

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME SIXIÈME.

DE WILDE — FAYN.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE BLAES, 33.

1878

BIOGRAPHIE NATIONALE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(JUILLET 1878.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
E. De Busscher, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
F. Stappaerts, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire-adj.*
L. De Koninck, délégué de la classe des sciences
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Le lieut.-général Liagre, délégué de la classe des sciences.
Ed. Morren, délégué de la classe des sciences.
M.-P. Gachard, délégué de la classe des lettres.
J. Heremans, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
Alph. Balat, délégué de la classe des beaux arts.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux arts.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU SIXIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

Arenbergh (E. van), littérateur, à Louvain.

Alvin (Aug.), préfet honoraire des études de l'Athénée, à Liège.

Alvin (L.), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Beneden (P.-J. van), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Borchgrave (Emile de), membre de l'Académie royale de Belgique, conseiller de légation, à Berlin.

Bormans (Stan.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, conservateur des Archives de l'État, à Namur.

Burbure (le chevalier **Léon de**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

De Busscher (Edmond), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.

Delecourt (Jules), vice-président du tribunal de première instance de Bruxelles.

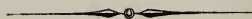
De Pauw (Nap.), procureur du roi, à Bruges.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- De Smet** (le chanoine **J.-J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Dewalque (Gustave)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Dumont (J.)**, inspecteur général de l'enseignement moyen, à Bruxelles.
- Even (Edw. van)**, archiviste de la ville de Louvain.
- Galesloot (L.)**, chef de section aux archives générales du royaume, à Bruxelles.
- Génard (P.)**, archiviste de la ville d'Anvers.
- Goffart (Alfred)**, greffier adjoint du tribunal de première instance de Liège.
- Goovaerts (Alf.)**, bibliothécaire adjoint de la ville, à Anvers.
- Guillaume** (le lieut.-général baron), ancien ministre de la guerre, aide de camp du roi, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, homme de lettres et bibliographe, à Liège.
- Jacques (Victor)**, docteur en médecine, à Bruxelles.
- Juste (Théodore)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.
- Kerchove de Denterghem (Oswald de)**, avocat, gouverneur de la province du Hainaut, à Mons.
- Kervyn de Volkaersbeke** (baron), ancien membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Nazareth (Gand).
- Le Roy (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Loise (Ferd.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'athénée royal, à Mons.
- Lonay**, instituteur, à Verviers.
- Marchal** (le chev. **Edmond**), secrétaire adjoint de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Morren (Edouard)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.
- Nypels (Guillaume)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Piot (Ch.-G.-J.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, archiviste adjoint aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Renier**, à Verviers.
- Reusens** (le chanoine **E.**), professeur-bibliothécaire de l'université de Louvain.
- Rivier (Alph.)**, associé de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Bruxelles.
- Roulez (J.-E.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur honoraire de l'université de Gand.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.
- Siret (Paul)**, littérateur, à Saint-Nicolas.
- Stappaerts (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur honoraire d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.
- Stecher (J.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Tasset (Émile)**, graveur, à Liège.
- Terry (L.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur au Conservatoire royal de Liège.
- Thonissen (J.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'université de Louvain.
- Vander Meersch (Aug.)**, avocat et homme de lettres, à Gand.
- Varenbergh (Emile)**, archiviste de la province de la Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messenger des sciences historiques*, à Gand.
- Wauters (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.



D

DE WILDE (*Bernard*), architecte et dessinateur habile, qui dirigea pendant plusieurs années les constructions élevées par l'administration communale de la ville de Gand. Il y était né en 1691 et n'avait, par conséquent, que vingt-six ans quand il fit bâtir, en 1717, au Marché aux Grains, sur l'ancien emplacement du Châtelet, un vaste bâtiment servant d'entrepôt et qui est actuellement occupé par le Poids de la ville. C'est également d'après ses plans qu'on construisit la maison de la Corporation des mesureurs de draps (*het laken meeters huys*), située Marché du Vendredi. Un assez grand nombre d'autres édifices lui furent dus, mais les deux que nous venons de citer suffisent à caractériser son mérite et à reconnaître que De Wilde savait appliquer avec goût, avec sobriété, et avec une certaine ampleur, le style très-maniéré de son époque. Le temps lui a cependant manqué pour donner toute la mesure de ses forces, la mort l'ayant enlevé en 1740, alors qu'il était encore dans la plénitude du talent.

F. Stappaerts.

DE WILDE (*Gilles*), miniaturiste, historien, écrivain ecclésiastique, né probablement dans le Brabant, mort en 1503. Il fut chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, de la maison de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, où il passa la plus grande partie de sa vie dans l'étude; vers la fin de ses jours, il fut cependant envoyé au couvent de

Sainte-Barbe, à Tamise, dont la direction était ordinairement confiée aux religieux de son monastère. C'est là qu'il termina sa carrière. On lui doit divers ouvrages, faits avec grand soin et qu'il se plaisait à illustrer de miniatures dues à son habile pinceau; ce sont pour la plupart des tableaux de morale. Il composa aussi une description de la terre promise, ainsi que des généalogies des ducs de Brabant, depuis les temps les plus reculés jusqu'à son époque.

Aug. Vander Meersch.

Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. I, p. 32. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

DE WILDE (*Jean*), poète latin, prédicateur, né à Gand en 1360, mort en 1417. Voir JEAN DE WILDE.

DE WILDE (*Jean*), homme de guerre, né dans le Limbourg, tué en 1468. Voir HORNES (*Jean DE*).

DE WIT (*Gaspard*), peintre paysagiste, né à Anvers en 1621, mort à Amsterdam en 1673, selon quelques biographes, en 1681, selon d'autres. Il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, car il appartenait à une famille d'artistes; puis, afin de se perfectionner dans son art, il se rendit en France et en Italie. C'est dans cette dernière contrée que son talent se développa entièrement sous l'influence d'un illustre maître : il obtint des leçons de Claude Lorrain et devint l'un de ses plus habiles imitateurs. Comme cet

admirable peintre, il excellait à reproduire l'aspect des ruines et savait, tout à la fois, par l'harmonie du coloris et le caractère du dessin, prêter à toutes ses compositions le charme de la poésie. Elles lui valurent, promptement, une réputation en Italie même : Fiorillo le range parmi les paysagistes les plus renommés; et cependant son séjour à l'étranger ne put être long, puisque dès 1650, c'est-à-dire à l'âge de trente ans, il était reçu et inscrit à la gilde de Saint-Luc, à Anvers, comme « fils de maître ». Il vécut plusieurs années dans sa ville natale; on l'y trouve inscrit, en 1657, comme un des consuls de la confrérie de la Sainte-Vierge; mais on ne saurait préciser l'époque à laquelle il alla s'établir à Amsterdam, ville où, comme nous l'avons indiqué, se termina sa carrière. Il nous paraît douteux qu'il y fût déjà fixé au moment où l'on exécutait son portrait, qui figure parmi ceux du *Gulden kabinet* publié par De Bie, et qui porte, indépendamment de vers louangeurs, les inscriptions suivantes :

A. GOEBOU pinx. ; RICH. COLLIN sculp. 1662.

F. Stappaerts.

Immerzeel, *Levens der Schilders.* — Siret, *Dict. des peintres.*

DE WIT (Pierre), peintre paysagiste, né à Anvers en 1620, mort à Rome en 1669. Ainsi que son frère Gaspard, dont la notice biographique précède celle-ci, il se plut à reproduire les beaux sites de la nature méridionale en les caractérisant, à la manière de Claude Lorrain, par la représentation de pittoresques ruines. Cette imitation sympathique du maître français ne l'empêcha pas d'acquérir une honorable notoriété dans le pays où s'écoula la plus grande partie de son existence; son nom, latinisé et traduit par celui de *Petrus Albus*, y était, au contraire, fort connu; son long séjour à Rome l'avait en quelque sorte naturalisé, et il y fut inhumé dans l'église Santa-Croce, en laissant, par son décès prématuré, de vifs regrets.

Notre artiste ne doit pas être confondu, comme le fait observer Nagler,

avec un autre Pierre De Wit, d'une époque antérieure, mais également peintre de paysage. Il importe encore plus de ne pas le confondre avec un de ses homonymes, infiniment plus célèbre et connu sous le nom italianisé de *Petro Candido* (voir la biographie de ce dernier, page 15).

F. Stappaerts.

DE WITTE (Egide ou Gilles), connu aussi sous le nom latinisé de CANDIDUS ou ALBANUS, théologien janséniste, né à Gand le 21 février 1648, mort à Utrecht le 7 avril 1721. Il fit ses humanités au collège des Jésuites de sa ville natale et étudia ensuite la théologie à l'université de Louvain, où il eut pour compagnon le célèbre Martin Steyaert, avec qui il se lia de la plus étroite amitié. A la promotion générale de 1666, il fut le cinquième de la première ligne; on sait que les élèves ainsi classés étaient considérés comme les égaux du premier. Doué de qualités excellentes, De Witte avait le malheur d'être irritable. Il n'avait pas encore achevé ses cours, que déjà il se disputait avec le P. Estrix. Un chanoine pénitencier de l'évêché de Gand, le P. Van Buscum, ancien professeur de De Witte, avait composé, pour celui-ci, un écrit donnant les règles à suivre dans l'étude de la théologie; il y recommandait d'éviter les locutions non consacrées par l'Écriture et surtout « de jurer par la parole du maître ». Le P. Estrix critiqua cet opuscule; De Witte lui répondit et commença, dès lors, avec les jésuites, cette longue et déplorable lutte qui abreuva ses jours de dégoûts, et, peut-être aussi, de ridicule.

Quelques mois après cette dispute, en 1673, De Witte fit sa licence en théologie; il se rendit ensuite à Paris pour s'instruire de la doctrine de Port-Royal, s'y lia intimement avec Arnauld et travailla sous sa direction à étendre ses connaissances. Elevé dans les doctrines de Jansénius et imbu, même avant son départ pour Louvain, de ses principes, son séjour à Port-Royal ne fit que le confirmer dans la conviction que la doctrine de l'*Augustinus* avait été, dès le

commencement de l'Eglise, le fondement de la foi catholique. En 1684, peu après son retour dans les Pays-Bas, il fut nommé doyen et curé de l'église de Notre-Dame au delà la Dyle, à Malines. Se trouvant, l'année suivante, à un repas donné à l'occasion des funérailles d'un médecin, il y rencontra trois confrères du défunt, attachés au parti des jésuites et qui amenèrent la conversation sur l'autorité du pape, sur son infaillibilité et sa suprématie sur le concile général; De Witte soutint l'opinion contraire, et cette causerie, quoique faite dans l'intimité, ayant été ébruitée, fit sensation. Les ennemis du doyen en profitèrent; leur conduite indigna les honnêtes gens; et l'archevêque Alphonse de Berghes, qui n'aimait guère les jésuites, s'efforça d'étouffer l'affaire avant qu'elle eût un plus grand retentissement. Mais De Witte, ayant soutenu ses opinions jansénistes dans divers écrits et continuant à les défendre avec chaleur, même après leur condamnation par les papes Innocent X et Alexandre VII, fut dénoncé; il ne se soumit pas et en appela au jugement d'un concile œcuménique. L'appel fut désavoué par la faculté de théologie de Louvain, qui lui contesta ce droit par acte du 30 novembre 1685, et l'auteur eut à comparoir devant la cour ecclésiastique; l'affaire traîna en longueur; des pamphlets pour et contre parurent en grand nombre.

L'ami de De Witte et son protecteur, Alphonse de Berghes, le dernier défenseur des libertés du peuple, étant venu à mourir, son successeur Guillaume de Precipiano se déclara contre les jansénistes, et la doctrine relâchée fut dès lors en haute faveur. De Witte prit à tâche de critiquer tous les actes de ce prélat; mais, voyant que cette lutte inégale ne pouvait avoir qu'un résultat fâcheux pour lui, il donna sa démission de sa cure de Malines, vint, au commencement de 1691, à Gand, et résida quelque temps chez son ami le curé d'Audeghem, près d'Audenarde.

Le 30 janvier 1692, le gouverneur de cette dernière ville envoya son secrétaire accompagné d'un adjudant et de

quarante soldats, à Audeghem chez le doyen, qui avait accordé un asile à De Witte. On n'en voulait aucunement à sa personne, qu'on jugeait trop extravagante pour être dangereuse, mais on s'empara de ses livres, de ses papiers qui furent portés chez le gouverneur et examinés par le recteur des jésuites, en présence de deux échevins choisis, à cet effet, par le magistrat d'Audenarde. Immédiatement le bruit courut qu'on y trouvait la trame d'une conspiration contre l'Etat. Dans ces circonstances, De Witte résolut de s'expatrier: il partit avec son collègue André Vander Schuere pour Utrecht, où Arnauld et Quesnel étaient déjà arrivés. Deux ans avant sa mort, il renonça entièrement à s'occuper des affaires de l'église d'Utrecht et expira à l'âge de soixante-treize ans. Son corps fut transporté à Warmond près de Leyde, et enterré dans le tombeau du P. Quesnel. Par son testament, il légua à Ph. Verhulst, depuis professeur du séminaire d'Amersfoort, tous ses écrits, ses livres et papiers.

Il avait publié en 1696, en flamand, le Nouveau Testament, les Psaumes de David et d'autres livres de la Bible, ainsi qu'une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. Martin Steyaert, son compagnon d'études et son ami, ayant critiqué quelques passages de cette version, De Witte lui répondit de la manière la plus brutale, et la mort de son adversaire n'apaisa point son ressentiment. Ce fut De Witte qui écrivit l'apologie de Pierre Codde, vicaire apostolique d'Utrecht et archevêque de Sébaste, quand celui-ci refusa au saint-siège de condamner les cinq thèses de Jansénius. Cet écrit portait pour titre : *Groote apologie ofte verdedigschrift van den H. H. Petrus Codde, behelzende de opwerpingen hem te Rome voorgedragen, te samen met zyne antwoorden, en eenige voordere verdedigingen voor de zelfde.* 1702, in-4°. On cite encore son *Denunciatio solemnis Bullæ VINEAM DOMINI SABBATHO facta universæ ecclesiæ*. Il regardait cette bulle comme une œuvre des ténèbres, digne d'être adoptée et prêchée par l'Antéchrist.

Il avait conçu le dessein de faire une nouvelle édition de l'*Augustinus* de Jansénius, dont l'impression et le papier pussent témoigner de la haute estime qu'il professait pour ce livre, et de le faire précéder d'une préface historique. Il travailla à cet ouvrage, mais il ne put l'exécuter, la mort l'ayant surpris.

Ses écrits de polémique religieuse sont nombreux; on en compte plus de cent quarante; presque tous sont empreints de la passion qui les a dictés. Ils ont été publiés pour la plupart sous des noms empruntés. Comme ils ne représentent plus guère qu'un intérêt historique, il paraît inutile de les citer. Goethals (*Histoire des lettres*, t. I), qui entre dans de longs détails sur la vie de l'auteur, en donne une liste assez complète. (Voir aussi Barbier, *Dictionnaire des anonymes*.) Le plus grand et le meilleur ouvrage de De Witte est la traduction de la Bible d'après la Vulgate, qui parut sous le titre de : *Bybel na de Vulgate vertaelt met korte verklaringen opgehelderd*. Brussel, 1717, deux volumes in-folio.

Tous les écrits de De Witte se signalent par la vivacité des attaques contre la bulle *Unigenitus*. Homme de mérite, bon orateur, doué d'une activité prodigieuse, mais exalté et entraîné par de fortes convictions vers la défense des principes condamnés par le saint-siège, il mena une vie agitée et dut abandonner ses relations de famille. Depuis son séjour en Hollande, son caractère, si irritable déjà, s'aigrit au point qu'il ne souffrait aucune contradiction et luttait avec la même animosité contre ses amis et ses ennemis. L'âge ne ralentit même point cette exaltation, et son zèle inconsidéré lui aliéna ses partisans, qui, au moment où ils désiraient un accommodement avec l'Eglise romaine, le considéraient comme un dangereux obstacle. Il mourut réduit à une solitude complète.

Aug. Vander Meersch.

Le Clerc, *Idée de la vie et des écrits de M. G. De Witte, pasteur et doyen dans la ville de Malines*, Rome (Amst.), 1756, in-12. — Patouillet, *Dictionnaire des livres jansénistes*. — De Feller, *Dictionnaire historique*. — Goethals, *Histoire des lettres*, t. I. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Blommæert, *Nederduitsche Schryvers van Gent*.

DE WITTE (Gérard), ou CANDIDUS, chroniqueur, né à Anvers au XVII^e siècle. Il est l'auteur d'un journal relatant les événements les plus remarquables survenus dans les Pays-Bas, depuis le mois d'avril 1566, jusqu'au mois d'août 1579. Cette relation se trouve comprise dans la deuxième partie des *Annales seu Historiæ rerum belgicarum a diversis auctoribus descriptæ* (publié par Feyerabend à Francfort, en 1580, in-folio, et dont une seconde édition parut en 1583); mais comme elle y est insérée sans être précédée d'un titre, il est assez difficile de décider où l'œuvre de Gérard De Witte commence et où elle finit.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, p. 278. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. 1, p. 71. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 347. — Dewind, *Bibliothek der nederlandse geschiedschryvers*, p. 255.

DE WITTE (Gilles), sculpteur flamand, travailla à Gand vers le milieu du XVII^e siècle, puis à Bruges, où l'on croit qu'il séjournait lors des premiers excès commis, à Gand, par les iconoclastes (1566). Le livre matricule du métier des peintres, sculpteurs et verriers de cette ville renseigne de nombreux artistes de ce nom pour la période antérieure à 1540, époque de l'insurrection des Gantois. La corporation artistique, jointe au métier des merciers par la concession caroline, fut longtemps désorganisée, et les troubles religieux étant survenus, les membres se dispersèrent. L'enregistrement régulier des francs-maîtres fut ainsi interrompu jusqu'en 1583; mais, si l'année de l'affiliation professionnelle de Gilles De Witte, à Gand, est ignorée, nous connaissons du moins deux de ses œuvres, décrites dans des documents contemporains : années 1554 et 1576. L'une d'elles, même, existe encore, et témoigne d'un talent fort distingué.

L'œuvre de 1554, exécutée pour la collégiale de Sainte-Pharailde, à Gand, constituait un *retable d'autel*, « en pierre de touche et albâtre (marbre noir et blanc) ». Au centre se voyaient le *Christ en croix*, le *Père éternel* et la *Résurrection*, le tout surmonté de deux autres

représentations sculptées : le *Sacrifice d'Abraham* et l'*Élévation du serpent d'airain*. Ce remarquable travail fut brisé en 1579, par les sectaires.

La seconde production due au ciseau de Gilles De Witte est le *Cénotaphe* de messire Jean De Schieter et de dame Catherine De Damhoudere, son épouse, posé en 1577 dans l'église de Saint-Sauveur, à Bruges. Ce monument funéraire est mentionné dans l'*Inventaire artistique de la Flandre occidentale* (1852) et la convention conclue avec l'artiste, en 1576, a été publiée dans les *Annales de la société brugeoise d'émulation*, avec une reproduction gravée, d'après le dessin de l'architecte Rudd. Le soubassement est en pierre, ainsi que les colonnes; les statuettes sont en marbre. Dans le compartiment central, accosté d'écussons armoriés, le mari et la femme sont agenouillés au pied du *Crucifix*; derrière eux, et debout, *Saint Jean* et *Sainte Catherine*. Le *cénotaphe* paraît avoir subi des mutilations, car dans la convention il est parlé de " *statuettes d'enfants*, placées sur des socles ", et qui n'y figurent plus maintenant.

En 1584, Gilles De Witte n'habitait plus Bruges, ou était décédé. Son œuvre, qui avait été mise en sûreté durant la seconde période des troubles religieux, fut réintégrée, cette année-là, dans l'église de Saint-Sauveur, sans sa coopération.

Edm. De Busscher.

Archives communales de Gand, *Registre aux actes scabinaux*, 1534. — Chan. Carton, *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, t. 1^{er}. — *Inventaire des objets d'art des églises et des établissements publics de la Flandre occidentale*, 1832. — Architecte Rudd, *Monuments de Bruges*.

DE WITTE (*Jean*), dit ALBUS, moine dominicain et évêque, naquit à Bruges le 6 août 1475 et mourut dans la même ville le 15 août 1540. Il appartenait à une ancienne et noble famille; comme, en ce temps-là, la noblesse flamande ne dérogeait pas en se livrant au commerce, ses parents l'y destinèrent et l'envoyèrent, à cet effet, en Espagne; mais le jeune homme, se sentant plus entraîné vers le calme de la vie du cloître que vers le tracassé des affaires, se retira dans un couvent de dominicains. Sa destinée

n'était pas cependant d'y vivre dans l'oubli; Philippe le Beau ayant transféré sa cour en Espagne, après avoir été reconnu souverain de ce pays, chercha pour ses filles un précepteur qui sût le flamand et qui pût leur enseigner l'espagnol; il jeta les yeux sur Jean De Witte, qui s'acquitta si bien de sa mission, qu'il laissa à la cour les meilleurs souvenirs.

Le frère de ses élèves, Charles-Quint, étant devenu empereur, le nomma à l'évêché de Cuba, où l'église de Saint-Jacques venait d'être érigée en évêché par Adrien VI, à la demande de l'empereur, au mois d'avril 1522. D'après Fontana, Albus, ou plutôt De Witte n'aurait été que le troisième évêque de Cuba, tandis que Sanderus soutient qu'il en a été le premier. Il fit beaucoup de bien dans son diocèse, y propagea l'Évangile et bâtit une cathédrale qu'il vit achever et qu'il consacra lui-même.

Charles-Quint le rappela ensuite à la cour, où il fut nommé confesseur et aumônier de la reine Eléonore, son ancienne élève; mais De Witte en était venu à un âge où l'on n'aspire plus qu'au repos : il obtint de se retirer à Bruges, sa ville natale, au milieu de sa famille; sa demeure, qu'il y fit bâtir lui-même, était dans la rue de l'Eekhoute.

A sa demande, le pape lui accorda la dispense nécessaire pour disposer de ses biens; car, comme religieux, il ne le pouvait et il désirait consacrer sa fortune, qui était considérable, à la propagation des études dans la ville de Bruges. Il fonda donc, par testament, des leçons de littérature, de philosophie et de théologie, nommant pour ses exécuteurs testamentaires Corneille van Baersdorp et Jean Clayessone. Mais ses nombreuses libéralités avaient ébréché son avoir, et les exécuteurs furent sur le point d'abandonner l'idée du testateur. Sur ces entrefaites, la reine Eléonore, ayant eu connaissance du fait, suppléa, par sa libéralité, à l'insuffisance des ressources de la fondation; elle s'engagea à servir, au profit des chaires fondées par son ancien précepteur, la pension assez élevée qu'elle lui avait payée pendant

sa vie. L'école fut inaugurée en 1541, sous la protection du magistrat de la ville : Georges Cassandre, devenu le premier professeur, y prononça le discours d'ouverture. La chaire de théologie, successivement occupée par plusieurs savants dominicains tels que Husselius, De Jonghe, auteur du *Belgium Dominicanum*, Dulieu et Lefebvre, fut transférée plus tard au séminaire; les cours spéciaux, faute de fonds suffisants, furent supprimés, et la dotation affectée à des bourses aux universités de Douai et de Louvain.

De Witte repose, sous un mausolée de marbre, dans le chœur de l'église des Dominicains à Bruges; une inscription latine rappelle sa dignité épiscopale, ses différentes fonctions, sa libéralité et sa piété.

Émile Varenbergh.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Biographie de la Flandre occidentale*.

DE WITTE (*Jean*), peintre flamand, né dans la première moitié du xvii^e siècle. Ses œuvres ne sont guère connues, et les renseignements biographiques qui le concernent sont très-incomplets. Il jouissait cependant d'assez de renom, jadis, pour que le duc Christophe de Wurtemberg fit, en 1566, appel à son talent et le chargeât, conjointement avec Nicolas van Orley, d'ornez de peintures le palais qu'il venait de faire construire à Stuttgart. C'était cette même année que le duc d'Albe venait d'arriver aux Pays-Bas; et les deux artistes, frappés, par lui, de bannissement, durent se sentir heureux de trouver en Allemagne un asile, une protection et de fructueux labours. Ils continuèrent à rester au service de leur protecteur jusqu'au décès de celui-ci, survenu au mois de décembre 1568, et nous les retrouvons, dès 1569, à Cologne. Ils durent s'y séparer : Van Orley, par le fait de la condamnation qu'il avait subie, était suspect au magistrat; Jean De Witte, plus heureux ou plus habile, obtint l'autorisation de conserver sa résidence. Il s'était fait admettre comme membre dans l'une des guildes d'artistes et avait, en outre, manifesté son orthodoxie en consacrant

son pinceau à enrichir de quelques tableaux les églises de la ville. Il ne pouvait plus, dès lors être accusé d'*iconoclastie*, et, grâce, tout à la fois, à ses œuvres et à sa prudence, il acquit, sans doute, promptement le droit de bourgeoisie.

Se maria-t-il, comme on l'a dit, à Cologne? Y mourut-il en laissant des descendants? Rien n'autorise jusqu'ici à l'affirmer. L'histoire des persécutions religieuses de cette époque apprend seulement qu'il y acquit assez d'influence pour pouvoir agir utilement en faveur de ses compatriotes fugitifs ou exilés, et que c'est grâce à son intervention que son frère Josse et deux peintres des Pays-Bas, Gaspard Ruitz et François Hogenberg, furent autorisés à établir leur domicile dans la ville rhénane, après avoir fait preuve de catholicité.

F. Stappaerts.

Messageur des sciences historiques, 1862 (art. de M. Rahlénbeck).

DE WITTE (*Liévin*), peintre, miniaturiste, architecte, né à Gand au commencement du xvii^e siècle. Karel van Mander le classe dans la seconde catégorie des maîtres primitifs : « Habile artiste, dit-il, surtout dans les vues perspectives, la représentation des monuments, et dont on connaît un beau tableau, celui de *la Femme adultère*, ainsi que plusieurs vitraux, placés à l'église Saint-Jean (actuellement Saint-Bavon) et composés par lui (*die van zyne teekening waren*). »

Un érudit de grand renom, Sanderus, parle de notre peintre avec plus d'éloges encore : *Livinus De Witte, pictor famosus, mathematicus et architectus etiam insignis fuit*.

La notoriété ainsi acquise, depuis longtemps, au nom de De Witte n'a fait qu'augmenter de nos jours et, peut-être, les nombreux problèmes qui se rattachent à sa biographie y ont-ils contribué. L'imagination aime, en effet, à se donner pleine carrière quand il s'agit d'œuvres tout à fait supérieures; elle s'inquiète fort peu alors du vrai, ni même du vraisemblable; or, la meilleure part des productions attribuées, contre

toute probabilité, à notre peintre est renfermée dans le célèbre bréviaire du cardinal Grimani, appartenant à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise.

On sait que ce bréviaire contient un grand nombre d'admirables miniatures dues à des maîtres flamands, attribution non-seulement appuyée sur le caractère et le style de ces peintures, mais encore sur l'assertion positive d'un auteur italien, qui écrivait vers 1550, mais dont l'écrit n'a été publié qu'au commencement de ce siècle par l'abbé Morelli (1). D'après cet auteur, le bréviaire vendu pour cinq cents ducats au cardinal Grimani « était orné de beaucoup de miniatures par plusieurs bons maîtres, notamment de la main de Zuan Memelin (Memling?), de celle de Girardo da Guant (Gérard Horebout?) et de celle de Livieno da Anversa (Liévin De Witte?) »

Bien qu'on ne s'explique guère comment ce dernier pouvait être qualifié d'Anversois, l'identité de Liévin d'Anvers avec Liévin De Witte fut admise par quelques-uns des critiques d'art les plus érudits de l'Allemagne : Passavant, Waagen, Harzen. Passavant étendit même plus loin son système d'induction : il prétendit reconnaître le style et le faire de notre maître dans une *Adoration des Mages*, signée A. W., initiales qui ne concordent guère avec les noms de Liévin De Witte et qui se retrouvent sur un autre tableau, la *Tentation de saint Antoine* (2). Les dates ne s'accordent pas mieux que les signatures pour confirmer cette paternité de l'artiste; au contraire, elles fournissent immédiatement des motifs fort plausibles de révoquer en doute sa collaboration

(1) *Notizie d'opere di disegno nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema, e Venezia, Scritta da uno anonimo di quel tempo. Bassano, 1800, in-8°.*

(2) *Les anciens peintres flamands* par Crowe et Cavalcaselle, traduit de l'anglais par O. Delepierre. Les consciencieux auteurs de cet ouvrage ont montré plus de circonspection que les Allemands. « Liévin pourrait être, disent ils, l'auteur de quelques-uns des panneaux dont nous venons de parler; mais on ne peut se dissimuler que jusqu'ici cette question est encore entourée de trop d'obscurités pour qu'il soit possible de la résoudre avec certitude. »

au bréviaire de Grimani. Il paraît établi que le cardinal le possédait dès l'année 1521; or, en admettant même qu'il ait été complété et achevé après l'acquisition, l'âge de notre peintre, à cette époque, fait obstacle à ce qu'il pût être, en Italie, le collaborateur d'artistes déjà éminents et plus âgés que lui. Un document d'une authenticité incontestable dissipe sous ce rapport les dernières incertitudes : « Le 15 mars 1575, « Liévin De Witte, peintre de profession, comparut, à Gand, devant les « échevins des Parchons et se disant « âgé de soixante-deux ans ou environ « (*oud LXII ofte ontrend*), fit un testament en faveur de sa servante Suzanne « De Bleecker pour les soins prodigués « à son frère Jean, décédé, et à lui-même. Il lui faisait donation du tiers « de ses biens meubles et immeubles, « se disant grandement son obligé pour « les fidèles, incessants et bons services « que la susdite Suzanne lui avait rendus pendant dix-huit ans, sans gages « ni récompenses (3). »

Ce document, qui peint si naïvement les mœurs du temps, a été découvert aux archives de la ville de Gand par leur conservateur, M. Edmond De Busscher, et inséré dans son intéressant ouvrage sur les artises gantois. Il résulte du texte cité que De Witte est né vers 1513; l'expression restrictive : *ou environ*, qui accompagne sa déclaration ne la modifie guère, car elle était habituelle de son temps et fort motivée alors que les inscriptions des naissances se faisaient avec beaucoup d'inexactitude.

Nous aurons indiqué tous les faits irrécusables de la vie de Liévin De Witte si nous ajoutons à l'indication de son ori-

(3) Suzanne De Bleecker s'étant mariée avec Liévin de Perre. L. De Witte, par un acte passé le 9 décembre 1577 devant les mêmes échevins, déclara qu'il gratifiait les époux susdits de tout ce qu'il possédait à condition de le loger, nourrir et vêtir sa vie durant; de lui faire administrer les Saints Sacrements en cas de maladie, de faire ensevelir son corps en terre sainte, et célébrer un service funèbre convenable. Les donataires acceptèrent ces conditions; mais deux mois après, le 4 février 1578, ils se présentèrent de nouveau devant les échevins et consentirent à l'annulation de l'acte. Pourquoi? on l'ignore.

gine flamande, aux dates approximatives de sa naissance et de sa mort, la mention de la commande qui lui fut faite officiellement, en 1538, par la ville de Gand, de peindre l'étendard de la chambre de rhétorique *la Fontaine de la Sainte-Trinité*.

F. Stappaerts.

Ed. De Busscher, *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand*. — Waagen, *Histoire de la peinture flamande*. — Alfred Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. III et V.

DE WITTE (*Pierre*), dit CANDIDO. Cet artiste naquit à Bruges en 1548 et mourut à Munich en 1628. On manque de détails sur ses premières études, ainsi que sur les circonstances biographiques qui concernent son existence à Bruges. On sait seulement que, très-jeune encore, et se sentant entraîné vers l'étude des arts, il partit avec toute sa famille pour l'Italie. C'est à Rome, à Florence et à Munich que s'écoula la vie du célèbre Brugeois; c'est là qu'il s'illustra à la fois comme peintre, comme sculpteur et comme architecte. A son arrivée à Florence, Vasari, avec qui il s'était mis en relation, l'employa à la fameuse coupole de Santa-Maria del Fiore; il le fit travailler également à Rome, où il s'occupait sous les ordres du pape. Après quoi, le grand-duc de Toscane attacha l'artiste brugeois à sa cour : c'est de cette époque que datent les cartons que De Witte dessina pour tapisseries; c'est à cette époque aussi que, pour se conformer au goût italien, il se fit appeler *Candido*, nom sous lequel sont signés beaucoup de ses ouvrages, loués par Van Mander, qui l'a connu. Il peignait à fresque de préférence à l'huile, trouvant dans ce genre de peinture une liberté et des allures qui convenaient particulièrement à la fougue de ses idées. L'électeur de Bavière, Maximilien, qui voyageait en Italie et qui s'était passionné pour l'architecture, rencontra Pierre De Witte et le prit sous sa protection. Devenu roi, il voulut doter sa capitale d'un palais digne de lui. Ce monument, connu sous le nom de *Palais de l'électeur*, est considéré comme une des plus belles constructions de l'époque : il fut commencé en 1600 et terminé en 1616.

L'histoire fait à l'artiste brugeois l'honneur d'en avoir dressé les plans en collaboration sans doute de Maximilien, qui avait en architecture des connaissances sérieuses. Cette superbe résidence porte partout les traces du génie multiple de Pierre De Witte. M. Hippolyte Fortoul, qui l'a décrite et étudiée, rend hommage à l'artiste créateur et exécuteur, qu'il n'hésite pas à appeler *le grand Candido*. L'escalier, qui est un chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture; les cours, les grottes, les fontaines, ornées de statues mythologiques, allégoriques et historiques; les dessins de jardins, pavillons, temples, toutes les décorations, sont l'œuvre de notre artiste, qui a inscrit son nom sur la rampe de l'escalier et dont le souvenir, comme le talent, du reste, se retrouve partout dans cette merveilleuse construction. En 1607, Maximilien éleva un oratoire où ruisselaient l'or, les bijoux, les mosaïques et les pierres les plus précieuses, ainsi que des reliquaires du travail le plus somptueux. De Witte dut avoir sa part dans ce petit monument d'une richesse inouïe, et dont les peintures lui sont attribuées. A Munich, il exécuta le superbe monument de marbre et de bronze élevé par Maximilien à Louis IV, monument composé de seize figures colossales où l'on peut apprécier le génie et le talent du maître. Il donna aussi les plans de la colonne en marbre rouge érigée dans la même ville en souvenir de la victoire remportée par Maximilien près de Prague sur Frédéric V. Ce fut vers ce temps que se produisit le mouvement artistique considérable qui caractérise aujourd'hui encore la Bavière; aussi peut-on revendiquer une bonne part de cette situation en faveur de notre illustre Pierre De Witte, à peine connu dans sa patrie, mais dont le nom est très-populaire à Munich, où on l'appelle Peter Weisse et où les Bavares prétendent qu'il est né.

Comme peintre, notre artiste a laissé un nombre considérable de tableaux, dont la longue liste a été dressée par Heinecke et Michel Huber. Cette liste n'est pas complète : elle ne renferme que

les tableaux gravés par les Sadeler. Indépendamment des peintures que l'on connaît de lui, nous signalerons, à l'église Notre-Dame à Munich, une composition représentant une *Réunion de saints*; aux Récollets de la même ville, une *Sainte Ursule avec ses compagnes* et au musée de Berlin, une *Annonciation*. Parmi ses dessins de tapisseries, on a conservé le souvenir de plusieurs grands sujets qu'il y avait fait figurer. Ces sujets représentaient les *exploits de Ottho de Wittelsbach*, et le *Départ de Louis IV en 1327 pour Rome*. C'est grâce au graveur Ch.-G. Amling que ses compositions ne sont point perdues, comme le sont les vastes peintures murales que De Witte avait exécutées au palais de Maximilien, peintures recouvertes aujourd'hui de plâtre et de badigeon. De Witte était un peintre savant dans toutes les branches de l'art; il connaissait particulièrement la perspective et excellait dans la décoration des monuments. Son style est essentiellement italien. Pour le coloris, il surpasse son maître Vasari et se rapproche du Parmesan. Il y a de la grâce dans ses modèles, du charme dans les attitudes de ses personnages, particulièrement dans les airs de tête. Un érudit belge, M. C. Carton, dit qu'on voit, à la Pinacothèque de Munich, des tableaux du peintre flamand: nous les y avons vainement cherchés. Comme sculpteur et comme architecte, les conceptions de Pierre De Witte sont grandes, hardies, élégantes et empreintes du souvenir des maîtres qu'il avait si ardemment étudiés en Italie.

La *Biographie universelle* lui attribue par erreur les dessins des *Ermîtes de Bavière* gravés par les Sadeler: ces dessins sont de Martin De Vos.

Pierre De Witte avait un frère nommé Corneille, qui faisait partie des gardes du corps du duc de Bavière, et peignait le paysage avec succès, vers 1573, s'il faut en croire Van Mander. Enfin, il a laissé un fils, Guillaume, né à Munich en 1585; celui-ci fut un peintre de talent et porta le titre de peintre de l'électeur.

Il y eut à Bruges, en 1577, un Gilles De Witte, sculpteur, qui exécuta le

monument de messire Jean De Schietere. On voit encore cette œuvre à l'église de Saint-Sauveur à Bruges et l'on croit que ce Gilles fut le père de Pierre.

Ad. Siret.

DE WOLF (*Josse*), poète flamand, né à Nazareth (Flandre orientale), le 16 janvier 1747. On ignore les principales circonstances de sa vie; on sait seulement que, prêtre et bachelier formel en théologie, il fut nommé, le 27 novembre 1773, professeur au collège de Gand, fondé sous Marie-Thérèse, lors de la suppression des jésuites.

On lui doit un grand nombre de poésies à la manière de Cats, écrites dans un style simple, dépourvu de fard, fait pour être compris par tous les genres de lecteurs, et d'une versification assez correcte, bien que les expressions manquent parfois de justesse. La collection de ces poésies forme environ douze à quatorze volumes in-8°. Voici quelques-unes de ces œuvres: *Den vreuud en vruchtwekkende Theater van Apollo*. Gend, 1778, 5 volumes in-8°. Recueil de pièces sur divers sujets de morale et de philosophie; ce premier ouvrage de l'auteur est encore fort répandu. — 2° *Astræa, de waerheyd zoekende Dienst-Maegd, verzelt door den onvluchtbaren laster der weireld. Verrykt met wonderbaere historien, lichtgevende fabelen*. Gend, 1778, in-8°. — 3° *Den goddelyken Philosoph ofte minnaer der oprechte wysheyd*. Gend, 1778, in-8°. En vers héroïques, dédié à Vandevyver, échevin de Termonde. — 4° *La renouvante Pucelle de Gand*. En trois chants. Gand, 1779, in-8°. Poème curieux, mais ridicule, écrit dans un style prétentieux et boursoufflé. C'est la seule production écrite en français. Il a publié le même ouvrage en vers flamands. — 5° *De Herscheppingen van Ovidius*. In rym gesteld door J. De Wolf. Gend, 1779, in-8°. — 6° *Historie van het Oud Testament*. In helden veerzen. Gend, 1780, in-8°. — 7° *Historie van het nieuw Testament*. In helden veerzen. Gend, 1780, in-8°. — 8° *Rauwozangen en brieven van den ellendigen balling Publius Ovidius Naso*. In helden veerzen. — 9° *Leven der Herderen door Virgilius, vrypostig*

verduytscht. — 10° *Ueren van uytspanningen of den wellust der velden.* Gend, in-8°, sans date. Recueil de pastorales et d'idylles. — 11° *Bloemperk d'allergewichtigste lotgevallen.* In rym en onrym. — 12° *Invallende gedagten op verscheyde voorwerpen, of het schoon tooneel der gebreken.* Gend, 1780, in-8°. Recueil de 90 pièces, parmi lesquelles on en cite une, considérée comme la meilleure de l'auteur.

De Wolf après avoir traduit en vers flamands presque toutes les œuvres d'Ovide, voulut y ajouter l'*Ars amandi*; l'autorité ecclésiastique s'en alarma : on prétend que le poète fut enfermé dans les prisons de l'évêché et même déclaré fou. Il est plus probable que De Wolf, craignant des désagréments, se démit de ses fonctions et s'expatria, car il paraît qu'il mit ensuite au jour d'autres publications anonymes. Quoi qu'il en soit, les membres de sa famille, qui existent encore à Nazareth, ignorent quand et où il termina sa carrière.

Aug. Vander Meersch.

Kunst en letterblad, 1842, p. 8. — *Blommaert, Nederduytsche schryvers van Gent.* — Piron, *Levensbeschryvingen.* — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten*, deel V. Nazareth.

DE WOLFF DE LA MARSEILLE (*Louis-Dominique-Joseph-Regis*), homme de guerre, né à Mons, le 13 mars 1747, mort dans la même ville le 14 octobre 1804. La famille De Wolff appartenait à la noblesse du Hainaut; elle avait fourni à l'Espagne et à l'Autriche plusieurs vaillants officiers : Nicolas De Wolff s'était distingué au siège de Valenciennes et au blocus de Mons en 1678, ainsi qu'à la bataille de Seneffe; Jean-Alexandre De Wolff avait assisté à la bataille de Vienne, aux sièges de Bude et de Belgrade, et avait figuré, avec le grade de colonel, dans les gardes du prince de T'Serclaes, général des troupes du prince évêque de Liège. Un autre membre de cette famille était mort héroïquement à la bataille de Krotzka (le 22 juillet 1739), où plusieurs Belges s'étaient distingués.

Louis-Dominique voulut suivre les beaux exemples de courage que ses

ancêtres lui offraient, et dès l'âge de quatorze ans il entra dans un régiment d'infanterie. C'était en 1760, vers la fin de la guerre de Sept ans. Une foule de jeunes gens, fascinés par la gloire que cette guerre mémorable avait attirée sur les étendards de l'Autriche, s'empressèrent alors de prendre la carrière des armes, mais la paix, qui fut conclue peu de temps après, vint faire évanouir les rêves ambitieux de cette jeunesse guerrière. Toutefois le jeune De Wolff arriva bientôt à une sous-lieutenance. En 1768, il obtint une compagnie dans le régiment de Wurtemberg, un des corps nationaux qui existaient à cette époque. Il la conserva jusqu'en 1787, époque de son élévation au grade de major. La révolution brabançonne éclata bientôt; les troupes impériales durent abandonner momentanément le pays et se réfugier dans le Luxembourg, où les idées de rébellion n'avaient pas pénétré. Le major De Wolff de la Marseille, qui servait de nouveau dans le régiment wallon de Wurtemberg, accompagna l'armée dans son mouvement de retraite. La campagne de 1790 amena de nombreux conflits entre les troupes autrichiennes et les patriotes belges, en attendant qu'elle aboutît au rétablissement du gouvernement impérial dans nos provinces. Elle fournit au major De Wolff plusieurs occasions de se faire remarquer, notamment le 31 août, au combat d'Anseremme : le colonel du régiment venait d'être mortellement frappé en conduisant ses troupes à l'attaque de la position occupée par les patriotes; cet événement avait jeté le trouble et le désordre dans le régiment, lorsque le major De Wolff de la Marseille prend résolument la direction de l'opération, parvient à rallier les troupes presque débandées et, grâce à son énergie, à son intrépidité, enlève la position d'Anseremme et s'y établit solidement. Le 22 septembre suivant, il put de nouveau donner d'éclatants témoignages de son intelligence et de sa bravoure dans un combat qui eut lieu près de Falmignoul, dans la province de Namur.

Pendant les guerres de l'Autriche contre la république française, cet intrépide officier se distingua dans plusieurs circonstances : de 1794 à 1796, il commanda avec distinction un bataillon formé des grenadiers réunis des trois régiments wallons de Clerfayt, de Ligne et de Vierzet ; en 1796, il reçut le commandement du régiment de Clerfayt, à la tête duquel il se couvrit de gloire à Kircheipe le 19 juin et mérita la décoration de l'ordre de Marie-Thérèse. On ne lira pas sans intérêt le texte officiel du *considérant* qui a fait décerner au général De Wolff de la Marseille l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Le voici tel qu'il a été rédigé à la chancellerie de l'ordre : « M. de la Marseille étant colonel commandant le régiment d'infanterie » Clerfayt n° 9, qui faisait partie de » l'avant-garde de l'armée impériale, » laquelle, après la bataille de Wetzlar, » s'avancait vers le Rhin, se distingua » particulièrement à Kircheipe, le 19 juin » 1796. L'ennemi menaçant sérieusement les positions occupées par l'avant-garde et notamment celle de l'aile droite, le colonel De Wolff de la Marseille s'offrit spontanément à son commandant, le général comte de Gontreül, de couvrir et de dégager la position avec un bataillon de son régiment ; il exécuta ce mouvement avec autant d'habileté que de résolution et de courage. Malgré la force supérieure de l'ennemi, celui-ci attaqué vigoureusement fut repoussé sur tous les points. Ce résultat sauva l'aile droite et décida du succès de l'affaire. »

En 1799, le colonel De Wolff de la Marseille se rendit dans le Tyrol avec son régiment et, là encore, il se distingua dans une foule de rencontres avec l'ennemi, notamment le 26 mars près de Schluders, le 2 mai près de Süss et le 14 près de Luccenberg, où il enleva les hauteurs de Sainte-Julie. Investi du commandement d'une brigade et chargé de reprendre un des passages du Saint-Gothard, il eut à soutenir plusieurs combats qui facilitèrent la jonction des différents corps autrichiens. Après le combat de Rivoli (16 septembre), sa con-

duite fut récompensée par le grade de général-major.

Cependant les Français avaient traversé le mont Cenis ; bientôt ils franchirent le Pô et marchèrent sur Alexandrie. Le général De Wolff de la Marseille fut envoyé à leur rencontre et leur livra à Montebello un combat où il se distingua encore, mais où il eut la douleur de voir tomber à ses côtés son fils unique mortellement blessé. Deux jours après, fut livrée la bataille de Marengo, dans laquelle le général De Wolff rendit les plus grands services et où il reçut deux blessures. Il demanda sa retraite après la paix de Lunéville et vint finir ses jours dans sa ville natale.

Général baron Guillaume.

Hirtenfelt, *Das militar*, etc. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux*. — Renseignements fournis par la Chancellerie de l'ordre de la Croix de Marie-Thérèse. — *Iconographie montoise*.

DE WRÉE (Jean-Baptiste), sculpteur, né à Termonde vers 1635, mort à Anvers en 1726. Voir DE VRÉE (*Jean-Baptiste*).

DE WRÉE (Marc), compositeur de musique, né à Dunkerque vers 1565. Voir DE VRÉE (*Marc*).

DE WRÉE (Olivier), ou VREDIUS, historien et poète, né à Bruges le 28 septembre 1596, y mourut le 21 mars 1652. Après avoir fait d'excellentes études à Bruges et à Douai, il se crut appelé à la vie religieuse et entra au noviciat des jésuites qui avaient présidé à son éducation ; mais, là même, un examen plus approfondi lui fit comprendre que sa vocation était ailleurs : il reprit ses études de droit à Douai et en revint avec le grade de licencié. Entouré de quelques amis de choix, il s'adonna avec ardeur à la poésie flamande et y réussit d'autant mieux, qu'il trouva dans ses amis des censeurs éclairés. Aujourd'hui encore, ses œuvres poétiques, telles que *De vermaerde oorlog-stukken van den wonderdadigen veldheer C. de Longueval* et les *Mengeldichten*, jouissent d'une estime bien méritée. A la verve et à l'imagination il unit une grande connaissance de sa langue maternelle et la manie heureusement. Sans renoncer aux muses, qui

lui avaient procuré tant de moments agréables, il se sentit bientôt attiré aux études plus sévères de l'histoire, d'autant plus qu'à la fleur de l'âge il faisait déjà partie du magistrat de Bruges et qu'après avoir géré avec honneur les fonctions d'échevin et de trésorier, il fut élevé à la dignité de bourgmestre. Il n'y était pas promu encore quand il rendit à la ville et à l'Etat le service le plus important. A la mort de l'archiduc Albert et dans la désorganisation qui s'ensuivit, le prince d'Orange parut inopinément près de Bruges, dans l'espoir de surprendre la ville, mais De Wrée ne dormait pas; avec l'aide de son collègue Ronsart et d'autres amis dévoués, il ranima les esprits abattus et harangua le peuple avec tant d'énergie, qu'il parvint, en peu d'heures, à réunir des forces assez imposantes pour faire rebrousser chemin à Maurice de Nassau. L'étude de notre histoire occupa les vingt dernières années du vigilant magistrat. Après qu'il eut réuni à grands frais des manuscrits, des sceaux et médailles, matériaux nécessaires pour son travail, il porta l'enthousiasme au point d'établir dans sa propre maison une imprimerie et un atelier de gravure. Il mit alors la main à l'œuvre et publia d'abord les *Sigilla comitum Flandriæ*, le plus connu de ses ouvrages, et la *Genealogia comitum Flandriæ*, qui, tous deux, reçoivent l'honneur d'une traduction, mais qui, d'abord vendus au poids, sont aujourd'hui justement appréciés. Cette injustice ne découragea pas l'auteur : il continua ses recherches avec un nouveau zèle; malheureusement il s'éprit d'un système, avant d'avoir bien établi les faits, *L'ancienne Flandre*, disait-il, *était la première France*, maxime assurément trop absolue, vers laquelle il fait converger tous les événements, ce qui l'oblige à en resserrer quelques-uns dans une sorte de lit de Procuste. Ses ouvrages *Flandria ethnica* et *Flandria christiana*, qu'il ne considère que comme une introduction, *Libri prodromi duo*, forment néanmoins une mine inépuisable d'érudition, bien que les explications en soient souvent peu justifiées. Olivier

De Wrée mourut dans la vigueur de l'âge, avant d'avoir pu mener à fin sa gigantesque entreprise et, sans doute, par excès de travail.

Aug. Vander Meersch.

Bibliothèque belg., tom. II, pages 393 et suiv. — J. De Mersseman, dans la *Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occid.*, tom. II, pages 283 et suiv.

DE WULF (*Chrétien*), plus connu sous le nom latinisé de LUPUS, écrivain ecclésiastique, né à Ypres le 23 juillet 1612, mort le 10 juillet 1681. Après avoir terminé ses humanités dans sa ville natale, où il eut pour professeur de rhétorique le fameux hagiographe Godefroid Henschenius, il embrassa l'état religieux dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et fit sa profession en 1628, à peine âgé de quinze ans. Dès que ses études de théologie furent achevées, ses supérieurs l'envoyèrent enseigner la philosophie à Cologne. Il s'y acquit l'estime de plusieurs savants et particulièrement celle du cardinal Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII et qui remplissait alors les fonctions de nonce et légat à latere, dans le quartier du Rhin. Lorsqu'il fut parvenu au pontificat, celui-ci continua à honorer De Wulf des marques de sa bienveillance.

En 1640, De Wulf fut appelé à Louvain; il y professa avec succès la théologie, adoptant pour base de son enseignement la doctrine de saint Augustin, mais en la complétant en quelque sorte par l'étude des anciens monuments ecclésiastiques. On rapporte qu'il étudiait quinze heures par jour, qu'aucun livre n'échappait à sa dévorante activité et qu'il s'assimilait tout ce qu'il avait lu : c'est pourquoi on le surnommait la *Bibliothèque ambulante*. Il fut ensuite envoyé à Douai, où son savoir et son instruction brillèrent également du plus vif éclat.

Il cherchait à obtenir la dignité de docteur; l'internonce des Pays-Bas s'y opposa, les ennemis du P. Lupus l'ayant accusé de jansénisme. Bientôt l'interdit auquel on l'avait soumis fut levé par le pape, et la remise du bonnet de docteur eut lieu le 4 février 1653, aux acclamations de l'université de Louvain. Quand

il se rendit plus tard à Rome, il se justifia sans peine des accusations injustes lancées contre lui, et il y passa cinq années, s'occupant de travaux intellectuels qui provoquèrent l'admiration; le célèbre Holstenius déclara qu'il ne connaissait personne de plus instruit dans l'histoire ecclésiastique, et toute la cour romaine professait le respect le plus profond pour son instruction et son caractère. Le pape Alexandre VII, son ancien ami, voulant le retenir dans la ville éternelle, lui offrit la dignité de prélat domestique, avec le titre d'évêque de Tagaste, puis une chaire dans le collège de la Sapience, mais il refusa ces honneurs et ces fonctions, préférant, disait-il, l'étude et le repos à l'esclavage brillant des hautes dignités. Il refusa de même, quand Cosme III, grand-duc de Florence lui fit offrir avec instance une pension considérable pour l'attirer à sa cour. Il ne voulait pas renoncer à sa nationalité, ou du moins il tenait à ne consacrer qu'à sa patrie ses talents et son savoir.

A son retour à Louvain, on le nomma un des huit régents de la faculté de théologie, et ce fut pendant cette époque qu'il compléta ses études sur l'histoire ecclésiastique, les canons, les sentences de conciles, et qu'il publia plusieurs ouvrages d'un mérite transcendant, par lesquels il défendait l'infaillibilité du pape. Il fut successivement revêtu des premières charges de son ordre, mais il ne les accepta qu'à son corps défendant et se hâta d'y renoncer aussitôt qu'il le put; il ne consentit même à occuper la chaire de premier professeur de théologie, à Louvain, devenue vacante par la mort de Gérard van Werm, que par déférence pour le duc de Parme, gouverneur général des Pays-Bas. Il est à remarquer que c'était la première fois qu'une chaire de l'université était accordée à un docteur d'un ordre régulier.

En 1677, l'université de Louvain l'envoya en députation, avec d'autres théologiens, à Rome, afin de solliciter la condamnation de soixante-cinq propositions de morale relâchée; il obtint du pape Innocent XI un décret sur la pu-

reté de la doctrine de saint Augustin et la permission de l'enseigner publiquement. Le souverain pontife le gratifia en même temps de deux superbes médailles en or. Le P. Lupus mourut à Louvain à l'âge de soixante et dix ans, après avoir composé lui-même son épitaphe, dans laquelle il disait modestement qu'il était *dignus nomine reque Lupus.... indignus non re, solo nomine, doctor*. Les Augustins lui sont redevables d'avoir formé dans son école le cardinal Noris, et d'avoir enrichi considérablement leur bibliothèque.

Ses ouvrages lui acquirent un grand renom; un biographe prétend qu'il passait, avec justice, pour un des plus savants hommes du siècle, un autre avance qu'il n'avait pas son égal pour l'étendue de son savoir et l'ardeur de sa vertu. Tout en rendant hommage à ses connaissances étendues, on serait peut-être plus près de la vérité en disant que c'était un habile homme, mais rempli de préjugés et d'une extrême opiniâtreté. Voici les titres de ses œuvres principales: 1^o *Apologia pro anima ovi sensitiva*. Coloniae, 1639, in-4^o. — 3^o *Apologia altera adversus professores Marpurgenses*. Coloniae, 1641, in-4^o. Ce sont ses premiers essais, composés pendant qu'il professait la philosophie. — 3^o *Synodorum generalium et provincialium statuta et canones cum notis et historicis dissertationibus*. Les tomes 1 et 2 furent publiés à Louvain en 1665, et les tomes 3, 4 et 5 à Bruxelles, en 1673, de format in-4^o. Espèce d'introduction à l'histoire des canons des conciles, écrite dans un style incorrect et qui respire l'ultramontanisme le plus prononcé; Bossuet l'a réfuté dans la *Défense de la déclaration du clergé*. Le P. Lupus y donne des preuves de grande érudition. — 4^o *Quæstio quodlibetica de origine eremitarum, clericorum ac sanctimonialium ord. S. Augustini*. Duaci, 1651. — 5^o *Dissertatio dogmatica de germano ac avito sensu SS. PP. universæ Ecclesiæ ac præsertim Tridentinæ Synodi, circa christianam contritionem et attritionem*. Lovanii, 1666, in-4^o. Le sentiment de l'auteur est que la contrition de cette charité parfaite qui fait aimer Dieu sur

toutes choses suffit pour justifier l'homme sans l'absolution du prêtre. — 6^o *Tertulliani Liber de Præscriptionibus contra hæreticos, cum scholiis et notis*. Bruxelles, 1675, in-4^o. Écrit avec une certaine élégance. — 7^o *Divinum ac immobile S. Petri apostolorum principis circa omnium sub cælo fidelium ad Romanam ejus cathedram Appellationes, adversus profanas hodie vocum novitates, assertum privilegium*. Moguntiae, 1681, in-4^o. Les novateurs qui ont excité la bile du P. Lupus sont Marca, l'abbé Boileau et le docteur Gerbais. Le droit d'en appeler au pape est démontré par la nature de sa primauté. — 8^o *Epistolæ variorum patrum ad Ephesium concilium*. Item, *Commonitorium Cælestini papæ, tituli decretorum Hilarii papæ, Neapolitanum concilium, Epistolæ Analecti Anti-Papæ*. Lovanii, 1682, in-4^o. La vie du P. Lupus, par le P. Joseph Sabatini, religieux de son ordre, se trouve à la tête du volume des notes. Ses ouvrages posthumes furent publiés à Bruxelles en 1690, in-4^o, par les soins du P. Guillaume Wynants, religieux augustin; Foppens en fait connaître les divers titres et l'on y voit, outre les pièces inédites, quelques dissertations importantes, imprimées du vivant de l'auteur.

Tous les ouvrages du P. Chrétien De Wulf ont été réunis dans une édition faite à Venise en 1724 et seqq. en 12 tomes ou 6 volumes in-folio, précédée de la vie de l'auteur, par les soins du P. Thomas Philippini, de Ravenne, qui y ajouta quelques traités inédits, conservés dans la bibliothèque des Augustins, à Louvain. Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 170. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VII, p. 204. — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Ossinger, *Bibliotheca augustiniانا*, p. 524. — Michaud, *Biographie universelle*. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. 1, p. 297.

DE WULF (*Jacques-Philippe*), juriconsulte gantois, vivait au XVIII^e siècle; nous ignorons la date exacte de sa naissance comme celle de sa mort. Il passa ses licences le 18 décembre 1756 et pratiqua comme avocat du barreau de Gand

jusqu'au mois de février 1767, époque à laquelle il fut nommé pensionnaire de la ville d'Ostende. En 1766, pendant qu'il était encore avocat à Gand, il publia la table générale des placards, règlements, instructions et arrêtés renfermés dans les neuf in-folio intitulés *Recueil des placards de Flandre de 1152 à 1763*. (*Placaetboek*, etc.) Son ouvrage en un volume est intitulé : *Generalen index ofte substantieel kortbondig begryp der materien begrepen in de vyf Placaetboeken van Vlaenderen* (Gand, 1766, 1 vol., 690 p.). Dans ce travail, De Wulf résume fort bien les nombreuses lois de Flandre, qui étaient la plupart du temps celles de toutes les provinces. Par cette analyse, où l'auteur a suivi l'ordre alphabétique, et à laquelle il a joint un index chronologique, nous pouvons nous former promptement une idée exacte de notre ancien droit édictal. Aucun index de cette immense collection, surtout ce qui a été fait pour telle ou telle branche de la législation, n'est aussi complet, aussi érudit que celui de l'avocat gantois.

Émile Varenbergh.

Britz, *Mémoire couronné*.

DEYNUM (*J.-B. van*), peintre en miniature et à la gouache, né en 1620 à Anvers, décédé le 14 octobre 1669. Étant issu d'une famille pourvue d'une belle aisance, il put librement suivre ses goûts et n'eut pas à lutter contre les entraves qui retardèrent l'écllosion de tant d'autres artistes. Il fut, en outre, bien inspiré par ses prédilections pour le genre spécial qu'il adopta, car il parvint à donner à ses miniatures et à ses gouaches les qualités élevées qui semblent être l'apanage exclusif de la peinture à l'huile. On vante le coloris vrai et harmonieux de ses portraits et on loue, non moins vivement, les qualités attrayantes dont il a fait preuve en traitant le paysage ou les sujets historiques. Ses œuvres furent promptement recherchées par l'aristocratie, en Autriche et en Espagne, et elles ne se retrouvent plus que dans les palais et les demeures seigneuriales de ces deux contrées : son pays natal n'en a guère conservé.

F. Stappaerts.

DEYSTER (*Louis DE*), peintre d'histoire et graveur à l'eau-forte, né à Bruges en 1656, mort en 1711.

Il faut ranger cet artiste parmi les plus habiles de l'école flamande, bien qu'il soit loin d'avoir obtenu la renommée qu'il méritait; ce déni de justice de la postérité n'est peut-être imputable qu'à une seule cause : le coloris et le dessin de De Dyster rappellent parfois si bien les œuvres de Van Dyck qu'on a été amené, fort injustement, à le placer, derrière ce maître, dans le vil troupeau des imitateurs. L'énergique individualité de De Dyster se révèle pourtant dans maintes de ses œuvres; elle apparaît particulièrement dans ses esquisses, où brille l'alliance de qualités réputées inconciliables : la largeur et la précision de la touche, une fougue passionnée et une très-sage entente de la composition. Notre artiste n'était ni moins pittoresque, ni moins digne d'éloge quand il tenait le burin, au lieu de manier le pinceau. Dans l'un comme dans l'autre cas, tout paraissait improvisé avec abandon, et tout, cependant, était le résultat d'un travail patient, réfléchi et ardu. Il ne peignait qu'après avoir essayé de chaque sujet plusieurs esquisses, et lorsque les moindres traits de sa composition étaient correctement tracés sur la toile.

Elève de Jean Maes, il quitta son maître pour se rendre en Italie avec un de ses amis et de ses condisciples, Jean Van den Eeckhout, dont il épousa, plus tard, la sœur. Il séjourna pendant six ans à Rome et à Venise, non moins absorbé par l'étude enthousiaste des célèbres maîtres italiens que par ses propres travaux. Convaincu par d'illustres exemples que l'art doit s'attacher à l'expression de grandes et nobles pensées, il s'inspira surtout des scènes de la Bible : *Judith*, — *Job*, — *la Résurrection du Christ*, — *l'Apparition aux trois Marie*, — *la Mort de la sainte Vierge*, sont comptées au nombre de ses principales œuvres.

Ses belles et rares estampes manifestent le même esprit, le même sentiment. On cite parmi celles-ci comme les plus

dignes d'appeler l'attention : *la Fuite d'Agar*, dont la planche burinée est conservée à Vienne; — *la Sainte Madeleine*; — *le Sacrifice de Noé*, planche très-rare, indiquée par Weigel comme valant trente thalers (plus de cent francs!). — *Une Vierge dans une attitude méditative*, planche de format petit in-4^o. Deux auteurs, Bartsch et Le Blanc, donnent *in extenso* l'énumération des autres planches attribuées à notre peintre; le premier en mentionne sept, et le second quatorze.

De Dyster semblait appelé à jouir d'une grande fortune; ses talents lui permettaient d'y prétendre; mais la versatilité de son caractère et son imagination vagabonde l'empêchèrent d'y parvenir. S'occupant de musique, de mécanique, de gravure, fabriquant, tour à tour, des orgues, des pendules, des violons, des tableaux et des estampes, il gaspilla son temps et ses forces dans les directions les plus divergentes, et il en résulta fatalement qu'il mourut fatigué, déçu dans ses espérances et appauvri, à l'âge de quarante-neuf ans.

F. Stappaerts.

Bouillet, *Dict. général d'histoire*. — Gault de Saint-Germain, *Guide des amateurs de tableaux*. — Kramm, *Levens der Schilders*.

DEYSTER (*Anne DE*), artiste peintre, née à Bruges vers 1617, morte le 14 décembre 1747. Elève et fille de Louis De Dyster, elle traita, comme lui, des sujets historiques et s'assimila, en outre, si complètement sa manière de peindre, qu'on a maintes fois confondu leurs œuvres et qu'elle a pu faire passer ses copies pour des originaux. Elle possédait, indépendamment de ce talent, des connaissances littéraires assez étendues; un livre inspiré par la piété filiale, la biographie détaillée de son père, en a fourni la preuve évidente.

F. Stappaerts.

Siret, *Dict. des peintres*. — Immerzeel, *Levens der Schilders*, etc.

D'HANENS (*Alb.-Ignace*), poète, né au pays de Waes. XVII^e-XVIII^e siècle. Voir HANINS (*Alb.-Ignace D'*).

D'HEUR (*Corn.-Jos.*), peintre, né à Anvers. XVIII^e siècle. Voir HEUR (*Corn.-Jos. D'*).

D'HOLLANDER (*Englebert*), jésuite, poète latin, né à Gand en 1584, mort à Ingoldstadt en Bavière, le 30 août 1626. Après les années de noviciat, auquel il avait été admis en 1605, il enseigna la rhétorique dans sa ville natale; plus tard, il donna des missions en Hollande. D'Hollander a laissé plusieurs écrits en prose et en vers : on cite des *dramas*, la *Vie de l'empereur Henri et de l'impératrice Cunégonde*. La mort, qui l'enleva prématurément à l'âge de quarante-deux ans, interrompit son ouvrage *De antiquitatibus Gordunis* (?).

J. Roulez.

Aug. et Alois De Backer, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI^e sér., p. 222.

D'HOLLANDER (*Jean*), historien, généalogiste, né à Gand en 1592 et mort le 14 juillet 1647, fut chanoine de Sainte-Waudru, à Mons, et protonotaire apostolique. Il fit une étude particulière de l'histoire du pays, s'attachant surtout à la partie généalogique dans laquelle il était très-versé. Il rassembla un grand nombre de documents concernant la noblesse de Flandre, la généalogie des principales familles et la biographie des hommes remarquables que ce comté a produits : travail très-étendu, dans lequel il avait utilisé les matériaux réunis par Denis de Harduyn. En 1624, il se proposait déjà de mettre au jour une partie de ses recherches sous le titre de : 1^o *De Nobilitate Flandricæ*, comprenant la généalogie de cent des plus illustres familles de Flandre. — Comme introduction à son œuvre, il publia plus tard : 2^o *De Nobilitate liber prodromus ex Schædis Dionysii Harduini collectus*. Antverpiæ, 1641, pet. in-4^o. — 3^o *Mémoire de Jean D'Hollander, chanoine de Sainte-Waudru, sur la révolte des Gantois en 1539, contre Charles V, empereur des Romains et monarque des Espagnols, leur légitime seigneur*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois, en 1743, par Hoyneq van Papendrecht, dans ses *Analecta belgica*, t. III, part. II, p. 233, avec une préface de quinze pages, expliquant certains usages qu'il faut connaître pour l'intelligence de ces mémoires; il parut séparément à La Haye, en 1747, en un vol in-4^o. On prétend que ce travail

n'est pas dû à D'Hollander : il aurait, dit-on, été rédigé dans la chancellerie du gouvernement pour l'information de Charles-Quint lui-même, au moment où ce monarque allait traverser la France sur la fin de l'année 1539. Paquot l'attribue à Denis de Harduyn et Jean D'Hollander n'en serait que le traducteur. Mais si cela était, d'où vient qu'à l'article Harduyn, Paquot ne mentionne pas l'ouvrage parmi ceux de cet auteur? — 4^o *Recueil de Joan D'Hollander, Gantois, protono. apostolicq et chanoine de Sainte Wauldrud, à Mons, touchant les baillifs du Vieux-Bourg en la ville de Gand, avec l'origine dudict office*; le manuscrit de ce recueil est conservé aux archives de l'Etat à Gand, et il en reste une copie à la bibliothèque de l'université de la même ville. Il vient d'être publié par les soins de M. le comte de Limbourg-Stirum (*Messenger des sciences historiques*, 1874); on y trouve la nomenclature des baillis jusqu'au XVII^e siècle, avec quelques notions sur leurs fonctions. L'éditeur en a complété la liste jusqu'à l'époque de l'invasion française. Le manuscrit en question a été connu de Ph. de l'Espinoy et de Sanderus, qui s'en sont servis pour la liste des baillis qu'ils ont publiée. — D'Hollander a encore écrit : 5^o *Compendium præcipuaque facta abbatum Sancti Bavonis*. Sanderus a vu cet ouvrage parmi les papiers du chanoine de Sainte-Waudru, qui s'apprêtait à mettre au jour : 6^o *De Vitis Præsidum sanctioris concilii in Belgio*, ainsi que 7^o *De Vitis Præsidum concilii provincialis in Flandria* et plusieurs autres œuvres, restées inédites.

Aug. Vander Meersch.

Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 68. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Valère André. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 661. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XI, p. 384. — *Messenger des arts*, 1838, p. 349.

D'HOLLANDER (*Jean - Baptiste*), compositeur, né à Gand le 24 décembre 1785, mort dans la même ville au mois de janvier 1839. Il apprit la musique sous la direction de son père, et devint maître de chant, d'abord à l'église Saint-Jacques, et ensuite à l'église de Saint-Sauveur, où il remplaça son père. Il fut

un des fondateurs de la société d'Harmonie de Sainte-Cécile, à Gand et en dirigea l'orchestre. De bonne heure D'Hollander s'appliqua à la composition musicale; on lui doit un grand nombre de romances, duos, trios, d'un mérite incontestable. Ses meilleures œuvres sont une messe faite à l'occasion du placement, dans l'église de Saint-Sauveur en 1830, d'un tableau de M. Van Hanselaer, et le motet *Quis sicut Dominus*, écrit en 1836. En 1819, il obtint la mention la plus flatteuse au concours musical proposé par l'Institut des Pays-Bas; en 1828, au concours d'Anvers, il remporta le second prix. D'Hollander fut enlevé à la fleur de l'âge par un mal incurable, un cancer à la langue.

Émile Varenbergh.

Messenger des sciences, etc., 1840.

D'HONDT D'ARCY (*Jacques-Emmanuel*), agronome, né à Sleydinge (Flandre orientale), le 30 septembre 1771 et mort à Gand le 24 juillet 1818. Il visita l'Angleterre afin d'y comparer les divers systèmes de culture, et se mit en relations suivies avec les plus savants agronomes de l'époque, entre autres, avec sir John Sinclair, noble écossais, qui fut son ami. On lui doit : 1^o *Observations sur les différentes routines de rouir le lin, telles qu'elles sont usitées jusqu'aujourd'hui et sur les inconvénients qui en résultent*. Gand, 1813, in-8^o. Ce mémoire fut l'objet de rapports très-flatteurs de la part de plusieurs hommes spéciaux. — 2^o *De Ackerman's boek ofte bemerkingen op den landbouw van Groot-Brittanien, in vergelyking gesteld aen den genen der Nederlanden*. Gent, Bogaert-De Clercq, 1817, pet. in-8^o. Il en existe une seconde édition, sans date, publiée chez le même imprimeur. Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

D'HOOGHE (*Antoine*), peintre miniaturiste, né à Bruges en 1630, mort à la fleur de l'âge le 4 août 1662. Fils de l'un des échevins de sa ville natale, il put suivre sa vocation sans avoir à surmonter les obstacles que rencontrent beaucoup de jeunes artistes, au début de leur carrière. Il eut, en outre, la

bonne fortune de naître à une époque favorable aux beaux-arts : la glorieuse école flamande du XVII^e siècle rayonnait encore d'un vif éclat, et notre peintre, tout en employant des procédés d'exécution dissemblables de ceux adoptés par la plupart des maîtres contemporains, parvint à s'assimiler leurs principales qualités. Son coloris chaud, harmonieux et puissant, atteignait à un tel effet, que Jacques van Oost s'écria, certain jour, devant une de ses productions : « On croirait voir une œuvre de Rubens ! »

D'Hooghe obtint un suffrage non moins enviable et plus utile, celui de David Teniers qui, l'ayant complimenté sur son habileté après l'examen de deux de ses miniatures, s'intéressa vivement à ses succès et lui fournit l'occasion de se faire connaître favorablement de l'archiduc Léopold. Charmé, à son tour, par l'aspect agréable de ces œuvres d'art, le prince voulut mettre le talent du jeune artiste plus en relief par l'octroi d'un titre officiel et il le fit nommer conseiller pensionnaire de la ville de Bruges. D'Hooghe ne put, malheureusement, jouir que fort peu de temps de cette distinction : il fut enlevé à l'âge de trente-deux ans, alors qu'il allait obtenir toutes les faveurs méritées par son talent et son caractère.

Un de ses frères, BALTHAZAR D'HOOGHE, quoique devenu moine, continua aussi à cultiver la peinture; mais en adoptant, sans doute, d'autres procédés et un autre genre de peinture que notre miniaturiste : la tradition rapporte qu'il avait orné la célèbre abbaye des Dunes, près de Bruges, de plusieurs grands tableaux religieux, non dépourvus de mérite.

F. Stappaerts.

Biogr. de la Flandre occidentale.

D'HOOGHE (*Henri-Bernard*, en religion *Benôit*), écrivain ecclésiastique, né à Gand le 21 août 1740, y décédé le 17 mars 1803. Le 18 octobre 1758, il prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il fut envoyé à la maison d'études que son ordre avait à Louvain et reçut

le grade de licencié en théologie. Il devint ensuite premier régent de ce même établissement, et enseigna plus tard la théologie au couvent de Gand. En récompense des services rendus dans l'enseignement de cette science, il fut nommé par le général maître ou docteur en théologie de son ordre. A la suppression des ordres religieux vers la fin du XVIII^e siècle, il refusa courageusement de prêter le serment de haine à la royauté et fut expulsé de son couvent avec tous ses confrères. Pour se soustraire aux poursuites du gouvernement républicain, il dut se cacher chez des amis; mais il ne cessa d'administrer secrètement les sacrements et d'enseigner la théologie à de jeunes religieux. Après le concordat, il fut nommé curé du Grand-Béguinage le 29 décembre 1802, mais ne remplit ces fonctions que pendant deux mois environ, car il mourut au mois de mars suivant. D'Hooghe a composé les ouvrages suivants : 1. *Verhandeling van den Jubilé van het H. Jaer*. Gent (1776); vol. in-18, réimprimé en 1825. — 2. *Uytlegginge en zede-puncten op den derden Regel van den H. vader Dominicus*. Gent (1790); vol. in-18. — 3. *Geestelyken Rooselaere ofte oeffeninge der voornaemste deugden op de vyftien Mysterien van onze verlossinge*. Gent, 1799; vol. in-18. Cet opuscule a eu plusieurs éditions; nous citons la quatrième.

E.-H.-J. Reusens.

Moelaert, *Het groot Begynhof van Gent*, p. 143.

D'HOOPE (J.-D.), jurisconsulte du XVIII^e siècle, fut d'abord conseiller pensionnaire d'Alost et ensuite conseiller pensionnaire des Etats de Flandre. En 1774, il présenta à l'Académie des sciences de Bruxelles un mémoire en flamand sur cette question : *Quel est le droit écrit dont on fit usage dans les provinces néerlandaises depuis le VII^e jusqu'au XIII^e siècle, et quel était le mode de procédure à cette époque?* Cet ouvrage obtint une mention honorable en 1776 et fut imprimé l'année suivante dans le *Recueil des mémoires couronnés*. L'auteur traite d'abord des lois romaines qui régissent le pays, parce que les Romains envahirent nos contrées avant l'ère chrétienne;

puis il parle de la loi salique et des Capitulaires, pour arriver ensuite aux constitutions des papes et des conciles; enfin il traite plus au long du droit coutumier, du droit féodal et du droit civil; ses principaux chapitres sont consacrés à la procédure du moyen âge, les vierscharen, le jugement de Dieu, les épreuves judiciaires, etc.

Le 9 juin 1778, D'Hoop prononça un discours à l'occasion de la distribution biennale des prix à l'Académie de peinture de Gand, et présenta, deux ans après, un nouveau mémoire à l'Académie de Bruxelles : *Notices et inventaires des manuscrits relatifs à l'histoire de Belgique qui existent ou ont existé dans les différents dépôts publics ou particuliers soit dans le pays, soit à l'étranger*. Ce mémoire fut couronné en 1781, mais n'a jamais été imprimé; l'Académie en ayant rendu le manuscrit à l'auteur pour qu'il le complétât, il fut détruit lors du pillage et de l'incendie de la maison de D'Hoop au mois de novembre 1789 : la bibliothèque royale de Bruxelles en possède toutefois une copie portant le n^o 17791. Dans le volume des mémoires de l'année 1778 on trouve également : *Extrait d'un mémoire de M. D'Hoop, avocat du conseil de Flandre, sur les principales expéditions et émigrations des Belges*.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent*. — Catal. des MS. de la Bibl. royale de Bruxelles.

D'HULSTER (Léon), poète et professeur, né à Thielt en 1784 et mort à Gand en 1843. Après avoir achevé ses humanités, il entra au séminaire de Gand, pour y faire son cours de théologie; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas appelé à l'état ecclésiastique et entra dans la carrière de l'enseignement public, d'abord au pensionnat de Melle, que dirigeait alors M. Adrien Deschamps et ensuite au collège de Termonde et à l'athénée de Gand. Il continua avec succès, dans cette dernière école, les leçons de syntaxe latine et de littérature flamande, jusqu'à ce qu'il obtint son éméritat en 1830. Il avait pris une part active aux travaux de la

société flamande *Regat prudentia vires*, patronnée par le gouvernement du roi Guillaume. Il fit de même partie de la commission instituée pour présenter les moyens d'obtenir l'uniformité dans l'orthographe flamande, et publia, à cette occasion, un opuscule concis et substantiel. Feu P. van Duyse, qui éditait les œuvres de D'Hulster sous le titre de *D'Hulster's lettervruchten*, semble le comparer à Sidronius Hosschius, ce qui, vu la différence des genres, paraît manquer de justesse. Aug. Vander Meersch.

Van Duyse, *D'Hulster's lettervruchten*, préface. — Piron, *Algemeene levensbeschryving van mannen en vrouwen van België*.

D'HUYGELAERE (*Augustin*), bon poète flamand, né à Deynze en 1774, mort à Audenarde le 9 décembre 1849. En 1812, il présenta au concours de la société de rhétorique les *Fontainistes*, à Gand, une pièce de vers intitulée : *de Slag van Friedland*; son poème populaire sur *Arnould sire de Pamele* a été publié dans le *Belgisch Museum*. Il chanta ensuite les exploits du capitaine gantois Guillaume Wenemaer, qui succomba au pont de Rekelinge et dont il prétendait descendre. Ses enfants, deux fils et une fille, héritèrent de ses goûts poétiques et publièrent diverses poésies.

• Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

D'HUYVETTER (*Jean - Augustin*), architecte, né à Gand le 17 juillet 1750, décédé dans la même ville le 10 février 1829. Il était fils d'un menuisier qui, ambitionnant pour son rejeton une meilleure destinée que celle qui lui était échue, lui fit donner une solide éducation et le vit graduellement passer du rang d'artisan à celui d'artiste. Dès 1772 l'apprenti menuisier obtint un second prix d'architecture à l'Académie impériale de Gand, alors récemment organisée; et deux ans plus tard, il fut proclamé le premier de son cours. Il ne crut cependant point, après ces succès scolaires, avoir pénétré dans tous les secrets de son art; mais, plus judicieux que la plupart des jeunes lauréats, on le vit redoubler d'ardeur et de zèle. Tant de ténacité et de jugement amenèrent pres-

que aussitôt leur récompense : le disciple, à peine sorti des classes, dut y rentrer, mais il y rentra comme professeur d'architecture, et remplaça, en cette qualité, au mois d'octobre 1774, Adrien Van der Cappel. Ces fonctions lui permirent de rendre de longs et éminents services; il forma d'innombrables élèves pendant quarante ans de professorat; et, au milieu de cette foule de disciples, ses concitoyens se plaisent à citer particulièrement les architectes gantois : Pisson, De Broe, Reyniers, Colyn et J. Aelbroeck.

D'Huyvetter parcourut une longue et laborieuse carrière; il décéda à peu près octogénaire, après avoir laissé, dans sa ville natale, maint témoignage de son talent. Parmi les œuvres qui lui sont dues, on remarque, surtout, la construction de l'hôtel du Paradis, l'habitation du sculpteur Van Poucke. Il donna aussi les dessins de la chaire à prêcher de la chapelle Sainte-Anne, de l'autel de l'église Saint-Pierre et du tabernacle de la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Michel, sculpté en 1791 par Joseph-François Engels.

F. Stappaerts.

Immerzeel, *Levens der Schilders*.

D'HUYVETTER (*Jean*), amateur d'objets d'art et d'antiquités, naquit à Gand le 27 septembre 1770 et y mourut le 11 novembre 1833. Il fit son cours d'humanités au collège des PP. Augustins de sa ville natale, puis se rendit à Louvain pour y étudier le droit; mais il n'acheva pas ses études, les troubles qui agitèrent l'université sous le règne de Joseph II l'ayant obligé de rentrer dans sa famille. Plus tard, il obtint une place d'avoué et exerça cette profession jusqu'à la fin de ses jours. D'Huyvetter ne resta étranger à aucune des institutions artistiques créées ou existantes de son temps dans l'ancienne capitale des Flandres. Lors de la fondation de la *Société des beaux-arts et de littérature*, en l'année 1808, il en fut un des premiers membres et remplit les fonctions de secrétaire pendant trois ans environ. En 1822, il devint membre de la direction de l'Académie royale de peinture,

sculpture et architecture et, en 1823, vice-président de la commission pour l'encouragement des beaux-arts. Enfin cinq ans après, il fut appelé à faire partie de la commission pour la conservation des monuments historiques et des objets d'art. L'Académie d'Amsterdam, voulant reconnaître son amour de l'art et son dévouement aux artistes, l'admit en 1826 au nombre de ses membres. Parmi les nombreuses collections de tableaux et d'autres objets d'art que la ville de Gand possédait dans la première moitié de ce siècle, celle de D'Huyvetter tenait une place distinguée. Elle se composait de poteries en grès néerlandais, vulgairement dit flamand, des *xv^e*, *xvii^e* et *xviii^e* siècles, de faïence émaillée et à relief de Bernard Palissy, de verrerie ancienne de Venise, d'émaux, de vitraux peints, d'un certain nombre de tableaux anciens de diverses écoles, de sculptures et de ciselures en diverses matières, etc. Mais les suites les plus nombreuses, les plus remarquables, étaient celles des poteries néerlandaises et des verres de Venise. Il avait fallu au possesseur de ces collections plus de vingt-cinq années de recherches persévérantes, même dans les circonstances les plus favorables, pour parvenir à les rassembler. Il fut récompensé de ses peines par la notoriété européenne dont a joui son nom. Deux souverains du pays, le roi Guillaume Ier et le roi Léopold Ier honorèrent le cabinet D'Huyvetter de leur visite; il reçut aussi celle du duc régnant de Saxe-Weimar, du duc Auguste de Leuchtenberg et de sa sœur la princesse Amélie de Beauharnais. Parmi les nombreux touristes qui furent également admis à le visiter, il s'est trouvé de véritables connaisseurs: il suffit de citer Passavant, Waagen, Brongniart, Labarte, qui en ont parlé avec éloge dans leurs écrits. Après la mort de Jean d'Huyvetter, ses collections ont été conservées et même augmentées pendant dix-huit ans par ses enfants; c'est seulement au mois d'octobre 1851, qu'elles furent mises en vente publique. De nombreuses et importantes acquisitions furent faites

pour le musée d'armures et d'antiquités de Bruxelles, et pour le musée de Cluny à Paris. Beaucoup d'objets de valeur passèrent en Angleterre.

Dans les dernières années de sa vie Jean d'Huyvetter publia une partie de son cabinet dans un ouvrage intitulé : *Zeldzamheden verzameld en uitgegeven door Joan. d'Huyvetter, in het koper gesneden dor Ch. Onghena*. Gent, P.-J. De Goesin Verhaeghe, 1829, in-4° et in-fol. de 22 planches et de 4 pages de texte. Ce texte contient seulement quelques notions générales, mais non la description et l'explication des objets gravés.

J. Roulez.

Notice sur le cabinet d'antiquités nationales de feu M. Jean d'Huyvetter, par A. Voisin dans le *Messenger des sciences et des arts de la Belgique*, tom. III, p. 189, 1833. — *Description des antiq. et objets d'art qui composent le cabinet d'Huyvetter*, par B.-K. Verhelst, Gand, 1851.

DIAMAER (*Henri-François*), ou **DIAMAR**, graveur en taille douce, florissait dès la fin du *xvii^e* siècle à Anvers, selon Chrét. Kramm; à Bruxelles, d'après Ch. Le Blanc et les auteurs sur lesquels il s'appuie. Il grava de nombreuses planches pour des livres édités à cette époque en Belgique et en Hollande. On cite parmi les principales productions de son burin : le portrait de *Pierre Carpentier*, gouverneur général des Indes néerlandaises, mort en 1659, d'après le dessin de Mathieu Balen, de Dordrecht; — le portrait de *Corneille De Bie*, de Lierre, l'écrivain poète du *Gulden cabinet der edele vry schilder-const*, à l'âge de quatre-vingt-un ans, d'après un dessin du sculpteur anversois J.-C. Coek. Cette planche, à souscription flamande et portant le millésime 1708, fut insérée dans le *Spiegel der verdraeijde werelt*, du même auteur, publié à Anvers, à cette date. Le patricien lierrois fut peint encore par deux artistes célèbres : Erasme Quellin et Gonzales Coques : l'œuvre de ce dernier artiste appartenant jadis à la collection Schamp d'Aveschoot, à Gand; elle est passée en 1857 dans la galerie Surmond, à Aix-la-Chapelle. — En tête de la deuxième édition des *Opera diplomatica et historica Auberti Mirai*, imprimée à Louvain, 1723, en

format in-folio, est placé un beau portrait d'*Aubert Lemire*, le savant doyen de la cathédrale d'Anvers, gravé par *H.-F. Diamaer*, d'après *Ant. van Dyck*. Peint dans un ovale; il est en costume professoral; au-dessous: *AUBERTUS MIRÆUS*, ses armoiries et la devise *Pictura prospice*, puis, ce quatrain:

Pontificum regumque dedit pia dona Miræus;
 Editus ut decuit non tamen ante fuit.
 Belgica læta tuum nunc bis mirare Miræum;
 Ingenium in libris, vultus in ære redit.

Diamaer exécuta aussi une bonne copie, in-folio, du portrait d'*Henri Zoësius*, professeur de jurisprudence à l'université de Louvain, à l'âge de cinquante-six ans, gravé en 1627 par *P. Clouwet*, d'après *Abraham van Diepenbeek*. Les portraits susmentionnés sont signés *H.-Fr. Diamaer*; c'est donc à tort que *Charles Le Blanc*, qui lui attribue une suite de gravures bibliques, lui donne, selon *Heineken*, *Bryan* et *Nagler*, les initiales prénominales *A.-F.*

Edm. De Busscher.

Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. et vl. Schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*, 1864. — *Charles Le Blanc, Manuel de l'amateur d'estampes.*

DICKELE (*Gilles ou Egide VAN*), sculpteur-statuaire en bois, aux *xv^e-xvi^e* siècles, à Gand. Il avait acquis dans cette ville la franche maîtrise, non-seulement dans la gilde artistique, mais aussi dans la corporation des menuisiers-écrivains (*scrijverckers*), afin de pouvoir exécuter les doubles travaux qu'exigeaient la confection et le placement des stalles ornementées, des jubés et des portails d'églises, avec leurs symboles et figurines, chaque métier ayant un droit exclusif aux besognes spéciales afférentes à la profession. Jouissant des privilèges de la bourgeoisie, il était, en 1489, juge conciliateur dans l'une des sept paroisses de la ville de Gand (Saint-Jacques). En 1481, *Gilles van Dickele* construisit un jubé dans la chapelle de Notre-Dame, à *Edelaere lez-Audenarde*, et, en 1487, un portail à l'intérieur de l'église des *Frères prêcheurs*, à Gand.

D'après un document conservé au dépôt des archives provinciales, à Gand, il entreprit, en avril 1506, de confec-

tionner, pour le chœur de l'église conventuelle de l'abbaye de Sainte-Claire, à *Gendbrugge*, cinquante-deux stalles en bois de chêne, surmontées de baldaquins, ornées de statuettes de saints et de saintes, décorées d'animaux emblématiques et d'autres représentations de fantaisie. Il plaça, à l'entrée du chœur, un jubé qui portait, d'après le dessin de l'artiste: de face, quinze figures saintes, et, aux ailes, des statuettes de prophètes, à l'instar du jubé de l'oratoire des *PP. Augustins*, à Gand, probablement dû au ciseau du même maître. Au-dessus de celui des *Clarisses* fut mis le *Christ en croix* de l'ancienne clôture, avec la *Vierge-Mère* et *Saint Jean*. L'œuvre fut terminée en moins d'une année, au prix stipulé dans la convention *chirographe*, signée par l'abbesse et le sculpteur: soixante livres de gros de Flandre (750 liv. parisis), environ neuf mille francs, valeur monétaire actuelle. Durant les troubles religieux du *xv^e* siècle, le monastère des *Clarisses* et le couvent des *Augustins* furent saccagés; les statuettes des stalles et des jubés de *Gilles van Dickele* n'échappèrent point à la destruction.

Le livre matricule des admissions à la maîtrise et de l'élection des doyens et jurés dans la corporation artistique gantoise mentionne de nombreux artistes de ce nom, peintres ou sculpteurs. Un de ces derniers fut, au *xv^e* siècle, le sculpteur en bois *JEAN VAN DICKELE*, qui, en 1513, obtint la maîtrise sous le peintre doyen *Jean Van der Brugghen*; élu juré en 1514, il devint doyen du métier en 1520. Dans l'église paroissiale de Notre-Dame, sur le *Mont Blandin*, lez-Gand, il plaça des clôtures ornementées; dans la collégiale de *Saint-Jean* (plus tard *Saint-Bavon*), il décora les anciennes orgues de belles boiseries sculptées.

Edm. De Busscher.

Archives provinciales et communales à Gand, MSS. contemporains.

DICKEYMAN (*Jehan*), trouvère flamand du *xiii^e* siècle, s'il faut en croire *Robert (Tables inédites, I, 169)*; mais *De Reiffenberg (Introduction à Philippe Mouskès, I, p. 200)* est d'avis qu'on doit

le placer parmi les écrivains de la première moitié du xve siècle. Il est même probable que son vrai nom était Ackerman (en latin *Agricola*). Il chercha à populariser en vers français les *Distiques de Caton*, si souvent traduits en flamand :

Chaton fu preu chevalier et saige homme :
Maint bon conseil, en la cité de Romme
Donna jadis pour la chose publique ;
Un livre fit vaillant et autentique.

Il dédia son œuvre aux enfants de Philippe de Montmorency, seigneur de Nevele, qui étaient ses élèves. J. Stecher.

A. Diniaux, *Trouvères de Flandre*, p. 272. — C. Serrure, *Letterk. Geschied. v. Vlaenderen*.

DIDACE DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles le 30 septembre 1681, mort le 25 novembre 1763. Voir DE BECKERS (*Jean*).

DIEDERIC VAN ASSENEDE, poète flamand du XIII^e siècle. Les recherches modernes ont établi son identité avec le clerc de ce nom, préposé à la recette des rentes des comtes de Flandre appelés *Briefs d'Assenede* et perçues dans les limites de ce territoire, un des *Quatre Métiers* situés entre Anvers, Bruges et Gand. Né vers 1220, Diederick van Assenede mourut peu après 1290. Il est l'auteur d'un charmant poème de près de quatre mille vers, *Floris en Blancefloer*, l'un des derniers romans de chevalerie, qu'il traduisit librement de l'original français, beaucoup plus long, attribué à Robert d'Orléans. Son poème, d'une étendue et d'une facture à peu près égales à celles du *Reinaert de Vos*, composé dans le même siècle, nous révèle, comme ce dernier, son nom dans le prologue ; il l'indique à l'occasion de la difficulté qu'il dit éprouver d'allier dans sa traduction la rime à la raison :

*Men moet corten ende lingen
Die tale, sal men se te rime bringhen,
Ende te redenen die aventure.
Het's worden harde te sure
VAN ASSENEDE DIEDERIKE,
Dien seldys danken ghemeenlike
Hat hyt uten walsche heeft ghedicht
Ende verstandelike in dietsche bericht
Den ghenen diet walsc niet en connen.*

Quant au sujet, c'est le tableau de l'amour de deux enfants de la race royale des Maures d'Espagne, séparés, dès leur berceau, par des destins con-

traires, mais réunis, après diverses aventures, dans le séral du Soudan de Babylone, où le jeune amant parvient à pénétrer et à sauver sa fiancée en attendrissant le cœur farouche de l'*Amiral*, sévère gardien du harem. De leur heureux mariage naquit Berthe, la mère de Charlemagne.

Le poème flamand, une des dernières productions du cycle carolingien, est le seul qu'on connaisse de notre poète, et doit remonter à la première moitié du XIII^e siècle, puisqu'il est cité par Jacques van Maerlant, dans son *Alexandre*, écrit vers 1250. C'est évidemment une œuvre de jeunesse, et Diederick van Assenede, qu'il ait ou non abandonné la carrière des lettres, aura sans doute suivi, dans son âge mûr, les conseils du père de la poésie flamande, qui condamnait les excès de l'imagination et de la légèreté française, et recommandait le sérieux et la vérité dans la poésie comme dans la pratique de la vie. Esprit judicieux, Diederick van Assenede avait déjà, dans sa traduction, abrégé les longueurs inutiles, supprimé les hors-d'œuvre, banni le merveilleux que n'aurait point accepté l'esprit positif de ses compatriotes.

Le rénovateur des lettres flamandes, J.-F. Willems, remarqua le premier, dès 1836 (Introduction de son *Reinaert de Vos*, p. xvii), que le poème de *Floris et Blancefloer* devait être écrit par un clerc de la comtesse de Flandre Marguerite de Constantinople, que l'on voit figurer sous le nom de *Dierekin de Hassenede nostre clerc*, dans une charte de 1273 publiée par le comte de Saint-Genois (*Monuments anciens*). Bientôt deux autres savants, MM. Serrure, père et fils, dépouillant cet ouvrage avec plus d'attention, recomposèrent, pour ainsi dire, la vie de notre clerc depuis 1262 jusqu'en 1290. En la première année, *Dirkinus de Hassenede, clericus*, intervient dans un acte de vente des *moeres* d'Assenede. Le 8 avril 1271, *Dierekins nostre clerc* reçoit, au nom de la comtesse Marguerite, « les bries de nos rentes sous Eskeldeveld ». En octobre 1273, il est un des quatre arbi-

tres de la comtesse « preud'hommes nos chers amés et foiables » dans une contestation avec l'abbé de Baudeloo, pour des moeres situés devant son couvent au Petit-Sinay. Le 8 février 1283, *Dierkin de Hassenede* et *Phelippon fil Dierkin* achètent du comte Gui de Dampierre deux bonniers dans le *muer* de Selzate (sous Assenede). Enfin, le 24 août 1290, une donation de cinq mesures de terre à Assenede, faite en faveur de l'abbaye d'Oost-Eecloo, est passée par devant le prieur des Willelmites à Bouchaute, et *Dirkin de Clarc van Hasnede*. A cette charte était, autrefois, appendu le sceau de ce dernier, qui malheureusement s'en est détaché. Le clerc d'Assenede mourut peu après, car un acte du 11 juillet 1293 cite « *Jakeme de Donze* » comme receveur « des bries ke Diere- » kins d'Assenede soloit recevoir, et « desquels bries par la mort doudit » Dierekin Henri Talluyans a esté re- » cheveur jusques à ores. »

On voit par ces extraits que ce clerc n'était rien moins qu'un fonctionnaire riche, influent et jouissant de la confiance des souverains du pays. D'autre part, nos propres découvertes dans les archives de Gand nous permettent, non-seulement de signaler ici pour la première fois un titre ou nom nouveau de notre poète receveur, mais de donner des renseignements intéressants sur les membres de sa famille, notamment sur ses enfants et petits-enfants, qui parvinrent pendant le siècle suivant à une position sociale encore plus élevée. C'est dans les livres de rentes de Saint-Bavon, que nous voyons apparaître à la fin du XIII^e siècle un autre de ses fils, Roland, sous le nom de *Roel filius Theodorici DE BRIEVERE de Assenede*, puis, au commencement du XIV^e, un autre *Diederick van Assenede* appelé *senior*, sans doute fils de Philippe ou de Roland susdit, et qui est probablement celui qui fut échevin de Gand en 1315 (*Memorie Boek der stad Ghent*). Sa femme, Catherine, était veuve en 1325, laissant trois enfants : Daniel, *Diederick van Assenede* appelé *junior*, et Catherine. La fille de Thierry le Jeune, Catherine, était mariée en 1388

à Jean de Meyer. D'autre part, on trouve dans la liste des moines de Baudeloo près d'Assenede, aux XIII^e et XIV^e siècles, un *Dirkinus* et un *Theodoricus de Assenede*, sans doute le même personnage, et l'on y voit figurer d'autres religieux portant les noms de Hugues, Henri, Jean, Gauthier et Gossuin d'Assenede, qui ne sont pas nécessairement parents, mais originaires du même village, comme on en trouve beaucoup d'autres portant le nom des diverses communes voisines. Napoléon de Pauw.

Hoffmann von Fallersleben, *Horæ Belgicæ, pars III* (1836), XVII et 174 pages. — Comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, passim. — Jonckbloet, *Geschiedenis der Middennederlandsche Letterkunde*, t. II, p. 214-246. — Snelaert, *Verhandeling over de Nederlandsche Dichtkunst in België*, 1838, p. 46. — C.-A. Serrure, *Letterkundige Geschiedenis van Vlaanderen*, 1872, t. I, p. 142-149. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. II, p. 333, et t. V, p. 337. — Edelestand du Ménil, *Floire et Blancheflor*. — Archives de Saint-Bavon et de Baudeloo, à Gand.

DIELMAN (*Corneille*), écrivain ecclésiastique, né à Gand en 1586 et décédé dans la même ville le 25 février 1656. Après avoir terminé ses humanités, il entra, en 1602, dans l'ordre des Augustins au couvent de sa ville natale. Ses talents et ses succès pendant le cours de ses études le signalèrent à l'attention de ses supérieurs, qui le chargèrent, en 1616, d'enseigner la philosophie aux jeunes religieux réunis alors dans la maison de Gand. Un peu plus tard, il fut désigné pour donner un cours de théologie à l'abbaye de Tronchiennes, de l'ordre de Prémontré. En 1619, il partit pour Wesel sur le Rhin, et y dirigea, comme prieur, le couvent pendant environ douze ans. Obligé de quitter cette ville parce que les hérétiques s'en étaient emparés, il se rendit à Cologne, où il fut élu prieur en 1631. Puis il passa, en la même qualité, au couvent de Bruxelles, qu'il gouverna, aussi comme prieur, de 1634 à 1637. Après cette époque, il se consacra tout entier à l'étude et obtint alors le titre d'historiographe de la province belge de l'ordre des Augustins. Il jouissait d'une grande estime chez les savants de son époque, et passait pour un homme doué de connaissances très-variées.

Sanderus, dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, pages 295-296, donne le catalogue des manuscrits qui, en 1638, se trouvaient dans la bibliothèque du P. Dielman.

On a de lui : 1. *Vitæ monasticæ norma in aliquot viris ordinis FF. Eremitarum S. Augustini scientia et vitæ sanctimonia illustribus delineata*. Gandavi, Balduinus Van den Berghe, 1648; vol. in-12 de 223 pages. — 2. *De discretione spirituum libri duo, quorum prior est Henrici de Urimaria, posterior ven. P. Henrici de Hassia, dicti de Langenstein, una cum vitis horum auctorum*. Antverpiæ, 1652; vol. in-8°. — 3. *De pane benedicto S. Nicolai de Tolentino*. Gandavi, 1643; vol. in-12. — 4. *Notæ in monasticum P. Crusenii*. Travail resté manuscrit et conservé autrefois chez les Augustins de Gand.

E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplementum bibliothecæ belgicæ J.-F. Foppens*, manuscrit n° 17607 de la bibliothèque royale à Bruxelles. — Keelhoff, *Geschiedenis van het klooster der Eerw. Paters Eremyten Augustynen te Gent*, p. 240. — Tombeur, *Provincia belgica*, p. 143. — Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, p. 293.

DIELMAN (*Pierre-Emmanuel*), peintre d'histoire, de portrait, etc., né à Gand en 1800, mort à Bois-le-Duc en 1858. Elève à l'Académie de sa ville natale où il remporta les premiers prix, il voyagea pendant deux ans en France, en Italie, en Suisse, et rentra dans sa patrie en 1831 avec une ample moisson de copies, d'études et de dessins. Dielman se livra avec ardeur au travail et fit paraître aux expositions belges et étrangères des tableaux de grande dimension qui appelèrent l'attention sur lui : *Jupiter et Léda, l'Enlèvement de Psyché*, le portrait de *Grégoire XVI, le Marché au Poisson à Gand* (cabinet de Sa Majesté le roi Léopold), *une Famille de pêcheurs*, etc., furent celles de ses productions qui, au début de notre renaissance artistique, firent bien augurer de son avenir. En 1841, Dielman fut choisi par l'administration communale de Bois-le-Duc pour diriger l'académie de dessin et de peinture de cette ville : ce qu'il fit pendant dix-sept ans avec un zèle et une abnégation qui

lui concilièrent l'affection de ses élèves et l'estime de ses compatriotes d'adoption. Il mourut en 1858, laissant la réputation d'un coloriste audacieux et d'un professeur excellent. Le nombre de ses œuvres n'est pas considérable : ce qui s'explique par le dévouement avec lequel il remplit sa mission de directeur-professeur de l'Académie de Bois-le-Duc.

Ad. Siret.

DIEPENBEECK (*Abraham VAN*), peintre d'histoire et de portraits, né à Bois-le-Duc en 1599, mort à Anvers en 1675. La date de la naissance de cet artiste avait été jusqu'ici fixée aux environs de l'an 1607; mais dans un procès concernant une vente de tableaux attribués à Van Dyck, Van Diepenbeeck déclare lui-même être né en 1599. On est redevable de cette découverte à M. L. Galesloot (voir *Annales de l'Académie d'archéologie, année 1868*).

Abraham van Diepenbeeck fut élève de Rubens, ainsi que nous l'apprend l'inscription placée au bas d'un portrait publié de son vivant, et ainsi que nous le disent mieux encore ses tableaux, où la manière et le coloris du grand maître anversois sont tellement en relief, que plus d'une fois les œuvres de Van Diepenbeeck ont été attribuées à Rubens. On croit qu'Abraham quitta Bois-le-Duc, alors capitale du Brabant septentrional, en 1629, pour venir, à Anvers, se mettre à l'abri des vexations auxquelles les familles catholiques étaient exposées à la suite de la reddition de cette ville aux Provinces-Unies. En 1636, il fut inscrit au nombre des bourgeois d'Anvers en qualité de peintre sur verre, et, en 1638, comme franc maître de la corporation de Saint-Luc. Le choix que l'artiste fit de la ville d'Anvers pour y établir son habitation nous paraît révélé par ce détail intéressant : la cathédrale d'Anvers possède encore quatre portraits d'aumôniers peints sur verre en 1635 par Abraham van Diepenbeeck; donc, un an avant que l'artiste fût inscrit au registre de la bourgeoisie. Combien de temps l'artiste exerça-t-il sa profession de peintre ver-

rier? C'est ce qu'on ignore, car le nombre des travaux connus de lui dans ce genre est assez restreint. D'ailleurs on a pu constater que ses verrières, admirablement dessinées, devaient laisser désirer sous le rapport de la partie technique, car elles n'ont point résisté à l'action du temps. On sait qu'il s'occupa avec prédilection de vitraux, puisque en 1644 il travailla aux verrières de Saint-Jacques à Anvers, et vers 1648 à celles de Sainte-Gudule à Bruxelles. C'est donc abusivement qu'on a écrit qu'il se mit à la peinture à l'huile par dégoût de l'art du verrier. Il est, du reste, à remarquer que notre artiste fut d'une activité prodigieuse, ainsi que le constatent la variété et le grand nombre des travaux qui lui sont dus.

Abraham van Diepenbeeck se rendit en France et en Angleterre. Vers 1632, il se trouvait à Paris, s'il faut en croire une note du catalogue de la vente Mariette, qui mentionne un dessin de l'artiste flamand (*Saint Paul à Ephèse*), fait pendant son séjour dans la capitale de la France. Michel Lasne a gravé, en 1632, une thèse sur les dessins de Van Diepenbeeck, qui composa aussi pour un conseiller à la cour des aides, Jean de Favereau, un grand nombre de dessins mythologiques, gravés plus tard, en 1655, par Bloemaert et Matham dans *les Tableaux du temple des Muses*. En Angleterre, Abraham fut employé par le duc de Newcastle, pour lequel il eut à faire des dessins, des vues, des portraits, etc. Il peignit encore, pendant son séjour, le portrait du roi d'Angleterre, Charles II, gravé par W. Hollar. On ignore l'époque à laquelle ce voyage eut lieu et combien il dura. On n'a aucun renseignement certain sur un voyage qu'il aurait fait en Italie et dont il ne reste aucune trace. Ticozzi est le seul auteur qui affirme que Van Diepenbeeck ait visité l'Italie et demeuré longtemps à Rome. Rien, dans les actes de notre artiste, et encore moins dans sa peinture, ne décelle que l'Italie ait exercé sur lui une influence quelconque.

Vers 1652, Abraham se fixa dans son pays, qu'il ne quitta plus. Son activité

pendant vingt-trois ans fut incessante. Il eut de nombreuses commandes des Jésuites pour tous les genres de travaux : peinture de tableaux d'histoire, portraits, vues; dessins pour thèses, titres, monuments, vêtements sacerdotaux, imagerie religieuse, allégories, etc., tout afflua chez lui et lui permit de subvenir à l'entretien des nombreux enfants qu'il eut de ses deux mariages. Il donna dans le travers du temps en exagérant le symbolisme religieux de ses contemporains.

La grande fécondité de cet artiste ne paraît pas avoir nui aux qualités de son dessin facile et de son coloris solide; mais elle semble avoir annihilé chez lui l'expression. En effet, la caractéristique du tempérament d'Abraham van Diepenbeeck est l'éclat harmonieux de la palette joint à un dessin ferme et moelleux. Peu d'artistes ont plus approché de Rubens. Mais le sentiment lui manque, et, assez souvent, l'élégance; il est parfois tombé dans un réalisme jordanesque de l'effet le plus fâcheux. Ses compositions ont beaucoup de fracas et une certaine grâce tapageuse; il sait donner à ses airs de tête une tournure assez piquante, le caractère de ses étoffages est majestueux, ses draperies ont l'ampleur et la puissance rubenniennes; il a le secret du jeu anatomique des corps de ses modèles, il sait poser ses personnages et grouper ses créations dans le milieu qui leur convient, mais, en général, l'inspiration émue manque à son organisation d'artiste, qui n'a jamais été que celle d'un magnifique praticien.

Il y a de lui des œuvres un peu partout, notamment dans les églises et au Musée d'Anvers. A l'église de Notre-Dame : *Saint Norbert*; au Musée : *l'Extase de saint Bonaventure*; à Deurne, près d'Anvers, un de ses meilleurs tableaux, qu'on a longtemps attribué à Rubens, *Saint Norbert bénissant l'abbé de Saint-Michel*; à Berlin : *Clélie fuyant Porsenna* et le *Mariage de sainte Catherine*, magnifique composition d'un grand et beau style. Paris, Vienne, Berlin, Bruxelles, Munich, Dresde, Mayence, Stockholm possèdent des œuvres de ce maître, qui a aussi laissé un très-grand nombre de

dessins à la plume, au crayon, au lavis, etc. Les tableaux d'Abraham n'atteignent pas encore, dans les ventes, les prix auxquels ils ont droit. Cette circonstance est due à ce qu'en général ses œuvres sont de grande dimension. Ses compositions plus petites sont recherchées.

On ne connaît de lui qu'une gravure. C'est une rarissime eau-forte représentant un paysan et son âne, datée de 1630. On en a fait une copie trompeuse, reconnaissable en ce que l'imitateur a omis dix oiseaux voltigeant à la droite du fond au-dessus des montagnes. Un nombre considérable de graveurs ont travaillé d'après ses dessins et ses tableaux, notamment Bolswert, P. De Jode, C. Galle, Natalis, Hollar, etc.

Paul Pontius nous a laissé de ce maître un portrait qui nous montre un visage aux traits énergiques, mais à l'œil méfiant. L'inscription qui l'accompagne mérite d'être reproduite. Elle touche à l'histoire et à la réclame :

Abraham Van Diepenbeke Est né à Boisleducq, ayant cy devant exercé pour quelques temps l'art de peindre sur les vitres, en quoy il surpasse tous ceux de son temps, mais a présent s'est addonné a peindre toute sorte de peinture mesmes aux desseins très curieusement, ayant eu pour maistre Pierre Paul Rubbens, tient sa residence a Anvers.

Ab. a Diepenbek pinxit. Paul. Pontius sculpsit. Je. Meyssens eacudit.

Ad. Siret.

DIEPENBORREN (Gilles), écrivain ecclésiastique, né vers la fin du xiv^e siècle, probablement à Bruxelles, et décédé à l'abbaye des Sept-Fontaines, sous Rhode-Saint-Genèse, le 2 février 1451. Il exerça les fonctions du saint ministère à Bruxelles et se sentant, plus tard, appelé à une vie plus parfaite, il entra au prieuré des Sept-Fontaines, de l'ordre de Saint-Augustin, fondé quelque temps auparavant par un autre prêtre de Bruxelles, nommé Gilles Breedyck. Ce fut dans cette retraite que Diepenborren s'appliqua à l'étude. Il a laissé les ouvrages suivants : 1. *Invectiva seu satyra in malos presbyteros*, poème de

cinquante vers, composé à l'occasion des difficultés qu'il avait rencontrées dans la fondation d'un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin à Werneke. Cette satire commence par les mots : *Fædior heu porcis*. — 2. *Exercitium vitæ religiosæ*. — 3. *Exercitium passionis Christi sive de quinque vulneribus Christi*. — 4. *De incarceratione et liberatione divi Petri*. — 5. *Reportata sermonum primi prioris*; ou *Méditations sur les sermons* de Gilles Breedyck, premier prieur des Sept-Fontaines. Ces ouvrages furent tous rédigés quelque temps avant l'invention de l'imprimerie; on les conservait autrefois, en manuscrit, au prieuré des Sept-Fontaines.

E.-H.-J. Reusens.

Wiaert, *Historia Septifontana*, p. 36. — Goethals, *Lectures*, IV, p. 27. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 29.

DIEPENDALE (Jean van), peintre sur verre, né à Louvain vers 1470. Il était fils d'Henri van Diependale, l'un des peintres sur verre les plus distingués de cette époque, et de Catherine van Mansdale dite Keldermans, fille de Rombaut, lequel exécuta les verrières de l'hôtel de ville de Louvain. Le jeune Van Diependale fut initié à la pratique de son art dans l'atelier de son père (mort avant le 3 décembre 1509). Il épousa, avant le 7 février 1511, Gertrude Vanden Putte ou Puttarts, fille d'Egide et de Barbe Pauwels dite *Juweliers*. L'artiste jouissait à Louvain d'une grande considération. En 1524, il était investi d'une fonction élective dans la magistrature de cette ville et devint doyen de la draperie, conjointement avec un autre artiste de talent, le peintre Albert Bouts.

Henri van Diependale père avait décoré de verrières les fenêtres de l'église du couvent des chartreux de Louvain. C'est à Jean van Diependale fils que ces religieux confièrent l'exécution d'une partie des verrières destinées au cloître de leur monastère; mais comme il était surchargé de besogne, il ne fournissait jamais ses productions à l'époque fixée par le contrat et les bons pères durent, à plusieurs reprises, recourir à des moyens de rigueur pour les obtenir. Le 19 juin

1517, ils lui firent promettre, devant les échevins, de placer dans leur cloître, avant le dernier dimanche d'août suivant, les deux verrières données par le sire de Berghes. On stipula dans l'acte que pour le cas où la livraison n'aurait pas lieu à l'époque indiquée, le couvent userait du droit de faire appréhender au corps le peintre. Il promit, le 3 décembre 1518, aux mêmes religieux, de poser, avant le jour de la Purification de Marie, les verrières qu'il avait encore à exécuter pour leur monastère. Seize ans plus tard, il travailla de nouveau pour le même couvent. Le 2 octobre 1534, il s'engagea envers Jean de Heemstede dit de Haarlem, économiste des chartreux, à placer, avant la fête de saint Martin, les verrières qu'il venait d'entreprendre pour cette communauté. C'est grâce aux productions de Van Diependale que le couvent jouissait, à juste titre, d'un grand renom et qu'on le considérait comme l'un des plus beaux du Brabant. Etant diminués en nombre, les religieux firent démolir, en 1780, les deux ailes du cloître situées au nord et à l'ouest. Cette circonstance occasionna la perte d'une partie des verrières. On sait que les chartreux furent supprimés en 1783. Les belles verrières de leur cloître furent publiquement vendues en 1786, par l'administration de la caisse de religion. Nous ignorons leur sort ultérieur.

Jean van Diependale travailla pendant de longues années pour la ville de Louvain. Il plaça, en 1531, à la porte de Diest, alors nouvellement achevée, des vitraux ornés d'armoiries. Nous savons qu'il plaça également des verrières aux couvents des Célestins, à Héverlé, et des Augustins, à Louvain, à l'abbaye de Sainte-Gertrude, ainsi qu'au refuge de l'abbaye d'Averbode. C'est à notre artiste que l'on confia l'exécution de la verrière destinée à la magnifique fenêtre de la Tour de Saint-Pierre, au-dessus de la porte *aux longs escaliers* et qui y fut posée avant le 2 février 1537.

Jean van Diependale mourut avant le 29 avril 1538. Il laissa cinq fils, savoir : *Arnould, Adrien, Conrad, Henri*

et *Guillaume*. Les trois premiers suivirent la carrière paternelle; Adrien, qui épousa Marguerite van Duffel, jeune fille qui appartenait à l'une des familles les plus distinguées de Louvain, était un artiste très-remarquable; Arnould, qui se maria à Barbe Peetermans, était également un homme de talent. Mais sa conduite était peu exemplaire, ainsi qu'il résulte de documents retrouvés aux archives de Louvain.

Ed. van Even.

Comptes de la ville de Louvain. — Registres des chambres échevinales de Louvain. — Van Even, L'ancienne Ecole de peinture de Louvain.

DIERCKX (*Mathieu-Ignace*), peintre d'histoire, né à Anvers le 16 mai 1807, et mort en 1832. Elève de l'Académie d'Anvers sous Van Brée, il y remporta de sérieux succès et fut envoyé en Italie pour s'y perfectionner dans un art qu'il paraissait devoir illustrer. A son retour d'Italie, il peignit un *Christ au jardin des Oliviers*, qui fut très-remarqué. Il fit encore quelques tableaux qui annonçaient un artiste de grand talent et de beaucoup d'avenir, lorsque la mort le surprit.

Ad. Siret.

DIERCXSENS (*J.-C.*), historien, né à Anvers le 5 août 1702, mort le 31 juillet 1779. Il fit sa philosophie et sa théologie à Louvain, où il reçut, en 1726, le grade de bachelier de l'étroite faculté, et passa sa licence en théologie, en 1734. Devenu curé de l'hôpital de Sainte-Elisabeth à Anvers, il s'adonna à l'étude de l'histoire de la Belgique, surtout à celle de la province d'Anvers, et mit au jour un ouvrage très-curieux sur cette contrée. Il mourut à l'âge de soixante-huit ans et fut inhumé dans l'église de Sainte-Elisabeth.

Nous lui devons : 1^o *Antverpia Christo nascens et crescens*. Anvers, 1737-1755, 6 volumes in-8^o. *Ibid.*, 1773, 7 volumes in-8^o. Cette dernière édition a déprécié la première. D'après le titre, on pourrait croire que c'est une histoire uniquement ecclésiastique d'Anvers; mais l'auteur y explique, en outre, très-souvent des événements politiques et civils faussement rapportés dans les histoires générales. — 2^o *Geestelyke aenspraeken om de*

zielen te onderwyzen, te troosten ende op te weeken in de verscheyde staeten van hunne ziekten. Antwerpen, 1738, 2 vol. in-8^o, traduit du français de M. S. Pontas. — 3^o *Chronicum antverpiense seu chronologia principum quibus Antverpia paruit* (ab ann. 293 ad ann. 1768). Anvers, 1768, in-8^o. Cette chronique, publiée sans nom d'auteur, est placée ordinairement à la suite de l'histoire de la ville d'Anvers, du même auteur.

Aug. Vander Meersch.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, etc., en Belgique*, t. I p. 245. — Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire*, édition Parent.

DIEREGODGAF (*Siger ou Segher*), vivait au XIII^e siècle; il fut par conséquent contemporain de Maerlant. Son nom, que l'on voit assez souvent, au moyen âge, abrégé et réduit à *Godgaf*, n'est que la traduction flamande du latin *Deodatus*, en français *Dieudonné*. Ainsi, dans un registre du XIII^e siècle, déposé aux archives de l'Etat à Gand, et intitulé *Reditus census de Everghem*, nous trouvons un *Arnoldus* et un *Joannes Dieregodgaf*. Dans la liste des échevins de Gand en 1301, nous voyons *Simon Dieregodgaf* figurant comme cinquième échevin de la Keure. Segher, qui était Gantois, appartenait peut-être à la même famille que l'échevin; mais nous ne savons rien de sa naissance, ni de sa vie: la seule chose connue est son œuvre poétique sur la guerre de Troie intitulée: *het Priëel van Troije*, où il réduit toute la guerre à une seule bataille, ainsi que le dit Maerlant, dans son *Spiegel historial*. Le savant docteur Jonckbloet est d'avis qu'il ne faut attribuer à Segher que le premier chant de cette œuvre et qu'il en a arrangé la suite au moyen de morceaux détachés et réunis du *Trojaensche oorlog*, de Maerlant. Le poëme *het Priëel van Troije* est divisé en quatre chants; il comprend l'origine de la guerre ainsi que les principaux événements de cette campagne homérique et surtout le combat entre Achille et Hector, suivi de la mort de ce dernier. Le premier chant, intitulé: *Dits priëel van Troijen*, qui a donné son nom au poëme

entier, est la description d'une fête dans le palais de Priam; il renferme, entre autres, des dialogues amoureux assez bien traités. Le chant second: *Dits parlement van Troijen*, raconte les négociations entre les Troyens et les Grecs pour traiter de la paix, ainsi que la mort de Patrocle. Le chant troisième: *Dits van den grooten strijt, daer her Hector ende Achilles in onderspraken*, ce titre en dit assez; le chant quatrième: *Dits hoe dat her Hector ute der stad voer die van Troijen te hulpen*. Hector, retenu dans la ville par son père, voit le combat du haut des murs, les Troyens plient, il vole à leur secours, il combat corps à corps avec Achille, qui le vainc et le tue. Telle est l'œuvre de Segher Dieregodgaf; il est regrettable que nous n'en sachions pas davantage sur un homme qui cultiva la poésie avec succès, à une époque si éloignée de nous.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De Nederduitsche schryvers van Gent*.

DIERICX (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1630, mort à Herenthals le 5 janvier 1688. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre de Cîteaux, à la célèbre abbaye du Saint-Sauveur, à Anvers. Après avoir rempli successivement les fonctions de maître des novices, prédicateur, sous-prieur et prieur, il fut élu abbé de son monastère, en 1668, et conserva cette dignité jusqu'au moment de sa mort. Diericx avait acquis des connaissances très-variées. Pendant qu'il était abbé, il publia les ouvrages suivants: 1. *Tractatus prævius de antiquissima sacrarum reliquiarum veneratione ab ipsis mundi evordis*. Antverpiæ, Marcellus Parys, 1674; vol. in-12. — 2. *Fides et traditio sacrarum reliquiarum XXXVI eminentium sanctorum, quæ publicæ Christi fidelium venerationi exponuntur in ecclesia S. Salvatoris Antverpiæ, demonstrata*. Antverpiæ, Marcellus Parys, 1674; vol. in-12, orné d'un frontispice gravé et de plusieurs planches sur cuivre. — 3. *Leven van sinte Marcoen*, notice imprimée plusieurs fois à Anvers, en 1 vol. in-12. — 4. L'abbé Diericx publia aussi une édition du *Testamentum quo se continuo*

præparavit ad mortem, du cardinal Bona, de l'ordre de Cîteaux; Anvers, 1679, vol. in-4^o.

E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplementum bibliothecæ belgicæ J.-F. Foppens*, manuscrit n^o 17608 de la bibliothèque royale à Bruxelles.

DIERICX (*Jean-François-Xavier*), magistrat, né à Alost le 2 décembre 1721, mort à Gand le 1^{er} septembre 1798. Issu d'une ancienne famille patricienne du pays d'Alost, il fut destiné dès sa jeunesse à la carrière du barreau. Après de brillantes études faites à l'université de Louvain, il obtint le diplôme de docteur en droit le 14 décembre 1744, et alla se fixer à Gand où il fut reçu avocat près du conseil de Flandre, le 17 janvier 1745. Admis dans l'intimité du célèbre juriste Veldganck, il se fit bientôt remarquer par la variété de ses connaissances et obtint, par lettres patentes du 13 mars 1753 le titre de conseiller au conseil de Flandre. Marie-Thérèse le promut à la place d'avocat fiscal le 16 juillet 1761, et quelques années après, lui conféra des lettres de noblesse et le titre héréditaire de chevalier, pour services rendus à l'Etat. Etant avocat fiscal, Diericx fut appelé à rendre un service signalé au gouvernement. Les chemins publics de la Flandre étaient impraticables et, malgré les efforts des princes et des gouvernements, la police de la voirie était entièrement oubliée et inconnue. Diericx fut chargé de remédier à ce déplorable état de choses; après s'être concerté avec les chefs-colèges du plat pays, il rédigea l'édit du 3 mars 1764. L'historien Raepsaet considérait cet édit comme un titre immortel de Diericx à la reconnaissance du pays flamand. En moins de trois ans, cet édit fit renaître en Flandre l'agriculture et le commerce jusqu'alors paralysés par le défaut de voies de communication. En 1768, Diericx fut chargé par le gouvernement autrichien des négociations relatives à la délimitation des Pays-Bas autrichiens et des terres appartenant aux Etats Généraux de Hollande. Le 13 juillet de cette année, il signa avec Guillaume van Sonsbeke, délégué des Etats Généraux, le traité dé-

limitant le métier d'Assenede en Zélande des terres hollandaises. Joseph II le nomma président du conseil de Flandre le 5 avril 1782, et immédiatement après, conseiller de robe longue au conseil d'Etat. Autant la carrière de Diericx avait été paisible et tranquille jusqu'alors, autant elle fut troublée et orageuse pendant les dernières années de sa vie. Il était président du conseil de Flandre quand Joseph II voulut donner à l'ordre judiciaire une nouvelle organisation; il protesta avec ses collègues contre l'édit du 13 janvier 1787. Leurs remontrances furent accueillies et, Joseph II ayant révoqué ces innovations, le conseil de Flandre reprit ses fonctions. Bientôt la révolution brabançonne éclata; les tribunaux furent fermés, sinon de droit, au moins de fait, et les dictateurs de l'époque poursuivirent tous les magistrats fidèles au régime déchu. Aussi fut-ce pour éviter ces persécutions que Diericx abandonna Gand et se réfugia avec les siens à Lille. Les émotions patriotiques, les tristes scènes surtout qui accompagnèrent et suivirent sa fuite, son hôtel pillé et saccagé, ses livres détruits, ses parents, ses amis, jusqu'à ses serviteurs, emprisonnés, tous ces désastres accablèrent le vieux jurisconsulte et ébranlèrent sa santé. Il ne put survivre longtemps à la chute de sa patrie et à la défaite des convictions de toute sa vie; il revint, après quelques années d'exil, s'éteindre dans cette Flandre, à la régénération de laquelle il avait si puissamment contribué.

Oswald de Kerchove de Denterghem.

Raepsaet, *Oeuvres complètes*, t. IV. — Ganser, *Histoire du conseil de Flandre*. — Archives du conseil de Flandre.

DIERICX (*Charles-Louis*), jurisconsulte, magistrat, historien, né à Gand le 1^{er} janvier 1756, décédé le 1^{er} avril 1822. Il était fils du chevalier J.-F.-X. Diericx, dernier président du conseil de Flandre. Après de brillantes études faites à Louvain, il obtint le diplôme de docteur *utriusque juris* et s'établit à Gand. Les éminentes qualités du jeune jurisconsulte le firent bientôt nommer à l'une des places de conseiller pension-

naire de la ville de Gand (1784); il occupa ces fonctions jusqu'à l'époque de la suppression du collège des échevins. Appelé, par décret du 27 janvier 1789, à l'une des trois places nouvelles que le gouvernement venait de créer au sein du conseil de Flandre, Diericx vit sa nomination attaquée avec acharnement par la majorité des anciens conseillers. Ceux-ci invoquaient les privilèges dont jouissait le conseil, privilèges reconnus par les articles 18 et 19 des instructions des souverains du 9 mai 1522 et par celles du 13 février 1685. Le conseil, disaient-ils, ne devait pas accepter de conseillers extraordinaires (art. 18), ni permettre à Charles Diericx de siéger avec le président, son père (art. 19). Ils regardaient comme inconstitutionnel le décret du souverain autorisant le fils et le père à siéger ensemble, à condition toutefois qu'ils n'interviendraient jamais aux mêmes jugements. Joseph II espérait, par ces nominations, modifier la majorité du conseil et briser l'opposition sourde et dangereuse qu'elle faisait aux nouveaux édits.

Bientôt éclata la révolution brabançonne : le décret du 27 janvier 1789 ne fut point exécuté. Les conseillers, hostiles depuis longtemps à la politique du gouvernement autrichien, s'empresèrent de prêter serment aux états de Flandre, et plusieurs d'entre eux même se mirent à la tête du mouvement révolutionnaire. Diericx dut fuir. Il se réfugia à Lille et, de cette ville, il attaqua la révolution brabançonne dans des pamphlets d'une extrême violence. Resté fidèle à l'empereur, il devint l'un des écrivains les plus actifs du parti dit des *figures*. Aidé par ses compatriotes Vervier et Coppens, il harcelait de ses critiques, plus violentes que fines, les chefs de la révolution (1). Poursuivi, traqué, emprisonné même, Diericx n'en continua pas moins la lutte qu'il avait entreprise, et l'animosité qu'il portait à certains chefs, au chanoine De Bast entre

autres, ne fit malheureusement que se développer avec le temps et survécut aux événements politiques qui l'avaient fait naître. En 1791, il publia, sous le nom de son père, une lettre au comte de Mercy d'Argenteau, dans laquelle il raille amèrement les conventions faites à La Haye le 18 décembre 1790.

Lors de l'entrée des Français en Belgique, Diericx fut l'un des chefs de l'opposition gantoise. Emprisonné de nouveau, il parvint à s'échapper, grâce au concours dévoué de quelques personnes du peuple, et se réfugia à Flessingue (Hollande). Ses biens furent confisqués. Le sénatus-consulte du 6 floréal an x (1802) le ramena en Belgique. Nommé quelque temps après membre du conseil général du département de l'Escaut et directeur du Jardin botanique de la ville de Gand, Diericx, semble-t-il, ne s'occupa plus aussi activement de politique; c'est alors qu'il amassa les matériaux qui ont servi à son *Histoire de la ville de Gand*. Son premier ouvrage : *la Topographie de l'ancienne ville de Gand* (Gand, 1808, in-8°) fut l'objet des critiques acerbes du chanoine De Bast, dans le *Premier Supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises*, 1809. Diericx voulut y répondre immédiatement, mais la censure lui suscita mille difficultés, et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint l'autorisation de publier son premier *Mémoire sur le droit public et politique de la ville de Gand, depuis son institution en commune jusqu'au règne de Charles V*, dont le titre avait effrayé les censeurs. En 1814, l'ouvrage complet fut publié sous le titre de : *Mémoires sur la ville de Gand*. De 1814 à 1821, parurent successivement les *Mémoires sur les lois et les privilèges des Gantois* (2 vol. in-8°, Gand, 1817-1818); *l'Appendice aux mémoires sur la ville de Gand* et le *Gends charterboekje* (1821). Bien que ne concernant que Gand et ses environs, ces ouvrages renferment plusieurs diplômes importants et curieux pour l'histoire

(1) Voy. le *Livre blanc ou révolution gordune*; — *Dus die excellente print-chronike van Vlaenderen... door Judocus Bottelgier (T'Antwerpen, by Jan van Ghelen*. (Lemaire, Gand) : ou-

vrage supprimé par le conseil de Flandre, placard du 3 décembre 1791; *Den grooten en oprechten Koning-brief* (Lemaire, Gand), avec caricatures, etc., etc.

générale de la Flandre et du droit flamand au moyen âge. L'un des premiers, en Belgique, Diericx appela l'attention du pays sur Jacques et Philippe van Artevelde. Malheureusement on ne peut se fier à l'exactitude absolue des documents qu'il invoque : son inexpérience dans la lecture des chartes lui a fait commettre des erreurs, et l'historien ne sut pas toujours oublier les ressentiments personnels du partisan de Joseph II. En 1821, parut le dernier ouvrage de Diericx, recueil précieux de chartes provenant des cartulaires de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand.

Diericx avait été appelé à faire partie de l'Institut royal des Pays-Bas dès sa fondation et avait été, à plusieurs reprises, élu membre des états de la Flandre orientale.

Oswald de Kerchove de Denterghem.

Archives du conseil de Flandre. — Warnkönig, *Hist. de la Flandre*, t. I. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*. — Michaud, *Biographie universelle*, t. 62, suppl. — Didot, *Biographie générale*. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

DIEST (*Corneille-Norbert VAN*), savant humaniste, né à Louvain le 23 mars 1805, de Jean-Joseph-Adrien et de Barbe-Claire Vanden Zanden. Il commença ses études au collège communal de sa ville natale et y fit des progrès rapides; comme élève de rhétorique, il remporta le premier prix de langue latine, qu'on considérait alors comme le prix d'excellence. Le jeune Van Diest entra ensuite à l'université de Louvain, en 1824. Il s'y adonna avec ardeur à la philologie, sous la conduite du professeur Becker, dont il devint l'ami. En 1825, il remplaça, provisoirement, le professeur de quatrième au collège communal de Louvain et la manière dont il s'acquitta de sa tâche le fit nommer, en 1827, titulaire de cette chaire. En 1831, l'autorité communale l'appela à la place de professeur de seconde, poste qu'il remplit avec distinction jusqu'au 14 août 1837, époque de la suppression du collège.

Tout en remplissant avec dévouement ses devoirs, Van Diest ne négligeait pas ses études universitaires. Le 28 mars 1835, il obtint le diplôme de docteur en

philosophie et lettres, avec la plus grande distinction, et le 14 juillet de la même année, celui de docteur en droit, avec grande distinction. Bien que doué de toutes les qualités pour conquérir une place distinguée au barreau, il renonça à la carrière d'avocat, pour se donner à l'enseignement.

En 1841, il fut appelé à la chaire de seconde au collège de la Haute-Colline, placé alors sous la direction de l'université catholique, et en 1844, à la chaire de rhétorique. Lorsque, en 1850, le collège communal remplaça le collège de la Haute-Colline, Van Diest y fut nommé principal, préfet des études et professeur de rhétorique.

Son mérite comme philologue était généralement reconnu. Le 25 octobre 1849 il fut appelé aux fonctions de membre du jury, pour le grade d'élève universitaire. L'année suivante, il remplit encore les mêmes fonctions.

Le gouvernement, qui lui avait déjà donné en 1841 une marque de confiance en le nommant membre du jury du concours entre les élèves des écoles rurales, le nomma, le 5 septembre 1844, inspecteur de l'enseignement primaire. Il rendit, dans cette fonction, d'incontestables services, et fut appelé, en 1848, par les électeurs de Louvain, à siéger au conseil communal.

Van Diest, qui avait épousé Anne-Marie-Clémentine de Bienne, de Louvain, mourut dans cette ville le 24 novembre 1850.

On a de lui : *Plan d'enseignement*, publié par A.-G.-B. Schayes, dans le *Polygraphe belge*, Anvers, 1835, p. 59. — *Méthode pour étudier la langue latine*. Louvain, 1845, in-8° de 136 pages. — *Méthode pour étudier la langue grecque*. Louvain, 1847, in-8° de 70 pages. — *Conférences sur l'enseignement primaire. Méthode simplifiée, à l'usage des écoles françaises et flamandes*. Louvain, 1849, in-8° de 26 pages. — *Conferentien over het lager onderwijs. Leerwyze ten gebruike der nederduitsche scholen*. Leuven, 1849, in-8° de 29 pages.

Ed. van Even.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, année 1851, p. 212.

DIEST (*Jean-Baptiste VAN*). Ce peintre paraît avoir joui d'une certaine notoriété, car on le chargea vers 1702 de faire le portrait de Philippe V roi d'Espagne. Cette commande lui fut faite par ordre de l'électeur Maximilien de Bavière, et l'artiste dut en réclamer les frais s'élevant à 60 écus, ainsi qu'on le voit dans les archives du conseil privé à Bruxelles. Van Diest était peintre de la cour, et c'est lui qui était chargé de la peinture des décors et armoiries lors des funérailles des hauts personnages. C'est aussi ce qui résulte des archives de la cour des comptes dépourvées par M. A. Pinchart. (*Archives des arts, etc., t. 1er.*)

Ad. Siret.

DIEU (*Daniël DE*), théologien protestant, né à Bruxelles en 1540, mort à Flessingue en 1607. Son père, Louis de Dieu, chambellan de l'empereur Charles-Quint, avait été anobli par ce prince qu'il avait fidèlement servi en Afrique, en France et en Allemagne. Melchior Leydekker rapporte que, s'étant embarqué pour l'Angleterre, il lui arriva de faire la traversée avec Jean Calvin. Les passagers, gens grossiers pour la plupart, ne trouvèrent point de meilleur passe-temps que les cartes. Comme ils assaisonnaient leur jeu d'affreux jurons, le réformateur genevois crut devoir intervenir. Ses observations furent fort mal reçues. Seul, Louis de Dieu prit son parti. Ils se rapprochèrent et, bientôt, ils causèrent sérieusement ensemble. Cette aventure porta ses fruits. Louis de Dieu lut les saintes Ecritures et embrassa la foi nouvelle. Il s'en cacha si peu, que l'empereur son maître, à l'époque de son abdication, lui conseilla de quitter le pays dès qu'il ne serait plus là pour le protéger. Il n'en fit rien cependant. Il passa à Bruxelles les quelques années qui lui restaient à vivre. Quand il fut mort, dit-on, les jésuites témoignèrent le désir d'avoir son cadavre pour le pendre. L'un d'eux cependant, moins fanatique que ses collègues, vint trouver Daniel, le fils du défunt, et l'aïda à transporter les restes mortels de son père à Anvers, où il était plus facile de les inhumer en un lieu saint. Pierre

Bayle a rapporté ces faits dans son *Dictionnaire historique et critique*, et il se contente de noter en marge qu'il est assez singulier qu'on n'ait point parlé ailleurs d'un voyage de Calvin en Angleterre. Le reste n'est pas moins étonnant. Nous avouons, pour notre part, ne pouvoir accepter, sans de bonnes preuves, qui font ici absolument défaut, la mansuétude de Charles-Quint à l'endroit d'un hérétique, fût-il son serviteur ou son ami, et la trahison d'un jésuite en faveur d'un mécréant dont les cendres seules étaient menacées.

Les mêmes auteurs, suivis en ceci par la plupart des recueils biographiques, disent que Daniel de Dieu ne quitta Bruxelles qu'en 1585, à l'entrée du duc de Parme, et après y avoir exercé pendant vingt-deux ans les fonctions de pasteur réformé. Il y a à cela des obstacles de plus d'une sorte. La réaction catholique se déchaîne sur la Belgique en 1567; en cette même année, arrive le duc d'Albe; il institue le Tribunal des troubles; les protestants sont traqués, poursuivis, pendus ou décapités selon leurs titres et qualités, mais pas un temple protestant ne reste debout dans nos provinces, plus un seul pasteur réformé n'est là pour faire entendre des paroles de résignation et d'espoir aux dernières victimes des fureurs inquisitoriales. C'est surtout à Bruxelles, où se trouvait le siège du gouvernement espagnol, qu'il eût été impossible de braver tant de dangers pendant près d'un quart de siècle. Le chanoine Paquot l'a compris; c'est ainsi que, le premier, il déclare Flessingue et non point Bruxelles être le lieu où, pendant vingt-deux ans, Daniel de Dieu remplit les fonctions pastorales. Cette rectification a pour elle les dates et les témoignages les moins suspects. Elle nous permet de reprendre et de poursuivre sans interruption la vie de notre personnage. Son père l'avait destiné à l'état ecclésiastique. Il étudia donc la théologie, mais il profita surtout des longues années qu'il passa dans l'exil pour s'adonner avec passion à l'étude des langues. Quand il revint à Bruxelles,

en 1578, en qualité de pasteur, il aurait pu prêcher avec autant de facilité en allemand, en anglais ou en italien qu'en français ou en flamand. La plupart de ses collègues bruxellois étaient également des savants. Florianus était poète flamand, Planeius astronome et géographe, Treleat professeur de théologie à Leyde. Le 8 mars 1585, ils quittèrent tous Bruxelles, aux termes de la capitulation conclue entre le duc de Parme et la garnison des Etats. De Dieu se rendit en Zélande; où il devint pasteur à Flessingue. Cette ville lui convenait mieux qu'aucune autre; elle était remplie d'émigrés flamands et wallons, et sa situation aux bouches de l'Escaut, lui donnant une grande importance politique, y faisait affluer de toutes parts les nouvelles. On comprend combien ces circonstances devaient imprimer d'activité à la correspondance que notre pasteur entretenait avec Adrien de Saravia et Thiéri Sonoy. Si ces lettres se retrouvaient, on saurait comment et pourquoi il se brouilla avec Philippe de Marnix, son illustre concitoyen, qui vivait alors non loin de Flessingue dans son château de West-Soubourg. Tout ce qu'il est permis d'en dire, c'est que Daniel de Dieu était aussi grand partisan du protectorat anglais que Marnix l'était peu. On raconte, à ce sujet, que peu de temps après le départ du comte de Leicester, notre personnage fut chargé d'aller en Angleterre, avec le pasteur Jean Michielszoon, pour prier la reine Elisabeth de donner au comte Maurice de Nassau le titre de gouverneur général des Provinces-Unies et de mettre l'un de ses gentilshommes à la tête de l'armée des Etats. Les auteurs des additions à l'histoire nationale des Pays-Bas de Wagenaer s'élèvent avec force contre la possibilité d'une pareille démarche. Il est vrai que c'eût été l'équivalent d'une abdication, mais, à cause de la confusion qui régnait alors dans toutes choses et principalement dans celles qui touchaient presque autant aux intérêts de l'Eglise que de l'Etat, il se peut que, malgré les légitimes représentations d'Olden van Barneveld, le clergé protestant ait cru

devoir faire de la politique. En tous cas, si notre personnage ne se rendit point en Angleterre en janvier ou février 1588, nous l'y voyons arriver au mois de juin de cette même année, accompagné de ses collègues Sopingius et Helmichius. Cette fois sa mission a un caractère purement religieux. Il s'agit de démontrer à la reine Elisabeth et à ses conseillers le danger qu'il y aurait à conclure la paix avec le roi d'Espagne sur le pied d'une entière " liberté de conscience et de religion ". Les préparatifs militaires qui se faisaient alors en Espagne, en Portugal et en Belgique contribuèrent sans doute, dans une plus large part que son éloquence, à assurer le succès de sa mission. De Dieu ne sortit plus désormais de ses attributions ecclésiastiques. Il présida en 1591 le synode de Middelbourg, dans le même local où il s'était présenté dix ans plus tôt comme député des églises évangéliques de Bruxelles, dispersées ou anéanties depuis. En 1593, il prit une part active aux conférences de Middelbourg, dont le but était de savoir quand et comment on entreprendrait une nouvelle traduction des saintes Ecritures. Il eut deux femmes : la première, Elisabeth Stockardts, lui donna un fils, David, décédé pasteur à Flessingue en 1608; la seconde, Sarah van Ceulen, de Gand, une sœur de Daniel Colonius, eut deux fils, Corneille et Louis. Ce dernier seul fut célèbre. Daniel de Dieu mourut à Flessingue et y fut enterré dans le chœur de la Grande Eglise.

C.-A. Rahlenbeck.

P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, éd. de 1740, II, 289. — Glasius, *Godgeleerd Nederland*, I, 368-71. — Paquot, *Mémoires*, etc., I, 403-405. — Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, VIII, 274. — Leydekker, *Aphorismi theologici L. de Dieu*, Ult., 1693, in præf. — G. Vrolichert, *Levensbeschrijving van alle de hervormde teeraren van Vlissingen*, enz., 1758, p. 35. — Van Wyn, *Byvoegsel op Wagenaer*, VIII, 75, Pl. 9. — Janssen, *Kerkhervorming van Vlaanderen*, I, 158. — Brandt, *Hist. der reformatie*, I, 748-53.

DIEU (Louis DE), théologien protestant et célèbre orientaliste, né à Flessingue de parents belges, le 7 avril 1590, mort à Leyde le 18 décembre 1642. Il fit ses études aux frais de sa ville natale. Son oncle Daniel van Ceu-

len, qui était régent du collège wallon de Leyde, le prit auprès de lui et contribua largement au succès de ses études. Il n'était encore que proposant en théologie, lorsque le prince Maurice de Nassau, l'ayant entendu prêcher à Flessingue, lui fit proposer l'emploi de chapelain de la cour. C'était rencontrer les honneurs et la fortune à son début dans la carrière. Il refusa cependant, s'excusant sur sa grande jeunesse et son besoin de franchise, mais au fond, il est permis de croire qu'il avait contre la maison d'Orange-Nassau les griefs d'un grand nombre de Belges émigrés. Aux sentiments politiques de son père, il joignit, bien certainement, son goût des études linguistiques. Thomas Erpenius, Jacques Golius et David de Willem se rencontrèrent à point nommé pour l'exciter à poursuivre ses recherches sur le syriaque, l'arabe et le persan. David de Willem lui donna une quantité de manuscrits orientaux rapportés de ses voyages. A cette collection vinrent bientôt se joindre les manuscrits et les livres que son père avait dû abandonner à Bruxelles en 1585. Il en avait été question assez souvent en famille pour que Louis de Dieu sût au juste où les trouver. Il vint donc à Bruxelles, alla droit à la maison de ses pères, et, le bonheur voulant qu'elle fût habitée par une famille de protestants clandestins, on lui permit d'abattre un pan de mur et de rentrer en possession de ces ouvrages tant convoités. Le prédicateur réformé s'efface désormais devant l'orientaliste. Ni Flessingue ni Middelbourg ne peuvent le retenir. Il refuse même les avantages qui lui sont offerts à Utrecht, pour demeurer à Leyde, aux côtés de son oncle Van Ceulen ou Colonius et travailler avec lui à grandir encore la réputation de l'université et du collège wallon. M. Michel Nicolas, professeur à Montauban, résume en ces mots les services que notre personnage rendit à la science : « Louis de Dieu, dit-il, qui vivait dans un temps et dans un pays où les langues sémitiques étaient étudiées avec autant d'ardeur que de succès, a largement contribué, pour sa

part, à en répandre la connaissance et à la rendre plus facile à acquérir. Ce mérite lui est commun avec plusieurs savants orientalistes hollandais du commencement du XVII^e siècle: ce qui le distingue en propre, c'est 1^o d'avoir le premier comparé ensemble et d'une manière satisfaisante l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, langues appartenant à la même famille et indispensables au théologien; 2^o d'avoir le premier publié des éléments de grammaire persane, ouvrage clair, simple, assez bien ordonné, et pendant longtemps l'unique secours que l'on ait eu pour apprendre cette langue; et 3^o enfin, d'avoir fait un usage judicieux de ses connaissances philologiques pour déterminer, au moyen de la comparaison des diverses langues sémitiques et des anciennes versions, le sens des passages difficiles et débattus de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Ce jugement nous dispense de tout commentaire et de l'obligation de reproduire les éloges en vers et en prose, qui lui ont été prodigués par ses contemporains. Il avait épousé Catherine Bogaert, fille d'un échevin et conseiller de la ville de Flessingue. Jean Polyander, Vanden Kerhoven et Abraham Vander Heiden prononcèrent son oraison funèbre.

Ses ouvrages sont en grand nombre. On en trouve la liste à peu près complète dans Paquot et De la Rue.

C.-A. Rablenbeek.

Biographie générale de Firmin Didot, dern. édit., XIV, 437-458. — De la Rue, *Geletterd Zee-land*. Middelburg, 1734, p. 420-22. — A. Heidanus, *Lykpredickt over de dood van L. de Dieu*. Deventer, 1695. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, éd. in-8^o, I, 403-414. — Foppens, *Biblioth. belg.*, II, 831. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, éd. de 1740, I, 239.

DIEVE (*Pierre van*), ou **DIVÆUS**, célèbre historien brabançon, naquit à Louvain en 1535. Il appartenait à une famille distinguée dont la généalogie est parfaitement établie à partir de 1374. Son père, Pierre van Dieve, *clerc* au bureau de comptabilité dit *het Register* de la ville de Louvain, comptait un frère

qui occupait le poste de conseiller à la chambre des comptes de l'empereur Charles-Quint. Sa mère, qui portait le nom de Marie Heyme, descendait d'une famille très-honorable et connue à Louvain depuis 1280. Par sa mère et non par son père, ainsi qu'on l'a prétendu à tort, notre savant tenait aux familles lignagères de sa ville natale. Le jeune Van Dieve s'appliqua avec ardeur à l'étude des lettres. Après avoir terminé ses humanités, il suivit un cours de philosophie à l'université de Louvain, et, à l'âge de seize ans, il fut reçu maître ès arts. Ayant abordé l'étude du droit, il quitta l'université pour entrer dans les bureaux de l'administration communale. Le 14 octobre 1552, il fut nommé employé extraordinaire au bureau de comptabilité (*clerc van het Register*), au traitement de 24 florins *Carolus*. Nous avons vu que son père, qui mourut le 18 septembre 1560, était *clerc* au même bureau. Notre Van Dieve répondit complètement à l'attente de l'autorité et, le 22 juin 1558, son traitement fut porté à 60 florins *Carolus*. Le 22 octobre 1560, il épousa Marie Van den Eynde, fille de Jacques et d'Anne Bischops, qui tenait aux familles lignagères de Bruxelles, mais qui demeurait à Louvain. Trois ans après, savoir le 17 juillet 1563, son traitement fut fixé à 72 florins *Carolus*. Au milieu des occupations de son emploi, Van Dieve continuait à aimer les lettres d'une vive et tendre affection. Le jeune savant se livra à de vastes investigations sur les antiquités du pays et sur l'histoire du Brabant. Il rechercha la société des hommes instruits et se lia, entre autres, avec Juste Lipse, qui s'appliquait alors, à Louvain, à l'étude de la jurisprudence, sans négliger l'histoire ni les antiquités. C'est à lui qu'il communiquait parfois les résultats de ses recherches. Van Dieve avait également des rapports d'amitié avec Jean Vivianus et avec Abraham Ortelius, l'illustre géographe. En 1563, il termina son *Histoire du Brabant*, livre important et auquel il avait consacré plusieurs années.

En 1565, il prit rang parmi les publicistes en livrant à la presse son *Traité*

des antiquités belgiques. Dédié à Charles de Croy, ce livre, qui témoigne d'une grande érudition, est le seul qui ait vu le jour du vivant de l'auteur. Au bureau où Van Dieve était employé, l'on conservait non-seulement les comptes communaux, mais aussi les cartulaires et les autres manuscrits concernant Louvain. En parcourant ces registres, notre savant se prit d'un vif amour pour l'étude des annales de sa ville natale. L'autorité urbaine, voulant encourager cette tendance, le chargea, par résolution du 27 juin 1565, de recueillir et de transcrire les anciens privilèges, chartes, ordonnances et autres documents. A cette occasion, son traitement fut porté à 100 florins *Carolus*. Van Dieve jouissait alors d'une grande considération. Le 23 septembre 1568, le gouvernement le nomma membre de la commission chargée de régler la recette du 100^e denier. Il avait également l'inspection des blés, inspection établie en vue d'obvier à la cherté des vivres. Le 28 juin 1569, il obtint le titre d'employé ordinaire du bureau de comptabilité, aux appointements de 150 florins *Carolus*. Il résulte du texte de cette résolution que Van Dieve s'occupait encore, à cette époque, d'études historiques.

Les travaux de notre savant témoignent de recherches considérables et d'une érudition de bon aloi. Juste Lipse, Jean-Baptiste Gramaye et Aubert Le Mire en ont proclamé le mérite. Van Dieve est le plus ancien et le plus important des historiens de Louvain, et la ci-devant capitale du Brabant lui doit, sous ce rapport, une reconnaissance éternelle.

La révolution contre Philippe II eut toutes les sympathies de Van Dieve. Lorsque, en 1576, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, parvint à exciter le peuple contre le conseil d'Etat, qui tenait les pouvoirs du gouvernement depuis le décès de Louis de Requesens, et à établir entre les états des provinces une nouvelle confédération, notre savant quitta sa ville natale et se fixa à Bruxelles pour se mêler à la lutte. L'administration communale de Louvain, fermement

attachée au pouvoir royal, fit de nombreuses et infructueuses démarches pour l'engager à reprendre son emploi. Il fut remplacé, le 30 décembre 1576, par Michel Vander Heyden. Par son savoir et par son aptitude aux affaires, il captiva l'amitié du prince d'Orange, ainsi que celle de l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, qui venait d'être proclamé gouverneur des Pays-Bas.

Au mois de novembre 1578, Van Dieve fut appelé aux fonctions de pensionnaire de la ville de Bruxelles. Sa nouvelle promotion excita la colère d'un homme influent, Nicolas van Schutteput, procureur au conseil de Brabant, dont le frère, Adrien van Schutteput, avait vainement sollicité la place. Par son instigation, une plainte sur cette nomination fut portée devant le large conseil de Bruxelles. Mais le magistrat répondit que le savant avait été nommé, conjointement avec Guillaume Van der Haegen, sur la proposition de cinq nations, qui avaient fait sentir la nécessité d'avoir deux pensionnaires, et qu'il y avait d'autant plus lieu de s'étonner de ces plaintes que le titulaire avait déjà fait ses preuves ; que l'archiduc Mathias et le prince d'Orange, le conseil d'Etat et les Etats l'avaient employé maintes fois dans des missions difficiles, telles que celle d'apaiser les Gantois et les Wallons. Néanmoins, les nations partagèrent l'avis du large conseil et votèrent, le 26 janvier 1579, la suppression de l'emploi de Van Dieve, non sans le remercier beaucoup des services qu'il avait rendus à la commune. Au commencement de 1580, l'archiduc Mathias appela le savant à Anvers et le nomma conseiller de guerre. Le 11 février de la même année, les états, à Anvers, le désignèrent pour faire partie de la députation chargée de gagner la ville de Malines, qui s'était détachée de l'Union. Cette entrevue resta sans effet ; mais on sait qu'Olivier Van den Tymple reconquit la ville de Malines à l'Union, le 9 avril 1580. Le prince d'Orange, qui agissait au nom de l'archiduc Mathias, comprit, le 14 du même mois, Van

Dieve dans la nouvelle magistrature de cette cité en qualité de conseiller-pensionnaire, poste dans lequel il fut maintenu l'année suivante par les états. Malheureusement il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle position. Atteint d'une maladie mortelle, il dicta, le 1^{er} novembre 1581, son testament devant Louis van Oyenbrugge et Jean van Quaderibbe, échevins de Malines, et mourut vers la fin de décembre suivant. Il fut enterré à la cathédrale de Saint-Rombaut, près de la chaire de vérité.

De Marie Vanden Eynde Van Dieve avait eu sept enfants, cinq filles mortes en bas âge, et deux fils qui lui survécurent. L'aîné, *François van Dieve*, entra, en 1589, au couvent de Saint-Martin et mourut recteur du couvent de Bethangie, à Malines, en 1612 ; l'autre fils, *Corneille van Dieve*, licencié en droit, épousa Catherine Vanden Zande et mourut à Louvain, le 11 mars 1632. Il laissa un rejeton *Gérard-Aloys van Dieve*, également licencié en droit, d'abord échevin et puis secrétaire de Louvain. Celui-ci, mort le 8 septembre 1701, laissa, entre autres enfants, un fils *Guillaume-Antoine van Dieve*, licencié en droit, secrétaire de Louvain, lequel fut le dernier représentant de sa famille et qui s'était également livré à de vastes recherches sur l'histoire de sa ville natale ; ses manuscrits se trouvent à la bibliothèque royale de Bruxelles et aux archives de la ville de Louvain.

Nous avons de Pierre van Dieve : 1^o *De Gallia belgica antiquitatibus liber I, statum ejus, quem sub Romanorum imperio habuit, complectens*. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, 1564, in-12, réimprimé chez Plantin en 1584, ainsi que dans ses *Opera varia*. Louv., 1757, in-folio. — 2^o *Rerum Brabanticarum libri XIX, auctore Petro Divæo, Lovaniensi, studio Auberti Miræi primum nunc editi et illustrati*. Antv., 1610, in-4^o. — 3^o *Rerum Lovaniensium libri IV*. — 4^o *Annalium Lovaniensium libri VIII (240-1507)*. Ces deux derniers ouvrages n'ont été édités qu'en 1757, par les soins de Jean-Michel van Langendonck, secrétaire de Louvain, sous le titre sui-

vant : *Petri Divæ Lovaniensis, Urbis ac Provinciæ Mechliniensis quondam syndici, opera varia : scilicet, Rerum Lovaniensium libri IV, Annalium ejusdem oppidi libri VIII; opus utrumque hactenus ineditum; de Galliæ Belgicæ antiquitatibus liber primus; quibus ad calcem adjecta sunt Hermanni Nuenarii de Gallia Belgica commentariolus ejusdemque de origine et sedibus priscorum Francorum narratio; necnon Abr. Ortelii et Joan. Viviani Itinerarium.* Lovanii, typis Henrici Vander Haert, 1757, in-folio, orné d'une planche sur cuivre, d'après le dessin de A.-J. Van Campen, et de 7 planches représentant les armoiries des familles patriciennes de Louvain. Guillaume-Antoine van Dieve mentionné ci-dessus, laissa une traduction en flamand des *Annales Lovanienses*, traduction qui a été éditée à Louvain en 1856-1857, par l'auteur de cette biographie. En 1792 l'imprimeur Michel, à Louvain, avait annoncé la publication de la continuation des *Annales du Brabant et de Louvain*, de notre auteur. Mais ce projet ne se réalisa point. — 5^o *Petri Divæ Bellum Grimberganum*, manuscrit à la Biblioth. royale de Bruxelles, n^o 6583.

Les cinq ouvrages suivants de Van Dieve n'ont jamais été publiés : 1^o *De Henrici Lucemburgi Imperatoris rebus gestis*; — 2^o *De Ducibus Brabantia*; — 3^o *De Godefrido Barbato ejusque posteris*; — 4^o *Rerum Germanicarum commentarii*; 5^o *Liber de Legibus Brabantia*. Ces ouvrages, mentionnés dans ses *Res Brabantia*, sont probablement perdus.

Les armoiries de la famille Van Dieve sont : *d'argent à deux fleurs de lis au pied posé de sable, une en chef au deuxième quartier et l'autre en pointe au franc quartier de gueules.* Devise : *Nomine Van Dieve, non re.*

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain — Opinie Boeck ab a^o 1576 ad an. 1584, man. des archives de la ville de Bruxelles. — *Divæ Opera varia*, Lov., 1757, in-folio. — Azevedo, *Cronyke van Mechelen*, 4^e vol. p. 156. — Staes, *Lovensch Nieuws*, 4^e vol., p. 325. — Baron de Reiffenberg, introduction à la *Chronique de Ph. Mouskes*, t. 1^{er}. — Goethals, *Lectures*, t. III, p. 76. — Ed. van Even, *Eendracht van Gent*, 1857 et 1870. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 499.

du XVII^e siècle. Reçu, en 1695, franc-maître dans le métier des Quatre-Courennés de Bruxelles, il alla bientôt chercher en Angleterre de fructueux travaux et l'occasion de se perfectionner dans son art. L'atelier de Grinling Gibbons lui fut ouvert et lui fournit l'occasion d'atteindre ce double but. Le statuaire anglais, qui poussait le fini et la délicatesse du travail jusqu'à la minutie, avait besoin de collaborateurs habiles; Van Dievoet fut un de ceux-ci, et sa carrière se fût, sans doute, passée loin de son pays natal, sans les événements politiques qui vinrent, à cette époque, agiter l'Angleterre. Ces événements le ramenèrent aux Pays-Bas; il alla s'établir à Malines et y décéda, étant encore dans la force de l'âge, en 1716.

F. Stappaerts.

Nagler, *Kunstler lexicon*.

DIEZ (*Gustave - Adolphe*), peintre d'histoire, naquit à Malines en 1801 et décéda à Schaerbeek le 5 juillet 1844. Après avoir terminé ses premières études dans sa ville natale, Diez alla étudier, en 1819, dans l'atelier d'Odevaere, élève de David; il en devint l'un des meilleurs disciples et l'ami, malgré une différence d'âge assez grande, et travailla avec lui à diverses œuvres. Convaincu de l'importance de la correction du dessin, il s'y appliqua avec ardeur et brilla spécialement par cette qualité, ainsi que le témoignent divers de ses dessins reproduits par la lithographie. Au mois d'août 1820, il remporta, à l'Académie des beaux-arts de Gand, le premier prix de dessin au trait; il y obtint un nouveau succès, le 21 avril 1821 : il fut proclamé premier d'après nature avec un nommé Berton de Francfort; et le 7 octobre suivant, lors de la distribution des récompenses, il reçut deux médailles, dont un premier prix.

Ce ne fut que vers 1820 que Diez s'appliqua à la peinture. Atteint, jeune encore, d'une amaurose, il produisit peu, et ses œuvres assez rares ne sont pas revêtues de sa signature. D'après le *Dictionnaire des peintres*, d'Ad. Siret, le musée de Harlem possède une produc-

DIEVOET (*Pierre VAN*), sculpteur

tion de Diez (et non Dietz), représentant *Hébé versant à boire à l'Aigle de Jupiter*. Une *Cléopâtre* et un *Moïse sauvé des eaux*, deux tableaux avec figures de grandeur naturelle, obtinrent du succès lors de leur apparition; ce dernier appartient à l'auteur de cette notice. Diez s'appliqua plus particulièrement à la peinture de portraits qu'il réussissait avec une rare ressemblance. Il fut chargé avec Odevaere des peintures décoratives du château de Tervueren lorsque cet édifice fut construit pour le prince d'Orange, depuis Guillaume II, roi des Pays-Bas.

Edm. Marchal.

Papiers de famille. — Ad. Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Piron, *Levensbeschrijvingen*.

DILLEN (*Jean*), licencié en droit, naquit en 1580 à Maestricht et mourut en cette ville en 1640. Il habitait la partie de Maestricht soumise au duc de Brabant et fut nommé par ce prince conseiller juré de sa ville natale le 12 août 1618, échevin le 16 août 1619, bourgmestre le 29 août 1621, de nouveau échevin le 18 septembre 1622 et enfin conseiller juré le 29 septembre 1624. Dillen s'est fait connaître comme poète et comme historien. On possède de lui les deux ouvrages suivants, que l'on trouve toujours réunis en un seul volume : 1^o *Joannis Dilleni, jurisconsulti, panegyricus serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ, Hispaniarum infanti et Belgicæ principi scriptus; additæ notæ, cum exegesi rerum memorabilium a serenissimo archiduce Alberto gestarum*. Lovanii, 1623, in-4^o. — 2^o *Joannis Dilleni, jurisconsulti, de origine Francorum eorumque regibus, et stemmate Habsburgi-Austriacorum archiducum, ab his deducto usque ad serenissimos Albertum et Isabellam nunc regnantem, Belgicæ principis historiæ dissertationes*. Lovanii, 1623, in-4^o (1). Ces deux ouvrages ne manquent ni de mérite ni d'intérêt, surtout en ce qui concerne le règne de l'archiduc Albert.

S. Bormans.

Abrý, *Les Hommes illustres de la nation lié-*

(1) La pagination de ce livre est fautive; Dillen se plaint, du reste, amèrement de son imprimeur.

geoise, Liège, 1869, in-8^o. — Foppens. — Devaux, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Liège*, t. V, p. 570, mémoires inédits. — Van der Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. IV, p. 54. — Archives de la ville de Maestricht.

DILLEN (*Jean*), licencié en théologie, naquit au commencement du xvi^e siècle à Capelle-au-Bois, village situé entre Malines et Termonde. Il se voua à l'état ecclésiastique, obtint la place de lecteur dans le séminaire de Bois-le-Duc, et devint ensuite directeur en chef des célèbres écoles de cette ville. C'est pendant qu'il exerçait ces dernières fonctions que Dillen publia, disent les bibliographes, une *Grammatica linguæ latinæ*, imprimée à Bois-le-Duc, in-4^o; nous ne connaissons aucun exemplaire de ce livre. Dillen alla, en 1589, se fixer à Louvain et y dirigea jusqu'en 1598, le collège du Faucon. Il quitta ce poste pour aller terminer ses jours à Lille où les chanoines de Saint-Pierre l'avaient pourvu d'un canonicat.

S. Bormans.

Foppens. — Renseignements de M. Fr. Vermeulen, de Bois-le-Duc.

DINANT (*Henri DE*), bourgmestre de Liège. XIII^e siècle. Voir HENRI DE DINANT.

DINGELSCHÉ (*Jan*), poète flamand du xiv^e siècle. Son nom, dit Willems (*Belgisch Museum*, I, 348), signifie évidemment « Jean d'Angleterre ». D'après un manuscrit de la Bibliothèque de Bruxelles (*Bibliotheca Hulthemiana*, t. VI, p. 45, n^o 192), on a retrouvé une piquante satire de Jan Dingelsché sur les tavernes (*Van den tavernen*). On y voit que, pendant le xiv^e siècle, il y avait souvent, pour les motifs les plus futiles, de sanglantes querelles parmi les buveurs qui, tous, portaient un couteau à la ceinture : c'est le *knive* dont parle le fameux *Kerelsliet*. « On se tue pour un mot », dit Jean Dingelsché :

*Want om een wort, daer niet an lach,
Wort meneghen nu ghesteken doot.*

Le poète dénonce aussi les jeux frivoles, qui absorbaient en une soirée le salaire d'une semaine. Il regrette qu'on ne surveille pas assez ces endroits dangereux; mais, déjà au XIII^e siècle (*Annales du comité flamand en France*,

t. VIII), il y avait des habitudes de tolérance pour les *caudes meslées* des tavernes. Jan Dingelsche est un écrivain de l'école gantoise de Boudewyn Van der Lore : c'est un *spreker* qui excelle à mêler les détails pittoresques et les conseils de la morale chrétienne.

J. Stecher.

Vaderlandsch Museum, I, 42, 86. — *Belgisch Museum*, I, 384.

DINGELSCHE (*Jan*), rhétoricien flamand du xve siècle. Un manuscrit de la bibliothèque de Gand (Saint-Genois, *Catalogue des manuscrits de la Bibl. de la ville et de l'université*, p. 355, n° 329) nous a conservé de ce poète, probablement gantois, une pièce satirique sous forme de ballade adressée au prince de la chambre de rhétorique *La Fontaine* de Gand. Malgré le grand nombre de mots empruntés au français, le style, la composition, le rythme et l'esprit général de ces vers se rattachent encore au vrai flamand du moyen âge : l'influence bourguignonne n'apparaît qu'à la surface. Le nom de Dingelsche était très-connu à Gand aux xive et xve siècles (*Annales de la société des Beaux-arts*, IV, 300); on le trouve aussi à Ypres au xvii^e siècle parmi les réformés.

J. Stecher.

Vaderlandsch Museum, IV, 114-135.

DINGHENS (*Léonard-François*), docteur en médecine et professeur royal à l'université de Louvain, naquit à Brée dans la Campine liégeoise, le 29 septembre 1648. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Fundamenta Physico-medica ad scholæ acrobologiam studiosæ aptata*; suivi d'un *Tractatus de febris*. Louvain, Sassen, 1678, in-fol. L'ouvrage est dédié à son cousin Jacques Emerix, docteur en droit et auditeur de la Rote sous Innocent XI. « L'auteur, dit M. Broeckx, traite de la physiologie, de l'hygiène, de la pathologie, de la seméiotique, de la thérapeutique et se montre partisan de l'ouronoscopie. Avec Van Helmont, il admet un feu existant dans le cœur, qu'il considère comme le produit d'une espèce de fermentation développée dans le sang. Il traite de ridicule l'opinion de ce réformateur qui ne

voit dans la vie que les impressions de son archée. » En somme, il donne le résumé des connaissances physiologiques de son temps, et émet peu d'idées neuves. Dinghens mourut dans sa ville natale en 1697. Il s'était allié, deux ou trois ans avant sa mort, à une descendante de l'illustre famille des Berthoud, Marie-Isabelle-Thérèse van Mechelen, dont il eut une fille.

Chevalier C. de Borman.

État civil de Brée. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Broeckx, *Hist. de la médecine*.

DINNE (*Emmanuel-Joseph*), homme de guerre et publiciste, né à Namur le 2 octobre 1765, tué dans les combats de la Vendée le 25 mars 1796.

Dinne se destinait à la médecine et allait recevoir le doctorat à l'université de Louvain lorsque les événements de la révolution brabançonne l'entraînèrent dans la carrière des armes. Le comité d'insurgés belges, qui s'était formé à Breda en 1789, lui conféra un brevet de lieutenant; bientôt après, Dinne assista au combat de Turnhout (27 octobre) et à la prise de Gand (16 novembre); il annonça, dans ces deux occasions, des qualités militaires qui l'auraient incontestablement fait parvenir au sommet de la hiérarchie militaire si les circonstances l'avaient favorisé.

Attaché à l'état-major du général Van der Mersch, Dinne partagea naturellement la disgrâce de son chef, et lors de la rentrée en Belgique des troupes autrichiennes, il alla se réfugier à Lille où il publia en 1791 son *Mémoire historique sur Van der Mersch* (3 vol. in-8°, Lille, Jacquez). Ce mémoire est une apologie de son ancien général; il abonde en renseignements intéressants sur les premiers événements de la révolution brabançonne; on y trouve aussi de nombreux documents historiques.

Dinne se rendit ensuite à Paris et devint secrétaire du comité formé par les exilés belges qui cherchaient à intéresser à leur cause les membres de l'assemblée nationale.

Dès que la France eut déclaré la guerre à l'Autriche, Dinne prit du service dans l'armée républicaine et obtint

le commandement d'une compagnie à la tête de laquelle il combattit vaillamment à Jemmapes. Sa conduite dans cette journée lui valut même le grade de lieutenant-colonel. Après la défaite que subirent les républicains à Neerwinden (mars 1793), Dinne fut employé dans la Vendée; il y commanda le 2^e bataillon de tirailleurs et fut tué dans une sortie qu'il fit de la ville d'Angers (25 mars 1796). Son éloge fut prononcé solennellement à la fête civique du 10 prairial an IV de la république (29 mars 1796).

Général baron Guillaume.

DINTER (*Ambroise DE*), secrétaire de Philippe le Bon, né à Dynter en 1404, mort en 1488. Voir DYNTER (*Ambroise DE*).

DINTER (*Edmond DE*), chroniqueur. xv^e siècle. Voir DYNTER (*Edmond DE*).

DIONYSIUS CARTHUSIANUS, écrivain ecclésiastique, né à Ryckel (Limbourg) en 1394, mort à Ruremonde le 12 mars 1471. Voir DENIS LE CHARTEUX.

DIRICKSENS (*Eugène-Josse-Joseph*), plus connu sous le nom de ZETTERNAM, littérateur flamand, né à Anvers le 4 avril 1826 et mort dans sa ville natale le 10 octobre 1855. Tout en travaillant comme ouvrier peintre en bâtiments, il s'intéressa de bonne heure au progrès de la renaissance littéraire. Il s'affilia au cercle des *Ongeachten*, dont le nom était renouvelé des traditions du xv^e siècle, et se fit aussitôt remarquer par l'extraordinaire ardeur de ses études et le tour hardi, original de son esprit. A dix-neuf ans, il publiait un roman fantastique *Rowna*; cette publication (1845) lui valut l'amitié et les conseils de H. Conscience et du poète Van Beers. L'année suivante, une nouvelle intitulée *De Zwanen*, qu'il fit insérer dans le *Taelverband*, promettait un penseur indépendant. On remarque même des tendances socialistes dans *Twee centen minder*, édité à part, ainsi que dans *Schetsen uit het werkmansleven*, qui avait paru dans le *Nederduitsche Jaerboekje* de Gand. En 1847, Diricksens était caporal à Termonde et continuait avec ardeur

ses études littéraires, lorsqu'on lui donna le conseil de participer au concours de la société gantoise *De taal is gansch het volk*: il obtint le premier prix pour son roman de mœurs contemporaines: *Mynheer Luchterveld*. Toute la ville parla du jeune soldat qui était venu recevoir une couronne à la *Rotonde* (salle de promotion à l'Université), et qui avait embrassé sa mère sur l'estrade. Les amis du lauréat s'entendirent aussitôt pour réunir la somme qui devait l'exempter du service militaire.

Zetternam se maria à Anvers et s'y établit comme peintre en bâtiments. Mais ses travaux littéraires, obstinément poursuivis et son excessive ardeur de prosélytisme pour le mouvement flamand, ne le favorisaient guère dans sa modeste profession. Sa santé, d'ailleurs, qui n'avait jamais été robuste, s'épuisa rapidement sous la double influence des travaux du jour et des études de la nuit. Ce que cet ouvrier a publié en dix ans (1845-1855) est vraiment incroyable. Après *Bernhard de Laet* (1847), où il attaque la féodalité du moyen âge; après les récits humoristiques, *Hoe Pietje Triste fortuin deed*, *De Tooverdoos* (1848), il communiqua au *Taelverband*, sous les noms d'Albrechts et d'Ysendyck, des essais sur la peinture contemporaine, ainsi que sur la situation du théâtre flamand. Dès 1849, il est un des membres les plus actifs du *Vlaemsche middencomiteit*, comité central fondé à Bruxelles par le littérateur Vander Voort pour la défense des intérêts de la langue flamande. A propos d'un article de la *Revue des Deux Mondes*, Zetternam lance un manifeste énergique (*Iets over de vlaemsche beschaving*). Il était un de ceux qui ne bornaient pas le mouvement flamand à la réhabilitation de la vieille langue. Il accentue la propagande avec plus de passion encore dans la brochure de 1850: *Het Bestuer en de natie*. Au congrès néerlandais de Bruxelles (1851) et aux fêtes littéraires d'Anvers et de Gand, il montre toute l'énergie de son patriotisme. En même temps il s'essaye dans le genre dramatique: *Margarita van Constantinopelen*, *Mode-zucht*, *De*

vrouw van Egmont; mais la tournure un peu satirique et personnelle de son talent semble plus à l'aise dans les cadres de la narration fictive. Il eut beaucoup de lecteurs pour ses romans en général assez courts : *Eene Liefde*; *Een Kopje te veel*; *Tantje Mortelmans*; *Simon Kockermoes*; *Arnold de Droemer*; *De wonderbare Avonturen eener oude schildery*; *Een Middeltje om ryk te worden*; *Eene zonderlinge Bedelares*; *De Kimbrische diluwie*, et surtout son dernier : *Hoe men schildert is* (publication posthume due à la générosité de l'éditeur gantois E. Vander Haeghen). Comme il n'avait pas pu faire d'études historiques bien sérieuses, il réussissait mieux dans tous les contes qu'il tirait de la vie contemporaine. À côté d'une grande sympathie pour la classe ouvrière, on remarque dans ses œuvres la vive préoccupation d'un idéal de renaissance artistique et intellectuelle. Son étude sur les anciens maîtres flamands (*Verhandeling over de nederlandsche schilderschool*) fut couronnée, en 1854, au concours institué pour le 400^e anniversaire de la gilde de Saint-Luc. Ce livre, publié à la fois dans l'album de *Sint-Lukas gilde* et dans la collection populaire du *Willems-fonds* de Gand, se distingue par la nouveauté des vues et la solidité des appréciations. Zetternam écrivit aussi pour le métier de peintre décorateur, qu'il exerçait, un manuel qui a été fort apprécié, *Handboek voor huis-en-meubelschilders* (*Willems-fonds* n^o 9-1853). Vers la fin de sa vie, il aida à fonder la revue artistique *De vlaemsche school*, dont il rédigea le programme. On cite encore sa collaboration aux journaux : *Nordische Telegraf*, *Broedermin van Gent*, *Gazette van Sinte-Nikolaes*, *Gentschen Telegraf*, *Eendracht*, *Gazette van Gent*, etc. Le 13 octobre 1855, les funérailles de Zetternam furent une manifestation non-seulement anversoise, mais nationale. Pour procurer quelques ressources à la veuve (Anna-Joanna De Ridder) et aux trois orphelins, on organisa des souscriptions, des publications et des fêtes artistiques. Plus tard, un cercle littéraire s'organisa à Gand sous le titre : *Zetternam's kring*. Des édi-

teurs anversois, M. Marchand et Cie ont entrepris la publication intégrale des œuvres du jeune romancier (*Z. Volledige werken*).

J. Stecher.

De Vlaemsche School, I, 122. — *Düringsfeld, Das Geistige Leben d. Vlamingen*, III, 256. — *Eendracht* (1855). — *Jaerboek van het Willemsfonds*, 1870.

DIRISE (*Lambert*), naquit à Montenaeken le 30 novembre 1808. Après avoir achevé avec distinction son cours d'humanités au collège de Saint-Trond, il entra en 1825 au séminaire de Liège pour y étudier la philosophie et, à la fin de l'année scolaire, il obtint la première place parmi ses nombreux concurrents.

Forcé par les arrêtés de juin 1825 de quitter le séminaire, il se retira chez le doyen de Landen, son oncle, où il s'appliqua aux études théologiques, en attendant des temps meilleurs. Dès que Mgr l'évêque de Liège eut rouvert son séminaire (mai 1830), le jeune Dirise s'y rendit pour se préparer aux ordres sacrés. Le 17 décembre 1831 il fut ordonné prêtre par Mgr Van Bommel, qui le nomma aussitôt professeur de philosophie au petit séminaire, érigé depuis deux mois dans l'ancienne abbaye de Rolduc. Pendant les trois années qu'il y passa, il sut mériter le respect et l'affection de tous. Mais il était décidé à se consacrer à la vie religieuse, et il obtint son admission chez les P. Récollets de Saint-Trond.

Reçu au nombre des novices en 1835, il fut, la même année, chargé d'enseigner la théologie, et en 1839 on lui confia la direction des novices. Nommé gardien du couvent de Saint-Trond l'année suivante, il employa ce qui lui restait de forces à la réussite d'un projet qu'il méditait depuis longtemps. Convaincu que le bien spirituel de son ordre exigeait que les couvents de Belgique fussent séparés des missions de Hollande, il travailla sans relâche à obtenir cette faveur du saint-siège, et, malgré les préventions qu'il eut à vaincre, le succès couronna ses efforts. Le 2 avril 1842 Grégoire XVI prononça la séparation du couvent de Saint-Trond d'avec la province de la Germanie inférieure, la réunion de tous

les récollets de Belgique et l'érection de la nouvelle province belge de Saint-Joseph, dont le P. Dirise fut, par autorité apostolique, nommé premier ministre provincial.

Sa santé, toujours chancelante ne laissait, à ses amis ni à lui-même, aucune illusion sur sa fin prochaine. Il mourut le 5 mars 1843, calme et serein comme il avait vécu. Doué d'une intelligence d'élite, qu'il cultiva par de solides études, il était l'un des membres les plus instruits du clergé du diocèse; ses vertus, plus remarquables encore, révélèrent ce cachet de douceur et d'humilité qui gagne les cœurs et qui dénote les âmes d'élite.

Lonay.

Journal hist. et litt., tom. X, pages 414-417.

DITMAR (*Jean*), ou **DITMER**, graveur en taille douce, né dans les Pays-Bas vers 1538, selon Huber et Rost, et y florissant dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Né vers 1558 et mort à Anvers en 1603, d'après Charles Le Blanc. On ne connaît guère de détails biographiques sur cet artiste; on sait seulement qu'il fut reçu à la maîtrise dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1574, et qu'il prit pour apprenti, l'année suivante, Thomas de Leu, inscrit en cette qualité. Jean Ditmar a gravé d'après Martin De Vos, Michel van Coxcie le Vieux et autres maîtres flamands. Il paraît avoir voulu imiter le style de son contemporain le graveur hollandais Corneille Cort, qui travailla longtemps en Italie, où il fonda une école de gravure qui produisit d'habiles burinistes. Bryan cite avec éloge l'estampe suivante de Jean Ditmar, estampe appelée la *Vision d'Ézéchiel*, qu'il dit avoir en sa possession : *Le Christ assis sur les nues, entouré d'anges qui tiennent les instruments de la passion et les symboles des quatre Évangélistes*, d'après Michel van Coxcie, 1574, pl. gr. in-folio. Charles Le Blanc en fait deux gravures distinctes : *Le Christ sur les nues* et *Les Emblèmes des Évangélistes*. Le biographe hollandais Chrét. Kramm a reproduit cette donnée.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des amateurs et des*

curieux de l'art, 1801. — Heinecke, *Dict. des artistes*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. Schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.* — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1836.

DIVEUS (*Pierre*), historien, né à Louvain en 1535, mort en 1581. Voir **DIEVE** (*Pierre VAN*).

DIVITIS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Gand vers 1412, mort vers 1470. Voir **DE RYCKE** (*Jean*).

DIXMUDE (*Jean DE*), historien, né à Ypres. XV^e siècle. Voir **JEAN DE DIXMUDE**.

DIXMUDE (*Olivier DE*), chroniqueur, né à Ypres. XV^e siècle. Voir **OLIVIER DE DIXMUDE**.

DIZI (*François-Joseph*), musicien, né à Namur le 14 janvier 1780. Habile instrumentiste, il choisit la harpe pour instrument favori et se fit fréquemment applaudir, bien qu'il n'eût d'autre maître que son père, qui était violoniste. A peine âgé de seize ans, il conçut le projet de voyager et se rendit en Hollande avec l'intention de passer de là en Angleterre; mais une série d'événements imprévus intervinrent dans l'exécution de ce programme. En se promenant sur le vaisseau qui mettait à la voile, il vit un matelot tomber à la mer; il s'y précipita pour le sauver, quoiqu'il ne sût pas nager, perdit connaissance, fut repêché et se trouva, en revenant à lui, dans une maison inconnue. Entre-temps, le vaisseau, dont il ignorait le nom, avait continué sa route, sans mêmes'apercevoir de la disparition du passager, et sa harpe, ses malles, tout ce qu'il possédait était resté à bord; il avait sa bourse, mais elle contenait à peine assez d'argent pour le conduire à Londres. Il y arriva dans l'espoir d'y retrouver son navire; mais ce fut en vain et, pour comble de malheur, il ne savait pas un mot d'anglais. Il était réduit à la dernière misère, quand le hasard le conduisit près d'une maison où il entendit résonner les accords de la harpe; il y entra, exposa sa situation et demanda qu'on voulût bien lui permettre de se faire entendre comme harpiste. La Providence le servait, cette fois, à souhait, car la maison où il s'était introduit était habitée par

Sébastien Erard, célèbre facteur d'instruments de musique. Celui-ci apprécia immédiatement le talent du jeune Dizi et lui vint en aide en lui procurant des élèves. Clementi le compositeur lui fut aussi utile par l'estime qu'il témoigna pour son talent et Dizi devint en assez peu de temps le harpiste le plus renommé de Londres. Ce succès décida de son sort : pendant trente ans, il resta en Angleterre en y jouissant d'une brillante réputation comme virtuose et comme compositeur.

Doué de dispositions naturelles pour la mécanique, il inventa, avec l'assistance d'un Polonais, une harpe à double action, qu'il appela harpe perpendiculaire. Il renonça, plus tard, à ce système de construction, pour se rapprocher de celui qu'employait Erard. Il imagina aussi, le premier, de doubler les tables d'harmonie des harpes, afin de donner plus de résistance aux vibrations des cordes. Puis il disposa les pédales de l'instrument dans un ordre plus régulier, innovation qui fut peu goûtée, parce qu'elle contrariait les habitudes des harpistes. En 1830, Dizi alla se fixer à Paris; il y forma une association avec la maison Pleyel, pour l'établissement d'une fabrique de harpes, entreprise qui ne réussit guère. Dizi mourut dans cette ville, après y avoir obtenu le titre de professeur de harpe des princesses de la famille royale de France. Voici l'indication des compositions qu'il a laissées pour la harpe : 1^o Grande sonate, publiée à Londres. — 2^o Air saxon, de Cramer, varié. Paris, Janet. — 3^o Danse du Châle, variée. *Ibid.* — 4^o Trois thèmes originaux, variés. *Ibid.* — 5^o Douze exercices ou fantaisies pour la harpe à deux rangs de pédales, première et deuxième suite. Paris, Pleyel. — 6^o Enfin une grande quantité de romances françaises, d'airs anglais et italiens variés pour la harpe. Londres, Paris, Erard, Pleyel et autres.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition. — *Biographie générale des Belges*.

DODOENS (*Rembert*) ou **DODONÆUS**, médecin, et le plus savant botaniste de

notre pays, naquit à Malines le 29 février 1517, sous le gouvernement de Marguerite d'Autriche; il mourut à Leyde le 10 mars 1585. Les auteurs ne sont pas bien d'accord sur l'époque de sa naissance; Goethals, par exemple (1), la place en l'an 1518. La date que nous donnons est la moins sujette à discussion, car elle est fournie par l'építaphe du célèbre botaniste, composée par son fils; il y est dit qu'il mourut le 10 mars 1585 dans la soixante-huitième année de son âge.

Sprengel, dans son *Historia rei herbariæ* (I, p. 394) et Cuvier, dans son *Histoire des sciences*, le font naître en Frise. Pultenay, dans ses *Esquisses historiques sur la botanique*, émet une opinion ridicule : il fait venir Dodonæus au monde « près de Mechlin en Flandre », ignorant que Mechlin ne peut être que Malines (*Mechliniâ*). La vérité est que Dodoens vit le jour à Malines et descendait d'une famille frisonne; à l'appui de ce fait, on peut invoquer son propre témoignage, celui des auteurs contemporains et celui de son fils, dans l'építaphe dont nous venons de parler (2). Du reste, le docteur d'Avoine, dans son *Éloge de Rembert Dodoens* publié en 1850, a fait disparaître toutes ces erreurs. Le bisaïeul de Rembert s'appelait Jarick van Joenckema ou Joenckens; il était né à Staveren, village maritime de la Frise (3), et devint plus tard bourgmestre de Leeuwarden, où il était allé s'établir. Il eut un fils nommé Rembert que, selon l'usage du pays, usage adopté dans presque toutes les contrées germaniques, on désigna sous le nom de Jaricksz (fils de Jarick) Van Joenckema ou Joenckens, et qui fut, pendant de longues années, vroedsman ou sénateur à vie de la ville de Leeuwarden (4). C'est ici le cas de relever, en passant, une erreur de Paquot, qui traduisit mal Suffridus Petri, et fit de Rembert un échevin. Rembert Jaricksz van Joenckema laissa deux en-

(1) *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc. en Belgique.*

(2) Suffridus Petri, *De Scriptoribus Frisæ.*

(3) Gabbema, *Friesche Lustgaarde.*

(4) Suffridus Petri, ouvrage cité.

fants : d'abord une fille appelée Tidea, qui épousa Féico van Piersma, bourgmestre de Sneek dont la fille devint la femme de Suffridus Hopper père de Joachim Hopper ou Hopperus secrétaire de Philippe II (1); puis un fils, appelé Dodo, nom frison de Denis qui vint s'établir à Malines vers la fin du xve siècle. Azevedo (2) attribue cette émigration à la guerre civile qui désola la Frise à cette époque; Goethals (3) a répété cette assertion, qui n'est qu'une probabilité; quant à Suffridus Petri, qui connut tout particulièrement Dodonœus, il dit simplement que les affaires de commerce auxquelles se livrait Dodo le Frison l'appelèrent à Malines, ville alors fort industrielle et l'engagèrent à s'y fixer. Il n'y fut connu que sous le nom de Denis Dodoens, et, d'après Paquot, devint marguillier de l'église paroissiale de Saint-Jean; mais ce qu'il importe davantage de savoir, c'est qu'il fut le père du célèbre botaniste dont nous allons retracer la vie. Celui-ci, on le voit, était de bonne maison, sinon noble, du moins rattachée à la noblesse de Frise par de nombreuses alliances. Ce qui paraît le prouver, c'est la connaissance que Suffridus Petri constata, plus tard, en Dodonœus, de la généalogie de la plupart des nobles familles frisonnes.

Rembert cependant abandonna le nom de ses ancêtres et signa Dodoens ou fils de Dodo, nom qu'il latinisa plus tard en celui de Dodonœus, dont les Français, en ignorant l'origine, firent Dodonée. De Van Joenkema il ne resta plus même le souvenir, car combien d'hommes savent encore aujourd'hui que tel est le véritable nom de notre botaniste? Celui-ci, d'après Azevedo, fit ses humanités à Malines, au collège municipal, qui jouissait alors d'une grande réputation; après cela il se rendit à l'université de Louvain pour suivre les cours de médecine; il y eut pour maîtres Arnold Noot, Léonard Willemaer, Jean Heems et Paul Roels. Ses succès furent grands et ra-

pides, car à l'âge de dix-huit ans, le 10 septembre 1535, il fut reçu licencié en médecine (4). C'est alors que Dodonœus crut nécessaire de parcourir l'Europe pour se perfectionner dans son art. On ne sait pas d'une manière exacte la date de ces voyages, ni le temps qu'il y consacra, car il n'en parle lui-même nulle part; toutefois il est à penser qu'il les fit dans les onze années qui s'écoulèrent entre 1535 et 1546. Pendant son séjour à l'étranger, il se lia avec de nombreux savants, qui rendirent hommage à ses jeunes talents. Il trouva à Paris Jean Gunther (Guintherus, que les Français appellent Gonthier) d'Andernach, professeur d'anatomie et, depuis 1535, médecin de François Ier. Gunther avait avant cela enseigné le grec à l'université de Louvain, d'où sortait Dodonœus. Il avait fait une traduction du grec en latin des œuvres de Paul d'Égine et pria notre jeune licencié de la revoir et de la collationner sur le texte original, tellement il avait confiance dans ses connaissances linguistiques.

Ce livre parut à Bâle en 1546 sous le titre de : *Paulus Aegineta a Joanne Guinthero latine conversus, à Remberto Dodonœo ad græcum textum accurate collatus ac recensitus*. Basiliæ, 1546, in-8°. Il faut que Goethals n'ait pas lu ou pas compris ce titre pour dire que Dodonœus se contenta de revoir les épreuves de cet ouvrage, afin d'en élaguer les fautes typographiques. Le docteur Morren (5) émet l'opinion assez probable que c'est à la liaison de Dodonœus avec Gunther que le premier dut son goût pour l'anatomie. « Gunther, dit-il, disséquaît ou faisait disséquer beaucoup d'animaux, et eut pour prosecteur notre immortel Vésale, et le malheureux Servet, brûlé vif plus tard, à Genève. » Ce fut aussi, ajoute-t-il, ce goût des autopsies qui lui fit découvrir, un jour, l'anatomie pathologique, ce flambeau de la médecine.

Vers la fin de 1546, Dodonœus était de retour à Malines, ainsi que le prouve la dédicace de son ouvrage de cosmographie à Joachim Hopperus, son cousin. Ce

(1) Suffridus Petri, ouvrage cité.

(2) *Chronycke van Mechelen*.

(3) *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*.

(4) Valère André, *Fast. acad.*

(5) *Belgique horticole*, t. I, p. 40.

livre, publié en mai 1548 à Anvers, sous le titre de : *Cosmographia in astronomiam et geographiam isagoge*, a eu une seconde édition en 1584 chez Plantin, à Anvers, et à Leyde, sous le titre de : *De sphaera sive de astronomia et geographica principiis cosmographica isagoge; olim conscripta a Remberto Dodonæo medico, nunc vero ejusdem recognitione locupletior facta*. Cette édition, dédiée aux fils d'Hopperus, Grégoire et Caius Antonius, restée inconnue à Eloy et à Paquot, se trouve à la bibliothèque Mazarine à Paris, et à celle de l'université de Leyde. Avant de livrer son ouvrage à l'impression, Dodonæus en avait envoyé le manuscrit à son cousin Hopperus, alors à Orléans, et auquel il avait donné des leçons de mathématiques. Goethals commet une erreur quand il dit que notre auteur fut, en 1546, à Bâle pour l'impression de sa cosmographie, tandis que les seules éditions de ce livre sont celles que nous avons citées. C'est vers l'époque où parut la première édition de cette œuvre, que Dodonæus voulut y ajouter un complément, en composant un traité de géographie qui n'a jamais été imprimé.

Son ouvrage cosmographique, écrit spécialement à l'usage des élèves, pour leur faciliter l'étude de Ptolémée et de Copernic, forme un résumé dans lequel l'auteur a eu en vue de donner une explication complète, claire et concise de la science. Il est divisé en quatre livres : le premier : *de mundo et quæ eo pertinent in genere*, où il traite des différentes parties qui constituent le monde et qu'il divise en essentielles et accidentelles; il subdivise les premières en élémentaires et éthérées, qu'il décrit d'après le système de Ptolémée; parmi les parties accidentelles il range les points cardinaux et les vents. Le second livre : *de cælo et sphaeræ cælestibus circulis*, est consacré à la sphère et à toutes ses parties; il dit que les corps célestes se meuvent autour du globe terrestre de deux manières différentes : suivant l'ordre du zodiaque, c'est-à-dire d'occident en orient ou d'orient en

occident, en vingt-quatre heures. Le troisième livre : *de terra et sphaera terrestribus circulis*; il y parle de la forme sphérique de la terre et s'efforce de prouver, d'après la théorie de Ptolémée, que la terre est immobile et que les corps célestes gravitent autour d'elles. Le quatrième livre : *de cælestium corporum motu*, où il explique, d'après la théorie de Ptolémée, la révolution diurne des corps célestes et les effets qui en résultent dans les différentes zones de la terre; il y traite du cours du soleil, de l'inégalité des jours, des révolutions de la lune, des éclipses de lune et de soleil.

En 1548, Dodonæus fut nommé médecin de la ville de Malines, fonctions qu'il partagea avec deux autres praticiens, Joachim Roelandts et Jacob De Moor. L'exactitude de cette date est établie par les comptes de la ville; on y voit qu'il toucha du chef de son emploi, de même que ses collègues, un traitement annuel de deux livres et quinze escalins de Brabant, plus dix aunes de drap; ce traitement fut porté en 1570 à onze livres; mais les médecins recevaient, en outre, des honoraires pour services extraordinaires tels que la visite des lépreux. En 1570, Dodonæus reçut de ce chef sept livres. Il remplit les fonctions de médecin de la ville jusqu'en 1574, époque à laquelle il partit pour l'Allemagne.

Pendant les années qu'il passa dans sa ville natale, il s'occupa de former quelques élèves et traça des tables synoptiques de physiologie (1). Elles furent imprimées en 1580. C'est également à cette époque qu'il s'occupa sérieusement de la botanique, science qui s'allie si bien à l'art médical, et sur le conseil de l'imprimeur anversoïis Van der Loe, son ami, il entreprit de décrire en flamand l'histoire des plantes (2). Le motif, tout désintéressé, qui le poussa à ce travail était l'espoir de reculer les limites de la science par la publication de ses découvertes et non le désir d'acquiescer de la gloire : « non quod laudem ac glo-

(1) Épître dédicatoire des tables de physiologie, 1581.

(2) Préface de l'ouvrage : *Stirpium historie pemptades sex*.

riam mihi hinc aliquam postulem, sed ut nostris inventis et studiis aliquo etiam modo stirpium herbarumque cognitio et simplicis medicinæ studium promoveatur », dit-il dans l'épître au lecteur de la 2^e partie des planches de son *Herbier*, imprimé en 1554 chez Van der Loe.

La rédaction de son histoire des plantes était terminée en 1552 (1); mais, avant de l'éditer, il voulut livrer au public un petit traité où il s'occupe des céréales, légumes et fourrages, intitulé : *De frugum historia*, et qui correspond au quatrième livre de l'*Herbier*. Il dédia ce travail à Gérard van Veltwyck, conseiller impérial et trésorier de l'ordre de la Toison d'or, amateur distingué d'horticulture et de botanique, qui, dans l'intérêt de la science, avait fait de nombreux voyages et exploré spécialement l'Italie et les Alpes (2). Il joignit à ce traité deux lettres, l'une adressée à son collègue Joachim Roelandts, comme lui médecin de la ville de Malines, sur quelques préparations de céréales; l'autre à Jean Vischaven, médecin à Breda, sur la bière et une boisson nommée zython, en usage chez les anciens Egyptiens. « Ce dernier écrit, dit le docteur Morren, aigrit la bile d'un médecin gantois nommé Ronsse, qui se mit à écrire contre Dodoens, et lui suscita assez d'ennemis et de jaloux pour le dégoûter de sa ville natale et même de son pays. »

Van der Loe ayant fait l'acquisition des planches gravées sur bois de l'*Herbier* de Fuchs, dans le dessein de les faire servir pour l'ouvrage de Dodonæus, celui-ci y ajouta, dès la première édition, environ deux cents figures nouvelles, gravées d'après ses dessins, et encore environ autant aux éditions postérieures, en substituant quelques nouvelles aux anciennes et en empruntant un petit nombre aux ouvrages de Mathioli et d'André Lacuna (3).

Ces divers emprunts ont fait dire qu'il est fort difficile de démêler, dans tout ce

travail, ce qui appartient à Dodonæus, et que ce serait seulement par l'examen chronologique des ouvrages de tous ces auteurs, que l'on parviendrait à rendre à chacun le sien. La vérité est que Dodonæus avait étudié bien plus que les espèces citées par Fuchs; il en avait dessiné et fait dessiner beaucoup d'après nature. Nous ne citerons pas les plantes dont nous lui devons les premières iconographies, le docteur Morren en a donné une nomenclature assez étendue, et nous nous contenterons de renvoyer à son ouvrage (4). Pendant qu'on imprimait l'*Herbier*, Dodonæus résolut de faire tirer à part les planches sans le texte, ainsi que les synonymes de toutes les désignations, en grec, latin, allemand, français et flamand. Il fit de cette manière imprimer les planches des trois premiers livres. Cet ouvrage, spécialement destiné aux élèves en médecine, parut le 5 juin 1553, est intitulé : *Trium priorum de stirpium historia commentariorum imagines*.

L'*Herbier* flamand fut édité l'année suivante sous le titre de *Cruydeboeck*; il était dédié à la gouvernante des Pays-Bas, Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint.

Cette même année, parut la seconde partie des planches, contenant les figures des trois derniers livres de l'*Herbier*. L'auteur y ajouta, de plus qu'à la première partie, des notes marginales rectificatives et critiques des ouvrages de ses devanciers, et une série de notes semblables concernant la première partie. Cette publication est intitulée : *Posteriorum trium de stirpium historia commentariorum imagines, una cum marginalibus annotationibus. Item annotationes in aliquot prioris tomii imagines*.

De même que ces deux volumes de planches, l'*Herbier* ou *Cruydeboeck* fut vivement recherché et l'édition s'épuisa au bout de dix années. Aujourd'hui même il est rare de trouver cette œuvre complète.

L'ouvrage du botaniste malinois est

(1) Voir le dédicace *De frugum historia*.

(2) Voir la dédicace *De frugum historia*.

(3) Préface de l'*Histoire des plantes*, 1557, — et

préface de la 2^e partie des planches (1559 réimpression).

(4) *La Belgique horticole*, t. I, p. 11.

avant tout un herbier national, s'appliquant aux plantes indigènes et particulièrement à celles des contrées flamandes; il indique les lieux où elles croissent, l'époque de leur floraison et de leur fructification, toutes choses qui ne se trouvent pas dans l'herbier de Fuchs, sans compter les nombreuses variétés qu'il fut le premier à signaler et à décrire. Dodonœus, en énumérant les propriétés des plantes, reproduit en même temps les opinions des anciens à ce sujet; il cite Pline, Dioscoride, Théophraste, Galien, Hippocrate, mais ces citations ne sont pas littérales: ayant observé qu'elles se répétaient souvent les unes les autres, il les coordonna de manière à former des notes d'une lecture facile et surtout d'une grande utilité. Dans son traité *De frugum*, seulement, il s'écarte de cette méthode et reproduit textuellement les anciens.

Il adopta dans la rédaction de son Herbier une toute autre marche que Fuchs, qui avait classé les plantes par ordre alphabétique; il les rangea suivant leurs propriétés, leurs usages, leur forme et leurs affinités réciproques. Voici les divisions telles qu'on les trouve dans la première édition de son *Cruydeboeck*. Il établit six classes, correspondant chacune à un livre; dans la première, c'est-à-dire dans le premier livre, il traite des végétaux herbacés, de leurs divisions, leur forme, leur nom et leur usage; dans la seconde, ou le second livre, des fleurs et plantes odoriférantes, de leurs semences, etc.; dans la troisième, ou le troisième livre, des plantes médicinales et vénéneuses, des racines, leur division, etc.; dans la quatrième, ou le quatrième livre, ainsi que dans le traité *De frugum*, des céréales, légumes et fourrages, leurs divisions, etc.; dans la cinquième, ou le cinquième livre, des herbes, fruits et racines d'un usage culinaire, leurs divisions, etc.; dans la sixième, ou le sixième livre, des arbres et arbustes.

Cette classification, bien que défectueuse, constituait cependant un progrès, et promettait des perfectionnements ultérieurs dans l'étude de la

botanique. Plus tard, Dodonœus s'aperçut des défauts de sa méthode et y fit encore des modifications nombreuses.

Trois ans après la publication du *Cruydeboeck*, en 1557, Charles de l'Escluse ou Clusius, qui devint plus tard directeur des jardins impériaux à Vienne et ensuite professeur à Leyde(1), traduisit cet ouvrage en français. Dodonœus revit avec soin cette traduction, en augmenta le texte et le nombre des gravures, ainsi qu'il le dit dans la préface qu'il y a insérée. Cet ouvrage porte le titre de : *Histoire des plantes*, etc.

Cette même année, la municipalité de Louvain, dans l'espoir d'attacher le savant botaniste à l'université, crut devoir lui proposer une chaire; mais les négociations n'eurent pas le succès qu'elle en attendait (2); voici ce qui arriva : elle avait fondé deux chaires de médecine et s'était réservé la nomination des titulaires. En 1543, par mesure d'économie, sans doute, elle en supprima une, mais en 1557, elle revint sur cette décision et voulut la rétablir en faveur de Dodonœus, qu'elle comptait adjoindre au professeur Guillaume Beernaert, de Thielt, titulaire de l'autre chaire. Elle envoya donc vers lui, au mois de mai 1557, le secrétaire de la ville, Barthélemy van Heetvelde et lui proposa de donner quatre leçons par semaine, aux jours à désigner par la faculté, ou à fixer d'avance par lui-même, moyennant un traitement de 200 florins philippus. Dodonœus, qui trouva ces appointements fort minimes, accepta néanmoins; mais bientôt il apprit que la régence de Louvain était en quête d'un autre professeur. Au milieu du mois de juin, on vint lui faire de nouvelles propositions; le secrétaire Van Heetvelde était cette fois accompagné du chevalier Van den Tempel; ces intermédiaires lui offrirent deux cents florins d'appointements et la charge de donner des leçons tous les jours non fériés pour la botanique et les matières médicales, et, à tour de rôle avec Beernaert, la clinique et les démonstrations

(1) Voir la Biographie de ce personnage.

(2) Valère André, *Fast. acad.*, p. 249.

anatomiques; il devait s'engager pour six ans, mais pouvait être révoqué par l'administration au bout de trois ans; en dehors des jours de vacance, il n'aurait eu le droit de s'absenter de la ville qu'avec l'autorisation des magistrats (1). Ces conditions beaucoup moins avantageuses encore que celles proposées le mois précédent déplurent à notre botaniste. On ne put s'entendre et l'affaire fut abandonnée.

Dodonæus avait parfaitement raison de ne pas vouloir souscrire aux propositions de la régence de Louvain; pour une position mesquine, peu assurée et tellement dépendante qu'il ne lui aurait pas même été permis de soigner ses propres intérêts, il se serait trouvé obligé de faire les frais d'un changement de résidence et d'abandonner, à Malines, sa clientèle et ses appointements. Il n'en était pas là de devoir accepter ces conditions pour gagner de quoi vivre; sa fortune, jointe à celle de sa femme Catherine 'S Bruyten, qu'il avait épousée dès avant 1555, ainsi que le produit de ses livres, lui procurait une existence honnête. Nous voyons, dans les terriers de Malines, qu'il acheta des propriétés en ville ainsi que dans les environs. Du reste, il jouissait dans sa cité natale d'une grande considération, y possédait une nombreuse clientèle et était marguillier de l'église de Saint-Pierre (2), charge, à cette époque, plus considérée qu'aujourd'hui et même ambitionnée par des personnages haut placés.

En 1559, Dodonæus fit tirer, une seconde fois, à part les planches de son Herbar, en y ajoutant toutefois les notes et les corrections qu'il avait faites dans l'Herbar français de De l'Escluse. En 1563, une nouvelle édition du *Cruydeboeck*, revue et augmentée, sortit des presses de Van der Loe. Dodonæus s'étant lié d'amitié avec Plantin, le célèbre imprimeur anversoïis, résolut de refaire son ouvrage et de le rédiger en latin; Plantin lui offrit de l'imprimer

et il accepta. Une difficulté se présenta alors au sujet des planches: le privilège décennal obtenu par Van der Loe pour l'Herbar flamand étant expiré en 1554, cet imprimeur les fit servir à l'Herbar de Lyte, imprimé chez lui en 1578 et qui n'est que la traduction anglaise de l'œuvre du botaniste malinois. Elles servirent encore pour les quatre autres éditions anglaises de 1586, 1595, 1600 et 1619. Plantin ne voulant pas se servir de planches déjà usées, ou les emprunter à un confrère, résolut de faire exécuter à ses frais toutes les celles dont Dodonæus aurait besoin pour son ouvrage. Celui-ci voulait faire un livre nouveau plutôt que de traduire simplement son *Cruydeboeck* en latin, car il s'était aperçu de la déféctuosité de la classification qu'il avait adoptée; cependant il ne sut à quel plan s'arrêter d'abord; dans l'édition française, il avait promis de commenter Dioscoride, mais ce projet ne lui souriait plus, bien qu'il eût déjà commencé à le mettre à exécution; il adopta alors une division entièrement neuve, dont nous parlerons plus loin, et dans laquelle il donna pour chaque plante la description la plus complète en même temps que la plus exacte et la plus concise qu'il lui était possible (3). Ce travail devant se prolonger trop longtemps, avant de pouvoir être livré à l'impression, Dodonæus prit la résolution de le publier par traités séparés. C'est ainsi que furent mis successivement au jour: 1. *Historia frumentorum, leguminum palustrium et aquatiliu herbarum* (1565). — 2. *Florum coronariarum et odoratarum nonnullarum herbarum historia* (1568). — 3. *Purgantium, radicum, convolvulorum et delictariarum herbarum historia* (1574). Ces trois ouvrages imprimés chez Plantin. — 4. *Historia vitis vinique et stirpium nonnullarum aliarum*, imprimé en 1580 chez Materne Cholin à Cologne. Les planches de tous ces livres, comme celles de son grand ouvrage, *Penptades*

(1) Valère André, *Fast. acad.*, p. 219. — Lettre de Dodonæus à Viglius; à la Bibliothèque royale à Bruxelles.

(2) Azevedo, *Chronycke van Mechelen*.

(3) « ... Singularumque stirpium novam, integram, plenam et perfectam quam potui brevitate historiam meditari cepi. » — Préface de *Historia frumentorum*.

sex, qui n'est que la reproduction des traités particuliers, sont neuves et ont été gravées sous ses yeux, elles diffèrent complètement de celles des volumes imprimés chez Van der Loe, et qui sont simplement au trait : le soin que Dodonœus apporta à l'exactitude des dessins était tel, qu'il préférait en remettre l'exécution plutôt que de ne pas pouvoir fournir les plantes fraîches comme modèles.

Son premier traité *Historia frumentorum*, etc., fut dédié à Viglius, président du conseil d'Etat, son protecteur et son ami; le second à son cousin Joachim Hopperus, alors maître des requêtes et conseiller de Philippe II.

Comme il n'avait tenu qu'à Dodonœus d'occuper une chaire à l'université de Louvain en 1557, il dépendit de lui, dix ans plus tard, de devenir médecin de Philippe II. Hopperus, qui se trouvait à la cour de Madrid, écrivit, à cette époque, au président Viglius, que Vésale, médecin du roi, étant parti pour la Terre sainte, Philippe II voulait le remplacer par un autre médecin des Pays-Bas, et avait désigné en première ligne Dodonœus (1); il écrivit en même temps à notre botaniste pour lui communiquer ce fait. Viglius répondit que son protégé n'était pas fort tenté d'accepter cette place, n'aimant pas à subir l'esclavage de la cour, et à s'expatrier, à son âge, avec femme et enfants. Il avait alors cinquante et un ans, et trouvait du reste les appointements trop minimes. Après cela, il ne fut plus question, pour le moment, de ce projet, et un médecin de la Gueldre, Josse van Lom, accepta la position et mourut à Madrid en 1572 (2).

Dodonœus resta donc à Malines; en 1572, la question fut de nouveau agitée; Philippe II, qui tenait à avoir un confesseur, un médecin et un chirurgien des Pays-Bas, écrivit à plusieurs reprises au duc d'Albe, qui, content de se débarrasser de cette affaire, la remet-

tait au président de Tysnack et à Viglius; mais personne ne voulait accepter les fonctions de médecin, ces intermédiaires ne pouvant rien assurer quant au traitement et à l'indemnité de voyage (3). Hopperus, à qui Viglius fit part de cette difficulté, répondit que le traitement du médecin était de trente sous par jour, et celui du chirurgien et du confesseur de douze; toutefois que selon les aptitudes et besoins des titulaires, il pourrait leur être alloué des gratifications; que, quant à l'indemnité de voyage, il aurait lui-même tâché qu'il en fût accordé une en tous points convenable (4).

Sur ces entrefaites, eut lieu, le 2 octobre 1572, le sac de Malines par les troupes espagnoles; Dodonœus ruiné, comme tous ses concitoyens, informa Viglius de son état précaire, et celui-ci lui parla de nouveau de la charge de médecin du roi. Il se montra disposé à accepter; cependant, après mûre réflexion, il répondit qu'à son âge on changeait difficilement de climat et d'habitudes. Il revint encore, dans la suite, sur cette détermination, en posant la condition, qu'outre le traitement ordinaire, on lui allouât une pension et une indemnité de voyage considérable (5). On ne souscrivit pas à ces conditions (6), non que le roi ou la cour s'y opposassent, mais le duc d'Albe voyant avec déplaisir que son maître cherchait ailleurs qu'en Espagne des praticiens pour lui donner leurs soins, et ne trouvant bien et bon que ce qui venait d'Espagne, refusait constamment toute indemnité. « Quant à lui demander de l'argent, dit Viglius dans une de ses lettres, autant vaut parler à l'oreille d'un sourd (7) ». Le fait est que ni Dodonœus, ni aucun autre médecin belge ne partit pour la cour de Madrid, aussi longtemps que le duc d'Albe gouverna les Pays-Bas.

Après le sac de Malines, Dodonœus

(1) Correspondance de Viglius et d'Hopperus. dans les *Analectes de Hoynek van Papenrecht*.

(2) Correspondance de Viglius citée.

(3) Idem.

(4) Idem.

(5) Idem.

(6) « *Ipsi (Dodonæo) autem tenuitas semper displicuit salarii qui a vobis offerebatur.* » — Correspondance citée.

(7) « *Hic, qui pecuniam petunt, surdis fabulam narrant.* » Correspondance citée.

acheva le troisième traité de l'histoire des plantes : *Purgantium aliarumque*, etc., qui parut en 1574; son soi-disant libéralisme ne l'empêcha pas, malgré les pertes que les soldats espagnols lui avaient fait essayer, de dédier ce livre à Philippe II.

Après la cour d'Espagne, la cour impériale chercha à s'attacher le botaniste malinois; c'était bien le plus bel hommage qu'on pût rendre à son talent (1). Nicolas Biesius, un Gantois, médecin de Maximilien II étant mort, l'empereur jeta les yeux sur Dodonœus et lui fit offrir un traitement considérable et une indemnité de voyage de deux cents ducats (2); le savant accepta et partit de Malines au mois de septembre 1574. Paquot et d'autres écrivains sont dans l'erreur lorsqu'ils disent que Dodonœus quitta sa ville natale pour l'Italie en 1570, et alla de là directement à la cour impériale. Si cela était, comment Viglius aurait-il pu négocier avec lui son entrée à la cour d'Espagne? Du reste, on trouve dans un registre des archives de Malines de 1572 (3), qu'au mois de novembre de cette année Dodonœus obtint, sur sa requête, la franchise des droits d'accise pour ses vins et bières, ce qui prouve qu'il n'avait pas quitté la ville.

Dodonœus arriva à Vienne au mois de novembre, et fut reçu avec bienveillance par l'empereur, qui le nomma conseiller aulique. Il retrouva, dans cette ville, le traducteur de son *Herbier*, Charles de l'Escluse, qui y était devenu directeur des jardins impériaux (4). Maximilien II mourut en 1576, et le botaniste fut continué par Rodolphe II dans ses fonctions de médecin de l'empereur et de conseiller aulique.

Pendant son séjour à la cour impériale, Dodonœus écrivit une consultation sur la mélancolie, que Scholzius (Laurent Scholtz) a publiée dans son recueil latin intitulé : *Recueil de consultations médicales écrites par les médecins les plus distingués et les plus expérimentés*

de notre époque. Cette consultation eut lieu à propos d'un homme atteint de mélancolie et qui avait réclamé les soins de Dodonœus, de Julius Alexandrinus et de Jean Krato von Kraftheim. Celui-ci, également médecin de l'empereur, émit un avis contraire à celui du médecin malinois; ce Krato était un homme d'un commerce extrêmement désagréable, et la consultation dégénéra bientôt en dispute littéraire; les deux praticiens se lancèrent écrits sur écrits jusqu'à ce que l'empereur leur défendit de continuer.

En 1580, Dodonœus reçut à différentes reprises des lettres de ses amis des Pays-Bas qui l'engageaient à retourner dans sa patrie pour soigner ses biens ravagés par les factieux, et qu'on aurait pu considérer, à la fin, comme abandonnés. Il possédait un certain nombre de maisons à Malines, des bois et des terres à Hever près de là, et tenait à les conserver (5). Il quitta donc Vienne, avec l'autorisation de l'empereur; mais, arrivé à Cologne, il n'osa aller plus loin à cause des troubles dont les Pays-Bas étaient le théâtre. En s'arrêtant, il eut une heureuse inspiration, car, pendant ce temps, Malines fut de nouveau saccagé, mais cette fois par les troupes des Etats. C'est à cette époque que Dodonœus publia son traité de la Vigne, imprimé à Cologne, et le dédia à l'électeur Daniel, archevêque de Mayence. Suffridus Petri, qui se lia étroitement avec notre médecin, dit qu'il se fit promptement une nombreuse clientèle dans la ville électorale, ce qui ne l'empêcha pas cependant d'y publier encore plusieurs ouvrages : *Physiologia medicina partis tabulæ expeditæ*, dédée à Lambert Gruterus, évêque de Naples et chapelain de l'empereur; une lettre sur l'Elan (1581) où il combat les idées erronées des anciens sur cet animal, et, sous le titre de *Medicinalium observationum exempla rara*, un opuscule qui avait déjà paru à la suite de son traité sur la Vigne l'année précédente.

Parmi les malades qu'il fut appelé à

(1) Suffridus Petri, *De Scrip. Frisive*.

(2) Correspondance de Viglius, citée.

(3) *Register der Camere*, cité par Van Meerbeck.

(4) Meursius, *Litteræ Bataviae*.

(5) Suffridus Petri.

traiter pendant son séjour à Cologne, se trouvait la femme de son ami Suffridus Petri, atteinte d'une maladie qu'il reconnut dès l'abord pour incurable; elle expira le 31 mars 1580.

Dodonœus resta une année à Cologne, au bout de ce temps, il crut les circonstances plus favorables et rentra dans son pays. Après avoir passé quelques jours à Malines, il alla s'établir à Anvers; là il surveilla, dans les ateliers de Plantin, l'impression de son grand ouvrage sur l'histoire des plantes, qui fut terminé en 1583, et parut sous le titre de : *Stirpium historiae Pemptades sex sive libri XXX*. Il dédia cette œuvre à la régence de la ville d'Anvers.

Cette fois, ce n'est plus en six livres, mais en vingt-six groupes que Dodonœus distribue les végétaux connus de son temps; il les range parfois dans un ordre parfaitement rationnel, tandis que d'autres fois sa méthode laisse beaucoup à désirer. Dans la première pemptade, il décrit tous les végétaux qu'il n'a pu ranger dans l'une ou l'autre des classes qu'il avait établies; mais il a soin toutefois de réunir tous les genres et espèces qui présentent entre eux une certaine affinité. On trouve dans cette partie quelques familles bien groupées, et des rapprochements heureux entre les genres. Ainsi il y introduit les familles suivantes : géraniacées, équisétacées, hypéricées, plantaginées, rutacées, crassulacées, saxifragées; des groupes d'espèces appartenant aux genres suivants : artemisia, tanacetum, matricaria, arctium, inula, gnaphalium, filago, achillea, centauria, de la famille des composées; veronica, euphrasia, de la famille des rhinanthacées, suivis de quelques espèces de scrophulariées; quelques genres de labiées, comme teucrium, menthe, marrubium, melissa, nepeta, prunella, lamium; les borraginées, symphytum et pulmonaria; quelques espèces d'isatis de la famille des crucifères, de potentilla de celle des rosacées, de scabieuses de celle des rubiacées. En un mot cette partie décrit la plupart des plantes que la pharmacie qualifie de vulnérables.

La seconde pemptade comprend les plantes remarquables par leurs fleurs, soit comme ornement, soit comme moyen médicinal; puis les herbes odorantes et les ombellifères dont la plupart ont soit des racines, des semences, ou un suc doué d'une forte odeur. Les plantes florifères sont divisées en plantes des champs et plantes de jardin, et ces dernières subdivisées en bulbeuses et non bulbeuses, d'où cinq groupes formant le sujet d'autant de livres. Le premier livre est consacré aux non-bulbeuses cultivées dans les jardins : Dodonœus les subdivise en deux ordres; dans le premier il range celles des genres viola (famille des violacées), cheiranthus, dentaria, lunaria, hesperis (famille des crucifères), campanula, phyteuma (famille des campanulacées); agrostemma, lychnis, cucubalus, dianthus, saponaria (famille des caryophyllées); aquilegia (famille des renonculacées); anthirinum (famille des anthirinéés); cœlosia et amarantus (famille des amarantacées); dans le second ordre, sont les genres rosa (famille des rosacées), cystus (famille des cystées), pœonia (famille des renonculacées). Le deuxième livre traite des plantes bulbeuses florifères; celles d'usage culinaire sont rangées dans la cinquième pemptade; on y trouve les familles et genres suivants : fritillaria, tulipa, hemerocallis, hyacinthus (de la famille des liliacées); asphodelus, ornithogalum, scilla, anthericum (de la famille des asphodélées); gladiolus, iris, crocus (de la famille des iridées); narcissus, amaryllis, galanthus, leucoïon (de la famille des narcis-sées); satyrium, orchis, ophrys (de la famille des orchidées). Le troisième livre décrit les fleurs des champs; il y a d'abord le genre iris (famille des iridées); acorus (famille des aroïdées), puis un grand nombre de genres de la famille des composées, comme centaurea, calendula, tagetes, matricaria, scorsonera, anthemis, chrysanthemum, arnica, helianthus, aster, gnaphalium, etc., et deux genres de la famille des renonculacées, qui sont delphinium et adonis. Au quatrième livre appartiennent les

herbes odorantes; presque toute la famille des labiées, comme origanum, thymus, rosmarinus, lavandula, satureia, ocymum, marrubium, mentha, teucrium, hyssopus, salvia, et deux genres de composées : tanacetum et achillea. Son cinquième livre correspond à la famille des ombellifères, à laquelle il rapporte les genres suivants : anethum, pimpinella, carum, bunium, cuminum, ammi, sison, coriandrum, æthusa, heracleum, ferula, laserpitium, peucedanum, ligusticum, angelica, bupleurum, imperatoria et ægopodium; seulement quelques genres et espèces appartenant à d'autres familles s'y sont glissés, l'auteur s'étant laissé abuser par une similitude de forme ou de nom.

La troisième pemptade est consacrée aux plantes médicinales, qui n'avaient pas trouvé place dans les divisions précédentes; elles sont rangées en cinq groupes : 1^o les racines douées de propriétés médicinales; 2^o les plantes purgatives; 3^o les racines purgatives qui appartiennent à la famille des convolvulacées, où sont jointes les grimpanes non purgatives; 4^o les plantes vénéneuses; 5^o les classes de végétaux acotylédons et cryptogames. Cette division laisse à coup sûr beaucoup à désirer, car des plantes qui n'ont de commun que leur emploi en médecine ne constituent pas une classification. La description de la vigne et du vin termine le troisième livre; Dodonæus passe en revue les différentes espèces de liqueurs que l'on fabrique avec le vin et décrit la manière de les préparer chez les anciens et chez les modernes.

Dans la quatrième pemptade se trouve la description des plantes qui servent de nourriture aux hommes et aux bestiaux, ainsi que celle des plantes marécageuses et aquatiques; cette pemptade compte cinq livres: dans le premier sont rangées les céréales; les genres triticum, hordeum, secale, panicum, coix, holcus, oryza, zea, phalaris et avena (de la famille des graminées); il y a joint le sarrasin (polygonum fagopyrum), alors nouvellement introduit dans nos contrées, et qui doit appartenir à une autre

famille. Outre la description des céréales, l'auteur détaille les produits qu'on en tire, et explique la préparation, chez les anciens et les modernes, de la farine, du pain et d'autres produits appelés far (en flamand gort, en français gruau), chondrus, halica, tragus, amylyl (amidon), athera et gluten que l'on tire du froment; ptisana (orge mondé ou tisane) polenta, maza, crinum, maltum (malt) cerevisia (cervoise ou bière) et zython, qui proviennent de l'orge. Dans le second livre, se trouve une grande partie des légumineuses, comme vicia, phaseolus, pisum, lathyrus, ervum, astragalus, ononis, lupinus, trigonella; puis quelques plantes qui servaient de nourriture chez les anciens, comme sesamum, erysimum galeni, linum sativum et sylvestre, cannabis et spergula arvensis. L'auteur a placé dans le troisième livre un grand nombre de plantes qu'il considère comme une dégénérescence des céréales et des légumes, ce qui correspond, par conséquent, aux graminées et aux légumineuses; il y range également un groupe qu'il appelle *vitia frugum*, dans lequel se trouvent quelques espèces de la famille des rhinantacées. On a dit que Dodonæus a été le premier botaniste qui ait décrit la raphanie ou ergotisme du seigle, mais le contenu de ce livre prouve qu'il n'a pas connu cette variété de champignons. Le quatrième livre traite des fourrages, gazons, trèfles, etc., par conséquent, le reste des graminées, quelques légumineuses et quelques autres plantes que l'auteur y joint à cause de leur similitude dans la disposition de leurs feuilles. Le cinquième livre renferme les plantes vivant dans les eaux et les marécages; elles sont placées plutôt ici que dans une autre section parce qu'il y en a qui servent également à la nourriture des bestiaux; on conçoit que cette classification laisse également à désirer, car les végétaux qui s'y trouvent n'ont de commun que le lieu où ils croissent.

Dans la cinquième pemptade, l'auteur a réuni les plantes potagères et celles qui servent aux usages culinaires ou comme condiments; il y joint celles qui,

sans avoir la même destination, leur ressemblent par la forme. Le premier livre contient les oléracées ou potagères proprement dites; le second, les plantes herbacées dont on mange les fruits, toute la famille des cucurbitacées par conséquent; le troisième, les plantes d'un usage culinaire par la racine ou le bulbe; le quatrième contient toutes les plantes qui servent de condiments; le cinquième renferme tous les chardons.

La sixième pemptade est consacrée aux arbres et aux arbustes : 1er livre, les arbustes épineux; 2e livre, les arbustes sans épines; 3e livre, les arbres cultivés dans les jardins et les potagers; 4e livre, les arbres des forêts; 5e livre, les arbres à feuilles perpétuellement vertes. Cette division, dans laquelle l'auteur n'a consulté que le port seul des végétaux pour les rapprocher, est à coup sûr défectueuse. D'après cet examen, on voit que Dodonæus, a considéré des plantes surtout sous le rapport de leurs propriétés et de leurs usages; la physiologie botanique lui est encore inconnue, et tandis qu'aujourd'hui l'organisation intime de la plante en détermine la classification, il ne voit que l'application; il fait avant tout de la botanique appliquée, successivement, à la médecine, à l'industrie, à l'économie domestique. On en sait davantage aujourd'hui, mais nous sommes à trois siècles du temps où il vivait.

Outre les planches contenues dans les trois traités spéciaux, on en trouve, dans les pemptades, un grand nombre d'autres exécutées sous les yeux de l'auteur : quelques-unes sont empruntées à Dioscoride, d'autres lui sont communes avec De l'Escluse et De Lobel. Plantin, qui imprima les ouvrages des trois botanistes et fit les frais des gravures, obtint d'eux que les planches serviraient pour tous trois.

Notre savant était à peine depuis une année rentré dans les Pays-Bas, quand les curateurs de l'université de Leyde lui offrirent une chaire avec un traitement considérable (1). Il accepta

et alla donner, dans cette école naissante, les cours de pathologie et de thérapeutique générale et spéciale des maladies internes. Il avait conçu le projet de faire imprimer son cours et d'y joindre un traité sur les affections gouteuses, mais la mort vint le surprendre avant qu'il eût pu mettre ce dessein à exécution. Il mourut après deux années de professorat, le 10 mars 1585. Un de ses élèves, Egbertz, satisfît, plus tard, au désir du maître, en publiant les leçons recueillies sous sa dictée; il les intitula : *Praxis medica*. Pendant ces deux années Dodonæus revit son traité de cosmographie et en fit imprimer en 1584, à Leyde, une seconde édition qu'il dédia aux fils de son parent Hopperus; cette même année il imprima pour la troisième fois son ouvrage : *Medicinalium observationum exempla rara*, et le dédia au baron Wolfgang Rumpf, chambellan de l'empereur.

Dodonæus fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de Leyde, où son fils lui fit ériger un monument surmonté d'un écusson, d'azur à deux étoiles d'argent en chef, et un croissant de même en pointe, avec cette épitaphe :

D. O. M. REMBERTO DODONÆO MACHLIN. D. MAXIMILIANI II ET RUDOLPHI II IMP. MEDICO ET CONSILIARIO CUIUS IN RE ASTRONOMICA, HERB. ET MEDIC. ERUDITIO SCRIPTIS INCLARUIT, QUI JAM SENEX IN ACAD. LUGDUNENSI APUD BATAVOS, PUBLICUS MEDICINÆ PROFESSOR FELICITER OBIT AN. MDLXXXV AD VI IDUS MART. ÆTATIS SUE LXVIII. REMBERTUS DODONÆUS FIL. M. P.

La ville de Malines, sa patrie, fit exécuter son buste en marbre et le plaça dans le jardin botanique, en face de la grande serre.

Il laissa, de sa femme Catherine 'S Bruynen quatre enfants : un fils, Rembert, et trois filles, Antoinette, Ursule et Jeanne; un autre fils, Denis était mort en bas âge. Rembert, médecin comme son père, s'établit à Vienne, où il fut attaché au roi des Romains; il ne laissa qu'une fille.

Comme tous les hommes éminents, Rembert Dodonæus eut ses partisans et ses détracteurs; Haller le range parm

(1) Suffridus Petri.

les inventeurs dont les découvertes ont profité à la science. Il fut le premier dans notre pays qui publia une histoire des plantes; ce fut lui qui, par ses ouvrages sur la botanique, fit faire des progrès à cette branche des connaissances, et provoqua l'élan qui poussa De l'Escluse, De Lobel et d'autres encore dans la même voie. Tournefort et Bauhinus ne trouvent en lui que du plagiat; à cela on peut répondre que le nombre des plantes dont on doit la connaissance à Dodonæus est fort considérable, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans son épître au lecteur de l'édition de 1559 des planches de son Herbarium, et que Sprenger l'a répété dans son *Historia rei herbariæ*, en énumérant la majeure partie de ces plantes nouvelles. Plumier, pour honorer sa mémoire, lui a dédié un genre de plantes, *Dodonæa*, de la famille des térébinthacées.

Bien que Dodonæus doive en grande partie sa réputation à ses études botaniques, il mérite tout autant d'être connu comme médecin. Son cours à l'université de Leyde, publié vingt ans après sa mort, reproduit parfaitement son système et sa doctrine médicale. Dodonæus appartenait à cette école dite Hippocratiste, qui rallia pendant de longues années tous les médecins instruits; mais aux opinions admises alors il a joint le fruit d'une longue expérience. Sa *Praxis medica* renferme deux parties, l'une consacrée aux fièvres, l'autre aux maladies épidémiques; chacune comprend un certain nombre de chapitres qui traitent tantôt d'une maladie spéciale, tantôt d'un symptôme particulier. Dans le second cas, l'auteur cherche toujours à rapprocher le symptôme de la cause et dirige le traitement contre celle-ci. Dans l'explication des maladies, il disserte sur l'origine et la nature intime du mal, en donne une symptomatologie exacte, sinon complète, mais cependant en néglige presque toujours la marche et la terminaison. Son traitement, qui est fort rationnel, est basé sur le régime; sa médication, tant simple que composée, est presque exclusivement végétale. Il base autant

qu'il le peut son traitement sur son expérience personnelle. Dodonæus fut, en outre, un des créateurs de l'anatomie pathologique, un des rénovateurs de la doctrine du vitalisme. L'anatomie pathologique, c'est-à-dire l'étude des modifications que les maladies apportent à la structure des organes, indispensable au médecin, est impossible à pratiquer sans la dissection. C'est dans son ouvrage *Medicinalium observationum exempla rara* qu'il raconte le résultat de ses expériences, et cite un grand nombre d'exemples, où la dissection seule a pu donner la raison du mal.

Voici les ouvrages qu'on a de Dodonæus :

1. *Cosmographica in astronomiam et geographiam Isagoge, per Rembertum Dodonæum Malinatem, medicum et mathematicum*. Antwerpia, ex officina J. Loëi. Anno 1548 cum gratia et privilegio. In-12 fig. bois, 112 pages, très-rare. — La seconde édition de cet ouvrage est intitulée : *De sphaera sive de astronomiæ et geographiæ principiis cosmographica isagoge : olim conscripta a Remberto Dodonæo medico, nunc vero ejusdem recognitione locupletior facta*. Antwerp. et Lugd. Batav., ex off. Chr. Plantini, 1584, petit in-8°, fig. bois 109 p. sans la table. —
2. *Remberti Dodonæi Mechliniensis medici, de Frugum historia, liber unus. Ejusdem epistolæ duæ, una de Fave, Chondro, Trago, Ptisana, Crimno et Alica; altera de Zytho et Cerevisia*. Antv., ex off. J. Loëi, 1552, in-8°, fig. bois. —
3. *Remberti Dodonæi Mechliniensis medici, trium priorum de stirpium historia commentariorum imagines ad vivum expressæ. Una cum indicibus græca, latina, officinarum, germanicâ, brabantica, gallicaque nomina complectentibus*. Antv., ex officina Loëi, 1553, in-8°, 438 fig. bois, 439 pp. — *Posteriorum trium Remberti Dodonæi Mechliniensis medici de stirpium historia commentariorum imagines ad vivum artificiosissime expressæ; una cum marginalibus annotationibus. Item ejusdem annotationes in aliquot prioris tomi imagines, qui trium priorum librorum figuras complectitur*. Antv., ex off. J. Loëi, 1554, in-8°, 275 fig. bois, 302 pp. — Ce même

ouvrage fut réimprimé en deux volumes, avec addition des planches neuves de l'édition française par Charles De l'Escluse, sous le titre de : *Remberti Dodonæi commentariorum de stirpium historia imaginum, tomus primus. — Tomus secundus. Item annotationes in aliquot utriusque tomi imagines. Et stirpium herbarumque complures imagines novæ, quæ supra priores, huic posteriori editioni accesserunt.* Antv., ex off. J. Loëi, 1559, in-8°, fig. bois. — 4. *Cruydeboek in den welcken de gheheelen historie, dat es 't gheslacht, 't fatsoen, naem, nature, cracht ende weegkinghe, van den cruyden, niet alleen hier te lande wassende, maer oock van den anderen vremen in der medecynen oorboorlyck met grooter neersticheyt begrepen ende verclaert es, met derzelver cruyden natterlick naer dat leven conterfeytsel daer by gestelt. Der hoochgeborene ende alderdoorluchtichste coninghinne ende vrouwe, vrouw Marien coninghinne douaigiere van Hungheren ende Bohemen, enz. Regente ende gouvernante van der K. M. Neerlanden, toeghescreven deur D. Rembert Dodoens, medecyn vander stadt van Mechelen.* Ghe-druckt 't Antwerpen by Jan Vander Loe in Onzer Vrouwen pand, in 't jaer 1554, in-fol., car. goth., 707 fig. bois, 818 p. Cet ouvrage est d'une rareté excessive; la bibliothèque royale de Bruxelles en possède deux exemplaires, dont l'un provient de Van Hulthem qui l'avait cherché pendant vingt-cinq ans. — Une seconde édition, moins belle et moins rare aujourd'hui, et plus complète, parut en 1563 chez Van der Loe, in-fol., car. goth., 817 fig., 682 pag. — La traduction : *Histoire des plantes*, par Charles De l'Escluse, Anvers, chez Van der Loe, 1557; in-fol., fig. bois, 584 pp. Le traducteur y a joint un : *Petit recueil auquel est contenu la description d'aucunes gommès et liqueurs*, etc. — La traduction anglaise eut cinq éditions, en 1578, 1586, 1595, 1600, 1619. — 5. *Historia frumentorum, leguminum, palustrium et aquatiliùm herbarum, ac eorum quæ pertinent : Remberto Dodonæo Mechliniensi medico auctore. Additæ sunt imagines vivæ, exactissimæ, jam recens non absque haud vulgari diligentia et fide*

artificiosissime expressæ quarumque ple-ræque novæ et hactenus non editæ. Antv., ex off. Christ. Plantini, 1565, in-8°. — 2^e édit., 1566, in-8°. — 3^e édition, 1569, in-8°, 293 pag., fig. bois. — 6. *Florum et coronariorum odoratarumque nonnullarum herbarum historia, Remberto Dodonæo Mechliniensi medico auctore.* Antv., ex off. Chr. Plantini, 1568, in-8°, 307 pp., 112 fig. bois. — 2^e édit., 1569, in-8°, 309 pages., 108 fig. bois. — 7. *Purgantium aliarumque eo facientium, tam et radicum, convolvulorum ac deletariarum herbarum historiæ libri IIII, Remberto Dodonæo Mechliniensi medico auctore. Accessit appendix variarum et quidem rarissimarum nonnullarum stirpium, ac florum quorundam peregrinorum elegantissimorumque icones omnino novas nec antea editas, singulorumque breves descriptiones continens : cujus altera parte umbelliferæ exhibentur non pauca, eodem auctore.* Antv., ex off. Chr. Plantini architypographi regii; 1574, in-8°, 505 pages 220 fig. bois. — 2^e édit., 1576, in-8°. — 8. *Historia vitis vini quæ et stirpium nonnullarum aliarum : item medicinalium observationum exempla rara, auctore Remberto Dodonæo medico cæsareo.* Colon., apud Maternum Cholinum, 1580, in-8°; réimprimé plusieurs fois, 1583, 1585, 1621. — 9. *Physiologiæ medicinæ partis tabulæ expeditæ : per Rembertum Dodonæum medicum cæsareum olim conscriptæ, nunc vero primum editæ.* Colon., apud M. Cholinum, 1581, in-8°; Antverp., 1581, in-8°; id., 1585, in-8°. — 10. *Remberti Dodonæi medici cæsarei medicinalium observationum exempla rara. Accessere et alia quædam quorum eleuchum pagina post præfationem exhibet : Antonii Beniveni Florentini medici ac philosophi, de abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causis liber. Medicinalium observationum exempla rara ex libris de curandis hominum morbis Valesci Tharantani et Alexandri Benedicti. Historia gestationis fetus mortui in utero, Mathiæ Cornacii, Egidii Hertoghii et Achillis Pirminii Gassari. Physiologices, medicinæ partis tabulæ expeditæ per R. Dodonæum.* Coloniae, apud

M. Cholinum, 1581, in-8°; Hardervici, 1584, in-8°; Antv. et Lugd. Bat., ap. Plantin., 1585; Antv., 1586, in-8°; Hardervici, 1621, in-8°, réimpression considérablement augmentée d'un ouvrage mentionné au no 8. — 11. *Remberti Dodonæi Mechliniensis, medici cæsarei, stirpium historiae pemptades sex sive libri XXX*. Antv., ex off. Chr. Plantini, 1583, in-fol., 680 pp. 1,305 fig. bois, 846 chapitres; une 2^e édition chez Moretus, 1616, in-fol., 872 pp. 1,341 fig. bois, 854 chap.; les Pemptades furent traduites en flamand sous le titre de : *Herbarius, seu Cruydtboek van Rembertus Dodonæus, volgens syne laetste verbeteringe, met byvoegsels achter elck capittel ut verscheyden cruydtbeschryvers* : Item, in 't laetste een beschryvinge van de In-iaansche gewassen, meest getrocken uit de schriften van Carolus Clusius. Tot Leyden, in de Plantynsche drukkerie van François van Ravelingen, 1608, in-fol., car. goth., fig. en bois, 1,580 pp.; 2^e édition 1618, in-fol., 1,495 pag.; 3^e édition chez Moretus à Anvers, 1644, in-folio, 1,492 pages. Celle-ci est la meilleure, du moins elle passe pour telle quoique, au verso du titre, il se trouve une note disant qu'elle reproduit l'édition de 1618. — 12. *Praxis medica Remberti Dodonæi Mechliniensis*. Amstel., impensis Henrici Laurentii, 1616, in-8°, 618 pag.; in eadem Sebastiani Egberti, consulis et medicis Amstelodamensis scolia; cum auctuario annotationum Nicolai Fontani. 1640, in-8°, 565 p. — Une traduction hollandaise parut en 1624, in-4°, avec notes d'Egbertz et de Wassenaar. — 13. *Remberti Dodonæi ad Balduinum Ronssæum Epistola (de Zytho, Cormi et Cerevisia)*, imprimée dans *Balduini Ronssæi medici celeberrimi opuscula medica*. Lugd. Bat., 1590. — 14. *Remberti Dodonæi consilium medicinale in melancholia per essentiam*; publiée, comme nous l'avons dit, dans *Opera Laur. Scholzii*. — 15. *Paulus Egineta, a Joanne Guintero latine conversus, a Remberto Dodonæo ad græcum textum accurate collatus ac recensitus*. Basilæ, 1546, in-8°.

Émile Varenbergh.

Hoynck van Papendrecht, *Analect. belg.* — Suffridus Petri, *De script. Frisicæ*. — Sweertz, *Athenæ Belg.* — Valère André, *Fast. acad.*; *Biblioth. belg.* — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire* — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Halma et Brœrius, *Tooneel der Ver-eenigde Nederlanden*. — Van Meerbeek, *Recherches sur Rembert Dodoens*. — Azevedo, *Chronycke van Mechelen*. — *Revue de Bruxelles*, 1844, avril. — Archives de Malines. — Morren, *La Belgique horticole*, t. I (1851). — Dr D'Avoine, *Eloge de Rembert Dodoens* (1850). — Sprengel, *Historia rei herbariæ*. — Cuvier, *Histoire des sciences*.

DOEVEREN (Walther van), médecin et professeur, né à Philippine, dans les Etats de Flandre, le 16 novembre 1730, mort à Leyde, le 31 décembre 1763. Son père, Antoine van Doeveren, était inspecteur des digues et directeur des travaux maritimes. Après avoir fait ses humanités à Goes, le jeune Van Doeveren alla, en 1747, à Leyde, étudier la médecine; il y reçut le diplôme de docteur le 21 octobre 1753, après avoir visité Paris pour compléter son instruction. Sa thèse inaugurale, *De vermibus intestinalibus hominum, præcipuè de tæniâ*, publiée en 1754, in-4°, fut traduite en français en 1764, et plus tard, en allemand. Les connaissances et l'habileté du jeune praticien avaient attiré sur lui l'attention; le 11 juin 1754, il fut chargé de la chaire de chirurgie et des accouchements à l'université de Groningue et prononça, à cette occasion, un discours *De imprudente ratiocinio in observationibus et experimentis medicis*. Ses succès comme praticien et comme professeur furent tels, qu'en 1771, après le décès de B. S. Albinus, professeur de chirurgie et d'accouchements à Leyde, il fut appelé à remplacer cet illustre anatomiste. Son discours inaugural, *De recentiorum inventis, medicinam hodiernam veteri præstantiorem reddentibus*, parut in-4°, comme le précédent. Sept ans plus tard, en déposant l'hermine rectoriale, il lut un autre discours, intitulé : *De remedio morbi, sive de malis quæ à remediis, sanandi causâ adhibitis, sæpe numero hominibus accidere solent*; Leyde, 1779, in-4°.

Après douze ans de séjour à Leyde, Van Doeveren fut enlevé inopinément par une attaque de goutte. Il avait eu

de sa femme, fille de J. Eck, professeur de droit à l'université de Groningue, trois fils, Antoine-Jacques, Corneille-Emile et Jean-Arnold. Il laissa une riche bibliothèque ainsi qu'un cabinet remarquable d'instruments de chirurgie et de préparations anatomiques, acquis par l'université de Leyde. Malgré une santé délicate, il était aussi assidu au travail que bon observateur et fut un des propagateurs de l'inoculation de la variole. Il pratiqua cette opération sur les fils du prince Guillaume V, qui le nomma leur médecin, puis l'attacha à sa personne après la mort du célèbre Gaubius.

On a encore de Van Doeveren :
 1^o *Sermo academicus de erroribus medicorum, sub utilitate non carentibus*. Gron., 1762, in-4^o. — 2^o *Specimen observationum academicarum ad monstrorum historiam, anatomem, pathologiam et artem obstetricam præcipuè spectantium*. Gron. et Leyde, 1765, in-4^o, avec fig. — 3^o *Sermo academicus de sanitatis Groninganorum præsidii ex urbis naturali historia derivandis*. Gron., 1770, in-4^o; traduit en néerlandais par M. van Geuns sous ce titre : *Redevoering over de gunstige gesteldheid van Groningen voor de gezondheid*. Gron., 1771, in-8^o. — 4^o *Epistola ad clarissimum Edward Sandifort de felici successu insitionis variolarum Groningæ institutæ*, 1770, in-8^o. — 5^o *Primæ lineæ de cognoscendis mulierum morbis, in usus academicos*. Leyde, 1777, in-8^o. Leipzig, 1786, in-8^o. On cite encore de lui un mémoire sur la variole, inséré dans les *Mémoires de la Société des sciences de Harlem*, constatant que cette maladie peut récidiver; et une note sur une nouvelle méthode de ponctionner la vessie, insérée dans les *Annales de la société batave des sciences expérimentales de Rotterdam*.

G. Dewalque.

De Chalmot, *Biogr. Woordenb.*—Stuart, *Vaderlandsche Hist.*, 3^e partie. — Van Kempen, *Geschied. der neder. Letter. en Wetenschappen*, 2^e partie. — Siegenbeck, *Geschied. der Leidsche Hoogeschool*; *Toer en Bijl.*—Van der Aa, *Biogr. Woordenboek der Nederlanden*, etc.

DOEVERYN (*Anne VAN*), poëte flamand, née à Bruxelles en 1549, fille d'Adolphe van Doeveryn, qui tenait à la

famille d'Egmont, et de Philippine Absoloens, d'une famille patricienne de Louvain. Après avoir reçu une bonne éducation, elle entra au Grand Béguinage de Louvain et y prononça ses vœux en 1575. La jeune béguine consacra ses loisirs à broder, à confectionner des fleurs pour orner l'église, à faire des lectures et à composer des poésies flamandes. Anne van Doeveryn lisait avec bonheur le livre de Job ainsi que les œuvres des Pères de l'Eglise. Ne possédant pas la langue latine, elle devait se contenter de lire ces écrits dans des traductions. Cela la contraria tellement qu'elle prit la résolution de s'appliquer à l'étude du latin. La béguine fut initiée à la langue de Cicéron par le chapelain du Béguinage, G^{me} Hulselmans, docteur en théologie. Grâce à sa forte volonté, elle parvint non-seulement à comprendre les livres des SS. Pères, mais à parler le latin comme si c'eût été sa langue maternelle. Elle traduisit en flamand la *Vie de sainte Agnès, par saint Ambroise*, ainsi que les *Proverbes de saint Bernard*; puis composa, également, un nombre considérable de cantiques pieux en flamand, qu'on lisait jadis dans des recueils manuscrits, chez les béguines de Louvain, ainsi que l'affirme Van Ryckel; à notre connaissance, ces pièces n'ont pas été imprimées.

Anne van Doeveryn menait une vie exemplaire, donnant l'exemple de la plus complète humilité et de la charité la plus active. La majeure partie de ses revenus passait entre les mains des pauvres. Elle mourut au Béguinage de Louvain, à l'âge de soixante-quinze ans, le 31 janvier 1625, et y fut enterrée à l'église, en face de l'autel de Sainte-Marie-Madeleine. Son neveu, François d'Itere, protonotaire apostolique, y fit placer pour perpétuer sa mémoire une pierre tumulaire, qui a malheureusement disparu.

Ed. van Even.

Van Ryckel, *Vita S. Beggæ*, 1634. — *Het leven van de H. Beggæ*, Antw., 1712, p. 253. — *Eendracht*, 1861, p. 77.

DOISON (*Marc*), médecin et administrateur, né vers 1664 à Vaudegies-au-Bois (probablement Vaudignies ou

Waudrègnies, hameau au sud de Chièvres), village indiqué comme situé aux environs de Tournai, et mort dans cette ville le 24 mars 1737, à l'âge de septante-trois ans. Il fut inscrit, le 22 mai 1690, au collège des médecins de Tournai, où il parvint, par son mérite, à être nommé premier médecin pensionnaire. Elu échevin en 1697; puis, douze ans plus tard, *majoris scabinalis curiae senator*, il s'acquitta avec honneur de ces fonctions. Il s'occupa spécialement des eaux de Saint-Amand et en donna une *Analyse*, dont la seconde édition, plus exacte, dit-on, que la première, parut en 1698: nous n'avons pu consulter ces ouvrages. Doison fut enterré dans l'église de Saint-Brice, à Tournai. Eloy rapporte le texte de son épitaphe.

G. Dewalque.

Eloy, *Dict. de médecine*.

DOLEZ (*Jean-François-Joseph*), jurisconsulte, né à Mons, le 13 mars 1764, décédé le 27 octobre 1834. Cet homme distingué, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Mons, est l'auteur d'un : *Mémoire sur la nature de la formature dans la coutume de Mons*. Mons, de l'imprimerie de Montjot, sans date, in-4°. On lui doit aussi un grand nombre de consultations et de mémoires imprimés.

Aug. Vander Meersch.

Ad Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. byvoegsel.

DOMINIKEL (*Guillaume*), poète latin, né à Bruges, vivait dans cette ville en 1565. Sanderus avance et Paquot répète, d'après lui, qu'il composa d'excellentes poésies latines. Il les adressa à divers savants de ses amis, mais elles n'ont été ni recueillies ni publiées.

J. Roulez.

Sanderus, *De Brugensibus*, p. 33. — Paquot, *Mén.*, tom. V, p. 96.

DOMINIQUE DE FLANDRE, philosophe, florissant vers 1470 et mourut vers 1500. Il enseigna pendant plusieurs années la théologie et la philosophie à Bologne, ce qui a fait croire à tort qu'il était natif de cette ville: ainsi s'exprime Valère André, qui a eu, sans doute, de bons motifs pour considérer Dominique comme Flamand. Cette opinion reposait-

elle du reste uniquement sur le nom du personnage, nous serions encore fondés à ne pas omettre ici une biographie admise par l'auteur de la *Bibliotheca belgica* (v. DAVID DE DINANT). Dominique appartenait à l'ordre des FF. Prêcheurs: c'est dire qu'il était thomiste, ou, en d'autres termes, adversaire des doctrines des Franciscains, appuyées sur l'autorité de Duns Scot, le *doctor subtilis*. Il s'inspira néanmoins de ces dernières en ajoutant la *distinction formelle* aux autres distinctions admises par son école. Voici en quelques mots le résumé du commentaire de Dominique de Flandre sur la métaphysique d'Aristote, intitulé: *Quæstiones supra XII libros metaphysices Aristotelis* (Venise, 1490, in-fol., Cologne, 1621). La métaphysique a pour but de rechercher le principe de toutes choses, l'absolu, l'absolument réel. Ce principe est un; il est la pure réalité sans négation; c'est la négation qui différencie les êtres particuliers les uns des autres: chacun est ce que les autres ne sont pas. Or les êtres particuliers diffèrent entre eux de plusieurs manières: de quatre manières, selon Dominique. La *distinction essentielle* est celle qui existe entre l'être et le non-être, entre le fini et l'infini; la *distinction réelle*, celle qui nous fait opposer une espèce à une autre espèce du même genre, d'après leurs propriétés fondamentales (l'homme et l'animal, par exemple); la *distinction logique*, celle qui repose sur une comparaison entre deux objets de même nature, que nous jugeons inégaux sous tel ou tel rapport; la *distinction formelle* enfin, celle qui résulte du degré des attributs possédés par un sujet dans de certaines limites, absolument et sans réserve par un autre être: ainsi, l'humanité et la divinité. Les scotistes opposaient la chose, objet de l'esprit, *res*, la *quiddité*, à la réalité, *realitas* ou aussi *formalitas*, ce que l'esprit qualifie. Les thomistes, plus d'une fois embarrassés au point de vue théologique, finirent par mettre les *distinctiones rationis ratiocinantis*, celles que l'intellect agissant fait à son gré, en regard des *distinctiones rationis ratioci-*

nate, déterminées par ce que nous connaissons des choses elles-mêmes. Dominique de Flandre, on le voit, avait prévu la difficulté qui ne s'était pas présentée aux premiers disciples de saint Thomas. Sans faire époque dans l'histoire de la philosophie, son œuvre atteste un esprit indépendant et un talent d'analyse qui conduit sans doute l'auteur à des subtilités et à des arguties, mais, somme toute, ne manque pas d'une certaine profondeur : c'est à ce point que M. Fréd. Morin émet le vœu de voir un connaisseur en faire l'objet d'une monographie spéciale.

On possède de Dominique de Flandre : *Questiones XX in libros posteriorum analyticorum Aristotelis, et Questiones XXIII in Elenchos Aristotelis*. Venise, 1496, et chez les Juntas, 1565 ; — *Questiones quodlibetales*. Venise, 1500 ; — *Questiones et annotationes in libros Aristotelis de anima*. Ibid., 1503.

Alphonse Le Roy.

Foppens.—Moréri.—Tissot, art. *Dominique de Flandre* (dans le *Dict. philos de Franck*)—Fréd. Morin, *Dict. de philos. et de théologie scolastiques* (coll. Migne). — Krug, *Philos. Woerterbuch*, etc.

* **DOMITIEN** (*Saint*), évêque de Maestricht, naquit en Franconie de parents nobles, et mourut à Maestricht le 7 mai vers l'année 560. Sa réputation de sainteté s'était étendue si loin, qu'à la mort de saint Eucher, évêque de Tongres, il fut appelé, malgré lui, à remplacer ce prélat sur le siège épiscopal. Il résida d'abord à Tongres; mais n'ayant pu parvenir à relever cette ville de ses ruines, il alla se fixer à Maestricht. Domitien était évêque en 535, puisqu'il siégea, cette année, au concile de Clermont, dont il souscrivit les actes en ces termes : *Domitianus in Christi nomine episcopus ecclesie Tungrorum, quod est Trajectum*. Il assista aussi, en 549 au concile d'Orléans convoqué pour combattre les hérésies d'Eutychès et de Nestorius. Comme il était le plus éloquent et le plus savant des évêques réunis dans cette assemblée, il fut seul et à l'unanimité chargé de soutenir la discussion, ce qu'il fit de façon à confondre les hérétiques. Les historiens disent qu'il obtint dans cette circonstance l'autorisation de

transférer au siège de Maestricht les domaines appartenant à l'église de Tongres. Mais les actes du concile d'Orléans ne font pas mention de ce fait; il n'est pas douteux que les biens de la mense épiscopale ne lui fussent concédés, comme avant la translation du siège. C'est probablement avec les revenus de ces biens que l'évêque sauva son peuple de la famine, fait que ses biographes attribuent à un miracle. Domitien assista sans doute encore en l'année 550 au concile de Metz.

Tous les chroniqueurs font du caractère, de l'esprit et de la piété de Domitien le plus grand éloge; il était juste, charitable et affectueux envers tout le monde, dit Gilles d'Orval; aussi l'avait-on surnommé *la lumière du monde et le sel de la terre*. Il bâtit et dédia plusieurs églises, et fonda des hôpitaux pour les malades et pour les voyageurs.

Saint Domitien est le patron de Huy. La légende rapporte qu'il délivra cette ville d'un dragon monstrueux qui corrompait l'eau des fontaines et, qu'ayant frappé de son bâton pastoral la terre aride, il en fit jaillir une source. Le doyen Devaux, cherchant à débrouiller la vérité qui git presque toujours au fond des récits fabuleux du moyen âge, croit voir dans celui-ci une fiction signifiant que Domitien abattit à Huy le monstre de l'idolâtrie et fit jaillir pour les habitants l'eau vive de la foi chrétienne; en d'autres termes que l'évêque évangélisa une partie du Condroz et de la Hesbaie aux environs de Huy, et non pas la Taxandrie comme le veulent les historiens. Après avoir séjourné quelque temps à Huy, Domitien retourna à Maestricht et mourut sur le tombeau de saint Servais où il s'était fait transporter. Son corps, ramené à Huy, fut enseveli dans la grande église. Les miracles qui s'opèrent sur sa tombe engagèrent Charlemagne à faire procéder à l'élévation de ses restes mortels. Le 8 juin 1173, les chanoines de Huy demandèrent une nouvelle translation, et ses reliques furent déposées dans une châsse d'argent, par Radulphe, évêque de Liège. C'est à cette occasion que furent écrites les vies de

saint Domitien publiées par les Bollandistes. En 1066 l'évêque de Liège Théoduin consacra l'église de Huy sous l'invocation de Notre-Dame et de saint Domitien (1).

S. Bormans.

Bollandistes, *Acta sanctorum*, 7 mai, t. II, p. 146 à 154. — Fisen, *Flores ecclesie leodiensis*, p. 241. — Alban Butler, *Vie des Pères*, etc., 1829, t. VI, p. 316. — Devaux, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Liège*, t. I, p. 149; t. II, p. 331, 819; t. III, p. 336, mémoires inédits. — Foulon, *Historia leodiensis*, t. I, p. 70. — Molanus, pages 86, 131. — Ghesquière, II, IV, 161.

DOMS (P.-J.), graveur de talent et astronome, né d'une bonne famille de fermiers à Epegghem (Brabant) le 12 décembre 1801, mort à Molenbeek-Saint-Jean le 19 janvier 1858. Il était graveur en chef de l'établissement géographique de Vandermaelen à Molenbeek, où il entra le 15 janvier 1828. Ses principaux travaux sont : *Atlas d'Europe*, 165 ff. (Bruxelles, 1830). — *Grande carte de Belgique*, 25 feuillets (Bruxelles, 1853), et 50 feuillets (Bruxelles, 1854). Il s'occupait de graver une nouvelle carte d'Europe dont il avait déjà fait deux feuilles, quand la mort le surprit. En 1831 il avait gravé une *Mappemonde* remarquable et en 1852 un *Système planétaire*.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

DONAT, hagiographe, diacre de l'église de Metz, fut probablement d'abord moine dans le monastère de Sarchinium ou Saint-Trond, au pays de Liège; c'est pour ce motif, croit-on, qu'étant à Metz, il se qualifiait d'*exiguus ultimisque EXUL*; on ignore la cause de son départ. Comme il avait quelque réputation de savoir, Angelramne, évêque de Metz de 768 à 791, l'engagea à écrire la vie de saint Trond ou Trudon, mort vers l'année 698, fondateur du monastère qu'il venait de quitter. Ayant achevé son ouvrage, il l'offrit à Angelramne, par une dédicace presque inin-

telligible à force d'être ampoulée. Le corps du livre, écrit plus simplement, est passable pour le temps, quant à la forme. Le fond se recommande par l'exactitude; mais on reproche à l'auteur de trop s'attacher aux miracles et de manquer de précision (2). Tous les biographes postérieurs de saint Trond ont copié Donat, de même que l'auteur anonyme de la vie de saint Remacle écrite au IX^e siècle. Mabillon a inséré la vie de saint Trond composée par Donat dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* sœc. II, p. 1069 à 1086.

S. Bormans.

Histoire littéraire de la France, t. IV, p. 175. — Pertz, *Monumenta Germanie historica*, t. X, p. 372, 387. — *Bibliothèque de l'ordre de Saint-Benoît*, t. I, p. 258.

DONCKER (Philippe-Franç.-Joseph), publiciste, né à Tournai le 23 septembre 1773, mort à Bruxelles le 22 février 1834. Il débuta comme fonctionnaire dans les administrations départementales et obtint ensuite une recette particulière. Plus tard, il entra au barreau et fut un des fondateurs d'un recueil politico-littéraire publié sous le titre de *l'Observateur*, et qui avait pour principaux rédacteurs MM. Van Meenen et D'Elhoungne; cette publication périodique, commencée le 1^{er} février 1815 et continuée sans interruption jusqu'en 1820 à Bruxelles, forme 19 volumes et demi in-8°. Elle faisait une vigoureuse opposition aux tendances du gouvernement néerlandais et sera toujours consultée avec fruit par ceux qui voudront connaître l'histoire des luttes politiques qui ont amené la révolution belge de 1830. Lors de la création du royaume des Pays-Bas, Doncker se montra favorable à la réunion de la Belgique à la Hollande; mais ses idées se modifièrent ensuite.

En 1820, Vander Straeten publia,

de l'ordre de Citeaux, tenue en 1246, il avait été ordonné à tous les abbés de faire des recherches sur la vie de saint Domitien et d'en communiquer le résultat au chapitre suivant.

(2) Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii selecta*, t. V, p. 4, émet l'opinion que la vie primitive de saint Trond a été écrite en langue vulgaire, *Sermone belgico*, puis traduite en latin par Donat et ensuite par Guikard.

(1) Il existe une vie manuscrite de saint Domitien à la bibliothèque Vallicellane, à Rome (voyez les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 2^e série, t. X, p. 47). Le doyen Devaux dit, que de son temps, on conservait des vies manuscrites du même saint au Val-Rouge près de Bruxelles, à Corsendonck près de Turnhout, aux Croisiers de Huy, et à l'abbaye de Saint-Laurent près de Liège. Dans une assemblée générale

sous le titre de : *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas et des moyens de l'améliorer*, un livre remarquable, dans lequel l'écrivain examinait soigneusement l'administration financière et le système d'économie politique du nouveau gouvernement; l'auteur fut poursuivi; sept avocats se présentèrent pour le défendre : c'étaient Doncker, Albert Beyens, Beyens jeune, Tarte cadet, Barthélemy, Defrenne et Stevens. Ils rédigèrent une consultation, dans laquelle ils établirent que, loin d'être coupable, Vander Straeten avait bien mérité du gouvernement et de ses concitoyens, en faisant preuve de patriotisme. Les sept avocats furent suspendus de l'exercice de leur profession, puis arrêtés et poursuivis comme prévenus d'avoir alarmé ou tenté d'alarmer le repos public, etc. Ce procès causa une grande émotion; il allait devenir une cause nationale, quand, pour éviter un retentissement aussi fâcheux, les poursuites furent abandonnées et les sept avocats n'encoururent que des peines disciplinaires. L'emprisonnement qu'il venait de subir contribua à rendre Doncker favorable à la révolution de 1830, et il devint secrétaire général du département de l'intérieur lors de la formation du nouveau royaume; c'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut.

Aug. Vander Meersch.

Biographie universelle, publiée par Michaud, t. 62.

DONCKER DE DONCEEL (*Arnold-Ferdinand*), homme de guerre, né à Liège le 20 avril 1761, mort à Saint-Josse-ten-Noode le 2 avril 1840, entra au service de la Hollande en 1784 en qualité de cadet dans la légion des dragons de Matha; dès l'année suivante, il y obtint le brevet de sous-lieutenant. Il passa successivement au service du prince évêque de Liège, puis au service de France, et fit toutes les campagnes de la république et de l'empire. Après la chute de Napoléon, le colonel Doncker revint en Belgique et y fut chargé successivement du commandement des places de Tirlemont et de Nieupert. Lors de l'émancipation de la Belgique,

il s'empressa de manifester ses sympathies pour la cause nationale en acceptant, au moment le plus critique (en août 1830), le commandement de la place de Liège, commandement dont il fut investi officiellement par le gouvernement provisoire le 23 octobre 1830. Quinze jours après, il fut élevé au grade de général et le 6 janvier 1830, il entra à la haute cour militaire, en qualité de conseiller.

Le général Doncker s'occupa beaucoup, et avec succès, d'inventions destinées au sauvetage des naufragés. Dès 1817, il avait présenté un nouveau système de cloche à plongeur, qui fut expérimenté en 1829 par ordre du gouvernement des Pays-Bas et reconnu supérieur, sous tous les rapports, aux appareils employés à cette époque. *La société générale des naufrages et de l'union des nations*, fondée à Paris, en 1835, par le comte Godde de Liancourt et l'amiral Sidney Smith s'empressa d'élire le général Doncker; elle le nomma même son président d'honneur et lui décerna, en 1836, pour ses savants travaux sur la navigation sous-marine, une médaille d'honneur portant cette inscription : DONCKER DE DONCEEL HOC PRO NAVE AUT CIVI SERVATO TULIT. La description des appareils ingénieux inventés par le général Doncker a été consignée dans les publications de la Société des naufrages et dans les journaux belges *l'Eclair* du 9 décembre 1835 et *l'Emancipation* du 11 du même mois.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre. — Papiers de famille. — Journaux de la Société des naufrages et de l'union des nations. — Journaux du temps.

DONGELBERG (*Guillaume DE*), abbé de Villers et de Clairvaux, né à Bruxelles vers 1165 et mort à Clairvaux (France) le 30 septembre 1242. Il appartenait à la noble famille des Dongelberg, originaire du Brabant wallon et dont plusieurs membres jouèrent un rôle important à la cour des ducs de Brabant. Entré dans l'ordre de Cîteaux, Guillaume fut élu, en 1221, abbé de Villers (Brabant), et gouverna ce monastère pendant environ quinze ans.

Durant cette prélatrice, il fonda, en Belgique, deux nouvelles maisons de son ordre : l'abbaye de Grandpré lez-Namur, en 1231, et celle de Saint-Bernard, sur l'Escaut, deux années plus tard. Vers la même époque, le duc de Brabant Henri II lui confia la direction de l'abbaye de Valduc, monastère de femmes de l'ordre de Cîteaux, que ce généreux souverain venait de fonder à une lieue et demie de Louvain. En 1236, Guillaume de Dongelberg passa, en qualité d'abbé, à la célèbre abbaye de Clairvaux, dont saint Bernard avait été l'une des gloires. Le pape Grégoire IX l'appela à Rome en 1239, pour prendre une part aux travaux du concile général qui devait se réunir, l'année suivante, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. S'étant mis en route avec Guillaume, abbé de Cîteaux, et plusieurs autres prélats, il fut arrêté et saisi comme eux, sur les confins de la Lombardie par les émissaires de l'empereur Frédéric, en haine du pape, contre lequel ce monarque était alors en guerre ouverte. Les prélats ne recouvrèrent leur liberté que longtemps après et par l'intercession de saint Louis, roi de France. Guillaume ne survécut pas longtemps à sa délivrance : il mourut en 1242 pendant la cinquième année de son abbatiat, et fut inhumé à Clairvaux. Thomas de Cantimpré, écrivain contemporain de l'abbé Guillaume, loue « sa bonne administration, laquelle, en augmentant les « revenus de son monastère, lui fournit « plus de ressources que n'en avaient « ses prédécesseurs pour améliorer la « sustentation de ses religieux, et pour « faire de plus abondantes aumônes. » Quelques biographes attribuent à tort à l'abbé Guillaume un opuscule sous le titre de *Pieuses méditations*; cet opuscule, publié sous le nom de l'abbé Guillaume par Henriquez, dans son *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis, parte II*, n'est autre chose qu'une copie servile du traité *De variis modis contemplandi* de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry.

E.-H.-J. Reusens.

Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, p. 429. — Henriquez, *Fasciculus sanctorum or-*

dinis Cisterciensis, II, p. 212; *Histoire littéraire de la France*, XVIII, p. 293.

DONGELBERG ou **DONGELBERGHE** (*Henri-Ch. DE*), homme politique, écrivain et poète latin, généalogiste, vit le jour à Bruxelles le 18 août 1593 et y mourut le 30 avril 1660. Il était fils d'Henri de Dongelberg, seigneur de Herlaer, qui fut fréquemment bourgmestre de Bruxelles de 1590 à 1624, et d'Adrienne Borluut, dame de Zillebeke. Dans sa jeunesse, il s'appliqua sérieusement à l'étude des belles-lettres, puis à celle du droit et prit le grade de licencié en droit civil et en droit canon. En 1625, il fut nommé échevin de la ville de Bruxelles et remplit encore les mêmes fonctions en 1628, 1629, 1631, 1641 et 1642. L'emploi de trésorier de la ville lui fut également confié, dans les années 1636, 1637, 1639 et 1640. Son entrée, en qualité de conseiller, au conseil souverain de Brabant mit fin à sa gestion des affaires municipales. A la suite d'une vente faite par autorité de justice en 1651, Henri-Charles de Dongelberg acheta la baronnie des Resves, qui était tenue en fief de la seigneurie de Trazegnies et qui fut érigée, par lettres patentes du roi d'Espagne Philippe IV, le 2 septembre 1657, en baronnie tenue en fief du duché de Brabant; il obtint alors l'autorisation d'écarteler ses armes de celles de Resves. Une autre acquisition le rendit seigneur de Luttéal près de Luttre. Deux à trois ans plus tard, il résigna volontairement ses fonctions de conseiller et prit la résolution d'aller finir ses jours dans son château de Resves. Mais la mort le surprit à Bruxelles, dans sa soixante-sixième année, avant qu'il pût mettre son projet à exécution. Son corps fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Resves. De Dongelberg fut marié deux fois : il épousa en premières noces Jeanne de Steelant, morte sans lui donner d'enfants, et en secondes noces Jeanne-Marie, baronne de Berlo, qualifiée quelquefois comtesse d'Oudenbourg; il eut de celle-ci une fille et un fils, nommé François-Henri, qui porta le titre de marquis de Resves.

La guerre de la succession du Lim-

bourg entre Jean Ier, duc de Brabant et Renaud, comte de Gueldre, se termina, comme l'on sait, par l'éclatante victoire que remporta le premier près de Woeringen et eut pour résultat la réunion de cette province à celle de Brabant. La relation de cette guerre avait été écrite en vers flamands par Jean van Heelu, qui s'était trouvé dans les rangs des combattants. Dongelberg ayant découvert, dans un dépôt d'archives, un manuscrit de cette chronique, restée inédite, se décida à la traduire librement en vers latins en l'amplifiant en plusieurs parties. Son but, en entreprenant cette traduction, fut de renouveler le souvenir de faits d'armes si glorieux pour les Brabançons et qui, après trois siècles, étaient presque tombés dans l'oubli. Cette publication d'ailleurs devait flatter la vanité des familles nobles du Brabant, dont les ancêtres avaient combattu à Woeringen, et surtout celle de sa propre famille; car les Dongelberg descendaient des ducs de Brabant par un fils naturel du duc Jean Ier, nommé Jean Miewe, à qui le duc Jean II, son frère, fit don en 1303, des seigneuries de Wavre et de Dongelberg. Notre poète, résolu à garder l'anonyme, désirait cependant que son poème parût sous les auspices des États de Brabant. Il pria, en conséquence, Erycius Puteanus de se charger du soin de l'éditer et d'en écrire la dédicace. Le professeur de Louvain acquiesça à sa demande, à condition cependant que l'auteur ébauchât lui-même la dédicace, à laquelle il donna quelques développements et une forme plus littéraire, plus élégante. Les quatre lettres qu'ils échangèrent entre eux pour cette affaire, et qui se lisent à la suite de l'ouvrage, sont datées des mois de février et de mars 1640. L'ouvrage lui-même parut l'année suivante sous le titre de : *Praelium Woeringanum Joannis I Lotharingie, Brabantiae ducis et S. Imp. Marchionis, quo memorabilis parva victoria anno Dni 1288, die 5 junii ducatus Limburgi ad Brabantiam accessio aeternum mansit obfirmata*. Bruxellæ, apud Godefridum Schoevarium, 1641, in-fol. L'auteur déclare, dans la préface, avoir voulu sim-

plement écrire en vers une histoire vraie, sans recourir aux fictions ni aux ornements de la poésie. Il crut devoir même s'abstenir de donner une forme et une terminaison latine aux noms et aux surnoms de famille; de façon que l'on rencontre parfois plusieurs vers de suite, composés de mots flamands, sans observation rigoureuse de la quantité des syllabes. Après avoir eu la patience de lire d'un bout à l'autre les seize cents hexamètres dont se compose le poème et parcouru les autres parties de l'ouvrage, je partage l'opinion de Paquot que Dongelberg eût mieux fait de publier l'original flamand avec une traduction en prose. J'estime, en effet, que sa prose vaut mieux que ses vers, et, malgré les éloges qu'Erycius Puteanus prodigue à ceux-ci, dans sa dédicace et dans son avertissement au lecteur, il est évident, pour qui sait lire entre les lignes, qu'il n'a pas été d'un autre sentiment. L'auteur lui-même me paraît avoir eu la conscience de la médiocrité de son œuvre. Mais si le poème est sans valeur au point de vue littéraire, les renseignements qu'il contient, les notes historiques et généalogiques dont il est accompagné, et qui forment plus des trois quarts du volume, ont de l'intérêt sous le rapport historique. Lors de la publication de l'ouvrage, on devina sans doute qu'il sortait de la plume d'un membre de la famille de Dongelberg, mais on n'en sut pas davantage. Un autre professeur de Louvain, Valère André, dans la 2^e édition de sa *Bibliothèque belge*, qui parut deux ans après, en 1643, en attribue la paternité au frère aîné de l'auteur, François de Dongelberg, seigneur de Herlaer, de Zillebeke et de Ressegem, qui fut bourgmestre de Bruxelles, à diverses reprises, de 1633 à 1645 et mourut le 30 décembre 1648. Cette erreur s'accrédita et fut reproduite encore un siècle plus tard dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque belge* donnée par Poppens en 1739. Le mérite de l'avoir redressée revient à Paquot, qui, en parcourant un exemplaire du *Praelium Woeringanum*, couvert de notes de la

main d'Henri-Charles de Dongelberg, en rencontra une par laquelle celui-ci déclarait avoir autorisé l'impression dans la quarante-huitième année de son âge, par conséquent en 1641. Dongelberg composa, pour lui et pour sa femme, une épitaphe en quatorze vers hexamètres, de la même facture que ceux de son poème. On la trouve insérée dans les *Mémoires de Paquot*.

J. Roulez.

Dédicace et préfaces de l'ouvrage. — Épitaphe. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 199 à 204. — Quelques renseignements de M. Alp. Wauters, archi-
viste de la ville de Bruxelles.

DONY (*Jean-Jacques-Daniel*), né à Liège le 24 février 1759. Inventeur du zinc industriel à l'état de métal parfait.

Dony appartenait à une famille de la bourgeoisie aisée; dès l'âge de vingt et un ans (1780), il s'adonnait, dans son laboratoire de chimie, à des recherches scientifiques, recherches surtout relatives au zinc. Il y avait pourtant longtemps que le zinc était connu. Des documents authentiques remontant à 1425 et même au delà indiquent les concessions de mines de calamine, accordées par les souverains de l'époque, et spécialement, pour notre pays, par les ducs de Limbourg. Nous avons même sous les yeux une charte de concession de mines du 3 septembre 1368, où nous lisons ce qui suit : « Le doyen et le » chapitre de Saint-Paul accorde à plu- » sieurs personnes dénommées dans la » charte la concession des *plommeterie*, » *chulmine* et tous autres métaux que » l'église possède dans sa *hauteur* et » *justice* de Ramet-sur-Meuse, et ce aux » conditions, etc., etc. »

Du xve au xviii^e siècle, les seuls maîtres de métallurgie de Stolberg traitaient la calamine avec le cuivre et obtenaient un produit industriel connu sous le nom de *laiton*. Mais le zinc à l'état métallique, jusqu'à l'époque des travaux de Dony, n'avait été qu'entrevu. Quelques alchimistes le préparèrent et le décrivirent, notamment Paracelse, demi-savant, demi-charlatan. Le zinc une fois isolé par Dony, il fallait imaginer les procédés industriels propres à obtenir ce métal en quantités assez

grandes pour en faire l'objet d'un commerce important, et voici ce que nous lisons dans une notice sur le zinc, par M. Edmond Fuchs, ingénieur des mines, publiée à la suite de l'exposition universelle de 1867, à Paris : « A partir » de 1780, un chimiste liégeois, l'abbé » Dony, fit, dans le laboratoire, une » série d'essais en petit, dans le but » d'isoler le métal que renfermait la » calamine; mais ce n'est qu'en 1805, » après vingt-cinq années de recherches » patientes, que, par une circonstance » toute fortuite, ses efforts furent cou- » ronnés de succès. Il traitait le minerai » dans un petit four à réverbère, cher- » chant, mais en vain, à obtenir sa ré- » duction par simple voie de fusion. » Supposant, bien à tort, que le motif » de son insuccès était dans le manque » de chaleur, il eut l'idée de mélanger » à la calamine du charbon pulvérisé; » puis, pour observer les réactions qui » se passaient à l'intérieur du four, il » pratiqua dans la paroi de ce dernier, » une ouverture dans laquelle il plaça » un pot à fleurs, qui faisait saillie en » avant du massif.

« Regardant alors par le petit trou » percé dans le fond de ce pot, il vit, à » son grand étonnement, le métal se » condenser, sous forme de gouttelettes » dans cette espèce d'allonge qui échappait à la température élevée du four. » Le zinc était trouvé, et la conquête » était d'autant plus complète, qu'elle » embrassait en même temps la métal- » lurgie du métal nouvellement décou- » vert. La méthode belge et le four » liégeois ne sont que des perfectionne- » ments du procédé et du petit fourneau » de l'abbé Dony. »

C'est ici le lieu d'expliquer ce titre d'*abbé*, donné par l'auteur que nous citons, à un homme qui laisse, en mourant, une veuve forcée de liquider les débris de la fortune de son mari. Dony était surtout connu à Liège sous le titre de chanoine de Sainte-Croix. Avant la révolution française, nos chapitres avaient des chanoines laïques pris dans les meilleures familles de la bourgeoisie. Ces dignitaires n'étaient tenus qu'à faire acte

de présence à certains offices de la collégiale. On sait que la collégiale de Nivelles en Brabant possédait de même un chapitre de chanoinesses qui ne faisaient point le vœu de célibat.

L'année même où Dony faisait sa découverte, le gouvernement français, après avoir exploité en régie, ordonna la mise en adjudication de la mine de la Vieille-Montagne (30 ventôse an XIII) (1805). Ce fut le 26 frimaire an XIV (17 décembre 1805), que le préfet de l'Ourthe adjugea à Dony la concession de cette mine, à la charge, entre autres, de payer une redevance annuelle de 40,500 francs. L'acte du préfet fut homologué par un décret impérial du 24 mars 1806. Dony adressa immédiatement au gouvernement la demande d'un brevet d'invention de quinze ans, *pour la composition d'un fourneau propre à extraire le zinc de la calamine, et pour les procédés qu'il emploie dans cette opération*; mais il ne fut définitivement breveté que par décret du 19 janvier 1810.

Cependant, Dony, concessionnaire de la Vieille-Montagne, s'était mis résolument à l'œuvre, et, dès 1807, il fondait au faubourg Saint-Léonard, à Liège, la première usine métallurgique produisant du zinc. C'était beaucoup; mais non-seulement il fallait produire le zinc, il fallait parvenir à le vendre; il importait donc de lui chercher des emplois industriels. Dony consacra huit années de sa laborieuse existence à trouver les moyens de fournir à la consommation un métal que l'on pût employer à la fabrication des ornements et des objets d'art. Puis il le produisit en feuilles, sous le nom de zinc laminé, et enfin en vases de toute espèce pour une foule d'usages domestiques. Ces résultats étaient insuffisants : il fallait, en outre, populariser l'emploi du nouveau métal, or, c'est toujours là l'obstacle contre lequel tant d'illustres inventeurs se sont heurtés vainement, ou n'ont réussi qu'aux dépens de leur fortune et de leur santé. Dony eut à subir toutes ces contrariétés. Il lui fallait payer une redevance énorme pour l'extraction de la calamine, et les bénéfices restreints d'une industrie nais-

sante ne permettaient point de subvenir à d'aussi grands frais.

Il s'adressa en 1812 au gouvernement, et demanda que le zinc pût être employé à la confection des mesures usuelles; puis, que ce métal fût admis à remplacer le cuivre dans les établissements militaires. MM. de Montalivet, ministre de l'intérieur, et le comte de Cessac, ministre de la guerre, ayant consulté, l'un et l'autre, l'Académie des sciences de l'Institut, celle-ci nomma, dans son sein, une commission composée de MM. Bertholet, Deyeux, Vauquelin, Portal et Guyton-Morveau. Ce dernier étant rapporteur, la commission adopta ses conclusions et proscrivit les vases de zinc comme ne pouvant, sans danger, être employés à la préparation des aliments et des boissons. Nous avons sous les yeux un mémoire, rédigé par Dony lui-même, en réponse au rapport dont il s'agit, et nous croyons utile d'en citer la conclusion : " Quant aux opinions " particulières sur les qualités du zinc, " on a bien pensé qu'il pourrait y en " avoir de contraires à l'usage de ce " métal pour les ustensiles de cuisine : " c'est le sort de toute nouveauté de " trouver des contradicteurs. L'anti- " moine, le quinquina, l'inoculation, la " vaccine, n'ont-ils pas eu, dans l'ori- " gine, des détracteurs? Mais l'expé- " rience, le temps, ont démontré que " ces heureuses découvertes étaient de " véritables bienfaits pour la société. " Le zinc français aura sans doute le " même sort; l'expérience, le temps, le " feront triompher des oppositions qu'il " pourra rencontrer; et le puissant " génie de la France, qui a toujours les " yeux ouverts sur tous les moyens " d'amélioration, ne pourra voir qu'avec " satisfaction les efforts des savants et " des hommes éclairés en faveur d'un " métal extrait et travaillé dans l'inté- " rieur de son empire, et dont l'usage " est également réclamé et par l'humani- " té et par la politique commer- " ciale. "

Dès 1815, Dony avait épuisé presque toutes ses ressources; sa santé déperissait en même temps; sous l'influence

des chagrins causés par tant de mécomptes, Dony fut contraint de céder sa concession à la compagnie Chaulet, en conservant toutefois un minime intérêt dans l'entreprise. Les événements désastreux de 1815, et les mauvaises années qui suivirent, obligèrent Chaulet à céder, de son côté, toute la concession à Dominique Mosselman, dont les héritiers fondèrent la société de la Vieille-Montagne.

En 1813, Dony produisait environ 2,000 tonnes du nouveau et précieux métal; en 1866, la production belge s'en élevait à 35,500 tonnes! Dony a donc créé une richesse considérable et doit être considéré comme un bienfaiteur de sa ville natale et du pays tout entier.

Dony mourut à Liège, sa ville natale, le 6 novembre 1819. L'administration communale liégeoise, qui aime à honorer la mémoire des citoyens utiles, a donné son nom à la rue qu'il habitait au moment de son décès.

Homme d'initiative et de grande intelligence, Dony était parfaitement au courant des progrès de la science au commencement de ce siècle, ainsi que le démontre sa réponse au rapport de Guyton-Morveau. Ajoutons, pour finir, que l'un de ses biographes nous le représente comme un homme du commerce le plus agréable, plein de bonté, de générosité et faisant le plus noble emploi de sa fortune.

Auguste Alvin.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Becdelièvre (comte de), *Biographie liégeoise*. — Dony, *Mémoire en réponse au rapport fait à l'Institut par Guyton-Morveau*. — Edm. Fuchs, *Le Zinc*. Extrait des rapports du jury international pour l'exposition de 1867. — Lehon (comte), *Rapport sur la concession des mines de la Vieille-Montagne*. — Renseignements particuliers dus à l'obligeance des Directeurs de la Vieille et de la Nouvelle-Montagne, et de quelques autres personnes.

DORLANDUS (*Pierre*) ou DORLANT, écrivain ecclésiastique, né à Diest en 1454 et mort à Zeelhem le 25 août 1507, prit l'habit religieux à la chartreuse de Zeelhem, située à peu de distance de sa ville natale. Ses talents et sa piété l'élevèrent bientôt à la dignité de prieur de cette maison, où il mourut d'une manière édifiante, après une longue maladie, âgé de cinquante-trois ans. Dor-

landus a laissé de nombreux écrits, en partie imprimés, en partie manuscrits, qui, tous, témoignent de son savoir et de son activité intellectuelle. Voici la liste de ceux qui sont parvenus à notre connaissance :

Ouvrages imprimés :

1. *Viola anime per modum dyalogi*. Coloniae, Henr. Quentell, 1499; vol. in-4^o; réimprimé plusieurs fois. Ce traité se compose de sept dialogues : les six premiers sont un abrégé de la *Théologie naturelle* de Sebonde; le septième est tout entier de Dorlandus. — 2. *Devotissimi patris Petri Dorlandi, ordinis Carthusiensis, de nativitate, conversione et vita invictissimæ martyris beatissimæque virginis Katherinæ oratione soluta non inelegans libellus*. Lovanii, Theodoricus Martinus, 2^a junii 1513. — 3. *Doctissimi patris Domini Petri Dorlandi de enormi proprietatis monachorum vicio dialogus cultissimus*. Lovanii, Theodoricus Martinus, 13^a septembris 1613. — 4. *Tractatus venerabilis patris Petri Dorlandi, ordinis Carthusiensis, de mysterio seu spirituali habitu carthusiensis significantia cum remedio circa carnalem delectationem*. Lovanii, Theodoricus Martinus, 9^a februarii 1514. — 5. *Dialogus de opere amoris et passione Christi*. Lovanii, 1516; vol. in-8^o, cité par Paquot, qui ajoute que, de son temps, on en conservait le manuscrit à la bibliothèque de l'université de Louvain. — 6. *Chronicon Carthusiense in quo de viris sui ordinis illustribus*, etc. Coloniae Agripp., P. Cholinus, 1608; vol. in-12 de xxiv-486 pages. Ce travail de Dorland a été publié avec un appendice de 172 pages, contenant des notes du P. Petrus sur le *Chronicon*. Il a aussi été traduit en français par Adrien Driscart, et imprimé dans cette ville en 1644. — 7. *Vita ac res gestæ B. Annæ libris quinque*. Antverpiæ, J. Keerbergius, 1617.

Ouvrages manuscrits.

On conserve à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, les six manuscrits suivants de Dorlandus : 1. *Dyalogus de fide*;

n^o 1925 du *Catalogue*. — 2. *Parabola*, etc.; c'est un traité sur les tentations de saint Antoine l'Ermitte; n^o 15015 du *Catalogue*. — 3. *Translatio S. Antonii de C. P. ad Viennam*; n^o 15016 du *Catalogue*. — 4. *Sermo historicus de beato Laurentio*; n^o 15027 du *Catalogue*. — 5. *In actus mirificos beati Joannis apostoli Evangelistæ*; n^o 15038 du *Catalogue*. — 6. *Chronicon Carthusiæ Lovaniensis ab anno 1486*; n^o 15043. Cette chronique a été continuée par une autre main jusqu'en 1524. Paquot, dans ses *Mémoires*, éd. in-fol., I, pages 586 et suiv., donne une longue liste d'opuscules et de traités spirituels qui existaient avant le milieu du xvii^e siècle à la chartreuse de Zeelhem près de Diest.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 586 et suiv.

DORLICX (*Pierre*), né à Zonhoven vers la fin du xv^e siècle, étudia la médecine à l'université de Louvain et y reçut, en 1625, le grade de licencié. Ayant obtenu, peu de temps après, l'emploi de médecin de la ville de Diest, il remplit ces fonctions jusqu'en 1638, année où il prit le bonnet de docteur et fut appelé à la chaire royale d'anatomie et de chirurgie de notre ancienne université nationale. Son enseignement se distinguait par des qualités solides et brillantes. Deux fois, en 1639 et en 1642, ses collègues récompensèrent son mérite en lui conférant la dignité de rectorat.

Appartenant, par sa naissance et par sa famille, à la principauté de Liège, Dorlicx jouissait de la confiance illimitée de l'autorité ecclésiastique de ce vaste diocèse. Le savant vicaire général Jean de Chokier le consulta plusieurs fois sur le caractère médical de certains faits qu'on prétendait offrir un caractère surnaturel. En 1646, il fit partie d'une commission, composée de dix théologiens et de trois professeurs de médecine, chargée de vérifier l'authenticité de miracles attribués à l'intercession de la Vierge de Saint-Remy. Quatre ans plus tard, il fit partie d'une autre commission chargée d'une vérification analogue à l'égard de miracles attribués

à l'intercession de la Vierge de Cortenbosch.

J.-J. Thonissen.

Ulysse Capitaine, *Biographie liégeoise*. — Manigart, *Diva leodiensis consolatrix afflictorum*, p. 40. — Lamberts, *Diva virgo de Cortenbosch*, p. 240.

DORNE (*Martin VAN*), peintre de fleurs et de fruits, né à Louvain le 22 janvier 1736, décédé dans la même ville le 2 mai 1808. On ignore qui fut son maître; peut-être n'en eut-il d'autre que la nature, qu'il étudiait avec un sentiment d'admiration et qui, le récompensant de ce culte fervent, lui apprit à reproduire quelques-unes de ses beautés. Les tableaux de Martin van Dorne ont, en effet, pour principal mérite un aspect de saisissante vérité; on voit immédiatement qu'ils sont le résultat, non d'une pratique facilitée par une longue expérience, mais celui d'une patiente et scrupuleuse imitation, aboutissant à rendre la fraîcheur, l'harmonie, la délicatesse des modèles choisis. Le mérite du peintre, trop oublié aujourd'hui, n'était point resté méconnu de son vivant, car, bien qu'il résidât loin de la cour, le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, lui donna un éclatant témoignage d'estime en le nommant son peintre ordinaire, par lettres patentes du 5 août 1779. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la peinture des fleurs jouissait alors de la vogue et que les deux maîtres les plus estimés en ce genre, appartenant tous deux aux écoles des Pays-Bas, Van Spaendonck et Redouté, allaient bientôt acquérir une grande célébrité en France.

Doué d'une intelligence active et d'humeur très-sociale, Van Dorne se plaisait aussi à versifier; il possédait une véritable aptitude à s'occuper de littérature flamande et ne manqua pas de manifester sa verve poétique dès que des fêtes de famille ou des réunions d'artistes lui en fournissaient l'occasion; c'est ainsi que, célébrant à sa manière le retour en Belgique du peintre d'histoire Verhaghen, il décrivit, dans un petit poëme didactique, toutes les œuvres exécutées par ce fécond et habile

artiste, son ami et son concitoyen.

Van Dorne avait contracté mariage le 25 février 1765 avec Pétronille Eckermans; de cette union naquirent plusieurs enfants, notamment François van Dorne, également peintre, et qui s'est fait connaître comme portraitiste très-estimable.

F. Stappaerts.

Ed. van Even, *De Schilder P.-J. Verhaghen*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der Mannen*, enz.

DORNE (*François VAN*), peintre portraitiste, né à Louvain le 10 avril 1776, mort dans la même ville le 30 novembre 1848. Il était fils d'un peintre de fleurs estimé, Martin van Dorne, qui n'eut qu'à seconder ses goûts pour constater ses heureuses aptitudes. Tout ce que l'enseignement paternel pouvait lui apprendre fut bientôt su par lui, puis il eut recours aux lumières d'un maître, dont la renommée, aujourd'hui trop éteinte, rayonnait alors d'un vif éclat, Joseph Verhaghen, peintre de Marie-Thérèse. Les enseignements de celui-ci eurent pour premier résultat d'ouvrir un plus large horizon à la pensée de son disciple et de susciter en lui la noble ambition de traiter, aussi, la peinture d'histoire. Facile à concevoir, un tel projet était, à cette époque, assez difficile à réaliser; pour y parvenir pleinement, il paraissait indispensable de s'expatrier, et des difficultés de diverses natures semblaient devoir y mettre à jamais obstacle; mais l'histoire des arts prouve, par de nombreux exemples, que les difficultés ne font qu'aiguillonner ceux qui obéissent à une vocation véritable. Cette fois il en fut encore ainsi, et Van Dorne, après avoir remporté le prix du dessin d'après l'antique, à l'Académie nouvellement installée dans sa ville natale, se trouva pourvu, en 1802, des ressources nécessaires pour se rendre à Paris. En s'y rendant, il ne visait à rien moins qu'à recevoir les leçons du régénérateur de l'école française, du maître illustre qui, déjà à cette époque, avait développé le talent de Gérard, de Gros, de Girodet et de plusieurs autres peintres célèbres; notre jeune artiste n'ignorait donc pas qu'il

prétendait à une grande faveur, celle de pouvoir ajouter à son nom ces mots : *élève de David*, faveur alors très-disputée, qui ne s'accordait qu'à bon escient et à la suite d'un examen préalable. Van Dorne subit cette épreuve à son avantage et fut admis, comme rapin, parmi une foule d'élèves appartenant à diverses nationalités et dont quelques-uns, notamment Ingres, commençaient, dès lors, à manifester l'originalité de leur talent.

En 1806, le rapin avait passé par les degrés hiérarchiques qui divisaient l'école; lui aussi était devenu peintre, et, reconnu comme tel, il avait été honoré d'une commande par les magistrats de sa ville natale : celle d'exécuter le portrait en pied de l'empereur Napoléon. L'entreprise, quoique ardue pour un débutant, fut menée par lui à bonne fin; elle lui valut les éloges de ses condisciples, les félicitations de ses concitoyens : c'était, paraît-il, justice. Vers la fin de sa carrière, Van Dorne croyait pouvoir affirmer que sa première œuvre avait été aussi l'une de ses meilleures, et l'amour paternel ne l'aveuglait, sans doute, pas trop dans cette appréciation, puisque en 1813, lors de la rentrée des alliés, le portrait fut jugé comme étant de bonne prise et enlevé, par le major Colomb, à l'hôtel de ville de Louvain.

Quoique craintif et modeste à l'excès, notre artiste, encouragé par son maître, se décida, en 1808, à exposer un tableau mythologique, une *Vénus*, au salon de Paris. Mal lui en advint : les critiques d'art, trop peu indulgents, s'égayèrent tant à propos de cette œuvre, que l'exposant, désespéré, fut atteint d'une maladie mortelle et ne recouvra la santé qu'en jurant, « mais un peu tard », qu'on ne l'y prendrait plus. Il se contenta, dès lors, de demander à la peinture des portraits les ressources nécessaires à l'entretien de son ménage; il s'était marié avec une de ses compatriotes, appartenant, comme lui, à une famille d'artistes, Melle Bastiné de Louvain. A l'encontre de tant d'autres de ses confrères, qui peignent pour ainsi dire d'instinct, mais dont le talent

s'arrête court, faute d'être fécondé par l'étude, la théorie chez Van Dorne s'élevait bien au-dessus de la pratique. Il avait fait une étude comparative et passionnée des merveilles de la peinture, alors accumulées, par droit de conquête, au musée du Louvre; de plus, avide de savoir, il s'occupait de toutes les branches scientifiques qui se rattachent à la culture des beaux-arts; aussi, malgré sa réserve, son savoir n'était-il ignoré d'aucun de ses condisciples. Un des plus instruits, des plus éminents de ceux-ci, Paillot de Montabert, y eut recours pour son *Traité complet de peinture* : c'est Van Dorne qui, sous le voile de l'anonyme, donna le *Traité de perspective*, compris dans cette œuvre colossale, fruit de trente années de recherches, et à laquelle on ne saurait reprocher que sa trop grande étendue.

Notre artiste approchait de la cinquantaine quand il se sentit dominé par le désir de revoir son pays : il revint, en 1822, s'établir à Louvain. Il y produisit jusqu'à la fin de sa carrière un grand nombre de portraits; y exécuta aussi, pour une institution monastique de l'Angleterre, quatre compositions religieuses représentant divers épisodes de la vie de la sainte Vierge; et, enfin, il laissa, dans la collégiale de Saint-Pierre, une très-remarquable copie d'un chef-d'œuvre de Crayer : *Saint Charles Borromée administrant l'eucharistie aux pestiférés*. Van Dorne avait fait de ce tableau une étude approfondie, au musée du Louvre, avant qu'il allât enrichir le musée de Marseille.

Pour utiliser ses loisirs, notre artiste composait, tantôt des tableaux de genre, spirituels pastiches des vieux flamands, et, tantôt, consignait par écrit ses observations sur les peintres qu'il avait le mieux connus ou le plus étudiés. C'est ainsi qu'il écrivit la vie de son premier maître, vie restée inédite, mais dont un consciencieux biographe, M. Ed. van Even, déclare s'être grandement servi en rédigeant son livre si complet sur les œuvres et la carrière du peintre P.-J. Verhaghen.

Dans son existence laborieuse et mo-

deste, Van Dorne vivait entouré de l'estime publique et son décès suscita d'unanimes regrets parmi ses concitoyens.

F. Stappaerts.

DORNE (*Jean-Baptiste VAN*), peintre et musicien, né à Louvain le 23 mai 1773, décédé dans la même ville le 10 décembre 1834. Elève de son oncle, Martin van Dorne, peintre du prince Charles de Lorraine, il le suivit de très-près dans sa manière de composer et d'exécuter les tableaux de fleurs et de fruits. Il copia aussi, avec autant de patience que d'habileté, quelques tableaux des vieux maîtres, notamment la célèbre *Madeleine* du Corrège, copie comparable à celle faite par le célèbre peintre Dietrici, pour la maison d'Arenberg et que cette maison princière acquit également, en vente publique, après le décès du copiste.

Jean van Dorne manifesta de bonne heure une grande prédilection pour l'étude de la musique, mais, né dans une condition des plus modestes, il se trouvait dans l'impossibilité d'acquérir l'instrument objet de ses convoitises. Sa forte volonté et son adresse suppléèrent à ce qui lui manquait d'autre part : il confectionna lui-même le piano sur lequel il devait devenir instrumentiste, étudier l'harmonie, et composer un assez grand nombre de morceaux, empreints d'une gracieuse naïveté, mais qui, presque tous, sont restés inédits.

Non moins enthousiaste de littérature et de science que d'art, notre artiste put, à une certaine époque de sa vie, donner satisfaction à ses goûts : devenu l'hôte d'une riche maison industrielle, celle d'Artoise, et lié d'amitié avec l'un de ses principaux intéressés, M. Plaschaert, homme politique et publiciste distingué, il parvint, par suite de ces généreuses sympathies, à se former une bibliothèque considérable qui, dispersée lors de sa mort, éveilla l'intérêt et l'envie des bibliophiles.

F. Stappaerts.

* **DORPIUS** (*Martinus*), ou *Martin-Barthélemy VAN DORP*, humaniste et théologien, connu dans le monde des lettres sous la forme latinisée de son

nom, naquit en 1485 à Naeldwyck, en Hollande. Mais ayant puisé son instruction à Louvain et accompli toute sa carrière en cette ville, il s'est placé, sans contredit, parmi les hommes qui sont acquis à la Belgique par une longue résidence et par des services signalés.

Issu d'une famille noble, Dorpius fut envoyé, jeune encore, à l'université de Louvain. Dans le concours de philosophie de l'an 1504, il fut le cinquième de la première ligne, et peu après il professa la rhétorique et la philosophie au collège du Lis. Il se dévoua avec un zèle enthousiaste au succès des études classiques qui ne faisaient que naître aux Pays-Bas. Lié d'amitié avec plusieurs promoteurs de ces études, Erasme, Vivès, J. Busleiden, Th. Martens et bien d'autres, il seconda leurs efforts et se concilia leur estime. Il ne négligea rien pour communiquer aux jeunes humanistes l'intelligence des anciens auteurs : dans cette vue, il leur fit représenter des pièces, pour lesquelles il composait lui-même, en vers, des prologues de circonstance, entre autres deux comédies de Plaute, le *Miles* et l'*Aulularia* : cette dernière fut jouée au Lis avec un certain apparat, le 3 septembre 1508, et, en souvenir de la solennité, le maître en fit imprimer le texte dans un curieux recueil publié en 1514 par Thierry Martens et comprenant d'autres morceaux de littérature latine.

Dorpius avait compris la nécessité de faire servir les langues savantes au progrès général de l'enseignement. C'est la thèse qu'il soutint avec beaucoup de force dans sa harangue prononcée en 1513 devant toute l'université, et dans laquelle il avait à faire valoir les prérogatives de toutes les sciences : *Oratio de laudibus sigillatim cujusque disciplinarum*, etc. Il porta de même l'esprit de prosélytisme dans l'étude de la théologie qu'il entreprit, sur les conseils de Jean Briard. Promu en 1515 docteur en théologie, il fut chargé des leçons d'Écriture sainte et devint président du collège du Saint-Esprit. On le vit défendre, en toute circonstance, le prix des études lit-

téraires, l'utilité de l'étude du grec pour les théologiens et même l'opportunité d'y joindre celle de l'hébreu.

Le collège des Trois-Langues ayant été ouvert en 1518, en exécution du testament de son ami, le conseiller Jérôme Busleiden (voir ce nom, ci-dessus, tome III), Dorpius donna ouvertement son appui à cette institution. Il ne cessa d'encourager tous ceux qui s'adonnaient à la philologie, les jeunes hommes qui enseignaient et ceux qui s'occupaient de la publication et de la correction des textes. Il profita pour ses propres écrits des presses établies à Louvain par le fameux imprimeur d'Alost, Thierry Martens ; en outre, il enrichit les éditions de divers auteurs de vers latins et d'épîtres dédicatoires. Il prit toujours parti pour les lettres classiques, alors qu'elles inspiraient de la défiance à grand nombre d'esprits élevés. Il fit à Erasme de sérieuses objections sur les témérités que contenait son *Eloge de la Folie*, et il l'engagea à composer lui-même l'apologie de la Sagesse. Quoiqu'il fût resté en bons termes avec Erasme, il sut se garder des écarts de langage qui avaient provoqué tant d'animosité contre ce spirituel écrivain.

Quand Dorpius donna au public en 1519 le plan de ses leçons sur les épîtres de saint Paul, il en prit occasion de traiter des questions alors controversées entre les maîtres de l'instruction publique, et de ce nombre l'utilité des langues et leur application (*Oratio in prælectionem epistolarum divi Pauli*, etc. Anvers, Michel Hillen, 1519 ; Bâle, Froben, 1520). L'estime dont Dorpius jouissait à Louvain parmi les théologiens n'était pas moindre que celle que lui témoignaient les humanistes. Elle fut assez grande pour lui valoir, en 1523, les honneurs du rectorat, charge qui était alors limitée à un semestre. Mais l'homme vraiment distingué sur lequel on fondait tant d'espérance mourut à l'âge de quarante ans, le 31 mai 1525. Il fut pleuré par l'université, et plus d'un écrivain célèbre composa des épitaphes latines pour honorer sa mémoire. Celle qu'on grava sur son tombeau à la Char-

treuse de Louvain était de la main d'Erasmus, qui se montra profondément affligé de la mort prématurée de son ami. Le nom de Dorpius mérite d'être conservé comme celui d'un maître de théologie, dans les annales de l'ancienne faculté de Louvain; mais en même temps il a droit à une célébrité particulière dans l'histoire littéraire de la Belgique, puisqu'il a, par sa plume comme par ses leçons, favorisé avec sagesse le mouvement de la renaissance.

Felix Nève.

Foppens, *Biblioth. belgica*, t. II, p. 852-853. — *Analecta*, publ. à Louvain, par C.-F. de Nélis (tom. I^{er}, inachevé). — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, etc., tom. I^{er}, pages 41-46. — De Reiffenberg, *Quatrième Mémoire sur les premiers siècles de l'Univ. de Louvain*, 1832, pages 63-77. — F. Nève, *Mémoire hist. et lit. sur le collège des Trois Langues*, 1856. — Martin Dorpius et les études d'humanités dans les écoles de Louvain au commencement du XVII^e siècle, par le même, Louvain, 1873. — Van Xsteghem, *Biographie de Thierry Martens*, etc., 1852.

DOSSIN (*Pierre-Etienne*), botaniste, né à Liège le 7 février 1777, mort dans la même ville, le 20 décembre 1852. Il exerça la profession de pharmacien, après avoir reçu ses grades qui lui furent délivrés, successivement, par le collège des médecins de Liège, le 30 janvier 1794, et par le jury médical du département de l'Ourthe, le 20 août 1808. Il fit quelques études de botanique à Paris, sous la direction de A. L. de Jussieu. Le premier, il étudia la flore rurale de la province de Liège; le *Catalogue des plantes spontanées du pays de Liège*, qu'il rédigea en 1806, fut communiqué à Pyrame de Candolle pour la rédaction de la *Flore française*, au Dr Lejeune, pour la *Flore de Spa* et à d'autres botanistes. Dossin a peu publié; il était aussi amateur des beaux-arts. Son *Herbier* est un document intéressant pour l'étude de la flore nationale. Charles Morren lui a dédié un genre de plantes de la famille des Orchidées, fondé sur le *Dossinia marmorata*.

Bibliographie. — Note sur la *Petite Douve* dans : *Journ. d'agric. prat.* III (1850), p. 392. — Note sur le *Vaccinium Vitis idæa* et l'*Arbutus uca ursi*, dans *Belg. hort.* II (1851), p. 200.

Edouard Morren.

Ch. Morren, *Ann. de la Soc. d'agric. et de bot. de Gand*, IV (1848), p. 171. — Ch. et Ed. Morren, dans la *Belg. hort.*, 1864, p. 4. — Ul. Capitaine *Nécrologe liégeois pour 1852 et pour 1853.* — Th. Durand, *Reliquiae Dossiniae* dans *Bull. Soc. roy. de bot. de Belg.*, XIV, 1875, p. 49.

DOTRENGE (*Théodore*), avocat, publiciste, homme politique, naquit à Bruxelles en 1761 et mourut dans la même ville en 1836. Son père, également avocat à Bruxelles, avait représenté, avec l'autorisation spéciale de Marie-Thérèse, le prince-évêque de Liège près le gouvernement des Pays-Bas autrichiens. Après avoir fait d'excellentes études, Théodore Dotrengé fut reçu avocat à Louvain. De bonne heure, il se signala par des opinions libérales et démocratiques. Pendant les orages de la révolution brabançonne, il fut proscrit pour avoir adhéré avec trop d'énergie au parti des vonckistes; et, lors de la première invasion française, il fut président d'un club qui prit le titre d'*Assemblée provisoire de la ville libre de Bruxelles*. Tout en subissant l'influence de la révolution française, Dotrengé ne sacrifia jamais ni son indépendance ni ses convictions. Nos devanciers rapportent que, sous le Directoire, il plaida avec force la cause des *absents*, auxquels on voulait appliquer la loi du 25 brumaire an III sur l'émigration, et qu'il composa, à ce sujet, deux mémoires remarquables, dont le second, ajoute-t-on, n'eut pas peu d'influence sur les déterminations favorables que prirent ensuite les consuls à l'égard de l'*absentéisme*. Le 19 février 1799, Dotrengé fut nommé greffier du tribunal de commerce de Bruxelles, et il conserva cet emploi jusqu'en 1828. Lors de la création du royaume des Pays-Bas, il avait déjà une grande notoriété; c'est ainsi que, le 22 avril 1815, il était nommé par Guillaume I^{er} membre de la commission chargée de reviser la loi fondamentale des Provinces-Unies et de l'adapter au nouveau royaume. Un des collègues de Dotrengé dans la commission de révision, J.-F. Gendebien, disait de lui : «... Il a été vonckiste. Il est zélé démocrate. Il est très-instruit sur nos histoires et nos anciennes constitutions. Il a beaucoup d'esprit.

« Il parle bien et d'une manière intéressante. Il écrit très-correctement et rédige ses pensées clairement. Il a de la finesse. Il réserve pour lui ses opinions et ses connaissances et en sait tirer parti. Dans les délibérations il est franc et opine toujours avec indépendance. » Comme membre de la commission de révision, Dotrengé réclama la monarchie constitutionnelle dans toute sa vérité et combattit énergiquement les traditions de l'ancien régime. Aussi Raepsaet, le plus constant de ses adversaires, dépeignait-il l'ancien vonckiste comme un antagoniste forcé du clergé et de la noblesse. Dotrengé avait demandé notamment que l'on fit disparaître du projet de constitution le mot *seigneuries*. Les délégués des provinces septentrionales répondaient que cette dénomination ne signifiait autre chose que des circonscriptions territoriales. — Elle pourrait aussi signifier, répliqua Dotrengé, la résurrection des droits féodaux qui, depuis vingt ans, sont abolis en Belgique. On décida enfin que le mot serait conservé, mais qu'il s'agirait de seigneuries *légalement établies*. Or, en 1817, la noblesse de la Flandre orientale, s'appuyant sur cet article de la constitution, demanda au roi le rétablissement des *seigneuries*, et, pour elle-même, la paisible jouissance de ses anciens droits *honorifiques et utiles*. Cette requête avait été rédigée par Raepsaet. Dotrengé la combattit avec beaucoup d'esprit et une maligne causticité dans une brochure ayant pour titre : *Opinion sur la rédaction de trois articles de la loi fondamentale*. Depuis 1815, Dotrengé faisait partie de la seconde chambre des états généraux, et, quoiqu'il dût sa première nomination au gouvernement, lequel avait usé du droit que lui conférait la loi fondamentale, il se signalait par son indépendance autant que par son esprit un peu mutin. On trouve à ce sujet un incident assez caractéristique dans un recueil contemporain (*L'Observateur belge*, de 1817) : « M. le ministre des finances, profitant, au pied de la lettre, des honneurs de la *séance*, accordés par la constitution aux chefs des départe-

« ments d'administration générale, ne s'est pas levé pour parler à leurs nobles puissances, dans la discussion du budget... On a remarqué qu'en lui répliquant, M. Dotrengé, après s'être levé pour demander la parole à M. le président, a affecté de s'asseoir aussi pendant la partie de sa réplique qui s'adressait à Son Excellence. » L'influence de Dotrengé ne cessa de grandir et, pendant douze ans, il fut, avec Reyphins (voir ce nom), à la tête de l'opposition libérale belge dans la seconde chambre des états généraux. Un de leurs collègues, M. de Gerlache, a dit de Dotrengé : « C'était un homme d'une vaste érudition ; versé en droit civil, en droit canon, publiciste, financier, mathématicien ; épicurien et sceptique ; doué de beaucoup d'esprit ; fort adonné à l'épigramme et affectant de se moquer de tout. Quoique naturellement paresseux, il lisait constamment ; rien n'échappait à son immense mémoire. Ses discours parlementaires, ordinairement écrits, longs et diffus, mais parsemés d'anecdotes et de traits piquants, étaient écoutés avec beaucoup d'attention... En société Dotrengé causait bien et pouvait causer à peu près de tout. Chaque jour, dans son bon temps, il courait de lui quelque mot nouveau qui faisait fortune. » Dotrengé combattait les mesures financières du gouvernement ; mais, d'autre part, il approuvait, il encourageait la domination que celui-ci voulait exercer sur l'instruction publique. C'est ce qui résulte notamment du discours prononcé, le 15 décembre 1825, sur les lois du budget pour 1826 et sur les questions incidemment traitées relativement aux derniers arrêtés sur l'instruction publique. En 1828, Dotrengé se laissa nommer conseiller d'Etat et renonça à ses fonctions de député. La révolution de 1830 vint le surprendre, et, à certains égards, le désespérer. Redoutant par dessus tout l'influence théocratique, Dotrengé n'avait pas assez de sarcasmes contre les unionistes ; il fut aussi l'auteur de quelques pamphlets anonymes et le collabo-

rateur du *Lynx*, journal orangiste. Il mourut le 15 juin 1836. Th. Juste.

DOUAI (*Pierre DE*), poète, né en Flandre. XIII^e siècle. Voir PIERRE DE DOUAI.

D'OUDEGHERST (*Pierre*) ou DE OUDEGHERSTE, historien, né à Lille le 23 janvier 1540, mort à Madrid, le 2 avril 1592 (n. s.). Sa famille, originaire de Poperinghe, s'était établie à Hesdin en Artois (1). Son père, nommé lieutenant-bailli du Tournaisis, amena ses sept enfants à Tournai en 1549, puis à Bruges en 1551, quand il devint assesseur du Franc. Pierre a-t-il encore suivi son père à Malines en 1558, quand celui-ci fut élevé au poste de conseiller et procureur de Philippe II « en son grand et privé conseil » ou bien le jeune étudiant était-il déjà immatriculé à l'université de Louvain? Cette dernière supposition semble la plus naturelle. Dès qu'il eut obtenu le bonnet de docteur en droit, il s'établit à Bruxelles, et, malgré ses rapides succès au barreau, s'occupa avec ardeur d'histoire nationale. On cite parmi ses amis les plus intimes l'érudite Van der Haer, de Louvain, et le poète Maximilien De Vriendt, de Gand. Jurisconsulte de bonne heure distingué, il obtint du gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, la lieutenance du bailliage de Tournai, que son père avait eue sous Charles-Quint. C'est à propos de quelques affaires concernant le Tournaisis que Pierre d'Oudegherst fut envoyé en Allemagne en 1569 et résida quelque temps à la cour du pacifique et tolérant empereur Maximilien II. Il rappelle sa mission dans l'épître dédicatoire de ses *Annales*. « Je m'estoye pris naguère, etc... » Autant qu'il est permis de conclure de quelques faits épars, il était doué d'une nature active et entreprenante. « Ni les affaires importantes qu'on lui confia, dit Paquot, ni le temps qu'il donnait aux exercices

du barreau, ni de fâcheux embarras domestiques qu'il eut à essayer, ne purent l'empêcher de faire une étude approfondie des antiquités de son pays. » Son frère aîné, Baudouin, qui lui survécut et qui fut échevin à Bruges, partageait ses goûts, mais ne put guère les suivre à cause des troubles qui suivirent la Pacification de Gand et dont il fut victime. Pierre, encouragé surtout par don Fabio Masqui d'Urbino, gentilhomme du roi résidant à Bruxelles, se décida « à promulguer », comme il disait, une grande histoire de son « noble pays ». Pour les premières époques, il voulait principalement modifier la narration de De Meyere qu'il trouvait *trop meslée et difficile*. En même temps qu'il prétendait y mettre plus d'ordre en élaguant tout ce qui concernait les princes étrangers, il s'attachait à poétiser des légendes suspectes. « C'était, observe Lesbroussart, pour éviter la sécheresse; mais il manquait de goût, quoiqu'il eût bien étudié les anciens. » Tandis que son prédécesseur avait véritablement fondé l'histoire exacte et positive de la Flandre, il recherchait trop le ton oratoire et moraliste. On doit sourire du style pompeux et tourmenté dont il retrace les fabuleuses aventures d'Emergaert, de Phinaert, de Lyderic de Bucq et des forestiers Inghelram et Audacer.

Son récit, comme celui de De Meyere, s'arrête à la fin du xve siècle et de la domination bourguignonne. Il le fit paraître à Anvers en 1571 chez Christophe Plantin (340 feuillets in-4^o). Au moment de l'impression, il avait dû repartir pour l'Allemagne, et c'était sa femme, Clara Wyts, qui le 25 juin, avait obtenu le privilège royal pour son livre intitulé : *Les Chroniques et Annales de Flandres : contenant les héroïques et très-victorieux exploits des forestiers, et comtes de Flandres, et les singularitez et choses mémorables advenues audit Flandres, depuis l'an*

(1) Des notes écrites par Baudouin, frère de l'historien, sur des feuillets de garde d'un incunable de l'université de Gand (*Messager des sciences historiques*, 1875), donnent quelques renseignements complémentaires. La femme de Pierre d'Oudegherst était veuve de Robert de Zwaerte. Un oncle était abbé de Berghes-

Saint-Winoc. Un autre oncle était seigneur de Houpelinne. Une nièce, Cateline, épousa un des grands imprimeurs d'Anvers, Steels. En 1592, « le jour de Saint-François, » l'historien fut enterré à Madrid, au cloître de « Ma Signoria de la Victoria au mitan (au milieu) de la chapelle Saint-François. »

de notre seigneur Jésus-Christ VI^e et XX
jusques à l'aige M CCCC LXXVI; nouvellement composées et mises en lumière par Pierre d'Oudegherst, docteur ès loix. Dans le plan de l'auteur, ce grand in-4^o ne devait être qu'une sorte d'introduction à l'histoire détaillée des troubles du xvii^e siècle. Sa première dédicace (à l'empereur Maximilien II) prouve que c'était depuis longtemps qu'il s'était occupé « de son vieux recueil autresfois fait. » Dans l'épître où il s'adresse « aux Etats et peuple de Flandre, et autres lecteurs dignes de ce nom » après avoir rappelé l'utilité morale de l'histoire « domestique » il ajoute : « Mon intention estoit de seulement réciter les troubles et séditions esquelles ma pouvre et misérable patrie a esté puis naguère enveloppée, ensemble la final yssue d'icelles; mais le dueil et juste desplaisir conceu de la désolation tout récente, a appesanty et retardé le vol et portée de ma plume.... » Quant à l'histoire lointaine, elle lui semblait moins ennuyeuse, c'est-à-dire attristantc. En outre, elle méritait tous les soins d'un écrivain patriote. Il espérait, à son retour d'Allemagne, publier son second volume (*promulguer de brief*); mais il n'eut pas le temps d'en coordonner les matériaux. « Peut-être, dit Lesbroussart (dans la notice qui précède son édition), les trouva-t-on un jour dans une bibliothèque espagnole, puisqu'il les avait emportés à son second voyage en Espagne, dont il n'est pas revenu. »

Au reste, Pierre d'Oudegherst semble avoir été obligé d'abandonner ses études et de consacrer entièrement les dernières années de sa vie à des travaux d'administration publique et d'économie sociale. On peut même remarquer ce genre de préoccupations dans les parties les plus oratoires de l'unique volume qu'il a fait paraître. C'est ce qu'ont perdu de vue ceux qui ont prétendu continuer son œuvre. Le tome troisième de la traduction flamande publiée à Gand en 1785 par J. Ch. Fernand est sans valeur. M. F. Vander Haeghen signale dans sa *Bibliographie gantoise* (IV, 260) une autre continuation éditée par De Goesin

et conduisant le récit de 1780 à 1814. Quant à l'édition en 2 volumes in-8^o que Ph. Lesbroussart a donnée en 1789, elle mérite tous les éloges que lui accorde De Wind (*Bibliotheek der nederlandsche geschiedschrijvers*). M. F. Vander Haeghen (IV, 300) cite une note fort curieuse conservée sur l'exemplaire de Van Hulthem; elle constate que les chartes nouvellement insérées dans l'édition de 1789 ont été communiquées à Lesbroussart par l'illustre bibliophile gantois : « Je fis même, ajoute-t-il, pour mon ami De Goesin la petite dédicace aux Etats de Flandre qui se trouve au commencement, mais qui, après la révolution belge, a été supprimée dans plusieurs exemplaires. » Cette dédicace, datée de Gand, 21 novembre 1789, a été attribuée par plus d'un lecteur à Ph. Lesbroussart à cause de l'élégance du style et de la portée libérale des idées.

Parmi les manuscrits délaissés par d'Oudegherst à Madrid, on peut supposer qu'il y avait des notes importantes concernant la situation économique des Pays-Bas, l'appauvrissement de la noblesse et les conséquences désastreuses du luxe des ducs de Bourgogne et des guerres de Charles-Quint. Laserna Santander, le célèbre bibliographe de Bruxelles, a communiqué à Ph. Lesbroussart un ouvrage espagnol qui fournit une preuve éclatante de ces études et de ces recherches d'Oudegherst. Il s'agit d'un in-4^o publié à Madrid en 1600 et intitulé : *Desempeño*, c'est-à-dire Dégagement du patrimoine de Sa Majesté et de son royaume, sans préjudice pour le roi ni pour ses sujets par le moyen des caisses publiques et des monts-de-piété. L'auteur, Don Luis Valle de la Cerda, conseiller du roi Philippe II, s'y montra extraordinairement enthousiaste des vues économiques du jurisconsulte flamand. Bien que le panégyriste méconnaisse ou ignore les réformes antérieures au xvii^e siècle, il n'est pas sans intérêt de constater l'importance de ces nouvelles tentatives. On s'étonne que ce témoignage, peut-être exagéré, mais caractéristique des derniers travaux d'Oude-

gherst, ait été négligé par les historiens des monts-de-piété, P. De Decker (*Étude historique et critique*, etc., 1844), D. Armand (*Situation administrative et financière*, etc., 1845) et A. Blaize (*Des monts-de-piété et des banques de prêt sur gage en France et dans les divers États de l'Europe*, 1866). Donnons donc la partie la plus intéressante de ce passage, dont on ne saurait contester l'importance historique.

« Il est juste, dit don Luis, que je fasse connaître celui qui le premier a conçu le projet de cette utile entreprise (*les caisses publiques et les monts-de-piété*). Je dois déclarer, avant d'entrer en matière, que me trouvant aux Pays-Bas, où Sa Majesté m'avait envoyé auprès du duc de Parme, pour des affaires importantes, je fis la connaissance d'un gentilhomme flamand natif de Lille nommé Pierre d'Oudegherst, personnage doué d'une rare vertu et des plus belles qualités. Comme il me voyait disposé à chercher, ainsi que lui, le remède aux maux publics, il me dit un jour, qu'après de longs voyages qu'il avait faits en Europe, touché des maux qu'enfantait l'usure dans la chrétienté, il y avait trouvé un remède doux et facile par l'établissement de caisses publiques et de monts-de-piété, qui, pour le bien du prince et de ses propres sujets, parviendraient à éteindre l'usure sans qu'il fût besoin d'avoir recours à la violence ni à aucune loi. Il me dit qu'il avait communiqué ce projet à Sa Majesté lorsqu'il était en Espagne et qu'il était entré, à ce sujet, en conférence avec quelques ministres. Ceux-ci le trouvant favorablement disposé à servir les Pays-Bas, l'y envoyèrent pour se concerter et pour délibérer sur cet objet avec le conseil de ce pays, lequel décida que c'était un établissement important et digne d'être offert à la nation. Mais la jalousie et les contrariétés de ceux mêmes qui, par leur état, auraient dû le favoriser, en empêchèrent l'exécution, comme il arrive malheureusement dans tout ce qui est bon et

« utile. M'ayant instruit lui-même de ce projet, il me pria d'en parler à Sa Majesté. De retour en Espagne et chargé d'autres affaires importantes, je le proposai et je l'appuyai avec tout le zèle dont j'étais capable et autant que me le permettait mon faible crédit. Je demandai aussi avec instance qu'on appelât d'Oudegherst en Espagne. Il y vint, et trouvant cette affaire en si bon train, il conçut tant de plaisir du point où je l'avais conduite qu'il ne me quitta plus un instant. Enfin Sa Majesté fit assembler, à cet effet, quelques ministres de considération, et avec l'assistance continue de nous deux, on traita et on discuta très-souvent l'importance de cet objet, pendant plus de six mois que dura cette assemblée. Il fut résolu d'un consentement unanime d'affermir cet établissement sur une base solide, ce qui allait être exécuté, quand Pierre d'Oudegherst mourut me laissant aussi triste et découragé que dépourvu des talents nécessaires pour l'établissement d'un projet si important. »

Ces lignes forment un excellent commentaire de l'épithète que le latiniste Maximilien De Vriendt a faite pour son ami d'Oudegherst :

NE PROPERES, QUAMVIS PROPERES, MORITURE VIATOR;
STA. LEGE. DISCE BREVIS QUEM TEGIT URNA VIRUM.
HISTORIE ET LEGUM JACET HIC SINE LUMINE LUMEN,
HIC SOPHIE ET SUADÆ MUTA MEDULLA JACET.
HIC *usurarum maxix immilis*, ET IDEM
MITIS *amor charitum* JUSTITIEQUE JACET.
TANTUM LÆTA VIRUM FELICIA BELGICA PARTU
EXTULIT, EREPTUM BÆTICA TERRA RAPIT.

J. Stecher.

Foppens, II, 297. — Paquot, III, 269. — *Archives historiques et litt. du Nord de la France*, 2^e série, t. II, p. 365-370. — *Messenger des sciences historiq. de Gand*, 1875 (1^{re} livraison). — *Annales de Flandre d'Oudegherst* (éd. Lesbroussart, 1789). — S. De Wind, *Bibliotheek der Nederlandsche geschiedschrijvers*, II, 180.

DOUFFET (*Gérard*), peintre d'histoire et de portrait, né à Liège en 1594 et mort en 1660. Il commença ses études sous la direction d'un peintre liégeois nommé Jean Tauler. De là il se rendit à Dinant chez un artiste qui paraît avoir eu de la réputation, mais dont les œuvres sont inconnues et qui s'appelait Per-

pète. Gérard manifestait des aptitudes telles, que son père n'hésita point à l'envoyer à Anvers dans l'atelier de Rubens. Le grand artiste jouissait alors d'une réputation immense. Il s'occupa pendant deux ans de son nouveau disciple, après quoi le jeune Gérard, à peine âgé de vingt ans, partit pour Rome; mais avant ce départ il séjourna assez de temps dans sa ville natale pour y donner des preuves de son savoir. Il peignit une *Judith* d'après Rubens; un *Prométhée* et quelques portraits.

En 1614, il se mit enfin en route pour Rome; il s'y livra à de sérieuses études et y répara rapidement les lacunes de son éducation littéraire, car il apprit bientôt le latin et s'appropriâ, grâce à une heureuse mémoire, les auteurs classiques les plus vantés. Après un séjour de sept ans dans la ville éternelle, Gérard voulut se rendre à Naples, mais une violente tempête obligea le vaisseau sur lequel il était monté à relâcher à Malte. De là il retourna à Rome où il se créa les ressources nécessaires pour rentrer dans sa patrie. Deux peintres liégeois, Tilmant Woot de Trixhe et Michel Houbar, l'accompagnèrent dans ce voyage, qui fut parsemé d'aventures et de privations. Toutefois, à Venise ils rencontrèrent Pierre Des Ursins, leur compatriote, qui les mit en relation avec quelques personnes de qualité et, en peu de temps, nos artistes purent, grâce à leurs travaux largement rémunérés, revenir à Liège. Ce qu'ils firent au printemps de 1623.

Gérard Douffet se maria en 1628 et vécut d'une vie tranquille et laborieuse. Il eut un fils, architecte, dont on parle peu. Aucun fait saillant ne vint troubler cette existence toute de travail, sauf en 1646, époque à laquelle il dut quitter Liège livrée alors aux dissensions provoquées par les Grignoux et les Chiroux. Rentré dans son atelier, il exécuta ensuite de nombreux travaux pour les particuliers et les congrégations religieuses. Nous citerons ici ses principales œuvres : *Portraits d'hommes*, à Munich. — *Visite du pape Nicolas V au comte Francis*, à Schleisheim. — *Inven-*

tion de la vraie croix, à la pinacothèque de Munich, — tableau important qui fut commandé à l'artiste pour l'église du monastère de Saint-Laurent et qui paraît être son chef-d'œuvre.

Les tableaux de Douffet sont presque tous sortis de la ville de Liège. Ils ont été vendus par les autorités ecclésiastiques et font aujourd'hui l'ornement de musées et de cabinets étrangers. Beaucoup d'œuvres de Douffet, autrefois placées dans les églises de Liège par des familles du pays, soit comme *ex-voto*, soit comme souvenirs, dons, etc., ont donné lieu à des trafics peu édifiants. (Voir *Histoire de la peinture du pays de Liège*, par J. Helbig, 1873.)

Gérard Douffet fut un bon dessinateur; le style italien fut l'objet de ses sympathies. Les chairs de ses modèles ont un coloris chaud, surtout dans ses portraits, généralement bien composés et bien dessinés. Les expressions sont vraies; mais son coloris laisse à désirer: il manque de vérité. Le temps a considérablement nui aux tableaux de ce maître, ils tournent au noir. On compte parmi ses élèves Bertholet Flémalle, Gérard Goswin, Lambert Campo et les deux frères Delcour.

Natalis a gravé d'après lui.

Ad. Siret.

D'OUTREMAN (*Antoine*), historien, né à Valenciennes vers la fin du XVII^e siècle et décédé dans la même ville en 1642. Il appartenait à une famille noble, dont plusieurs membres se sont distingués par leurs écrits et leurs travaux littéraires. Il embrassa la vie religieuse à la fameuse abbaye de Saint-Jean, à Valenciennes, qui suivait la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il y remplit d'abord les fonctions de prier, puis celles de curé, et fut enfin promu à la dignité abbatiale en 1636. Sa devise était : *UT A FUMO SIC AB HUMO*. On a de lui les travaux suivants : 1. *De origine et fundatione monasterii S. Joannis Valencenis*. — 2. *Res gestæ et vitæ singulorum abbatum monasterii S. Joannis Valencenis*. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits. — 3. *Lettre à M. Aubert Le Mire, doyen de l'église*

athédrale d'Anvers, en date du vingtième juillet M.DC.X. Cette lettre, qui contient une courte biographie d'Henri D'Outreman, auteur de l'*Histoire de Valenciennes*, a été publiée, en tête de cet ouvrage, à Douai, en 1639, et y occupe les pages VII à XII. In-fol.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 84.

D'OUTREMAN (*Henri*), historien, seigneur de Rombies, né à Valenciennes le 22 août 1546, et mort dans la même ville le 1er octobre 1605, appartenait par sa naissance à une famille noble issue de l'ancien lignage des Outermans ou Woutermans de Gand. Il fit ses humanités sous la direction habile de Laurent Dachol, régent du collège de Saint-Jean à Valenciennes. En 1562, il alla étudier la philosophie et le droit à l'université de Louvain, sans toutefois prendre de grades dans ces sciences. Lorsqu'il eut terminé ses études universitaires, il se mit à voyager, visita plusieurs parties de l'Europe et composa un journal de ses voyages dont nous aurons occasion de parler plus loin. De retour dans sa ville natale, il prit rang parmi le magistrat de la ville, et, après avoir rempli successivement les fonctions d'échevin et de bourgmestre, il parvint à se faire élire, par le comte de La Laing, prévôt de la ville quoique étant encore très-jeune. A sa mort, on enterra son corps au chœur de l'église de Saint-Jean, où on lui fit l'épitaque suivante qui fournit quelques détails intéressants pour la généalogie de la famille D'Outreman :

D. O. M.

HENRICO D'OUTREMANNO

ROMBISII TOPARCHÆ, VALENTIANARUM II (*secundum*) PRAEFECTO,

VIRO NOBILI, DOCTO, PROBO

ANTIQUITATIS, LEGUM, POLITICES CONSULTISSIMO

GRATIS NON MINUS QUAM MUSIS NATO

RELIGIONE IM DEUM, IN REGEM FIDE, IN PATRIAM

[PIETATE, IN CIVES AMORE,

IN AMICOS OFFICIO, IN OMNES COMITATE EXIMIO

SUMMIS JUNTA ATQUE IMIS ACCEPTISSIMO

IN REBUS AGENDIS PRUDENTIA, IN SECUNDIS MODO-

[TIA, IN ADVERSIS CONSTANTIA SPECTABILI

NON MEMORLE ERGO, QUAM IMMORTALEM SCRIPTIS,

[FACTIS SIBI IPSE COMPARAVIT, SED AD DESI-

DERII SOLATIUM HAER. M. P.

EX JOANNA DE LA CROIX, LECTISSIMA MATRONA

[SUSCEPTI

HENRICUS CARTHUSIANUS, PHILIPPUS SOCIETATIS

[JESU

ADRIANUS BENEDICTINUS, PETRUS SOCIETATIS JESU

[MARIA. CAROLA, CAELIBES, ANNA. BREVIS AETI

VIXIT ANNOS LIX, MENSEM I, DIES VIII. OB. KAL.

[OCTOB. AN. M. DC. V.

Henri D'Outreman était doué de toutes les qualités qui font l'homme d'intelligence et de cœur. Il a laissé plusieurs écrits remarquables : 1. *Descriptio triumphi et spectaculorum serenissimis Principibus Alberto et Isabellæ, Austriæ Archiducibus, Ducibus Burgundiæ, comitibus et Dominis Valentianis in eundem Comitatum ac civitatem Valentianam ingredientibus editorum*. Anversipæ, Plantin, 1602; vol. in-fol. Cet ouvrage a été imprimé avec un beau titre spécial gravé sur cuivre, à la suite de l'*Historica narratio projectionis et inaugurationis serenissimorum Belgii principum Alberti et Isabellæ* de Jean Bouchius, où il occupe les pages 408 à 468. — 2. *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*. Douay, Marc Wyon, 1639; vol. in-fol. orné d'un portrait et d'une carte gravés. Ce travail a été publié, après la mort de l'auteur, par son fils Pierre, religieux de la compagnie de Jésus. Une notice biographique ou éloge de l'auteur, dû à la plume d'Antoine D'Outreman, son cousin, se trouve en tête du volume.

Henri D'Outreman cultiva les belles-lettres avec succès; il composa plusieurs poésies françaises et latines. Voici les principales mentionnées par ses biographes et qui sont restées manuscrites : 3. *La Rentiade*, poème élégiaque sur la mort du marquis de Renty, Emmanuel de La Laing, qui porta d'abord le titre de baron de Montigny, puis celui de marquis de Renty; il était seigneur de Condé et grand bailli du Hainaut et de Valenciennes. C'est cette poésie que Foppens indique sous le titre d'*Epicedium in obitum Emanuelis Lalani, marchionis Rentiaci*. — 4. *Gesta præcipua et elogia trium Principum, Alexandri Farnesii, Parmæ ducis, Alberti, Austriæ archiducis, et Caroli Croiaci, ducis Areschotani*. — 5. *Epigrammata ad V. Cl. Justum Lipsium*. Juste Lipse, qui estimait beaucoup les talents poétiques d'Henri

D'Outreman, lui écrivit, au mois d'avril 1603, à l'occasion d'un distique de Martial qu'il avait tourné de cent cinquante manières différentes : *O tuam ingenii fecunditatem! O styli flexile acumen! Utraque stupenda in uno sensu toties multiplicato. Non puto vel a quoquam veterum factum.* — 6. Un très-grand nombre de poésies sur des sujets religieux, tels que la vie et la passion du Sauveur. — 7. *Journal de ses voyages en Europe.* — 8. *Généalogies des familles romaines.* — 9. *Changement de noms et d'armes.* — 10. Enfin il commença un traité de *Republica*, « que la goutte, dit son biographe, l'empescha d'achever, et qui devoit estre le fruit principal de son esprit et de ses estudes. »

E.-H.-J. Reusens.

Éloge d'Henri D'Outreman par M. Antoine D'Outreman, publié en tête de l'*Histoire de Valenciennes.* — Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1, p. 458

D'OUTREMAN (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes en 1591 et décédé dans la même ville le 26 avril 1656; il était fils d'Henri, dont la biographie précède celle-ci. A l'âge de vingt ans, il entra dans la compagnie de Jésus. Doué d'un talent oratoire remarquable, il se consacra au ministère de la chaire, et y brilla en prêchant dans plusieurs villes de la Belgique et du nord de la France. On a de lui les écrits suivants : 1. *La vie miraculeuse du P. Joseph Anchieta, de la compagnie de Jésus, écrite en portugois par le P. Pierre Roderiges.... traduite en françois.* Douay, Marc Wyon, 1619, vol. in-12. — 2. *Tableaux des personnages signalés de la compagnie de Jésus, exposés en la solennité des SS. Ignace et Xavier, célébrée par le collège de la comp. de Jésus.* Douay, Balth. Bellère, 1623, vol. in-8°. — 3. *La vie du vénérable Pierre l'Hermite.* Mons, 1632; vol. in-12, réimprimé plusieurs fois. — 4. *Constantinopolis belgica sive de rebus gestis a Balduino et Henrico Impm. Constantinopolitanis ortu Valentianensibus Belgis.* Tornaci, Adr. Quinqué, 1643; vol. in-4°. — 5. *Amor increatus in creaturas effusus sive amor Dei erga homines.* Insulis, De Rache, 1651; vol.

in-fol. — 6. *Le bouquet de myrrhe ou diverses considérations sur les plaies de Jésus-Christ, composé en italien par le R. P. Louys Sicereo... traduit en françois.* Douay, J. Serrurier, 1640; vol. in-12, réimprimé chez le même en 1649 et 1650. — 7. *Chemin royal pour arriver bientost à la perfection par la conformité à la volonté de Dieu.... Composé en espagnol par le R. P. Jean Eusèbe Nieremberg, traduit en françois.* Douay, J. Serrurier, 1642. — 8. *La cour sainte de la glorieuse Vierge Marie à Valenciennes.* Valenciennes, J. Boucher, 1653; vol. in-8°. — 9. *Serenissimo Archiduci Leopoldo Strena anni M.DC.LI.* Valentianis, J. Boucher, 1651; in-4°. C'est un compliment adressé à l'archiduc et suivi de quelques chronogrammes. — 10. Pierre D'Outreman a aussi édité et augmenté l'*Histoire de Valenciennes* que son père Henri avait composée, et que nous avons décrite dans la biographie de celui-ci.

On trouve une description très détaillée de tous ces ouvrages dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* du P. De Backer, éd. in-fol, II, col. 1655 et suivantes.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 997. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, II, col. 1655 et suiv.

D'OUTREMAN (*Philippe*), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes en 1585 et décédé dans la même ville le 16 mai 1652, était fils du précédent. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1607 à l'âge de vingt-deux ans. Il se dévoua pendant vingt-six ans à la prédication et aux fonctions du saint ministère. Il a publié les ouvrages suivants : 1. *Le Vrai Chrestien catholique.* Saint-Omer, Ch. Boscard, 1622, vol. in-12, traduit en anglais et édité par le même imprimeur en 1623. — 2. *Le Pédagogue chrestien.* Ce traité, dont la première édition parut en 1625, fut imprimé un très-grand nombre de fois, et traduit en flamand, français, latin, etc. Le P. De Backer, dans sa *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 1657 et

souv., énumère et décrit la plupart des éditions et des traductions du *Pédagogue chrétien*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 1041. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 1657 et suiv.

DOUTREPONT (*Ch.-L.*), juriscultiste, magistrat, historien, né à Herve en 1746, mort en 1809. Voir **OUTREPONT** (*Ch.-L. D'*).

DOUTREPONT (*Ch.-Th.-Fr.*), écrivain, né à Bruxelles en 1777, mort en 1838. Voir **OUTREPONT** (*Ch.-Th.-Fr. D'*).

DOUTREPONT (*Th.-G.*), musicien, né à Bruxelles en 1779, mort en 1832. Voir **OUTREPONT** (*Th.-G. D'*).

DOYAR (*Pierre*) ou **DEDOYAR**, écrivain ecclésiastique, né à Hermalle-sous-Argenteau le 28 février 1728, décédé à Clermont le 5 novembre 1806, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de trente ans environ. Après la suppression de la compagnie, il se distingua par ses écrits polémiques, dans lesquels il attaquait surtout les partisans du jésuitisme et les défenseurs du serment de haine à la royauté. Voici les titres des principales publications du P. Doyar : 1. *Eclaircissement sur la tolérance*. Rouen (Liège), 1783; vol. in-12 de 94 pages. — 2. *Lettre pastorale de l'évêque de Namur*. 1787. — 3. *L'Histoire des profanations et des sacrilèges*. 1787. — 4. *Les Pourquoi*. 1787. — 5. *Développement du catéchisme des diocèses de Cambrai, de Liège et de Namur*. Maestricht, 1788-1789; 2 vol. in-8°. — 6. *Extrait (du Développement) pour servir de suite au catéchisme*. In-12. — 7. *L'Ami des Belges*. Bruxelles, Lemaire, 1790, in-8°; ce journal périodique qui prit ensuite le titre de *Vrai Brabançon* et plus tard celui de *Wæren Vaderlander*, parut du 14 mai 1790 jusqu'en 1792. — 8. *Lettre d'un chanoine pénitencier de la métropole de *** à un chanoine théologal de la cathédrale de ** sur les affaires de la religion*. 1785; vol. in-8° imprimé plusieurs fois. — 9. *Projet de mandement ou d'instruction pastorale, envoyé par un évêque de France à Messieurs les archevêques et évêques des Pays-Bas autrichiens*. Nancy, 1786; vol. in-12

de 72 pages. — 10. *Colloquia doctoris Ingolstadiensis de rebus ad Ecclesiæ doctrinam et disciplinam pertinentibus*. Dusseldorpii, 1789; vol. in-8° de 239 pag. — 11. *Réponses aux observations de M. S. P. Ernst, curé d'Afden, sur la déclaration exigée des ministres des cultes*. Sans lieu d'impression, 1797; vol in-8° de 80 pages. — 12. *Réponse aux observations de M. P. Ernst, curé d'Afden*. 1797; vol. de 70 pages. On trouve dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, éd. in-fol., I, col. 1641-1642, la nomenclature et la description des ouvrages publiés par Doyar et des différentes éditions qu'ils ont eues.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., I, coll. 1641 et 1642.

DOYE (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes vers la fin du xv^e siècle et mort dans la même ville le 10 janvier 1643, entra dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale. On a de lui les traductions suivantes : 1. *La Vie du très-saint pape Pie V... traduite de l'italien du R. P. F. Archange Caraccio de Ripalta*. Valenciennes, J. Vervliet, 1627; vol. in-8°. — 2. *Recueil des miracles faits par l'intercession de saint Dominique,.... à la vénération d'une sienne image apportée du ciel par la mère de Dieu, au bourg de Soriano, en Calabre*. Traduction de l'italien de Silvestre Frangipani. Valenciennes, 1637; vol. in-4° de 306 pages. — 3. *Histoire véritable de la vie et miracles du B. P. S. Louis Bertran.... composée en espagnol par R. P. F. Baltazar Jean Rocca*. Tournai, Adr. Quinqué, 1628; vol. in-8° de 536 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 334. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 618.

* **DRAPIEZ** (*Pierre-Auguste-Joseph*), naturaliste, né à Lille le 28 août 1778, mort à Bruxelles le 28 décembre 1856 (1).

(1) *L'Indépendance* du 29 décembre 1856 annonce la mort (qui dut avoir lieu le 28 décembre 1856) et ses funérailles le 30 décembre. *L'Indépendance* du 6 janvier 1857, édition du matin,

Fils du premier magistrat de la cité (1), il montra, dès son enfance, de grandes dispositions pour l'étude des sciences et, particulièrement, pour les sciences naturelles. Reçu, comme élève, à l'école polytechnique, il ne tarda pas à être nommé répétiteur du cours de chimie à cette célèbre école. Tout en se dévouant au culte des sciences, il ne perdit point les sentiments de patriotisme qui, à cette époque, fermentaient dans tous les cœurs, et il s'attacha à un général bien connu, qu'il accompagna en Italie et en Egypte. Il revint dans son pays dès que les événements rendirent la liberté à ceux qui préféraient une vie studieuse au bruit des camps; puis, à l'époque de la conspiration bonapartiste de Lille, il se réfugia en Belgique, s'y maria et s'établit à Bruxelles jusqu'à la fin de sa carrière. Déjà connu par ses travaux, il y devint professeur de chimie, d'histoire naturelle, et membre de la commission du musée d'histoire naturelle. C'est le titre de professeur dans ces deux branches des sciences naturelles, qu'il se plaisait à inscrire en tête de ses articles d'entomologie. Son zèle, ses concours, contribuèrent, en grande partie, à la formation des collections appartenant d'abord à la ville, et qui devinrent, en 1842, le musée royal d'histoire naturelle; celui-ci avait eu pour premier noyau quelques objets provenant des collections du prince Charles de Lorraine, et l'Etat, avant d'en faire l'acquisition, en fit effectuer l'expertise en présence de Lacordaire, Wesmael, Cantraine et Van Beneden; le tout comprenait alors une trentaine de squelettes et environ cinq cents peaux empaillées de mammifères, trois mille oiseaux montés et un certain nombre de représentants des autres classes du règne animal.

Drapiez fut aussi un des fondateurs de la Société royale d'horticulture de Bruxelles et en resta longtemps le secrétaire. En 1826, cette société créa le Jardin botanique de Bruxelles, tel que nous le connaissons et qui, par sa situa-

tion surtout, fait l'admiration de tous les étrangers. Le célèbre De Candolle n'hésitait pas à déclarer, lors d'une visite que nous lui fîmes à Genève, en 1835, que ce jardin était, en son genre, le plus beau de l'Europe.

Lorsque en 1834 une école militaire fut créée à Bruxelles, Drapiez en devint examinateur permanent pour les sciences physiques et chimiques. Il a rempli pendant plus de quatorze ans ces délicates fonctions avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges; le commandant de l'école, le général Chapelié, en prononçant devant la tombe de Drapiez le discours d'adieu, lui a rendu, sous ce rapport, un dernier et légitime hommage.

Le travail de cabinet constituait le goût dominant de Drapiez: il avait une assiduité et une persévérance incroyables. Plus de quarante-cinq volumes, publiés à diverses époques, sont le fruit de ses veilles, sans compter la part importante qu'il prit à diverses publications. Il est vrai de dire que ce n'était pas toujours la plume qui fournissait la copie. Nous l'avons vu, plus d'une fois, dans son cabinet de travail, composer ses articles en notre présence, alors qu'il publiait son Dictionnaire d'histoire naturelle.

Drapiez avait formé dans sa demeure un musée d'histoire naturelle, et la plupart des objets étaient préparés par ses mains. Il a donné la recette d'une pommade arsenicale, qui porte son nom, pour la conservation des oiseaux. Sa collection, riche surtout en oiseaux rapaces, renfermait des pièces rares et estimées; un des premiers ornithologistes de notre temps, le prince Bonaparte, la visita souvent, et y signala plusieurs espèces intéressantes. Cette collection a été vendue après sa mort, et les oiseaux de proie, avec quelques espèces d'autres ordres, ont été acquis pour le musée de Louvain; le surplus, resté invendu, a été donné, par madame Drapiez, à une institution particulière.

relate le discours prononcé aux obsèques, par le général Chapelié: là aussi on indique le lieu et la date de naissance à Lille, le 23 août 1778.

(1) Discours prononcé par le lieutenant général Chapelié, commandant de l'école militaire, aux funérailles de Drapiez.

Dans la table alphabétique des auteurs, qui figure dans son *Règne animal*, Cuvier cite le nom de Drapiez et fait mention de ses mémoires sur de nouvelles espèces de mammifères, d'oiseaux et d'insectes. C'est dans les Annales générales des sciences physiques qu'il publia ses principaux articles; il avait fondé cette publication avec Van Mons et Bory de Saint-Vincent, et de 1819 à 1821 ils publièrent huit volumes.

Bory de Saint-Vincent avait été porté sur les listes de proscription du 24 juillet 1815, et banni par la loi d'amnistie. Il s'était réfugié à Bruxelles et n'est rentré en France qu'en 1820.

C'est dans ces Annales que le professeur de chimie a publié ses descriptions d'espèces nouvelles d'insectes coléoptères et lépidoptères. Toutes ces descriptions sont accompagnées de figures.

Le volume 11 renferme une description, accompagnée d'une planche, d'un traquet nouveau rapporté de la Nouvelle-Hollande.

Diverses publications de Drapiez furent imprimées à Lille et à Paris. La première date de 1804, et ses *Recherches sur quelques hommes distingués du département du Nord* furent publiées en 1816 à Lille.

On peut voir, par la liste de ses publications, qu'il s'occupait des trois règnes de la nature et, à en juger par les collections réunies par lui, il n'attachait pas moins d'importance aux animaux fossiles qu'aux vivants. La paléontologie commençait dès lors à intéresser les zoologistes.

L'Académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles avait mis au concours une question sur la province du Hainaut, considérée au point de vue géologique, minéralogique et paléontologique. Elle était posée en ces termes : « Décrire la constitution géologique de la province du Hainaut; les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. »

Drapiez fit une réponse à cette question, et sur la proposition de d'Omalus

d'Hallo, son travail fut couronné. C'était en 1821 (1).

Dans son rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences, M. Dewalque dit que Drapiez indique bien, en commençant, qu'il admet trois formations dont la plus ancienne comprend la bande porphyrique du nord de la province et la chaîne quartzéuse, également privée de fossiles, qui lui est parallèle vers le midi, tandis que la deuxième comprend le reste de nos terrains primaires, et la troisième tous les dépôts horizontaux; mais il ne fait aucun usage de cette division, et il se borne, ajoute M. Dewalque, à suivre les diverses bandes de roches (2).

Dans cette réponse, Drapiez fait mention d'ossements d'éléphants; mais, tout en ayant sept molaires, dont deux parfaitement conservées, il ne sait, dit-il, s'il doit les rapporter à l'éléphant d'Asie ou à l'éléphant d'Afrique, ou s'ils ont fait partie d'espèces ou races éteintes. Il parle ensuite de débris de rhinocéros, de castor et même d'ours dans les terrains d'alluvion, d'une tortue fossile des carrières de Brugelette, de poissons et de mollusques.

Dans le *Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes de la Belgique* (1837), nous trouvons l'énumération suivante de ses publications :

Tableau analytique des minéraux. Lille, 1804, Marlier, 1 vol. in-4^o, oblong. — *Sur la meilleure méthode de propager, élever, nourrir et abriter les moutons de la race existante dans le département du Nord, et sur les moyens d'en obtenir une laine améliorée*. Douai, 1806, Dérégnaucourt, in-8^o. — *Recueil d'analyses chimiques de diverses substances minérales, végétales et animales*. Lille, 1808, Leleux, 1 vol. in-8^o. — *Essai d'une faune du nord de la France*. Lille, 1808, Marlier, in-8^o. — *Essai comparatif des diverses théories chimiques*. Paris, 1809, J. Klosterman, 1 vol. in-8^o. — *Sur diverses*

(1) *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles*. Bruxelles, 1823, in-4^o, Nouv. Mém., t. III.

(2) *Académie royale de Belgique, centième anniversaire*. Bruxelles, 1872, vol. II.

matières colorantes que l'on peut obtenir de quelques insectes nouveaux ou peu connus. Paris, 1809, J. Klosterman, in-8°.

— *Essai sur l'amélioration des terres et la suppression des jachères*. Cambrai, 1809, Defremery, 1 vol. in-8°.

— *Résumé des leçons de chimie et de matière médicale, données à l'école primaire de médecine de Lille*, 1810. Leleux, 1 vol. in-4°.

— *Sur la fabrication du sucre de betteraves*. Paris, 1811, M^{me} Huzard, in-8°.

— *Notices nécrologiques et biographiques sur quelques hommes distingués du département du Nord*. Lille, 1816, Vanacker, in-8°.

— *Annales générales des sciences physiques*, en collaboration avec MM. Bory de Saint-Vincent et Van Mons. Bruxelles, 1819-1821. Weissenbruch, 8 vol. in-8°, avec figures coloriées.

— *Coup d'œil minéralogique et géologique sur la province de Hainaut*. Bruxelles, 1823, P.-J. Demat, 1 vol. in-4°, avec figures.

— *Dictionnaire portatif de chimie, de minéralogie et de géologie*. Paris, 1823, Dufour, 1 vol. in-8°, figures.

— *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, en collaboration avec MM. Audouin, Bory de Saint-Vincent, Bourdon, Brongniart, Decandolle, etc. Paris, 1824, Rey et Gravier, 17 vol. in-8°.

— *Dictionnaire portatif de chimie, de minéralogie et de géologie*, 2^e édit. revue et augmentée. Bruxelles, 1825, P.-J. Demat, 1 vol. in-8° avec figures.

— *Traité de minéralogie usuelle*. Paris, 1826, Malher et Cie. 1 vol. in-12.

— *Herbier de l'amateur des fleurs*, rédigé sur le plan de l'*Herbier général de l'amateur*, de M. Loiseleur-Deslongchamps. Bruxelles, 1828 et années suivantes, P.-J. Demat, 8 vol. in-8° avec 600 pl. coloriées.

— *Tableau raisonné des plantes cultivées assez généralement dans les jardins*. Ce travail, de 10 feuilles in-8°, fait partie de l'édition du *Manuel complet du jardinier* de Noisette, publié à Bruxelles, Auguste Wahlen, 1 vol. grand in-8°.

— *Précis ornithologique ou Histoire naturelle des oiseaux*. Paris, 1829, Bailly de Merlieux, 2 vol. in-8°.

— *Iconographie des oiseaux classée suivant la méthode de Cuvier*. Paris, 1829, in-12. Il complète le *Traité élémentaire d'ornithologie*. —

Nouveau dictionnaire classique d'histoire naturelle. Bruxelles, 1829, Wahlen et Dewaet, grand in-8°.

— *Cours complet d'histoire naturelle, médicale et pharmaceutique*, publié avec le concours de MM. Georges Cuvier et Richard. Bruxelles, 1835, H. Dumont, 2 vol. grand in-8° et atlas de 160 planches.

— *Résumé général des formules pharmaceutiques*, publiées par les facultés de médecine, ainsi que par les savants qui ont été chargés de ce soin. Bruxelles, 1836, H. Dumont, 1 vol. in-18°.

— *Dictionnaire classique des sciences naturelles*, en dix volumes et un atlas, publié à Bruxelles de 1837 à 1845.

— *Traité élémentaire d'ornithologie ou d'histoire naturelle des oiseaux*, avec atlas de 48 planches, Paris, 1842, in-18.

Van Beneden.

Dictionnaire des contemporains, de Vapereau.

— *Dictionnaire des hommes de lettres, savants, artistes, etc., de la Belgique*, publié chez Vandermaelen en 1837, avec une bibliographie jusqu'à cette date.

— *Algemeene Levensbeschryving der mannen, enz. van België*, door Piron (au supplément). — *Biogr. générale de Didot*.

DREGNAU (*Dergan, de Drignan, Marie, Maroie, ou Marote*), trouvère du XIII^e siècle. C'est à Lille qu'elle paraît avoir composé une chanson assez vive et qui devint célèbre. Elle y défiait l'hiver le plus rigoureux de porter la moindre atteinte à son humeur juvénile et joyeuse :

Mout m'abellist (*me plaît*) quant je voi revenir
Iver, gresil, et gelée apparoir;
Car en tous tans se doit bien réjoir
Bele pucele, et joli (*joyeux*) cuer avoir.
Si (*donc*) chanterai d'amour...

C'est tout à fait « la chanson légère à entendre » comme s'exprimait déjà Quesnes de Béthune. Cette franche épiqueurienne peut très-bien avoir appartenu à une famille noble ou du moins riche de la Flandre wallonne. « Il semble, dit M. Paulin Paris (*Hist. Litt. de France*, t. XXIII), que tous les hommes favorisés d'une haute naissance, ou possesseurs d'une grande fortune, se crussent alors obligés de montrer leur suffisance dans le *gai savoir*, en rimant quelques couplets, et en les accompagnant d'une mélodie gracieuse et facile. C'était là pour

eux comme une preuve de noblesse et de bon enseignement. »

Andrieu Contredit adressa courtoisement plus d'une chanson ou pastourelle à Marie de Dergan. On en cite une, notamment, terminée par ce gracieux envoi :

Chançon, vat-en sans retraire (*sans faute*)
Vers Dergan soies errant (*sur-le-champ*)
Di Marote la vaillant
Qu'elle peust de joie faire.

Peut-être lui adressa-t-il aussi de ces jeux-partis, comme il en envoya à son ami Guillaume le Vinier. (*Ed. Mätzner, Altfranzösische lieder.*)
J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères de la Flandre*, p. 317-320. — *Histoire littéraire*, t. XXIII. — *Serrure, Geschiedenis der Letterkunde*, p. 51.

DREPPE (*Louis*), graveur, né à Liège en 1744, décédé en 1783. Il fut élève de son père, mais s'appliqua surtout à l'étude des belles productions de Jean Duvivier, le célèbre graveur sur médailles. On sait que celui-ci et un autre Liégeois, son prédécesseur, Jean Warin, s'étaient acquis en France, par leurs œuvres, la plus glorieuse réputation, et l'on comprend qu'un de leurs compatriotes ait été entraîné à étudier leur dessin, leur style bien qu'il se vouât, surtout, à une branche de l'art tout à fait distincte de celle dans laquelle ils s'illustrèrent : c'est, en effet, par les gravures au burin, dont il a orné un assez grand nombre de livres, que le nom de Dreppe a obtenu une certaine notoriété et qu'il a mérité de survivre.

L'artiste n'est cependant parvenu qu'à la moitié de sa carrière : il n'avait que trente-neuf ans quand la mort vint l'enlever.

F. Stappaerts.

DRIEDO (*Jean*) ou DRIDOENS, controversiste et professeur, né à Turnhout vers 1480 et décédé à Louvain le 4 août 1535. Il s'appelait Neys par son nom de famille, qu'il changea, selon l'usage des lettrés de son temps, en celui de Dridoens, parce qu'il avait vu le jour au hameau de Darisdonck sous Turnhout. Après avoir fait ses humanités sous la direction des religieux augustins du prieuré de

Corsendonck, situé à proximité de la maison de ses parents, il vint à Louvain étudier la philosophie, et, comme élève de la pédagogie du Faucon, obtint, en 1499, la première place au concours général de la faculté des arts. Il enseigna ensuite la philosophie dans ce collège, et dirigea, en qualité de précepteur, l'éducation littéraire du jeune prince Charles de Croy, devenu plus tard évêque de Tournai. Dans l'entre-temps il se lia d'étroite amitié avec Adrien VI, encore professeur de théologie à Louvain à cette époque et gouverneur des études du jeune Charles-Quint, qui habitait avec son maître le Château-César, ancienne résidence des comtes de Louvain et des ducs de Brabant. Ce fut sur les conseils d'Adrien VI que Driedo, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, abandonna les spéculations abstraites de la philosophie pour se livrer avec ardeur à l'étude des sciences sacrées, comme il le raconte lui-même dans la préface de son traité *De captivitate et redemptione generis humani*.

Il prit successivement les grades de bachelier et de licencié en théologie, et fut promu au doctorat dans cette science, le 17 août 1512, après avoir subi, de la manière la plus brillante, les épreuves préparatoires à cette promotion, sous la présidence d'Adrien VI, son maître favori. Avant d'obtenir cette distinction, il jouissait déjà d'une haute considération dans le monde universitaire, car, dès l'année 1509, il avait été admis au conseil de l'université comme un des délégués de la faculté des Arts; l'année suivante (1510), il devint chanoine du chapitre de Saint-Pierre à Turnhout, et, au mois de juin 1512, curé de Saint-Jacques à Louvain; enfin, l'écolâtre Jean de Houterlé, en fondant par testament le collège qui porta son nom, nomma Driedo président de cet établissement, que celui-ci dirigea depuis le 2 janvier 1512, jour du décès du fondateur, jusqu'au commencement du mois de juillet 1521. En 1520, il obtint un canonicat de la deuxième fondation à l'église de Saint-Pierre à Louvain, qu'il échangea, vers la fin de sa vie (probablement

blement le 6 juin 1534 ou 1535), avec un canonicat de la première fondation dans le même chapitre; à l'un et à l'autre de ces bénéfices était attachée une des chaires de la faculté de théologie de l'Université. Pendant les quinze années qu'il enseigna les sciences sacrées, il se montra constamment l'adversaire acharné du protestantisme naissant, et composa plusieurs ouvrages de controverse, encore fort estimés aujourd'hui. Le style de ces écrits est clair, correct et sans affectation, au point qu'Érasme, le censeur acerbe des théologiens de son temps, rend hommage aux talents et au caractère de Driedo, en disant que celui-ci, dans ses controverses, est tout à la fois savant et sans passion.

Voici la liste des ouvrages que nous a laissés le docte et pieux professeur de Louvain : 1. *De ecclesiasticis scripturis et dogmatibus libri IV*. Lovanii, Rutgerus Rescius, 1533; vol. in-fol. de 634 pages, réimprimé dans la même ville en 1543 et 1550. Le premier livre traite des livres qui composent la sainte Écriture ainsi que de leur authenticité, le second des traductions, le troisième de la chronologie, le quatrième des livres apocryphes et des dogmes contenus dans la tradition. — 2. *De captivitate et redemptione generis humani liber unus*. Lovanii, Rutgerus Rescius, 1534; vol. in-4^o de 519 pages sans la longue préface, réimprimé en 1548 par Barthélemi Gravius. — 3. *De concordia liberi arbitrii et prædestinationis divinæ liber unus*. Lovanii, Rutgerus Rescius, juillet 1537; vol. in-4^o de XII-242 pages. — 4. *De gratia et libero arbitrio libri duo*. Lovanii, août 1537; volume in-4^o de XXIV-272-105 pages. — 5. *De libertate christiana*. Lovanii, 1546. Le privilège est daté du 1^{er} octobre de cette année.

Il y a eu plusieurs éditions des œuvres complètes de Driedo, publiées par les soins du célèbre théologien Ruardus Tapperus. Elles ont été imprimées par Barthélemi Gravius en 1546, 1552 et 1556, et forment 4 volumes in-folio.

E.-H.-J. Reusens.

Annuaire de l'Université catholique, 1859.

DRIESSCHUIJUS (*Jacques*), chroniqueur. X^{ve} siècle. Voir VANDEN DRIESSCHE (*Jacques*).

DRIESSEN (*Antoine*), professeur, ministre réformé, polémiste, né à Sittard, en 1684, mort à Groningue, le 11 novembre 1748. Il étudia à Bois-le-Duc, Franeker et Leyde, et devint successivement prêchant à Eisdien (1704), à Maestricht (1709) et à Utrecht (1711) où il fut, définitivement, ministre le 1^{er} février de la même année. En 1717, il fut chargé d'enseigner la théologie à Groningue où il exerçait, en même temps, les fonctions de prédicateur académique. En prenant possession de sa chaire, il prononça un discours sur l'amour fraternel (*De philadelphia*), et il eût été fort désirable, tant pour lui que pour l'église, qu'il eût mis en pratique les principes si bien développés dans cet écrit.

Driessen fut un savant théologien; mais son zèle exagéré pour l'orthodoxie de l'Église réformée et pour la stricte observation des devoirs lui suscita beaucoup d'ennuis et des querelles, tant avec ses collègues qu'avec les ministres réformés. Les écrits publiés à cette occasion ne firent qu'envenimer le débat, et peu de savants eurent une vie aussi agitée : le nom de Driessen se trouve, pour ainsi dire, à chaque page de l'histoire ecclésiastique de cette époque.

Voici quelques-unes de ses principales publications : toutes témoignent du savoir et de l'activité de leur auteur, bien qu'elles aient peu contribué au progrès de la science : 1^o *Epistola ad virum plur. vener. et clar. T. H. v. d. Honert quæ petitur solutio quarundam difficultatum*. — 2^o *Dissertatio clar. Wittichii disputationi opposita*. — 3^o *Evangelische zedekunde*. Utrecht, 1716, in-8^o. — 4^o *In Apocalypsin*. Trajecti, 1717, in-4^o. — 5^o *De principijs et legibus theologiæ emblematicæ, allegoricæ, typicæ et propheticæ*. Trajecti, 1717, in-4^o. — 6^o *Over de wonderwerken van Jesus Christus*. Utrecht, 1717, in-4^o. — 7^o *Over de openbaringen van Johannes*. Leiden, 1718, in-8^o. — 8^o *Ontwerp betreffende de eeuwige geboorte des Zoons uit den Vader*.

Groninghe, 1719, in-4^o. — 9^o *Theologiae naturalis delineatio*. Gron., 1719, in-4^o. — 10^o *Orator evangelicus*. Gron., 1721, in-4^o. — 11^o *Meditationes in Geneseos IX capita priora*. Gron., 1721-1733, 3 vol. in-4^o. — 12^o *Over de prophetie van Daniel*. Gron., 1722, in-4^o. — 13^o *Het zaligmakende geloof tegen de verbastering van het gereformeerd geloof*. Gron., 1722, in-4^o. — 14^o *Over de algemeene genade*. Gron., 1728, in-8^o. — 15^o *Homo vetus et novus*. Gron., 1728, in-4^o. — 16^o *Leer der byzondere genade*. Gron., 1732, in-4^o. — 17^o *Divina auctoritas codicis novi Testamenti vindicata*. Gron., 1733. — 18^o *Dissertatio de vindicis Justitiæ Divinæ et satisfactoris J. C. necessitate*. Gron., 1734, in-4^o. — 19^o *Tractatus de Revelationibus*. Groning., 1737, in-4^o, etc., etc.

Aug. Vander Meersch.

Van Abkoude, *Naamregister van Boeken*. — Ypey, *Geschiedenis der Krist. Kerk*. — Ypey en Dermout, *Geschiedenis der Nederl. hervormde Kerk*, t. III, p. 205. — Muller, *Cat. van Godgeleerde werken*, p. 103. Suppl., p. 66. — Kobus en Rivecourt, *Beknopt biographisch woordenboek*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

DRIESSENS (*Valère-André*), historien, juriconsulte, professeur, né à Desschel (ancien Brabant), le 27 novembre 1588, mort le 29 mars 1655. Voir **ANDRÉ** (*Valère*).

* **DRIEUX** (*Michel*) ou **DRUUTIUS**, théologien, né à Volckerinchove, près de Cassel, en 1495, et décédé à Louvain le 16 septembre 1559. Il était fils d'Adrien Drieux et de Marie Swartens. Il enseigna d'abord à l'université de Douai, puis à celle de Louvain, qui l'éleva à la dignité de chancelier. Son savoir lui avait conquis l'estime et la bienveillance du prince-évêque de Liège, qui le nomma official de sa cour spirituelle. Par la création, à l'université de Louvain, du collège qui porte son nom, ce savant s'est acquis des droits à la reconnaissance de la postérité. Son testament, daté du 28 juillet 1559, stipule les conditions de cette fondation scientifique et mentionne les libéralités qu'il y consacre. Michel Driutius était doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, où il est inhumé devant l'autel de Saint-Ives,

sous une pierre tumulaire portant cette épitaphe :

VENERABILIS ET EXIMIUS J.-C. DOMINUS
MICHAEL DRUUTIUS,
ORTUS EX VOLCKERINGHOVE TERRITORII CASLETENSIS
ARTIUM ET JURIS UTRIVSQUE DOCTOR
ANNIS 28 ORDINARIUS DECRETORUM PROFESSOR,
ACADEMIÆ LOVANIENSIS CANCELLARIUS.
SPIRITUALIS CURIÆ R. EPISCOPI LEODIENSIS
OFFICIALIS,
NEC NON HÆRETICÆ PRAVITATIS INQUISITOR
FUNDATOR COLLEGII DRUUTIANI
CONTINUUS SUMMISQUE LABORIBUS ET VIGILIIS
CAUSA REIP. CHRISTIANÆ CONFECTUS
OBIIT 16 SEPTEMBRIS 1559
ÆTATIS SUE 64.

Baron Kervyn de Volckaersbeke.

Sanderus, *Flandria illustrata*. — Baron de Croeser de Berges, *Abbrégé généalogique de la parenté de messire Michel Drieux dit Driutius*, Bruges, 1785.

* **DRIEUX** (*Remi*) ou **DRUUTIUS**, évêque de Bruges, neveu du précédent, né à Volckerinchove en 1519 et décédé à Bruges le 12 mai 1594, était fils de Remi frère du chancelier de Louvain et de Catherine Fenaerts. Il entra de bonne heure dans les ordres. Son amour du travail et les rapides progrès qu'il fit dans l'étude du droit déterminèrent son oncle à l'appeler auprès de lui. Remi Drieux n'avait que vingt-cinq ans lorsque, en 1544, il devint professeur de droit civil à l'université de Louvain. En 1556, il fut nommé doyen du chapitre de Saint-Jacques et un an après il entra au grand conseil de Malines. Dans cette haute position il se fit remarquer comme canoniste et comme juriconsulte. Le cardinal de Granvelle, alors archevêque de Malines, rendant hommage à ses vastes connaissances, le nomma official à sa cour spirituelle. Philippe II lui ayant conféré la dignité de prévôt de l'église collégiale de Notre-Dame à Bruges, le désigna peu de temps après, en 1560, pour occuper le siège épiscopal de Leeuwaerden; mais, les troubles religieux qui déchiraient la Frise ne lui permirent pas de se faire sacrer et de prendre possession de son siège.

Le premier évêque de Bruges, Pierre Curtius, étant décédé en 1567, l'évêque nommé de Leeuwaerden, que les événements politiques tenaient éloigné de son diocèse, fut transféré, en 1569, à celui de Bruges dont il prit possession,

après avoir été consacré solennellement, le 13 novembre de la même année, à Malines par Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, assisté de François Sonnius, évêque de Bois-le-Duc et de Corneille Jansenius, premier évêque de Gand.

La correspondance qu'il entretint avec ce dernier, avec Maximilien Morillon, évêque de Tournai, mais surtout avec le cardinal de Granvelle et les personnages les plus considérables de son temps, témoigne à la fois de son profond savoir, de l'influence dont il jouissait et du respect qu'inspirait son noble caractère; son dévouement au roi et à sa patrie s'y manifeste à chaque ligne. La part qu'il prit aux grands événements qui se sont produits au XVII^e siècle et les souffrances qu'il endura à cette époque orageuse, placent Driutius au premier rang parmi les hommes qui se sont signalés dans les Pays-Bas sous le règne de Philippe II.

Driutius s'était lié d'amitié avec le célèbre Rythovius, évêque d'Ypres, qui siégeait comme lui aux états de Flandre réunis à Gand en 1577, lorsqu'il fut arrêté, en même temps que l'évêque d'Ypres et plusieurs autres grands seigneurs, pendant la nuit du 28 au 29 octobre, par Hembyse et François de la Kethulle seigneur de Ryhove. Ce coup d'Etat d'une audace inouïe, et qui servit de prélude à d'autres actes d'une violence extrême, avait eu lieu avec tant de promptitude, qu'aucun des seigneurs désignés à la vengeance des deux tribuns ne parvint à se soustraire au triste sort qui l'attendait.

Après une captivité de deux ans, pendant laquelle les douleurs morales et physiques ne leur furent pas épargnées, les prisonniers ayant réussi à s'évader, Driutius fut obligé de chercher un refuge ailleurs que dans sa ville épiscopale, où ses ennemis s'étaient emparés du pouvoir. Il demanda tour à tour l'hospitalité à Tournai, à Courtrai et à Audenarde, tandis que son chapitre s'était retiré à Saint-Omer.

Ce ne fut qu'en 1584, lorsque le prince de Parme eut rétabli l'ordre dans

le pays, que Driutius rentra dans son diocèse. Le peuple l'accueillit avec d'autant plus d'allégresse qu'une ère de paix allait succéder au tumulte et aux désordres dont il avait souffert. Le vénérable évêque s'appliqua, avec un zèle véritablement évangélique, à cicatriser les plaies que la guerre civile avait faites. Le peuple le pleura et honora sa mémoire. Il fut enterré dans le chœur de sa cathédrale à côté de la tombe du comte Louis de Nevers, et l'on grava l'épithaphe suivante sur la pierre qui couvre sa sépulture :

SEPLUTURA REVERENDISSIMI DOMINI
D. REMIGII DRIUTHI
CASLETANI,
BRUGARUM SECUNDI EPISCOPI,
CANCELLARII FLANDRIÆ PRÆFECTUI,
REGIS CATHOLICI IN SUPREMO CONCILIO MECHLINIÆ
XII ANNOS CONCILIARII.
CUM MUNIA EPISCOPATUS XXIV ANNOS,
MENSES SEX EXERCUISSET,
CADUCAM HANC VITAM
CUM ALIA FELICIORE COMMUTAVIT
XII MAII ANNO DOMINI M.D.XCIV
ORATE PRO ANIMÆ ILLIUS REFRIGERIO.

Baron Kervyn de Volkaersbeke.

Baron de Croeser de Berges, *Abrégé généalogique de la parenté de Michel de Drieux dit Driutius, Bruges, 1788.* — De Jonge, *Unie van Brussel des jaars 1577.* — *Histoire du diocèse de Bruges.* — Kervyn de Volkaersbeke, *Mémoires sur les troubles de Gand, 1577-1579.* — *Annales de la Société d'émulation de Bruges.*

DRION (Dieudonné DE), prince-abbé de Stavelot, né à Aisomont, au ban de Wanne, près de Stavelot, mort le 14 juin 1741. Il succéda au prince-abbé De Massin, dont la succession fut si vivement disputée par plusieurs princes, parmi lesquels un duc de Saxe, qui avait obtenu à Rome des bulles d'éligibilité. Après plusieurs scrutins, le révérend dom Dieudonné de Drion, prieur de Malmédy, fut élu prince-abbé le 2 août 1731, élection accueillie avec bonheur par ses nouveaux sujets, qui lui rendirent des honneurs sans exemple. Drion avait déjà exercé divers offices dans son monastère et avait toujours fait preuve de jugement, de sagacité et de pénétration; à ces qualités si rares il joignit une grande fermeté; mais, il faut le dire à sa louange, jamais, dans une affaire, il ne se prononçait qu'après examen de ses conseillers intimes et

d'une espèce de conseil privé qu'il avait à Liège.

L'union entre les autorités de Malmédy laissait grandement à désirer; à peine revêtu de la dignité abbatiale, il prit à tâche d'aplanir les difficultés pendantes entre la haute cour et les bourgmestre et commissaires de Malmédy. Mais un conflit d'un caractère plus grave, à cause de la qualité des parties, éclata à son sujet : Drion avait exprimé l'intention de se faire bénir à Malmédy; l'évêque de Liège prétendit que cette cérémonie devait se faire, comme de coutume, dans son diocèse. L'archevêque de Cologne, de son côté, s'opposa à cette prétention; l'affaire ayant été déferée à la connaissance de la cour de Rome, celle-ci ne donna gain de cause à aucun des deux évêques. Elle fut d'avis que le prince de Stavelot et de Malmédy ne dépendant ni de l'un ni de l'autre, pouvait, à son gré, comme exempt et immédiatement soumis au souverain pontife, se faire bénir dans tel diocèse qu'il lui conviendrait de choisir. Cette décision étant transmise par la voie de Cologne, Drion s'empressa de se rendre, incognito, dans cette ville, s'y fit bénir dans la chapelle de la Nonciature et revint, toujours incognito, dans son monastère à Malmédy. Il eut encore à mettre fin à une autre difficulté pendante au Conseil aulique entre le prince et le pays : il s'agissait des investitures. Plusieurs rescrits impériaux avaient fait connaître que l'empereur verrait avec plaisir terminer ce différend à l'amiable. Afin de se conformer à ce désir et de témoigner de leur dévouement au nouveau prince-abbé, les officiers rassemblés en corps dans l'abbaye de Stavelot firent une louable transaction avec les députés de Son Altesse; en vertu de cette transaction, les premiers s'obligeaient à payer une fois seulement, et sans préjudice ni conséquence, une somme de 20,000 florins. Le prince, de son côté, se procurerait dorénavant, à ses frais et à l'entière indemnité du pays, ses investitures et payerait les arriérés de celles de ses prédécesseurs.

Il publia aussi divers mandements et

règlements pour la bonne administration du pays; on en trouve les textes dans De Villers (*Histoire de la principauté de Malmédy et Stavelot*), manuscrit conservé à la bibliothèque de l'université de Liège. Enfin l'administration de la justice fut l'objet de ses soins particuliers. Un règlement provisionnel pour le magistrat de Stavelot, règlement qui ne fut guère du goût des échevins, devint la première source des difficultés que le prince eut avec la haute cour dudit lieu. Mais il trancha les difficultés par un mandement foudroyant d'autorité; ce fut le dernier de son règne. Atteint d'une maladie de poitrine, il expira à Malmédy et fut enterré dans l'église abbatiale, au côté droit du maître-autel. Sa tombe érigée en marbre blanc et noir fut, après la démolition de cette église, en 1782, transférée de là, ainsi que son épitaphe, dans le temple nouvellement construit. Cette épitaphe est mentionnée par De Villers, qui rapporte, en même temps, toutes les particularités énumérées dans cette notice et relatives au gouvernement du prince-abbé.

Aug. Vander Meersch.

DRIPT (*Laurent DE*), né à Venloo, en 1633, décédé à Neuhauff, le 27 avril 1686, entra dans l'ordre des bénédictins et y fit sa profession solennelle, le 17 février 1652, à la célèbre abbaye de Saint-Vith, à Gladbach. Après avoir, pendant plusieurs années, enseigné la théologie dans son monastère et dans celui de Corbie, il fut appelé à la cour de Sigismond, évêque et prince de Paderborn, l'un des protecteurs de son ordre. Ce prince en fit son théologien en titre et lui conféra, un peu plus tard, la dignité de vicaire général du diocèse. Ce fut dans cette paisible retraite qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Il se distinguait par une science réelle, mais ses opinions théologiques ne sont pas toutes d'une orthodoxie rigoureuse. Il a laissé les livres suivants :

1^o *Anti-Decalogus theologico-politicus reformatus, cum appendice refutatoria Theodori Reinkingk quondam Daniæ cancellarii in regimine ecclesiastico. Coloniae, 1672, in-16, et Paderborn, 1672,*

in-12. 2^o *Virgo Lauretana*. Neuhus., 1673, in-8^o. 3^o *Statera et examen libelli a sacra camera proscripti cui titulus : Monita salutaria Beatæ Virginis ad suos cultores indiscretos*. Coloniae, 1675, in-8^o. 4^o *Speculum archidiaconale sive praxis officii et visitationis archidiaconalis, in gratiam vicariorum generalium, archidiaconorum, aliorumque visitatorum synodalium et curam animarum habentium, compilatum*. Neuhus., 1676, in-8^o. 5^o *Cautio judicialis prælatorum ecclesiasticorum et regularium, in quo, quod fit, summarie de plano, simpliciter, sine strepitu et figura iudicii, sola rei veritate inspecta, et quomodo superiores ecclesiastici et regulares contra suos subditos in causis levibus, gravibus seu criminalibus procedere debeant, paucis demonstratur*. Neuhusii, 1684, in-8^o.

J. J. Thonissen.

Hartzeim, *Bibliotheca coloniensis*. — Ziegelbauer, *Historia rei literariæ ordinis S. Benedicti*, t. IV, pass. — Paquet, *Matériaux manuscrits*, t. IV, p. 390 (manuscrits de la Bibliothèque royale).

DRIVERIUS (*Jérémie*), professeur, médecin, physicien, né à Braeckel, près de Grammont, en 1504, mort en 1554. Voir DE DRYVERE (*Jérémie*).

DROGON (Saint), hagiographe, né à Ghisteltes, naquit dans le troisième quart du XI^e siècle et mourut après l'année 1118. Il embrassa la règle de Saint-Benoît avant l'année 1098, soit à l'abbaye d'Afflighem, soit dans un monastère de la Flandre. Lorsque, en 1100, Robert le Frison, comte de Flandre, fonda le couvent de Saint-André, près de Bruges, Drogon fit probablement partie de la colonie qui fut envoyée à Bruges. En 1118, il fut chargé de la cure de Ghisteltes, sa ville natale, qui venait d'être incorporée au monastère de Saint-André, et l'administra jusqu'au moment de sa mort.

Beaucoup de savants confondent trois hommes qui ont porté le nom de Drogon, et de trois n'en font qu'un : ces trois hommes sont Drogon, religieux de Bergues-Saint-Winoc, Drogon, évêque de Thérouanne, et Drogon de Saint-André près de Bruges. Par une conséquence naturelle de cette première erreur, les

mêmes écrivains sont tombés dans une seconde, en attribuant à un seul auteur tous les écrits portant le nom de Drogon. Drogon, religieux de Saint-André près de Bruges, a laissé la *Vie de sainte Godelieve*, patronne de Ghisteltes. Ce travail, qui est dédié à Radbodon, évêque de Tournai, mort en 1098, a été publié par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum Julii*, II, p. 402-413, sous le titre de : *Vita Sanctæ Godelivæ, auctore Drogone monacho et sacerdote*. Surius l'avait déjà publié auparavant, dans ses *Vita sanctorum*, mais après en avoir complètement dénaturé le style.

E.-H.-J. Reusens.

Acta sanctorum Julii, II, p. 362-370. — *Histoire littéraire de la France*, VIII, p. 41, et X, p. 253. — Goethals, *Chronica monasterii Sancti Andree juxta Brugas*, Gandavi, 1846, p. 21. — Potthast, *Bibliotheca historica medi ævi*, p. 724.

DROGON (Saint) ou DRACON, hagiographe, né à Bergues, dans la Flandre française, et mort à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc vers 1070. Jeune encore, il embrassa la vie monastique à l'abbaye bénédictine de Bergues-Saint-Winoc, et y acheva toutes ses études. Il fit plusieurs grands voyages ; et visita entre autres le Danemark, Hambourg et les contrées voisines. Il a laissé plusieurs écrits : 1^o *Vita S. Winoci*, publiée par Mabillon dans les *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti, sæculum III*, p. 315-327. — 2^o *Vita S. Lewinæ*, publiée par Mabillon, dans les *Acta SS. O. S. B.*, sæc. VI, part. II, p. 112-126 ; et par les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum Julii*, V, p. 613-627. — 3^o *Vita S. Oswaldi, regis Northumbriæ ac martyris*, publiée par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum Augusti*, II, p. 94-103.

E.-H.-J. Reusens.

Histoire littéraire de la France, VIII, p. 41.

DROMAL (*Jean*), chantre de l'église de Sainte-Croix à Liège, mort en 1637, dont on connaît l'ouvrage suivant : *Convivium musicum, in quo binis, ternis, quaternis, quinis et senis vocibus, nec non et instrumentis recolitur, cum basso continuo*. Anvers, 1641 ; in-4^o, opus 2.

Aug. Vander Meersch.

Beedelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 503. — Fr. Fétis, *Biographie des Musiciens*, 2^e édition.

DROOMERS (*Jean*), poète dramatique brugeois du XVII^e siècle. Il était probablement de la famille de C. Droomers, de Dunkerque, qui composa plusieurs épîtres en l'honneur de son ami Michiel De Swaen (voy. De Swaen). Quoique *facteur* de la gilde brugeoise de *Drie Santinnen*, on trouve à peine son nom dans les *Verhandeligen* de Willems, et il n'est pas même cité dans les 4 volumes de la *Biographie de la Flandre occidentale* ni dans les *Annales de la société d'Emulation*. " Il fut, dit Snellaert (*Belgisch museum*, IX, 340), un de ceux qui essayèrent de réveiller le goût de la littérature en Flandre, comme on le faisait alors à Anvers et en Brabant. " Outre quelques vers qui se trouvent dans les feuillets liminaires des ouvrages de ses amis Dr Smits et J. Vaerman, on ne connaît de lui que deux pièces dramatiques assez bizarres : 1^o *Idonea, dochter van Lotharius en Liederyk de Buck, eersten forestij van Vlaenderen...* Cette tragi-comédie jouée le 14 février 1696 à Bruges par les " amateurs de la poésie flamande (*neder-duytse*) " eut plus de six éditions à Bruges, à Gand et à Ypres. Malgré la sévère critique de Witsen Geysbeeck, n'oublions pas l'intention patriotique de cette petite école brugeoise ; 2^o *De Langhgewenschte vredevrenght...* (La joie si longtemps désirée de la paix...) L'édition in-4^o (Bruges, Ignatius van Pee, 1698) dédiée aux bourgeois, échévins et conseillers de la commune, contient la musique notée des chansons qui suivent chaque dialogue ou plutôt chaque monologue. Cette pièce a été jouée le 3 mai 1698 par la confrérie de rhétorique des Trois Saintes (*Drie Santinnen*), à l'occasion de la kermesse de Bruges et de l'*Ommeganck* du Saint-Sang. On célébrait en même temps la fameuse paix de Ryswyck (du 20 septembre 1697) qui donna quelque répit à la Belgique, après huit années d'une guerre terrible, entreprise pour des intérêts qui n'étaient pas les siens. Jean Droomers avait été chargé du traditionnel *Hemel of Reuzenspraek*, tel qu'en avait composé Lambrecht De Vos de 1641 à 1644. Witsen Geysbeeck s'étonne

de l'approbation accordée à cette pièce fantastique par J. J. de Baillencour, archidiacre et *ensor librorum*. On y voit défiler au hasard le roi d'Espagne, les quatre fils Aymon, le héraut de France, les géants Trévanus, Aurélianus, Macharius, un astrologue, Europe, Vénus, Minerve, Apollon, les Muses, Dieu le Père, Dieu le Fils, la vierge Marie, la Sainte Eglise, des anges, des saints, Mahomet, le grand vizir, Lucifer, la Mort, les diables. Les plus plates familiarités se confondent avec des tirades mystiques ou des rodomontades boursoufflées. Le tout se termine par une chanson carnavalesque d'Asmodée sur les maris trompés (*hoorn dragers*). Ce genre de représentation, dont nous n'avons aujourd'hui aucune idée, avait été interrompu depuis quelques années, soit à cause des guerres, soit pour d'autres motifs. De là, un immense concours de curieux venus des villes voisines à cette sorte de *factie-spel* ou de *wagen-spel* renouvelé par Jean Droomers. Mais les érudits du temps se moquèrent de l'anachronisme littéraire. Un anonyme gantois composa *Averechts lof-dicht* (Eloge à rebours du poète soporifique (*droomende poët*)). " Jean Droomers, tu as donc rêvé que tu étais assis parmi les Muses du Parnasse et qu'elles t'avaient fait poète ? Entre nous, je crois que tes rimes dérivent de l'ivresse ou de la folie. Il faut plaindre ceux qui sont venus de si loin à l'*Ommeganck*. On y était plus pressé qu'on ne le sera à Rome au prochain jubilé de 1700... " Ecrit au Sas-de-Gand, au mont Parnasse (des Fontainistes?).

A cette plate satire, qui eut deux éditions in-folio plano, Jean Droomers riposta, selon le point d'honneur littéraire du temps, par le même nombre de vers (97). (*Eerplichtige verdedingh...*, (Défense de mon honneur contre un calomniateur oblique et clandestin). " O poète bousilleur (*klad-poët*) un honnête homme ne craindrait pas de signer. Chat-huant qui fuis la lumière, tu me reproches ces noms des géants brugeois. Est-ce moi qui les ai inventés ? Mais toi, qui ne sais pas même

ta langue, il faut l'appeler *averechts*, poète à l'envers... Quant aux rimes et chansons du *Ballet-wagen* (un des chars de la représentation) c'est Cornelis Kelderman qui en est l'auteur. « Cette polémique, dont les pièces n'existent plus qu'aux archives de Gand, est un véritable tableau des mœurs *rhétoricales* de l'époque.

J. Stecher.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Belgisch museum* (IX, 340, 363). — L. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, V, 346. — Witsen Geysbeeck, II, 209.

DRUEZ (*Louis-Alexandre - Joseph*), homme de guerre, né à Tournai le 27 mars 1777, mort le 10 février 1849. Il était encore excessivement jeune quand il débuta dans la carrière militaire, car à l'âge de douze ans, il entra comme cadet au 3^e régiment belge, régiment auquel avait donné naissance la révolution brabançonne. Lorsque, après la campagne de 1790, le gouvernement autrichien se trouva rétabli en Belgique le jeune Druetz se réfugia en Hollande. Il fut incorporé dans l'armée de ce pays en 1798, fit avec elle les campagnes de 1798, 1799, 1800 et 1801 en Allemagne, puis fut embarqué pour la Louisiane, où il passa les années 1802 et 1803. De retour en Europe, il prit part de nouveau aux guerres de l'époque et assista notamment au siège de Stralsund (1807), où il fut blessé et reçut le brevet de sous-lieutenant du train d'artillerie; trois mois après, sa conduite et son zèle lui méritèrent le grade de lieutenant adjudant-major. Il fit alors les campagnes de 1808 en Danemark et celles de 1809 et de 1810 en Allemagne et dans le nord. Les qualités et les connaissances de ce jeune officier attirèrent sur lui l'attention du général Ferrière qui en fit son aide de camp et le conserva dans son état-major lorsqu'il passa au service de la France, à l'époque où vint à sonner la dernière heure du royaume du roi Louis Bonaparte. Ce fut en cette qualité d'aide de camp que Druetz fit les campagnes de 1811 en Italie, de 1812 en Pologne et en Russie, de 1813 en Silésie et en Saxe. A la bataille de Leipzig, il eut un cheval tué sous lui. Il

avait été adjoint à l'état-major de la 4^e division du deuxième corps d'armée; les services qu'il rendit dans cette position lui firent décerner l'étoile de la Légion d'honneur et le désignèrent au général Guillemillot pour en faire son aide de camp. Druetz assista en 1814 au siège de Mayence. Après la première abdication de Napoléon Ier, il fut appelé à faire partie de la commission chargée de fixer les nouvelles limites du nord de la France; ce travail n'était pas achevé lorsque Napoléon, débarquant de l'île d'Elbe, remonta momentanément sur le trône et Druetz assista aux batailles des Quatre-Bras et de Waterloo (les 16 et 18 juin 1815), eut un cheval tué sous lui dans chacun de ces combats et obtint la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Après la chute définitive du premier empire français, le capitaine Druetz resta au service de la France et fut admis dans le corps d'état-major en 1818 et appelé de nouveau à faire partie de la commission des limites. En 1823, il fit la campagne d'Espagne ce qui lui valut le grade de chef de bataillon et la croix de Ferdinand d'Espagne. Après la révolution de juillet 1830, il fut nommé chef d'état-major du général Hulot, mais il lui tardait de revenir dans sa patrie, offrir au nouveau gouvernement issu de la révolution de 1830, le fruit de ses talents et d'une expérience acquise sur plus de vingt champs de bataille. Il fut accueilli avec empressement, entra dans l'armée belge avec rang de colonel d'état-major (septembre 1831) et fut investi des fonctions de chef d'état-major de la 1^{re} division de l'armée.

Lorsque la Belgique conclut avec le gouvernement hollandais la convention de Zonhoven qui réglait la voie d'étape pour les troupes hollandaises, entre Maestricht et le Brabant septentrional, le colonel Druetz fut nommé commissaire du roi chargé de veiller à l'exécution de cette convention, mission délicate qu'il accomplit avec beaucoup d'intelligence et de tact depuis 1833 jusqu'en 1839. Après la conclusion de la paix avec la Hollande, le colonel Druetz, qui avait

teint l'âge de soixante-six ans, reçut, avec sa pension de retraite, la croix d'officier de l'ordre de Léopold.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre de France et de Belgique.

DRUNÉE (*Gérard*) ou **DRUNÆUS**, mathématicien belge, mort le 23 janvier 1601. Chanoine régulier de l'abbaye de Tongerlo, de l'ordre des prémontrés, fut un des mathématiciens les plus savants et les plus expérimentés de son temps, comme le témoignent les instruments sur cette science qu'il a confectionnés et les nombreux écrits dont on lui est redevable. Parmi ses ouvrages on compte : 1^o *Kalendarium historicum et poeticum*. — 2^o *Tabulæ sinuum*. — 3^o *Tabulæ ascensionum rectorum*. — 4^o *Tabulæ æstorum mobilium* de 1582 à 1601. — 5^o *Liber de usu quadrantis astrolabii*. — 6^o *Altitudo solis ad singulas horas ad latitudinem 51 graduum et 29 minutorum*. Toutes ces œuvres, restées manuscrites, étaient soigneusement conservées dans l'abbaye de Tongerlo. Il donna ses instruments de mathématiques à Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, qui offrait pour l'auteur une grande estime.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I. p. 349. — Elvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschryvingen*, byvoegsel.

DRUSIUS (*Jean*), orientaliste, né à Audenarde en 1550, mort en 1616. Voir **VANDEN DRIESSCHE** (*Jean*).

DRUWÉ (*Adrien-François*, en religion *Ambroise*), écrivain ecclésiastique, né à Grammont en 1604, décédé à Bruxelles le 9 mai 1665. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de Gand, et y fit sa profession solennelle le 12 septembre 1623. En 1627, le chapitre provincial de l'ordre, tenu à Arras, le désigna pour aller à l'université de Louvain continuer ses études théologiques. Lorsqu'elles furent terminées, il obtint l'autorisation de se rendre à Paris, au couvent dit le *Noviciat général*, où l'on en avait introduit une observance plus stricte de la règle de l'ordre. Il y resta jusqu'en 1637. Il revint alors en Bel-

gique au couvent de Bruxelles, qui, à l'exemple du *Noviciat* de Paris, avait embrassé la réforme sévère. Le P. Druwé y exerça les fonctions du saint ministère avec un zèle extraordinaire, et sut se concilier l'estime et l'affection des grands aussi bien que des pauvres. En 1641, il fut nommé chargé d'affaires de l'ordre près la cour de Bruxelles. En cette qualité, il travailla à procurer la fondation de nouvelles maisons de son ordre, et c'est à lui que les couvents des Dominicains de Namur (1649), Revin (1652), Malines (1652), Bornhem (1658) et celui de la forêt de Raspaille, sous Moerbeke, près de Grammont (1668) doivent leur origine.

Elu prieur de la maison de Bruxelles en 1657, le P. Druwé parvint à fonder, dans la capitale de la Belgique, une maison de refuge pour les filles repenties, et l'établit près de la chapelle de la Sainte-Croix. Deux années avant sa mort, il fut, en récompense des services qu'il avait rendus, nommé prédicateur général de la maison de Bruxelles par le chapitre provincial, tenu à Gand en 1663. Un portrait du P. Druwé se trouve en tête de la notice biographique publiée sur ce père, en 1864, par le R. P. Moulart; dans le *Belgium Dominicanum* du P. De Jonghe, on trouve une gravure représentant le P. Druwé couché, après sa mort, sur un lit de parade. Voici les écrits publiés par le P. Druwé : 1^o *Exercices spirituels des religieux convers, tant du premier que du tiers ordre de Saint-Dominique*, par F. A. D. Bruxelles, Martin Van Bossuyt, 1638; vol. in-8^o. — 2^o *Abrégé de la vie de S. Hyacinthe, noble Polonais, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par F. A. D. Bruxelles, Martin Van Bossuyt, 1638; vol. in-12. — 3^o *Les Trophées d'Ambroise de Spinola, général des armées de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas, ... composez en latin par Nicolas Vernulæus, ... traduits en françois par un religieux de l'ordre des Frères Prescheurs du collège des PP. Hibernois*. Louvain, Jacques Zegar, 1631; vol. in-8^o de vi-101 pages.

E.-H. J. Reusens.

P.-Fr.-B. Moulart, *Levensschets van den vene-*

rabelen Pater Fr. Ambrosius Druwé, Leuven, 1864; vol. in-12.—Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg, VI, p. 344.

DRUYS (*Jean*) ou DRUSIUS, théologien, homme d'Etat, abbé de Parc, lez-Louvain, né à Cumplich, près de Tirlemont, en 1568. Il commença ses humanités à Saint-Trond et les continua à Liège et à Namur. Son parent, Ambroise Loots, abbé de Parc, l'ayant appelé à Louvain, le plaça ensuite à la pédagogie du *Lis*, où il s'y appliqua avec zèle aux belles-lettres. Il étudia la philosophie à la pédagogie du *Faucon*. Reçu à l'abbaye de Parc, à l'âge de dix-sept ans, il y prononça ses vœux monastiques le 29 mai 1588, et fut ordonné prêtre le 29 septembre 1592. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de maître des novices et entra ensuite au collège des Prémontrés, à Louvain, pour continuer ses études théologiques. Druys obtint le grade de licencié en théologie en 1595. De retour à Parc il y enseigna la théologie et devint en 1596, sous-prieur de son monastère. L'abbé Van Vlierden appréciait si bien les éminentes qualités de son sous-prieur, qu'étant à la mort, il lui remit la bague abbatiale pour exprimer qu'il le jugeait digne d'être élevé à la prélature. Jean Druys fut, en effet, élu abbé de Parc, le 4 juin 1601, et sacré par Mathieu Vanden Hove, archevêque de Malines. Le nouvel abbé s'appliqua avec la plus louable ardeur à relever son monastère de l'état déplorable dans lequel les guerres civiles l'avaient mis. Il fit restaurer la façade de l'église, agrandir le chœur, orner de boiseries le réfectoire et exécuter d'autres travaux importants.

Druys entra, en 1604, aux états de Brabant. Dans cette assemblée, il se distinguait par ses vastes connaissances et par son infatigable application au travail. Les archiducs Albert et Isabelle ayant reçu des plaintes au sujet de l'enseignement des sciences à l'Université de Louvain, chargèrent, en 1607, l'abbé Druys et Etienne van Craesbeke, conseiller au conseil de Brabant, de procéder à la visite de cette institution; le nonce Dèce Caraffa y prit également

part. Leur examen, qui dura longtemps, se termina à la satisfaction générale. Les archiducs approuvèrent les règlements faits par les visiteurs, le 18 avril 1607, et le pape Paul V les confirma le 22 octobre de la même année. Druys se montra en toute circonstance le défenseur des intérêts de l'Université, d'abord en 1618 lorsque les jésuites essayèrent de s'y introduire, ensuite au moment où ceux-ci ouvrirent, à Liège, une école de philosophie que l'*Alma Mater* envisageait comme contraire aux prérogatives qu'elle tenait du saint-siège. Depuis 1604, il occupait le poste de vicaire général de son ordre pour les provinces du Brabant et de la Frise; en 1616, il procéda à une visite de l'université de Douai. Il célébra, à Parc, en 1620 et 1624, deux chapitres provinciaux de son ordre. En 1620, il fut chargé de visiter le monastère des célestins de Héverlé, tâche dont il s'acquitta d'une manière si satisfaisante, que les supérieurs de l'ordre le nommèrent inspecteur permanent de ce couvent.

Druys s'était rendu en 1619 au chapitre général de son ordre à l'abbaye de Prémontré en France. Au mois d'août de la même année, il avait aidé le nonce apostolique dans la visite de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. Druys jouit alors dans le pays de la plus grande estime et de la plus haute considération. Aussi à la mort de Mathieu Vanden Hove, archevêque de Malines, fut-il question de le proposer pour succéder à ce prélat. Mais il déclara qu'il n'aspirait pas à cette haute dignité. En 1628, le chapitre général le chargea de la révision des statuts de son ordre, tâche difficile, qu'il accepta : la nouvelle édition des statuts parut à Louvain, chez Bernardin Maes, en 1630. Le même chapitre général le députa, en 1631, en Espagne à l'effet de ramener à l'union cette province de l'ordre, qui s'en était séparée par suite des guerres. Druys, en patriote dévoué, profita de cette circonstance pour exposer à Philippe IV l'état malheureux dans lequel se trouvait alors notre pays et, par une supplique, engagea le prince de l'y apporter un prompt

remède. Le monarque l'accueillit avec faveur et voulant honorer son mérite, il tira de son doigt l'anneau qu'il portait pour le mettre au doigt de l'envoyé brabançon. Cette bague est ornée d'un diamant de grande valeur et porte l'inscription suivante : *Philippus IV rex Hispaniæ abbati Drusio. d. d. 1632.* Elle existe encore à l'abbaye de Parc. Les négociations entamées pour ramer à l'union les prémontrés d'Espagne n'eurent cependant pas de résultat. Revenu en Belgique, Druys fut appelé au poste de conseiller d'État; mais il ne jouit pas longtemps de cette haute dignité. Il mourut d'un catarrhe suffocatif, au refuge de l'abbaye de Parc, à Bruxelles, le 25 mars 1634. Le même jour il avait encore dit la messe un peu avant midi. Druys fut inhumé à l'église de Parc, dans le caveau qu'il avait fait construire au chœur.

Nous avons de lui : 1^o *Eshortatio ad candidi ordinis Præmonstratensis provinciæ Brabantia Religiosos, de iis quæ vocationem, obligationemque concernunt, auctoritate superiorum ac capituli provincialis dictæ Provinciæ edita.* Lovan., Bernardin. Masius, 1621, in-12. de 101 pages. 2^o *Statuta candidi et canonici ordinis Præmonstratensis renovata ac anno 1630, à capitulo generali planè resoluta, acceptata, et omnibus suis subditis ad strictè observandum imposita.* Lovanii, 1630, in-12 de 282 pages. 3^o *Epistola Andreae Trevisio, intimo archiducis consiliario, 22 julii 1620.* Cette lettre ainsi que les deux pièces suivantes se trouvent dans la *Chronologia ecclesiæ Parchensis*, de Libert De Pape, pages 413, 417, 427. 4^o *Apologia... quæ se purgat adversus calumniam, qua Romæ monebatur serevissima Archiducissa, eum impugnare Papalem auctoritatem.* 5^o *Mémoire présenté au roi en 1631, contre les excès des militaires espagnols dans le Brabant.* 6^o *Visitatio almæ Universitatis Lovaniensis 1617, in-4^o de 53 pages non chiffrées, sans nom de ville ni d'imprimeur. Réimprimé dans le recueil intitulé : Privilegia Academiæ Lovaniensis.* Lov., 1728, in-4^o, sous ce titre : *Visitatio almæ Universitatis studii generalis*

oppidi Lovaniensis, publicata in aula monasterii fratrum ordinis S. Augustini oppidi prædicti, die 5 septembris anni M. DC. XVII in plena universitatis congregatione ibidem indictâ et servatâ.

Le portrait de l'abbé Druys se trouve dans la galerie de l'abbaye de Parc.

Ed. van Even.

L. de Pape, *Chronologia Parchensis*, 385, 396-435. — Paquot, XVI, 256. — Raymaeckers, *Recherches sur l'abbaye de Parc*, 60. — Archives de Parc.

DRYMANS (*Christophe*), historien et maître de chapelle, né à Louvain le 17 février 1739 et décédé à Lierre le 20 octobre 1797. Son père s'appelait Alexandre, et sa mère Françoise Mertens. Après avoir terminé ses humanités, il étudia la philosophie à l'université de sa ville natale et obtint, en 1759, comme élève de la pédagogie du Porc, la soixante-douzième place de toute la promotion de la faculté des arts. Lorsqu'il eut terminé ses études théologiques, il fut ordonné prêtre et devint maître de chapelle (*phonascus, zangmeester*) du chapitre de Saint-Gommaire à Lierre, le 8 juin 1763, jouissant, à ce titre, d'une prébende de chapelain. Drymans était un homme laborieux et avait la réputation d'être un excellent musicien.

Parmi ses œuvres musicales, on remarque un *Opusculum musicum novem lamentationum*, dédié à ses protecteurs, les chanoines de Saint-Gommaire. On a de lui deux travaux historiques très-importants, conservés encore en manuscrit chez les héritiers de feu M. l'avocat Stalpaert, de Lierre : 1^o *Lyra sacra seu chronologia capituli Lyrani, adjectis non paucis, quæ capituli statuta, ordinationes ac temporis historiam concernunt*; 7 vol. in-fol. Les trois premiers volumes renferment des renseignements curieux sur l'origine du chapitre, les dignitaires et les bénéficiers; les derniers volumes contiennent des documents dont plusieurs n'ont guère de rapport avec le titre du manuscrit. Un extrait de ce remarquable travail a été publié dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V (1868), p. 18-52. — 2^o Un recueil en 8 vol. in-4^o, renfer-

mant les épitaphes des églises et couvents de Lierre, ainsi que d'autres documents.

E.-H.-J. Reusens.

DU BLAISEL (*Camille*, marquis), major décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Luxembourg en 1771, mort à Prague le 24 juillet 1803, entra, dès l'âge de dix-neuf ans, comme lieutenant dans le corps franc *Londons verts* (7 novembre 1780), passa, en 1791, dans le corps franc O'Donnell, puis dans les chasseurs Le Loup. Il fit la campagne de 1792; pendant laquelle il fut grièvement blessé; puis celle de 1793. Au siège de Valenciennes, il gagna la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse (promotion du 7 juillet 1794) qui lui fut décernée parce que le premier il traversa le fossé, s'empara de l'ouvrage en avant de la porte de Mons et prit trois canons. Après avoir été élevé au grade de capitaine, il fit encore plusieurs campagnes dans les rangs de l'armée autrichienne; mais ses blessures l'obligèrent, en 1799, à prendre sa retraite, qu'il obtint avec le grade de major.

Général baron Guillaume.

Hirtensfelt, *Der militär. Maria-Theresien orden.* etc. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise.*

DU BLIOUL (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai vers le milieu du XVII^e siècle, mort au commencement du siècle suivant. Il entra, après avoir terminé ses études, dans l'ordre de Saint-François chez les Frères Mineurs conventuels du couvent de Tournai. Il fit le voyage de la Terre Sainte, pendant qu'il remplissait les fonctions d'aumônier auprès de Jean Rheiner, consul à Tripoli, et parcourut même quelques pays voisins de l'Orient. A son retour, il enseigna la théologie, probablement dans le couvent de son ordre à Liège ou peut-être à Cologne. On a de lui : 1^o *Oratio philippica qua inter hujus sæculi tenebras veritatis domicilium perspicue demonstratur, auctore Joanne Dubliulo, Nervio, ordinis Minorum convent. sacre theologiæ professore.* Leodii. apud Henricum Hovium, MDXCVII; vol. in-8^o de 188 pages. — 2^o *Hierosolymitanæ peregrinationis hodieporicum septem dialogorum libris explicatum.* Coloniae, Ger.

Grevenbruchius, 1600; vol. in-8^o. L'auteur donne, dans cet ouvrage, la description des lieux qu'il a visités et même de quelques contrées voisines; il y parle également de la religion des habitants. — 3^o Foppens lui attribue aussi un *Tractatus de libero arbitrio.*

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 633. — Paquot, *Matériaux*, etc., manuscrit de la Bibliothèque royale à Bruxelles. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, I, p. 43.

DUBOIS. Une famille d'artistes de ce nom, venant d'Anvers, s'est établie à Fontainebleau vers 1568. Elle doit avoir exercé une certaine influence sur cette école, à en juger par les souvenirs et les documents venus jusqu'à nous.

De ces artistes, DUBOIS (*Ambroise*) est le premier cité. Il venait d'Anvers où il naquit en 1543. Quand il arriva à Paris en 1568, il était déjà très-habile dans son art et ne tarda pas à se faire une réputation telle, qu'il fut bientôt employé au Louvre et à Fontainebleau. On peut s'expliquer sa présence à Paris par cette circonstance que François I^{er}, ayant acheté de *vieux* tableaux à Anvers en 1529, fit traiter avec un nommé Jehan Dubois, peut-être le grand-père ou le père d'Ambroise. Ce fut sans doute là le point de départ du séjour de toute la famille en France. Ambroise fut peintre ordinaire et valet de chambre d'Henri IV; naturalisé en 1601, il devint, en 1606, peintre de Marie de Médicis et mourut en 1614 ou 1615. De ses œuvres il reste encore : *Histoire de Théogène et de Chariclée*, à Fontainebleau. — Fragments de l'*Histoire de Tancredè et de Clorinde*, également à Fontainebleau. Ces dernières peintures, au nombre de huit, ornaient l'appartement de la reine. — *Chariclée subissant l'épreuve du feu*, à Paris, Musée du Louvre. Notre artiste composait bien, son style était grand, son coloris avait de la force et de la grâce. Il forma plusieurs élèves : ses deux fils; son neveu *Paul*; puis un Flamand désigné sous le nom de *Minet*, dans lequel nous croyons entrevoir quelque confusion avec *Freminet*, allié à la famille de Dubois, et enfin *Mogras* de Fontaine-

bleau; — tous ont eu de la réputation, notamment ses fils *Jean* et *Louis*.

Ambroise fut marié deux fois. M. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, a établi, avec preuves à l'appui, l'état civil des Dubois et donné l'indication des alliances contractées entre cette famille et les De Hoey. Les *Archives de l'art français* publient *in extenso* des actes du XVII^e siècle établissant les charges et immunités dont les Dubois ont joui de père en fils.

DUBOIS (*Eustache*), peintre flamand qui florissait au XVII^e siècle. Il vivait en France sous le règne de François I^{er}, qui le chargea de grands travaux d'ornementation pour la réception de Charles-Quint à Fontainebleau. On peut supposer que cet Eustache se rattache à la famille d'Ambroise Dubois, qui jouissait d'une certaine influence à la cour d'Henri IV. L'arrivée d'Eustache en France pourrait coïncider avec l'achat des *vieux* tableaux, ordonné à Anvers, par François I^{er}. (Voy. DUBOIS, *Ambroise*.)

DUBOIS (*Corneille* et *Edouard*), peintres paysagistes, tous deux nés à Anvers, sans que l'on sache exactement en quelle année. Corneille florissait en 1647. Il y a de lui à Berlin, au Musée, une *Vue d'une contrée montagnaise*, où il s'est attaché à imiter Ruysdael. Edouard est né, croit-on, en 1622 et mort en 1679. Il peignait le paysage et le portrait. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, le prit pendant quelque temps à son service en Italie, après quoi Edouard se rendit à Londres, où il mourut. Cet artiste fut un heureux imitateur de Hobbema et de Ruysdael. On rencontre le nom d'un Edouard Dubois dans la gilde de Harlem en 1648.

DUBOIS (*Dominique-François*), peintre d'histoire, né à Bruges en 1800, mort à Bois-le-Duc en 1840, où il était directeur de l'école royale des Beaux-arts. Il étudia d'abord à Bruges sous Ducq, puis à Anvers avec Van Brée et enfin à Paris, sous la direction du baron Gros. En 1828, il fut nommé à Bois-le-Duc, où il

se voua avec ardeur à l'enseignement des beaux-arts, lesquels lui durent une impulsion remarquable dans cette partie de la Hollande. Il a formé de bons élèves, entre autres H. J. van Grootveld. Le palais de La Haye renferme de Dubois des toiles représentant le *Dévouement de Van Speyk*. On trouve encore, à la résidence royale du Bois, un tableau de ce peintre représentant : *le Prince d'Orange remettant les drapeaux à la garde communale*. La Belgique ne possède aucune œuvre de cet artiste.

Ad. Siret.

DU BOIS (*André*) ou ANDREAS SILVIUS, historien, mort en 1194, au mois de février, à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Il fut prieur au couvent des Bénédictins à Marchienne et écrivit une histoire des faits et gestes des rois de la race mérovingienne, sous le titre de *Synopsis Franco-Merovingicæ*; Raphaël de Beauchamps ou de Bellocampo, religieux au même monastère, la publia avec des notes, appendices et prolégomènes considérables, sous le titre de *Historia Franco-Merovingicæ synopsis seu historia succincta de gestis et successionem regum Francorum*, à R. P. Domino *Andrea Silvio*. Duaci, 1633, in-4^o.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 59.

DUBOIS (*Félix*), homme de science, né à Bruxelles en 1787, décédé dans la même ville en 1859.

Plein d'ardeur pour l'étude, Dubois fut admis, très-jeune encore, à l'école polytechnique de France et sortit de cette institution célèbre en étant classé parmi ses premiers et meilleurs élèves. Il entra ensuite dans le corps des ingénieurs maritimes et ne quitta ce service qu'en 1815 pour faire partie, en qualité de capitaine du génie, de l'armée qui venait d'être organisée dans le nouveau royaume des Pays-Bas. Ses prédilections pour les études scientifiques le décidèrent à renoncer à la carrière militaire après la révolution belge de 1830; il devint alors examinateur permanent de l'école militaire, nouvellement créée à Bruxelles, et, pendant de longues années, il rendit d'éminents services dans

ces délicates fonctions, tant par ses conseils que par les écrits qu'il publia ou commenta au profit de l'enseignement; nous citerons, entre autres, la nouvelle édition des *Eléments d'arithmétique et d'algèbre* de Bourdon, qu'il avait enrichie de nombreuses et importantes additions.

L'esprit vif, original, légèrement sarcastique de Dubois ne lui permettait guère de se circonscrire dans le domaine austère de l'enseignement; il publia diverses brochures, les unes relatives à des études de statistique, les autres consacrées à des questions d'actualité. Nous mentionnerons parmi ces dernières un *Projet d'agrandissement de Bruxelles*, publié avec carte, en 1836, projet qui, en révélant les connaissances étendues de son auteur, devint peut-être la cause déterminante de son éléction comme conseiller communal et qui lui fournit ainsi l'occasion d'apporter à sa ville natale l'utile concours de ses lumières. Il convient d'accorder aussi une mention à sa dernière production littéraire, sinon pour son mérite poétique, du moins comme indice du caractère de son auteur: c'est en 1859, et peu de temps avant son décès, que Dubois fit paraître le petit poème satirique intitulé: *La ministérocratie*.

F. Stappaerts.

Bonillet, supplément au *Dictionnaire d'histoire et de géographie*.

DUBOIS (*François*), plus connu sous le nom de SYLVIVS, écrivain ecclésiastique, né à Braine-le-Comte en 1581 et décédé à Douai le 27 février 1649. Son père portait le nom de Guillaume; sa mère, Marguerite de Compère dite Cop, appartenait à la noble famille des Druets, alliée plus tard aux Ghistelles. Sylvivus fit ses humanités à Mons au collège de Houdeng, et sa philosophie à l'université de Louvain comme élève de la pédagogie du Château. Lorsqu'il eut fini son cours de philosophie et pris le grade de maître ès arts, il se rendit à Douai, où il avait obtenu une bourse d'études pour la théologie au séminaire dit *des Evêques*, fondé, en 1586, par l'arche-

vêque de Cambrai. Sylvivus, tout jeune encore, fut, dès son arrivée à Douai, chargé de donner un cours de philosophie au collège *du Roi*, et remplit ces fonctions pendant plusieurs années, tout en se livrant à l'étude des sciences sacrées. Il fit de si rapides progrès en théologie, que le 9 novembre 1610, il fut promu au grade de docteur en cette science. Dès ce moment, les professeurs de théologie cherchèrent un moyen de lui faire confier une chaire dans leur faculté, car ils^s prisaient hautement les talents et l'érudition du jeune docteur. Mais, comme il n'y avait point de vacature, le docteur Barthélemi Petri lui céda sa leçon, jusqu'à ce que Sylvivus fût pourvu d'une autre. Ce provisoire ne dura pas longtemps: le célèbre Estius, qui occupait la première chaire de la faculté de théologie, mourut le 20 septembre 1613, et fut remplacé par Sylvivus. Il devint aussi président du séminaire des Evêques et obtint un canonicat de Saint-Amé le 1^{er} février 1618. Nommé, le 28 janvier 1622, doyen de la même collégiale, il fut, en cette qualité, vice-chancelier de l'université. Après avoir rempli ces différentes fonctions pendant plus d'un quart de siècle, il mourut en odeur de sainteté le 27 février 1649. Son corps fut enterré au milieu de la nef de Saint-Amé; mais exhumé peu de temps après, et transporté au milieu du chœur, où l'on voyait, autrefois, son épitaphe sur une plaque de beau marbre conçue dans les termes suivants: *D. O. M. sacrum. Hic situs est Franciscus Sylvivus a Brania Comitibus, quem Lovanium philosophiæ et artium laurea coronavit, Duacum ejusdem doctorem in Regio suscepit, præsidem sibi datum episcoporum seminarium, doctorem S. Th. renuntiatum cathedra eaque primaria multos annos habuit. Academia suum vice-cancellarium, canonicorum S. Amati collegium et chorus decanum, eumque per assiduum laborem SS. Augustinus et Thomas, ille discipulum tenacem, hic fidum interpretem; cui solemne officium ritu duplici decanali quotannis decantandum, etiam vivus curavit et fundavit: pauperes et religiosæ familiæ, quos*

onorum suorum omnium ex asse fecit hæredes, liberalem patronum, multis elubratoribus, studiorum laboribus et noboribus acutissimis doloribus publico certatim omnes et honorifico funere elatum hærere. Excessit e vivis anno à Nativitate Christi M.DC.XLIX. ætatis 69, mensis februarii die 27.

Les armes de Sylvius étaient coupé au 1^{er} d'argent à trois lions de sable; au 2^e d'azur à une sirène d'argent accompagnée de trois étoiles de même, et sa devise : *Ne nimis*. On trouve son portrait dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, et en tête des premières éditions de son *Commentaire* sur saint Thomas.

Estius et Sylvius sont les deux professeurs qui ont le plus contribué à la réputation de la faculté de théologie de l'université de Douai.

Voici les ouvrages théologiques composés et publiés par Sylvius : 1. *D. Thomæ Aquinatis opuscula*. Duaci, Petrus Borremannus, 1608-1609, 2 vol. in-12. — 2. *Explicatio doctrinæ S. Thomæ Aquinatis*. Duaci, Marcus Wyon, 1609, vol. in-4^o. — 3. *Liber sententiarum de statu hominis post peccatum*. Duaci, M. Wyon, 1614; vol. in-12 réimprimé plusieurs fois depuis, dans la même ville, ainsi qu'à Louvain. On l'a aussi publié, en 1705, sous le titre de : *Genuina Jansenistarum... circa quinque famosas propositiones doctrina*; vol. in-12, auquel on a joint une préface qui ne cadre nullement avec les idées de Sylvius. — 4. *Pastorum instructiones... a S. Carolo Borromæo... editæ, ad Ecclesiarum Belgicarum usum accommodatæ per Franciscum Sylvium*. Duaci, Petrus Borremans, 1616; vol. in-16 de 454 p., plusieurs fois réimprimé. — 5. *Commentarii in Summam theologiam S. Thomæ Aquinatis*. Duaci, 1620-1635, 4 vol. in-fol. Ce commentaire sur la Somme théologique de S. Thomas est un des meilleurs, et c'est à lui surtout que Sylvius doit sa réputation de théologien savant et d'érudit. — 6. *La Règle de saint Benoist mise en français*. Douai, Marc Wyon, 1621; vol. in-12. — 7. *Orationes theologice*. Duaci, Marcus Wyon, 1621, vol. in-12 de plus de 300 pages. —

8. *Petri Binsfeldii Enchiridion theologiæ pastoralis... opera Francisci Sylvi locupletatum*. Duaci, 1622, vol. in-16, réimprimé plusieurs fois à Douai, à Cologne et à Anvers. — 9. *Oratio apologetica pro D. Thoma Aquinate*. Duaci, 1624, vol. in-12. — 10. *Officia parva septem*. Duaci, 1628, vol. in-16. — 11. *Oratio de sanctissima Trinitate*. Duaci, G. Patté, 1633, vol. in-12. — 12. *Libri sex de præcipuis fidei nostræ orthodoxæ controversiis*. Duaci, G. Patté, 1638, vol. in-4^o de 510 pages sans les liminaires et les tables. — 13. *Commentarius in Genesim*. Duaci, G. Patté, 1639, vol. in-4^o de 720 pages sans les liminaires et les tables. — 14. *Summa conciliorum dudum collecta per Bartholomæum Caranza... additionibus Francisci Sylvi... illustrata*. Duaci, G. Patté, 1639, vol. in-8^o, réimprimé plus tard à Louvain, à Lyon et à Paris. — 15. *Resolutiones variæ*. Duaci, G. Patté, 1641, vol. in-4^o de 409 pages, sans les liminaires et les tables. Une deuxième édition parut chez le même imprimeur en 1644. — 16. *Commentarius in Ecodum*. Duaci, G. Patté, 1644, vol. in-4^o de 519 pages sans les liminaires et les tables. — 17. *Litteræ eximiorum DD. Georgii Colvenerii, Francisci Sylvi et Valentini Randour.. scriptæ 27 julii 1648, quibus testantur se Jansenii doctrinam semper proscriptam voluisse*. Duaci, 1648, vol. in-4^o. Cette lettre a été insérée dans le *Triumphus catholica veritatis adversus novatores*, part. IV, p. 180 et suiv. — 18. *Veritas et æquitas censuræ pontificiæ Pii V, Gregorii XIII, Urbani VIII, super articulis LXXVI damnatis*, etc. Duaci, vidua M. Wyon, 1649, vol. in-fol. — 19. *Epistola ad Internuntium Apostolicæ Sedis*; lettre écrite par Sylvius peu de temps avant sa mort. — 20. Les commentaires sur la *Somme théologique* et l'Écriture sainte, les traités théologiques et quelques opuscules inédits ont été réunis en six volumes in-folio par le père dominicain Norbert d'Elbecquen, et imprimés à Anvers, chez Verdussen en 1698, sous le titre d'*Opera omnia*.

On trouve les titres complets, l'énumération et la description des ouvrages

de Du Bois dans Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 180.

E.-H. J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 480.

DUBOIS (*François*), jurisconsulte liégeois, mort le 30 mai 1703. Il était licencié en droit, avocat à la cour de Liège, et laissa un ouvrage intitulé : *Repertorium diversarum juris necnon consuetudinum materiarum*; il y résume le droit civil en s'appuyant sur les autorités de Stockmans, de Méan, et autres jurisconsultes distingués. L'ouvrage est resté manuscrit et appartient à la bibliothèque de la chambre des représentants.

Émile Varenbergh.

Britz, *Mémoire couronné*.

DUBOIS (*Jean*), dit SILVIUS, médecin et poète, naquit à Lille au commencement du XVII^e siècle. Il fit de fortes études, songea d'abord à s'appliquer aux belles-lettres, puis se sentit définitivement attiré vers l'art d'Esculape. Il doit avoir pris ses grades en médecine à Louvain. Il s'établit ensuite à Valenciennes, où il partagea son temps entre le soin de ses malades et les fonctions de régent ou de principal du collège Saint-Jean, laissées vacantes par Laurent d'Achol, humaniste de Fleurus. L'université de Douai ayant été fondée en 1562, Silvius y fut investi, dans la faculté de médecine, en même temps qu'Adrien Rhodius et Nicolas Mercatel, d'une chaire qu'il occupa avec distinction pendant treize ans et demi; il mourut le 5 avril 1576. On connaît de lui : 1^o *De morbi articularis curatione tractatus* IV. Antv., Plantin, 1565, in-8^o (une première édition avait paru en 1557). — 2^o *Academia nascentis Duacensis et professorum ejusdem Encomium*, versu heroico. Duaci, ap. Jac. Boscardum, 1563, in-4^o. — 3^o *Dialogi, seu privata puerorum collocutiones, et Carmina*. Antv., Plantin, 1568, in-12. — 4^o *Tabulae pharmacorum*. Ibid., 1568, in-12. — 5^o *De lue venerea declamatio*, anno M.D.LVII Lovanii habita. (T. II des *Opp. de Morbo Gallico*. Reproduction d'une pièce imprimée à la suite de la première édition du n^o 1.) — 6^o *Morbi populariter grassantis præservatio et cu-*

ratio. Lovanii, ap. Hier. Willæum, 1572, in-8^o. — 7^o *De studiosorum atque eorum, qui corporis exercitationibus addicti non sunt, valetudine curanda*. Duaci, ap. Boscardum, 1574, in-8^o.

Alphonse Le Roy.

Valère André. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. II. — Paquot, t. VII. — Cf. d'Outreman, *Hist. de Valenciennes*, et Buzelin, *Gallo-Flandria*.

DUBOIS (*Jean-Baptiste*), architecte et sculpteur, né à Arquennes près de Nivelles le 13 novembre 1762, alla se fixer à Termonde où il mourut en 1851. Il exécuta plusieurs plans fort recommandables, entre autres celui du château de Waesmunster, qui passe pour une œuvre architecturale remarquable. Il dirigea la construction du Pavillon à Harlem, élevé d'après les plans de l'architecte italien Triquetti, alors consul général de Sardaigne à La Haye, et se fit connaître par un certain nombre de travaux hydrauliques.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Immerzeel, *Levens der Kunst Schilders*.

DU BOIS (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique et professeur, né à Vergnies près Beaumont (Hainaut), vers l'année 1620, décédé à Louvain le 16 mars 1696. Ses parents, qui appartenaient à la classe peu aisée de la société, moururent lorsque Nicolas était encore en bas âge. L'orphelin, dénué de tout moyen d'existence, fut obligé de filer de la laine pour gagner de quoi vivre. Il s'appliqua dans l'entre-temps à apprendre, chez le meunier de son village, les premiers éléments de la langue latine; car, dès sa jeunesse, il était animé d'un vif désir de s'instruire. S'apercevant bientôt que les leçons de ce professeur improvisé ne pouvaient le conduire au but vers lequel il aspirait, il chercha un meilleur moyen pour y atteindre et résolut de se rendre à Mons, en demandant de porte en porte l'aumône pour subvenir à ses besoins. Arrivé dans cette ville, il continua à implorer la charité, passant la nuit à la belle étoile, jusqu'à ce que, grâce aux démarches de quelques bons bourgeois, animés, tout à la fois, de sentiments de pitié et d'admiration, il obtint une

urse d'études au collège de Houdeng. y acheva ses humanités avec le plus grand succès, puis vint à Louvain, où il studia la philosophie à la pédagogie du Porc, et obtint, en 1641, la troisième place au concours général de la faculté des arts. Il s'adonna ensuite à l'étude du droit en s'appliquant de préférence aux questions juridiques qui sont, en même temps, du domaine de la théologie, et dans cette intention, il suivit le cours de la *Somme théologique* de saint Thomas, donné, à cette époque, par le célèbre dominicain Jean-Antoine d'Aubermont. Au mois de mai 1645, il prit le grade de licencié ès droit; et, encouragé par les instances de deux professeurs primaires de droit, Jacques Santvoort et Michel Vanden Perre, dont il avait, pendant les années 1648 à 1650, donné les cours comme suppléant, il songea même à se soumettre aux épreuves difficiles du doctorat *juris utriusque*, pendant qu'il était professeur de philosophie à la pédagogie du Porc, où il avait été appelé, en 1650, pour y expliquer Aristote. Un peu après, il postula une chaire devenue vacante à la faculté de droit; mais, ayant éprouvé, à cette occasion, un mécompte, il voulut renoncer à la carrière de l'enseignement, et, afin d'obtenir plus facilement une prébende canoniale dans un chapitre de cathédrale, il résolut de prendre encore le grade de licencié en théologie, ce qu'il fit le 13 janvier 1654, à l'université de Douai, à cause de difficultés qu'il avait eues avec quelques membres de la faculté de théologie de Louvain.

La chaire d'Écriture sainte étant devenue vacante à Louvain par le décès du docteur Libert Froidmont, l'archiduc Léopold y nomma Du Bois, le 22 juin de la même année. De retour à Louvain, il y trouva plusieurs adversaires jaloux de sa promotion et qui essayèrent de le tourner en ridicule en faisant afficher, près de lui, lors de sa première leçon, une caricature représentant un âne. Il méprisa ces attaques et remplit ses devoirs avec le plus grand zèle. Dans son cours comme dans ses écrits, il fut constamment un des ennemis les plus

acharnés du jansénisme naissant, et le courageux défenseur des prérogatives du saint-siège. A la leçon d'Écriture sainte était attachée une prébende canoniale de première classe à l'église de Saint-Pierre à Louvain. Outre la chaire qu'il occupait à Louvain, Du Bois obtint encore dans la suite plusieurs autres bénéfices et dignités. Voici les principaux : 1^o un canonicat de la cathédrale de Saint-Donatien à Bruges (13 juin 1667), qu'il résigna en 1675, en faveur de son neveu Nicolas Rossignol; 2^o la présidence du collège du Roi à Louvain (1672), qu'il conserva jusqu'au moment de sa mort; 3^o un canonicat à la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, dont il prit possession le 5 novembre 1676 et qu'il résigna peu de temps après en faveur de Ferdinand Collage; 4^o le décanat du chapitre de Saint-Pierre à Louvain (3 avril 1689), à l'occasion duquel il eut à soutenir une discussion ou procès très-vif avec le docteur Henri Scaille, dont l'élection à cette dignité avait été confirmée par l'archevêque de Malines. Il était, en outre, protonotaire apostolique, juge et examinateur synodal, et censeur des livres. Du Bois jouissait d'une telle considération, qu'à la mort d'Alphonse de Berghes, il fut, un instant, question de le nommer à l'archevêché de Malines, mais sa basse extraction fut cause que l'on abandonna ce projet.

Du Bois commença à souffrir de la pierre vers 1685, maladie qui l'affaiblit à tel point, qu'il fut obligé de prendre un suppléant pour ses leçons. Vers la fin de l'année 1692, il obtint en cette qualité, avec l'approbation du conseil privé, le docteur en théologie François Martin, malgré l'opposition de quelques-uns de ses collègues. Après cette nomination, il vécut encore plus de trois ans et mourut au collège du Roi, frappé d'apoplexie.

Ses armoiries étaient « écartelées, au 1^{er} et 4^e tranché de gueules et d'argent, au 2^e et au 3^e d'or, à deux branches écôtées en sautoir de sable. »

Du Bois avait des connaissances très-variées; il était bon théologien, excellent canoniste et historien érudit, comme le prouvent les nombreux ouvrages sortis

de sa plume et dont voici l'énumération succincte :

1. *Explicatio regularum utriusque juris nova arte et facili methodo deducta, legum et canonum ac rerum judicatarum auctoritate confirmata*. Lovanii, 1653; vol. in-12 de 720 pages, réimprimé dans la même ville par H. Nempæus, en 1684, sous le titre de *Regularum seu principiorum utriusque juris explicatio, editio secunda auctior et correctior*; vol. in-16; ce travail a été très-estimé par les contemporains. — 2. *Puncta aliquot seu quæstiones in quibus varii exponuntur et deteguntur excessus qui contra indulta et privilegia a sancta sede universitati Lovaniensi et in ea Facultati Artium gratiose concessa sensim irrepererunt*, 1669; vol. in-fol. de 237 pages, sans nom d'auteur, de lieu ni d'imprimeur. Réimprimé plusieurs fois, entre autres : 1^o à Rome, en 1671, par Michel Herculius, in-4^o de 256 pages, et 2^o en un vol. in-16^o de 360 pages, avec l'indication *juxta exemplar Romæ*, auquel on a ajouté le bref envoyé à l'université par le pape Clément X le 10 octobre 1673. Cet opuscule, dans lequel Du Bois critique l'abus qu'on faisait souvent du privilège des nominations accordé à l'université, et à la faculté des arts en particulier, lui suscita de grandes difficultés. — 3. *Responsum theologico-juridicum, quo resolvitur an et quando religiosus invito abbate suo possit sola auctoritate episcopi ad aliud monasterium ejusdem ordinis et regulæ transire*; 1661, vol. in-12 sans nom de lieu ni d'imprimeur. — 4. *Quæstiones de auctoritate pontificia in definiendis controversiis fidei ac morum, juris et facti, extractæ ex lectionibus... Nicolai Du Bois*. Lovanii, P. Sassenus, 1665; vol. in-4^o de 86 p., ouvrage réimprimé l'année suivante par le même imprimeur sous le titre de *Nicolai Du Bois... Resolutiones ex ejusdem academicis lectionibus excerptæ, quibus controversiæ hodiernæ de fidei et morum controversiis extra concilium decisæ, de quæstionibus juris et facti, de sensu ab auctore intento, etc., discutiuntur*; vol. in-4^o de 43 feuillets; et plus tard sans nom de lieu ni d'imprimeur avec le titre

de *Extracta ex D. Nicolai Du Bois... lectionibus in apostolorum acta*; vol. in-4^o.

— 5. *Ad quadraginta quinque propositiones in praxi perniciosas et nuper damnatas ac quasdam censuras tractatus duo*. Lovanii, P. Sassenus, 1666, vol. in-4^o de 213 pages. Dans la 2^e partie de cet ouvrage, n^o 416, Du Bois affirme que le concile de Trente n'a nullement voulu imposer aux fidèles l'obligation stricte d'entendre, le dimanche, la messe et les sermons dans l'église paroissiale. Le recteur magnifique fit saisir, le 8 septembre 1666, tous les exemplaires de cet ouvrage non encore vendus, au nombre de 620, et le prohiba par un décret du 26 du même mois. Du Bois appela de la sentence au corps académique et au souverain pontife. La sentence fut cassée et les exemplaires rendus au commencement de juillet 1667. Ce fut à l'occasion de cette controverse qu'il composa le mémoire suivant : —

6. *Motivum juris D. Nicolai Du Bois... appellantis a decreto M. Rectoris ad ipsam universitatem in causa frequentationis parochiarum et prohibitionis certi libelli per ipsum compositi super XLV propositionibus nuper a S. D. N. damnatis et in praxi perniciosis*; vol. in-4^o, sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur. —

7. *Academicæ lectiones in actus Apostolorum et practicarum questionum resolutiones*. Lovanii, Petrus Sassenus, 1666, vol. in-4^o de 384 pages. — 8. *Justificatio processus illustrissimi ac reverendissimi D. Eugenii Alberti (d'Allamont) Gandensis episcopi in causa DD. Ignatii Gillemans et Petri Van Buscum*; 1674, vol. in-4^o de 54 pages. — 9. *Defensio beatissimæ Virginis Mariæ et piorum cultorum illius contra libellum intitulum : Monita salutaria B. V. Mariæ ad cultres suos indiscretos et contra epistolam apologeticam pro iisdem... auctore Francisco Ludoisco Bona theologo*. (Moguntia), Christoph. Kùchler, 1674, vol. in-16 de 218 pages; réimprimé à Lintz en 1715, en un vol. in-8^o. Du Bois, qui se cache ici sous le pseudonyme anagrammatique de Ludoisco Bona (c'est-à-dire *Nicolao Du Bois*), avait expliqué à ses élèves tout ce qui se rapporte à la

question des *Monita salutaria*. C'est ce commentaire revu et coordonné qui parut sous le titre de *Defensio*, etc. — 10. *Quæstio theologica excerpta ex publicis lectionibus Ex. D. Nicolai Du Bois... an bullis Pii V, Gregorii XIII adversus Baium, Innocentii X et Alexandri VII contra Janse-nium... recte opponatur doctrina Augustini*. Moguntia, L. Bourgeat, 1677; vol. in-16 de 28 ff. non chiffrés. — 11. *Novissimi canones pœnitentiales publicati anno 1675, distributi in tres partes et ad examen revocati*. Parisiis, J.-B. Coignard, 1679; vol. in-12 de 58 pages. — 12. *Notæ in gallicam versionem Novi Testamenti primo in Hollandia sub ementito nomine Montensis typographi editam, a Clemente IX damnatam, deinde Bruxellis recusam cum hac ad fallendum additione*: REVUE ET CORRIGÉE. Moguntia, vidua Nicolai Heyl, 1679; vol. in-12, opus-cule traduit en français sous le titre de *Remarques considérables sur la traduction française du Nouveau Testament imprimée premièrement en Hollande sous le nom contrefait d'un imprimeur de Mons, condamnée*, etc. Cologne, Jacq. Calcove, 1680; vol. in-12 de 98 pages. Dans ce travail, Du Bois critique vivement la traduction française du Nouveau Testament, dite de Mons. — 13. *Responsum juris super variis quæstionibus concernentibus confessiones religiosi factas, etc., propositis occasione thesisi quam in seminario archiepiscopali Mechliniensi posuit ejusdem seminarii lector et examiner*. Colonia Agripp., H. Dehmen, 1681; vol. in-12 de 47 pages. La thèse en question était du chanoine Vanden Vliet, professeur au séminaire. Du Bois en reçut un exemplaire le jour même de la défense à 10 heures du matin. Il rédigea immédiatement une réponse qu'il expédia à 11 heures, par un exprès, à Malines, et qui fut remise à Vanden Vliet avant qu'il montât en chaire. Du Bois publia encore à l'occasion de cette controverse plusieurs thèses qu'il fit soutenir par ses élèves à l'occasion des opinions émises par Vanden Vliet.

Au milieu de ces tristes discussions, parut la déclaration, en quatre articles, faite en 1682, par le clergé gallican

contre les prérogatives du saint-siège. Aussitôt qu'il en eut connaissance, Du Bois, au lieu de réfuter ces articles, comme on fait pour un ouvrage ordinaire, s'adressa directement aux évêques de France en leur faisant des remontrances respectueuses au sujet des principes erronés qu'ils venaient de proclamer avec tant d'éclat pour complaire au roi, et il écrivit six traités sur cette matière. — 14. *Ad illustrissimos et reverendissimos Gallia episcopos disquisitio theologico-juridica super declaratione cleri Gallicani facta Parisiis 19 martii 1682*. Leodii, H. Hoyoux, 1682; vol. in-4° de 72 pages. — 15. *Ad reverendos, admodum, clarissimos, et quovis titulo insignitos Dominos, qui Illustrissimis Episcopis, nuper Lutetia Parisiorum congregatis adjuncti sunt, seu a Consiliis fuerunt, Consultationes theologico-juridicæ*. Leodii, H. Hoyoux, 1682; vol. in-4° de 118 pages. — 16. *Prima pars refutationis argumentorum seu errorum, super quibus, velut in arena, ædificata est nova doctrina*, etc. Leodii, H. Hoyoux, 1683; vol. in-4° de 86 pages. — 17. *Tractatus brevis de jure et facto, juris et facti quæstionibus, decretis super eisdem et singulorum diversitate*, etc. Leodii, H. Hoyoux, 1683; vol. in-4° de 85 pages. — 18. *Acta Parisiis hoc anno 1683 a Januario usque ad finem Maii. Doctrina Richeristarum revocata ad examen*, etc. Leodii, H. Hoyoux, 1683; vol. in-4° de 58 pages. — 19. Il paraît aussi que Du Bois fut l'auteur de la : *Responsio historico-theologica ad cleri Gallicani de potestate ecclesiastica declarationem..... per quemdam S. Theologiae professorem*. Colonia Agripp., J. Kinckius, 1683; vol. in-8° de VIII-268 pages. — 20. Du Bois fut aussi engagé dans la fameuse querelle du janséniste Gilles De Witte, curé de Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines, et publia, à cette occasion : *L'Advocat François* (Antoine Arnauld) *corrupteur des SS. Pères en défendant son misérable client Gille de Witte, produit en théâtre par le professeur Du Bois pardevant Martin Steyaert*; opuscule de 8 pages, in-4°. De Witte ayant essayé de répliquer dans un pam-

phlet intitulé : *Theatralis gesticulator*, etc., Du Bois lui répondit par la lettre suivante :—21. *Epistola de veteribus et recentioribus editionibus operum Augustini, Hieronymi, Ambrosii, Cypriani, earum autoritate : De ejusdem Cypriani operibus probatis et apocryphis*. Lovanii, Petrus Sassenus, 1687; vol. in-4^o de 20 pages. De Witte riposta par un nouveau pamphlet qu'il intitula : *Amustus vitiligator*, auquel Du Bois opposa :—22. *Epistola ultima ad anonymos, seu ut ipsi scribunt, Amuso-vitiligatores dejectos*. Lovanii, Petrus Sassenus, 1687, 2 pages in-4^o. — 23. Du Bois composa aussi plusieurs plaidoyers (*Motiva* ou *Responsa juris*) pour défendre ses propres droits ou ceux d'autres personnes. Nous avons rencontré le suivant : *Motivè pour les bourgemaistres et ville de Louvain touchant leur droit patronate de la plébanie de S. Pière*, daté du 30 décembre 1681; vol. in-4^o de 37 pages, sans nom de lieu ni d'imprimeur, dans lequel il défend comme valide la nomination comme pléban de Charles van Craenenbroeck, faite par les bourgemes-tres de Louvain.—24. Enfin, en 1692, il publia treize lettres à l'occasion de l'affaire dite des *Supplications jansénistes*. La première, datée du 5 avril 1692, est intitulée : *Nicolai Du Bois Epistola ad auctores libelli cui titulus : Supplicatio ad illustrissimos ac reverendissimos archiepiscopum Mechliniensem cæterosque Belgii Episcopos*, etc. Lovanii, Hieron. de Gosin, 1694, brochure in-4^o, et la dernière, de la fin de mai 1692 : *Epistola decima tertia ad eosdem. Ostenduntur perniciose ex doctrina supplicantium sequela, etiam quoad statum politicum*; vol. in-4^o, imprimé la même année et chez le même imprimeur que les autres lettres. La dixième lettre a un préambule séparé, de sorte que cette collection intéressante est formée de quatorze brochures, qui toutes sont d'une rareté extrême. Plus tard, c'est-à-dire le 1^{er} août 1692, Du Bois publia encore une dernière lettre au sujet de la même controverse; elle est intitulée : *Nicolai Du Bois epistola confutatoria calumniarum, quas suo et prædecessorum suorum*

more congesserunt in ipsum auctores libelli anonymi cui titulus : Supplicatio altera Supplicationis prioris apologetica, etc. Lovanii, Hieron. de Gosin, 1692; vol. in-4^o de 18 pages.

En défendant courageusement les saines doctrines, Du Bois s'était attiré la haine de ses adversaires les jansénistes. Ceux-ci n'épargnèrent aucun moyen pour le vexer; il était boiteux, et on lui fit un crime de ce défaut corporel, contracté à la suite d'une chute. Des pamphlets anonymes sans nombre furent lancés contre lui. Nous nous contenterons d'en citer quelques-uns : a. *Racematio hebdomadaria prolapsionum D. Nicolai Du Bois per quemdam S. T. B. Homologipoli*, apud Flentes et Prostratos; b. *Histoire de l'intrusion du sieur Du Bois*; Cologne, 1685; c. *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, ou l'histoire véritable de ce qui s'est passé dans la barque de Bruxelles à Anvers, le 14 septembre 1682, entre le sieur Du Bois, professeur en l'Escriture sainte à Louvain, et un étranger*; vol. in-4^o, sans nom de lieu ni d'imprimeur. On osa même publier des écrits de Du Bois, en les faisant précéder d'un titre et d'une préface injurieux pour l'auteur; tel fut le cas pour le livre intitulé : *Nicolaus Du Bois, J. U. D., theologiae et sacrar. Literar. Lovani professor, protonotarius apostolicus, canon. Mechlin. Lovan. Brugens., etc., judex synodalis, collegii Regii præses, librorum censor, Ludoiscius Bonaiarvatus, aut quocumque demum schemate sub lucido asino minime occultus sycophanta prævaricationis manifestæ reus*. Moguntia, Christoph. Kùchler, 1674; vol. in-12 de 19 pages, qui contient la solution d'un cas concernant le sacrement de mariage donnée par Du Bois le 22 juin 1672, précédée d'une préface remplie d'invectives à l'adresse de l'auteur.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Fasti academici manuscripti*, manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n^o 47367, p. 248 et suiv. — C. Carton, *Notes sur les travaux littéraires de Nicolas Du Bois*, Bruges, 1861, in-8^o.

DUBOIS (*Philibert*), négociateur et homme politique, né en 1550 à Bruxelles, mort à La Haye vers 1621. Ses parents

se disaient alliés à l'illustre maison de Laval. Ils avaient quitté la France à l'occasion des premières persécutions exercées par François Ier contre les réformés. Bruxelles leur ayant plu, ils s'y fixèrent. Vivant très-retirés, ils échappèrent longtemps aux persécutions, mais, après l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, leur qualité de Français les rendit suspects; ils furent arrêtés, jugés et condamnés à mort, non point comme espions, mais comme hérétiques. Philibert étudiait alors à Lausanne ou à Genève. La terrible nouvelle vint l'y trouver. Il avait tout perdu d'un seul coup : famille, patrie, fortune. L'un de ses condisciples, Charles de Zierotin-Namiest, qui fut plus tard grand bailli de Moravie, lui proposa de l'accompagner dans ses voyages, dès que ses études seraient terminées. Philibert accepta. Il vit de cette façon toute l'Europe, séjournant partout assez longtemps pour former de précieuses relations et connaître à fond les mœurs et la langue d'un pays. Quand il s'arrêta enfin, au bout de dix ou douze ans, il se trouvait en Hollande. Son généreux ami et compagnon de voyage l'avait forcé d'accepter une pension. Philibert cependant voulut se soustraire par son travail à ses bienfaits. Il offrit au conseil d'Etat de la république batave ses services comme rédacteur et traducteur en langues étrangères. On l'employa bien de temps à autre, mais sans lui accorder le titre qu'il ambitionnait. Il s'adressa alors aux ambassadeurs de divers princes étrangers, à ces souverains eux-mêmes. Des hommes tels que l'historien flamand Van Meteren, le poète Dominique Baudius, le théologien genevois Simon Goulart et le savant Frison Ubbo Emmius étaient ses répondants. Le prince d'Anhalt, étant venu à La Haye le nomma son correspondant. Le célèbre électeur Maurice de Hesse en fit autant. Un jour un courrier que Du Bois expédiait en Allemagne fut arrêté. On lui intenta un procès criminel. Comme il n'était point fonctionnaire de la république, il s'en tira à son honneur. Les princes cependant qui l'employaient

s'empresèrent de régulariser sa position en le nommant leur résident près les Etats généraux des Provinces-Unies. Le voilà diplomate en titre et homme d'Etat. Il put enfin renoncer à la pension que lui faisait son ami, le grand bailli de Moravie; ce fut son premier soin. Les rapports qu'il adressa en qualité de résident en Hollande au prince Louis d'Anhalt de 1605 à 1620, époque probable de sa mort, ont été publiés par M. l'archiviste Ebeling, sous le titre de : *Philibert's du Bois Diplomatische Berichte an den Fürsten Ludwig zu Anhalt von 1605 bis 1620*. Leipzig, 1856-1859, 2 vol. in-8°. L'éditeur ne s'est point exagéré la valeur de cette correspondance en disant que nos historiens auront à y puiser largement. Il serait également à désirer que les lettres politiques écrites par Du Bois à Maurice de Hesse et à Henri IV fussent recherchées et publiées.

C.-A. Rahlenbeek.

DUBOIS (*Werner VANDEN HOUTE*, dit le GÉNÉRAL), né à Anvers vers 1540, assassiné à Tielwarde en 1607. Son nom patronymique nous est révélé par la correspondance du dykgrave d'Anvers Vanden Houte avec le président du conseil d'Etat à Bruxelles et l'audien-cier Verreycken. Ce fonctionnaire trop zélé trafiquait des liens du sang, de la confiance habituelle entre proches parents; il communiquait à ses chefs les renseignements qu'il pouvait obtenir de son frère Werner et d'un autre frère qui, également dévoué à la cause des Etats généraux, remplissait à Tholen, en Zélande, la charge de bourgmestre. Les cas de l'espèce ne sont malheureusement pas rares à cette triste époque où la conscience des valets était aussi troublée que la politique de leurs maîtres.

Werner s'était fait une réputation comme chef de partisans. Il se distingua surtout au siège de Hulst, en 1595, en harcelant, avec des cavaliers peu nombreux, les troupes espagnoles et en leur tuant beaucoup de monde. Deux ans plus tard, il prit part comme capitaine à la bataille de Turnhout. Au

mois d'octobre 1602, il fit, avec le capitaine Rax, une brillante chevauchée sur les confins du Brabant. Il surprit plusieurs bandes d'ordonnance et les mit en déroute. Les États généraux lui témoignèrent leur satisfaction en lui confiant aussitôt après un petit corps d'armée de cinq cornettes de cavalerie et de dix-neuf compagnies de piétons, à la tête duquel il devait secourir Emden. Ce fut la première fois, croyons-nous, qu'il se fit appeler général. Les historiens du temps ne lui contestent point ce grade, qu'à défaut de patente ses succès vinrent justifier. Quelques jours lui suffirent pour forcer le comte d'Oost-Frise à lever le siège et à se retirer au delà des frontières. En 1606, la besogne fut plus rude. Il dut rejeter le général espagnol, Pompée Justiniani, qui, à la tête de quatre mille piétons, de cinq cents chevaux et de deux canons, se proposait de traverser le Wahal. La rencontre eut lieu et, en moins d'une heure de combat, les Espagnols lâchèrent pied avec une perte de cent vingt hommes au nombre desquels cinq capitaines.

Notre vieux guerrier portait, paraît-il, grand ombrage à l'ennemi, puisqu'on n'hésita point à rompre une suspension d'armes afin de se débarrasser de lui. Voici comment Van Meteren raconte sa fin. Le 23 septembre 1607, étant en l'île de Thiel, il revenait, assez tard dans la soirée, d'avoir dîné chez des amis, quand des soldats espagnols, qui s'étaient cachés aux environs de sa demeure, arrêtaient son carrosse et le déclarèrent leur prisonnier. Comme il refusa de se rendre, ils le tuèrent sur place et emmenèrent son jeune fils, qui l'accompagnait.

C.-A. Rahlenbeck.

E. Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*. Ed. de 1618, f° 612. — Considérations d'État sur le traité de paix de 1607. *Mémoires publ. par la société de l'histoire de Belgique*, 1869, p. 86. — Bosscha, *Neerl. helden te land*, 1, 327-330. — Vander Aa. — P. Bor.

DU BRŒUCQ (*Jacques*), le *Vieux*, architecte, sculpteur, né selon toute probabilité à Mons au commencement du XVII^e siècle, mort le 30 septembre 1584. On eut longtemps des doutes,

sur son véritable nom de famille, que l'on trouve écrit tour à tour Du Brœucq, Du Brucque, Du Brucq, De Breuck et même Beuch. L'historien Guichardin et ses copistes l'ont fait naître tantôt à Valenciennes, tantôt à Saint-Omer, par la seule raison qu'il fut l'architecte de plusieurs monuments érigés en cette ville. Ses conceptions ont même parfois été attribuées à son homonyme, Jacques Du Brœucq le *Jeune*; mais aujourd'hui le doute sur ces différents points n'est plus possible. Feu Lacroix, archiviste de l'État à Mons, dans ses *Recherches sur Jacques Du Brœucq*, a établi par un grand nombre de pièces, écrites et signées de la main de l'artiste, d'abord quelle est l'orthographe véritable de son nom; ensuite qu'il épousa Jacqueline Le Roy, dont il n'eut point d'enfants; enfin que le mariage eut lieu en 1545, puisque Du Brœucq reçut alors du chapitre de Sainte-Waudru *une coupe en argent pesant IX onces VIII strelins, présentée par mes demoiselles à Me Jacques Dubrœcq, tailleur d'albâtre, le jour de ses noces*. On a aussi des preuves de son existence postérieurement à l'an 1572; elles dissipent l'incertitude où l'on était sur le sort de l'artiste, compromis politiquement, après la prise de Mons par le comte Louis de Nassau.

Les renseignements sur les débuts de Du Brœucq font défaut. On sait cependant que, pour compléter ses études, il fit le voyage d'Italie et qu'il revint dans sa patrie, précédé d'une réputation justement acquise. Dès son retour, il fut nommé architecte et *tailleur d'images* de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, qui le chargea de tracer les plans du palais de Binche et du château de Mariemont; ces deux édifices furent livrés aux flammes en 1554, par ordre d'Henri II, roi de France, en représailles de ce que Marie avait fait saccager sa résidence royale de Follembroy, entre Noyon et Laon. En 1539, Du Brœucq donna à Jean de Hennin, comte de Boussu, le plan du château dudit lieu, et présida à l'exécution des travaux. Ces constructions eurent le sort des précédentes; mais leurs ruines don-

nent une idée de leur ancienne splendeur. Avant ce désastre, le château, en ce qui concernait ses ornements intérieurs, passait pour le plus riche des Pays-Bas; orné de statues et de tableaux de grands maîtres, il attirait les jeunes artistes que leurs faibles ressources empêchaient d'aller étudier les monuments de l'Italie. L'architecture, à la fois élégante et sévère, était regardée comme un chef-d'œuvre de goût et de style. Au centre se trouvait une rotonde dite salon d'Apollon; on admirait dans la galerie du château une statue d'Hercule, en argent massif, de six pieds de haut, due à Chevrier, statuaire d'Orléans, et faite d'après le modèle de maître Roux. Cette statue, offerte en 1540 par les Parisiens à Charles-Quint lorsqu'il passa par la capitale de France, pour se rendre à Gand, fut cédée par ce monarque au comte de Boussu.

On peut regarder Jacques Du Brœucq comme le restaurateur de la sculpture dans les Pays-Bas; une grande quantité d'objets remarquables sont dus à son habile ciseau. En 1535, il fut chargé, par le chapitre noble de Sainte-Waudru, de la décoration intérieure de la basilique, travaux qui, dans la suite, servirent de modèles, notamment l'autel en marbre de Saint-Bartholomée, orné de statues et de bas-reliefs; l'autel de Sainte-Madeleine, décoré avec le même goût, et que Du Brœucq, accusé de protestantisme, éleva, dit-on, pour se soustraire à une condamnation. Le premier de ces deux autels a disparu; le second, placé dans la quatrième chapelle à gauche du chœur, est composé d'un retable en style de la renaissance, orné des statuettes des quatre évangélistes et d'une statue de la Madeleine, de grandeur naturelle, le tout en marbre. Cette œuvre passe pour un des morceaux les plus achevés de l'artiste. On lui doit encore la décoration en marbre du jubé de la même église; ce chef-d'œuvre, l'un des plus remarquables que possédait la Belgique, fut détruit en 1797, après l'invasion française, mais a été reproduit en gravure d'après le dessin original de 1535. La face antérieure était

ornée de sept statues et de six grands bas-reliefs en marbre. Les statues représentaient les quatre *Vertus cardinales* et les trois *Vertus théologiques*. Quant aux bas-reliefs, c'étaient des scènes de l'Ancien Testament: *Adam et Eve mangeant le fruit défendu; Adam et Eve chassés du Paradis terrestre; Adam condamné au travail; le Sacrifice de Caïn et d'Abel; Caïn tuant Abel; Agar dans le désert*. La face postérieure était ornée de trois statues représentant *Jésus-Christ, Moïse, David*, et de trois bas-reliefs, *la Résurrection, l'Ascension, la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*. Tous ouvrages d'une exécution finie et énergique.

M. Lacroix, dans ses *Recherches*, entre dans de longs détails sur le coût de ce jubé, ainsi que sur celui d'autres travaux dus à l'éminent artiste, qui eut l'honneur d'avoir pour disciple Jean de Bologne, dont il développa les rares facultés.

Aug. Vander Meersch.

Mémoire sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas, par Ph. Baert, publié par le baron de Reiffenberg, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 1^{re} série, t. XIV, p. 43-46, 336 et suiv. — *Iconographie montoise*. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — Nagler, *Neuer allg. Künstler lexicon*. — Le Mayeur, *La Gloire belge*, t. II, p. 114. — Mathieu, *Biographie montoise*. — Immerzeel, *Levens der Schilders*. — Lacroix, *Recherches sur Jacques Du Brœucq*. — A. Dinaux, *Hommes et choses du nord de la France et du midi de la Belgique*.

DU BROËUCQ (*Jacques*) le Jeune, architecte, né à Mons où il florissait en 1612; il appartenait probablement à la famille du précédent artiste; on suppose même qu'il fut son neveu, son filleul et son élève. Architecte distingué, il construisit plusieurs édifices considérables tant à Saint-Omer que dans le Hainaut, et, notamment, en 1634, le monastère de Saint-Guilain près de Mons. Lorsque Louis XIV se fut rendu maître de cette place, les bâtiments de l'abbaye furent ruinés, puis réédifiés par Gabi, architecte de Lille, et Dubressi de Mons. Les conceptions de Du Brœucq étaient grandioses. « Il était capable, dit Algarotti, d'exécuter les plus belles choses. » Les divisions intérieures de ses constructions étaient commodes, et son penchant pour la décoration ne nuisait jamais à la

solidité. Van Dyck, contemporain de Du Brœucq le Jeune, avait pour lui la plus grande estime; il le lui témoigna en peignant son portrait, qui figure dans le recueil des portraits gravés de ce peintre, avec cette inscription : *Jacobus Du Brœucq, architectus Montensis in Hannonia* C'est cette inscription qui lève tout doute à l'égard du lieu de naissance de l'artiste que l'on avait fait naître à Saint-Omer.

Aug. Vander Meersch.

Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — Immerzeel, *Levens der Schilders*.

DU BRŒUCQUEZ (*Jean-François*), ou BRŒUCQUEZ, médecin, né à Monsen 1690, mort le 11 juillet 1749. Il fit ses études à l'université de Louvain et exerça sa profession dans sa ville natale. Il a laissé les ouvrages suivants, qui ne sont pas dépourvus de mérite : 1^o *Réflexions sur la méthode de traiter les fièvres par le quinquina*. Mons, 1725, in-12. — 2^o *Prewes de la nécessité de regarder les urines, et de l'usage que le médecin doit en faire pour la guérison des maladies*. Mons, 1729, in-12.

Du Brœucquez eut un fils, nommé ANTOINE-FRANÇOIS, né à Belœil, près d'Ath en 1723, mort à Mons en 1767, qui suivit aussi la carrière médicale; il fut reçu docteur à Louvain et exerça avec distinction à Mons. Il a publié : 1^o *Discours sur les erreurs vulgaires qui se commettent dans le traitement des enfants, depuis leur enfance jusqu'à l'âge adulte*. Mons, 1754, in-12. — 2^o *Réfutation des erreurs vulgaires sur le régime que la médecine prescrit aux malades et aux convalescents*. Mons, 1757, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Mathieu, *Biographie montoise*. — *Biographie universelle*, publiée à Bruxelles chez Ode.

DU BUISSON (*Jean*) ou RUBUS, appelé aussi MONARTUS, écrivain ecclésiastique et professeur, né à Villers-Notre-Dame près d'Ath, vers 1525 et décédé à Douai le 11 avril 1595. Il étudia la philosophie à l'université de Louvain et obtint, comme élève de la pédagogie du Porc, la troisième place sur 156 concurrents, à la promotion générale de la faculté des

arts, en 1544. Lorsqu'il eut achevé sa théologie, il enseigna pendant quelques années la philosophie au collège où il avait étudié et se prépara dans l'entretemps à subir les épreuves difficiles du doctorat en théologie. Mais en 1563, au moment de l'organisation de l'université de Douai, il fut choisi pour occuper, dans cet établissement, une chaire de philosophie au collège du Roi, dont il devint le premier régent ou président. Il ne renonça pas, néanmoins, à l'étude de la théologie, et reçut, le 16 juillet, le bonnet de docteur à l'université de Douai, avec le plein consentement de ses anciens maîtres de Louvain. Il passa, vers la même époque, de la chaire de philosophie du collège du Roi à une chaire d'Écriture sainte à la faculté de théologie, fut élu, peu de temps après (vers 1574), prévôt du chapitre de Saint-Pierre, et reçut, en cette qualité, la dignité de vice-chancelier de l'université. Après avoir rempli diverses fonctions pendant l'espace de vingt et un ans, il mourut âgé d'environ soixante et dix ans, en laissant tous ses biens pour l'entretien d'étudiants pauvres. Du Buisson joignait à de grands talents une simplicité et une humilité qui le faisaient aimer et estimer de ses collègues et de ses élèves. On possède de lui deux écrits qui témoignent de sa science et de son érudition : 1. *Aristotelis Organum universonum, una cum Porphyrii Isagoge, interprete Joanne Rubo Hannonio*. Duaci, Jac. Boscardus, 1564; vol. in-4^o de VIII-181 pages, réimprimé à Douai en 1598. Paquot cite aussi une édition in-4^o faite à Cologne en 1572. Cette version de l'*Organum* d'Aristote et de l'*Isagoge* de Porphyre avait été faite par Du Buisson lorsqu'il enseignait encore à Louvain; il la fit imprimer à Douai pour l'usage ses élèves. Cette traduction fut employée à Douai, comme ouvrage classique. — 2. *Historia ac harmonia evangelica seu vita D. Jesu ex quatuor evangelistis in unum historia corpus congesta, adjecta suis locis ordinis et consensus ratione*. Romæ, Victorius Aelianus, 1575. Cette édition parut à Rome, sous le nom de Jean Buissonius,

en 1574 ou 1575, pendant un voyage que l'auteur fit en Italie vers cette époque. « Vivebat Romæ anno 1574 », dit le *Catalogus bibliothecæ Casanatensis*, tom. I, parte II, « ubi huic operi extremam manum se imposuisse scribit ». La même année cet opuscule fut aussi publié à Douai, chez Jean Bogard; brochure in-12 de 19 feuillets. Cette concordie des évangélistes, tirée en grande partie de l'ouvrage de Corneille Jansénius de Gand, fut remaniée plus tard par le trop célèbre janséniste, Antoine Arnould, et réimprimée plusieurs fois séparément sous le titre de *Historia et concordia evangelica*. On la trouve aussi dans le tome III de l'édition in-folio de la Bible de Sacy, faite à Paris en 1715. Paquot cite une édition in-12 de Cologne, 1573; il y a lieu de douter si réellement cette édition existe.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 211. — Duthilloël, *Bibliographie douaisienne*. — Molanus, *Historia Lovaniensium*, I, pages 526 et 601.

DU BUISSON (*Théodore-Joseph*), né à Mons en 1763, décédé le 23 décembre 1836. Instituteur primaire dans sa ville natale et professeur à l'école normale de la province de Hainaut, il composa, dans l'intérêt de l'enseignement, des ouvrages estimés et dont plusieurs ont eu jusqu'à sept et huit éditions : 1° *Leçons grammaticales des meilleurs auteurs*. Mons, 1812, in-8°. — 2° *Recueil de fables suivies d'explications morales*. Mons, 1817, in-12. — 3° *La Nouvelle Cacographie*. Ibid., 1825, in-12. — 4° *Vocabulaire des mots homonymes*. Ibid., 1825, in-12. — 5° *Choix de lectures morales et historiques*. Ibid., 1826, in-12. — 6° *Principes de lecture et d'écriture*. Ibid., 1826, in-12. — 7° *La Syntaxe enseignée par une nouvelle méthode*. Ibid., 1827, in-12. 2° partie, 1828, in-12. — 8° *L'Orthographe enseignée par une nouvelle méthode*. Mons, 1828, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryving*.

DUBUS DE GISIGNIES (*Léonard-Pierre-Joseph*, vicomte), homme d'Etat, né au château de Dottignies (Flandre

occidentale), le 28 février 1780, mort le 31 mai 1849. Issu d'une ancienne et noble famille, il avait résolu de se tenir éloigné de toute position officielle et déclina toutes les propositions qui lui furent faites à cet égard, aussi longtemps que la Belgique fut réunie à l'empire français. Averti officieusement que ces refus successifs seraient considérés comme une manifestation d'hostilité et finiraient par mettre sa famille en suspicion, il se laissa enfin nommer, le 30 avril 1813, premier adjoint au maire de Tournai. Ce magistrat ayant quitté la ville, lors de l'entrée de l'armée commandée par le duc de Saxe-Weimar, celui-ci offrit à Dubus d'être chef de la mairie; il refusa, étant lié par son serment de fidélité à Napoléon, mais en déclarant que si l'empereur abdiquait, il se considérerait comme dégagé et serait prêt à donner son concours. Le 18 mai 1814, le gouvernement général de la Belgique le nomma intendant ou commissaire de l'arrondissement de Courtrai et dans ces fonctions il s'acquitta la réputation d'un fonctionnaire zélé, instruit et actif.

Dès la constitution du royaume des Pays-Bas, le gouvernement s'empressa de recourir à ses lumières en le nommant membre de la commission chargée d'élaborer un projet de loi pour l'organisation de la milice nationale, projet qu'il défendit ensuite devant la deuxième chambre des états généraux où il fut appelé à siéger par arrêté royal du 19 septembre 1815. Il eut ensuite l'honneur de présider cette assemblée depuis le 21 octobre 1818 jusqu'en 1820. Le 7 mars de cette année, il devint gouverneur de la province d'Anvers. Il profita de son séjour dans la métropole commerciale belge, pour étudier les intérêts multiples du haut commerce, et l'expérience acquise en cette matière lui servit à merveille quand, plus tard, la confiance du roi l'appela à une plus éminente position dans les colonies.

Ce fut en le nommant, le 1er février 1823, gouverneur de la province du Brabant méridional, que le roi Guillaume eut surtout l'occasion d'apprécier

les vues élevées et le caractère de l'homme qu'il allait charger d'une mission importante aux Indes néerlandaises. Et voici dans quelles circonstances. Pendant quelques années le gouvernement avait eu toute confiance dans l'état des choses établi, et l'opinion publique, ainsi que la représentation nationale, étaient restées assez indifférentes au sort de ces contrées lointaines. Tout à coup, en 1824, cette grande quiétude se changea en vives appréhensions; des secours importants avaient été réclamés à la mère-patrie et devenaient urgents si l'on ne voulait voir périr les possessions. Tel fut le sentiment de déception qu'éprouva le gouvernement des Pays-Bas à la réception des dépêches. Il devenait évident que les dépenses n'étaient nullement en rapport avec les recettes, que le désordre régnait dans toutes les branches de l'administration et que la direction donnée aux affaires était en opposition avec les principes admis, en 1816, par les commissaires généraux, voire même en opposition avec les intérêts réels des colonies. Il fallait donc, sans retard, y entrer dans la voie des économies, exercer un contrôle sévère et, pour imprimer une réforme, confier l'administration à un homme ferme, actif, indépendant et tout dévoué à l'œuvre de la réorganisation. Ce fut Dubus de Gisignies que le roi chargea de cette mission si délicate, si difficile! Un arrêté royal du 10 août 1825 le nomma commissaire général aux Indes orientales, *investi de tous et tels pouvoirs que S. M. elle-même pourrait y exercer, si elle s'y rendait en personne*. On appréciera quelle était la confiance absolue accordée au nouveau commissaire général, en lisant les instructions confidentielles contenues dans l'arrêté royal du 13 septembre de la même année, n° 79. Les pouvoirs les plus étendus lui furent donnés, et, chose digne de remarque, il devait uniquement sa nomination aux sympathies du roi; le ministre n'était intervenu que pour contre-signer l'arrêté royal.

Tout en cédant au vœu du souverain, Dubus désira que sa mission ne fût que

temporaire et qu'à son retour il pût rentrer dans l'administration de son gouvernement provincial. Le roi le lui promit; mais il dut pourvoir, deux ans et demi après son départ, à son remplacement, et, par arrêté royal du 8 mai 1828, Dubus fut nommé ministre d'Etat. Il partit le 28 septembre 1825 pour Batavia. Dès son arrivée il fit connaître que le but principal de sa mission était d'effectuer des économies et de réorganiser les divers services qui étaient trop développés pour les besoins de l'Etat et la nature du pays. Ses efforts tendaient à raviver le zèle des employés, qu'il trouva la plupart dans une espèce d'apathie, et qui, on le comprend, ne lui étaient pas trop sympathiques, son premier devoir étant la diminution des traitements et la réduction du personnel. Pour parvenir à son but, il eut à lutter contre de grandes difficultés et parfois contre le mauvais vouloir de personnages haut placés. Mais de nombreuses réformes s'opérèrent sans conflits; il eut assez de tact pour gagner la considération et l'attachement des fonctionnaires. Accessible et même affable avec tout le monde, il fit chérir son pouvoir; s'il voulait l'économie dans le service, il la voulut aussi dans sa maison et en donna l'exemple, tout en conservant la dignité et la représentation d'un haut fonctionnaire.

Il dut pourvoir à une augmentation des forces militaires, afin de réduire à l'obéissance les princes révoltés; il rétablit l'ordre dans les finances, fit cesser les prodigalités et apporta de nombreuses améliorations dans la situation des colonies. Dès le 26 février 1826, c'est-à-dire quelques jours après son arrivée, il introduisit aussi le nouveau système monétaire.

Il porta pareillement ses soins vers l'extension du culte catholique, qui avait ses ministres, payés par l'Etat et établis à Batavia, à Samarang et à Soerabaya, chefs-lieux des trois divisions militaires de l'île de Java. Il leur procura les moyens d'exercer leur ministère dans les autres provinces et d'y donner l'instruction religieuse aux catholiques. Ba-

tavia n'avait pour église qu'un mauvais bâtiment en location; il en fit construire une, en partie aux frais de l'Etat, en partie aux siens.

Il serait oiseux d'entrer dans tous les détails relatifs à son administration; pour ceux-ci on ne peut que renvoyer à l'ouvrage de H. Van der Wyck (*De Nederlandsche bezittingen onder het bestuur van den kommissaris generaal du Bus de Gisignies*. 1826-1830. La Haye, 1866). Cet auteur rend compte de tout ce qui a été opéré par Dubus, en l'appuyant sur des pièces officielles.

Disons, en résumé, qu'il rendit d'éminents services et contribua puissamment à l'extension des relations commerciales de la métropole et de la navigation nationale. Ce fut sous son administration qu'on introduisit la culture du thé, de la cochenille, de la cannelle et que, dans l'intérêt du commerce, fut fondée la banque javanaise, qui rendit de si grands services. Enfin il finit par rendre productive une colonie qui, jusqu'alors, avait été une charge pour le royaume. L'industrie belge en particulier lui est redevable d'avoir facilité l'écoulement de ses produits dans ces contrées et d'y avoir ouvert de nombreux débouchés. Le 16 janvier 1830, il céda ses pouvoirs au nouveau gouverneur général, Vanden Bosch, et rentra dans sa patrie le 16 juin suivant. Pour conserver le souvenir de sa bonne administration, un monument a été élevé à sa mémoire dans l'église catholique de Batavia.

Cependant, à peine nommé, Dubus avait été impitoyablement calomnié. La calomnie l'avait précédé dans ces possessions et il eut à y lutter contre des préventions dont un rapport, adressé au roi par son successeur, le général Vanden Bosch, fit ressortir l'injustice. Celui-ci déclara que Dubus avait opéré toutes les améliorations possibles et lui avait laissé bien peu à faire. L'envie ne fut pas encore désarmée tout à fait; il fallut que le roi, qui lui rendit toujours justice, lût à son conseil des ministres le rapport de Vanden Bosch, si flatteur pour l'ancien commissaire général.

Depuis la révolution de 1830, le vicomte Dubus se tint éloigné de la scène politique, pour s'adonner entièrement à l'agriculture et particulièrement au défrichement de la Campine. Il devint ensuite président de la commission du Jardin botanique de Bruxelles, et, en 1846, le roi Léopold I^{er} le nomma président du conseil supérieur d'agriculture. Il contribua puissamment à la fondation Terninck à Anvers et à celle du couvent des Trappistes, institutions qui lui sont en quelque sorte redevables de leur prospérité.

Dubus fut membre de l'ordre équestre de la Flandre occidentale depuis 1817; le 3 novembre 1816, il devint chevalier de l'ordre du Lion Belgique; le 30 juillet 1823 commandeur; le 6 juillet 1830 grand'croix; enfin, en 1847, le roi des Belges lui conféra la croix d'officier de l'ordre de Léopold. Le titre héréditaire de vicomte lui avait été conféré par lettres royales, en 1819, et ses fils, Bernard, Albéric et Constantin, ont été personnellement et héréditairement honorés des titres de barons en 1834. Les Dubus de Gisignies portent d'azur à l'écusson d'argent en abîme, entouré de quatre fleurs de lys du même. Devise : *Finis laborum palma*.

Aug. Vander Meersch.

Pauwels-De Vis, *Dictionnaire biographique des Belges. — Biographie des Belges morts ou vivants. — Vander Aa, Biographisch Woordenboek. — Moniteur belge, 1849, 1^{er} semestre, p. 1797. — Van Kampen, De Nederl. buiten Europa, t. III, p. 644, 668-677. — Roorda van Eysinga, Handb. der Land en Volkenk., B. III, D. 11, p. 218-229. — Onze Tyd, D. IV, p. 4-8. — Teenstra, Nederl. Overz. Bezitt., p. 289, 328, 389, 861-864. — G. De Serière, Levensschets van Leonard Burggraaf du Bus de Gisignies (dans le Tijdschrift voor Staathuiskunde en statistiek van baron Sloet tot Oldhuis, t. VII, p. 39).*

DU BYE (*Jean-Baptiste*) ou DE BYE, ingénieur, né à Ypres vers 1616, mort à Boesinghe. Il fut l'aïeul de Corneille De Bye (voir sa notice), et descendait d'une famille noble, portant pour armoiries parlantes un écu parsemé d'abeilles : *byen*. L'épithaphe qui se trouve à l'église de Boesinghe indique qu'il fut ingénieur des quatre métiers de Flandre et bailli de Boesinghe. Il se distingua par les ouvrages hydrauliques exécutés sous

sa direction dans la Flandre. On sait qu'en 1616, l'infante Isabelle consentit, à la demande du magistrat de la ville d'Ypres, au creusement du bief supérieur du canal reliant cette ville à la mer, près de Nieuport. Ces travaux toutefois furent ajournés jusqu'en 1638, époque à laquelle on se mit sérieusement à l'œuvre. Les plans avaient été dressés par Barthélemi De Buck qui en surveilla l'exécution. Le sas construit à un bassin, avec deux paires de portes busquées, rachète une chute de 6 mètres 80 c. Pour faire apprécier toute l'importance de ce travail, on dira que les écluses du fameux canal, du Languedoc, qui ont honoré le règne de Louis XIV, n'ont qu'une chute moyenne de 4 à 5 mètres. Notre sas a soixante pieds de longueur sur vingt-trois de largeur. Les écluses à sas, à portes busquées, étaient peu connues à cette époque; Simon Stevin, dans un de ses ouvrages publié en 1617 à Rotterdam, en parle comme d'une chose récemment inventée, dont il cite plusieurs applications nouvelles; il entre en même temps dans de grands détails sur l'invention des portes tournantes, servant à pratiquer des chasses dans les ports.

Dès le mois d'août 1658, Du Bye, alors ingénieur des quatre métiers de Flandre et préposé à la direction des écluses de Boesinghe et de Slykens lez-Ostende, signala les énormes défauts qui devaient entraîner la destruction du nouveau sas, et il se chargea des changements à faire à cette œuvre gigantesque, qui est encore actuellement d'une conservation parfaite.

Aug. Vander Meersch.

Archives d'Ypres et de la commune de Boesinghe. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, année 1846. — Communications faites par M. le chanoine Vandé Putte.

DUCHASTEAU (N.) ou DU CHASTEAU, médecin et philosophe, né à Chênéc (Liège) dans la première moitié du XVII^e siècle, publia en 1673, chez G.-H. Streel, à Liège, un petit volume in-12, intitulé : *Parvum naturæ speculum*, dont le seul exemplaire connu se trouve dans la collection léguée à la ville de Liège par feu Ulysse Capitaine.

Malgré de patientes recherches, ce zélé bibliophile, qui n'a malheureusement pu mettre la dernière main à sa *Biographie des médecins liégeois*, n'a rien découvert concernant la personne de Duchasteau : on sait seulement, par le titre de l'ouvrage cité, que ce personnage était docteur en philosophie et en médecine, et licencié en théologie. Du moins son œuvre lui a survécu, et elle n'est pas indigne de quelque attention.

Nous sommes à l'époque où la scolastique était vivement battue en brèche par les cartésiens et par les disciples de Bacon. Duchasteau ne dissimule point son penchant pour les réformateurs de la philosophie. « Je ne viens, dit-il, ni renverser, ni innover quand même; sans doute je considère comme des chimères les formes substantielles et les qualités occultes de la philosophie vulgaire; mais je n'ai pas l'honneur d'avoir exposé le premier les idées que je défends; et quant à ces termes traditionnels, qu'on les conserve, si l'on veut, pourvu qu'on leur donne un sens raisonnable. A qui me rattacherait-on? Peu importe : la question est de savoir si je dis vrai... » Là-dessus il se préoccupe des causes de nos erreurs et s'élève tout d'abord contre l'abus des définitions. « Mais l'amour de la vérité, ajoute-t-il, contribue lui-même à nous égarer, quand nous n'écoutons pas les conseils de la prudence; nous allons en avant sans prendre toujours la peine de vérifier l'exactitude de nos observations, sans nous défier suffisamment des préjugés de notre enfance et des opinions accréditées; puis il faut compter avec la paresse naturelle de l'esprit... Attachons-nous donc à une méthode sûre. » Cette méthode est tout simplement celle de Descartes; mais Duchasteau se garde bien de nommer Descartes : à Liège, au temps où il écrivait, il ne l'eût pas fait impunément.

Ailleurs, il semble faire allusion à Spinoza, quand il déclare que nous ne pouvons prétendre à reproduire dans l'ordre de nos pensées l'ordre même de la création. On objectera que l'*Éthique*

ne vit le jour qu'en 1677; mais il n'est pas douteux que les principes du panthéiste d'Amsterdam ne fussent connus de ses amis et de ses ennemis bien avant cette date. Passant de la discussion à la théorie, Duchasteau s'engage en plein dans le pur cartésianisme, en proclamant la passivité de la matière, en niant les causes secondes, en expliquant le mouvement par la fameuse *chiquénaude* de Pascal. Il admet le système des tourbillons; dans l'exposé de la physique céleste, en revanche, il se rapproche des idées qui différencient Malebranche de Descartes (voy. Bordas-Dumoulin, *Le Cartésianisme*); non pas qu'il connût Malebranche: il le pressentait. En somme, son livre est un résumé simple et clair du traité des *Principes*, dirigé à la fois contre l'École et contre les adeptes des sciences occultes, qui faisaient alors des prosélytes dans la principauté liégeoise. Duchasteau fait preuve d'une grande indépendance d'esprit; néanmoins il a soin, en terminant, de soumettre en toute humilité son œuvre au jugement de l'Église catholique.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Biographie des médecins liégeois*. — Alph. Le Roy, *La Philosophie au pays de Liège*.

DU CHASTEL (*Josse*), ou A CASTRO, écrivain ascétique, né à Bruxelles, mort le 18 avril 1634. Il entra chez les Frères mineurs, et ne tarda pas à se faire estimer comme écrivain religieux et comme prédicateur. Il fut nommé deux fois provincial de la Germanie inférieure. On lui doit les ouvrages suivants: 1^o *Conciones in Evangelia Dominicalia totius anni et Octavam vener. Sacramenti*. — 2^o *Elenchum ad formandas conciones pro Feriis quadragesimæ et sanctis*. Antverpiæ, typis Plantinianis, 1633, 2 vol. in-4^o. — 3^o *De Cachordum Morale, de X virtutibus Immaculatæ Virginis annuntiatæ*. Ibid., 1635, 2 vol. in-4^o. Il mourut à Malines d'une maladie épidémique et fut enterré dans l'église des FF. mineurs. Son épitaphe a été reproduite par Foppens.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 763. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

DU CHASTEL DE LA HOWARDE-RIE (*Pierre-Dominique* comte), homme de guerre, né à Liège le 7 avril 1776, mort à La Haye le 17 juillet 1839, appartenait à une famille noble qui depuis plusieurs siècles avait compté parmi ses membres un grand nombre de vaillants officiers. Pierre Du Chastel entra comme volontaire dans le célèbre régiment des chevau-légers de Latour, le 21 janvier 1795. Quelques mois après, il fut nommé sous-lieutenant en récompense de la bravoure qu'il déploya au combat de Bamberg. Il fit toutes les campagnes de la fin du siècle dernier et celles de l'époque napoléonienne, se distingua dans un grand nombre de combats et conquit, sur les champs de bataille, tous ses grades jusqu'à celui de chef d'escadron. A la chute du premier empire, il revint en Belgique, prit rang, en qualité de major dans le 2^e régiment de carabiniers belges (7 septembre 1814) et fut chargé, le 10 avril 1815, de présider à la formation du régiment de cuirassiers n^o 9. Le roi des Pays-Bas le choisit pour adjudant en 1822, lui donna, le 20 décembre 1826, le commandement du régiment de cuirassiers n^o 3, puis l'attacha à sa maison en qualité de vice-grand écuyer (1829). Plus tard, il le nomma général et grand veneur, charge que le comte du Chastel conserva jusqu'à sa mort.

Général baron Guillaume.

Lecouvet, *Notice historique sur Howarderie*. — Vigneron, *Belgique militaire*.

DU CHASTEL (*Pierre*), helléniste, archéologue, né à Grammont en 1585, mort en 1632. Voir VANDE CASTEELE (*Pierre*).

DU CHASTELER (*Albert-François*, marquis), général de cavalerie, né le 16 décembre 1794 à Wurtzbourg, mort à Bruxelles le 16 août 1836. Voir CHASTELER (*Albert-François*, marquis DU).

DU CHASTELER (*François-Gabriel-Joseph*, marquis), historien, né à Mons le 20 mars 1744, mort à Liège le 11 octobre 1789. Voir CHASTELER (*François-Gabriel-Joseph*, marquis DU).

DU CHASTELER (*Jean-Gabriel-Joseph-Albert*, marquis), général d'artil-

lerie, né le 22 janvier 1763, au château de Moulbaix près de Mons, mort à Venise, le 7 mai 1825. Voir CHATELER (*Jean-Gabriel-Joseph-Albert*, marquis DU).

DU CHATEAU (*Louis*), ou **DU CHATEAU**, ou **A CASTRO**, théologien et orateur sacré, né à Liège vers le milieu du XVII^e siècle, mourut en 1632. Il entra de bonne heure dans l'ordre des religieux conventuels de Saint-François. Doué d'heureuses dispositions, il se livra avec ardeur à l'étude de la théologie et reçut le grade de docteur en cette science. Il remplit les plus hautes dignités de son ordre, et fut élu à plusieurs reprises, provincial et désigné comme député-commissaire à la congrégation romaine des pères pour la Savoie, le Dauphiné, le Vivarais, la Bourgogne et les pays voisins. Effrayé des progrès de la réforme, il la combattit avec une vigoureuse ardeur par ses discours et par ses écrits; orateur brillant, il voyait se presser autour de sa chaire un public nombreux attiré par la force et le charme de son éloquence.

Duchâteau a publié : 1^o *La Religion prétendue des provinces belges unies, désunie*, au rapport du F. Louys du Château Liégeois, ... le tout divisé en trois parties et dédié au clergé de Liège. In-8^o, C. Ouwerx le *Jeune*, 1619. Ce livre est le résumé des sermons prêchés par notre auteur, en 1618, dans l'église des Frères mineurs conventuels de Liège, à l'occasion de la tenue du synode de Dordrecht. Il en parut une seconde édition in-8^o, en 1621, à Cologne. — 2^o *Le Chateau du moine opposé à la Babel de Hoche de Nembroth de la Vigne*, c'est-à-dire, *Réplique de F. Louis du Chateau, Liégeois*... pour un sien livret imprimé l'an 1619, sous le titre de *la Religion prétendue des provinces belgiques-unies, désunie*, contre la prétendue réfutation d'icelui sortie de la plume d'un ignorant, qui se dit pasteur des Wallons et François calvinisez, à Dordrecht; en laquelle sont traitées plusieurs matières importantes et surtout touchant l'Écriture, la foy et l'Église. Liège, in-8^o, C. Ouwerx, 1622. — 3^o *Examen et réfuta-*

tion du synode de Dordrecht. — 4^o *Le camp monastique*, ou l'apologie opposée à la Tour de Babel de Daniel Hochede, calviniste. — 5^o *Deffence du mont-de-piété, érigé en la cité de Liège*, contre les libelles diffamatoires de M. Jean de Lillers, jadis avocat de Cambray et autres censureurs. Dédié à S. A. Sér. de Liège. C. Ouwerx, 1627, in-4^o. — 6^o *Monts-de-piété du pays de Liège et comté de Looz*, heureusement établis sous les auspices du Séreniss. prince Ferdinand, archevêque de Cologne, évêque et prince de Liège, etc.; avec un abrégé des raisons démonstratives de la justice desdits monts, déduictes par le révérend père Louys du Chateau, provincial des FF. mineurs conventuels. C. Ouwerx, in-4^o. Cet ouvrage — dont la première partie est de Simon Mouillet, surintendant des monts-de-piété, et la seconde de Duchâteau, — a été réimprimé chez J. F. van Milst, 1684 et en 1702 chez J. L. de Milst.

Alfred Goffard.

Foppens, *Bibl. belg.*, tom. II, 829. — Beede-lièvre, *Biog. liég.*, tom. II, 450. — De Theux, *Bibl. liég.*, tom. I.

DU CHATEAU (*Mathieu*), plus connu sous le nom latinisé de **DE CASTRO**, écrivain ecclésiastique, né à Lille (ancienne Flandre), mort en 1597. Il fut religieux à Phalempin, de l'ordre des chanoines réguliers, dont il devint abbé. Il publia : *Epitome commentariorum Cornelii Jansenii* (l'évêque de Gand) *in concordiam Evangelicam*. Antverpiæ, 1593, in-8^o. Item, Lugd., 1595, in-4^o; *ibid.*, 1648. Il écrivit encore *Noctes hyemales et æstivales*, ainsi qu'un commentaire sur les Psaumes et autres ouvrages dont les manuscrits étaient conservés dans son couvent.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 865.

DUCHATTEL (*François*), peintre de sujets de genre et de portraits, né à Bruxelles en 1616, d'après Mensaert, et mort en 1694. (Quelques biographes disent qu'il naquit en 1625.) On ne sait pas grand'chose de son existence, si ce n'est qu'il servait dans un régiment de cavalerie et qu'il quitta la carrière militaire, après avoir vu son meilleur ami

né à ses côtés. C'est à Bruxelles qu'il vécut et qu'il se fit peintre. Duchatel eut un fils qui épousa la fille de Victor Honoré Janssens. C'est à ce fils, qui fut l'ami de Mensaert, que nous devons le peu de détails biographiques qui précèdent.

Duchatel doit avoir été l'élève de Teniers, s'il faut en juger par certaines ressemblances dans les attitudes des personnages peints par les deux artistes, ainsi que par la finesse des tons. Descamps affirme que Teniers lui trouva tant de rapports avec son génie, qu'il l'adopta comme son fils. Un autre artiste avec lequel François Duchatel a aussi quelques rapports est Gonzales Coques, et il ne serait nullement impossible qu'on eût attribué à l'un les œuvres de l'autre. On a dit aussi, sans preuves, que notre Bruxellois avait travaillé à Paris, chez Van der Meulen; les travaux de Duchatel sont d'une grande rareté, et peut-être faut-il l'attribuer à cette circonstance. Quoi qu'il en soit, on connaît de lui jusqu'à présent : au musée du Louvre, les portraits d'un cavalier et de trois autres personnages; — au musée d'Avignon, *l'Intérieur d'un corps de garde*, provenant de la collection Sauvay; — au musée de Copenhague, *la Partie de trictrac* — et en Angleterre, dans le cabinet de M. Howard-Galton, *une Réunion de paysans*, citée par Waagen.

Le chef-d'œuvre de Duchatel se trouve au musée de Gand. C'est une toile peinte avec une merveilleuse habileté et remplie d'une infinité de personnages. Le tableau représente *la Fête d'inauguration de Charles II roi d'Espagne, comme comte de Flandre en 1666, au marché du Vendredi à Gand*.

Cette toile, qui mesure 3 mètres 35 c. de hauteur sur une largeur de 5 mètres 35 c., reproduit l'aspect de l'ancien marché ou place du Vendredi avec ses vieilles maisons à pignons construites en bois. Au bout de la place, à droite, on voit l'estrade réservée au comte et à la cour. Le cortège se déroule sur la place et se compose de personnages de tout rang et de toute qualité vêtus de

costumes resplendissants. La plupart de ces personnages sont des portraits; au premier plan, se distingue un groupe de trois individus peints avec beaucoup d'esprit : l'un d'eux est Duchatel lui-même tenant à la main un papier sur lequel on lit : F. DUCHATEL, FECIT. A° 1668. L'artiste aurait donc eu cinquante-deux ans lorsqu'il peignit ce chef-d'œuvre. Sa physionomie cependant ne semble pas indiquer cet âge : on peut admettre qu'il ait jugé à propos de se rajeunir quelque peu et, peut-être, de se flatter, car les traits de son visage sont d'une grande finesse et d'une douceur toute féminine. Ces trois figures n'ont guère que le septième de la grandeur naturelle.

Ce chef-d'œuvre, où l'on compte plus de mille figures, fut peint pour le magistrat de Gand et ornait autrefois une des salles de l'hôtel de ville. M. Ferdinand Vanderhaeghen a publié sur ce tableau une notice qui se trouve insérée dans les *Annales de la Société royale des Beaux-arts*, 1867-1868. Les noms des personnages du cortège y sont soigneusement cités. Enfin, notons encore qu'il existe une belle et fort curieuse gravure de cette toile unique; elle est due à Luc Vorsterman; mais on y découvre d'assez nombreuses modifications. Cette planche, très-rare, est gravée en 12 feuilles.

Nous ne connaissons aucune autre œuvre de Duchatel reproduite par le burin. *L'Histoire des peintres*, de Charles Blanc, donne, gravés sur bois, 1° le portrait de *Duchatel* d'après le tableau de Gand; 2° le *Cavalier* du Louvre, et 3° *l'Intérieur du corps de garde* du musée d'Avignon.

Les catalogues de vente ne fournissent que des indications insignifiantes sur la valeur des productions de Duchatel, vendues, sans doute, sous les noms de Teniers et de Coques. A la vente de la collection du prince de Rubempré, à Bruxelles, le 11 avril 1765, nous remarquons un panneau sur bois représentant *une Femme donnant le sein à un enfant* (tableau restauré), hauteur 45 pouces, largeur 34 pouces, adjudgé pour 31 flo-

rins, soit 65 fr. 10. Dans les autres catalogues on rencontre différents portraits, dont un de Van Dyck haut de 2 pieds et large de 8 pouces; celui-ci provenait du cabinet de M. le chanoine Wauters, cabinet qui fut dispersé le 1^{er} avril 1794.

Ad. Siret.

DU CHATELET (*Jean*), baron de Beausoleil et d'Auffenbach, inventeur de mines et métallurgiste, né dans le Brabant vers 1578, mort à la Bastille (?) vers 1645. On manque absolument de renseignements sur les premiers et les derniers temps de la vie de ce personnage; tout ce que nous en savons se borne aux données que renferment ses écrits et ceux de sa femme, écrits que Gobet nous a conservés dans *Les anciens minéralogistes du royaume de France* et à l'aide desquels il a rédigé une biographie que nous ne pouvons guère que copier.

Jean Du Châtelet épousa Martine de Bertereau, née peut-être la même année que lui, dans la Touraine ou le Berry. Ils paraissent avoir consacré leurs vies à l'exploitation des mines et aux travaux métallurgiques; ils avaient visité, à les en croire, les mines et usines de presque toute l'Europe: Allemagne, Hongrie, Bohême, Silésie, Pologne, Moravie, Tyrol, Italie, Espagne, France, Grande-Bretagne et Suède, et peut-être même celles du Pérou. Les connaissances de Du Châtelet lui valurent des commissions importantes; car les empereurs Rodolphe et Mathias l'avaient nommé conseiller et commissaire général des trois chambres des mines de la Hongrie; l'archiduc Léopold l'avait créé général des mines du Tyrol et du Trentin; les ducs de Bavière, de Neubourg et de Clèves lui avaient donné le même titre dans leurs Etats; enfin le pape lui avait accordé un semblable brevet dans les Etats de l'Eglise et la croix de Saint-Pierre le Martyr. Quoi qu'il en soit, il est surtout connu par les recherches de mines qu'il fit en France, conjointement avec sa femme.

Henri IV ayant concédé, avant l'édit donné à Fontainebleau, au mois de juin 1601, les mines du Languedoc, du

Labourd et de la Guyenne à Pierre de Beringhen, son premier valet de chambre et contrôleur général des mines de France, natif des Pays-Bas, ce dernier attira son compatriote en France, et l'employa, dit Gobet, dans un art qui y était considérablement négligé, tout le temps que M. de Ruzé-Beaulieu fut grand-maître, en continuant de faire des recherches sur les mines de la France. Ceci devait se passer dans les premières années du XVII^e siècle. Il est probable que c'est après cette première mission que le baron de Beausoleil accomplit les longs voyages et parvint aux honneurs que nous avons rapportés tantôt. Il fut rappelé en France par le marquis d'Effiat, surintendant des mines et minières de ce royaume, « qui lui » accorda une nouvelle commission pour » se transporter dans les provinces, afin » d'ouvrir les mines, d'en faire des » essais, d'en donner des avis fidèles » avant de statuer sur ce qui est convenable pour les affaires de Sa Majesté ». Cette commission est datée du 30 décembre 1626; elle fut enregistrée au parlement de Bordeaux, le 12 juin 1627 et à celui de Toulouse, le 8 juillet suivant. Le baron de Beausoleil laissa donc des lieutenants aux principales mines de Hongrie et transmit l'exercice de sa charge de commissaire général des trois chambres des mines à un de ses fils, Hercule Du Châtelet. Il était accompagné de sa femme, aussi experte que lui, et amenait en France un nombreux personnel technique. Les recherches qu'ils entreprirent dans ce pays leur coûtèrent des sommes considérables (la baronne parle de 200,000 livres dans sa *Restitution de Pluton*); mais leurs connaissances et leurs succès leur attirèrent des ennemis sans nombre. Pendant le voyage qu'il fit dans le Languedoc, il publia à Béziers l'ouvrage: *Diorismus vera philosophia de materiâ primâ lapidis*. Bituris, 1627, (Jean Martel), in-8° de 30 pages. Le 10 décembre de la même année, sa commission fut enregistrée au parlement de Provence, et dans cette province le *Diorismus* parut avec l'adresse *Aquis Sextiis*

(1628). Il paraît même que cet ouvrage a encore été imprimé sous le titre cité par Borel (*Bibl. chimica*; p. 41) : *De sulphure philosophorum libellus*. La même année, le baron de Beausoleil se rendit en Bretagne et s'installa momentanément à Morlaix. Un jour qu'il était allé visiter une mine dans la forêt de Buisson-Rochemares, pendant que sa femme allait à Rennes solliciter l'enregistrement de la commission, un prévôt provincial, nommé La Touche-Grippé, envahit leur domicile pour le motif qu'on ne pouvait découvrir les mines sans magie, et assisté seulement d'un substitut du procureur général, saisit tous leurs bagages, bijoux, pierreries, échantillons de minerais, instruments pour les découvrir et les essayer, procès-verbaux d'essais, rapports sur les gîtes, papiers de toute nature, etc. Le baron se justifia facilement de l'accusation de magie; mais il ne put obtenir la restitution des objets saisis : douze ans après, la baronne réclamait encore la justice qui lui était due. Pour restaurer ses affaires, il retourna en Allemagne, où l'empereur Ferdinand II lui renouvela, le 29 septembre 1629, la charge de commissaire des mines de la Hongrie. Il en revint bientôt, vers 1630, à ce qu'on croit, et obtint en 1632 des lettres de surannation pour faire enregistrer aux parlements de Paris, de Rouen, de Dijon et de Pau, la commission que le marquis d'Effiat lui avait accordée en 1626. C'est à cette époque que la baronne de Beausoleil publia la *Véritable déclaration faite au Roy et à nos Seigneurs de son Conseil des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France, présentée à Sa Majesté par la B. de B. S. 1632, s. l., in-8°, 16 p.* Cette brochure fut réimprimée la même année sous ce titre : *Véritable déclaration des mines et minières de France par le moyen desquelles Sa Majesté et ses sujets se peuvent passer de tous les pays étrangers. Ensemble des propriétés d'aucunes sources et eaux minérales découvertes depuis peu de temps à Chasteau-Thierry. Par Dame Martine de Bertereau, baronne de Beausoleil.* Paris,

1632, in-4°, 12 p.; avec dédicace à M. d'Effiat. Enfin, dans un privilège du roi, donné à Paris le 20 avril 1640, on voit que le baron et la baronne de Beausoleil ont écrit « un livre des descouvertes des mines et minières qu'ils ont faites de l'autorité du Roy et par l'ordre du Grand-Maistre » et un autre, intitulé « la Restitution de Pluton ». Il est regrettable que le premier de ces ouvrages, dont le privilège était accordé, n'ait pas été imprimé. Le second a été conservé par Gobet, sous ce titre : *La Restitution de Pluton par Martine de Bertereau, dame et baronne de Beausoleil et d'Auffenbach, 1640.* Il est dédié à Richelieu. On y trouve, avec les réclamations réitérées de la baronne, de nombreux renseignements sur l'art de découvrir les mines, de les exploiter et d'en traiter les minerais, sur les combinaisons astrologiques qui s'y rapportent, et sur l'art de découvrir les sources; ainsi que l'énumération des mines métalliques que nos personnages avaient découvertes et dont plusieurs sont encore exploitées aujourd'hui. Bien qu'il partageât les erreurs des alchimistes et des astrologues de son temps, le baron de Beausoleil était incontestablement beaucoup plus instruit dans l'art des mines qu'on ne l'était alors, surtout en France; et c'est là sans doute la cause des tracasseries et des persécutions auxquelles il fut en butte toute sa vie, bien qu'il eût dépensé une grande partie de sa fortune dans ses recherches faites pour compte de l'Etat. La *Restitution de Pluton* ne réussit pas à lui concilier la faveur de Richelieu, qui, si l'on en croit J. Hellot (préface de la traduction de Schlüter : *De la Fonte des mines et des fonderies*, Paris, 2 vol. in-4°, 1750-1753), le fit arrêter et enfermer à la Bastille où l'on croit qu'il mourut vers 1645. Sa femme partagea probablement son sort, car on ne trouve plus trace de l'un ni de l'autre dans les documents postérieurs à 1640.

G. Dewalque.

Gobet, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, t. I. — Weiss, dans la Biographie universelle de Michaud.

DU CHEMIN (*Isaac*), graveur, né à Bruxelles au commencement du XVII^e siècle. Cet artiste, qu'il faut ranger parmi les plus habiles, est resté inconnu jusqu'en ces derniers temps : aucun dictionnaire de graveurs ne le mentionne et Fusseli se borne à le mentionner dans son *Catalogue* sous le nom latinisé de *Duchemius*, mais sans fournir aucun renseignement sur son compte; c'est enfin grâce à M. Edouard Fétis, et en quelque sorte fortuitement, que l'attention a été appelée sur ses œuvres.

En recherchant les faits relatifs au peintre Adrien De Weert, M. Fétis fut amené à constater que les productions de celui-ci avaient été magistralement reproduites par le burin d'un de ses contemporains et concitoyens, et le nom de notre graveur sortit de l'obscurité dans laquelle il était resté si longtemps relégué.

On ne connaît jusqu'ici que trois pièces de Du Chemin : 1^o *Une Résurrection de Lazare*, planche grand in-fol., d'après Adrien De Weert, signée : *Isaac Du Chemi(n)us Bruxellensis fec.* — 2^o Composition allégorique d'après le même peintre, représentant une femme qui réveille un homme endormi et lui montre le soleil; estampe signée : *J. Du Chemi(n)us sc.* — 3^o Une dernière planche, acquise en 1865 par la Bibliothèque royale de Bruxelles, offrant le portrait du poète flamand Van der Noot, en buste de grandeur naturelle et dont la tête, ceinte de lauriers, charme le regard par son intelligente expression; au bas, sur la marge à droite, on lit ces mots : *Isack Du Chemin sculpsit.* Ce portrait, d'un dessin très-ferme et très-pur, peut être considéré " comme une des productions les plus remarquables de l'art de la gravure qu'ait produites l'école flamande pendant le XVII^e siècle. "

En voyant que Du Chemin s'était plu, comme De Weert, à joindre à son nom l'indication de sa ville natale, on a supposé, sans invraisemblance, qu'ils avaient subi tous deux la même destinée, et que c'est du sein de l'exil qu'ils avaient voulu, en quelque sorte,

rappeler leur nationalité à la patrie absente. On peut invoquer à l'appui de cette hypothèse, non-seulement les nombreuses persécutions ordonnées par le duc d'Albe, mais un fait matériel : la date inscrite sur la première des trois planches de Du Chemin, citées par nous. Après la signature du graveur on y lit : *P. Ouerradt exc.* 1590, Or, cet Ouerradt était éditeur et marchand d'estampes à Cologne; notre artiste expatrié s'y trouvait donc, très-probablement, à l'époque indiquée et, quoique touchant à un âge avancé, s'y montrait encore dans la pleine possession de son talent.

F. Stappaerts.

Bull. de l'Académie royale de Belgique, t. 2^e série.

Ducis (*Benoît*), compositeur de musique de la fin du x^ve et de la première moitié du x^{vii}e siècle. On ne connaît ni le lieu, ni l'année de sa naissance, mais on le croit généralement né à Bruges dans les dernières années du x^ve siècle, environ vers 1480. Désigné souvent sous le nom de *Benedictus*, il a été confondu avec *Benoît d'Appenzell*, compositeur suisse de la même époque, dont plusieurs œuvres parurent également sous le nom de *Benedictus*. Ducis se trouve aussi quelquefois nommé *Dux* et encore *Hartoghs*, que l'on pense avoir été son vrai nom flamand latinisé en *Ducis*.

On ne fait plus de difficulté aujourd'hui pour considérer Ducis comme Flamand. Dans la seconde édition de la *Biographie universelle des musiciens*, M. Fétis s'en exprime ainsi : " Dans la " première édition de cette Biographie, " j'ai émis l'opinion que Ducis était " Belge de naissance, et que son nom " flamand était Hertoghs (Duc), latinisé " dans celui de Ducis; des documents " récemment découverts, dans les archives d'Anvers, par M. Léon de " Burbure, démontrent que j'étais dans " le vrai. "

Un fait certain, c'est que notre compositeur a été organiste de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Anvers, place qu'il occupa jusqu'en 1515. Cette année, la dernière de son séjour à An-

vers, Ducis fut élevé à la dignité de *Prince* de la gilde de Saint-Luc. En 1515, il quitta Anvers pour se rendre encore en Angleterre. Une note trouvée dans les comptes de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Anvers, par M. le chevalier Léon de Burbure, est relative à ce fait : *Item, betaelt Benedictyct, onser organist, den xxj february, ende dat voor synen loon dat hy ons lange gedient heeft, ende dat hy wechreysde naer Inghelant, I^{er} 10 sc. Brab.*

Sur le séjour de Ducis en Angleterre aucune lumière ne s'est encore faite.

On sait uniquement, par un morceau à quatre voix, qu'il composa en cette année, à l'occasion de la mort de Josquin De Près, dont il avait été l'élève, que Ducis vivait encore en 1531. Ce morceau a été publié en partition dans les ouvrages sur l'histoire de la musique de Burney et de Forkel. Outre le recueil : *Harmonien über alle Oden des Horaz, für 3 und 4 stimmen, der Ulmer Jugend zu gefallen in Druck gegeben. Ulm. 1539*, on connaît de Ducis plusieurs motets et chansons trouvés dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Munich et dans un manuscrit de la bibliothèque publique de Cambrai, et une messe dans deux autres manuscrits de cette dernière bibliothèque.

Comme la plupart des œuvres de Ducis, ainsi que celles de Benoît d'Appenzell, ont été publiées sous le nom de *Benedictus*, il est impossible de certifier lesquelles sont du *Benedictus* flamand et quelles ont été composées par le *Benedictus* suisse.

On trouve des œuvres signées *Benedictus*, dans des recueils imprimés à Wittenberg, Nuremberg, Heidelberg, Lyon et Augsburg, et dans les collections suivantes publiées dans les Pays-Bas : 1^o *Chansons à quatre parties. Livre IV*, imprimé à Anvers, chez Tylman Susato, en 1544; — 2^o *Chansons à cinq et à six parties. Livre V*, 1544, chez le même; — 3^o *Chansons à cinq et à six parties. Livre VI*, 1545, chez le même; — 4^o *Chansons à cinq et à six parties. Livre VII*, 1545, chez le même; — 5^o *Cantiones sacræ, quas vulgo*

moteta vocant, ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. 1546, chez le même; — 6^o *Cantionum sacrarum, quas vulgo moteta vocant, quinque et sex vocum, Liber VIII*. Lovanii, 1554-1557; — 7^o *Selectissimarum sacrarum cantionum, quas vulgo moteta vocant, Flores, trium vocum. Libri III*. 1569, imprimé à Louvain, chez Pierre Phalèse; — 8^o *Livre septième des chansons à quatre parties accommodées tant aux instrumens comme à la voix*. Anvers, chez la veuve Jean Belière. 1597.

Alph. Goovaerts.

Burney, *A General History of music*, t. II, p. 513. — Becker, *Die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts*. — De Coussemaker, *Notice des collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai*, p. 65-91. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. III, p. 68. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II, p. 601. — Gesner, *Biblioth. Univers.* — Gerber, *Neues Lexikon der Tonkünstler*, t. I, p. 972. — Kiesewetter, *Geschichte der Europäischen-Abendländischen oder unsrer heutige Musik*, p. 61. — Kiesewetter, *Supplément du mémoire sur les musiciens néerlandais*, art. 3, p. 86. — Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der Antwerpsche Sint-Lucasgilde*, t. I, p. 83.

DUCLERCQ (Jacques), chroniqueur, né à Lille en 1420, mort à Arras vers 1475. Paquot, en disant que « il passa le gros de sa vie à la cour de Philippe le Bon », semble le confondre avec son père, qui se nommait également Jacques Duclercq. Celui-ci, né à Douai en 1376, épousa en 1409 la fille d'un conseiller de Flandre, Jeanne de Camelin, fut licencié en décrets, conseiller et avocat de Philippe le Bon, pour la châtellenie de Lille, Douai, Orchies, et résidait à Lille où il mourut en 1465. Le frère de Jacques, Jehan Duclercq mourut abbé de Saint-Vaast lez-Arras, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1462). Thomas, leur père, et Pierre leur aïeul avaient été de fidèles serviteurs de la maison des comtes de Flandre.

Le chroniqueur Jacques Duclercq ne paraît avoir eu ni une éducation bien complète, ni une carrière bien active. En 1446, il épousa la fille d'un gentilhomme lillois, Baudouin de la Lacherie. Lui-même avait le titre d'écuyer et de seigneur de Beauvoir, village de l'Artois dans le petit territoire de Ternois, non loin de la ville de Saint-Pol. Il passa la plus grande partie de sa vie de la façon

la plus monotone et la plus placide dans sa maison d'Arras " dite de la Monnoie ". C'est là que, dès l'âge de vingt-huit ans, il se mit à compiler des notes, des anecdotes, des renseignements bizarres, des pièces curieuses pour en composer des mémoires. " Je me suis enquis, dit-il, au mieux que j'ai seue et peu. " En réalité, il ne quitta guère son paisible quartier d'Arras pour aller aux informations. En 1760, lorsque le comte de Nény fit demander aux couvents les manuscrits qu'ils possédaient sur l'histoire nationale, on obtint de l'abbaye d'Arras, la copie de cette œuvre de Jacques Duclercq : *Mémoires de J. . . commenchantes l'an 1448 finissant l'an 1467*. Dans sa " préface et intention " l'auteur promettait ultérieurement deux volumes sur les événements qui avaient suivi la mort de Philippe le Bon. On ignore s'ils ont jamais été composés. Quant aux Mémoires, la première publication en est due au baron de Reiffenberg (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8o. *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire des Pays-Bas*). C'était d'après la copie Van Hulthem, déposée à la bibliothèque de Bourgogne. La *Collection Petitot et le Panthéon littéraire* de Buchon ont également donné place à cette chronique dont le style est diffus, bizarre, souvent obscur et pénible; mais qui complète très-utilement les narrations de Chastelain, d'Olivier de la Marche et d'autres contemporains de l'époque bourguignonne. C'est ainsi que vers la fin du livre II, Jacques Duclercq donne de précieux détails sur la bataille de Gavre. Mais, en général, il préfère circonscier les menus événements qui se passent dans sa ville d'Arras ou aux environs. Aucun chroniqueur n'a donné de détails plus dramatiques sur les procès de sorcellerie et surtout sur les nombreux " vauldois " qui furent brûlés en Artois, notamment en 1459 et en 1460. Comme il n'a écrit que naïvement " en manière de passer le temps ", son récit, en quelque sorte domestique et plein de crédulité superstitieuse, est un fidèle témoignage de l'esprit du temps. Les anecdotes nombreuses et souvent des

plus familières constituent, on peut le dire, l'histoire intime et quotidienne du règne trop bruyant du " grand duc d'Occident ". M. Quicherat a trouvé à Arras un manuscrit plus complet que les copies que l'on connaissait depuis les deux faites en 1640 par ordre du prince Albert-Henri de Ligne. Il importe toutefois de ne pas oublier que tout ce qui, dans Jacques Duclercq, concerne l'histoire politique et générale n'est guère, comme le dit M. A. de Viriville, qu'une compilation écrite à poste fixe et non un récit *de visu*. Ces cinq livres de *Mémoires " des choses advenues "* reflètent bien mieux la couleur du temps que la physionomie assez pauvre d'un écrivain où Petitot (l'on ne sait pourquoi) trouve " un esprit juste, franc, élevé. " J. Stecher.

Paquot, II, 408. — Reiffenberg, préface de l'édition de 1823. *Mémoires de Duclercq (passim)*. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*.

DUCORRON (*Jules*), peintre de paysages, né à Ath en 1770, mort en 1848. Il ne commença à étudier la peinture qu'à l'âge de trente-deux ans dans l'atelier d'Ommeganck. Il acquit bientôt un talent qui fut remarqué et qui lui valut de nombreux succès; c'est ainsi qu'il remporta des médailles d'argent, de vermeil et d'or, à Gand, Bruxelles, Tournai, Douai, Cambrai, Courtrai, Arras, etc. Travailleur infatigable, il produisit coup sur coup des tableaux qui jouirent d'une vogue extraordinaire, vogue que le temps n'a pas consacrée. On vit les tableaux de ce fécond artiste figurer à toutes les expositions belges et étrangères depuis 1812 jusqu'en 1840. On en trouve la liste dans le *Dictionnaire des hommes de lettres*, etc., de Vander Maelen (1837).

Ducorron était un excellent professeur. Il forma plusieurs élèves, parmi lesquels il faut surtout citer Mathieu, ancien directeur de l'Académie de Louvain. Doué d'un tempérament d'artiste, il vit sa vocation contrariée par ses parents, et n'en eut que plus d'enthousiasme. Il conserva pendant toute sa vie le don de communiquer le feu

sacré à ses disciples, et c'est à lui qu'on doit la création d'une académie de dessin dans sa ville natale.

Ad. Siret.

DU CORRON (*Nicolas*), colonel du génie décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Mons en 1750 d'une famille originaire d'Ath et mourut le 6 janvier 1815.

Après avoir fait ses études à l'académie du génie des Pays-Bas, Du Corron entra dans le corps des ingénieurs en 1768. A peine officier, il fut appelé à prendre part aux campagnes des Autrichiens en Turquie et en Valachie et revint en Belgique, en 1785, avec le grade de capitaine, honorablement conquis par sa bravoure et par ses talents. Lors de la guerre de l'Autriche contre la France, Du Corron assista à la bataille de Jemmapes, puis aux sièges de Valenciennes et du Quesnoy. Durant tout le cours du siège de cette dernière place, où il dirigea les travaux d'attaque, il ne cessa de donner des preuves éclatantes de bravoure, d'activité et de dévouement. Jour et nuit il parcourait les endroits les plus périlleux, faisait réparer avec soin les dégâts occasionnés par le feu de l'ennemi et entretenait l'ardeur des troupes par l'exemple de son intrépidité.

En 1797, il prit part au siège de Kehl et conduisit lui-même une des colonnes d'assaut. Il déploya, en cette circonstance, tant de prudence, de résolution et de courage personnel, qu'il parvint à vaincre la résistance opiniâtre de l'ennemi; malgré le feu et la mitraille qui décimaient sa colonne, il la conduisit jusqu'au haut de la brèche et réussit à s'y établir assez solidement pour repousser toutes les attaques des assiégés. La belle conduite de Du Corron obtint les éloges du maréchal comte de Latour; elle fut récompensée par la croix de l'ordre de Marie-Thérèse. Cet officier distingué assista, la même année encore, au combat de Huningue. Devenu major le 2 août 1787, il eut la direction des travaux de défense du pont de Kreibourg. En 1812, Du Corron, qui comptait quarante-sept années de

service militaire, fut admis à la pension avec le grade de colonel.

Général baron Guillaume.

Hirtenfeld, *Der Militär Maria-Theresien-Orden*.

DUCCQ (*Joseph-François*), peintre d'histoire et de portraits, né à Ledeghem (Flandre occidentale) le 10 septembre 1763, mort le 9 avril 1829 à Bruges. Son père, chirurgien, le destinait à la médecine, mais la vocation de l'enfant l'emporta et il commença ses études à l'académie de Bruges, sous la direction de Paul-Joseph De Cock. En 1786, il obtint la médaille pour le meilleur dessin d'après le modèle vivant. La même année il partit pour Paris, où il suivit les leçons de Suvée. En 1792, il remporta le premier prix de dessin d'après nature, après quoi il revint à Bruges pour retourner à Paris en 1795. Cinq ans après, l'Institut lui décerna ainsi qu'à Ingres, le second grand prix de peinture avec logement au palais des Beaux-arts. Le sujet du tableau était : *Antiochus renvoyant son fils à Scipion*. Le premier prix fut accordé à Jean Pierre Granger. En 1807, Ducq partit pour l'Italie où il résida pendant six ans. Un de ses tableaux exposés à Paris en 1810 lui valut une médaille d'or. A son retour à Bruges en 1815, il y fut nommé premier professeur de l'académie, puis peintre du roi des Pays-Bas, membre de l'Institut, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, etc.

On a de lui au musée de Bruxelles une *Vénus sortant des eaux*; à l'Académie de Bruges, plusieurs tableaux et portraits, notamment l'esquisse du tableau qui lui valut à Paris son deuxième grand prix. Il fit pour le palais de Saint-Cloud des peintures qui ont été très-appreciées. Les *Annales de Landon* donnent deux gravures au trait de C. Normand, d'après ces peintures : *L'Aurore* et *la Nuit*. La composition en est des plus gracieuses.

On trouve aussi dans les *Annales du salon de Gand*, etc. (Gand, 1823) la gravure au trait par Normand, d'après un tableau qui était alors en possession du prince d'Orange : *Antonello de Mes-*

sine dans l'atelier de Jean van Eyck.

Ducq dessinait très-correctement et composait avec facilité, malheureusement son coloris manque de richesse et de force.

Fiorillo, et d'après lui Kramm, cite un R. Ducq, peintre d'histoire, né à Ledeghem près de Courtrai et vivant à la fin du XVIII^e siècle : c'est le même que celui qui fait l'objet de la présente notice.

Ad. Siret.

DUCQUET (Barthélemi), ou LE DUCQUET, licencié en droit et avocat à la cour de Liège, mourut en cette ville le 2 octobre 1611. Son extérieur n'annonçait pas un homme d'une aussi profonde érudition. Éprouvant un grand embarras à exprimer sa pensée, il était toujours préoccupé de retrancher de son discours ce qui lui paraissait superflu, et s'habitua à un laconisme dont se ressentirent ses œuvres. Mais il avait un esprit juste et pénétrant, qui saisissait à l'instant le fond d'une affaire et la dégagait de tout ce qui n'y avait pas directement rapport. Il écrivit plusieurs volumes de *Réponses juridiques*, courtes et énergiques, sans préface et sans commentaires, et un *Traité des évictions ou saisies*, matière aussi utile qu'elle est fréquente dans nos tribunaux, dit l'historien Devaux. Ces deux ouvrages, qui étaient autrefois à tout moment invoqués au palais, n'ont pas été livrés à l'impression. On ne sait ce que les manuscrits sont devenus.

Jean Ducquet, dont on trouve une pièce de vers latins adressée au P. André de Tecto, dans un *Recueil de Sermons* imprimé par celui-ci à Liège, en 1616, était probablement le frère de Barthélemi.

S. Bormans.

Valère André, p. 405. — Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, Liège, 1869, in-8°. — Devaux, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Liège*, t. V, p. 372. — Mémoires inédits.

DUCQUET (André) ou CROQUETIUS, écrivain ecclésiastique, né à Douai vers 1540, décédé dans la même ville en 1580, embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Benoit et devint prieur de l'abbaye d'Hasnon. Il étudia, pendant quelque temps, la théologie à

l'université de Douai et y fut promu au grade de docteur en cette science peu de temps après la fondation de cette université en 1562. Il mourut de la peste à Valenciennes en 1580. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Catecheses christianae Andreae Croquetii Benedictini, S. theologiae licentiatii, confectæ et editæ opera ac studio maximo ex Mathæi Galeni... homiliis catecheticis*. Duaci, Ludovicus de Winde, 1574, vol. in-4^o de 52-642-13 pages. Cet ouvrage a été réimprimé à Lyon en 1593. — 2. *Commentarii in epistolam Pauli ad Romanos*. Duaci, J. Bogardus, 1577; vol. in-4^o. — 3. *Enarratio epistolæ ad Hebræos a syro sermone in latinum conversæ*. Duaci, J. Bogardus, 1578; vol. in-8^o. — 4. *Homélies trentneuf contenant l'exposition des Set Psalmes pénitentiels, précédées en la ville de Valenciennes, en l'église et prévôté de Notre-Dame la Grande*. A Douai, Jean Bogard, 1579; vol. in-8^o de 92-336 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 51. — Du-thillœul, *Bibliographie douaisienne*, passim. — Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ ordinis S. Benedicti*, p. IV, p. 50, 153 et 159.

DU CYGNE (Martin), né à Saint-Omer en 1619, mort le 29 mars 1669. Entré à l'âge de vingt ans dans la compagnie de Jésus, il consacra toute sa vie à l'enseignement et se distingua comme professeur de rhétorique. On lui doit plusieurs ouvrages qui ont été réédités, et qui sont devenus classiques dans les collèges des Pays-Bas et de l'Allemagne. Ils ont été retouchés, corrigés et augmentés par les professeurs qui s'en servaient dans leurs classes, comme on peut le voir par les variantes du texte en comparant les premières éditions avec les dernières. Ces ouvrages sont : 1^o *Ars historica*. — 2^o *Ars rhetorica*, manuel qui se recommande par la clarté de l'exposition, la méthode et le jugement de l'auteur. On peut reprocher une trop grande concision au traité des tropes qui termine ce manuel. Tous les exemples sont tirés de Cicéron. — 3^o *Ars metrica* et *Ars poetica*. Ces manuels ont été surtout modifiés dans les éditions postérieures. — 4^o *Fons eloquen-*

lia sive M. T. Ciceronis orationes, en IV volumes in-18, souvent réimprimés. L'auteur donne l'argument, la marche et l'analyse des discours. Le dernier volume de la 4^e édition, publiée par Verdussen à Anvers, se termine par les tables des lieux communs, des arguments, des transitions, des figures et par le manuel de rhétorique indiqué *sub* n^o 1. Ce 4^e volume, très-estimé, a été fréquemment publié tout seul; c'est en quelque sorte le résumé des trois premiers. On le consulte encore avec fruit. Après la mort du R. P. Du Cygne, on a publié, en 2 vol. in-18, douze comédies sans grand mérite littéraire. Ce sont des imitations, assez serviles, du style de Térence et de Plaute. Le plus grand éloge que l'on puisse en faire, c'est de répéter avec le grand vicaire et censeur des livres De Surllet : *Ces comédies prouvent que la galanterie n'est pas essentielle au genre comique*. Elles étaient représentées par les élèves du collège. Ces comédies sont intitulées : I. *Codrillos*, pauvre diable qui, sans l'intervention de saint Ignace, allait être condamné pour vol : saint Ignace lui avait donné ses vêtements avant de se retirer du monde. — II. *Dormientes*, la légende des sept Dormants. — III. *Marsupium* : c'est la fable du Savetier et du Financier. — IV. *Sepultus* : Saint Omer ressuscite un mort pour convertir les Morins idolâtres. — V. *Gemma*. Un soldat vend à vil prix un joyau appartenant à Charles le Téméraire, battu à Granson. — VI. *Villicus*. Histoire d'un fermier qui trompait son propriétaire. — VII. *Gymnasium*. La jeunesse belge était corrompue en 1567. Imerius rétablit la discipline dans les collèges. — VIII. *Dot*. Un mendiant donne une dot immense à sa fille, à condition que si elle n'a pas d'enfants, elle fondera un hospice pour les pauvres. — IX. *Prandium*. Un savoyard ramone chez un hérétique; celui-ci l'enfume et il descend dans la cheminée d'une maison voisine, au grand effroi des convives. — X. *Fernandes*, pris par des pirates, est conduit à Constantinople; il y est élevé par des musulmans; vingt ans plus tard, il

tombe entre les mains des Espagnols et son père le reconnaît. — XI. *Lytrum*. Un Génois avait besoin de 300 écus, rançon de son fils. Il fait dire une messe pour les trépassés. Un inconnu lui remet une lettre de change; le marchand sur qui elle est tirée reconnaît l'écriture de son père mort depuis dix ans, et solde la lettre. — XII. *Franciscanus*. Nicocosme veut devenir religieux. Son père s'y oppose et veut le marier à Eugénie. Le jour de la noce, on annonce qu'Eugénie est entrée au couvent et Nicocosme se fait franciscain.

J. Dumont.

Paquet, édition de Louvain 1770, XV, 73. — *Biographie universelle*, V, 353. — De Feller, Paris, Mequignon, 1827, V, 356.

DUET (*Antoine*), professeur, poète latin, né à Mons, mort à Amsterdam le 30 août 1567. On ignore où il fit ses études, mais il compta au nombre de ses maîtres Jean Transaquensis, devenu plus tard curé d'Ath et auquel est adressée l'une de ses églogues. « Duet » fut, dit Vinchant, un personnage « docte et pieux.... Il fut, dans la ville » d'Amsterdam en Hollande, recteur « de certain collège, où il enseigna tou- » jours catholiquement la langue la- » tine. » La manière dont s'exprime l'annaliste du Hainaut semble dénoter que Duet était laïque, tandis que les sujets de ses écrits pourraient faire croire qu'il était prêtre. Toutes ses publications datent des neuf dernières années de sa vie. Nous les citerons en suivant l'ordre chronologique. 1^o *Carmen de Natali Jesu*. Antv., 1559. — 2^o *Parænesis ad liberalium artium studiosos*. Antv., 1560. — 3^o *Paraphrasis in psalmum CCCXVIII (127) pietatis impietatisque præmia continens*, Ant. Dueto auctore, *Psalmus LXXXIII ab eodem expressus carmine lyrico* (avec deux pièces d'autres auteurs). Antv. ap. Joan. Latium, 1561, in-8^o. — 4^o *Ecloge sacræ tres. Item psalmus LXXI lyrico versu redditus*. Ant. Dueto auctore. Leidæ, ap. Th. Gar. Horst, 1565, in-8^o. L'identité du sujet autorise à croire que la troisième des églogues n'est qu'une seconde édition du n^o 1 ci-dessus. — 5^o *Paupertatis querela ad honestum virum*

Baronem Divitem Gandensem. Item psalmi Eucharistici duo. Ant. Dueto auctore, etc. Leidæ, Exc. Th. Ger. Horst, 1566, in-8°. A la suite de la *Paupertatis querela* se trouvent une imitation du psaume CXXIV; une traduction du psaume CXLIV et *Pro Philippo rege catholico actio gratiarum* — 6° *Expostulatio de temporum calamitatibus ad Deum omnipotentem.* Ant. Dueto auct. *Item psalmus LXXIII*, eodem interprete. Leidæ, Th. G. Horst, 1567, in-8°. — Valère André attribue en outre à Duet : 7° *Vita Tobie majoris* en vers élégiaques. — 8° *Descriptio Ninives.* — 9° *Paraphrasis VI psalorum.* Lecouvet soupçonne que ce dernier numéro ne forme pas une publication spéciale, mais qu'il se rapporte aux psaumes mentionnés aux numéros précédents. On peut objecter à cette conjecture qu'à l'exception d'un seul, ces psaumes ne sont pas paraphrasés, mais seulement imités. Duet a fait emploi pour les psaumes d'une grande variété de formes lyriques; il a su adapter à chacun d'eux le mètre qui lui convient le mieux. Les églogues et le poëme sur les malheurs du temps sont en vers héroïques et la *Paupertatis querela*, en vers élégiaques. On s'aperçoit à la pureté du style du poëte montois qu'il s'était nourri de la lecture des meilleurs écrivains de Rome; plusieurs de ses vers offrent des réminiscences de Virgile et d'Horace. On doit louer chez lui l'expression poétique, et, dans certaines de ses pièces, la vigueur de son argumentation. On a vanté avec raison sa facilité, mais elle dégénère parfois en longueur et en verbosité. Si Hofman Peerlkamp eût connu les poésies de Duet, qui sont devenues d'une grande rareté, il eût certainement accordé au poëte montois une place dans son ouvrage sur les poëtes latins néerlandais.

J. Roulez

Vinchant, *Annales de la province et comté du Hainaut*, t. V, p. 282 de l'édit. des Bibliophiles. — Valère André, *Bibl. belg.*, p. 431. — Foppens, p. 75. — Lecouvet, *Hannonia poetica*, p. 79-89.

DUEZ (Paul), écrivain ecclésiastique, né à Liège en 1585, et décédé à Metz le 14 avril 1644. Il entra dans la com-

pagnie de Jésus à l'âge de vingt ans et enseigna pendant plusieurs années les humanités dans différents collèges. Après avoir dirigé les collèges de Bar-le-Duc et de Sens, il vint étudier la théologie à l'université de Pont-à-Mousson, et y prit le bonnet de docteur en cette science. Plus tard il fut, pendant quatre ans, recteur magnifique de cet établissement, gouvernant en même temps le collège que la compagnie avait à Pont-à-Mousson. Voici la liste des ouvrages que le P. Duez a laissés : 1. *Luctus juventutis academia Mussipontanæ in funere sereniss. Caroli III, Catab. Lothar. Barri ducis.* Mussiponti, Melch. Bernardus, 1608; vol. in-8° de 60 feuillets. — 2. *Commentarius brevis in selectas Tibulli et Propertii elegias et Ausonii Mosellam.* Mussiponti, Melch. Bernardus, 1615; vol. in-12, réimprimé plusieurs fois en France et en Belgique. — 3. *Cantus musarum ad Henricum II, serenissimum Lotharingæ ducem.* Mussiponti, Melch. Bernardus, 1615. — 4. *Pratique de la perfection religieuse et des vertus chrestiennes et religieuses, composée en espagnol par le R. P. Alphonse Rodriguez... traduite en françois par le P. Paul Duez.* Paris, 1621; vol. in-8°, réimprimé un très-grand nombre de fois en France et en Belgique.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 38. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, I, col. 1678.

DU FAING (Gilles), diplomate, écrivain, chevalier, seigneur de Linay, Griffemont, baron de Jamoigne, etc., gentilhomme de la bouche des archiducs Albert et Isabelle, membre du conseil de guerre du roi et son chambellan. Il était fils de Jean, dit de Tassigny, seigneur du Faing, etc., gouverneur de Chinoy, et de Françoise de Cugnion, dame d'Ette et de Belmont, naquit à Jamoigne vers 1560, et mourut à Gand le 11 décembre 1633.

Ayant terminé ses études, il embrassa la carrière des armes, entra dans un régiment haut-allemand et obtint le grade de capitaine. En cette qualité il assista aux sièges d'Anvers, de Grave,

de Venloo, de Zutphen, de Berg-op-Zoom, de l'Ecluse et de Bommel. Les preuves de fidélité qu'il avait données à la maison d'Espagne engagèrent le duc de Parme à l'envoyer à la cour de Philippe II, où il résida pendant cinq ans. Il y fut employé aux affaires des Pays-Bas et de la Ligue. Avant de le renvoyer dans son pays natal, Philippe II le fit armer chevalier et lui remit une chaîne d'or, comme preuve de haute satisfaction. Dans les Pays-Bas, il fut attaché à la maison des archiducs Albert et Isabelle et parvint à se faire nommer (27 septembre 1596) conseiller de courte robe au conseil de Luxembourg. Quatre ans plus tard (12 décembre 1600), il obtint la place de prévôt et gruyer de Chiny. Enfin le 8 août 1617 furent signées les lettres patentes qui le nommèrent souverain bailli de Flandre.

Selon l'état qu'il a dressé de ses services, Du Faing aurait reçu vingt-six missions diplomatiques, tantôt en France, tantôt en Lorraine, dans le duché de Juliers, à Liège, en Allemagne et en Italie. Mais toutes ces missions n'avaient pas, à proprement parler, un caractère diplomatique. Homme de cour accompli, la mission de complimenter des souverains étrangers lui incombait souvent. C'est ainsi qu'il fut envoyé, en 1603, vers les princes et princesses de Lorraine et, en 1612, auprès de Christiern IV, roi de Danemark. Les véritables missions diplomatiques qu'il a remplies, et dont nous avons pu trouver des traces positives, sont les suivantes : en 1600, il fut chargé, conjointement avec Jean de Hatstein et Pierre Vanden Bossche, président du conseil de Namur, de représenter le cercle de Bourgogne à la diète de Spire et d'y défendre les droits de son pays, que plusieurs princes voulaient exclure de la diète. Il devait aussi examiner les affaires des monnaies et les questions que soulevaient les procédures entamées devant le conseil de Brabant contre des sujets de l'empire. A son retour d'Allemagne, il fut envoyé vers les commissaires du duc de Lorraine, afin de

terminer les contestations territoriales au sujet des villages de Fresnoy, La Montagne et la seigneurie de Montigny. Des contestations semblables s'étant reproduites en 1609, il les termina également, comme celles qui surgirent entre l'électorat de Trèves et les Pays-Bas à propos de quelques localités situées près du duché de Luxembourg.

Il écrivit, au sujet du voyage de l'archiduc Albert en Espagne, une relation dont la bibliothèque royale de Bruxelles conserve un exemplaire manuscrit. Elle est intitulée : « Mémoire de ce qu'a passé au voiage de la royne et de l'archiduc Albert depuis son parlement des Pays-Bas pour Espagne, et des choses succédées aux séjour et retour de Leurs Altesses Sérénissimes, mesme aux entrées faictes en leurs pays et estats. Le tout recueilli par messire Giles Du Faing, chevalier, seigneur de la Crouvée, gentilhomme de la maison et du conseil de feu de glorieuse mémoire Philippe II de ce nom, roy des Espagnes. »

A sa mort, il laissa de sa femme Marguerite de Steenlant, dame de Hasselt, Hoyen, etc., un fils nommé Philippe-François, baron de Jamoigne, conseiller de courte robe au conseil de Luxembourg.

Ch. Piot.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, p. 179. — L'Espinoy, *Antiquitez de Flandre*, p. 96. Archives du conseil d'Etat à Bruxelles, cartons intitulés : limites; commissions. — Archives de la secrétairerie d'Etat allemande

DUFAU (*Jean-Baptiste*), hagiographe, né de parents belges à Neuvic dans le département de la Corrèze (France) le 1^{er} septembre 1813, décédé à Liège le 21 février 1849. Son père, Antoine Dufau et sa mère, Isabelle Fabie, appartenaient à la bonne bourgeoisie de la ville de Binche. Leur fils Jean-Baptiste, qui avait épousé dame Angélique-Amélie Duwez, enseigna pendant quelque temps la langue française au collège de Saint-Servais à Liège. Il a publié : 1^o *Traité élémentaire d'instruction morale et religieuse*. Bruxelles, 1843, vol. in-18. — 2^o *Le mois de mai sanctifié en Belgique contenant pour chaque jour : 1^o l'histoire de la dévotion à Marie dans un de ses principaux sanctuaires en Belgique;*

2^o *la vie de la sainte Vierge*; etc. Liège, Lardinois, 1848, vol. in-18 de VII-439 pages, orné d'une lithographie. — 3^o *La Belgique chrétienne ou histoire de la religion en Belgique... Tome premier* (seul paru), contenant l'histoire de l'introduction et du développement du christianisme en Belgique. Liège, Dessain, 1847; vol. in-8^o de XII-297 pag., vendu aussi plus tard avec le nouveau titre de *Histoire de l'introduction et du développement du christianisme en Belgique jusqu'à la fin des invasions et des troubles*. Liège, Lardinois. Ces deux ouvrages de J.-B. Dufay ne contiennent rien de neuf; ce sont de simples compilations sans valeur historique. — 4^o *Hagiographie belge*. Bruxelles, Jamar 1849, tome 1^{er} et unique; vol. in-8^o de 204 pages avec frontispice lithographié. Ce travail fait partie de la bibliothèque nationale, publiée par l'éditeur Jamar. La mort prématurée de l'auteur fut cause qu'il ne parut qu'un seul volume de l'*Hagiographie*. — 5^o *Opinion du diable sur le R. P. Lacordaire, la faculté de philosophie et le sénat académique de l'université de Liège, et par ricochet sur le jubilé de 1846*. Liège, Lardinois, brochure in-8^o de 16 pages. Cet opuscule obtint un très-grand succès.

C'est à tort que la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux attribue à J. B. Dufay la réimpression des *Articles de l'Ère nouvelle par le R. P. Lacordaire, MM. l'abbé Maret, Ozanam, de Coux, Charles Sainte-Foi, Lorain de Labaume, J. P. Tessier et Gourand*.
E.-H.-J. Reusens.

De Theux, *Bibliographie liégeoise*, II.

DUFAY (Guillaume), compositeur du XIV^e-XV^e siècle. Les biographes ne s'accordent ni sur le lieu, ni sur la date de sa naissance; quelques-uns prétendent qu'il était Français; mais Fr. Fétis est très-explicite en ce point et soutient qu'il est Belge et né à Chimai vers 1350; il mourut en 1432.

On ne sait pas précisément l'école à laquelle il se forma; cependant on pense, assez généralement, que ce fut en Belgique. Il compléta ensuite ses études musicales en France et, selon

toute probabilité, à la maîtrise de la cathédrale de Cambrai. Des documents trouvés à la chapelle pontificale de Rome constatent qu'en 1380 Dufay remplissait, dans cette chapelle, les fonctions de ténor et qu'il y fut attaché jusqu'à l'époque de sa mort. Il dut toutefois pendant ce temps visiter la France et les Pays-Bas : quelques vers de Martin Le Franc, qui écrivait en 1436 à 1439, semblent indiquer que ce poète l'a vu à la cour des ducs de Bourgogne. Dufay partagea avec Gilles Binchois et Jean Dunstaple le mérite d'avoir épuré l'harmonie et d'en avoir banni les suites de quarts, de quintes et d'octaves que l'on rencontrait avant lui dans les productions des plus habiles musiciens; il lui imprima enfin un caractère de suavité qui se perfectionna jusqu'à la fin du XV^e siècle dans la tonalité du plainchant. Ce fut aussi lui qui introduisit et perfectionna l'usage encore peu répandu de la notation blanche.

L'influence que ses travaux exercèrent sur les progrès de l'art est attestée par les écrits de divers auteurs; ils citent ce maître comme ayant pris la plus grande part aux développements de la musique. Adam de Fulde, entre autres, auteur d'un traité écrit en 1490, dit que Guillaume Dufay fut l'auteur d'une foule d'innovations dans la notation et dans l'emploi des dissonances par prolongation. On a prétendu qu'il aurait ajouté deux octaves au système complet d'Arezzo; Fr. Fétis pense qu'il est plus probable qu'il y ajouta seulement quelques notes au-dessous du *gamma-ut* grave du système de Gui et quelques autres notes au-dessus de *cc-fa*.

Les archives de la chapelle pontificale renferment plusieurs messes composées par Guillaume Dufay; elles portent les titres suivants: *Ecce ancilla Domini*. — *L'Homme* (l'homme) *armé*. — *Se la face ay pale*. — *Tant me déduis*. — Tincoris cite aussi une messe intitulée *De Saint Antoine*. Kiesewetter a publié le *Kyrie* (à quatre voix) de la messe *Se la face ay pale*, le *Benedictus* de la messe *Ecce ancilla Domini* (à deux voix), le *Kyrie* (à quatre voix) de la messe de

l'Homme armé. La bibliothèque royale à Bruxelles renferme un volume provenant de la chapelle des ducs de Bourgogne et qui contient beaucoup de messes et de motets de plus célèbres musiciens belges au xve siècle : on y trouve trois messes à trois voix et trois autres à quatre voix de Dufay. Le volume est coté 1555 in-folio. Un manuscrit du xve siècle, qui est à la bibliothèque de Cambrai, sous le n° 6, in-folio, contient des *Kyrie, Gloria et Credo* de différentes messes à trois et à quatre parties, au nombre desquels est un *Gloria* à quatre parties, portant le nom de Dufay. Bien que les autres pièces du volume soient sans nom d'auteur, M. de Coussemaker a cru pouvoir conjecturer qu'elles appartiennent toutes au même auteur.

Un curieux manuscrit, provenant de la bibliothèque de Guilbert de Pixérécourt, contient des motets et des chansons françaises de Dufay, entre autres la chanson à quatre voix *Cent mille escus quant je voeldroie*, morceau remarquable par la pureté de l'harmonie.

— Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*, 2^e édition. — Kiesewetter, *Geschichte der Europäische abendlandischen Musik*. — Patria, *Histoire de l'art musical en France*. — De Coussemaker, *Notices sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai*. — Charon et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens*.

DUFAY (*Jean*), abbé de Saint-Bavon, xiv^e siècle. Voir **AMAND**.

DU FAY (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Bruges en 1585, y décédé en janvier 1639. Il entra, en 1603, dans l'ordre de Saint-Dominique et fit sa profession religieuse au couvent de Valli Soleti, en Espagne, où il étudia les sciences. L'an 1610, ses supérieurs l'envoyèrent enseigner la philosophie à Louvain, puis en 1613, la théologie à Arras, enfin ils l'appellèrent à occuper la même chaire au séminaire de sa ville natale. Il remplit diverses charges, notamment celle de prier des couvents de Bruges et de Bruxelles; il avait été créé docteur en théologie en 1618.

On lui doit les ouvrages suivants : 1^o *Disputationes theologicae de penitentia*.

Duaci, 1626, in-4^o. — 2^o *Discursus circa jurisdictionem regularium quoad munus prædicandi*, avec le traité *De perpetuitate approbationum religiosorum ad excipiendas confessiones et prædicandum verbum Dei*. Gandavi, 1636, in-4^o. Cet ouvrage fut publié à Cologne en 1637, sous le titre de *Clypeus ordinum mendicantium*, in-8^o. — 3^o *Tractatus de pretiosissimo sanguine Salvatoris nostri J. C. qui Brugis asservatur*, Brugis, 1633, in-4^o. Ce traité, tout à la fois théologique et historique, est le meilleur ouvrage du père Du Fay.

— Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 975. — Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 504. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 481. — *Biographie de la Flandre occidentale*.

DU FIEF (*Nicolas*), magistrat, arrê- tiste, historien, évêque, né à Tournai en 1578, mort le 20 octobre 1651. Il fit ses études de droit à l'université de Douai et devint, à l'âge de vingt-six ans, conseiller de la chambre des doyens et des sous-doyens des arts et métiers de sa ville natale, et plus tard, le 7 janvier 1611, chanoine hospitalier du chapitre de la cathédrale de Tournai. Comme il n'avait pas reçu les ordres sacrés, cette nomination rencontra quelques difficultés; l'évêque lui fit cependant expédier des lettres de collation, et Du Fief reçut la prêtrise dans l'année de sa promotion. En 1615, il entra au grand conseil de Malines, en qualité de conseiller ecclésiastique. Il est à supposer que le nouveau conseiller ne se plaisait guère dans sa position et se proposait même de la quitter; en effet, on lit dans une lettre écrite à un de ses amis : « Je vous voirai auxdites paques, « autres changements ne survenant; « j'en ai le desir, car voici le septième « mois que je n'ai bougé de cette ville, « en laquelle passé longtemps, j'ai « prins un tel dégoût de cette profes- « sion et travail continu et sans espoir « de relache, que je suis en délibération « de voir ailleurs si je ne vivrai avec « plus de contentement ores qu'avec « moins de splendeur, qui n'est que « sottise et fumée; *sed hæc inter nos.* »

Il fut ensuite revêtu de la dignité de prévôt de l'église collégiale de Maubeuge, et le roi d'Espagne, Philippe IV, l'appela plus tard en son conseil d'Etat de Flandre près de sa personne à Madrid. Du Fief, homme modeste et sans ambition, fit des instances pour être dispensé de remplir ce haut emploi; il désirait se retirer à Tournai; mais tout ce qu'il put obtenir fut qu'il irait à Bruxelles en qualité de membre du conseil privé (1635). Enfin le même monarque lui conféra, le 11 mars 1637, le titre d'évêque d'Arras. Avant d'avoir reçu de Rome ses bulles de confirmation, le chef-lieu de son diocèse passa au pouvoir du roi de France, Louis XIII, qui, tenant Du Fief en grande estime, fit insérer dans la capitulation accordée à cette ville un article spécial, portant que la nomination faite à l'évêché d'Arras tiendrait, pourvu que, dans un an, celui qui y a été nommé vienne lui prêter serment de fidélité. Les Etats de cette province, l'université de Douai et tout le peuple de ce diocèse applaudirent à cette faveur. Le roi écrivit, en outre, à Du Fief qu'il était le maître de venir prendre possession de son évêché et l'en pria instamment. Cette lettre émanant d'un souverain étranger, Du Fief crut devoir la porter au conseil pour l'y faire ouvrir, et il répondit simplement au roi qu'il ne pouvait se résoudre à prendre possession de son évêché. Il aimait mieux renoncer aux avantages de sa nomination que d'obéir à une puissance étrangère, et passa le reste de ses jours dans sa bibliothèque, occupé à compléter et à mettre en ordre ses nombreux manuscrits.

Homme de grand savoir, pourvu d'une érudition exceptionnelle, Du Fief avait une mémoire si heureuse, qu'au conseil on le nommait le *Répertoire*. Travailleur infatigable, il sut, au milieu des affaires publiques dont il fut chargé, trouver encore le temps de s'occuper des sciences et des lettres. Il a énormément écrit, mais, par suite de sa grande modestie, presque tous ses ouvrages sont restés manuscrits, et conservés, les uns à la bibliothèque de Tournai, les autres

à la bibliothèque royale à Bruxelles. Foppens en donne une liste assez complète et l'on se bornera à en citer ici quelques-uns : 1^o *Remarque de pratique des échevinages et baillages de Tournai et Tournesis*. Ms. — 2^o *Centuries et observations de M. Nicolas Du Fief*, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, collationnées à l'original de l'auteur reposant à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai. 1 vol. in-folio de 824 pages, sans comprendre plusieurs tables très-amples. — 3^o *Volumen IV centuriarum continens arresta supremæ curiæ Mechliniensis*. Cet ouvrage a été augmenté et édité à Bruxelles en 1717, par les soins de Du Laury et de Pierre-Claude de Saint-Vaast, conseillers au grand conseil de Malines. — 4^o *Volumen alterum Edictorum consilii sanctioris*. Ms. — 5^o *Diversarum lectionum historicarum et antiquarum farrago*. Cette œuvre se conserve à la bibliothèque royale de Bruxelles, fonds Van Hulthem; elle renferme beaucoup de faits curieux et peu connus. Le manuscrit en fut acheté à la vente de Nélis, qui l'avait copié de sa main, tout en y faisant de larges coupures. — 6^o *Bibliotheca Tornacena, seu auctores Tornaci aut in finibus Tornacesii*. Ms. de 159 ff., à la bibliothèque royale; l'autographe se trouvait autrefois à la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Tournai. — 7^o *Quædam ad res Tornacensium spectantia*. Ms. — 8^o *Notæ ad Dictata*. 4 vol. in-4^o. Ms. Quelques extraits des manuscrits historiques ont été publiés par le baron de Reiffenberg dans différents recueils. L'ouvrage le plus estimé est celui que les éditeurs français des Arrêts du grand conseil de Malines ont livré au public en 1773. Ses manuscrits juridiques ont été mis à profit par Du Laury, De Ghewiet et probablement par d'autres arrétistes qui n'ont pas avoué leurs emprunts. Dans le répertoire français, les arrêts recueillis par Du Fief ne vont pas au delà de l'année 1645. Il est toutefois à regretter que les éditeurs n'aient pu, en même temps, mettre au jour le grand nombre d'arrêts dont la bibliothèque royale de Bruxelles

conserve les manuscrits et qui portent les nos 12651 et 12652.

Du Fief mourut à Bruxelles à l'âge de soixante-douze ans. Son corps fut transféré à la cathédrale de Tournai et enterré sous une mausolée en marbre, orné d'une épitaphe qui existe encore à l'entrée de l'église à gauche. Cette épitaphe, rapportée par Lemaistre d'Anstaing (*Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 298), fait connaître en abrégé toute la carrière de Du Fief.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 908. — Britz, *Mémoire couronné*, p. 180. *Comptes rendus des séances de la commission royale d'histoire*, t. VIII (1844), p. 308 et *ibid.*, vol. 1, p. 27. — *Introduction au 2^e volume de Ph. Mouskes*. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. — *Histoire des ducs de Bourgogne de H. de Barante*, édition de Reiffenberg.

DU FOUR (*Henri*), FURNIUS ou FARNÈSE, philologue, moraliste, professeur, né à Liège à la fin de la première moitié du XVII^e siècle, décédé vraisemblablement à Pavie en 1609. Son vrai nom de famille est Dufour, en latin FURNIUS; il le porta sans doute jusqu'à l'époque de son établissement en Italie. Farnèse était docteur en droit civil et canon, grade qu'il reçut on ne sait dans quelle université, mais il s'appliqua principalement à l'étude des belles-lettres. Il a dû même les enseigner en Belgique, car son premier ouvrage, né, paraît-il, des besoins de son enseignement, fut imprimé à Anvers en 1571, sous le titre *De imitatione Ciceronis, seu de scribendarum epistolarum ratione*. Antv., ap. J. Loeum, in-8°. A l'occasion d'un voyage en Italie, les magistrats de Pavie lui offrirent la chaire d'éloquence à l'université de cette ville. Leurs instances, jointes à celles de l'évêque, le décidèrent à accepter l'offre. Vingt années à peu près s'écoulèrent depuis la publication de l'ouvrage précité jusqu'à la publication d'un autre ouvrage qui avait aussi rapport à son enseignement : *De verborum splendore et delectu; Appendices duæ ad Calepini dictionarium*. Venetiis, 1590. Cet écrit n'est pas rédigé, comme l'avancent plusieurs biographes, d'après le dictionnaire de Calepin, mais donné

comme suite et complément de ce dictionnaire.

Lorsque Erycius Puteanus fit son voyage d'Italie, il écrivit à Farnèse, de Milan, en mars 1598, pour se préparer une bonne réception auprès de lui; dans sa lettre il témoigne le désir de nouer des relations d'amitié avec un compatriote que sa profonde érudition a placé au premier rang des savants d'Italie, qui est bien vu par les princes, vénéré par le peuple et connu de tout le monde. Puteanus avait réellement une haute opinion du savoir du professeur de Pavie, car, au mois d'août 1600, lors de son séjour à Padoue chez Perotti, il lui envoya une inscription hiéroglyphique, comme il l'appelle, provenant du musée de Bembo et que plusieurs savants avaient essayé en vain d'interpréter, ajoutant que si lui, Farnèse, ne parvenait pas à l'expliquer, personne ne la déchiffrerait jamais. Quelles qu'aient pu être les connaissances de Farnèse dans la littérature ancienne et dans la science de l'antiquité, ce n'est pas à ces branches qu'il consacra les loisirs que lui laissait le professorat. L'état social de son temps paraît avoir fait surtout l'objet de ses méditations. Les deux ouvrages suivants témoignent de cette direction de ses études : *De simulacro reipublicæ, sive de imaginibus politicæ et œconomica virtutis libri IV*. Pavie, 1595, in-8°. — *Diphthera Jovis, sive de antiqua principis institutione libri III*. Mediolan., 1607, in-4°. Ce dernier ouvrage était sur le métier, sinon achevé déjà en 1602, car au mois de février de cette année, Puteanus lui promit une pièce de vers à placer en tête du volume. Dans une lettre de 1606, le même savant, alors professeur à Milan, écrit à son collègue de Pavie que l'examen de son opinion sur le *Laconisme* lui a suggéré quelques remarques critiques. On peut croire que cette opinion était exposée et développée dans un ouvrage manuscrit ou imprimé, car Puteanus publia lui-même plus tard un traité sur ce sujet. Des biographes attribuent en outre à Farnèse un abrégé de l'histoire du monde et un traité de la connais-

sance de soi-même et des prodiges, sans citer ni les dates ni les lieux d'impression. Puteanus, qui avait été appelé à Louvain, pour y succéder à Juste Lipse, mort en 1606, donna, en août 1608, à l'un de ses élèves, qui se rendait en Italie, une lettre de recommandation pour le professeur de Pavie; c'est la dernière en date qui se trouve dans le recueil de ses lettres. Il est permis de conclure de cette circonstance que la mort de Farnèse arriva en 1609 plutôt qu'en 1616 ou 1619, comme quelques auteurs l'avancent. On dit que Puteanus a écrit son éloge. J'ai recherché en vain cette pièce dans le volume où sont réunis plusieurs discours de ce savant et dans plusieurs autres volumes de ses œuvres.

J. Roulez.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 443. — *Délices du pays de Liège*, t. V, p. 30. — Erycii Puteani *Epistol. attic. Pronuntis*, Part. I, cent. I, ep. 14, 36, 68, cent. II, ep. 35, 57, 85, 94. cent. III, ep. 30. Part. II, cent. I, ep. 33.

DUFOUR (*Pierre*) ou DU FOUR, dit SALZEA, peintre d'histoire et de portrait, né à Liège vers 1545. On ignore la date précise de sa mort. Il fut un des bons élèves de Lambert Lombard, et appartenait à une famille distinguée. Après la mort de son maître, il fut chargé d'un grand nombre de travaux importants, parmi lesquels il faut citer les tableaux du maître-autel de la collégiale de Saint-Jacques à Liège, un grand triptyque pour l'église Saint-Lambert, un autre triptyque dans la même église pour le monument de Gérard de Groisbeck, un *Saint Michel* pour l'église de Saint-Barthélemy et une *Descente de Croix* (1610) pour l'église Saint-Etienne.

Le grand triptyque de l'église Saint-Lambert, peint en 1578, représentait, ans le panneau central, le *Christ au jardin des Oliviers*, et sur les volets les portraits des chanoines Jean de Staff et de Wilthem, donateurs du tableau. Le triptyque du monument de Gérard de Groisbeck a pour sujets, au milieu, la *Résurrection*, et sur l'un des volets, le portrait du défunt. Ce triptyque, qualifié de chef-d'œuvre, fut fait en 1580

et renfermait aussi des vers de Lampsonius.

Dufour a joui d'une grande réputation. Cependant le chanoine Hamal, dans un manuscrit cité par M. Jules Helbig dans son *Histoire de la peinture au pays de Liège*, écrit ceci : " Je puis " assurer que les ouvrages de ce peintre " sont fort inférieurs à ceux de Lom- " bard, surtout la *Résurrection* du mau- " solée de Groisbeck et le *Christ au " jardin des Oliviers*, dans la chapelle " de la cathédrale, deux peintures que " j'ai souvent examinées. " Les nombreux tableaux de ce peintre sont dispersés. Généralement ils ont perdu leur couleur. Pierre Dufour eut la gloire d'être un des maîtres de Jean de Bologne, c'est à peu près tout ce qui restera du souvenir de ce peintre liégeois, dont la vie paraît avoir été très-occupée, mais très-mal dirigée, puisque, sur la fin de sa carrière, il fut obligé de servir comme portier à l'hôpital Saint-Jacques.

Ad. Siret.

DU GARDIN (*Louis*), connu aussi sous les noms de GARDINIUS et d'HORTENSIVS, médecin et professeur, né à Valenciennes vers le milieu du XVII^e siècle, mort à Douai entre 1634 et 1638. Il prit le grade de docteur en médecine à Douai et y enseigna pendant vingt-huit ans. Il obtint quelque célébrité par ses écrits, notamment à propos de la controverse sur le moment de l'animation du fœtus. Voici les titres de ses ouvrages : 1^o *Alexioemos, sive de pestis naturâ, causis, signis, prognosticis et curatione*. Duaci, 1617, in-8^o; 1631, in-12. — 2^o *De Animatione fœtus, in quâ ostenditur quod anima rationalis ante organisationem non infundatur*. Duaci, 1623, in-8^o. Il s'attache surtout à essayer de réfuter Thomas Fyens (Feynus), professeur à Louvain. — 3^o *Manuductio ad omnes medicinæ partes, seu Institutiones medicinæ*. Duaci, 1626, in-8^o, et 1634, in-8^o. — 4^o *Manuductio ad pathologiam, sive Institutionum medicinæ pars altera*. Duaci, 1626, in-8^o. — 5^o *Anima rationalis restituta in integrum*. Duaci, 1629, in-8^o. C'est la défense des

opinions soutenues dans l'ouvrage n° 2. — 6° *Medicamenta purgantia, simplicia et composita, selecta, usitata et sufficientia, Remedium erroris in ponderibus medicis*. Duaci, 1631, in-12. — 7° *Circumstantiæ et tempora de variis venis pleuritidis ratione secandis, inter varios medicinarum proceres litem dirimentia*. Duaci, 1632, in-4°. — 8° *Institutionum medicinarum liber tertius, sive subsidiaria medicinarum*. Duaci, 1638, in-4°, imprimé, après la mort de l'auteur, par les soins de J. Brifault.

G. Dewalque.

Foppens. *Bibliotheca belgica*. — Eloy. — *Biographie médicale* (Panckoucke). — *Biographie médicale*, par Bayle et Phillaye.

DUGUET (*Dieudonné*), musicien, né à Liège, le 22 septembre 1794, décédé dans la même ville, le 18 avril 1849. Il était fils de Joseph Duguet et de Catherine Bierset. Aimant passionnément la musique, il s'adonna, dès sa jeunesse, à l'étude du piano et de la composition, et il y consacra sa vie entière. Dès 1821, il fonda, avec Henrard et Jaspar, une école de musique qui rendit de grands services jusqu'à l'époque où le gouvernement des Pays-Bas établit le Conservatoire (1827). Nommé professeur de solfège à la création de cet établissement, Duguet devint successivement organiste de l'église Saint-Denis en 1829, maître de chapelle à la cathédrale en 1835, et organiste de la même église en 1837, lors de la retraite de Houssard. Frappé de cécité en 1835, il dut se retirer du conservatoire l'année suivante; mais malgré cette cruelle infirmité, il conserva jusqu'à sa mort ses fonctions à la cathédrale et à Saint-Denis et il y attirait les amateurs par un jeu grave et sévère, comme l'est celui de l'école classique d'Allemagne. Organiste et compositeur des plus distingués, surtout comme improvisateur, doux et modeste de caractère, ennemi de la réclame et du charlatanisme, il n'aimait l'art que pour les nobles jouissances qu'il procure, et ne cherchait à plaire qu'à un petit nombre de vrais connaisseurs. Devenu aveugle, il redoubla d'activité; c'est alors qu'il acheva une messe à grand orchestre dont les deux premières

parties avaient été écrites avant son infirmité et dont le surplus est empreint d'une supériorité incontestable et d'une énergie qui contraste singulièrement avec le tempérament de l'auteur. Le motet *Sanctum et terrible* prouve la souplesse de son talent, et son livre d'orgue est généralement apprécié avec de vifs éloges. Duguet avait épousé Marie-Constance-Catherine Lemmens. Son fils, Jules, professeur d'orgue au Conservatoire, l'a remplacé à la cathédrale.

La plus grande partie de l'œuvre de cet artiste est restée manuscrite. Néanmoins, indépendamment de la messe et du motet que nous venons de citer, on possède de lui un *Te Deum*, un *Salve regina* et un *Homo quidam* à grand orchestre, deux *Ecce panis*, six *Tantum ergo* et *Genitori*, deux *Genitori* et trois cantates pour solos, chœurs et orchestres, trois *Requiem* avec accompagnement d'orgue, de violoncelle et de contre-basse, etc. Plusieurs morceaux de piano, duos, romances, mélodies, scènes ont été publiés par Duguet, éditeur à Liège. La maison Muraille, de la même ville, a édité : 1° des *Solfèges en canons*, en collaboration avec Jaspar et Henrard; 1823; 2° Un *Livre d'orgue, pour l'accompagnement du plain-chant*; 1842, 2^e édit., 1851. Cherchant à conserver au plain-chant son véritable caractère, l'auteur rejette le style moderne de l'harmonie employée par beaucoup d'organistes; il place toujours la mélodie à la partie supérieure et l'accompagne en contre-point simple, note contre note. 3° Un recueil de *Préludes et versets pour l'orgue*, 1851. 4° Un livre de *Motets et Psaumes pour les processions*. 5° Un recueil de 34 morceaux de *musique sacrée* à 1, 2, 3 et 4 voix avec accompagnement d'orgue, en *partition et parties de chant*, 1853-1855. 6° Un autre recueil de 32 morceaux parut en 1859, avec le même titre et la mention : *Œuvres posthumes*. 7° Un recueil de litanies à 1, 2 et 3 voix, 2 v. in-8°.

G. Dewalque.

Renseignements particuliers. — Les journaux du temps.

DU HAMEEL (*Alart*), architecte, sculpteur et graveur, né probablement

dans le Brabant septentrional, vers le milieu du xve siècle, décédé vers 1509. Il dirigea pendant dix-sept ans les travaux de l'église Saint-Jean à Bois-le-Duc, travaux qui embrassèrent toute l'étendue du transept méridional et les commencements de la nef principale. Il traça, en outre, les plans de la chapelle de la confrérie de Notre-Dame (*illustre Lieve-Vrouwe broederschap*), adossée au chœur de cette même église, généralement considérée comme l'une des plus belles des Pays-Bas. Suivant l'usage du temps, il était, en raison de ses fonctions, qualifié de *maître de la loge* ou de maître ouvrier tailleur de pierres, qualification qui impliquait l'exercice de deux arts différents et que nous avons remplacée par celles, plus ambitieuses et souvent moins exactes, d'architecte et de statuaire. En 1495, Du Hameel céda son emploi officiel à son beau-frère Jean Heyns : il venait d'être appelé à Louvain pour y remplacer l'architecte de l'hôtel de ville, Mathieu de Layens, récemment décédé. On l'y trouve, dès le 25 juin de cette même année, désigné dans les archives communales comme *stadmeester* et jouissant de douze florins et demi d'appointements annuels. Il conserve ces fonctions jusqu'en 1504, année où son nom figure pour la dernière fois dans les comptes des dépenses et où il fut remplacé, à son tour, par Mathieu Keldermaens. Indépendamment des travaux ordonnés par la ville, Du Hameel en fit exécuter plusieurs autres, notamment le porche de la collégiale de Saint-Pierre, ouvert au transept du côté de la grande place, porche qui est resté inachevé, sans doute faute de ressources financières. Plus tard, c'est-à-dire en 1505, il présida aussi aux agrandissements considérables faits à la somptueuse abbaye de Parc lez-Louvain, par les ordres de l'abbé Arnould Wyten.

Nous ne saurions mentionner les œuvres sculpturales ordonnées par notre artiste, puisque autrefois on ne songeait guère à séparer la décoration d'un édifice de sa structure intime et que le constructeur était aussi « le maître des » pierres vivantes » ; mais il nous reste

à citer des travaux appartenant à un art complètement distinct et par lesquels Du Hameel a su, également, manifester la puissance, la variété de ses talents : ses gravures au burin. On a failli dépouiller notre artiste de la renommée qu'il mérite comme graveur, et ce au profit d'un de ses contemporains, le célèbre peintre Jérôme van Aeken, plus généralement connu sous le nom de Jérôme Bosch, nom emprunté à son lieu natal, la ville de Bois-le-Duc, en flamand *'s Hertogenbosch*.

Ce peintre a gravé sur bois, mais, jusqu'en ces derniers temps, on lui attribuait aussi abusivement, les planches gravées sur cuivre par l'architecte. Ces dernières, exécutées par pure fantaisie, dans des moments de loisir, tantôt d'après les tableaux de son ami, tantôt d'après ses propres dessins, sont d'une extrême rareté et, par suite, d'un grand prix. Les iconophiles les plus érudits n'en connaissent, au plus, que huit. Parmi ces planches, les unes sont revêtues de la signature du graveur ; les autres de son monogramme, composé de la lettre A mêlée à un de ces signes mystiques souvent tracés sur les pierres des édifices gothiques ; sur plusieurs enfin, on lit le mot *Bosche* ou *Sherogebosche*, inscription qui explique l'erreur commise et la fausse attribution de paternité. Les gravures de Du Hameel sont très-probablement sorties des presses de Gérard Leempt, imprimeur qui habitait alors Bois-le-Duc et qui y travailla de 1484 à 1490.

Notre artiste avait épousé Marguerite van Auweninge, qui décéda à Bois-le-Duc en 1484 et dont la pierre tumulaire, accompagnée de son effigie, se trouve encore encadrée dans les murs intérieurs de l'église Saint-Jean. On ignore la date précise du décès de Du Hameel, mais les comptes de la confrérie à laquelle il appartenait établissent que pendant les années 1509 à 1510 il n'était plus de ce monde.

F. Stappaerts.

DU HAN (François), écrivain polémiste du XVII^e siècle. Il appartient à une famille liégeoise. Son père, Abraham Du Han, docteur en médecine, s'était réfugié à Sedan, où il mourut dans le sein de la religion réformée. Il y avait dans cette ville une académie protestante jouissant d'une réputation méritée. François et son frère, Philippe, y firent de bonnes études. Philippe devint conseiller d'Etat. Il fut jeté à la Bastille en 1686 pour n'avoir point voulu abjurer comme l'ordonnait Louis XIV. Il était seigneur de Jandau en Champagne par sa femme, Marie Dauger, fille du gouverneur de Mézières et de Charleville, qui partagea sa captivité. Peut-être feignirent-ils la soumission, car ils parvinrent à se sauver de France, en 1687, avec leur fils, alors âgé de deux ans, et à se retirer à Berlin.

François demeura, au contraire, en France. Il avait embrassé la carrière des armes, et fut assez heureux pour être distingué par son illustre coreligionnaire, le maréchal de Turenne. Pendant quelques années il remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire. « Il avait de l'esprit », dit une note rédigée par le général de Grimoard, « et il aimait à boire jusqu'à s'enivrer. Il fut chassé par son maître pour avoir fait quelques profits illicites sur les passeports, qui devaient être délivrés gratis. »

En 1663, Du Han abjura la religion protestante et entra dans l'ordre de Saint-François, où il espérait faire à la fois son chemin dans ce bas monde et dans l'autre. Il prit part comme moine convertisseur aux dragonnades et se montra sans pitié pour ses anciens coreligionnaires. Il composa le *Traité des droits de la reine très-chrétienne*, qui servit de base à la revendication par la France des Pays-Bas espagnols et de prétexte à la guerre de 1667. Louis XIV le récompensa royalement.

On lui attribue en outre : 1. *La justification du changement de doctrine par les ministres de la religion P. R. de France*. Paris, 1663 et 1664, in-8°. — 2. *Moyen pour empêcher l'exercice de la*

religion P. R. en France. Paris, 1663, in-8°. — 3. *La Condamnation de deux faits avancés par les ministres de la religion P. R.* Paris, 1663. — 4. *Traité où il est prouvé que les anges et les saints connaissent nos nécessités, qu'ils prient pour nous, que nous avons des anges gardiens, et que nous devons honorer et vénérer les reliques et les images des saints*, par F. D. H. R. C. Paris 1675, in-8°.

C.-A. Rahlenbeek.

Comte Beedelievre, *Biographie liégeoise*, II, 185. — Bouilliot, *Biographie ardennaise*, 140. — Haag frères, *La France protestante*, IV, 281. Notes communiquées.

DU JARDIN (Donatien), écrivain ecclésiastique, né à Ypres le 31 août 1738 et décédé dans la même ville au mois de mai 1804. Il entra dans la compagnie de Jésus, au noviciat de Malines, le 1^{er} octobre 1756, et, après ses premiers vœux, enseigna les humanités à Anvers. Vers 1770, lorsque les PP. Clé et Ghesquière eurent commencé l'organisation du *Musæum historicum*, destiné à remplacer le *Musæum Bellarminianum*, Du Jardin leur fut adjoint avec deux autres pères pour les aider dans leur vaste entreprise. Déjà on avait commencé à rassembler des matériaux, lorsque, le 20 septembre 1773, la compagnie fut supprimée en Belgique par un bref de Clément XIV. Du Jardin se retira alors à Ypres, où il demeura jusqu'au moment de sa mort. En 1773, il concourut pour un des prix proposés par l'Académie impériale et royale de Bruxelles, et fut couronné pour le travail intitulé : *Commentarii seu responsa ad quesita : Quis populorum Belgicæ ante sæculum æræ christianæ septimum vestitus fuerit; quid idioma; quis agriculturæ, commercii, litterarum, artiumque status? Quibus palmam alteram detulit cæsarea ac regia scientiarum et litterarum Academia Bruxellensis anno M. D. CCLXXXIII*. Bruxellis, Antonius d'Ours, 1774; vol. in-4° de 58 pages. Ce travail fait partie des anciens *Mémoires couronnés de l'Académie de Bruxelles*.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., II, col. 332.

DU JARDIN (*Jacques*), poète, né à Lille en 1585, décédé à Liège le 9 novembre 1633, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-neuf ans. Après avoir prononcé ses premiers vœux, il enseigna quelque temps au scolasticat de la compagnie, en préparant, par des répétitions, les jeunes pères appelés à donner l'enseignement dans les collèges d'humanités. Plus tard, il devint directeur de la congrégation de la Sainte-Vierge, qui était établie à Liège pour les gens de lettres, et remplit cette fonction pendant sept ans. Ce fut pour ses congréganistes de Liège qu'il composa les poésies latines publiées sous le titre de *Jacobi Jardinii Insulensis, e Societate Jesu, Elegiarum sacrarum libri tres. De arte forensi libri duo. Opus posthumum*. Duaci, Petrus Telu, 1636; vol. in-12, réimprimé la même année à Anvers et à Munster en Westphalie. Les trois livres d'*Élégies* furent encore publiés séparément en 1639 à Douai, par la veuve de Pierre Telu, vol. in-12 de x-208 pages. On trouve aussi, en tête de la *Vita S. Lamberti* du P. Jean Roberti, une ode à la ville de Liège, *Ad Legiam protrepticon*, du P. Jacques Du Jardin.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 333.

DU JARDIN (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Douai en 1565 et décédé à Valenciennes le 16 juin 1644, entra au noviciat de la compagnie de Jésus, à Tournai, le 11 mars 1582. Après sa profession, il fut employé comme prédicateur, et consacra toute sa vie aux fonctions du saint ministère. Il a publié : 1° *Manuale præcipuarum considerationum*. — 2° *Manuale de peccato mortali*. — 3° *Traité de l'exercice journalier des vertus*. Douay, Vefve Laurent Kellam, 1616; vol. in-16. — 4° *Traité du combat et de la victoire contre les tentations*. Douay, chez les héritiers de Jean Bogart, 1627; vol. petit in-12. — 5° *Méditations*. Douay, 1626; vol. in-8°. Ces trois derniers ouvrages ne sont que des versions françaises de traités composés en espagnol par le R. P. Alvarez de Paz. Le P. Du Jardin traduisit encore

d'autres opuscules du même auteur. On trouve les titres exacts et la description de toutes ces publications dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* du P. De Backer, éd. in-fol., II, col. 333.

E.-H.-J. Reusens.

DU JARDIN (*Philippe*), magistrat, né à Tourcoing, mort à un âge avancé en 1707. D'abord avocat au Grand Conseil de Malines, il devint en 1669, substitut du procureur général, puis conseiller ordinaire audit conseil, en remplacement de Guillaume-Ernest du Marteau, par lettres patentes du 15 août 1683; enfin procureur général, par lettres patentes du 28 avril 1695, en remplacement de Jean-Jacques de la Mothe, promu au Conseil privé.

Nous ne connaissons aucune publication scientifique de Philippe du Jardin, mais il a mérité une mention par son attitude dans les mémorables démêlés qu'eut le Grand Conseil, en l'an 1700, avec l'archevêque de Malines, Humbert Guillaume de Precipiano, au sujet du droit d'asile et du conflit des juridictions ecclésiastique et séculière. Une dame, vivement irritée contre un capitaine espagnol, avait engagé pour l'assassiner un spadassin nommé François van Ophoven. Le guet-apens échoua, et le coupable se réfugia chez les dominicains. L'official, qui était Aimé de Coriache, entama l'instruction. Les fiscaux protestèrent. Le gouvernement donna raison d'abord à l'autorité ecclésiastique, ensuite au Grand Conseil. Du Jardin ne tint nul compte de deux protestations, avec menace d'excommunication, que l'archevêque lui adressa. La menace fut réalisée; la sentence d'excommunication, du 7 août 1700, fut proclamée dans les églises de Saint-Jean et de Saint-Rombaut et affichée publiquement. Le Grand Conseil répondit en condamnant l'archevêque à une amende de 6,000 florins, que les conseillers fiscaux devaient prendre sur son temporel; en lui ordonnant, à peine d'une nouvelle amende de 10,000 florins, de lever l'excommunication lancée contre le procureur général; enfin, en défendant à

tout sujet de Sa Majesté de communiquer avec l'archevêque ou de lui fournir des vivres, tant indirectement que directement, jusqu'à réparation de l'attentat dirigé contre le Grand Conseil. Le roi dut mettre la paix ; les mesures de rigueur furent rapportées de part et d'autre ; l'absolution du procureur général eut lieu par sentence du 14 septembre 1703.

Du Jardin renonça à sa charge en avril 1706, vu son grand âge et ses infirmités. Il mourut l'an d'après, et fut enterré dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Pierre à Malines.

Alphonse Rivier.

Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Malines*, etc., n° 9938 de la Bibliothèque de Bruxelles. — Proost, *Histoire du droit d'asile religieux en Belgique*, Gand, 1870, p. 183-188. — Du Laury, arrêt LXIII.

DU JARDIN (Thomas), théologien distingué de l'ordre des Pères Dominicains ; né à La Haye en 1653, de Nicolas Du Jardin, seigneur d'Anseghem et Hemsrode, qui s'établit à Gand en 1659, et de Françoise Helman, fille du seigneur de Muilkerke ; mort à Gand le 15 juin 1733.

Ses parents l'envoyèrent étudier à Louvain et à Paris ; il entra dans l'ordre des dominicains et fut chargé, dans la première de ces deux villes, de la chaire d'Écriture sainte, même avant d'avoir reçu son ordination, fait contraire à tous les usages, mais qui parut autorisé par ses succès exceptionnels. Il ne fut ordonné prêtre qu'en 1676. Ses talents devaient bientôt s'exercer sur un plus vaste théâtre. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, de 1701 à 1704, la Belgique fut occupée tour à tour par les armées des différentes puissances, et ces invasions successives firent renaître les germes de discorde religieuse, qu'on aurait pu croire étouffés. La dispute contre la réforme et le jansénisme reprit avec ardeur. Les Allemands du prince Eugène de Savoie, et surtout les Anglais du duc de Marlborough répandirent la doctrine du déisme et rétablirent les loges maçonniques, qui restèrent cependant longtemps sans

influence : on était encore trop occupé de la réforme. Du Jardin fut un des professeurs qui luttèrent le plus énergiquement contre ce mouvement des esprits. Il prêcha à Gand et à Louvain, expliquant le dogme orthodoxe, et afin que ses prédications portassent plus de fruit, il les publia en 1710 sous le titre de *Geloofgeschillen, in de welke de waerheyt van het roomsch-catholyck geloof tegen de dwalingen deser laetste tyden bondighlyck wordt verdedicht* (Gent, in-4°). Cet ouvrage contient des leçons sur les différents points de religion contestés et surtout sur l'infailibilité de l'Église. Cet enseignement lui attira une réponse du pasteur protestant de Middelbourg, Jacob Leydekker, qui publia : *De Hervormde kerk in't gemeen verdedigd tegen het pausdom int byzonder tegen den hoon der hervormers en hunne leer aengedaen door den E. priester Th. Dujardin*. Middelbourg, 1711, in-4°. A quoi Du Jardin répliqua quatre ans plus tard par un écrit in-folio : *Spore der catholycke, gescherpt door sestich pointen, tegen het buytensporigh stampen van den h. Jacob Leydekker, predikant te Middelburgh; in de welke de waerheyt van het Roomseh catholyck geloof tegen de dwalingen dezer laetste tyden...* (Gand, 1715).

Il travaillait en même temps avec ardeur contre les jansénistes, et réfuta les cent et une propositions de Quesnel, condamnées par le pape Clément XI dans sa bulle *Unigenitus*; voici le titre de son ouvrage : *Het aengewesen vergift van de Lotstellingen van Paschasius Quesnel, gedoemt door Clemens XI, paus van Roomen, in syne leerbulle Unigenitus ende de overtuygde pligt aller catholycken om de bulle Unigenitus, als synde van onfeylbaer ghesag, sonder appel aen te nemen*. (Gand, 1724 ; une 2^e édition y fut publiée en 1735).

Quelques années plus tôt, il avait déjà, en collaboration avec Fr. d'Enghien, publié une édition de la Bible, où sont corrigées les fautes commises dans la traduction d'Egide De Witte ; il l'intitula : *Biblia sacra d. i. De heylige schriftuer, verbeteret naer den laetsten roomschen*

text, met eene voorrede. Anvers, 1714, in-fol., 2 vol.

Du Jardin publia, en outre, plusieurs ouvrages et opuscules sur la vie contemplative, la méditation, etc.; nous ne citerons que les principaux : *De officio sacerdotis qua judicis et medici in sacramento penitentiae, instructio brevis in gratiam et commodum tironis theologi.* Bruxelles, 1701, in-8°; Malines, 1728, in-8°; cette édition est la meilleure; l'ouvrage fut encore réimprimé en Belgique et en Allemagne, à Louvain en 1802, à Malines en 1816. — *Sermoen van devotie tot den lydenden Jesus uitgebeelt in 't portraict van 'tgroot miraculeus beelt van de vermaerde abdye tot Gembloux,* etc. Gand, 1703, in-12. — *Geestelijke tsamenspraecken tusschen Philaletes ende Philothea dat is : tusschen den minnaer des waerheits ende de Godtminnende ziele, wegens de goddelycke liefde, dry soorten van inwendig gebedt, meditatie, aspiratie en contemplatie, de verstervinge, de dorrhigheden, de biechte, de H. communie ende de misse. Den tweeden druk merkelyck verbeterd en vermeerdert.* Gand, 1706, in-12; 1710, 1732; Louvain, 1742. — *Getrouwen leidtsman aenwyzende volgens de grondregels der Godsgeleertheit verscheide kragtige hulpmiddelen tot het vlieden van het quaet en oefenen van de deugdt,* etc., door Thomas Du Jardin, van het order der P.P. Predikheeren. Gand, 1719; in-8°.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De Nederduitsche schryvers van Gent.* — Piron, *Levensbeschryvingen,* Byvoegsel.

DUKERS (François), architecte de la cour épiscopale de Liège, né vers le milieu du XVIII^e siècle. La réputation dont il jouissait dans cette ville s'étendit, graduellement, au loin et lui valut de nombreux travaux; la princesse Cunégonde de Saxe, abbesse de Thorn, le chargea, entre autres, d'agrandir considérablement son riche monastère. Ces travaux, évalués à la somme de 28,000 florins, ainsi que le constate le contrat passé le 1^{er} octobre 1781, furent menés à si bonne fin que l'artiste devint l'architecte du chapitre et l'homme de confiance de la princesse. Plusieurs missions qu'il

eut à remplir en témoignent; elle l'envoya inspecter les bâtiments des monastères d'Essen et de Borbek, également placés sous sa haute direction; elle lui accorda l'autorisation d'acheter en France, pour son compte, des objets d'art, et lui laissa une grande latitude pour embellir l'église, le palais abbatial et, spécialement, les appartements réservés à l'évêque de Liège.

Malgré la position éminente que Dukers paraît avoir acquise par son talent, par son caractère, les détails relatifs à sa vie et à ses œuvres nous font défaut. On sait seulement qu'il laissa un fils, FRANÇOIS-JOSEPH DUKERS, né à Liège le 15 décembre 1792, décédé dans la même ville en 1831 et qui, architecte comme son père, fut chargé, en 1818, d'élever, sur l'emplacement de l'église des Dominicains, le théâtre royal de Liège, construction des plus médiocres sous le rapport du style et du goût.

F. Stappaerts.

Alex. Pinchart, *Archives des arts,* etc.

DUL (Cornille, Gérard et Pierre) ou DULL. Ces trois sculpteurs florissaient à Anvers dans la première moitié du XVII^e siècle. Elèves de leur père, Cornille Dul le Vieil, artiste habile, qui lui-même avait été formé par Cornille Jan Hermanssone van Bergen, ils furent employés à plusieurs travaux de décoration artistique dans l'église de Notre-Dame, avant et après l'incendie qui y éclata le 6 octobre 1533.

CORNILLE DUL le Jeune, l'aîné des frères, fut admis dans la corporation de Saint-Luc en 1514, et reçut comme élève, en 1519, un apprenti nommé Wynand Roost ou Raets. Sa femme, Anne Sryvers ou De Sryvere, le laissa veuf en 1541.

GÉRARD DUL le Puîné, surnommé *Byvoet*, reçu dans la Gilde en même temps que ses frères, décéda vers 1558. Il avait pris pour femme Marie, fille de Ruth Jacops, qui lui survivait en 1559. Ainsi que la plupart des artistes de ce temps, Gérard Dul ne dédaignait pas de prendre en location, durant les grandes foires bisannuelles d'Anvers, un emplacement dans les cloîtres de Notre-Dame

O. L. V. Pand), où il exposait en vente les produits de son ciseau. A côté de ceux-ci, venaient s'étaler ceux d'autres sculpteurs, notamment de Gérard de Neve, Josse Baden, Clauderio Floris, Jean Verhesen, Pierre van Berckelaer, Winand Raets ou Roost, Jean Vanden Perre, Pierre Quintyns, Wautier Vander Elsmaer, Antoine van Breda et Pierre van Duerne.

PIERRE DUL, le cadet des trois frères, obtint également son entrée comme maître dans la corporation de Saint-Luc, en 1514. On ignore s'il forma des élèves.

CORNEILLE DUL le Vieil, le père de nos artistes, était devenu membre de la Gilde en 1495. Il reçut en apprentissage, en 1499, un élève nommé Jean Pauwels, qui obtint la maîtrise en 1505. Adrienne Potters ou De Pottere, sa femme, fille de Loys, survécut à son mari déjà décédé en 1521.

Chev. L. de Burbure.

Archives d'Anvers. *Liggeren der Gilde de Saint-Luc*, publiés par MM. Rombouts et Van Lierus.

DU LAURY (Remi-Albert), chevalier, seigneur de Raveschot, jurisconsulte, né à Gand vers le milieu du XVIII^e siècle, mort le 25 janvier 1716, selon Foppens, et enterré à Gand en l'église des Carmes chaussés. Son père, Jacques du Laury, grand pensionnaire au collège de la Keure de la ville de Gand, fut nommé conseiller ordinaire au conseil de Flandre en 1651, prêta serment en 1652, et mourut bientôt après, en 1653 ou 1654. Remi-Albert du Laury fut d'abord avocat au conseil de Flandre. Il paraît n'être entré que tard dans la magistrature. Nommé conseiller au grand conseil de Malines, en remplacement de Chaboteau, par lettres patentes du 3 septembre 1707, il fut appelé, l'année même de sa mort, aux fonctions de procureur général, comme successeur de M. de Baillet, devenu président du conseil. Son mérite, comme jurisconsulte et comme savant, est attesté par le recueil d'arrêts qu'a publié, après sa mort, son disciple et aide Pierre-Claude-Marie de Saint-Vaast, sous le titre suivant : *La Jurisprudence des Pays-Bas autrichiens établie par les arrêts du grand conseil de*

Sa Majesté Impériale et Apostolique résidant en la ville de Malines; auxquels sont ajoutés quelques décrets portés au conseil privé de Sa dite Majesté. (Bruxelles 1717, un volume in-folio; censure de juillet 1716. — Autre édition, deux volumes petit in-8^o. Bruxelles, Moris, 1761.) Du Laury préparait, lorsque la mort l'a surpris, un recueil plus considérable.

On lit dans la préface de Saint-Vaast :
 « Ce n'est ici que l'ébauche du dessein
 « de l'auteur que j'ai rédigé à deux
 « cens arrêts, qui étoient le plus en
 « état de paroître et que j'usse aisément
 « augmenté de la moitié, et au
 « delà, attendu que feu M. Du Laury a
 « délaissé suffisamment de la matière pour
 « fournir à quatre gros volumes, et
 « qu'ayant à l'honneur de travailler sous
 « lui pendant un tems assez considérable,
 « j'étois assez informé du plan
 « qu'il y vouloit être observé; mais je
 « n'ai pas trouvé à propos de m'enfoncer
 « davantage dans un travail peu
 « convenable à l'immaturité de mon
 « âge. » On voit que l'orthographe est
 moderne; l'éditeur pense qu'elle sautera
 aux yeux par sa nouveauté, et ne sera
 peut-être pas exempte de critique, surtout
 en un pays où les écrivains demeurent
 encore attachés à l'ancienne orthographe ».

Le recueil de Du Laury n'est point une simple compilation érudite: on y voit le travail individuel d'un juriste expérimenté, et ses arrêts sont souvent accompagnés de véritables dissertations où le droit coutumier et le droit romain sont également bien traités. On pourrait inférer de quelques lignes de Foppens (*Bibliotheca belgica*, II, 909. *Histoire du grand conseil de Malines*, article Du Laury) que Du Laury n'aurait guère fait qu'éditer et augmenter Du Fief. Tel n'est point le cas, selon nous. Sans doute, Du Laury devait utiliser les excellentes décisions de Du Fief, qu'il cite; mais il y a des différences nombreuses et radicales, de proportion, d'étendue, et aussi de méthode entre ces deux auteurs, dont l'un est mort soixante-cinq ans après l'autre et embrasse, par conséquent, une période

beaucoup plus longue de l'activité judiciaire du grand conseil.

Du Laury épousa successivement trois femmes : Marie Coorenraets, décédée en 1699 ; Marie-Antoinette Mavaes, décédée en 1711 ; et Suzanne De Smet. Vingt-trois ans après sa mort, en 1739, son troisième mariage fut déclaré nul par l'officiel de Gand, « les conjoints ayant été parents au quatrième degré, quoique sans le savoir ».

Alphonse Rivier.

Foppens, *Histoire du grand conseil de Malines*. MS., n° 9938 de la Bibliothèque de Bruxelles. — Britz, *Mémoire couronné*. — Du Laury, *La Jurisprudence des Pays-Bas autrichiens* ; préface de Saint-Vaast.

DULLAERT (*Adrien*), chroniqueur, né à Weert près de Baesrode, dans un domaine de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand (et non à Weerde près de Vilvorde) le 15 mars 1411-1412, mort en 1471. Dullaert fut baptisé le lendemain de sa naissance à Tamise, seigneurie qui appartenait au monastère de Saint-Pierre, de Gand. Après avoir étudié pendant quatre ans à la faculté des arts de l'université de Paris, où il avait été conduit par maître Monfrand Alaert, depuis procureur général du duc de Bourgogne, et, en 1424, au collège de l'*Ave Maria*, Dullaert consacra dix années à l'étude du droit civil et du droit canonique ; il reçut le grade de licencié à Louvain, puis devint, en 1438, l'un des secrétaires de la ville de Bruxelles. Dullaert prit une part très-active à la fondation de la chartreuse de Scheut, lez-Bruxelles, fondation que le duc de Bourgogne semble avoir eue extrêmement à cœur. Ce fut lui qui fit remarquer que cet emplacement convenait à des cénobites suivant la règle de Saint-Brunon plutôt qu'à des religieux mendians. Ce fut lui encore qui fut chargé, de concert avec deux magistrats de la ville et le pensionnaire A Thymo, de s'entendre à ce sujet avec le prieur de la chartreuse d'Enghien. En mai 1454, il visita la campagne de Scheut avec le prieur et l'architecte Joes et fit partie de la députation qui alla, le 25 août de l'année suivante, prier l'évêque de Cambrai de consacrer la chapelle bâtie

en cet endroit. Dullaert était l'un des serviteurs de la famille de Croy, dont on le qualifie le procureur à la date du 11 février 1454. Est-ce là qu'il faut chercher la cause des déboires dont les dernières années de sa vie furent remplies ? Le 6 mars 1463, lui et son frère Jean Dullaert furent condamnés par les magistrats de Bruxelles à aller en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice et à payer, au profit de l'épargne du duc, une amende de 100 moutons d'or. Deux fois Adrien fut frappé par des condamnations judiciaires, après avoir chaque fois refusé de comparaître. Accusé, de plus, d'avoir diffamé ses juges, il fut dépouillé de son emploi de secrétaire le 6 mars 1466-1467. Il se retira à Malines, où il mourut, mais ce fut dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle de Bruxelles qu'il reçut la sépulture le 28 mai 1471.

Dullaert a laissé un travail intitulé : *Origo monasterii Nostræ Dominæ de Gratia, ordinis Carthusiensis, juxta Bruxellam*, et dont il existe une traduction flamande, sous ce titre : *Hoe dit couwent van Ons Vrouwe van gratie der ordenen van den Chartroesen gemenlick genoemt Tschuete es gefundeert buyten Brussele*. (Ms. de la Bibliothèque royale de La Haye, fonds Gérard, n° 46.) Cette traduction fut commencée au mois d'août 1558 et à peu près terminée au bout de dix-huit jours ; celui qui s'en était chargé, et qui était probablement un chartreux de Scheut, partit, en 1562, pour Lierre, où il mit la dernière main à son travail. De son temps, il n'y avait plus que peu de moines à Scheut qui eussent connaissance de la véritable origine de leur maison. Le travail de Dullaert a été publié dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

Alph. Wauters.

Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 546 et 760. — *Archives de la ville de Bruxelles*, passim. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, donne à tort la qualification de Brabançon à Dullaert, et Kok (*Nederlandsch Woordenboek*, t. XIII, p. 55) s'est trompé en le faisant naître à Werden, en Frise, le 5 mars 1400 ; ces erreurs ne se trouvent pas dans Valère André, qui a cependant servi de guide.

DULLAERT (*Jean*), professeur et philosophe, né à Gand d'une famille noble, vers 1470, décédé à Paris le 19 septembre 1513. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à l'université de Paris, et y fit ses études philosophiques sous la direction du célèbre Ecossais Jean Major. Après avoir pris le grade de maître ès arts, il fut chargé d'un cours de philosophie, d'abord au collège même où il avait étudié et ensuite à celui de Beauvais. Ce fut là que, vers 1510, il eut pour disciple le grand humaniste Jean-Louis Vivès. A cette époque, Dullaert se préparait au doctorat en théologie; il s'était fait recevoir membre de la Sorbonne, *socius Sorbonicus*, et avait déjà pris le grade de bachelier formel en théologie, lorsqu'il retourna à Gand, sa ville natale. Là une grande épreuve l'attendait : il fut accusé de trahison envers sa patrie. Ne pouvant supporter cette calomnie, il retourna à Paris, où bientôt après il mourut de chagrin. Dullaert étudia beaucoup les œuvres d'Aristote, et publia quelques commentaires sur des traités du péripatéticien : 1^o *In Aristotelis libros peri Hermenias commentaria*. Parisiis, 1509, in-fol. — 2^o *Questiones super octo libros phisicorum Aristotelis necnon super libros de celo et mundo*. Parrhisius, Nicolaus de Pratis, impensis Oliverii Senant, 23 mars 1506 (1507 nouveau style); vol. in-fol. non paginé; réimprimé dans le même format, dans la même ville, par le même imprimeur, le 19 décembre 1511. — 3^o *Habes humanissime lector metheororum Aristotelis facilem expositionem et questiones super eosdem magistri Johannis Dullaert de Gandavo*. Parrhisius, Thomas Kees, 30 mai 1514; vol. in-fol. non paginé. Tous ces ouvrages sont très-rares; les nos 2 et 3 existent à la bibliothèque de l'université catholique de Louvain. — 4^o Dans une courte notice biographique insérée en tête de l'ouvrage n^o 3, Vivès dit que Dullaert laissa inachevé, au moment de mourir, un commentaire sur les *Analytica priora* d'Aristote : *Incepit, dit-il, libros priorum, sed morte præventus intercepti sunt*. Peut-être est-ce là l'ouvrage indiqué par Paquot sous le titre

de *Questiones in librum Prædicabilium Porphyrii secundum viam Nominalium et Realium*, qu'il dit avoir été publié à Paris en 1520 ou 1521, par les soins de Jean Drabbius Bonicollis (Goethals).

E.-H.-J. Reusens.

J.-L. Vivès, *Vita Joannis Dullardi*, publiée en tête de l'ouvrage n^o 3. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 614.

DUMOEUS (*Jean*), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Renaix, vers 1526, mort en 1573. Voir VAN DER HAGHEN (*Jean*).

DU MOLIN (*Jean-Remi*) ou DU MOULIN, musicien, né dans les dernières années du x^ve siècle. Il fut organiste de l'église Saint-Jean à Malines, place qu'il occupait encore en 1528, suivant l'annotation d'un payement qui lui fut fait cette année. On connaît plusieurs compositions de ce maître, reproduites dans des recueils dus aux musiciens du x^{vii}e siècle, entre autres dans les *Motetti del Fiore à quattro voci*, publié à Lyon par Jacques Moderne de Pinguento, en 1532-1539, in-4^o; le troisième livre, p. 25, renferme le motet à 4 voix *In Domino confido*, composé par lui; dans les *Motettorum à Jacobo Moderno, alias Grand-Jacques, in unum coactorum et ab eodem impressorum liber primus cum quinque vocibus*, etc. Lugduni, 1532-1542, in-4^o, on rencontre les motets à cinq voix de Du Molin : *Adonay Domine* et *Pater peccavi*. Le deuxième livre des *Missarum Dominicalium quatuor vocum*, publié par Pierre Attaignant, en 1534, contient des messes de notre compositeur.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

DUMON - DUMORTIER (*Augustin-Aimable*), homme politique, né à Lille le 4 décembre 1791, mort à Tournai en 1852. Il s'établit dans cette ville par suite de son mariage avec la fille unique de M. Dumortier, un des plus riches chaufourniers de l'arrondissement. Naturalisé Belge par le gouvernement provisoire le 5 novembre 1830, il fut, la même année, nommé membre du conseil communal et échevin de la ville de

Tournai. Le 9 juin 1835, les électeurs de l'arrondissement l'envoyèrent au sénat, et, pendant dix-sept années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il ne cessa plus de faire partie de cette assemblée, aux travaux de laquelle il prit constamment la part la plus active. En 1836, il avait été nommé secrétaire du sénat, et ces fonctions il les conserva pendant douze années. Il se distinguait par la sagesse de ses conseils, par une intelligence pénétrante, par une éloquence entraînante; on le considérait comme un des membres les plus distingués du centre gauche. Telle était l'influence qu'il exerçait, que trois fois le roi Léopold I^{er} l'invita à se charger de la direction des affaires de l'Etat; mais il déclina constamment ces offres si honorables pour lui. Mais lorsque se constitua le ministère du 12 août 1847, Dumon-Dumortier voulut s'associer aux représentants de l'opinion qu'il avait constamment défendue : il fut nommé gouverneur du Hainaut. Bientôt la loi sur les incompatibilités l'obligea d'opter entre ces hautes fonctions et le mandat de sénateur : il préféra ce dernier. Le sénat lui sut gré de cette option et l'appela, le 27 juin 1848, au fauteuil présidentiel. Il possédait l'estime de tous, car cinq fois de suite, et souvent à la presque unanimité des suffrages, il fut proclamé président de l'assemblée. En 1848 aussi, il avait accepté les fonctions de bourgmestre de Tournai, et il ne cessa de les remplir avec un infatigable dévouement : par une habile et vigoureuse impulsion, il sut rendre de grands services à sa ville adoptive. A la suite d'une mission diplomatique qui lui fut confiée près du roi des Pays-Bas en 1849, il avait reçu les insignes de grand-croix de l'ordre de la Couronne de Chêne. Il était chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1835. Dumon-Dumortier a laissé les plus honorables souvenirs, comme l'un des plus dignes représentants du parti libéral; à la fois modéré et ferme, il savait faire prévaloir des opinions toujours sages et consciencieuses; il exerçait sur ses collègues, sur les membres de son parti l'ascendant que don-

nant une intelligence élevée et un patriotisme désintéressé.

Th. Juste.

DUMONCEAU (*Jean-Baptiste* comte), homme de guerre et d'Etat, né à Bruxelles le 8 novembre 1760, mort dans la même ville le 29 décembre 1821. Dumonceau se destina d'abord à l'architecture, compléta à Rome ses études dans cet art et jouissait déjà d'une certaine réputation lorsque les événements de la révolution brabançonne l'entraînèrent dans la carrière des armes qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Les états de Brabant lui donnèrent un brevet de sous-lieutenant en 1789; sa belle conduite lui valut successivement les grades de capitaine et de major, et dans les combats multipliés que les patriotes belges livrèrent aux troupes de Joseph II, pendant l'année 1790, Dumonceau se fit une réputation de bravoure à la tête d'un bataillon de volontaires namurois que l'on désignait, à cette époque, par le nom de *Canaris*. Obligé de se réfugier en France, lors de la restauration du gouvernement autrichien en Belgique, Dumonceau rejoignit à Douai ses anciens compagnons d'armes, et dès que la France eut déclaré la guerre à l'Autriche, il fut appelé au commandement du premier bataillon belge (20 avril 1792) à la tête duquel il enleva la foudroyante redoute de Quarignon, le jour de la bataille de Jemmapes et décida par là l'issue de cette affaire mémorable. Il continua de prendre part à toutes les opérations de Dumouriez et reçut le brevet de colonel en juin 1792. « Les talents et l'intrépidité » du citoyen Dumonceau, colonel du » premier bataillon belge, écrivaient à » la Convention les représentants du » peuple, sont au-dessus de tout éloge. » Les services que le colonel Dumonceau rendit à la bataille de Neerwinden le firent promouvoir au grade de général. Voici en quels termes le général La Marlière motivait cette nomination, dans une lettre écrite, le 5 juin 1793, au représentant du peuple Gasparin : « Je » vous recommande l'excellent officier, » le citoyen Dumonceau, colonel du

premier bataillon belge. C'est un général de brigade que je serais très-aise d'attacher à ma division; je lui confierais mes avant-postes. « Bientôt de nouveaux faits d'armes vinrent justifier les appréciations du général La Marère. » Les troupes de la division que j'ai l'honneur de commander, écrivait le général Souham, général en chef de l'armée de Lille, au ministre de la guerre, viennent de donner des preuves du plus grand courage.... Les postes de Roncq, Halluin et Minin n'ont pu tenir contre l'impétuosité des colonnes commandées par le général Dumonceau. »

La campagne de 1794 fournit au général Dumonceau l'occasion de déployer de véritables talents militaires : ses alliés se proposaient de marcher sur Paris; pour les détourner de ce projet qui avait beaucoup de chance de succès, le général Dumonceau conçut l'idée d'une diversion de l'armée française en Flandre. Ce plan ayant été adopté par le général en chef Pichegru fut couronné d'un plein succès. La bataille de Turcoing (18 mai 1794), bientôt suivie de celle de Fleurus (20 juin 1794), assura aux républicains la conquête de la Belgique et de la Hollande et fit évanouir l'espoir des alliés de pénétrer au cœur de la France. Le général Dumonceau, après avoir assisté aux sièges de Bois-le-Duc et de Nimègue, marcha sur Dordrecht en traversant le Biesbos sur la glace, s'empara de Breda par un hardi coup de main et fut investi du commandement supérieur de La Haye (7 mars 1795). « Ce commandement est important, lui écrivait Pichegru, est un témoignage de ma confiance; je compte que de ton côté, citoyen, tu continueras à me donner ceux de ta prudence et de ta sagesse.... »

Dumonceau justifia si bien les espérances de Pichegru que les États généraux lui offrirent le grade de général de division dans l'armée des Provinces-Unies. Cette proposition, si flatteuse pour celui qui en était l'objet, fut ratifiée par le comité de salut public, et Dumonceau quitta momentanément les

rangs français, au grand regret du général Moreau, qui avait succédé à Pichegru et qui considérait comme une perte pour les armes de la république l'éloignement d'un officier général qui avait donné tant de preuves de son mérite.

En 1799, les Anglais, unis aux Russes, espérant que les échecs que les Français avaient subis en Allemagne et en Italie faciliteraient le rétablissement du stadhouderat en Hollande, débarquèrent au Helder et s'établirent dans le Zyp. Le général Dumonceau les attaqua dans cette position et déploya pendant cette opération une intrépidité à laquelle les ennemis mêmes crurent devoir rendre hommage. Quelques jours après, il remporta, à Bergen, une victoire qui, plus tard, lui valut le titre de comte de Bergendal. Appelé à l'armée d'Allemagne, il fut chargé du siège de Wurzbourg, mission dont il s'acquitta avec le zèle et les talents dont il avait déjà donné des preuves multipliées. Aussi, après la conclusion du traité de Lunéville, le ministre de la guerre Berthier lui écrivit-il : « C'est dans le moment où la France et ses alliés commencent à jouir du bienfait de la paix que leur satisfaction doit se manifester à l'égard de tous les braves qui la lui ont procurée et plus spécialement à l'égard de ceux d'entre eux qui y ont contribué par des preuves éclatantes de talents et de bravoure. Le gouvernement français, en reportant les yeux sur cette liste honorable, a vu que vous y occupiez une place distinguée et ne veut pas vous laisser ignorer combien il est satisfait de toute votre conduite militaire et surtout des services que vous avez rendus au siège de Wurzbourg.... »

Le général Dumonceau fit en Allemagne, avec un corps auxiliaire de troupes bataves, les campagnes de 1805 et de 1806. En 1807, il fut élevé à la dignité de maréchal de Hollande, par le roi Louis, mais lors de la réunion de la Hollande à la France, Napoléon, mécontent du peu de docilité qu'il avait rencontré chez son frère qui lui devait

sa couronne, ne voulut pas reconnaître le titre de maréchal conféré sans son consentement : Dumonceau fut réintégré dans les rangs de l'armée française avec son ancien grade de général de division commandant la 25^e division militaire à Mézières.

Après la retraite de Moscou, il reçut le commandement d'une division de l'armée, qui pénétra dans la Saxe pour arrêter la marche de la coalition contre la France. Avec des troupes improvisées qu'on avait levées à la hâte, Dumonceau fit des prodiges dans les gorges de Kulm, et, grâce à l'énergie qu'il sut inspirer à ses jeunes soldats, il parvint non-seulement à repousser les assauts réitérés de la cavalerie ennemie, mais il réussit à effectuer une honorable retraite en s'ouvrant, à l'arme blanche, un chemin à travers des lignes prussiennes et russes. Après le désastre de Leipzig, Dumonceau se trouva enfermé dans Dresde avec le corps du maréchal Saint-Cyr. Fait prisonnier de guerre, au mépris d'une capitulation qui garantissait le retour en France, il fut envoyé en Hongrie et ne recouvra la liberté qu'après les événements de 1814. Il revint en Belgique après la seconde abdication de Napoléon. Bien qu'il n'eût encore que cinquante-cinq ans, le général Dumonceau fut mis à la retraite, mais en 1820 ses concitoyens l'envoyèrent siéger à la seconde chambre des États généraux, où l'indépendance de son caractère ne se démentit pas.

Général baron Guillaume.

De Stassart, *Notices biographiques*. — De Bavay, *Le général Dumonceau*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux au service d'Autriche*. — *Moniteur du temps*. — Jomini, *Histoire des guerres de la révolution*. — *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belge dans les Pays-Bas autrichiens pendant la révolution de 1790*.

DU MONIN (*Gilles*), historien, né à Beauraing, dans le Luxembourg, en 1565, mort à Lille le 17 septembre 1624. Après avoir pris le grade de licencié en théologie, il devint chanoine de la cathédrale de Namur, fonctions qu'il quitta en 1603, pour entrer dans la compagnie de Jésus. Successivement recteur du collège de Namur et de Liège,

il remplit ensuite la charge de préfet spirituel à Lille. Dès 1603, il fit ériger pour lui-même, un monument funèbre à la cathédrale de Namur, avec une épitaphe que Paquot nous a fait connaître.

Le père Du Monin, qui avait du jugement et de la littérature, s'appliqua à étudier l'histoire de la Belgique. On a de lui : 1^o *Sacrarium insignis ecclesie cathedralis D. Lamberti Leodiensis*. 1618. Placard in-folio à trois colonnes, comprenant le catalogue des évêques de Liège, des papes, cardinaux, écrivains célèbres qui ont fait partie du chapitre de Saint-Lambert. — 2^o *Sacrarium perantiqui comitatus Namurcensis*. Leodii, 1619, in-12, Opuscule rare et curieux indiquant les ordres religieux, les chapelles, les couvents, etc., du pays de Liège, placés sous la protection de la Sainte Vierge. Ce petit ouvrage, bien qu'il contienne deux ou trois fautes de critique littéraire, peut cependant être utilement consulté et se distingue par l'exactitude des faits. — 2^o Il a aidé Arnold de Raisse pour son *Auctarium ad natales SS. Belgii*, et lui a fourni les notices des saints du comté de Namur.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, p. 27. — Alegambe, p. 8. — Sotwel, p. 14. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VI, p. 261. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I.

DUMONT (*Jean-Bonaventure-Thierry*), comte de Gages, né à Mons le 27 septembre 1682, mort à Pampelune le 31 janvier 1753. Son père était conseiller à la cour souveraine de Hainaut. J.-B.-T. de Gages se destina d'abord à la magistrature. Il faisait ses études lorsque l'avènement au trône d'Espagne de Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, donna lieu à la guerre de la succession, en vue de laquelle on organisa, en Belgique, le célèbre régiment des gardes wallones, qui eut la gloire de n'avoir jamais tourné le dos à l'ennemi, bien qu'il ait rougi du sang de milliers de ses officiers et de ses soldats les champs de bataille de l'Espagne, de l'Afrique, de la France et de l'Italie.

Le jeune de Gages qui, à cette époque, n'avait que vingt ans, obtint un

brevet de sous-lieutenant dans ce corps d'élite, où entra toute la jeunesse aristocratique du pays, et il partit pour l'Espagne afin de prendre part à la lutte que le nouveau roi allait devoir soutenir afin de conserver la couronne que le testament de Charles II lui avait léguée. De Gages fit avec distinction toutes les campagnes de la guerre de la succession, prit part au siège de Barcelonne, à l'expédition de Sardaigne, à celle de Sicile, assista à la bataille de Villa Franca, à l'expédition d'Afrique, au siège de Gibraltar, à la conquête d'Oran, à la bataille de Bitonto, et grâce à sa bravoure, à son intelligence, il s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant-colonel de son régiment avec rang de lieutenant général.

Il servit en cette dernière qualité sous les ordres du comte de Glymes, dans l'armée de Catalogne destinée à l'expédition de Minorque (1740). A la fin du mois de septembre 1742, il fut investi du commandement de l'armée espagnole en Italie et battit les Autrichiens le 8 février 1743, à la bataille de Campo Santo, dans le duché de Modène. Le titre de comte de Campo Santo fut la récompense de ce glorieux fait d'armes. L'année suivante, il se trouva en présence de forces tellement disproportionnées avec celles dont il disposait, qu'il dut se replier sur le royaume de Naples. Cette savante retraite, qui lui a valu les suffrages de Frédéric II, le couvrit de gloire ; « c'est alors, dit Jean-Jacques Rousseau en parlant de cette campagne, que le comte de Gages, après avoir battu les Autrichiens dans la Lombardie, fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle, et dont l'Europe a trop peu parlé ». Enfin le comte de Gages, parvint à réunir ses troupes à l'armée napolitaine commandée par le roi don Carlos. En attendant la reprise des hostilités, l'armée espagnole s'était concentrée à quelques lieues de Rome, non loin de Velletri. Dans la nuit du 10 au 11 août 1744, elle y fut surprise par un corps de 6,000 Autrichiens; un grand carnage eut lieu, et

le roi don Carlos eût été fait prisonnier sans l'intervention énergique des troupes wallones du comte de Gages, qui, après la victoire, s'attribua noblement la faute d'imprévoyance commise par ses troupes : il écrivit à Philippe V cette lettre pleine de candeur : « J'ai été surpris dans mon camp ; il a été forcé ; les ennemis sont entrés jusque dans notre quartier général d'où ils ont été chassés avec perte. Vos armes sont victorieuses et le royaume de Naples est en sûreté ; mais ce succès appartient tout entier aux troupes de Votre Majesté, leur valeur a réparé mes fautes que l'événement n'atténue pas et qui seraient impardonnables si je cherchais à les dissimuler. »

Philippe V lui répondit en lui envoyant le collier de l'ordre de la Toison d'or.

L'année suivante, le comte de Gages battit l'armée austro-sarde à Bassignana (25 novembre) et entra dans Milan le 19 décembre. Au printemps de l'année 1746, des renforts importants arrivèrent d'Allemagne et rendirent la position des Espagnols extrêmement périlleuse. Le comte de Gages avait franchi le Tessin dès le 8 février et avait forcé le général de Lichtenstein à se replier derrière la Secchia, mais, en présence des forces de l'ennemi, il dut bientôt abandonner les avantages qu'il avait obtenus. Ses sages dispositions sauvèrent l'armée d'une destruction complète après la malheureuse bataille de Plaisance (16 juin) livrée d'après les ordres formels de la cour d'Espagne, et contre l'avis du comte de Gages et de son collègue le maréchal de Maillebois. Après avoir vaillamment conduit les débris de son armée hors de la portée des coups de l'ennemi, le comte de Gages ne voulut pas conserver plus longtemps un commandement que les décisions de la cour le mettaient dans l'impossibilité de remplir avec honneur : il demanda son rappel. En 1749, il fut nommé vice-roi, gouverneur et capitaine général de la Navarre, et rendit à cette province de grands services par l'intelligence et l'ordre de son administration ; il la dota notamment de belles

routes, à l'exécution desquelles il contribua souvent de ses propres deniers.

Le roi d'Espagne Charles III fit élever à ses frais, dans l'église des capucins de Pampelune, à la mémoire du comte de Gages, un superbe mausolée en marbre, dont il composa lui-même l'építaphe.

Général baron Guillaume.

Frédéric II, *Histoire de mon temps*. — Stassart, *Biographie du comte de Gages*. — Guillaume, *Histoire des gardes wallones au service d'Espagne*.

DUMONT (*André-Hubert*), géologue, né à Liège le 15 février 1809, décédé en cette ville le 28 février 1857. Son père, Jean-Baptiste, était géomètre des mines et s'occupait en outre de chimie industrielle avec son oncle, Barthélemy Dumont. L'histoire naturelle du pays avait aussi attiré leur attention, et ils collectionnaient des minéraux et des plantes. C'est au milieu de leurs travaux que le jeune André Dumont reçut sa première éducation. Il quitta l'école primaire à l'âge de douze ans; trois ans plus tard, son père l'envoyait à Paris chez des parents, pour y apprendre le commerce; mais sa vocation le ramena bientôt à Liège. Il s'adonna à la minéralogie, à l'horticulture, à la musique, au dessin, apprit un peu de mathématiques, accompagna son père dans ses visites de mines et l'assista dans ses travaux. Le 27 janvier 1828, il fut nommé arpenteur et géomètre des mines. Ces premières occupations ont sans doute influé beaucoup, comme l'a dit d'Omalius, sur la tendance stratigraphique de sa méthode.

La même année, l'Académie de Bruxelles mit au concours, pour 1830, la question suivante : « Faire la description géologique de la province de Liège, indiquer les espèces minérales et les fossiles qu'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites. » Dumont profita de l'occasion, parcourut la province dans tous les sens, puis soumit à l'Académie un mémoire portant pour épigraphe : « On ne peut établir avec certitude l'âge relatif des roches primordiales d'après

leur inclinaison. » Sur les rapports de d'Omalius, de Sauveur et de Cauchy, la médaille d'or fut décernée à l'auteur, le 5 mai 1830; le mémoire parut en 1832 (*Mém. cour. Acad. de Belg.*, t. VIII). L'épigraphe de ce mémoire est caractéristique et marque, à elle seule, un grand progrès; mais le mémoire lui-même avait une tout autre importance. Aussi d'Omalius, désirant s'assurer, avant de se prononcer, de l'exactitude des faits avancés, alla à Liège demander à l'éminent minéralogiste Lévy d'être mis en rapport avec l'auteur. Ce grand géologue raconte, dans la *Notice biographique* qu'il a consacrée à Dumont, l'étonnement qu'il éprouva en présence d'un jeune homme de vingt ans, qui paraissait n'en avoir que quinze, l'anxiété de celui-ci, dont le premier essai de démonstration sur les lieux n'avait pas abouti, et sa joie lorsqu'une nouvelle exploration lui permit de fournir la preuve de ce qu'il avait avancé. Dumont lui garda toujours une vive reconnaissance de cette démarche, et dès ce moment il put compter sur un protecteur, digne appréciateur de son mérite.

La plus grande partie du mémoire couronné, et de beaucoup la plus importante, est consacrée aux terrains primaires, ou primordiaux, comme les appelait d'Omalius. Comme ce dernier, Dumont les divise en trois : le terrain ardoisier, l'anthraxifère et le houiller. Mais, grâce à l'emploi méthodique de la stratigraphie, il dépasse de loin tous ses prédécesseurs par la démonstration rigoureuse, d'abord de l'ordre de succession de ces trois terrains, puis de la constitution et de l'allure du terrain anthraxifère, dans lequel il reconnaît quatre systèmes alternativement quartzschisteux et calcaires, disposés en selles et bassins dont les ondulations expliquent le nombre des bandes calcaires du Condroz, variable suivant les localités. Nous avons eu l'occasion d'appeler ce résultat la plus grande découverte stratigraphique du siècle : nous persistons à croire qu'aucune autre n'en dépasse l'importance. Son mérite, en

effet, n'est pas exclusivement local : c'est un modèle de méthode rigoureuse, dont l'influence se reconnaît bientôt dans les travaux contemporains. Toutefois, s'il trouva de chauds partisans à l'étranger, il n'y rencontra pas d'abord tout le succès qu'il méritait. Malgré l'assentiment de d'Omalius, on élevait des doutes sur ses assertions. Mais, en 1835, la Société géologique de France, réunie en session extraordinaire à Mézières, poussa ses excursions jusqu'à Gembloux pour étudier la question. D'éminents géologues anglais, entre autres Buckland et Greenough saisirent cette occasion pour l'examiner. Dumont, reçu membre de la Société, puis nommé secrétaire lors de la première séance de la session, eut le bonheur de voir ses idées accueillies par ce savant aréopage (1). La publication du compte rendu dans le *Bulletin* de la Société géologique leur donna une large publicité. Portées au delà de la Manche, elles lui valurent, le 5 février 1840, sur la proposition de Sedgwick et de Fitton, la médaille de Wollaston.

Après le succès du concours de 1830, Dumont chercha à compléter ses études et se fit inscrire à l'université de sa ville natale. Le 14 janvier 1835, il y reçut le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques. Il était correspondant de l'Académie de Bruxelles depuis le 5 avril 1834. Le 5 décembre 1835, il était nommé professeur extraordinaire à l'université de Liège et chargé des cours de minéralogie et de géologie, qu'il donna d'une manière brillante jusqu'à sa mort. Sur sa proposition, et de l'avis conforme de l'Académie, le gouvernement décida l'exécution d'une carte géologique de la Belgique, sous les aus-

pices de ce corps savant. Un arrêté royal du 31 mai 1836 le chargea de dresser la carte des provinces de Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg; on lui donnait trois ans pour accomplir cette mission. Il ambitionnait un plus vaste travail : la carte de tout le pays. Il accepta néanmoins, et, le 25 septembre de l'année suivante, à la demande de l'Académie, ses légitimes désirs se trouvèrent accomplis : il était chargé de dresser la carte géologique de la Belgique et l'on prorogea d'un an le terme fixé d'abord. Dans l'intervalle (15 décembre 1836), il avait été élu membre effectif de l'Académie.

Avec cette mission commence pour Dumont une période de travail assidu, qui absorba, non pas quatre, mais seize années de son existence, durant chacune desquelles une centaine de jours fut employée aux études sur le terrain. Soutenu par une volonté énergique et par l'amour de la science, il sut mener à bonne fin ce vaste travail, dont l'exactitude dans les détails est d'autant plus appréciée qu'on a plus souvent l'occasion de s'en servir et de le contrôler en face des faits.

En 1849, il présenta, manuscrite, à l'Académie, la *Carte géologique de la Belgique*, à l'échelle du 1/160,000, en neuf feuilles. Bientôt après, il lui soumit la *Carte géologique de la Belgique, indiquant les terrains qui se trouvent en dessous du limon hesbayen et du sable campinien* : c'est la même que la précédente, mais les dépôts quaternaires sont supposés enlevés, de manière à montrer les formations qu'ils nous dérobent généralement sur les deux tiers du pays. Ces deux cartes ne furent mises dans le commerce que plus tard. La première parut à Bruxelles en 1853, la seconde en 1856, à l'établissement géographique de Vander Maelen, qui a rendu tant de services au pays. Dans l'intervalle, Dumont avait fait paraître sa *Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines, représentant les terrains qui se trouvent en-dessous du limon hesbayen et du sable campinien*, 1 f. au 1/800,000. La première édition, coloriée à la main,

(1) Suivant quelques biographes, Dumont était sur le point de partir pour l'Italie, lorsque d'Omalius l'informa d'une prochaine réunion de la Société géologique de France à Mézières. Cette circonstance, ajoutent-ils, ne modifia en rien la résolution du jeune géologue, qui se borna à prier son illustre confrère de le représenter à cette réunion scientifique. Nous ignorons les documents, sans doute inédits, sur lesquels ils s'appuient; mais il nous paraît impossible de rejeter le texte formel du compte rendu imprimé, qui nous signale Dumont comme un des secrétaires de la réunion de Mézières.

vit le jour à Bruxelles, en 1849, chez Vander Maelen; un deuxième tirage fut imprimé en couleurs à l'imprimerie impériale de Paris, en 1855; enfin, une troisième édition, due aux soins du capitaine Hennequin, fut imprimée en couleurs à Bruxelles, chez Eigenbrodt, en 1876. Cette carte est un modèle de finesse qu'on n'a pas encore surpassé et qui justifie le grand succès qu'elle a obtenu. Non-seulement elle permettait d'apprécier l'immense progrès qu'avait fait la géologie de la Belgique, mais encore, s'étendant jusqu'à Paris, à Strasbourg et à Mayence, elle montre les relations reconnues par Dumont entre les formations contemporaines de la Belgique, de la France et des provinces rhénanes.

Pendant qu'il travaillait à cette œuvre colossale, Dumont trouva le temps de faire à l'Académie des communications importantes. Telles sont, tout d'abord, sa *Notice sur une nouvelle espèce de phosphate ferrique* (*Bull. Acad.*, t. V), et ses *Tableaux analytiques des minéraux et des roches* (*Mém. Acad.*, t. XII), composés pour faciliter à ses élèves la détermination des substances minérales. Il chercha à y combiner les avantages de la méthode naturelle et ceux de la méthode analytique, et il y donna une classification remarquable comme constitution et distribution des familles de minéraux. Viennent ensuite sa note *Sur la valeur du caractère paléontologique en géologie* et les deux répliques qu'il adressa à M. De Koninck (*Bull. Acad.*, t. XIV). Ce savant professeur venait d'ouvrir à l'université de Liège un cours de paléontologie. Dumont saisit l'occasion d'attaquer les applications de cette science. S'il est permis de penser que le moment était mal choisi, il n'y a pas lieu de regretter ce débat, puisqu'il obligea les savants à scruter de près la valeur d'une méthode dont on avait parfois abusé.

La *Note sur la division des terrains en trois classes d'après leur formation, et sur l'emploi du mot geysérien pour désigner la troisième de ces classes* (*Bull. Acad.*, t. XIX), — c'est-à-dire les masses que l'on suppose venues de l'intérieur de la

terre par voie aqueuse, — marque aussi un progrès qui a été immédiatement reconnu. Dans sa *Note sur l'emploi des caractères géométriques résultant des mouvements lents du sol pour établir le synchronisme des formations géologiques* (*Ibid.*), il appela l'attention sur un des moyens les plus utiles et les plus sûrs d'arriver à la solution d'un problème toujours difficile, celui d'établir le synchronisme des divers étages d'un terrain dans des bassins distincts, mais voisins, ou même dans les parties séparées d'un même bassin. Joignant l'exemple au précepte, il appliqua sa méthode à la détermination du parallélisme de nos divers étages tertiaires avec ceux du bassin de Paris et ceux des deux bassins anglais. Les résultats remarquables auxquels il est parvenu attestent l'importance de ces considérations toutes nouvelles. Il revint sur ce sujet dans ses *Observations sur la constitution géologique des terrains tertiaires de l'Angleterre comparés à ceux de la Belgique* (*Bull. Acad.*, t. XIX), et dans ses *Coupes des terrains tertiaires de l'Angleterre* (*Ibid.*). Du reste, sa *Note sur la position géologique de l'argile rupélieuse* (*Bull. Acad.*, t. XVIII), renversant le parallélisme établi, d'après des données paléontologiques insuffisantes, entre l'argile de Boom et l'argile de Londres, avait mis hors de doute la superposition de l'argile de Boom sur le système tongrien et de celui-ci sur le bruxellien. Elle assurait ainsi les fondements de la classification de notre terrain tertiaire.

Dumont avait déjà fait connaître auparavant, par neuf *Rapports* insérés dans le *Bulletin de l'Académie* (t. III, IV, V, VI, VII, VIII, XIII, XV et XVI), de 1836 à 1849, les progrès de son grand travail d'exploration et la classification qu'il suivait. Le troisième est accompagné d'une *Carte indiquant l'étendue géographique du dépôt moderne de la Flandre et les limites maritimes de la Belgique ancienne*; le quatrième, d'une *Carte géologique des environs de Bruxelles*, et le cinquième, d'une *Carte géologique des environs de Louvain*. Le huitième s'occupe particulièrement des applications

de la géologie, et de l'utilité de la carte géologique pour l'agriculture comme pour l'industrie minérale. Il y signale sept zones, à la fois géologiques et agricoles : 1^o les terrains secondaires du sud du Luxembourg, se rattachant à la Lorraine; 2^o l'Ardenne; 3^o le Condroz avec la Famenne; 4^o la Hesbaye, ou plutôt la région recouverte du limon hesbayen; 5^o la Campine, ou mieux, la région du sable campinien; 6^o l'argile des polders; 7^o le sable des dunes. Il fait ressortir l'influence du sol de chacune sur sa végétation et signale les amendements que l'agriculture peut trouver à sa portée. Avec ces indications, rien n'est plus simple que de transformer la carte géologique en carte agricole; ce qu'on a fait. Le dernier rapport renferme l'exposé de la classification adoptée pour la carte géologique, qu'il présentait le même jour à l'Académie. Il y expose surtout la constitution de notre terrain crétacé. Malgré sa concision, cette notice a jeté un jour nouveau sur une formation qui était à peine connue. Les synchronismes que Dumont admettait peuvent être sans doute abandonnés; mais le résultat de ses observations stratigraphiques a été généralement confirmé par les travaux importants qui ont paru depuis, et que l'on doit surtout à MM. Briart et Cornet. Quant à la classification du terrain tertiaire, elle fut légèrement modifiée, deux ans plus tard, dans la *Note sur la position géologique de l'argile rupélienne*. C'est alors qu'il établit le système panisélien, intermédiaire entre l'yprésien et le bruxellien, et le système laekenien, entre le bruxellien et le tongrien.

Citons encore sa *Note sur une application de la géologie à la recherche d'eaux souterraines* (*Bull. Acad.*, t. XVIII), où il expose les principes du projet qui a été réalisé depuis pour l'alimentation de la ville de Liège.

Des travaux plus développés, renfermant les résultats coordonnés de l'ensemble de ses observations sur un terrain, ont paru dans les *Mémoires in-4^o* de l'Académie. Nous avons d'abord le *Mémoire sur les terrains triasique et ju-*

rassique de la province de Luxembourg (t. XV; 1842); puis le *Mémoire sur les terrains ardennais et rhénan de l'Ardenne, du Rhin, du Brabant et du Condroz* (t. XX, 1847, et t. XXII, 1848), mémoire qui partagea le premier des prix quinquennaux des sciences naturelles, pour la période 1847-1851, avec les travaux de MM. De Koninck et P. Van Beneden. Les terrains étudiés par l'auteur correspondent à l'ancien terrain ardoisier compris entre l'Escaut et le Rhin. Après de longues et laborieuses recherches, Dumont parvint à débrouiller presque complètement cette grande formation, que l'on connaissait à peine. Il commence par y reconnaître deux parties, séparées, dans les Ardennes, par une discordance de stratification. L'inférieure devient le terrain ardennais, qu'il divise en trois systèmes : devillien, revinien et salmien. La supérieure devient le terrain rhénan, parce qu'elle est surtout développée sur les rives du Rhin; elle est aussi divisée en trois systèmes : gedinnien, coblencien et ahrien. Cette division du terrain ardoisier est aujourd'hui acceptée sans contestation; la subdivision a été controversée, mais nous sommes convaincu qu'on finira par reconnaître l'exactitude des vues de l'auteur sur ce point. Dumont a été moins heureux pour les affleurements ardoisiers du Brabant et du Condroz, qu'il rapportait à son terrain rhénan (devonien inférieur), tandis qu'ils ont été reconnus pour siluriens, l'ardennais correspondant au cambrien des géologues anglais. Enfin, dans la classification de la *Carte géologique*, le terrain anthraxifère a absorbé le houiller, qui ne figure plus que comme système. Aujourd'hui cette classification est abandonnée pour la classification anglaise : terrain devonien (y compris le rhénan) et terrain carbonifère; mais, ce qui est plus grave, une partie de l'anthraxifère, longeant au midi l'arête silurienne du Condroz, paraît devoir être considérée comme représentant le rhénan de l'Ardenne. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop regretter qu'une mort prématurée ait empêché

Dumont de coordonner de même l'ensemble de ses observations sur les autres terrains de notre pays : lui seul pouvait le faire. Ses manuscrits, notes de voyage, cartes, etc., acquis après sa mort par le gouvernement et déposés à l'université de Liège, nous avaient été remis, quelques années plus tard, pour être publiés, puis, à notre demande, pour servir de base à une description géologique détaillée du pays. En attendant l'achèvement de ce grand travail, nous fîmes mettre au concours, par l'Académie, la description du bassin houiller de Liège. Deux mémoires furent couronnés, mais on n'obtint pas du gouvernement les fonds nécessaires pour les publier. D'autre part, nos géologues les plus distingués furent appelés à prendre part à l'œuvre. MM. Briart et Cornet se chargèrent du terrain crétacé, M. Malaise, du quaternaire. M. Dupont, qui nous avait refusé son concours, a fini par persuader au gouvernement qu'il était préférable de publier textuellement tous les manuscrits de l'illustre géologue; et le soin de veiller à leur publication a passé de nos mains dans les siennes. Un prochain avenir dira ce qui convenait le mieux et à la mémoire de Dumont et aux progrès de la science.

Après cette digression sur les cartes et les mémoires de Dumont, revenons à l'auteur. Sa carte achevée, il alla la présenter au ministre de l'intérieur, M. Rogier : il fut atterré de la froideur avec laquelle on accueillait une œuvre qui résumait d'immenses travaux. D'Omalius a voulu expliquer cet accueil par des motifs politiques; mais M. Fayn, bien placé pour être sûrement informé, l'attribue à l'absence des mémoires explicatifs que demandait l'arrêté royal décrétant l'exécution de la carte géologique. Quoi qu'il en soit, Dumont en fut profondément affligé. Il ne tarda pas néanmoins à trouver à son chagrin de glorieuses consolations; le reste de sa vie, comme l'a dit excellemment M. A. Le Roy, ne fut plus, pour ainsi dire, qu'une longue vation. Le 14 décembre 1846, il avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold; un des premiers actes du minis-

tère Piercot fut de l'élever au rang d'officier, le 8 décembre 1854. Deux mois auparavant, l'Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège lui avait voté une médaille d'or de grand module, qui lui fut remise le 9 avril 1854, tant pour ses travaux géologiques que pour les services qu'il avait rendus à l'industrie minérale. Il fut associé aux sociétés savantes les plus illustres, et nommé chevalier de la Conception de Villa-Viciosa. Malheureusement le travail excessif auquel il s'abandonnait finit par développer en lui une affection nerveuse, qui fut attribuée à une lésion cérébro-spinale. Les médecins lui prescrivirent un repos absolu, et, sur les instances de sa famille et de ses amis, il résolut de faire un voyage en Orient. Du 22 mars au 2 novembre 1853, il parcourut successivement l'Allemagne, l'Autriche, la Turquie, la Grèce, l'Italie et l'Espagne; mais l'amour de la science l'absorbait tout entier, et ce qui n'aurait dû être qu'un voyage de repos se transforma en laborieuse excursion géologique. Le 2 novembre, il arriva à Bordeaux; le 5, il assistait à la séance de l'Académie de Bruxelles, puis courait au ministère collationner 75 exemplaires de sa carte géologique (coloriés à la main).

Au cours de son voyage, il avait conçu l'idée d'une carte géologique de l'Europe. A l'annonce de l'exposition universelle de Paris, il se décide à l'y faire figurer. Tout à coup, il apprend qu'un illustre géologue anglais, sir R. Murchison travaille à une carte semblable, et il hésite, mais pour un instant seulement. La carte fut mise sous les yeux de l'Académie le 7 juillet 1855. Elle figura manuscrite à l'exposition universelle, à côté de celles de la Belgique et de la *Carte géologique de Spa, Theux et Pepinster*, une feuille au 1/20,000 (Bruxelles, Vander Maelen, 1854). Ces cartes valurent à leur auteur une *grande médaille d'honneur*. Le rapport du jury est un document trop important pour ne pas être reproduit ici. « Les travaux de M. Dumont se distinguent « par un rare talent d'observation, qui

„ l'a conduit à subdiviser les forma-
 „ tions beaucoup plus qu'on ne l'a fait
 „ jusqu'ici. C'est ainsi que le système
 „ devonien du *Geological Survey* est
 „ composé, suivant Dumont, de huit
 „ parties très-distinctes, dont cinq se
 „ rapportent à son terrain anthraxifère
 „ et trois à son terrain rhéna. Bien
 „ que l'utilité pratique de ces subdivi-
 „ sions ne soit pas encore généralement
 „ admise et qu'elle ait eu pour consé-
 „ quence d'imprimer à M. Dumont une
 „ tendance à s'écarter de la nomencla-
 „ ture la plus employée, on ne peut
 „ méconnaître la haute importance des
 „ travaux de cet éminent géologue; car
 „ il faut le dire et le répéter, *toute la*
 „ *géologie de la Belgique* est le fruit
 „ exclusif de ses propres observations.
 „ *Un semblable travail, exécuté d'une*
 „ *manière aussi consciencieuse, suffit à*
 „ *remplir la vie d'un homme et doit appe-*
 „ *ler sur son auteur les distinctions les*
 „ *plus hautes.* En conséquence le jury,
 „ appréciant la valeur scientifique des
 „ œuvres de M. Dumont en général et
 „ spécialement leur utilité pratique,
 „ tant pour l'agriculture que pour l'in-
 „ dustrie minérale, estime qu'il y a lieu
 „ de lui accorder une grande médaille
 „ d'honneur. „ Jamais distinction de ce
 „ genre ne fut mieux ratifiée par le monde
 „ savant. A Liège, l'administration com-
 „ munale organisa une fête pour recevoir
 „ les lauréats de l'exposition : Dumont
 „ en fut le principal héros. La Société
 „ d'Emulation, dérogeant pour la première
 „ fois à ses statuts, lui décerna par accla-
 „ mation le titre de membre honoraire.
 „ Quelques jours après, le roi le nommait
 „ commandeur de son ordre, tandis que
 „ le roi de Suède lui envoyait la croix
 „ de l'Etoile Polaire. Enfin les étudiants
 „ lui offrirent son buste, exécuté en mar-
 „ bre par un compatriote, M. E. Simonis,
 „ et cette manifestation fut pleine de gran-
 „ deur et d'enthousiasme.

Au commencement de l'année acadé-
 „ mique 1856-1857, Dumont, nommé
 „ recteur de l'université, prononça le dis-
 „ cours d'usage à la séance de rentrée. Il
 „ choisit pour sujet l'origine du monde
 „ physique et la théorie de sa formation.

Ce discours n'a pas été publié. On a dit
 „ que des collègues de Dumont l'avaient
 „ trouvé quelque peu panthéiste. Nous
 „ ignorons ce qui en est; mais nous pou-
 „ vons assurer que Dumont n'inclinait
 „ nullement vers le panthéisme. On re-
 „ trouverait la plus grande partie de ce
 „ discours dans son dernier cours de géo-
 „ logie. Il n'est pas étonnant, d'ailleurs,
 „ qu'abordant pour la première fois le ter-
 „ rain philosophique, Dumont ait parlé
 „ avec embarras une langue qui ne lui
 „ était rien moins que familière. Comme
 „ l'a dit M. Le Roy, il était resté presque
 „ étranger à tout ce qui ne se rattachait
 „ pas immédiatement à ses études favorites.

Malheureusement sa santé allait s'af-
 „ faiblissant, et son enseignement, tout
 „ en le distrayant, était loin de porter re-
 „ mède au mal qui le minait. Il ne se
 „ faisait pas, du reste, illusion sur son
 „ état. Souvent il nous confia la peine
 „ qu'il éprouvait à l'idée de ne pouvoir
 „ terminer ses travaux descriptifs. Il était
 „ navré à l'idée que ses notes seraient
 „ insuffisantes pour tout autre que pour
 „ lui. Tout à coup, il fut atteint d'un
 „ anthrax à la nuque qui l'enleva, en deux
 „ jours, à la science, à sa famille, à ses
 „ admirateurs et à ses amis. Ses funé-
 „ railles furent magnifiques. L'évêque de
 „ Liège y prononça son oraison funèbre.
 „ A la salle académique, les autorités
 „ universitaires et le gouverneur de la
 „ province déplorèrent la perte que le
 „ pays venait de faire. Les élèves de l'école
 „ des mines prirent le deuil pour un mois.
 „ A la chambre des représentants, M. le
 „ ministre de l'intérieur rappela les titres
 „ du défunt à la reconnaissance nationale.
 „ Une souscription fut immédiatement
 „ ouverte pour élever un monument au
 „ savant illustre qui avait rendu tant de
 „ services au pays; une statue de bronze,
 „ due au talent de M. E. Simonis, fut
 „ élevée devant la salle académique de
 „ l'université et inaugurée le 17 juillet
 „ 1866, en présence de LL. MM. le roi
 „ et la reine des Belges. La veuve, les en-
 „ fants et la mère de Dumont assistaient
 „ à cette imposante cérémonie, à la tête
 „ d'une foule d'élite où l'on se montrait
 „ d'éminents géologues étrangers.

Les qualités personnelles de Dumont lui concilièrent autant d'estime et d'affection que son talent lui valut d'admiration. On appréciait surtout en lui « l'homme intègre, qui refusa son concours aux plus brillantes offres de l'agiotage et sut conserver à la fois sa propre estime et celle de ses concitoyens. »

Pour la bibliographie, nous sommes forcé, faute de place, de renvoyer aux travaux de MM. Capitaine, Fayn et Le Roy.

G. Dewalque.

Souvenirs personnels.—Les journaux du temps. — D'Omalius, *Notice sur A. Dumont (Annuaire de l'Académie pour 1858)*. — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1857*. — J. Fayn, *André Dumont, sa vie et ses travaux*. — A. Le Roy, *L'Université de Liège — G. Dewalque, Rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie : Sciences minérales, 1872*.

DUMONT (*Henri*) ou DU MONT, organiste, compositeur et maître de chapelle de Louis XIV, roi de France, naquit à Villers-l'Évêque, près de Liège, en 1610 et mourut à Paris en 1684. Il fut placé d'abord comme enfant de chœur à la collégiale de Saint-Servais à Maestricht, puis, quelques années plus tard, il entra à l'école de Liège, où il poursuivit ses études musicales. Cette école était florissante. Les préceptes des vieux maîtres s'y maintenaient encore en vigueur, alors qu'aux Pays-Bas, en France et dans la Basse-Allemagne, par suite des troubles de religion, l'art musical était menacé d'une décadence inévitable. Dumont rencontra dans la vieille cité bon nombre d'habiles musiciens et de savants compositeurs, Léonard Hodémont, maître de chapelle de la cathédrale; Henri Remouchamps, Daniel Raymond et Lambert Colen, attachés à la même église; Gilles Heyne, qui était intendant de la musique du prince-évêque Ferdinand de Bavière; Jean Dromal, qui dirigeait la maîtrise de la collégiale de Sainte-Croix, et d'autres encore qui sont tombés dans un oubli immérité. C'est dans ce milieu actif et intelligent que se forma notre jeune artiste. Après une étude approfondie de l'harmonie et du contrepoint, il se trouva, un beau jour, compositeur dis-

tingué et, en outre, d'une rare habileté à toucher les orgues et à manier l'archet de la basse de viole. Il excella surtout sur l'orgue; au dire des contemporains, il apporta dans le jeu de cet instrument une perfection inouïe.

H. Dumont, en sa vingtième année, avait reçu la tonsure et portait l'habit ecclésiastique. Un événement inattendu eut alors une grande influence sur son avenir. Un colonel français, lui ayant entendu exécuter quelques pièces de sa façon, eut si bonne opinion de ses aptitudes qu'il voulut l'emmener à Paris. Comme bien l'on pense, il n'eut point de peine à se déterminer; il prêta l'oreille aux discours de l'étranger, accepta ses offres et partit avec lui (1630?).

Ici la tradition nous fait défaut. Nombre d'années s'écoulaient pendant lesquelles nous perdons la trace de notre musicien: ses biographes et les mémoires du temps gardent sur cette phase de sa vie un complet silence. Ce n'est qu'en 1639, c'est-à-dire neuf ans après qu'il a quitté le pays, qu'enfin nous le retrouvons au moment où il prend possession de l'orgue de l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine. C'était l'une des plus importantes paroisses de la capitale; jadis elle avait été celle des rois de France, quand ils résidaient à l'hôtel Saint-Paul et au palais des Tournelles, situés dans le voisinage. Outre son organiste, cette église avait encore un maître des enfants de chœur chargé de la direction des chantres au chœur et au jubé. Celui qui occupait ce poste à l'arrivée de Dumont était, croyons-nous, un musicien provençal bien connu, le chanoine Annibal Gantez, auteur du curieux petit livre intitulé: *L'Entretien des musiciens*. Les relations de nos deux artistes ne peuvent du reste avoir été de bien longue durée; car, cédant à une habitude invétérée, Gantez abandonna bientôt et place et confrère, pour se remettre à vicarier, ainsi qu'il avait fait naguère. Au demeurant, aimable et spirituel compagnon, bien que caustique, railleur et tant soit peu médisant.

On ne négligeait rien, à l'église Saint-

Paul, de ce qui pouvait relever les cérémonies religieuses. Les jours de fêtes s'y célébraient avec solennité et, naturellement, la musique y tenait une belle et large place. L'abbé Dumont eut ainsi la bonne fortune de se produire souvent; il ne se fit faute d'en profiter. Ses fantaisies, ses improvisations sur l'orgue, les motets, les psaumes qu'il fit chanter, attirèrent l'attention du public dilettante et établirent sa réputation comme virtuose et comme compositeur. Il n'écrivait pas exclusivement des morceaux religieux. On a de lui des livres de *Mélanges*, où, à côté d'hymnes et de cantiques, l'on trouve des pavanés, des allemandes pour l'orgue et pour les violes, et des pièces de chant sur les vers mondains des poètes galants en renom. Il prit une initiative qui fut alors très-remarquée : il voulut appliquer à ses compositions une basse instrumentale distincte de celle de la voix, que l'on nomme *basse continue*. Cet usage, venu d'Italie, s'était de bonne heure introduit dans l'école de Liège. Dès 1616, l'un des plus grands maîtres de cette école, Pierre Bonhomius, dont plusieurs belles œuvres sont aujourd'hui encore au répertoire de la chapelle pontificale, faisait imprimer à Anvers, chez Pierre Phalèse, treize messes à 6, 8, 10 et 12 voix, avec une basse semblable (*cum basso continuo ad organum*). Peut-être même ses motets, publiés en 1603, 1607, 1609 et 1611, ont-ils déjà un accompagnement de cette espèce. Néanmoins, avant la venue de Dumont, il n'était nullement question de cette basse chez les musiciens français. Elle n'apparaît ni dans les productions d'Artus Auxcousteaux, ni dans celles des deux Bournonville, de Charles d'Helper, de Pierre Hugard, etc., qui parurent à cette époque. C'était donc une nouveauté qu'apportait notre artiste. Aussi, est-ce à très bon droit qu'il passe pour le premier musicien qui, en France, ait employé la basse continue. Quelques écrivains mal informés lui en ont attribué l'invention, Or, cet honneur revient à Louis Viadana, célèbre musicien de Lodi; et le premier usage qu'il fit de

cette basse remonte aux dernières années du XVII^e siècle.

Les succès de Dumont lui valurent les faveurs de la cour. Son Altesse Royale, Philippe, duc d'Anjou, frère unique du roi, le voulut avoir pour organiste de sa maison. C'était la porte ouverte pour arriver, un jour, à la chapelle du roi. Par suite du décès de l'un des maîtres, Eustache Picot, chanoine de la Sainte-Chapelle du palais et abbé de Chaulmois, une place devint vacante, et Louis XIV, qui appréciait l'artiste liégeois, la lui accorda. Il fit plus : il l'investit de la charge de compositeur de sa chapelle (1658?). A son tour, la reine lui confia la direction de sa musique particulière et, pour le rémunérer convenablement, lui fit obtenir la riche abbaye de Silly, au diocèse de Sées, en Normandie. Les quatre maîtres qui dirigeaient alors la chapelle du roi étaient Pierre Robert, Thomas Gobert, Spirli et Dumont, le nouvel élu; ils fonctionnaient à tour de rôle par *quartier* ou trimestre. Dumont eut dans ses attributions le quartier des mois d'octobre, novembre et décembre. Vers la fin de 1666, ou au commencement de l'année suivante, Spirli vint à mourir, et, quelque temps après, Gobert demanda et obtint sa retraite avec la pension. Le roi ne les remplaça point, et Dumont et Robert demeurèrent seuls chargés du service de la chapelle de Sa Majesté, circonstance qui a fait croire à quelques-uns que la chapelle royale n'eut jamais plus de deux maîtres. C'est une erreur; il y en avait déjà quatre sous le règne précédent.

A cette époque sévissait la fameuse querelle sur les *cinq propositions* de Jansénius. Rome les avait condamnées; mais les jansénistes, ne tenant compte de cela, s'obstinaient à discuter et à éterniser le débat. Le roi, qui veut la paix, s'impatientant enfin d'une si longue résistance. Il menace de saisie au temporel et de poursuites canoniques les évêques, les ecclésiastiques qui ne souscriront pas purement et simplement le formulaire contre les cinq propositions. En leur qualité de prêtres, Dumont et

Robert durent prendre parti. Avaient-ils des attaches avec les jansénistes, avec Port-Royal? On serait tenté de le croire; car ils eurent la témérité de résister aux ordres du roi. L'un d'eux alla même jusqu'à déclarer qu'il aimerait mieux renoncer à son bénéfice et à sa place, que de faire une telle chose contre sa conscience. C'était jouer gros jeu que de rompre ainsi en visière à l'impérial monarque. Il n'en résulta cependant rien de fâcheux : Louis XIV affectionnait ses deux vieux serviteurs et il daigna fermer les yeux sur leurs velléités de penser avec indépendance (1669).

Selon certaine légende, dont nul n'avait ouï parler avant la seconde moitié du siècle dernier, ce ne serait pas la seule circonstance où Dumont se permit de contrecarrer son maître. Une autre fois et ceci fut plus grave, le roi ayant entendu, dans les opéras de Lully, la symphonie des violons se mêler agréablement aux voix, manifesta le désir que dans les motets chantés à sa chapelle, on fit aussi intervenir les instruments. Robert l'essaya, tant bien que mal; Dumont, au contraire, s'appuyant sur les décrets du concile de Trente, se refusa à l'introduction des violons. L'archevêque de Paris s'efforça vainement de lui démontrer qu'il avait mal interprété la prescription du concile, qui proscrivait de l'église, non la symphonie, mais la musique molle et efféminée si peu digne d'être ouïe dans les lieux saints. L'obstiné musicien ne se rendit pas à ces raisons. Il ne voulut pas plus s'incliner devant l'ordre du roi. Celui-ci, en 1674, lui accorda sa vétéranee. On insinue, en terminant, que le concile n'était qu'un prétexte que Dumont invoquait, afin de dissimuler son incapacité à se servir d'un orchestre.

Telle est la légende qui s'est propagée jusqu'à nous comme si elle disait la pure vérité. Il s'en faut bien cependant; on peut aisément le démontrer. Que nous parle-t-on de la répugnance qu'aurait eue Dumont à composer ou à faire exécuter de la musique religieuse avec symphonie? Mais c'est tout sim-

plement un non-sens, puisqu'il a bel et bien composé des motets à grand cœur, et même à deux chœurs, avec accompagnement d'instruments. Que l'on voie ci-après les nos 3, 5, 6 et 7 de la liste de ses œuvres, et l'on constatera l'exactitude de ce que nous avançons. Le livre premier des *Cantica sacra* (n° 3), daté de 1662, prouve, en outre, que Dumont n'a pas attendu les opéras de Lully pour s'aviser de mettre de la symphonie dans ses motets. Il est même en avance de dix ans sur les opéras du Florentin. Voyons maintenant si le fait de la démission que le roi aurait donnée à Dumont en 1674, est plus véridique. Non, sans doute. Notre musicien a si peu été mis alors à la pension, qu'il était encore à son poste le 31 mars 1682. Ce jour-là même, conjointement avec son confrère Robert, et en sa qualité de maître de musique du roi, il donne son approbation à Gabriel Nivers, qui a révisé et corrigé l'Antiphonaire et le Graduel et va les publier. C'est une pièce irrécusable à l'appui de notre thèse. Nous en mettons le texte sous les yeux du lecteur. La voici :

Nos infra scripti, Henricus Du Mont, abbas Syliaci, et Petrus Robert, abbas Sancti Petri Melodunensis, Christianissimi Regis capellæ musices præfecti, notum certum facimus Antiphonarum et Graduale cantus ecclesiastici, opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers, ejusdem capellæ Regis organistæ, necnon Regine musices præfecti, correctæ et concinnatæ, vere substantiam cantus Gregoriani decenter ac rite modulatam omnino continere. In cujus rei fidem subscripsimus. Datum Parisiis, ultima die Martii, anno gratiæ 1682.

H. DU MONT.

ROBERT.

De ce qui précède il résulte que la légende accueillie si facilement par les biographes n'est basée que sur des faits erronés. Nous croyons l'avoir prouvé à suffisance; n'y insistons donc pas et poursuivons.

L'on remarquait, depuis quelque temps déjà, que l'attention du roi se portait plus activement que par le passé du côté de sa chapelle-musique. Il veut

que là, comme partout autour de lui, règnent la splendeur et la magnificence : sa grande préoccupation est d'augmenter sans cesse le nombre de ses musiciens. Cependant, au commencement de l'année 1684, les maîtres Dumont et Robert, qui se faisaient vieux, demandèrent à pouvoir se retirer. Avant d'agréer leur demande, le roi trouva bon d'ouvrir un concours, auquel tous les maîtres de musique des cathédrales du royaume furent appelés à prendre part. On compta jusqu'à trente-cinq concurrents. L'épreuve consistait dans la composition d'un motet. C'était l'idée du roi d'avoir désormais quatre maîtres dans sa chapelle. Il y eut donc quatre vainqueurs, qui furent Goupillet, maître de musique de l'église de Meaux, le protégé de Bossuet et de la Dauphine, disait-on; Lalande, organiste de Saint-Jean-en-Grève, le candidat préféré du roi; Colasse, élève de Jean-Baptiste de Lully, et enfin, Minoret, maître de musique de Saint-Germain l'Auxerrois. Dumont et son confrère Robert prirent aussitôt leur retraite, comblés des faveurs du souverain.

Henri Dumont survécut bien peu de temps à sa mise à la pension. Il mourut à Paris le 8 mai 1684, à midi, et le surlendemain, il fut inhumé en l'église Saint-Paul sa paroisse, dont il avait été organiste pendant quarante-cinq ans. On éleva sur sa tombe, creusée au pied de l'un des piliers du jubé, un mausolée de marbre blanc en forme de pyramide où son buste fut attaché. Appuyée contre le mausolée et sous la figure d'une femme explorée, on voyait la Musique, ayant à côté d'elle un orgue et une basse de viole, les instruments favoris du défunt, et tenant dans sa main une page sur laquelle on lisait ces paroles avec le chant noté : *Suspendimus organa nostra, et versa est in luctum modulatio*. Le décès de Dumont fut acté ainsi sur le registre mortuaire de l'église Saint-Paul : « Le huitième (may 1684), « Messire Henry Dumont, chanoine de « Saint-Servais de Maestric, abbé com- « mendataire de Nostre-Dame de Sil- « ly, ancien maistre de musique des

« chapelles du roi et de la reine, est
« décédé dans le Saint-Pierre
« à midy, duquel le corps a esté inhumé
« dans l'église Saint-Paul, sa paroisse,
« le 10 dudict moys. (Signé) Mercier,
« Bignon, Raimbault. »

Dumont a joui en son temps d'une réputation justement acquise. Il tint en France, lui Liégeois, le premier rang parmi les compositeurs de musique religieuse; tandis que, de son côté, le Florentin Jean-Baptiste de Lully tenait le sceptre à l'Académie royale de musique. Les œuvres de Dumont, bien qu'elles aient été imprimées et réimprimées chez les Ballard — en partie du moins, puisque nous n'avons ni ses Messes, ni ses *Té Deum*, — sont aujourd'hui d'une extrême rareté. Il s'ensuit que la génération actuelle ne connaît plus guère le vieil artiste que par les messes en plain-chant musical, dites *Messes royales*, qu'il nous a laissées et dont la popularité n'est pas près de finir. Cependant, dans ces derniers temps, ces messes ont été l'objet de critiques assez peu mesurées. On leur a reproché, par exemple, de n'être pas écrites en pur style grégorien, et de laisser à chaque pas transpirer la nouvelle tonalité. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point; mais enfin, il ne faudrait pas perdre de vue que l'auteur lui-même a déclaré les avoir faites en « plain-chant musical ». Quoi qu'il en soit de ces critiques, il n'en reste pas moins de notoriété qu'avec Gabriel Nivers et quelques autres, Dumont fut l'un des meilleurs plain-chantistes de l'époque. S'il en fallait administrer une preuve, nous citerions l'hymne de Santeul : *Hymnis dum resonat curia caelitum*, qu'il a notée dans le cinquième ton (voy. *Hymni sacri et novi, autore Santolio Victorino*. Parisiis, 1698. A la fin); c'est un petit chef-d'œuvre d'expression et de goût.

Nous terminerons cette notice en y joignant la liste des œuvres d'Henri Dumont, telle qu'il nous a été possible de la dresser : 1° *Meslanges à I, II, III, IV et V parties avec la basse continue, contenant plusieurs chansons, motets, Ma-*

gnificats, préludes et allemandes pour l'orgue et les violes. Livre premier. Paris, Ballard, 1649, in-4^o. — 2^o *Meslanges*, etc. Livre second. *Ibid.*, 1657. Ce livre contient trente et une pièces, savoir : dix-neuf chansons françaises à trois voix, une pavane pour trois violes et onze morceaux d'église, depuis deux jusqu'à six voix. La bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris possède les parties de haute-taille et de basse continue de ce second livre de « Meslanges ». Celles de dessus, dessus de viole ou bas dessus, haute taille et de basse, se trouvent dans la précieuse collection de M. Gustave Francotte, bibliophile distingué, à Liège. — 3^o *Cantica sacra II, III, IV voc. et instrumentis modulata, adjecta vobidem litaniæ II vocibus, ad libitum III et IV, cum basso continuo. Liber primus.* Paris, *ibid.*, 1662. En citant cet ouvrage dans son *Musicalisches Lexicon*, Walther lui donne, d'après la *Bibliotheca Duboisiana*, la date fautive de 1652. Constatons pour mémoire la présence des instruments dans ces *Cantica*, de même que ci-après dans les motets consignés aux nos 5, 6 et 7. — 4^o *Motets à deux voix et la basse continue. Ibid.*, 1668, in-4^o. On trouve à la bibliothèque nationale de Paris (supplément français, n^o 1252), un manuscrit in-folio de 87 pages qui, peut-être, est une copie de ce recueil. Il est intitulé : *Vingt-huit Motets à deux voix de la composition de M. Dumont, M^e de musique de la chapelle du roy, recueillis par Philidor l'ainé, en 1690.* — 5^o *Motets à deux, trois et quatre parties pour voix et instruments, avec la basse continue.* Paris, Christophe Ballard, 1681, in-4^o. C'est, ce nous semble, le livre second des *Cantica sacra* inscrits sous le n^o 3. — 6^o *Motets pour la chapelle du roi, mis en musique par M. Dumont, etc. Ibid.*, 1686, in-4^o. — 7^o *Motets à deux chœurs. Seize parties.* Nous transcrivons ce titre laconique, ainsi que ceux des nos 8, 9 et 10, d'après un catalogue de J.-B. Christophe Ballard, placé à la suite d'une nouvelle édition qu'il a donnée de la messe *Laudate, pueri, Dominum*, de Pierre Hugard, maître des enfants de chœur

de Notre-Dame de Paris, vers le milieu du XVII^e siècle. Il se pourrait que ces motets fissent double emploi avec ceux du n^o 6. Dans tous les cas, voilà bien des motets à deux chœurs, avec accompagnement de huit instruments. Ajoutons que le Conservatoire de musique de Paris possède un volume manuscrit grand in-folio, marqué A, copié par Philidor l'ainé, contenant les morceaux suivants : 1^o *Benedic, anima mea, Domino*, à grand chœur et symphonie; 2^o *Benedictus Dominus Deus Israël.* id.; 3^o *Confitebimur tibi, Deus*, id.; 4^o *Quemadmodum desiderat*, idem, et enfin, 5^o *Magnificat*, à deux chœurs, idem. — 8^o *Motet de l'Éternité, à voix seule avec la basse continue.* (Dans le catalogue de Ballard, cité plus haut.) — 9^o *Motets et élévations à deux parties, avec la basse continue.* (Catalogue cité.) Nous signalerons un rare petit livret qui se rapporte évidemment à ce recueil, et qui est intitulé : *Motets et élévations de M. Du Mont, pour le quartier d'octobre, novembre et décembre mil six cent soixante-six.* S. 1. (Paris), in-12. Il contient le texte sans musique des morceaux annoncés ci-dessus, c'est-à-dire trente motets et trente et une élévations. — 10^o *Les Airs et basse continue de Du Mont, paroles de M. Godeau.* (Catalogue cité.) Ces morceaux font partie du t. II d'un *Recueil d'airs spirituels* en trois volumes, publié chez Ballard. Plusieurs de ces psaumes reparurent à la suite de l'ouvrage suivant : *Le Compagnon divin, ou les airs à quatre parties sur la paraphrase des Psaumes de Messire Godeau, par J. de Gouy, esquels on a ajouté quelques airs de la composition de M. Henry Du Mont et une nouvelle pièce.* Londres, W. Pearson, s. d. (vers 1680). Quatre parties, petit in-4^o oblong. — 11^o *Psaumes, cantiques et motets à quatre voix, avec basse continue.* Ces morceaux se trouvent dans un volume manuscrit grand in-folio, marqué B, de la bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris. Ils sont au nombre de trente-cinq. Ce volume porte ces mots en tête : « Copiez et mis en ordre par Philidor l'ainé, ordre de la musique du roy » et l'un des deux gardiens de la Bi-

« bibliothèque de Sa Majesté. Fait à Versailles en 1697 ». — 12^o *Cinq Messes en plain-chant musical, appelées Messes royales... composées par M. H. Du Mont, abbé de Silly et maître de chapelle du roi.* Paris, J.-B. Christophe Ballard, 1711, in-folio. C'est la cinquième édition de ce format. Nous ignorons quand parurent les précédentes. A ces cinq Messes, il en faut peut-être ajouter une sixième. M. Maurice Ardant, correspondant de l'Institut de France, à Limoges, découvrit en 1855, deux feuillets de vélin contenant une messe inédite en plain-chant musical, intitulée : *Messe papale*, et portant la date de 1690, qui, très-probablement, est celle de la transcription. Il les communiqua à M. Vincent, membre du comité de l'Institut, qui en fit un rapport. Cette *Messe papale* est sans nom d'auteur; mais immédiatement à sa suite, on trouve le début d'une autre messe, et celle-ci est précisément la première du recueil publié par Dumont. De cette proximité et d'autres considérations qu'il fait valoir, le rapporteur infère avec grande apparence de vérité que la *Messe papale* peut fort bien être du même auteur. Cette messe a été insérée dans le *Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* (t. III, année 1855-1856), à la suite du rapport de M. Vincent. On la trouve également dans la *Revue de musique ancienne et moderne*, publiée par Th. Nisard (Rennes, 1856, p. 124).

L. Terry.

Guil. du Peyrat, *L'Histoire ecclésiastique de la cour... de France*, 1645. — Lettre de M. le Galois à mademoiselle Reynault de Solier, touchant la musique, 1680. — Lecerf de la Vieville de Fresneuse, *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française*, 1705-1706. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, 1732. — Oroux, *Histoire ecclésiastique de la cour de France*, 1771. — De La Borde, *Essai sur la Musique ancienne et moderne*, 1780. — Ladvoct, *Dictionnaire historique*, 1785. — Lacombe, *Dictionnaire des Beaux-Arts*, 1766. — Foutenai, *Dictionnaire des artistes*, 1776. — Fétis, *Biographie des musiciens*, 2^e édit., 1860-1863, et les autres biographes spéciaux. — Renseignements particuliers.

DUMONT (*Joseph*), architecte distingué, né en 1811 à Dusseldorf de parents belges, mort à Saint-Josse-ten-Noode

lez-Bruxelles le 29 mars 1859. Il s'appliqua spécialement au style ogival; attaché à la commission royale des monuments comme dessinateur et architecte, il fut chargé de la restauration des églises d'Aerschot, Saint-Trond, Saint-Hubert et Saint-Martin d'Ypres; il restaura également le chœur et le cloître de l'église de Nivelles et l'hôtel de ville de Léau. Ses principaux travaux sont l'église de Saint-Boniface à Ixelles, les prisons cellulaires de Bruxelles, Liège, Marche, Dinant, et surtout celle de Louvain qui lui valut une médaille d'or; il bâtit également la maison de correction de Ruyselede dans la Flandre occidentale, bâtiment spacieux approprié pour huit cents jeunes détenus, qui forment une colonie agricole. On estime qu'il construisit environ trente églises de style ogival en Belgique.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryving*.

DUMONT (*Paul*), écrivain ecclésiastique et secrétaire de la ville de Douai, où il naquit en 1532 et mourut le 29 octobre 1602, fit ses humanités à Cambrai sous la direction des clercs de la vie commune. Il alla ensuite étudier à Louvain et à Paris. De retour à Douai, il fut nommé secrétaire de cette ville, et occupa ces fonctions jusqu'à la fin de sa vie. Dumont était un homme pieux et zélé, qui consacra tous les loisirs que lui laissaient les nombreux devoirs de sa charge à étudier les ascétiques et à traduire en français les livres de piété écrits originairement en latin, en italien ou en espagnol. Voici une indication sommaire des publications dues aux soins de Paul Dumont : 1^o *Commentaires sur l'oraison dominicale tirés de divers auteurs*; vol. in-12. — 2^o *La guerre chrestienne*, vol. in-12; ces deux ouvrages sont cités par Paquot, qui ajoute que celui-ci et le précédent sont les seuls de la façon de l'auteur. P. Dumont a, en outre, traduit un grand nombre d'opuscules ascétiques dont on trouve les titres dans Paquot. Celui-ci lui attribue aussi une traduction des *Confessions* de saint Augustin, et de quel-

ques opuscules ascétiques du P. Louis de Grenade.

E.-H.-J. Reuséens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 568. — Duthillaëul, *Bibliographie douaisienne*, passim.

DU MONT DE BURET (Pierre), théologien, né vers 1505 à Thorenbaix-Saint-Trond, près de Perwez, de Pierre du Mont et de Catherine Neix. Après avoir achevé son cours de philosophie, et obtenu le grade de licencié en théologie, il devint régent de la pédagogie du Faucon, à Louvain (1539), et fit si bien reconnaître sa supériorité dans cette fonction, qu'il fut proclamé recteur magnifique de l'Université, au mois d'août 1542. Investi de cette haute dignité, il n'en profita que pour donner un rare exemple d'humilité en prenant la résolution d'abandonner le monde et d'entrer dans l'ordre de Saint-François. Après y avoir prononcé ses vœux, il fut chargé de l'enseignement de la théologie, charge qu'il remplit avec le plus grand zèle de 1545 à 1555.

Pierre du Mont devint ensuite gardien ou supérieur du couvent des récollets de Louvain. Il remplissait cette charge au couvent d'Anvers, en 1578, lorsque à l'occasion de la Pacification de Gand les députés des États firent proposer aux récollets une formule de serment portant promesse « d'obéir à l'archiduc Mathias, de le défendre au prix de leurs biens et de leur vie, et d'agir à l'égard de don Juan d'Autriche comme à l'égard d'un ennemi. » Du Mont, qui était doué d'un caractère très-ferme, donna sur-le-champ la réponse suivante : « Ni moi, ni mes frères nous n'approuvons ni ne désapprouvons la Pacification de Gand, n'ayant à cet égard que des armes spirituelles avec lesquelles nous prions Dieu d'accorder la paix aux Pays-Bas et aux habitants d'Anvers, la persévérance dans la foi catholique, l'extirpation des hérésies et autant de prospérité temporelle qu'il soit nécessaire à leur salut. » C'était le dimanche de la Pentecôte; le mercredi suivant, on engagea chaque religieux séparément, à prêter le serment prescrit. Le gardien et quatorze de ses

confrères, ayant refusé de la manière la plus énergique, furent enlevés de leur couvent, placés dans des bateaux et conduits d'abord à Malines, ensuite à Louvain. A leur arrivée dans cette ville, une peste terrible y décimait la population. Le père Du Mont succomba à ce fléau, le 20 avril 1579, et fut enterré dans l'église de son monastère.

Du Mont a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Dominicæ passionis secundum quatuor Evangelistas dilucida eruditæque Enarratio ex veterum orthodoxorum commentariis studiose desumpta atque concinnata*. Antv., 1555 et 1565, in-12. Id., *Multò exactius quam antea ab ipso auctore recognita*. Antv., Vidua et hæredes Johannis Stelsii, 1571, in-12 de 128 feuillets. Cette dernière édition est dédiée à Martin Rythoven, évêque d'Ypres, par une lettre datée d'Anvers, 31 mai 1571. — 2^o *Elucidationes in septem psalmos penitentiales*. Antv., Johan. Stelsius, 1569, in-12. — Il avait également rédigé une relation des vexations endurées par lui et ses confrères en 1578. Le jésuite Del Rio en a publié un résumé dans son ouvrage intitulé : *Commentarius rerum in Belgio gestarum à Petro Henriquez*. Coloniae, 1611, in-4^o.

Edw. van Even.

Molanus, *Hist. Lov.* — Valerius Andreas, *Fasti academici*, 42, 204. — Verulæus, *Acad. Lov.*, p. 132. — Sanderus, *Chorogr. sac.*, III, 447. — Paquot, V, 325.

DU MORTIER (Jérôme), poète latin, né à Lille vers l'an 1520 et mort dans la même ville vers 1580. Sa famille appartenait à la noblesse; son père, Bruno Du Mortier, décédé en 1543, avait une charge dans la robe (*Præsidis provinciæ assessor*). Les maladies qui affligèrent la jeunesse de Jérôme ne l'empêchèrent pas d'entreprendre l'étude de la jurisprudence, mais il ne tarda pas à éprouver du dégoût pour cette science et s'adonna tout entier aux belles-lettres. On croirait qu'il regretta plus tard cette détermination; car dans une pièce de vers adressée à l'aîné de ses fils, étudiant en droit à Louvain, il l'engage à s'appliquer sérieusement et avec persévérance à l'étude des lois, lui

obtenant les avantages qu'il en retirera un jour. Quoique sa santé se fût améliorée plus tard et que, comme il le dit lui-même, il ne fût ni riche ni pauvre, il ne rechercha aucun emploi public. En 1647 il se maria avec N. de la Capelle, native de Bruges ou des environs de cette ville. Cette union ne fut pas de longue durée; sa femme mourut en 1562, à l'âge de trente-cinq ans, après avoir été unie à son mari, dans l'espace de quinze années, six fils et huit filles. L'aînée des filles était morte quatre ans avant sa mère, à peine âgée de dix ans. Le soin d'élever une famille nombreuse, encore en bas âge, fut une lourde charge sur notre poète. C'est probablement pour le but d'en alléger le poids qu'il eut en secondes noces une demoiselle de Lannoy, de Lille, dont il n'eut pas d'enfants. La peste l'enleva, dans sa dix-huitième année; il fut enterré dans l'église de Saint-Maurice. Jérôme Du Mortier ne faisait pas imprimer ses vers se contentait de les communiquer à ses amis. Il était parvenu à l'âge de quarante-huit ans, lorsque, cédant aux instances de ceux-ci, il se décida à en publier un recueil; la préface, destinée à être mise en tête, est datée du 29 février 1568. Nous ignorons les raisons qui mirent obstacle ou firent renoncer le poète à cette publication. Ce ne fut qu'un demi-siècle plus tard et quarante ans après sa mort, que ce recueil de poésies latines, en vers élégiaques, fut sous le titre suivant : *Nobilis viri Hieronymi du Mortier Insulani poetæ posthuma*. Atrebatî ex typ. G. Riccii, 1620, de 150 pages, non compris l'index qui en compte six. Le recueil est divisé en cinq livres qui portent les titres suivantes : I. *De studiis acutis*; II. *De rebus bello gestis*; III. *De cæchanalibus*; IV. *De funeribus*; V. *De ore et odio*. A propos de l'envoi par le poète d'une pièce de vers sur la victoire de Gravelines, dans laquelle respire le patriotisme le plus ardent, Auger de Sbecq, qui était son ami et son parent, lui écrivit une lettre en prose qui fut imprimée à la suite de la pièce; ces paroles flatteuses qu'elle contient

me paraissent des compliments de politesse plutôt qu'un jugement. Foppens qualifie Du Mortier de *poeta non infelix*; Paquot estime que ses vers sont un peu au-dessus du médiocre. Je ne puis qu'adhérer à ce dernier jugement. Un petit-fils de notre poète, Ferdinand De Maubus, a résumé sa vie dans quatre distiques, imprimés à la fin du volume :

*Du Mortier jacet hic, Musis gratissimus, olim
 Clarus et antiqua nobilitate patrum,
 Cui conjux enixa prior deciesque quaterque est,
 Altera sed sterili visa cubare thoro.
 Hic, ut lustra decem totidemque exegerat annos,
 Dignus perpetuo vivere, peste obiit.
 Si tamen is moritur, cujus mellita leguntur
 Carmina, quique volat docta per ora virum.*

J. Roulez.

H. Du Mortier, *Poemata posthuma*. — Foppens, I, p. 482. — Paquot, II, p. 22.

DU MORTIER (*Nicolas*), théologien, philologue, né à Tournai vers l'an 1639, mort à Rome en 1730. Après avoir achevé ses humanités, vraisemblablement dans sa ville natale, il alla faire sa philosophie à Louvain au collège du Lys et obtint le huitième rang dans le concours général de l'année 1658 entre les quatre pédagogies. Pendant un voyage en Italie, il prit la détermination d'embrasser l'état religieux et entra dans la congrégation des Clercs réguliers qui se vouent au soin des malades. L'accomplissement des devoirs de son ordre ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude des langues grecque et hébraïque et surtout à la théologie. Son mérite lui fit confier l'enseignement de cette dernière science dans la Maison de Rome et plus tard la charge de général de sa congrégation. On ne cite de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *Etymologiæ sacræ græco-latinae, seu e græcis fontibus depromptæ, in quibus omnia pene vocabula ab Hællade oriunda ad theologiam positivam, scholasticam et moralem spectantia, in didacticis, polemîcis et hîeroistoricis magis obvia, explicantur, enucleantur, variis eruditionibus illustrantur*, etc. Romæ, typ. J. Jacob. Komarck, 1703, in-fol. de xvi et 742 pages. Cet ouvrage, dédié au pape Clément XI, était destiné non-seulement aux théologiens et aux prédicateurs, mais encore aux philo-

sophes et aux savants, principalement à ceux qui ignoraient la langue grecque. En même temps que la signification des mots, il fait connaître les choses que ces mots servent à désigner; c'est un traité d'antiquités autant que d'étymologie. Paquot, qui écrivait un demi-siècle après sa publication, le critique aussi bien sous le rapport du style, qu'il trouve trop diffus, que sous celui du fond, auquel il y aurait, selon lui, beaucoup à changer et à ajouter. Il reproche, en outre, à l'auteur son recours, peu judicieux " à des moralités arbitraires et à des allégories à perte de vue ".

J. Roulez.

Paquot, *Mémoires*, etc., t. XI, p. 24. — *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 153.

DUMORTIER (*Paul*), sculpteur, né à Tournai en 1763, mort au mois de décembre 1838. Elève à l'Académie de sa ville natale, il ne quitta cette institution qu'après y avoir remporté le premier prix dans la classe supérieure; il se rendit ensuite à Paris pour s'y perfectionner dans son art et parvint à se faire admettre dans l'atelier de Moitte, habile statuaire et membre de l'Institut de France. Son talent s'y développa promptement, et désireux de le manifester parmi ses compatriotes, il revint se fixer à Tournai; mais le temps et le lieu n'étaient guère favorables. Dumortier comprit les difficultés de sa situation et se décida, bientôt, à diviser son existence en deux parts : l'une vouée aux travaux productifs, l'autre aux labeurs attrayants; celle-ci consacrée à satisfaire sa vocation, celle-là à subvenir aux besoins matériels de chaque jour; en un mot, le sculpteur se fit négociant, et, grâce au judicieux partage de son temps, il ne dut pas renoncer à la qualification d'artiste.

En 1817, il sculpta un groupe de grandeur naturelle, *la Victoire couronnant le Lion belge*, groupe dont il fit hommage au roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, et qui fut, par ordre de ce souverain, placé dans la bibliothèque publique de Tournai. En 1820, il envoya à l'exposition à Gand une statue

de *Bacchus*, qui révélait ses persévérantes études et justifiait la distinction de membre de la *Société royale de littérature et des beaux-arts*, qui avait été accordée, dans la même ville, à l'artiste.

F. Stappaerts.

DUMOULIN (*Gilles*), guerrier intrépide, né, d'après un annotateur de Van Gestel, à Wamont, près de Landen, où son nom ne se rencontre cependant pas dans les registres des baptêmes, mort très-âgé le 7 octobre 1746. Dumoulin combattit d'abord dans les armées espagnoles contre le roi Louis XIV et acquit la réputation d'un officier aussi entreprenant que courageux. Lorsque les Pays-Bas catholiques passèrent à Philippe V, duc d'Anjou, petit-fils du monarque français, Dumoulin fut l'un des chefs de partisans qui firent le plus de mal aux armées alliées. Aussi s'éleva-t-il à une position très-honorable dans la hiérarchie militaire. D'abord simple commandant d'une compagnie franche de dragons, qu'il leva en 1704, il devint successivement : en 1707, lieutenant-colonel; en 1709, maître de camp, et enfin, le 15 mai 1722, brigadier de dragons. Après que la victoire de Ramillies eut dépouillé Philippe V de la majeure partie de nos provinces, Dumoulin prit rang dans l'armée française; il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et forma encore, en 1726, une compagnie franche, dans laquelle son fils Gilles-Guibert entra comme premier lieutenant.

Le nom de Dumoulin a acquis quelque notoriété par le coup de main qu'il tenta sur Louvain, pendant la nuit du 5 août 1710; à la tête de 150 dragons et de 200 fantassins. La célèbre ville universitaire se trouvait sans garnison, mais elle avait pour premier bourgmestre un homme d'une énergie peu commune, Jean-Jacques Van de Ven, seigneur de Piétrebaix et de Geet-Betz. Après avoir escaladé les remparts près du Moulin de fer et s'être emparé de la Vieille Porte de Bruxelles, Dumoulin s'avança jusqu'au marché; mais il ne réussit pas à intimider les bourgeois, qui se réuni-

rent, au son du tocsin, sous la direction de Van de Ven, attaquèrent les assaillants et les mirent dans une déroute complète. C'est en récompense de ce fait d'armes que les Louvanistes reçurent de Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles VI, une magnifique clef d'or, qui est encore conservée à l'hôtel de ville. Van de Ven fut créé vicomte de Louvain.

Dumoulin continua, pendant plusieurs années, à inquiéter par ses incursions la partie du Brabant voisine de la Petite Gette, où il était né, où il avait des propriétés et où il se créa de nombreux adhérents, notamment à Orp-le-Petit, en intervenant dans une querelle qui s'était engagée entre les habitants de ce village et le seigneur M. de Villers, au sujet de quelques prairies que les premiers soutenaient être communales. En 1711, il fit arrêter à Orp M. de Marneffe, l'un des amis de M. de Villers, et le fit conduire à Namur, où le prisonnier fut accablé de menaces et aurait peut-être péri, si le roi de France ne l'avait fait relâcher.

Dumoulin devint peu de temps après propriétaire du château d'Orp-le-Petit, qui appartient encore à sa famille et qui a conservé l'aspect d'un manoir seigneurial du XVII^e siècle, avec ses tourelles, ses fenêtres à meneaux croisés, ses pignons à angles sortants et rentrants. On l'appelle actuellement la *Grande Cense*. Dumoulin s'était allié à Catherine-Pétronille Malcorps. Il laissa tous ses biens à son fils Gilles-Guibert, qui fut capitaine au service de France, et ne légua que 200 florins de rente à sa fille Dieud.-Catherine, parce qu'elle avait épousé, contre son gré, un capitaine de dragons réformé, nommé Jean Marchal.

Alphonse Wauters.

Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, canton de Jodoigne, p. 150 et 288.

DUMOUTIER (*Godefroid*), peintre portraitiste, né à Douai (ancienne Flandre), exerçait son art pendant la première moitié du XVII^e siècle. Il a gravé sur bois et sur cuivre; on connaît notamment de lui une planche burinée, de format in-4^o, signée : A. Du M. Dua-

censis inv. et fecit Romæ, et représentant l'ambassadeur marquis de Weeth. Les biographes ne fournissent aucun détail sur la vie de notre artiste. On voit cependant par l'inscription de la planche qui vient d'être citée qu'il vécut quelque temps à Rome et, dès lors, il n'y a rien d'in vraisemblable à supposer qu'il appartenait à la famille de Dumoustier ou Dumoutier (comme on l'écrivait indifféremment), dont plusieurs membres se rendirent en Italie et s'y distinguèrent, ainsi que le rapporte Félibien, par la bonne exécution de leurs portraits.

F. Stappaerts.

DUN (*Pierre-Jean-Charles VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 11 août 1745, et décédé dans la même ville le 30 avril 1824, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans et enseigna les humanités successivement à Anvers et à Malines jusqu'à la suppression de la compagnie. Il se retira ensuite à Anvers, où il fut ordonné prêtre et s'appliqua surtout au ministère de la prédication. On a de lui : *Leerredenen op de zondagen van het jaer*. T'Antwerpen, T. J. Janssens, 1825-1838, 8 vol. in-8^o. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur par l'abbé Buelens, est un recueil de sermons sur les évangiles des dimanches et les principales vérités de la religion.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., t. I, col. 1683.

DUPAIS (*Guillaume*) ou DUPASIUS, poète, né à Gembloux, mort en 1578, prit l'habit des prémontrés et devint, en 1552, abbé de Floreffe. C'était un philologue instruit, qui se fit connaître par un recueil de poésies intitulé : *Poemata sacra*. Leodii, 1577, in-8^o. Il mourut à Liège, où il s'était retiré pour fuir les calamités de la guerre.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 397. — Piron, *Levensbeschryving*, byvoegsel.

DU PLOUY (*Philippe*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de CYPRIEN DE SAINTE-MARIE, né à Dixmude vers 1580 ou 1590 et décédé à Bruxelles le 23 mars 1653, entra dans

l'ordre des Carmes déchaussés, où il se fit remarquer par ses talents pour l'étude de la philosophie et de la théologie. Il fut chargé successivement d'enseigner ces deux sciences aux jeunes religieux de son ordre. Il devint plus tard maître des novices, puis prieur dans divers couvents, et *socius* ou consultant d'un provincial qui se rendait à un chapitre général de l'ordre, convoqué à Rome. Enfin, de retour en Belgique, il fut choisi pour confesseur par le prince Charles de Lorraine, et continua à résider à Bruxelles après la mort du prince arrivée en 1631. On a de lui : 1° *The-saurus Carmelitarum, sive confraternitatis sacri scapularis excellentia*. Coloniae, Bern. Gualtherus, 1627; vol. in-12 de XXII-453 pages, orné d'un titre gravé. — 2° *Josephus Theresia; hoc est modus colendi S. Joseph juxta doctrinam et exemplum S. Theresiae*. Herbipoli, E. Zinet. 1630; vol. in-12. — 3° Paquot dit qu'il composa aussi un *Tractatus de exercitiis spiritualibus*, etc., manuscrit qui, après avoir appartenu à la mère Elisabeth de J.-C., prieure des Carmélites déchaussées d'Ypres, passa à un Carme déchaussé d'Amiens, nommé Lucien de Sainte-Marie, qui mourut à Charenton le 18 décembre 1661.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in fol., III, p. 461.

DUPONT (*Henri-Denis*), musicien distingué, naquit à Liège en 1660; il y mourut le 1^{er} septembre 1727. Admis fort jeune parmi les choraux ou enfants de chœur de la célèbre cathédrale de Saint-Lambert, il fut successivement élève du chanoine Pietkin, chef de cette maîtrise, puis de son adjoint le bénéficiaire Pierre Lamalle, et reçut des leçons d'orgue de Guillaume Delexhy, habile organiste de cette église. En 1680, celui-ci, qui commençait à sentir le poids de l'âge et des infirmités, voulut prendre sa retraite. Le chapitre mit la place au concours. Dupont, malgré ses louables efforts, se vit préférer Mathias Gottire. Cinq ans après, la place redevenant vacante par le décès subit du titulaire. Dans le nouveau concours qui s'ensuivit, Dupont l'emporta sur tous

ses concurrents (26 janvier 1685). Vingt-huit ans plus tard, la maîtrise perdit son maître habile, Pierre Lamalle, et Dupont lui succéda sans opposition. A son tour, il dirigea les études des jeunes choraux, et notamment celles de Jean-Noël Hamal, qui fut tout à la fois excellent compositeur pour la scène et pour l'église.

D'abord simple bénéficiaire, puis, en 1702, doté d'une prébende de chanoine impérial, Dupont était un lettré et avait la réputation d'être très-versé dans la théologie. Il collectionnait non-seulement des œuvres musicales, mais des livres. Il légua sa curieuse bibliothèque à ses neveux, mais en leur « défendant expressément d'en faire aucune vendition ni publique, ni particulière ». Cependant ses propres œuvres furent rachetées, pour la somme de trente pistoles, par le chapitre cathédral, qui les fit déposer dans sa bibliothèque musicale. Selon le désir qu'il en avait exprimé à son lit de mort, notre artiste fut inhumé dans la chapelle dite des Flamands, à la cathédrale, à côté de ses deux amis les chanoines de Gramme et Ransotte qui l'avaient précédé dans la tombe.

Voici la liste succincte, et très-incomplète sans doute, des productions de Dupont : 1° Des *Répons en contre-point pour les principales fêtes de l'année*, à quatre parties et avec basse continue; — 2° les *Grandes Antiennes O pour l'Avent*, à quatre voix, idem; — 3° plusieurs *Messes solennelles*, avec orchestre; — 4° plusieurs *Motets*, idem; — 5° plusieurs *Messes des morts*, idem; — et enfin, 6° un *Te Deum pro Turcarum destructione*, également avec orchestre, qui fut exécuté à la cathédrale de Liège le 26 décembre 1717, pour célébrer la victoire que le prince Eugène avait remportée sur les Turcs devant Belgrade, au mois d'août précédent. De ces divers ouvrages, on ne possède plus aujourd'hui que quelques-uns des *Répons* et les *Antiennes de l'Avent*.
L. Terry.

Registres aux *Décrets et ordonnances de la Cathédrale de Liège*. — Renseignements particuliers.

DUPONT (*Jacques*) ou PONTANUS, théologien, né à Hermalle en 1604, mort le 1^{er} juin 1668. Il fit sa philosophie à Louvain, et, après avoir étudié six ans, fut nommé professeur au collège du Faucon, tout en enseignant, en même temps, la théologie à l'abbaye de Parcq. En 1638, il devint censeur des livres à Louvain et, en cette qualité, approuva avec beaucoup d'éloges l'*Augustinus* de Jansenius, ce qui lui suscita de nombreuses difficultés quand il voulut entrer dans la régence de la faculté de théologie. On craignit qu'il n'y soutint la doctrine de l'évêque d'Ypres. Dupont s'en excusa en déclarant qu'il n'avait approuvé cet ouvrage qu'à cause de la grande réputation des éditeurs, mais qu'il était loin d'en adopter la doctrine. Les docteurs ne se contentèrent pas de cette simple déclaration verbale, ils lui imposèrent l'obligation de signer sept articles de foi. Ce qui lui valut momentanément du repos.

Pontanus fut successivement doyen du chapitre de Saint-Pierre de Louvain, président du collège de Viglius et de Craenendonck et recteur de l'université en 1645 et 1658. Il fit cependant encore suspecter, plus tard, la sincérité de sa déclaration, en approuvant différents livres publiés pour la défense de Jansénius, ainsi que la fameuse version du Nouveau Testament de Mons; il en résulta que l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, d'accord avec le nonce, le suspendit de ses fonctions.

On a de lui : *Laudatio funebris Joannis Masii, monasterii Parcensis abbatis*. Lovanii, 1648, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II, p. 259 — Bécudelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 208. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

DUPONT (*Paul*) ou PONTIUS, nom latinisé sous lequel il est le plus généralement connu. Dessinateur et graveur au burin ou en taille-douce, un des plus célèbres qu'ait produits le XVII^e siècle, dit Fr. Basan (*Dictionnaire des graveurs*, 1789); il est né à Anvers vers 1596, selon Huber et Rost; en 1600

selon Immerseel, mais en 1603, d'après l'inscription de son portrait gravé et publié par Jean Meysens, en 1649, puis par Corn. De Bie en 1662, deux contemporains. On ignore aussi l'année précise de son décès.

Elève, pour la gravure, de Lucas Vorsterman, on le compte, avec son maître et les Bolswert, parmi les graveurs de l'œuvre de P.-P. Rubens qui s'approprièrent le mieux le sentiment et la manière du rénovateur de l'école flamande. Le grand peintre concourut par ses conseils à élever l'artiste qu'il avait pris en affection au haut degré d'habileté où il parvint dans la pratique de son art, et dans la reproduction des tableaux de divers maîtres, tels que Van Dyck, Jordaens, Le Titien, Gonzales Coques, De Crayer, Diego Velasquez, Erasme Quellin, Jean van Hoek, etc. PAUL PONTIUS, disent Huber et Rost (dans leur *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1801), a joint à la précision du dessin, du caractère et de l'expression des figures, le talent de faire passer dans ses gravures la magie du clair-obscur et l'harmonie qui régnait dans les œuvres qu'il grava d'un burin savant, souple, agréable et parfois vigoureux. « A Rubens était réservé la gloire de rendre les graveurs peintres, » dit, à son tour, F. E. Joubert. Toutes ces qualités sont réunies dans les planches exécutées par Pontius d'après Rubens, et dont plusieurs furent terminées sous les yeux du peintre. La plupart de ses estampes historiques méritent l'admiration des connaisseurs. Telles sont, d'après Rubens : le *Christ mort, sur les genoux de sa mère*, gravé en 1618; *Suzanne surprise au bain*, 1624; l'*Assomption*, 1624; la *Descente du Saint Esprit*, 1627; le *Christ dit au coup de poing*, belle pièce, 1631; le *Portement de Croix*, 1632; toutes de format in folio et gr. in-folio; la *Présentation au temple*, belle pièce de 1638, gr. in-fol.; le *Massacre des Innocents*, planche capitale, 1643, en deux feuilles très-gr. in-fol.; *Saint Roch et Jésus-Christ (Eris in peste patronus)*, estampe gr. in-fol., exécutée en 1626, d'après un des chefs-d'œuvre

du peintre (à la galerie du Louvre, à Paris) est réputée le chef-d'œuvre du graveur. On indique comme RARES : le *Combat de l'Esprit contre la Chair*, in-f^o, et la *Vierge présentant le sein à l'Enfant Jésus*; comme TRÈS-RARES, deux thèses allégoriques : *Saint François portant trois globes sur lesquels est assise la Vierge*, grande pièce en travers, et la *Dispute de Neptune et de Minerve*, thèse philosophique soutenue à Douai en 1636 et dédiée au pape Urbain VIII, gr. in fol. en haut. Enfin, *Tomiris faisant plonger la tête de Cyrus dans un bassin de sang*, moyenne planche en hauteur, dont l'exécution ne le cède point au *Saint Roch*. — Parmi les sujets reproduits d'après d'autres peintres, on distingue : la *Fête des Rois*, dite le *Roi boit*, remarquable gravure gr. in-fol. en largeur, d'après Jacques Jordaens, et la *Fuite en Egypte*; puis la *Vierge et l'Enfant Jésus*, in-fol., l'*Adoration des Rois*, in-fol., *Saint François-Xavier* et *Saint Sébastien*, gr. in-fol., de Gérard Seghers; le *Christ mort* et *Sainte Rosalie couronnée par l'Enfant Jésus*, de A. van Dyck, deux pl. en hauteur; le *Christ au tombeau*, par le Titien, grand in-folio.

On n'estime pas moins les nombreux portraits dus au burin de Paul Pontius d'après Rubens et Van Dyck, ainsi que ceux d'après Anselme van Hulle et ses propres dessins. La plupart sont très-bien réussis, les caractères et les expressions de physionomie sont fort exactement rendus. On cite, d'après Rubens : le portrait même du grand peintre, 1630, in-fol.; *Philippe IV* et *Elisabeth de Bourbon*, roi et reine d'Espagne, 1632, tous deux en grand in-folio; *Elisabeth-Claire Eugénie*, infante, et *Ferdinand*, prince cardinal infant, à cheval, grand in-fol.; *Gaspard Gusman*, duc d'Oliva-rez, superbe estampe, reproduction de la copie, faite par Rubens, de l'original de Velasquez; *Christoval de Castel Rodrigo*, pièce belle et rare; *Manuel de Moura de Cortereal de Castel Rodrigo*, et *Dona de Castel Rodrigo*, sa mère, deux portraits également distingués et d'une grande rareté. — D'après Van Dyck, on en compte quarante-deux, in-4^o et

in-fol., qui ont été gravés pour le recueil de Jean Meysens : *Images de divers hommes d'esprit sublime, qui, par leur art et science, devront vivre éternellement*, etc., à Anvers, en 1649, ou publiés dans le *Gulden Cabinet* de Corn. De Bie, Anvers, 1662, ou bien ont paru sous le titre : *Icones principum, virorum doctorum, calcographorum, statuariorum*, etc. a VAN DYCK *ad vivum expressæ*. Sont à mentionner : *P.-P. Rubens*, *Gaspard De Crayer*, *Th. Rombauts*, *Gérard Honthorst*, *Gérard Seghers*, *Henri van Balen*, *Abraham van Diepenbeek* et *Gonzales Coques*; *Gustave-Adolphe*, roi de Suède, *Marie de Médicis*, reine de France, et *Jean de Nassau*; *Don Alvarez de Santa Cruz*, gouverneur des Pays-Bas, *Don Carlos de Colonna* et *Don Diego de Gusman*, généraux espagnols, le *Marquis de Leganez*, gravures admirables, et *Marie d'Arenberg*, in-folio; *Frédéric-Henri*, prince d'Orange, et *François de Savoie*, prince de Carignan, gr. in-fol. Dans la collection du peintre gantois Anselme van Hulle, reproduisant ses portraits des plénipotentiaires du Congrès d'Osnabruck et de Munster (Paix de Westphalie), qu'il fit graver par les principaux artistes flamands et paraître en partie dès 1648, à Anvers : PACIS ANTESIGNANI, sive icones legatorum... ad pacem universalem constituendam... magno studio ad vivam expressæ, puis continuer en 1649-1658, et, enfin, qui virent le jour, en collection complète, à Rotterdam, en 1697, titre ainsi modifié : PACIFICATORES ORBIS CHRISTIANI, sive icones principum, ducum et legatorum qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt, quos singulos ad nativam imaginem expressit A. van Hulle, celsissimi principis auriaci dum viveret pictor, optimorum artificium dexteritate cxxxj tabulis æneis incisæ, nunc demum post v'ri illustris mortem in lucem editæ, etc., Paul Pontius a exécuté les quatre portraits in-folio plano placés en tête du recueil : *Ferdinand III*, empereur des Romains, *Philippe IV*, roi d'Espagne, *Louis XIV*, roi de France, et la *Reine Christine*. On y rencontre de Pontius une autre planche également remarqua-

ble : le plénipotentiaire *Abel Servien*, comte de la Roche des Aubins.

Deux portraits de *Ferdinand d'Autriche*, ovales de même grandeur, en regard, sont gravés l'un par Paul Pontius; l'autre par Crispin Queborne : ils sont si semblables, qu'ils paraissent être l'épreuve et la contre-épreuve. — On remarque aussi les portraits de *Rubens* et de *Van Dyck*, dans un cartouche, grand sujet historié, en largeur; *rare*. A. Van Dyck, *facies pinxit*; Erasme Quellin, *delineavit*; Paul Pontius, *facies sculpsit*.

L'œuvre de Paul Pontius comprend cent dix planches : *Portraits* d'après Rubens 11; d'après Van Dyck 42; d'après d'autres maîtres et ses dessins 18; — *Sujets historiques* : d'après Rubens, 21; d'après d'autres peintres, 18. — En 1645, il grava les *Marques d'honneur de la maison princière de Tassis*. C'est à Rubens, au dire de Joubert, que Lucas Vorsterman et son élève Paul Pontius durent cette savante et adroite combinaison de tailles, qui donne à chaque objet son expression et sa valeur, combinaison inconnue aux graveurs précédents, et que contrariait le grain carré introduit par Blommaert.

Ce fut Rubens qui porta ainsi la gravure au degré de perfection où elle est parvenue à son époque. Plusieurs estampes capitales exécutées par les Bolswert, Lucas Vorsterman et Paul Pontius, ont été copiées par d'autres graveurs, et quelques-unes si exactement, qu'on les prend très-souvent pour des exemplaires tirés sur les planches primitives. « Lorsque ces copies sont « aussi belles que les originaux, disent « Huber et Rost, le nom du graveur « n'y fera pas une grande différence. Il « en est autrement de ces copies, comme « de ces traductions faites d'après des « traductions; il leur manque l'esprit « de l'original, et la crainte de s'en « écarter imprime à la planche une certaine roideur. C'est ce qui arrive à « celles de François Ragot (habile artiste de l'école française du XVII^e siècle) : quelque belles que paraissent, « à la première inspection, ses copies « d'après les Bolswert, Vorsterman et

« Pontius, elles perdent une partie de « leur mérite à la comparaison. Mais il « faut être connaisseur pour ne point « s'y tromper. » Tel est le sentiment exprimé par Huber et Rost dans l'*Introduction* de leur *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, ouvrage judicieux et estimé.

Le portrait du célèbre artiste flamand a été plusieurs fois peint et gravé : par lui-même, d'après Van Dyck, et aussi d'après ce peintre, en *mezzo tinto* par J. Watson, in-fol.; dans le *Gulden Cabinet* de Corn. De Bie, par P. De Jode, d'après J. Lievens, in-4^o, etc.

Edm. De Busscher.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica, catalogus virorum illustrium*, 1739. — Fr. Basan, *Dict. des graveurs anciens et modernes*, 1789. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797-1808. — F.-E. Joubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1821. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Immerseel et Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. Schilders, beeldhouwers, plaatsnyders*, etc., 1842-1861.

DUPRET (*Victor - Anselme - Gaston*), juriconsulte, successivement magistrat et professeur de droit, naquit à Ath le 5 juillet 1807, d'une famille d'honorables négociants. Dès son enfance, il montra d'heureuses dispositions. Des succès non interrompus dans ses études lui firent voter une rémunération extraordinaire par l'administration communale d'Ath. À seize ans, il avait terminé ses humanités, et quatre ans plus tard (1827), l'université de Gand lui conférait le grade de docteur en droit. La connaissance de la langue hollandaise était, à cette époque, une condition *sine qua non*, de l'admissibilité aux fonctions publiques; deux années de séjour à La Haye mirent Dupret à même de satisfaire à cette exigence du programme officiel.

La révolution de 1830 trouva Dupret à Anvers où il remplissait les fonctions de secrétaire du parquet. Lors de la réorganisation des tribunaux belges (novembre 1830), il fut envoyé à Louvain, comme substitut du commissaire du gouvernement (procureur du roi), et deux ans plus tard, il remplissait les mêmes fonctions près le tribunal de Gand. C'est là que, pour la première fois, il trouva l'occasion de montrer son

aptitude comme juriconsulte. Attaché à la chambre civile de l'un des tribunaux les plus importants du pays, il eut à traiter plusieurs questions délicates de droit civil. Les réquisitoires qu'il fit dans ces circonstances révélèrent déjà le jugement solide et la sagacité dont il donna plus tard des preuves si remarquables.

En 1834, une place d'avocat général étant devenue vacante à la cour d'appel de Gand, Dupret fut présenté, en première ligne, pour l'occuper. Cette proposition n'eut pas de suite, uniquement à cause du jeune âge du candidat; aussi trois mois plus tard, le ministre de la justice offrait-il à Dupret, comme dédommagement, la place de procureur du roi à Courtrai; cette offre était faite en termes trop flatteurs, pour pouvoir être refusée.

Pendant, la loi du 25 septembre 1835 venait de réorganiser l'enseignement supérieur. Parmi les professeurs qui furent attachés à la faculté de droit de l'université de Liège, se trouvait Dupret. Il avait été désigné au choix du gouvernement par le ministre de la justice, M. N. Ernst. Dès son début, le jeune professeur, chargé du cours de *droit civil approfondi*, emporta tous les suffrages de son auditoire. Il réunissait, en effet, à un haut degré, les qualités qui distinguent le bon professeur : esprit clair et méthodique, élocution sobre et facile.

Jusque-là, Dupret n'avait vu le droit que dans son application immédiate aux besoins de la vie civile; les études qu'exigeait sa nouvelle profession élargirent le cercle de ses idées; il sentit le besoin de remonter aux origines lointaines du code, afin d'en mieux connaître l'esprit, et désormais l'école historique du droit le compta au nombre de ses adeptes.

Pendant l'année académique 1841-1842, Dupret fut recteur de l'université de Liège. L'année suivante, il reçut de ses collègues un témoignage éloquent de sympathie. Le chef d'une université libre lui ayant fait offrir une chaire dans son établissement, à des

conditions avantageuses, le conseil académique se réunit et fit consigner sur les procès-verbaux de ses séances la déclaration suivante : " Le corps académique " a le plus vif intérêt de conserver un " professeur dont toutes les qualités " sont faites pour honorer la compagnie " à laquelle il appartient, et dont la " perte serait considérée comme une " calamité universitaire ". (*Proc. verb. de la séance du 29 juillet 1843.*) En même temps, il chargeait une commission de se rendre à Bruxelles, pour supplier le ministre de l'intérieur (M. J.-B. Nothomb) " d'employer les moyens que la " loi met à sa disposition, afin d'engager Dupret à conserver la chaire " qu'il occupe à l'université de Liège " et qu'il honore par toutes les qualités " de l'homme, du citoyen et du professeur " .

Les vœux de l'université furent écoutés. Le gouvernement accorda à Dupret les avantages pécuniaires et la distinction honorifique que la loi permettait de lui offrir. Un premier arrêté éleva son traitement au maximum légal, et bientôt après, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold lui fut donnée comme *marque publique de la satisfaction de Sa Majesté.* (*Arr. roy. du 28 décembre 1843.*)

Dans d'autres circonstances, Dupret fut sollicité d'abandonner la carrière de l'enseignement. Deux fois ses concitoyens du Hainaut lui offrirent un mandat à la chambre des représentants : deux fois il refusa, par attachement pour l'université autant que par modestie.

A peine âgé de trente-huit ans, Dupret était arrivé à l'une des positions les plus élevées que puisse ambitionner un fonctionnaire public, et la fortune semblait lui promettre ses faveurs pour un grand nombre d'années encore. Cet espoir fut cruellement déçu. Des chagrins domestiques réveillèrent une ancienne maladie nerveuse qui se manifesta, dès le principe, par les symptômes les plus alarmants. Au mois de février 1848, il fut obligé de suspendre son cours et trois ans plus tard, le 5 mai 1851, il expira à Gand, dans la maison

de santé dirigée par le professeur Guislain.

Dupret n'a pas produit tout ce qu'on pouvait attendre de lui. La mort l'a surpris au moment où il allait coordonner et résumer les travaux de sa double carrière judiciaire et professorale. Ses principaux titres scientifiques — les réquisitoires et les cahiers de droit civil — sont restés inédits.

Ses travaux imprimés, peu nombreux, comprennent :

I. Trois dissertations de droit civil, fort remarquables, insérées dans la *Revue du droit français et étranger*, publiée à Paris, par MM. FELIX, VALETTE et DUVERGIER (1844 à 1850, 7 vol. in-8°) :

1^o *De la déclaration de bâtardise des enfants de l'épouse dans le cas d'absence du mari*. Il s'agit d'une question très-controversée, celle de savoir comment et par qui peut être provoquée la déclaration de bâtardise de l'enfant de l'épouse, dans le cas d'absence du mari.

2^o *En droit français; le tiers détenteur a-t-il l'exception CEDENDARUM ACTIONUM, c'est-à-dire, est-il libéré de l'action hypothécaire, lorsque le créancier a rendu impossible sa subrogation aux droits hypothécaires qu'il avait sur d'autres immeubles pour sûreté de la même créance?* Cette dissertation, d'un grand intérêt pratique, exigeait l'examen de deux théories fort compliquées : la théorie de la subrogation et de ses effets, et celle du concours des hypothèques générales et des hypothèques spéciales.

3^o *De la modification des servitudes par la prescription. Interprétation de l'article 708 du code civil.*

II. Note sur le sens des mots : *Par contribution avec les héritiers naturels*, dans l'article 1013 du code civil. (Dans la *Revue du droit français*, tome II, p. 881 sq.)

Analyse de la première partie du *Traité des privilèges et hypothèques* par M. VALETTE. (Même *Revue*, tome IV, p. 59, sq.)

III. *Note sur la question relative à l'enseignement du droit civil élémentaire et du droit civil approfondi.* (Imprimé

dans les *Documents de la chambre des représentants*, comme *Annexe* au rapport de la section centrale, sur le projet de révision de la loi du 27 septembre 1835. (Session de 1841-1842.)

Rapport sur l'enseignement du droit civil à l'école de droit de Paris, dans les *Annales des universités de Belgique*, t. III, p. 1087 à 1110.

Ce rapport a été adressé au ministre de l'intérieur, à la suite d'un voyage à Paris que fit Dupret, par ordre du gouvernement, pour y étudier l'organisation de l'enseignement du droit civil à l'école de droit de cette ville. Il y est question encore de la ligne de démarcation à établir entre l'enseignement *élémentaire* et l'enseignement *approfondi* du droit civil moderne.

G. Nypels.

Notice sur la vie et les travaux de V.-A.-G. Dupret, lue à la séance du conseil académique de l'université de Liège, le 12 janvier 1882, par J.-S.-G. Nypels, Liège, 1882. — L'Université de Liège, depuis sa fondation, par A. Leroy, Liège, 1869, p. 269. — Souvenirs personnels.

DUPUIS (*Charles-Hyacinthe*), plus connu sous le nom de PUTEANUS, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1596 et décédé dans la même ville le 25 mars 1626, entra dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale, où il fit profession en 1614. Il acquit, en peu de temps, des connaissances très-variées et publia, en 1623, l'ouvrage suivant : *Dissertationes palæstricæ de Providentia et fato, id est suprema Dei lege: quæ variis adiuvantibus causis, ordine, loco, tempore, peragitur*. Bruxellæ, Joannes Pepermannus, vol. in-4° de VII-70 pages. A peine âgé de trente ans, le P. Dupuis fut enlevé par la mort.

E. H.-J. Reusens.

Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 442.

DUPUY (*H.*), polygraphe, né à Vendou (ancien Limbourg), en 1574, mort en 1646. Voir VANDE PUTTE (*Erycius*).

DU PUY (*Remi*), historien, qui vivait aux x^ve et xvi^e siècles. Les détails biographiques qu'on possède sur ce personnage sont peu étendus. On sait qu'il fut chroniqueur ou historiographe de l'empereur Maximilien et de l'archiduc

Charles, ce qui conste des lettres patentes du 15 février 1511, données à Malincs; que ce fut sur la proposition de Marguerite d'Autriche qu'il succéda, en cette qualité, à Jehan Le Maire, appelé à d'autres fonctions. On mentionne une lettre de recommandation où il est dit que Remi Du Puy, indiciaire et historiographe de l'archiduc, va suivre l'armée afin de tant mieux veoir, scavoir et entendre toutes choses qui se y feront et rédiger par escript. Il publia les deux ouvrages suivants : *La triumpante et solemnelle entrée faicte sur le nouvel et joyeux advenement du très-hault et très-puissant et très-excellent prince, monsieur Charles, prince des Espaignes, archiduc d'Autriche, etc., en sa ville de Bruges l'an MDXV le 18^e jour d'avril après Pasques*. Gilles de Courmont (Paris, 1515), livre de 39 feuillets avec 32 planches en bois. Par mandement de Charles, roi de Castille, etc., daté de Bruxelles, 12 avril 1516, ce prince ordonne de payer à « son bien aimé indiciaire maître » Remi du Puy, la somme de cent cinquante livres du prix de quarante « gros monnoie de Flandre la livre, » sans préjudice de sa pension annuelle, « en considération des bons et agréables » services qu'il a ci-devant faits et « fait journallement au fait des chroniques, spécialement en récompense » d'un grand livre qu'il a composé touchant *le triomphe de la ville de Bruges*, « à l'entrée de lui Charles, roi de Castille. » Ce livre rarissime est le plus ancien de ce genre que l'on ait enrichi de figures et le premier de cette belle et nombreuse série d'ouvrages illustrés, consacrés à la description de nos fêtes publiques et composés par les hommes les plus recommandables de leur temps. Il en existe un exemplaire relié avec le second ouvrage, à la bibliothèque royale de Bruxelles (fonds Van Hulthem). Feu le peintre Paelinck et M. Capron en possédaient un exemplaire; le premier a été vendu en 1864, neuf cents francs à la vente Vander Linde et acheté, dit-on, pour un bibliophile anglais. Le second a été adjugé à un libraire de Londres, pour la somme de neuf cent

soixante-quinze francs, sans les frais, quoiqu'il fût incomplet : trois feuillets avaient été refaits. Cet ouvrage a été réimprimé à Bruges, en 1850, format grand in 4^o, avec trente trois planches.

— 2^o *Les exeques et pompe funerale de feu deternelle et très-glorieuse mémoire Don Fernande, roy catholique, faicte et acomplie en lesglise Sainte-Goule à Bruxelles, le vendredi 14 mars 1515, redigé et escript par maistre Remy Du Puy, son très-humble secrétaire, indiciaire et historiographe*, 1 vol. in-folio, de 22 feuillets, sans lieu ni date, caractères romains. Extrêmement rare; M. Van Praet, le savant bibliophile, en cite un exemplaire imprimé sur vélin.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 4065. — *Archives du nord de la France*, nouvelle série, t. I, p. 147. — Pinchart, *Archives des arts*, t. I, p. 3.

DUQUESNOY (Jérôme) ou DU QUESNOY, le Vieux, sculpteur et architecte, à Bruxelles, en renom dès la fin du XVII^e siècle; mort vers le milieu du XVIII^e, dans cette ville, où il était établi et franc-maître de la corporation des *Quatre Couronnés*, comprenant les métiers des maçons, ardoisiers, tailleurs de pierre et tailleurs d'images (statuaires). La plupart des biographes et des auteurs qui ont traité des beaux-arts en Belgique, tels que G.-P. Mensaert (*Le Peintre amateur et curieux*, 1763), J.-B. Descamps (*Voyage pittoresque dans la Flandre et le Brabant*, 1769), P.-J. Mariette (*Abeceario* : notes sur les arts et les artistes, manuscrit publié en 1851-1853), etc., lui donnent le prénom d'HENRI, interprétant ainsi la majuscule H des lettres H. D., signature de certaines de ses œuvres, tandis que c'est l'initiale de son prénom flamand *Hieronimus*, ou *Hierosme*, comme on le trouve dans des actes français. Le biographe italien J.-P. Bellori, qui écrivit la vie du célèbre François Du Quesnoy (*Francesco il Fiamingo*), le fils aîné de Jérôme Du Quesnoy le Vieux, ne s'y est point trompé. S'appuyant sur les renseignements que ses relations avec le peintre français Nicolas Poussin, l'ami le plus

intime du sculpteur flamand, à Rome, lui fournirent, il n'a point commis la méprise que des écrivains postérieurs ont propagée. Des signatures authentiques apposées sur des documents spéciaux, des annotations de comptabilité officielle, etc., offrent, d'ailleurs, la preuve irrécusable de leur erreur. *Jérôme Du Quesnoy le Vieux* se maria deux fois et eut plusieurs enfants. Les deux aînés : *François* et *Jérôme*, procréés pendant son premier mariage, suivirent seuls la carrière artistique, dans laquelle ils s'élevèrent à un haut degré de talent. Il leur donna l'enseignement jusqu'au moment où ils eurent acquis la pratique complète de l'art qu'ils avaient embrassé, en s'exerçant sous ses yeux et coopérant à ses travaux. Aussi, leur a-t-on attribué, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, des œuvres auxquelles ils peuvent avoir aidé, en apprentis, et qui sont évidemment à restituer à leur maître. On cite, notamment, une statue de la *Justice*, faite pour la chancellerie, à Bruxelles; un *Saint Jean*, au château ducal de Tervueren; deux figures : la *Vérité* et la *Justice*, en pierre, de la façade de l'hôtel de ville de Hal (Brabant); deux *ANGES* au portail de l'ancienne église des Jésuites, à Bruxelles. Pour ce qui concerne François Du Quesnoy, il est reconnu que la Belgique ne possède point de semblables produits de son ciseau. — Un beau groupe en pierre, à Bruxelles : *Sainte Anne et la Vierge*, longtemps présumé de Jérôme Du Quesnoy le père, est de Jérôme Du Quesnoy le fils.

Une œuvre capitale et authentique du sculpteur-architecte existe encore dans le chœur de l'église jadis collégiale de Saint-Martin, à Alost (Flandre orientale) : c'est une tourelle en bois, formant le tabernacle du saint Sacrement, d'un style très-élégant, décoré de bas-reliefs et de cariatides aux angles. Les bas-reliefs sont remarquables de modelé et d'exécution; mais les figures angulaires, mal restaurées, au XVIII^e siècle, par J.-F. Pennequin, ont perdu leur caractère primitif. Cette belle construction a remplacé un ancien tabernacle

en pierre, détruit par les iconoclastes, lors des troubles religieux de Flandre au XVII^e siècle, ainsi qu'il conste de l'inscription mémorative apposée sur l'œuvre de Jérôme Du Quesnoy le Vieux : *Quod furor hereticorum diruit, hoc senatus populusque alostanus restituit.* Ce travail fut entrepris, en l'année échevinale 1600-1601, par « JERONIMUS DU QUESNOY » pour la somme de quinze cents florins, majorée de trois cents florins en 1604, quand l'ouvrage fut terminé, et ce, pour les améliorations apportées au modèle primitivement adopté par le magistrat communal et les proviseurs de Saint-Martin (1). A la même époque, Jérôme Du Quesnoy le Vieux s'engagea à construire et tailler un pareil tabernacle pour l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, à Bruxelles : on ignore ce qui en advint. En 1605, il exécuta pour l'autel de la corporation des marchands de vin, dans l'église de Saint-Nicolas, deux statues en bois de chêne : *Saint Urbain*, en costume épiscopal, et le patriarche *Noé*, portant à la main une grappe de raisins, auxquels un bouc s'efforçait de mordre. Ces statues, de quatre pieds de haut, ne coûtèrent que vingt-cinq florins du Rhin. D'après un inventaire des tableaux et statues du prieuré de Terdonck lez-Louvain, il y avait dans l'église conventuelle deux statues du même maître sculpteur.

Pour l'ancien palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, détruit par l'incendie de 1731, il sculpta, vers 1604, des *Têtes de séraphins*, qui décorèrent la chambre des archiducs Albert et Isabelle; puis, en 1612, il plaça des figures en pierre dans la grotte du labyrinthe, au jardin ducal. Quelques années après, il donna le dessin d'une fontaine à construire sur l'ancien Marché aux Poissons (près du Marché aux Herbes), et l'exécuta en 1617, pour la somme de cent florins du Rhin, le magistrat bruxellois lui fournissant la pierre de taille. Vers 1622,

(1) Comptes de la ville d'Alost et de l'église paroissiale de Saint-Martin : 1600-1605 « Ce tabernacle, dit F.-J. De Smet : *Description d'Alost*, est un vrai chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture. »

cette fontaine consistait en un pilier, surmonté de la statuette dorée de *saint Michel*; deux *dauphins* lançaient l'eau, et des têtes de satyres l'ornaient; d'où elle reçut le nom de *Fontaine des Satyres*.

Le 13 août 1619, Jérôme Du Quesnoy le *Vieux* fut chargé par le magistrat de Bruxelles d'exécuter, pour une autre fontaine de cette ville, à statuette en pierre, dite le *Petit Julien* (*Juliaenkens*), une figurine en bronze, devenue légendaire. Elle est appelée : *Le plus ancien bourgeois de Bruxelles*, et connue surtout par la désignation populaire « *T manneken pist* (le petit homme qui pisse). » Cette statuette, qui n'a jamais été surmoulée, est donc une œuvre unique, très-achevée et estimée par les connaisseurs. En 1629, on mit en adjudication la construction du *maître-autel* en marbre de l'église de Notre-Dame à Termonde : le sculpteur anversois Hubert Van den Eynde fut déclaré adjudicataire, au prix de 8,200 florins. Ses concurrents étaient Jérôme Du Quesnoy le *Vieux*, « tailleur de pierre et sculpteur à Bruxelles »; André Colleyns de Nole le *Jeune*, et Jean van Mildert, dit l'*Allemand*, à Anvers.

Jérôme Du Quesnoy le *Vieux* mourut en 1641 ou 1642. — Dans les comptes de la corporation bruxelloise dite des *Quatre Couronnés*, il est cité comme payant sa quote-part dans les frais de la chapelle jusqu'en 1641. Ensuite, il appert de documents fournis en 1654 par les héritiers de la succession de son fils François, mort à Livourne en juillet 1642, qu'à cette date il était décédé (1).

Outre ses deux fils, François et Jérôme (*le Jeune*), qui le quittèrent avant d'avoir réclamé la maîtrise professionnelle à Bruxelles, M^{re} Du Quesnoy eut, entre autres, un apprenti qui passa franc-maître en 1631 : *Henri Steps*.

Edm. De Buscher

P.-J. Mariette, *Abecedarior*, notes sur les arts, MS. publié en 1851-1853. — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, 1763. — J.-B. Descamps, *Voyage pittoresque dans la Flandre et le Brabant*, 1769. — J.-F. Rombout, *Bruxelles*

illustrée, 1777-1779. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Alex. Pinchart, *Archives des arts : Messager des sciences historiques*, etc. Gand, 1860-1863. — Immerseel frères et Chrét Kramm, *Levens der holl. en vl. Schilders, beeldhouwers, enz.* — Renseignements particuliers.

DUQUESNOY (*François*) ou DU QUESNOY, et non DE QUESNOY, sculpteur-statuaire, né à Bruxelles en 1594, d'après la plupart des biographes, au lieu de 1592, selon Corn. De Bie (*Gulden cabinet*); mort à Livourne, au grand-duché de Toscane, le 12 juillet 1642. Artiste par vocation, il montra, dès son jeune âge, les plus rares aptitudes plastiques. Son père, sculpteur-architecte en réputation au commencement du XVII^e siècle, fut son seul maître, lui enseignant les principes du dessin, du modelage et le guidant dans ses premiers essais de sculpture, malgré l'opposition tracassière de sa seconde femme, belle-mère de François Du Quesnoy. Celui-ci surmonta les entraves mises sans cesse à ses efforts et à son application : mettant à profit tous ses loisirs, il fuyait les distractions de jeunesse et passait la majeure partie de ses nuits à dessiner, à modeler et à tailler de petites figures. Pour tromper la vigilance de sa belle-mère, il cachait la lumière dans un vase qu'il avait construit à cette fin. Parvenu à un degré d'habileté qui lui permit de quitter l'habitation paternelle, il se livra sans obstacle à l'art auquel il s'était irrésistiblement consacré. Il continua probablement à fréquenter l'atelier, car il ne conste d'aucun acte officiel que son père, maître affilié à la corporation bruxelloise des *Quatre Couronnés* (métiers des maçons, ardoisiers, tailleurs de pierre et sculpteurs d'images), lui eût fait conférer la maîtrise ou franchise professionnelle. Un *Christ* et un *Saint Sébastien*, statuettes taillées en ivoire, pour l'archiduc Albert, ainsi que d'autres menues besognes exécutées pour la maison archiducal, valurent à François Du Quesnoy la protection de ce prince. Le 19 mai 1618, l'artiste lui adressa une pressante supplique, afin d'en obtenir « quelque » traitement ordinaire, qui le mit à « même de se transporter à Rome, de

(1) Archives du royaume: *Métiers de Bruxelles*, reg. n^o 533; comptes de 1606 à 1649. — Conseil privé, C. 426. L. 41.

„ s'y entretenir pendant deux ou trois ans et de s'esvertuer davantage au fait de son art : son père et lui étant despourveus de moyens à ce convenables et nécessaires. » La requête fut accueillie favorablement, et il fut accordé au suppliant, „ de grâce espediale et par forme de mercede, pour s'exercer dans son art, „ la somme de six cents livres, à solder en quatre paiements. Le jeune artiste en reçut, le 5 août 1618, la première demi-année et donna quittance dans les termes suivants : „ Je François du Quesnoy, sculpteur, confesse avoir receu de Ambroise van Oncle, conseiller et recepveur general des finances des archiducs, la somme de cent cinquante livres, du pris de quarante groz, monnaie de Flandres, la livre, que à l'ordonnance de Leurs Altezes il m'at baillé et délivré comptant sur et en tant moins des six cens pareilles livres que leurs dictes Altezes m'ont donné et accordé de grace espediale, par forme de mercede une fois, pour exercer mon art de sculpteur susdict, à en estre payé desdicts six cens livres en deans deux années prochaines, asscavoir CL livres comptant, „ aultres CL livres au bout de l'année et les restans trois cens livres en deux termes de demy an en demy an. Se faisant ce present pour les cent cinquante livres à fournir comptant, de laquelle somme de CL livres dudict pris, je suis content et bien payé et en quiete Leurs Altezes, ledict recepveur general des finances et tous aultres. Tesmoing mon sein manuel cy miz, le cinquiésme jour d'augst seize cens dix-huict. FRANCOIS DU QUESNOY. »

Pièce inédite et la seule connue avec sa signature (1).

Ce fut à l'âge de vingt-trois ans, vers la fin de l'année 1618, qu'il partit pour Rome. On peut conjecturer, dit Ph. Baert (*Mémoires sur les sculpteurs et les architectes des Pays-Bas*), que le crédit de P.-P. Rubens à la cour des archiducs contribua à faire obtenir cette

faveur au jeune sculpteur. La correspondance que l'illustre chef de l'école flamande entretint avec lui, recommandant même à sa sollicitude son élève de prédilection, Antoine van Dyck, quand celui-ci séjourna à Rome, en 1623, prouve d'ailleurs en quelle estime il tenait François Du Quesnoy. Dans ses *Artistes belges à l'étranger*, M. Ed. Fétis ne partage pas cependant l'idée émise par Ph. Baert. Jusqu'à 1620, François Du Quesnoy jouit du „ traitement ordinaire „ qu'il devait à la bienveillance de l'archiduc Albert; mais il ne réussit point à faire renouveler le mince secours qui le mettait à l'abri du besoin. La mort de ce prince, décédé à Bruxelles le 13 juillet 1621, lui en ôta tout espoir, et le laissa, loin de sa patrie, au milieu de l'étude des trésors artistiques de la Rome païenne et de la cité papale, en face des plus urgentes nécessités de l'existence. Ce changement de position le força d'entrer à l'atelier du maître sculpteur Claude Lorenèse, et de s'y occuper de travaux peu rétribués, modelant en cire des têtes de saints et de saintes pour les reliquaires, taillant en bois et en ivoire des figurines et des ornements. D'anciennes statues mutilées se découvrant chaque jour par les fouilles effectuées dans les ruines romaines, il s'appliqua, dès lors, et avec succès, à leur restauration.

Un marchand néerlandais, Pierre De Visscher, appelé en Italie *Pietro Piscator* et qui recueillait à Rome des tableaux, des sculptures et autres objets d'art, s'éprit des petites productions de l'artiste flamand, et lui commanda son premier ouvrage en marbre : *Vénus et l'Amour*. François Du Quesnoy y fit preuve d'une remarquable entente de la beauté antique, et cette œuvre lui valut des travaux qui améliorèrent sa position. De Visscher, dit Bellori (*Le Vite di pittori, sculptori, etc.*), montra au *Fiamingo* (ainsi qu'on le surnomma à Rome) beaucoup d'affection, et le mit en relations avec ses compatriotes, réunis à Saint-Julien des Flamands. Vers 1622, JÉRÔME DU QUESNOY le Jeune vint à Rome rejoindre son frère aîné et se

(1) Archives du royaume, à Bruxelles : *Papiers d'Etat et de l'audience*. — *Recette générale*.

mettre sous son habile direction, afin de s'y perfectionner aussi dans l'art sculptural. En 1623, Antoine van Dyck s'y rencontra avec eux, et le célèbre élève de Rubens, reçu en ami, peignit les portraits des statuaires bruxellois. Quelque temps après le départ de Van Dyck, les deux frères, dont les caractères, les idées et les mœurs ne s'accordaient point, se séparèrent.

Vers 1625 François Du Quesnoy se lia d'intime amitié avec le peintre Nicolas Poussin, comme lui luttant contre les difficultés de l'existence, à Rome, et les rigueurs du sort. Tous deux, de même âge, animés d'un égal amour de l'art et d'un ardent désir de se distinguer, se livrèrent ensemble à l'examen approfondi de la science sculpturale des anciens, et ils s'entraidèrent dans leurs travaux respectifs. Habitant, désormais, sous le même toit, avec Alex. Algardi, le statuaire bolonais, illustré par ses gracieuses œuvres, Du Quesnoy et le Poussin mirent en commun leurs efforts et leurs ressources. Le *Fiamingo* continua de produire de charmantes figurines en bois, en ivoire, en marbre, qui furent bientôt fort recherchées et dont la vente fut de plus en plus avantageuse. Le cardinal de Massimi en acquit plusieurs et lui paya 400 scudi (plus de 6,000 livres de France) une réduction du groupe de *Laocoon et ses enfants*. « Tandis que le Poussin enseignait à Du Quesnoy la grande manière de dessiner, dit Félibien, le sculpteur flamand apprenait au peintre français l'art de reproduire en relief les modèles antiques, et ce mutuel enseignement eut une salutaire influence sur leurs œuvres. » A cette époque l'Algardi introduisit le *Fiamingo* auprès de l'Albane, le peintre des jolis enfants, qui trouvait dans son propre ménage ses plus aimables types. Ses tableaux et ceux du Titien inspirèrent à l'artiste statuaire, dans la représentation de l'enfance et de la jeunesse, *Amours*, *Génies* et *ANGES*, ce style suave et vrai, que nul n'a surpassé.

Le connétable Philippe Colonna, à qui le Poussin avait montré des œuvres

en ivoire de son ami, commanda à Du Quesnoy un grand *Crucifix*, pour être offert au pape Urbain VIII. Il fit ensuite une *écritoire*, où son talent se révéla dans sa plus charmante expression. Cette pièce était ornée de deux enfants, l'un endormi, l'autre soufflant des bulles de savon. Le noble amateur, devenu son second protecteur et à qui il dut la bienveillance du Saint-Père, lui confia la restauration de plusieurs statues anciennes de sa collection. Il répara les mutilations avec une science archéologique et une connaissance du faire antique presque inconnues jusqu'alors. Le marquis Vincent Justiniani désirant avoir aussi dans sa galerie des œuvres du *Fiamingo*, celui-ci lui modela un *Apollon* et un *Mercure*, d'une exquise délicatesse, qui furent coulés en bronze. Bellori les compare à l'*Antinoüs* du Belvédère. Plus tard, le marquis résolut de laisser graver sa collection sculpturale, et donna à Du Quesnoy la direction de ce recueil (*Galleria Giustiniani*), qui se compose de 320 planches, publiées en deux volumes in-folio; nombre de ces planches ont été gravées d'après les dessins de l'artiste flamand. Un riche Hollandais, Hugues van Ufflen, qui mourut à Rome et dont François Du Quesnoy orna le cénotaphe (érigé dans l'église de *Santa Maria dell' Anima*), de deux admirables petits *génies*, possédait de lui un *Amour bandant son arc*. Cette œuvre, fort estimée, fut acquise par le magistrat d'Amsterdam, au prix de six mille florins, et offerte en présent à la princesse d'Orange. — Pour le cardinal Barberini il sculpta un bas-relief en marbre, représentant des *Enfants jouant avec une chèvre*, et l'on cite de la même époque un autre bas-relief : le *Silène ivre* (Silène et la nymphe Eglé, scène puisée dans l'élogue VI de Virgile (collection du commandeur del Pozzo). Plusieurs reproductions de ce groupe mythologique furent faites en cire.

Ici se révéla la seconde phase de la carrière artistique du *Fiamingo* : son génie prit son essor, et le sculpteur au style gracieux se montra bientôt statuaire sublime.

A la recommandation du pape Urbain VIII, lui fut confiée l'exécution des modèles du magnifique baldaquin que le cavalier Bernini a élevé dans la basilique vaticane, sous le dôme et au-dessus de l'autel pontifical. Autour des colonnes torsées, cannelées jusqu'au tiers, serpentent des entrelacs de branches de palmier et de laurier, au milieu desquelles se jouent de nombreuses figurines, *enfants et chérubins*, dans les attitudes les plus naturelles. Quatre statues colossales d'anges surmontent les colonnes, et, sur la corniche, deux anges soutiennent les armoiries papales. Toute cette ornementation fut jetée en bronze pendant les années 1626-1627, et la fonte des grands anges eut lieu en 1631. Le baldaquin absorba 129,000 livres de bronze, que l'on arracha au dôme du Panthéon romain. La partie de l'œuvre modelée par François Du Quesnoy se trouva achevée en 1633. La réussite ne put être niée, elle dépassait l'attente générale. Mais l'envie, que ses premiers succès avaient excitée, ne s'avoua point vaincue; sa haineuse dépréciation ne lui fut pas épargnée : « il ne savait manier » que la terre glaise, la cire, l'ivoire, « et ne traiter que l'enfance et la jeunesse. » Heureusement, l'occasion lui fut fournie de réduire ses détracteurs au silence. Les boulangers de Rome ayant résolu d'embellir de quatre statues de marbre l'église de Notre-Dame de Lorette, où leur corporation avait sa chapelle, l'une d'elles fut commandée à François Du Quesnoy, et il produisit une œuvre de génie et de profonde étude. Il avait pris pour guide l'*Uranie* du Capitole romain, et tout en conservant à sa statue, *SAINTE SUZANNE, martyre*, le type antique, il lui donna plus de grâce, de noblesse d'attitude et la chaste expression d'une vierge chrétienne. De dimension un peu plus grande que nature, elle est admirablement drapée. Les connaisseurs la présentent fort et la placent au-dessus de la *Sainte Bibiane* du Bernin. « C'est une des plus belles statues que l'on puisse voir ! » s'écrient Bellori et Cicognara. Désignée sous le nom de *Casta Suzanna*, ses attributs sem-

blent dénoter que l'artiste eut d'abord en vue de créer une *Sainte Catherine*. Le peintre André Sacchi, le dernier élève de l'Albane, l'a placée dans son tableau de l'église des Capucins, à Rome : *le Miracle de saint Antoine de Padoue*; elle a été gravée par Robert van Audenaerde de Gand, dans le recueil de Rossi : *Raccolta de statue antiche e moderne*, 1704.

En 1635, il prouva qu'il pouvait, avec le même succès, traiter le portrait, en exécutant, en marbre, le buste du *Cardinal Maurice de Savoie*, un vrai chef-d'œuvre de ressemblance et de vie. Victor-Amédée I^{er}, frère du cardinal, gratifia le sculpteur d'une chaîne d'or à médaillon ducal.

Sur ces entrefaites, et pendant que le baldaquin de Saint-Pierre s'achevait, on pratiqua dans les massifs ou pieds-droits qui soutiennent le gigantesque dôme du temple chrétien, quatre niches, pour y poser des statues colossales, Du Quesnoy fut appelé à exécuter un *Saint André*. Quelques historiens présumant que c'était un piège tendu par ses ennemis : ils étaient persuadés que son talent y échouerait. Le Bernin lui-même se rangea de leur bord : « Le *Fiamingo*, » au lieu d'un apôtre, ne produirait « qu'un gros enfant », lui fait-on dire ! Et comment l'artiste flamand n'aurait-il pas été sensible à de tels propos, si influents sur le sentiment public ? Mais il se roidit contre cette dépréciation anticipée de son œuvre, qui fut louée d'une voix unanime quand on vit le modèle placé dans la niche destinée à la statue. Ses détracteurs en furent atterrés, et l'on attribue à leur malveillance l'accident qui amena la destruction du modèle, durant le retour à l'atelier. Sans se décourager, le sculpteur rétablit sa conception grandiose, et, après sept années d'études, d'essais, de travail persévérant, le *Saint André*, en marbre, de quinze pieds de hauteur, fut posé dans la basilique et éclipsa les trois autres statues : la *Sainte Véronique* de François Mocchi; la *Sainte Hélène*, d'André Bolgi; le *Saint Longin*, du Bernin. Le *Saint André* fut proclamé l'une des merveilles de Rome, quoique, pour

dernière entrave, on l'aît placée dans un faux jour. Le *Saint André* a été gravé par Robert van Audenaerde et par Pierre Clouet. Rubens, dans une lettre datée d'Anvers le 17 avril 1640, lui écrivait : Je ne puis vous exprimer les obligations que je vous ai pour les modèles que vous m'avez envoyés, ainsi que pour les plâtres de ces deux enfants admirables du cénotaphe de M. Van Ufflen, dans l'église del' Anima. Ce n'est pas l'art, mais la nature même que l'on remarque dans ce marbre, ainsi attendri et plein de vie. — Que dirai-je des applaudissements universels et bien mérités que vous attire la statue de *Saint André*? Votre gloire et votre célébrité rejailissent sur notre patrie entière... Je baise du plus profond de mon cœur la main habile qui exécute ces merveilles (1). Ce jugement se reflète dans maints ouvrages où sont décrits les chefs-d'œuvre de la cité papale. Témoign l'appréciation du savant abbé Richard (*Description de l'Italie*) : « La statue de *Saint André* est traitée avec la pureté de style et la beauté d'expression de l'antique.... La draperie peut être comparée à tout ce que l'on connaît de mieux dans ce genre, soit antique, soit moderne. »

L'artiste vit donc son talent incontesté, et cet éclatant succès aurait dû enfin améliorer de beaucoup sa situation financière. Tel n'en fut pas le résultat, qui ne réalisa, pas plus que ses travaux antérieurs, sa légitime espérance. Tandis que des artistes médiocres étaient comblés de larges rémunérations, de dons et d'honneurs, il languissait dans l'isolement et presque dans le besoin. Il ne perçut que trois mille scudi, ou seize mille livres de France, de son *Saint André*, et la somme ne sniffit pas à en solder les frais : il se vit attraire en justice par le fondeur de la croix de bronze, que les fabriciens de la basilique vaticane refusaient de payer. Ces continuel mécomptes devaient naturelle-

(1) Cette lettre intéressante est extraite des *Mémoires* de Ph. Baert, et citée par Bazan, Le Mayeur, Goethals et Fétis.

ment abattre son courage, ruiner sa santé, et une chute faite lors de la pose de sa *Sainte Suzanne*, à Notre-Dame de Lorette, aggrava les souffrances qu'il avait à endurer pendant ses accès de goutte. Néanmoins, il produisit encore quelques ouvrages, notamment, pour un noble Anglais, l'*Amour décochant sa flèche*, statuette qu'il mit un temps infini à terminer, malgré l'impatience du destinataire. Dans une semblable circonstance, un de ses amis lui reprochant de retoucher une figure déjà parfaite, en reçut cette réponse : « Vous avez raison, parce que vous ne voyez que la copie de ma conception. » Très sévère pour ses œuvres, il en étudiait chaque partie par des essais et des modèles répétés; jamais il ne croyait avoir atteint le dernier degré du fini. Il fallait, en quelque sorte, les lui arracher. Dans le temps qu'il travaillait au *Saint André*, qui l'immortalisa, un moine s'étant vanté d'avoir fait réformer au *Fiamingo* des défauts de son modèle primitif, ne fut plus admis dans l'atelier, où, dès lors, le sculpteur ne voulut plus de visiteurs indiscrets.

Vers la fin de 1640, le sort sembla décidément lui sourire : Nicolas Poussin, son ancien camarade à Rome, qui, de retour en France et devenu peintre en titre du roi Louis XIII, régénérait dans sa patrie la peinture nationale, n'avait cessé d'y vanter le talent du statuaire flamand, le proclamant seul capable de relever l'école de Jean Goujon. Le cardinal de Richelieu, le créateur de l'Académie française en 1635, ce puissant ministre non moins ami des arts que des lettres, écouta le conseil du Poussin, et fit inviter François Duquesnoy à venir se fixer en France. Louis XIII lui accordait le brevet de sculpteur royal, avec un traitement annuel de trois mille livres et ses œuvres payées. Il obtenait, en outre, un logement gratuit au Louvre, à Paris, et mille écus d'indemnité pour son déplacement et ses frais de route. Douze jeunes artistes, mis sous sa direction, formeraient, ensuite, une Académie de sculpture. La perspective de cet avenir inespéré ra-

nima François Du Quesnoy, et parut lui rendre la santé. Les préparatifs de son voyage ne tardèrent point à être achevés : hélas ! ce n'était qu'une amélioration trompeuse, la maladie le reprit avec une telle intensité, qu'il fut bientôt en proie au délire. Quand la fièvre diminua, les médecins jugèrent qu'un changement d'air lui était indispensable, et ils hâtèrent son départ de Rome, en dépit des chaleurs de l'été. Il se mit en route vers le milieu du mois de juin 1642, accompagné de son frère Jérôme, qui, de retour d'Espagne, était accouru de Florence à la nouvelle de sa grave rechute. Ils parvinrent jusqu'à Livourne, en Toscane, où ils durent s'arrêter, l'état de faiblesse du malade exigeant le repos. Mais le mal continua d'empirer si rapidement, que, le 12 juillet 1642, et non 1643, comme le disent plusieurs auteurs, le malheureux artiste rendit le dernier soupir, en présence d'un de ses compatriotes, l'orfèvre bruxellois André Ghysels, un ami intime, qui l'assista dans ses derniers jours. Le *Flemingo* fut enterré dans l'église des Frères Mineurs (les Cordeliers), à Livourne, où l'éminent sculpteur n'a ni monument, ni épitaphe.

La plupart des biographes ont attribué la mort de François Du Quesnoy à des causes évidemment erronées. Les uns le disent *empoisonné* par ses rivaux, ses envieux ; d'autres, sans aucune preuve, lancèrent cette terrible accusation à Jérôme Du Quesnoy, son frère. Ce bruit d'empoisonnement se répandit ainsi en Italie, en France, dans les Pays-Bas, et des écrivains rapportèrent même que Jérôme Du Quesnoy, condamné à Gand, douze ans après, pour crime de sodomie, se reconnut coupable du fratricide de 1642. Leurs assertions, seulement appuyées de vagues inductions, sont démenties par des documents authentiques et contemporains, conservés aux archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, et aux archives urbaines à Gand.

Dans une requête adressée au roi en son conseil privé à Bruxelles, et datée du 20 octobre 1654, les héritiers survi-

vants de François Du Quesnoy réclamèrent leurs parts de sa succession, restée indivise, depuis 1642, entre les mains de son frère Jérôme, récemment supplicié, et indûment comprise par le fisc dans la confiscation de ses biens, prononcée en suite de la peine capitale qu'il avait encourue. A l'appui de leur droit, ils exposèrent à Sa Majesté que feu François Du Quesnoy, voyageant de Rome vers les Pays-Bas, et la France, arriva à Livourne, en compagnie de son frère Jérôme, comme lui sculpteur-statuaire, avec plusieurs caisses d'œuvres d'art, de matériel de sa profession, etc. ; qu'il y mourut, et que Jérôme Du Quesnoy, s'étant mis en possession de tout ce qui appartenait au défunt, l'expédia à Bruxelles par un bâtiment hollandais, et se refusa au partage avec les cohéritiers, prétextant que c'étaient des objets de son état, et leur dissimulant l'import des deniers comptants. Les héritiers, n'osant tenter un procès, avaient patienté, lui abandonnant la jouissance de la succession fraternelle, dans l'espoir que, « resté célibataire », et gagnant beaucoup d'argent par ses travaux, il leur laisserait, un jour, une double hérédité à partager. Déçus dans leur attente, ils demandèrent à Sa Majesté de leur faire restituer, à dire d'experts peintres et sculpteurs, les objets de la succession de François Du Quesnoy encore existants. Cette supplique fut appuyée de considérations et de pièces justificatives, entre autres, d'un acte notarié, rédigé en flamand et daté du 16 octobre 1654, dans lequel le sieur André Ghysels, bourgeois de Bruxelles et orfèvre, témoignait, sous serment, que « séjournant, avec sa « femme, en juin-juillet 1642, à Li- « vourne, en Toscane, ils avaient vu « arriver dans cette ville feu le sieur « François Du Quesnoy et son frère « Jérôme Du Quesnoy, avec leur ba- « gage et quatre grandes et si pesantes « caisses, que, pour transporter cha- « cune d'elles du navire au logement « des voyageurs, il fallut employer « l'aide de huit hommes. Que François « Du Quesnoy fut contraint de s'aliter ;

" que, journellement, il fit visite au
 " malade, comme à un compatriote et
 " un ami, s'étant liés à Rome et s'ai-
 " mant comme deux frères. L'artiste
 " lui confia que depuis maintes années
 " le roi de France l'avait fait engager
 " à aller travailler pour lui, et, qu'ayant
 " accepté ses offres et reçu deux mille
 " ducats pour subvenir à ses dépenses
 " de voyage, il était en route pour ce
 " pays. Au bout de trois semaines,
 " François Du Quesnoy expira dans ses
 " bras, et Jérôme Du Quesnoy fit enter-
 " rer la dépouille mortelle aux Frères
 " Mineurs, à Livourne. Les caisses, cof-
 " fres et bagages furent embarqués pour
 " Bruxelles dans un bâtiment en par-
 " tance pour la Hollande, tandis que
 " Jérôme Du Quesnoy prit la voie de
 " terre, se rendant par la France dans
 " les Pays-Bas. " L'intéressante déclara-
 " tion de l'orfèvre bruxellois contient
 " un fait non moins important à relever,
 " parce qu'il prouve que si les deux frères
 " s'étaient séparés à Rome par une sorte
 " d'incompatibilité de manière de vivre,
 " ils ne furent ni ennemis, ainsi qu'on l'a
 " prétendu, ni même indifférents l'un à
 " l'autre. " Au commencement de l'an-
 " née 1641, Jérôme Du Quesnoy revint
 " d'Espagne, et logea pendant neuf
 " mois à Florence, chez André Ghysels,
 " qui y habitait alors. C'est de là qu'il
 " partit pour Rome, afin d'y rejoindre
 " son frère malade, et l'accompagner
 " dans son voyage vers les Pays-Bas ou
 " la France. " Ainsi Jérôme Du Ques-
 " noy avait quitté Rome depuis trois ans
 " au moins, lorsque François Du Quesnoy
 " éprouva la rechute de la maladie qui
 " finit par l'emporter.

Une dernière attestation, concernant
 la propriété des caisses d'objets d'art, etc.
 embarquées à Livourne en 1642, pour
 Bruxelles, et parvenues à leur destina-
 tion, fut présentée par les héritiers de
 François Du Quesnoy en 1655. Elle
 émanait du Rév. Martin Pratz, vicaire
 général des armées royales, aux Pays-
 Bas, et doyen de la collégiale de Sainte-
 Gudule, à Bruxelles, déclarant " avoir
 " vu depaquetter plusieurs grandes
 " caisses contenant quantité des fi-

" gures de toute sorte, avec aultres
 " hardes et jolitez très-curieuses et de
 " prix, appartenantes à fen Francesco
 " de Quesnoy, statuaire d'Urbain VIII,
 " mort à Livourne d'une *modorre* (1) et
 " *ab intestato*, pensant transporter le
 " tout à Bruxelles, ce que Jerosme, son
 " frère, executé à Gand pour crisme, a
 " faict, et conduit les dictes hardes par
 " mer, sans pour ce avoir plain droict à
 " icelles que pour une septiesme part
 " d'entre les frères et sceurs coheritiers
 " du dict Francesco, tellement qu'en
 " bonne justice et conscience ils ne peu-
 " vent estre privez de la dicte heru-
 " dité. " — XII mars 1655. *Quod attes-*
tor, J. Grart, not. pres.

Dans les déclarations auxquelles les
 héritiers durent, en 1655, le décret de
 mise en possession de leurs parts encore
 existantes de la succession de François
 Du Quesnoy, il n'y a pas ombre de
 réticence ou d'une allusion quelconque
 au soi-disant *empoisonnement fratricide*,
 que ni les médecins de Rome, ni ceux
 de Livourne, ni André Ghysels même,
 n'auraient pu méconnaître. Et si André
 Ghysels avait appris ou soupçonné le
 meurtre; s'il avait reculé depuis 1642
 devant l'horrible révélation, en 1654 il
 n'y avait plus lieu de se taire. Quant à
 l'aveu qu'en aurait fait Jérôme Du
 Quesnoy à l'heure de la mort, cette
 assertion est controuvée, et peut être
 le résultat d'une fausse interprétation.
 Tous les documents de la procédure cri-
 minelle de 1654 : interrogatoires éche-
 vinaux, explications, dénégations et
 déclarations émises, *avant ou après tor-*
ture, par l'accusé, et signées de sa
 main, existent aux archives communales
 de Gand : sa dernière déclaration con-
 state seulement l'aveu du crime de so-
 domie, témoignage formel exigé par la
 coutume avant l'exécution de la sen-
 tence capitale.

Un écrivain hollandais, poète et ju-
 dicieux observateur, messire Vander
 Merwede, seigneur de Clootwyk, qui
 séjourna en Italie au temps de François

(1) De l'espagnol *modorra*, grand assoupisse-
 ment des sens; troubles du cerveau; affection
 typhoïde chronique.

Du Quesnoy, qu'il nomme FRANCESCO FIAMINGO, a publié à La Haye, en 1651, un poème intitulé : *Uyltheemsen Oorlog of Roomse min-triumpfen*. Parlant de la statue de *Saint André*, posée, dans la basilique vaticane, à Rome, par les intrigues de rivaux envieux et le dépit du Bernin, à une place éclairée à rebours et qui n'était pas destinée à l'œuvre, ajoute : « Cette contrariété et d'autres » affronts furent tellement sensibles à » l'artiste, qu'il en perdit la raison et » la vie. On rapporte aussi que les *Italiens*, en mêlant quelque ingrédient » dans son vin, l'avaient rendu idiot. » Cette relation contemporaine explique le dire propagé par Bellori, et que cependant Passeri, autre biographe romain de l'époque, ne mentionne point (1).

« Ainsi mourut, empoisonné par ses » envieux, selon Popinon commune, le » plus excellent sculpteur qui ait existé » depuis la renaissance des arts », s'écrie Le Mayeur, dans son poème national : *La Gloire belgeque*. Cette version est la seule vraie, interprétée dans le sens que les continuels déboires qu'eut à subir le *Fiamingo*, dans sa laborieuse carrière, empoisonnèrent son existence. Au reste, il est une erreur non moins étrange, que l'on rencontre dans des auteurs d'ordinaire bien informés : Florent le Comte et d'autres, après lui, n'ont-ils pas confondu les deux frères au point d'écrire que FRANÇOIS DU QUESNOY (mort à Livourne en 1642) a été supplicié en 1654 à Gand !...

Le dernier ouvrage sculpté par François Du Quesnoy, à Rome, fut le *Cupidon décochant sa flèche*, qui passa au palais du duc de Kent, à Londres. Mais outre les œuvres mentionnées dans cette notice, on cite encore un remarquable médaillon sur le tombeau du professeur Bernard Gabrieli; une charmante figure sur le mausolée du peintre belge Jean De Haese, et, dans plusieurs églises de Rome, des bustes de saints et de saintes, exécutés en argent d'après ses modèles : *Saint Silvestre*, *Saint François de Paule*,

Saint Henri, *Saint Charles*, la *Madeleine*, *Sainte Marthe*, la *Vierge* et les bienheureux *Borgia* et *Stanislas*. Quelques œuvres sont dispersées en Europe : à Naples, dans l'église de *Santa Maria dell' Anima*, l'épitaphe de Gaspard De Visscher, décorée du buste et de deux génies; à l'église des Apôtres, dans la chapelle du cardinal Filomarini, un grand bas-relief, représentant un *Concert d'anges*, morceau admirable; dans la galerie de Florence, un *Enfant rieur*; à Monaco, dans les bains du palais, un *Cupidon*, en bronze; à Madrid, au palais, deux bas-reliefs en marbre : un *Jeu d'enfants*, offert à Philippe III par le cardinal Barberini, et *Hercule, au berceau, étouffant un serpent*; à Vienne : un *Christ*, en ivoire, sculpté pour le prince de Lichtenstein; à Manheim (palais électoral), un *Saint Sébastien* et *Jésus à la colonne*, figurines en ivoire. A Amsterdam existait en 1733, dans la collection Ten Kate, les bustes en marbre de *Platon* ou *Sophocle* et de *Xénonophon*. Ils furent vendus par licitation mortuaire et sont rangés parmi les plus belles œuvres du statuaire flamand. Bellori prise fort une statue en marbre de *Jésus-Christ attaché à la colonne*, faite pour M. Hesselin, maître de la chambre aux deniers de Louis XIII. Pour ce monarque, Du Quesnoy avait modelé une statue de *Vierge martyre*, qui devait le précéder en France. Parmi ses bas-reliefs on distingue : l'*Amour profane terrassé par l'Amour divin*; puis la *Bacchanale enfantine* de la villa Borghèse, à Rome, bas-relief traité en pierre de touche sur fond de lazulite. La Belgique est la moins bien partagée, à peine y trouve-t-on quelques *Christ*s en ivoire, et une statue de la *Vierge* dans la cathédrale d'Anvers.

Les modelés de ses œuvres et les reproductions en cire, en terre cuite, en plâtre, ont toujours été recherchés. M. Crozat, marquis de Châtel, amateur renommé à Paris, en possédait soixante-cinq dans sa galerie, ainsi qu'une statue

(1) J.-P. Bellori, mort à Rome en 1676, y publia, en 1672, ses *Vies des peintres, sculpteurs et architectes modernes*. — J.-B. Passeri, mort à

Rome en 1679, a écrit les *Vies des peintres, sculpteurs et architectes* qui travaillèrent à Rome, de son temps, jusqu'en 1673.

antique, en marbre, de quatre pieds de haut, restaurée par Du Quesnoy : le *Jeune Bacchus*, qu'on regardait comme le morceau le plus précieux de son cabinet. « Il ne restait d'entier à cet antique, » dit Mariette, que le corps et la tête : « François Flamand y avait ajouté les » bras, les cuisses et les jambes. Quel » restaurateur ! » M. Crozat avait encore les bustes d'*Antinoüs* et d'*Horace*, ainsi que la tête du *Gladiateur*; M. Mariette : une copie du torse antique, une *Agrippine* et le buste de la femme de Nicolas Poussin. Le cardinal Barberini posséda deux têtes en terre cuite, *Jésus-Christ* et la *Vierge Marie*, qui furent reproduites en argent, la première pour la reine d'Angleterre, la seconde pour le cardinal Camille Massimi.

Les biographes n'indiquent pas d'autres élèves de François Du Quesnoy, après son frère Jérôme, le plus habile d'entre eux, qu'Artus Quellin, le *Vieux*, d'Anvers, qui enrichit la Hollande de ses principales œuvres; Rombaut Pauwels, dit Pauli, de Malines, qui travailla longtemps à Gand; Louis Le Doux, de Mons, sculpteur et architecte, dont les ouvrages sont estimés; D'Orphé Bruselli, qui fit, d'après le modèle de son maître, une statue de *Saint Ambroise*. Un orfèvre liégeois très-distingué, Pierre Du Fresne, fut élève modeste du *Fiamingo*.

Le portrait de FRANÇOIS DU QUESNOY, peint à Rome par Antoine van Dyck, et qui montre le sculpteur tenant à la main une tête de *Faune* antique, a été gravé en manière noire, à Bruxelles, en 1751, par Pierre van Bleecq, en format in-fol. Une inscription anglaise reproduit la fausse accusation d'empoisonnement contre *Jérôme Du Quesnoy*, ainsi que le prétendu aveu de 1654. L'œuvre originale de Van Dyck, vendue à Londres en 1833, est tenue pour fort ressemblante; elle offre exactement le portrait qu'a tracé du statuaire bruxellois un de ses contemporains. « D'une taille » élancée, c'était un des plus beaux » hommes de son temps; il avait la che- » velure blonde et les yeux bleus; son » regard mélancolique et presque triste

» dénotait son extrême aménité. Ni l'en- » vie, ni l'ambition n'entrèrent dans son » cœur; sa probité, la régularité de ses » mœurs et son commerce agréable lui » procurèrent d'honorables amitiés. » L'image de François Du Quesnoy nous a été transmise aussi par le burin de Gérard Edelinck, d'après Van Dyck, et une copie par Desvachez, élève de Calamatta, à Bruxelles; par Gérard Audran, d'après Le Brun, et par Randon dans la *Galerie des artistes célèbres*, etc. — Un portrait peint par Jean van Hoeck, d'Anvers, représentant François Du Quesnoy, dit le *Flamand*, tenant de la main droite une *Bacchanale*, en bas-relief, a été vendu, à Versailles, en 1850, avec la collection du comte Despigny. Le graveur belge A. Jouvenel a exécuté une médaille mémorative, portant, de face, le buste de François Du Quesnoy, et au revers une inscription biographique succincte.

Edm. De Busscher.

Corn. De Bic, *Het gulden cabinet der edele vrye Schilderconst*, enz. — Ph. Baert, *Mémoire sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, MS. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Mariette, *Abecedario*, notes sur les arts. etc. MS publié en 1851-1853. — Ed. Fétis, *Les Artistes belges à l'étranger*, 1857. — Eug. Gaussoin, *Hommes illustres de la Belgique*. — Alex. Pinchart, *Les archives des arts* (Messager des sciences et des arts), 1860-1863. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire de l'art en Belgique*, 1839. — J.-A. Chabannes, *Album biographique belge*, 1848. — Didot, *Biographie générale* — Immerseel et Kramm, *Levens der holl en vl. Schilders, beeldhouwers, enz.* — Hip. Kluykens, *Médailles des hommes célèbres belges*. — Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, et archives urbaines à Gand, *Documents MS*.

DUQUESNOY (Jérôme) ou DU QUESNOY, le *Jeune*, sculpteur-statuaire, architecte et graveur de médailles, né à Bruxelles en 1602, mort à Gand le 28 septembre 1654. Frère puîné de FRANÇOIS DU QUESNOY, il se sentit, ainsi que lui, attiré dès son enfance vers la sculpture, et, sans autre enseignement que celui de M^{re} JÉRÔME DU QUESNOY, le *Vieux*, son père, ses progrès dans l'art plastique furent rapides. La réputation qu'acquerrait en Italie le frère aîné porta Jérôme Du Quesnoy le *Jeune* à aller le rejoindre à Rome, vers 1621. Simple apprenti de l'atelier paternel, il partit plein d'ar-

deur, avec la volonté de se perfectionner dans la profession qu'il avait choisie. Guidé par les conseils de son frère, il s'adonna à l'étude et à l'imitation des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, et parvint à un remarquable degré de pratique sculpturale. Dans la taille du bois, de l'ivoire et du marbre, dans le modelé des chairs, l'exécution des figures enfantines et l'expression de la beauté féminine, il s'assimila si complètement le faire de son habile maître, que nombre de leurs œuvres déroutent les connaisseurs les plus experts : « Par Du Quesnoy », dit-on communément, et sans autre dénomination. Témoins la plupart de leurs *Christs* et leurs gracieux *ANGES* ou *GÉNIES*.

De caractères, de sentiments et de mœurs qui ne concordaient point, les deux frères ne sympathisèrent nullement : aussi, de fréquents différends ne tardèrent pas à produire la désunion. Ils se séparèrent, chacun continuant, à sa guise, ses travaux et son genre de vie. L'existence de François fut toujours régulière ; celle de Jérôme, agitée et dissolue. Leur séparation eut lieu quelque temps après le séjour que fit à Rome Antoine van Dyck. L'illustre élève de Rubens y peignit leurs portraits, et semble avoir voulu faire connaître les tendances artistiques des deux sculpteurs, en représentant François Du Quesnoy une tête de *Faune antique* à la main, et Jérôme Du Quesnoy montrant un buste d'*Enfant*.

C'est à cette époque que s'établirent des relations d'étroite amitié entre Nicolas Poussin, François Du Quesnoy et Alexandre Algardi, réunis dans la même habitation. Quant à Jérôme Du Quesnoy, il y a ici une lacune biographique : on sait qu'il resta à Rome pendant plusieurs années, s'absentant à maintes reprises, mais on n'a pas de notions positives sur les productions qu'il mit au jour en Italie, ni sur celles qui marquèrent ses voyages en Espagne, où Philippe IV l'appela et lui commanda des ouvrages qui lui valurent la faveur royale. A quelles dates faut-il rapporter ses excursions en Italie et ses séjours

en Espagne ? On n'est guère fixé à cet égard ; toutefois il était revenu d'Espagne vers 1641, et logeait depuis neuf mois à Florence, chez un compatriote, l'orfèvre bruxellois André Ghysels, quand survint, en 1642, la grave maladie de François Du Quesnoy, à Rome, pendant ses préparatifs de départ pour la France. Jérôme Du Quesnoy quitta aussitôt Florence, pour se rendre auprès de lui. Les médecins, n'espérant le rétablissement de la santé, depuis longtemps languissante, de leur malade, que du changement de climat et d'une existence meilleure, lui prescrivirent de se mettre en route sans retard, malgré les chaleurs de la saison d'été. Les deux frères partirent ensemble, en juin 1642 ; mais, arrivés à Livourne, la fièvre, qui s'était momentanément apaisée, reprit avec une nouvelle intensité, et ils furent forcés de s'arrêter. Trois semaines après, François Du Quesnoy succomba au mal chronique qui le minait ; il expira, le 12 juillet 1642, entre les bras d'André Ghysels, qui, chaque jour, lui avait prodigué la plus affectueuse assistance. Le peintre Nicolas Poussin, revenu depuis peu en Italie, et lequel, au dire des biographes, s'était joint aussi au malheureux artiste, n'avait pas quitté Rome ; il ne retourna plus en France. Jérôme Du Quesnoy fit ensevelir les restes mortels de son illustre frère dans l'oratoire des Minorites ou Cordeliers, à Livourne, et prit possession de ses bagages, de ses caisses d'objets d'art, qu'il embarqua sur un navire en destination des Pays-Bas. Il s'y achemina lui-même, par la route de France. De retour à Bruxelles, il se fixa dans cette ville, et refusa de partager, avec les cohéritiers du défunt, les objets rapportés d'Italie, prétextant que ce n'était que du matériel de sa profession. Ils s'accordèrent à en laisser la jouissance à ce parent « déjà vieux célibataire », comptant qu'un jour sa succession les en dédommagerait.

Dès lors, réputé le plus habile statuaire de son époque, aux Pays-Bas, il se vit accablé de commandes et se mit activement au travail, dotant sa patrie

de productions remarquables. Parmi les œuvres que l'on distingue, on cite : à Bruxelles, dans la nef de la collégiale des SS. Michel et Gudule, quatre grandes statues en pierre, les apôtres *Saint Paul*, *Saint Thomas*, *Saint Barthélémy* et *Saint Mathias*, puis, sur l'autel de Saint-Josse, deux *Anges*, et au reposoir du Saint Sacrement une *Vierge et l'Enfant Jésus*, en marbre; dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle, l'apôtre *Saint Mathieu*; au Parc, une *Madeleine*; dans l'église de Notre-Dame des Victoires, au Sablon, ornant le retable de l'oratoire funéraire des princes de La Tour et Tassis, une statue de *Sainte Ursule*, en prière, et deux *Anges*. Dans le ci-devant oratoire conventuel des PP. Récollets il plaça une épitaphe en marbre, décorée d'un *buste* et de deux *Génies*, dont l'impératrice de Russie fit, plus tard, l'acquisition. De l'hôtel du prince de La Tour, on transporta à Ratisbonne une statue de *Bellone*, en marbre. L'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, commanda à l'artiste trois statues d'apôtres, en albâtre : *Saint Mathias*, *Saint Thadée* et *Saint Simon*. L'église de Saint-Alexis, au Grand Béguinage de Malines, possède un *Christ en croix*, de 76 centim. de longueur, sculpté d'une seule pièce d'ivoire. « L'exécution de ce « magnifique ouvrage », dit M. Neeffs dans *l'Inventaire artistique de Malines* (1869), « est digne du grand maître « qui en est l'auteur. L'expression « de la tête est admirable. » En 1864, lors de l'exposition d'antiquités religieuses en cette ville, ce *Christ* fut surmoulé, et l'on en possède ainsi des reproductions. A cette exposition se voyait aussi le beau *Christ* de l'oratoire épiscopal de Gand, ivoire du même artiste, très-apprécié. Le statuaire malinois Luc Fayd'herbe avait de Jérôme Du Quesnoy le *Jeune* un groupe de *Ganymède* et *l'Aigle de Jupiter*, qu'il donna à son fils l'architecte Jean-Luc Fayd'herbe. La chute de ce groupe causa la mort de ce dernier, en 1704, pendant les opérations d'un déplacement.

En 1645, Jacques Francquart, nommé architecte de la cour sous le gouverne-

ment des archiducs Albert et Isabelle, se trouvant, par suite d'une maladie incurable, dans l'impossibilité de remplir les devoirs de son office, Jérôme Du Quesnoy lui fut adjoint, pour l'aider ou le remplacer éventuellement. La commission, du 26 octobre 1645, octroyée par le gouverneur général des Pays-Bas, Léopold-Guillaume d'Autriche, pour et au nom du roi Philippe IV d'Espagne, s'exprimait ainsi : « Son « Excellence, pour le bon rapport que « fait luy a esté de la personne de « *Jerosme Du Quesnoy*, se confiant à « plein de ses leaulté, preudhommie et « experience au fait de l'architecture, « l'a commis, ordonné et établi à « l'estat d'*architecte, statuaire* et *sculp- « teur de la cour*, luy donnant mande- « ment de faire et dresser les modelles « et dessings des bastimens, statues et « aultres ouvrages que luy seront ordon- « nez, et, au surplus, d'y vacquer et « d'en prendre soing, tout ainsy et « avecq le mesme pouvoir qu'en a le « dict Jacques Francquart, et aux « employs qui luy seront donnez, lors- « qu'icelluy n'y pourra vacquer, et ce « sans aucuns gages, ains seulement aux « honneurs, profficts, emolumens, fran- « chises, exemptions et libertez apparte- « nans au dict estat, et tels semblables « dont jouit le dict Jacques Francquart, « sur quoy, et de soy bien et dument « acquitter en l'exercice dudict estat, « le dict Jérosme Du Quesnoy sera tenu « de faire le serment ès mains du pre- « sident et gens de la chambre des « comptes en Brabant (1). » — Quand Jacques Francquart mourut, Jérôme Du Quesnoy lui succéda, au même titre.

Toutes les productions de Jérôme Du Quesnoy le *Jeune* sont estimées; son talent s'y révèle par un style pur et correct, une élégance et une morbidesse qui ont élevé l'artiste bruxellois au rang des maîtres de l'art. De naïves et charmantes figurines, telles que les *Enfants à la chèvre*, *l'Enfant et le jeune Faune*, ivoires de la collection du feu comte de

(1) Archives du royaume de Belgique, registre n° 368. — Alex. Pinchart, *Archives des arts*, t. 1^{er}, 1860.

Kuyppers de Rymenam, d'Anvers, ainsi que les *Anges* et les *Génies* qu'il tailla en marbre, lui ont mérité, comme à son frère FRANCESCO IL FLAMINGO, d'être surnommé l'Albane de la sculpture.

C'est à la période qui s'écoula de 1643 à 1654 qu'appartiennent ses œuvres capitales, entre autres : la statue de *Sainte Ursule*, cette gracieuse conception que les connaisseurs present à l'égal de la *Sainte Suzanne* de son frère, à Notre-Dame de Lorette à Rome, avec laquelle elle présente tant de similitude féminine, et le groupe de *Sainte Anne et la Vierge*, en pierre, posé en 1653 au-dessus du portail de la chapelle dédiée à la mère de Marie, à Bruxelles, puis transféré dans le sanctuaire (1). Dans *Bruxelles illustrée*, J.-A. Rombaut relate que des religieux [les Jésuites ?] ayant commandé au fameux *Du Quesnoy* une statue de *Sainte Anne*, en marbre blanc, refusèrent d'accepter le groupe en pierre de *Sainte Anne et la Vierge*, bien que l'artiste leur déclarât « qu'il craignait » de ne plus pouvoir faire une pareille œuvre ». Ils persistèrent dans leur refus, et il dut tenter l'épreuve, puisque J.-B. Descamps et Ph. Baert ont constaté l'existence du groupe en marbre dans l'ancienne église des Jésuites, à Bruxelles, peu d'années avant la suppression de l'ordre. Cette reproduction, longtemps perdue de vue, est mentionnée dans *l'Inventaire artistique de Malines* : « A l'église de Saint-Jean, dans la chapelle du Saint-Sacrement, se voit le monument funèbre, érigé, au XIX^e siècle seulement, par la famille Van de Venne, à la mémoire de Jean van Leyen, mort en 1580. C'est un piédestal de marbre noir, surmonté d'un groupe, d'une seule pièce de marbre blanc, représentant *Sainte Anne et la Vierge*. » Les deux figures sont attribuées à Jérôme Du Quesnoy. (En note : né en 1602.) Suivant *l'Inventaire*, l'œuvre, quoique gracieuse, soignée, bien rendue, n'est point, si elle appartient au célèbre sculpteur bruxel-

« lois, un de ses chefs-d'œuvre. » C'est bien là cependant le groupe fait pour les Jésuites de Bruxelles; le baron Van de Venne l'acquît en cette ville, et le jugement de M. Neeffs justifie l'appréhension si judicieusement exprimée par l'artiste, au regard de cette répétition d'une première production bien réussie.

Son ouvrage le plus important, le plus digne d'admiration, son vrai chef-d'œuvre enfin, est le *Mausolée* de l'évêque de Gand, Antoine Triest, érigé en 1654, dans le splendide chœur de la cathédrale de Saint-Bavon. Selon l'appréciation unanime des artistes et des connaisseurs, ce monument funéraire égale les plus renommés. Sur un sarcophage de marbre noir, on voit, à demi couchée, la statue, en marbre blanc, du vénérable prélat, revêtu de ses habits pontificaux, le coude droit appuyé sur des coussins; son attitude est calme et il porte ses regards sur le *Christ*, qui lui montre sa croix, tandis qu'en face du Rédempteur apparaît la *Vierge-Mère* (deux belles statues de grandeur naturelle). L'image de l'évêque, traitée magistralement et d'une parfaite ressemblance, vit : le marbre semble s'être animé sous le ciseau. Six petits *Anges* ou *Génies* décorent le monument : deux, en haut-relief, sur la face du sarcophage, de chaque côté de l'épithaphe; deux, soutenant l'écusson aux armoiries du défunt, et formant, au-dessous de la frise, l'amortissement du mausolée; les deux derniers, assis au bas des faces latérales : l'un s'appuyant sur un flambeau renversé, l'autre sur une clepsydre. Ces deux très-remarquables figurines, qui offrent les types et le faire délicat de François Du Quesnoy, lui sont attribuées. L'iconographe français P.-J. Mariette, amateur d'art et « le plus fin connaisseur qui ait existé », suivant MM. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon, les savants éditeurs de son *ABECEDARIO*, y donne, à la date du 27 juin 1766, les détails que lui écrivit, au sujet du monument épiscopal gantois, M. Aydama, un de ses correspondants : « M. Triest avoit en voyé, en 1642, son portrait à cet ar-

(1) A tort, s'appuyant sur les initiales H. Q., on l'a attribué à Jérôme Du Quesnoy le Vieux.

" tiste célèbre François Du Quesnoy, en
 " le priant d'exécuter le monument dont
 " il vouloit décorer sa cathédrale....
 " La satisfaction d'obliger un compa-
 " triote et la générosité avec laquelle
 " Triest récompensoit les talents, en-
 " gagèrent le Quesnoy à entreprendre
 " cet ouvrage. Mais la proposition de
 " passer en France [avec de brillants
 " avantages] détermina cet excellent
 " homme à suivre la fortune qui lui
 " tenoit les bras pour la première fois.
 " Le portrait de M. Triest et le plan
 " de son tombeau furent donc renvoyés
 " en Flandres. Ils furent accompagnés
 " de deux *petits enfants*, destinés à
 " orner ce tombeau, s'il venoit à être
 " exécuté par un autre sculpteur...
 " M. Triest écrivit mille félicitations
 " au Quesnoy, et joignit à sa lettre
 " cent pistoles d'Espagne [quatre cents
 " florins], pour les deux enfants qu'il
 " avoit reçus. — Après la mort de Fran-
 " çois Quesnoy, son frère Jérôme, qui
 " estoit pour lors en Italie, retourna à
 " Bruxelles, et Triest lui proposa d'exé-
 " cuter son tombeau, ce qu'il accepta.
 " Mais, comme il estoit aussi débauché
 " que son illustre frère estoit sobre et
 " vertueux, et que, d'ailleurs, il estoit
 " accablé par une infinité d'ouvrages
 " moins considérables que le tombeau
 " de l'évêque, et qui, par conséquent,
 " lui rapportoient plus tôt de l'argent,
 " l'exécution de ce tombeau traîna en
 " longueur, et ne fut fini qu'en 1654. "
 — Le prix du mausolée fut fixé à la
 somme de huit mille florins.

Ces détails, qui paraissent avoir été
 puisés à de bonnes sources, concordent,
 dans leur ensemble, avec la tradition
 locale. Toutefois, Mariette inclinait à
 croire que les deux petits enfants ou
 génies avoient été sculptés par Jérôme
 Du Quesnoy, *d'après des modèles* de
 François Du Quesnoy. " Il est notoire,
 " dit-il, que les belles sculptures de ce
 " tombeau sont de Jérôme Du Quesnoy,
 " qui, dans certaines parties de son
 " art, et surtout dans celle de manier
 " le marbre, marchoit de fort près sur
 " les traces de son frère. — J'ai vu
 " deux petits enfants d'ivoire, qui

" sont, à n'en pas douter, exécutés sur
 " les modèles de *François le Flamand*,
 " où l'on voit les initiales : J. Q. " Du
 reste, que les enfants ou génies au flam-
 beau et à la clepsydre soient de François
 Du Quesnoy, on peut l'admettre, sans
 amoindrir le mérite de Jérôme, qui
 sculpta les autres enfants ou génies et
 les trois grandes statues qui complètent
 l'œuvre. Dans *Les Artistes belges à l'étran-
 ger* (Brux. 1857), M. Ed. Fétis assure
 que François Du Quesnoy envoya de
 Rome, avec les deux petits génies des
 faces latérales de la tombe, la *Statue du
 prélat*, dont il avait *ébauché la tête*. D'où
 provient cette assertion évidemment er-
 ronée, qu'infirmé d'ailleurs le taux de la
 rémunération accordée en 1642? Peut-
 être du fait que Jérôme Du Quesnoy n'a
 pu donner le *dernier fini* à la figure de
 l'évêque Triest, opération qu'il avait
 réservée jusqu'à l'assemblage complet
 ou la pose du mausolée, et qui fut em-
 pêchée par de fatales circonstances. Au-
 jourd'hui la figure est encore dans le
 même état, " les environs du nez et des
 yeux sont durs et raboteux ".

Jérôme Du Quesnoy arriva à Gand le
 6 juillet 1654; il s'installa, avec ses
 aides, dans une chapelle de la cathédrale,
 pour y dresser et achever les pièces de
 ce tombeau admirable, qui aurait pu être
 le premier fleuron d'une nouvelle cou-
 ronne sculpturale, s'il n'y avait trouvé
 la plus malheureuse fin. Dans les der-
 niers jours du mois d'août, une étrange
 rumeur circula dans la ville de Gand :
 le sculpteur Jérôme Du Quesnoy était
 incarcéré au Châtelet, accusé d'avoir
 mésusé de deux jeunes garçons dans la
 chapelle où il travaillait. Aux interro-
 gatoires des 31 août et 1^{er} septembre, il
 reconnut qu'il les avait admis dans son
 atelier, pour dessiner au crayon leurs
 bras et leur poitrine, mais nia l'action
 qu'on lui imputait, malgré l'aveu de ses
 complices. Dans un troisième interroga-
 toire, le 3 septembre, avec mise à la
 torture, il avoua sa culpabilité. Les
 procès-verbaux, rédigés en flamand et
 conservés aux archives communales de
 Gand, sont signés : H. (*Hieronimus*) Du
 QUESNOY.

Dès le 2 septembre, Du Quesnoy avait présenté une requête au roi d'Espagne, en son conseil privé aux Pays-Bas, et, à titre « d'architecte et ingénieur de S. M. », justiciable de l'acadie de cour, à Bruxelles, il avait décliné la juridiction échevinale de Gand, demandant, subsidiairement, l'interruption de la procédure criminelle jusqu'à décision sur la compétence judiciaire. La requête fut envoyée à l'examen du magistrat gantois, « tenant toute procédure irréparable en état de surséance ». Le 10 septembre, le grand bailli et les échevins remirent au conseil privé leur avis défavorable, avec copie des interrogatoires subis par l'artiste et par ses complices. La décision gouvernementale traînant en longueur, des délégués de l'échevinage se rendirent à Bruxelles, afin de hâter la solution et d'obtenir l'autorisation de prononcer la sentence. Entretemps, les proches parents et des amis du sculpteur bruxellois s'adressèrent directement à l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, et, par une supplique du 4 septembre, appuyèrent la requête de Jérôme Du Quesnoy, en implorant la bienveillance du prince. Par une supplique du 17 septembre, rédigée, comme la première, en langue latine, et qu'appuya, de son côté, le vénérable évêque Triest, ils exposèrent à Son Altesse Sérénissime « que l'infortuné était toujours sous la menace d'une décision mortelle, et que si son crime secret et inusité se divulguait, ce serait un scandale public, d'un pernicieux effet, et une tache d'infamie pour sa parenté, jusque-là honorable. Enfin, que l'exécution de la sentence causerait une perte irréparable à l'art sculptural, tant religieux que civil, auquel il avait déjà rendu de grands services. Ils suppliaient Son Altesse Sérénissime de la faire extraire de sa prison et conduire, sous bonne escorte, à Bruxelles, pour y comparoir devant le conseil privé de Sa Majesté, et qu'ensuite Son Altesse Sérénissime daignât, dans sa bonté et sa clémence, commuer la peine de mort en une détention perpétuelle, afin que le crime restât

secret, sans être impuni, et que le talent du sculpteur-statuaire fût conservé à l'art et au service de Son Altesse Sérénissime.

Mais les seigneurs du conseil d'Etat ayant délibéré sur la réclamation de Du Quesnoy, sur les requêtes de ses proches, et examiné les pièces de la procédure criminelle, soumièrent leur « consulte » à l'archiduc, en opinant au rejet de tout recours, parce que, « quand même l'artiste auroit le droit de décliner la judicature du magistrat de Gand, il y auroit matière suffisante, en terme de justice, de l'en déclarer déchu et indigne; ensuite, comme il convient de nécessité d'en faire un chastoy exemplaire, afin de couper s'il se pouvoit, par sa racine, ce mal qui se vat glissant et serpente parmy le monde, il nous a semblé que Votre Altesse pourroit estre servie de refuser la grâce requise, et, pour le surplus, en laisser convenir le magistrat de Gand, là où le crime et l'esclandre ont esté commis et le procès instruit. » Cet avis impitoyable fut apostillé ainsi par le prince : *Me conformo in tutto*, et parafé de sa main. En conséquence, le conseil, dans sa séance du 22 septembre, formula en décret la résolution définitive, avec confiscation de biens, « au profit du souverain ». Le chev. C.-L. Diericx, dans ses *Mémoires sur la ville de Gand* (t. Ier, préface), rapporte la réponse personnelle que fit l'archiduc Léopold-Guillaume aux pressantes sollicitations qui lui furent adressées en faveur d'un artiste honoré de sa protection distinguée et souvent appelé son ami : *Doleo miserabilem casum amici mei, sed fiat justitia!....* Le décret parvint à Gand le 25 septembre, et tout espoir s'évanouit.

En même temps y arriva, pour la mise à exécution de la confiscation des biens de Jérôme Du Quesnoy à Bruxelles et à Gand, l'ordre d'inventorier les effets qu'il avait apportés avec lui, et de l'interroger sur les objets mobiliers laissés à Bruxelles, dans sa demeure (Place des Wallons). Puis vint, avec une délégation du majordome de la cour, un

orfèvre bruxellois, afin de réclamer de l'artiste le moule d'une image de Notre-Dame, qu'il avait à jeter en argent, pour Son Altesse Sérénissime le gouverneur général. Vers le milieu du XVII^e siècle, l'habile sculpteur s'était placé parmi les médailleurs de la Belgique et il avait gravé, en l'honneur de l'archiduc Léopold-Guillaume, une médaille portant à l'avant le portrait du prince, et au revers cette allégorie : une croix chargée de deux branches d'olivier, abritant un agneau poursuivi par un lion. — Signature : HIER-DV-QVESNOY. F.

Le 28 septembre 1654, fut prononcée, en assemblée spéciale, réunie dans la salle de justice, à Gand, la sentence criminelle, que, selon la coutume, on exécuta ce jour, dans toute sa teneur. Formulée en langue flamande, en voici la traduction littérale : « Parce que vous, « Jérôme Du Quesnoy, ou ainsi que « vous êtes nommé ou surnommé, né à « Bruxelles et âgé de cinquante-deux « ans, vous vous êtes oublié, en divers « lieux et à diverses reprises, jusqu'à « commettre le crime de sodomie et autres abominations, plus amplement « mentionnées au procès, ce dont il « conste par vos propres confessions ou « autrement, à suffisance de droit, toutes « choses intolérables dans une ville à judiciaire, et qui méritent une punition « condigne et exemplaire; les échevins « de la keure de Gand, où le réquisitoire criminel dressé à votre charge « par l'officier municipal; vu les lettres « reçues de la part de Sa Majesté et « le même sujet et, le tout considéré, « faisant justice, vous condamnent à « être attaché à un poteau, étranglé et « votre corps réduit en cendres, sur le « Marché aux grains de cette ville. Déclarant saisis et confisqués tous vos « biens, fiefs, meubles et immeubles, là « où ils se trouvent ou sont situés, rien « exempté, ni réservé, les frais de justice préalablement déduits. »

L'exécution eut lieu avec l'appareil usité : le bailli de Gand, deux échevins délégués et l'amman, à cheval, y présidaient, accompagnés du conseiller criminel, du clerc du sang, des gens de justice

et des secrétaires communaux. L'officier des hautes-œuvres, Gérard van Wassemburch, fonctionnait avec ses aides, sous la protection des hallebardiers du bailli. Quelques auteurs ont reculé la date du châtement jusqu'au 24 octobre 1654; des documents authentiques constatent que, le 2 octobre, le malheureux sculpteur n'existait plus. L'historien gantois Diericx assure que la grâce de Jérôme Du Quesnoy arriva le lendemain de son supplice, « seulement pour que les biens ne fussent pas confisqués » : c'est une autre erreur. Les héritiers ne furent mis en possession du restant de la succession, que sur leurs instances réitérées et par décret royal du 15 décembre 1656. En 1658, ils réclamèrent de la mortuaire de l'évêque Triest, décédé en 1657, mille florins encore à solder sur le prix du mausolée. Un long procès s'ensuivit, devant le conseil de Flandre, et se termina par transaction, le 6 mai 1671.

Le portrait de JÉRÔME DU QUESNOY *le Jeune*, peint à Rome par Ant. van Dyck, a été publié à Bruxelles, en 1779, gravé à la manière noire par Richard Broockshaw, artiste anglais. Ce portrait est d'une ressemblance caractéristique.

Sous la gravure se lit l'inscription suivante :

HIC ILLE EST QUONDAM FRATRI VIX DISPAR IN ARTE,
FELIX ! INFELIX ATTAMEN IGNE PERIT :
NON PERIISSE, ABIISSE SCIAS ; SUA FAMA CELEBRIS
ARTE MANET : REDDIT ; NAM REDIVIVUS ADEST.

En effet, si une mort infamante voua sa mémoire à l'oubli, ses œuvres ont sauvé sa renommée artistique : il est toujours en Belgique, comme son frère François Du Quesnoy en Italie, le fameux *Du Quesnoy*. — On cite de ses élèves : JEAN VOORSPOEL, qui exécuta, au XVIII^e siècle, dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, l'autel en marbre de Notre-Dame de Délivrance, ainsi que le tombeau du comte Ernest d'Isembourg; HENRY MATTHYS, qui posa, dans la cathédrale de Gand, le mausolée du chanoine Joachim du Puget, baron de la Serre, sarcophage surmonté d'un obélisque, avec médaillon à portrait, en

marbre blanc; Ph. De Backer, sculpteur et peintre, à Bruxelles.

Edm. De Busscher.

Mensaert, *Le peintre amateur et curieux*, 1764. — Descamps, *Voyage pittoresque en Flandre et en Brabant*, 1769 et 1792. — J.-A. Rombout, *Bruxelles illustrée*, 1777-1779. — P.-J. Mariette, *Abeceario*, notes sur les arts, MS. publié en 1831. — J.-V. Goethals, *Lectures rel. aux arts en Belgique*, 1838. — Ph Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, 1775-1779. — Bibliothèque royale et Bulletins de la commission d'histoire, tomes XIV et XV. — Alex. Pinehart, *Archives des arts*, 1860-1863; *Messageur des sciences et arts*, Gand. — *Histoire de la gravure des médailles en Belgique*, mém. acad., 1868. — Immerseel et Kramm, *Levens der holl. en vl. Schilders, beeldhouwers*, etc. — P.-J. De Goesin et J.-J. De Smet, *Description de l'église cathédrale de Saint-Bavon*. — Aug. van Lokeren, *Messageur des sciences et des arts*, 1833. — E. Neefs, *Inventaire artistique de Malines*, 1869. — Archives du royaume de Belgique, *Conseil privé*. — Archives communales de Gand, *Registres des enquêtes criminelles, missives, rescriptions échevinales*, etc.

DURAND, évêque de Liège, naquit à Morialmé, dans la partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui appartenait à la principauté de Liège, et mourut dans sa ville épiscopale le 23 janvier 1024 ou 1025 (1). Il était d'origine obscure et vassal des seigneurs de Morialmé, qui le recommandèrent à l'évêque Notger. Instruit par les soins de ce prélat, Durand se distingua si bien par sa science et ses vertus, que l'empereur Henri II ayant demandé à Wolbodon, successeur de Notger, un homme recommandable par son mérite, ce prélat lui adressa Durand. Henri II lui donna le titre de vice-chancelier de l'Empire, le mit bientôt à la tête des écoles de l'église de Bamberg et le désigna, à la mort de Wolbodon, pour remplacer celui-ci sur le siège épiscopal de Liège. Durand, dit Gilles d'Orval, était en route pour prendre possession de son évêché lorsqu'il rencontra, à Juliers, le grand prévôt du chapitre de Saint-Lambert, Godescalc, seigneur de Morialmé, que les chanoines de la cathédrale avaient élu comme évêque, et qui se rendait auprès de l'Empereur pour obtenir la confirmation de son élection et l'investiture des droits régaliens. Alors s'éleva entre les deux candidats une lutte de

générosité dans laquelle l'ancien vassal fut vaincu. Godescalc rebroussa chemin et présenta lui-même Durand au clergé liégeois. A la vérité, ce récit, dont l'historien Anselme ne dit pas un mot, paraît avoir été imaginé par Gilles d'Orval; on ne peut donc y ajouter foi. Ce qui est certain, c'est que le nouvel évêque refusa de recevoir, de la part de Godescalc, l'hommage que devaient lui prêter tous les dignitaires de la principauté dans la cérémonie de son inauguration.

L'administration de Durand fut heureuse et paisible; sa plus grande préoccupation était la prospérité des écoles qui l'avaient élevé à une si haute position et dans lesquelles il se plaisait encore à enseigner lui-même. Albéric de Trois-Fontaines fait l'éloge de ses talents littéraires : *in utraque litterarum scientia longe satis erat expeditus*.

A la demande de Durand, l'Empereur confirma à l'église de Trèves la propriété de l'abbaye de Saint-Servais de Maestricht; le 25 juillet 1022, le prélat dédia l'église de Gembloux, et, le 18 septembre de la même année, il confirma l'accord que l'évêque Notger avait conclu avec l'abbaye de Saint-Ricquier pour l'engagère de quelques biens de ce monastère. Ayant eu un différend avec Pilegrin, archevêque de Cologne, au sujet de l'abbaye de Borcette, un concile, présidé par l'Empereur, fut tenu en 1023 à Aix-la-Chapelle : Durand sortit vainqueur du débat. Lorsque Henri II mourut en 1024, deux Conrad, petits-fils d'Otton, duc de Franconie, se disputèrent le trône : l'évêque de Tongres et presque tous ceux de la Germanie se prononcèrent d'abord pour le plus jeune; mais, ensuite, revenant sur leur première décision, ils embrassèrent le parti de l'aîné, qui fut élu sous le nom de Conrad II. Le 2 octobre 1024, Durand obtint du nouvel Empereur la restitution à l'église de Liège du domaine de Herwardes dont Henri II s'était emparé; le diplôme est daté de Liège : *actum in civitate Legia feliciter*. On attribue aussi à Durand la fondation de l'église de Fumal en l'honneur de saint Hubert.

1. Suivant Gilles Boucher, le 1^{er} février 1025.

Quelques auteurs avancent que le comté de Namur releva de lui en fief le comté de Brugeron.

L'abrégiateur de Rupert, qui n'est autre que Renier de Saint-Laurent, historien de la fin du XIII^e siècle, et Renier lui-même, rapportent que quatre évêques de Liège, et notamment Durand, spolièrent successivement l'abbaye de Saint-Laurent. Importuné, disent-ils, par les demandes d'argent de ses officiers, Durand leur partagea 400 marcs que son prédécesseur avait légués à ce monastère; il en éprouva par la suite des remords si violents qu'il se crut poursuivi par la colère de Wolbodon et mourut, après avoir ordonné la restitution du legs, auquel il ajouta la donation du domaine de Wasseige, dans le comté de Namur. Sauf la donation, ce récit paraît aussi sujet à caution; ni Anselme qui écrivait en 1056, ni Sigebert, auteur du commencement du XIII^e siècle, n'en font mention.

Conformément au désir exprimé à son lit de mort, Durand fut enseveli en dehors de l'église de Saint-Laurent; mais en l'année 1030, l'abbé Etienne le fit transporter dans l'enceinte même du temple et les vers suivants furent gravés sur son tombeau :

DURANDUS JACET HIC, QUI PAULO PLUS TRIBUS ANNIS
TUNGRENSEM REXIT NOBILITER CATHEDRAM :
PAUPERIS IN NIDO PATRIMONII NATUS, ET ALTUS
INGENIO, SUMMOS EVOLAT AD PROCERES.
QUOS TULERAT DOMINOS, NISDEM FAMULANTIBUS USUS,
IN THEATRO MUNDI FABULA QUANTA FUIT !
SEPTIMA LUX URNAM FUNDENTIS IN ORBE FLUEBAT
CUM FACERET REBUS TRISTE VALE, SENIOR.

On a attribué à tort à Durand une lettre écrite par l'évêque Théoduin à Henri I^{er} roi de France, au sujet de l'hérésie de Bérenger.

S. Bormans.

Gallia christiana, t. III, p. 852. — Fisen, *Flores ecclesie leodiensis*, p. 69. — *Les délices du pays de Liège*, t. V, p. 49. — *Bibliothèque de l'ordre de Saint-Benoît*, Bouillon, 1778, t. IV, p. 46. — Devaux, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Liège*, t. I, p. 161, mémoires inédits. — Balderic, *Gesta episcoporum cameracensium*, t. III, n^o 50. — Migne, *Patrologie*, t. CLXX, p. 685; t. CCIV, p. 209. — Chapeauville, *Gesta pontificum leodiensium*, t. I, pages 217, 260, et les autres historiens liégeois.

DURAND (*Jacques-Honoré*), mathématicien, né à Bruxelles vers 1598,

mort à Gratz le 28 août 1644. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1615, et après deux années de noviciat, alla étudier, à Louvain, la philosophie, la théologie et les mathématiques. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite (1627) à Gratz, en Styrie, où il enseigna successivement les diverses branches scientifiques, objets de ses études à l'université; il y donna aussi un cours de théologie morale. On lui doit : 1^o *Euclidis sex primi Elementorum Geometricorum libri per P. Christophorum Grienbergerum è societate Jesu. Accessit item ferme ex Clavio brevis trigonometria planorum; cum tabulis sinuum, tangentium et secantium, ad partes radii 100,000 per sex prima scapula graduum*. Per P. Jacobum Honorandum Durandum. Græcii, 1636, in-12. — 2^o *Problema Mathematicum, ex architectura militari de Menibus inferioribus, sive Falsá-Bragá; an ea infra horizontem, an supra collocanda sit?* Græcii, 1636, in-4^o. — 3^o *Machina mathematice et physice demonstrata*. L'auteur n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage, la mort l'ayant surpris pendant qu'il s'en occupait.

Aug. Vonder Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 516. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. XII, p. 401. — Sotwel, p. 373. — Alegambe, p. 203. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I

DURANS, trouvère du XIII^e siècle, vécut à Douai (ancienne Flandre). Il dut sa célébrité à un fabliau des plus amusants : c'est le *Dit des Trois Bossus*. Un riche bossu de Douai, aussi laid que méchant, avait épousé une jeune fille, belle et noble, mais pauvre. Un jour, comme le jaloux était en sentinelle à sa porte, il se vit abordé par trois ménestriers bossus. Après avoir bien régalé ses confrères, il les renvoya en leur disant : « Regardez bien cette maison; » si jamais vous vous avisez d'y remettre « les pieds, je vous ferai jeter à l'eau. » Mais la dame du logis, qui s'ennuyait fort, les fit rentrer chez elle secrètement pour entendre leurs chansons. Au premier bruit du mari qui revenait de sa ronde, elle les fit cacher dans trois coffres; mais ils y moururent asphyxiés. La

lame, voyant alors passer un vigoureux paysan, l'appelle et il consent, pour trente livres, à porter un de ces cadavres à la rivière. A son retour, elle prétend que le cadavre est revenu, et elle le montre dans le second coffre. Le porteur, croyant, comme bien on pense, aux revenants et aux sorciers, finit, sans le savoir, par jeter les trois bossus dans la rivière. Comme il revenait de sa troisième expédition, il aperçoit le maître du logis qui rentrerait chez lui. Furieux, il l'assomme et l'envoie rejoindre les trois autres cadavres. Il raconta naïvement l'aventure à la dame qui, devant tout et n'en laissant rien paraître, se hâta de payer le vilain et se félicita intérieurement du quiproquo qui lui rendait la liberté.

Durans, qui son conte défine (*termine*)
Dit qu'onques Diex ne fit meschine (*jouvencelle*)
Qu'on ne peut por deniers avoir.

Ce conte fournit au XVIII^e siècle l'arquinade des *Trois Jumeaux*. On le considéra longtemps comme le chef-d'œuvre du genre gaulois; mais le mérite du trouvère Durans consistait surtout dans les détails pittoresques, comiques et spirituels dont il avait enrichi une vieille légende colportée depuis des siècles et sans cesse transformée par les conteurs tartares, persans et arabes. On en trouve le canevas très-reconnaisable dans les *Piavevoli Notti* du Napolitain Straparola, les 1001 *quarts-d'heure* de Gueulette, et d'autres recueils. Cf. l'*Histoire des Romans* de Dunlop (trad. F. Liebrecht) et Keller, préface du *Roman des Sept Sages*. Il est très-probable que cette aventure, si peu édifiante, a été, dans l'origine, un conte dévot des missionnaires bouddhistes du ve siècle avant notre ère. Telles sont les étranges vicissitudes des données littéraires.

J. Stecher.

Histoire littéraire de France, t. XXIII. — Serure, *Geschied. d. Letterk.*, p. 53. — Fabliaux et Contes publiés par Barbezani, nouv. édition par Méon. Paris, 1808. — Dinaux, *Trouvères flamands*, p. 149.

DURBUY (les comtes de). Le P. Bertholet (voy. ce nom) dit que le comté de Durbuy fut, dès son origine, un apanage

des cadets de Namur; il est établi, du moins, qu'il échet à HENRI, fils d'Albert II, comte de Namur, vraisemblablement (selon le savant Ernst, curé d'Afden), par l'alliance qu'il avait contractée avec une fille héritière de ce comté. Cet Henri n'est connu que par son intervention dans quelques chartes du temps, et l'on constate par l'une d'elles qu'il vivait encore le 5 avril 1089. HENRI II, son fils, prit parti contre l'évêque de Liège Otbert, le protecteur du malheureux empereur Henri IV. Il eut l'occasion de s'emparer de sa personne et le fit conduire à Durbuy, usant de si peu de ménagements envers le prélat, que celui-ci ne fut jamais bien guéri des contusions qu'il reçut en cette rencontre (1100). HENRI III succéda à son père avant 1124, étant encore mineur et placé sous la tutelle de Godefroid d'Assche. On ne sait ce qu'il devint ni s'il eut des enfants; en tous cas le comté de Durbuy fut remis en 1184 à Raoul, évêque de Liège, pour en jouir sa vie durant, sauf à retourner à Baudouin, comte de Hainaut, lorsque ce dernier serait entré en possession des comtés de Namur et de Luxembourg, dont Henri l'Aveugle lui assurait la succession éventuelle. Mais ce dernier Henri, décédé en 1196, laissa une fille qui fut mariée à Thibaut de Bar, lequel devint comte de Luxembourg et revendiqua le Namurois contre Philippe le Noble, second fils de Baudouin. Le traité de Dinant (29 juillet 1199) termina ces contestations et annexa sans retour le comté de Durbuy au Luxembourg.

A. Alvin.

Amplissima collectio, t. IV. — Miræus, *Chronique de Baudouin d'Avesnes*. — Ernst, *Des comtes de Durbuy et de la Roche*. — P., *Histoire du Limbourg*, préface.

DU RIEU (*Florent*), peintre et poète, né vers 1620 et, selon toute probabilité, à Namur. Ses tableaux, pas plus que ses vers, n'ont pu sauver son nom de l'oubli. Il mérite néanmoins un souvenir par un ouvrage assez curieux et fort rare, qu'il publia sous ce titre : *Les tableaux parlans du peintre namurois. A Namur, chez Pierre Gerard, impr-*

meur juré, à l'opposite du parloir des pères de la Compagnie de Jésus, 1658, in-12, de 6 ff. préliminaires non chiffrés, 36, 81 et 28 pages chiffrées, plus 3 ff. non chiffrés à la fin. Ce livre, divisé en trois parties, est dédié à Philippe de Croÿ, de Chimay et d'Arenberg. Dans les poésies de Du Rieu, on remarque du mauvais goût, de l'incorrection, mais par ci par là quelques éclairs poétiques. On rencontre, dans le même volume, plusieurs pièces de vers d'un autre poète Gaspard de la Boverie, également peintre et ami de Du Rieu, avec lequel il était lié depuis 1637; tous les deux avaient la passion des médailles et des antiquités romaines.

Feu M. de Reiffenberg a publié un article intéressant sur l'ouvrage de Du Rieu dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, tome II, p. 207-210.

H. Helbig.

DU RIEUX (*Géri*) ou RIVIVS, jurisconsulte, né à Chièvres, en Hainaut, vers 1580. Il étudia la jurisprudence à Louvain, et s'y étant distingué, fut élu fisc et doyen des bacheliers de la Faculté de droit; il reçut le grade de licencié en 1603 et s'établit comme avocat postulant au grand conseil de Malines. Il publia : *Justi Lipsii Principatus litterarius*, a Gaugericio Rivio, J. C. et in suprema curia Belgica Mechliniæ caussarum patrono, scriptus ad ritum priscum. Antverpiæ, Plantin, 1607, in-4^o. Le même ouvrage a été reproduit dans les œuvres de Juste Lipse, *Justi Lipsii Fama posthuma*, de l'édition de 1613. Rivivus fut un des élèves de cet illustre savant; il demeura chez lui et s'en fit aimer par son naturel, sa capacité et sa bonne conduite.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athene belgiæ*, p. 268. — Valère André, *Fasti academici*, p. 215. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 331. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. VIII.

DURONDEAU (*François*), docteur en médecine, naturaliste, historien, né à Bruxelles le 30 août 1732, mort dans la même ville le 3 avril 1803. L'Académie royale et impériale de Bruxelles se l'associa le 25 mai 1773, et ses goûts laborieux non moins que sa position émi-

nente de médecin de la cour, pendant l'administration des deux gouverneurs généraux autrichiens qui se succédèrent de 1767 à 1788, lui permirent d'exercer une utile influence dans la docte compagnie; en outre, il ne cessa de prendre la part la plus active à tous ses travaux.

Il semble que le rang distingué qu'il occupait comme homme, comme savant, aurait dû, non-seulement, préserver son nom de l'oubli, mais encore contribuer à nous faire connaître les principaux événements de sa carrière. S'il n'en est rien, si aucun détail de ce genre ne nous a été transmis, c'est qu'au XVIII^e siècle on s'occupait infiniment plus des progrès scientifiques, considérés collectivement, que des particularités faites pour caresser l'amour-propre des académiciens. L'insouciance était si complète, à cet égard, que les procès-verbaux des séances de l'Académie ne contiennent guère que des généralités, et qu'au décès d'un membre n'eût-il des plus distingués, quelques lignes à peine lui étaient consacrées (1). Durondeau obtint-il cet hommage posthume et laconique? Tout invite à le croire. Nos recherches ont, cependant, été vaines pour retrouver le texte des paroles prononcées à l'occasion de sa mort. Pour faire apprécier l'étendue, la variété de ses connaissances, nous en sommes donc réduit à mentionner ses travaux; nous nous bornerons à citer les principaux.

Durondeau dut son admission à l'Académie à un mémoire de concours présenté à la *Société littéraire de Bruxelles* et fait en réponse à la question suivante : *Quelles sont les plantes les plus utiles du pays, et quel est leur usage dans la médecine et dans les arts?* L'auteur du travail n'obtint qu'un accessit, qu'il convenait de lui accorder, dit le rapport, « bien qu'il n'eût pas résolu la question, mais parce qu'il avait fait d'utiles expériences qu'on ne pourrait, faute d'accorder cette distinction, rendre publiques. » Pendant l'intervalle qui s'écoula entre la présen-

(1) *Etudes pour servir à l'histoire des sciences et des lettres pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, par Ed. Mailly, *Mém. couronnés*, t. XVII, 1877.

tation et le jugement du mémoire, la *Société littéraire* s'était transformée en Académie; Durondeau s'y fit présenter, et sa demande ayant été bien accueillie, son élection fut soumise à l'agrégation de S. A. R. le prince Charles de Lorraine.

Le nouvel élu ne tarda pas à donner des preuves de son incessante activité, soit par son initiative pour les questions mises au concours, soit pour le jugement des Mémoires présentés, soit enfin, et surtout, comme auteur de nombreux travaux appartenant aux branches les plus divergentes. Un certain nombre de ses communications à l'Académie se rattachent aux sciences naturelles, à l'hygiène, à l'exercice de la médecine, tandis que d'autres traitent des sujets historiques ou archéologiques. A la première catégorie appartiennent : *les Expériences sur le serum du sang* (1774); *les Observations sur les effets pernicioeux des moules* (1777); *le Mémoire sur la sangsue médicale* (1778), celui sur la *sèche fossile*; la *Note sur l'électricité médicale*, qui eut pour résultat l'introduction dans les hôpitaux de « la nouvelle méthode curative »; enfin le *Mémoire sur l'endroit le plus favorable à bâtir un hôtel-Dieu*, mémoire qui fut communiqué d'urgence au ministre plénipotentiaire, le prince de Stahremberg. Dans la seconde catégorie des sujets traités par notre auteur, il faut citer les mémoires sur *les Druides et les sacrifices humains des Gaulois et sur la décadence du royaume de Lothier*. Durondeau avait, en outre, commencé, dès le mois de décembre 1779, une suite d'*Observations météorologiques*, dont le résumé fut imprimé dans le tome III des *Anciens Mémoires*.

Par diverses indications contenues dans les écrits de Durondeau, on voit qu'il visita plus d'une fois les établissements médicaux de Paris et de Montpellier; qu'il acquit une riche clientèle; et qu'il vivait dans une vaste habitation, puisqu'on put y installer le cabinet d'histoire naturelle, que l'Académie commençait à former et que l'humidité des salles académiques détériorait. Durondeau se trouva ainsi de fait, et jusqu'à la fin de sa vie, le conservateur de

la collection naissante, appelée à recevoir, de nos jours, un si vaste développement.

Aug Vander Meersch.

Archives de l'Académie royale de Belgique.

DU RUISSEAU (*Raoul*), polygraphe. xve siècle. Voir RAOUL A RIVO.

DUSSAULX (*Gérard*) ou DU SAULE, en latin GERARDUS A SALICE, compositeur de musique, vivait au commencement du xv^e siècle. Les données biographiques sur ce compositeur belge font totalement défaut; on sait cependant qu'il fut prêtre et composa le motet *Os justi meditabitur sapientiam*, le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, tous deux à quatre voix, rapportés par Glaréan (*Dodecach.*), fol. 280-287. « Ces morceaux, dit Fr. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition), bien écrits, sont du onzième mode appelé hypolydien par Glaréan, bien qu'il ne soit pas l'hypolydien des didactiques grecs, et qu'il corresponde au *iasien* d'Aristoxène et au *ionien* d'Alypius. »

Aug. Vander Meersch.

DU THIELT (*Guillaume*), peintre et graveur en taille-douce, élève de Rubens, naquit à Ypres vers la fin du xv^e siècle et décéda vers l'année 1669. Du Thielt s'adonna plus à la gravure qu'à la peinture. C'est à lui que sont dues les armoiries de l'ouvrage de Philippe de l'Espinoy (*Recherche des antiquités et noblesse de Flandre*. Douai, 1631, in-fol.); elles sont gravées sur cuivre avec beaucoup de finesse. Les deux belles planches en taille-douce qui ornent la relation, publiée par Adrien van Schrick, du fameux siège d'Ypres par les Anglais et les Gantois en 1383 (à Ypres, chez François Bellet, 1610, in-12), sont également dues au burin de cet artiste: l'une de ces gravures représente le plan de la ville d'Ypres avec ses faubourgs au xiv^e siècle; l'autre, la procession de Notre-Dame de Thuyne, organisée au mois d'août 1609, à l'occasion de la trêve de douze années conclue à Anvers le 9 avril précédent, entre les archiducs et les Provinces-Unies. Du Thielt a laissé aussi plusieurs

sujets religieux, des titres de livres, etc.

Ses ouvrages de peinture sont peu nombreux; l'église de Saint-Pierre à Ypres possède de lui quatre beaux tableaux, savoir: 1^o un *Portement de croix*; 2^o un *Crucifiement*; 3^o une *Descente de croix*; et 4^o un *Christ au tombeau*. Les trois derniers ont dix-huit pieds de large sur douze de hauteur.

Comme peintre et graveur, Du Thielt jouissait, en son temps, d'une assez grande réputation. Aug. Vander Meersch.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, t. III. — *Messenger des sciences historiques*, 1889. — Vereecke, *Histoire militaire de la ville d'Ypres*. — Nagler, *Neues allgemeines kunstler lexicon*.

DU TOICT (*Nicolas*), connu aussi sous le nom espagnol de DEL TECHO, né à Lille en 1611, mort en 1680 dans la ville des Saints-Apôtres, dans le Guarani (Amérique méridionale), entra dans la compagnie de Jésus en 1630. Après avoir enseigné pendant quelque temps les humanités dans la province gallo-belge de l'ordre des Jésuites, et fait ses quatre grands vœux en 1649, il partit pour les missions d'Amérique et changea, à cette occasion, son nom de *Du Toict* en celui de *Del Techo*. Il devint supérieur des missions du Paraguay et de l'Uruguay. Il fut aussi recteur du collège de la ville de l'Assomption. On a de ce missionnaire: 1^o *Historia provinciae Paraguariae societatis Jesu, authore P. Nicolao Del Techo*. Leodii, Joan. Mathias Hovius, 1673; vol. in-fol. de XL-390-XX pages. — 2^o Quelques extraits insérés dans la *Relatio triplex de rebus indicis*, imprimée à Anvers, chez Meursius, en 1654. — 3^o Un manuscrit intitulé *Decade virorum illustrium provinciae Paraguariae societatis Jesu*. On trouve la description de ces ouvrages, et des détails au sujet de leurs traductions et réimpression, dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* des PP. De Backer, éd. in-fol^o, III, col. 1135.

E.-H.-J. Reusens.

DU TRIEU (*Philippe*), écrivain, né à Havré en 1580 et mort à Douai en 1645. Il fit ses humanités au collège de Binche, puis il suivit les cours de philosophie à

Louvain, où il prit le grade de maître ès arts, et obtint le premier rang à la promotion de 1599. Après avoir étudié la théologie, il occupa la chaire de philosophie au collège du Château à la même université, pendant deux ans et quatre mois, et n'abandonna son cours qu'après avoir admis dans l'ordre des Jésuites; il fit son entrée au noviciat de Tournai, le 27 mai 1603. Depuis, il enseigna successivement les humanités, la philosophie et la théologie à Douai, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Philippe du Trieu mourut en cette ville au moment où il se préparait à publier divers ouvrages de philosophie et de théologie. Nous avons de lui: *Manuductio ad logicam, sive dialectica studiosæ juventuti ad logicam præparandæ conscripta*. Duaci, Balth. Bellerus, 1615, in-12. Cet ouvrage, spécialement destiné par son auteur aux universités de Louvain et de Douai, fut adopté dans tous les collèges des Pays-Bas catholiques. On en connaît plus de vingt éditions différentes.

Emmanuel Neefs.

Paquot, *Mémoires*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — *Bibliothèque royale*. Mss. 4^o.

DU TRIEZ (*Robert*) ou DU TRIEU, poète, né à Lille, sans doute dans le premier quart du XVII^e siècle. On n'a sur lui aucun détail biographique. Lui-même se donne la qualification d'*archer de corps pensionné*; il avait, par conséquent, fait partie de ces vieilles bandes d'archers flamands qui prirent une part si active dans les différentes guerres que nos provinces eurent à soutenir à cette époque. Le vieux bibliographe La Croix du Maine cite Du Triez comme auteur de poésies françaises de différents genres; malheureusement, il n'a pas donné les titres de ces productions, aujourd'hui perdues pour la plupart. On ne connaît de Du Triez que les deux ouvrages suivants: 1^o *Chantz funebres sur la mort et trespas de feu excellent prince et illustre seigneur, messire Maximilien d'Égmont, chevalier de l'ordre en son vivant, et comte de Buren. Par Robert du Triez de Lille en Flandres, archer de corps pensionné à la M.* A Gand, devant la maison de ville, à l'enseigne du Quadrant Muët.

Par Henry Van den Keere, imprimeur juré de la monnoye du roi nostre sire, sans date, petit in-8° de 36 ff. non chiffrés, mais avec réclames et signatures A 2-E 2. Le privilège étant daté de Bruxelles le 6 juin 1559, et les deux épîtres dédicatoires, l'une adressée à François de Lannoy, comtesse de Buren, et l'autre à Philippe de Nassau, comte de Buren, étant également datées de 1559, il est très-probable que cette impression parut en cette même année.

— 2° *Les ruses, fineses et impostures des esprits malins*. Cambrai, Nicolas Lombard, 1563, in-4°. Ouvrage sur la scellerie, très-rare.

H. Helbig.

Bulletin du Bibliophile belge, t. I, p. 152-153. — Brunet, *Manuel*, t. II, col. 924. — Ferd. Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, p. 169-170.

DUTZ (*Mathieu-François*), vétérinaire, né à Verviers le 5 juillet 1730, mort vers 1790. Il a laissé : 1° *L'Anti-Maréchal, chirurgie complete et traité d'opérations en ce qui concerne les maladies externes des chevaux*. Liège, 1773, 2 vol. in-8°. — 2° *Les ruses du maquignonage*. Liège, 1773, in-8°.

G. Dewalque.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Becde-lievre, *Biographie liégeoise*.

DUVAL (*François-Pyrau*) ou DE LAVAL, voyageur, né à Stembert, près de Verviers, en 1570, mort à Saint-Malo en 1652. Voir PYRAU DE LAVAL (*François*).

DUVAL DE BEAULIEU. Voir BEAULIEU.

DUVENEDE (*Marc VAN*), peintre d'histoire, né à Bruges vers 1674, mort dans la même ville le 4 février 1730. Il fit son apprentissage chez un artiste fort médiocre, mais assez bon graveur, J.-B. Herregoudts, qui eut cependant le mérite de développer si rapidement ses dispositions, qu'à l'âge de quinze ans on put l'inscrire dans la corporation des peintres. Il n'y obtint la maîtrise que onze ans plus tard, en 1700, et résolut aussitôt de se rendre en Italie. L'itinéraire qu'il suivit pour étudier les chefs-d'œuvre réunis dans les principaux

musées nous est resté inconnu; nous savons seulement qu'il se fixa d'abord, et pendant deux ans, à Naples.

Plus encore que les écoles des autres grandes villes italiennes, celle de Naples était alors à son déclin. Sa principale illustration, Luca Giordano, estimait que la promptitude d'exécution constituait une qualité essentielle et, comme lui, ses meilleurs élèves s'attachaient plus à faire vite qu'à faire bien. Loin d'être séduit par cette dangereuse méthode, notre Flamand en reconnut, sans doute, les écueils, car il alla s'établir à Rome et se mit sous la discipline d'un maître comparativement sévère. Carlo Maratta y tenait alors le sceptre de la peinture et, bien qu'il fût âgé de soixante-quinze ans, pendant plus de dix ans il devait le garder encore. Son prestige était dû à cette double circonstance que ses plus glorieux rivaux avaient déjà disparu de la scène du monde, et qu'il comptait le pape Clément XI, au nombre de ses anciens disciples.

Bientôt Duvenede fut plus et mieux qu'un excellent élève du célèbre maître romain, il en devint l'habile imitateur. Charmé par la vigoureuse largeur de son pinceau, par les puissants contrastes introduits dans ses compositions, par le beau style de ses draperies, il voulut s'approprier quelques-unes de ces qualités et il y parvint sous l'influence d'une sympathique admiration. La postérité a, tout à la fois, constaté que Duvenede exagérait l'excellence de son maître; qu'en italianisant son talent, il avait perdu quelques-unes de ses qualités natives, et, peut-être, la principale de toutes, le caractère d'une inspiration individuelle; aussi reconnaît-on à la première vue les œuvres antérieures à son voyage d'Italie et celles qu'il a exécutées après son retour dans sa ville natale.

Cette transformation de talent fut cependant loin de lui nuire financièrement. Elle augmenta son succès; on s'étonna d'abord, on s'enthousiasma ensuite de ce qu'il y avait de correct, d'accentué et surtout d'insulté dans ses productions. Les commandes affluèrent

chez lui, tant de la part des corporations et des fabriques d'église, que de la part de particuliers. Stimulé par cet accueil, il produisit alors un assez grand nombre de bons tableaux, parmi lesquels il convient de citer élogieusement, son *Martyre de saint Laurent* et sa *Sainte Claire entourée de jeunes filles*. Cette phase d'activité dans la vie de notre peintre fut, malheureusement, de courte durée et ce qui semblait devoir assurer le bonheur de sa vie devint la cause indirecte de sa perte : il avait épousé une jeune femme accorte, active, entreprenante (Marie-Anne Volders), qui, réalisant de grands bénéfices par son commerce de dentelles, introduisit au foyer domestique toutes les douceurs du bien-être. Naturellement enclin au *dolce far niente*, notre artiste crut n'avoir plus rien à faire, puisqu'il n'avait rien à désirer. Il renonça donc à peindre, et pour remplir les vides de cette existence oisive, il substitua, graduellement, aux douceurs du travail les entraînements des passions. Cette déchéance ne fut pas moins préjudiciable à sa santé qu'à son renom ; il contracta par ses désordres une maladie chronique, qui, après d'assez longues souffrances, le conduisit au tombeau, à l'âge de cinquante-six ans. Quoique devenu infécond pendant la dernière période de sa vie, son talent et son expérience d'artiste, lui permirent cependant encore de rendre un service signalé à sa ville natale : il contribua grandement à la fondation de l'académie des beaux-arts établie, à Bruges, en 1717.

Fél. Stappaerts.

Bouillet, *Dictionnaire universel d'hist.* — Immerseel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders.* — Nagler, *Kunstlexicon.* — *Biographie des hommes les plus remarquables de la Flandre occidentale*, t. 1.

DUVIVIER (*Charles-Ernest-Emanuel*, chevalier), né à Liège le 5 novembre 1799, décédé en la même ville le 1^{er} février 1863. Il descendait d'une ancienne famille de la Hesbaye, anoblée par l'empereur Charles VI d'Autriche. Son père, ayant relevé en 1782 le fief noble de Streel devant la cour féodale de Liège, le fils fut autorisé à ajouter

ce nom à son nom patronymique. Le roi Léopold 1^{er} lui conféra, le 18 janvier 1859, le titre de chevalier, réversible à ses neveux par droit de progéniture. Il signait donc, à la fin de sa carrière, chevalier Ch. Du Vivier de Streel. L'un de ses biographes affirme que, dans les dernières années de sa vie, il attachait une grande importance à sa noblesse. On peut s'en convaincre en visitant l'église de Saint-Jean, dont les cloîtres renferment des pierres tumulaires de ses ancêtres et de ses alliés.

Duvivier fit ses humanités au collège de Verviers et au petit séminaire de Namur. Il se fit instituteur dans la même ville. Ses premiers essais dans cette carrière ne paraissent pas avoir été très-heureux, et c'est sans doute à cette circonstance que l'on doit sa détermination de continuer ses études. Il entra au séminaire de Namur, où il termina sa théologie en 1823. Ordonné prêtre la même année, il fut bientôt attaché comme professeur de grammaire (4^e latine) au petit séminaire de Liège.

Les établissements d'enseignement moyen du clergé ayant été supprimés en 1825, Duvivier fut nommé vicaire dans la paroisse de Saint-Jean-en-Isle et fut investi, quelques années après, le 7 février 1834, des fonctions de curé de cette importante église, fonctions qu'il conserva pendant près de trente ans. Les fatigues du ministère altérèrent sa santé au point de déterminer le chef du diocèse à lui donner un coadjuteur.

Duvivier n'était pas l'ami du gouvernement que les traités de 1815 nous avaient imposé ; la fibre patriotique s'était éveillée en lui plusieurs années avant 1830, et dès 1823, il créait le *Conservateur belge*, revue hebdomadaire, qui contenait, outre les articles dus à sa plume, les travaux les plus remarquables publiés par les principaux organes religieux de la France. Il contribua aussi de ses deniers à la création de journaux de Bruxelles, fondés pour la défense des intérêts nationaux. En même temps, dit son regretté biographe, Ulysse Capitaine, il composa, tant en wallon qu'en français, des chansons po-

litiques qui lui valurent une véritable popularité.

Quelques jours après les grandes journées bruxelloises, Duvivier se porta à Sainte-Walburge, lors du combat du 30 septembre 1830, et prodigua ses secours aux blessés et aux mourants; puis, bénissant la terre, il enterra les morts à l'endroit même où étaient tombés les martyrs de notre délivrance. La Croix de Fer lui fut décernée en récompense d'un dévouement aussi patriotique que chrétien. Telle a été la carrière religieuse et politique du curé de Saint-Jean, considérée dans son ensemble.

Duvivier a droit encore à l'estime et aux sympathies par des travaux littéraires que nous allons énumérer.

Après la révolution, dès que l'agitation politique devint moins intense, Duvivier, qui avait conservé le goût des études pédagogiques, reprit la rédaction d'un *Cours d'instruction* à l'usage des écoles publiques. Ses publications, aujourd'hui surannées, obtinrent alors un grand et légitime succès. Elles constituaient en effet un progrès remarquable et servirent longtemps de guide à une foule d'instituteurs, dont la science pédagogique laissait beaucoup à désirer.

« La reine Louise », dit Ulysse Capitaine, « professait une haute estime pour les travaux scolastiques de l'honorable curé; elle en accepta la dédicace et demanda pour l'auteur la croix de l'ordre de Léopold », distinction qui lui fut accordée en 1845.

Duvivier fut l'un des fondateurs de la *Société liégeoise de littérature wallonne*; mais une question d'orthographe, et certain froissement d'amour-propre, le portèrent bientôt à cesser tout rapport avec la société; il conserva cependant jusqu'à la fin de sa vie des relations très-intimes avec quelques-uns des membres les plus instruits de cette compagnie. Le digne curé considérait le patois de Liège comme une langue pleine de vitalité et qui devait faire éclore une littérature originale. Les travaux accomplis depuis vingt ans, les productions charmantes de nos poètes liégeois, ont, en effet, prouvé qu'il ne se trompait pas sur

l'avenir réservé à l'idiome de sa prédilection.

Duvivier fut un des promoteurs de ce mouvement littéraire. Ses chansons ou *pasquies* se chantaient dans nos rues dès avant 1830. Laissons à cet égard, la parole à l'un de ses biographes déjà cité : « Dans ses poésies wallonnes, dit Ul. Capitaine, Duvivier se révèle en fant du terroir, fier de son pays, avec cela frondeur aimable des travers de ses compatriotes, moraliste jusque dans ses moments d'abandon et de belle humeur... Où il excelle, c'est surtout dans la peinture ou plutôt dans la satire des mœurs de l'époque, dans la critique des actes de l'administration locale, dans l'énumération des trésors qui gisent au fond de la dive bouteille... Essentiellement réaliste, il est peintre de mœurs, peintre de genre, mais non réaliste brutal; il a le sens de l'art et infiniment plus de goût en wallon qu'en français. »

Il s'exerça dans le genre héroï-comique : sa *Cinéide*, poème en vingt-quatre chants, raconte la guerre de la vache, guerre qui se résume en pillages de châteaux et en grands coups d'épée. « On voit que Duvivier a pris pour modèle les poètes italiens quant à l'économie générale du plan, quant à l'abondance et à la désinvolture du langage; dans les détails, il lâche la bride à sa verve éburonne (1). Comme poète français, il ne paraît pas se douter qu'il écrivait au XIX^e siècle... le souffle de l'inspiration moderne ne l'anime point (2).

Il a laissé en wallon quelques pièces pleines de verve et de mordante satire, notamment *Li Pantalou trové*, que M. Alphonse Le Roy appelle, avec raison, un chef-d'œuvre.

Citons encore de lui un *Dictionnaire wallon* dans le genre de celui de Forir, puis un dictionnaire des rimes, deux ouvrages restés inédits, ainsi qu'un recueil de *pasquies* qu'il réservait à ses amis les plus intimes, aux jours d'épan-

(1) Alphonse Le Roy, *Notice sur Duvivier*.

(2) *Ibid.*

chement et de joyeuse humeur. Pour faire connaître entièrement l'homme et l'écrivain, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici le portrait qu'en a tracé M. Alphonse Le Roy (*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1864) :

« Aumônier général des décorés de
 « la Croix de Fer, membre titulaire de
 « l'Institut archéologique liégeois, cor-
 « respondant d'une quantité de sociétés
 « savantes, tant françaises que belges,
 « Duvivier pouvait faire suivre son
 « nom, à la tête de ses opuscules, d'une
 « jolie petite pyramide de titres en
 « forme de cul-de-lampe. Mais il ne se
 « donnait qu'à lui-même ces petites
 « satisfactions d'amour-propre; la va-
 « nité, même la plus innocente, n'était
 « pas le fond de son caractère; s'il
 « tenait à tout cela, c'était plutôt pour
 « paraître respectable à ses propres
 « yeux. En somme, cœur d'or, dévoué
 « à sa mission sacerdotale, chrétien
 « dans toute l'acception du mot, c'est-à-
 « dire humain, charitable et bon; sati-
 « rique pour se récréer, mais armé seu-
 « lement d'une épingle et ne faisant
 « qu'effleurer la peau; et encore, ne
 « s'en prenant jamais aux personnes,
 « mais aux abus et aux ridicules pu-
 « blics; patriote par excellence, planant
 « au-dessus des partis politiques, dé-
 « voué aux idées de l'ancienne *Union*,
 « tolérant autant que croyant, mais ne
 « transigeant pas plus avec ses convic-
 « tions, qu'il ne variait dans ses affec-
 « tions. »

Duvivier a publié :

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—1^o *Nouveau Recueil de cantiques à l'usage des écoles et des paroisses*. Ce recueil a eu huit éditions : Ve Duvivier, à Liège, Demat à Bruxelles; Casterman à Tournai; Grandmont-Donders et Lardinois à Liège; tous sans date. — 2^o Une foule de syllabaires et de livres d'écoles, chez Grandmont-Donders, Lemarié, etc. — 3^o *Grammaire française et leçons d'analyse grammaticale*, extraites de Noël et Chapsal. — 4^o *L'Art épistolaire*. Veuve Duvivier, 1836. — 5^o *Arithmétique*, 1^{re} et 2^e parties. Grandmont. —

6^o *Géographie des écoles*, en trente leçons.

MÉLANGES.—1^o *L'Imitation de Jésus-Christ*, avec réflexions. Liège, Lardinois (Dessain, 1840). — 2^o Lettre à M. le rédacteur du *Journal historique et littéraire*, 1847. — 3^o *La Cinéide ou la Vache reconquise*. Liège, Grandmont, 1852, in-12 de 254 pages, tirés à 90 exempl. Seconde édit. à Bruxelles, Goemaere, 1854, in-12, de VIII-344 p. — 4^o *Lettre à Ulysse Capitaine*, à propos de la chanson patriotique *Belge valeureux*. Chez Carmanne, 1855, in-8^o de 14 pages. — 5^o *Quelques données antiques sur le quartier de l'Île de la ville de Liège*. Renard (Carmanne), 1859.

PRODUCTIONS WALLONNES.—1^o *Quelques chansons wallonnes*, par l'auteur du *Pantalou trové* (Lardinois, 1842). Oudart. — 2^o *Poésies wallonnes*, par le même, Liège (Lardinois). Ledoux, 1842. — 3^o Une foule de *pasquéties*, sans nom d'éditeur.

Une grande partie des œuvres politiques et philosophiques de Duvivier est restée inédite. En 1854, Duvivier voulait publier un choix de ses poésies, tant françaises que wallonnes, avec notes et commentaires; l'état de sa santé ne lui permit pas de réaliser ce projet.

A. Alvin.

Nécrologe liégeois de 1863, par Ulysse Capitaine. — *Charles Duvivier*, par Alphonse Le Roy, 1864. — Pièces relatives à Duvivier trouvées dans les papiers délaissés par Bailleux, secrétaire de la Société liégeoise de littérature wallonne.

DUVIVIER (Claude), écrivain religieux, né à Mons vers 1568, mort le 7 août 1630. Il appartenait à l'ordre des frères mineurs, dont il devint provincial à Paris. En Belgique, il fonda la province de Saint-François de Paule, qu'il dirigea trois fois, et rendit de grands services à son ordre. Il mourut en odeur de sainteté, à Liège, à l'âge de soixante-deux ans, après avoir été prédicateur des infants Albert et Isabelle. Le P. Duvivier acquit une réputation d'éloquence en prêchant trente-trois années, tous les jours de l'Avent, tant en Belgique qu'en France. Un de ses biographes n'hésite pas à le ranger parmi les hommes illustres de son temps;

qu'il en soit de cette hyperbole, il mérita d'être considéré comme un savant théologien. On lui doit : *La Vie et les Miracles de saint François de Paule*. Douai, 1622, in-8°, écrit dans un style élégant. On prétend qu'il composa, en outre, plusieurs autres ouvrages, dont les titres ne sont pas mentionnés.

Aug. Vander Meersch.

Du Saussay, *Martyrologium gallicum*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 188. — Mathieu, *Biographie montoise*.

DUVIVIER (*Jean-Bernard*), né à Bruges le 23 juin 1762, mort à Paris le 21 novembre 1837. Sa vocation d'artiste se révéla dès sa plus tendre jeunesse : il s'emparait de toutes les images qui lui tombaient sous la main et s'efforçait de les copier. Un professeur de l'Académie, Paul De Cock, vit ces essais incomplets qui laissaient déjà entrevoir le don de l'imitation, et il obtint des parents du futur artiste l'autorisation de lui donner un professeur de dessin. Il choisit à cet effet son frère, tout en s'attachant lui-même, pendant les cours académiques, à diriger les études du jeune disciple. Celui-ci passa rapidement à travers les différentes classes scolaires, en remportant, dans toutes, les premiers prix. Sa moisson complète de lauriers était faite en 1782 et dès lors il s'essayait dans la peinture à l'huile, en exécutant des paysanneries à la manière de Teniers, quand une circonstance fortuite vint lui imposer une plus lourde charge. Les gouverneurs généraux du pays, l'archiduchesse Marie-Christine et son époux, le duc de Saxe-Tesschen, arrivèrent à Bruges; ils y visitèrent une ancienne et célèbre confrérie, celle des chevaliers de Saint-George, et les confrères, fort honorés de cette visite, voulurent en perpétuer le souvenir en faisant orner des portraits de Leurs Altesses la salle destinée à leurs réunions. Duvivier fut chargé de réaliser ce projet, et, selon la mode du jour, il fit une composition allégorique dans laquelle il introduisit les portraits des deux augustes visiteurs. C'était là, et ce ne pouvait être qu'une œuvre de débutant (le peintre atteignait à peine à sa

vingt et unième année); mais dans ce tableau, qui occupe encore son emplacement primitif, on entrevoit déjà les prémices d'un talent appelé à se développer brillamment.

Duvivier ne cessait d'étudier la nature; il peignait adroitement des marines, des paysages, des scènes empruntées à la vie des pêcheurs sur les côtes de Blankenberghe; mais, trop intelligent pour se contenter d'aussi faciles succès, il aspirait à un plus large horizon : vivre à Paris, était devenu le but de son ambition. Ce but il l'atteignit au mois de septembre 1783. Admis à l'Académie royale des beaux-arts, il devint en même temps élève de son compatriote Suvée. Ce maître, toujours délicat et gracieux, même dans les sujets qui demandaient des qualités plus vigoureuses, jouissait alors de la vogue; il devint le protecteur de Duvivier et éveilla, très-probablement, en lui le désir de se rendre en Italie. Notre jeune peintre ayant, dès 1785, remporté le second prix de peinture à l'Académie de Paris, celle-ci lui octroya, en outre, un prix de 300 livres, fondé par Latour, peintre du roi; et la ville de Bruges y ajouta bientôt, à titre d'encouragement, un don de cinquante couronnes. En présence de cette richesse relative, les rêves de Duvivier le menaient constamment à Rome et il devait, grâce à sa bonne chance, en prendre réellement le chemin : un somptueux ami des arts, nommé Boudelet, le décida à partir en 1790, en s'engageant à lui fournir, pendant trois ans, les moyens de vivre dans la terre classique des beaux-arts. Il y trouva sans doute, assez rapidement, les ressources qui n'y manquent jamais aux artistes laborieux, car, au lieu d'y rester trois ans, il en consacra six à poursuivre ses études à Milan, à Venise, à Florence et à Rome.

Ce n'est qu'en 1796 qu'il revint à Paris, chargé d'études d'après nature, de copies d'après les maîtres, de dessins d'après les monuments et aussi d'une œuvre importante : le tableau de *la Mort d'Hector pleurée par sa famille*. L'école de Louis David avait alors un

grand ascendant, et Duvivier se conforma au goût dominant de cette époque, tant pour le choix du sujet que pour le style de sa composition. Elle fit sensation, fut discutée, et, tant par les critiques que par les éloges qu'elle suscita, assigna un rang honorable à son auteur. Ce même tableau, exposé à Gand en 1823, y fut gravé pour la *Société des Beaux-arts* et publié dans les *Annales du Salon*, circonstance favorable au peintre, auquel elle valut la vente d'autres œuvres, parmi lesquelles on peut citer comme l'une des plus gracieuses celle appartenant autrefois au cabinet du baron Depret d'Anvers et représentant *la Charité entourée d'enfants*.

En 1832, Duvivier était professeur à l'école normale, à Paris. En cette année, il composa une *Assomption de la Vierge*, et fit plusieurs portraits estimés. On cite encore de lui une *Vue de Blacas, près de Moustries, dans les basses Alpes; Cimodoces, profitant du sommeil de son père, et volant auprès d'Eudore pour partager avec lui la palme du martyre; et l'Hamadryade sortant de l'arbre qui la revêtissait de son écorce, et suppliant un jeune chasseur de détourner l'onde rapide qui déracine cet arbre auquel sa vie est attachée*.

Parvenu à la maturité de l'âge et marié à la fille d'un artiste distingué, M. Dandillon, Duvivier adopta un instrument de labeur plus conforme à ses goûts sédentaires : il substitua le burin au pinceau comme moyen expressif de son goût, de son sentiment, et acquit encore la réputation d'un graveur habile.

Félix Stappaerts.

Annales de l'école flamande, par Voisin. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche Kunstschilders*. — De Bart, *Annales du salon de Gand*.

DUVIVIER (*Jean*), célèbre graveur en médailles, né à Liège le 7 février 1687, mort à Paris le 30 avril 1761. Il semblait appelé à devenir excellent peintre; sa vocation l'y destinait peut-être; cependant l'imprévu, qui joue un rôle si actif dans les affaires humaines, le poussa vers une autre carrière, dans laquelle il s'illustra et se maintint au premier rang. Son père, Gendulphe

Duvivier, graveur des cachets et de la vaisselle du prince-évêque de Liège, avait résolu qu'il deviendrait son successeur, et, par devoir, il ciselait déjà habilement les somptueux plats d'argent réservés à la table de son souverain; mais par goût, il se livrait aussi à un autre labeur et on le voyait, à chaque instant de loisir, s'essayant à peindre et y réussissant si bien, qu'à la longue la volonté paternelle dut fléchir et lui permettre de substituer le pinceau au burin.

Plein d'espoir, rempli de confiance et trop énergique pour hésiter sur les moyens d'arriver au but, Jean Duvivier sortit bientôt de Liège et prit à pied le chemin qui mène à Rome, en assignant Paris pour point d'une première étape. La lenteur de ce mode de locomotion était amplement compensée par les incessants sujets d'étude qu'il fournissait. Forcé, par lassitude, de faire des haltes nombreuses, le futur artiste trouvait en chaque lieu de repos l'occasion d'y étudier ce qu'il offrait de curieux ou de pittoresque. Il arriva donc surchargé de croquis, et pas à pas, dans la capitale de la France. Admis à l'Académie des beaux-arts, il y fut promptement classé parmi les bons élèves et, déjà, il se disposait à prendre part au concours pour le prix de Rome, quand il s'en vit exclu en vertu de sa nationalité : ce concours n'était ouvert qu'aux sujets du roi de France.

Aucun mécompte ne pouvait lui être plus cruel ! Le vaste horizon entrevu par lui, mentalement, se fermait, tout à coup, devant ses regards. Que faire avec des ressources insuffisantes ? Que devenir sans cette perspective d'avenir ? Duvivier n'eut point de défaillance : il reprit bravement son métier et s'offrit à graver la vaisselle du roi. Bientôt il ne manqua de rien. Sa main aussi active qu'adroite lui procura tous les éléments du bien-être; mais il visait à une plus haute récompense que celle résultant d'un large salaire; l'âme de l'artiste s'agitait toujours en lui et, pour se satisfaire, il appliqua son burin à l'exécution d'un portrait en taille douce, celui de

juges, doyen des avocats au conseil. retrouvait ainsi, adroitement, le chemin perdu, car le mérite de cette grave fut constaté : un juge compétent (1) reconnut la marque d'un dessinateur et, une belle fermeté d'exécution et annonce d'un talent qui « serait devenu supérieur dans cette partie, s'il l'eût cultivée ». C'était beaucoup que de révéler de telles aptitudes; ce n'était pas assez pourtant : il fallait, pour les mettre en lumière, un protecteur intelligent. Duvivier le chercha et le trouva en allant se présenter chez M. De Valmor, résident du prince-évêque de Liège près de la cour de France. Cette visite fut décisive pour son avenir; le diplomate cherchait précisément un graveur et médailles afin de perpétuer le souvenir du traité de Baden (1714), en vertu duquel son souverain, Joseph-Clément, électeur de Bavière, avait pu rentrer dans ses Etats. Après un instant d'hésitation, Duvivier accepta la proposition et se chargea de ce travail. Il représenta, d'un côté, sur sa médaille, le buste du prélat et, de l'autre côté, un paysage accidenté, surmonté d'un arc-en-ciel, avec cette légende: RECORDABOR QUAEDEMERIS. Dans ce premier essai de ses forces, accueilli avec grande faveur, et qui lui valut une nouvelle commande du prince-évêque (celle de la médaille perpétuant le souvenir de la *Confrérie de Saint-Michel*), on voit déjà, en germe, les qualités caractéristiques: elles seront, sans doute, développées, agrandies, et portant davantage le sceau de son individualité dans les productions d'une date postérieure; mais la marque de supériorité y est déjà et ni le goût, ni le style ne subiront plus de modifications essentielles.

Après ce brillant début, Duvivier éprouva cependant encore un grand découragement : le coin de la première médaille commandée pour compte de l'Etat se brisa par la trempe de l'acier,

et l'artiste en ressentit une si vive contrariété, qu'il voulut redevenir peintre, partir pour l'Italie, et que, dans cette intention, il revint à Liège faire ses adieux à sa famille. Heureusement qu'à son retour à Paris, le directeur de la monnaie mit obstacle à ce projet en lui ordonnant de recommencer le travail, qui, cette fois, réussit tout à fait. L'avènement de Louis XV, âgé seulement de cinq ans, lui valut une nouvelle commande, et le graveur ne cessa, dès lors, de suivre, le burin à la main, le jeune monarque, en reproduisant les principaux épisodes de son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse. Dans cette série biographique la médaille, de grand module, représentant le sacre, est considérée comme l'une des plus importantes.

Le génie d'un autre Liégeois avait retracé de même une partie du règne de Louis XIV : Warin avait consacré, sous une forme admirable, l'image de ce roi-soleil, qui ne voulait plus, en vieillissant, se reconnaître que dans les portraits de son maître graveur. C'est donc à ce type que Duvivier recourut en exécutant ses premières médailles, notamment celles relatives à la campagne de Flandre (1649), aux prises d'Ypres, Landau, Douai, Lerida, Neuf-Brissac, et aux deux célèbres traités de paix de Westphalie et d'Utrecht.

On croit volontiers à l'authenticité des faits inscrits sur le bronze; parfois cependant leur réalité est plus contestable que celle des faits consignés dans des documents ordinaires. Ainsi l'on trouve dans l'œuvre, si considérable, de notre graveur des médailles rappelant des événements éventuels et non réalisés : telle est celle frappée à l'occasion du projet de mariage entre Louis XV et une infante d'Espagne, œuvre d'art charmante, montrant l'infante présentée à la France par l'Hymen, mais indication historique erronée, puisque l'infante retourna en Espagne et que Marie Leczinska, fille du roi de Pologne, vint prendre sa place dans la couche royale. Telle est encore la médaille faite lors des préliminaires de la paix en 1721 :

(1) *Éloge de Duvivier par l'abbé Gougenot*, notice manuscrite de la Bibliothèque royale de Bruxelles. M. Ed. Fétis en a donné la substance dans son intéressant ouvrage: *Les Artistes belges à l'étranger*, t. II, Bruxelles, 1858.

Mars et Minerve, formant alliance, y apparaissent près d'un olivier chargé des armoiries des puissances hostiles et accompagnés de cette légende : *pacis æternæ fundatæ*. On sait combien l'espoir de « cette paix éternelle » s'évanouit vite. Ce qui fut seul durable, c'est le goût délicat manifesté dans cette composition allégorique. Ici se montre l'incontestable supériorité de Duvivier; Warin, plus grandiose que lui alors qu'il ne s'agit que de modeler une tête, doit lui céder la place quand on compare les revers de leurs médailles sous le rapport du dessin, de l'invention et de la grâce. Voltaire a donc été fort injuste, ou singulièrement oublieux, quand il a discerné à Warin seul des éloges excessifs, qu'il convenait de partager équitablement entre lui et son émule. « Nous » avons, dit-il, égalé les anciens dans « les médailles. Warin fut le premier » qui tira cet art de la médiocrité sur la « fin du règne de Louis XIII. C'est » maintenant une chose admirable que « ces poinçons et ces carrés qu'on voit » rangés par ordre historique dans l'en- » droit de la galerie du Louvre occupé » par les artistes. »

Le classement historique des médailles du Louvre aurait dû rappeler au « patriarce de Ferney » que Warin avait un glorieux rival et qu'à celui-ci étaient dus bon nombre des chefs-d'œuvre qu'il admirait avec raison. L'analogie des services rendus par les deux maîtres devait aussi l'en faire souvenir. En effet, la réforme métallique, commencée par l'un sous Louis XIII, s'acheva par l'autre sous Louis XV. La notoriété publique ne les séparait pas d'ailleurs; elle assimilait, au contraire, leurs talents et semblait portée à y voir un des attributs de leur nationalité. Quand, à la mort de Duvivier, il fut question de pourvoir à son remplacement, l'intendant des monnaies répondit sans hésitation au roi : « Sire, il n'y a que les Liégeois qui » soient habiles à saisir l'effigie des rois » de France et il faut attendre qu'il se » rencontre un artiste de cette nation. »

Duvivier avait-il déplu à Voltaire en

s'abstenant de rendre hommage à sa royauté littéraire? On serait tenté de le croire, tant il semble étrange que celui-ci omette de le citer alors qu'il parle implicitement de lui. C'est, en effet, de notre artiste qu'il s'agit quand Voltaire raconte, dans ses *Anecdotes sur Pierre le Grand*, une des gracieusetés faites au czar : « Il alla dîner à Petitbourg, chez » le duc d'Antin, et la première chose » qu'il vit fut son portrait en grand, » avec l'habit qu'il portait. De même, » quand il alla voir la monnaie royale » des médailles, on en frappa de toute » espèce et on les lui présentait; enfin » on en frappa une, qu'on laissa exprès » tomber à ses pieds, et qu'on lui laissa » ramasser. Il s'y vit gravé d'une ma- » nière parfaite, avec ces mots : *Pierre » le Grand*. Le revers était une Renom- » mée et la légende : *Vires acquirit » eundo*. » La médaille ramassée, improvisée et exécutée sans faire poser le modèle, ne doit pas être citée comme un tour d'adresse ou un motif de surprise, car, malgré la promptitude mise à l'exécution, c'est, tout simplement, un des chefs-d'œuvre du maître. La fermeté de la touche, la noblesse introduite dans le caractère de la tête, l'ampleur donnée aux détails du costume, toutes les qualités habituelles du graveur s'y retrouvent; mais, cette fois, en vertu des circonstances, elles furent plus chaleureusement proclamées qu'à l'ordinaire.

On était à l'époque de la régence; la réputation de Duvivier avait atteint à son apogée; de toutes parts on s'adressait à lui pour lui faire des commandes; les principales villes de France, les grandes administrations de l'Etat, le haut clergé, les corps savants, les corporations d'artistes, lui demandaient, avec insistance, soit des jetons ornés d'attributs, soit des médailles historiques, allégoriques ou commémoratives. Il eut, de plus, à exécuter une série de portraits, comprenant d'abord les membres de la famille royale de France, quelques souverains étrangers (entre autres Marie-Thérèse pour les états de Tournai), bon nombre de grands personnages et de ministres, notamment le cardinal Du-

bois, dont la médaille, si parfaite, intéresse à plus d'un titre. Elle avait pour légende : *Sedes supremo numine digna?* Dubois était alors premier ministre : l'inscription ne choqua personne; mais, après son décès, elle parut beaucoup trop ambitieuse et Duvivier fut immédiatement chargé d'y ajuster un autre revers, qui, loin de contenir la moindre allusion aux vertus du cardinal, n'indiquait plus que son titre, la date de sa naissance et celle de sa mort.

Le mérite incontesté de Duvivier lui permettait, depuis plusieurs années, de prétendre aux honneurs et de se faire admettre à l'Académie de peinture et de sculpture. Il s'y présenta en 1717, fut agréé la même année et devint membre titulaire le 28 mars 1718. Le corps savant, qui venait de le recevoir lui demanda aussitôt deux médailles pour les prix de l'école : il les commença et ne put, dit-on, faute de temps, les achever. La surabondance de ses travaux permet, en effet, de croire qu'il ne put satisfaire ses confrères. Ceux-ci rendaient justice à son mérite, à sa fécondité et aussi [malheureusement pour lui] à son intraitable caractère. Comme la plupart des esprits chagrins, il parvenait à découvrir de l'amertume dans les plus douces choses de sa vie, et, ne voyant que des ennemis partout, il devenait presque toujours la première victime des duretés dont il abreuvait les autres. Sa réception à l'Académie fut suivie de telles grossièretés qu'on pensa l'en exclure. Il s'attira le mauvais vouloir du célèbre statuaire Bouchardon, qui lui montrait un de ses dessins comme modèle d'une gravure à exécuter et auquel il répondit : « Vous ne faites rien qui vaille; je ne m'en charge point. » Cette incartade le priva pendant dix ans, des commandes royales et de la satisfaction d'exécuter l'histoire métallique du nouveau règne.

(1) Passage cité par l'abbé Gougenot et emprunté par lui aux notes manuscrites de Jean Duvivier.

(2) Jean Duvivier est incontestablement l'auteur des planches suivantes : portrait de Bertholet Flemalle d'après ce peintre; portrait des Gouges d'après Tournière; vignette aux armes d'Orléans (1743); le graphomètre avec l'explication de son mécanisme (1744). Il y a moins de

Aux contrariétés produites par son humeur noire s'ajoutèrent, ensuite, des chagrins trop réels : il perdit sa femme, Louise Vignon, qui, seule, avait su jusqu'alors tempérer sa misanthropie; et des dix-sept enfants issus de son mariage, quatorze lui furent successivement enlevés. Il ne lui resta, vers la fin de sa vie, qu'une fille et deux garçons, l'un qui, élève de Chardin, devint peintre médiocre, l'autre, qui se fit graveur malgré la vive opposition de son père. Celui-ci manifestait au sujet de son avenir les plus fâcheuses prévisions; il ne sentait pas en lui « ce génie ferme et vif, ce génie liégeois, qu'il lui désirait, et se disait qu'apparemment le terroir influait sur les enfants comme sur les plantes transportées de son pays et qui dégénéraient en France (1) ». Rien cependant ne justifiait ces alarmes, consignées par écrit sur des cartes, qu'il amoncelait et qui étaient ses seuls confidents. Son fils, tout en étant fort loin de l'égaliser, ne fut pas dépourvu de talent : il hérita de ses travaux officiels; il eut son logement au Louvre; il laissa, entre autres travaux estimables, une gravure à l'effigie de son père.

Vers la fin de sa vie, Jean Duvivier revenait parfois à la gravure au burin et semblait puiser dans la pratique de cet art délicat un regain de jeunesse. On connaît de lui quelques planches, et l'on a voulu en augmenter le nombre en lui attribuant celles signées *G. du Vivier*, et en supposant que l'initiale *G* représentait son prénom italianisé : *Giovanni*. M. Ed. Fétis a, le premier, rectifié l'erreur commise en indiquant que cette initiale désignait probablement Gendulphe Duvivier, père de notre artiste et auteur présumé de plusieurs gravures (2). La dextérité manuelle, l'aptitude innée à s'occuper de différents arts, semblent s'être transmises hérédité-

certitude pour lui attribuer les planches, au nombre de cinq, représentant *les Évangélistes, Thétis et Chiron, le Flûteur, le Buveur* et un *paysage*.

Il convient d'attribuer les planches suivantes au père de notre artiste, qui signait : *G. De Vivier* ou *Duvivier fecit* : *La Cuisinière flamande, le Christ mis au tombeau et la Tentation de saint Antoine*, d'après Antoine Van den Heuvel.

tairement dans cette famille; Jean Duvivier se livrait avec la même adresse aux travaux les plus grossiers et aux plus fins : il façonnait ses outils et leur prêtait de nouvelles formes; il modelait finement en cire et dessinait avec une grande correction; il perfectionnait et inventait des instruments de musique, en jouait avec habileté et composait non sans goût. Ses travaux habituels n'en souffrirent jamais; sa fiévreuse activité suffisait à tout; selon un de ses biographes, l'abbé Gougenot, il a gravé dix-sept têtes de roi à différents âges, trois têtes de reine, deux dessus de médailles avec des couples royaux, dix têtes de personnages illustres, quatre grands dessus et quarante-deux revers, et près de deux cents coins de jetons.

Duvivier fut atteint, en 1760, d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa languissant pendant un an, puis l'enleva dans sa soixante-quatorzième année. Bien que son caractère ait jeté une ombre sur son talent, ce talent brille encore au premier rang parmi ceux dont la patrie doit s'enorgueillir.

Félix Stappaerts.

Histoire de la gravure des médailles en Belgique. Alexandre Pinchart, tome XXXV des *Mémoires*, par l'Académie roy. de Belgique. — *Bulletins de l'Académie*, 2^e série, t. IV. — Bouillet, *Dictionnaire univ. d'histoire et de géographie*.

DU VIVIER (*Jean-Martin*), ciseleur et orfèvre liégeois du xvii^e siècle. Le chapitre de Saint-Lambert, à Liège, lui confia l'exécution d'une grande croix portative, dont les *tréfonciers* se servaient les jours de fêtes solennelles; c'était une croix clechée, portant aux extrémités quatre médaillons représentant la *Vierge* et les évêques *saint Materne*, *saint Lambert* et *saint Hubert*; elle était enrichie de pierres précieuses, et pesait trois cent cinquante onces d'or et d'argent.

On présume que Du Vivier est le chef de la famille d'artistes de ce nom; cependant les recherches sur ce point, aux archives de Liège, sont restées infructueuses. Aaby le nomme Martin de Vivier, et le cite en compagnie de Henri Zutman, l'auteur du célèbre buste de saint Lambert faisant actuellement par-

tie du trésor de Saint-Paul, cathédrale de Liège. On sait que cette œuvre d'art fut exécutée de 1506 à 1512.

Emile Tasset.

Aaby, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 301. — Van den Steen, *Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, p. 208 209. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*.

DUVIVIER (*Auguste-Joseph*), administrateur, homme politique, né à Mons le 12 décembre 1772, mort à Bruxelles le 1^{er} juillet 1846; il est le frère des deux généraux de ce nom.

Après avoir fait ses humanités au collège de Houaing à Mons, il étudia la médecine à l'université de Louvain, y obtint le diplôme de docteur et se rendit à Paris pour fréquenter les leçons de clinique. De retour dans sa ville natale, il fut nommé, le 17 avril 1798, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de Jemmapes, chaire qu'il ne cessa d'occuper qu'à la suppression de cette institution, pour entrer alors dans l'administration des droits réunis. Un avancement rapide l'attendait : il devint successivement inspecteur dans le département de Jemmapes, puis dans ceux des Vosges, du Morbihan, de Mont-Tonnerre, et fut élevé, le 30 avril 1811, au grade d'inspecteur général, d'abord dans le département d'Ille-et-Vilaine, puis dans ceux de la Lys, de Jemmapes, des Deux-Nèthes et de l'Escaut. Il conserva cet emploi important jusqu'à la chute de l'empire, tout en remplissant, de 1809 à 1814, plusieurs missions administratives dans les provinces rhénanes et en Espagne, où il organisa la régie des tabacs. Il se trouva ainsi chargé, lors de la retraite de l'armée du maréchal Suchet, duc d'Albufera, de faire rentrer en France les tabacs de la régie, dont la valeur s'élevait à une somme considérable.

A son retour en Belgique (1815), le gouvernement des Pays-Bas s'empressa d'utiliser son savoir et son expérience : il le nomma receveur principal des douanes à Courtrai. L'année suivante, Duvivier devint receveur des convois et licences de la province d'Anvers, puis directeur

des contributions directes; enfin le 13 décembre 1827, il fut appelé dans le Brabant méridional pour y remplir les mêmes fonctions. En 1830, le gouvernement provisoire le maintint d'abord dans cet emploi, puis le chargea, au mois d'octobre, de l'administration des contributions directes, et le nomma, le 12 décembre suivant, administrateur définitif desdites impositions.

Dans ces diverses positions, Duvivier rendit les plus grands services; aussi Surllet de Chokier n'hésita-t-il pas à lui confier *ad interim* le portefeuille des finances, qu'il conserva depuis le 30 mai 1831 jusqu'au 24 juillet suivant. Il fut encore chargé, de nouveau, intérimairement, du même département en 1832 et devint ministre définitif de 1833 à 1834 (4 août). A sa sortie du ministère, il fut honoré du titre de ministre d'Etat, juste récompense de longs et intelligents services rendus à son pays.

Elu membre de la chambre des représentants par l'arrondissement de Soignies, le 6 octobre 1831, il ne cessa de faire partie de cette assemblée jusqu'au moment de sa mort. Il était officier de l'ordre de Léopold (7 juin 1839) et officier de la Légion d'honneur (28 septembre 1839). Duvivier laissa quelques pièces de poésies fugitives, qu'il ne destina pas à la publicité. Sa ville natale a voulu lui rendre hommage en plaçant son portrait dans la galerie des illustrations montoises, à l'hôtel de ville.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale des Belges morts et vivants. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*, édition Parent. — Mathieu, *Biographie montoise.* — *Iconographie montoise*, article d'Hip. Roussel.

DUVIVIER (*Ignace-Louis*, baron), homme de guerre, né à Mons le 13 mars 1777, mort dans la même ville le 5 mars 1853. Duvivier n'avait que seize ans lorsqu'il s'enrôla dans le 5^e régiment de hussards français (15 juillet 1793). Il fit, avec ce corps, la campagne de Hollande et assista aux combats de Bois-le-Duc, de Nimègue et de Benheim, où il fut blessé. Il passa alors dans le 3^e régiment de dragons (25 décembre 1795) et partit pour l'Italie.

Après avoir pris part à presque tous les combats de ces immortelles campagnes, où brillèrent dans tout leur éclat le génie militaire de Bonaparte et celui de l'archiduc Charles, le jeune Duvivier était arrivé, de grade en grade, jusqu'à celui de sous-lieutenant, qu'il obtint le 15 avril 1800. Peu de temps après, il passa dans la garde à cheval des consuls, garde dont Napoléon fit plus tard le noyau de la garde impériale. La bravoure déployée par Duvivier dans une foule de circonstances le fit comprendre parmi les premiers chevaliers de la Légion d'honneur, lors de la création de cet ordre. Pendant la campagne d'Allemagne et plus tard, pendant celles de Prusse et de Pologne, Duvivier se distingua fréquemment par sa valeur et son audace. A Iéna, il pénétra, l'un des premiers, dans un carré prussien; à Eylau, il reçut deux blessures dans cette mémorable charge de cavalerie qui enfonça le centre de l'armée russe. En 1807, il fut nommé capitaine adjudant-major dans les cheveau-légers polonais de la garde, se distingua de nouveau à Abensberg, à Essling et surtout à Wagram, où il fut encore blessé, mais où il reçut, en récompense de sa belle conduite, la croix d'officier de la Légion d'honneur, qui lui fut remise sur le champ de bataille. Envoyé à l'armée d'Espagne, Duvivier assista à un grand nombre d'actions sanglantes de cette guerre si funeste à la France; se distingua à Somo-Sierra et fut promu major (20 février 1811), avec le titre de chevalier de l'empire et la constitution d'un majorat.

Duvivier fit en 1812 la campagne de Russie, et en 1813, celle de Saxe. Sa brillante conduite à la bataille de Bautzen lui valut le grade de colonel du 2^e régiment de cuirassiers et les félicitations publiques du général en chef Lauriston. Le 26 août suivant, on le retrouva parmi les morts sur le champ de bataille de Dresde : il avait été frappé de quatre coups de sabre et de trois coups de lance. Ces blessures ne l'empêchèrent pas de faire, l'année suivante, la campagne de France à la tête du

16^e régiment de chasseurs à cheval. Il eut, pendant cette campagne, quatre chevaux tués sous lui et reçut les félicitations de l'empereur par l'intermédiaire du prince de Neuchâtel.

Après la première abdication de Napoléon, Duvivier resta en France et prit le commandement du régiment des chasseurs de la reine; mais le 30 novembre 1814, il donna sa démission, revint dans sa patrie et fut placé, par le prince souverain des Pays-Bas, à la tête du régiment de hussards n^o 8 (15 avril 1815). Ce fut avec ce corps qu'il combattit à Waterloo. La bravoure qu'il déploya dans cette bataille lui fit décerner la décoration de l'ordre militaire de Guillaume. Il obtint, peu de temps après, le brevet de général-major (24 novembre 1816) et le diplôme de baron (15 mars 1823).

Lors de l'émancipation de la Belgique en 1830, le gouvernement provisoire s'empressa d'élever le baron Duvivier au grade de général de division (5 octobre 1830) et de lui confier le commandement supérieur des Flandres. Le régiment l'appela ensuite au commandement de la 2^e division militaire; le roi y joignit le commandement de la division de cavalerie, le titre d'inspecteur général de l'arme et enfin le commandement de la 3^e division territoriale (4 août 1834), position que le général Duvivier conserva jusqu'à sa retraite, qu'il obtint le 12 mars 1842.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre. — Vigneron, *La Belgique militaire*. — *Iconographie montoise*.

DUVIVIER (*Vincent-Marie-Constantin*), homme de guerre, frère aîné du précédent, né à Mons le 12 décembre 1774, décédé dans la même ville le 4 novembre 1851. Après avoir fait ses études au collège de Mons, Vincent Duvivier s'enrôla, le 18 janvier 1793, dans le régiment des hussards de Jemmapes, un des corps qui avaient été créés à la suite de la révolution brabançonne, et qui fut incorporé dans l'armée française après l'invasion de la Belgique. A la fin de la campagne de 1793, le jeune Duvivier avait déjà acquis le grade de sous-lieutenant.

Il prit part à toutes les campagnes depuis 1794 jusqu'à 1799, en faisant partie successivement de l'armée du Nord, de l'armée de Sambre-et-Meuse, de celle d'Italie et de celle d'Égypte. Il était arrivé, à cette époque, au grade de capitaine; ce fut en cette qualité qu'il fit, en 1801, la campagne de Syrie, pendant laquelle il se distingua tellement, qu'il fut promu au grade de chef d'escadron. Les blessures qu'il avait reçues en Égypte, notamment à la bataille d'Aboukir, et celles qu'il reçut dans les nombreux combats des campagnes de 1803, 1804 et 1805 à la grande armée, de 1806 et 1807 en Allemagne et en Pologne, l'obligèrent, en 1807, à prendre sa pension, bien qu'il eût à peine trente-trois ans; mais, lorsque, en 1812, les gardes nationales furent organisées à l'instar de l'armée, le commandant Duvivier y rendit de grands services en qualité d'adjutant-major.

Après la chute de l'empire, Duvivier revint dans sa patrie, et lors de l'organisation militaire du nouveau royaume des Pays-Bas, il fut investi du commandement de la place de Mons et élevé, bientôt après, au grade de colonel. À l'époque des événements de 1830, le colonel Duvivier, qui, jouissait de l'estime et de l'affection de toute la population de Mons, exerça une grande influence pour le maintien de l'ordre; aussi le gouvernement provisoire lui conféra le grade de général et le maintint dans les fonctions de commandant de place, qu'il occupa jusqu'au 16 janvier 1841, époque où le roi Léopold I^{er} lui accorda sa retraite avec le grade honoraire de lieutenant général.

Le général Duvivier était officier de l'ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre militaire de Guillaume.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre.

DU VIVIER (*Joseph-Hippolyte*), écrivain ecclésiastique, né à Mons le 20 avril 1752, décédé à Tournai le 25 janvier 1834 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Après avoir fait d'excellentes études la-

tines dans sa ville natale, il fut envoyé à l'université de Louvain pour s'y appliquer à la philosophie, à la théologie et au droit, et prit le grade de licencié en droit canonique. Il entra ensuite chez les Oratoriens de sa ville natale, reçut la prêtrise en 1778, et se consacra à l'enseignement des humanités et à la prédication. Doué d'un esprit très-vif en même temps que d'un caractère droit, ferme et résolu, le jeune oratorien ne pouvait rester spectateur indifférent de la lutte entre l'Église et l'État qui venait de s'engager. Dès l'année 1787, il publia, sans y mettre son nom, une première brochure pour venger les droits de l'Église contre les usurpations de l'empereur Joseph II. Cette première brochure fut bientôt suivie d'une deuxième, également anonyme, plus étendue, et qui obtint le succès le plus inattendu. Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, n'avait pu lire les écrits de Du Vivier sans éprouver le vif désir d'en connaître l'auteur; et ayant découvert, à force d'investigations, que c'était un jeune ecclésiastique de Mons, il se l'attacha comme secrétaire et le fit élire, à l'unanimité, chanoine gradué de l'église métropolitaine. Dans cette nouvelle position, l'abbé Du Vivier rendit des services signalés au cardinal-archevêque, non-seulement en suggérant à celui-ci les questions à proposer aux professeurs du séminaire général érigé à Louvain par l'empereur, contrairement aux vues de l'épiscopat, mais aussi en accompagnant le cardinal pendant la visite qu'il fit à Louvain, en l'assistant dans son examen des doctrines des professeurs, et principalement en rédigeant la célèbre *Déclaration sur l'enseignement du séminaire général de Louvain*. A la suite de tout ce qui eut lieu à l'occasion de la *Déclaration*, Du Vivier devint l'homme de confiance du cardinal, qui l'envoya plusieurs fois comme délégué auprès du ministre Trauttmansdorff pour négocier les affaires les plus délicates. Sa franchise et son inflexibilité lui valurent un mois de captivité dans la prison de la porte de Laeken à Bruxelles. Lorsque survinrent les troubles de la révolution

brabançonne, Du Vivier, rendu à la liberté, se montra véritable patriote, et défendit, par plusieurs écrits, l'indépendance de la Belgique. Pendant la révolution française, il redoubla de courage, et partagea l'exil du cardinal de Franckenberg, qui, aidé par les conseils et la plume de son secrétaire, continua, à distance, de gouverner son diocèse. Rentré à Malines en 1793, il y resta jusqu'au moment où parut le décret du 18 fructidor an v (4 septembre 1797) qui condamnait à la déportation tous les ecclésiastiques refusant de prêter le serment de haine à la royauté. Du Vivier, après avoir suivi pendant quelque temps l'archevêque dans l'exil, retourna à Mons dans sa famille; mais il n'y fut qu'un instant. Inscrit sur les fatales listes de déportation, il fut arraché à sa famille et conduit à la citadelle de Valenciennes pour être dirigé ensuite vers Sinamary. Il arriva à Valenciennes dans un tel état de faiblesse, qu'il fut impossible de le faire mener plus loin; il dut son élargissement à cette circonstance. La famille Du Vivier redoubla d'activité pour l'arracher à la prison, et l'époux d'une de ses sœurs, M. Dolez (père de M. Dolez, sénateur actuel) alla à Paris trouver le ministre de la police générale, et, après avoir subi plusieurs refus ironiques, obtint de faire examiner, à Valenciennes, l'état de la santé du condamné à la déportation. Cette décision sauva Du Vivier, qui retourna à Mons, où il fut placé sous la surveillance de la municipalité. Ce ne fut que sous le consulat qu'il récupéra son entière liberté. Pendant le séjour forcé qu'il fit à Mons, il ne resta pas inactif; il composa plusieurs brochures de circonstance contre le serment de haine. Après le concordat, Du Vivier fut nommé chanoine de la cathédrale de Tournai, archidiacone et vicaire général du diocèse, et quelque temps après, doyen du chapitre. Lorsque, en 1811, Mgr. Hirn, évêque de Tournai, se rendit au prétendu concile national convoqué par Napoléon, il se fit accompagner par Du Vivier en qualité de théologien. A la demande de son évêque, celui-ci

composa le célèbre *Mémoire sur l'incompétence du concile national, prouvée par la nullité des pouvoirs épiscopaux*, etc. Le travail de Du Vivier servit de base au rapport que Mgr. Hirn, assisté de l'évêque de Troyes, rédigea pour prouver que le concile n'avait aucune mission, aucune autorité. Ce rapport, adopté par la commission, irrita l'empereur au point qu'il prononça la dissolution du concile, fit arrêter les évêques de Gand, de Tournai et de Troyes, avec leurs théologiens, et ordonna qu'on les conduisit au donjon de Vincennes, pour y être gardés dans le secret le plus rigoureux. Du Vivier obtint sa liberté provisoire au mois de mars 1812, mais avec injonction d'aller résider dans la petite ville de Vervins, où il demeura jusqu'au 23 février 1814. Après les événements de 1814, il revint à Tournai, et remplit les fonctions de vicaire général jusqu'au moment de sa mort, sous les évêques Hirn et Delplanque. En 1830, il avait été nommé député au Congrès national par le district de Soignies, mais il s'excusa à cause de sa santé et de son grand âge; car, s'il avait pu se rendre à cette assemblée, il en eût été le doyen d'âge, en place de M. Gendebien. On trouve un portrait lithographié de Du Vivier dans le *Messenger des sciences historiques*, 1840, p. 1. Le chanoine Du Vivier a publié un très-grand nombre d'ouvrages : 1° *Défense de Joseph II ou Mémoire apologétique sur les droits de l'Eglise et sur ceux du souverain relativement au gouvernement de la religion*. Bruxelles (imprimé à Mons, chez Lelong), 1787; vol. in-8°. Ce travail est une réponse à une brochure anonyme que l'abbé Dufour avait publiée en faveur du josphisme sous le titre de *Réflexions sur les édits émanés aux Pays-Bas de la part de l'empereur en matière ecclésiastique*. Du Vivier donne ironiquement à son travail le titre de *Défense*, car il attaque vivement les usurpations de l'empereur. — 2° *Apologie du mariage chrétien ou Mémoire critique, canonique et politique, servant de réponse au commentaire intitulé : Des empêchements dirimant le contrat de mariage dans les Pays-*

Bas autrichiens. Strasbourg (imprimé à Liège, chez Lemarié), 1788; vol. in-8°. Dans cet écrit, qui fit sensation, Du Vivier réfute un travail de M. Doutrepoint. Celui-ci, bien qu'il eut promis quatre volumes pour défendre les prétendus droits de Joseph II, s'arrêta après le premier volume. C'est à la suite de la lecture de l'*Apologie du mariage chrétien*, que le cardinal de Franckenberg chercha à s'attacher Du Vivier comme secrétaire. — 3° *Déclaration de Son Eminence le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, sur l'enseignement du séminaire général de Louvain*. Malines, 1790, vol. in-8°. C'est la première édition authentique de cet écrit; elle est revêtue de la signature de Du Vivier lui-même ou de son collègue au secrétariat de l'archevêché. Une édition in-4° avait été imprimée à Saint-Trond dès l'année 1789 (vol. in-4° de 111 pages) par Michel; mais cette impression fut faite, à l'insu de l'auteur, d'après une des copies de son manuscrit qui avait été dérobée. — Du Vivier publia encore d'autres ouvrages contre le séminaire général : 4° *Réflexions d'un citoyen pacifique sur l'affaire de Louvain*, etc. (Mons, 1788), brochure in-8°. — 5° *Examen de la réponse que firent les professeurs de Louvain*. Malines, 1789, brochure in-8°. — 6° *Paraphrase de la lettre du docteur Marant à Son Eminence le cardinal archevêque de Malines*. Malines, 1789, in-8°. — 7° *Le retour de Bruxelles ou l'estaminet des six professeurs. Première et seconde soirées*. Malines, 1789; 2 brochures in-8°. — 8° *Lettres curieuses sur l'affaire de Louvain*. Malines, 1789; brochure in-8°. — Pendant la révolution brabançonne, il fit paraître : 9° *Lettre d'un membre du ci-devant conseil royal à Bruxelles à un royaliste intrigant*. Bruxelles, imp. patriotique, 1790; brochure in-8°. — 10° *Déclaration des Etats de Hollande et de West-Frise, donnée à Harlem le 16 octobre 1587*. Bruxelles, Lemaire, 1790; broch. in-8° de 12 pages. — 11° *Lettre du citoyen Ten Hulscher, archiprêtre de Hollande, de Zélande et de West-Frise, au citoyen rédacteur de la Gazette de Harlem*, etc.

Amsterdam, 1795, in-8°. — 12° *Remerciement à MM. l'avocat et consorts pour leur avis à MM. Brosius, Feller, Du Vivier et autres.* Bruxelles, impr. patriotique, 1790; vol. in-12 de 331 p. — 13° *Examen du manifeste de la province du Hainaut servant de supplément à la brochure intitulée : Remerciement.* Bruxelles, 1790, in-8° de 28 pages. — 14° *Lettre de M. l'abbé Du Vivier, secrétaire de Son Eminence le cardinal archevêque de Malines, au rédacteur du Journal général de l'Europe.* Malines, 1790, in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont les seuls qui portent le nom de M. Du Vivier sur leur titre. Il publia ensuite, sous la république et le premier empire, une quantité de brochures et d'écrits de circonstance pour combattre le serment de haine à la royauté, sur le concordat, etc. On trouve l'énumération et la description de tous ces écrits dans la notice sur Jos. Hipp. Du Vivier, insérée dans le *Messenger des sciences et des arts* de 1840.

Pendant qu'il était détenu à Vervins, il s'occupa activement de la composition d'un ouvrage de longue haleine. Ce travail, resté manuscrit et renfermant la matière de deux ou trois volumes in-8° est intitulé : *La Révolution et les grandes calamités considérées dans leur source principale, avec les moyens de les prévenir, d'en réparer les dommages et d'en prévenir le retour.*

E.-H.-J. Reusens.

Messenger des sciences historiques, 1848, pages 4-21.

DUYM (*Jacques*), guerrier et poète flamand, naquit à Louvain en 1547. Il appartenait à une famille distinguée et portait la qualification de gentilhomme ou *jonkheer*. Bonaventure Vulcanus l'appelle *vir nobilis*. Duym avait fait une étude approfondie des langues classiques : c'était un homme d'une très-vaste érudition. L'insurrection contre la domination espagnole trouva en lui un partisan des plus dévoués. Il s'enrôla dans l'un des régiments du prince d'Orange et obtint, par sa bravoure, le grade de capitaine. Il prit une part très-grande à la défense du fort de Lillo. Malheureusement, dans le combat à la digue de Couwenstein, qui eut lieu au

mois de juillet 1585, il tomba entre les mains des Espagnols, sous la conduite de Montdragon. Enfermé au château de Namur, il y passa vingt-deux mois. Après la réduction d'Anvers en 1587, Duym recouvra la liberté, moyennant une rançon considérable. Le long emprisonnement qu'il venait de subir lui avait fait contracter une maladie dans les jambes dont il ne guérit jamais. Devenu impropre au service militaire, il chercha une occupation et une consolation dans la culture des lettres. En 1588, Duym se fixa à Leyde, où il eut le bonheur de trouver d'autres Flamands qui avaient quitté leur sol natal pour se soustraire à la tyrannie espagnole. A l'instar de ce qui existait dans leur pays, ces Flamands y érigeèrent une chambre de rhétorique pour la culture et la propagation de la littérature nationale. Cette société portait la dénomination de *Lis Orangé* (*Oranje Lelie*) et avait pour devise : *Croissant en amitié* (*in lieftde groeyende*). Duym fut appelé aux fonctions de chef de cette association (*Keyser, empereur*) et lui rendit de grands services. Dans une pièce de vers faite en son honneur par les rhétoriciens, on lit :

Zynen volcomen lof can niemand wel uytsprecken,
Seer lieflick heeft hy ons, als KEYSER gheregeert,
ONS LELY-KAMER teer uyt Vlaenderen gheweecten.
Hy heeft voorwaer de const op Helicon gheleert.

La chambre le *Lis Orangé* exerça en Néerlande une grande et heureuse influence sur le développement de la littérature. L'esprit sociable de Duym y contribua. Il vécut à Leyde dans l'intimité de B. Vulcanus, Scriverius, Guillaume Codde, Daniel Heyns, Charles van Mander et d'autres hommes de mérite. Le poète travailla surtout pour le théâtre, empruntant les sujets de ses pièces à l'histoire de l'insurrection des Pays-Bas contre Philippe II : l'*Assassinat du prince d'Orange*, la *Réduction d'Anvers*, la *Prise de Breda*, le *Siège de Leiden* et d'autres grands épisodes l'inspirèrent. Comme versificateur, il n'a pas un grand mérite; mais il employait un langage clair et pur et doit être considéré comme l'un des premiers écrivains qui contribuèrent à éliminer de la

langue nationale les mots étrangers qui déparent presque toutes les productions flamandes du XVI^e siècle.

Persuadé que la connaissance des annales de la patrie exerce une salutaire influence sur l'éducation du peuple, Duym rédigea une *Histoire des Pays-Bas* qui n'est pas sans intérêt. Il publia en outre une *Narration de la révolution du XVII^e siècle*. Dans tous ses écrits on retrouve le citoyen dévoué, qui n'éprouve d'autre désir que de contribuer à la prospérité de sa patrie d'adoption.

Le 1^{er} janvier 1606, Duym demeurait au Quai au Foin (*op de Hooygracht*) à Leyde. Il y décéda sans doute; mais nous ignorons l'époque de sa mort. Sa devise était : *Reden verwint*. En 1600, Jacques de Gheyn exécuta son portrait, et la belle planche qui le reproduit porte l'inscription suivante : *Jacobus Duym, Lovaniensis, ætatis suæ LIII, anno CIOIIOC*. Elle est ornée des armoiries du poëte. Notre Louvaniste était marié lorsqu'il fut fait prisonnier en 1585. Nous ignorons s'il laissa des enfants.

Duym rendit d'incontestables services. Il doit être considéré comme l'un des promoteurs du mouvement littéraire qui donna, plus tard, à la Hollande Josse Vanden Vondel, Jacques Cats et tant d'autres poètes d'un mérite supérieur.

Nous connaissons de lui : 1^o *Een spiegelboek inhoudende ses spiegels, waer in veel deuchden claer aen te mercken zyn, seer cortwylich ende stichtelyck voor alle menschen om te lesen. Nieu gevonden ende speelwys in dicht ghestelt door Jacob Duym*. Tot Leyden, by Jan Bouwensz. Anno MDC, in-4^o. — 2^o *Een Ghedenck-Boeck, het welck ons leert aen al het quaet en den grooten moettwil van de Spaignaerden en haren aenhanck ons aenghedaden te ghedencken, ende de groote liefde ende trou van de princen wyt den huysen van Nassau, aen ons behoent ewewelick te onthouden. Speel-wys in dicht ghestelt door Jacob Duym*. Ghedruckt tot Leyden, by Henrick Lodewyx zoon van Haesten, in den jaere 1606, in-4^o. — 3^o *Oudt-Bataviam nu genaemt Holland. Hoe ende in wat manieren, ende van wien*

Hollandt, Zeelandt ende Vrieslandt eerst bewoont is geweest. Auctore Saxone Grammatico. *Mits-gaders des lands oude graven en nieuwe gouverneurs : die by de Ko. Ma. van Hispanien als by de E. E. H. Staten der vereenichde provincien, ten tyde van de teghenwoordighe troubelen ghestelt zyn. Beschreven door JACOB DUYM*. Tot Leyden, by Andries Clouck, in den ghecroonden Enghel, in't jaer Ons Heeren 1606, in-12 de 328 pages. Le travail s'arrête à 1605. — 4^o *Corte historische beschryvinghe der nederlandsche oorlogen van den beginne en aenvangh af der beroerte tot het twalfjarig bestand toe, door J. J. D. (jonkheer JACOB DUYM)*. Arnhem, 1602, in-12; réimprimé à Arnhem, en 1614 et à Amsterdam en 1646.

Ed. van Even.

La dédicace, par Duym, de son *Gedenck-boeck*, à Maurice de Nassau. — *Euterpe*, publiée par Jacques Kantelaar et Mat. Siegenbeek, Amsterdam, 1810, pages 109-111. — M. J.-P. Vander Auwers, dans les *Handelingen* du congrès littéraire tenu à Maestricht en 1875, pages 202-203.

DUYNEN (*Isaac VAN*), peintre, né à Anvers, d'après le biographe hollandais Chrétien Kramm, mais à date ignorée. Il peignit, très-artistement, de jolis sujets de nature morte, étoffés de poissons de mer et de rivière, recherchés par les amateurs et à bon prix. En 1664, il s'était fixé à La Haye, où il s'affilia, en 1665, à la gilde ou confrérie des peintres (*Haegsche confrerye ende Schilders broederschap*), et mourut dans cette ville en 1668 ou 1669. Kramm ne sait s'il était, ainsi que l'insinue Pierre Terwesten (Ms.), parent, et peut-être père ou frère de J.-B. van Duynen, peintre de portraits à l'aquarelle, né à Anvers en 1620, selon Immerseel. — Bryan-Stanley le croit natif de ^tDordrecht (Hollande) et y florissant vers 1670, peignant même le poisson en grandeur naturelle.

Edm. De Busscher.

DUYSE (*Prudent VAN*), poëte, né à Termonde le 17 septembre 1804, mort à Gand le 13 novembre 1859. Son père, originaire de Kieldrecht, appartenait à une des plus anciennes familles agricoles du pays de Waes; il avait épousé Theresia Hanssens et exerçait la profession

de médecin. Il se délassait de ses travaux en apprenant le flamand et même le latin à ses deux enfants, Prudens et Nathalia. On peut affirmer que cette éducation domestique fut des plus heureuses et qu'elle exerça une influence considérable sur le caractère moral des poésies de Van Duyse. Il aima à chanter ces leçons données " sous les beaux ormes ". L'enseignement paternel était complété par celui du collège, et l'amour de la langue néerlandaise avait alors à Termonde plus d'un stimulant. Les séances littéraires n'y étaient pas rares. En 1820, à la représentation donnée par le *Kunstliedje*, on put applaudir Diana Daenens dans son rôle de Zaïre. Dès 1822, Van Duyse compose des poésies jubilaires (*Goude jubel-croon*) pour des amis de sa famille. L'année suivante, tandis qu'il débute à Laeken comme clerc de notaire, il obtient un prix de poésie au concours de Deerlyk, près de Courtrai. Dès lors jusqu'à la fin de sa vie, on le voit emporté par une incroyable facilité à tout exprimer, et même à tout improviser en vers. Pendant plus de trente ans, il se prodigue pour les moindres événements de la renaissance flamande; il est comme le *faktor* de toutes les sociétés de rhétorique. Ses poésies de circonstance sont, pour ainsi dire, un mémorial de l'époque.

Après quelques mois de résidence à Laeken, Van Duyse alla se faire inscrire à l'université de Louvain pour devenir avocat. Mais pendant deux ans (1823-1825), il s'obstina à mener de front l'étude de la jurisprudence, de la littérature, de la peinture et de la musique. L'étudiant maniait le pinceau avec facilité et passait pour un virtuose sur le violon. En même temps qu'il essayait de traduire Virgile en rimes flamandes, il triomphait aux concours de Furnes et de Bruges et l'emportait sur le Hollandais Oudemans pour chanter la bataille de Courtrai (*Bundel der Maatschappij van Taal-en Letterkunde*. Bruges, 1821-1829). En outre, il envoyait des pièces à plusieurs recueils périodiques du pays. A peine rentré à Termonde, sans avoir achevé ses études universitaires, il célé-

bra, avec cette complaisance que sa verve lui permit toujours, l'académie de dessin de sa ville natale et prit dès lors l'habitude d'ajouter à ses vers des commentaires dont l'érudition fut souvent remarquée. On le sollicitait pour les sujets les moins poétiques; mais il savait les relever soit par la bonhomie, soit par le patriotisme, alors même qu'il chantait la promotion de J. Olbrechts, inspecteur des contributions à Anvers (1825).

En 1826, il publia, au profit des Héliènes, une ode sur la Grèce et une cantate sur Waterloo. On a remarqué que Van Duyse, qui ne fut point décoré par la Hollande, composa, presque chaque année, un morceau de poésie en souvenir de la bataille où le prince d'Orange fut blessé. Le poète, tourmenté par l'abondance de ses inspirations, se présentait à presque tous les concours des sociétés de rhétorique; mais, outre l'intérêt littéraire, il y avait encore celui d'une vive émulation. Les prix étaient vaillamment disputés dans les plus humbles bourgades, par les Hollandais comme par les Belges. C'étaient les premières escarmouches du mouvement flamand. A Deynze, Van Duyse l'emporta sur Ledeganck. S'il échoua à Eecloo contre Rens, il eut sa revanche par une traduction en vers français de son principal modèle de style, Helmers. Cette traduction, dédiée au ministre Falck, se trouve dans un recueil bruxellois de 1827, dont il n'a paru qu'un volume (*Revue explicative des principes fondamentaux et des beautés de la langue néerlandaise*). Peu de temps après, l'infatigable littérateur obtenait de la *Concordia* de Bruxelles le premier prix pour l'éloge de l'idiome national (*Lofdicht op de nederlandsche taal*). Le style de ce poème, un peu dithyrambique, à la façon de Helmers, annonçait toutefois un écrivain complètement affranchi de ce qu'il devait lui-même appeler, plus tard, le faux goût des *rhetorikasters*. C'était bien le Belge qui avait profité de la renaissance littéraire favorisée par le gouvernement des Pays-Bas. Le Dr Snellaert admirait particulièrement la noblesse de ses vers.

Au commencement de 1830, Van Duyse était élève de l'Université de Gand. Il y avait repris l'étude du droit, lorsqu'il publia un poème satirique en quatre chants intitulé : *De Wanorde en Omwenteling op den vlaamschen Zangberg*, c'est-à-dire, le désordre et la révolution sur le Parnasse flamand. Grâce à un système de notes surabondantes, c'est non-seulement un poème amusant, mais un trésor de faits curieux. La petite guerre du Parnasse flamand avait surtout pour théâtre les sociétés qui pullulaient dans la West-Flandre. L'auteur présentait le développement du particularisme ; mais son œuvre eut le tort d'avoir trop tôt raison. Elle ne fut pas appréciée à sa valeur réelle et on lui attribua même injustement une tendance dénigrante. Au fond, pas plus que Boileau, l'étudiant-rimeur n'allait au delà « de la haine d'un sot livre ». C'étaient ses classiques hollandais qui lui inspiraient le dégoût de la vieille afféterie rhétorique.

Au bruit de ces querelles où il oubliait ses intérêts personnels, il n'entendit pas venir la révolution de 1830. Ayant vainement réclamé pour les droits d'une langue qu'on semblait écarter de l'école et de l'administration, il partit pour la Hollande où il arriva presque en même temps que le Dr Snellaert. « Erant de lieu en lieu, dit celui-ci, sans autres ressources que son courage d'étudiant aventureux, il noua des relations avec les principaux littérateurs du pays. » C'est alors qu'il connut le célèbre Tollens, d'origine gantoise. A La Haye, le libraire-éditeur Immerzeel l'accueillit en ami et fit imprimer ses *Gedichten* (1831). Il publia aussi *Krijgsgeſchale en Volksgezang* où, avec Snellaert et d'autres, il déplorait le divorce national et la chute du royaume des Pays-Bas. « Le poète eut cependant la bonne inspiration de ne pas s'engager dans le différend politique, à part ses justes observations concernant la langue flamande. » (*Notice académique de 1871.*) Il revint bientôt à Gand, s'y consola par l'étude et obtint, dès le 14 août 1832, le diplôme de docteur en

droit. Il avait obtenu antérieurement celui de candidat notaire. Rentré à Termonde, au sein de sa famille, il fut nommé aux fonctions d'archiviste de la commune et de secrétaire de l'académie de dessin. En cette double qualité, il a su se rendre utile. Le souvenir de ses services a été consacré par une pierre commémorative que la régence a fait placer au coin du Marché aux grains, où s'élevait la maison paternelle du poète. Tout en remplissant ponctuellement ses nouveaux devoirs, il égayait ou relevait de ses vers si faciles la moindre circonstance ou publique ou privée. Pas de fête d'école ou de famille sans quelque improvisation complaisante. Au reste, le retour au pays lui avait inspiré une œuvre fine, exquise et, à bon droit, sa favorite : la première élégie à sa sœur Nathalia. C'est un modèle de poésie domestique. En même temps il se remettait aux concours, où il voyait l'avenir de sa langue maternelle. En 1835, il composa *Lierzang aen Belgie*, d'où une société littéraire de Gand tira son nom : *De taal is gansch het volk* : la langue c'est toute la nation (ou plutôt, le peuple).

Vers la même époque, Van Duyse se mit à collaborer activement aux diverses publications mises au service du mouvement flamand : les *Bijdragen de la Gazette van Gent*, les *Nederduitsche Letteroefeningen*, de Ph. Blommaert et Serure, et enfin le *Belgisch Museum* auquel il demeura fidèle jusqu'à la fin. Toujours à l'affût de tout ce qui pouvait illustrer la littérature nationale, il découvrit un *Willem Tell*, une tragédie faite par J. Wouters, ouvrier à Lierre. Il fut bien mal récompensé de son empressement à corriger cette œuvre pour une représentation destinée à procurer quelques ressources à la veuve et aux orphelins de l'auteur ; le dévouement de l'éditeur fut taxé de plagiat. En revanche, sa verve, prodiguée à la façon d'Ovide, lui suscitait de toutes parts des compliments et des amitiés sincères. Il en trouvait jusque chez les Wallons : il avait fait couronner à Mons une pièce française où il célébrait le courage des Nerviens contre César. Il eut l'occasion

de rappeler, à propos de ce nouveau triomphe, nos vieilles fêtes flamandes où l'on concourait *in duytcher en waalscher talen*. Un critique hollandais, Van Vloten (*Bloemlezing*) a fait remarquer que Van Duyse avait nui à son propre talent en le prodiguant dans les moindres concours et jusque dans les circonstances les moins dignes d'une consécration poétique. De là, l'inégalité de ses œuvres : la plupart sont trop improvisées et n'ont pas eu la *summa manus*. Il faudrait un triage sévère pour ces innombrables petites pièces échappées à sa veine trop abondante. Plus d'une ne paraît obscure que par l'exubérance de la poésie.

En 1837, lors de l'ouverture du chemin de fer entre Gand et Termonde, Van Duyse fit une ode française qu'aus sitôt après il remit en vers flamands. Il essaya des vers dans d'autres langues encore, en latin, en italien, en allemand. Quelquefois tout un poème sortait du plus humble concours. En 1838, aux *Motionisten* de Grammont, il n'envoya pas moins de quatre chants didactiques sur l'influence du théâtre. Aussi bien, il pouvait dire : *Quidquid tentabam dicere, versus erat*. Quoiqu'il eût une prose assez remarquable, le vers semblait sa langue instinctive. A Sotteghem, à peine a-t-il reçu sa médaille, qu'il complimente à son tour *voor de vuist*, à l'impromptu, les juges, les rivaux, le public, tout le monde. C'était un véritable improvisateur, supérieur, sous ce rapport, à W. De Clercq et à Da Costa. Il le prouva en 1839, lorsque le spirituel rimeur français Eugène de Pradel se fit applaudir dans la salle de la Rotonde, à l'université de Gand. On vit tout à coup Van Duyse s'élançant sur l'estrade, et lutter de dextérité et d'abondance avec le virtuose de la rime. Il improvisa en son honneur une ode flamande sur un sujet que l'improvisateur étranger avait courtoisement entamé : *Qui chérit son pays a toujours le cœur grand*. Comme pour consacrer l'union des deux littératures, les deux poètes s'embrassèrent, aux applaudissements d'un public électrisé. Ajoutons

que l'improvisateur flamand improvisa avec la même facilité la traduction de ses propres vers. Il y avait quelque chose de méridional dans cette soudaineté exubérante, assez rare chez nos littérateurs, comme le remarque W.-J. Hofdijk.

Van Duyse était venu s'établir à Gand depuis 1836. Il y fit d'abord un cours d'histoire de la littérature flamande à l'athénée communal; mais ce jeune auditoire était mal préparé, et par là assez peu sympathique. Le professeur fut mieux apprécié, plus tard, à l'académie de peinture et de sculpture, où, parlant de l'art national, il trouvait d'ailleurs un sujet entièrement conforme à ses goûts.

Ce fut en 1838 que Van Duyse remplaça Parmentier aux archives de la ville de Gand. Cette richesse de documents l'enivra; il fit vingt projets d'études pour réhabiliter le passé de la fière commune, traitée de turbulente dès le XIV^e siècle; il fut le premier, peut-être, à s'intéresser aux détails locaux de la fameuse Pacification de 1576. Avec une activité dévorante, il se mit à compiler les vieux registres; il se faisait tout Gantois et semblait évoquer, dans ses plus minutieux détails, le passé de sa ville adoptive pour on ne sait quelle création poétique. Tout en continuant le gaspillage de ses rimes, le nouvel archiviste se proposait comme une loi le mot du savant comte de La Borde :
 « Les comptes sont les documents les
 « plus explicites et les moins contesta-
 « bles ». Le *Belgisch Museum*, le *Messenger des arts et des sciences historiques* et d'autres revues profitèrent de ce zèle de néophyte. De 1848 à 1859, l'archiviste-poète prépara l'*Inventaire analytique* des chartes et documents des archives communales de Gand. Le quatrième fascicule, interrompu par sa mort, fut achevé par son successeur, M. De Busscher.

En 1839, la société des Beaux-arts de Gand nomma Van Duyse secrétaire général, plus tard vice-président, après l'avoir souvent couronné dans ses concours littéraires. Il déploya dans ces nouvelles fonctions les meilleures qualités de sa nature aimable et sympathique. C'était, comme dit M. Ricourt

de Lille, un libéral tolérant. Il inséra de nouveaux articles dans les *Annales de la Société*; mais le pêle-mêle des sujets prouve combien l'auteur était pressé de produire. Il était, au surplus, devenu trop populaire pour se dérober facilement aux occasions de publicité.

« Une activité remarquable, aidée
 « d'une vaste mémoire et d'une rare
 « facilité d'élocution toujours fleurie,
 « une insatiable ambition de se pro-
 « duire jointe à un patriotisme incon-
 « testable, poussèrent Van Duyse vers
 « toutes les grandes réunions comme
 « l'homme de la situation. On le ren-
 « contraît devant la tombe du modeste
 « ouvrier comme du grand artiste,
 « comme de l'honorable magistrat, au
 « pied du monument du grand citoyen,
 « qu'il fût homme d'épée ou de plume,
 « adhèrent de Genève ou de Rome; à
 « tous il vouait sa parole ou ses accents
 « harmonieux. Pas de canton, presque
 « pas de commune dans le pays flamand
 « qui n'acclamât avec joie le poète tou-
 « jours prêt à se porter au-devant du
 « désir bien légitime de voir rehausser
 « l'éclat des fêtes par le prestige de la
 « poésie. Pas un concours littéraire où
 « Van Duyse ne parût soit comme con-
 « current, soit en qualité de juge.
 « A toute fête séculaire ou nationale en
 « l'honneur d'un individu ou en commé-
 « moration d'un événement, on trouva
 « Van Duyse ou un poème de lui. »
 (Dr Snellaert, notice académique.)

Ce poète, si passionnément flamand, ne l'était pas au point d'en devenir exclusif. Non-seulement il fut un des premiers à répondre à l'appel du Comité des Flamands de France, mais il s'attacha à traduire les plus heureuses productions de ses compatriotes wallons, tels que Mathieu, Clesse et Daufresne. Il se décida, en 1840, à réunir en trois volumes publiés chez Léon Hebbelynck (*Vaderlandsche Poezij*) la plupart des pièces que lui avait inspirées ou l'à-propos patriotique ou le culte des souvenirs nationaux. Dans une préface qui fut remarquée, il rappela que l'union des Pays-Bas avait en quinze ans préparé le mouvement de renaissance littéraire. Il voulait, disait-

il, donner l'exemple d'une poésie tirée des légendes, des souvenirs et des émotions de la patrie. Et, en effet, depuis les quatre fils Aymon et Geneviève de Brabant jusqu'à Waterloo et à l'inauguration de nos chemins de fer, il parcourt toute l'histoire littéraire, artistique et politique de nos provinces. Employant tour à tour le cadre du conte, de la romance ou de la ballade, il y fait entrer les sujets les plus variés. On y trouve même la thèse de la fraternité avec « la grande Allemagne ». Mais ces petits poèmes, qui rappellent la manière de Bilderdyk, de Tollens, de Ledeganck et de Van Ryswyck, sont tous destinés à prouver que, sans patrie, il n'y a plus de poésie. De copieuses annotations (habitude favorite de l'auteur) complètent cette propagande de patriotisme. La même année, Van Duyse tenta la forme dramatique. Il y avait songé plus d'une fois. Dans le *Tooneelbundel* où il figure à côté de Van Ryswyck, de Rosseels et de Van Boeckel, il ne put placer qu'une pâle imitation du *Gastronome sans argent*. L'année suivante, il ne fut guère plus heureux dans ses deux comédies sur Rubens et sur Van Dyck. Cet homme de cabinet, formé par l'éducation domestique, n'était pas habitué à observer le mouvement de la vie réelle. En outre, il avait le tempérament trop lyrique pour réussir dans le drame. Néanmoins son nom mérite de figurer avec ceux d'Ondereet, de Rosseels et de Van Peene dans l'histoire de la rénovation du théâtre flamand. Il aida du moins à populariser ces tentatives. (*Patria belgica*, III, 551.)

En 1842, l'éditeur gantois Ch. Annoot annonçait, « pour le compte de l'auteur », la publication de quatre élégies groupées sous le nom de *Nathalia*, la sœur chérie du poète. Il n'a peut-être jamais rien écrit avec plus d'âme ni avec plus de soin; ici, il a vraiment discipliné son style. Au reste, il avait conscience de l'importance de son œuvre. C'est ce qui résulte de sa conversation avec la baronne Ida von Düringsfeld (*Von der Schelde bis zur Maas*, III, 80). Par une sorte de contraste, il publia

presque en même temps le *Spellings-oorlog*, poème héroï-comique en quatre chants, à propos des querelles d'orthographe qui divisaient les flamingants. Cette année 1842 montre chez le poète des merveilles de fécondité. Tandis qu'il chante le Lion belge de Waterloo, qu'il improvise des compliments pour la fête des *Fontainistes* à l'hôtel de ville de Gand et qu'il traduit *Lalus* (le gallo-mane anglais de Milton), il trouve encore le temps de produire une œuvre imposante : *Godfried of de godsdiens op 't veld*. En décrivant les beautés poétiques de la religion dans la vie des champs, Van Duyse a des accents émus pour célébrer la piété et la tolérance. C'était encore l'idée patriotique qui l'inspirait. Puis, revenant à des sujets moins austères, il compose *Vader Adam Vlaming*, amusante satire, pastiche de vieux vers thiois, et toute en l'honneur du professeur Bormans, ainsi que de la nouvelle orthographe. Autre fantaisie de dilettante : il met en vers flamands le *Vert-Vert* (*Groentje*) de Gresset. Ensuite, il traduit *Paul et Virginie*, comme pour montrer que sa prose peut quelquefois égaler ses vers. Il l'a prouvé mieux encore par certaines dissertations d'une grande fermeté de style.

Lors de la réaction qui éclata à Gand en 1845 contre Charles-Quint, dont la popularité avait longtemps éclipsé celle d'Artevelde, Van Duyse prodigua les satires et les plaisanteries. On eût dit un Gantois encore surexcité par la révolte de 1549. Mais c'est le même esprit de « Gantois adoptif » qui l'amène plus tard à revendiquer « la gloire du Charlemagne gantois, si mauvais bourgeois qu'il ait pu être ». Il proteste contre ceux qui, d'après le chevalier Dierix, accusent Charles V d'avoir fait détruire les archives de sa ville natale. Le poétique érudit, malgré la fréquente exaltation de sa muse, penche au fond pour les idées modérées. Chez lui, la bonté et le bon sens contre-balancent la fougue poétique. Elle a tout son abandon, toute sa naïveté dans des œuvres plus paisibles de la même année : la réhabilitation de la vieille devise gantoise : *Fides et*

amor (*hou ende trou*), l'inauguration du buste de Sidronius Hosschius dans la campagne du chevalier De Coninck de Merckem, et enfin l'ode saphique ingénieusement composée pour orner l'édification qu'il prépare des poésies de son ami D'Hulster.

En 1846, un grand événement retentit dans la vie de Van Duyse. Il fut un des principaux fondateurs d'une alliance artistique entre la Belgique et l'Allemagne. *Le Duitsch-Vlaensch zangverbond* eut surtout une influence considérable sur le développement du chant choral. A Bruxelles, à la Grande Harmonie, le poète récita lui-même son ode pour féliciter la nouvelle association. En juin 1847, au Casino et au Palais de Justice, à Gand, il fut le grand promoteur d'une brillante fête qui dura cinq jours. On imprima de lui un compliment de bienvenue bilingue (du flamand germanisé) adressé aux sociétés chantantes, 52 d'Allemagne et 52 de Belgique. Pour mieux stimuler leur zèle, il composa un grand nombre de cantates et d'autres poésies qui pouvaient se prêter à une exécution chorale. Comme il était enthousiaste sans être exclusif, il publia même quelques romances françaises, dont il avait fait la musique et les paroles. Dans ses rêves naïfs d'une vaste république des arts et des lettres germaniques, il fut véritablement fier d'avoir obtenu la présidence du *Zangverbond*. C'est en cette qualité qu'il adressa des vers de félicitation à M. Aug. Gevaert, lauréat du grand concours, et dont l'œuvre allait être chantée à Cologne.

Toujours en quête de nouveautés qui pussent élargir l'horizon de la littérature nationale, Van Duyse composa, sous le titre de *Klaverblad* (feuille de trèfle), un grand recueil de légendes, de ballades, de traditions et de croyances des pays les plus divers. D'un autre côté, habitué à tout mettre en vers plutôt qu'en prose, il fait des couplets contre le socialisme qu'on propageait en 1848. *Elk het zijne*, disait-il, à chacun le sien, et cet aphorisme de la législation romaine, il l'appliquait à la liberté de langue et de religion comme aux autres

libertés. En même temps, le poète s'adressait à la Chambre des représentants pour protester de son dévouement à la monarchie. L'année suivante, à la fête du deuxième anniversaire de la *Société des Gens de lettres* de Bruxelles, le Flamingant fut accueilli comme un vaillant champion de l'union belge.

Dans ses biographies d'auteurs flamands (III, 79), M^{me} la baronne Ida von Düringsfeld observe que ce grand promoteur de la rénovation littéraire n'était vraiment heureux qu'au milieu de ses enfants. C'est ce qui explique le naturel, l'élégance et la supériorité de tout ce qu'il écrivit sur la vie de famille. Époux et père, il chanta son bonheur domestique comme il n'avait cessé de chanter les plus humbles joies de son premier foyer. Aimant profondément la vie intime et recueillie, à la flamande, il composa des pièces qui renouvelèrent le genre illustré par Van Alphen. De là, deux volumes de *Petites poésies pour l'enfance* (*Gedichtjes voor kinderen*). Rien ne fait mieux connaître le bonheur que goûta le père en travaillant, en étudiant au milieu de ses enfants. Ici, il échappait à toute obsession de ce lyrisme transcendant qui le tourmente dans la plupart de ses autres compositions. Encouragé par le succès que rencontra son livre, inspiré surtout par sa grande expérience de l'éducation domestique, il publia, avec le poète Dautzenberg, un *Volkswaerboek* (lecture morale et patriotique pour l'école et la famille).

Les congrès néerlandais, rendez-vous annuels des littérateurs de Hollande et de Belgique, ont trouvé dans Van Duyse, dès leur origine (1849), un de leurs plus utiles zélateurs. Par son érudition variée, par la souplesse de son génie, il occupa naturellement une place éminente dans ces "grands jours" de la cause flamande. Les *Handelingen*, annales de ces congrès, témoignent de sa verve et de sa science. Il faut, au surplus, renoncer à le suivre dans toutes ses excursions de poète, d'humaniste, de patriote, d'archéologue, de flamingant, d'orateur, de critique et, pour tout dire, de dilettante universel. Un coup d'œil jeté sur le

catalogue de ses œuvres suffit pour reconnaître une activité dévorante, exceptionnelle. " En dehors de cette liste, dit " M. Fr. de Potter (*Volledige chronologische lijst*), Van Duyse a laissé de " nombreux manuscrits et notamment " des chansons populaires, des bou- " tades, des épigrammes, des bluettes " de toute sorte. On cite, en outre, une " dissertation sur les gallicismes et les " germanismes qu'on rencontre surtout " dans les journaux flamands(1); enfin, " à propos de toutes ses publications " connues, une prodigieuse quantité de " notes qui attestent de grandes re- " cherches et des connaissances très- " variées. "

En 1850, tandis que Van Duyse prodigue les chants flamands et les traductions françaises en l'honneur de la reine Louise-Marie que la Belgique venait de perdre, il ne dédaigne pas le jubilé de son ancienne Académie de Termonde. C'est avec la même verve qu'il célèbre aussi les simples fêtes de l'ouvrier flamand. Il composa une improvisation touchante (un *Kniedichtje* est le meilleur sens du mot) pour Joseph Caneel, qui avait été pendant cinquante ans contre-maître dans les ateliers d'imprimerie des frères De Busscher. S'inspirant de son cœur encore plus que de son esprit, le poète réussit à féliciter les patrons en couronnant l'ouvrier. Mais c'était surtout l'ami de la maison qui parlait ici. Van Duyse y était aimé de tout le monde. Au reste, il ne rencontra nulle part de véritables inimitiés; sa bonhomie désarmait les plus difficiles.

On peut dire que, dans le mouvement flamand, il fut, avec Willems, un véritable centre d'attraction. Il se faisait, pour ainsi dire, tout à tous, dès qu'il y voyait l'intérêt de la littérature nationale. Il avait, au reste, les qualités plutôt que les défauts des véritables

(1) M. Edmond de Busscher nous a communiqué le manuscrit autographe de Van Duyse (*Over de barbarismen*). C'est un mémoire encore inédit, couronné par la société gantoise : *De Taal is gansch het volk*. Etude curieuse et originale où, malgré la promesse du titre, on remonte bien au delà de 1830. Ici comme ailleurs, Van Duyse se laisse aller au gré de sa verve; mais l'érudition et l'esprit dispensent d'un ordre sévère.

gens de lettres. Le peu de fanatisme qui entrait dans sa nature ne se réveillait que quand il s'agissait de la langue néerlandaise. De bonne heure, il en étudia avec amour les origines et les affinités germaniques. En 1836, lors du concours royal institué pour la fixation de l'orthographe flamande, il avait envoyé un mémoire qui fut remarqué, mais qui ne put obtenir le prix. En 1848, l'Institut royal des Pays-Bas mit au concours l'histoire de la versification néerlandaise. Van Duyse obtint la palme en 1851 et déploya dans une vaste dissertation une science vraiment cosmopolite. On regrette seulement que l'auteur n'ait pas été un peu plus méthodique et qu'il se soit trop complu à de pures curiosités. Malgré cette complaisance du poète pour les citations piquantes, ces deux volumes publiés à La Haye, chez Nijhoff en 1854, sont un répertoire complet de l'ancienne prosodie des peuples les plus divers. Ce chercheur curieux passe tour à tour en revue la strophe héroïque des Nibelungen, le vers rapide de nos fabliaux flamands ou wallons, les caprices et les pédanteries de l'art classique, les fantaisies et les raffinements subtils des Orientaux, Arabes, Indiens, Malais, etc. C'était encore une fois un de ces sujets qu'il avait souvent caressés et dont il ne savait pas se déprendre. Plus d'une fois il avait essayé de traduire métriquement, à la façon allemande, des poètes grecs et latins. De là cette traduction des Bucoliques et de quelques fragments de l'Énéide, qu'il fit paraître en 1859. Quant au mémoire couronné par l'Institut néerlandais, il complète le curieux travail de Kinker, autrefois professeur à Liège (*Proeve eener hollandsche prosodie*, 1810). La médaille d'or fut accordée à l'unanimité au concurrent belge. Il a été le premier et le dernier de nos compatriotes qui ait triomphé dans les concours de cet Institut, supprimé en 1854.

Quoique poète d'actualité, de circonstance, au point que l'ordre chronologique de ses vers constituerait une sorte de chronique flamande pendant plus d'un quart de siècle, Van Duyse

aimait aussi à se plonger dans l'histoire la plus lointaine. Dans ces excursions, il recherchait de préférence la couleur locale. Il la reproduisait dans ses pastiches avec une amusante fidélité, par exemple, dans ces strophes à la Maerlant, imprimées en caractères gothiques, qu'il s'amusa à envoyer à l'abbé Carton, nommé docteur honorifique de l'université de Louvain. Il a montré son goût pour les archaïsmes dans une étude qui fut lue au quatrième congrès néerlandais (celui d'Utrecht). Cette prédilection pour le vieux thiois se retrouve encore dans l'importance qu'il attribue aux dialectes de la West-Flandre, et particulièrement à celui de Furnes, qui était celui de la femme qu'il épousa en 1842 (M^{lle} Sophie Wouters).

En 1856, Van Duyse composa un chant national en l'honneur de la *Taal-Commissie*, commission des griefs flamands. Presque en même temps, il célébrait la fidélité du roi Léopold Ier à son serment constitutionnel. L'année suivante, le poète patriote chanta, au nom de ses cinq enfants, le vingt-cinquième anniversaire d'un règne qui avait respecté toutes les libertés. « N'ayant pu continuer à être Néerlandais, » disait-il, je me félicite du moins d'échapper à l'annexion française par l'indépendance belge. » Cette ode fut couronnée dans le grand concours institué pour fêter le jubilé constitutionnel. C'est au même poète que le gouvernement commanda une cantate pour la grande commémoration. Les *Verhalen uit de Geschiedenis van België* sont encore de cette époque : ces récits patriotiques et populaires avaient été commandés par la commission des écoles gratuites de la ville de Gand. C'était l'introduction nécessaire au *Volksleesboek* composé en collaboration avec Dautzenberg. Bientôt cette collaboration devint plus importante : elle fonda une revue pédagogique (*De Toekomst*, L'Avenir), qui existe encore. Van Duyse fut invité par l'éditeur Duquesne à composer une introduction pour la réimpression de l'*Histoire joyeuse et récréative de Tiel Ulespiegle*, traduit du flameng en français, à Or-

léans, par Eloy Gibier, 1531. De là naquit une spirituelle conférence faite en français à la Société littéraire de Gand. Le souvenir en a été curieusement rappelé par un des auditeurs, M. A. Ricour (*Annales du comité flamand de France*, t. V).

L'affection si vive que Van Duyse avait vouée à la réhabilitation des lettres flamandes lui faisait oublier les soins nécessaires au maintien de sa santé. Elle n'était pas cependant des plus robustes, et devait fatalement être compromise par le labeur incessant d'un travailleur qui semblait avoir pour devise : *Onc repos*. Van Duyse ne se plaignait jamais, mais depuis plusieurs mois, on s'alarmait de ce qu'il y avait de désordonné dans ses allures, de saccadé et de précipité dans sa démarche. Le 13 novembre 1859, il parla de quelque malaise, lui qui ne se plaignait jamais; et lorsque les hommes de l'art arrivèrent devant son lit, Van Duyse avait cessé de vivre. Son chant de cygne fut la pièce envoyée, le 5 novembre, à Stuttgart, pour la fête de Schiller.

Le 11 mai 1860, dans la séance solennelle de la classe des lettres de l'Académie royale, le président M. Gachard remit au fils aîné du poète, à M. Florimond van Duyse, la triple couronne que son père avait méritée par ses derniers travaux : deux mémoires académiques sur Cats et sur les chambres de rhétorique, et, pour le prix quinquennal de littérature flamande, une épopée sur Artevelde, une traduction poétique de Virgile et un recueil intitulé *Nazomer* (Arrière-été). Le vaillant lutteur, chevalier de l'ordre de Léopold et membre de l'Académie royale, repose au cimetière de Saint-Amand lez-Gand, entre Willems et Ledeganck. Van Duyse, en effet, a été, comme eux, un des promoteurs de la renaissance flamande. Outre les œuvres déjà citées, il faut encore noter les collaborations suivantes : *Almanak voor Blijgeestigen* (1827-1830); — *Nederduitsche letteroefeningen* (1834); — *Bijdragen voor Letteren v. Gazette van Gent* (1836-1839); — *Belgisch Museum* (1837-

1847); — *Nederduitsch letterkundig jaarboekje* (1835-1859); — *Muzen-Almanak* (1845-1848); — *De Eendragt* (1846-1859); — *Kunst- en Letterblad* (1840-1843); — *De Noordstar* (Anvers, 1840-1842); — *De Middelcer* (Louvain, 1842); — *Het Vaderland* (Anvers, 1844-1845); — *Maerlant* (Thielt, 1853); — *Taelverbond* (Anvers, 1845-1858); — *Wodana* (Gand, 1843); — *De Vlaemsche letterbode* (Anvers, 1843-1844); — *De vlaemsche Stem* (Bruxelles, 1846); — *De Schoolkronijk* (Ypres, 1847); — *De Moedertael* (Bruxelles, 1849); — *De Vlaemsche School* (Anvers, 1855-1858); — *De Vlaemsche Rederijker* (Anvers, 1845-1859); — *Lectuur voor de huiskamer* (Leyden, 1854-1857); — *Drenthina* (1851-1852); — *Nederlandische Muzen-Almanak* (La Haye, 1831-1859); — *Vergeet-my-niet*, *Muzen-Album* (1844-1857); — *Volksalmanak voor nederlandsche katholieken* (Amsterdam, 1853-1858); — *Aurora* (La Haye, 1841-1859); — *Almanak voor hollandsche blijgeestigen* (Amsterdam, 1847-1859); — *Erato voor Néerlands schoonen* (Utrecht, 1855-1859); — *Almanak voor het schoone engoede* (Amsterdam, 1851-1859); — *Album der schoone kunsten* (Harlem, 1850-1853); — *Astrea* (Utrecht, 1853-1854); — *Jaarboekje voor Rederijkers* (Amsterdam, 1858-1859); — *Cadsandria* (1858); — *De Rederijker* (Leiden, 1857); — *De dietsche Warande* (1856); — *De Recensent* (1852-1853); — *Lettercruchten van het lewensch genootschap Met tyd en vlyt* (1845); — *De Verbroedering* (Bruxelles, 1853); — *Letterblad* (Anvers, 1856); — *Hekel en Luim* (Hasselt, 1856); — *Volksalmanak voor het Willemfonds* (1853-1859); — *Leesmuseum*; — *Pangermane* (Bruxelles, 1859).

J. Stecher.

Snellaert, *Notice sur P. Van Duyse* (Annuaire de l'Académie, 1871). — F. De Potter, *Volledige chronologische lyst* (*Annales de la soc. des Beaux-Arts et de Litt. de Gand*, tom. VIII). — P. Vander Meersch, *Notice* (*ibid.*). — *Annales du comité flamand de France*, t. V (Lille, 1860). — *Varia* de P. Van Duyse (collection Goetghebuer, bibliothèque de Gand); — *Notes et manuscrits* (collection de M. l'archiviste Edmond de Busscher). — *Ida von Düringsfeld* (von der Schelde bis zur Maas, III, 77). — *Vaderlandsche Poëzy*, Gent, Hebbelynck 1840 (3 vol.) et autres ouvrages de Van

Duysse (*passim*). — *Verhandeligen der Nederl. Taalcongressen* (1849-1859). — *Verhandeligen over den Nederl. Versbouw* (La Haye, 1854).

DYCK (*Antoine VAN*), peintre d'histoire et de portraits, né à Anvers en 1599 et mort à Londres en 1641. Sa mère, femme intelligente et distinguée, lui donna, dans son extrême jeunesse, des leçons de dessin; malheureusement elle mourut lorsque Antoine avait à peine huit ans. Négociant et chargé d'une famille de douze enfants (dont Antoine était le septième), le père de Van Dyck eut le bon esprit d'encourager les tendances artistiques de son fils. Il le plaça chez Henri van Balen, qui avait, à cette époque, une certaine vogue. On ne sait combien de temps il resta chez ce maître. En 1618, il fut reçu franc-maître à la gilde de Saint-Luc; en 1620, il était déjà élève de Rubens, puisque, dans le contrat intervenu entre le supérieur des jésuites et Rubens, au sujet des trente-neuf plafonds de l'église de la Compagnie, il est dit que le peintre « pourra se faire aider par Van Dyck » et quelques autres de ses élèves ». Dans le même contrat, on stipule que le supérieur s'engage à commander, en temps opportun, un tableau d'autel à Van Dyck. Cette clause permet de constater le cas particulier que Rubens faisait de son principal élève et les soins qu'il prenait de son avenir. Les premiers biographes de l'élève de Rubens nous ont laissé, sur le séjour de Van Dyck dans l'atelier de son maître, une anecdote qui se retrouve dans l'histoire de plusieurs artistes italiens : Rubens avait quitté l'atelier, et les élèves en jouant aux armes ou en gesticulant, avaient effacé une partie fraîche encore du tableau que le maître avait sur le chevalet. Van Dyck fut unanimement choisi pour réparer le dégât. Il le fit avec un tel succès que Rubens rentré dans l'atelier et examinant la partie restaurée, s'écria : « Voilà certes ce que j'ai fait » de mieux aujourd'hui. »

Moins d'un an après, Antoine van Dyck partit pour Londres où il acquit immédiatement une grande notoriété. Il fut reçu à la cour, et Jacques I^{er} lui

commanda différents tableaux. Le 16 janvier 1621, ce roi lui fit remettre une somme de cent livres pour un service particulier rendu par lui à Sa Majesté. Il est permis de supposer qu'il s'agit ici d'un portrait intime. Le 28 du même mois, « monsieur Antoine van Dyck, serviteur de Sa Majesté, obtint un passeport pour voyager durant huit mois, en vertu de la permission de Sa Majesté ».

En 1622, l'artiste vint à Anvers pour recueillir le dernier soupir de son père qui mourut dans ses bras en lui faisant promettre de peindre un tableau pour les religieuses dominicaines en remerciement des soins touchants qu'elles avaient eus pour lui. (On trouvera plus loin l'histoire de ce tableau.)

En 1623, Van Dyck partit pour l'Italie, où le poussaient son tempérament d'artiste et, sans doute aussi, les conseils de Rubens qui, dit-on, lui fit don d'un cheval blanc. C'est à ce moment de sa vie qu'on place l'épisode légendaire de Saventhem : on prétend qu'en passant dans ce village, il aurait été séduit par les charmes d'une jeune paysanne, Anna van Ophem, avec laquelle il aurait vécu quelque temps. Il aurait également peint pour elle le beau tableau qui se trouve dans l'église du village : *Saint Martin coupant son manteau pour le distribuer aux pauvres*. Il est prouvé maintenant que cette histoire romanesque est due à la féconde imagination de Campo Weyerman, et que le *Saint Martin* a été commandé à l'artiste pour la somme de deux cents florins.

C'est également ici qu'il faut placer l'épisode raconté dans les termes suivants par Mariette dans son *Abecedario* (1) :

« J'ai trouvé écrit aux marges de
« mon exemplaire de l'Académie des
« sciences et des arts d'Isaac Bullart,
« à l'article de Van Dyck, que ce grand
« artiste ayant quitté la Sicile sans
« avoir eu la précaution de se munir
« d'un bulletin de santé, fut arrêté sur
« les côtes du royaume de Naples et
« condamné aux galères, où, s'étant fait

(1) La rédaction suivante donnée par Walpole n'est pas semblable à l'original imprimé en 1851-1853, mais le sens est le même.

« connaître pour ce qu'il était avant
 « que d'être mis à la chaîne, il fit quel-
 « ques portraits si beaux, qu'ils lui va-
 « lurent la liberté. Le vice-roi de Na-
 « ples se le fit amener, lui fit accueil,
 « l'employa pendant quelque temps et
 « lui permit de continuer sa route vers
 « Gênes. Celui qui avait écrit cette
 « anecdote indiquait qu'il la tenait de
 « Bozzon, peintre de marine, dont le
 « père, qui était pareillement peintre,
 « et contemporain de Van Dyck, avait
 « pu le connaître à Gênes. (Notes de
 « Walpole.) »

En Italie, Van Dyck se prit d'admiration pour le Giorgone et le Titien. Il visita Venise, Gênes, où il fit un bon nombre de portraits, principalement des personnages les plus distingués ; Rome, où il demeura dans le palais du cardinal Bentivoglio ; Palerme ; Florence et les autres villes de la Péninsule. Partout on lui fit de brillantes propositions pour le retenir : il revint au pays après avoir refusé à la comtesse d'Arundel de se rendre en Angleterre où elle lui garantissait une position des plus enviables. Il revint donc à Anvers en 1628 et y resta quatre ans, pendant lesquels il peignit de grands tableaux pour plusieurs églises. En 1632, il se ressouvint des instances de la comtesse et partit pour l'Angleterre : notons qu'avant cette époque la reine Marie de Médicis, lors de son séjour à Anvers, vint visiter son atelier. Il jouissait donc alors d'une réputation qui, à l'égal de celle de Rubens, remplissait l'Europe.

A Londres, Van Dyck logea, aux frais de la couronne, chez le comte d'Arundel : son existence n'y fut qu'une suite non interrompue de succès en tout genre. Charles Ier le combla de faveurs ; il lui fit préparer des appartements à Blackfriars et une résidence d'été à Eltham ; il le nomma son peintre et le créa chevalier en 1632. Jamais fortune plus rapide ne sourit à un artiste. De tous les côtés il était sollicité pour faire des portraits ou des tableaux, surtout des portraits, aussi en exécuta-t-il un nombre considérable qui font aujourd'hui la richesse des musées et des cabi-

nets. Il créa, à Londres, une confrérie semblable à celle de Saint-Luc, établie à Anvers. Le registre de cette corporation existe encore et prouve que les artistes anglais avaient compris l'utilité de l'institution et s'y étaient affiliés. On a dit que Van Dyck aimait passionnément les femmes et qu'il dut à ses succès auprès d'elles la ruine d'une santé jadis brillante. Il n'y a rien d'impossible à cela, mais nous ferons remarquer qu'à part la fameuse légende de Saventhem forgée par Campo Weyerman, et la ridicule invention de Houbraken au sujet de la passion de notre artiste pour la femme de Rubens, rien n'a révélé que l'existence du peintre anversois ait été compromise par la violence d'un tempérament surexcité. Ce ne sont là que des inductions tirées de la beauté physique de l'artiste et des relations forcées que sa qualité de peintre de portraits l'obligeait d'avoir avec les plus belles dames de la cour. Il y a loin des réalités aux suppositions fantaisistes de ses premiers biographes, Houbraken, Descamps et autres. Pendant près de deux siècles, la calomnie s'est attachée à la réputation de Van Dyck. N'a-t-on pas prétendu, entre autres, que notre artiste avait refusé la main de la fille de Rubens, parce qu'il aimait la mère ? Or, Van Dyck était revenu d'Italie peu après la mort de la première femme de son maître, laquelle ne lui avait point donné de fille, et il partit pour l'Angleterre alors que le grand peintre venait de se marier une seconde fois. Cette fable a été reproduite récemment encore et dans des livres sérieux. Des écrivains français ont même ajouté que le *Christ aux limbes* de Rubens, du musée d'Anvers, représente, dans la partie inférieure, Hélène Fourment et Van Dyck dans les flammes, peints intentionnellement par le grand Pierre-Paul afin de transmettre à la postérité les traits de ceux qui l'avaient trompé. Nous croyons inutile de relever en y appuyant tout ce qui a été débité sur ce sujet. Notre protestation générale suffit, le bon sens du lecteur fera le reste.

Van Dyck désirait se marier avec la

douairière de lord Henry Stanhope. Ces démarches ne réussirent pas. Il jeta les yeux sur Marie Ruthven, attachée à la personne de la reine. Marie était une des plus belles personnes de la cour, fille d'un médecin distingué et petite-fille de lord Ruthven, comte de Gowrie. Il l'épousa et résida en Angleterre jusqu'en 1640, époque à laquelle il se mit à voyager, dans l'espoir de rétablir une santé compromise par un travail assidu et aussi, croit-on, un peu désillusionné de n'avoir pu mettre à exécution un projet grandiose qu'il avait rêvé : celui d'orner de peintures monumentales la salle des banquets de Whitehall où se trouvaient déjà des peintures de son maître Rubens. L'état de délabrement dans lequel se trouvait la fortune du roi paraît avoir été la cause de la non-exécution de ce projet. Van Dyck vint à Anvers avec sa femme, on ne sait pas exactement en quel mois, mais on croit que ce fut vers la fin de l'automne. Toujours est-il qu'en janvier 1641, il se trouvait à Paris, s'il faut admettre la version de Mariette. Il y était encore le 16 novembre de cette même année, ainsi qu'il résulte d'une de ses lettres. Cette lettre, des plus intéressantes à divers points de vue, est, peut-être, le dernier document écrit de la main du célèbre peintre, la voici :

Monsieur (1),

Je vois par votre très-agréable, comme aussi j'entends par bouche du monsieur Montagu, l'estime et l'honneur que me fait Monseigneur le cardinal. Je plains infiniment le malheur de mon indisposition, qui me rend incapable et indigne de tant de faveur. Je n'aurai jamais honneur plus *désirée* que de servir Sa Emi^{za} et si je puis *recouvrer* mon salut, comme j'espère, je ferai un voyage tout exprès pour recevoir ses commandements. Cependant je m'estime extrêmement redevable et obligé, et comme je me trouve de jour en jour pire, je désire *con toute* diligence de m'avancer

(1) On ne sait à qui cette lettre était adressée. Voir le *Journal des Beaux-Arts de Belgique*, 31 décembre 1876.

envers ma maison en Angleterre, pour laquelle je vous supplie de me faire tenir un passe-port pour moi et cinq serviteurs, ma carosse et quatre servants et m'obligerer infiniment d'être votre à jamais, comme je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obligé serviteur,

Anto Van Dyck.

« Il 16 novembris 1641. »

Cette lettre, rapprochée d'un passage de Mariette, détermine le séjour de Van Dyck à Paris, pendant l'année 1641 à peu près tout entière. En effet, voici ce que Mariette dit, à ce sujet, dans son *Abecedario* : « Van Dyck était à Paris » au mois de janvier 1641. J'ai un » billet portant cette date que le peintre » Claude Vignon écrivait à Langlois, » dit Ciartres, pour le prier de vouloir » bien l'introduire auprès de Van Dyck » *tout fraîchement arrivé à Paris* ». Le départ du grand artiste ayant eu lieu en novembre, il est donc avéré qu'il résida l'année 1641 à Paris. Van Dyck parle dans sa lettre, dont la rédaction et l'orthographe sont des plus négligées, de *l'estime et de l'honneur que lui fait Monseigneur le cardinal*. Sans doute il a été question d'un portrait à exécuter, car il est assez difficile de supposer qu'il se soit agi de politique, comme on a essayé de l'insinuer. Le voyage de Paris a-t-il été fait en vue de consulter quelque grand médecin sur l'état de santé de l'artiste? Etait-ce dans le but unique d'exécuter le portrait du cardinal? Etait-ce, comme on l'a dit sans preuves, dans le désir d'être chargé de quelque grand travail soit au Louvre, soit ailleurs, désir qui aurait été contrecarré par le Poussin, disent les uns, par Simon Vouet, disent les autres? C'est ce qu'on ne sait pas jusqu'à présent. Toujours est-il que si Van Dyck s'était rendu à Paris avec un train de maison considérable, c'était évidemment pour s'y établir pendant un certain temps, et très-probablement avec l'arrière-pensée d'y travailler. Ce qu'il y a de plus évident dans cette lettre, c'est le cri de

détresse que le grand artiste jette à propos de sa santé (son *salut*) et l'espoir qu'il conserve encore de la recouvrer. Rien n'est venu apporter quelque éclaircissement sur ce séjour de toute une année dans la capitale. Les *Archives des arts*, les *Mémoires* du temps publiés par le groupe infatigable d'écrivains qui ont constitué, dans ces derniers temps, la *Société de l'histoire de l'art français*, tout est muet. Ce silence est au moins étrange, car il convient de remarquer qu'en 1641 une vie extraordinaire animait le monde artiste à Paris, en même temps que de nombreuses intrigues l'agitaient. Il est permis de supposer que des sentiments de jalousie ne furent pas étrangers au vide qui paraît s'être fait autour de Van Dyck.

Van Dyck mourut à Londres le 9 décembre, peu de temps après son retour de France, quelques mois avant la révolution qui fit décapiter Charles Ier, et huit jours seulement avant la naissance de Justinienne, l'unique enfant qu'il eut de Marie Ruthven. Il avait pourvu auparavant au sort de sa fille naturelle Marie-Thérèse van Dyck ; il avait légué les biens qu'il possédait à Anvers à ses deux sœurs béguines, et assuré la fortune de sa femme et de sa fille légitime. Il fut enterré dans l'église de Saint-Paul.

Marie Ruthven convola en secondes noces avec sir Richard Pryse de Gogerdan. Sa fille épousa, alors qu'elle n'avait que douze ans, sir John Stepney de Prendergast. Le mariage eut lieu en 1654, ainsi qu'il est prouvé par des documents authentiques conservés à Anvers. On ne sait quand mourut le mari de la jeune Justinienne, mais celle-ci se remaria avec Martin de Carboneil.

Cette Justinienne paraît ne pas avoir été heureuse. Sa fortune lui fut enlevée par des dépositaires infidèles, et elle se vit réduite à demander au roi une pension, qu'elle obtint. Il existe d'elle aux *state-paper office*, à Londres, deux pétitions sans dates, reproduites dans le livre de Carpenter. Dans la dernière, elle sollicite du roi trois cents livres

pour se rendre à Anvers, *en Brabant*, à l'effet de recueillir la succession d'une tante.

Avant de nous occuper du mérite et des œuvres du peintre, disons encore qu'il faut ranger au nombre des fables où sont déjà placées la légende de Savenhem et l'histoire des chanoines de Courtrai touchant l'insanité de leur jugement à propos d'un tableau fourni par l'artiste, ce qui a été hasardé sur les mœurs dissolues de Van Dyck et ce qu'on a raconté de lui comme alchimiste. D'après certains de ses historiens, il aurait cherché la pierre philosophale !... cette pierre qu'il portait dans son pinceau. Il a été fait bonne justice de toutes ces balivernes, et aujourd'hui la belle figure de Van Dyck se dégage, nette et brillante, des vapeurs malsaines répandues autour d'elle par Campo Weyerman, Houbraken, Descamps et d'autres.

Antoine van Dyck fut, après Rubens, le plus grand peintre de l'école flamande. Il excella dans les portraits, et sut, dans ce genre, joindre les perfectionnements de l'art aux charmes de la vérité ; jamais artiste n'a poussé plus loin cette précieuse faculté ; son dessin large, noble et élégant, ses contours libres et comme inspirés d'une sorte de majesté, n'ont jamais été surpassés. Les mains de ses personnages sont surtout d'une beauté remarquable, malgré une certaine recherche et un peu de monotonie dans la pose des doigts. Ses airs de tête offrent une grâce ravissante ou une mâle énergie, et dans les yeux expressifs, rêveurs ou animés des modèles, se révèle toute leur âme. Dans les ajustements, dans les accessoires, enfin dans les mille détails de ses portraits, se manifeste le goût le plus délicat et le plus irréprochable. Van Dyck sait mettre toute chose en son lieu, sans nuire à l'unité de l'ensemble. Sa manière de composer emprunte beaucoup à l'ampleur et aux beautés sévères des costumes de l'époque.

Dans ses tableaux d'histoire, il a moins d'originalité et de fougue que Rubens, mais il montre, en revanche,

une sobriété presque trop austère, et une sensibilité qui, par beaucoup d'endroits, touche à la mélancolie.

Son coloris constitue une admirable harmonie, tendant plutôt vers les tons graves et sombres que vers les tonalités gaies et légères. Il y a de lui des jaunes, des bruns et des gris qui portent son nom. La délicatesse et la force de son pinceau resteront toujours, pour ceux qui s'occupent de la technique, des modèles inimitables.

On ne peut savoir au juste le nombre exact des tableaux et des portraits de Van Dyck. Nous donnerons l'indication des principaux avec la mention des lieux où ils se trouvent.

La ville d'Anvers possède vingt-quatre tableaux du maître dans son Musée et dans ses églises. Plusieurs particuliers en possèdent également de très-authentiques. Parmi les œuvres publiquement exposées il faut remarquer : *le Christ en croix*, *le portrait de Jean Malderus*, *Saint Augustin en extase*, *le Christ au bassin*, *le Christ au tombeau*, *le portrait de César Scaglia*. — Les autres tableaux à citer qu'on rencontre en Belgique sont : à Gand, *le Christ en croix*, — à Bruxelles *le Martyre de saint Pierre*, *Saint François en extase*, *le Christ en croix*, *Saint Antoine de Padoue tenant l'enfant Jésus*, *Silène ivre*, — à Bruges, *la Vierge et l'enfant Jésus*, — à Malines, *le Crucifiement*, — à Saventhem (Brabant), *Saint Martin coupant son manteau*. — Dans les autres villes de l'Europe, il importe de signaler : à Paris, un *Ex voto*, *la Femme adultère*, *Saint Sébastien*, *Vénus et l'Amour*, *l'Embarquement d'Enée*, *Mars et Vénus*, *le portrait en pied de Charles Ier*, *le portrait de François de Moncade*, — à Amsterdam, *le portrait du bourgmestre Vander Borgh*, — à La Haye, *la Famille Huygens*, *le duc de Buckingham*, *la duchesse de Buckingham*, — à Londres, *le portrait de Rubens*, *Saint Ambroise refusant l'entrée du temple à Théodose* (copie du tableau de Rubens, du musée de Vienne), *portrait de Gevartius*, — à Hamptoncourt, *le portrait de Marguerite Lemon*, *le portrait de Charles Ier*, *Samson et Dalila*, — à Windsor, la ga-

lerie Van Dyck qui compte plus de trente œuvres du maître parmi lesquelles : *les portraits de Charles Ier et de la reine Henriette*, — à Madrid, vingt-deux tableaux : *la Vierge aux Roses*, *les portraits de Ryckaert*, *du comte de Bergh*, *de la duchesse d'Oxford*, — à Gênes, *le portrait équestre de Georges Balbi*, celui de *Spinola dans sa cuirasse*, — à Rome, *le Christ mort sur les genoux de la Vierge* (gravé par Vorsterman), — à Saint-Petersbourg, *la Fuite en Egypte*, *les portraits de Charles Ier et de sa femme*, *les portraits de Sneyders et de sa femme*, — à Florence, *la Vierge et l'enfant Jésus*, — à Berlin, *Jésus insulté par les soldats*, *la Vierge et l'enfant Jésus*, — à Dresde, *Silène ivre*, — à Munich, *la Déposition*, — à Turin, *portrait du prince de Carignan*.

Nous ne pouvons, dans une notice comme celle-ci, mentionner toutes les œuvres de Van Dyck, ni consigner dans notre travail toutes les histoires plus ou moins légendaires qui se rattachent à bon nombre de tableaux du célèbre Anversois. Toutefois, en ce qui concerne ce dernier point, nous devons conserver ici le souvenir de ce que l'on sait touchant le tableau que fit Van Dyck, en exécution de la promesse tenue au lit de mort de son père. Ce tableau est le beau *Christ en croix* du musée d'Anvers. Lorsque le couvent des Dominicaines fut supprimé par Joseph II en 1783, le tableau fut transporté à Bruxelles et exposé avec d'autres en vente au couvent des Riches-Claires au mois de septembre 1785. Après une mise à prix de 21,000 francs, il fut adjugé pour la somme de 6,000 francs ; on ignore à qui, mais ce fut sans doute à quelque généreux Anversois, car en 1794, ce Christ ornait la sacristie de l'église des Dominicains. Pendant cette même année, les commissaires de la Convention française l'enlevèrent. En 1815, il fut restitué à la Belgique, et depuis lors il appartient au musée.

Van Dyck a excellemment gravé à l'eau-forte. Ses gravures ont une célébrité qui nous oblige à nous y arrêter. Elles sont au nombre de vingt-trois. Ce

chiffre est reconnu aujourd'hui pour être le seul vrai, après bien des discussions et des examens auxquels se sont livrés les plus célèbres iconophiles de l'Europe. Ces eaux-fortes, précieuses entre toutes, sont connues sous les titres suivants : *Le Titien et sa Maîtresse*, *Le Christ au roseau*, puis vingt et un portraits, esquels se divisent eux-mêmes en deux catégories très-distinctes. La première catégorie se compose de seize pièces, demi-figures et têtes. La seconde catégorie est composée de cinq portraits classés par M. Carpenter, le savant directeur du cabinet d'estampes au musée britannique de Londres, à qui l'on doit un livre spécial sur Antoine van Dyck (1), livre justement considéré comme étant ce qui a été écrit de meilleur sur ce sujet. Voici la désignation des portraits de la première catégorie : Jean et Pierre Breughel. — Erasme. — Franck. — Momper (première planche). — Van Oort. — Snellinck (première planche). — Suttermans. — Vorsterman. — De Wael. — Van Dyck. — Bon Philippe Le Roy. — Snyder. — Paul De Vos. — Pontius. — Guillaume De Vos. Ceux de la seconde catégorie sont : Cornelissen. — Momper (seconde planche). — Snellinck (seconde planche). — Triest. — Waverius. — P. Stevens. (Ce dernier portrait paraît devoir être rayé de la seconde catégorie, d'après une note manuscrite de Carpenter, écrite après la publication de son livre.) Toutefois il est bon de noter que l'on ne sait pas encore exactement le nombre des eaux-fortes dues à Van Dyck : les uns le fixent à vingt et un ; les autres à vingt-trois ; d'autres encore à vingt-sept. On pourra lire, à cet égard, les travaux de MM. Carpenter, Weber (2) et Duplessis (3). Ces eaux-fortes et d'autres, faites sous les yeux du maître et sous sa direction, furent publiées après sa mort en un recueil de cent portraits, publié en 1645 par Gilles Hendricx,

(1) *Pictorial notices : consisting of a memoir of Sir Anthony Van Dyck, with a descriptive catalogue of the etchings executed by him : and a variety of interesting particulars relating to other artist patronized.*

(2) Catalogue des estampes anciennes qui com-

posent le titre suivant : *Icones principum virorum doctorum, pictorum, chalcographorum, statuariorum necnon amatorum pictoriae artis numero centum ab Antonio Van Dyck pictore ad vivum expressa eiusque sumptibus aeri incisa.* Antverpiæ, Gillis Hendricx excudit anno 1645. Presque toutes les planches de l'Iconographie de Van Dyck ont été acquises en 1851, pour le Louvre, de M. Van Marcke, de Liège, pour la somme de 2,500 francs, payable en estampes de la chalcographie.

De nombreuses éditions de l'Iconographie ont été publiées et l'ont vulgarisée ; mais il est à peine nécessaire de faire remarquer que la première édition est la plus pure de toutes, considérée dans son ensemble. Le célèbre peintre s'occupa pendant une grande partie de son existence à réunir cette fameuse collection de portraits. Simon Vouet et Jacques Callot furent faits à Rome et à Florence, avant 1626 d'après nature. En 1632, lors de son premier séjour en Angleterre il fit les portraits de Inigo Jones, Horace Gentileschi, Daniel Mytens et sir Kenelm Digby. Les gravures de l'Iconographie furent exécutées à ses frais : *Ab A. Van Dyck expressa ejusque sumptibus aeri incisa* ; il en confia la vente et l'exploitation à un éditeur d'Anvers, Martin Van den Enden. Celui-ci ne publia jamais ces gravures réunies sous forme de volume. C'est l'éditeur Gilles Hendricx, comme on vient de le voir, qui eut le premier cette idée, mais seulement quatre ans après la mort du peintre.

Les eaux-fortes de Van Dyck atteignent, dans les ventes, des prix considérables autant à cause de leur beauté que de leur excessive rareté. Voici quelques-uns de ces prix obtenus à la vente de la collection Liphart (5 décembre 1876) que nous prenons pour type non pas parce qu'elle établit catégoriquement la valeur commerciale des eaux-fortes signa-

posent le magasin de Hermann Weber, marchand d'estampes, 1^{re} partie. Portraits gravés par et d'après Van Dyck, Bonn. 1882.

(3) Eaux-fortes de A. Van Dyck reproduites et publiées par Amand Durand. Texte par G. Duplessis. Paris, sans date.

lées, mais parce qu'elle a eu lieu pendant la composition du présent travail : *le Christ au roseau*, 250 marks; *le Titien et sa maîtresse*, 200 marks; *Portrait de P. Breughel*, 500 marks; *Portrait d'Erasmus*, 301 marks; *Portrait de Fr. Franck*, 323 marks; *Portrait du baron Leroy*, 320 marks; *Portrait de Suttermans*, 401 marks; *Portrait de L. Vorsterman*, 585 marks. Certains états obtiennent des prix fabuleux. Pendant l'impression de cette notice, un état unique du portrait de Momper (celui de la collection Wolf) s'est vendu cinq mille francs.

Le nombre des graveurs qui ont reproduit les tableaux de Van Dyck est considérable. Voici quelques-unes de ses principales compositions reproduites par le burin des artistes les plus en renom : *La Vierge en contemplation*, par Pontius. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Catherine*, par Schelte a Bolswert. — *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Joseph*, par P. Clouet. — *La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Joseph et un ange*, par Schelte a Bolswert. — *L'Enfant Jésus caressant le petit saint Jean*, par Arnold de Jode. — *La Charité entourée de trois enfants*, par C. Cauckerken. — *Jésus-Christ élevé en croix*, par Schelte a Bolswert. — *Le Couronnement d'épines*, par Schelte a Bolswert. — *Le Christ crucifié entre les deux larrons, la Vierge et la Madeleine au pied de la croix*, par le même. — *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge adoré par des anges*, par le même. — *Un Christ mort sur les genoux de la Vierge adoré par deux anges*, par Lucas Vorsterman. — *Saint Augustin en extase soutenu par des anges*, par P. de Jode. — *Silène ivre soutenu par une Bacchante, et un Homme avec deux satyres*, par Schelte a Bolswert.

Ce sont les graveurs de l'école formée par Rubens qui ont le mieux rendu les tableaux de Van Dyck. Dans les temps modernes, de célèbres graveurs, Strange et beaucoup d'autres, ont gravé les grands portraits peints par l'artiste anversois. Enfin l'école moderne de gravure flamande compte, entre autres, Erin Corr, qui a buriné un *Christ en croix* de

Van Dyck, et J. Franck, qui a reproduit le beau *Saint Martin de Saventhem*.

Une liste de l'œuvre gravé d'Antoine Van Dyck se trouve insérée dans le *Catalogue de la plus précieuse collection d'estampes de P.-P. Rubens et d'Antoine Van Dyck*, etc., du cabinet de messire Delmarmol, 1794. Semblable énumération se rencontre dans des dictionnaires biographiques allemands, notamment dans Nægler.

Un chapitre qui ne saurait manquer d'intérêt est celui qui concerne les prix de vente des tableaux de Van Dyck, depuis les ventes les plus anciennes dont on ait conservé le souvenir, jusqu'à aujourd'hui. Voici un court aperçu à ce sujet (1).

1726. Vente du marquis Saint-Philippe, ambassadeur d'Espagne à La Haye.

Un général à cheval, d'après nature, 100 florins. — 1729. *Portrait du prince de Croy* (vente à La Haye), 100 florins. — 1737. *Saint Pierre en prison* (vente à La Haye), 50 florins. — 1741. *Le prince-cardinal à cheval* (vente Van Brée à Anvers), 50 florins. — 1746. *Famille anglaise*, composée de 12 figures (vente Vervoort à Bruxelles) (hauteur, 2 pieds 6 pouces; largeur, 3 pieds 4 pouces), 1,200 florins. — 1752. *Enfants et fruits* (vente Pierre Snyers, à Anvers), 155 florins. — Id. *Le Christ avec les douze apôtres* (même vente). (Il y eut à cette vente 7 tableaux de Van Dyck.) 202 florins. — 1767. *L'Archiduc Léopold et l'Infante Eugénie* (vente Julienne), 340 livres. — 1777. *Un homme jouant de la guitare* (vente de Brunoy), 6,000 livres. — Id. *Portrait de Cromwell* (même vente), 500 livres. — Id. *Portrait de Langlois*, dit *Ciartres* représenté par un homme jouant de la musette; il est vêtu de rouge. Une tête de chien se voit au bas (vente prince de Conti), 8,001 livres. — Id. *Portrait de Richardot* (vente Randon de Boisset), 10,400 livres. — 1793. *Le Joueur de musette* (vente Choiseul-Pras-

(1) Nous faisons ce relevé d'après les catalogues originaux que nous avons sous les yeux. Nous avons choisi les ventes qui offraient le plus de garanties d'authenticité. Le florin de Hollande vaut 2 fr. 40 c.

lin), 8,800 livres. — 1832. *Le Baiser de Judas* (vente Erard), 10,080 francs. — 1845. *Madeleine repentante* (vente du cardinal Fesch), 18,414 francs. — 1850. *Portrait de Philippe le Roy* (vente Guillaume II), avec le pendant, représentant la femme de ce seigneur, 144,944 francs.

Nous ne pensons pas devoir pousser plus loin cette nomenclature, par la raison que, depuis vingt à trente ans, les ventes manquent en général de sincérité, et que certains prix sont plutôt le résultat de machinations commerciales que l'indication sincère et véritable de la valeur des tableaux.

Ce serait une étude spéciale assez curieuse à faire que celle des portraits qui ont été gravés de Van Dyck par lui-même et par les autres. Le type est généralement le même : figure ronde, charmante et juvénile, moustaches retroussées, œil doux et brillant, cheveux abondants et bouclés à la hauteur de la nuque. Ce type paraît découler d'un portrait fait par lui-même au début de ses succès dans l'atelier de Rubens; il accuse dans les traits une gracilité qui serait toute féminine, sans les moustaches qui déterminent la virilité faciale du modèle. Le meilleur des portraits faits par lui-même, et on peut le croire naturellement flatté, est celui qu'il produisit vers l'âge de trente ans. Là, sa figure est plus mâle et tient de la physionomie un peu avantageuse du mousquetaire. La tête seule est gravée. Jacques Neefs a terminé la planche et a fixé le buste sur un socle qui sert de frontispice à la première édition de l'*Iconographie* de Van Dyck. C'est le Musée Britannique qui possède le dessin original. La beauté plastique du visage de l'artiste diminue à mesure qu'il avance en âge et cela avec une rapidité effrayante, si bien que le dernier portrait qu'on a de lui ne montre plus que le visage flétri, hâve et décharné d'un poitrinaire aux apparences anticipées de la vieillesse. Il n'avait pas quarante-deux ans!

En général, tout ce qui a été dit sur ce peintre fameux par les auteurs du XVIII^e siècle ne mérite aucune confiance. La science investigatrice, l'esprit

d'analyse et l'amour de la vérité ont placé aujourd'hui la vie et le talent de Van Dyck dans leur véritable lumière.

Ad. Siret.

DYCK (*Daniel VAN* ou **VAN DEN**) ou ДУК, peintre d'histoire dont le lieu de naissance est contesté; les uns le font naître en France, les autres, avec plus de probabilité, dans les Pays-Bas. On le trouve inscrit en 1631-1632, comme élève d'un artiste nommé Pierre Verhaeght, dans les *Liggeren* anversoïis. Il travailla longtemps à Venise, où il fut inspecteur de la galerie du duc de Mantoue en 1658. Pilkington dit qu'il mourut au service du duc en 1670. On voit de lui, dans plusieurs églises de Venise, des tableaux où l'on retrouve la trace de son origine flamande, fondue dans le style vénitien. Il épousa à Venise une artiste nommée Lucrèce, fille de Nicolas Regnier Mabuse.

Daniel van Dyck est plus connu et plus estimé comme graveur à l'eau-forte. Ses principales planches sont : *la Chaste Suzanne*; — *la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus*; — *Sainte Catherine*; — *Diane et Endymion*; — *la Dédication d'Enée* (son chef-d'œuvre); — *la Bacchante*. — Il a aussi gravé de petites planches pour différents ouvrages publiés en Italie; quelques-unes seulement ont été relevées. Cet aquafortiste avait un style large et décidé et savait employer le pointillé avec infiniment de tact. On a prétendu que certaines eaux-fortes attribuées à Antoine van Dyck sont de Daniel, et que la ressemblance des noms a été l'origine de cette fausse attribution.

Ad. Siret.

DYCK (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde le 25 juillet 1576 et décédé à Gand le 29 mai 1635, entra dans la compagnie de Jésus en 1596, enseigna pendant cinq ans les humanités et remplit ensuite longtemps les fonctions de procureur ou économiste. Il fut aussi pendant trois ans recteur du collège de Maestricht. Il a publié quelques ouvrages ascétiques et un petit travail sur les découvertes des mission-

naires au Thibet. Voici l'indication sommaire de ces publications, dont on trouve l'énumération détaillée et la description exacte dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* des PP. De Backer, éd. in-fol., I, col. 1696 et suiv. 1° *Inwendighe oeffeninghen van deuchden der christelicker zielen*, etc. Ghendt, 1627; vol. in-16, réimprimé plusieurs fois à Anvers, à Louvain, etc., avec des variantes dans le titre. — 2° *Den Boeck des levens*. Ghendt, 1627; vol. in-16. — 3° *Ontdecking van den grooten Cathai* (in den Thibet), *wyt de jaerlyksche brieven van P. Antonius Andrada*. — 4° *Open-hof ende vry-tafel ons Salighmakers Jesu Christi*. Antwerpen, 1662; vol. in-32. — 5° *Praxis et brevis declaratio vitæ spiritualis... auctore M. P. Ludovico de Palma... Ex hispanico vertit R. P. Jacobus Dyck*. Antv., 1634; vol. in-8° qui eut plusieurs réimpressions.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, I, col. 1697 et suiv.

* **DYMPHNE** (Sainte) ou plutôt DIMPHNE, princesse irlandaise, née dans la province septentrionale d'Ulster vers l'année 570 et martyrisée à Gheel, en Campine, vers l'année 600. Son père était idolâtre; mais sa mère, qui avait embrassé la foi chrétienne, fit élever ses enfants dans la vraie religion. Après la mort de la mère, le prince, épris d'un amour incestueux, voulut, sur le conseil de ses courtisans, épouser sa propre fille. Dès que celle-ci eut connaissance du monstrueux projet de son père, elle s'embarqua, accompagnée d'un prêtre nommé Gérébern, qui l'avait baptisée et instruite dans la foi, et de deux fidèles serviteurs. Ils abordèrent à Anvers et, après y avoir séjourné très-peu de temps, allèrent se fixer à Zammel sous Gheel. A peine le père eut-il appris le départ de sa fille vers le continent, qu'il s'embarqua avec une suite nombreuse et fit voile vers Anvers. Arrivé dans cette ville, il envoya immédiatement des émissaires dans toutes les directions pour s'enquérir de la retraite de Dimphne. Quelques-uns de ceux-ci vinrent

à Westerloo, village situé à deux lieues environ de Gheel, et y passèrent la nuit. Lorsque le lendemain ils payèrent leurs dépenses en monnaie irlandaise, le maître de l'hôtellerie leur dit qu'il avait reçu, il n'y avait pas longtemps, des pièces semblables de personnes qui étaient venues s'établir dans le voisinage. Cette circonstance fortuite trahit Dimphne. Les espions se firent montrer par l'hôtelier l'endroit, situé à une demi-lieue de Westerloo, qu'habitait la vierge fugitive, et, après s'être assurés de la présence de leurs compatriotes à Zammel sous Gheel, retournèrent en toute hâte à Anvers pour avertir leur maître. Celui-ci s'empressa de les suivre en Campine, et y rencontra, à Gheel, sa fille et Gérébern. Il fit immédiatement trancher la tête au saint prêtre, et se mit, après ce premier crime, à faire à Dimphne les plus belles promesses pour l'engager à consentir à l'union incestueuse qu'il méditait. Mais la chaste vierge resta inébranlable dans son refus. Ne pouvant plus se contenir, le prince ordonna aux gens de sa suite de trancher la tête à sa fille, comme ils venaient de le faire à Gérébern; aucun n'eut le triste courage d'exécuter cet ordre. Alors, plein de rage et de dépit, il saisit son glaive et décapita lui-même sa fille Dimphne. Les habitants de Gheel ensevelirent avec respect les corps des deux confesseurs de la foi dans un endroit voisin du lieu du martyre, où s'éleva plus tard la belle église ogivale consacrée à sainte Dimphne, qui existe encore et conserve jusqu'aujourd'hui un grand nombre d'objets d'art des plus remarquables du moyen âge. Sainte Dimphne est spécialement invoquée par les fidèles pour obtenir la guérison des maladies mentales. C'est à ce culte que la ville de Gheel et le célèbre hospice d'aliénés qui y est établi doivent leur origine.

E.-H. J. Reusens.

Kuyt, *Gheel vermaerd door den eerdienst der heilige Dimphna*, Antwerpen, 1863, vol. in-8°, *passim*.

DYNTER (*Ambroise DE*), maître des arts, né vers 1405, l'un des fonctionnaires les plus instruits de son époque.

Fils de maître Edmond de Dynter et d'Hildegonde van Olmen, il épousa, avant le 22 décembre 1429, Catherine Coele, ainsi qu'il résulte d'un acte des échevins de Louvain; dans cet acte il est déjà qualifié de secrétaire du duc de Brabant, charge qu'il remplissait conjointement avec son père. Il était en fonctions dès 1425, et Philippe le Bon savait l'apprécier, comme il conste d'un acte du 31 mars 1444, par lequel il lui accorda plusieurs faveurs.

Ambroise de Dynter devint vicomte de Dormale, propriétaire du manoir de *Ten Broeke*, fief de la seigneurie de Gaesbeek, et, vers 1452, propriétaire de la cour ou seigneurie de Wolfshagen, à Leeuw-Saint-Pierre.

Le sachant très-expert en comptabilité, Philippe le Bon le chargea, en 1459, de procéder à une enquête, avec le chevalier Henri Magnus et Simon de Herbaix, au sujet des abus commis par quelques-uns de ses officiers dans l'administration des finances. A cette époque, il était conseiller-maître de la chambre des comptes à Bruxelles, poste auquel il fut appelé par le duc de Bourgogne et où on le maintint lorsque Charles le Téméraire réunit, en 1473, les chambres des comptes de Lille et de Bruxelles en une seule qui fut établie à Malines. Il resta pareillement en place quand Marie de Bourgogne rétablit les anciennes chambres des comptes et qu'elle fixa le siège de celle de Brabant à Bruxelles. Après avoir rendu des services notables à son pays, De Dynter mourut le 20 novembre 1490, laissant après lui une nombreuse famille. Ses fils étaient : 1^o Jean de Dynter, seigneur de Dormale, qui vivait en 1470; 2^o Jacques de Dynter, prieur du monastère de Groenendael, mort le 4 mars 1512, à l'âge de soixante et dix ans; 3^o Ambroise de Dynter, chanoine et écolâtre de Notre-Dame, à Anvers, et 4^o Nicolas de Dynter, d'abord chanoine de Saint-Pierre, à Louvain, ensuite chanoine de Notre-Dame, à Anvers, qui vivait encore en 1494. Le chanoine Ambroise de Dynter, homme très-instruit, était en relation avec plusieurs savants de l'épo-

que. Le célèbre Rodolphe Agricola en parle avec éloge. Ambroise de Dynter et Catherine Coele laissèrent en outre les trois filles suivantes : Hildegonde, qui épouse Amelis van Bouchem; Catherine, mariée à Sigier van Ophem, et Marie qui devint la femme du chevalier Michel Absoloens, bourgmestre de Louvain en 1476.

Éd. van Even.

Actes des échevins de Louvain. — *Chronique du monastère du trône de Notre-Dame, à Grobendonck*. — Mgr de Ram, *Introduction à la chronique d'Edmond de Dynter*, Bruxelles, 1854-1860.

DYNTER (Edmond DE), fonctionnaire et historien, naquit vers 1375, selon toute probabilité, au village dont il portait le nom, et qui est situé dans l'ancienne mairie de Bois-le-Duc. On pense qu'il appartenait à une branche collatérale de l'ancienne et noble famille de Dynter. Le titre de *magister* qu'il prend dans les pièces officielles permet de croire qu'il termina ses études à une université, probablement celle de Paris, alors très-fréquentée par les jeunes gens de notre pays. Il était, suppose-t-on, maître ès arts. Ce qui est certain, c'est qu'il possédait une très-vaste et très-remarquable érudition. Il entra de bonne heure au service d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et était déjà en fonction lorsque ce prince fut inauguré à Louvain, le 18 décembre 1406. De Dynter épousa Hildegonde van Olmen, qui appartenait à la noblesse brabançonne. Notre fonctionnaire, qui se distinguait par de grandes et rares qualités, jouissait de la confiance et de l'estime de son maître. Antoine l'employa dans les circonstances les plus difficiles. Le 17 août 1412, il lui donna des pleins pouvoirs pour se rendre, conjointement avec Gilles de Rademaeker et Guillaume de Seyne, à Prague, près de Wenceslas VI, roi de Bohême et des Romains, à l'effet d'aplanir les difficultés que venait d'occasionner l'engagement du duché de Luxembourg faite par ce souverain dans l'acte de mariage de sa nièce, Elisabeth de Gorlitz, avec le duc de Brabant. Dans cette circonstance il servit, avec non moins d'adresse que de dévoue-

ment, les intérêts du prince. Au mois de février 1414, une ambassade partit pour le concile de Constance. De Dynter se trouvait au nombre des délégués brabançons envoyés à cette assemblée mémorable. Au mois d'août de la même année, il fit partie de l'ambassade envoyée par le duc de Brabant à Sigismond, roi des Romains, qui venait d'arriver à Coblenz et qui se rendit ensuite au concile de Constance, après avoir été couronné à Aix-la-Chapelle.

Au mois d'octobre 1415, le duc Antoine entra en France à la tête de son armée, afin d'aider à y combattre les Anglais. De Dynter voulait rejoindre son souverain; mais, arrivé à Douai, le 26 octobre, il y apprit la perte de la bataille d'Azincourt et la mort de son maître. Jean IV, le fils et successeur d'Antoine, le maintint dans ses fonctions de secrétaire, et il continua à être chargé des missions les plus importantes. Mais à la cour même, il eut à subir beaucoup d'ennuis, à la suite de difficultés qui s'élevèrent entre Jean IV et son épouse, la fameuse Jacqueline de Bavière.

On sait que c'est sur les instances réitérées de l'autorité communale, que Jean IV érigea l'Université de Louvain. Lorsque le duc eut accordé, le 18 août 1426, ses lettres patentes pour l'exécution de la bulle d'érection, donnée par le pape Martin V, De Dynter se rendit à Louvain pour y faire la remise officielle de cette pièce. Il y fut reçu avec joie et logé, aux frais de la commune, à l'auberge de l'*Homme sauvage*, derrière l'église de Saint-Pierre.

Après la mort de Jean IV, arrivée le 17 avril 1427, son successeur Philippe de Saint-Pol maintint De Dynter dans ses fonctions de secrétaire. Il en fut de même après le règne si court de ce dernier. Sous le règne de Philippe le Bon, De Dynter continua à prendre une part active aux affaires, et, dans un acte reçu par les échevins de Louvain (26 mars 1432), il prend le titre de secrétaire de *Monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant*.

Sa femme, Hildegonde van Olmen,

mourut peu de temps avant cette époque. Dégouté de la vie de cour, et épuisé par plus de quarante années de travail, il chercha le repos. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint de Philippe le Bon un canonicat au chapitre de Saint-Pierre, à Louvain; mais passa les dernières années de son existence dans la capitale de la Belgique. Il y habitait une vaste maison, située près de la Montagne de la Cour, allant parfois chercher quelques jours de repos au monastère de Corsendonck, où il comptait des parents et des amis. Edmond de Dynter mourut, à Bruxelles, le 17 février 1448, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Jacques sur Caudenberg, devant l'autel du Saint-Sacrement, où son fils Ambroise lui fit ériger un monument portant l'inscription suivante :

HIC JACET
 MAGISTER EDMUNDUS DE DYNTER,
 ILLUSTRUM PRINCIP. ET DOMINORUM QUONDAM
 ANTONII, JOANNIS ET PHILIPPI, ETC.
 AC ETIAM PHILIPPI BURGUNDIÆ ET BRABANTIÆ, ETC.
 DUCUM SECRETARIUS
 QUI OBIIIT ANNO DOMINI M.CCCC.XLVIII,
 MENS. FEBRUARIJ XVII CUIUS ANIMA
 R. I. P.

Ce monument disparut en 1776, lors de la reconstruction de l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg.

Aubert le Mire (Mirœus) a publié un portrait de De Dynter, exécuté d'après un tableau contemporain placé, au commencement du XVII^e siècle, à l'église de Caudenberg. Ce portrait, qu'on trouve également dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, a été reproduit, sous la direction de Calamatta, pour l'édition de la *Chronique* de De Dynter, publiée par Mgr de Ram.

Edmond de Dynter occupe une place distinguée parmi les historiens nationaux. Il laissa un livre qui présente un intérêt capital pour l'étude de nos annales, notamment la *Chronique des ducs de Brabant*, écrite à la demande de Philippe le Bon, et à laquelle il consacra les dix dernières années de sa vie. Pour la rédaction des trois premiers livres, il prit pour guide la *Chronique* de frère André, connu sous le nom de Sylvius, moine de l'abbaye de Marchienne, qui

vivait en 1184. C'est au quatrième livre seulement que commence son travail original. Comme secrétaire du duc, il eut l'avantage, bien rare autrefois, de puiser ses matériaux dans les dépôts officiels, et tous les documents, à partir de 1100, sont tirés des archives du duché de Brabant ou des collections des chartes des églises et des corporations religieuses. Depuis 1406, De Dynter, en sa qualité de secrétaire de son souverain, joua un rôle actif dans plusieurs événements de son époque et se trouvait ainsi fort avantageusement placé pour connaître tout ce qui se passait de plus important. Aussi mentionne-t-il ces événements avec une sûreté d'information irrécusable. Le sixième livre de sa Chronique s'arrête vers 1442. Il semble réclamer une suite, restée inachevée peut-être par suite de la mort de l'auteur.

Le prologue du quatrième livre de la Chronique renferme la généalogie des ducs de Lothier et de Brabant. Dans ce livre, l'auteur s'attache à exposer la suite des ducs de Lorraine de la maison d'Ardenne, celle des comtes de Louvain et de Bruxelles, jusqu'à la mort d'Henri III (1261). Il renferme également des renseignements très-intéressants sur les institutions monastiques et féodales, les transactions publiques et privées, les croisades, les investitures et les luttes des vassaux contre leurs seigneurs. Le cinquième livre contient l'histoire du Brabant depuis le règne d'Alix de Bourgogne (1261), jusqu'à la mort de Jean III (1355). Le sixième livre, qui forme presque tout un volume, se rapporte aux règnes de Jeanne et de Wenceslas, Antoine de Bourgogne, Jean IV, Philippe de Saint-Pol et Philippe le Bon jusqu'en 1442. Cette partie de l'ouvrage brille par la richesse des documents authentiques intercalés dans

la narration et, fait digne d'être observé, l'auteur nous a transcrit ces actes sans aucune altération ni modification. Beaucoup d'écrivains ont mis à profit le travail de notre auteur. Butkens y puisa largement pour la rédaction de ses *Trophées de Brabant*. Plusieurs savants des XVII^e et XVIII^e siècles songèrent à mettre au jour la Chronique de De Dynter. En 1611, Aubert le Mire, en 1676, Gaspard Gevartius eurent l'intention de la faire imprimer. Le savant Paquot écrivait, en 1763, qu'elle était sur le point de paraître sous les auspices du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire d'Autriche, dans un recueil d'ouvrages importants pour l'histoire de Belgique. Les circonstances empêchèrent la réalisation de ces différents projets. L'intéressant ouvrage a été édité, à notre époque, par Mgr de Ram en trois volumes in-4^o, renfermant le texte latin de De Dynter accompagné de notes et suivi d'une ancienne traduction latine par Jehan Wauquelin, secrétaire ou *clerc* de Philippe le Bon. Cette publication porte le titre suivant : *Chronique des ducs de Brabant*, par Edmond De Dynter, en six livres, publiée d'après le manuscrit du monastère de Corsendonck. Bruxelles, 1854-1860. Une remarquable étude sur la vie et les travaux de De Dynter, placée en tête de cette édition, a été mise à profit pour la rédaction de cette notice. Les recherches faites dans les archives de Louvain ont permis d'y joindre quelques dates et renseignements nouveaux.

Ed. van Even.

Actes des échevins de Louvain. — Miræus, *Elogia illustrium Belgii scriptorum*. — Paquot, *Mémoires*, t. 1, p. 306. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. 1, p. 228, t. III, p. 362. — De Ram, *Introduction à la chronique d'Ed. de Dynter*, etc. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 261.

E

EBBON

EBBON, 32^e archevêque de Reims et 19^e abbé de Stavelot, naquit vers 778, au pays rhénan, de parents serfs, attachés à un domaine impérial. Sa mère ayant été appelée à la cour en qualité de nourrice du prince Louis (plus tard le *Débonnaire*), Ebbon eut la chance de se trouver le frère de lait du futur successeur de Charlemagne et de recevoir avec lui son éducation. L'empereur remarqua sa vive intelligence et son goût décidé pour les études; il l'affranchit et le mit à même d'entrer dans les ordres. Louis ayant pris le gouvernement de l'Aquitaine, se l'attacha ensuite comme secrétaire et bibliothécaire, et le pourvut d'une abbaye. Le 8 août 816 vint à mourir Fulcaire, archevêque de Reims : le peuple élut Gislemar, qui ne fut point agréé par les évêques; Louis proposa Ebbon, et ce choix rallia tous les suffrages. On verra tout à l'heure si la confiance impériale avait été bien placée.

Animé d'un zèle apostolique, le nouveau prélat, après avoir assisté en 829 au concile de Paris, se rendit à Rome, du consentement de son maître, pour obtenir du souverain pontife une mission chez les peuples du Nord. Pascal I l'envoya évangéliser les Danois idolâtres et lui adjoignit Halitgaire, évêque de Cambrai; il eut encore l'occasion de se rendre utile à l'illustre S. Anschaire, placé par le pape Grégoire IV sur le siège épiscopal de Hambourg. Mais

l'éclat de ses services fut terni par la conduite qu'il tint dès son retour à Reims. Quelque opinion qu'on professe sur l'incapacité du *Débonnaire*, il est difficile d'excuser Ebbon de s'être mis à la tête du parti des évêques qui encouragèrent des fils dénaturés à provoquer la déchéance et l'humiliation de leur père : tout au moins devait-il s'abstenir d'agir directement contre son bienfaiteur. Lothaire le récompensa en le gratifiant de l'abbaye de Saint-Vaast (833). Deux ans plus tard, la roue de la fortune tourna : Louis sortit du cloître où il avait été relégué; Ebbon dut prendre la fuite, mais il fut arrêté, conduit à *Fulde* et amené ensuite à Thionville, pour s'entendre accuser par la propre voix de l'empereur. Dans une nouvelle assemblée tenue à Metz, Ebbon fut obligé de reconnaître solennellement qu'il avait prononcé contre son souverain légitime une sentence injuste; il dut se soumettre à une pénitence publique et signer de sa main l'acte par lequel il était dépossédé du siège de Reims, sur le vote de quarante évêques. Il ne recouvra la liberté qu'en 840, après la mort de Louis. Le 6 décembre, Lothaire le fit réinstaller à Reims, du consentement de vingt prélats; mais il n'y resta qu'un an, le pape lui ayant refusé une nouvelle institution canonique. Sa position fut encore aggravée par la circonstance que le territoire de Reims se trouva compris en 843 dans

la part de Charles le Chauve. Il n'eut plus alors qu'à chercher un refuge auprès de Lothaire, qui lui donna, en 844, l'abbaye de Stavelot et celle de Saint-Columban en Italie. Le règlement définitif des affaires d'Ebbon fut une des préoccupations du concile qui se tint à Soissons en 853 : l'intéressé, ayant refusé d'y comparaître, fut définitivement déchu, et les ordinations qu'il avait faites depuis sa déposition déclarées nulles. Il se retira en Allemagne, où Louis le Germanique lui fit obtenir l'évêché de Hildesheim ; il mourut en cette ville vers 855. Les historiens l'ont jugé très-différemment : dans tous les cas, il compromit en se faisant chef de parti et en se montrant ingrat, une carrière commencée non sans gloire. Il n'est pas vraisemblable qu'Ebbon ait été quelque temps, comme certains historiens l'ont écrit, chancelier de Charles le Chauve.

Ebbon a rédigé des *Statuts et règlements* qu'on trouve imprimés à la suite de l'*Histoire ecclésiastique de Reims*, par Flodoard ; dans le même ouvrage et à la tête du *Pénitentiel* de Halitgaire, on lit une lettre adressée par Ebbon à ce dernier, pour l'engager à composer ce livre en s'appuyant sur les canons et sur les écrits des Pères ; enfin il paraît avoir publié une *Apologie* de sa conduite à Thionville, et l'on s'accorde à lui attribuer un autre document du même genre intitulé : *Narratio clericorum Remensium de duplici depositione Ebbonis* (voy. les *Scriptores hist. franc.*, d'André Duchesne). Il serait encore l'auteur de l'épithaphe de sa mère, et d'une inscription placée jadis au grand portail de la cathédrale de Reims.

J.-S. Renier.

Martène, *Amplissima collectio*, t. II. — Labbe, *Concil.*, t. VII. — Dachery, *Spicileg.* — D. Bouquet, *Gallia Christiana*. — Les historiens de Stavelot (Devillers, A. de Noue, A. Courtesoie, etc.).

EBERARD ou **EBERARD**, religieux du monastère de Watten, près de Saint-Omer, mort vers 1124, né probablement en Flandre vers le milieu du XI^e siècle. Après avoir passé les premières années de sa jeunesse à Reims, avec Rodolphe, qui devint depuis archevêque de cette ville, en 1103, Eber-

ard prit l'habit religieux à Watten. Il avait déjà visité une première fois cette localité, où il n'existait alors qu'une petite église, dépendante de l'abbaye de Saint-Winoc. Le prêtre Alphuminus, qui la desservait, se fit un plaisir de donner l'hospitalité à Eberard et de lui rendre tous les services imaginables. Quelque temps après, un autre ecclésiastique, du nom d'Olfrid ou Otrid, parvint à établir en cet endroit un couvent de chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont il fut le premier prévôt, de 1072 à 1085. Vers l'année 1121, Eberard remplit les mêmes fonctions, qu'il occupa, paraît-il, jusqu'à la fin de sa vie, arrivée peu de temps après.

Eberard est l'auteur d'une chronique du monastère de Watten (*Chronicon monasterii Guatinensis*), dont une copie manuscrite, provenant de l'ancienne abbaye des Dunes, existe à la bibliothèque de Bruges. Elle a été éditée par Martène et Durand dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, pages 798 et suivantes, et, en partie, dans le *Recueil des historiens de France*, t. XI, pages 104 et 108. Ecrite dans un style affecté et prétentieux, cette chronique donne quelques détails sur l'époque qui s'étend depuis la fondation du couvent de Watten en 1072 jusqu'à la mort d'Olfrid à Gand en 1082. L'auteur y parle des démêlés du clergé de Thérouanne avec la cour de Rome, mais sa phraséologie nuit considérablement à l'intérêt que son récit pourrait présenter. La même manière se fait remarquer dans un autre travail, ce dernier anonyme et portant pour intitulé : *Miraculum de quodam Guatinensi religioso per sanctum Donatian. ab ægritudine sua sanato* (*Thesaurus anecdotorum*, loc. cit., col. 830 et suiv.). Eberard, à qui on l'attribue généralement, y fait allusion à la guérison subite d'un de ses confrères, nommé Tanerade, atteint d'une paralysie et qui en fut délivré en 1088 à Bruges, par l'intercession, disait-on, de saint Donatien. C'est en tête de cette seconde œuvre que le religieux de Watten rappelle à l'archevêque de Reims leur ancienne liaison ; il ajoute qu'il a été encouragé à écrire

le fait miraculeux cité ci-dessus par l'archevêque Rodolphe lui-même, pendant que le prélat se trouvait à Thérouanne, où il avait à s'occuper de questions de discipline ecclésiastique. Il compare, à ce propos, sa première existence, toute mondaine, avec le genre de vie qu'il avait adopté depuis.

On trouve dans les écrits d'Eberard quelques indications intéressantes sur Watten, mais il fait preuve d'un pauvre esprit de critique en retrouvant dans cette localité les Bataves qu'Orose place avec les Ménapiens et les Morins, en face du *Ratupi portus* de l'Angleterre. Ces Bataves d'Orose sont et ne peuvent être que le peuple si célèbre de la Hollande et non les prétendus fondateurs d'une localité dont l'origine, expliquée de cette manière, ne repose que sur une vague ressemblance de nom.

Alphonse Wanters.

Martène et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 798. — Paquet, t. III, p. 276 (édition in-folio).

ECBERT, EGBERTUS ou ECKEBERTUS, écrivain, poète, florissait vers 1060, au rapport de Trithème. Il est qualifié de clerc de l'église de Liège par le même auteur, qui le dépeint comme très-instruit dans les sciences profanes aussi bien qu'en théologie. On lui doit un recueil d'énigmes champêtres (*De Enigmatibus rusticis libri II*), versifiées avec élégance (*eleganti metro*). Sigebert nous apprend que ce n'était d'abord qu'un opuscule assez court, mais que l'auteur, encouragé par le succès, en élargit le cadre et y ajouta un second livre, également en vers. Les *Enigmes* existaient encore à la fin du xve siècle. Miræus, qui rapporte ce dernier fait, attribue au même Ecbertus une *Vie de saint Amour* d'Aquitaine (voy. ce nom), dont le corps repose en l'église Notre-Dame de Munsterbilsen. L'abbaye de Saint-Laurent de Liège, entre autres, possédait des exemplaires manuscrits de cette notice.

Alphonse Le Roy.

Sigebert, annoté par Miræus. — Trithème. — Fabricius, *Bibl. medicæ et infimæ latinæ*, lib. V. — Foppens, t. I. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 501.

ECK (*N. VAN*), peintre de fleurs, qui florissait en 1690 à Bruxelles, où il naquit. Selon Campo Weyerman, il appartenait à la noblesse de Bruxelles et fut bourgmestre de cette ville. Le même auteur fait un grand éloge de notre artiste, qui peignait d'après nature et avait orné de ses tableaux les palais de la résidence des gouverneurs des États. Il paraît avoir joui d'une vogue méritée. Le chevalier de Burtin, dans le catalogue de tableaux qu'il a dressé vers 1803, mentionne notre peintre sous le nom de Van den Eck et cite de lui plusieurs tableaux de fleurs et de fruits qui ont paru dans les ventes Platteborse, Du Jardin Saint-George et Van den Nessen.

Ad. Siret.

EDELHEER (*Jacques*), jurisconsulte et littérateur, né à Louvain le 28 février 1597, mourut à Anvers le 23 juin 1657. Il fit ses études dans sa ville natale et les couronna par le grade de licencié en droit. Ses talents, son éloquence et son instruction solide lui procurèrent immédiatement une fructueuse clientèle et lui ouvrirent, à peine sorti de l'adolescence, l'accès de la magistrature communale. Conseiller en 1617 et en 1618, il remplit les fonctions d'échevin pendant les deux années suivantes. Quatre ans plus tard, il devint pensionnaire de la ville d'Anvers, emploi qui offrait une grande analogie avec celui des assesseurs des magistrats chez les Romains et qui consistait à guider les magistrats de la cité, dans l'exercice de la juridiction civile et criminelle.

A l'étude assidue du droit, à l'accomplissement scrupuleux des devoirs inhérents à ses hautes fonctions, Edelheer joignait le culte passionné des arts et des lettres. Possesseur d'une fortune considérable, il en consacrait une grande partie à convertir en véritables musées sa demeure d'Anvers et une vaste maison de campagne située dans les environs de cette ville. Une bibliothèque nombreuse et choisie, des manuscrits précieux, des tableaux des grands maîtres, des œuvres de sculpture dues au ciseau des meilleurs artistes des Pays-Bas et de l'étran-

ger, attestaient la science profonde et le goût exquis de leur propriétaire. Les étrangers venaient en grand nombre visiter ces merveilles, et Edelheer, qui parlait plusieurs langues, se plaisait à leur fournir lui-même les explications nécessaires.

La Belgique se trouvait alors dans une position difficile et dangereuse. La mort de l'archiduc Albert avait fait descendre Isabelle au rang de gouvernante pour compte des souverains de Madrid, et la perspective du retour de la domination espagnole alarmait et irritait les classes supérieures. Les vastes connaissances d'Edelheer furent, dans ces circonstances alarmantes, d'un précieux secours pour les états de Brabant. Ils recouraient à ses lumières pour la solution de toutes les affaires importantes; ils s'attachaient surtout à prendre son avis, chaque fois qu'ils avaient à se prononcer sur une question en rapport avec le droit public du pays. Il répondit si bien à leur attente et ses services étaient tellement appréciés qu'il devint, en 1632, l'un des députés que les états généraux, qui se défiaient du pouvoir, envoyèrent d'abord à Maestricht et ensuite à La Haye, pour négocier directement un traité de paix avec les états généraux des Provinces-Unies. Le bourgmestre, les échevins et le conseil de la ville d'Anvers l'avaient désigné à cette fin par commission du 3 septembre 1632.

Nous n'avons pas à rappeler ici les méfiances, les intrigues et les autres obstacles qui firent échouer cette mémorable tentative des représentants des provinces belges. Nous nous bornerons à dire que Jacques Edelheer, qui prenait une part active et prépondérante à toutes les négociations, fut l'un des premiers à découvrir les manœuvres tortueuses de la diplomatie française et à les signaler à ses commettants. M. Emm. Neefs a récemment publié, dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire*, un journal autographe, tenu par Edelheer et renfermant l'indication mi-

nutieuse de tous les actes qui se rattachent à ce curieux et intéressant épisode de nos annales (1).

Les négociations ayant été interrompues, le 1^{er} décembre 1633, par la mort d'Isabelle, Edelheer reprit son poste de pensionnaire de la ville d'Anvers et continua à mettre sa science et son expérience au service des états de sa province. Il conserva cette position jusqu'en 1653, lorsqu'il fut nommé membre de la chambre mi-partie instituée par le funeste traité de Munster du 30 janvier 1648. On sait que cette chambre, composée de huit juges et devant siéger alternativement à Malines et à Dordrecht, était chargée de vider les différends que l'exécution du traité ferait surgir entre les sujets des Provinces-Unies et les habitants des Pays-Bas catholiques.

Edelheer était devenu l'un des hommes les plus considérés de son temps, lorsque la mort vint l'enlever à ses fonctions et à ses études favorites.

Quelques auteurs contemporains lui attribuent deux poèmes élégiaques en vers latins, l'un sur sa maison de campagne, l'autre sur une statue qui ornait sa maison d'Anvers et qu'il mettait au premier rang de sa riche collection. Bernard Heymbachius, professeur de Louvain, a publié, dans sa *Diatriba urbis Aquensis*, d'autres vers latins d'Edelheer, qui ne sont pas dépourvus d'inspiration et de grâce.

Outre ces poésies et le *Diarium* que nous avons cité, Edelheer a laissé les manuscrits suivants : 1^o *Bemerkingen nopende den tyd en de wyse op de welcke die abten ofte prelaten van den lande van Brabant sitting genomen hebben in de staten van het Land*; in-folio de 324 pages; — 2^o *Motifs de droit en faveur des ecclésiastiques de la ville d'Anvers pour être exempts des gabelles*; 267 pages in-fol.

J. J. Thonissen.

Goethals, *Histoire des lettres*, etc., t. III — Gachard, *Actes des états généraux de 1632*, t. I, p. 18. *Diarium* etc. — Th. Juste, *Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne en 1632*.

(1) *Diarium deputatorum provinciarum Regi obedientium, etc., ad principem Auriacum et Status Provinciarum Unitarum pro pace*. Bulle-

tin de la commission, IV^e série, t II, p. 203 et suiv.

EDELINCK (*Gérard*), graveur au burin, né à Anvers, où il a été baptisé en l'église de Saint-Jacques, le 20 octobre 1640, mort à Paris le 3 avril 1707. Il était fils de Bernard Edelinck et d'Anne de Winter, qui eurent de leur union douze enfants, dont trois : Gérard, Gaspard et Jean se vouèrent à la gravure ; mais les deux derniers avec moins de succès que leur aîné. On sait le brillant essor que l'art de la gravure avait pris, chez nous, sous l'impulsion vivifiante de P.-P. Rubens. Lorsque le grand peintre parut, il y avait longtemps que la ville d'Anvers était en possession d'un immense commerce d'images de sainteté ; elle en fournissait le marché du monde entier. De nombreux ateliers s'étaient établis et d'habiles praticiens s'y étaient formés. Le génie de Rubens sut tirer de la foule de ces ouvriers des artistes excellents : les Bolswert, les Pontius, les Vorsterman et bien d'autres encore dont le burin multiplia les chefs-d'œuvre du maître anversoï.

Lorsque l'aîné des Edelinck se trouva en âge de choisir une profession, la décadence commençait à se faire sentir ; mais les ateliers subsistaient dans toute leur activité, les procédés de l'école n'étaient point oubliés et le jeune Gérard, entrant comme apprenti, à l'âge de onze ans, chez le graveur-éditeur Gaspard Huberti ou Huybrechts, artiste médiocre, mais marchand bien achalandé, put être initié à toutes les pratiques traditionnelles et à tous les progrès accomplis par ses devanciers. Quelques membres de la glorieuse pléiade qui avait illustré le commencement du siècle vivaient encore, et leur jeune émule eut la bonne fortune de pouvoir profiter des leçons d'un maître habile qui avait déjà formé Nicolas Pitau. Admis dans l'atelier de Corneille Galle, le Jeune, il ne tarda point à donner des preuves de son génie, ce que le maître reconnut aussitôt. Gérard Edelinck ne fut pas longtemps à prouver qu'il était en état de voler de ses propres ailes ; il avait vingt-trois ans lorsqu'il fut admis dans la gilde de Saint-Luc en qualité de maître. Les écrivains français qui, non sans

quelque raison, revendiquent cet artiste comme un des leurs, — en effet Gérard Edelinck a reçu du roi Louis XIV des lettres de naturalisation, — voudraient aussi qu'il dût son talent aux leçons de maîtres de leur pays. La Belgique doit le compter au nombre des artistes nés et formés sur son sol. Douze années d'études et d'apprentissage dans les ateliers anversoï, des épreuves très-sérieuses pour l'admission à la maîtrise sont des faits qui suffiraient pour établir qu'il avait acquis un talent réel lorsqu'il quitta sa patrie, si même on ne possédait point un autre témoignage plus concluant, une estampe exécutée avant son départ. Mariette s'exprime en ces termes, à propos de la gravure du *Combat des quatre cavaliers*, dans les notes qui accompagnent sa lettre au comte de Caylus sur Léonard de Vinci : « Cette « estampe est au burin et un des premiers ouvrages de Gérard Edelinck. « Il la grava à Anvers, avant de venir « s'établir en France. » Il est vrai que Mariette ajoute : « Il n'y faut point « chercher la même beauté d'exécution « que dans ce qu'il a fait depuis. » Une telle appréciation paraîtra sévère à quiconque aura sous les yeux une bonne épreuve de cette gravure enlevée d'un burin magistral. Pour moi, au contraire, elle démontre à l'évidence que Gérard Edelinck, lorsqu'il devint le collaborateur, non l'élève, de Poilly, n'avait rien à apprendre du graveur français. Quant à la critique que l'auteur de l'*Abecedarario* fait de cette estampe sous le rapport du dessin, elle s'adresse moins au graveur qu'à l'auteur de la reproduction d'après laquelle il a travaillé ; cette reproduction est de P.-P. Rubens qui, durant son séjour en Italie, copia, en lui imprimant son cachet personnel, cette composition ainsi que la Cène de Léonard.

La date de son arrivée à Paris se trouve établie par deux documents authentiques. Le portrait du médecin hollandais Renier Graaf et les lettres de naturalisation qui furent octroyées à Gérard Edelinck par Louis XIV.

Son frère Jean l'avait précédé et était

établi dans la capitale de la France, lorsque Gérard y arriva. C'est chez lui qu'il descendit. Mariette nous rapporte que le nouveau venu, mettant le temps à profit, commença et acheva, dans la journée, la tête du docteur, pendant que Jean, qui n'avait point de ménagère, était allé aux provisions et préparait tout ce que réclamait la présence de son hôte. Or, on lit sur ce portrait : *Regnerus de Graaf medicinae doctor Aº aetatis suae 25, 1666.*

Cette petite anecdote donne aussi une idée de l'habileté de Gérard. Les lettres de naturalisation octroyées à Edelinck ont été publiées pour la première fois dans les *Archives de l'art français*, année 1873. On y lit ce qui suit : « Gérard Edelinck nous a fait remonter qu'il fait sa demeure, depuis dix ans ou environ, dans notre royaume. » Les lettres étant datées du 25 octobre 1675, on peut fixer à l'année 1666 l'arrivée du graveur anversoise à Paris. Il ne demeura que peu de temps chez son frère; il trouva du travail auprès d'un compatriote qui lui donna le logement. Nicolas Pitau s'était établi à Paris en 1656 et s'y était fait une belle position. Edelinck demeura chez lui pendant trois ou quatre ans et n'en sortit qu'à la mort de son hôte et collaborateur qui eut lieu en 1671. Après la mort prématurée de Nicolas Pitau, — il n'avait que trente-huit ans, — Edelinck reporta sur Jacques, le fils de celui-ci, sa reconnaissance et son affection. Il prit soin de l'instruire et en avait fait un de ses meilleurs élèves. C'est dans l'atelier de N. Pitau et sur sa commande, qu'Edelinck grava plusieurs planches telles que l'*Annonciation*, d'après le Poussin, *Un Miracle arrivé dans le saint Sacrement* en 1668 et la *Samaritaine* de Philippe de Champagne. Mariette, à qui j'emprunte ces détails, les accompagne de cette réflexion : « Quelque habile que fût Edelinck lorsqu'il arriva à Paris, l'on ne peut disconvenir qu'il n'ait beaucoup appris auprès de Pitau et lui-même le reconnaissait ». Outre les ouvrages qu'on vient de mentionner, Pitau l'employa encore dans ses propres travaux,

particulièrement dans le portrait de Louis XIV, un de ses derniers ouvrages, gravé en 1670, d'après Lefèvre, et dans celui du comte de Steenbock, dont Edelinck grava les trophées et les autres ornements. Ce n'est qu'après la mort de son compatriote que Gérard a dû entrer dans l'atelier de Poilly, et l'on peut juger par ce que je viens de rappeler si l'on est en droit de le donner comme élève au graveur français, qui d'ailleurs n'abusa point de sa position et ne mit aucun obstacle à l'extension de la réputation de son collaborateur. En effet l'originalité du talent du graveur flamand ne pouvait manquer de se faire jour et d'être remarquée. Il se produisait en France, à cette époque, un grand mouvement artistique : Colbert, servant les goûts de son maître, y attirait les peintres et les graveurs de tous les pays. Edelinck, quoique n'ayant point été invité à se rendre à Paris, devait connaître la situation; il savait aussi qu'il y avait pour lui peu de chance d'avenir à demeurer dans sa patrie. Les compagnons et les maîtres graveurs étaient alors fort nombreux à Anvers, toutes les positions devaient être encombrées, et l'on était arrivé à cette période de décadence où l'éditeur s'inquiète moins de la qualité que de la quantité et de la facilité d'écoulement de productions, où l'on ne fabrique plus qu'en vue du commerce et de l'exportation. Paris, au contraire, voyait grandir une école de graveurs auxquels la munificence du grand roi assurait des travaux ayant un caractère moins mercantile. L'édit de 1660, daté de Saint-Jean-de-Luz, avait déclaré la gravure un art libre, distinct des arts mécaniques, et délivré les graveurs des entraves de la maîtrise. Remarquons que ce n'est que plus d'un siècle plus tard que l'impératrice Marie-Thérèse, par acte du 20 mars 1773, déclara que la peinture, la gravure, la sculpture et l'architecture ne dérogeaient point à la noblesse et que tout le monde peut exercer librement ces arts et en vendre les produits.

Un autre de ses compatriotes, Philippe de Champagne vint en aide à Gérard

Edelinck et lui ouvrit l'accès auprès du dispensateur des faveurs royales dans la sphère des beaux-arts, le peintre classique des batailles d'Alexandre. Le Brun ayant vu la gravure d'Edelinck d'après le *Saint Jérôme* du peintre bruxellois, en fut extrêmement satisfait, il la mit sous les yeux du roi qui témoigna l'intention d'accorder quelque faveur au graveur. Celui-ci, invité à formuler une requête, demanda à être admis au nombre des pensionnaires que le roi de France entretenait dès lors à Rome pour leur donner l'occasion de compléter leur éducation d'artiste. La demande, qui témoignait de plus de modestie que d'ambition, avait été bien accueillie, mais le ministre Colbert ne jugea pas à propos de faire expédier le brevet de la pension. Il aime mieux fixer définitivement en France un artiste d'un tel mérite et utiliser immédiatement des talents qui, selon lui, ne le cédaient en rien à ceux des graveurs italiens de l'époque. Du reste Edelinck n'eut point à se plaindre de ce contre-ordre. Il reçut une commande importante qui accrut sa réputation et le mit de plus en plus en évidence. Le ministre le chargea de graver la *Sainte Famille* de Raphaël, faisant partie de la collection du cabinet du roi. Cette estampe, un des chefs-d'œuvre du maître, devait décorer, suivant la coutume du temps, la thèse du fils de Colbert. On est tenté de voir dans l'acte qui retenait Edelinck en France l'influence de Le Brun; en fixant le graveur flamand à Paris, il s'assurait un interprète de premier ordre pour ses propres compositions. Le graveur, de son côté, ne dut point regretter ce revirement; en peu d'années, il avait conquis le premier rang dans son art: en 1677, il était reçu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, qui, peu de temps après, l'investit des fonctions de conseiller. Il avait été présenté au roi par son protecteur le jour où celui-ci mit sous les yeux du monarque la gravure de la *Madeleine repentante*, un des meilleurs ouvrages de Le Brun, dans l'interprétation duquel le graveur a déployé toutes les ressources d'un burin sachant allier

la vigueur au moelleux. A la suite de cette audience, Edelinck reçut le brevet d'une pension et le titre de graveur du roi, avec un logement aux Gobelins. Il fut encore reçu par Louis XIV à l'occasion d'une autre estampe qui obtint un très-grand succès et qui reproduit un tableau de Le Brun: *le Christ aux Anges*. Si le graveur eut à se louer de la protection du peintre, il ne demeura point en reste avec lui: au contraire de ce qui arrive communément, le traducteur, loin de trahir l'auteur original, l'a puissamment servi; il a conservé à la postérité de riches et savantes compositions auxquelles le pinceau du maître n'aurait point assuré une telle durée; ce que la couleur laissait à désirer, le burin du Flamand l'a ajouté, et c'est ce qui a perpétué le succès de ces productions. Edelinck a gravé douze tableaux de Le Brun dont six portraits; il a aussi reproduit des ouvrages des peintres les plus célèbres de son temps et de quelques illustres anciens: de Raphaël, j'ai cité plus haut la *Sainte Famille* d'après ce maître; de Léonard de Vinci, le fameux *Combat de quatre cavaliers*, une des merveilles de l'art du graveur; du Poussin, de Paul Véronèse, de Guido Reni, de Carlo Maratte. Son compatriote et ami Philippe de Champagne lui confia la gravure de neuf de ses tableaux parmi lesquels: *le Moïse*, *le Christ et la Samaritaine*, *la Vierge de douleurs*, *le Roi Salomon* et son portrait peint par lui-même, encore un chef-d'œuvre, dont l'original est au musée de Bruxelles.

Allié par sa femme au célèbre graveur français Nanteuil, Gérard Edelinck, après la mort de celui-ci, acheva la magnifique planche de *Moïse proclamant la loi du Seigneur donnée sur le mont Sinaï*.

D'autres honneurs encore vinrent consacrer le mérite du graveur; il a signé plusieurs de ses ouvrages en faisant suivre son nom de la qualification: *Eques romanus*. Ses biographes ont négligé de nous indiquer la date à laquelle il reçut cette distinction, et à quelle occasion. On trouve, dans le catalogue de ses œuvres, deux portraits de papes, celui de Clément IX et celui d'Innocent XII;

mais ce ne sont pas ses meilleurs ouvrages, on rapporte même, à l'égard du dernier, une anecdote qui ferait croire que l'artiste n'acceptait point cette production comme sienne.

Le nombre des pièces gravées par Gérard Edelinck s'élève, d'après la liste dressée par M. Robert Dumesnil, dans le *Peintre-graveur français*, à trois cent trente-neuf. M. George Duplessis, dans le supplément du même ouvrage, en ajoute une trois cent quarantième. Dans ce nombre sont comprises les reproductions des médailles du livre intitulé : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand. Paris, imprimerie royale, MDCCII*. Le nombre de portraits dus à cet infatigable burin est vraiment extraordinaire, on en connaît deux cents, la plupart de grand format et toujours d'une exécution très-soignée, soit qu'il reproduisît une peinture, soit qu'il travaillât d'après le modèle vivant.

Pour l'appréciation du talent de l'artiste, on peut s'en rapporter aux auteurs du *Dictionnaire de peinture*, publié à Paris en 1792. Voici en quels termes s'exprime M. Lévesque, au tome II, page 582 de ce livre :

« On reconnaît en lui le compatriote
 « de ces fameux graveurs, élèves de
 « Rubens. Son travail, en même temps
 « fier et précieux, annonce un sentiment
 « profond de la couleur. Son burin est
 « plus soigné que celui des Vorsterman,
 « des Bolswert, sans être moins pitto-
 « resque; mais, chez lui, le soin ne
 « dégénérerait pas en petitesse et n'en-
 « traînait pas cette longueur de temps
 « que les graveurs mettent aujourd'hui
 « à leurs ouvrages, qui leur inspire
 « l'ennui de leur art et amène avec lui
 « la froideur. La grandeur et le nombre
 « de ses estampes témoignent de son
 « étonnante facilité. Que l'on jette un
 « coup d'œil rapide sur sa *Madeleine*
 « *pénitente*, on en admire l'effet, l'ex-
 « pression, la propreté; qu'on la regarde
 « plus attentivement, on est étonné de
 « la hardiesse de touche qui y répand
 « un esprit de vie. Ce secret semble
 « être mort avec lui pour les graveurs
 « au burin. Le Brun, dans cette estampe,

« paraît grand coloriste, et l'on doit
 « avouer que ce très-habile maître, tra-
 « duit par Edelinck, semble avoir eu
 « des perfections qui lui manquaient.

« Edelinck n'a pas fait d'ouvrages
 « médiocres; on trouve dans tous de la
 « chaleur : toutes ses têtes sont vivantes.
 « On compte entre ses chefs-d'œuvre
 « *Sainte Famille* d'après Raphaël, la
 « *Famille de Darius devant Alexandre*,
 « la *Madeleine* et le *Christ aux Anges*,
 « d'après Le Brun; les portraits de
 « Desjardins, de Le Brun, de Rigaud;
 « mais de toutes ses estampes, c'est au
 « portrait de Philippe de Champagne
 « qu'il donna la préférence, et on ne
 « lui refusera pas la qualité de connais-
 « seur. Sa *Sainte Famille* est plus vantée
 « que tout le reste, parce que c'est le
 « premier ouvrage qui ait fait sa répu-
 « tation : on continua, lorsque l'auteur
 « se fut surpassé lui-même, à répéter
 « les éloges qu'on avait d'abord donnés
 « à cette estampe, qui est, en effet,
 « d'une grande beauté. »

La France, qui n'a jamais fait de difficulté à donner droit de cité aux artistes éminents qui lui sont venus du dehors, fait figurer Gérard Edelinck au nombre de ses illustrations. Les écrivains de cette nation se sont trouvés d'autant plus à l'aise pour lui prodiguer des éloges bien mérités assurément; on ne doit point trop le chicaner sur la prétention que plusieurs d'entre eux mettent en avant, essayant d'établir que le graveur flamand a été formé à l'école de quelque artiste français. Il suffit de voir une des belles estampes d'Edelinck pour reconnaître son origine; il est le légitime descendant des illustres maîtres qui ont mérité la dénomination de graveurs de Rubens. Il résume en lui tous les progrès de cette brillante et vigoureuse école, unissant la grâce à l'énergie et surtout conservant cette faculté essentiellement flamande de reproduire les effets du coloris.

Gérard Edelinck mourut le 3 avril 1707 et fut inhumé à Saint-Hippolyte, paroisse des Gobelins, où l'on sait que le roi lui avait donné un logement et le titre de professeur perpétuel de l'Académie.

émie annexée à cet établissement pour instruction des tapissiers.

Le dernier ouvrage qu'il a laissé est la suite de quatorze statues de Versailles, après les dessins de Chaufourier; onze seulement étaient achevées lors du décès du graveur; il n'existe qu'une seule épreuve d'essai des deux autres on terminées.

Son protecteur, le ministre Colbert, avait négocié son mariage avec Mlle Renesson, fille d'un riche graveur; c'est ar cette union qu'il se trouva l'allié de Janteuil, un des plus célèbres graveurs français, qui, le précédant dans la tombe, ut pour héritière sa nièce, l'épouse du raveur anversoïis.

Edelinck eut plusieurs enfants qui ui furent enlevés en bas âge, à l'exception de deux : une fille qui épousa Jean haufourier, dessinateur-paysagiste, et n fils, Nicolas, qui montra quelques ispositions pour la gravure.

Ce fils, né en France, d'un père naturalisé français et d'une mère française, eut d'autant moins trouver place dans a *Biographie nationale de la Belgique*, qu'il reçut toute son éducation dans son pays natal, qu'il ne cessa d'habiter jusqu'à sa mort.

L. Alvin.

EDELINCK (*Jean*), graveur anversois. On ignore la date précise de sa naissance; il mourut, selon Mariette, en 1680; mais comme on connaît celle de son entrée en apprentissage chez le graveur Huybrechts (en 1658), c'est-à-dire six ans après son frère Gérard, on peut en conclure qu'il était plus euné que celui-ci. On a toutefois supposé le contraire, parce que Jean fut e premier des deux qui s'expatria et qu'il habitait déjà Paris quand son frère éné le vint retrouver. C'est aux succès t au talent éminent de ce dernier qu'il loit l'honneur de participer à l'illustration du nom qu'il portait; son talent personnel ne l'eût point sauvé de l'oubli. Jean a gravé d'après des maîtres italiens, français et hollandais. Il a aussi exécuté les planches destinées à illustrer des ivres, notamment les *Tragédies* et autres oésies latines du Père La Rue (Rueus) le la société de Jésus.

Mariette dit qu'il mourut à Paris en 1680. Il avait laissé inachevée la planche du *Déluge* d'après Alexandre Veronèse. C'est son plus jeune frère Gaspard qui l'acheva sous la direction de Gérard.

L. Alvin.

EDELINCK (*Gaspard-François*). Le dernier des quatre fils de Bernard, graveur, né à Anvers le 18 novembre 1652, mort à Paris en 1722. Il reçut des leçons de ses deux frères Gérard et Jean. Il ne doit pas avoir fait de grands progrès, puisqu'il abandonna l'art de bonne heure pour se livrer à d'autres occupations. Il n'a laissé aucun ouvrage digne d'être mentionné, si ce n'est une œuvre de son frère Jean, qu'il termina après la mort de celui-ci (1680); avec l'aide de son frère Gérard. On n'a pas conservé la date du décès de Gaspard-François.

L. Alvin.

EDMOND DE DYNTER, fonctionnaire et historien, né vers 1375, mort le 17 février 1448. Voir **DYNTER** (*Edmond DE*).

EECKEL (*Jean-Baptiste*), écrivain dramatique, prédicateur, né à Liège, vers 1552, mort en 1613. Voir **GLEN** (*Jean-Baptiste*).

EECKMAN (*Edouard*), dessinateur, graveur sur bois et en camaïeu, vit le jour à Malines dans la première moitié du XVII^e siècle. Il quitta sa patrie pour se rendre à Paris, où il s'appliqua à graver d'après J. Callot. Il travailla également d'après L. Bussink et d'après A. Bosse. Ses planches, ornées de figures, sont exécutées avec délicatesse. Selon de Marolles, l'œuvre d'Eeckman consiste en 105 pièces; le *Manuel de l'amateur d'estampes* n'en cite cependant que trente-sept.

Emmanuel Neefs.

Nagler, IV, 70, *Neues allgemeines kunstler Lexicon*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1835. — Basan, *Dictionnaire des graveurs* (Bryan, I, 374; Gori, I, 481). — *Biographie générale*, Didot, etc.)

EERSEL (*Govard-Gérard*), seizième évêque de Gand, né à Anvers le 28 décembre 1713, mort à Gand le 24 mai 1778. Après avoir achevé brillamment ses humanités, il étudia la philosophie à Louvain, à la pédagogie du Porc, et y

fut proclamé premier au concours de 1734. La suite de ses études ne démentit point cet heureux début : il fit ses licences en théologie et en droit aux applaudissements de ses professeurs. En 1742, il fut pourvu d'une prébende de chanoine gradué à la cathédrale de Gand, examinateur synodal et député du clergé aux états de Flandre. Ses talents se rehaussaient encore par une intégrité, une prudence et une exactitude rares, aussi l'impératrice Marie-Thérèse lui conféra la dignité de prévôt de Saint-Bavon, dont il prit possession le 27 mai 1765.

L'évêque Maximilien Vander Noot, accablé d'infirmité, et ne pouvant plus remplir seul les devoirs de l'épiscopat, appela Van Eersel à remplir les fonctions de vicaire général (1767), et le chapitre à son tour le nomma vicaire capitulaire lors de la mort du prélat. Il devait bientôt remplacer celui-ci; le 30 avril 1772, le pape Clément XIV l'éleva au siège épiscopal de Gand. Sa charité, ses sentiments évangéliques, sa foi ardente ne tardèrent pas à se manifester. Il publia des instructions tendant à réformer les mœurs, à préconiser l'obéissance du clergé au pouvoir temporel, et, plus particulièrement, à combattre le paupérisme, la mendicité, sources d'une foule de désordres sociaux. Il ne se bornait point à écrire à ce sujet une excellente exhortation, qui fut publiée par le comte Vilain XIII, à l'époque où l'on fondait la maison de détention de Gand, mais il combattait par ses largesses le fléau qu'il signalait, et consacrait chaque année à cette réforme des sommes considérables. Gand ne possédait alors aucun grand hospice pour les pauvres vieillards : quelques établissements isolés et restreints venaient seuls en aide à la misère et à la vieillesse. Van Eersel travailla ardemment à combler cette singulière et regrettable lacune dans une ville aussi peuplée. Ayant obtenu en location les vieux bâtiments de la cour de Saint-Antoine (*Hof van Sinte-Antonius*), qui n'abritaient plus qu'un petit nombre d'indigents, il trouva

un moyen aussi simple qu'ingénieux afin de recueillir des ressources financières pour réaliser ses charitables intentions. A cet effet, il fit préparer dans son palais un souper somptueux, auquel il convia la noblesse, les principaux négociants et les notables de la ville. Vers la fin de ce banquet, quand il s'aperçut que ses convives se trouvaient dans des dispositions favorables, il leur peignit, avec une chaleureuse éloquence, la triste condition des ouvriers qui, après une honnête et laborieuse existence, se trouvaient réduits, en raison de leurs infirmités, à vivre pêle-mêle avec les vagabonds qui pullulent dans toutes les grandes villes. Habitant de Gand, comme vous tous, dit-il, je veux avoir ma part des charges que cette qualité impose, et pour soulager tant de misères, pour venir en aide à tant de malheureux, je vous demande de nous entendre, de nous unir; les moyens secourables se trouvent en nos mains : faisons une souscription en faveur de nos pauvres, et notre aumône collective suffira à atténuer tous les maux que nous déplorons.

On ne pouvait rester sourd à une pareille exhortation; tous les convives parurent disposés à se montrer bienfaisants; et le prélat, prenant l'initiative, s'inscrivit le premier pour 20,000 florins. C'était prêcher d'exemple. Cent mille florins furent recueillis ce jour-là, et la contagion de la bienfaisance gagnant de proche en proche, on réunit en quelques semaines les fonds nécessaires à entretenir quatre cents pauvres vieillards des deux sexes. Plus tard, la régence de Gand vendit définitivement le local au nom de G. van Eersel, du baron Vander Meersch de Berlaere, du sieur Moeraert, et l'hospice aujourd'hui si important, fut fondé. Il devint ensuite la propriété des hospices civils de Gand; grâce aux libéralités successives qui y ont été faites et à la sage direction, il est aujourd'hui un modèle pour les établissements de bienfaisance. C'est comme fondateur de cette belle institution charitable que le nom de Van Eersel mérite d'occuper une place spéciale dans la *Biographie nationale*.

son testament, le pieux évêque des sommes considérables aux ents, entre autres une somme de uit mille florins de Brabant aux es impotents des deux sexes placés cour Saint-Antoine; il laissa sa thèque au séminaire épiscopal et aussi des bourses d'études à l'uni-é de Louvain.

voit dans la cathédrale de Saint-1 le monument érigé en l'honneur an Eersel, monument pour lequcl lpteur Ch. van Poucke exécuta la e de la *Charité*, et F.-J. Janssens tue allégorique de la *Foi*. La sé-re et l'építaphe du prélat se trou-dans la crypte, et son portrait, illé en mosaïque est incrusté dans nument.

Ang. Vander Meersch.

in, *Histoire chronologique du chapitre de Bâton*, t. I. — Van Beuzhem, *Oratio in G. G. Van Eersel*. — Vandevelde, *Synopmentorum*, t. II, p. 351 et tome III.

De Ram, *Synodicum Belgicum Gand.*, . — Hebbelynck, *Notice biographique* (pu- lians le *Messenger des sciences historiques*, 1844)

EESBEECK (*Honoré-Henri D'*), dit DER HAGHEN, seigneur de Riviere-échet, etc., magistrat et homme t, fils de Henri d'Eesbeeck dit *er Haghen*, qui fut successivement in et trésorier de Bruxelles. Il it en cette ville le 8 octobre 1659. mille, originaire du Brabant, était et ancienne. D'Eesbeeck débuta la carrière judiciaire comme avocat nseil de Brabant. Il ne tarda pas à ire remarquer par son mérite. Le l conseil de Malines le proposa, deux autres candidats, pour une e de conseiller, devenue vacante son sein. L'électeur de Bavière, erneur général des Pays-Bas, donna référence à d'Eesbeeck, qui fut né par lettres patentes du 7 no-re 1696. En 1707, il obtint la e de surintendant de la justice i-e, sans cesser de remplir ses fonc-au grand conseil. On se trouvait au milieu de la guerre pour la suc-on d'Espagne. La plus grande partie Pays-Bas avait été conquise par les . La conférence, qui représentait les

deux puissances maritimes à Bruxelles, sut apprécier les talents du conseiller d'Eesbeeck et le fit entrer au conseil d'Etat, établi par ces puissances pour le gouvernement de nos provinces (1711). Mais les ministres anglais et hollandais ayant voulu imposer aux membres du conseil un serment qui les eût assujettis à toutes leurs réquisitions, parfois très-préjudiciables aux intérêts du pays, d'Eesbeeck donna sa démission avec ses collègues, et reprit ses fonctions au grand conseil, car ce fut sous cette réserve qu'il avait accepté un siège au conseil d'Etat. Il ne tarda pas à être rap-pelé à Bruxelles. Après la paix d'Utrecht, qui mit l'empereur Charles VI en possession des Pays-Bas, le comte de König-segg, ministre plénipotentiaire de ce monarque à Bruxelles, jeta les yeux sur d'Eesbeeck et lui confia la direction et l'expédition de toutes les affaires qui étaient du ressort des anciens conseils d'Etat et privé. D'Eesbeeck s'acquitta de cette tâche difficile d'une manière qui lui valut l'entière approbation du comte. Sous le ministère du marquis de Prié, qui succéda à Königsegg, il fut chargé de fonctions tout aussi élevées et fit partie du conseil privé. Il assista le marquis dans les affaires les plus im-portantes du gouvernement, surtout lors des troubles qui éclatèrent à Bruxelles et qui eurent pour dénoûment l'exécution du doyen Anneessens. Il s'attira ainsi la haine du peuple et dut se mettre en sûreté avec sa famille. La maison qu'il occupait n'échappa que par hasard au pillage. D'Eesbeeck n'en resta pas moins le serviteur dévoué du pouvoir. Nous le retrouvons siégeant comme conseiller de robe longue au conseil d'Etat institué par un diplôme de l'empereur du 29 mai 1718, diplôme qui donna une nouvelle forme au gouvernement dupays. En 1724, Charles VI l'appela à Vienne et le nomma du conseil suprême des Pays-Bas. Enfin, l'année suivante, il ré-compensa ses longs et fidèles services par la charge éminente de chancelier du conseil de Brabant (pat. du 18 juin) et en l'honorant du titre de vicomte. D'Ees-beeck occupa cette charge pendant pres-

que toute la durée du gouvernement, peu marquant dans notre histoire, de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de Charles VI. Le vicomte d'Haghen, car tel est le nom qu'il porta dès 1725, mourut à Bruxelles le 1er juin 1739. Il fut inhumé dans l'église des PP. Augustins, où il s'était fait ériger un beau mausolée, portant une épitaphe qui rappelait les traits principaux de sa carrière. Sa femme, Cornélie-Pauline Rubens, descendait en ligne directe du peintre. Le chancelier d'Eesbeeck n'a pas écrit, que nous sachions, des ouvrages sur le droit ni d'autres. Toutefois, il existe de lui, dans les Archives du conseil de Brabant (archives du royaume), la minute d'un mémoire sur un point de l'ancien droit brabançon.

L. Galesloot.

Biographies manuscrites des membres du conseil privé et du conseil de Brabant. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge.*

EGAS (*Anequin DE*), de Bruxelles, architecte, mort à Tolède en 1494. Les écrivains espagnols sont les seuls qui parlent de ce grand artiste, sur lequel rien n'a encore été découvert en Belgique. Seulement, comme Anequin ou Hans est évidemment une forme différente du prénom Jean et que *Ega* signifie chêne en espagnol, on a supposé qu'il s'appelait en réalité Jean Vander Eycken. Or il a existé dans notre pays deux tailleurs de pierre et architectes de ce nom : l'un, qui fut le dernier des maîtres des maçonneries de la collégiale de Sainte-Gudule et qui travailla à l'achèvement de cette église en 1491 et 1499, le même sans doute que le Jean Vander Eecken, de Bruxelles, auquel s'adressèrent les magistrats d'Audenarde en 1505, pour obtenir un modèle d'hôtel de ville; le même encore qui, sous le nom de maître Vander Eycken, fut puni d'amende, à Bruxelles, en 1509, pour ne pas avoir observé le règlement de police sur la chaux; l'autre Vander Eycken, antérieur d'un demi-siècle, qui, en 1448, exécuta quelques modèles pour les tailleurs de pierre travaillant à l'hôtel de ville de Louvain et qui était payé à l'égal de l'architecte de cet édi-

fice, à raison de 12 plaques par jour, selon Van Even (*Les Artistes de l'hôtel de ville de Louvain*, p. 24).

Ne serait-ce pas ce dernier qui, ayant quitté le pays, serait allé en Espagne? Là, en 1459, il est chargé, en qualité de maître des œuvres de l'église primatiale de Tolède, de diriger les travaux qui s'y effectuent, et c'est lui, notamment, qui élève la célèbre porte *des Lions*, avec l'aide d'un grand nombre d'hommes de talent, la plupart ses compatriotes, tels que Jean et Pierre Guas, François Arenas ou Vande Sande, François de Las Cuebas, etc. Une grande partie de l'édifice, où le style flamboyant se déploie avec une grandeur qu'il atteint rarement, est due probablement à Egas, qui resta en fonctions jusqu'en 1494, époque de sa mort. Mais on regarde comme son chef-d'œuvre la porte dont nous venons de parler et qui offre une ressemblance marquée avec plusieurs portails de la Belgique, sauf que la décoration en est beaucoup plus riche.

« Cette façade, dit M. Jean Rous-
 « seau, doit son nom à une grille dont
 « les intervalles sont remplis par six
 « colonnes surmontées chacune d'un
 « lion tenant un écusson dans ses griffes.
 « ... A écrire, à nommer, ou seulement à
 « compter les anges, les saints et les
 « prélats qui fourmillent dans les ni-
 « ches et sur les piédestaux de cette
 « façade, le pied en prendrait racine
 « devant cette admirable porte, écrit
 « M. de la Tour, dans son *Voyage en*
 « *Espagne*. » Déjà Antonio Ponz, dans
 son *Viaje de Espana*, avait signalé la
 façade de la cathédrale de Tolède comme
 une merveille d'exécution.

Jean de Egas eut un fils, architecte hors ligne et qui parcourut une brillante carrière. Il s'appelait Hendrique de Egas et souvent on le nommait et lui-même signait simplement *Hendrique*. Dès l'année 1495, il fut appelé à remplir l'emploi, que son père avait occupé, d'architecte de la cathédrale de Tolède, et il l'occupa jusqu'en 1534. En 1504, l'archevêque de Saragosse, don Alonso d'Aragon, avait désiré qu'il se chargeât de restaurer le clocher de l'église de la

Seu, dans cette ville, clocher dont on craignait l'éroulement, mais Henri s'excusa sur ce qu'il avait reçu du roi Ferdinand l'ordre de s'occuper de la construction du grand hôpital de Saint-Jacques de Compostelle. En 1516, on le trouve à Séville, visitant les voûtes que l'on élevait au clocher de la grande église, et trois ans après, il revient inspecter ces constructions, auxquelles il donna son approbation. Ce fut lui qui, en 1519, ouvrit des jours dans la chapelle mozarabe de Tolède, dans la partie au-dessus de laquelle on édifia, un siècle plus tard, la lanterne ou dôme vitré, dit de Theotocopouli. Il alla encore examiner, en 1520, la cathédrale de Saragosse; en 1522, celle de Salamanque; en 1528, celle de Malaga, et mourut en 1543.

Il serait difficile de retrouver dans ces différents édifices, répandus sur presque tous les points de l'Espagne, ce qui appartient en propre à Henri de Egas; il n'y fit guère que compléter ou corriger la pensée d'autrui, et souvent il avait, pour ces missions, des collègues, avec les idées desquels il devait compter. Par bonheur, il nous est resté de lui deux productions merveilleuses, où son talent a pulbriement s'épanouir. Je veux parler du grand Collège de Valladolid et de l'Hospice des enfants abandonnés de Tolède, ce dernier converti aujourd'hui en Ecole militaire. Le cardinal Petro Gonzalez, de Mendoza, archevêque de Tolède, à qui l'on doit la fondation de l'hospice, avait chargé Anequin de Egas d'en donner les plans et d'en diriger la construction, mais la mort empêcha l'architecte bruxellois de s'occuper de ce travail, qui fut donné à son fils et réalisé par lui de 1504 à 1514. On peut dire, déclare un critique, que la nature avait doué celui-ci d'un sentiment exquis de l'élégance. S'emparant d'une idée nouvelle en architecture, il réussit à lui donner, pour ainsi dire, la vie, et la force à s'épanouir en un temps donné, en se montrant dans toute la richesse de sa floraison.

Il sait combiner la régularité et la grâce gréco-romaine avec les poétiques

fantaisies du style mozarabe. Ses qualités, il les déploie surtout dans l'exécution de la porte principale de l'hospice, vrai bijou d'architecture et dans un escalier monumental, d'un effet sans pareil. La façade du collège est également d'une beauté achevée et le tombeau du cardinal Mendoza, dans la cathédrale de Tolède, une œuvre des plus réussies du genre dit plateresque.

Ce deuxième Egas était-il Espagnol ou Belge? Il faudrait, pour décider cette question, connaître l'âge auquel il parvint et s'il était déjà né en 1459, date de l'apparition de son père en Espagne. Disons seulement qu'il y avait en Belgique, au xve siècle, un maître tailleur de pierre du nom de Henri Vander Eycken; il entreprit en 1445, des fournitures de matériaux pour l'hôtel de ville de Louvain. Nous trouvons à Bruxelles, parmi les jeunes gens qui se fiancèrent dans l'église Sainte-Gudule, à la date du 1er août 1484, Henri Vander Eycken et Catherine Vander Beken; au 28 août 1485, Pierre Vander Eycken et Suzanne Popeliers.

Henri de Egas ne fut pas le dernier représentant de sa famille. Après lui apparaissent ses fils Diégo et Pierre. Le premier exécuta, avec Melchior de Salmeron, les ornements et les sculptures de la chapelle que l'on construisit dans la cathédrale de Tolède et du mausolée splendide, dit *des nouveaux rois*, que l'on y plaça avec l'autorisation de Charles-Quint. Diégo et Melchior s'en acquittèrent à la satisfaction du chapitre de la cathédrale et de l'architecte, Alonzo de Covarrubias. Le sarcophage du roi Jean II est regardé comme un chef-d'œuvre. Quant à Pierre de Egas, il était peintre, et dirigea, avec Jean de Bourgogne, la peinture du grand retable de la chapelle dont nous venons de parler, peinture exécutée par François de Comontes, en 1537. Il fut en outre l'un des experts chargés d'examiner l'exécution des peintures dont on avait orné les portes des orgues du même temple.

Alphonse Wauters.

Pons, *Viage de Espana*, t. 1. — Bermudez, *Noticias de los architectos de Espana*, t. 1, p. 133-

135 et *passim*. — *Magasin pittoresque*, XI^e année, p. 314. — Rousseau, *L'Espagne monumentale. De quelques maîtres flamands* (*Bulletin des commissions d'art et d'archéologie*, IX^e année, p. 526 et suiv.). — Schoy, *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*, p. 48.

EGGERT (*Guill.*), financier, homme d'Etat, né probablement à Gand vers 1340, mort le 15 juillet 1417; quelques biographes le croient originaire de Waterland. Les données sur ses premières années manquent; on le trouve citoyen d'Amsterdam, y remplissant les fonctions d'échevin, pourvu d'une fortune colossale et en haute faveur auprès de Guillaume VI, auquel il vint en aide en lui fournissant des sommes considérables, lorsque, en 1392, celui-ci dut s'enfuir du trône de son père, le duc Albert de Bavière. Guillaume se souvint de ces bienfaits; à peine parvenu au pouvoir, un de ses premiers actes fut de nommer Guillaume Eggert, conseiller de la ville d'Amsterdam, écuyer et trésorier de Hollande. Eggert fut de nouveau dans le cas de rendre de grands services à ce prince en mettant de l'ordre dans ses finances, fort obérées par suite de dépenses excessives. Guillaume estima hautement les mérites d'Eggert; il lui donna des marques de sa confiance en le chargeant de négocier la trêve de trois ans (26 avril 1414). Dans cette circonstance, Eggert se montra à la hauteur de sa tâche et fit preuve de connaissances étendues en diplomatie.

Eggert n'était point d'extraction nobiliaire; mais, grâce à sa grande fortune, il se fit construire un château somptueux au Purmer-meer, et le luxe étalé par lui y attirait tant d'habitants, qu'il devint le fondateur de la ville de Purmerend, seigneurie qui lui fut concédée ainsi que celle de Purmerland par Guillaume VI, qui lui accorda aussi d'importants privilèges pour la ville d'Amsterdam. Cette ville lui a beaucoup d'obligations: il y fonda, entre autres, en 1414 la Nouvelle-Eglise et puis, concurremment avec son fils Jean, le collège théologique. Il demeurait alors à Amsterdam, sur le Dam.

Sa faveur était grande auprès de Guil-

laume VI, qui le combla d'assez d'honneurs pour rendre la noblesse envieuse; aussi ne laissa-t-elle échapper aucune occasion de lui rendre la vie désagréable. Mais le prince lui prouva sa reconnaissance en déclarant aux nobles qu'il leur recommandait d'une manière toute spéciale son ami Eggert, et qu'il s'en prendrait à eux si une tuile seulement venait à lui tomber sur la tête et lui occasionnait des blessures. Il mourut à Purmerstein et, si l'on peut en croire quelques-uns de ses biographes, il mourut par suite des chagrins que lui causait l'aristocratie. Son corps fut transporté à Amsterdam et enterré dans la Nouvelle-Eglise, dans la chapelle nommée Guillaume Eggert, où son épitaphe est encore conservée. Il existe un portrait de Guillaume Eggert.

Ang. Vander Meersch.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, et les ouvrages cités par cet auteur.

EGIDE DE GAND, philosophe, physicien, né à Gand. XIII^e siècle. Voir GILLES DE GAND.

EGINHARD ou plutôt **EINHARD**, car il signait **EINHARDUS**, historien, vécut au IX^e siècle et mourut en 844, d'après la chronique de Saint-Bavon. On manque de données exactes pour établir l'époque de sa naissance; mais comme il raconte qu'il fut élevé avec les enfants de Charlemagne, nous pouvons supposer qu'il était du même âge qu'eux; ainsi, en admettant qu'il soit né de 770 à 775 (1), on fixe une date probable, attendu que le fils aîné de Charlemagne, Pepin, naquit en 770. Le lieu de sa naissance n'a pu être rigoureusement déterminé; certains biographes supposent qu'il est né au pays de Liège, d'autres affirment qu'il naquit dans l'Odenwald, canton du grand-duché de Hesse-Darmstadt; quoi qu'il en soit, une grande partie de son existence se rattache à l'histoire de la Belgique et celle-ci peut le revendiquer comme étant un de ses enfants. La haute naissance d'Eginhard ne peut guère être mise en

(1) Cette dernière date est donnée par A. Butler (édit. 1834), t. VII, p. 418 note.

doute ; il appartenait probablement à une de ces familles illustres dont les enfants fréquentaient l'école palatine d'Aix-la-Chapelle, dirigée par le célèbre Alcuin, et où les fils de l'empereur recevaient également l'instruction. « *Quem Carolus princeps propria aula nutrit* » dit Raban Maur dans l'épître d'Eginhard. Cette école, fondée en 788, en vertu de la célèbre constitution : « *Constitutio de scholis per singula episcopia et monasteria instituendis* (1) », marque la renaissance des lettres au moyen âge. D'après Alcuin lui-même, Eginhard fit de rapides progrès dans les lettres grecques et latines, ainsi que dans les sciences exactes. Deux détails nous le prouvent, du reste : Alcuin ayant adressé quelques problèmes de mathématiques à Charlemagne, celui-ci s'en reposa sur Eginhard pour les expliquer ; et c'est encore Eginhard que Loup de Ferrières, dans sa quatrième lettre, consulte sur quelques difficultés du premier livre de l'arithmétique de Boèce (2). L'école palatine avait adopté une coutume qui eut des imitateurs plus tard : au seuil de l'école, chacun quittait son nom mondain pour en prendre un autre emprunté à l'antiquité ; ainsi Charlemagne prit celui de David, Alcuin celui de Flaccus, Angilbert celui d'Homère, Eginhard reçut le nom de Bezéléel : or, ce Bezéléel était, d'après l'Écriture, un neveu de Moïse, auquel Dieu avait accordé, avec le don de la sagesse, l'aptitude nécessaire à travailler le bois et tous les métaux destinés à l'Arche et au Tabernacle. Ce surnom fut comme une prédestination ; car plus tard, Eginhard fut réposé par Charlemagne à l'exécution des travaux publics dans ses immenses États. C'est seulement sur la foi du cartulaire de Lorsch, formé à la fin du XI^e siècle, qu'on a cru qu'il avait été notaire et archichapelain de Charlemagne (3) ; s'il avait occupé ces em-

ploi, Raban Maur, son contemporain, qui composa son épître, n'aurait pas manqué d'en faire mention, et comme il n'en dit rien, on peut supposer que cette croyance est sans fondement. En 802 ou 803, le nom d'Eginhard apparaît pour la première fois dans un acte public, où il est cité parmi les grands chargés de la garde des otages saxons, et qui devaient les représenter à l'assemblée de Mayence (4). En 806, il reçut la mission d'aller porter au pape Léon l'acte de partage des États de Charlemagne, afin que le pontife y apposât sa signature. En 813, ce fut lui qui, dans l'assemblée solennelle d'Aix-la-Chapelle, d'après le témoignage d'Ermodus Nigellus (5), provoqua la déclaration par laquelle Charles associa son fils Louis à l'empire. On rapporte qu'il proposa à Charlemagne de joindre la mer d'Allemagne, la Méditerranée et la mer Noire, au moyen de deux canaux, dont le premier aurait communiqué de la Moselle à la Saône, et le second du Rhin au Danube. Il est permis de croire avec Van Lokeren (6), qu'il obtint les deux abbayes de Saint-Pierre au mont Blandin (faussement appelée Blandigny par les auteurs français) et de Saint-Bavon à Gand, dès l'année 811, lorsque l'empereur vint avec lui dans cette ville pour inspecter les navires qu'il y faisait construire, afin de préserver les bouches de l'Escaut des invasions des pirates normands. Ce qui est hors de doute, c'est que cette donation est antérieure à l'année 814, époque de la mort de Charlemagne. Mais on se trompe, croyons-nous, en attribuant à Eginhard la reconstruction de l'abbaye de Saint-Bavon : cette reconstruction avait été commencée par son prédécesseur Briddo ; on est en droit seulement de supposer qu'il l'acheva, attendu qu'en 819, le monastère se trouvait tout à fait en état (7). Louis, devenu seul maître de l'empire, confirma

(1) Baluze, I, 201-202.

(2) *Alcuini Opera*, Edit. Foppens, I, 125. — Teulet, *Œuvres complètes d'Eginhard*, Paris, 1843, II, XCIV et 169-173.

(3) De Wailly, *Éléments de Paléographie*, a dressé, d'après les actes authentiques, une liste complète des notaires de Charlemagne et de ses chanceliers ; le nom d'Eginhard ne s'y trouve pas.

(4) Pertz, *Scriptores*, II, 427.

(5) Teulet, II, *Pièce justif.*, VII.

(6) *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, 16 — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin*, I, 2^e part., XLVIII.

(7) Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon*, 15 et 16.

Eginhard dans son emploi de chef des travaux publics (1), et, en 817 ou peu après, le nomma gouverneur de Lothaire, quand il associa celui-ci à l'empire (2). Le 11 janvier 815, l'empereur lui donna les deux domaines de Mulinheim ou Ober-Muhlheim, près de Mayence, et de Michelstadt, dans l'Odenwald, pour en jouir, lui et ses héritiers. C'est à Mulinheim qu'Eginhard se retira peu après la mort de Charlemagne; il ne quitta plus sa retraite que pour paraître de temps en temps à la cour, ou dans de graves occasions, par exemple, quand il se rendit à Compiègne, afin de s'opposer aux tentatives criminelles de Lothaire contre son père. C'est à Mulinheim que, de 815 à 820, il s'occupa d'écrire la vie de Charlemagne, et qu'il fonda une congrégation de prêtres séculiers chargés du service divin dans cet endroit. Le 2 juin 815, il obtint de Louis la confirmation des privilèges d'immunité accordés par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin (3). C'est à l'époque d'Eginhard qu'appartiennent les registres territoriaux et les livres censuels de l'abbaye de Saint-Pierre, si précieux pour l'étude des mœurs sous le régime des Carolingiens. Nos deux abbayes furent les premières que posséda Eginhard; mais cette possession n'impliquait pas l'idée qu'il fût moine; pendant longtemps, en effet, il fut abbé bénéficiaire ou commendataire. Il eut encore plusieurs autres maisons religieuses, car le cumul, bien que défendu par les canons, était toléré alors; ainsi en 817, Eginhard reçut l'abbaye de Fontenelle ou de Sainte-Waudrille dans le diocèse de Rouen, qu'il céda, en 823, à son ami Anségise (4); le monastère de Saint-Servais à Maestricht lui appartint au plus tard depuis 819 ou 821; du moins on est autorisé à le croire d'après une charte d'affranchissement accordée à Meginfrid (5). Il posséda aussi le monastère de Saint-Cloud; nous ignorons

où était située cette maison; un passage de son *Histoire de la translation des reliques des SS. Pierre et Marcelin*, nous apprend toutefois que ce n'était pas près de Paris (6). Antérieurement à 828, l'église de Saint-Jean-Baptiste-des-Dames à Pavie lui fut également donnée. Eginhard se maria, du vivant de Charlemagne, à une femme d'une illustre naissance, qui portait le nom d'Emma ou Imma: la légende en a fait la fille de l'empereur, mais cette croyance ne résiste pas à un sérieux examen. On dit aussi qu'avant d'embrasser l'état religieux, Eginhard eut un fils nommé Vussin, auquel les comtes d'Erbach actuels attribuent leur origine. Pour cela, il faudrait que ce fils fût né après 819; en effet, cette année-là, le 12 septembre, Eginhard, d'accord avec sa femme, donna à l'abbaye de Lorsch le domaine de Michelstadt, en se réservant l'usufruit, et il ajoute: " Et s'il arrive " que nous ayons des enfants, l'un d'eux " nous succédera dans le domaine à " titre précaire ", texte qui ferait supposer qu'Eginhard n'avait pas encore de postérité. Cette hypothèse est admissible, attendu que Vussin étudia à Fulde, sous la direction de Raban Maur, qui en fut abbé de 822 à 847. Vussin aurait donc eu environ vingt-cinq ans à l'époque où Raban devint archevêque de Mayence. Toutefois une lettre d'Eginhard (7) à Vussin ferait supposer que celui-ci avait déjà choisi une profession lorsque son père l'envoya à Fulde. Teulet déduit de tout cela que la charte du 12 septembre pourrait bien avoir été interpolée par les moines qui la récrivirent à la demande d'Eginhard. L'empereur Louis, prenant en considération que son père avait placé sous sa protection le monastère de Ganda (Saint-Bavon), accorde à celui-ci, le 12 avril de cette même année 819, des lettres d'immunité et de sauvegarde et lui assure la paisible possession de ses biens (8). En 827, Eginhard fit rappor-

(1) *Chronique de Fontenelle*. — Teulet, II, *Pièces justifiées*, VIII.

(2) Lettre d'Eginhard à Lothaire, dans Teulet, II, 54.

(3) Miræus, I, 431. — Van Lokeren, *Curtulaire de Saint-Pierre*, I, 1, 15.

(4) Teulet, II, *Pièces justifiées*, VIII.

(5) Id., *ibid.*, 449.

(6) Id., *ibid.*, 498.

(7) Teulet, II, 44.

(8) Archiv. de l'évêché de Gand. — Miræus, I, 48.

ter de Rome, par son notaire Ratlegh, les reliques de saint Pierre et de saint Marcellin, et les fit déposer d'abord à Michelstadt, puis, au commencement de 828, transférer à Mulinheim. Il transforma alors la congrégation de prêtres laïques, qu'il avait fondée en cet endroit, en un couvent auquel il donna la règle de Saint-Benoît; il le dirigea comme abbé et changea le nom de Mulinheim en celui de Seligenstadt. C'est vers ce temps sans doute qu'il entra dans la vie religieuse; la plupart des auteurs croient que ce fut beaucoup plus tôt, mais un détail cité par Dierix (1) où il est dit qu'en 826 les moines de Saint-Pierre à Gand l'élurent pour leur abbé (le droit d'élire leurs abbés leur avait été octroyé par Louis le Débonnaire), nous a suggéré l'idée que ce changement dans l'existence d'Eginhard pourrait bien avoir eu lieu vers cette année-là. Nous croyons, du reste, avec Van Lokeren, et d'après les *Annales abbatiae Sancti Petri* (2), qu'Eginhard ne fut d'abord qu'abbé commendataire ou bénéficiaire de Saint-Pierre et de Saint-Bavon; ce qui le prouve pour nous, c'est qu'il existe des chartes où il détermine la portion des revenus de l'abbaye réservée à l'entretien des moines; la totalité devait donc lui appartenir exclusivement (3). Selon Teulet, le titre de *venerabilis abbas*, qu'on lui donnait dès 819, prouve qu'à cette époque déjà, il avait embrassé la vie monastique; mais nous doutons que ce soit là une preuve suffisante. Tous les abbés bénéficiaires de Saint-Martin de Tours jusqu'à Hugues Capet eurent le titre de *venerabilis abbas*. En 830, tandis que Louis entreprenait son expédition contre la Bretagne, son fils Lothaire passa les Alpes pour joindre ses troupes à celles de ses frères: Eginhard était alors à Aix-la-Chapelle avec l'impératrice Judith, et écrivit à Lothaire une lettre de respectueux reproches qui resta sans effet. L'empereur lui ordonna de se rendre à

Compiègne pour avoir une entrevue avec son fils. Eginhard obéit, mais tomba malade à Valenciennes pendant le trajet, et se fit transporter par eau à Saint-Bavon. De là, il écrivit à son maître et à l'impératrice pour s'excuser, leur disant qu'il allait à Gand implorer les secours du ciel lorsqu'il n'y avait plus rien à espérer sur la terre (4). La maladie empira au point qu'Eginhard se crut près de sa fin; c'est alors qu'il adressa à un ami, qu'on croit être Gerward, son bibliothécaire, une lettre dans laquelle il lui dicte quelques-unes de ses dernières volontés et recommande à Imma, sa *sœur chérie*, de veiller à leur exécution (5). Eginhard se rétablit toutefois, mais il resta affecté de graves infirmités qui lui servirent de prétexte plausible pour ne pas rentrer aux affaires, malgré les vives instances de l'empereur. Il avait environ soixante ans. L'âge du repos était venu pour lui et il retourna à Seligenstadt, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. La plupart des lettres que nous possédons de lui appartiennent à cette époque de sa vie, ou lui sont fort peu antérieures; elles montrent en général que, malgré son éloignement de la cour et des affaires, il avait conservé un grand crédit. D'après un certain nombre d'actes de 815 à 830, on pourrait supposer qu'Eginhard fit son séjour presque habituel des abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon; mais rien n'est plus contraire à la vérité: nous possédons une pièce, entre autres, dans laquelle il dit qu'il a confié la gestion de l'abbaye de Saint-Bavon à un prêtre nommé Willebold, agent fidèle, dit-il, *ut credimus*. En 833, Eginhard dut se rendre à Compiègne pour l'assemblée des trois fils de Louis le Débonnaire, afin de rendre hommage de ses bénéfices. En 836, la mort lui enleva sa femme; cette perte l'affecta beaucoup, et quelques auteurs croient que ce fut seulement à la suite de cet événement qu'il se fit religieux. En 837, il

(1) *Mémoires sur la ville de Gand*, I, 328. — MS. des archives de l'Etat à Gand: *De prima fundatione ac origine domus Blandiniensis*

(2) Publiées par le chanoine Van de Putte de Bruges.

(3) Van Lokeren, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin*, I, 1, 9 et 16.

(4) Teulet, II, 71. — Lettre à l'impératrice.

(5) *Id.*, II, 50.

siégea, comme abbé de Seligenstadt, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et souscrivit au jugement rendu contre les prétentions d'Aldric, évêque du Mans, sur les libertés de l'abbaye de Saint-Calais. Il mourut, ainsi que nous l'avons dit, d'après la chronique de Saint-Bavon, en 844, et devait avoir alors environ soixante-quatorze ans. Toutefois nous trouvons dans l'édition de 1834 des *Vies des Pères*, de Butler (t. I, 118), qu'il a assisté en 848 à un synode tenu à Mayence par l'archevêque Raban Maur, et qu'il trépassa saintement peu après. C'est aussi l'avis de Jean de Tritenheim. Le *Chronicon Nortmannorum*, édité par Kruze (p. 108), le fait mourir en 831. Feller le fait vivre jusqu'en 839; la date de 844 est de toutes la plus généralement admise et la plus probable. Il fut enterré dans son abbaye de Seligenstadt.

Voilà tout ce que nos recherches nous ont révélé sur la vie d'Eginhard; mais de même que la plupart des grands hommes, comme Charlemagne, son maître et son ami, Eginhard a sa légende. Elle est trop poétique pour que nous ne la rappelions pas, car elle l'a même fait connaître plus que ses écrits. Nous en extrayons le récit du cartulaire de Lorsch. Eginhard était très-bien vu à la cour, et surtout vivement aimé par la fille de l'empereur, Imma, fiancée du roi des Grecs. Mais retenus par la crainte de la colère de Charlemagne, les amants tremblaient d'être surpris. Une nuit, Eginhard, décidé à tout braver, se rendit à l'appartement de la jeune fille et s'annonça comme porteur d'un message de l'empereur; il entra, et y resta jusqu'à l'approche du jour; au moment de se retirer il s'aperçut avec effroi qu'il était tombé beaucoup de neige. Alors Imma, que l'amour rendait audacieuse, résolut de sauver son amant et de se sauver elle-même: elle prit Eginhard sur ses épaules, le porta à travers la neige jusqu'au logis qu'il habitait et prenant soin en revenant, de suivre la trace de ses pas. L'empereur, qui s'était levé avant le jour, vit de sa fenêtre ce manège amoureux; il eût d'abord de la peine à se

contenir; mais son irritation s'étant calmée, il unit les deux amants et leur donna, entre autres domaines, Mulinheim et Michelstadt. Cette légende a été admise par des hommes remarquables. Mabillon entre autres. Cependant une objection la renverse d'emblée: de l'avis même d'Eginhard, Charlemagne n'a jamais eu de fille du nom d'Imma; en outre Eginhard ne fut jamais notaire et archichapelain de l'empereur, ainsi que le dit le cartulaire.

Il existe sur lui un autre récit émané d'un moine de Reichenau, dans son *Historia translationis sanguinis Domini* (1). Au commencement du x^e siècle, dit-il, un Sarrasin nommé Azan, gouverneur de Jérusalem, ayant un vif désir de voir Charlemagne, écrivit au pape pour lui obtenir une entrevue par son entremise; il s'engageait à apporter de magnifiques présents et le vrai sang du Sauveur. Aussitôt l'empereur se rendit à Rome et Azan, de son côté, partit de Jérusalem; mais, ayant débarqué en Corse, il y tomba malade et envoya prier Charlemagne de venir auprès de lui recevoir le précieux trésor qu'il apportait. Cette invitation ne sourit guère à l'empereur qui, dit la chronique, avait une peur effroyable de la mer; il convoqua son conseil et voulut donner la commission à Eginhard; celui-ci lui répondit que comme lui, il redoutait de s'aventurer sur les flots: les pourparlers durèrent trois jours; enfin Valdo, abbé de Reichenau, et Hunfrid, gouverneur d'Istrie, se dévouèrent et apportèrent le saint sang, qui fut déposé à Reichenau.

Les ouvrages d'Eginhard sont: *La Vie de Charlemagne, Vita Karoli imperatoris*. L'écrivain a adopté le plan de l'Histoire d'Auguste dans celle des douze Césars de Suétone: c'est une œuvre d'art, en même temps qu'un portrait fidèle, un tableau rapide et impartial. Eginhard avait de quarante-cinq à cinquante ans à l'époque où il entreprit ce travail; il devait l'avoir terminé en 820, car, à cette date, la *Vie de Charlemagne* figure parmi les livres du monastère de Sindloeozes-

(1) Periz, *Script.*, IV, 447.

Au (1). On en connaît soixante manuscrits complets. — Les Annales, *Annales Francorum*, de 741 à 829, embrassent donc un espace de quatre-vingt-huit ans, depuis l'avènement de Pepin et de Carloman jusqu'à la quatorzième année de Louis le Débonnaire. Eginhard avait trouvé au monastère de Lorsch des Annales qui servirent de base à son livre, il les refondit, et en se les appropriant, fit usage d'un style plus correct et plus élégant. A dater de 788, toutefois, les Annales sont une œuvre originale; on en connaît 120 manuscrits. — Les *Lettres*: lorsque, en 846, les moines de Saint-Bavon, menacés par les Normands, se réfugièrent d'abord à Saint-Omer, puis à Laon, ils emportèrent leurs reliques et leurs archives; mais les lettres d'Eginhard furent laissées par eux dans cette dernière ville qui les possède encore dans sa bibliothèque; c'est là que Pertz les découvrit. — *Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri*; écrite en 830 et divisée en 4 liv. — Un *Poème* sur le martyre de ces deux saints. — Un ouvrage intitulé *De Cruce adoranda*, qui ne nous est pas parvenu, mais dont nous avons connaissance par une lettre de Loup de Ferrières, à qui il était dédié (2). — On a encore attribué à Eginhard une histoire des Saxons, *Libellus ad adventu, moribus et superstitione Saxonum*, dont la première partie est due à Rudolf, moine de Fulde, et la seconde à Meginhard, aussi moine de Fulde et disciple de Rudolf. — Une Chronique qui n'est autre chose qu'un abrégé des Six Ages du monde de Bède le Vénéral. — Un psautier, *Libellus Einhardi de Psalmis*; Pertz pense qu'il est d'un autre personnage du même nom. — J. P. Schunck, chanoine de Mayence, dans ses *Beitrag zur mainzer Geschichte*, lui attribue encore une Vie de Louis le Débonnaire; les Campagnes de Charlemagne en Pannonie; les Annales du couvent de Lorsch, et les Souvenirs de l'archange Gabriel en XII chapitres. — La meilleure édition d'Eginhard date

de 1840; elle a été publiée à Paris, en 2 vol. in-8°, par Teulet, avec traduction française en regard, et renferme les ouvrages dont la paternité appartient sans contredit à Eginhard. — Les archives de l'Etat à Gand possèdent deux chartes portant la signature autographe d'Eginhard.

Émile Varenbergh.

Histoire littéraire de la France, IV, 550. — Smuckius, *Le Vita et Scriptis Eginhardi* 1711, dans son édition de la Vie de Charlemagne. — Teulet, *Œuvres complètes d'Eginhard*. Paris, 1840. — Cousin, *Histoire de l'empire d'Occident*. — Butler, Lille, 1834, t. VII, p. 118. — H. Hin. *Chronique de Saint-Bavon*. — Baluze. — Miræus. — Pertz, *Scriptores*. — Van L. kerem, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*. — Van Lokeren, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin*. — Diercx, *Mémoires sur la ville de Gand*. — *Annales abbatie S. Petri*. — *Acta Sanctorum* des Bollandistes, ju:n — Mabillon, — Beddelièvre, *Biographie liégeoise*. — Delvaux de Fouroua. — *Biographie générale* de D. dot. — *Biographie universelle* de Michaud. — Moréri, *Dict. histor.* — Feller, *Biographie universelle*. — Keivyn, *Histoire de Flandre*. — *Codex Lauris-hanensis diplomaticus*, publié à Manheim par l'Académie Théodoro-palatine. — Lecointe, *Annales Eccl. fr.* — Weuckius, *Eginhartus illustratus*. — Archives de l'Etat, à Gand.

EGMONT (Charles d'), né à Gavre le 9 novembre 1467, était fils d'Adolphe d'Egmont, qui avait dû céder la Gueldre à Charles le Téméraire, et de Catherine de Bourbon. Après la prise de Nimègue par les Bourguignons, Charles d'Egmont avait été conduit à Gand, tandis que son père était enfermé au château de Vilvorde. A peine Charles le Téméraire avait-il succombé devant Nancy que les Gantois obligèrent la duchesse Marie à relâcher Adolphe d'Egmont, et peut-être l'eussent-ils également forcée de le prendre pour époux, si ce prince n'avait trouvé la mort devant Tournai. Cependant Maximilien d'Autriche revendiqua les droits acquis sur la Gueldre par Charles le Téméraire; l'héritier légitime du duché paraissait résigné et servait même la maison de Bourgogne contre les Français. En 1487, dans un combat près de Béthune, il tomba entre les mains de ces derniers, et on prétendit alors qu'il s'était laissé prendre volontairement. En réalité, Charles VIII lui fit un bon accueil et résolut de le remettre en possession de ses domaines héréditaires pour susciter à la maison d'Autriche un dangereux ennemi. En 1492, il relâche

1) Neugart, *Episcopatus Constantiensis*, 510; cité par Pertz, *Script.*, II, 427.

(2) Teulet, II, 169.

Charles d'Egmont, et celui-ci s'achemine vers la Gueldre, par la Lorraine et le pays de Liège, sous l'escorte de mille cavaliers français; la plupart des villes et des seigneurs se déclarent pour lui, et les garnisons allemandes sont chassées. En vain le chef de l'empire marche-t-il lui-même contre Charles d'Egmont; il ne peut l'expulser. Il forme alors une coalition avec le duc de Clèves, le duc de Juliers et le comte de Buren; il est décidé qu'ils partageront le territoire conquis. La Gueldre est de nouveau envahie en 1498, et Charles d'Egmont eût succombé sans les secours que Louis XII lui envoya et la médiation qu'il exerça pour lui faire obtenir des trêves successives.

En 1505, Philippe le Beau, s'étant réconcilié avec Louis XII par les traités de Blois et ayant reçu l'investiture impériale du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, résolut de faire la conquête définitive de ces pays avant de partir pour l'Espagne. Il se mit lui-même à la tête de ses troupes et se rendit maître d'Arnhem ainsi que des quatre autres villes qui formaient son quartier. Charles d'Egmont, délaissé par Louis XII, accepta les conditions qui lui étaient offertes par le roi de Castille. Dans une entrevue qu'il eut avec lui au château de Rosendaël, près d'Arnhem, le 27 juillet 1505, il fut résolu qu'il abandonnerait à Philippe les places que celui-ci avait conquises jusqu'à ce que des arbitres eussent vidé la querelle; il promit en outre de l'accompagner en Espagne. Il suivit l'archiduc victorieux jusqu'à Auvers; mais lorsqu'il eut touché dans cette ville 3,000 florins d'or qui lui avaient été promis pour faire le voyage de Castille, il trompa ses gardes, se déguisa et revint dans ses Etats où il possédait encore les quartiers de Nimègue et de Ruremonde, ainsi que le pays de Zutphen. Après le départ du roi de Castille, Charles d'Egmont, encouragé par la France, reprend les armes et menace la Hollande et le Brabant. Louis XII assurait, *sur sa foi et la damnation de son âme*, qu'il n'assistait plus le duc de Gueldre, et cependant il le secourait

d'argent et de soldats; quand il eut été enfin obligé d'en convenir, il déclara que le roi de Castille n'avait aucun droit sur la Gueldre et qu'il ne laisserait pas détruire Charles d'Egmont, son *parent* et *serviteur*. La mort de Philippe le Beau (à Burgos, le 25 septembre 1506) ne suspendit pas cette intervention déloyale du roi de France. Louis XII ne cessa de soutenir efficacement le prince gueldrois; il finit même par déclarer qu'il risquerait sa couronne plutôt que d'abandonner son utile et fidèle allié. Aidé par les auxiliaires français que lui avait amenés Engelbert de Clèves, secondé par Robert de la Marck, seigneur de Sedan, Charles d'Egmont obligea les troupes des Pays-Bas à lever le siège de Poederoyen, importante forteresse située sur les confins du Brabant et de la Hollande; puis il traversa la Campine et fonda sur la Hesbaya, livrant au pillage Turnhout, Tirlemont et d'autres places encore. Les auxiliaires français entreprirent ensuite de rentrer dans leur pays par le Luxembourg, tandis que les Gueldrois, après s'être rabattus sur la Hollande, dévastaient la campagne et emportaient Bodegrave, Muiden et Weesp. Charles d'Egmont essaya aussi de s'emparer d'Amsterdam; mais il fut repoussé par les habitants. En 1508, les Hollandais, fidèles à la maison d'Autriche, prirent enfin Poederoyen, et Weesp allait également retomber en leur pouvoir lorsque la ligue de Cambrai, c'est-à-dire la coalition de la France et de la maison d'Autriche contre la république de Venise, vint changer la face des choses. Dans le traité qui fut juré le 10 décembre 1508, il était dit que les contestations relatives à la Gueldre seraient soumises à un arbitrage; en attendant, le duché de Gueldre et le comté de Zutphen resteraient provisoirement entre les mains de Charles d'Egmont. Le traité de Cambrai ne fut respecté par aucune des parties; Charles d'Egmont et Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, s'accusaient réciproquement d'avoir violé la trêve, et l'un et l'autre pouvaient ne pas avoir tort.

Dès le commencement de 1509, la

lutte avait recommencé, et les Gueldrois ne cessaient d'attaquer la Hollande et d'inquiéter le Brabant. Marguerite, ne pouvant abattre son redoutable adversaire, espère l'amuser par de nouvelles négociations; en 1510, elle obtient de l'empereur qu'il donnera son assentiment à un projet de mariage d'Isabelle d'Autriche, sa petite-fille, avec Charles d'Egmont. Il serait stipulé en même temps que l'empereur ainsi que l'archiduc Charles, son petit-fils, conserveraient les titres de duc de Gueldre et de comte de Zutphen, attendu que ces pays devaient leur échoir au cas où du mariage projeté ne proviendrait pas d'hoir mâle. Mais ce projet, ayant été désapprouvé par le roi d'Angleterre, fut bientôt abandonné, et cette interminable lutte, qui épuisait en même temps les Pays-Bas et la Gueldre, continua avec plus de furie. On faisait retomber sur Marguerite d'Autriche, trop docile, disait-on, à suivre les instructions de l'empereur, la responsabilité de cette guerre, et sa popularité en souffrit beaucoup. Lorsque, par l'entremise de l'archevêque de Cologne, une nouvelle trêve de quatre ans eut été conclue le 31 juillet 1513, tel fut le contentement général que les Etats de Brabant votèrent un don de 20,000 liv. comme récompense des peines que Marguerite s'était données pour obtenir ce résultat.

François Ier fut, comme Louis XII, le vigilant protecteur de Charles d'Egmont, et celui-ci saisissait toutes les occasions de montrer son dévouement à la France. En 1515, quand se prépara l'expédition d'Italie, le duc de Gueldre rejoignit François Ier à Lyon avec 6,000 lansquenets et l'accompagna au delà des Alpes. Mais, apprenant que des maraudeurs brabançons se sont jetés sur des villages gueldrois, il veut reprendre immédiatement la route de ses Etats; il laisse le commandement de ses lansquenets à son neveu Charles de Lorraine et revient à Lyon, où il tombe dangereusement malade. Quand il a enfin revu la Gueldre, il se hâte de réorganiser ces compagnies de vieux et impitoyables soudards, qu'on appelait

la *bande noire*; il se jette dans la Frise qu'il dispute à la maison d'Autriche; mais, ayant investi Leeuwarden, il est battu et repoussé. François Ier vient à son aide: Charles d'Autriche, qui a sollicité le traité de Noyon du 13 août 1516, est contraint de conclure avec la Gueldre une nouvelle trêve jusqu'au mois de mai 1517. Malgré les recommandations du roi de France, Charles d'Egmont reprend les armes sans même attendre l'expiration de cet armistice. La *bande noire* parcourt la Frise et pénètre en Hollande, où elle se signale par d'effroyables excès. Les troupes des Pays-Bas la refoulent dans la Gueldre où elles portent à leur tour le ravage et l'incendie. Arnheim, qui était retombé naguère au pouvoir de Charles d'Egmont, va succomber lorsque la France intervient encore et obtient une nouvelle trêve de six mois, qui est conclue à Utrecht le 17 septembre 1517. Quoique Charles d'Egmont gardât une attitude menaçante, cette trêve, au mois d'avril 1518, est prolongée pour un an.

Au printemps de l'année suivante, le duc de Gueldre épouse la fille du duc Henri de Brunswick-Lunebourg. On cherche alors à conclure un traité qui eût assuré à Charles d'Egmont et à ses hoirs mâles la Gueldre « comme arrière-fief mouvant du duché de Brabant »; mais les négociations n'aboutissent qu'à un renouvellement de la trêve. En 1524, après une vaine tentative pour arracher la Frise et l'Over-Yssel aux Impériaux, une troisième trêve est conclue à Heusden; Charles lui-même en demande la prolongation, lorsque Louise de Savoie, régente de France pendant la captivité de François Ier, eut repoussé l'offre d'une puissante diversion en Hollande ou en Brabant.

La réforme ayant suscité des troubles à Utrecht, Charles d'Egmont accourt avec ses terribles lansquenets; de son côté, Henri de Bavière sollicite l'intervention de l'empereur. Par un traité conclu à Schoonhoven, le 15 novembre 1527, Charles-Quint est reconnu souverain temporel du « haut et du bas évêché ». Des levées considérables sont

ordonnées dans les diverses provinces des Pays-Bas; les Gueldrois, qui ont envahi la Hollande, sont repoussés, et Charles d'Egmont se voit enfin obligé de demander merci. Le traité, signé à Gorcum le 3 octobre 1528, confirme la suzeraineté de l'empereur sur Utrecht et sur l'Over-Yssel; quant à la Gueldre, Charles d'Egmont en conservera la souveraineté, mais il doit également reconnaître la suzeraineté impériale et Charles-Quint héritera du duché, à défaut de postérité mâle.

En 1534, cédant aux suggestions de François Ier, Charles d'Egmont veut substituer la suzeraineté française à la suzeraineté impériale; il prétend en outre frustrer Charles-Quint de son héritage en transférant ses droits au duc de Lorraine. Mais, dans l'impossibilité de lutter victorieusement contre les Impériaux, Charles d'Egmont est obligé d'adhérer de nouveau aux stipulations du traité de Gorcum. Le 10 décembre 1536, il reconnaît encore une fois la suzeraineté de Charles-Quint, lequel demeure son héritier, à défaut de postérité légitime; en outre, l'empereur garde les seigneuries de Drenthe et Groningue, qui ont été enlevées aux Gueldrois. Mais plus Charles d'Egmont doit s'humilier, plus augmente sa haine contre la maison d'Autriche. N'ayant point de fils légitime, il notifie brusquement aux états de Gueldre (octob. 1537) l'intention d'assurer sa succession au roi de France et il demande que le serment de fidélité soit immédiatement prêté à François Ier. Les états lui opposent un refus formel et sont appuyés par les villes, tandis que le maréchal Van Rossem et les principaux capitaines gueldrois reconnaissent le roi de France. Après une lutte acharnée entre l'armée et les principales villes, il est décidé, dans une assemblée générale tenue à Nimègue le 27 janvier 1538, que, si le duc meurt sans enfants, procréés en légitime mariage, ses Etats écherront à Guillaume, héritier de Juliers et de Clèves. Charles d'Egmont, délaissé par ses bandes, est contraint d'accepter cette convention. Cinq mois plus tard (30 juin

1538), il s'éteignit à Arnhem, en maudissant l'ingratitude de ce peuple pour lequel il avait combattu pendant un demi-siècle. Après lui, l'indépendance de la Gueldre succomba définitivement; Charles-Quint entra dans le pays en conquérant et força Guillaume de Clèves, vaincu et repentant, à reconnaître la suprématie impériale.

Th. Juste.

Les historiens gueldrois. — Th. Juste, *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche.* — A. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique.*

EGMONT (Florent D'), né en 1469, était fils de Frédéric, seigneur d'Ysselstein, devenu comte de Buren, du chef de sa femme, Marie de Culembourg. En 1501, Florent est déjà un des principaux personnages de la cour de Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas, qu'il accompagne dans son premier voyage en Espagne; en 1505, il est créé chevalier de la Toison d'or et l'année suivante, après la mort de Philippe le Beau, il devient membre du conseil de Marguerite d'Autriche. Nommé stathouder de Frise en 1515, il eut à réprimer une révolte fomentée par Charles d'Egmont, duc de Gueldre; il défit les insurgés près de Gorcum, força Charles d'Egmont à lever le siège de Leeuwarden, prit Dockum, mais assiégea inutilement Sneek. Non-seulement il avait à protéger la Frise, mais il était aussi lieutenant du stathouder de Hollande, Jean d'Egmont, frère de Frédéric. Capitaine général des bandes d'ordonnance en 1522, Florent d'Egmont pénètre en Picardie, assiège Doullens et Hesdin, et, de concert avec les Anglais, s'avance jusqu'à onze lieues de Paris. Pendant les années suivantes, il continue à combattre les Gueldrois et, après la paix de Grave, prend part à une nouvelle campagne contre la France. Il termina sa belliqueuse carrière le 14 octobre 1539.

Th. Juste.

EGMONT (Maximilien D'), seigneur d'Ysselstein et comte de Buren, chevalier de la Toison d'or, stathouder de Frise, était fils du précédent. La valeur qu'il déploya dans la campagne de France de 1537 lui avait valu l'admiration de l'armée; commandant des bas Allemands

au siège de Saint-Pol, il s'était le premier élançé sur la brèche. En 1542, il défend habilement la Frise et l'Over-Yssel contre les bandes qui sont à la solde de la France. Deux années après, nous le retrouvons devant Montreuil, qu'il assiége avec le duc de Norfolk. Mais l'expédition qui mit le sceau à sa renommée fut celle de 1546, lorsqu'il traversa l'Allemagne pour amener à Charles-Quint les troupes des Pays-Bas. Il passa le Rhin près de Mayence et, malgré les efforts du comte d'Oldenbourg, s'avança jusqu'à Nuremberg; évitant ensuite l'armée du landgrave de Hesse qui se trouvait à Donawerth, il arriva, le 15 septembre, au camp de l'empereur, devant Ingolstadt, avec plus de 15,000 combattants. Charles-Quint, accompagné de tous les gentilshommes de sa maison, était allé au-devant de lui pour lui témoigner sa satisfaction. Quelques semaines après, renvoyé dans les Pays-Bas afin de protéger la Frise et les pays adjacents, il s'empare, chemin faisant, de Darnstadt et de Francfort. Ce grand capitaine, l'un des meilleurs de son temps, avait les mœurs rudes. Dans le vingt et unième chapitre de l'ordre de la Toison d'or tenu à Utrecht au mois de décembre 1545, il avait été accusé « de faire quelquefois des excès dans le boire et dans le manger; de jurer fréquemment; de parler de la religion avec peu de respect et de discrétion » et d'en mépriser les devoirs les plus essentiels, manquant souvent la messe les dimanches et fêtes, et faisant publiquement gras pendant le carême, sans nécessité; enfin de porter la débauche au point de violer la foi conjugale et de ne pas avoir honte de s'en vanter dans les compagnies ou assemblées qu'il fréquentait ». Maximilien d'Egmont couronna par une mort imposante les exploits de sa glorieuse carrière. Il se trouvait à Bruxelles en 1548 lorsqu'il fut atteint d'une esquinancie; bientôt on désespéra de lui et André Vésale, son médecin, lui prédit qu'il n'avait plus que cinq à six heures à vivre. C'était le 23 septembre. Maximilien dicta son testament, se confessa,

et, après avoir communiqué, se fit revêtir de ses habits les plus somptueux, et armer de pied en cap; ainsi vêtu, avec l'épée au côté et le collier de la Toison d'or sur la poitrine, il ordonna qu'on le transportât en la grande salle de son hôtel où, assis dans un fauteuil, il fit successivement ses adieux à ses compagnons d'armes, aux officiers qui avaient servi sous ses ordres, puis à ses serviteurs sans en oublier un seul. On lui apporta ensuite une grande coupe pleine de vin; il la prit et, soutenu par deux de ses gentilshommes, voulut boire une dernière fois à la santé de l'empereur. Sentant que sa fin approchait, il détacha son collier de la Toison d'or, le remit au comte d'Arenberg, qui l'assistait comme frère d'armes, dit également adieu à l'évêque d'Arras, but « le vin de l'étrier et de la mort », puis, tournant la tête et apercevant Vésale derrière lui, il le remercia de son avertissement. Il expira entre les bras de ceux qui, le voyant à toute extrémité, avaient voulu le porter sur son lit.

La branche des comtes d'Egmont-Buren s'éteignit dans la personne de Maximilien qui, de son union avec Francine de Lannoy, ne laissa qu'une fille, nommée Anne. Elle porta le comté de Buren et les seigneuries de Leerdam, d'Ysselstein, etc., dans la maison de Nassau par son mariage avec Guillaume dit le Taciturne.

Th. Ju-te.

J. Schellema, *Staatkundig Nederland*. — Brantôme, *Vies des hommes illustres étrangers*. — Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, etc.

EGMONT (*Lamoral comte D'*) naquit le 18 novembre 1522 au château de la Hamaide, dans l'ancienne chàtellenie d'Ath. Son père était Jean IV, deuxième comte d'Egmont, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Charles-Quint, général des cheval-légers en Italie, mort à Milan en 1528; Jean d'Egmont avait épousé Françoise de Luxembourg, sœur et héritière de Jacques de Luxembourg, gouverneur de la Flandre, prince de Steenhuyze et de Gavre, etc. En 1538, Lamoral et son frère aîné Charles d'Egmont se rendirent

en Espagne, et Charles succéda à son père dans la dignité de chambellan de l'empereur. Les deux frères se signalèrent ensuite dans l'expédition que Charles-Quint dirigea en 1541 contre Alger. Le 7 décembre, Charles d'Egmont mourait à Carthagène des blessures qu'il avait reçues sur le sol africain, et, comme il ne laissait point de postérité, Lamoral devint dès lors le chef d'une des plus puissantes maisons des Pays-Bas. Indépendamment des biens situés en Hollande, la maison d'Egmont possédait en Flandre une principauté, sept ou huit baronnies et plusieurs autres seigneuries.

Lamoral donne bientôt de nouvelles preuves de bravoure en combattant les bandes gueldroises qui, en 1542, ont pénétré dans le Brabant; il suit l'empereur dans le duché de Juliers et assiste à la prise de la ville de Duren. Le 8 avril 1544, dans la cité impériale de Spire, le comte d'Egmont épouse Sabine, comtesse palatine du Rhin et duchesse en Bavière; à ces noces assistaient l'empereur Charles-Quint, Ferdinand, roi des Romains, les électeurs et la plupart des princes de l'Allemagne. Deux mois après son mariage avec Sabine de Bavière, Lamoral d'Egmont qui ne savait, disent les contemporains, ce que c'était que de vivre en paix, joignit l'armée impériale prête à envahir la France. Il assista au siège et à la prise de la ville de Saint-Dizier, en Champagne, et, après le trépas de René de Châlons, prince d'Orange, reçut le commandement d'une compagnie d'hommes d'armes de cinquante lances des célèbres *bandes d'ordonnance* des Pays-Bas. Une plus haute récompense lui était réservée : au mois d'octobre 1546, Charles-Quint, président, dans la cathédrale d'Utrecht, le chapitre général de l'ordre de la Toison d'or, y fit admettre le comte d'Egmont, bien que celui-ci n'eût que vingt-quatre ans.

Nous retrouvons Lamoral d'Egmont près de l'empereur à la célèbre diète tenue à Augsbourg en 1548, et l'année suivante il accompagne Philippe, prince d'Espagne, dans toutes les villes de

Hollande et de Zélande où le fils de Charles-Quint est inauguré comme le futur souverain des dix-sept provinces. Dans la guerre de 1552, Lamoral rendit de nouveaux services à sa patrie et à son souverain. Lorsque Pierre-Ernest de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, eut été forcé de capituler à Ivoy, le comte d'Egmont, chargé de le remplacer, sut remplir cette tâche difficile. Avec des troupes peu nombreuses il parvint à rejeter de la province les Français commandés par le seigneur de Jametz et à faire face aux vieilles bandes du marquis Albert de Brandebourg qui, refusant d'adhérer au traité de Passau, avait également pénétré dans le Luxembourg comme l'auxiliaire de Henri II. Ayant ensuite rejoint l'armée impériale qui assiégeait Metz, le comte d'Egmont fut envoyé à Pont-à-Mousson avec deux mille chevaux *noirs harnais* allemands et autre gendarmerie pour défendre les avenues du camp. Le siège levé, il reçut le commandement de l'arrière-garde et demeura des derniers pour protéger la retraite des Impériaux.

En 1553, nous trouvons le comte d'Egmont dans l'Artois avec les autres chefs des bandes d'ordonnance. Tombés dans une embuscade à Talmas (18 août) et assaillis par des forces supérieures, ils firent des prodiges; Egmont, emporté par son ardeur, passa trois fois au travers d'un des escadrons français : il revint sain et sauf, tandis que le prince d'Espinoy, gouverneur de Tournai et du Tournesis, restait au nombre des morts. L'année suivante, Charles-Quint donnait au comte d'Egmont une nouvelle preuve de confiance en le nommant chef de l'ambassade chargée d'arrêter définitivement le mariage du prince d'Espagne avec Marie Tudor, reine d'Angleterre. Il se rendit deux fois à Londres (au mois de janvier et au mois de mars 1554) pour accomplir cette mission. Il fut ensuite chargé de porter en Espagne les pouvoirs qui conféraient la régence de ce pays à la princesse doña Juana pendant l'absence de Philippe, son frère; et il accompagna ensuite l'héritier de Castille dans la Grande-Bretagne. Le

25 octobre 1555, Lamoral d'Egmont, comme chevalier de la Toison d'or et comme prince de Gavre, assista, avec les députés des Pays-Bas, à cette séance mémorable dans laquelle Charles-Quint remit la souveraine puissance entre les mains de son fils.

La guerre avec la France ayant commencé en 1557, le comte d'Egmont, nommé chef et capitaine général de tous les cheveu-légers levés aux Pays-Bas, servit en cette qualité dans l'armée commandée par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Ce furent les bandes d'ordonnance et les cheveu-légers des Pays-Bas, placés sous les ordres du comte d'Egmont, qui déterminèrent, le 10 août, l'éclatante victoire remportée près de la ville de Saint-Quentin sur l'armée française qui avait à sa tête le connétable Anne de Montmorency. Espagnols, Français, Allemands, Italiens furent unanimes pour attribuer le gain de cette grande journée à la soudaine initiative et à la brillante valeur du comte d'Egmont. Chargé l'année suivante de délivrer la West-Flandre des bandes que commandait le maréchal de Termes, Egmont rencontra celui-ci près de Gravelines, le 13 juillet, et remporta une nouvelle victoire qui consacra sa renommée. Ces hauts faits lui avaient donné de l'orgueil; le cœur rempli d'une fierté guerrière, il montrait une confiance merveilleuse en sa fortune. Brantôme le dépeint comme « le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grâce » qu'il eût jamais vu, fût-ce parmi les grands, parmi ses égaux, parmi les gens de guerre et parmi les dames ». Et, en effet, il se signalait par sa bonne grâce et sa courtoisie non moins que par sa prodigalité fastueuse.

Par des lettres patentes données à Gand le 7 août 1559; Philippe II déclara nommer le comte d'Egmont gouverneur et capitaine général de la Flandre « en considération des grands, loyaux, « notables et agréables services qu'il « avait faits durant plusieurs années à feu l'empereur, et depuis à lui-même, en la dernière guerre contre la « France ». En même temps Philippe

l'appela au conseil d'Etat dont il avait déjà fait partie sous le duc de Savoie : mais le comte renvoya sa nomination au président Viglius, alléguant que les affaires importantes se traitaient sans la participation des seigneurs nationaux. Philippe, intervenant alors, lui ordonna expressément d'accepter la charge de conseiller et l'assura qu'il aurait toute autorité dans les affaires. Au mépris de cette promesse, le roi institua au sein même du conseil d'Etat un comité secret qui fut véritablement investi de l'autorité effective et qui, à certains égards, dominait la duchesse de Parme, chargée du gouvernement général. Ce comité secret ou *consulte*, destiné à servir de contre-poids à la prépondérance de la haute noblesse, était composé de Granvelle, évêque d'Arras, de Viglius, président du conseil privé, et du baron de Berlaymont, chef du conseil des finances. La lutte s'engage immédiatement entre Granvelle, devenu premier ministre, et le prince d'Orange, le comte d'Egmont et leurs alliés. Egmont prit l'initiative de la rupture; il avait douze ans de plus que Guillaume de Nassau et, à cette époque, il exerçait une certaine influence sur son ami. Il l'engagea à rédiger (23 juillet 1561) une lettre dans laquelle les deux seigneurs rappelaient à Philippe la promesse qu'il leur avait faite avant son départ. Ils disaient que cette promesse avait été méconnue; qu'ils n'étaient appelés au conseil que pour des choses de nulle ou de petite importance, tandis que les affaires majeures étaient traitées à leur insu par une ou deux personnes; ne voulant pas avoir à répondre de ce qui se faisait sans eux, ils priaient le roi d'accepter leur démission ou d'ordonner que toutes les affaires fussent dorénavant traitées et résolues en plein conseil d'Etat. Dans la réponse que Philippe II leur adressa le 29 septembre, il ajournait sa résolution, tout en recommandant au comte d'Egmont et au prince d'Orange la bonne administration des provinces dont ils étaient gouverneurs, le maintien de la religion catholique et le châtiement de ceux qui agissaient contre elle. Le comte de

Hornes, qui avait accompagné le roi en Espagne en qualité d'amiral et de capitaine des archers de la garde, revint dans les Pays-Bas au mois de novembre et prit également place au conseil d'Etat. Il était porteur de la résolution annoncée par Philippe II dans sa lettre du 29 septembre; la duchesse de Parme devait donner au comte d'Egmont et au prince d'Orange l'assurance que rien ne serait plus désormais soustrait à leur connaissance. Bien que la gouvernante connût le néant de cette promesse, encore l'avait-elle faite contre son gré; elle mandait au roi qu'elle avait de justes raisons de soustraire les affaires principales à la connaissance du comte d'Egmont et de ses amis. De son côté, Granvelle prétendait que la correspondance entretenue par le comte d'Egmont avec le roi de Bohême (l'archiduc Maximilien d'Autriche) pourrait bien avoir pour but de mettre ce prince à la tête du gouvernement des Pays-Bas. Lorsque la guerre civile eut éclaté en France, Granvelle s'opposa à la convocation des états généraux qui était demandée par le comte d'Egmont; il empêcha en outre que celui-ci ne fût mis, comme capitaine général, à la tête des gens de guerre. Le comte avait encore d'autres griefs. Le gouvernement de Hesdin étant devenu vacant, il avait proposé de le confier à Jean de Croy, comte du Rœulx, et Granvelle fit donner la préférence à un autre candidat. Irrité, le comte d'Egmont, en plein conseil d'Etat, et malgré la présence de la duchesse de Parme, s'éleva avec indignation contre l'outrecuidance du cardinal de Granvelle, et il se plaignit avec amertume du roi qui, disait-il, se laissait gouverner par un prêtre. Le comte de Hornes ayant mis en avant le projet de former une ligue contre le ministre tout-puissant, Egmont et le Taciturne cherchèrent à y entraîner les autres seigneurs. Granvelle conseille alors au roi de donner satisfaction au comte d'Egmont; d'après lui, ce personnage était de tous les membres de la ligue le plus traitable et le plus facile à entendre raison; il n'avait que le tort de se laisser influencer » par des

hommes vils et méchants ». Mais, loin de se séparer de ses amis, Egmont signa avec eux, le 11 mars 1563, une nouvelle requête pour demander au roi l'éloignement du cardinal; ils y attribuaient le mécontentement du pays à l'autorité excessive de ce ministre; ils demandaient de pouvoir se retirer du conseil d'Etat, car il ne leur semblait pas convenable, tant pour le service du roi que pour leur réputation, de siéger plus longtemps avec le cardinal; ils donnaient d'ailleurs l'assurance que, en ce qui concernait la religion; ils feraient toujours les devoirs de bons sujets et de vassaux catholiques. Cette requête envoyée, le comte d'Egmont se rendit en Hollande; il paraissait alors très-agité : il parlait avec toute sorte de gens (écrivait la duchesse de Parme au roi), les exhortant à s'unir pour la liberté et le bien du pays.

Répondant, le 9 juin, à la requête du 11 mars, le roi exprima le désir que l'un des trois seigneurs fit le voyage d'Espagne afin de mieux l'instruire de bouche des motifs de leurs plaintes, et, dans une lettre autographe adressée au comte d'Egmont, il l'engageait à remplir cette mission. Le but de Philippe II était de détacher le vainqueur de Gravelines de la ligue en lui faisant entrevoir un « agrandissement futur »; mais, après de nouvelles conférences avec ses amis, Egmont vint déclarer à la régente qu'il ne pouvait se rendre en Espagne pour se faire l'accusateur du cardinal de Granvelle; cela ne convenait, dit-il, ni à sa réputation ni au service même du souverain. Quelques jours après, Egmont et ses alliés présentaient à la régente une remontrance où ils réclamaient la convocation des états généraux et annonçaient de nouveau qu'ils s'abstiendraient désormais de siéger au conseil d'Etat avec le cardinal de Granvelle, « voulant faire cesser ainsi l'ombre dont ils y avaient servi pendant quatre ans ». Une troisième requête ayant été adressée à Philippe II le 29 juillet, la régente, jalouse elle-même de la prépondérance attribuée au cardinal, finit par l'abandonner. Au mois d'août, elle envoya

Thomas Armenteros, son secrétaire, en Espagne, avec la mission secrète de demander le rappel de Granvelle. Vou-lant peut-être se mettre en garde contre les calomnies dont il était l'objet et même se concilier Philippe II, Egmont chargea Armenteros de certifier au roi que, pour le service de Dieu et le sien, et pour la défense de l'ancienne et catholique religion, il exposerait toujours sa vie et sa fortune : si son propre fils ou frère, disait-il, faisait quelque chose contre elle, il le jetterait dans le feu de ses propres mains. Pour ne pas avoir l'apparence de céder aux adversaires de Granvelle, Philippe écrivit à celui-ci qu'il ferait bien de quitter momentanément les Pays-Bas et d'aller voir sa mère en Bourgogne. Le cardinal partit de Bruxelles le 13 mars 1564, et quelques jours après, le comte d'Egmont et ses amis reparaissaient au conseil d'Etat : ils avaient toutefois déclaré à la régente que, si le cardinal revenait, ils en sortiraient de nouveau et incontinent. Non-seulement le comte d'Egmont se montrait assidu près de la duchesse de Parme, mais les cardinalistes lui reprochèrent de rechercher la faveur de la bourgeoisie de Bruxelles, de se mêler aux fêtes des métiers, de tirer l'oiseau avec eux et de s'entretenir affectueusement avec les assistants. Du fond de la Bourgogne, Granvelle excitait encore ses partisans à combattre la suprématie que s'arrogeait maintenant le conseil d'Etat. « Puisque vous voyez, écrivait-il à Viglius, que ces gens militaires s'arment contre l'Eglise et la justice et les longues robes, il faut lutter contre, car, s'ils triomphent, la république ne saurait se soutenir. »

Le comte d'Egmont, après avoir consulté ses amis, prit soudainement la résolution de se rendre en Espagne afin d'obtenir du roi des concessions qui missent un terme à l'agitation des provinces; mais il fonda aussi des espérances personnelles sur ce voyage : il se plaignait de n'avoir eu d'autre récompense qu'une indemnité de 50,000 ducats, tandis qu'il avait, disait-il, huit filles et deux garçons et des milliers de

florins de dettes. En réalité, il possédait un revenu annuel de plus de 62,000 fl.; il avait un hôtel principal à Bruxelles et d'autres résidences à Malines, à Gand, à Bruges, à La Haye, à Arras; bientôt il allait acquérir, pour la somme de 110,000 ducats, la baronnie de Gaesbeek qui lui donnait entrée aux états de Brabant (1).

Sans attendre l'autorisation du roi, le comte d'Egmont partit pour l'Espagne le 18 janvier 1565; il arriva à Madrid au commencement du mois de mars. « Mon cousin, soyez le très-bien venu », lui dit Philippe II. Dupe de cette bienveillance apparente, Egmont n'épargna aucun effort pour obtenir les concessions réclamées par le parti national. De son côté, Philippe cherchait à éveiller la jalousie des autres grands de la Belgique en prodiguant au vainqueur de Grave-lines des faveurs personnelles, et quand celui-ci prit congé de lui, il l'assura que toute la maison d'Egmont pourrait toujours compter sur sa protection la plus déclarée. Le comte fut de retour à Bruxelles le 30 avril, plein de confiance dans les bonnes intentions et les promesses du roi. En réalité il n'avait rien obtenu. Tout à coup arrivèrent de Valladolid des dépêches qui, ne tenant aucun compte des conférences de Philippe II avec le noble ambassadeur, prescrivaient l'exécution rigoureuse des édits contre les anabaptistes et les autres hérétiques. Egmont devint sombre et triste; il se plaignit au conseil d'Etat du désaccord qui existait entre les dépêches de Valladolid et les promesses qu'il avait recueillies de la bouche du roi; il manifesta même l'intention de quitter la cour et de se retirer chez lui. « Je ne puis ni ne veux, disait-il, con- tester avec le roi; mais à tout autre je soutiendrai que j'ai été trompé. » De nouvelles dépêches viennent aggraver la situation. Le 17 octobre, Philippe

(1) A la vérité, les états de Flandre lui avaient à cet effet 30,000 fl.; les états de Brabant lui prêtèrent une somme équivalente et les habitants de la baronnie lui votèrent, à titre de joyeuse entrée, un subside de 8,000 fl. — Le comte d'Egmont devint propriétaire de la seigneurie de Gaesbeek le 4 octobre 1565.

ordonne que l'inquisition soit maintenue et qu'elle continue d'être exercée comme auparavant; il veut que les placards de Charles-Quint ainsi que toutes les autres lois ayant pour but la répression de l'hérésie soient exécutés sans aucun changement. Egmont déclara à la régente, devant le conseil d'Etat, qu'il aurait remis son gouvernement de Flandre et d'Artois entre les mains du roi, lors de son voyage en Espagne, s'il avait pu prévoir de pareilles résolutions. Il écrivit à Philippe II lui-même que, après avoir vu ses ordres concernant l'inquisition et les placards, il ne pouvait s'empêcher de craindre qu'il n'en résultât de grands maux.

Au commencement de la mémorable année 1566, Egmont, après avoir inspecté les places de son gouvernement, avertit de nouveau le roi du mécontentement général qu'il avait constaté en Flandre. Mais en même temps il résistait aux suggestions des bouillants gentilshommes qui venaient de signer le *Compromis* et qui auraient voulu pousser le vainqueur de Gravelines à la tête du parti de l'action. Au mois de mars, le prince d'Orange convoqua au château de Hoogstraeten ses compagnons de la Toison d'or et ses collègues du conseil d'Etat pour s'entretenir avec eux de l'état alarmant des affaires; ils y rencontrèrent Louis de Nassau, le comte de Culembourg et d'autres gentilshommes qui étaient entrés dans la ligue contre l'inquisition. Dans sa *Défense personnelle*, Egmont déclara que ceux-ci appellèrent l'attention des seigneurs du conseil d'Etat sur la redoutable agitation provoquée par les ordres de Philippe II; et que, le matin même de son départ, il apprit d'un de ses collègues que Brédérode et d'autres gentilshommes se proposaient de présenter une requête à la régente au sujet de l'inquisition et des placards. Il prétendit avoir manifesté la crainte que la requête ne fût mal interprétée par le roi, et aurait ajouté qu'il ne conseilleraient à nul de ses amis d'être de la compagnie ou d'y entrer. Toutefois deux gentilshommes attachés à sa maison, Christophe de Leeflael et

Maximilien de Blois signèrent le *Compromis*, et parmi les adhérents se trouvait aussi Jean de Casenbroot, seigneur de Beckerzeel, secrétaire et conseiller du comte. Dès son arrivée à Bruxelles, Egmont, selon ce qui avait été convenu à Hoogstraeten, avertit la régente de la démarche que se proposaient de faire les gentilshommes confédérés; au surplus, il s'engagea à combattre ceux qui ne se contenteraient pas de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. En même temps, il signale encore une fois à Philippe II les dangers qui menacent les Pays-Bas. Il regardait comme un devoir de l'avertir, disait-il, des intelligences que les hérétiques de ces provinces avaient avec ceux de France, d'Allemagne et d'Angleterre; il ne croyait pas que l'on songeât à une rébellion contre le roi; mais il craignait que les Français ne profitassent de la situation des esprits pour s'emparer de quelques villes; il engageait le roi à se rendre lui-même aux Pays-Bas. Y avait-il contradiction dans la conduite adoptée par le vainqueur de Gravelines? Conseiller de Philippe II, il signalait les écueils que le roi devait éviter; il lui indiquait les concessions qu'il devait faire pour rassurer les esprits: il demeurait fidèle à la foi catholique, mais abhorrait l'inquisition, parce que l'inquisition susciterait la guerre civile. Les espions de Philippe II accusèrent néanmoins le comte d'Egmont de se déclarer en toutes choses d'une manière très-préjudiciable au service du roi; et comme tout le monde avait les yeux tournés vers lui, ajoutaient-ils, sa conduite produisait le plus grand mal. Lorsque le conseil d'Etat délibéra sur la réponse que la régente ferait à la requête des confédérés, Egmont s'éleva contre l'inquisition, odieuse, disait-il, et contre les placards, qui étaient trop rigoureux; il demanda une amnistie pour les repentants; quant aux dogmatiseurs et aux ministres, au lieu de les livrer aux flammes d'un bûcher, il demandait qu'ils fussent punis par le glaive comme perturbateurs du repos public. « Le comte d'Egmont croit, écri-

« vait la duchesse de Parme au roi
 « (25 mars 1566) qu'en accordant la
 « modération des placards et l'abolition
 « de l'inquisition, et aux confédérés un
 « pardon général pour le passé, on
 « empêcherait que les choses n'allassent
 « plus loin. Le refus de donner cette
 « satisfaction doit, au contraire, selon
 « lui, entraîner la ruine du pays. » On
 fit plus tard un grief au comte d'Egmont
 d'avoir parlé avec trop d'égards des confédérés qui, le 5 avril, vinrent présenter leur requête à la régente. Comme un membre du conseil d'Etat proposait de procéder contre eux, le comte répliqua :
 « Laissez-les, car ce sont gentilshommes
 « et personnes principales. » La régente écrivit au roi que, le 6 avril, Egmont, Hornes et Orange, entrés dans la maison de Culembourg, avaient, en buvant avec les confédérés, crié : *Vivent les gueux!* La vérité était, comme l'affirma le comte d'Egmont dans sa *Défense personnelle*, que ce nom de *gueux* frappait pour la première fois leurs oreilles et qu'ils n'en demandèrent même pas la signification.

Le conseil d'Etat ayant été appelé à délibérer sur les instructions qui seraient données au marquis de Berghes et au baron de Montigny, chargés de faire connaître au roi la situation du pays, Egmont dit d'erechef que, pour ramener le calme, le souverain devait, en premier lieu, consentir à l'abolition de l'inquisition et accorder la modération des placards; qu'il devait ensuite se rendre dans les Pays-Bas par l'Italie et sans être accompagné d'Espagnols. Le 18 juillet, Egmont était délégué, avec le prince d'Orange, pour s'aboucher à Duffel avec les mandataires des confédérés alors réunis à Saint-Trond au nombre de plus de deux mille. On l'accusa plus tard d'avoir promis aux confédérés et aux consistoires de les prendre sous sa sauvegarde, de se joindre à eux et de mourir à cheval, en les défendant. Il n'alla pas si loin : il fit dire aux confédérés par Beckerzeel, l'un de leurs mandataires, que, s'ils n'excédaient point la requête du 5 avril, il ne souffrirait pas qu'aucun tort leur fût fait. Au mois d'août, le comte d'Egmont fut envoyé

dans la Flandre pour empêcher les prêches, désarmer les sectaires, rétablir l'autorité de la justice; mais la régente ne mit pas un seul homme de guerre à sa disposition. Comment donc aurait-il pu s'opposer au torrent? Marguerite de Parme écrivit cependant au roi qu'elle n'avait pu amener le comte d'Egmont à consentir à l'emploi de la force contre les sectaires; mais cette force, il ne la possédait pas, et il la réclamait en vain. Telle était d'ailleurs la fureur de la tempête, qu'il était devenu impossible de la combattre. De retour à Bruxelles, Egmont se joignit au prince d'Orange pour conseiller à la régente de transiger avec les confédérés : le 25 août, elle leur donna des *lettres d'assurance*; en échange, ils promirent de faire cesser le saccagement des églises, de châtier ceux qui avaient commis des sacrilèges, de désarmer la populace. Egmont retourne ensuite en Flandre avec l'unique escorte de ses domestiques et de quelques hallebardiers. Il négocie avec les sectaires, maîtres de la plupart des églises, ou leur impose, sur les bases de l'accord du 25 août, des conventions tendantes au rétablissement de la paix; ils devaient s'engager à ne plus empêcher l'exercice de la religion catholique et à ne plus s'assembler dans l'intérieur des villes; mais ils auraient le droit de tenir leurs prêches les dimanches et fêtes dans des lieux qui leur seraient désignés. Cet arrangement serait maintenu jusqu'à ce que le roi, d'accord avec les états généraux, eût pris une autre résolution. Le 3 octobre, le comte d'Egmont eut une entrevue à Termonde avec le prince d'Orange et le comte de Hornes. Le Taciturne fournit les preuves de l'irritation du roi contre eux, et on délibéra s'il ne valait pas mieux quitter le pays et se mettre en sûreté que de demeurer en une crainte perpétuelle. Tel ne fut point l'avis du comte d'Egmont. Il déclara qu'il n'avait nul moyen de vivre en pays étranger, selon son état et sa qualité, loin de tous ses biens, avec sa femme, ses enfants et sa maison. On prétend aussi qu'il fut résolu de prendre les armes; mais, dans son pri-

cès, le comte d'Egmont a toujours soutenu le contraire. En fait, il regardait la convocation des états généraux comme le moyen suprême, et il engagea les quatre *membres* de Flandre à la réclamer. Dans de nouvelles réunions du conseil d'Etat, Egmont émit le vœu que la régente, pour satisfaire les catholiques et les protestants, réclamât de Philippe II la liberté de conscience pour chacun, à condition que les prêches cesseraient. Elle demanderait également la convocation des états généraux à une époque déterminée; une amnistie générale; enfin la venue prochaine du roi, mais sans armée et sans recours à la violence. Marguerite de Parme ayant refusé de transmettre ces propositions à Madrid, le comte d'Egmont écrivit directement à Philippe II; après avoir repoussé les calomnies dont il se savait l'objet, il ajoutait (15 novembre): « Je supplierai
 « Votre Majesté de regarder ces pau-
 « vres pays d'un œil bénin et clément,
 « vous souvenant des services qu'au-
 « trefois ils vous ont faits et à vos pré-
 « décesseurs et considérant ceux qu'ils
 « pourront encore faire. Que Votre Ma-
 « jesté croie aussi que je n'ai moindre
 « envie de lui faire très-humble service
 « que j'ai eu de tout temps. »

Les excès des iconoclastes avaient provoqué une réaction dont Marguerite de Parme se servit habilement. Voyant décliner l'influence des confédérés, elle refuse de donner son approbation aux arrangements conclus par le comte d'Egmont avec les religionnaires de la Flandre. Elle veut introduire, de gré ou de force, des garnisons catholiques et royalistes dans les villes où les protestants dominant. Elle impose à « tous officiers de l'Ordre, chefs, capitaines, hommes d'armes, archers, etc. », un nouveau serment qui doit les obliger à servir le roi envers et contre tous. Protestant de sa fidélité au souverain et de son attachement à la foi catholique, Egmont hésite d'abord à s'associer à un acte qui incriminerait sa loyauté. Il est retourné en Flandre pour y maintenir l'ordre et aussi pour faire observer l'accord conclu avec les confédérés (janvier 1567). Mais

bientôt on constate une sorte de transformation; par faiblesse ou par excès de loyauté, le vainqueur de Gravelines se détache graduellement de ses anciens alliés pour soutenir la régente. Le Taciturne l'ayant prié de se rendre à Breda afin de conclure une nouvelle ligue qui devait avoir pour but de s'opposer à l'entrée des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, le comte d'Egmont décline cette invitation. Il écrit à ses anciens alliés pour les exhorter à se conduire comme des vassaux fidèles, à défaut de quoi, dit-il, il les tiendra pour ennemis. Quant à la crainte de voir le gouvernement des Pays-Bas remis entre les mains des Espagnols, il ajoutait que, si on le traitait d'une manière insupportable, il ne prendrait pas pour cela les armes contre le roi, mais qu'il se retirerait en sa maison et, s'il le fallait, hors du pays. Cette rupture eut des conséquences funestes. Elle permit au duc d'Albe de pénétrer dans les Pays-Bas avec les vieilles bandes espagnoles; elle permit à Philippe II de réaliser ses terribles projets. Si le comte d'Egmont, disent les contemporains, se fût déclaré ouvertement pour les confédérés, il eût soulevé le pays, il eût pu rassembler autour de lui 50,000 hommes, réduire en sa puissance la ville de Bruxelles et peut-être abattre la domination castillane. Sans le concours du comte d'Egmont, dont la popularité était sans égale, le prince d'Orange et les autres seigneurs patriotes ne pouvaient venir à bout de leur entreprise. Mais déjà ils ne devaient plus compter sur leur ancien auxiliaire. Egmont venait de signer le serment demandé par la régente, et il avait même requis celle-ci d'envoyer au souverain un double de l'acte souscrit par lui. Il alla plus loin: il proposa d'envoyer les gardes mêmes de la régente contre les bandes calvinistes qui étaient venues s'établir près d'Anvers.

Le Taciturne voulut encore faire un effort pour ramener le comte d'Egmont et lui dessiller les yeux. Le 2 avril 1567, ils eurent une dernière entrevue à Willebroeck. Egmont déclara qu'il n'abandonnerait point le roi et conjura le

Taciturne de suivre son exemple en restant dans le pays. Si vous agissez autrement, dit-il, vous aurez à regretter la ruine de votre maison. — Vous voulez, répondit Guillaume, vous voulez aller au-devant du duc d'Albe!... Allez, mon cousin, votre tête lui servira de guide et votre corps de planche!... — Le comte d'Egmont s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme que l'astuce espagnole creusait sous ses pas. Entraîné par la réaction, il se vantait, dans une lettre adressée à Philippe II le 13 avril, d'avoir fait cesser les prêches et l'exercice de la nouvelle religion : le peuple était maintenant désarmé et les prédicants en fuite; lorsque les troubles commencèrent, s'il avait eu à sa disposition, disait-il, les huit ou dix compagnies d'infanterie qui lui obéissaient à présent, il les aurait empêchés; il espérait donc que le monarque serait satisfait de sa conduite. L'aveuglement était complet. Gaspard de Robbes, seigneur de Billy, venait de remplir en Espagne une mission dont l'avait chargé la gouvernante; le lendemain de son retour, le comte alla le trouver. — Comment suis-je avec le roi? — Fort mal. — Le comte voulant s'expliquer, Billy reprit : « Si vous savez votre cause si « bonne et juste, allez vous purger près « du roi; mais si vous vous sentez en « aucune manière coupable, sauvez-vous, « car il y va de votre vie. » Egmont demeura.

Au mois de juillet, le duc d'Albe entre dans les Pays-Bas avec les vieilles bandes espagnoles. Le comte d'Egmont, accompagné de quarante gentilshommes, l'attendait à Tirlemont. Ne pouvant d'abord dissimuler ses véritables sentiments, le duc lui montra un visage triste et presque froid; et les soldats espagnols serraient leurs rangs pour l'empêcher de passer, affectaient de ne point le saluer et l'appelaient à voix haute : *Luthérien, traître à Dieu et au roi*. Le comte se troubla; mais deux des principaux officiers du duc s'approchèrent et s'efforcèrent de faire oublier par leurs prévenances l'attitude menaçante des soldats et l'accueil glacial de leur chef. Pas de jour ne se passait, depuis l'entrevue de Tirlemont

sans que le vainqueur de Gravelines fût prévenu des projets sinistres du représentant de Philippe II; il répondait constamment « qu'il sentait sa conscience « nette et que, s'il était éloigné de cent « lieues de Bruxelles, il y viendrait par « la poste pour se justifier des cas qu'on « voudrait lui imposer. » Pendant la nuit du 8 au 9 septembre, un mestre de camp espagnol vint mystérieusement dans l'hôtel du comte d'Egmont et conseilla à celui-ci de partir immédiatement. Mais, se prévalant toujours des éclatants services qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne, Egmont rejeta de nouveau ces suggestions. Le lendemain il était arrêté avec le comte de Hornes dans l'hôtel du duc d'Albe où ils avaient été attirés sous prétexte d'examiner les plans des fortifications de Thionville et de Luxembourg. Le 23, les illustres prisonniers étaient transférés au château de Gand sous l'escorte de dix-sept cents hommes d'infanterie et de cinq cents cavaliers. Comme chevalier de la Toison d'or, le comte d'Egmont était justiciable du chapitre de l'Ordre et, comme baron de Gaesbeek, du conseil souverain du Brabant. Le duc d'Albe fit juger le vainqueur de Gravelines par une commission où dominaient deux Espagnols, que le Taciturne appelait des « faquins », pas même dignes d'être les valets de ses compagnons de l'ordre. Non-seulement le comte d'Egmont était détenu, mais ses biens avaient été immédiatement séquestrés. « J'espère, écrivait Sabine « de Bavière au roi, que Votre Majesté « ne voudra pas souffrir que je sorte de « ces provinces avec mes onze enfants « pour aller ailleurs chercher moyen de « vivre, ayant été amené dans ce pays « par feu de bonne mémoire l'empereur, « votre père. »

Le 24 octobre, le duc d'Albe mandait à Philippe II que l'on trouverait des charges suffisantes à l'égard du comte d'Egmont parce que, en outre des papiers saisis chez Beckerzeel, ce dernier faisait chaque jour des aveux et qu'on pouvait s'attendre à ce qu'il dirait des « merveilles », lorsqu'il serait mis à la torture. Pendant quatre jours (12-16 no-

vembre) le comte d'Égmont fut interrogé par les commissaires du conseil des Troubles. Ils posèrent au prisonnier cent quarante-huit questions embrassant tous les faits qui avaient marqué la régence de Marguerite de Parme, et ils requièrent l'accusé, dépourvu de ses papiers, de répondre immédiatement. Sans être toujours très-précis dans ses réponses, Égmont ne désavoua point sa conduite passée; mais il ne reconnut jamais qu'il avait eu le dessein de se révolter contre le roi. Le 11 janvier 1568, il reçut notification du réquisitoire du procureur général; cet acte d'accusation comprenait quatre-vingt-deux articles ou *charges* tendant à prouver que l'accusé s'était rendu coupable de crime de lèse-majesté, en favorisant les ennemis de la religion catholique et en méditant le détournement de Philippe II comme souverain des Pays-Bas; huit *charges* supplémentaires avaient pour but d'incriminer plus fortement la conduite tenue en Flandre dans la crise de 1566. Le prisonnier rédigea son mémoire de défense sans aucune aide et sans avoir à sa disposition les documents nécessaires; le 12 février, il le remit au capitaine espagnol, gardien du château de Gand. Il y exposait comment il avait agi depuis ses différends avec le cardinal de Granvelle jusqu'à l'envoi du duc d'Albe dans les Pays-Bas, et soutenait que ses intentions avaient toujours été droites, qu'il avait toujours cherché le service de Dieu et du roi; ayant rempli loyalement ses devoirs de vassal et de conseiller, il demandait que la justice du duc d'Albe lui restituât et son honneur et sa liberté.

Le 1er juin, le conseil des Troubles déclara forçlos les deux seigneurs prisonniers. Le 3, ils furent extraits du château de Gand pour être reconduits à Bruxelles sous l'escorte de plus de trois mille soldats espagnols. Ces troupes s'avançaient enseignes déployées et tambour battant. Le funèbre convoi passa la nuit à Termonde, et le lendemain il entra dans Bruxelles. Les prisonniers furent conduits à la *Maison du Roi*, en face de l'hôtel de ville, et logés séparé-

ment. Le 4, le duc d'Albe réunit le conseil des Troubles et revêtit de sa signature la sentence qui condamnait à être exécuté par l'épée Lamoral d'Égmont, prince de Gavre et comte d'Égmont, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller d'État, baron de Fiennes, d'Auxy et de Gaesbeek, seigneur d'Armentières, pair de Hainaut, etc., ancien gouverneur et capitaine général des pays de Flandre et d'Artois, pour crime de lèse-majesté et de rébellion. La sentence prononçait en outre la confiscation au profit du roi de tous les biens du condamné. Dans la nuit, Martin Rit-hove, évêque d'Ypres, vint assister l'infortuné seigneur. « Si j'ai failli, dit « le condamé, que ma mort soit l'ex-
« piation de mes fautes; mais pourquoi
« vouloir me déshonorer, avilir ma
« postérité, faire souffrir ma femme et
« mes enfants par la confiscation de mes
« biens? Il me semble que mes services
« passés méritent qu'on use de quelque
« grâce à mon égard. » Le prisonnier se confessa, ouït la messe et communia avec la plus grande dévotion. Mais sa pensée se reportait toujours vers sa femme et ses enfants, que sa condamnation plongeait dans la misère. A deux heures après minuit, il écrivit deux lettres, l'une au roi, l'autre au duc d'Albe, pour leur recommander ceux qu'il allait laisser orphelins. Prêt à mourir, selon ses expressions, il disait à Philippe II qu'il n'avait jamais eu l'intention de rien faire contre le service du souverain ni contre l'ancienne et catholique religion.
« Si, ajoutait-il, j'ai, durant ces trou-
« bles, conseillé ou permis de faire
« quelque chose qui semble autre, ç'a
« été toujours avec une vraie et bonne
« intention au service de Dieu et de
« Votre Majesté, et pour la nécessité du
« temps. » L'échafaud avait été dressé sur le Marché, en face de la maison du Roi; il était entouré de vingt-deux compagnies d'arquebusiers, rangés en bataille, mèches allumées. Vers onze heures le comte d'Égmont descendit les degrés de la Maison du Roi entre le mestre de camp Julian Romero et l'évêque d'Ypres; arrivé sur l'échafaud, il se mit à genoux

avec son confesseur, et ils dirent ensemble l'Oraison dominicale; puis l'évêque se retira et le condamné joignit les mains en disant à haute voix : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Lorsque tomba la tête du vainqueur de Gravelines, un cri d'angoisse et d'horreur sortit du sein de la foule qui se pressait derrière les arquebusiers. En voyant immoler ensuite le comte de Hornes, ce fidèle ami du comte d'Egmont, les gémisséments du peuple redoublèrent; et sa douleur, sa consternation furent portées au comble quand le bourreau attachait sur des crochets de fer les têtes des illustres victimes!... A trois heures de l'après-midi les dépouilles des seigneurs décapités furent transférées au couvent des Récollets et de là à l'église collégiale. Tous les assistants pleuraient, écrit un témoin oculaire. Le cadavre du comte d'Egmont ayant été enfin déposé au couvent de Sainte-Claire, en attendant qu'il reçût la sépulture dans le bourg de Sottegem, on vit des adversaires secrets de la tyrannie espagnole entourer le cercueil, l'embrasser et prier Dieu de châtier les auteurs d'une si horrible tragédie.

Th. Juste.

Le comte d'Egmont et le comte de Hornes, d'après des documents authentiques et inédits, par Th. Juste, Bruxelles, 1862.

EGMONT (*Philippe* comte D'), fils de Lamoral et de Sabine de Bavière, naquit à Bruxelles en 1558. Après l'arrestation de son père, il s'était retiré en Allemagne sous la protection de l'empereur Maximilien II. En 1576, nous le retrouvons dans les Pays-Bas, où il embrassa avec ardeur la cause fédérale et nationale. Nommé par les états généraux colonel d'un régiment wallon, il se joignit aux troupes qui, sous le commandement du marquis d'Havré, entreprirent de défendre Anvers contre les Espagnols mutinés : il se comporta vaillamment dans l'horrible journée du 4 novembre jusqu'au moment où il fut fait prisonnier et conduit au château. Pendant l'orageux et belliqueux gouvernement de don Juan d'Autriche, il demeura fidèle à la cause fédérale. Alexandre Farnèse, ayant succédé à son

oncle, s'efforça de gagner les chefs des régiments wallons qui s'étaient déclarés pour la religion catholique et contre les Gantois. Dès le 3 novembre 1578, il écrivit à Philippe II, du camp de Bouges, qu'il a fait sonder le comte d'Egmont ainsi que les seigneurs de Hèze, de Montigny et de Capres. Egmont ne résista point aux suggestions de Farnèse; quoiqu'il appartint encore ostensiblement au parti des états, il tenta de lui enlever Bruxelles, où il résidait avec ses sœurs. Dans la matinée du 4 juin 1579, il fit approcher son régiment, qui était cantonné dans les environs de la ville, s'empara de la porte d'Obbussel, se dirigea vers le Marché et se rendit maître de l'hôtel de ville et de la Maison du roi. Pour tromper la bourgeoisie, Egmont fit publier qu'il avait été nommé au commandement de la ville par les états généraux; mais un exprès envoyé en poste à Anvers rapporta bientôt leur réponse : ils ordonnaient au comte d'Egmont de sortir de Bruxelles dans les vingt-quatre heures. La bourgeoisie exaspérée courut aux armes et barricada toutes les avenues de la Grand'place.

« Le lendemain », disent les auteurs de *l'Histoire de Bruxelles*, « les bourgeois débouchèrent sur le Marché par sept issues secrètes et refoulèrent les Wallons dans l'hôtel de ville. Manquant de vivres, sans espérance d'être secourus, apprenant que des renforts accouraient de tous côtés pour soutenir leurs ennemis, qui voulaient mettre le feu à ces maisons d'allentour du Marché pour les brusler », les royalistes demandèrent à capituler, menaçant, en cas de refus, de faire sauter l'hôtel de ville. Sur les vives instances du magistrat, les bourgeois consentirent à une convention, en suite de laquelle d'Egmont fit sortir de la ville ses soldats et ses adhérents. La foule, qui l'entourait sur le Marché où il était resté un des derniers, l'accablait d'imprécations; on l'appelait traître et fils dénaturé; on lui montrait la place où onze ans auparavant son père avait eu la tête tranchée par les Espagnols. Ce fut en versant des larmes de

rage qu'il se dirigea enfin vers la porte d'Anderlecht, d'où il gagna le château de Gaesbeek. Il avait juré de se venger. Le 19 juillet, de son camp près de Maestricht, Farnèse informa Philippe II que le comte d'Egmont s'était rendu à Lille près du seigneur de Rassenghien et y avait fait une déclaration formelle pour le roi et la religion catholique; qu'il avait donné aussitôt une preuve du nouveau zèle qui l'animait en réduisant Nivelles, Grammont et Ninove. Malgré cette éclatante défection, Philippe d'Egmont, quelques jours après, eut l'audace d'écrire au magistrat de Bruxelles pour se justifier des soupçons de trahison qui planaient sur lui. « Nous n'eûmes jamais » en pensée, disait-il, de nous allier » aux Espagnols si pernicieux. » Enfermé dans la ville de Ninove, d'où il pouvait ravager tout le pays entre la Dendre et l'Escaut, Egmont se montrait en réalité un des plus redoutables soutiens de l'Espagne. Enfin, le 30 mars 1580, la garnison de Ninove fut assaillie à l'improviste par La Noue et, après quelques jours de combat, obligée de se rendre à discrétion. Philippe d'Egmont fut d'abord conduit au fort de Rammekens, en Zélande, puis transféré à Gand où le peuple voulut le mettre en pièces. Il resta captif pendant cinq années au Prinsen-Hof. En 1585, il fut enfin échangé avec d'autres capitaines contre La Noue que les Espagnols avaient fait prisonnier à leur tour.

Philippe II récompensa le comte d'Egmont en le créant chevalier de la Toison d'or et en lui conférant le gouvernement de l'Artois. On l'a appelé lâche courtisan et guerrier téméraire; en réalité il s'était toujours montré vacillant en politique et très-brave sur les champs de bataille. En 1590, Farnèse l'envoya en France au secours du duc de Mayenne, chef de la Ligue. Cette expédition lui devint fatale. Le 24 mars, il fut tué à la bataille d'Ivry. Il s'était engagé dans la mêlée à la tête de 1,200 lances et d'un escadron de reîtres : un capitaine des carabiniers royaux fondit sur lui et lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

Philippe d'Egmont avait épousé Marie de Hornes, fille de Martin, comte de Houtkercke, et d'Anne de Croy, vicomtesse de Furnes; il n'eut point de postérité. Sa devise était : *Nil mihi tollit hyems*.

Th. Juste.

Correspondance d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, avec Philippe II, publiée par M. Gachard. — Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas, publiés par Ph. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick. — Histoire de la ville de Bruxelles, par Henne et Wauters, etc.

EGMONT (Juste VAN), peintre d'histoire et de portrait. Dans les documents publiés par M. L. Dussieux (*Archives des arts*, t. I, p. 358), il est dit que Juste van Egmont est né à Anvers et mort à l'âge de cinquante-cinq ans; deux fautes en une ligne. De Bié, qui vivait de son temps, dit qu'il est né à Leyde en 1602. Il mourut à Anvers en 1674, donc à l'âge de soixante-douze ans et non de cinquante-cinq. Juste van Egmont, élève de Rubens, après l'avoir été de Van Hoeck alors qu'il avait quatorze ans, quitta son maître fort jeune et alla s'établir à Paris, où il vécut une quarantaine d'années. Son départ dut avoir lieu après 1628; en effet, à cette époque on le trouve inscrit à la gilde de Saint-Luc. En France, notre artiste joua sans doute un rôle assez important, car on le voit très-souvent employé par Simon Vouet; les rois Louis XIII et Louis XIV firent cas de son talent; il devint, en 1648, un des douze fondateurs de l'Académie française de peinture et de sculpture. En 1649, il offrit à cette même Académie le portrait de monseigneur Gaston d'Orléans. De plus, De Bié assure que les plus hauts personnages le comblèrent de toutes sortes de faveurs. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que ce furent quatre artistes du Nord qui contribuèrent dans une mesure très-large, d'après les mémoires du temps, à la fondation de la célèbre compagnie : Van Egmont, d'Anvers, Pierre van Mol, d'Anvers; Gérard van Opstal, de Bruxelles, et Van Plattenberg, d'Anvers.

La vie de Van Egmont doit avoir été très active comme artiste d'abord et

comme conseiller ensuite, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Comme artiste, s'il reste peu de tableaux de lui (on ne sait pourquoi), on a pourtant considérablement gravé d'après ses œuvres; ce qui permet d'avoir une certitude sur leur quantité et leur caractère. Comme conseiller, on le voit travailler assidûment à la fondation de l'Académie. En 1651, il signe, en qualité de délégué, le contrat d'alliance entre l'Académie et la turbulente confrérie française de Saint-Luc. Sauf ce qui précède, on ne sait pas grand'chose de Van Egmont. On croit qu'il se rendit en Espagne; en 1661, il est encore en France, puis on signale sa mort à Anvers en 1674. Un an avant, on voyait de lui, à l'exposition publique faite par l'Académie à Paris, la quatrième du règne de Louis XIV, deux tableaux, dont voici la mention d'après le livret de 1673 : *De M. Juste, le père, deux tableaux : dans l'un des deux sont les portraits de monsieur et madame Perseval; et dans l'autre de monsieur Perseval leur fils.* Cette note nous apprend que le nom de Van Egmont était décidément remplacé par celui de Juste, et secondement que notre artiste avait un fils qui peut avoir été peintre aussi, puisque le mot *père* semble avoir été placé là pour distinguer les travaux du père de ceux du fils. A propos du nom de *Juste* qui semble avoir remplacé celui de Van Egmont, rappelons ici que Mariette rapporte que le peintre aurait adopté ce nom de *Juste* ou *Justus* pour faire sa cour au roi Louis XIII, dit le *Juste* (1).

Van Egmont avait épousé une Flamande s'il faut en juger par le nom : elle s'appelait Emérence Bosschaert et fut enterrée près de son mari en 1685, à Saint-Jacques, à Anvers.

On connaît de Juste van Egmont les portraits suivants : à Vienne, ceux de Philippe IV enfant et celui de l'archiduc

(1) Voici ce que Mariette dit à propos de notre artiste. EGMONT (Juste Verus d') d'Anvers; ce peintre qui estoit excellent pour peindre les portraits, vint à Paris sous le règne de Louis XIII et y acquit une grande réputation. En effect personne n'estoit plus capable que luy de bien peindre une teste. J'en ai veu qui sont dignes de Van

Léopold-Guillaume; à Pommersfelden, ceux d'un homme et d'une femme. Dans les ventes anciennes, on a vu quelques-uns de ses portraits vendus à des prix dérisoires. Ce peintre donnait à ses œuvres un aspect agréable, son coloris était chaud et clair, mais il avait une brosse un peu molle. Ces nuances se faisaient remarquer dans une *Naissance de Vénus*, qui fut vendue 300 florins à la vente Regaus (1775).

Les portraits les plus remarquables qui aient été gravés d'après Van Egmont sont ceux de Louis XIII, de Louis XIV, du duc d'Anjou (1643), de Charles de la Porte, d'Anne d'Autriche et de Marie de Gonzague. Nanteuil a admirablement gravé le portrait de Charles de la Porte. Il existe aussi beaucoup de gravures d'après des sujets d'histoire religieuse et il faut croire que le peintre en exploitait la vente lui-même, puisque, sous une de ces estampes, il donne son adresse : *rue de Richelieu, à l'enseigne de Louis XIII, le Juste.*

D'après Jal (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*), Van Egmont s'appelait aussi *Constant* et aurait eu deux femmes. Les renseignements qu'il donne à ce sujet permettent de penser qu'il y a confusion entre *Juste* et un autre peintre du roi du prénom de *Constant*, lequel fut inhumé le *mardy 31 janvier 1679*, d'après les registres de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris. L'épithète de notre artiste et de sa femme, dans l'église Saint-Jacques, à Anvers, porte ce qui suit :

D. O. M.
IUSTUS VERUS AB EGMONT
ET
EMERENTIA BOSSCHAERT
CONIUG.
OBIIT ILLE 8 JANUARIU 1674
ILLA VERO 19 JUNII 1685.
R. I. P.

Comme on le voit, les éclaircissements que Jal donne sur la question sont

Dyck, tant elles sont peintes avec fraîcheur... Bombourg, dans sa description sommaire des peintures qui sont à Lyon, dit que le tableau du grand autel des Jacobins de cette ville, représentant le *Baptême de N. S.*, est de Juste, peintre du grand-duc.

plutôt de nature à l'embrouiller qu'à l'éclaircir. Nous croyons qu'il y a confusion entre le père et le fils et que certaines dates relevées par Jal concernent ce dernier.

Ad. Siret.

EHRENBERG (*Guillaume VAN*), peintre d'architecture, né à Anvers en 1630, mort en 1675 ou 1677. Reçu franc-maître de la corporation de Saint-Luc à Anvers en 1662, en 1666, il fut admis en qualité d'amateur dans la chambre de rhétorique de *Olyftak* à laquelle il offrit le tableau qui se trouve actuellement au musée d'Anvers et qui représente *Caricine devant le roi d'Ethiopie*. Toute la partie architecturale de cette œuvre est de lui, les figures sont d'Henri van Minderhout. On ne sait qui fut son maître, mais il acquit rapidement une grande notoriété par la peinture des fonds d'architecture et les effets de perspective. La plupart des grands artistes de son temps étoffèrent ses tableaux, et lui-même, par réciprocité, orna de monuments et de détails architecturaux les œuvres de ses confrères. Son extrême habileté dans ce genre en fait un des artistes les plus originaux du XVII^e siècle. On ignore la date précise de sa mort. Indépendamment du tableau du musée d'Anvers, il faut citer de Van Ehrenberg le fond monumental si remarquable du chef-d'œuvre de Biset qui se trouve au musée de Bruxelles et qui représente *Guillaume Tell abattant la pomme placée sur la tête de son fils*. Le Musée de Vienne renferme de lui un *Intérieur d'église*, signé et daté de 1664. Excellent perspectiviste, dessinateur élégant et ingénieux, coloriste souple et adroit, notre artiste est souvent appelé *Hardenberg*, *Oudenbergh*, *Van Eerdenborch*, *Van Aremberch* et *Van Aerdenborch*. Un superbe tableau de Biset représentant *Jupiter et Danaé*, fut vendu en 1763, à la vente Lormier, à La Haye. Van Ehrenberg, qui avait fait une partie du fond avec Gysels, Vee-rendael et Spierings, est désigné dans le catalogue sous le nom de *Hardenberg*.

Ad. Siret.

EILBERT (le Bienheureux), comte

de Florennes, né vers le commencement du X^e siècle, était fils aîné d'Ebroin et de Liberté, que la légende fait descendre des comtes de Narbonne. Pendant sa jeunesse, Eilbert ne cessa de guerroyer, suivant en cela les usages des seigneurs de son époque; et, pour se défendre contre ses ennemis, il construisit sept châteaux forts. Dans son ardeur belliqueuse, il se laissa entraîner, un jour, jusqu'à piller la ville de Reims et incendier la belle basilique qui y était élevée en l'honneur de Notre-Dame. La raison qui l'avait poussé à ces excès était cependant des plus futiles; c'était pour récupérer une pierre précieuse donnée en gage pour un cheval!! Revenu plus tard à des idées plus calmes, et poussé par des sentiments de componction, il construisit sept monastères avec l'intention d'expié ainsi les crimes de sa jeunesse. Le dernier des monastères qu'il fonda, fut celui de Waulsort, situé sur la Meuse entre Dinant et Givet. Il le dota richement, en 946, de concert avec son épouse Héresinde. Après la mort de celle-ci, Eilbert mena une vie retirée et séjourna presque constamment à Waulsort, consacrant son temps à la prière. Il y mourut le 28 mars 977.

E.-H.-J. Reusens.

Raissius, *Ad natales sanctorum Belgii Joanni Molani auctarium*, p. 48.

EILBODE, EILBODON, ou HEYLBODE, châtelain de Courtrai, dont le nom pourrait bien signifier messager de bonheur, de *heyl*, bonheur et *bode*, messager. Il vivait au X^e siècle en Flandre, sous le règne du comte Baudouin le Barbu. L'histoire d'Eilbode est celle de beaucoup de seigneurs et d'officiers du moyen âge, qui, au milieu de l'espèce de chaos politique d'où devait sortir une organisation complète, essayèrent de se tailler un domaine indépendant; il y eut seulement cette différence, que le châtelain de Courtrai ne parvint pas à consolider une usurpation bien réussie dans le principe, tandis que d'autres ont fondé des États, qui sont, par le temps, devenus des puissances.

Nous lisons dans une vieille chronique flamande que « Baldwin le Barbu fut le

« premier qui créa des nobles et des chevaliers en Flandre; il leur donna des domaines et des châteaux et leur confia la garde des villes ». C'est ainsi qu'à Courtrai on construisit un *burg* dont le commandement fut donné à Eilbode, homme d'une haute naissance « splendido loco natus », à ce que dit l'annaliste Meyer.

A peine nommé, le châtelain résolut de profiter de la jeunesse du comte pour s'affranchir de son autorité. Son gouvernement comprenait une assez grande portion du territoire de la Flandre, autour du *burg* de Courtrai, il s'en empara, et se mit à la régir pour son propre compte. Seulement afin de se maintenir avec succès dans cet état de rébellion ouverte, il lui fallait nécessairement s'assurer l'appui des populations des villes de Courtrai, d'Harlebeke, et des gens du plat pays. Dans ce but, il accorda à tous les habitants de son pseudo-comté certains avantages, au prix desquels ils consentirent à se ranger de son parti; il parvint même à leur faire promettre de résister à Baudouin, si celui-ci en venait à vouloir revendiquer ses droits sur le *burg* et la châtelennie de Courtrai. Harlebeke cependant refusa d'entrer dans la conjuration, et malgré tous les efforts d'Eilbode, persista dans sa fidélité au comte de Flandre.

La souveraineté d'Eilbode dura quelques années, et il se croyait, sans doute, déjà assuré de l'impunité, quand la mort le surprit. Cet événement semblait devoir mettre fin à la révolte, mais il n'en fut rien, et les Courtraisiens continuèrent à vouloir former un Etat indépendant.

Baudouin le Barbu, sur ces entrefaites, avait atteint l'âge de gouverner entièrement par lui-même; un des premiers projets qu'il voulut mettre à exécution fut d'aller revendiquer la portion de territoire que le châtelain félon lui avait si audacieusement enlevée. Les bourgeois de Courtrai en furent informés, et ils envoyèrent quinze des leurs mettre le feu aux quatre coins d'Harlebeke, pour punir cette ville de sa fidélité au comte. Harlebeke brûla tout entier et ce fut à grande peine et comme

par miracle qu'un clerc parvint à sauver les reliques de saint Bertulphe. Cet attentat indigna les populations contre les rebelles; de nombreux sujets du comte se joignirent à lui et l'on marcha sur Courtrai. Eilbode, qui avait été l'âme de la révolte, n'était plus là pour l'alimenter, et Baudouin eut bientôt raison des bourgeois. Ceux-ci ne persistaient dans leur rébellion que dans la crainte du châtelain qui les attendait; se voyant complètement isolés et sans appui, ils se soumirent. Il est probable que le comte de Flandre les châtia sévèrement, car il n'eut plus de longtemps à réprimer une insurrection de ce genre.

Émile Varenbergh.

Vita S. Bertulphi, apud Ghesquière; Acta SS. Belgii, v. 483. — Breve geneal. corp. chron. Flandr., t. XIII. — Chron. com. Fland., dans Corp. chr., 44. — Kervyn, Hist. de la Flandre, t. I, 227-239. — Le Glay, Hist. des comtes de Flandre, t. I, 136. — Meyer, Annales, ad annum 988.

EISEN (François), peintre et graveur, né à Bruxelles vers 1685, et non en 1700 (comme l'indiquent abusivement plusieurs biographes), mort à Paris à un âge fort avancé, vers 1775, selon toute probabilité. Encore jeune, il alla s'établir en France, à Valenciennes, s'y maria en 1716, et s'y livra fructueusement à son art en peignant des sujets de sainteté pour les églises du Béguinage, des Brigittines, des Ursulines, de l'abbaye de Vicoigne et pour d'autres institutions monastiques. Il n'eût pas discontinué à exploiter une si bonne veine, s'il ne s'était buté, en 1745, contre le mauvais vouloir de l'administration communale, et, surtout, si la venue d'un de ses confrères, le peintre Gilis, n'avait en partie arrêté son succès. Sous l'influence de ces déboires, il revint dans sa ville natale, et le projetait de s'y fixer, quand le bombardement de Bruxelles par l'armée française le força de s'en éloigner de nouveau : une ville dévastée et appauvrie ne pouvait guère offrir des ressources à un artiste. Il alla donc chercher fortune à Paris, ne l'y trouva point, mais acquit assez rapidement la vogue. Ses agréables tableaux de genre, qui réunissaient à une certaine ingénuité d'ex-

pression et à l'élégance des costumes le coloris et le faire précieux des vieux Flamands, furent bientôt recherchés; les gens du monde s'en engouèrent à première vue; les vrais connaisseurs y découvrirent de sérieuses et solides qualités. A ce moment l'Académie eût même ouvert ses portes à Eisen, si, plus soucieux de sa gloire, il fût allé y heurter, en sollicitant, indirectement, ses suffrages par l'exécution d'une œuvre historique. Il se borna à profiter de sa bonne chance, comme si elle ne devait jamais cesser, et l'argent afflua dans son ménage sans cependant y abonder. Ce ménage comprenait, en effet, une dizaine de personnes; marié jeune avec Marguerite Gainze, il en eut sept enfants, entre autres un fils, CHARLES EISEN, né à Valenciennes le 17 août 1720, justement célèbre comme graveur et qui, dès 1742, l'avait précédé à Paris pour entrer dans l'atelier de Lebas.

Ce fils, Charles Eisen, revint mourir fortuitement à Bruxelles le 4 janvier 1778 et fut enterré au cimetière de Sainte-Gudule. Il s'était rendu en Belgique, disait-on, pour arranger ses affaires; mais, en réalité, il n'y était venu que pour fuir ses créanciers et ajouter de nouvelles dettes aux anciennes. Livré à des mœurs dissolues; séparé, depuis plus de dix ans, de ses enfants et de sa femme légitime; enfin dépourvu de conscience et de moralité, le nom de l'homme ne mériterait point de survivre, si le talent de l'artiste n'eût été admirable. Sa rare fécondité, la prestesse de sa main, son imagination si vive et si capricieuse diminuaient cependant vers la fin de sa vie : sous l'influence délétère de ses vices, il ne produisait plus guère que harcelé par le besoin. Son œuvre est cependant des plus abondants; mais, au milieu de tant de gravures, la plupart attrayantes, correctes, empreintes d'une grâce un peu maniérée, on citera toujours comme ses chefs-d'œuvre les planches exécutées pour *les Baisers* de Dorat et celles des *Contes de La Fontaine*, dans la splendide édition dite des fermiers généraux.

Son père, François Eisen, avait éga-

lement gravé à l'eau-forte. On cite surtout sa planche d'après Rubens, *Jésus remettant les clefs à saint Pierre*. Comme nous l'avons dit, il peignit d'abord des sujets religieux; ensuite des scènes de salon, élégantes ou galantes; enfin, quand le goût se modifia et que son talent eut veilli, il lui fallut l'accommoder à la mode du jour, en peignant des tabagies et des bambochades. Quoique octogénaire, son intelligence était restée éveillée et sa vue si bonne, qu'il pouvait travailler sans lunettes. Il produisait chaque mois deux à trois tableaux de 6 à 7 pouces de hauteur, et qu'on lui payait trois louis, ressource suffisante pour se maintenir au-dessus de la pauvreté. Celle-ci vint pourtant à pas lents, et faute de pain, il se fit admettre, avec sa femme, à l'hospice des Incurables, où tous deux moururent. Félix Stappaerts.

Biographie Valenciennoise (par Hécart), recueil de notices extraites de la *Feuille de Valenciennes* de 1821 à 1826. — *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1867. — *L'Art au XVIII^e siècle*, par Ed. et Jules de Goncourt, 4 vol. in-8°, Paris, 1874.

* **ELBURG** (*Jean van*), peintre de marines et de figures, né à Elburg en Gueldre, florissait pendant les années 1500 à 1553. Il se trouve inscrit dans les *Liggeren* d'Anvers, sous la date de 1536 et appelé *Hansken van Elburcht* (*alias Klein Hansken*). Van Mander dit qu'il vint à Anvers en 1535. Les *Liggeren* donnent en note un extrait des comptes de l'église de Notre-Dame d'Anvers, duquel il résulte qu'à la Noël en 1552-1553, Petit Jean fut chargé de peindre des images de Marie sur des bannières. En 1551, les *Liggeren* mentionnent un peintre nommé Melsen Salebos comme élève de notre artiste.

Jean van Elburg est considéré comme un des fondateurs de la peinture de marine; il y excellait et parvenait à rendre admirablement les tempêtes; il s'occupa aussi de peinture d'histoire religieuse et de paysage. On voyait autrefois de lui, d'après Van Mander, à l'église de Notre-Dame d'Anvers, une *Pêche miraculeuse*, aujourd'hui disparue. Kramm signale encore, au musée d'Anvers, le *Miracle de la multiplication des*

pains : le récent catalogue de ce musée (1874) ne le mentionne pas. Immerzeel, qui fait naître notre peintre en 1500, en fait, d'après Van Mander, un grand éloge. Descamps, qui publiait, en 1753, sa *Vie des peintres*, dit : « On voit encore de » Van Elburcht, dans l'église de Notre- » Dame d'Anvers, le tableau d'autel de » la chapelle des marchands de poisson; » il représente la *Pêche miraculeuse* » (déjà signalé cent cinquante ans auparavant par Van Mander). » On voit » trois autres petits tableaux derrière » les chandeliers, dans lesquels il a » peint des sujets tirés de l'Évangile. » Dans son *Voyage pittoresque*, le même auteur, en parlant de ces tableaux, dit : « Ils ne sont pas sans mérite, mais le » dessin en est roide et tout y est peint » avec trop de sécheresse ».

Ad. Siret.

ELDEREN (*Jean-Louis*, baron d'), LXIII^e évêque de Liège, fils de Guillaume, seigneur de Genoels-Elderen, Rechoven, Roye, etc. (1), et d'Elisabeth de Warnant, naquit dans les premières années du XVIII^e siècle et mourut presque subitement à Liège, d'un catarrhe suffoquant, le 1^{er} février 1694. Il était entré de bonne heure dans les ordres. Reçu chanoine tréfoncier le 8 novembre 1636, par collation de Ferdinand de Bavière, il fut élu grand chantre en 1661 et grand doyen de Liège huit ans plus tard; il porta également le titre de prévôt de Saint-Barthélemi, en cette ville, puis celui de prévôt de Notre-Dame de Tongres. Le prince Maximilien-Henri ayant rendu le dernier soupir à Bonn le 3 juin 1688, le chapitre cathédral s'empara aussitôt du pouvoir exécutif, au lieu de convoquer les états, suivant l'antique usage, pour la nomination d'un *mambourg* (2) : c'est de là, par parenthèse, que datent les premières monnaies *sede vacante*, frappées au nom

du dit chapitre, à l'effigie de saint Lambert. Cependant il fallait en finir : les intrigues commençaient à se nouer. La France recommandait vivement la candidature du cardinal de Furstenberg; elle y perdit sa peine. Les chanoines jetèrent leur dévolu sur Jean-Louis, qui ne songeait à rien moins qu'au pouvoir. C'est peut-être pour cela qu'ils le choisirent, parce qu'il était doux, affable, sans ambition personnelle; aussi bien, l'intérêt du petit Etat de Liège était de se prêter le moins possible aux compétitions étrangères, d'ôter aux grandes puissances voisines et rivales tout prétexte à s'immiscer dans ses affaires. Elevé à le principauté le 17 août, d'Elderen fut consacré évêque le 27 décembre suivant, en l'église des Prémontrés. Le peuple témoigna une franche allégresse : on se félicitait de voir enfin sur le trône un gentilhomme du pays. Le règne de Maximilien-Henri avait été agité, sinistre, liberticide. Il n'y avait plus à revenir sur le passé, fût-on resté *grignoux* au fond de l'âme : l'opposition avait usé son énergie; on se résignait; du moins on comptait respirer sous un prince du caractère de d'Elderen : « Un très-saint homme, dit Mme de La- » fayette, que l'esprit ne conduit pas » à de grands desseins, et qui peut- » être, à l'heure qu'il est, est très-faché » d'avoir été élu. » Mais il n'est pas toujours possible de rester pacifique. Citons encore Mme de Lafayette, d'après Villenfagne : « Louis XIV fut offensé » que le chapitre de Liège n'eût pas » suivi ses intentions; il s'en consola » par la quantité de contributions qu'il » espéra tirer de tout le pays. » L'occasion ne lui manqua pas. Jean-Louis n'avait pas encore reçu de Rome sa bulle de confirmation, qu'il eut maille à partir avec le grand roi. La puissante armée qui devait envahir l'Allemagne se jeta en passant sur le territoire liégeois et s'y conduisit en ennemie. L'évêque protesta et obtint, grâce aux démarches de son envoyé à Versailles, le comte de Groesbeeck, que la principauté serait épargnée, à condition : 1^o qu'une somme de 150,000 livres serait payée annuel-

(1) La famille d'Elderen se rattachait au lignage de Tongres; elle portait de *vair*, après le premier trait en chef une fasce d'or, les vairs nombrés de 4, 3 et 2 (V. Loyens, *Rec. Herald.* et Ern. de Rye, *Traité des maisons nobles du pays de Liège*, p. 99).

(2) Sur cette question controversée, voy. Poullet, *Les Constitutions nationales belges* (Mém. de l'Acad., in-8^o, t. XXVI, p. 88).

lement à la France pendant la durée de la guerre; 2^o qu'une autre somme de 90,000 livres servirait d'indemnité pour divers travaux exécutés entre autres à Huy; 3^o que la citadelle élevée par le dernier prince serait démolie. Liège devait, finalement, garder la neutralité. Qu'arriva-t-il? Des annalistes prétendent que les Liégeois saisirent un convoi « de munitions de guerre et de bouche » de provenance française; d'autre part des troupes de la coalition furent introduites dans leur ville, bien qu'on leur eût fait dire que s'ils les recevaient, ils pourraient avoir lieu de s'en repentir. Était-ce manque de foi? N'ayant point de troupes, pouvaient-ils rester neutres? N'étaient-ils pas à la merci du premier occupant? Cédèrent-ils parce qu'il le fallut bien, ou n'écoutant que leurs préférences? Bref, d'Elderen se vit mis en demeure de se justifier ou de se prononcer. Longtemps il hésita : poussé à bout, *il déclara la guerre à la France* et leva sans retard 4,000 hommes, qu'il mit à la disposition des alliés. *Outrecuidance!* s'écria-t-on. D'autres, au contraire, vantèrent le courage et la présence d'esprit du prince, dont l'attitude en effet ne laissa pas que d'inquiéter les politiques de Paris. En tout cas, la malheureuse ville de Liège le paya cher. Vers la fin du mois de mai 1691, le maréchal de Boufflers entra en campagne. Le 1^{er} juin, mardi de la Pentecôte, il s'approcha de la cité, du côté de la Chartreuse, avec 60 escadrons et 20 bataillons (15,000 ou 16,000 hommes), douze mortiers et plusieurs canons. Le bombardement fut ouvert le 4 : les mortiers firent leur terrible office pendant deux fois vingt-quatre heures, et, dix-huit heures durant, les autres bouches à feu vomirent des boulets rouges sur les quartiers les plus peuplés. Le feu gagna surtout les quais de la Meuse (rive gauche), ainsi que les maisons situées entre la rivière et le Marché : l'église Sainte-Catherine et l'hôtel de ville furent réduits en cendres; le faubourg d'Amersœur et la Boverie eurent le même sort. Les troupes de Brandebourg mirent le comble à la désolation des habitants en se livrant au

pillage, comme si elles n'avaient pas été appelées pour les protéger. Heureusement le bruit de l'arrivée d'une autre armée allemande se répandit dans le camp de Boufflers, qui délogea sans tenter de se rendre maître de la ville incendiée. D'Elderen désirait ardemment la paix; elle ne fut conclue qu'après sa mort, en 1697 (traité de Ryswick); dans l'intervalle du moins, grâce aux mesures prudentes et à l'attitude énergique du général Coehorn, Liège fut à l'abri des coups de main et put songer à réparer ses désastres. Un autre fait qui ne manque pas d'importance se rattache au règne de Jean-Louis. — Un de ses parents, le comte d'Oyemburkke, était à la tête de l'ordre équestre lorsque le pouvoir souverain lui fut conféré. Sur les instances de ce personnage, le prince publia (1691) un édit portant que les gentilshommes qui voudraient désormais s'agréger audit ordre auraient à fournir la preuve de quatre quartiers paternels d'état noble ancien et militaire, et pareillement de quatre quartiers maternels, reçus dans les chapitres où l'on exige la même preuve. Il en résulta qu'avec le temps, un grand nombre de familles nobles, en possession de fiefs considérables, se virent exclues de toute participation directe au gouvernement du pays; le but poursuivi avait été de concentrer les hautes dignités sur un petit nombre de têtes. Quand éclata la révolution liégeoise, l'état noble se composait à peine d'une douzaine de membres, parents les uns des autres. Villenfagne contesta formellement la constitutionnalité de l'acte de 1691, quoi que l'on en pense, Jean-Louis engagea l'État dans une voie dangereuse : en réduisant outre mesure un corps investi de pouvoirs étendus, il l'exposa fatalement à dégénérer en coterie. — L'Histoire de Liège de B. Fisen fut réimprimée en 1694, un peu avant la mort de notre prince, et augmentée d'un second volume : c'est le point de départ du mouvement littéraire que nous avons signalé dans l'article Georges-Louis de Berghes.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège (de Gerlache, He-

naux, etc.) — Loyens, *Recueil héraldique*. — De Renesse, *Numismatique liégeoise*. — De la Hodde, *Histoire de Louis XIV*. — Villenfagne, *Recherches*. — Vanden Steen, *Essai sur la cathédrale de S. Lambert*. — Pouillet, *Les Constitutions nationales, X*. — (J. del Marmol), *Le peuple liégeois*. — Mémoires et journaux du temps.

ELEN (*Jérôme*) ou **ELENUS**, jurisconsulte, né à Baelen, dans la Campine, mort à Anvers en 1576. Il fit ses études à l'université de Louvain, au collège du Château; y ayant obtenu, en 1542, le grade de maître ès arts, il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire, de la jurisprudence, de la philologie, de l'économie politique et de la philosophie. A l'exemple de plusieurs autres érudits belges, il se rendit en France, afin de compléter son instruction et suivit à Paris le cours de langue grecque donné par Jean Strazelius, son compatriote, et à Orléans le cours de droit professé par Hopperus, savant dont il obtint l'amitié. De retour à Louvain, il y enseigna le grec et le droit et s'établit, à la fin de sa carrière, à Anvers, où il pratiqua comme avocat; et il y mourut dans un âge peu avancé.

La réputation d'Elen comme juriste de la nouvelle école est attestée par ses œuvres. On lui doit : 1^o *J. Lanceloti Institutiones juris canonici*. Anvers, 1566, in-8^o. — 2^o *Diatribarum seu exercitationum ad Jus civile libri III*. Anvers, 1576, in-8^o. On y ajoute son poème *De Jure Prætorii Antverpiensis*. Cet ouvrage, relatif aux règles du droit civil, au mode d'étudier le droit, et à certaines anomalies dans les lois, est très-recherché et justement estimé; il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres, dans le *Thesaurus juris romani*, d'Everard Otthon, en 1725, t. II, p. 1393.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 481. — Moreri, *Dictionnaire biographique*. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — Britz, *Mémoire couronné*, p. 98.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, née à Bruxelles le 30 novembre 1498, était l'aînée des enfants issus du mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille. Elle avait douze ans à peine et se trouvait sous la tutelle de sa tante Marguerite, l'illustre régente des Pays-Bas,

lorsque déjà on disposait de sa destinée. Pour amener un arrangement avec les Gueldrois, l'empereur Maximilien négocia le mariage d'Éléonore avec le duc de Lorraine; mais Louis XII réussit à faire rompre ce projet. Quatre ans plus tard, Ferdinand, roi d'Aragon et père de Jeanne de Castille, offrit sa petite-fille à Louis XII lui-même, veuf d'Anne de Bretagne. Cette proposition, fondée sur des calculs purement politiques, fut également écartée. Quand des ambassadeurs danois vinrent ensuite demander la main d'Éléonore pour le roi Christiern II, l'empereur objecta que cette princesse était maintenant promise à Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal. Pour la troisième fois, on disposait de la jeune archiduchesse sans son aveu. Elle s'était éprise, à la cour de Bruxelles, du comte Frédéric de Bavière, cadet de la maison palatine, et lui avait même remis une promesse de mariage. Celui qui allait devenir Charles-Quint surprit entre les mains de sa sœur une lettre d'amour du comte qui l'appelait *sa mie* et où il réitérait son serment de n'être jamais qu'à elle. Charles, irrité, fit rompre devant un notaire apostolique, en présence de plusieurs témoins, et par la déclaration des deux parties, l'engagement qu'elles avaient pris l'une à l'égard de l'autre. Il éloigna ensuite de la cour le comte Frédéric et conduisit sa sœur en Espagne, où il allait prendre possession des couronnes de Castille et d'Aragon. Il partit de Middelbourg le 7 septembre 1517. Mais deux ans s'écoulèrent encore avant l'accomplissement du mariage d'Emmanuel de Portugal avec Éléonore d'Autriche. En 1519, Éléonore fut conduite en Portugal par le baron de Trazegnies et la dame de Chièvres; le mariage fut célébré le 7 mars. Emmanuel le Fortuné, né en 1469, était veuf d'Isabelle et de Marie de Castille; pendant un règne déjà long il avait fait du Portugal une nation puissante et glorieuse. Éléonore, alors âgée de 21 ans, était, selon Brantôme, très-belle et n'avait d'autre défaut physique que la bouche grande et avancée, défaut héréditaire de la

maison de Bourgogne. Emmanuel mourut le 10 décembre 1521, laissant, de son mariage avec Eléonore, dona Maria de Portugal.

Charles-Quint devait également sacrifier Eléonore à ses ambitieux desseins. En 1523, elle fut promise, avec une dot de 100,000 écus, au connétable de Bourbon, à condition que celui-ci s'unirait à l'empereur envers et contre tous. Ce mariage ne s'étant pas accompli, Charles-Quint réserva sa sœur pour François Ier, lorsque le roi-chevalier, vaincu et pris à Pavie, négociait sa délivrance. Le 14 janvier 1526, François Ier jura solennellement d'observer les clauses du traité de Madrid. Six jours après, Lannoy, vice-roi de Naples, muni de la procuration de la reine de Portugal, vint trouver le roi de France, pour procéder à la cérémonie des fiançailles. Ce fut du lit, où le retenait la fièvre, que François Ier accomplit cette cérémonie. Le 16 février, Charles et François partirent à cheval de Madrid pour aller voir la reine Eléonore, qui était venue de Tolède à Illescas. L'entretien eut lieu le lendemain en présence de la reine Germaine de Foix, veuve de Ferdinand le Catholique. On rapporte que lorsque François Ier s'approcha d'Eléonore, celle-ci tomba à genoux et voulut prendre sa main pour la baiser. « Ce n'est pas la main que je vous dois, lui dit le roi en la relevant, c'est la bouche. » Et il l'embrassa. L'historien de la Rivalité de François Ier et de Charles-Quint ajoute : « Prenant ensuite sous le bras la reine, sa fiancée, tandis que l'empereur conduisait de la même manière la veuve de son aïeul, ils entrèrent dans une salle qui avait été préparée pour la danse. Les deux monarques assistèrent à cette fête pendant deux heures et retournèrent fort avant dans la nuit coucher à Torrejon. Le lendemain ils revinrent à Illescas et visitèrent de nouveau la future reine de France. »

On sait comment François Ier, devenu libre et refusant d'exécuter les clauses du traité de Madrid, provoqua une nouvelle guerre. Celle-ci fut terminée par

le traité signé à Cambrai le 3 août 1529 et qui stipulait, entre autres, que le mariage de François Ier et d'Eléonore serait célébré après le paiement de la rançon fixée pour le dauphin et le duc d'Orléans, retenus comme otages en Espagne. Le 1^{er} juillet 1530, ils furent délivrés et conduits sur la rive française, tandis que la reine Eléonore, accompagnée de ses dames, traversait également la Bidassoa. Elle se mit ensuite avec le dauphin et le duc d'Orléans en marche pour Bordeaux, où le roi et toute la cour étaient venus les attendre. Le mariage ayant été célébré, François Ier et la nouvelle reine prirent le chemin de Paris sur des haquenées, suivis de toute la cour à cheval. François Ier, qui avait épousé Eléonore par contrainte et non par amour, se comportait avec courtoisie, mais sa froideur était plus qu'apparente. Eléonore, cependant, s'efforçait de maintenir de bons rapports entre les anciens rivaux, et pendant sept ans la guerre fut suspendue. Lorsqu'elle se ralluma en 1536, « la pauvre princesse », comme dit Brantôme, « n'en pouvait mais » ; elle avait fait ce qu'elle avait pu pour la prévenir. N'ayant pu l'empêcher, elle tâcha de l'abrèger ; dès le mois de juillet 1537, d'accord avec sa sœur Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas, elle négociait une trêve de dix mois qui fut comme la préface de la trêve de dix ans conclue à Nice le 18 juin 1538.

Toutefois François Ier ne déposa définitivement les armes que six années après, c'est-à-dire après avoir vainement essayé, par une quatrième guerre, d'abattre son rival. La réconciliation fut signée à Crespy le 18 septembre 1544. Un mois après, le 22 octobre, la reine Eléonore vint à Bruxelles, accompagnée du duc d'Orléans, pour rendre visite à l'empereur et à sa sœur, Marie de Hongrie. Son séjour, prolongé jusqu'au 3 novembre, fut signalé par des fêtes splendides.

François Ier étant mort en 1547, la reine, sa veuve, résolut bientôt de quitter définitivement la France. Henri II, ennemi inflexible de la maison d'Au-

triche, affectait de traiter la sœur de Charles-Quint avec une sorte de dédain. Dans l'automne de 1548, Éléonore sortit de Paris sans que le roi voulût recevoir ses adieux ni même lui donner une escorte. Le 5 décembre, elle arrivait à Bruxelles, où elle fut reçue avec des honneurs qui la dédommagèrent des vexations dont elle avait eu à souffrir sur le territoire français. Elle visita les autres villes de la Belgique, et partout elle trouva une patriotique réception.

Éléonore d'Autriche se retira de la scène en même temps que Charles-Quint et Marie de Hongrie. Le 17 septembre 1556, les deux reines douairières de France et de Hongrie s'embarquèrent pour l'Espagne sur un vaisseau flamand qui accompagnait la flotte dont Charles-Quint était escorté. Elles suivirent leur frère jusqu'à Valladolid, où l'empereur leur fit ses adieux. Au mois de septembre de l'année suivante, elles visitèrent l'empereur au monastère de Yuste, et leur séjour dans le château voisin de Jarandilla se prolongea pendant deux mois et demi. Le 14 décembre, elles prirent congé de l'empereur et se mirent en route pour Badajoz, où Éléonore attendit sa fille dona Maria. Celle-ci arriva le 27 janvier 1558 et, malgré les marques de tendresse que lui prodigua sa mère et les sages conseils de sa tante, elle reprit, au bout de quinze jours, le chemin de Lisbonne. Non-seulement elle s'était refusée à vivre en Espagne en compagnie de sa mère, mais elle ne manifesta pas même l'intention d'aller visiter l'empereur, son oncle. Elle ne pardonnait ni à Charles-Quint ni à Philippe II de lui avoir préféré Marie Tudor, tandis qu'ils lui avaient d'abord donné l'espérance d'épouser l'héritier de Castille. Après cette froide entrevue, les deux reines revinrent tristement sur leurs pas avec le dessein de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Guadalupe. Mais, arrivée à Talaveruela, la reine Éléonore tomba gravement malade et ce fut là qu'elle mourut le 18 février. Lorsque Charles-Quint apprit que la reine Éléonore n'était plus, de grosses larmes coulèrent sur son visage et de

tristes pressentiments agitèrent son esprit. Éléonore méritait ces regrets : sans posséder les hautes qualités de Marie de Hongrie, douce, bienveillante, elle avait montré à son frère, et dans toutes les occasions, un dévouement sans bornes.

Th. Juste.

Brantôme, *Vies des dames illustres*. — Mignet, *Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint*. — A. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*. — Th. Juste, *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*. — Id. *Vie de Marie de Hongrie*, etc.

ÉLÉONORE DE SAINT-BERNARD, fondatrice de plusieurs couvents de Carmélites en Belgique, née le 6 mars 1577 à Spa, où sa mère prenait les eaux, et morte à Gand le 12 avril 1639, était fille de Jean Corbari Spinola, gentilhomme génois, et d'Éléonore de Bavière, princesse de l'illustre famille de ce nom. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de huit ans, ses parents quittèrent l'Italie pour aller se fixer à Madrid, où elle perdit sa mère quatre ans après. Sa vocation à la vie religieuse se manifesta bientôt : elle entra chez les carmélites de *Las Luachas*, le 20 septembre 1597, et fit profession le 4 octobre de l'année suivante. En 1604, elle fut envoyée en France, avec cinq autres religieuses, pour y fonder, dans la capitale de ce pays, le premier couvent de carmélites. Parmi ses compagnes se trouvaient deux religieuses très-célèbres : Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemi. Elles s'établirent au faubourg de Montmartre sous la direction de la mère Anne de Jésus. Éléonore de Saint-Bernard, après avoir été maîtresse des novices, devint sous-prieure de ce couvent. Lorsque, en janvier 1607, l'infante Isabelle, notre archiduchesse, introduisit dans les Pays-Bas l'institut des carmélites déchaussées, la vénérable mère Anne de Jésus, à qui cette nouvelle fondation fut confiée, se fit accompagner par la mère Éléonore, pour diriger, à Bruxelles, le noviciat qu'elle voulait établir dans cette première maison belge. Celle-ci s'acquitta de ces fonctions pendant dix mois, au bout desquels elle fut chargée successivement de l'organisation des couvents de Louvain et de Mons, et elle devint la première prieure

de cette dernière communauté. Après quelque temps, elle demanda à être déchargée de ces fonctions, et revint à Bruxelles, où elle travailla à faire arriver les carmes réformés dans les Pays-Bas espagnols. En 1612, elle alla fonder le couvent d'Anvers avec la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, et établit, en 1617, celui de Malines, dont elle fut la première prieure. Peu de temps après, nous la retrouvons à Mons en la même qualité. Elle y resta jusqu'en 1622, lorsqu'elle fut envoyée à Gand pour diriger le couvent nouvellement fondé dans cette ville par cinq dames d'honneur de l'infante Isabelle, qui y prirent elles-mêmes l'habit sous la direction de la mère Eléonore. Elle fut encore la première prieure de cette maison et y demeura jusqu'au moment de sa mort.

La mère Eléonore de Saint-Bernard était une religieuse fervente et exemplaire. On lui attribue, dit Paquot, une *Vie de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi*, mais on ne dit pas si cette vie a été imprimée, ni où elle se trouve.

E.-H.-J. REUSSENS.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 317. — Bouix, *Autobiographie de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi*, Paris, 1869, éd. in-8, p. 99-102 — Ch. Rousselle, *Le Monastère des Carmélites déchaussées de Mons*, dans les *Précis historiques* de 1876.

ÉLEUTHÈRE, saint, évêque, né à Tournai en 454 ou 456, mort en 531. Parmi les néophytes qui, à la prédication de saint Piat, avaient embrassé le christianisme, se trouvaient Serenus et son épouse Bianda, appartenant à une famille gallo-romaine, mais probablement originaire de la Grande-Grèce; un de leurs aïeux portait, en effet, le nom grec d'Irénéé et ils avaient donné à leur fils celui d'Eleuthère. A cette époque, un tribun, encore idolâtre, gouvernait l'ancien Tornacum; il obligea les principaux chrétiens à s'exiler au village de Blandain, situé à une lieue de la ville. Ceux-ci y fondèrent une école, où le jeune Eleuthère fit de tels progrès dans la science et dans la piété, que saint Médard, son condisciple, osa lui prédire qu'il porterait un jour la crosse

et la mitre, prédication qui, en effet, se réalisa quand la mort enleva Théodore ou Théodoric, premier évêque de Tournai, en 486. Eleuthère, âgé alors de trente ans, fut élu pour lui succéder, et le pape saint Félix IV confirma cette nomination. Le jeune prélat passa à Blandain les premières années de son épiscopat: ce fut pour lui un temps d'épreuves et de troubles pénibles: Aux excès commis par les Francs, restés païens, venaient s'ajouter des doctrines contraires au dogme de l'Incarnation de Jésus-Christ, et qui se répandaient impunément parmi les fidèles. Le jeune évêque se montra à la hauteur de sa mission: il parvint à arracher une multitude de Francs à leurs vieilles superstitions et confondit, à la fois, les hérétiques par ses discours et ses écrits. Cependant il eut encore longtemps à gémir sur l'hérésie et les désordres qu'elle entraîne après elle; mais rien ne put lasser son courage dans l'accomplissement de sa tâche. Il parvint même à convertir le tribun persécuteur, dont la fille avait été guérie d'un mal mortel grâce, dit-on, à ses soins et à ses prières. D'autres miracles lui furent encore attribués et, quand, à la conversion de Clovis, les portes de Tournai se rouvrirent aux chrétiens, Eleuthère baptisa, en une seule semaine, plus de onze mille idolâtres. Le roi des Francs s'étant rendu à Tournai pour remercier le Seigneur des conquêtes qu'il venait de faire sur les princes voisins, rencontra le vertueux évêque sur le seuil du saint temple: « Je sais pourquoi vous vous êtes rendu ici », lui dit Eleuthère; surpris de ces paroles, le conquérant lui assura qu'aucun motif particulier n'avait déterminé sa visite. « Ne parlez pas ainsi », répondit vivement le prélat. A ces mots, le vainqueur de Tolbiac se troubla et, fondant en larmes, il le supplia de célébrer la messe pour lui et d'implorer du ciel le pardon de ses crimes. Eleuthère se mit en prières pendant la nuit tout entière, et ses vœux furent exaucés; tout à coup (s'il faut en croire la légende) une lumière éclaira l'église et un ange apparaissant à l'évêque lui remit un écrit qui conte-

naît le pardon accordé au prince. Clovis, reconnaissant envers la bonté divine, fit des dons considérables à l'église de Tournai et, si la vérité du miracle peut être contestée, on ne saurait révoquer en doute les représentations courageuses de l'évêque et le repentir public du conquérant. Tout ce récit reflète, d'ailleurs, les véritables sentiments du peuple à cette époque reculée.

Pour extirper dans son diocèse les dernières racines de l'hérésie, Eleuthère convoqua un synode diocésain, où il démontra victorieusement le dogme de l'Incarnation; mais l'ardeur de son zèle rendit les hérétiques furieux, et un jour qu'il sortait de l'église, ces forcenés se précipitèrent sur lui et l'accablèrent de coups. Tout meurtri, à peine put-il rentrer dans le temple, et là, agenouillé au pied des autels, il pria le Seigneur une dernière fois de bénir son diocèse et le supplia en faveur de ceux-là mêmes qui venaient d'attenter à ses jours. Après quoi il se mit à rédiger la nouvelle profession de foi qu'il avait lue au synode et qu'un clerc fut chargé de porter au pape Boniface II.

La tâche du vénérable pontife était terminée: il mourut, et son service fut célébré par saint Médard. L'église de Tournai fête son anniversaire le 20 février. Dans la *Bibliothèque des Pères* de Cologne et de Lyon, on trouve quelques opuscules attribués à saint Eleuthère. Ce sont 1^o une Profession de foi sur le mystère de la sainte Trinité, 2^o un Sermon sur le même sujet, prononcé, dit-on, dans le synode précité, 3^o trois autres Sermons, l'un sur l'Incarnation du Verbe, l'autre sur la naissance du Sauveur et le troisième sur l'Annonciation, 4^o une prière que le Pontife prononça au lieu de sa mort pour la foi et l'église de Tournai. D'après les critiques, il n'est pas admissible que saint Eleuthère soit l'auteur des deux premiers et du dernier de ces opuscules, mais les trois sermons, bien qu'ils portent des traces évidentes d'interpolation, leur paraissent cependant pouvoir lui être attribués.

Aug. Vander Meersch.

Acta SS. Belgii selecta, t. I, p. 453. — Le

Maistre d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*, t. II, p. 9. — Molanus, *Natales Sanct. Belgii*, p. 38. — *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 453. — Butler, *Vies des Saints*, édit. De Ram. t. I, p. 441.

ELGARD (*Nicolas*), ELCHARD ou AB ELCHERAIDT, écrivain ecclésiastique, né à Nobressart près d'Arlon, vers l'année 1547 et mort à Erfurt le 11 août 1587, prit le grade de docteur en théologie, devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Maurice à Augsbourg, et fut sacré, vers 1570, évêque auxiliaire de l'électeur de Mayence avec le titre d'évêque d'Ascalon *in partibus infidelium*. Il fixa alors sa résidence à Erfurt.

Il composa plusieurs traités théologiques, dont un seul, ayant pour objet l'*Eloge de la virginité*, fut publié après la mort de l'auteur, par un éditeur qui eut l'indélicatesse de mettre son propre nom sur le titre à la place de celui de l'auteur.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 905.

ELHOUNGNE (*Antoine-François-Marie D'*), juriste et publiciste, né à Louvain en 1782, décédé à Bruxelles en 1857. Doué d'une vive intelligence et d'un grand amour pour le travail, il fit de brillantes études universitaires dans sa ville natale, et déjà il était gradué en droit quand, par suite de son mariage, il se décida à changer de carrière. Il entra, en 1808, dans l'administration des finances et parvint, graduellement, à l'emploi de receveur des contributions directes à Aerschot. Il avait divisé sa vie en deux parts, l'une vouée avec passion à des études littéraires et philosophiques, l'autre consacrée à l'accomplissement de ses devoirs. Son ambition paraissait satisfaite d'une modeste aisance, et rien ne semblait devoir interrompre le cours paisible de son existence quand un rude coup vint l'atteindre: le gouvernement des Pays-Bas le destitua à la fin de l'année 1817.

Ce n'était pas le fonctionnaire public qu'on frappait par cette mesure de rigueur, mais le publiciste, le rédacteur d'un journal d'opposition, qu'on voulait punir. D'Elhoungne était l'un des trois

fondateurs de l'*Observateur belge* et l'opposition faite par ce journal heurtait d'autant plus vivement le pouvoir, qu'on la formulait avec verve, avec compétence, et en s'attaquant à de véritables abus. On ne pouvait guère avouer un tel motif de révocation ; mais d'Elhoungne avait, maladroitement, fourni lui-même un motif très plausible de le destituer : il avait sollicité un congé de six mois pour se rendre en Hollande », où l'appelaient des intérêts de famille, et où (comme il l'écrivit plus tard) il comptait aussi utiliser son séjour, pendant la session des Etats généraux, en dissipant le voile épais qui enveloppait les travaux de la représentation nationale. « Six semaines plus tard, l'autorité supérieure n'avait pas encore statué sur sa demande ; impatient de cette lenteur, il partit sans permission, après avoir installé son neveu comme gérant provisoire de sa recette. C'était la faute commise, celle que l'arrêté royal de démission signalait, en la qualifiant de « négligence grave ». Le receveur destitué protesta contre l'illégalité de la mesure prise, il invoqua l'inamovibilité des emplois et prétendit avoir été nommé *receveur à vie*. Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'action intentée par lui contre les agents du gouvernement, ainsi que ses requêtes au roi et au ministre Falck, restèrent absolument sans effet. Il lui fallut se résigner, chercher une autre sphère d'activité, aviser aux moyens de pourvoir, comme père de famille, aux nécessités de chaque jour. D'Elhoungne se rendit à Liège afin d'y achever ses études en droit et, reçu docteur, il revint, en 1822, se faire inscrire comme avocat au barreau de Louvain.

Il entra ainsi, tardivement, à l'âge de quarante ans, dans une nouvelle carrière ; plein d'ardeur, de confiance, de

force morale, il y entra sans hésitation ; orgueil légitime, car l'étendue de son savoir, la rectitude de sa vie, sa parfaite loyauté ne furent même jamais contestées par ses confrères ; et, ceux-ci, en le nommant, à diverses reprises, bâtonnier de leur ordre, ne lui marchandèrent pas leur sympathique estime. L'écrivain politique et le juriconsulte primèrent cependant toujours en lui l'avocat plaidant et il devait bien plus le succès de ses plaidoyers à l'autorité acquise par son caractère qu'au charme de son éloquence. La phase la plus brillante de son existence fut évidemment celle où, associé à deux hommes de mérite et leur égal par le patriotisme, il combattait, chaque jour, pour le triomphe de ses convictions politiques.

Il est devenu fort difficile, aujourd'hui, de classer les articles publiés par les trois juriconsultes fondateurs de l'*Observateur belge*, MM. d'Elhoungne, Doncker et Van Meenen (1). La part légitime de paternité qui revient à chacun d'eux semble pourtant avoir été entrevue par un critique doué du goût le plus sûr et le plus délicat, M. Alph. Leroy : « Les articles de d'Elhoungne, plus spéciaux que ceux de Van Meenen, ne sont pas moins remarquables, dit-il ; ils brillent par une dialectique déliée, par un style coulant, plein de verve, par un esprit d'à-propos qui les rend agréables à lire. Benjamin Constant en faisait grand cas et en reproduisit plusieurs dans la *Minerve*, avec fort peu de changements (2). »

Les rédacteurs de l'*Observateur belge*, qui avaient tant contribué à entretenir la fermentation des esprits, ne restèrent pas inactifs quand la lutte passa de la sphère des idées dans celle, plus dangereuse, des collisions. Van Meenen et d'Elhoungne, tous deux domiciliés à Louvain, y contribuèrent puissamment à

(1) Les premiers numéros de l'*Observateur* parurent d'abord par feuilles, qui, réunies au nombre de vingt-six, forment le tome I. Celui-ci, publié en 1815, avait pour titre : *l'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de la Belgique, par une société de juriconsultes et d'hommes de lettres*. Ce titre fut bientôt modifié ; les noms de MM. d'Elhoungne, Doncker et Van

Meenen, devenus propriétaires du recueil, remplacèrent l'indication collective. La collection complète comprend vingt volumes in-8° ; elle est devenue fort rare et sera toujours consultée avec fruit pour l'histoire politique de l'époque.

(2) *Annuaire de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1877 (1 vol. in-12), notice sur Pierre-François van Meenen.

l'explosion de la révolution. Le premier exerçait une grande influence morale par ses conseils; le second agissait davantage sur les faits et gestes de la jeunesse, par l'intermédiaire de son fils, alors étudiant en droit à l'Université et ami intime de Van Camp et d'Ad. Roussel, avec lesquels il devint l'un des principaux promoteurs de l'agitation populaire. Quand la révolution fut accomplie et triomphante, d'Elhoungne, esprit désintéressé et philosophe pratique, rentra dans son cabinet d'étude, comme si rien d'important ne s'était passé. Il assista à la curée des places sans songer, un instant, à y prendre part. Ses concitoyens, l'arrachant à ses spéculations abstraites, l'envoyèrent pourtant au Congrès national. Il n'y démentit point son caractère, et, loin de rechercher la popularité par la virulence des déclamations, il osa se montrer plein de modération, de bon sens, et exclusivement préoccupé des intérêts positifs du pays; il intervint dans la plupart des débats soulevés par l'examen des questions économiques et financières.

D'Elhoungne s'était uni une première fois à une Hollandaise, mademoiselle Marres de Breda : elle lui donna un fils, Prosper d'Elhoungne, dont nous venons de parler et qui, décoré de la croix de fer comme combattant de septembre, décéda, à Bruxelles, à l'âge de trente ans. Sa seconde femme, mademoiselle Lints de Louvain, et les trois filles issues de cette union, lui furent de même enlevées prématurément; parvenu à la fin de sa carrière, il se vit donc réduit à un cruel isolement, et à une extrême médiocrité de fortune; quelques-uns de ses anciens amis, devenus influents, s'inquiétèrent de cet état de choses, le gouvernement s'en émut à son tour, et nomma d'Elhoungne commissaire à l'hôtel des Monnaies. Il avait atteint l'âge de soixante-cinq ans, quand il fut appelé à ces fonctions et les conserva encore dix ans, c'est-à-dire jusqu'au jour de son décès.

Félix Stappaerts.

ELIAERTS (*Jean-François*). Cet artiste naquit à Deurne-lez-Anvers le 30

décembre 1761 (1). Il fréquenta l'Académie de cette ville et s'exerça à la peinture de fleurs et de fruits. Ses modèles de préférence étaient les œuvres de ses compatriotes Daniel Seghers, Van Thielen, Van Huysum, etc. C'est à l'Académie d'Anvers qu'il fit la connaissance de Georges-Frédéric Ziesel et de Pierre Faes qui, comme lui, excellaient dans la peinture de fleurs. S'étant rendu à Paris, notre compatriote obtint la place de professeur à l'Institut de la Légion d'honneur à St-Denis. Sentant sa fin s'approcher, Eliaerts voulut, avant de mourir, revoir l'endroit où il était né. Il mourut à Anvers le 17 mai 1848. La majeure partie des œuvres d'Eliaerts se trouve en France; le musée d'Anvers possède un tableau de ce maître qui permet d'apprécier les grandes qualités du peintre : composition riche, dessin pur, coloris vigoureux.

P. Génard.

ÉLIE DE COXIDE ou **COXYDE**, ainsi nommé du lieu de sa naissance, village situé près de Furnes, fut le septième abbé des Dunes, de l'ordre de Cîteaux; il avait été élevé à cette dignité en 1189, après la mort de l'abbé Walter, qui l'avait désigné pour son successeur. Il mourut en odeur de sainteté, le 16 août 1203, et fut inscrit au *nécrologe* de l'ordre, à la date du 8 octobre. C'était un homme extrêmement pieux et fort savant pour son temps.

De Visch dit, dans son ouvrage sur les écrivains de l'ordre de Cîteaux, auquel il appartenait lui-même, que « l'Europe entière admirait la sainteté et la doctrine de l'abbé Elie ». Sous sa gestion, l'abbaye des Dunes prospéra beaucoup, grâce aux dons faits par Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, et à l'accroissement du nombre des religieux: Elie en avait cent vingt-cinq, autant moines que frères laïques. Aussi, le monastère étant devenu trop petit, Elie conçut le dessein de le rebâtir sur un nouveau plan, avec plus d'extension

(1) C'est par erreur que le catalogue du Musée d'Anvers, auquel nous empruntons quelques-uns des détails ci-dessus, indique la date du 1^{er} janvier 1761 comme étant celle de la naissance d'Eliaerts.

et de splendeur ; mais la mort le surprit avant que ce projet eût pu recevoir un commencement d'exécution. L'abbé Elie doit en grande partie sa célébrité à la délivrance de Richard Cœur de Lion, événement mémorable auquel il fut activement mêlé. Lorsque le monarque anglais, à son retour de la terre sainte, se vit retenu prisonnier en Allemagne, la reine, sa femme, qui était fille du roi de Navarre, et sa mère, la reine douairière Eléonore de Guienne, envoyèrent en Allemagne plusieurs personnages chargés d'obtenir la liberté du captif. Elie fut l'un de ces ambassadeurs et, s'il faut en croire les chroniqueurs, l'empereur, touché par ses prières éloquentes, consentit à relâcher, moyennant une forte rançon, Richard, qu'il avait eu dessein de retenir dans une prison perpétuelle. Ce serait donc en grande partie à l'abbé des Dunes que le roi d'Angleterre dut de revoir son royaume. Reconnaisant de ce service, il concéda à l'abbaye des Dunes les dîmes de l'île de Sheppey, ainsi que le domaine d'Estkirke, dans la même île. Elie fut, en outre, nommé conseiller du roi, avec droit de siéger au parlement, et tous les abbés ses successeurs jouirent de ce privilège jusqu'au règne d'Elisabeth. Richard fit également don du marbre qui décora depuis le maître-autel de l'abbaye. Adrien De Budt, dans son *Chronicum dunense*, raconte que l'abbé des Dunes dut surtout le succès de sa négociation en faveur de Richard à d'anciennes relations qu'il avait eues avec le duc d'Autriche. Voici ce qu'il en dit : Pendant qu'Elie était à la tête de l'abbaye des Dunes, le duc d'Autriche Léopold, que le chroniqueur appelle Astulphe, se présenta au monastère, et y prit service comme cuisinier. Ses manières plurent à l'abbé, qui l'attacha au service de sa personne. Pendant ce temps, la famille du duc le faisait chercher partout : ceux qui étaient à sa poursuite arrivèrent par hasard aux Dunes et reconnurent le prince, qui retourna ensuite avec eux. Lors de la troisième croisade, le duc combattit aux côtés de Richard, qui, au siège de Saint-Jean-d'Acre, l'in-

sulta en faisant jeter ses armes dans un borbier ; à la suite de cet affront, Léopold quitta l'armée et rentra dans ses Etats ; mais, à son retour de la terre sainte, Richard, ayant été forcé de traverser l'Allemagne et Vienne, fut reconnu pendant son passage, et le duc, après l'avoir fait jeter en prison, le livra à l'empereur Henri VI. Ce serait donc auprès de son ancien cuisinier que l'abbé des Dunes aurait été envoyé pour obtenir, par son entremise, la grâce du roi d'Angleterre. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XVI, p. 433) contestent la vérité de ce récit et le fait de l'intervention de l'abbé Elie dans la mise en liberté de Richard ; ils ajoutent que si cette intervention est réelle, elle n'aboutit qu'à faire vendre le roi d'Angleterre à l'empereur par le duc d'Autriche. On peut répondre à cela que l'intervention de l'abbé est consignée dans un grand nombre de récits ; qu'Elie arriva en Allemagne quand déjà Léopold avait remis Richard à l'empereur, et que, s'il réussit par son éloquence à sauver le roi, fût-ce à prix d'argent, d'une détention qui menaçait d'être perpétuelle, ce service seul était assez grand pour exciter la reconnaissance du monarque. Quant au récit de De Budt, on peut sans doute le ranger au nombre des histoires dont les chroniqueurs sont prodiges ; toutefois nous avons cru devoir le rapporter, parce que nous ne nous croyons pas autorisés à le démentir. La bibliothèque de l'abbaye des Dunes contenait plusieurs homélies composées par l'abbé Elie, dont deux avaient été prononcées par lui dans des chapitres généraux de l'ordre. De Visch a reproduit celle intitulée : *Rectorem te constituerunt*.

Émile Varenbergh.

Henriquez, *In Necrologio cisterc.* — Ch. De Visch, *Bibl. Script. ord. cisterc.* — Sainte-Marthe, *Gall. christ. de abbat. dunens.* — Valère André, *Bibl. belg.* — A. De Budt, *Chron. Dunense.* — Moreri, *Dict. hist.* — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I. — Fabricius, *Biblioth. latina.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVI. — Miræus, II.

ÉLIE DE SAINTE-THERÈSE, écrivain ecclésiastique, né à Anvers, vers 1580, mort en 1640. Voir WILS (*J.-B.*).

ELINCX (*Jean*), poète flamand, né à Malines vers 1660. En 1687 « étant encore assez jeune », dit-il, dans sa préface, il adressa aux autorités de sa ville natale un recueil de quatrains formant chronogramme. C'était pour célébrer la prorogation de toute la magistrature locale (*gewenschte verlenghinghe der Wetk*). Le poète malinois complimentait tour à tour, en demandant pardon de la liberté grande (*vryposticheydt*), l'écoute, les deux bourgmestres, le premier échevin, les deux pensionnaires, le premier doyen (*overdeken*), les maîtres des orphelins (*weesmeesters*), les deux *fourriers*, licenciés *in utroque jure*, etc. Cette œuvre bizarre forme un in-4° oblong, imprimé chez l'imprimeur juré de la ville, Jean Jaye. Voici le commencement du titre : *Eergalm over de edele, achtbaere, wyse, voorzienige, ende seer discrete heeren, schouwtelh, communi-meesters, vorschepen, enz*. En 1688, Elinx montra la même manie de poésie chronogrammatique (*tydt jaerighe vaersen*) dans une espèce de comédie allégorique intitulée : *Tooneel der on-gebreydelde liefde, vertoonende met zegenprael van een blij' eynde spel, naer druck geluck, in jaertellende vaersen gestelt* (Malines, in-4°). Catal. Van Hulthem, n° 24318). Cette pièce, destinée à montrer les dangers de l'amour sans frein, a été jouée par la *Peoene*, la principale société de rhétorique de Malines, le 22 février 1688 (*door de tuchtighe const-liefhebbers der rederyke gulde van Sint-Jan*). Willems et Witsen-Geysbeek se sont amusés à donner un échantillon de ces vers qui tous contiennent le millésime de 1688. On a rarement mieux réussi à rendre une poésie illisible. Aussi Willems voit-il un curieux document de décadence. Elinx a été nommé, le 25 mars 1691, facteur ou poète à titre d'office de la gilde malinoise de Saint-Jean, connue surtout sous le nom de la *Pivoine*. Il succédait à Henri Fayd'herbe. En 1699, il est déjà remplacé par Gyselers; mais il figure encore, le 9 mai 1700, au concours des *drie santinnen* de Bruges, où ses confrères devaient jouer une de ses pièces. Ni les comptes de Malines ni les archives de la *Peoene* (*Besluitboeken der*

gilde) n'en donnent le titre. En 1701, Elinx eut quelques difficultés avec la chambre de rhétorique à propos des dépenses du concours brugeois; mais une transaction intervint l'année suivante. Van Melckebeke a trouvé encore dans les listes des membres de la *Peoene* trois dates d'inscription qui se rapportent à la famille Elinx : le 16 avril 1673, Jean-Jacques Elinx, bailli de Gestel; le 13 mars 1681, Jean Elinx *junior* (probablement notre poète), et enfin le 13 mars 1695, François Elinx. Il s'agit sans doute de trois frères. Quant à *Jean Elinx*, auteur d'un livre de controverse contre les protestants : *Catholycke antwoorde op eenen brief van Isaac Snyers* (Ghendt, Max. de Graet 1662, 8°), on ignore s'il était d'une autre branche de la même famille. Né à Louvain, il fut d'abord vicaire à Thielt, puis successivement, en 1646, desservant et, le 24 septembre 1651, curé de Bellem dans la Flandre orientale. Par un acte du 30 août 1663, il a fait don à son église de vingt-quatre arpents de terre (*gemeten*) à défricher au profit de l'organiste. Elinx, qui mérita l'éloge de son épitaphe : *Dispersit, dedit pauperibus*, s'entendit avec le chevalier Rhym, seigneur de Bellem, pour dégager l'église, l'orner de ses premières orgues et d'une belle chaire de vérité, et contribua beaucoup à l'érection de la tour qu'on y admire encore. Jean Elinx a dédié sa *Catholycke antwoorde* aux curés du diocèse de Gand (doyennés de Deynze, Everghem et Thielt) qu'il a appris à connaître dans les conférences mensuelles. Il s'adresse aussi aux protestants de Middelbourg en Zélande. Il leur raconte qu'une femme protestante de leur ville, Josinke Stevens, étant venue voir des parents qu'elle avait à Bellem, lui a soumis quelques objections religieuses; que, plus tard, le 20 août 1660, Isaac Snyers, ministre de la religion réformée à Middelbourg, est intervenu par une sorte de lettre de défi, et qu'il s'est décidé à répondre publiquement. Elinx est mort curé de Bellem, le 3 décembre 1665.

J. Stecher.

Witsen-Geysbeek, *Biographisch, anthropisch*

woordenboek, II, 466. — Willems, *Verhandeling*, II, 147. — Van Melckebeke, *Geschiedkundige aentekeningen rakende de Sint-Jans Gilde de Peoene* (Mechelen, 1862). — Frans de Potter en Broeckaert, *De gemeenten van Oostvlaanderen*, I (Bellem). — J. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (Max. de Graet). — Notes tirées des archives de Bellem et communiquées par M. J. De Smedt, curé actuel.

ELISABETH ou **ISABEAU DE HAINAUT**, reine de France, née en 1169, morte le 15 mars 1190, fille de Baudouin V, dit le Courageux, comte de Hainaut, et de Marguerite de Flandre. Elle épousa, à Bapaume, le lundi après le dimanche de la Quasimodo, l'an 1180, Philippe II, roi de France, surnommé Auguste, et fut couronnée le jour de l'Ascension, 29 mai de la même année, par l'archevêque de Sens, dans la basilique de Saint-Denis. La jeune reine y fixa tous les regards par ses grâces et sa beauté. Ce mariage fut pour les Français un double sujet de joie; il valut d'abord à la couronne de France le comté d'Artois qu'Elisabeth de Hainaut porta en dot; puis, comme cette princesse descendait de la race carlovingienne, ils virent avec bonheur le sang de Hugues Capet réuni à celui de Charlemagne. Il est vrai que depuis deux siècles cette illustre dynastie avait cessé de régner en France; mais il en restait de profondes racines dans le cœur du peuple, qui l'appelait encore la *race des grands rois*.

En 1183, de graves dissensions s'élevèrent entre le roi de France et Philippe, comte de Flandre; Elisabeth embrassa trop chaleureusement les intérêts de son oncle et Philippe-Auguste, quelque sincère que fût son attachement pour elle, fut vivement offensé de cette préférence: il lui ordonna de s'éloigner de la cour; elle était accusée d'en trahir les intérêts et elle dut se retirer quelque temps à Senlis. Déjà même le roi avait assemblé un synode pour dissoudre son mariage, lorsque Elisabeth parvint à fléchir le monarque par une lettre affectueuse et soumise. Revenue à la cour, elle mit au monde, en 1187, un fils (Louis VIII). En 1190, à peine âgée de vingt et un ans, elle décéda en couches de deux enfants mâles, qui moururent au ber-

ceau; elle fut enterrée avec pompe, à Notre-Dame de Paris.

Aug. Vander Meersch.

ELISABETH ou **ISABELLE D'AUTRICHE**, reine de Danemark, de Suède et de Norvège, naquit le 18 juillet 1501 à Bruxelles, où elle fut baptisée par l'évêque de Cambrai, Henri de Berg, et mourut à Swynaerde lez-Gand, le 19 janvier 1526. Elle était fille de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, et sœur cadette de Charles-Quint.

A l'âge de treize ans, elle fut demandée en mariage par le roi de Danemark, Christiern ou Christian II, surnommé, plus tard, le Néron du Nord et le législateur, qui, par élection, avait succédé, en 1513, à son père Jean II, et espérait, par une alliance puissante, se soustraire à la dépendance constitutionnelle dans laquelle le tenaient le clergé et la noblesse de ses États: Il n'obtint toutefois la jeune princesse qu'à la condition de renvoyer sa maîtresse, la belle Hollandaise Duiveke Willems. Christiern avait connu cette femme à Bergen où elle était allée habiter avec sa mère Siegbritte, qui, tandis que sa fille captivait le cœur du roi, s'était emparée de l'esprit du monarque au point d'arriver en peu de temps à gouverner le pays à sa volonté. Le mariage fut célébré par procuration à Bruxelles le 11 juin 1514; Elisabeth fit son entrée le 10 août à Copenhague, où, deux jours après, il y eut dans la cathédrale une seconde cérémonie. La jeune reine avait failli ne jamais voir sa capitale; assaillie par une tempête sur les côtes de Seeland, elle fut bien près de faire naufrage, et était encore fort malade quand elle débarqua. On croit qu'elle apprit à Elseneur les relations de son époux avec Duiveke, et la peine qu'elle en éprouva ne fit qu'aggraver son état. Christiern, malgré l'engagement formel qu'il en avait pris, n'abandonna pas sa maîtresse; il se montra cependant jaloux de plaire à Elisabeth: à son instigation, il fit venir de Flandre une colonie de villageois qu'il établit dans l'île d'Amak, en face de Copenhague, et leur accorda divers privilèges, comme celui d'élire eux-mêmes leurs

magistrats; il leur imposa toutefois la condition de fournir de légumes et de fruits la table du roi à Copenhague. Ces nouveaux venus introduisirent dans le nord les modes de culture et les procédés en usage dans les laiteries des Pays-Bas, et transformèrent en un fertile jardin l'espace inculte qui leur avait été confié; leurs descendants habitent encore l'île d'Amak et ont en partie conservé les mœurs, les coutumes et l'idiome des premiers colons.

La présence de la fille de Philippe le Beau fut aussi le signal d'une espèce de révolution dans les habitudes, jusqu'alors peu policées, du palais de Copenhague, où elle introduisit le luxe et les modes de la brillante cour des ducs de Bourgogne. En 1519, pendant que Christiern était allé conquérir la Suède, la jeune reine réussit à confondre les trames de l'aristocratie mécontente des réformes que projetait le roi, et à apaiser les ressentiments de la Hanse : « Sous son visage riant, dit un auteur, et sous son air de jeunesse, qui ne semblaient promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris. » (Altmeyer, *Hist. des relations*, etc.) La Suède conquise, Christiern et Elisabeth furent couronnés; après quoi, le roi se rendit dans les Pays-Bas et en Allemagne, où il adopta l'hérésie de Luther dont il espérait tirer parti pour détruire dans ses États l'opposition du clergé. A son retour, il voulut forcer la reine à embrasser la nouvelle doctrine, mais elle résista et envoya son chambellan vers Charles-Quint pour lui faire connaître la conduite de Christiern. L'empereur fit à son beau-frère quelques observations qui furent fort mal accueillies et faillirent occasionner presque une rupture entre eux.

Pendant le voyage de Christiern, les fermentations de mécontentement qui existaient contre lui se firent jour. En Suède, les cruautés auxquelles il s'était livré lui avaient aliéné tous les esprits; en Danemark, le clergé et la noblesse, peu satisfaits de ses réformes, et crai-

gnant des excès semblables à ceux dont la Suède avait été le théâtre, ourdirent une conjuration, et le déposèrent le 20 janvier 1523. Elisabeth ne fut pas enveloppée dans la même réprobation que son mari : les États du Danemark lui offrirent les conditions les plus honorables pour l'engager à ne pas abandonner le royaume; le sénat se montra même disposé à proclamer roi son fils, le prince Jean, avec une régence. Mais Elisabeth répondit qu'elle aimait mieux vivre avec son époux dans l'exil que de régner sans lui. En agissant ainsi à l'égard d'un homme qui n'était pas digne d'une telle abnégation, elle sacrifiait à son titre d'épouse celui de reine et de mère, et même l'avenir de ses enfants. La première condition pour conserver les droits des descendants de Christiern était de rester dans le pays, au sein de la capitale toute dévouée à la famille royale, d'y organiser la résistance et d'empêcher ainsi ses ennemis de déshériter sa dynastie. Christiern, aussi, aurait sans doute pu résister, mais son énergie l'abandonna, et il quitta le Danemark le 14 avril 1523 avec une flotte de vingt voiles, emmenant avec lui la reine, ses enfants, ses joyaux et Siegbritte, la mère de son ancienne maîtresse, Dui-veke, qui était morte empoisonnée, dit-on, en 1517.

Christiern comptait obtenir des secours de Charles-Quint; mais celui-ci n'était pas aux Pays-Bas, et le roi détrôné se rendit avec la reine à Greenwich, auprès d'Henri VIII, démarche qui n'aboutit à aucun résultat. Elisabeth rentra alors aux Pays-Bas, où la gouvernante Marguerite d'Autriche lui assigna, ainsi qu'à son mari, la ville de Lierre pour résidence, et, peu après, leur enleva leurs enfants qu'elle conduisit à Malines pour les soustraire à l'influence de leur père, qui avait embrassé la doctrine luthérienne. Désespérant d'intéresser Charles-Quint à sa cause, Christiern crut être plus heureux auprès des princes de l'Empire dont il avait adopté la religion. Il se rendit en Allemagne avec la reine, et fit de nouveaux efforts pour la convertir, ainsi que son entou-

rage, à l'hérésie; quelques écrivains protestants soutiennent qu'il y réussit, mais nous avons lieu d'en douter. Ces persécutions, jointes à tous les chagrins dont Elisabeth avait été abreuvée depuis dix ans, développèrent en elle les germes de la maladie qui devait l'emporter. En vain lui ordonna-t-on les eaux d'Aix-la-Chapelle; elle rentra dans les Pays-Bas; le 6 décembre 1525, elle s'arrêtait avec son époux, en Flandre, à un château nommé Roosselaer, situé à Loo-Christy et appartenant à l'abbé de Saint-Bavon; elle n'y séjourna que peu d'instants, et vers midi elle se dirigea, avec une suite de huit chariots, en traversant la ville de Gand, vers le château de Swynaerde, où l'abbé de Saint-Pierre, Gérard Cuelsbroeck, lui avait offert l'hospitalité. A peine installée dans cette nouvelle résidence, qui devait être la dernière, son état s'aggrava, et, le 19 janvier 1526, elle expira en présence de son époux, de son fils Jean et de ses deux filles, Dorothée et Christine, de l'abbé de Saint-Pierre, de Corneille de Scepper ou Scepperus, de Melchior de Germania, secrétaire de Christiern, de Philippe de Sonatre et de quelques autres personnages de distinction. Elle fut assistée, dans ses derniers moments, par Thomas Blanckaert, notaire apostolique et impérial, et curé de Swynaerde. C'est lui qui dressa le procès-verbal des derniers moments de cette reine douce et bonne, qui n'avait connu de la vie que ses amertumes.

Meerman dit qu'elle mourut protestante, mais le témoignage du curé Blanckaert prouve à l'évidence le contraire. Les restes d'Elisabeth furent transportés à l'oratoire de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand où on lui éleva un mausolée. Le prince Jean ne survécut pas longtemps à sa mère, et son corps fut déposé dans la même tombe. Ce monument, démoli par les iconoclastes en 1578, fut relevé en 1652, et violé une seconde fois en 1798, par les sans-culottes; il existe encore aujourd'hui; mais dans un état de conservation fort peu satisfaisant.

Émile Varenbergh.

Didot, *Biographie générale*. — *Belgisch Mu-*

seum, II, 496. — Hans Gramm, *Revue encyclopédique*, 1849. — Meerman, *Berichten ontrent het Noorden-Noordoosten van Europa*, I. — Meursius, *Vita Christierni* II. — Hilariion de Coste, *Eloge des femmes fortes*. — Altmeyer, *Histoire des relations commerciales des Pays-Bas avec le Nord de l'Europe*. — Id., *Isabelle d'Autriche et Christiern* II. — Baron Kervyn de Volkaersbke, *Les Eglises de Gand*, II. — Baron Jul. de Saint-Genois, *Feuillets détachés*. — Id., *Missions diplomatiques de Corneille Duplicius De Scepper dit Scepperus*. — Sanderus, *Flandria Illustrata*. — De Busscher, *L'Abbaye de Saint-Pierre*. — Beigman, *Geschiedenis van Lier*. — Dievix, *Mémoires sur la ville de Gand* (appendice). — Archives de l'Etat à Gand, *Annales et chronologia abbatiæ S. Petri*. Ms. — Malingre, *Verba dierum; le Livre des jours*, Ms. inédit dans lequel se trouve le procès-verbal de Thomas Blanckaert. — Allen, *Le rebus Christiani Secundi Danice, Norwegie et Suecice regis, exsulis Commentatio*. — *Bulletins de la commission royale d'histoire*, t. II, V. XI, XIV. — *Archives départementales de Lille*; fonds de la chambre des comptes.

ÉLISABETH DE GORLITZ, duchesse de Luxembourg et duchesse de Brabant, née vers la fin du xiv^e siècle, morte à Trèves le 3 août 1451. Elle était fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, et de Richarde, fille du duc Albert II de Mecklembourg, roi de Suède. A peine nubile, elle fut recherchée en mariage par Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, déjà veuf de Jeanne de Luxembourg, fille de Waleran III, comte de Saint-Pol, connétable de France. Le mariage fut célébré en 1409; à l'occasion de cette union, Wenceslas, roi de Bohême et duc de Luxembourg, qui n'avait pas d'enfant, céda à Elisabeth et à Antoine, mais seulement à titre d'engagère, le duché de Luxembourg et le comté de Chiny, à la condition de les racheter de Josse de Moravie auquel il avait déjà engagé ces deux domaines. Le rachat eut lieu deux ans après; Antoine opéra le remboursement à Josse, et resta avec sa femme engagiste pour des sommes considérables. Cette situation était onéreuse, et les revenus du duché y suffisaient à peine. Pour y obvier, le roi Wenceslas révoqua toutes les engagères d'un seul coup en 1411.

Aussitôt après leur mariage, Antoine et Elisabeth prirent le titre de duc et duchesse de Lothier, de Brabant et de Luxembourg, avec ceux de marquise et marquise du Saint-Empire, de comte et comtesse de Chiny, et furent reconnus en ces qualités dans leurs différents

Etats. Le premier soin d'Elisabeth et de son mari fut de régler la police dans le duché de Luxembourg et de confirmer les privilèges de plusieurs villes, entre autres Luxembourg et Grevenmacher.

Antoine de Bourgogne fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, et sa veuve continua à gouverner le duché de Luxembourg : Elisabeth avait un caractère fier et altier, et ne sut pas se faire aimer de ses sujets, qui se soulevèrent contre elle en 1418 ; dans ces conjonctures, elle eut recours au duc de Bourgogne Jean sans Peur, qui rétablit la tranquillité ; mais elle mécontenta de nouveau les Luxembourgeois par la manière dont elle usa de sa victoire. Pour prévenir le retour de ces dissensions sanglantes, elle songea à convoler en secondes noces. Vers la fin de 1418, elle épousa Jean de Bavière surnommé Sans Pitié, élu de Liège, auquel les pères du concile de Constance accordèrent dispense du sous-diaconat. Ce prince, beaucoup plus occupé de guerroyer en Hollande, pour y soutenir les prétentions qu'il croyait avoir à la possession de ce comté, qu'à donner ses soins au gouvernement du Luxembourg, mourut en 1424 laissant Elisabeth veuve pour la seconde fois. Celle-ci eut beaucoup de peine à maintenir son autorité ; d'un autre côté le duc de Brabant Philippe de Saint-Pol, avait formé des prétentions à sa charge et l'avait même actionnée devant la cour de Zanthoven. Elle eut de nouveau recours au duc de Bourgogne, c'était alors Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, et lui céda tous ses droits d'engagère ; celui-ci obtint ensuite la renonciation du duc de Brabant à ses prétentions, moyennant rétrocession des droits à lui cédés. Cette remise en possession de ses Etats ne rendit pas la tranquillité à Elisabeth, dont le règne ne fut qu'une suite de difficultés. En 1431, elle voulut augmenter les taxes : les Luxembourgeois s'adressèrent à l'empereur Sigismond, propriétaire du duché et obtinrent gain de cause. En 1438, Albert d'Autriche, successeur de l'empereur Sigismond, et par consé-

quent propriétaire du duché, voulut en faire le retrait. Il avertit Elisabeth de se rendre en personne ou par procureur à Nuremberg, à la Saint Georges, pour en recevoir le prix. Mais ce retrait n'eut pas lieu, Albert mourut en 1439, et l'impératrice sa veuve céda la propriété du Luxembourg et de Chiny à son gendre Guillaume duc de Saxe, mari de sa fille Anne.

La nouvelle de cette cession fut accueillie avec joie dans le Luxembourg à cause du peu de sympathie que l'on y éprouvait pour Elisabeth. Celle-ci voyant ses domaines près de lui échapper, voulut essayer de se concilier les esprits par quelques concessions ; ainsi elle confirma les privilèges des francs hommes de la prévôté de Bastogne, qu'elle appelle prévôté d'Ardenne ou mayerie de Hoffelt.

Le duc de Saxe, résolu de s'approprier le Luxembourg auquel l'acte de cession lui donnait des droits conditionnels, y entretenait des intelligences et excitait sous main les mécontents, afin de s'emparer du pays sans payer des sommes que probablement il ne possédait pas. Elisabeth, hors d'état de lutter, chercha du secours auprès de la plupart des princes de l'Empire, dit Olivier de la Marche, mais n'en trouva aucun qui voulût soutenir ses intérêts. Elle s'adressa de nouveau à Philippe le Bon ; celui-ci, voyant tout le parti qu'il pourrait tirer de ce protectorat, s'engagea à l'aider. Elisabeth, « eu égard aux circonstances critiques de guerre et calamités de mort et d'incendie, où ses sujets se trouvaient, et à quoi comme femme et veuve elle ne pouvoit remédier », le nomma mambour ou gouverneur du pays par acte daté de Thionville le 5 mars 1441.

Cette nomination fut loin de ramener la paix dans le Luxembourg ; elle fut, au contraire, suivie de beaucoup de contestations et d'une guerre entre le duc de Bourgogne et Guillaume de Saxe. Philippe le Bon eut beau accorder ou confirmer des privilèges, rien n'y fit : les Luxembourgeois, excités sans aucun doute par le duc de Saxe, se révoltèrent, déclarant qu'ils ne voulaient pas obéir

au duc de Bourgogne; ils assiégèrent le palais de la duchesse, qui fut obligée de fuir avec sa suite. Elle se réfugia à Dijon, auprès du duc, lui demandant son appui pour rentrer dans ses États. Le duc de Bourgogne sentant que l'affront fait à Elisabeth rejaillissait sur lui, mambour, voulut cependant, avant d'avoir recours à la force, essayer de parlementer; il envoya des députés à Luxembourg pour engager les états à rappeler la duchesse, les menaçant, s'ils refusaient et persistaient dans leur révolte, de les réduire à l'obéissance. Les députés furent fort mal reçus; alors Philippe rassembla son armée et entra dans le pays, accompagné de la duchesse Elisabeth qui, vieille et infirme, se faisait transporter en litière. Toutes les villes ouvrirent leurs portes; Luxembourg et Thionville seuls tinrent encore pour le duc de Saxe. Toutefois, celui-ci, voyant qu'il n'était pas assez fort pour lutter longtemps contre le puissant duc de Bourgogne, préféra tenter un accommodement. La conférence n'aboutit pas, à cause des prétentions trop opposées des parties, et la guerre continua. Philippe ayant demandé la bataille au gouverneur saxon de Luxembourg, qui refusa, se décida à s'emparer de la ville par escalade. Cette entreprise eut lieu avec un plein succès dans la nuit du 21 au 22 novembre 1443; le château tenait encore, mais il se rendit le 11 décembre.

Ces événements amenèrent la conclusion de la paix entre le duc de Bourgogne pour compte d'Elisabeth et le duc Guillaume de Saxe, qui renonça à tous ses droits sur le Luxembourg moyennant une somme d'argent. Le duc Philippe publia ensuite une amnistie générale au nom de la duchesse.

Après cette pacification, en reconnaissance des services que lui avait rendus le duc de Bourgogne, et aussi sans doute pour se décharger de tout souci, Elisabeth céda à Philippe le Bon tous ses droits au duché de Luxembourg, au comté de Chiny et à l'avocatie d'Alsace.

La cession se fit solennellement par une donation entre-vifs, sur une montagne près du Grunewald, qui depuis

ce temps porta le nom de *Montagne de la femme morte*: Elisabeth, par suite de cet acte, étant morte civilement à toutes ses prétentions. Elle ne se réserva qu'une pension de huit mille florins et une somme de onze mille florins en capital, puis se retira à Trèves, où elle vécut encore sept ans. Elle fut enterrée dans l'église des Observantins.

Émile Varenbergh.

Olivier de la Marche. — Berthollet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, etc.

ELLE (*Ferdinand*), habile portraitiste, qui exerça son art, surtout en France, où son nom est ordinairement transformé en celui de Ferdinand Hellé. Il brillait au commencement du XVII^e siècle; la date de sa naissance, à Malines, est inconnue; mais celle de sa mort, à Paris, peut être fixée entre les années 1637 et 1640.

Bien que son talent ait été fécond, hautement reconnu, et que la gravure reproduisit quelques-unes de ses œuvres, celles-ci ne sont guère citées, et les biographes se bornent, la plupart, à le mentionner. Félibien, juge fort compétent, le loue pourtant en termes très-concis; après avoir nommé élogieusement plusieurs des peintres qui ornèrent l'hôtel de ville de Paris (entre autres Porbus), il ajoute: « mais l'un de ceux » qui étaient le plus en réputation pour » ces sortes d'ouvrages s'appelaient Fer- » dinand Elle, de Malines ».

Peu de temps après son arrivée en France, Elle fut chargé « de fournir un grand tableau représentant le prévôt des marchands, les échevins, procureurs du roi et greffiers de Paris ». Il reçut de ce chef, le 19 août 1609, les quatre cents livres tournois que la ville s'était engagée à lui payer. L'exécution de son œuvre inspira une telle confiance aux officiers municipaux, qu'ils lui laissèrent le soin d'en commander le pendant, lequel fut fait par Georges l'Allemand, artiste dont l'atelier était alors des plus fréquentés et qui avait eu l'honneur d'y accueillir Philippe de Champagne à ses débuts.

La vogue et la renommée de Elle

s'étendirent; il obtint le titre de peintre ordinaire du roi et une des charges de valet de chambre de Sa Majesté, charges que les artistes achetaient parfois, mais que, d'autres fois, les princes leur accordaient à titre gratuit, comme récompense honorifique de leur mérite.

Elle s'était marié vers 1609 avec une protestante, Marie Ferdinand; il appartenait à la même religion, mais il jugea très-probablement utile de ne pas le déclarer, puisque, en 1625, il tint sur les fonts de baptême de l'église Saint-Sulpice le septième enfant d'un de ses confrères, Richard Masson de La Richardière, miniaturiste estimé. Sa femme, décédée le 15 février 1649, lui avait donné quatre enfants, deux filles et deux fils, Louis et Pierre. Ceux-ci, continuant la carrière paternelle, maintinrent pendant environ un siècle la brillante réputation acquise par le chef de leur lignée. Par respect filial, ils adoptèrent même son prénom de *Ferdinand* et l'ajoutèrent, comme une dénomination générique, à leurs autres noms. Cet usage prévalut : les Elle furent dits Ferdinand.

Le fils aîné, Louis Elle Ferdinand, très-habile élève de son père, acquit promptement le renom d'un artiste distingué : en 1636, il avait déjà reçu plusieurs commandes du roi. De sa femme, Elisabeth d'Allemagne, il eut deux enfants, une fille et un fils, Louise et Louis Elle ou Ferdinand II « maître peintre du roi ». Ce dernier artiste alla vivre à Reims, où il décéda en 1717, à l'âge de soixante-neuf ans. Entre autres œuvres, il peignit en cette ville, pour la riche corporation des orfèvres, un tableau placé dans l'église Notre-Dame et représentant un des fils de Sceva, prince des apôtres, battu par le démon.

Nous ignorons quelles furent les productions de son oncle Pierre Elle Ferdinand, également honoré du titre de peintre de Sa Majesté et qui décéda à Paris, le 4 septembre 1665.

Félix Stappaerts.

Nagler, *Kunstlerlexicon*. — *Bulletin de l'histoire de l'art en France*.

ELLEBAUDT (*Nicaise*), VAN ELLE-

BODE ou ELLEBODIUS, médecin, philosophe et poète, né à Cassel au commencement du XVII^e siècle, mort à Presbourg en Hongrie, d'une fièvre pestilentielle le 14 juin 1577, d'après la *Biographie médicale*, ou le 4 juin, d'après d'autres. Il fit ses études à Padoue, où il obtint le grade de maître ès arts et de docteur en médecine. Il était fort versé dans les lettres grecques; ses diverses et profondes connaissances lui concilièrent l'affection d'un grand nombre d'hommes remarquables de son époque : le cardinal Granvelle, Jean et Vincent Pinelli, Paul Manuce, Denys Lambin et Etienne Radicius, vice-roi de Hongrie et évêque d'Egra, qui lui procura un canonicat dans sa cathédrale.

On possède d'Ellebautd une traduction en latin du *Livre de la nature de l'homme*, par l'évêque Nemesius d'Emèse, en Syrie, qui vivait vers la fin du I^{er} siècle (1) : Νέμεσιον ἐπίσκοπου και φιλόσοφου περί φύσεως ἀνθρώπου βιβλίον. Anvers, 1565, chez Plantin, in-12, et Oxford, 1671. Cette traduction, nette et correcte, redresse un grand nombre de passages de l'écrivain grec, mal interprétés par Georges Valla, médecin de Plaisance, qui avait défiguré plutôt que traduit Nemesius. La traduction d'Ellebodius fut imprimée de nouveau en 1671, in-8^o, à Auxonne, *cum annotationibus*. Elle se trouve aussi parmi la *Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, t. VIII, 618-649.

On a encore de lui des lettres sur différents sujets scientifiques, écrites en latin, et publiées dans les *Epistola illustrium Belgarum*, de Daniel Heinsius. — Une *Epistola ad Carolum Clusium*, dans les *Exercit.* de Thomas Crenius, t. II. — Quelques poésies latines imprimées dans les *Delicia poetarum Belgarum* de Gruterus. Émile Varenbergh.

Eloy, *Dictionnaire de médecine*. — Paquot, t. VI. — Piron. — Miræus, *Elogia Belgica*. — Foppens, t. II. — *Biographie médicale*, t. IV. — Swertius. — Didot, *Biographie générale*. — Clusius, *Epistola ad J. Lipsium*. — Marchant, *Descr. Fland.* — Moreri, *Dict. Hist.* — Valère André, *Bibl. Belg.*

(1) Cet ouvrage avait été longtemps attribué à saint Grégoire de Nysse.

* **ELOI** (Saint), évêque, patron des orfèvres, né vers 588 dans un village près de Limoges, que les uns appellent Cadailiac, d'autres Chatelac, d'autres Cadillac, mort à Noyon, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 659. Ses parents étaient chrétiens et de condition libre; son père s'appelait Eucherius et sa mère Terrigia. Saint Ouen, son biographe, raconte que sa naissance, comme celle de saint Jean-Baptiste, fut annoncée à sa mère par un prodige : elle vit, en songe, un aigle voler au-dessus de son lit et l'appeler par trois fois; en répondant à cet appel, elle s'éveilla. Quand le moment de s'accoucher fut arrivé, elle éprouva des douleurs telles, que son mari, inquiet, envoya querir un moine voisin à qui il demanda de prier pour elle; mais celui-ci, empruntant les expressions du langage divin, prédit que l'enfant deviendrait un grand saint, le plus illustre entre tous ceux de sa race; on l'appela Eloi, qui signifie *élu de Dieu*. Dès son jeune âge, il montra une grande habileté dans ses travaux manuels, et ses parents le mirent en apprentissage chez un orfèvre, nommé Abbon, maître de la monnaie de Limoges. Plus tard, Eloi, ayant quitté l'Aquitaine pour venir en Neustrie, y fit la connaissance de Bollon, trésorier du roi. Quelque temps après, Clotaire II l'attacha à sa personne, moins à cause de son habileté, comme le disent plusieurs biographes, qu'à la suite d'un acte de probité. Eloi lui avait été recommandé par Bollon, et le roi, ayant voulu se faire fabriquer un trône d'une grande richesse, lui avait remis à cet effet une considérable quantité d'or et de pierres précieuses; mais le jeune orfèvre se montra digne de la confiance qu'il avait su inspirer : avec la matière fournie, au lieu d'un trône, il en fit deux; telle fut l'origine de la faveur dont il jouit auprès du monarque. Il se faisait remarquer, à cette époque, par sa piété et ses vertus. A la mort de Clotaire, Dagobert, son fils et successeur, honora Eloi d'une amitié plus vive encore; il en fit son argentier, et lui soumettait d'ordinaire les affaires les plus importantes de son royaume.

Nous ne rappellerons ici la légende, qui s'est transformée en une chanson populaire, que pour y reconnaître un souvenir traditionnel du haut degré de confiance que le roi mettait en lui. Dagobert le combla de bienfaits, mais Eloi n'en usait guère pour lui-même : il élevait des hospices et des abbayes sur les terres dont on le gratifiait, distribuait aux pauvres l'argent qu'il recevait ou l'employait au rachat des captifs; sa charité était telle, que bien souvent il se trouvait dépourvu de ressources. En 635, Dagobert se vit menacé par le roi de Bretagne Judicaël, qui inquiétait les frontières du royaume; il lui envoya Eloi, dont les discours empreints de douceur et les manières affables amenèrent le Breton à conclure la paix. Après la mort de saint Achaire, arrivée en 639, le monarque, décidé à combattre énergiquement l'hérésie simoniaque, dont les progrès n'avaient cessé de croître depuis le règne de Brunehaut, fit entrer son argentier dans les ordres et le fit sacrer évêque de Noyon, Tournai et Vermand, qui n'avaient alors qu'un seul évêque : « Il l'établit gardien et protecteur des villes et municipales de Vermand, qui est la ville métropolitaine, et de Tournai, qui était ville royale autrefois, ainsi que de Noyon et de la Flandre, de Gand et de Courtrai » (*Vie de saint Eloi*, par saint Ouen). En même temps, saint Ouen, son ami et son biographe, fut nommé évêque de Rouen. L'ordination eut lieu le 14 mai 640 et l'installation d'Eloi le 21 mai; Meyer, dans ses *Annales*, donne pour cette cérémonie la date de 648; Cousin, celle de 647, et Gazet, dans la *Chronique de Cysoing*, celle de 649. Malgré ses hautes dignités, Eloi continuait à fabriquer des objets d'orfèvrerie pour les églises; ainsi, il fit les châsses de saint Quentin, de saint Crépin et de saint Piat. Il visita et évangélisa avec sollicitude les Flamands, les Anversois, les Frisons, les peuplades suèves et saxonnes de la Flandre, et eut besoin de toute sa patience et de tout son zèle pour amener dans le giron de l'Eglise des nations aussi barbares. D'abord fort

mal reçu, maltraité même parfois lorsqu'il traversait les campagnes, son dévouement surmonta tous les obstacles. Dans la plupart de ses prédications, il était accompagné par un disciple, nommé Thillon d'Iseghem, qui devint, plus tard évêque de Maestricht. Il établit le plus souvent sa résidence à Tournai pour être plus rapproché des parties septentrionales de son triple diocèse, lesquelles avaient le plus besoin de sa sollicitude. Le 25 octobre 644, suivant saint Ouen, il assista au concile de Châlons-sur-Saône, après lequel il vécut encore une quinzaine d'années. Quelque temps avant de mourir, il prédit sa fin. Nous avons dit à quelle époque elle eut lieu, d'après saint Ouen et les Bollandistes; Sanderus et Cousin la fixent à la même date; mais Meyer, dans ses *Annales*, le fait précéder seulement en 665. Il fut enterré dans le monastère de Saint-Loup, près de Noyon, qui prit alors le nom de Saint-Eloi; en 1661, on transféra son corps sous une voûte construite derrière le sanctuaire. En 1462, un arrêt du parlement en ordonna la translation dans la cathédrale.

Eloi peut être considéré à juste titre comme l'apôtre de la Flandre, où il fonda les églises d'Aldembourg, de Rodembourg, d'Oostbourg, de Saint-Sauveur à Bruges, et de Saint-Martin à Courtrai, l'abbaye de Saint-Martin à Tournai et le collège des chanoines réguliers de Séclin. En France, il bâtit le monastère de Solignac, avec les libéralités du roi, voulant (suivant ses propres paroles) lui construire une échelle à l'aide de laquelle ils pussent monter tous deux au ciel, l'église de Saint-Paul hors Paris, le couvent de Sainte-Anne dans Paris, et d'autres maisons encore. Il existe de saint Eloi cinq pièces de monnaie portant au revers : *Eligius monetarius* (voy. *Leblanc*), et l'on croit, l'après leur date, qu'il ne fut argentier ou maître de la monnaie que sous Dagobert et dans les premières années de Clovis II. Il était en même temps maître de la monnaie de Paris.

Saint Ouen, qui écrivit sa vie, vante son éloquence, et les fragments de ser-

mons qui nous restent de saint Eloi sont une preuve de la véracité de son biographe. Toutefois les XVII homélies imprimées sous son nom ne lui sont attribuées que par erreur, s'il faut en croire Dufau.

Émile Varenbergh.

Dufau, *Hagiographie belge*. — Cousin, *Histoire de Tournai*. — Meyer, *Annales de Flandre*. — Le Maistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*. — *Acta sanctorum* des Bollandistes. — Sanderus, *Flandria illustrata*. — Moreri, *Dict. histor.* — Feller, *Dict. histor.* — Butler, *Vies des Pères*. — Foppens, *Bibl. Belg.* — Didot, *Biogr. générale*. — Michaud, *Biogr. universelle*. — Sweertius. — Grasse, *Lehrbuch einer allgem. literar. geschichte*. — Surius, *Ad diem 1 dec. in martyrol.* — Bucelin, *Ann. Gall. Fland.* — Molanus, *Natal. Belg.* — Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* — Saint Ouen, *Vie de Saint Eloy*.

ELOY (*Gérard*), connu plutôt sous le nom d'ELIGIUS, historien, né le 21 juillet 1590 au hameau du Petit-Han, dépendant de la commune du Grand-Han dans la province de Luxembourg, et mort à Bruxelles, le 20 décembre 1641. Il fit ses premières études dans son village, et, à l'âge de treize ans, alla, malgré ses parents qui n'étaient pas en état de faire des frais pour lui, achever ses humanités chez les jésuites à Anvers; il s'y distingua par son zèle et son intelligence, et obtint, au terme de ses études, la charge de précepteur d'un jeune Portugais, qu'il accompagna à Louvain. Le séjour de cette ville lui permit de faire ses études académiques. Il ne resta pas longtemps dans cette position, car Erycius Puteanus le prit chez lui, en qualité de familier, espèce de domesticité déguisée, qui laissait au jeune homme assez de loisirs. Quelque temps après, Eligius se rendit à Douai afin d'y suivre les cours de philosophie, puis, changeant subitement de résolution, il entra à la Chartreuse de Bruxelles, où il prit l'habit le 3 mars 1612, âgé seulement de vingt-deux ans. Là il fut chargé, par le prieur, de faire une copie des archives de la maison et de tous les actes historiques, ainsi que l'histoire de sa fondation, pour le chapitre général de l'ordre. On l'envoya ensuite à Bois-le-Duc comme vicaire ou aide du prieur. La guerre le chassa de cet asile. Après l'expiration de la trêve de douze ans, les chartreux du monastère de Sainte-Sophie de Bois-le-

Duc se réfugièrent auprès du gouverneur du fort de Boxtel; mais le fort dut se rendre à Mansfeld. Eligius alors se retira chez les Clarisses; il y composa la biographie du bienheureux Juste de Gouda, qui parut en 1624, sous le voile de l'anonyme, et s'occupa aussi à rédiger les annales de la maison de Sainte-Sophie. Il passa bientôt après à Anvers, en qualité de recteur; mais son administration n'ayant pas été heureuse, il fut rappelé à Bruxelles en 1630, où on le nomma vicaire du prieur en lui donnant la charge d'instruire les novices. Il y resta jusqu'à sa mort, arrivée onze ans après.

On a de lui : *Vita et martirium B. Justi Goudani, cartusiae Delphensis in Hollandia professi et sacristae*. Bruxelles, 1624, in-4°, avec une épître dédicatoire à Bruno d'Outtelair, prieur de Bruxelles, datée comme suit : *Ex solitudine Campaniae pridie Idus oct. 1623, unus ex pusellis vestris F. G. E.* Cette biographie a été traduite en français et publiée par Ad. Driscart, à la suite de sa traduction française de l'*Histoire des chartreux de Dorlandus*. Tournai, 1644, in-4°, sous ce titre : *Le Juste victorieux ou discours sur la vie et le martyre du B. Juste de Gouda*, religieux profès et sacristain de la chartreuse de Delft en Hollande, tiré et abrégé en notre vulgaire, de celui qu'a publié en latin le R. P. Gérard Eloy, religieux chartreux de Bruxelles, par un religieux du même ordre. — *Vita S. Brunonis cartusiensium institutoris primi, commentario illustrata*. Bruxelles, 1639, in-8°; l'entête de la première page explique mieux l'ouvrage d'Eligius : *Ex ea qua est a R. P. Francisco de Puteo, et P. Blomevenna primum edita ac postmodum à V. P. Laurentio Surio recensita et paraphrastica reddita. Commentationibus variis, additionibus etiam ac supplementis illustrata. Quae omnia ex ipsis fontibus hausta, ex originalibus litteris, diplomatis, privilegiis cartusiae Calabriae recenter eruta, et summa fide studioque actuarii transumpta habentur. Commentatore G. Suriano Belgae*. Son commentaire occupe 426 pages : à la fin du volume, se trouve une pièce de

vers latins par Ange Schotte, chartreux de Bruxelles. — La *Vie de sainte Gertrude*, première abbesse de Nivelles, tirée des *cayers de Nivelles, de Landen, de Neustade en Allemagne et ailleurs*. Mise premièrement en lumière en latin par le R. P. J. G. de Rickel et traduite en français par F. A. B. C. Bruxelles, 1639, in-12; bien que le célèbre abbé de Sainte-Gertrude, Gerolf de Ryckel paraisse dans le titre comme l'auteur véritable de cette biographie, elle est réellement d'Eloy, qui prêta sa plume à son supérieur. — On lui doit aussi une *Vie abrégée de saint Anthelme*, une traduction de l'espagnol en latin de la *Vie de saint Brunon*, de Jean de Madriaga, et les *Exercices spirituels* d'Antoine Molina.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 349. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, etc., t. III.

ELOY (Nicolas-François-Joseph), médecin, biographe, né à Mons le 20 septembre 1714, mort le 10 mars 1788. Il fit ses humanités au collège de Houdeng et étudia la médecine à l'université de Louvain, où il obtint le doctorat le 3 septembre 1736. Il se rendit ensuite à Paris pour suivre les cours de professeurs en renom et les cliniques données dans les principaux hôpitaux. Revenu dans sa ville natale, il s'y établit comme médecin et exerça sa profession avec beaucoup d'honneur et de désintéressement pendant l'espace de cinquante-deux ans. En 1752, il fut nommé médecin pensionnaire de la ville de Mons, et la princesse Charlotte de Lorraine le choisit, en 1754, pour son conseiller-médecin, fonctions qu'il remplit pendant plus de vingt années. Le prince Charles-Alexandre de Lorraine, son frère, lui accorda la même confiance et le même titre. Continuellement appliqué à l'étude, il publia différents ouvrages qui se rattachent aux sciences médicales; nous citerons les suivants : *Réflexions sur l'usage du thé*. Mons, 1750, in-12, il y démontre l'abus que l'on fait de cette boisson. On attaqua cet écrit par une *Apologie du thé*, 1750, in-12; Eloy y répondit aussitôt par des *Réflexions*

ur une brochure intitulée *Apologie du* hé. Mons, 1751, in-12. Son adversaire anonyme répliqua, à son tour, par un *Supplément à l'Apologie du thé*, qui mit fin à cette dispute fastidieuse.

Le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne* de notre auteur eut deux éditions : la première faite à Liège, 1751, en 2 volumes in-8°; la seconde, beaucoup plus complète, à Mons en 1778, 4 volumes in-4°. Cette publication, accueillie avec faveur, valut à Eloy le titre de membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris; elle fut traduite en italien, sur sa première édition, avec augmentations, 1761 et années suivantes, 7 volumes in-8°. Eloy recueillit beaucoup de matériaux chez ses devanciers et prota notamment de la publication de Barrere, dont il relève assez agréablement les erreurs; bien que son ouvrage en renferme aussi, il témoigne de ses consciencieuses recherches et présente, d'une manière concise, l'histoire des progrès de la médecine et des révolutions qu'elle a essuyées; dans le discours préliminaire, il s'attache particulièrement à faire voir les dangers de l'esprit de système et de la manie de généraliser. Les notices des médecins, le résumé de leur vie et le catalogue de leurs ouvrages ont été faits, en général, avec soin et impartialité.

Il publia en outre : 1. *Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la dysenterie*. Mons, 1780, in-8°. — 2. *Si l'usage du café est avantageux à la santé et s'il se peut concilier avec le bien de l'Etat dans les provinces belges*. Mons, 1781, in-8°. Eloy participa aussi à la rédaction du *Codex medicamentarius amplissimi senatus Monensis auctoritate munitus*. Mons, 1755, in-4°. Le docteur Broeckx dans ses *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge*, lui attribue *Enchiridion medicum of 't medecyn boekken waerin verhandelt worden veel ziekten die dagelyks voorvallen, daerby de remedien om die te genesen*. Antwerpen, 1757, in-8°. Quelques biographes lui ont attribué également le *Cours élémen-*

taire des accouchements, imprimé à Mons en 1775 et en 1782; ce qui est une erreur : le manuscrit autographe, conservé à la bibliothèque publique de Mons, porte le nom du véritable auteur, Henri Capiaumont.

Vers la fin de sa carrière, les Etats du comté de Hainaut, en récompense de ses longs et honorables services, lui offrirent une magnifique tabatière d'or, artistement ciselée, portant d'un côté un écusson aux armes du Hainaut, avec l'inscription : *Ex dono Patriæ*, et de l'autre côté un génie représentant la renommée avec ces paroles : *Æmulationis incitamentum*. Ce précieux bijou doit, aux termes d'une disposition testamentaire datée du 22 mars 1781, être conservé de génération en génération, par l'aîné des descendants d'Eloy, comme un sujet d'émulation et d'excitation à travailler pour le bien de leur patrie. Il existe un portrait du médecin montois au Musée communal de sa ville natale; il a été reproduit dans l'*Iconographie montoise*.

Aug. Vander Meersch.

Paquet, *Mémoires littéraires*, t. IX. — De Feller, *Dictionnaire historique*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Iconographie montoise*. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise* — Michaud, *Biographie universelle*. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — *Biographie médicale*, t. IV, p. 37.

ELSEN (*Philippe*) ou ELSIUS, biographe, né à Bruxelles vers la fin du XVII^e siècle, mort en 1654. Il fut religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, au couvent de sa ville natale, où il professa longtemps les humanités et devint préfet du collège. On lui doit : *Encomisticon Augustinianum in quo personæ ord. erem. S. Augustini, sanctitate, prælatura, legationibus, scriptis, etc., præstantes enarrantur*. Bruxellæ, 1634, 1 vol. in-folio. L'ouvrage se compose des éloges des membres les plus distingués de l'ordre de Saint-Augustin. L'auteur, animé d'un zèle excessif, y a fait entrer des notices sur tous les fondateurs ou réformateurs d'autres congrégations religieuses, et même des écrivains qui y sont totalement étrangers; il parvient ainsi à réunir près de deux mille cinq cents articles, classés par

rang alphabétique des prénoms. La partie bibliographique y est traitée sans soin et sans discernement; aussi la *Bibliotheca augustiniana*, publiée par Ossinger, est-elle préférée au travail du père Elsen.

Aug. Vander Meersch.

Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, p. 314. — Labbe, *Bibliotheca*, p. 142. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 4031 — Baillet, *Jugement des savants sur les critiques historiques*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

ELSHOECHT (*Jean*), sculpteur, né à Bruxelles pendant la première moitié du XVIII^e siècle. En 1762, il quitta son pays pour aller s'établir à Lille et prit immédiatement les mesures requises pour s'y faire admettre dans la corporation des sculpteurs, « tailleurs de pierres bleues et croqueteurs de grès ». Il commença, à cet effet, pour soumettre à l'examen de ses confrères une statue de saint Jérôme, qui leur plut et dont ils louèrent « la correction du dessin et la bonté des musques » (des muscles?). Cette première preuve de capacité était insuffisante pour être agréé. D'après les règlements établis, il fallait que l'aspirant exécutât seul, dans une des salles de l'hôtel de ville, transformée, ce jour-là, en atelier, la statue en bois du Laocoon, haute de trois pieds et demi (1). Elshoecht se soumit à cette épreuve et en sortit à son honneur. Le jury nommé pour apprécier son travail, et composé de trois maîtres peintres, conclut élogieusement en sa faveur et le trouva très-expert dans l'art de la sculpture. Reçu maître par ses confrères, il s'acquitta même, parmi eux, tant d'estime, qu'ils le nommèrent doyen de leur corporation.

L'artiste s'était-il marié à Lille? Y devint-il la souche de plusieurs générations d'artistes? Des renseignements positifs nous font défaut à ce sujet; cependant on a supposé, et non sans vraisemblance, que Charles ou Karl Elshoecht, né à Dunkerque et mort en 1856, à Paris, était l'un de ses descendants. Ce dernier, après avoir aussi

commencé par sculpter en bois pour la marine, était devenu, en 1822, élève du statuaire Bosio et avait conquis graduellement par ses œuvres un rang très-honorable dans le monde des arts.

Félix Stappaerts.

Alex. Pinchart, *Archives des arts*, t. I. — Diniaux, *Archives du Nord*, t. I, 2^e série.

ELZEVIER, **ELSEVIER**, **ELSCHEVIER** ou **HELSCHEVIER**. Famille renommée d'imprimeurs et de libraires, dont l'illustration est due à d'éclatants services rendus, pendant cent trente ans, aux lettres et aux sciences. C'est à ces imprimeurs si justement vantés que l'on doit les célèbres éditions, en petit format, qui brillent par la beauté, la netteté des caractères et la correction typographique.

Il ne peut entrer dans le cadre de la *Biographie nationale* de donner un catalogue des publications elseviriennes; il serait d'ailleurs difficile d'en faire un inventaire tant soit peu exact. Beaucoup d'ouvrages imprimés sous leur nom ne sont pas sortis de leurs presses, et d'autre part, un grand nombre qu'ils ont imprimés ne portent pas leur adresse. Disons cependant, que, d'après les *Annales de l'imprimerie Elsevirienne*, publiées par Charles Pieters, le nombre total des ouvrages de tout genre portant leur nom s'élève à 1,213; 968 sont en latin; 44 en grec; 126 en français; 32 en flamand; 22 en langues orientales; 11 en allemand; 10 en italien. Parmi ces volumes, il s'en faut que tous soient également corrects et recherchés. L'ardeur des bibliomanes se portait jadis sur les éditions petit in-12 des classiques latins; depuis quelques années, ils s'acharnent surtout sur les ouvrages français. L'engouement est devenu tel, que, parfois le nom seul d'Elzevier, mis au bas d'un titre d'ouvrage, lui donne de l'intérêt: sans cette circonstance, il passerait inaperçu. On peut citer le *Pastisier français*, bouquin sans mérite, que Daniel Elzevier ne vendait que

(1) La plupart des statuts adoptés dans les villes de Flandre étaient analogues à ceux des peintres et tailleurs d'images de la ville de Paris, publiés dès 1391, et qui stipulaient dans leur

premier article, « que nul ne serait reçu au mestier, pour estre maistre, jusqu'à ce qu'il ait fait un chef-d'œuvre et qu'il soit témoigné suffisant par les jurez et gardes dudit mestier. »

treize sols de Hollande, en 1675, et qui fut adjugé en 1875, à Paris, chez Benson, 3,255 francs, sans les frais. On ne saurait dire cependant que l'engouement des amateurs ait atteint ses dernières limites. Il est vrai que le *Pastisier* passe pour le volume le plus rare de toute la collection, bien qu'on en connaisse déjà une trentaine d'exemplaires.

Les biographes furent longtemps en désaccord sur le berceau de cette famille; les uns la croyaient de Liège ou de Louvain; d'autres prétendaient qu'elle était originaire d'Espagne. On supposait aussi que ce nom était un nom adopté ou arbitrairement changé, mais, en tout cas, que les Elzevier appartenaient à une famille noble; on indiquait même ses armoiries: d'azur à la croix pleine en talus d'or, cantonnées aux 1 et 4 d'un lion passant d'or, aux 2 et 3 de trois fleurs de lys d'argent, deux et une. Lambrequins et bourlet d'or et d'azur. Cimier un lion d'or tenant une croix recroisettée de gueules. Le Lion tourné à senestre. Supports deux Lions d'or. Comme ces armes paraissent communes avec celles de Verduyn, on a supposé que cette famille se nommait proprement Verduyn. Dans ce cas, ne seraient-ce pas plutôt les armoiries de la femme de Louis Elzevier que la famille aurait adoptées; on verra plus loin qu'elle se nommait Duverduyn. On citait aussi d'azur à la croix d'or, au 1 et 4 de trois lys d'argent, aux 2 et 3 d'un Lion de gueules. Pour cimier le Lion de l'écu tenant une croix de Jérusalem. En effet quelques Elzevier ont fait usage de ces armoiries. Maintenant on se trouve d'accord sur un point essentiel: les nombreux Helsechevier ou Elsechevier que les anciens registres de naissance et de mariage de Louvain mentionnent, établissent que cette famille en est originaire; elle y était déjà connue avant 1533, c'est-à-dire dix ans avant la naissance de celui qu'on considère comme son chef. Elle n'appartenait ni à la noblesse ni aux sept lignages ou hommes de Saint-Pierre; elle n'était même pas de grande extraction: Michel Helsechevier, simple cordonnier, fut, en 1533,

doyen ou *Warandeerder* de cette corporation; Bertel Helsechevier, probablement son frère, exerçait le même métier. Au reste la question de noblesse n'a qu'une importance secondaire; les produits des presses elseviriennes donnent assez de lustre à cette famille pour qu'il ne faille pas en chercher d'autre. Si la Hollande se vante d'avoir vu créer les productions typographiques de cette illustre famille, la Belgique peut se glorifier à plus juste titre encore d'avoir été le berceau de ces typographes.

Le premier Elzevier dont il soit fait mention, et qu'on peut regarder comme le chef, se nommait *Louis*, né à Louvain vers 1540, inhumé à Leyde le 4 février 1617. On a peu de détails sur les premières années de sa vie; on sait qu'en 1563, âgé de vingt-trois ans, il épousa Marie Duverduyn. Devenu relieur et libraire, il exerça ces deux fonctions à Anvers, à Wesel, et à Douai. Par suite de son adhésion à la réforme il s'expatria et transféra son établissement à Leyde au mois de septembre 1580. Il embrassa de bonne heure les nouvelles idées religieuses, et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer ses déplacements successifs et par suite la naissance de ses enfants dans des villes différentes. Son arrivée à Leyde est constatée par un ancien registre de recensement de la population de cette ville, portant que Loys Elzevier, relieur de Louvain, est venu s'y fixer, au mois de septembre 1580, avec Mayke, sa femme, Thys, Gilles, Loys, Joost, Aernt, Mayke, leurs enfants, et Paul Reyniers, de Louvain, son compagnon. Il y obtint une certaine considération et les curateurs de l'université le nommèrent, le 30 septembre 1586, appariteur (*Pedel*) de cette institution scientifique.

Le premier livre publié à Leyde par Louis Elzevier fut le *Drusii Ebraicarum quæstionum, sive responsionum libri duo*: Lugd. Bat. 1583, in-8°. Le titre porte une vignette avec la devise *æquabilitate* et au bas de la page 126 (errata) on lit *Veneunt Lugduni Batavorum apud Ludovicum Elsevirium, e regione scholæ novæ*. Le second ouvrage qu'il publia a

de la célébrité : c'est l'*Eutropius*, qui parut en 1592, aussi à Leyde. — On cite Louis Elzevier comme le plus ancien des imprimeurs de ce nom; cependant il ne paraît pas avoir exercé lui-même l'art de l'imprimerie. Mais en 1594, il forma, dit-on, une association avec Jean Paets, et ils publièrent plusieurs ouvrages pour alimenter les grandes relations de librairie qu'entretenait Louis Elzevier avec les libraires de Cologne, Louvain, Franeker, Ypres, Paris et Francfort. On a cru que lui-même avait fondé des librairies dans quelques-unes de ces villes; il semble plus probable qu'il n'y eut que des correspondants, peut-être des dépôts de livres en consignment. Les divers voyages qu'il fit à Paris et aux foires de Francfort permettent de le supposer. Il se trouvait entre autres dans la capitale de la France, en 1602, alors que, avec l'autorisation des curateurs, il se fit remplacer pendant deux mois par son fils, dans ses fonctions d'appariteur, afin de vaquer à ses affaires. Sa présence y est encore constatée au mois d'août 1609. Il est prouvé qu'en 1601, il ouvrit un établissement à La Haye, dans le palais des états généraux (*op de Zaal*), géré d'abord par son fils Gilles et puis par Louis II; un de ses petits-fils l'exploita ensuite.

Depuis 1597 jusqu'en 1617, on trouve le nom de Louis Elzevier au bas d'un très-grand nombre de volumes; on pense que cette date de 1597 indique l'époque de son admission dans la corporation des libraires de Leyde; ce ne fut que le 8 août 1594, après quatorze années d'habitation qu'il y obtint le droit de bourgeoisie ou *Poorters recht*. Sa marque d'imprimeur représentait un aigle sur un cippe, avec un faisceau de flèches, et pour devise *Concordiâ res parvæ crescunt*. Il mourut à Leyde et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, auprès de sa femme Mayke Duverdyn, décédée le 3 décembre 1613. Il eut de ce mariage sept fils et deux filles. On compte parmi les premiers : 1^o MATHIEU ou MATTHYS ELZEVIER, né à Anvers, vers 1564, ce qui conste de l'acte de son

premier mariage; il est mort à Leyde le 6 décembre 1640, âgé de plus de soixante-quinze ans et enterré dans l'église de Saint-Pierre. Il avait suivi son père à Leyde en 1580, où il fut reçu en 1591 dans la corporation des libraires et obtint la bourgeoisie en 1594. Le 13 novembre 1607, il fut nommé appariteur de l'université sur la recommandation de Scaliger, place qu'il perdit en 1616, à cause d'un incendie à l'université, attribué à son imprudence; à la mort de son père, on le réintégra dans cette fonction.

Après le décès de Louis Ier, il s'associa avec son frère Bonaventure pour exploiter la librairie de Leyde, son fils Isaac imprimant pour eux. Cette association fut dissoute en septembre 1622 et Mathieu céda sa part à Abraham, son fils aîné, qu'il avait probablement déjà initié aux affaires. On ne connaît que deux ouvrages où son nom se trouve suivi de celui de Bonaventure, son frère, ce sont le *Castramétation* et la *Nouvelle fortification par écluses*, dus au célèbre mathématicien Simon Stevin et tous deux publiés en 1618. Il entretint des relations de librairie fort étendues à Francfort, à Paris et à Venise.

En 1591, il épousa Barbara Lopes, morte le 27 juillet 1624, dont les parents, nés comme les siens à Louvain, s'étaient également établis à Leyde. Dans leur acte de mariage, Mathieu est déjà qualifié de libraire et l'on peut supposer que, dès lors, il assistait son père dans la gestion des affaires. En 1594, trois jours avant son père, il obtint le droit de bourgeoisie, sur le témoignage d'Honesto Lopes, son beau-père, qui se constitua sa caution. On a prétendu que Barbara Lopes était la petite-fille de Pedro, gentilhomme de la cour de Charles-Quint et qui fut choisi par ce prince, en 1515, pour conduire en Danemark sa sœur Isabelle d'Autriche, lors du mariage de celle-ci avec Christiern II. L'ancien registre de la population de Leyde constate qu'Honesto Lopes, le père de Barbara, vint s'établir dans cette ville comme *Hozebreider* (chaussetier). Il faut révoquer en

loute sa parenté avec don Pedro Lopes de Haro, gentilhomme. Il eut de ce mariage cinq enfants. Le 10 novembre 1624, il épousa en secondes noces Marie van Ceulen, de Delft, morte sans enfants, en 1626, et convola en troisièmes noces le 7 juillet 1626, avec Elisabeth De Smit ou de De Smet, morte sans enfants en juin 1639.

II. LOUIS II ELZEVIER, né à Anvers en 1566 ou 1567, épousa, le 30 juin 1590, Wilhelmine van Leiden. En 1598, il remplaça pendant trois mois le collègue de son père dans ses fonctions d'appariteur. Dès 1599, il était libraire à La Haye et y succéda à Gilles; il ne fut pas imprimeur. On connaît cependant quatre ouvrages portant son nom comme éditeur. D'après une résolution des états généraux du 29 avril 1610, il obtint un privilège de six ans pour imprimer et vendre *La repentance de Jean Haren et son retour en l'église de Dieu, publiquement par lui récitée en l'église wallonne de Wesel*. Il employa, ainsi que son père, l'aigle comme marque typographique. Après sa mort, Bonaventure et Abraham continuèrent ses affaires et les cédèrent à Jacques, fils de Mathieu, lorsque celui-ci s'établit à La Haye, en 1621.

III. GILLES ou EGIDE ELZEVIER, né à Wesel, mort à Leyde en 1651, géra pendant un an la succursale de son père à La Haye et se livra ensuite à d'autres spéculations commerciales. Son nom paraît sur le titre de *Navigatio Joh. Hugonis Lindschotani*, imprimé à La Haye en 1599, in-folio. C'est le seul livre connu portant son adresse. Il épousa, le 4 février 1597, Annette Hartshals, de Louvain et en juin 1600 Francina Hendriks, veuve d'Etienne Bellaert. Il fut inhumé à Leyde le 1er juillet 1651, âgé d'environ quatre-vingts ans.

IV. JOOST ou JOSSE ELZEVIER, né probablement à Douai, mort à Utrecht vers 1617, où il exerça la librairie au moins de 1603 à 1607. On ne connaît pas de livres portant son nom. Il épousa, en août 1598, Marguerite Vander Woert, d'Utrecht, où il obtint la bourgeoisie le 30 septembre 1600. Il en eut quatre

enfants, parmi lesquels Louis, qui fut le fondateur de l'imprimerie elsevirienne à Amsterdam.

V. ARNOUT ELZEVIER vit probablement le jour à Douai, vers 1575, mort en 1648. Il fut peintre de paysage, inscrit à Dordrecht en 1646 dans la corporation des peintres et acquit une certaine réputation.

VI. BONAVENTURE ELZEVIER, imprimeur et libraire, né à Leyde en 1583, mort le 17 septembre 1652, enterré dans l'église de Saint-Pierre à Leyde. On a longtemps supposé, à tort, que Bonaventure était fils de Mathieu; les dernières découvertes ont levé tout doute à cet égard : Bonaventure est bien le sixième fils de Louis I. Il tint son prénom du professeur Bonaventure Vulcanius, son parrain. Il épousa, le 22 août 1625, Sara van Ceulen, fille de Daniel, ministre protestant. Dès 1601, il s'occupait de librairie dans sa ville natale; à la fin du mois d'août 1606, il fit un voyage en Italie, où il connut les deux Spigelius de Bruxelles, alla à Paris en 1608, voyage dont parle Scaliger et, dans le courant de 1610, il fit une ou deux excursions à Louvain. En 1608, il commence à figurer comme éditeur. On a vu à l'article concernant Mathieu qu'il fut associé avec Bonaventure et que leur association fut dissoute en 1626. Ce dernier contracta une nouvelle société avec Abraham, fils de Mathieu et ils devinrent alors les imprimeurs jurés de l'université. Pour obtenir cette faveur ils firent valoir la possession de l'imprimerie orientale d'Erpennius qu'ils mettaient à la disposition de l'université.

La plupart des livres qu'ils ont d'abord publiés ont été imprimés par Isaac Elzevier, frère d'Abraham, dont ils reprirent l'imprimerie par acte du 24 décembre 1625. Ils firent rouler leurs presses à Leyde, pendant vingt-huit ans, et l'on peut dire que cette association de Bonaventure avec Abraham a été le fondement de la réputation de cette célèbre famille. Ce sont ces deux Elzevier surtout qui, par leurs admirables éditions des classiques latins et de quelques volumes français, véritables

chefs-d'œuvre de typographie, ont donné à leur nom une illustration qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Les deux associés restèrent unis jusqu'à leur mort, survenue la même année, en 1652, à un mois d'intervalle. Dès le commencement de leur commerce, le 15 mai 1626, ils eurent des états de Hollande le privilège d'imprimer les petits traités de statistique si connus sous le nom de *Respublicæ variæ*, collection importante qui fut pour ainsi dire l'avant-coureur des magnifiques volumes qu'ils produisirent plus tard et qui font encore l'admiration des bibliophiles. On trouva des renseignements détaillés sur leurs diverses impressions dans les ouvrages cités comme sources. Ils avaient pour marque d'imprimerie un arbre, avec le solitaire et la devise *non solus*.

Aug. Vander Meersch.

Adry, *Notice sur les Elzeviers* (dans le *Magasin encyclopédique*, 1804). — *Algemeen Kunst en letterblad*, 1807, t. I, p. 117. — Brard, *Essai bibliographique sur les éditions des Elzevirs*, Paris, 1822. — Rammelman-Elsevir, *Uitkomsten van een onderzoek omtrent de Elsevirs*. — Dодt van Flensburg, *Over de Elseviers*, 1841, dans le *Tydschrift voor geschiedenis*. — De Reume, *Recherches hist., genéal., et bibliogr. sur les Elsevirs*, Bruxelles, 1847. — Ch. Pieters, *Analyse des matériaux les plus utiles pour les futures annales de l'imprimerie des Elzevirs*, Gand, 1843. — Motteley, *Aperçu sur les erreurs de la bibliographie des Elzeviers*, Paris, 1849. — Ch. Nodier, *Théorie complète des éditions Elzeviriennes*, dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. — Ch. Pieters, *Notice de la collection des auteurs imprimés en petit format par les Elzeviers*, Gand, 1849. — Du même, *Annales de l'imprimerie Elzevirienne*, Gand, 1851. — Ader, *Plutarque des Pays-Bas*, t. III. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Brunet, *Manuel du libraire*.

EMEBERT ou ABLEBERT, évêque de Cambrai, mort en 640 (?). La chronologie des évêques cambrésiens au VII^e siècle présente encore bien des incertitudes, et il n'en est pas d'exemple plus frappant que la vie d'Emebert, au sujet duquel les biographes sont loin d'être d'accord. D'après le plus ancien et le meilleur des écrivains de l'église de Cambrai, Ablebert (que les habitants du pays et ses voisins connaissaient sous le nom d'Emebert) naquit dans le Brabant, c'est-à-dire dans le pays de ce nom, dont l'Escaut, la Haine et la Dyle formaient à peu près la limite. Ses parents appartenaient à une race tout à la fois

noble et distinguée par de rares vertus; il eut, en effet pour père le comte Witger, pour mère Amelberge, pour sœurs Rainilde, Sarachilde ou Pharaïlde, Ermelinde et Guodile ou Gudule. Celle-ci, qui était la plus jeune, laissa un renom de vertu supérieure encore à celui de ses sœurs, et, d'après Baldéric, dans la légende qui relate ses vertus, on cite le prélat son frère comme un homme doué des plus rares qualités et dont la vie fut d'une grande sainteté. Gudule, élevée, comme on sait, par les soins de sainte Gertrude, abbesse de Nivelles, se retira à Moorsel près d'Alost et devint la patronne de Bruxelles, où ses restes furent transportés au X^e siècle; Ermelinde ne peut être confondue, paraît-il, avec la vierge de ce nom qui est honorée à Meldert; Pharaïlde a eu à Gand un temple bâti sous son invocation et est encore vénérée à Steen-Ockerzeel; enfin Rainilde après avoir essayé de se faire admettre dans le monastère de Lobbes, termina sa vie à Saintes, où elle fut égorgée et où sa mémoire est restée en honneur.

On connaît peu de chose des actions d'Emebert. On sait seulement qu'il frappa d'anathème les sacrilèges qui avaient violé le tombeau de sa sœur Gudule. Il mourut dans un lieu appelé *Martinæ*, où il avait un domaine considérable (*familias quidem et rebus circumfluis locupletissimum*), dont il fit don à la cathédrale de Cambrai, mais une invasion de païens (*infestatio paganorum*), peut-être l'anarchie qui suivit les ravages des Normands, empêcha cette église d'en conserver la possession. Emebert expira dans une localité appelée *Ham*, située également en Brabant; ses restes y furent ensevelis et plus tard, on les transporta à *Martinæ* et de là à Maubeuge, où ils restèrent. Au commencement du XVII^e siècle, le chœur de l'église de Sainte-Aldegonde, dans cette ville, ayant été complètement réparé, Bollandus, le célèbre hagiographe, pria l'un de ses amis, Antoine de Winghe, abbé de Liessies, de s'assurer si l'on n'y retrouverait pas des traces de la sépulture de l'évêque de Cambrai; mais toutes

s recherches restèrent infructueuses. Les principales particularités de la vie de notre prélat ont soulevé des doutes qui ne sont pas terminés. D'après Balderic, il aurait succédé à Bertoald et aurait eu pour successeur, vers 640, saint Aubert. A en croire les Bollandistes, il aurait vécu beaucoup plus tard et serait identique à Hildebert, qui occupa le siège épiscopal de Cambrai près Vindicien, en 705 ou 708. Un simple rapprochement empêche d'adopter cette opinion, qui compte pourtant de nombreux défenseurs. Sainte Gertrude, la protectrice de sainte Gude, mourut en 659 ou 664 : est-il croyable qu'Emebert ne serait devenu évêque que quarante et un à quarante-quatre ans plus tard? Il aurait dû, dans ce cas, atteindre un âge excessivement avancé. Il est vrai que certaines particularités secondaires des légendes de ses successeurs s'expliquent difficilement, mais ces particularités sont-elles d'une exactitude rigoureuse, d'une réalité incontestable?

Quel est le *Ham* où mourut Emebert? Suivant les uns, il faut y reconnaître le château de Ham, près de Moorsel; suivant d'autres, Hamme près de Wemmel; suivant une troisième opinion enfin, Ham près de Saintes, où mourut sainte Rainilde. Le premier sentiment est plus conforme aux faits de la vie de sainte Gude, d'après laquelle Ham n'était éloigné de Moorsel que de deux milles; le deuxième se concilie mieux avec les traditions populaires. Quant à *Martinæ*, c'est évidemment Martenne, sous le nom de Bastillon (province de Namur) et nullement Merchtém, comme l'a cru le docteur Le Glay, et comme je l'ai dit moi-même : c'est moins encore Martenent, à proximité de Maubeuge, ainsi que Waulde, religieux de Lobbes, l'a prétendu. On ne peut supposer, comme l'a fait l'auteur de cet ouvrage, qu'il faut lire, dans Balderic, *Marpinne* au lieu de *Martinæ*; ces modifications de ce genre seraient par trop commodes.

Alphonse Wauters.

Balderic. *Gesta Episcoporum Cameracensium*, t. I, c. 16, dans Pertz (*Monumenta, Scriptores*, VII, p. 408) et dans les éditions de ce chroni-

queur publiées par Colvener et le docteur Le Glay. — Bollandus, *Acta Sanctorum, Januarii* t. I, p. 1077-1080, où l'on a publié une courte vie de saint Emebert, d'après le *Breviarium Malbodiense*, vie qui paraît avoir été calquée sur le récit de Balderic. — Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, passim. — Waulde, *La Vie et les miracles de saint Ursmer*, p. 286. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 61. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XII, p. 122.

HEMELRAET, peintre, né à Anvers, en 1612, mort en 1668. Voir HEMELRAET.

EMMON (Saint) ou IMMON, évêque de Tournai et de Noyon, vivait pendant la première moitié du IX^e siècle. Quelques auteurs le disent originaire de Tournai. Selon les chroniques contemporaines, il assista à plusieurs conciles : en 846 à Paris, en 849 à Tours, et en 853 au synode ou concile provincial réuni, dans le monastère de Saint-Médard à Soissons, par Hincmar, archevêque de Reims. Il présenta à cette dernière assemblée un mémoire pour protester contre ceux qui avaient reçu les ordres sacrés d'Ebbon, archevêque déposé de Reims. En 855, il obtint de Charles le Chauve la confirmation des privilèges et des donations faites à l'évêque Chrasmaire par roi Chilpéric, ainsi que du décret fixant à trente le nombre des chanoines de la cathédrale de Tournai. Il obtint du même prince l'approbation de la donation de la terre de Lamain et d'autres biens situés en Flandre. L'évêque Emmon fut massacré par les Normands, sur le seuil de la cathédrale, pendant le sac de Tournai, vers l'an 859 ou 860.

E.-H.-J. Reusens.

Le Grou, *Summa statutorum synodaliurn*, p. XLIV. — Le Maître d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, II, p. 24.

ENCKEVOORT (*Guillaume VAN*), l'un des deux cardinaux promus par Adrien VI, appartenait à une famille maestrichtoise. Il naquit à Mierlo en Brabant et mourut à Rome le 29 juillet 1534, âgé de soixante et dix ans. Licencié en théologie de l'université de Louvain, il fut successivement chanoine de Notre-Dame d'Anvers, prévôt de l'église de Saint-Rombaud de Malines (où il institua deux fondations), doyen de Saint-Jean l'Évangéliste à Bois-le-Duc, puis curé

d'Assche. Le *personnat* dont il jouissait à ce dernier titre fut attribué par Paul III, en 1534, sur le désir qu'il en avait exprimé, avec tous les biens et dîmes qui en dépendaient, au collège du pape Adrien VI, à Louvain : de là Enckevoort doit être considéré comme le second fondateur de ce célèbre établissement. Nous le trouvons, en 1506, porté en outre sur la liste des membres du chapitre de Saint-Lambert, à Liège, et qualifié d'archidiacre de Famène. Il avait eu pour condisciple, à Louvain, Adrien Boyens : ils se prirent d'une affection mutuelle et ne s'oublièrent jamais. Elevé au cardinalat, Adrien se démit aussitôt, en faveur de son ami, de la prévôté de Saint-Sauveur d'Utrecht; devenu souverain pontife, le même dignitaire mit le comble à ses bontés, en nommant d'abord Enckevoort évêque de Tortose en Espagne et son protodataire; ensuite, la veille même de sa mort, en lui envoyant le chapeau, au titre de Saint-Jean et Saint-Paul. Clément VII le pourvut ultérieurement du siège d'Utrecht; mais Enckevoort ne paraît pas avoir quitté Rome. Il voulut témoigner d'une manière éclatante la reconnaissance dont il était pénétré à l'égard de son bienfaiteur. Il obtint la translation de la dépouille mortelle d'Adrien, de Saint-Pierre à Sainte-Marie de *animâ* (dite des Allemands), et il la fit recouvrir d'un mausolée magnifique, décoré de riches sculptures et de bas-reliefs. Les deux amis reposent là côte à côte; sur le tombeau d'Enckevoort, on lit une inscription assez longue, rappelant ses dignités et ses vertus. En fait d'écrits, on ne connaît de lui qu'une *Oratio ad facultatem S. theologiæ Lovaniensem*, renseignée dans le *Nomenclator cardinalium*, publié à Toulouse en 1614.

Alphonse Le Roy.

Foppens, t. I, p. 398 — Valère André, *Fasti acad. Lovan.*, p. 303. — Becdelièvre. — Gaillard, *Épitaphes de Néerlandais enterrés à Rome.* — Van den Steen, *Essai sur la cathédrale de Saint-Lambert* (de Liège).

ENGEL (*Adolphe*), peintre paysagiste, né à Courtrai en 1801, mort à Gand en 1833. Il appartenait à une famille suédoise depuis longtemps fixée en Belgique

et s'adonna fort jeune à l'étude de la peinture. Il eut pour maître P. F. De Noter, qui fut, pendant vingt ans professeur à l'Académie des beaux-arts à Gand, et qui le décida, dès 1822, à exposer en cette ville son premier tableau. Depuis cette époque, il ne cessa de prendre part à toutes les expositions organisées dans la métropole des Flandres et s'y fit avantageusement remarquer par l'envoi des productions suivantes : trois paysages avec des animaux, salon de 1826; deux paysages avec figures, 1829; vue prise à Durbuy, 1830; paysage montueux et côte sablonneuse, 1831. Tous ces tableaux révélaient une véritable aptitude pour la peinture, mais le jeune artiste était encore dans le premier épanouissement de son talent lorsque la mort l'enleva, et il n'a été accordé qu'à un petit nombre de ses confrères d'apprécier, par la vaste collection de ses études d'après nature, tout ce qu'on aurait pu attendre de lui s'il fût parvenu à la maturité de l'âge.

Félix Stappaerts.

Nagler, *Kunstler lexicon.* — Balkema, *Vie des peintres hollandais et flamands.*

ENGELBERT DE LA MARCK, évêque de Liège. 1348 *. Voir MARCK (*Engelbert DE LA*).

ENGELBERT, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent à Liège, vers le milieu du XI^e siècle, s'occupa d'astronomie, science cultivée alors avec plus de zèle que de succès, si l'on considère du moins " qu'un mauvais levain la fit dégénérer en astrologie judiciaire ", comme s'expriment les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Engelbert rassembla (*compaginavit*) des documents utiles au point de vue du comput ecclésiastique et recueillit de nombreuses observations. Le moine Rainier, de son monastère, parle de ses travaux assidus avec une sorte d'enthousiasme et se fait un devoir de l'*illustrer*, dit-il, en lui appliquant des vers virgiliens :

*Qui numeros cœlique vias, qui sidera nosset,
Defectus solis varios, lunæque labores,
Undè tremor terris, quâ vi maria alta tumes-*
[cunt, etc.

Becdelièvre mentionne un **ENGELBERT**

de Liège, écrivain religieux, également moine de Saint-Laurent, décédé en 1218. Peut-être les deux personnages n'en font-ils qu'un.

Alphonse Le Roy.

Pez, Thes. anecd., t. IV, part. III, p. 23. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 437.

ENGELEN (*Guillaume VAN*), plus connu sous le nom de GULIELMUS AB ANGELIS, né à Bois-le-Duc en 1583, décédé à Louvain en 1649, occupait un rang distingué parmi les théologiens et les polémistes du XVII^e siècle. Après avoir fait ses humanités au collège de sa ville natale, il suivit un cours de philosophie à l'université de Louvain, au collège du Porc, et obtint, en 1600, la septième place à la promotion générale. Il se livra ensuite à l'étude du droit, avec l'intention de se consacrer au barreau ou à la magistrature; mais il ne tarda pas à changer de résolution et prit le parti d'entrer dans les ordres. Reçu au collège du Roi, où le célèbre docteur Jean Malderus enseignait alors la théologie avec un vif éclat, il y resta jusqu'en 1606, année où il fut rappelé au collège du Porc, pour y enseigner d'abord la langue grecque et ensuite la théologie. Ordonné prêtre en 1607, il obtint, le jour même où il célébra sa première messe, le grade de licencié en théologie. En 1614, il devint chanoine de la collégiale de Saint-Pierre et joignit à son cours de théologie l'enseignement de la morale. En 1616, il fut proclamé docteur en théologie et quitta le collège du Porc pour prendre la présidence du collège de Viglius. En 1625, il renonça à son cours de morale et accepta la charge de lecteur en théologie à la belle et riche abbaye de Parc. Ayant rempli ces fonctions pendant près de quinze années, il fut enfin, en 1639, appelé à un poste digne de son talent et de sa science. Le 28 mai de cette année, il succéda, dans la chaire royale de théologie, à l'illustre Wiggers, dont il avait été le disciple et l'ami intime. Deux ans plus tard, il passa de la présidence du collège de Viglius à celle du collège d'Adrien VI. Ce fut là qu'il apprit, en 1648, sa nomination à l'évêché de Ru-

remonde; mais il mourut l'année suivante, avant d'avoir reçu ses bulles de Rome.

Théologien profond, professeur éloquent et habile, G. van Engelen jouissait d'une grande autorité parmi ses collègues et ses élèves. Le rôle important qu'il joua dans les longues et bruyantes querelles suscitées par le jansénisme lui valurent, en même temps, beaucoup d'éloges de la part des catholiques et beaucoup de tracasseries de la part des défenseurs de l'évêque d'Ypres. Ceux-ci, qui ne manquaient pas plus d'esprit que d'audace, l'accablèrent de satires où ils s'efforçaient de ridiculiser sa personne et ses doctrines; ils lui suscitèrent même des procès désagréables et coûteux. Les compensations, il est vrai, ne lui faisaient guère défaut. L'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas catholiques, le tenait en haute estime et le signala au roi Philippe IV comme l'homme le plus digne d'occuper le siège épiscopal de Ruremonde, vacant depuis neuf années. Le nonce Antoine Bichi encourageait ses efforts et les papes Urbain VIII et Innocent X lui accordèrent plus d'une fois des éloges mérités. Il n'était pas homme, d'ailleurs, à se laisser rebuter par l'ardeur de la lutte et la vivacité des attaques; en se jetant résolument dans la mêlée, il croyait remplir un devoir de conscience. Engagé par deux évêques et plusieurs abbés à garder, par amour de la paix, un prudent silence sur les doctrines de Jansenius, il leur répondit : « Si vous jugez qu'un docteur » et un professeur public de théologie » peut se taire, lorsqu'il voit la foi et » l'autorité du saint-siège en danger, » je suis prêt à le faire, car je hais sou- » verainement ces disputes; mais les » choses en sont venues à un point où » ma conscience ne me permet pas de » garder le silence. »

G. van Engelen n'avait pas toujours été l'antagoniste de Corneille Jansenius. En 1630, il figura, à côté du futur évêque d'Ypres, dans une polémique qui mérite d'être rapportée. Après l'expulsion du clergé catholique de Bois-le-

Duc, les états généraux y avaient envoyé quatre ministres instruits et habiles, pour combattre la vieille foi et tâcher de faire passer le peuple au protestantisme. Ces ministres firent afficher, le 16 mai 1630, une sommation aux catholiques en général et aux prêtres en particulier de se présenter à une conférence publique, où la vérité et l'ancienneté de la foi protestante seraient publiquement discutées, en présence du magistrat de la ville. Par un placard affiché à Louvain, le 9 juin suivant, G. van Engelen et Jansenius acceptèrent ce défi; mais ils y mirent pour condition que la dispute se tiendrait en lieu de sûreté pour les deux partis, que la présidence serait conférée à un magistrat étranger à l'un et à l'autre, que les arbitres seraient versés dans les études théologiques et, enfin, que de part et d'autre on serait muni de saufs-conduits. Ces conditions n'ayant pas été acceptées, la guerre, comme le dit Paquet, au lieu de se faire par paroles, se fit par écrit, et G. van Engelen publia à cette occasion le livre suivant : *Den dekmantel des catholycke naems afgeruckt van de leere die de calvinsche predicanten poogen tot s' Hertogen-Bosch in te voeren, oft verweyninge voor het oudt catholyk en apostolisch geloove, tegen de nieuwigheden van vier kettersche woordendienaers tot s' Hertogenbosch*. Louvain, Oliviers et Coenesteyn, 1630; in-12 de 265 pages. Les quatre ministres contre lesquels cet écrit, où le calvinisme est pris rudement à partie, se trouvait dirigé, portaient les noms de Gisbert Voet, Godefroid Udemans, Henri van Swalmen et Samuel Everwyn. Ils ont joué un rôle important dans la polémique religieuse de leur temps. G. van Engelen en voulait surtout à Gisbert Voet et publia contre lui plusieurs brochures qui ne sont point parvenues jusqu'à nous.

En 1641, G. van Engelen composa, en collaboration avec ses collègues Jean Schinkels et Chrétien Beusecum, une intéressante relation latine des troubles suscités à Louvain par l'impression de l'Augustinus de Jansenius. Elle fut envoyée au pape Urbain VIII et se trouve,

en grande partie, dans la *Disquisitio historico-theologica... per Jacobum de Monbron* (Cologne, héritiers Widenfelt, 1692, in-12). Le souverain pontife en fut très-satisfait et chargea l'internonce Stravius de transmettre aux auteurs l'expression de son entière approbation.

G. van Engelen fut aussi l'un des rédacteurs de la *Declaratio sive protestatio octo theologorum et professorum lovaniensium*, datée du 18 juin 1642, par laquelle ces professeurs déclarent qu'ils ont voté contre la résolution prise par l'université de surseoir à l'exécution du bref qu'Urbain VIII leur avait adressé le mois précédent. Elle se trouve, accompagnée d'une lettre adressée à l'internonce Stravius, dans le livre de Monbron cité ci-dessus.

C'est surtout par son enseignement que G. van Engelen s'était fait connaître et apprécier de ses contemporains. Il possédait à fond et savait exposer avec une grande lucidité toutes les parties de la théologie dogmatique et scolastique. Sa mort fut le signal d'un deuil public dans la vieille cité académique, où son caractère franc et loyal lui avait gagné toutes les sympathies. Le docteur Dave, son collègue et son ami, prononça son oraison funèbre.

J. J. Thonissen.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Ant. Davi oratio funebris in parentalibus G. ab Angelis, Lov., 1649, in-4°. — Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica et Fasti academici*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — Glasius, *Biographisch woordenboek*. — *Biographie générale* publiée par Didot.

ENGELEN (Roeland van), Blommaert dit RAFAEL, poète flamand, né à Anvers au XVII^e siècle. On ne le connaît guère que par la publication des trois ouvrages suivants :

1^o *Publius Virgilius Maro verduytst*. C'est une traduction de l'Enéide en vers flamands d'un style curieux par l'introduction de quelques locutions populaires. L'édition de 1662, publiée à Anvers par Marcellis Parijs, est enrichie de gravures d'Abraham Diepenbeek, Caukercken et P. De Jode. La préface adressée au lecteur impartial (*tot den onverdielden lezer*), expose la théorie

d'une orthographe bizarre. Après avoir affirmé la supériorité du flamand sur le français, au moins en poésie, il propose de renoncer à l'ancienne orthographe qui ne convient, dit-il, qu'à la Campine ou au Limbourg. Tantôt il veut des redoublements de voyelles : *quadt, diint*, tantôt des combinaisons nouvelles : *mou-dich* (moedig), *zielen* (zeelen), *tienen* (teenen), *bleek* (bleek). Quant à sa traduction de Virgile, il l'a entreprise pour aider à interpréter le latin classique, et non pour faire parler ce latin de cuisine (*keuken latyn*) dont se servent à Louvain les servantes elles-mêmes.

2^o *Pastor fido verduyts*. Cette traduction de la célèbre pastorale italienne est dédiée au beau sexe, dans les termes les plus galants. (Imprimée à Anvers sans date.)

3^o *Den Coninck van Napels oft in wanhoop hoop*. (Imprimé à Anvers sans date.) Au jugement du Dr Snellaert, cette tragi-comédie se rattache, comme les pièces de Strypen et de Van den Brande, à l'école anversoise qui s'inspirait de Caldéron, tandis que De Coninck préférerait imiter Lope de Vega. Cette pièce a été jouée plusieurs fois par les *violieren* de la gilde de Saint-Luc d'Anvers.

J. Stecher.

Snellaert, *Schets eener geschied. d. Nederl. letterkunde*, 164, 166, 196. — Witsen Geysbeek, *Biographisch, anthol. woordenboek*. — Les œuvres de Van Engelen.

ENGELGRAVE (*Jean-Baptiste*), né à Anvers en 1601. Il entra à l'âge de dix-huit ans au noviciat de la maison professe des jésuites, dans sa ville natale. Il devint de bonne heure recteur du collège de son ordre à Bruges. Son mérite personnel lui valut deux fois l'honneur d'être choisi par la célèbre compagnie comme provincial de Flandre. On le retrouve, à la fin de sa carrière, supérieur de la maison professe d'Anvers; il y mourut à l'âge de cinquante-sept ans.

On a de lui : *Meditationes pro toto anno in tres partes distributæ, in omnes dominicas et festa*, ouvrage qui est resté très-estimé dans la compagnie de Jésus. Anvers, 1664, in-4^o.

Aug. Alvin.

ENGELGRAVE (*Henri*), frère du précédent, né en 1610. Il entra fort jeune dans la compagnie de Jésus en 1628 : il n'avait que dix-huit ans. Également distingué dans son ordre, on le trouve successivement à la tête des collèges d'Audenarde, de Cassel et de Bruges. Il mourut à Anvers en 1670.

Il a laissé de nombreux ouvrages parmi lesquels on cite avec éloge : 1^o *Lux evangelica sub velum sacrorum emblematum*, avec des récits édifiants pour tous les dimanches de l'année. Ce livre est en trois parties. Il a été réimprimé plusieurs fois, à Anvers, à Amsterdam et à Cologne. — 2^o *Cælum Emphyratum*. — Citons, en troisième lieu, un ouvrage écrit dans la langue vulgaire de sa ville natale, et qui a pour titre : *Meditation, ofte soete bemerkingen op het bitter lyden Christi*. On a de lui divers autres ouvrages de moindre importance et diverses pièces en vers latins. Si l'on en croit le père De Backer, il y aurait à Cologne un livre contenant les œuvres complètes d'Engelgrave, et publié dans cette ville en 1725.

Aug. Alvin.

ENGELGRAVE (*Assuérus*), frère des précédents, né à Anvers, entra dans l'ordre de Saint-Dominique; il commençait à se faire connaître et promettait d'avoir une carrière plus brillante, peut-être, que celle de ses trois frères lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée le 21 juillet 1640. On conserve dit-on, dans les maisons de son ordre, à Bruges et à Anvers, les sermons qu'il écrivit dans la langue vulgaire et qui, paraît-il, respirent une chaleur et une onction chrétiennes, qui faisaient accourir la foule à ses prédications. Ces sermons, dit Paquot, étaient si pleins de force et d'élégance, qu'ils lui méritèrent le prælum. Son frère François (le troisième d'après l'ordre de primogéniture) fut, à Louvain, supérieur de l'ordre des dominicains et mourut en 1662 à Utrecht, pendant qu'il y remplissait une mission apostolique.

Aug. Alvin.

Sources pour les trois Engelgrave : Piron, *Levensbeschryving*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, tome XII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Quéatif, *Scriptores ordinis prædica-*

torum, tome II, p. 822. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Archives de Maestricht.

ENGELRAM ou INGELRAM, envoyé royal de Charles le Chauve dans les contrées du nord de la Gaule, ou forestier de Flandre. Il succéda dans cette fonction à son père Liederick d'Harlebeke à qui, en 792, elle avait été confiée par Charlemagne. On ignore le lieu et l'époque de la naissance d'Engelram, et l'on n'est pas d'accord sur la date de sa mort, qui semble devoir être reportée à l'année 862, conformément à la chronologie des épitaphes d'Harlebeke. La confusion qui existe chez les historiens résulte de ce que les uns, s'en rapportant à la Grande Chronique de Flandre, regardent ce personnage comme l'aïeul de Baudouin Bras de Fer, premier comte de Flandre, qui, dans cette hypothèse, serait issu d'Audoacre, fils d'Engelram, tandis que les autres font d'Engelram le père de Baudouin et considèrent le nom d'Audoacre comme un dérivé d'*audacer*, *Audax*, surnom donné à Engelram ou plutôt à Baudouin.

En comparant ce que disent à ce sujet les annales d'Oudegherst annotées par Lesbroussart, les historiens Le Glay et Kervyn de Lettenhove, on est amené à se ranger à l'opinion qu'Engelram est le père et non l'aïeul de Baudouin, premier comte de Flandre, et à ne voir dans *Audoacre* qu'un personnage imaginaire.

Ainsi que le fait observer Oudegherst dans ses *Annales de Flandre*, l'histoire ne rapporte rien des actes de l'administration d'Engelram; la Chronique de Flandre se borne à le qualifier de *vir præstantissimus, audax, et fortissimus viribus* (Chronique de Flandre publiée par M. De Smet, p. 34); mais Lesbroussart, le savant annotateur des Annales d'Oudegherst, dit qu'Engelram s'appliqua surtout à réprimer les brigandages et les pirates qui infestaient les mers; à défricher des bois, à dessécher des marais. Il veillait, ajoute-t-il, à l'observation des lois faites par Charlemagne. Engelram bâtit plusieurs églises et répara les forteresses que les Van-

dales et les Huns avaient détruites quelques siècles auparavant; enfin, il secondait, pour la richesse future de la nation, les fatigues des moines qui, d'un côté, fertilisaient la terre par les travaux de l'agriculture, et de l'autre, éclairaient les esprits.

Général baron Guillaume.

Chronique de Flandres. — Oudegherst, *Annales de Flandre*. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*.

ENGELRAMS (*Corneille*), ou ENGHELRAMS ou INGELRAMS, peintre, né en 1527 à Malines, où il mourut le 8 juin 1580. Il fut incorporé dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale, le 17 septembre 1546. Sa spécialité étant la peinture à la détrempe, la fragilité de ce procédé n'a pas permis à ses ouvrages de résister à l'action du temps. L'église de Saint-Rombaut possédait autrefois de cet artiste les *Sept Œuvres de la miséricorde* en sept tableaux. Si l'on s'en rapporte aux auteurs qui ont vu ces compositions, l'artiste était parvenu à donner tant d'expression aux physionomies de ses personnages, que « l'on distinguait aisément les vrais pauvres de ceux qui, par fourberie, en affectaient la mise ». On y voyait aussi des joueurs de bastringue et des musiciens.

La plupart des productions de ce peintre furent vendues en Allemagne et spécialement à Hambourg, où elles atteignirent parfois des prix élevés. Guillaume Ier, prince d'Orange, convia Engelrams à venir au château d'Anvers pour y exécuter l'histoire de David, d'après les dessins de Luc De Heere. L'artiste malinois fut aidé dans cette besogne par Jean Vredeman, qui s'acquitta de la partie simulant les ornements d'architecture. L'église de Sainte-Catherine à Malines possédait jadis de maître Corneille une *Conversion de saint Paul*, mais cette œuvre tomba de vétusté. A la vente de M. Pierets de Croonenburgh de Malines en 1838, fut vendu un tableau d'Engelrams, qui représentait un *procureur lisant une requête présentée par deux bourgeois* (haut. 1 m. 36, larg. 1 m.).

Corneille eut un fils qui, à l'exemple de son père, se livra à l'étude de la peinture et entra dans la corporation de Malines le 27 mai 1571. André Engelrams mourut avant 1595.

Corneille forma divers élèves : Jacques De Munck (1564); Jacques Sermertens (1564); Corneille Vanden Eynde (1568); Hippolyte Berthout (1573).

Emmanuel Neeffs.

Emmanuel Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. 1, p. 215.

ENGELSPACH (*Auguste*), dit LARIVIÈRE, est né à Bruxelles le 18 floréal an VII de la république française (7 mai 1799), d'un père Alsacien et d'une mère Belge. Le père, artiste dramatique, était connu au théâtre sous le nom de Larivière, nom qui figure sur l'acte de naissance du fils et que celui-ci a toujours ajouté à son nom patronymique, signant Engelspach-Larivière.

Une place lui appartiendrait parmi les savants de son pays; mais les événements en ont fait un homme politique : son souvenir se rattache honorablement à la révolution belge de 1830, dans laquelle il a joué un rôle un peu de durée, quoique d'une grande importance. Mort à l'âge de trente-deux ans, il n'a pu accomplir entièrement la carrière scientifique dans laquelle il s'était fait remarquer; mais quelque courte qu'ait été la durée du pouvoir illimité dont il s'est trouvé investi durant la période la plus critique de notre révolution, sa conduite a été au-dessus de tout éloge, et la part qu'il a prise à ces mémorables événements le place au nombre des fondateurs de la nationalité belge. Avant d'aborder cette époque de sa vie, si voisine de sa fin, il convient de dire quelques mots de ses premières années et des travaux scientifiques qui lui avaient déjà acquis une certaine renommée lorsqu'il se trouva, sans préméditation, comme saisi dans l'engrenage des événements révolutionnaires.

On n'a point de renseignements précis touchant l'éducation qui lui fut donnée : la situation précaire de ses parents permet de supposer qu'elle n'a pas suivi la marche ordinaire des études

qu'on impose aux fils de famille. Ses goûts le portaient vers les sciences d'observation, et ses études furent plus scientifiques que littéraires. Il avait vingt ans lorsqu'il fut admis, après examen passé devant un jury de professeurs de l'école royale des mines de Paris, dans lequel figuraient MM. Haüy et Vauquelin, à concourir pour la place d'élève interne. Il est à présumer que, pour obtenir cette faveur, il dut réclamer sa qualité de Français, étant né à l'étranger d'un père de cette nationalité. Il ne paraît pas que le succès ait répondu à son attente, puisque, deux ans plus tard on le voit entreprendre, avec ses seules ressources, un voyage qui, à cette époque (1821), présentait de sérieuses difficultés. Le but de ce voyage était de s'avancer dans l'étude de la minéralogie et de la géologie. Il parcourut donc en explorateur, et en grande partie à pied, l'Allemagne du nord, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Russie, la Prusse, la Hollande, la France, la Suisse et l'Angleterre. Il y employa deux années pendant lesquelles il recueillit un nombre considérable de notes géognostiques, mais il n'eut le temps de publier que celles relatives aux *blocs erratiques*. Engelspach dessinait le paysage avec beaucoup de facilité, et ce talent lui fut d'un grand secours pour fixer ses souvenirs. Les environs de Saint-Petersbourg attiraient assez son attention pour qu'il en fit l'objet d'une brochure qu'il publia à Bruxelles avant 1830. Son séjour dans la capitale de la Russie fut marqué par des incidents qui ont quelquefois été exploités contre lui, surtout lorsqu'il s'est trouvé en évidence et engagé dans les luttes politiques. N'ayant point de fortune, ne jouissant d'aucune subvention de l'Etat, il était obligé de faire face par son travail à tous les frais du voyage; il sut tirer parti de ses talents quand l'occasion s'en présentait, mais il arrivait quelquefois que la nécessité de vivre l'obligeait à accepter des fonctions que nos mœurs nous font trouver humiliantes. Ainsi, pour se mettre à même de retourner dans son pays, il se fit garçon de café à Saint-Petersbourg

et demeura dans cette humble condition jusqu'à ce qu'il eût amassé de quoi pourvoir aux frais du retour.

Le gouvernement des Pays-Bas avait eu l'idée de l'envoyer, en qualité de consul à Bahia, mais Engelspach préféra la carrière de l'enseignement; il demanda et obtint une chaire de géologie au musée des sciences et des lettres de Bruxelles. Il allait entrer en fonctions, son discours inaugural était déjà écrit, lorsque l'institution passa des mains du gouvernement dans celles de la régence. Cette autorité refusa de ratifier la nomination, et la chaire de géologie se trouva de fait supprimée. Déjà à cette époque les titres scientifiques d'Engelspach étaient incontestables. En 1826, il avait publié dans le *Messenger des arts et des sciences*, de Gand, une notice sur le calcaire magnésien; deux ans plus tard, il travaillait à un mémoire en réponse à une question proposée par l'Académie de Bruxelles, sur la géologie du Luxembourg, et publiait un travail sur un silicate d'alumine considéré sous le rapport chimique, minéralogique et géognostique (in-8°, Bruxelles). Cette brochure avait pour but d'établir l'identité entre la *benznite* et l'*halloyste*. La même année, parut la *Description géognostique du grand-duché de Luxembourg* (in-4° avec planches, Bruxelles). C'est son œuvre capitale, elle lui avait valu la médaille d'argent au concours académique de 1829. L'illustre Alex. de Humboldt lui adressa, à propos de cette publication, une lettre qui peut être considérée comme un des plus honorables titres scientifiques du savant belge. La société de Harlem avait mis au concours une question sur les *blocs erratiques*. Engelspach y répondit; mais il fut moins heureux cette fois qu'il ne l'avait été à Bruxelles. Cependant ses recherches furent consignées dans un opuscule qui parut sous le titre de *Considérations sur les blocs erratiques de roches primordiales* (in-8°, 1829). Son dernier travail a vu le jour au commencement de l'année 1830. Il a pour titre : *De la géognosie considérée dans ses différents rapports*. (*Messenger des arts et des*

sciences de Gand.) Il fut fait de cette notice un tiré à part d'un fort petit nombre d'exemplaires. L'auteur y avait ajouté un supplément qui n'est pas de lui.

En 1828, Engelspach avait été nommé membre de la commission de statistique du Brabant méridional; il avait professé la géologie à l'école de commerce de Bruxelles; il était membre des Académies royales des sciences de Turin, de Naples, de Metz, de la Société géologique de France, de la Société grand-ducale de minéralogie d'Iéna, du lycée d'histoire naturelle de New-York. Il avait entretenu des relations suivies avec quelques chimistes éminents, tant de la Belgique que de l'étranger; à Stockholm, il avait profité des conseils de Berzelius, et, dans son propre pays, il avait eu pour initiateur l'illustre Van Mons.

Engelspach, durant ses voyages, avait formé une collection de minéralogie; il avait trafiqué, à l'occasion, troquant ou vendant des pierres fines. Il se plaint, dans ses notes, d'avoir plusieurs fois été trompé dans ce commerce, n'étant guère adroit aux spéculations mercantiles. En 1823, il s'était marié à Paris.

Ce n'est pas ici le lieu de reproduire le récit des événements qui ont amené la dissolution du royaume des Pays-Bas. Il suffira de rappeler qu'au milieu d'une prospérité que nos contrées méridionales n'avaient plus connues depuis près d'un siècle, au moment même où venait de s'ouvrir une brillante exposition témoignant des progrès déjà accomplis par l'industrie nationale et présageant un développement considérable de la richesse publique, une émeute éclatant à Bruxelles, particulièrement dirigée contre le ministre Van Maanen et ses créatures, surprit le pouvoir, qui se trouva désarmé et incapable de la réprimer; la cour et toutes les autorités supérieures se trouvant, cette année-là à La Haye. Les bourgeois de Bruxelles, redoutant les conséquences de ces troubles, s'organisèrent spontanément pour le maintien de l'ordre et la défense des propriétés menacées du pillage et de l'incendie. Ils prirent les armes, ne se

fiant point à l'action de la troupe, d'ailleurs insuffisante pour répondre à tous les besoins. L'autorité municipale, peu populaire, s'adjoignit d'abord quelques citoyens connus par leur patriotisme et finit, elle aussi, par céder la place, comme l'avait fait l'armée. Un mois entier s'écoula dans cette situation, grâce aux tergiversations du gouvernement, qui ne savait point se décider. L'occasion était trop belle pour n'en point profiter : aussi le parti qui s'était formé, quelques années auparavant, par l'alliance des catholiques politiques et des libéraux, ne la laissa point échapper. Ce parti intervint et prit la direction du mouvement, réclamant le redressement immédiat et complet des griefs que les provinces méridionales avaient déjà formulées dans d'innombrables pétitions. Le gouvernement s'obstina, ne sut point faire, en temps opportun, les concessions demandées. Il commît tant d'imprudences, que l'émeute devint une révolution.

Durant la période qui s'écoula entre le 24 août et le 22 septembre, les efforts des citoyens armés ne tendirent qu'au maintien de l'ordre et au rétablissement de rapports réguliers entre les deux parties du royaume. Mais les autorités improvisées, qui poursuivaient ce but louable, ne tardèrent point à être débordées et durent céder la place à la multitude exaspérée, lorsque le dessein du roi de faire attaquer Bruxelles par l'armée fut connu de la population.

Engelspach a joué un rôle important dans les deux phases qui viennent d'être indiquées, réglant sa conduite d'après l'esprit qui dominait dans la ville. Conservateur et défenseur de l'ordre dans la première phase, révolutionnaire et la cheville ouvrière de l'insurrection au moment de la crise suprême.

Dans des notes restées inédites, se rencontre une profession de foi expliquant l'attitude d'Engelspach durant les trente-deux jours pendant lesquels il s'est trouvé en évidence.

Engelspach faisait partie du premier détachement de bourgeois armés, commandés par MM. Opdenberg et Brug-

mann, qui sortit, le 26 août, à six heures du matin, de la caserne des *Annonciades*, et qui, après avoir parcouru différents quartiers de la ville, vint faire halte devant le palais de justice. Il se trouvait là un rassemblement considérable de peuple armé qui vint fraterniser avec les nouveaux arrivés. La colonne s'étant remise en marche, remontait la Montagne de la Cour lorsqu'elle fut arrêtée devant la petite rue du Musée qui portait alors le nom de *rue des Cocus*. Un détachement de grenadiers, posté dans cette rue, en face du Palais de l'Industrie où l'exposition était installée, faisait mine de s'opposer au passage des bourgeois armés. Deux hommes de bonne volonté, Engelspach et Borremans, qui fut depuis colonel, furent envoyés en parlementaires auprès de l'officier commandant le détachement. Les deux envoyés faillirent essayer le feu de la troupe en entrant dans la Petite rue du Musée. Heureusement l'officier qui la commandait, l'adjudant-major Van Swieten, aperçut le mouchoir blanc qu'agitait Engelspach et releva de son épée les canons des fusils qui allaient faire feu.

Le général Vautier se trouvait derrière les grenadiers. Les parlementaires obtinrent de lui que la colonne bourgeoise seconderait la troupe pour protéger contre les agressions du peuple l'Exposition de l'industrie ainsi que le Palais du musée; mais la colonne avait continué sa route vers la place Royale. Le rassemblement croissait de moment en moment et tous les efforts d'Engelspach avaient pour but d'empêcher une collision sanglante, dans laquelle la troupe aurait certainement fini par avoir le dessous et les précieux établissements qu'il s'agissait de préserver auraient été infailliblement dévastés. Cette situation critique dura de sept heures du matin à midi. C'est à ce moment que M. Vande Weyer arriva, conduisant un détachement de bourgeois armés. Il fut possible alors de dégager les grenadiers retranchés derrière la grille, dans la cour du musée et dans les salles du rez-de-chaussée du palais, ce qui leur per-

mit de rejoindre leur régiment stationné devant le palais du roi. A partir de ce moment, la porte du palais de l'industrie fut occupée par les bourgeois : Engelspach en partagea le commandement avec M. Vande Weyer. Dès le lendemain 27, on conçut l'idée de profiter des événements pour réclamer le redressement des griefs. M. Van Meeenen, arrivant de Louvain, venait demander à son ami Vande Weyer des instructions sur la direction à donner au mouvement qui s'était déjà propagé dans la ville qu'il habitait. La révolution avait fait un premier pas. En effet, le 28, Vande Weyer était relevé de son commandement afin de prendre part à la réunion qui devait rédiger une adresse au roi et envoyer une députation à La Haye.

Dans les premiers jours de septembre, Engelspach rentra dans le bataillon de la 5^e section dont il venait d'être nommé chef d'état-major. C'était cette section qui était spécialement chargée de fournir un poste de 25 hommes pour la garde du château de Tervueren. Les mesures intelligentes et énergiques que sut prendre le chef d'état-major de la 5^e section sauvèrent de la destruction ce domaine royal. Un complot ayant pour but le pillage et l'incendie du château fut déjoué par ces mesures et par l'attitude du détachement qui avait été choisi par Engelspach parmi des hommes sûrs, tous anciens militaires. Des attestations très-formelles de M. De Cox, intendant de S. A. R. le prince d'Orange, témoignent de ce service rendu à la chose publique par Engelspach.

Le 20 septembre, la commission de sûreté publique, qui depuis le commencement du mois remplaçait toutes les autorités dans la ville, fut renversée par un mouvement populaire. Bruxelles tombait dans une anarchie complète; les hommes qui jusque-là avaient joui de la confiance du peuple se trouvèrent dans la situation la plus critique, exposés d'une part à l'irritation populaire, et devant s'attendre à tout si le Hollandais vainqueur les trouvait dans la ville. Tous s'étaient cachés ou éloignés, n'ayant

plus à espérer d'appui nulle part. Pendant deux jours la ville de Bruxelles fut absolument dépourvue de toute autorité et le peuple, maître de se livrer à tous les excès, montra une sagesse et une modération auxquelles on était loin de s'attendre. Des citoyens dévoués réunirent leurs efforts pour constituer un pouvoir. Un gouvernement provisoire fut annoncé, c'est le *Courrier des Pays-Bas* qui l'apprend à ses lecteurs, dans son numéro du lendemain; on y lit :
 « Un gouvernement provisoire a été
 « annoncé partout. Il se compose de
 « MM. le comte Félix de Mérode, Gen-
 « debien, avocat, baron de Stassart,
 « comte d'Oultremont, de Liège, Rai-
 « kem, avocat député aux états géné-
 « raux, De Potter et Vande Weyer.
 « Cette proclamation a été accueillie
 « par des applaudissements. Les sec-
 « tions se réunissent pour nommer le
 « gouvernement et les personnes dési-
 « gnées recevront probablement aujourd'hui
 « communication de leur (sic) ré-
 « solution et feront connaître après si
 « elles acceptent le mandat populaire. »
 Ce n'était là évidemment qu'un ballon d'essai, ayant pour but de tranquilliser la population. Quelle apparence, en effet, de pouvoir obtenir l'adhésion de personnes dont quelques-unes étaient en ce moment éloignées de Bruxelles? Une tentative mieux conçue obtint un résultat immédiat. Le mercredi 22, M. Pléteckx, plus tard général commandant la garde civique de la capitale et alors commandant en second de la garde bourgeoise, convoqua, pour trois heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville, les chefs de section de ladite garde. Trois chefs seulement répondirent à l'appel : c'étaient MM. Michiels, de la 8^e section, Vander Stegen de Putte, de la 3^e et Engelspach-Larivière faisant fonction de commandant de la 5^e. A ce premier groupe se joignirent le baron Vanderlinden d'Hooghvorst, Adolphe Roussel, Ed. Ducpetiaux, Ad. et Félix Bayet, le docteur Feigneaux, Nique, Jean Palmaert et Joseph Vanderlinden. C'est dans cette réunion que fut décidé l'envoi d'une députation au prince Frédéric.

On sait que, contre le droit des gens, le prince retint les parlementaires et les envoys, comme prisonniers de guerre, à Anvers. L'assemblée n'avait encore rien arrêté quant à la constitution d'un pouvoir dirigeant, lorsqu'elle fut contrainte de se disperser devant un mouvement populaire.

De nouveaux efforts furent tentés le lendemain; il en résulta une *commission d'ordre public* composée de MM. le baron Vanderlinden d'Hooghvorst, président, Jolly, vice-président, Pourbaix, Vermeulen de Cock, De Coppin, Delfosse, Van Hoorde, Lippens et Engelspach. Il n'était encore question que de tenter d'arrêter l'effusion du sang et de tâcher de traiter avec les Hollandais. Mais cela n'entraîna pas dans les idées du peuple qui avait engagé la lutte et résistait à l'invasion. Enfin le 24, à midi, une réunion de patriotes décidés à soutenir la lutte se constitue sous la dénomination de *commission administrative*. Les affiches émanées de cette autorité éphémère nous ont conservé les noms des hommes qui en firent partie, ainsi que leur situation hiérarchique. On y voit figurer MM. le baron d'Hooghvorst, Charles Rogier, président, Jolly, et comme secrétaires, de Coppin et Nicolay. Le dernier acte de cette autorité porte la date du 25 septembre.

Le 26, parut enfin le gouvernement provisoire. Il s'annonce par une proclamation signée de neuf membres, parmi lesquels se trouvent tous ceux qui faisaient partie de la *commission administrative*. Voici en quels termes la proclamation s'exprime : « Vu l'absence de

« toute autorité, tant à Bruxelles que
 « dans la plupart des villes et communes de la Belgique ;
 « Considérant que dans les circonstances actuelles un centre général d'opérations est le seul moyen de vaincre nos ennemis et de faire triompher la cause du peuple belge ;
 « Le gouvernement provisoire demeure constitué de la manière suivante » (suivent les noms).

Le mot *demeure* faisait supposer que le gouvernement provisoire avait été

proclamé antérieurement au 26 septembre. Il n'a point été conservé de trace de cette première proclamation. La seule autorité constituée à Bruxelles, la veille encore, c'est la *commission administrative*, dont le dernier acte, affiché sur les murs de la ville, porte la date du 25. On a vu plus haut que cette commission s'était formée le 24, vers midi, au moment où M. Ch. Rogier, — qui d'ailleurs n'était point sorti du pays, — rappelé en ville par le bruit du canon, avait pu se joindre aux combattants.

Engelspach qui, depuis le 20 septembre, avait assisté et activement coopéré à toutes les réunions de l'hôtel de ville, s'était surtout occupé du soin de pourvoir aux besoins les plus pressants et avait négligé de faire mettre son nom au bas des proclamations. Mais la commission administrative, rendant hommage à son activité, à son aptitude, lui avait confié les plus importantes fonctions. Jugeant qu'il était indispensable de charger une seule personne de la direction des services relatifs à l'approvisionnement de la ville, à la défense et à toutes les mesures que nécessiteraient les circonstances suprêmes dans lesquelles on se trouvait, elle avait investi Engelspach-Larivière de cette mission et lui avait conféré le titre d'*agent général*, le laissant libre d'agir comme il l'entendrait. Le nouvel agent général s'installa immédiatement dans une salle de l'hôtel de ville qu'il ne quitta point un seul instant pendant toute la durée de la crise. Il ne se dissimula point la responsabilité qu'il assumait en se chargeant de faire marcher simultanément tous les services et de pourvoir à tous les besoins, sans s'inquiéter du plus ou moins de légalité des actes qu'il allait avoir à ordonner. Il était soutenu dans cette tâche par le sentiment du devoir civique qu'il remplissait en se dévouant pour sauver d'un désastre imminent sa ville natale; et, dans ce moment, la chance n'avait pas encore tourné du côté des insurgés.

En un clin d'œil, se groupèrent autour de lui des citoyens de bonne volonté tout prêts à suivre son exemple et à le

seconder. L'un des premiers soins de l'agent général fut de s'emparer du service de la poste. Il donna l'ordre au directeur des postes de suspendre toute distribution de lettres ou de dépêches, et de ne laisser partir aucun courrier, aucun cheval, sans une autorisation expresse. Il fit faire immédiatement le relevé des grains et farines existant dans la ville. Une circulaire fut expédiée à tous les boulangers ainsi qu'aux marchands de grains qui, le même soir, vinrent tous faire leur déclaration. Ce recensement constata que la ville se trouvait approvisionnée de farines pour dix jours. La mesure était d'autant plus importante que le prince Frédéric pouvait s'apercevoir qu'il avait commis une très-grande faute en ne se mettant point à cheval sur les différentes chaussées afin d'intercepter les communications avec l'extérieur. Les munitions de guerre ne réclamaient pas moins de sollicitude de la part de l'agent général; elles diminuaient à vue d'œil. Sur les observations réitérées d'Engelspach, la commission administrative confia à M. Snel la mission d'aller acheter des poudres à Castiaux. Il n'y avait en ville que quatre dépôts où se fabriquaient et où se distribuaient les cartouches. C'était chez Schavaye, rue de la Putterie; à l'hôtel du gouvernement, rue du Chêne; chez M. Gouman, rue de l'Évêque et chez un autre patriote, Vieux-Marché aux Grains. Ces différents dépôts ont fabriqué, pendant les quatre journées de combat, environ trois cent vingt mille cartouches. Le 24, à dix heures du soir, l'agent général fit faire le relevé de l'état des cartouches existant dans les quatre dépôts, il n'en restait plus que quatre mille six cents. Engelspach envoya l'ordre de ne plus en distribuer une seule sans un bon signé de sa main, et fit partir immédiatement sept personnes de confiance en courrier dans différentes directions avec pouvoir d'enlever des poudres de gré ou de force partout où l'on en trouverait. MM. Fievet, Roussel, Van der Cammen, furent de ce nombre. Le 25, le combat recommença avec un acharnement sans égal; les munitions

de guerre, malgré la sévère économie qui présidait à leur distribution, furent bientôt épuisées. Vers dix heures du matin, M. Fafchamps, de Charleroi, arriva à l'hôtel de ville avec cinq ou six kilogrammes de poudre, on échangea cette poudre contre cent cinquante cartouches, elle fut précieusement réservée pour former quelques charges d'artillerie.

La lutte contre les Hollandais n'était pas la seule préoccupation des citoyens siégeant à l'hôtel de ville. Les dispositions du peuple étaient parfois hostiles. Les cris de trahison se faisaient entendre, et plus d'une fois l'agent général ne dut la vie qu'à sa fermeté et à sa présence d'esprit.

Vers les deux heures, la commission avait rédigé une proclamation annonçant l'intention de traiter avec le prince Frédéric. Elle était déjà composée, Engelspach fit briser les formes chez l'imprimeur et adressa à la commission les plus vives représentations sur le danger d'une pareille publication. Dans cette situation éminemment critique, Engelspach ne se découragea point. Craignant de ne point recevoir les poudres qu'on attendait du dehors, il prit, vers quatre heures de l'après-midi, des mesures pour en faire fabriquer. Il chargea de ce travail M. Maréchal, ancien employé des poudres et salpêtre sous le gouvernement français. On établit chez M. Schavaye les premiers ateliers de manipulation. On s'occupait de chercher en ville un emplacement propre à y établir un séchoir, lorsque M. Niellon, arrivant à minuit, apportant quatre barils de poudre, fit cesser les travaux de manipulation. Il est difficile de se faire une idée de l'effet que produisit l'arrivée de ces quatre barils de poudre. On se félicitait, on s'embrassait. A une heure après minuit, ces quatre barils étaient convertis en cartouches. Les envoyés de l'agent général arrivèrent successivement dans la journée. Entre trois et quatre heures du matin, M. Snel amenait 80 barils, et dès six heures, il y en avait 145 dans la cour et le vestibule de l'hôtel de ville.

A chaque moment augmentait le nombre des combattants et aussi celui des morts et des blessés. Les plus gravement atteints étaient portés à l'hôpital Saint-Jean, alors situé au milieu de la ville. Le 25, les salles des morts de cet hospice étaient tellement encombrées, que l'on pouvait redouter d'en voir sortir une terrible épidémie. Engelspach, de concert avec l'avocat Godecharle, prit toutes les mesures que réclamaient les circonstances.

Dans la nuit du 26 au 27, une vingtaine d'individus se présentèrent devant la porte de l'*Amigo* réclamant, pour les mettre à mort, quelques officiers hollandais qu'on y avait écroués. Engelspach fut assez heureux, en employant, tantôt la persuasion, tantôt la menace, pour dissiper le rassemblement qui s'était rapidement grossi. Il fut secondé dans cette œuvre d'apaisement par M. Courouble, chargé spécialement, depuis quarante-huit heures, du commandement de la grande garde et de la surveillance de la prison de l'*Amigo*. Les troupes hollandaises en se retirant avaient pillé et saccagé l'hôtel du chargé d'affaires des Etats-Unis. Le peuple, probablement instigué, voulait user de représailles et suivre cet exemple. Plusieurs hôtels et notamment celui de l'ambassade d'Autriche se trouvaient menacés. Engelspach comprit combien il importait de faire respecter les propriétés non-seulement des particuliers, mais surtout celles des personnes dont le caractère devait, dans toutes circonstances, les mettre à l'abri des réactions populaires; les tentatives s'étant renouvelées devant la maison du consul de Suisse et à la porte de l'ambassade d'Angleterre, l'agent général prit les mesures les plus énergiques, qui mirent fin à ces scandaleux excès.

Les incendies firent, le 25, de grands ravages, et la compagnie des sapeurs-pompiers était en quelque sorte désorganisée. Les hommes qui la composaient s'étaient dispersés et plusieurs faisaient le coup de feu contre les Hollandais. Engelspach dut encore user des moyens les plus énergiques pour ramener les

sapeurs-pompiers sous les ordres de leur chef, le major Gillot, atteint d'une blessure grave à la jambe, et qui n'en continuait pas moins son service avec un zèle infatigable.

Lorsque M. De Potter, arrivé le 27, fut présenté au peuple au balcon de l'hôtel de ville, ce fut Engelspach qui le conduisit par la main recevoir l'ovation populaire. Il dit, dans les notes qu'il a laissées, qu'aucun des membres du gouvernement provisoire n'avait voulu se charger de cette mission et que l'un d'eux lui avait dit : « Nous ne nous soucions guère de présenter M. De Potter au peuple, veuillez le faire. »

On peut dire que du 20 au 30 septembre, Engelspach exerça un pouvoir à peu près illimité, prenant tout sur lui et signant les ordres les plus graves et les plus compromettants, si les choses avaient mal tourné, délivrant des bons pour fournitures de toute espèce. Tous ses ordres de service furent exécutés; tous les bons délivrés par lui trouvèrent accueil chez les marchands et ils étaient au nombre de plus de dix mille.

L'accueil enthousiaste que l'exilé de la veille avait reçu de la population déterminait les membres du gouvernement provisoire à se l'associer. Le nom de De Potter fut donc ajouté aux neuf noms qui jusque-là avaient figuré au bas des proclamations de l'autorité improvisée le 26 septembre. Engelspach-Larivière crut le moment favorable pour réclamer la récompense de ses services. Voici la réponse qu'il reçut le 28 : « Le gouvernement provisoire ne croit pas pouvoir admettre M. Engelspach comme un de ses membres, et l'admission de M. De Potter ne peut, à ce qu'il semble, être un titre suffisant à cet égard pour M. Engelspach, malgré les services rendus.

« Il sera ultérieurement pourvu à placer utilement M. Engelspach selon ses mérites.

« Il est engagé à continuer provisoirement ses fonctions d'agent du gouvernement, en y mettant la modération et la prudence nécessaires aux circonstances. Signé, Ch. Rogier, Ni-

« colay, De Potter, G. de Coppin, Sylvain Van de Weyer, Jolly, Joseph Vanderlinden. »

Engelspach continua en effet de remplir ses fonctions d'agent général jusqu'au 30 inclusivement.

Il s'adressa au gouvernement provisoire, demandant la formation d'un comité chargé de vérifier sa comptabilité. Il fut fait droit à sa demande; les commissaires, après un scrupuleux examen, firent leur rapport, et le gouvernement provisoire confirma, en ces termes, les déclarations du procès-verbal : « Considérant les services rendus par M. Engelspach-Larivière dans les premiers jours de la révolution, le comité central du gouvernement provisoire lui en donne acte et remercie le citoyen zélé de son patriotisme. » Signé : De Potter, Ch. Rogier, comte Félix de Mérode, Alex. Gendebien, Sylvain Van de Weyer. Par ordonnance, le secrétaire J. Vanderlinden. »

Engelspach attendit vainement l'effet des promesses qui lui avaient été faites le 28 septembre. Ses réclamations n'obtinent d'autre résultat que l'offre d'une place aux appointements de 1,500 florins, qu'il ne crut pas devoir accepter.

Engelspach mourut le 23 juillet 1831, sans avoir obtenu la récompense de ses services. Il avait été frappé d'apoplexie dans un bain où il avait eu l'imprudence d'entrer trop peu de temps après son repas. Le roi Léopold venait d'être inauguré. Un des premiers actes du souverain fut d'accorder, sur sa cassette particulière, une subvention à la veuve de celui qui avait le plus contribué à la séparation des deux parties dont se composait le royaume des Pays-Bas. Le gouvernement du régent avait aussi négligé d'assurer l'existence de l'homme qui s'était si entièrement dévoué à la cause de la révolution.

M. Ch. Rogier étant devenu ministre de l'intérieur, soumit au roi, le 12 décembre 1833, un projet de loi accordant à la veuve d'Engelspach une pension viagère de 1,500 francs. La loi votée par la législature a été promulguée par

le *Moniteur belge* le 23 décembre, n° 357. L'exposé des motifs, rédigé par le ministre, rend un hommage sans restriction au dévouement, au zèle, à l'activité, à l'intelligence de l'ancien agent général du gouvernement provisoire. C'est en quelque sorte la confirmation officielle des faits rapportés dans cette notice.

L. Alvin.

ENGHIEN (François D') OU VAN EDINGEN, théologien, né à Bruxelles en 1648, mort à Gand le 9 novembre 1722. Il descendait d'une ancienne famille noble; son père Guillaume d'Enghien, était comte de Santa-Cruz, et sa mère Béatrice-Thérèse de Boisshot. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique à Gand, fit ses études à Louvain, y obtint le doctorat en théologie le 21 janvier 1685 et professa, successivement, la philosophie et la théologie. Devenu régent des études de son ordre, il assista au chapitre général à Rome en 1694, y séjourna assez longtemps auprès du pape Clément XI, et ne revint qu'en 1703 dans son pays pour y reprendre ses premières fonctions.

Homme modeste et studieux, Enghien refusa, en 1706, l'évêché d'Anvers, préférant se retirer dans son couvent à Gand, où il finit ses jours dans l'étude. Il composa : 1° *Responsio historico-theologica ad Cleri Gallicani de potestate ecclesiastica declarationem*. Cologne, 1685, in-8°. — 2° *Auctoritas sedis apostolicæ pro S. Gregorio papa VII vindicata adversus R. P. F. Natalem Alexandrum, ord. FF. Prædicat.* Cologne, 1689, in-8°. — 3° *Vindiciæ adversus avitum academicum*. Gand, 1711, in-8°. C'est un traité sur la puissance des papes. — 4° *De doctrina S. Thomæ ad gratiam efficacem*. Louvain, 1703, in-8°. — 5° *Positio faciens satis insolita oppositioni contra constitutionem sedis apostolicæ Unigenitus*. Gand, 1715, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Echard et Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 798. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ENGHIEN (Jacques D'), écrivain ecclésiastique, né à Mons, en 1470, mort en 1553. Voir JACQUES D'ENGHIEN.

ENGHIEN (*Jean D'*), prince-abbé de Stavelot, évêque de Liège. 1286 *. Voir JEAN D'ENGHIEN.

ENGHIEN (*Jean D'*), dit de KESTERGAT, chroniqueur, mort le 12 août 1478, était fils de sire Engelbert d'Enghien, qui fut tué à Azincourt aux côtés du duc de Brabant, Antoine de Bourgogne, et petit-fils de sire Colard, enfant naturel de Walter, seigneur d'Enghien. Colard avait eu pour sa part dans l'héritage paternel le village de Tubize et d'autres localités voisines, qui étaient tenues en fief du duché de Brabant. Jean, à son tour, fut investi de la seigneurie de Kestergat, qui relevait d'Enghien, et était située à Pepinghen, et d'un château à Haeren, provenant de sa mère; il y joignit ensuite la tour de Ter-Tommen et la châtellenie héréditaire de Grimberghe, qu'il acheta en 1448.

Son frère aîné, Engelbert II, seigneur de Rumera, Tubize, etc., était l'un des conseillers du duc de Brabant Jean IV, lorsqu'il fut arrêté à Bruxelles en 1421, par ordre de Philippe de Saint-Pol, ruward de Brabant et frère de Jean IV. Le seigneur de Kestergat alla rejoindre le duc de Bourgogne Philippe, avec lequel il se trouva au siège mis devant Meaux, en 1420, par le roi d'Angleterre Henri V. Il resta au service de ce prince jusqu'en 1430 et revint avec lui en Brabant, où le nouveau souverain de ce pays le nomma conseiller et chambellan et, par lettres patentes du 10 octobre, amman de la ville de Bruxelles; de plus, en 1444, il fut créé l'un des maîtres d'hôtel du duc. Ce fut lui qui suggéra aux magistrats bruxellois l'idée d'appeler des chartreux pour occuper le couvent que l'on se proposait d'établir à Scheut, montrant, dans cette circonstance, à quel point il connaissait la faveur particulière dont l'ordre de Saint-Bruno jouissait à la cour de Bourgogne. Meilleur courtisan que citoyen, Jean d'Enghien ne figura à la tête de la magistrature communale de Bruxelles que pour défendre les droits et les prétentions du prince contre les immunités de la cité. En 1458, il refusa de faire

exécuter des condamnations prononcées contre des malfaiteurs, et la commune ayant, à son défaut, chargé de ce soin un sergent de l'ammanie, il recourut au conseil de Brabant et soutint que le privilège allégué n'avait pas force de loi, comme ayant été octroyé en temps de trouble. Bientôt il souleva encore d'autres réclamations, prétendant que la ville avait porté de nombreuses atteintes aux droits du domaine. Il fut immédiatement récompensé de son zèle; le duc Philippe lui abandonna, à lui et à son fils Louis, la jouissance de l'ammanie à titre viager; il les autorisa à se donner un successeur révocable à leur volonté et à se réserver, sur les produits de l'ammanie, une pension annuelle de 400 florins du Rhin.

Par sa mère, Isabelle De Hertoghe, et par sa femme, Marie De Mol, Jean d'Enghien était allié aux familles les plus influentes de Bruxelles, mais il comptait aussi dans cette ville de nombreux ennemis. Dans une grande réunion, qui eut lieu à l'hôtel de ville, le 30 septembre 1468, il avoua que, pour défendre sa vie et ses biens, il avait dû se former un parti, mais qu'il était prêt, dans l'intérêt de la paix publique, à oublier ses rancunes. Le lendemain soir il y eut un grand dîner en son hôtel, *l'hôtel de Kestergat*, que la ville acquit de ses héritiers en 1522, pour percer la rue dite aujourd'hui, *la Rue neuve des Carmes*; Jean d'Enghien y invita les notables de Bruxelles et y renouvela son serment d'oublier les chagrins qui lui avaient été causés; tous ses convives, de leur côté, répondirent à ses paroles de conciliation par des protestations de concorde.

Après la mort du duc Charles le Téméraire, les métiers de Bruxelles, soulevés à la voix de leurs chefs, s'emparèrent violemment de l'hôtel de ville et de l'administration de la commune. Louis d'Enghien qui, après plusieurs nominations et retraites successives, remplissait les fonctions d'aman depuis le 1^{er} février 1475-1476, était signalé à la haine du peuple. Lorsque l'émeute éclata, les séditieux avaient pris avec eux le bour-

reau, avec l'intention de faire couper la tête à Jean d'Enghien. Mais il échappa à ce sort funeste et fut seulement banni de Bruxelles, avec son père Jean et nombre d'autres patriciens. L'année suivante Jean mourut; il reçut la sépulture dans l'église conventuelle des Carmes, à côté de sa femme, qui était décédée depuis le 25 mars 1464.

Comme la plupart des courtisans du duc de Bourgogne, le seigneur de Kes-tergat était un ami des plaisirs et des lettres. Quand le dauphin Louis de France, depuis roi sous le nom de Louis XI, se réfugia en Belgique et reçut l'hospitalité au château de Genappe, il fut l'un des joyeux convives qui racontèrent, à sa table, les récits graveleux publiés sous le nom des *Cent nouvelles nouvelles*. Ayant eu l'occasion de lire plusieurs travaux sur l'histoire du Brabant, il conçut le projet de les traduire du flamand en français et de les condenser en un seul volume. Le duc Philippe l'encouragea dans ce dessein, qui ne fut réalisé qu'après la mort de ce prince. L'œuvre littéraire de Jean d'Enghien, qui fut offerte à Charles le Téméraire, faisait partie de la bibliothèque du palais de Bruxelles, du temps des archiducs Albert et Isabelle. Gramaye y puisa largement, comme le dit Vinchant dans ses *Annales du Hainaut* (t. IV, p. 264), où l'on donne, à tort, à l'auteur le prénom de Jacques. Elle était restée inconnue lorsque Gachet, en 1847, en signala un court fragment. Depuis, Jules Borgnet la retrouva, mais incomplète, chez M. le comte Charles d'Aspremont de Lynden, de Hattinnes. *Le Livre des Croniques de Brabant* est évidemment copié de Van Boendale et de Dynter et du traducteur français de celui-ci, Jean Wauquelin; l'auteur a également puisé dans le poème sur la guerre de Grimberghe. C'est dire que l'on y trouverait difficilement du neuf, d'autant plus que le sixième et dernier livre, celui pour la rédaction duquel l'auteur aurait pu puiser dans ses souvenirs personnels, n'a pas été retrouvé. Le style, dit Borgnet, en est suffisamment clair; il offre même du charme

lorsque l'auteur raconte les belles « appertises » d'armes de ses héros.

Alphonse Wauters.

Bulletins de la commission royale d'histoire, 1^{re} série, t. XIII, p. 290, et 2^e série, t. VIII, p. 355-387. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, passim. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 233. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantice*, t. I, p. CXV.

ENGUERRAND DE BAR, chroniqueur et poète, chanoine et écolâtre de Liège, naquit vers le milieu du XIII^e siècle et mourut en 1215 à Lestinnes en Hainaut, où il avait demeuré longtemps, dit Jean d'Outremeuse, « por le fil (1) de son oncle, qui aidat le duc de Brabant en la garde de Steps ». Enguerrand était fils du comte Bertrand et petit-fils de Renaud *le Borgne*, celui qui dut rendre Bouillon à l'évêque de Liège Albéron II (voy. ce nom), le 21 septembre 1141. L'oncle dont il s'agit est Thibaut I^{er} de Bar, « qui puis mangnat sa langue en la prison le roy de Franche ». En sa qualité d'écolâtre, Enguerrand avait mission de tenir au courant les chroniques du pays. Une circonstance particulière l'obligea d'entreprendre, à la demande du chapitre, une œuvre beaucoup plus considérable. Lambert *le Bègue* (voy. ce nom), ce Savonarole du XIII^e siècle, avait, dans un mouvement d'éloquence, en 1181, menacé des colères célestes une église dont les chefs s'étaient souillés de toutes sortes de turpitudes. Quatre ans plus tard, la cathédrale de Liège fut presque entièrement détruite par les flammes : le peuple vit dans ce désastre l'accomplissement de la prophétie du vénéré prédicateur; l'histoire côtoie ici la légende. Tant est-il que les anciennes chartes, les chroniques, en un mot toutes les archives furent brûlées, et que l'écolâtre se vit chargé de recueillir les éléments d'une nouvelle histoire officielle. Il ne jugea pas à propos de remonter, comme ses prédécesseurs, jusqu'aux rois de Tongres; il prit pour point de départ l'apostolat de saint Materne et poursuivit son récit, en insistant surtout sur les événements contemporains,

(1) A cause de, à l'occasion de.

jusqu'en 1203, année où le travail entier fut remis aux chanoines. Ceux-ci le firent *enchaîner* dans la librairie de la cathédrale et le tinrent pendant quelque dix ans en grand crédit. Les passages relatifs à l'affaire de Bouillon furent transcrits par un habile calligraphe en tête du *passionnal*; on les lisait à matines le jour de la translation de saint Lambert. Mais il arriva que la sincérité de l'écrivain fut mise en doute; il avait, disait-on, dénaturé les faits pour blanchir la mémoire de son aïeul Renaud, à propos de la surprise de Bouillon; il avait abusé de la bonne foi du clergé de Saint-Lambert, qui ne savait pas au juste comment les choses s'étaient passées. Suspect sur un point, il le fut bientôt sur tous, si bien que sa chronique fut reléguée aux oubliettes (*osteis et repons, si que reproveis*), pour être remplacée, quelques années après, par celle de Jean de Hocsem (voy. ce nom). Si l'on peut s'en rapporter ici à Jean d'Outremeuse, Enguerrand lui-même, à *lit de sa mort*, aurait fait l'aveu de sa supercherie en présence de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, ce dont procès-verbal aurait été dressé. L'ouvrage a été si bien caché, qu'on n'en a retrouvé aucune trace. Le baron de Reiffenberg pensait qu'Enguerrand s'était servi de la langue romane, peut-être parce que Jean d'Outremeuse qualifie l'auteur de *grand poète*. Ce devait être alors une sorte de *geste* en vers, du genre de celle de ce dernier chroniqueur.

Alphonse Le Roy.

Jean d'Outremeuse, t. IV, p. 535, 576; t. V, p. 160. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. I, p. 186. — Beedelievre, etc.

ENGUERRAND (*de Forest*), poète et chevalier du XI^e siècle, mort à Frémy en 1197. Il descendait de Herbert le Fort qui figura au fameux tournoi d'Anchin en 1096. Le chroniqueur Gelic dit qu'Enguerrand était surnommé *amefame*, traduction romane du latin *amator famæ*. Il recherchait la gloire des lettres et des armes. On n'a encore rien retrouvé de ses chansons ou de ses poèmes. Il fut le bienfaiteur des églises de Saint-André, d'Aubert d'Anchin, d'Honne-

court et de Frémy, dans le Cambrésis.

C'est dans le cloître de Frémy qu'il fut enterré. Voici son épitaphe en vrai style roman :

*Hic recumbit Inguerramus
Dictus quondam famæ carus
In Foresto fuit gnarus;
Miles vixit terris rarus
Musis gratus, Marte sanus
Nobis largus, sibi parvus
Virgo obiit, cælo dignus.*

Les seigneurs de Forest portaient d'argent à trois croissants de sable et criaient *Trith* (trajectus? pont?) comme Renier de Trith du Hainaut.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères du Cambrésis*. — *Archives du Nord de la France*, tom. III, p. 40.

ENGUERRAND (*d'Oisy*), trouvère du XIII^e siècle, né au village d'Oisy, qui faisait alors partie du Cambrésis. Il s'intitulait lui-même clerc et paraît avoir été chapelain de quelque grand seigneur du canton d'Arleux. Nous ne pouvons plus juger de son talent poétique que par un fabliau un peu gaulois d'allure, mais qui a été souvent reproduit, notamment par Legrand d'Aussy (*Fabliaux*, 2^e vol.) et par Francisque Michel (Paris, Sylvestre, 1833). C'est dans cette dernière publication que se trouve le texte le plus exact de ce chef-d'œuvre de narration badine. Il s'agit d'une mésaventure amoureuse du meunier d'Arleux, et d'un procès comique qui en fut la suite.

Li baillius prist à conjurer
Les eskteins por dire voir.

L'auteur, *Enguerrans li clers, ki d'Oisi a esté et nés et nori*, a assisté au banquet que le bailli goguenard donna aux dames et aux chevaliers du canton, comme dénouement de l'épisode. Enguerrand dit naïvement, ou peut-être par ironie, que s'il a raconté l'histoire *Don monnier de Aleus*, c'est qu'il y a reconnu une portée morale. Lafontaine n'y a vu depuis qu'une occasion de rire.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères du Cambrésis* — A. Van Hasselt, *Mém. sur la litt.*, etc.

ENNETIÈRES (*Marie D'*), fille de Jérôme d'Ennetières seigneur de Was-

tines, née à Tournai vers l'an 1500. Cette dame est le plus ancien membre de la famille si lettrée des d'Ennetières de Tournai dont l'histoire littéraire fasse mention. Mais les anciens biographes, Foppens, Moreri et Paquot, en parlent assez vaguement et d'une façon peu explicite. Ils assurent qu'elle fut célèbre par son savoir, sa piété, et qu'elle devint religieuse, mais sans dire où, ni dans quel ordre. D'après eux, Marie aurait fait imprimer, en 1539, une *Epistre contre les Turcs, Juifs, Infidèles, Faulx chrestiens, Anabaptistes et Luthériens*, sans ajouter où ce livre a paru, ni sans en désigner le format. Or, personne n'en a vu un exemplaire; il est même très-probable qu'il ne fut jamais livré à la presse; mais qu'étant resté manuscrit, il aura été perdu comme tant d'autres.

H. Helbig.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. III, p. 606. — *Messageur des sciences historiques*, année 1861, p. 221. — *Les d'Ennetières de Tournai*, nouvelles recherches sur cette famille, *ibid.*, année 1875, p. 484. — Emile Desmazières, *Nouvelles recherches sur quelques membres de la famille d'Ennetières*. Paris et Leipzig, 1878, in-8°, p. 6-7.

ENNETIÈRES (Jaspar D'), chevalier, seigneur de Beaumez, poète, naquit à Tournai vers 1555 et mourut le 20 avril 1622. Il épousa Anne de la Rivière. Il était conseiller commis des domaines et finances des archiducs Albert et Isabelle et fut nommé juré de Tournai en 1589, second prévôt en 1590, 1595, 1598, 1599, mayeur des échevins de Tournai en 1592, 1593, grand prévôt en 1602, 1603, 1607 et 1608. Jaspar était fils de François d'Ennetières, seigneur de Beaumez, et neveu de Marie d'Ennetières, qui précède.

Sauf quelques sonnets et autres pièces de vers que l'on rencontre dans diverses publications qui parurent de son temps, on ne connaît de lui que les deux ouvrages suivants :

1^o *Elegie et chans funebres sur le trépas de madamoyselle Margverite de Margrais*. Douay, Jean Bogard, 1584, petit in-8^o de XLVII pages, titre compris. Le seul exemplaire connu de ce petit ouvrage se trouve à la bibliothèque publique de Tournai.

2^o *La Vie de saint Malchus, moine syrien, tirée des épîtres de S. Hierosme*. Tournai, Adrien Quinqué, M. D. C. XXI, pet. in-8^o de 8 ff. et 88 pages.

Ce poème, extrêmement rare, est divisé en 3 livres ou chants; il a été erronément attribué à son fils, Jean d'Ennetières, qui suit.

H. Helbig

Messageur des sciences historiques, année 1861, p. 222 et suiv., et année 1875, p. 483. — *Nouvelles recherches sur quelques membres de la famille d'Ennetières*, par Emile Desmazières. Paris et Leipzig, 1878, in-8°, p. 8-10.

ENNETIÈRES (Jean D'), chevalier, seigneur du Maisnil, poète, était le fils aîné de Jaspar d'Ennetières et d'Anne de la Rivière. Il naquit à Tournai vers 1590 et fit preuve, pendant toute sa vie, d'une véritable passion pour la poésie, ou plutôt pour la rime; il y consacra une grande partie de ses loisirs.

Jean d'Ennetières était juré de Tournai en 1621; mayeur des échevins en 1625, 1626; second prévôt en 1629, 1630, et grand prévôt en 1635, 1636. La *Biographie universelle* de Michaud le fait mourir vers 1650; mais il est positif qu'il mourut au commencement d'août 1661. Il a publié les ouvrages suivants :

1^o *Les Amours de Théagines et de Philoxène, et autres poésies*. Lille, Pierre Derache, 1616, de 8 ff. limin., 239 p. et 4 ff. pour la table. Il en parut une seconde édition chez le même imprimeur en 1620, à moins que ce ne soit là qu'un nouveau titre.

2^o *Chansons spirituelles, reueues, corrigées et augmentées de la moitié par l'auteur*. Lille, Pierre Derache, 1616, pet. in-12 de 104 pages. La première édition a dû paraître à Lille de 1605 à 1616 dans un recueil de chansons spirituelles. Une troisième édition fut imprimée chez le même libraire, en 1620, pet. in-12 de 6 ff., 140 pages et 2 ff. pour la table. L'édition de 1616 contient 46 chansons, odes et ballades; celle de 1620 en renferme 57.

3^o *Vers panégyriques sur la vie et mort de messire Nicolas de Catris*. Tournai, Adrien Quinqué, M. DCXXI, pet. in-8^o de 3 ff. et 32 pages. On n'en connaît qu'un seul exemplaire.

4^o *La Consolation de la philosophie de Severin Boecius; traduite du latin en français.* Tournay, Adrien Quinqué. M.D.C.XXIX pet. in-8^o de 10 ff. limin. et 326 pages, sans le frontispice gravé, le portrait de Jean d'Ennetières et une autre gravure. La traduction est précédée de la vie de Boèce. Brunet parle de la grande rareté de cette traduction, mais ajoute « qu'elle ne mérite guère d'être recherchée ». Le savant bibliographe ne l'aura pas bien examinée, car elle est loin d'être ce que Jean d'Ennetières a produit de plus mauvais.

5^o *Le Chevalier sans reproche Jean de Lalain.* Tournay, Quinqué, 1633, petit in-8^o de 7 ff., 418 pages et 13 pour la table, avec frontispice et gravures. C'est l'ouvrage le plus connu de l'auteur, le seul même qui soit mentionné par les anciens bibliographes. Brunet dit que c'est une œuvre « en prose et en vers ». Or, tout y est en rimes, sauf le titre, l'approbation, le privilège et la table. De Reiffenberg avait, un peu à la légère, accusé Jean d'Ennetières de plagiat, à propos de ce livre; mais il a été suffisamment lavé de ce reproche mal fondé.

6^o *Les Quatre Baisers que l'âme dévote peut donner à son Dieu dans ce monde.* Tournay, Quinqué, MDCXLI, petit in-12 de 6 ff. prélim. et 274 pages. Ce poème pieux, fort rare, est en vers de huit syllabes et divisé en 4 livres.

7^o *Sainte Aldegonde, comédie.* Tournay, Quinqué, MDCXLV (1645), petit in-8^o de 3 ff. et 103 pages. Pièce aussi rare qu'elle est médiocre.

8^o *La Vie de sainte Colette.* Tournay, 1647, in-8^o. Cette vie en vers n'a peut-être jamais été imprimée, ou bien elle est perdue; on n'en connaît aucun exemplaire. Il en est de même d'une :

9^o *Vita beatæ Magdalenzæ.* Ces deux vies, en vers latins l'une et l'autre, paraît-il, doivent être restées manuscrites.

Jean d'Ennetières s'est encore fait l'éditeur de l'ouvrage suivant :

10^o *L'Hermite pèlerin, par Pierre Camus, évêque et seigneur de Belley.* Douai, Balth. Bellère, 1628, in-8^o de 298 p.,

en l'accompagnant d'un avertissement et d'autres pièces liminaires. Il a pris aussi une part active à une édition du *Paradis de la Solitude, par F. Michel de Sainte-Sabine.* Tournai, Quinqué, s. d. pet. in-12 de 258 pages, précédées de 6 ff., à laquelle il a ajouté beaucoup de pièces de vers. On rencontre en outre de ses pièces de vers dans bon nombre de livres publiés de son temps à Tournai et dans d'autres villes. Tous les ouvrages de Jean d'Ennetières sont plus ou moins rares et se payent à des prix très-élevés.

D'autres membres de la famille d'Ennetières se sont fait connaître par leur goût pour la poésie et les lettres, tant au XVII^e qu'au XVIII^e siècle. Tels sont : Pierre, Claude, Jean-Paul et Robert d'Ennetières, pour lesquels on peut consulter la curieuse brochure de M. Emile Desmazières, intitulée : *Nouvelles Recherches sur quelques membres de la famille d'Ennetières.* Paris, Leipzig et Tournai, 1878, in-8^o de 18 pages. H. Helbig.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, p. 634. — Paquet, *Memoires*, in-fol., t. III, p. 687. — *Messager des sciences historiques*, année 1861, p. 220-239. — *Ibid.*, année 1875, p. 484-491. — Brunet, *Manuel*, t. II, col. 986; et la brochure précitée de M. Desmazières.

ENOCH (*Gaspar-Jean*), professeur, né à Bruxelles vers l'année 1720 et décédé à Louvain le 4 novembre 1790, fit ses études à Louvain et devint, en 1744, professeur de philosophie à la pédagogie du Château, et plus tard, curé du Béguinage de Louvain, professeur d'éloquence sacrée et chanoine de Saint-Pierre. Dans son cours, il s'occupait spécialement des antiquités ecclésiastiques, dans lesquelles il était très-versé. Il légua les nombreux manuscrits qu'il avait composés au docteur et professeur François Vande Velde, qui parle de lui avec de grands éloges dans plusieurs endroits de son *Synopsis monumentorum*.

Il existe, au musée académique, formé dans la grande salle de la bibliothèque de l'université de Louvain, un grand portrait du curé Enoch, portant l'inscription suivante : G.-J. ENOCH, BRUX.,

ÆT. SUÆ ANNO 70. F. JACQUIN PINXIT
1790.

E.-H.-J. REUSENS.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain,
1853, p. 182.

ENSCH (*François*, baron de), homme de guerre, décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Luxembourg le 16 janvier 1773 (1) et mort à Baden, en Autriche le 15 mars 1861. Il était d'une humble origine, bien que sa mère appartint à une des premières familles de l'Italie, dont l'un des membres avait été ambassadeur de la république de Venise près de l'empereur Ferdinand III. Le jeune Ensch manifesta, dès son enfance, des goûts qui révélaient un caractère énergique et décidé, et s'enrôla, en 1792, dans le régiment d'infanterie n° 26, qui se trouvait, à cette époque, en garnison à Luxembourg. Sa conduite et son application lui firent franchir, en peu d'années, les grades subalternes; il était arrivé à celui d'enseigne lorsque son régiment se rendit sur le Rhin, puis en Italie, où il prit part aux campagnes contre la république française. Le 27 mars 1799, Ensch fut nommé sous-lieutenant, puis lieutenant le 14 juin 1800. Quelques années après, il passa dans le corps des chasseurs tyroliens. Pendant la campagne de 1805, il avait été placé, sur sa demande, aux avant-postes, dans le désir de se distinguer par quelque action d'éclat. L'occasion s'en offrit bientôt. La défense de Michelsberg, position importante près d'Ulm, lui avait été confiée. Le 18 octobre, il se vit attaqué par des forces imposantes; mais, dès le début du combat, une balle l'atteignit à la cuisse gauche. En même temps, sa compagnie, accablée par la supériorité numérique de l'ennemi, commençait à plier. Ensch, en voyant le désordre qui s'introduit dans sa troupe, s'élança au milieu de ses soldats débandés; la vue du sang qui s'échappe de la blessure de leur commandant les rappelle au devoir; ils se précipitent sur les Français, les arrêtent et soutiennent avec bonheur un combat inégal jusqu'à l'arrivée de renforts qui

(1) L'état de service dit 1779. — Hirtenfeld dit 1778.

viennent les délivrer. Au moment où il faisait cet effort suprême, Ensch est frappé d'une seconde balle dans le flanc droit et tombe évanoui sur le champ de bataille! Sa belle conduite dans cette affaire lui valut d'être cité dans un ordre du jour à l'armée; elle lui fit décerner plus tard la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse (1^{er} mars 1808). Le prince Charles, qui avait été témoin de l'héroïsme déployé par Ensch au Michelsberg, voulut attacher lui-même la décoration sur la poitrine du noble soldat. Il obtint, en outre, pour lui le titre de chevalier et le brevet de capitaine.

La campagne de 1809 fournit au chevalier de Ensch plus d'une occasion de se distinguer: citons, entre autres combats, les batailles d'Aspern et de Wagram, où sa brillante conduite lui valut non-seulement le grade de major, mais encore des lettres patentes de noblesse lui conférant le titre de baron. Ces lettres patentes, qui sont datées du 22 mai 1813, rappellent les états de service de Ensch, et constituent la biographie complète de cet intrépide guerrier jusqu'au jour où il fut anobli; mais il reste à y ajouter plusieurs faits d'armes glorieux; car pendant les campagnes de 1814 et de 1815, le baron de Ensch continua de combattre vaillamment en Italie, surtout le 25 avril 1815 au passage de la Ronco.

En 1821, ayant été nommé lieutenant-colonel, il fit partie du corps d'armée que le général baron Frimont conduisit dans les Abruzzes et en Calabre, pour y combattre l'insurrection des Napolitains. Là encore, le baron de Ensch rendit les plus grands services. Le grade de colonel lui fut donné en 1831 (20 janvier), et celui de général honoraire en 1836, lorsque l'âge et les nombreuses blessures qu'il avait reçues pendant une carrière de près d'un demi-siècle le forcèrent à solliciter l'autorisation de se reposer. En lui accordant sa retraite, l'empereur y attacha des avantages particuliers.

Indépendamment de la croix de l'ordre de Marie-Thérèse, le baron de Ensch

avait reçu les décorations de Saint-Ferdinand et de Saint-Georges des Deux-Siciles, et il était membre de première classe de l'institution militaire Elisabeth-Thérésienne, ordre distingué qui ne peut être conféré qu'à vingt et un officiers du grade de colonel ou de général, pour une carrière de plus de trente ans de service.

Le baron de Ensch avait épousé en premières noces, en 1814, la fille unique du baron Hauer, ministre des finances de l'empire d'Autriche; il contracta une seconde alliance, en 1820, avec Mlle Claire de Lindenheim, qui le rendit père, entre autres enfants, d'un fils, aujourd'hui officier supérieur dans l'armée autrichienne.

Général baron Guillaume.

Hirtensfeld, *Der militär Maria Theresien orden.* — Dr Neyen, *Biog. luxembourgeoise.* — Archives militaires de la chancellerie de Vienne.

EPINOY (*Philipotte-Christine de Lalaing*, princesse d') était la fille d'Emmanuel-Philibert de Lalaing, et d'Anne de Croy, marquise de Renty, vicomtesse de Bourbourg, dame de Chièvres; elle naquit probablement à Condé, au château de son père Philibert, baron de Montigny, seigneur de Condé et de Leuze, chevalier de la Toison d'or et amiral de la mer. Elle épousa Pierre de Melun, prince d'Épinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, de Werchin et autres terres, sénéchal de Hainaut, gouverneur de Tournai. Ce grand seigneur tenait le gouvernement de Tournai pour les états généraux, en révolte contre l'autorité de Philippe II.

Cependant, le prince de Parme venait de succéder, dans le gouvernement de nos provinces, à Requesens et à don Juan l'Autriche. Ce nouveau gouverneur, capable autant que brave, ayant appris que le prince d'Épinoy était allé soutenir en Flandre la cause du prince d'Orange (septembre 1581), se décida à profiter aussitôt de cette absence et à tenter une entreprise sur Tournai, dont la garnison, considérablement diminuée, semblait ne pouvoir offrir une bien longue résistance.

Le prince d'Épinoy avait laissé sa

femme en qualité de gouvernante de la ville, en lui adjoignant, pour les affaires militaires, son lieutenant le sire d'Estrelles. La ville fut aussi bien défendue que le pouvait être une place assez mal fortifiée et n'ayant qu'une garnison de quelques centaines de combattants.

Voici ce que dit Bentivoglio du rôle de notre héroïne pendant ce siège mémorable : « Aussitôt que la tranchée » eut été ouverte et poussée assez loin, » on établit trois batteries contre les » trois ouvrages dont on vient de parler. Les assiégés firent un feu très-vif du haut de ces boulevards, et la considération de leur petit nombre ne les empêcha pas de se signaler par de vigoureuses sorties. La princesse d'Épinoy enflammait leur ardeur et s'acquittait avec une activité incroyable des fonctions du gouverneur le plus vigilant. Elle exhortait les uns, suppliait les autres, menaçait, caressait tour à tour, montrant elle-même l'exemple, et n'épargnait rien pour prolonger sa résistance. Mais Farnèse avait l'œil à tout... Poussant avec vigueur ses tranchées, faisant agir avec plus de force que jamais sa terrible artillerie, qui ne cessa de jeter dans la place un nombre toujours plus considérable de projectiles, ne cessant de battre les ouvrages de défense, il eut enfin la satisfaction de voir la brèche assez large pour tenter un assaut.

« Rien n'égalait, continue Bentivoglio, la valeur et la bonne volonté avec laquelle les assiégeants s'y préparaient, si ce n'est le courage et la résolution des assiégés à l'attendre. Le combat fut terrible et meurtrier. On perdit beaucoup de monde des deux côtés. La princesse d'Épinoy se distingua surtout au plus fort de la mêlée, avec une bravoure prodigieuse. Courant au-devant du danger, elle criait à ses soldats : *C'est moi, c'est la femme de votre gouverneur, qui marche à votre tête et sait braver la mort pour le service de la patrie. Suivez mon exemple, je quitterai plutôt la vie que la brèche.* Cette héroïne, accompagnant ce peu de mots par des faits

« d'armes étonnants, se précipite au milieu du carnage et est blessée au bras. Les assiégés, jaloux de l'imiter, se battent avec tant de valeur, que les assiégeants sont repoussés et contraints de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. »

Cet héroïsme et la blessure reçue sont attestés par le cardinal Bentivoglio dans son *Histoire des guerres de Flandre*; par Le Petit, dans sa *Grande chronique ancienne et moderne*, imprimée à Dordrecht; par Leclercq, dans son *Histoire des Provinces-unies des Pays-Bas*; par Emmanuel van Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*; par Strada, qui « a appris de la comtesse d'Egmont, dont le père était au siège de cette ville, que la princesse avait reçu au bras une blessure, s'étant meslée avec ceux qui combattaient »; par M. Chotin et par le comte de Melun, qui partagent l'opinion d'un autre historien, chanoine de la cathédrale de Tournai.

Un écrivain distingué, M. Gachard, dont l'autorité est bien grande, sans contester absolument le fait de la blessure, émet des doutes sur son authenticité. Il nous est impossible de partager ce doute, en présence des autorités que nous venons de citer. Nous ferons remarquer que Warny de Wisempier, auteur d'une relation du siège, ne parle guère de la gouvernante, si ce n'est pour rapporter les paroles, faits et gestes qui peuvent lui nuire dans l'esprit des partisans du roi; que la lettre de condoléance, écrite par l'archiduc Mathias à la princesse, à propos d'une blessure qu'elle avait reçue en 1579, ne prouve pas que l'héroïne de Tournai ne puisse avoir été blessée en 1581. On a encore objecté que les dépêches de Farnèse à Philippe II n'en parlent pas non plus: mais est-il bien certain qu'aucune de ces dépêches ne se soit égarée? Quoi qu'il en soit, malgré cette belle défense, les forces des assiégés diminuaient sensiblement: déjà la lutte suprême avait coûté près de deux cents hommes, et l'ardeur des bourgeois attachés aux idées nouvelles allait en s'affaiblissant. C'est en vain que la princesse voulait leur faire partager la réso-

lution de vaincre ou de s'ensevelir sous les ruines de Tournai. C'est en vain aussi qu'elle espérait l'arrivée de secours considérables promis par son mari et par le duc d'Alençon; elle dut se résigner à traiter et à rendre la ville à l'armée royale.

Elle obtint toutefois, par la capitulation, l'autorisation de pouvoir sortir de la place avec tout ce qu'elle possédait et avec la faculté de se rendre où elle voudrait. Elle se réfugia à Anvers dans un couvent et y mourut l'année suivante.

Aug. Alvin.

Nobiliaire des Pays-Bas. — Bentivoglio, *Histoire des guerres de Flandre.* — Le Petit, *Grande chronique ancienne et moderne*, Dordrecht, 1601. — Leclercq, *Histoire des Provinces-Unies.* — Em. De Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, 1618. — Strada, 1661. — Chotin, Warny de Wisempier. — Comte de Melun, *Note présentée à la Société littéraire de Lille.* — Chanoine Voisin de la cathédrale de Tournai.

EPISCOPIUS (*Philippe*), poète latin, né à Gand, XVII^e siècle. Voir DE BISCHOP (*Philippe*).

EPPE (*Jean D'*), évêque de Liège, XIII^e siècle. Voir JEAN D'ÉPPE.

ERACLE ou **EVERACLE**, XXV^e évêque de Liège, successeur de Balderic I^{er} et prédécesseur de Notger, gouverna son église « en bon pasteur » pendant douze ans, de 959 à 971, date de sa mort (27 octobre). Il appartenait à une famille noble, d'origine saxonne: mais c'est à son savoir, à ses qualités personnelles et à ses vertus qu'il dut surtout son illustration. Il étudia d'abord à Cologne, puis s'initia plus profondément aux belles-lettres sous la direction du célèbre et malheureux Rathère (voy. ce nom), qu'il connut soit au pays de Liège, soit en Allemagne. Eracle se plut toujours à le nommer son maître et se fit un devoir de le soutenir jusqu'à la fin, dans les circonstances les plus difficiles. Nommé, jeune encore, prévôt de l'église de Bonn, Eracle fut élevé au siège vacant de Liège sur la recommandation d'Othon I^{er}, qui l'avait pris en affection, et de l'archevêque de Cologne Brunon, frère de l'empereur et aussi élève de Rathère. Il n'est point inutile de noter, à ce propos, que l'évêché de Liège ne

constituait pas, à cette époque, une principauté indépendante ; les successeurs de Charlemagne en Austrasie se réservaient le droit d'approuver ou de rejeter le choix que le clergé et le peuple faisaient d'un pasteur ; quelquefois même ils désignaient leur candidat préféré sans consulter personne (1). Hâtons-nous d'ajouter que ce ne fut point le cas pour Eracle qui, loin d'être imposé à ses futures ouailles, put se prévaloir de leurs suffrages unanimes.

Il justifia bientôt la confiance dont il était l'objet, en s'appliquant avec un grand zèle à relever les écoles de Liège, légitimement célèbres sous l'évêque Francon, qui y avait importé les traditions de l'école palatine des Carolingiens. Leur lustre ne s'était point terni sous Etienne, formé à Metz et placé à la tête de la savante abbaye de Lobbes avant d'être appelé à l'épiscopat. Mais des troubles intérieurs avaient ensuite agité l'église liégeoise et paralysé les efforts de Rathère, l'un des hommes les plus instruits du siècle. Balderic Ier eut de bonnes intentions, c'est tout ce qu'on en peut dire. Enfin Eracle parut, et sous son impulsion vigoureuse, l'école-cathédrale de Liège ne tarda pas à occuper le premier rang parmi toutes celles du nord-ouest de la Germanie. L'ambition d'Eracle était de la voir rivaliser avec l'école de Tours, si brillante au temps de Charlemagne. Sa pensée s'accuse par le seul fait qu'il adopta saint Martin pour patron ; de plus, lorsqu'il eut fondé un collège de trente chanoines sous l'invocation du même saint, il voulut que des relations étroites (*confraternitas*) s'établissent entre eux et leurs collègues de la Touraine. Il institua, d'autre part, des cours d'études dans un grand nombre de monastères de son diocèse, fit venir de l'étranger des clercs renommés, et n'épargna point ses propres fonds pour les récompenser dignement. Il visitait fréquemment les classes, ne cessant d'ai-

guillonner les élèves, excitant leur émulation, recommandant aux maîtres de n'abandonner un sujet, fussent-ils y revenir cent fois, que quand ils seraient tout à fait sûrs d'avoir été bien compris. De loin comme de près, il surveillait les progrès de la jeunesse. Othon et Brunon l'appelaient souvent auprès d'eux pour s'éclairer de ses conseils : ces absences se prolongeaient-elles, il avait soin d'entretenir une correspondance suivie avec ses collaborateurs : tantôt c'étaient de petites pièces de vers de sa façon, destinées à stimuler les étudiants, tantôt de douces exhortations à *ses chers fils*, pour leur faire apprécier les avantages d'une instruction solide. M. Cramer croit pouvoir inférer d'un ancien texte (*lectiones majusculis tradidit*), qu'il recommandait une méthode d'enseignement mutuel analogue à celle qui a illustré de nos jours le nom de Lancaster. Cette méthode, au reste, n'était pas nouvelle ; on en retrouverait des traces jusque chez les juifs, et elle avait été pratiquée en 521 par Ferreolus, évêque de Narbonne. On lit dans sa règle monastique : " Les élèves se répartiront en décuries pour " réciter les psaumes de mémoire ; " chaque décurie aura son *lecteur* (son " *moniteur*, dirait-on aujourd'hui), qui " prescrira aux autres ce qu'ils auront " à faire. " Ce procédé s'est retrouvé plus tard chez les *Frères de la vie commune*.

Eracle était passionné pour les sciences ; dans ses voyages, il saisissait toutes les occasions d'étendre ses connaissances en conversant avec des gens d'élite. Il n'était pas seulement versé dans la littérature ancienne ; les mathématiques et l'astronomie l'occupaient volontiers. Le trait suivant prouve du moins qu'il ne partageait pas les grossières erreurs de ses contemporains. Othon Ier étant parti en 969 pour une expédition en Calabre, l'armée allemande tout entière fut terrifiée par une éclipse totale de soleil. On crut à la fin du monde, on se débanda, on chercha des antres pour se cacher. Eracle, témoin de cette panique, parvint à ramener et à rassurer les fuyards, en leur faisant comprendre clairement qu'il

(1) Villenfagne, à qui appartient cette remarque (*Rech.*, t. I, p. 207), réfute l'opinion de ceux qui prétendent qu'Eracle porta le premier le titre d'évêque de Liège ; Farabert aurait déjà pris cette qualification au concile d'Ingelheim, en 948.

ne s'agissait que d'un événement naturel. Le soleil reparut; la peur fit place à de joyeuses acclamations.

Eracle érigea non-seulement la collégiale de Saint-Martin au Publémont, mais celle de Saint-Paul en Isle; il fonda en outre la célèbre abbaye de Saint-Laurent, mais n'eut pas le temps de la voir achevée : il ne put faire construire que la chapelle souterraine et quelques bâtiments qui lui servirent d'abord à assurer un asile à l'évêque grec Léon, exilé. On est fondé à croire que ce prélat employa ses loisirs à initier les clercs liégeois à la langue de son pays.

Les derniers jours de notre évêque furent assombrés par des désordres publics dont la véritable cause est restée un mystère. Voulut-il, comme l'ont prétendu les adversaires de la politique qui prévalut sous Notger, asservir la cité, qui voulait relever directement et uniquement de l'empire? Pensa-t-il plutôt à mettre un frein à l'audace de quelques seigneurs, à contenir leur violence? Nous n'essayerons pas de résoudre ces questions. Toujours est-il qu'un homme de sang noble, Henri de Marlagne, accompagné de puissants amis et de jouvenceaux, envahit le palais épiscopal et en vida les celliers si bel et si bien, disent les chroniqueurs, que les ruisseaux de vin coulèrent jusque dans la Meuse. Eracle dédaigna de se venger; Notger, plus tard, s'acquitta de ce soin avec une rigueur qui trahit la barbarie des mœurs de ce temps : Henri de Marlagne fut pendu avec environ deux cents de ses adhérents!

Eracle mourut paisiblement, comme il avait vécu; on l'inhuma, selon son désir, dans l'église de Saint-Martin. Il nous reste de lui deux écrits : 1^o une lettre adressée à Rathère, lorsque celui-ci eut été rétabli sur son siège de Véronne. « Quoiqu'elle ne soit qu'une effusion du cœur, disent les bénédictins de Saint-Maur, le style n'en est pas assez naturel. » — 2^o La relation d'un miracle dont il aurait lui-même été favorisé, ayant été guéri par l'intercession de saint Martin de Tours d'une espèce de cancer auquel on ne trouvait

aucun remède ». La fondation de l'église du Publémont et l'établissement de rapports de confraternité entre les deux églises de Liège et de Tours seraient dus à cette circonstance.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège (Fisen, Foulon, etc.). — Martène, *Amplissima collectio*, t. IV. — *Gallia Christiana*. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 335. — Villenfagne, *Recherches*. — Cramer, *Gesch. des Unterrichts in den Niederlanden*. — Stallaert et Vander Haeghen, *De l'instruction publique au moyen âge*.

ERARD DE LA MARCK, dit **CARDINAL DE BOUILLON**, prince-évêque de Liège, mort en 1538. Voir **MARCK** (**ERARD DE LA**).

ERLEBOLD, XLIV^e abbé de Stavelot, profès de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent à Liège. Son frère utérin, le célèbre Wibald, élu abbé de Stavelot en 1130, le fit entrer dans cette maison avec le titre d'archiviste et de chapelain, et c'est à lui qu'il en confiait l'administration pendant ses fréquentes absences. Il le chargeait de missions plus délicates lorsque des difficultés s'élevaient entre les abbayes de Waulsort et de Hastière. Erlebold réussit à les applanir et fut dépêché à Rome sous Etienne III, à propos de l'envahissement, par le comte de Namur, de la villa de Tourines-la-Chaussée, en Hesbaye, localité qui appartenait à l'abbaye de Stavelot. Cette affaire avait été arrangée une première fois en 1139, par Albéron Ier, prince-évêque de Liège, mais de nouveaux différends étant survenus, ce fut seulement vers 1151 qu'ils prirent fin, grâce aux efforts d'Erlebold. Wibald étant mort le 11 juillet 1158, au moment qu'il revenait d'une ambassade près de l'empereur d'Orient, à Buthélie en Paphlagonie, Erlebold fut, à l'unanimité, appelé à lui succéder. Son premier soin fut de faire revenir la dépouille mortelle de son frère à Stavelot, où il la reçut en grande pompe en 1159. Le prince-évêque Henri de Leyen assista à cette cérémonie. Erlebold profita de sa présence pour lui faire consacrer la chapelle de Saint-Vith, contiguë à l'abbaye, et que Wibald avait fait construire. Cette même année il autorisa Adélarde de Roanne à bâtir une chapelle à Bernard-Fagne (aujourd'hui

Saint-Roch), laquelle devint, en 1250, un monastère desservi par les frères Guillemins de Liège, de l'ordre de Saint-Augustin. En 1161, l'antipape Victor IV lui accorda le droit de porter l'anneau, la mitre, la dalmatique, les sandales, non-seulement sur ses terres abbatiales, mais encore à la cour impériale. De plus il l'autorisait à haranguer le peuple dans l'église, fonction qui ne pouvait s'exercer alors qu'en vertu d'un privilège ou commission spéciale. Erlebold à qui ce privilège avait été confié, le transmet à ses successeurs, élevés dès lors comme lui au rang d'abbés mitrés.

En 1167, l'évêque de Liège, Alexandre II, accorda à Erlebold la paroissiale de Stavelot avec les filiales de Roanne, Gleize et Francorchamps, avantage dont il profita jusqu'en 1182 et qu'il transmit alors au prieur et à son chapitre, à charge de célébrer une messe quotidienne. Il renouvela en 1179 la confraternité entre les deux monastères de Stavelot et de Malmédy, de même qu'avec le chapitre de *Sainte-Marie ad gradus*, à Cologne, et la maison de Cornelimunster. Malmédy doit à la charité de ce dignitaire l'érection de la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, dite des Malades, qu'il dota pour y recevoir les lades : telle fut l'origine du premier hospice de Stavelot, dont la chapelle, reconstruite depuis, existe encore. En 1192, Erlebold, très-âgé et voulant mieux se préparer à la mort, se démit volontairement de sa charge. Il expira le 4 mars 1193. Tout porte à croire qu'il était, de même que Wibald, né au pays de Stavelot. Leur frère Erhebert était chancelier de l'empereur Conrad, qu'il accompagna en Palestine, en 1158. Le château paternel, dont il était devenu possesseur, lui fut enlevé avec d'autres biens appartenant à l'abbaye, par Henri de Laroche, que l'évêque de Liège admonesta pour ce fait, au nom du pape. La sœur de Wibald, d'Erlebold et d'Erhebert prit le voile au monastère de Gerisheim, dont elle devint abbesse.

J.-S. Renier.

Manuscrit De Villers. — A. de Noue. — A. Courtejoie. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, à la date 1166.

ERMEL (*Louis-Constant*), instrumentiste et compositeur, né à Gand le 27 décembre 1798, mort à Paris en 1870. Il apprit les éléments de la musique et l'art du pianiste, sous la direction de son père, originaire de Mons, et établi dans la ville de Gand dès l'année 1762. Pianiste distingué, compositeur et chanteur aimable, " personne, dit l'*Annuaire dramatique belge* pour 1843, ne " chantait la romance avec plus de goût " et de pureté ; sa méthode d'enseignement était excellente et éprouvée, et " nombre de nos pianistes les plus brillants dans les classes distinguées de " la société étaient ses élèves. Ermel " a également écrit la musique et souvent les paroles de plusieurs cantilènes et *aria* qu'on entend quelquefois chanter, et qui plaisent, sinon " par la fougue et la verve du compositeur, du moins par la vérité et les " grâces de l'expression et du sentiment. "

Louis Ermel doué des plus heureuses dispositions, put, à peine âgé de huit ans, tenir le piano dans un trio de Haydn. Pour compléter son instruction musicale, il se rendit à Paris et entra, en 1820, comme élève au conservatoire de cette ville, où il obtint de brillants succès. L'année même de son admission, il remporta le premier prix d'harmonie et le second de piano ; en 1821, le premier prix de piano et le second prix de fugue. En 1823, lors du concours à l'Académie des beaux-arts, de l'Institut de France, il reçut le grand prix de Rome. Le sujet du concours était la cantate avec orchestre de *Pyrame et Thisbé*. Ce succès lui donnait le titre et les avantages de pensionnaire du gouvernement, avec un traitement annuel de 3,600 francs, pour voyager pendant trois ans à l'étranger. La société royale des Beaux-Arts de la ville de Gand lui décerna en séance publique une médaille d'or, comme expression de satisfaction.

Ermel résida plusieurs années en Allemagne et en Italie, visita successivement Rome, Naples et Milan. A son passage par Florence, le grand-duc de Toscane le détermina à se rendre à

Vienne, où l'empereur le combla de présents.

On connaît de lui : 1^o *Une ouverture*, exécutée à Vienne à la cour impériale. — 2^o *Une messe à grand orchestre*, qu'il envoya, en 1826, de Vienne à la société royale des Beaux-Arts de Gand, comme témoignage de reconnaissance et qui fut l'objet, à l'Institut de France, d'un rapport spécial, très-flatteur pour le jeune compositeur; la société des Beaux-Arts de Gand fit exécuter solennellement cette messe dans l'église de Saint-Michel, en présence des autorités. — 3^o *Une cantate, intitulée le Drapeau belge*, composée en 1834, lors du concours pour l'anniversaire de la révolution de 1830, et qui lui valut le second prix. — 4^o *Le Testament*, opéra comique en un acte, représenté à Liège, le 6 mars 1836, puis au théâtre de Bruxelles, en 1838. — 5^o *Un solfège choral transporté*, publié à Paris chez Brandus, in-8^o. — 6^o *Un Stabat mater*, à grand orchestre, exécuté dans différentes églises. Cette œuvre, couronnée en 1841, par la société royale des Beaux-Arts, fut chantée ensuite par la société des chœurs et les élèves du conservatoire de musique, accompagnés d'un orchestre de quatre-vingts musiciens. Le *Messager de Gand*, rendant compte de cette solennité, accorda les plus grands éloges à cette composition, et finit son appréciation en disant que « chaque partie de cette œuvre, qui « suffirait pour assigner à l'auteur une « place distinguée parmi les composi- « teurs dont la Belgique s'honore, a été « accueillie par des applaudissements « souvent réitérés de l'assemblée. » A la sollicitation de la société royale des Beaux-Arts, le ministère de l'intérieur accorda un subside à l'auteur pour publier cette vaste composition religieuse.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*, 2^e édition. — Edm. De Busscher, *Précis historique de la société royale des Beaux-Arts de Gand*, p. 106 et 155-157. — *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens de F.-J. Fétis*, par A. Pougin, 1878. — Renseignements particuliers.

ERMENS (Joseph), bibliophile, né à

Bruxelles en 1736, où il fut baptisé le 18 mars dans l'église de Saint-Nicolas, mort dans la même ville le 27 ventôse an XIII (18 mars 1805). Ermens était fils de Corneille Ermens et de Catherine van Ophem. Il fut longtemps établi Marché aux Charbons et expira rue du Petit-Coq (ou de la Chapelle), laissant pour héritier son frère Lambert.

Ermens n'était pas seulement un éditeur actif, mais il était aussi un bon bibliophile et il prit une grande part au mouvement littéraire qui se manifesta dans les Pays-Bas autrichiens, sous les règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II. Il a réédité plusieurs bons livres auxquels Paquot avait ajouté des notes, tels que l'*Histoire du comté de Namur*, de De Marne (Bruxelles, 1781, 2 vol. in-8^o); l'*Historia Flandriæ synopsis, ab anonymo scriptore, Flandriæ generosæ titulo, circa annum 1162 exhibitâ*, que Galopin avait publié en 1643 (Bruxelles, 1781, in-4^o); le *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant*, de De Vadder (Bruxelles, 1783, 2 vol. in-8^o). Le travail de Verhoeven : *Algemeyne inleydinge tot de aloude en middentydsche Belgische historie* (Brux., 1781, in 4^o), a aussi paru chez lui, ainsi que quelques contrefaçons : l'*Histoire de Marie de Bourgogne*, de Gaillard (nouvelle édition précédée d'une préface historique et critique. Bruxelles, 1783, in-12), et l'*Histoire du cardinal Granvelle*, par Denans de Courchetet (édition dont l'introduction est curieuse par les particularités bibliographiques qu'elle renferme. Brux., 1784, in-12.)

On lui doit plusieurs publications qui ont au moins le mérite d'être utiles, telles que : *Le Recueil chronologique de tous les placards, édits et ordonnances qui se trouvent dans les vingt-quatre volumes de la collection complète, in-folio, des placards de Brabant et de Flandre, et dans le livre intitulé : Jurisprudentia heroica, de Christyn, concernant les titres et marques d'honneur ou de noblesse, depuis l'an 1768 jusqu'à la fin de l'année 1779* (Bruxelles, 1780, in-8^o); — la *Table alphabétique des auteurs et une autre des ouvrages anonymes du catalogue des livres*

choisis de la bibliothèque des ci-devant jésuites des Pays-Bas (Bruxelles, 1780, in-8°); — les *Tables alphabétiques pour servir à l'ouvrage du baron Le Roy, intitulé Notitia marchionatus Sacri Romani imperii, dont la première fait mention des familles, la seconde des armoiries et sceaux des familles nobles, et la troisième des villes, bourgs, villages, hameaux et monastères mentionnés dans cet ouvrage* (Brux., 1781, in-fol.); — la *Liste des titres de noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur, accordés par les souverains des Pays-Bas depuis l'an 1659 jusqu'à la fin de 1782, etc.*, (Bruxelles, 1784, in-8°); un nouveau *Recueil chronologique* semblable à celui cité plus haut, mais comprenant le *texte des diplômes depuis 1431 jusqu'au mois de mai 1785, avec tables chronologiques et alphabétiques* (Brux., 1785, 2 vol. in-8°). On lui doit également des reproductions de plusieurs livres et brochures devenus rares, tels que la liste intitulée : *Prélats, barons, etc., de ceste illustre duché de Brabant*, par de l'Espinoy, publié à Anvers, chez Gérard Vanden Kerckhove, en 1628; — le *Kort begryp en bericht van de historie van Brabant*, de Havermans, qui avait paru à Leyde, en 1656, in-4°; — le *Kluchtich en belachelijk verhaal van alle het gene men roept, ... op de straeten van Brussel*, blquette qui date du commencement du XVII^e siècle et qui, moins dédaignée que les meilleurs livres, a eu l'insigne honneur d'avoir plusieurs éditions. Enfin Ermens a rédigé avec soin et enrichi de notes utiles les catalogues de plusieurs bibliothèques importantes et collections d'objets d'art.

Ermens annonça encore, sans toutefois pouvoir en hasarder la publication, les deux ouvrages ou plutôt les deux compilations suivantes : *Table chronologique des ducs de Lothier, de Brabant, etc., leurs gouverneurs généraux et capitaines généraux desdits pays et duchés, depuis Godefroid dit à la Barbe, duc de Lothier, etc., jusqu'à l'avènement de l'empereur Joseph II, présentement régnant* (un volume in-8°), et *Supplément aux placards de Brabant depuis 1769 jusqu'à présent, avec trois tables en français et en*

flamand de toute la collection (3 volumes in-folio). Mais l'œuvre à laquelle Ermens consacra presque tous ses loisirs, celle par laquelle il espérait se faire une réputation, c'est sa *Bibliographie historique des Pays-Bas*, travail que l'on réclame depuis longtemps et qu'aucun bibliophile ne daigne nous donner pour toute sorte de motifs moins sérieux les uns que les autres et en place duquel nous avons des bibliographies partielles dont l'absence causerait moins de déplaisir. Au surplus, Ermens, comme De Reiffenberg l'a dit (*Bibliophile belge*, t. I, p. 453), avait des instincts littéraires, mais malheureusement très-mal secondés par ses connaissances et la culture de son esprit. Les notes qu'il a laissées dénotent un compilateur infatigable; elles ne révèlent en aucune façon l'intelligent appréciateur du mérite d'un bon livre et de son importance. Après avoir obtenu pour l'entreprise qu'il méditait un octroi exclusif, en date du 12 juillet 1783, Ermens quitta la profession de libraire dans l'intention de faire un voyage en France et dans les Provinces-Unies, afin d'explorer les bibliothèques et d'y prendre note des livres qui avaient échappé à ses investigations. Les événements qui survinrent l'empêchèrent de réaliser ce projet, et lorsque Ermens mourut, la Belgique était unie à l'empire français et ses souvenirs historiques s'oubliaient. Notre libraire, qui avait tant travaillé pour en ranimer le culte, s'éteignit sans que, pour ainsi dire, on y prit garde.

Il avait rédigé le catalogue de sa bibliothèque, qui forme trois volumes in-8°. On en opéra la vente en novembre 1805. Van Hulthem acheta alors une partie de ses manuscrits, qui ont passé depuis dans la Bibliothèque royale. Ceux que ce dépôt possède sont les suivants : N° 13944, *Catalogue d'une bibliothèque*, 2 vol. in-folio, ne comprenant que des titres. — Nos 13982 et 17810 (en double), portant pour titres : le premier, *Liste alphabétique des historiens des Pays-Bas*; le second, qui a été ainsi qualifié par Van Hulthem, *Liste par ordre alphabétique des auteurs belgiques qui se trou-*

vent dans les ouvrages de Valère André, François Sweertius, Jean-François Fop-pens, Nicéron et Jean-Noël Paquot, avec une indication des livres et de la page de tous les auteurs compris dans ces quatre ouvrages, 1790; à la fin il y a un cahier in-4^o, intitulé : *Table des auteurs contenus dans la Bibliographie des Pays-Bas de J. Ermens en quatre volumes.*—N^o 14607, *Notes bibliographiques*, petit in-4^o. — N^o 17641, *Histoire de la vie de Sigebert de Gembloux, avec un catalogue raisonné de ses ouvrages, écrit de la main de Joseph Ermens*, petit in-folio de 61 feuillets. — N^o 17807, *Index scriptorum rerum Bel-gicarum auctore Joan. Baptista Ver-dussen, scabino Antverpiensi, nunc ex ma-nuscripto autographo quod extat Bruxellis in bibliotheca publica dicta Burgundica in sex vol. in-folio, descriptus et duplo auctus a Joanne Ermens, bibliopola bruxel-lensi*; les livres sont ici rangés par noms d'auteurs et de localités. — N^o 17809, *Notice sur les ouvrages d'Aubert le Mire, par Joseph Ermens, de Bruxelles*, in-4^o de 14 pages. — Nos 17811, 17815 et 17817, *Bibliographie historique des Pays-Bas*, 5 vol. in fol. et 1 vol. in-4^o. — N^o 17869, *Trois tables des livres imprimés dans le xve siècle que l'on trouve dans les troisième et quatrième catalogues des livres des convents supprimés* (en 1784, par l'empereur Joseph II), dont la première contient la table des au-teurs et de leurs ouvrages, la deuxième la table des villes où lesdits ouvrages sont imprimés, et la troisième celle des imprimeurs des mêmes livres (ms. in-8^o, datant de 1792.)

« On ne peut refuser à M. Ermens, dit Van Hulthem, dans une note placée en tête de la *Bibliographie historique des Pays-Bas*, et qui a été reproduite dans la *Bibliotheca Hulthemiana* (tome VI, p. 265), de grandes connaissances bibliographiques. Les titres des livres sont transcrits en entier avec exactitude; il a connu la plupart des éditions des livres anciens et indique un grand nombre de manuscrits peu connus sur l'histoire des Pays-Bas. Il se contente pour l'ordinaire de rappeler sur la plu-part de ces ouvrages le jugement d'au-

tres auteurs, tels que Baillet, Paquot, Feller, etc.; il n'avait pas assez lu lui-même et n'était pas suffisamment instruit pour donner son propre jugement sur ces ouvrages; il a néanmoins beaucoup fait et les amateurs de l'histoire belge lui en doivent de la reconnaissance. Cependant beaucoup de ces notices sont incomplètes; un grand nombre de bons ouvrages lui sont restés inconnus. Sa diction manque de pureté et les mêmes expressions y reviennent trop souvent. Il serait impossible d'imprimer ces articles tels qu'ils sont écrits par l'auteur. Ce sont de précieux matériaux dont quelqu'un qui voudrait faire un pareil ouvrage pourrait se servir avec avantage. Les titres sont exactement transcrits, mais presque toutes les notices devraient être refaites. » Cette appréciation, fort juste, du mérite d'Ermens, nous exempte d'en présenter une autre.

Alphonse Wauters.

Bibliotheca Hulthemiana, t. I, p. XXV, et t. VI, p. 265. — *Bibliophile belge*, passim.

ERMESINDE DE NAMUR, dite aussi ERMENSON ou ERMENSETTE, comtesse de Luxembourg, née en 1186, morte le 11 février 1247.

Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, vivait depuis quinze ans séparé de fait de sa femme, Agnès, sœur du comte de Gueldre, lorsque tout-à-coup il se rapprocha d'elle. Le chroniqueur hennuyer Giselbert ajoute avec un dépit marqué, que ce rapprochement eut lieu à la suggestion de l'archevêque de Cologne, du comte de Flandre Philippe d'Alsace et du duc de Louvain Henri Ier. D'après lui, ces princes travaillaient à faire déshériter par Henri l'Aveugle le comte Baudouin, le protecteur de Giselbert. Agnès ne tarda pas à devenir mère d'une fille, à laquelle on donna le nom d'Ermesinde, qui avait déjà été porté par son aïeule paternelle (juillet 1186).

Cette naissance imprévue anéantissait, en effet, les espérances du comte Baudouin. Quelles que fussent les conventions conclues entre lui et le comte de Namur, celui-ci ne pouvait de gaieté de cœur dépouiller entièrement sa fille. Si

l'on objectait son sexe pour lui refuser la possession de ses domaines, on pouvait répondre en son nom qu'une Ermesinde avait porté le comté de Luxembourg à Godefroid, comte de Namur, le père d'Henri l'Aveugle, et que c'était une femme, la comtesse Richilde, qui avait procuré la possession du Hainaut à la famille comtale de Flandre. Ces considérations n'empêchèrent pas le comte Baudouin de poursuivre avec un acharnement sans exemple, et en tout cas peu honorable, la déshérence de la jeune Ermesinde. Vers les Pâques de 1187, sur le bruit, plus ou moins fondé, que le comte de Namur voulait négocier le mariage de cette princesse et d'Henri, comte de Champagne, il envoya à l'empereur Frédéric l'abbé de Saint-Ghislain et ce même Gislebert qui nous a raconté ces événements, en assignant toujours, on le comprend, le beau rôle à son maître. Frédéric, qui se trouvait à Toul, répondit qu'à la mort du comte de Namur, il se réservait de conférer ses fiefs et qu'il ne les concéderait qu'à Baudouin, à qui il avait déjà donné le tout, fiefs et alleux; que, pour ce qui était des alleux en particulier, jamais personne du royaume des Français ne pourrait les acquérir. Politique vraiment habile, qui favorisait sous tous les rapports le plus actif agent de la politique française en Lotharingie et qui donne une idée singulière de la manière dont les faits étaient exposés à Frédéric!

Le comte de Champagne n'en vint pas moins à Namur au mois de juillet, s'engagea, par son serment et celui de ses chevaliers, à épouser Ermesinde et la fit aussitôt conduire dans ses Etats. Baudouin, de son côté, ne cessa d'agir auprès de l'empereur, mais, quoi qu'en dise Gislebert, il ne put obtenir tout ce qu'il aurait voulu, car, en 1188, nous voyons Baudouin réconcilié en apparence avec son oncle et adopté par celui-ci comme héritier du comté de Namur, sans qu'il soit question du Luxembourg, auquel, à partir de ce moment, Baudouin semble avoir renoncé. Mais il ne tarda pas à se brouiller avec son oncle. Près de Namur même, il fit brûler un

malfacteur, comme s'il était déjà le maître du comté, et une entrevue qu'il eut ensuite avec son oncle fit éclater une guerre, pendant laquelle Namur fut pris, pillé et brûlé. Henri l'Aveugle fut soutenu par le comte de Champagne et le duc Henri Ier, tandis que Baudouin continuait à s'appuyer à la fois sur le roi de France et sur l'empereur. Mais sa politique toute personnelle lui aliéna bientôt le premier de ces monarques, et le second ne lui concéda que les alleux namurois, dont il constitua, avec les fiefs de Namur, de La Roche et de Durbuy, une seule tenure qui fut érigée en un marquisat, qui devait rester uni au comté de Hainaut.

Henri l'Aveugle paraît être mort en 1196. L'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, avait donné le Luxembourg à son frère Othon, comte de Bourgogne, mais cet acte de spoliation ne s'accomplit ou ne subsista pas. Ermesinde avait été rendue à son père depuis plusieurs années, et le comte de Champagne avait renoncé à sa main. Thibaut, comte de Bar, à qui elle fut mariée, détermina le comte Othon, dit le chroniqueur Albéric, à prix d'argent, à renoncer à ses droits. Puis il commença à guerroyer contre Philippe, à qui son père Baudouin V, comte de Hainaut, avait laissé le marquisat de Namur. Soit que le comte de Bar ait reporté de grands succès, soit que l'on désirât extrêmement le faire entrer dans la ligue formée sous les auspices de l'Angleterre contre la France et contre Philippe de Souabe, frère et successeur d'Henri VI, Thibaut obtint, le 26 juillet 1199, la conclusion d'une paix qui lui assura la possession de toute la partie de l'héritage d'Henri l'Aveugle, située à l'est de la Meuse, sauf la forêt d'Arche et le territoire qui se trouve entre cette forêt et le fleuve.

Thibaut mourut le 12 février 1214, après avoir légué Marville et son château à sa femme et aux enfants qu'il avait eus d'elle et dont on ne connaît qu'un seul : Isabelle ou Elisabeth. La comtesse ne tarda pas à se remarier à Waleran, fils d'Henri, duc de Limbourg. En faveur

de cette union, Henri fit don d'Arlon et de son marquisat à son fils, à Ermesinde et aux enfants qui naîtraient d'eux, à condition de relever ce domaine du duché de Limbourg et de ne confier la garde du château d'Arlon qu'à des vassaux des comtes de Luxembourg, de La Roche et de Durbuy (mai 1214). Une seconde alliance resserra encore les liens qui venaient d'unir les maisons de Luxembourg et de Limbourg; Isabelle de Bar, fille d'Ermesinde et de son premier mari, devint la femme de Waleran de Limbourg, seigneur de Fauquemont et de Montjoie, fils de Waleran et de sa première femme.

Possesseur à la fois du duché de Limbourg, du marquisat d'Arlon, des comtés de Luxembourg, de La Roche, de Durbuy, d'une partie du Namurois, de l'avouerie de Stavelot, Waleran fit régner dans l'Ardenne une tranquillité inaccoutumée, malgré quelques guerres dont il sortit avec honneur, mais il mourut dès 1226, cinq ans seulement après son père. Le Limbourg et le Luxembourg furent alors séparés de nouveau. Tandis que le premier de ces Etats reconnaissait pour souverain Henri, le fils aîné de Waleran, le second continua à être gouverné par Ermesinde, qui se montra à la hauteur de cette tâche. Elle marqua son règne par deux grandes chartes qu'elle accorda aux villes d'Echternach et de Luxembourg et par lesquelles elle y améliora considérablement la situation des bourgeois (novembre 1236 et août 1243). Elle accorda de nombreux privilèges aux maisons religieuses et, en particulier, à l'abbaye de Notre-Dame ou du Munster de Luxembourg, à laquelle elle confirma, le 24 octobre 1231, le droit de diriger et de surveiller les écoles de cette ville. La maison pieuse de Beaulieu ou de Clairefontaine, de l'ordre de Cîteaux, située à une lieue d'Arlon, fut fondée par elle, et la prédilection d'Ermesinde pour les religieuses qui y habitaient alla si loin que, le 11 février 1246-1247, elle leur légua son haras, qui consistait en 64 juments et 9 poulains, des moutons, etc. La comtesse de Luxembourg

mourut, pleine de gloire, le 17 du même mois, et fut enterrée dans l'abbaye de Clairefontaine. Elle avait eu de Waleran trois enfants : Henri, surnommé le Blond, qui fut, après elle, comte de Luxembourg et de La Roche; Gérard, qui reçut en partage le comté de Durbuy, et Catherine, femme de Mathieu, duc de Lorraine.

Alphonse Wauters.

Gislebert, *Chronica Hannoniæ*, p. 154, 159, 164, 177, 192, etc. (édit. du marquis de Chasteler). — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, p. 228 et suiv. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 41 et suiv.

ERMITE. Voir L'HERMITE.

ERNEST DE BAVIÈRE, 89^e évêque de Liège, fils d'Albert V, duc des deux Bavières et comte palatin du Rhin, et d'Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I^{er}, naquit le 17 décembre 1554 et mourut le 17 février 1612, au château d'Arnsberg en Westphalie. Le cumul des dignités ecclésiastiques n'était pas rare à cette époque; Ernest nous en fournit un curieux exemple. Pourvu de l'évêché de Freisingen dès l'âge de onze ans (1565), il obtint en outre, en 1575, celui de Hildesheim; le 30 janvier 1581 (1), il fut élu évêque et prince de Liège; le 11 février suivant, prince-abbé de Stavelot, et dans le courant de la même année, prévôt de Magdebourg; le 23 mai 1583, archevêque-électeur de Cologne; enfin, évêque de Munster en 1585, en remplacement de Guillaume de Meurs, duc de Clèves et de Juliers, qui venait de renoncer à son diocèse pour se marier. C'est ainsi que l'appât du pouvoir temporel introduisait des abus dans le régime de l'Eglise; ajoutons que notre prélat quitta ce monde sans avoir été sacré.

Son prédécesseur à Liège n'avait pas eu un règne paisible. Les religionnaires levant partout la tête; la *neutralité perpétuelle* du pays, quoique garantie par les grandes puissances voisines (traité de Senlis, 23 mai 1493), méconnue en toute occasion par les gens de guerre;

(1) Le 29, selon Foulon, le 31, d'après Bouille, le 28 février au dire de Loyens; le MS. Delvaux (*Bibl. de Liège*, n° 823) rétablit la véritable date (t. V).

les Liégeois jaloux de se gouverner eux-mêmes et intentant un procès à leur prince pour la garde des clefs de la cité, *ville libre et impériale* : autant de sombres nuages à l'horizon. Voyant approcher sa dernière heure, Gérard de Groesbeek (voir ce nom) résolut d'assurer l'avenir en recommandant au Chapitre cathédral un chef d'Etat assez puissant pour se faire respecter des étrangers et, d'autre part, assez ferme pour tenir en bride un peuple turbulent. Il fit choix d'Ernest de Bavière qui, par son caractère, comme par son rang et ses alliances, répondait en effet plus que tout autre à l'idéal qu'il avait conçu. Cependant à peine le siège fut-il vacant, que deux concurrents redoutables se présentèrent : d'un côté, François de Valois, duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi de France Henri III ; de l'autre, l'archiduc Mathias, appuyé par les États des provinces confédérées établis à Anvers, par le Conseil de Brabant et par les États inférieurs réunis à Delft, ceux-ci agissant auprès des bourgmestres. Alexandre de Parme députa le conseiller Vanderburch à Liège, pour engager le Chapitre à éconduire ces prétendants ; sa démarche réussit, mais sans profit pour l'Espagne. Le chanoine Charles d'Oyembrugge de Duras se rendit en Allemagne, dans le but de décider le protégé de l'évêque défunt à partir sur-le-champ pour Liège et à venir en personne se recommander à ses collègues. Ernest arriva le 24 janvier 1581, et aussitôt toutes les voix lui furent acquises. Ce fut le signal d'une allégresse générale : aux espérances que faisait naître la haute position du nouveau prince se joignaient les séductions de son éloquence et de ses manières ; nul ne songeait alors qu'un souverain pour qui la principauté de Liège n'était, en définitive, qu'une possession accessoire, pourrait, tôt ou tard, dans des circonstances données, trouver gênantes les libertés publiques et en faire bon marché. On sut plus tard à quoi s'en tenir (voir les articles FERDINAND et MAXIMILIEN-HENRI de Bavière).

Tous les historiens liégeois se sont plu

à décrire, d'après Jean Polit (voir ce nom), historiographe et poète officiel, les fêtes splendides du 15 juin 1581, date de la Joyeuse entrée d'Ernest (1). Le prince, parti le matin de Visé, fut reçu au rivage de Coronmeuse par les officiers de la cité et conduit à la cathédrale en grand cortège. Les bourgmestres lui présentèrent les clefs magistrales ; mais il eut soin de les leur remettre aussitôt : *Vous les avez toujours gardées, dit-il, et j'ose espérer que vous les garderez toujours loyalement*. La porte de la ville (Saint-Léonard) ne s'ouvrit, d'après cela, que sur une injonction consulaire. Pendant le trajet, le prince n'eut pas à prêter moins de quatre serments : d'abord il promit de respecter les anciennes *Pair*, notamment celle de Fexhe (de 1316) ; ensuite les *arbalétriers* lui ayant présenté leur drapeau, il s'engagea à ne point les troubler dans leurs privilèges séculaires ; en présence des échevins, il jura de faire rendre la justice selon les coutumes et usages du pays ; enfin, parvenu à l'église Saint-Lambert, il acheva de se lier en adhérant à une capitulation écrite où étaient nettement résumés, en quelques articles, les points fondamentaux du droit public liégeois. Les États s'assemblèrent le même jour : il les remercia respectueusement, puis leur demanda de continuer à prélever la contribution extraordinaire de 12,000 florins décrétée pour la réparation des places fortes. Les trois ordres y consentirent pour deux ans, et incontinent le *don gratuit* d'usage fut offert à l'évêque. Les cérémonies de l'inauguration et du serment se répétèrent les jours suivants dans les *bonnes villes* ; notons en passant qu'Ernest fut le dernier prince qui alla s'y faire reconnaître. Il rapporta de cette tournée, dit M. Henaux, les impressions les plus défavorables : élevé dans la féodale Allemagne, il ne comprenait rien à l'attitude de ses sujets des rives de la Meuse ;

(1) Voici le titre exact de la relation de Polit : *Reverend. ac Seren. Principis Ernesti, urisque Bavaricæ ducis, in Leodiensium principum XENOTIMIA, illiusque in suam civitatem, ac reliquas Leodine patriæ urbes solennis Inauguratio, etc., à Johanne Politio Leodio. Colonia Agrippinæ, apud Jo. Gymnicum, in Monocerate. MDLXXXIII, petit in-8°.*

au lieu de lui montrer une humble soumission, ils n'avaient parlé que de leurs libertés, de leurs franchises, de leurs droits. La lutte était imminente : le procès des clefs, que le prélat semblait avoir terminé le jour de sa réception, fut même recommencé sur nouveaux frais.

Mais, comme il était à prévoir, ce furent là les moindres préoccupations d'Ernest : les affaires du dehors absorbèrent de plus en plus son attention. Après avoir pris des mesures sévères contre les soldats vagabonds et les gens de rapine qui fourmillaient dans le pays, il se rendit dans le pays rhénan sur l'invitation de l'empereur, pour affaires de religion. En avril 1581, il avait déjà été envoyé en qualité de commissaire impérial à Aix-la-Chapelle, où les calvinistes, formant un parti puissant, réclamaient avec énergie le libre exercice de leur culte : c'est de là qu'il était venu se faire inaugurer à Liège. L'année suivante, ce ne fut plus seulement à des difficultés locales qu'il eut à faire face. Gebhard Truchsess, archevêque de Cologne, devenu éperdument amoureux de la belle chanoinesse Agnès, fille du comte Georges de Mansfeld, venait d'embrasser le calvinisme et de contracter mariage, mais n'en prétendait pas moins conserver son électorat. Une diète s'ouvrait justement à Augsbourg; beaucoup de princes protestants y siégeaient; Gebhard crut pouvoir compter sur leur appui. Le sénat et le chapitre de Cologne s'émurent; à la suite d'une entrevue secrète avec Ernest, qui faisait aussi partie de l'assemblée et y déployait une activité influente, ils opposèrent à l'archevêque apostat une résistance inébranlable. L'empereur et le pape, de leur côté, n'étaient pas sans éprouver de vives inquiétudes. Si Gebhard persistait dans sa défection, non-seulement on pouvait craindre de voir les provinces du Rhin se détacher de la vieille Eglise, mais sur les sept électeurs il ne resterait plus que trois catholiques : la prépondérance de Rome et de la politique de Charles-Quint serait donc compromise en Allemagne! Tous les efforts ayant échoué auprès de Truchsess, une

sentence d'excommunication et de déposition fut solennellement lancée, et le 23 mai 1583, ainsi qu'on l'a dit plus haut, Ernest fut élu, à l'unanimité, archevêque et électeur de Cologne. Il ne put toutefois être inauguré que l'année suivante : Truchsess tenait la campagne et avait noué des alliances, entre autres avec le palatin Jean-Casimir. Le Bava-rois leva des troupes à Liège; leur bravoure et l'habileté de leur commandant, Herman de Linden, contribuèrent pour une large part à faire tomber en son pouvoir les principales forteresses de la principauté. Les luthériens finirent pourtant par se fatiguer de soutenir un prince qui avait préféré la doctrine de l'Eglise réformée à la confession d'Augsbourg : abandonné à lui-même, l'époux d'Agnès se vit réduit à chercher un refuge à Delft, où l'assassinat du Taciturne acheva de le déconcerter. Elisabeth refusa de l'accueillir en Angleterre; il reparut sur les bords du Rhin, entra même un instant dans Bonn, mais ne put s'y maintenir, et après avoir perdu Rheinberg, son dernier boulevard, alla mourir oublié en Hollande, le 21 mai 1601 (1).

La guerre de Cologne et la prise de possession de l'évêché de Munster ne permirent pas à Ernest, jusqu'en 1586, de faire de longs séjours à Liège. Quelques faits importants se rattachent néanmoins à cette première période de son règne : l'établissement définitif des jésuites dans la cité, l'adoption du calendrier grégorien, la publication du concile de Trente. Quelques Pères de la compagnie de Jésus s'étaient installés à Liège dès 1566 (2), sous Gérard de Groesbeek; leurs prédications les avaient mis en renom; ils passaient du reste pour de simples missionnaires. Les princes-évêques leur réservèrent bientôt un autre rôle. Les Hiéronymites ou *Frères de la vie commune* tenaient depuis longtemps dans l'*Ile aux Hochets*, à

(1) Mich. ab Isselt, *De b. Colon. lib. IV, Col. 1584, in-8°*. — J.-D. Koeleri, *De actis et factis Gebh. Truchsessii*, Altd. 1723.

(2) Leur première apparition remonte plus haut; mais ce n'est qu'alors qu'ils prirent « une espèce de domicile. »

l'endroit même où s'élève actuellement l'Université, des écoles populaires et un collège d'humanités qui avait jeté un certain éclat; mais soit que leur institution fût tombée en décadence, ainsi qu'on l'a prétendu pour justifier la mesure dont ils furent l'objet, soit que leurs tendances ascétiques et antiscolas-tiques les eussent rendus suspects (1), leurs jours furent bientôt comptés. Gérard avait songé sérieusement à les remplacer par les Jésuites; il n'eut pas le temps de donner suite à son projet; l'un des premiers soins d'Ernest fut de le réaliser. Le 10 novembre 1581, les Jésuites obtinrent les locaux des *Fratres* et les revenus y attachés; le 1^{er} janvier suivant, ils commencèrent à desservir leur nouveau temple; le 30 avril s'ouvrirent les classes. Ernest regagna l'Allemagne en pleine sécurité: la défense de l'orthodoxie était désormais confiée à une milice vigilante, et l'éducation qu'allait recevoir la jeunesse répondait de l'avenir.

L'affaire du calendrier ne put être réglée qu'en 1583, par la suppression de dix jours; on passa immédiatement du 2 au 12 novembre.

La publication du concile de Trente se fit dans des circonstances toutes particulières. Une partie du clergé s'y opposait, alléguant que certains canons portaient atteinte aux libertés et aux prérogatives de l'Église liégeoise. Au commencement de novembre 1585, le prince étant absent, arriva tout d'un coup à Liège Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil, en qualité de nonce apostolique. Son premier devoir fut d'assembler un synode. Il s'y éleva énergiquement contre les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Le meilleur moyen de combattre les hérétiques, s'écria-t-il, c'est de ne pas mériter leurs reproches! Le trafic honteux des bénéfices, les confidences simoniaques, les mariages clandestins, les dérèglements des ecclésiastiques devaient sans retard faire place à l'observance rigoureuse des dé-

crets du concile. Plusieurs chefs de collègiales essayèrent de protester ou demandèrent, du moins, des modifications aux articles qu'ils regardaient comme leur portant préjudice. Le nonce déclara qu'il ne pouvait toucher à une seule décision d'un concile œcuménique; il fut convenu qu'on en référerait à Rome. Le pape ne répondit pas; dans tous les cas, sa réponse ne fut point attendue. L'évêque de Verceil considéra purement et simplement les canons comme adoptés; l'année n'était pas écoulée que déjà ils étaient mis en vigueur. Vainement les dissidents manifestèrent leur surprise. « Je vous ai pris par finesse », répliqua le nonce, faisant allusion à une parole de saint Paul. Bon gré, mal gré, il fallut s'incliner. Ernest s'empressa de venir à la rescousse en renforçant les tribunaux ecclésiastiques: quelques condamnations de clercs convaincus de mauvaises mœurs ou de simonie suffirent pour imposer silence aux derniers récalcitrants.

Pendant tout ce temps, la principauté, toujours privée de la présence de son chef, resta exposée aux brigandages des soldats étrangers. Quand les États représentèrent aux officiers espagnols que le pays était neutre, on leur répondit: Nécessité fait loi. Les Hollandais et les Français, au nord et au sud, n'étaient pas plus traitables. On eut pourtant un peu de répit sur la fin de 1586, Ernest étant rentré à point pour s'occuper d'affaires militaires. Mais les progrès des religionnaires vinrent alors lui causer de nouvelles inquiétudes: il résolut d'engager une lutte à outrance. D'abord il obtint des États que les officiers publics, le jour même de leur élection, jureraient désormais fidélité à l'Église romaine; tous les habitants devaient pratiquer ouvertement le catholicisme, et il était ordonné à ceux qui refuseraient de se soumettre, de quitter le pays dans un délai donné. Ces mesures furent complétées en 1589 par un décret confiant au vicaire général la surveillance des écoles et des livres classiques, et par l'établissement de la censure ecclésiastique sur la presse et sur les spectacles. En même temps, comme il y

(1) V. Delprat, *Die Bruderschaft des gemeinsamen Lebens*, Leipzig, 1840, in-8°, et Raumer, *Gesch. der Pædag.*, t. I, p. 66 et suiv.

avait pénurie de prêtres, Ernest institua deux séminaires, l'un à Saint-Trond, pour les humanités, l'autre à Liège, pour la philosophie et la théologie, d'après le plan prescrit par le concile de Trente. Le séminaire de Liège devait être entretenu au moyen d'une contribution d'un *demi-patar* (3 c.) par muid de revenu, prélevée sur le clergé; mais celui-ci invoqua, pour s'exonérer, les malheurs du temps, si bien que l'entretien des séminaristes ne put être assuré qu'en 1592, par l'accession à leur établissement des biens de l'hôpital de Saint-Mathieu, dit à la *Chaîne*. Le séminaire ou *Collège de Liège*, annexé en 1605 à l'université de Louvain, dut aussi sa fondation à Ernest de Bavière.

Ce zèle pour l'orthodoxie, cette générosité prévoyante n'empêchèrent pas Ernest d'être desservi à Rome. Mandé auprès du souverain pontife en vertu d'une mesure générale, pour rendre compte de l'administration de ses diocèses, il avait cru pouvoir se dispenser de franchir les Alpes; on lui reprochait, en outre, d'ajourner indéfiniment son entrée dans les ordres. Il se fit défendre par un ambassadeur qui n'épargna ni excuses ni promesses : l'affaire n'eut pas de suite; elle n'eut pour effet que d'exciter le prince à redoubler de rigueur envers les réformés, nonobstant les réclamations et les menaces des Etats de Hollande.

Ceux-cin'entendaient pas abandonner la cause de la liberté de conscience : l'occasion allait les servir. Ernest dut se rendre, en 1594, à la diète de Ratisbonne, où sa parole toujours écoutée et ses qualités politiques le rendirent si utile, qu'il reçut des compliments du pape et que l'empereur refusa de le laisser revenir à Liège, bien que sa présence y fût plus que jamais nécessaire. Les Italiens au service du gouverneur des Pays-Bas, ne touchant pas leur solde, s'étaient mis à rançonner les Liégeois, qui n'en pouvaient mais; d'un autre côté la guerre allait éclater entre la France et l'Espagne, affaiblie par la mort récente d'Alexandre Farnèse : la principauté se voyait exposée à tous les dangers. C'est

ce moment que les Hollandais choisirent pour tenter un grand coup. Pour assurer leurs communications avec les troupes d'Henri IV, répandues dans le Luxembourg et le Namurois, ils résolurent de s'emparer par surprise de la citadelle de Huy. Un certain Henri Worsen de Hasselt, surnommé *Grevesse* (1), se laissa gagner par Haraugier, gouverneur de Bréda, se chargea de l'expédition et commença par se lier avec le commandant de la place, ce qui lui permit d'étudier les lieux. Le 7 février 1595, une escalade nocturne le mit en possession du château : il n'avait eu besoin que de trente hommes. L'évêque, enfin de retour d'Allemagne, envoya aussitôt des milices au secours de la ville consternée; mais Grevesse avait prévu Haraugier, qui somma les Hutois de se rendre. La capitulation fut violée, les environs ravagés par les Hollandais. Ernest protesta sans succès, et par la force et par les moyens diplomatiques; les Espagnols intervinrent, reprirent la ville et le château, n'épargnèrent pas les violences et parurent d'intention de garder leur conquête. Ernest ne put recouvrer Huy qu'à des conditions onéreuses. Les habitants en pâturent; un édit les dépoilla d'une partie de leurs privilèges, sous le prétexte qu'ils s'étaient livrés trop facilement aux soldats des Provinces-Unies. Huy renfermait effectivement beaucoup de protestants, circonstance qui avait enhardi Haraugier. Immédiatement après la reddition, cent deux personnes furent condamnées comme suspectes d'hérésie; les dissidents disparurent depuis lors de la ville, mais pour se répandre dans le plat pays ou se réfugier à Liège même. Ernest, sérieusement ému, prescrivit l'exécution rigoureuse des édits de 1589 et renforça les ordres religieux. L'épuration s'accomplit également dans diverses petites villes, dont l'industrie se trouva compromise par l'émigration des ouvriers protestants. Enfin la terreur rétablit le calme; l'électeur put songer à rentrer à Cologne, où il jugea opportun de se donner un coadjuteur. Il

(1) *Ecrevisse*, par allusion à l'enseigne de sa maison.

obtint ce titre pour son neveu Ferdinand, âgé seulement de onze ans.

Ernest ne se montra pas seulement inexorable envers les dissidents : les annales judiciaires de son règne contiennent d'autres sombres épisodes ; payait-il son tribut aux superstitions de l'époque, ou peut-être, ainsi qu'on l'a supposé, affecta-t-il de considérer comme des *sabbats diaboliques* les conventicules nocturnes des sectaires ? Toujours est-il que ce fut sous son administration qu'on commença à instruire des *procès de sorcellerie*. Rien de plus triste et de plus stupide que les détails qui nous ont été transmis par l'inquisiteur Chapeauville sur ces odieuses enquêtes, où la terreur arrachait l'aveu de crimes imaginaires. Le P. Bouille n'ose y insister.

Des troubles occasionnés par de nouveaux impôts sur les denrées, décrétés par les bourgmestres sans le consentement des métiers, rappelèrent Ernest à Liège en 1598. Il reconnut le bien-fondé des réclamations populaires ; tout s'apaisa pour un temps. Mais inopinément surgit une question des plus graves, la question électorale.

D'après le règlement de Heinsberg, en vigueur depuis près de deux siècles, les bourgmestres étaient nommés par 32 électeurs, choisis, dans les chambres des métiers, par les commissions de la cité, un électeur dans chaque chambre. Ce système ouvrait la porte à des intrigues, à des tentatives de corruption de toute sorte : une réforme était devenue urgente. En 1603, Ernest eut l'idée d'accorder aux métiers une part d'intervention plus directe dans les élections. Il décréta d'abord que tous les bourgeois majeurs, résidant à Liège ou dans la banlieue, seraient désormais de plein droit membres des métiers ; ensuite (règlement du 14 avril), que tous auraient voix dans les assemblées et pourraient être directement élus aux offices municipaux ; quant aux bourgmestres, que trois bourgeois seraient désignés *par le sort* dans chaque chambre ; que ces trois bourgeois (96 en tout) en choisiraient trois autres, un *trente-deux* et deux *jurés*, par voix de ballottage, et que les

trente-deux se réuniraient tout de suite à l'hôtel de ville pour y dresser, à huis clos, une liste de candidats, laquelle liste serait communiquée aux *vingt-deux* commissaires, siégeant dans la salle voisine. Les vingt-deux avaient pour mission d'*épurer* cette liste qui, par parenthèse, ne devait contenir aucun nom *suspect d'hérésie* ; finalement les trente-deux choisissaient les bourgmestres, à la majorité des voix, parmi les candidats non récusés. Un bourgmestre ne pouvait être réélu qu'après un intervalle de quatre ans. Ces mesures démocratiques furent bien accueillies, mais il semble qu'elles n'apportèrent aucun remède aux abus dont on s'était plaint, au contraire : on dut en venir, vers 1610, à la ressource extrême d'un appel à Vienne, chaque élection donnant lieu « à des scènes tumultueuses et souvent sanglantes ». Trois ans plus tard, sous l'évêque Ferdinand, l'empereur Mathias ordonna le rétablissement du règlement de Heinsberg, sauf quelques modifications ; mais ce qui satisfait les uns mécontenta les autres. L'ordonnance impériale ne fut pas même respectée. Le P. Foulton n'a pas tort de considérer l'essai infructueux d'Ernest, en présence des prétentions exagérées des partis et de leurs manœuvres peu scrupuleuses, comme ayant donné lieu aux regrettables événements qui remplirent le règne de son successeur.

L'état noble avait compris jusque-là non-seulement tous les gentilshommes de race, mais encore tous les possesseurs de fiefs. C'était un corps nombreux et jaloux de ses prérogatives. Ernest résolut de le réduire à sa plus simple expression et de le séparer nettement du peuple, en n'admettant à l'avenir aux *Journées d'état* que les nobles à quartiers. Jean-Louis d'Elderen (voir ce nom), à la fin du siècle suivant, s'engagea plus avant encore dans cette voie dangereuse. On dirait qu'Ernest, dont la ligne de conduite ne s'explique pas toujours aisément, se laissa influencer par ses ministres, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Tout en vaquant aux affaires de ses

principautés, tout en étreignant les protestants de sa main de fer, tout en poursuivant d'actives négociations tantôt avec le roi de France, tantôt avec ses autres voisins, pour délivrer le pays de Liège des brigandages de la soldatesque, notre prélat trouvait le temps de s'abandonner à son goût pour les sciences. Poursuivit-il la recherche du *grand œuvre*, ajouta-t-il foi aux rêves de l'astrologie? Nous laisserons la responsabilité de ces suppositions aux historiens qui les ont émises. Ce qu'on sait, c'est qu'il entretenait dans son palais d'Outre-Meuse deux astronomes, Gérard Stempel de Gouda et Adrien Zelst, qui rédigèrent à son intention et sous son patronage un *Traité de l'astrolabe* (1), et que, d'autre part, son médecin P. Gherinckx (voir ce nom) lui enseigna la chimie. Lui-même analysa les eaux de la *Fontaine de Plîne*, près de Tongres. Le temps lui manqua pour donner suite au projet du poète Dominique Lampson, qui lui avait conseillé, dans une pièce de vers latins « dignes d'Ovide », dit Villenfagne, de décorer ladite fontaine « par un monument d'une belle architecture ». Il n'est pas probable cependant que Tongres eût détrôné Spa, dont la réputation s'étendait dès lors jusqu'en Moscovie.

Ernest rendit aussi des services à l'exploitation des mines, entre autres à celle de la calamine, du soufre et de l'alun, et au traitement de la couperose. D'autre part, à l'exemple de ses derniers prédécesseurs, il tint à honneur de protéger les lettres et les arts. Erudits et poètes humanistes continuèrent, à sa cour, d'habiller leurs pensées à la romaine : le français gagna pourtant du terrain; on tourna volontiers des sonnets; on aborda même les sujets politiques, mais avec une précaution extrême, car la censure avait les cent yeux d'Argus. Des poètes tonsurés (ils l'étaient presque tous) ne pouvaient guère songer non plus à célébrer l'amour : de là une certaine sécheresse dans les compositions liégeoises de ce temps; leurs auteurs

sont des courtisans ou des chercheurs de *congetti* (voir Peetermans et Helbig, *Fleurs des poètes liégeois*. Liège, 1859, in-12). Les salons du prince furent surtout fréquentés par les héritiers des latinistes de la renaissance : il suffit de citer Lævinus Torrentius, Dominique Lampson, Juste Lipse et Langius. Quant à Ernest, malgré toutes ses sévérités, c'était un prince mondain, très-mondain même, s'il en faut croire Henri IV, le roi Vert-Galant, qui disait de lui : « Mon cousin de Liège me ressemble « jusqu'à la ceinture. »

Ernest avait des défauts, mais aussi des vertus : il était éminemment charitable, et à ce titre on doit beaucoup lui pardonner. Une société de gens aisés s'était formée à Liège, tout à la fin du xv^e siècle, dans le but de fonder et d'entretenir un hospice pour les pauvres malades (l'hôpital de la *Miséricorde*). Les fonds manquèrent, les dettes s'accrurent; sans la générosité du prince, qui fit libéralement cession du beau palais et des jardins spacieux qu'il avait acquis à grands frais dans le quartier d'Outre-Meuse, l'établissement à peine installé aurait dû fermer ses portes. Telle est l'origine de l'*hôpital de Bavière*, aujourd'hui comme au temps du P. Bouille « le plus peuplé et le plus riche de la cité », mais devenu tout à fait insuffisant (2). Sa première institution date de l'an 1600 (de 1606, selon Fisen).

Les opinions ou les passions des historiens ont influé sur les jugements qu'ils ont portés sur Ernest. Les uns l'exaltent pour avoir arraché les provinces rhénanes et notamment la ville d'Aix-la-Chapelle au protestantisme, pour avoir extirpé l'hérésie du pays de Liège, pour avoir discipliné son clergé tout en se montrant jaloux des immunités ecclésiastiques; les autres n'ont en vue que son intolérance et l'attribuent à son intérêt plutôt qu'à ses convictions, considérant qu'il ne se décida jamais à se faire ordonner prêtre et que sa vie privée ne fut pas tout à fait exem-

(1) *Utriusque Astrolabii fabrica et usus*. Liège, Ouwerckx, 1602, in-4°.

(2) Il sera prochainement déplacé et reconstruit dans les terrains de la *Volière* (quartier de l'Ouest).

plaire. Le jésuite Foullon rapporte une légende qui le place en purgatoire ; nous ne serons pas plus sévère que lui, si nous avons égard aux illusions et aux préjugés du siècle où il vécut. Il serait injuste, à notre sens, de ne pas le croire sincère ; mais il ne fut pas en vain le contemporain de son cousin Philippe II, et, d'un autre côté, l'on ne saurait méconnaître qu'il est toujours malheureux pour un peuple d'être soumis à des gouvernants étrangers qui n'ont pas une juste idée de son véritable esprit.

Ernest mourut pieusement, témoignant un grand repentir de ses fautes. Il fut inhumé dans la cathédrale de Cologne (chapelle des Trois Rois). On lit sur son sarcophage :

Ernestus Bavarorum dux inclytus, archipræsul Colonienſis et princeps elector, religionis ac publicæ pacis Assertor, Patriæ Pater laudabilis, hoc tumulo gloriosam præstolatur resurrectionem, devotis quondam sui gregis se commendans precibus. Electus 23 maii 1583. Obiit 17 februarii anno 1612.

Alphonse Le Roy.

Chapeauville, Foullon, Fisen. — Mèlart, *Hist. de Huy*. — De Thou. — Ms Delvaux — Bouille. — Loyens — Van Alpen, *Gesch. der frânckischen Rheinufers*. — Villenfagne, *Rech.*, t. II. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Becdelièvre. — Dewez, de Gerlache, F. Henaux.

ERNEST D'AUTRICHE (l'archiduc), gouverneur général des Pays-Bas. Fils de l'empereur Maximilien II et frère de l'empereur Rodolphe, il fut élevé à la cour de Philippe II, son oncle, qui le traitait comme son enfant et lui destinait la main de sa fille aînée, avec les Pays-Bas pour dot. Ernest se distingua dans les guerres contre les Turcs, et acquit, en Hongrie, la réputation d'un bon administrateur. Lorsque Philippe II lui offrit la gouvernance générale des Pays-Bas, du consentement de l'empereur, il refusa d'abord, mais finit par céder aux instances du roi. Il arriva en Belgique en janvier 1594, accompagné d'une suite brillante et fut accueilli par les témoignages de sympathie de la nation qui se flattait de lui voir conclure une paix avantageuse avec les Provinces-Unies. Son premier soin fut de convoquer les Etats généraux, qui le reconnurent pour

le lieutenant du roi ; il reçut les hommages de la noblesse et gagna tous les cœurs par son caractère affable et ses manières polies. Mais la situation ne laissait pas que d'être difficile. En France, la conversion d'Henri IV avait affaibli les affaires de la Ligue ; les grandes villes se ralliaient successivement à la cause royale. Le comte Charles de Mansfeld, qui opérait dans le Nord, suspendit les hostilités et rejoignit l'archiduc à Bruxelles. En Hollande, le prince Maurice de Nassau, employant tour à tour la force et la ruse, portait des coups sensibles à l'Espagne. Verdugo, qui commandait les troupes hispano-belges, s'opposait en vain à sa marche en avant. Le prince, de succès en succès, mit bientôt le siège devant Groningue. L'archiduc saisit ce moment pour renouer des négociations avec les Provinces-Unies. Par l'intermédiaire de deux jurisconsultes distingués, Othon Hertius et Jérôme Coomans, qui étaient allés à La Haye pour traiter des affaires personnelles du prince de Chimay, il écrivit aux Etats, sous la date du 6 mai, une lettre dans laquelle il leur faisait connaître le vif désir qu'il avait de conclure la paix, énumérait tous les maux causés par la guerre, protestait de ses bonnes intentions à leur égard et leur recommandait de rentrer sous l'obéissance du roi, s'engageant à leur obtenir des conditions raisonnables. Cette démarche, l'archiduc l'avait faite malgré ses conseillers espagnols qui répugnaient à toute idée de conciliation avec les rebelles. Le comte de Fuentès, notamment, lui avait représenté que l'ennemi était parfaitement au courant de l'état des choses dans les Pays-Bas, qu'il envisagerait les propositions de l'archiduc comme dictées par la peur et la faiblesse ; qu'une paix favorable ne pouvait être obtenue qu'à la suite d'une guerre avantageuse à la Belgique, qu'il fallait donc attendre une occasion meilleure, que c'était au roi à dicter la paix, non à la recevoir. L'événement prouva que Fuentès n'avait pas mal jugé la situation. La lettre de l'archiduc fut accueillie avec dédain, les intermédiaires

purent à peine se faire écouter et les négociations restèrent sans résultat. Le gouvernement des Provinces-Unies répondit, le 27 mai, par un mémoire, qui était un véritable réquisitoire contre l'Espagne et ne laissait aucun espoir d'arrangement. À tous les griefs qu'on avait articulés contre la politique de Philippe II, on en ajoutait de nouveaux. On prétendait que l'archiduc, Fuentès et ses principaux conseillers avaient soudoyé des assassins pour se débarrasser de tous ceux qui les gênaient. Ainsi Fuentès aurait tenté de faire assassiner la reine d'Angleterre et le roi de France. On croyait avoir des preuves certaines que l'archiduc aurait tramé la mort du prince Maurice. Des misérables déposèrent en ce sens. Michel Renichon, prêtre du pays de Namur, qui abjura le catholicisme avant de mourir, déclara qu'il avait accepté la mission de tuer le prince. Hertius et Coomans demandèrent que Renichon fût confronté avec le comte de Berlaymont qu'il accusait de l'avoir suborné; mais cette proposition n'eut pas de suite. Un soldat obscur, nommé Pierre Dufour, prétendit également avoir été acheté par les conseillers de l'archiduc; mais on n'eut d'autres preuves de ce dessein odieux que la parole d'un homme taré.

Le siège de Groningue continua pendant ces pourparlers. Verdugo avait vainement demandé des secours. Le prince Maurice, ayant gagné secrètement le bourgmestre Van Baalen, livra un dernier assaut qui ne fut repoussé que pour la forme, et la ville se rendit à discrétion. Comme partout l'exercice du culte catholique fut interdit et la religion réformée seule autorisée. La possession de Groningue était un fait d'armes important qui consacra l'établissement de la république des Provinces-Unies.

Aux revers militaires s'ajoutaient les embarras intérieurs. Les troupes régulières se mutinèrent; Ernest acheta leur soumission moyennant 6,000 florins. Mais les bandes italiennes et autres mercenaires se soulevèrent également, sous prétexte que depuis la mort du duc de

Parme, ils n'avaient plus reçu de solde, pillèrent et ravagèrent la contrée et se livrèrent à toute sorte d'excès. Défaits par les troupes que l'archiduc envoya contre eux, les mutins furent soutenus par Maurice de Nassau qui leur permit de se retrancher à Bréda et à Gertruydenberg. Aussitôt qu'ils furent réorganisés, ils marchèrent sur la petite ville de Sichein, dont ils s'emparèrent et où, s'arrogeant des droits régalien, ils formèrent une sorte d'Etat indépendant sous le nom de république italienne. Maurice fit un traité d'alliance avec eux. Refoulés par les troupes hispano-belges jusque près de Bois-le-Duc, ils reçurent du prince hollandais des renforts d'artillerie et de cavalerie. Les garnisons de Dunkerque, de Saint-Amand et d'autres places fortes suivirent l'exemple des Italiens. L'archiduc se vit finalement forcé d'entrer en pourparlers avec eux; il leur assigna la ville de Diest, où ils restèrent près d'un an jusqu'à ce qu'ils fussent payés: telle était la détresse du trésor.

Pendant ce temps, un nouvel orage avait fondu sur les Pays-Bas. Henri IV, uni aux Hollandais et aux Anglais, résolut de porter tout l'effort de ses armes sur les provinces belges. Le 23 octobre 1594, il nomma le duc de Bouillon général en chef de ses troupes. Le vieux comte de Mansfeld fut opposé au duc et à Philippe de Nassau et, aidé des comtes de 's Heerenberg et de Berlaymont, il força l'ennemi à rentrer en France; Bouillon n'avait réussi qu'à se rendre maître de quelques petites villes du Luxembourg. L'archiduc n'avait pas attendu ces événements pour solliciter de pressants secours à Madrid. Il avait successivement envoyé à Philippe II son chambellan le sire de Molard, puis le seigneur de Dietrichstein, et, enfin, son secrétaire Westernach. N'ayant rien obtenu du roi, l'archiduc convoqua les Etats le 5 décembre, à Bruxelles. L'assemblée, ne se trouvant pas en nombre, fut prorogée jusqu'au mois de janvier. Deux des membres, Hainaut et Artois, se plaignirent vivement de ce que leur proximité avec la France les exposait à des calamités sans

nombre et demandèrent instamment que la paix fût conclue avec Henri IV. Le roi leur avait mandé que si les troupes espagnoles n'évacuaient pas le pays et ne juraient qu'elles ne rentreraient ni à Cambrai, ni dans le Cambrésis, il leur déclarerait la guerre, mais s'abstiendrait de toute hostilité jusqu'au 1^{er} janvier. Les Etats des deux provinces, sur l'avis de l'archiduc, répondirent qu'elles n'avaient rien à répondre au message royal.

Lorsque les Etats généraux se réunirent en janvier 1595, le duc d'Arshot, répondant à l'archiduc qui avait assuré que le roi ne désirait que la paix, fit observer qu'il ne fallait s'attendre à aucune pacification tant qu'il y aurait des troupes étrangères dans le pays et que les Espagnols resteraient à la tête du pouvoir. Le clergé et la noblesse appuyèrent cette opinion, que l'archiduc promit de faire connaître à Madrid. Ils demandèrent aussi l'avis de Juste-Lipse qui, très au courant des affaires des Provinces-Unies, répondit que, « eu égard à l'audace des confédérés, et à l'amour de la nouveauté chez le peuple, on ne pouvait pas compter sur la paix, mais tout au plus sur une trêve. »

Sur ces entrefaites, Henri IV déclara, le 17 janvier, la guerre à l'Espagne. Turenne se jeta sur le Luxembourg, Philippe de Nassau le rejoignit avec des troupes hollandaises, et ils prirent plusieurs villes, bien que l'armée d'Ernest se défendit avec gloire et infligeât à l'ennemi plusieurs revers. Le succès le plus important des alliés fut la prise de Huy, à laquelle ils arrivèrent par la trahison du capitaine de la forteresse, que le commandant de Bréda, le sire de Héraugier, était parvenu à acheter. Huy appartenait au prince-évêque de Liège; celui-ci protesta vainement auprès des Provinces-Unies contre la violation du traité de neutralité conclu entre eux. Ernest essaya encore de réparer ce nouveau désastre; il envoya des troupes pour reconquérir la place; mais lorsque ses généraux arrivèrent devant les murs de la ville, ils apprirent que l'archiduc était décédé dans la nuit du 20 au 21 fé-

vrier 1595. On fit courir toutes sortes de bruits sur sa mort; on parla même d'empoisonnement; ce qu'il y a de plus probable, c'est que son médecin, le Dr Nunez, ignorant la vraie cause de sa maladie, l'avait traité mal.

« Prince d'un caractère doux, franc et paisible, dit Grotius, ennemi du luxe et du faste, aussi peu ambitieux que peu entreprenant, qui n'avait ni les vices qui font les méchants princes, ni les vertus qui font les grands hommes. » Avant de mourir, il avait désigné le comte de Fuentès pour le remplacer.

Il fut enterré dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles où l'archiduc Albert, son frère, lui fit graver l'inscription suivante :

MEMORIAE SERENISSIMI PRINCIPIS ERNESTI ARCHIDUCIS
AUSTRIÆ, MAXIMILIANI II IMPERATORIS FILII, EX
[MARIA CAROLI IMPERATORIS FILIA! FERDINANDI I NEPOTIS
MAXIMILIANI I ABNEPOTIS, RUDOLPHI II FRATRIS,
QUI CUM REGNUM HUNGARIE ET FINITIMA LOCA PER
ANNOS 17 FORTITER FELICITERQUE ADMINISTRASSET,
AD BELGII GUBERNACULUM VOCATUS EASDEM PRO-
[VINCIAS
ETSI BREVI 13 MENSIV SPATIO, CUM ÆTERNA
SUA LAUDE ET GRATIA REXIT. IN AVITA RELIGIONE,
IN PACE, IN IMPERIO REDUCENDA INTENTUS, IN ISQUE
CURIS MORTUUS ANNO MDCXCV. X KAL. MART.
CUM VIXISSET ANNIS XLI, MENSES VIII, DIES V.
POSUIT ALBERTUS ARCHIDUCUS AUSTRIÆ, BELGII
SINGULARI IN FRATREM AFFECTU EJUSQUE CORPUS
EX ADVERSO DUCUM BRABANTIÆ TUMULO RELIQUIT
MONUMENTUM HIC VOLUIT EXTARE ».

Émile de Borchgrave.

Bentivoglio, *Guerres de Flandre*. — Van Meteren. — Bor. — Wagenaar, *Vaderlandsche Historie*, VIII. — *Chronyke van Vlaenderen*, III. — *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 3^e série, XI, 314.

ERNEST DE SAINT-JOSEPH, écrivain ecclésiastique, appelé dans le monde Hautmarets, naquit dans le pays de Liège vers la fin du XVII^e siècle, et entra dans l'ordre des carmes déchaussés. Il publia, en 1718, chez l'imprimeur F.-A. Barchon, à Liège, un ouvrage intitulé : *Le ministère du confesseur en pratique, ou le sage et prudent dispensateur du sacrement de pénitence*; 2 vol. in-8^o de XIV-444 et VIII-483 pages, avec titres imprimés en rouge et noir. La date de sa mort nous est inconnue.

E.-H.-J. Reusens.

Cosmas de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, I, p. 449. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, I, p. 209.

ERNST (*Antoine-Nicolas-Joseph*), jurisculte, professeur, homme politique, né à Aubel le 20 mars 1796, décédé à Boppard (sur le Rhin) le 10 juillet 1841. Il était le troisième des quatre fils d'Ulric-Pierre-Antoine, échevin de la cour foncière et seigneuriale de Gorchem (duché de Limbourg), mort en 1808. Ernst aîné (voy. l'article suivant), notre Antoine et Lambert, le plus jeune, se vouèrent à l'enseignement du droit; Ulric-Antoine-Joseph, le second, bourgmestre d'Aubel en 1830, ne quitta point son pays natal et s'y contenta des modestes fonctions de juge de paix (1). La création d'une école de droit à Bruxelles ayant décidé Ernst aîné à poursuivre ses études en cette ville, Antoine et Lambert l'y rejoignirent, achevèrent leurs humanités au lycée impérial, puis se préparèrent, sous la direction de leur frère, à entrer au barreau. Antoine sortit de l'école de droit le 6 juin 1816 avec le grade de licencié, obtenu *summá cum laude*. Il se fit immédiatement inscrire au tableau des avocats, mais donna en même temps des répétitions de droit romain, ce qui l'attira peu à peu dans l'orbite de l'enseignement académique. Nommé le 13 février 1822 professeur extraordinaire à la faculté de droit de Liège, où son aîné occupait une chaire depuis la fondation de l'université, il fut promu à l'ordinariat dès le 3 juillet suivant. Sa carrière se divise naturellement en trois périodes : dans la première et la dernière, il se consacra tout entier à sa mission professorale; dans la seconde, il prit une part considérable aux affaires de l'Etat. Bien qu'étant resté étranger aux événements de septembre, il fut élu membre suppléant du Congrès national; mais il refusa obstinément de siéger dans cette mémorable assemblée après la mort de M. Nagelmackers; malgré les instances de ses amis, ce ne fut qu'en 1833, à la suite de la dissolution des Chambres, qu'il consentit à accepter un mandat parlementaire. Nous le considérerons tour à tour comme professeur et comme homme

d'Etat, ainsi que nous l'avons fait dans le *Liber Memorialis*.

Il débuta par un cours très-sommaire de droit commercial; ce n'est que plus tard, sous Godet, que cet enseignement acquit une importance réelle à Liège. Ernst donna, par contre, tous ses soins aux cours d'encyclopédie du droit, de droit civil élémentaire et de droit romain (Institutes), dont il fut successivement chargé. Le cours d'encyclopédie était facultatif; néanmoins les élèves y affluaient. Ni chez nous, ni en France, on n'avait encore entendu rien de semblable : l'influence allemande se faisait définitivement sentir. « De précieuses
 « recherches sur l'origine du droit, un
 « tableau des législations anciennes, un
 « appendice sur le droit coutumier, la
 « transition du droit romain au droit
 « moderne parfaitement marquée, le tout
 « mis en rapport avec nos besoins et
 « l'état de notre législation, le tout
 « envisagé au double point de vue de la
 « philosophie et de l'histoire, c'en était
 « plus qu'il en fallait pour retenir une
 « jeunesse qui commençait à se passion-
 « ner vivement pour les sciences morales
 « et politiques. » Ernst ne se traînait pas cependant, il est bon de le dire, à la remorque des auteurs étrangers : il avait son plan à lui, synthétique plutôt qu'historique; c'était avant tout un théoricien, un logicien comme son frère, ce qui, du reste, n'excluait pas chez lui l'esprit pratique. Mais il brilla surtout comme professeur de droit civil et d'Institutes. Laissons parler le chanoine De Ram : « Avant M. Ernst, il n'y avait
 « guère dans nos universités que des
 « leçons approfondies sur une partie du
 « Code; le jeune professeur comprit qu'il
 « y aurait avantage à placer, à côté de
 « ce cours de haute discussion, un cours
 « plus restreint aux principes, et qui
 « embrasserait en deux ans l'ensemble
 « du Code. Le succès fut tel, qu'aujour-
 « d'hui encore (2) ses anciens élèves n'en
 « parlent qu'avec enthousiasme; ils se
 « souviennent toujours de cette patience
 « d'analyse, qui permettait au profes-

(1) Il mourut à Montzen en 1844; Lambert finit ses jours à Louvain, le 15 novembre 1872.

(2) 1841.

« seur de simplifier les matières les plus
 « compliquées et de les présenter en un
 « tableau succinct qui frappait tous les
 « esprits. — Dans le cours des Insti-
 « tutes, il avait parfaitement saisi la
 « limite qui sépare ce cours de celui des
 « Pandectes; il réunissait les deux an-
 « ciennes méthodes presque exclusives :
 « celle du *traité*, qui ne donnait que les
 « principes sans voir les textes, et celle
 « du *commentaire*, qui s'attachait à ex-
 « pliquer sèchement la lettre, sans vue
 « d'unité et sans point de départ. Pen-
 « dant six mois d'abord, M. Ernst ex-
 « pliquait les Institutes en forme de
 « traité; il résumait avec ordre les prin-
 « cipes généraux de tout le droit romain,
 « mais toujours en prenant les Institutes
 « pour base, et ce n'était qu'en passant
 « qu'il commentait çà et là l'un ou
 « l'autre passage difficile. Chaque cha-
 « pitre, chaque titre avait en tête l'in-
 « dication des sources, Institutes, Pan-
 « dectes, Code, Nouvelles, où le profes-
 « seur puisait les principes qui formaient
 « et complétaient le beau plan de cette
 « première partie de son cours. La se-
 « conde était essentiellement *pratique* :
 « M. Ernst y aidait ses élèves, fortifiés
 « déjà par le suc d'une saine doctrine,
 « à expliquer la lettre même des prin-
 « cipales matières des Institutes. » Sa
 tradition lui survécut à Liège dans l'en-
 seignement du professeur Fr. Kupffer-
 schlaeger († 1866), d'abord son supplé-
 ant, puis son successeur pour les
 Institutes. Les cours d'Antoine Ernst
 sont toutefois demeurés inédits; peut-
 être y eût-il eu imprudence à déférer au
 vœu exprimé à cet égard par son bio-
 graphe : la science n'est pas restée sta-
 tionnaire, et il n'est pas même certain
 que l'enseignement d'Ernst, à Louvain,
 n'ait été que la répétition de son ensei-
 gnement à Liège.

Recteur de l'université de cette der-
 nière ville en 1831-1832, Antoine inter-
 rompit ses cours l'année suivante, ainsi
 qu'on l'a dit plus haut, pour se jeter
 dans l'arène politique. Il y combattit
 vaillamment pendant six ans, au risque
 de compromettre sa santé assez délicate.
 Suivons-le dans cette nouvelle carrière

avant de le retrouver à côté de ses
 frères, professeur comme eux à l'Uni-
 versité catholique.

Sans être fertile en grands événe-
 ments, la période de 1833 à 1839 mar-
 quera dans l'histoire de la jeune Bel-
 gique, à raison de la gravité des questions
 débattues au sein du Parlement, et de
 l'influence exercée sur l'attitude des
 partis et même sur les destinées de nos
 institutions par les solutions qu'elles
 reçurent. Il s'agissait de l'exécution du
 traité des Vingt-quatre articles, ratifié
 à la fin de 1831. La neutralité belge
 était garantie par cette convention, mais
 en échange du sacrifice d'une partie du
 territoire. La conférence de Londres
 aurait voulu laisser la Belgique et la
 Hollande s'arranger directement entre
 elles; or, la Belgique demandait, avant
 toute négociation, l'évacuation d'Anvers,
 occupé par les troupes hollandaises. Le
 roi Guillaume Ier cherchant à tergiver-
 ser, la France et l'Angleterre résolurent
 de le mettre en demeure; cette inter-
 vention déplut aux Belges, qui n'enten-
 daient pas être placés sous une sorte de
 tutelle. Le ministère, disposé à tout ménager,
 ne put obtenir de la Chambre
 des représentants un vote de confiance;
 le Sénat se montra de meilleure compo-
 sition. Sur ces entrefaites apparurent les
 Français : le général Chassé, après une
 héroïque défense, dut rendre la citadelle
 d'Anvers le 23 décembre 1832. On ne
 pardonna pas aux ministres d'avoir ac-
 cepté le secours d'une puissance amie :
 ils durent se retirer, mais pour repren-
 dre bientôt leurs portefeuilles, le roi ne
 parvenant pas à constituer une adminis-
 tration nouvelle. Deux fois démission-
 naire, deux fois maintenu par la force
 des choses, le cabinet n'entrevit plus
 qu'une issue : l'appel au pays. La se-
 conde Chambre fut dissoute; mais les
 élections ne modifièrent pas sensiblement
 la majorité : de là, une agitation géné-
 rale, qui eut pour premier effet de ren-
 dre des espérances à l'orangisme. L'op-
 position devint violente et saisit tous les
 prétextes : il s'en fallut de peu que
 Lebeau, ministre de la justice, ne fût
 mis en accusation au sujet d'une ques-

tion d'extradition. C'est dans ces circonstances qu'Antoine Ernst fut élu représentant. Catholique *unioniste*, il n'avait pas, comme on l'a prétendu, donné des arrhes au parti libéral; on fut donc injuste à son égard lorsqu'on le qualifia de transfuge, en observant son attitude à l'égard du ministère. Dans l'affaire Lebeau, il déclara « que son serment à la Constitution l'obligerait de souscrire à l'acte d'accusation, s'il était formulé. » Cependant il n'était pas antiministériel *quand même* : on en eut la preuve le jour où le gouvernement, pour en finir, déposa un projet de loi sur l'extradition. Nommé rapporteur de la section centrale, il n'hésita pas, dût-il indisposer ses amis, à soutenir le projet en pleine Chambre, sauf à appuyer sur les amendements présentés en section dans le but de rendre impossible toute mesure arbitraire. Il entendait ne s'inféoder qu'à sa conscience; mais s'il défendait ce qu'il croyait juste et vrai avec les ministres, il n'en était pas moins persuadé de la nécessité d'une reconstitution du cabinet. La modération du langage n'était pas précisément sa qualité dominante : ses premières philippiques causèrent même un certain émoi; mais on s'y fit et plus on le connut, plus on l'estima pour sa franchise et sa droiture. Il dépassa pourtant le but en 1834, quand il proposa formellement, avec Dubus, d'infliger un blâme au gouvernement, dont la faiblesse, en présence des pillages, lui paraissait inconcevable; la Chambre ne le suivit pas sur ce terrain, elle se contenta de voter une loi sévère contre les manifestations orangistes, et elle n'eut pas tort. Le ministère reconquit à ce moment une majorité imposante : tout d'un coup, le 1^{er} août, à la surprise générale, MM. Rogier et Lebeau donnèrent leur démission : on se perdit en conjectures, il s'agissait simplement du ministre de la guerre (baron Evain), dont ils n'avaient pu obtenir le renvoi. Cette fois la dislocation était irrévocable; elle était même prévue chez les initiés, puisqu'il est avéré que des démarches officieuses avaient été tentées auprès d'Ernst dès le

mois de juillet, pour le décider à entrer dans une nouvelle combinaison. Le 4 août, un cabinet *mixte* fut constitué : Ernst et le baron d'Huart y entrèrent à titre de *libéraux*, en regard des catholiques De Theux et De Muelenaere. Une telle alliance fit gloser; nous avons dit qu'Ernst était *unioniste*, c'est sa justification. Mais l'*Union* n'avait plus longtemps à vivre : bientôt les partis se séparèrent nettement, comme le démontra la création presque simultanée des deux universités libres. Il va sans dire que le cabinet de 1834 passa, dès lors, pour homogène.

Comme ministre de la justice, Ernst se vit un jour reprocher une prétendue contradiction avec les principes qu'il avait professés à l'époque où il faisait partie de l'opposition. La question de l'extradition avait été résolue alors; celle de l'expulsion des étrangers n'était pas encore tranchée. Ernst jugea qu'en pareille matière des arrêtés de circonstance ne pouvaient suffire; il réussit à faire voter la loi du 22 septembre 1835. Or, environ deux ans plus tard, il arriva que le gouvernement français réclama le banqueroutier Malafosse, réfugié en Belgique. Le fugitif fut arrêté à Anvers, nanti de valeurs assez considérables; mais comme les pièces, transmises par le tribunal à l'administrateur de la sûreté publique, n'étaient pas en règle, il adressa d'urgence une réclamation au Parlement. On se hâta de remplir les formalités; mais le ministre, « ce grand ennemi de l'arbitraire, » n'en fut pas moins rendu responsable d'une arrestation illégale. Il déclara qu'il n'avait été pour rien dans cet acte, mais que s'il avait été consulté, il aurait ordonné à ses inférieurs d'agir ainsi qu'ils l'avaient fait; quant à l'extradition, il la différa par respect pour la Chambre. Les journaux jetèrent feux et flammes; le ministre les laissa épuiser leur arsenal; l'affaire n'eut pas de suite.

D'autres susceptibilités se firent jour à propos de la peine de mort, supprimée en fait depuis la révolution et remise en vigueur par Ernst en 1835. C'est à lui, en effet, que s'appliqua le passage suivant

d'un rapport présenté au Sénat français, en 1867, par M. de la Guéronnière : « En Belgique, pendant une période de cinq années, de 1830 à 1834, la peine de mort, quoique maintenue en droit, a été pratiquement abolie, et cependant les crimes entraînant cette peine ne se sont pas accrus. Toutefois, le gouvernement belge n'a pas jugé pouvoir prolonger l'expérience et l'échafaud, qu'on croyait abattu, s'est relevé (1). » Voici les faits. Au sénat, MM. de Mérode et de Sécius ayant attribué la multiplication des crimes à la *fausse philanthropie* du ministre de la justice, celui-ci répondit que la peine de mort n'était abolie en aucune manière, et que, pour sa part, il n'avait jamais sollicité la grâce d'un assassin. Il fit incontinent dresser une statistique criminelle : pour justifier son consentement à des rigueurs auxquelles on n'était plus habitué, il avait besoin d'établir que l'expérience en démontrait la nécessité. Or, avant que la statistique fût terminée, il advint que sept condamnations à mort furent prononcées par la cour d'assises de la Flandre occidentale. Six condamnés obtinrent une commutation de peine ; mais la tête du septième, l'assassin Nys, tomba sur la place de Courtrai (9 février 1837). Le jour même, M. H. de Brouckere reproduisit à la Chambre des représentants une motion qu'il avait déjà présentée, pour l'abolition de la peine de mort. Elle fut prise en considération et renvoyée aux sections ; M. Milcamps présenta un rapport au nom de la section centrale, puis le débat fut ajourné indéfiniment, parce qu'on jugea indispensable de consulter avant tout les cours et tribunaux. Quant à Ernst, il avait certainement cru remplir un devoir en refusant d'intercéder pour Nys. Aussi bien son imagination était frappée : il lisait dans les journaux étrangers que la Belgique devenait un *repaire de criminels*. C'était une calomnie évidente : on avait mis la main sur des bandes de brigands, mais hors de là, rien n'attestait une recrudescence générale de la

criminalité ; enfin, l'expérience d'une seule année ne pouvait être décisive. Ernst eut le tort, il faut l'avouer, de ne point attendre la publication de la statistique ; mais s'exagérant la situation, il se crut obligé, en toute hâte et sous sa responsabilité, de rassurer les honnêtes gens. Dans d'autres conditions, la question se serait sans doute présentée tout autrement à son esprit.

Ernst a laissé la réputation d'un chef rigide, mais absolument intègre, d'un administrateur habile et impartial, ennemi des intrigues et des coteries. La Chambre rendit hommage à son équité en confiant au gouvernement le premier choix des nouveaux conseillers, lorsqu'elle augmenta le personnel de la Cour d'appel de Bruxelles (1836). Il introduisit d'utiles réformes dans ses bureaux et montra un grand zèle en fait de bienfaisance publique : Namur lui doit son pénitencier pour les femmes, et le premier il eut la pensée d'instituer une maison du même ordre pour les jeunes délinquants (2). Il prit une part très-active aux débats parlementaires de 1835 et 1836 sur l'enseignement supérieur, sur les lois provinciale et communale. Une question financière vint inopinément ébranler le cabinet. La *Société Générale*, caissière de l'Etat, s'était trouvée tout d'un coup en butte à des attaques incessantes : « elle spéculait, » disait-on, avec les deniers des contribuables ; le roi Guillaume, possédant les trois quarts des actions, les bénéfices étaient transportés à La Haye, d'où ils servaient à solder la contre-révolution. » La *Banque de Belgique* fut créée pour servir de contre-poids à la *Société* : prévoyant que sa rivale deviendrait tôt ou tard un établissement national, celle-ci résolut de se rattacher ostensiblement au régime nouveau : elle ambitionna le titre de ministre d'Etat pour M. de Meeus, son gouverneur, et pour M. Coghén, l'un de ses directeurs. Ernst concourut avec De Theux et D'Huart à repousser énergiquement ces prétentions, soutenues par De Muele-

(1) A Liège et dans tout le ressort de la cour d'appel, on n'a plus exécuté depuis 1824.

(2) Allusion au pénitencier de Saint-Hubert, fondé plus tard.

naere ; « il y a là un véritable danger pour le pays ! s'écria-t-il ; plutôt que de céder, j'abandonnerai mon portefeuille. » Ce fut De Muelenaere qui se retira. Des dissidences analogues s'étant produites à propos du refus d'autoriser la *Société de mutualité industrielle*, Ernst offrit une seconde fois sa démission ; elle ne fut point acceptée.

La Hollande finit par adhérer au traité des Vingt-quatre articles. On se vit en présence d'une terrible question : les Belges pouvaient-ils dignement consentir à se séparer de trois cent quatre-vingt mille de leurs frères, acheter leur neutralité, leur sécurité, au prix de la cession d'une partie du Limbourg et du Luxembourg ? Ernst et D'Huart ne le pensèrent pas : le cabinet se divisa. Le 31 janvier 1839, les deux ministres dissidents se séparèrent décidément de leurs collègues, sauf à leur venir à la rescousse dès le lendemain, pour éviter une dissolution des Chambres. Le mandat d'Ernst expirait au mois de juin : il fit savoir aux électeurs liégeois qu'il n'en accepterait pas le renouvellement et rentra dans la vie privée. Ses adversaires politiques, ceux mêmes qui pensèrent alors que le salut de la patrie valait bien le plus douloureux des sacrifices, ne purent refuser leur hommage à une si noble conduite. S'était-il trompé ? Sa bonne foi, son patriotisme du moins étaient indiscutables. Il emporta dans sa retraite l'estime générale. Des fonctions publiques, des distinctions honorifiques lui furent offertes : il refusa tout. Le recteur de l'université de Louvain eut seul assez d'influence sur lui pour le décider à accepter une chaire.

Le roi félicita M. De Ram à ce sujet, témoignage d'autant plus flatteur qu'Antoine Ernst n'avait pas craint, à l'occasion, d'exprimer hardiment toute sa pensée en haut lieu. Le professeur d'Institutes reprit son cours et s'y distingua comme autrefois, ne se contentant pas d'enseigner, mais prodiguant en particulier les bons conseils à ses élèves, élargissant leur horizon, éveillant en eux les sentiments élevés qui doivent être l'apanage de tout vrai jurisconsulte. Malheu-

reusement il se sentait affaibli ; il n'avait pas impunément, pendant son ministère, déployé une activité presque fébrile, sans rapport avec ses forces. Une irritation des intestins se déclara ; on lui conseilla d'aller consulter, à Heidelberg, un médecin en renom. Il partit avec une de ses filles ; sur le bateau à vapeur du Rhin, entre Coblenze et Mayence, il se trouva si mal qu'on fut obligé de le débarquer à Boppard, le 9 juillet 1841. On n'eut que le temps de lui administrer les secours de la religion ; le lendemain il avait cessé de vivre. Il mourut à l'établissement hydrosudopathique du docteur Schmidt ; le corps fut transporté à Louvain huit jours plus tard, et inhumé au cimetière du Parc, où la famille Ernst possède un caveau.

Le talent de Jean-Gérard et de Lambert Ernst était surtout didactique ; chez Antoine, l'orateur parlementaire et le professeur se contre-balançaient ; sous l'influence d'un autre concours de circonstances, le barreau eût été également son fait. Il avait l'ardeur du polémiste, la dialectique serrée de l'homme de loi, la forte éloquence que donnent seules des convictions profondes et des idées nettes. Il a pu quelquefois faire fausse route, mais il n'en rappelle pas moins *justum ac tenacem* d'Horace. Il se défendait avec chaleur et attaquait avec violence, parce qu'il croyait fermement à ce qu'il disait. « Un jour viendra, répétait-il volontiers, où l'on me rendra justice. » — Il ne trouva guère le temps d'écrire ; à part ses thèses : *De confusione*, *De l'adoption et de ses effets* (1816), nous ne connaissons de lui qu'un petit nombre d'articles, remarquables d'ailleurs, insérés dans la *Thémis*, et des rapports adressés au Parlement. Citons seulement celui qu'il rédigea pour appuyer une proposition de M. B. Dumortier, relativement à la réorganisation de l'Académie royale (14 janvier 1834). Ernst pensait, comme son collègue, qu'il y avait lieu de promulguer une loi spéciale. Ils ne réussirent pas : la constitution du premier corps savant du pays fut réglée par un simple arrêté royal (1^{er} décembre 1845). Le rapport

dont il s'agit a été publié dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1846, pages 104-117.

Afin de reconnaître les services rendus au pays par l'ancien ministre de la justice, le roi Léopold II, donnant suite aux intentions paternelles, a octroyé aux fils d'Antoine Ernst des lettres de noblesse (31 janvier 1871). Un décret pontifical du 6 août 1875 leur a conféré en outre le titre de baron pour eux et pour leur descendance.

Alphonse Le Roy.

Discours du chanoine De Ram (17 juillet 1844). — Thonissen, *La Belgique sous Léopold I^{er}*. — Hymans, *Histoire parlementaire*. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis*. — *Annuaire de la noblesse belge*, 1871. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1877. — Renseignements particuliers.

ERNST (*Jean-Gérard-Joseph*), dit *ERNST aîné* (voy. l'article précédent), jurisconsulte et professeur distingué, naquit à Aubel le 12 octobre 1782 et mourut à Louvain le 6 octobre 1842. Ses humanités terminées à Aix-la-Chapelle, il se rendit à Liège et se plaça sous la direction de l'avocat Jean-Hubert Vincent, ancien *premier* de Louvain, qui l'initia aux éléments des sciences juridiques. Depuis la suppression de l'*Alma Mater*, les aspirants au barreau en étaient ainsi réduits à chercher quelque patron qui consentît à leur servir de guide dans leurs études privées. Enfin la loi du 22 ventôse an XII institua douze écoles de droit; Ernst n'eut rien de plus pressé que de se faire inscrire à celle de Bruxelles, qui fut solennellement installée le 25 mars 1806. Reçu bachelier le 9 mars 1807 et licencié le 21 avril suivant, il attira si bien sur lui l'attention de ses maîtres, qu'ils ne tardèrent pas à le considérer comme un futur collègue. Le 22 janvier 1810, sur la demande du doyen de la faculté, le grand-maître de l'université (Fontanes) nomma Ernst professeur suppléant, pour remplacer le romaniste Maurissens, qui venait d'échanger sa chaire contre un fauteuil de magistrat. Le 14 juin de la même année, le jeune homme mit le sceau à sa réputation naissante en subissant, avec un éclat ex-

traordinaire, les dernières épreuves prescrites par la loi; le recteur Van Hulthem et le doyen Van Gobbelschroy le complimentèrent publiquement; il fut, en outre, décidé que le procès-verbal de la séance serait imprimé et communiqué au grand-maître. Le diplôme de docteur fut remis à Ernst le 6 juillet; l'école de Bruxelles conférait ce grade *pour la première fois*; elle n'eût pu débiter plus heureusement. Quant à Jean-Gérard, il inaugurerait sa brillante carrière sous les meilleurs auspices. Son mérite, relevé par une modestie véritable, n'offusquait personne; il y avait en lui une sorte de candeur qui plaisait au premier abord; il ne comptait que des amis parmi ses anciens condisciples et parmi les professeurs de la faculté. L'année suivante, une chaire de Code Napoléon devint vacante; Ernst était trop jeune pour prendre part au concours (il fallait être âgé de trente ans); on lui accorda une dispense d'âge; mais le concours fut ajourné jusqu'en 1813. Il remporta la palme et fut aussitôt nommé en remplacement de Cahuac. Tels furent les services qu'il rendit à la faculté de droit, que le commissaire général de l'intérieur lui accorda, le 5 juin 1815, un subside destiné à l'exonérer de la milice nationale; si l'on tient compte de l'époque, ce fait en dit assez. Assuré du lendemain, Ernst se fit tout d'abord un devoir de s'occuper de ses trois jeunes frères; ils vinrent le rejoindre à Bruxelles et il n'eut jamais certes à se repentir des soins presque paternels qu'il leur prodigua. Il ne prit aucune part aux événements politiques qui eurent pour issue notre réunion à la Hollande; cependant le nouveau gouvernement ne le perdit pas de vue. Lors de la création des universités de l'Etat, on lui offrit une chaire en lui laissant l'option; il n'hésita pas à choisir Liège, pour se rapprocher de sa famille. Sa nomination de professeur ordinaire de droit civil, de droit naturel et de droit public fut confirmée par arrêté royal du 3 juin 1817.

Beaucoup d'anciens élèves de Bruxelles le suivirent à Liège, ainsi que ses frères

Antoine et Lambert, qui prirent rang à leur tour dans le corps académique. Quelques années s'écoulèrent paisiblement, entre les joies intimes de l'étude et les joies plus intimes encore du foyer. Ernst s'était marié en 1818 et il se voyait revivre dans une charmante famille, lorsque la mort lui enleva coup sur coup deux enfants et sa compagne chérie. Il lui fallut toute sa religion et tout son dévouement envers les deux enfants qui lui restaient pour supporter cette épreuve trois fois douloureuse; sa santé même fut sérieusement ébranlée. En 1826, Van Rees étant recteur, il eut à payer de sa personne, inopinément, dans des circonstances assez délicates. Un règlement sur la fréquentation des cours, promulgué le 10 décembre, avait mis toute l'université en émoi. « La jeunesse d'alors commençait à entrer en effervescence; elle était disposée à regarder comme tyrannique toute mesure d'autorité. Les ferments de l'agitation politique qui prit trois ans plus tard un caractère si grave n'étaient pas encore en travail; mais le gouvernement perdait peu à peu sa popularité, et l'esprit d'opposition se faisait jour partout où il trouvait une issue, encore inconscient du but à poursuivre, mais disposé à résister énergiquement à toute oppression (*Liber Memorialis*). » Le Mathieu Laensbergh attisa le feu : ses collaborateurs ne cessaient de répéter aux étudiants qu'ils ne devaient pas se laisser traiter comme des enfants; une protestation adressée au recteur au nom des élèves fut même rédigée, paraît-il, par un correspondant de ce journal. Au sénat académique, on arrêta le texte d'une proclamation à la jeunesse : cette pièce ayant été simplement affichée *ad valvas* au lieu d'être distribuée, l'irritation prit un caractère aigu : on en voulait surtout au professeur Warnkœnig, regardé comme un des principaux inspirateurs du malencontreux règlement. Tout d'un coup, les curateurs de l'université prirent sur eux de suspendre provisoirement l'exécution des nouvelles mesures; cette fois, ce furent les professeurs qui se plaignirent. On eut finale-

ment recours au ministre, on aboutit à une transaction et, comme il arrive presque toujours en pareil cas, dès que les amours-propres furent satisfaits, on relégua aux oubliettes règlement et protestations. Tout le mérite de cet apaisement général revient à Ernst, qui fit preuve ici de véritables qualités de négociateur. Le gouvernement le récompensa en l'élevant au rectorat pour l'année académique 1827-1828; ces hautes fonctions lui avaient déjà été confiées en 1819-1820. Il refusa une prolongation de mandat et n'accepta que l'ordre du Lion Belgique, distinction largement due à son mérite autant qu'à sa conduite. Il s'était, d'ailleurs, rendu utile à l'instruction publique en dehors de l'université, et dans la suite on put encore faire fond sur son zèle. Il s'occupa notamment de bourses d'études à restituer aux familles des fondateurs et de la révision des règlements de l'instruction moyenne. Son entière franchise et la noble indépendance de son caractère se révèlent, ainsi que la sagesse de ses conseils, dans la correspondance qu'il entretenait alors avec le ministre; or, en 1828, il fallait un courage plus qu'ordinaire pour s'exprimer sans réticence. La révolution éclata; Ernst en accepta les conséquences. Dès le 13 août 1831, Teichmann, chargé *par intérim* du portefeuille de l'intérieur, le fit entrer dans la commission qui fut nommée pour jeter les bases d'une loi sur l'instruction publique. Il s'y distingua comme toujours et gagna de plus en plus la confiance du gouvernement. En mai 1832, M. De Theux lui proposa la place de secrétaire-inspecteur de l'université de Liège; il refusa ce « surcroît de besogne (1) ». Deux ans après, l'université catholique fut fondée à Malines sous le patronage des évêques, puis bientôt transférée à Louvain. Cédant aux instances du chanoine De Ram, recteur magnifique, et poussé, d'ailleurs, par son zèle religieux, Ernst se décida tout d'un coup à quitter Liège. Le 13 juillet 1835, il fut désigné

(1) Expressions de la lettre ministérielle.

comme titulaire de la chaire de droit national et de droit civil approfondi dans l'université louvaniste. Les étudiants délaissés ne dissimulèrent pas leur mécontentement. Lambert Ernst (le plus jeune des quatre frères) en sut quelque chose. Antoine et Lambert finirent par aller rejoindre leur aîné : pour la troisième fois ils se trouvèrent réunis. Cette vie heureuse ne dura pas longtemps ; une affection des poulmons, qui minait Jean-Gérard, s'aggrava subitement ; il mourut à peine sexagénaire.

Comme jurisconsulte et comme professeur, notre Ernst resta fidèle aux habitudes de l'école française ; la méthode *historique*, importée alors d'Outre-Rhin par Warnkœnig, ne lui inspirait aucune sympathie. Sa manière se rapprochait de celle de Merlin ; il s'en tenait au texte de la loi, le serrant de près, en exprimant pour ainsi dire toute la sève, considérant le Code « comme un tout complet et indivisible, dont un même souffle pénètre et vivifie tous les organes ». Le cours de droit civil élémentaire initiait les élèves à la langue juridique et aux grands principes ; le cours approfondi, qui durait plusieurs années, leur montrait comment on applique ces principes et comment on établit une controverse savante. Ernst brillait surtout dans la discussion, par sa logique rigoureuse et par son érudition solide. Parfois il s'animait ; lorsqu'il attaquait les doctrines de Toullier, par exemple, c'était un feu roulant d'apostrophes, de sarcasmes, de saillies imprévues : toute l'artillerie légère du discours intervenait dans la bataille. Il s'en prenait volontiers aux autorités les plus accréditées et s'inquiétait plus d'avoir raison en théorie que de faire état de la jurisprudence reçue. On lui a reproché cette tendance militante et ce dogmatisme intransigeant ; il se considérait avant tout comme professeur, pleinement maître de ses prémisses et de ses déductions. Il faut dire aussi qu'Ernst était entré dans l'enseignement peu de temps après la promulgation du Code civil ; il avait eu pour ainsi dire à défricher un sol vierge. Il y avait travaillé

vigoureusement par lui-même, à peu près privé de tout secours étranger : de là il se forma des opinions très-arrêtées et n'en démordit guère dans la suite. On aurait néanmoins tort de le juger d'après certains cahiers publiés, pendant la minorité de son fils, par d'anciens élèves trop zélés. Le fait est qu'Ernst avait coutume d'étudier à nouveau, comme s'il ne s'en était jamais occupé, les matières qui se représentaient dans son enseignement ; c'est même parce qu'il était animé du désir de faire *toujours mieux* qu'il refusa jusqu'à la fin de confier le résultat de ses travaux à la lettre moulée, malgré les instances de ses amis. On ne connaît donc pas sa *dernière pensée* et il serait injuste de dire qu'il ne progressa pas avec la science. C'était dans tous les cas un esprit essentiellement conservateur, à preuve son cours de droit naturel, foncièrement chrétien et impitoyable pour le transcendantalisme allemand.

Ernst aîné n'a guère mis au jour que ses thèses de 1813 (1^o *De acquirendâ vel amittendâ hereditate* ; 2^o *Sur les successions irrégulières*) et quelques rapports. Il n'en jouit pas moins d'une réputation considérable ; on le consultait de toutes parts et ses jugements faisaient souvent pencher la balance. Sa complaisance était sans bornes ; on a de lui des notes qui constituent de véritables mémoires. Il siégea pendant quelque temps à l'hôtel de ville de Liège ; le maintien du collège de cette ville fut dû en grande partie aux arguments sérieux qu'il fit valoir dans un rapport au conseil communal. Son fils, M. U. Ernst, procureur général à la cour d'appel de Liège, est en possession de ce document, ainsi que de plusieurs dissertations remarquables, que le laborieux professeur avait rédigées pour ses élèves. Le rapport adressé au gouvernement des Pays-Bas en 1828, au sujet de la révision des règlements de l'instruction publique, a été imprimé officiellement à La Haye (17 pages in-folio).

Alphonse Le Roy.

Discours de P.-F.-X. De Ram, prononcé le 10 octobre 1842 au cimetière de l'abbaye du Parc lez-Louvain. — Discours de MM. Quirini, Van

Bockel et Schollaert, id. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis*, col. 266-282. — Renseignements particuliers.

ERNST (*Simon-Pierre*), théologien et historien, de la même famille que les précédents, né à Aubel le 2 août 1744, mourut à Afden lez-Rolduc le 11 décembre 1817. Il était le deuxième des trois fils (1) de Guillaume, avocat, membres des états provinciaux et maire d'Aubel, et de Marie-Jeanne Dael ou Doel. Guillaume avait pris ses grades à l'université de Louvain, après s'être initié à la jurisprudence sous la direction du célèbre canoniste Van Espen, dont il habitait la maison; il est permis de croire que les traditions paternelles ne furent pas sans influence sur la direction d'esprit du jeune Simon-Pierre. Celui-ci fut d'abord mis en pension chez le curé d'Eis (Limbourg), qui lui apprit les premiers éléments du latin; ensuite il passa sept années au collège de Mayence, dont le recteur, Jean-Thomas Emonts, était son cousin germain. A l'âge de dix-neuf ans, il aborda les études ecclésiastiques; pieux et studieux, il se fit respecter par son zèle édifiant et admirer à raison de son érudition précoce: peut-être rêva-t-il dès lors de devenir l'émule des savants bénédictins de Saint-Maur, Il alla vivre tranquille à Rolduc (*St-Hertogenrode*, all. *Herzogenrath*), à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, dans la célèbre abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin dite *Closterrode*. Il y enseigna pendant plusieurs années la théologie et l'Écriture sainte, remplit en même temps les fonctions de bibliothécaire et ne tarda pas à se distinguer par d'importants travaux de recherches. Toutes ses prédilections étaient pour l'histoire nationale; on peut dire que, jusqu'au dernier moment, ses loisirs y furent entièrement consacrés. En 1783, l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles couronna un mémoire d'Ernst sur la question controversée de la date de l'admission des

ecclésiastiques aux États de Brabant; les années suivantes virent paraître d'autres ouvrages sur nos anciennes institutions parlementaires, notamment une étude sur le Tiers-Etat du même duché, sur l'origine des communes et sur l'intervention de leurs députés aux assemblées de la nation (1788). Cette existence paisible devait être momentanément troublée par le concours de diverses circonstances. D'abord vinrent des embarras financiers. Les religieux de Rolduc avaient pris la résolution, dès 1742, d'exploiter eux-mêmes les mines de houille de leur district, abandonnées jusque-là, sous l'empire d'une législation imprévoyante, à des particuliers ou à des associations éphémères qui, en multipliant les petites entreprises, n'avaient réussi qu'à ruiner les fosses et à se ruiner du même coup (2). Les débuts des chanoines ne furent pas plus heureux: il fallut consacrer de grosses sommes aux travaux d'appropriation, si bien qu'au moment où la révolution éclata, l'abbaye se vit absolument hors d'état de satisfaire ses créanciers. Sans les événements, cette gêne n'eût été que passagère, puisqu'il y avait cinq fosses en pleine activité lors de l'arrivée des Français, et que ceux-ci purent mettre en réquisition plus d'un million de quintaux de charbon. Mais les agents de la république ne s'arrêtèrent pas là; malgré la résistance de l'administration centrale de Maestricht, ils s'emparèrent non-seulement du produit des mines, mais même des houillères, avant la suppression de l'abbaye, et ce du consentement du Directoire (3). On autorisa les religieux à faire valoir leurs réclamations, sauf à n'y pas donner suite. Ils finirent néanmoins par trouver les moyens de s'acquitter.

En 1798, Ernst acquit avec les autres chanoines, au prix de 161,000 francs, la pleine propriété de l'abbaye et de ses dépendances. Curé d'Afden depuis un an, assermenté, il ne craignait pas d'être inquiété; nous verrons bientôt que,

(1) *Melchior*, l'aîné, entra dans les ordres et mourut le 18 septembre 1817, curé de Wankum en Gueldre. *Léonard*, le cadet, se distingua au bar-

reau et fut, comme son père, membre des États.

(2) *Histoire du Limbourg*, t. 1, p. 112.

(3) *Ibid.*, p. 114.

précisément à raison du serment, il fut détourné de ses études chéries plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu. Pour en finir avec Rolduc, notons que quatre des acquéreurs étaient encore vivants en 1817. Par son testament du 20 septembre de cette année, Ernst légua sa part, avec trois mille cinq cents couronnes de France, un capital de mille deux cents thalers et une riche collection de livres, au séminaire de Liège. Ses confrères s'entendirent également pour abandonner leurs droits, si le gouvernement consentait à l'établissement d'un séminaire préparatoire dans les bâtiments abbaticaux. Guillaume Ier refusa le 13 juillet 1818, « attendu qu'il est « très-déconseillable et dangereux de « destiner des jeunes gens, de les former « et préparer à la carrière ecclésiastique, « avant qu'ils soient en état de juger « s'ils ont bien la vocation requise pour « cette carrière, etc. » C'est alors que Barrett, vicaire capitulaire de Liège, acheta l'abbaye de Bernardfagne; telle est l'origine du petit séminaire de Saint-Roch, ouvert le 1er janvier 1820 (1). Rolduc fut de nouveau présenté au gouvernement (belge) en 1831, Van Bomnel étant évêque de Liège. Cette fois l'offre fut acceptée : le prélat organisa lui-même les études du nouvel établissement, qui ne tarda pas à devenir florissant, grâce à des professeurs tels que Tits, Ubaghs, Lonay, Van Oyen et Beldefroid (2).

Nous venons de dire que S.-P. Ernst occupait, depuis 1797, la succursale l'Afdén, située pour ainsi dire aux portes du couvent où s'étaient écoulées pour lui des années si heureuses; nous avons ajouté qu'il n'y reprit pas immédiatement ses habitudes. En sa qualité de *soumissionniste*, comme on disait alors, il eut à soutenir d'ardentes polémiques. Sans accepter toutes les idées de la révolution, il n'était que médiocrement partisan de l'ancien régime, et les mesures prises par les Français en matière

de culte, lorsque la première effervescence fut calmée, ne répugnaient pas à sa conscience. Il eut l'occasion, dès 1797, de s'expliquer publiquement à cet égard. La loi du 7 vendémiaire an VI ayant été partiellement publiée à Liège le 18 avril, les ministres du culte se virent tenus, sous peine de démission, d'adhérer formellement au principe de la souveraineté du peuple et de promettre « soumission et obéissance aux lois « de la république ». Le synode jugea qu'avant de faire cette déclaration, il y avait lieu d'attendre la décision du saint-siège. De leur côté, les curés de la cité s'adressèrent à l'administration locale pour la prier de surseoir à l'exécution de la loi; ils reçurent une réponse négative, mais n'en continuèrent pas moins de remplir leurs fonctions. L'administration montra du mécontentement; cependant elle leur laissa la liberté de recourir directement au Corps législatif, permission dont ils usèrent sans retard. Sur ces entrefaites, le vicaire-curé de Saint-André de Liège, Gohi, eut l'idée de poser deux questions pour son propre compte à l'autorité centrale. Il demandait si la déclaration exigée des membres du clergé se renfermait exclusivement dans l'ordre civil et politique et si, d'après cela, elle ne portait aucune atteinte à la liberté des opinions religieuses. Satisfaction lui fut donnée sur ces deux points; alors il publia sa lettre et la réponse officielle, ce qui mit fin à la résistance de la très-grande majorité de ses confrères. Les récalcitrants furent traduits en justice et condamnés à la prison et à l'amende (mai 1797); en même temps, le Directoire ordonna l'exécution rigoureuse de la loi en Belgique. C'est à ce moment que Simon-Pierre Ernst crut devoir intervenir. M. le chanoine Daris, dont nous résumons ici la relation très-intéressante et très-fidèle, analyse comme suit sa première brochure, intitulée : *Observations sur la déclaration*, etc. L'auteur « essaye « d'y établir que la souveraineté réside « dans la nation; que celle-ci peut « changer la forme du gouvernement; « qu'on peut, en conséquence, recon-

(1) Remplacé depuis par une école normale.
 (2) Daris, t. IV. — Le petit séminaire de Rolduc a été transféré à Saint-Trond en 1843 (voyez Courtois, *Hist. de Saint-Trond*).

« naître que l'universalité des citoyens
 « français est le souverain, et que par
 « là on ne nie point que la souveraineté
 « réside originairement en Dieu et dé-
 « rive de lui à la société. Il essaye d'éta-
 « blir, en second lieu, que par la sou-
 « mission et l'obéissance qu'on promet
 « aux lois, on s'engage seulement à ne
 « pas abuser de son ministère pour
 « porter le peuple à la désobéissance
 « aux lois et à la révolte. »

Cet écrit fit sensation et trouva de nombreux approbateurs à Liège, notamment le chanoine Bellefroid, les professeurs Aubée et Xhaufclair, les PP. Mineurs, etc. Le jésuite Dedoyar, en revanche, publia une réponse à Ernst ; il y soutint que, dans la pensée du législateur, l'universalité des citoyens était bien la *source première* de la souveraineté, et que les signataires de la déclaration donnaient aveuglément leur approbation à toutes les lois injustes qui pourraient être ultérieurement proclamées. Un prêtre de Saint-Trond, Van Hoeren, combattit Ernst à son tour. Branle-bas sur toute la ligne dans les deux camps : libelles anonymes, dissertations latines ou françaises, accusations d'hérésie, réponses indignées, protestations contre la réunion à la république, pétitionnement général des anti-soumissionnistes, aucun moyen d'attaque ou de défense ne fut négligé. Le résultat le plus clair de ces débats tumultueux fut la mise en vigueur de toute la loi sur la police des cultes et la promulgation de la loi du 5 septembre, prescrivant aux ecclésiastiques le *serment de haine à la royauté et à l'anarchie*, et leur interdisant toute fonction avant de l'avoir prêté (1). Le 14 fut convoquée, par les soins du vicaire général De Rougrave, une assemblée du clergé liégeois ; un seul membre, Serwier, examinateur synodal, s'éleva contre le serment de haine ; dès le lendemain, la plupart des prêtres de la ville le prêtèrent ; il en fut autrement dans les autres parties du pays (778 refus). De là un véritable schisme, la fermeture de beaucoup

d'églises, et ailleurs une répugnance évidente de la part des municipalités à prendre des mesures de rigueur. Le 19 septembre, le cardinal De Franckenberg, archevêque de Malines, se prononça contre le serment dans une lettre énergique qui fut répandue à profusion parmi les membres du sacerdoce. Ernst rentra en lice ; la règle de conduite tracée par l'archevêque, dit-il, ne regarde que ses diocésains ; ceux de Liège sont tenus en conscience de suivre l'avis du synode. Le serment n'est, d'ailleurs, illicite que dans le sens où l'entend l'archevêque ; il est, au contraire, licite en ce sens, que les prêtres ont à promettre, non de vouer leur haine soit au roi, soit à la dignité royale, mais seulement de ne rien faire pour renverser le gouvernement et rétablir la royauté (2).

La question de savoir si les fidèles pouvaient se séparer de leurs curés légitimes, même au cas où ceux-ci auraient prêté un serment illicite, fut ensuite traitée par Ernst dans un *Entretien entre un curé et un laïque*, qui fut traduit en flamand et dont les conclusions reçurent l'approbation publique de plusieurs prêtres. Le 14 décembre, De Rougrave ordonna aux retardataires de prêter le serment ; mais ils ne se pressèrent point, étant imbus de l'idée que l'évêque de Liège n'était pas d'accord avec son vicaire général, et qu'il ne maintenait ce dernier en fonctions que pour ne pas aggraver le désordre. Ernst tailla de nouveau sa plume et trouva cette fois à Saint-Trond un contradicteur qui lui lança à la tête non-seulement des arguments, mais des aménités telles que *Cato rodensis*, *Quesnellinus pastor*, *hypocrita*, etc. Il ne se tint pas pour battu : dans un nouvel écrit (juin 1798), il invoqua une lettre du vicaire général de Cologne, Marx, déclarant que le Vatican n'était pas encore décidé à se prononcer sur le serment. Marx se trompait ; avant d'être enlevé de Rome le 20 février précédent, Pie VI avait approuvé verbalement la décision de la congrégation des cardinaux préposés aux affaires de

(1) Daris, t. III, p. 136.

(2) Daris, p. 147.

France, déclarant le serment illicite. Nouvelle brochure d'Ernst en octobre; l'approbation du pape ne lui est rien moins que prouvée, et il a lieu de croire que les cardinaux, mieux éclairés, ont retiré leur résolution. L'irritation des partis redouble; Ernst est vivement harcelé; sa justification laisse percer de l'amertume. Bientôt arrivèrent des déclarations assez nettes du souverain pontife; elles parurent ébranler les assermentés; Ernst écrivit deux brochures pour en atténuer la portée. Pendant l'évêque de Liège ne pouvait plus temporiser : *Roma locuta est, causa finita est*. Il exigea des *jureurs* une rétractation expresse : un bon tiers se soumièrent; les autres tergiversèrent, De Rougrave en ayant appelé à Rome, de concert avec ses confrères de Tournai, de Gand et de Bruges (janvier 1800). Coup sur coup parurent, à propos de la rétractation, cinq brochures d'Ernst, non signées, et une *Instruction familière*, de Lys, curé de Soiron, où on lit que les schismatiques sont les prêtres et les fidèles qui ne communiquent pas avec les assermentés. Pour Ernst, il semblait considérer les rétractations comme ayant été extorquées. La polémique recommença de plus belle, mais brusquement le curé d'Afden abandonna à Lys le soin de la continuer. Il dut lui en coûter de laisser sans réplique un factum intitulé : *M. Ernst condamné par lui-même*; M. Daris suppose que le nonce et l'archevêque de Cologne « lui avaient fait de graves reproches et des menaces sérieuses. » En tous cas il se tut; d'ailleurs l'arrivée à Paris du cardinal Caprara, muni d'instructions sur l'affaire du serment, changea la situation en un clin d'œil. On finit par convenir d'une formule, et graduellement tout s'apaisa. Aussi bien le coup d'Etat de Napoléon avait été le premier pas vers la restauration officielle du culte catholique, et la publication du Concordat amena des transactions pratiques satisfaisantes, grâce à la bonne volonté des deux pouvoirs.

Une dernière fois, quelques années plus tard, nous retrouvons Ernst sur le terrain théologique. Conformément à la

loi organique de 1802 (an x), le gouvernement avait fait composer, par des clercs de son choix, un *catéchisme* officiel destiné uniformément à toutes les églises de France. Le cardinal-légitime était entré dans les vues de l'empereur : on dit même qu'ils rédigèrent ensemble la leçon traitant de l'obéissance due au souverain (1). Bref, le 30 mars 1806, le *catéchisme impérial* reçut l'approbation de Caprara et, le 4 avril suivant, fut introduit, par ordre, dans les différents diocèses. Caprara aurait dû incontestablement consulter le saint-siège; mais on ferma les yeux à Rome, ce qui n'empêcha pas un assez vif mécontentement de se produire dans le monde sacerdotal. En Belgique surtout, où l'on se souvenait de Joseph II, les prêtres ne se résignaient point à admettre qu'une ordonnance purement civile organisât et réglât l'enseignement religieux. A Liège, l'évêque Zaepffel, livré à lui-même, aurait peut-être cédé; mais son entourage était moins accommodant; on en eut pour preuve l'apparition successive de plusieurs brochures anonymes. Sur la demande de son supérieur (2), Ernst fut chargé d'examiner la question. Ses *Observations pacifiques*, d'abord soumises à Zaepffel, furent envoyées à Portalis en juillet 1807. Mais le ministre des cultes étant venu à mourir le 25 août, notre apologiste perdit sa peine, et il n'eut plus aucune nouvelle de son manuscrit.

Ernst doit sa légitime célébrité aux travaux historiques qu'il entreprit dès sa jeunesse, et qu'il ne perdit jamais entièrement de vue, même lorsque les exigences du moment semblèrent le plus l'absorber. Il ne cessa d'entretenir des relations littéraires avec les derniers représentants de la grande école bénédictine, entre autres avec Dom Brial; elles l'amènèrent à collaborer activement à l'*Art de vérifier les dates*. L'histoire nationale était « le vray gibbier de son « estude », pour emprunter le langage

(1) Daris, t. IV, p. 242.

(2) Zaepffel aurait bien voulu avoir Ernst auprès de lui; il ne put le décider à accepter le titre de vicaire général, offre d'autant plus tentante que la cure d'Afden était l'une des plus pauvres du canton,

de Montaigne : il allait droit aux sources, abordait de préférence les sujets difficiles et que personne avant lui n'avait traités, s'orientait dans les dédales les plus obscurs, ne se laissait point déborder par les menus détails et avait à son service une sûreté de coup d'œil et une sagacité que les connaisseurs admirent encore aujourd'hui, c'est-à-dire en un temps où l'on considère le sens critique comme une des principales qualités de l'historien. Il ne lui fut pas donné de voir son œuvre capitale livrée à la publicité ; il eut du moins la satisfaction de ne pas la laisser à l'état d'ébauche, et il put se flatter en mourant de l'espoir qu'elle verrait tôt ou tard le jour. Avant de dresser l'inventaire des travaux d'Ernst, profitons d'une communication toute privée pour pénétrer un instant dans le secret de cette existence de laborieux anachorète.

« Voici ce que m'a dit un jour, nous « écrit un membre de la famille Ernst, « un vieillard qui avait connu dans sa « jeunesse M. le curé d'Afden. — Il « travaillait beaucoup, priait beaucoup, « était extrêmement modeste, voyait « peu de monde, était extrêmement charitable, à tel point que tout ce qu'il « avait passait en aumônes : les trois « quarts du temps il n'avait qu'une chemise, celle qu'il portait. — Il lui « arrivait souvent de donner aux pauvres le mincé plat de viande qu'il « avait sur sa table, au grand chagrin « de sa servante. Les pauvres, qui le « connaissaient, ne manquaient jamais « d'assiéger la cure aux heures de repas, et toujours abusaient de la charité sans limites de leur bon curé. — « Toutes ses dépenses étaient pour eux « et pour ses livres. Il est mort à l'écart « comme il a vécu, et c'est sans doute « pour cela que les détails biographiques « qui le concernent sont si rares. » Ils sont si rares, en effet, que l'administration communale d'Aubel, qui tenait à lui rendre un hommage posthume, n'a jamais pu savoir s'il existait de lui un portrait peint, gravé ou sculpté; elle a dû se contenter de faire inscrire sur une

plaque de granit les faits de sa vie généralement connus. On peut voir cette pierre encastrée dans une muraille de la maison natale du vénérable pasteur. C'est une ferme à vaches située loin du centre du village, comme on en rencontre partout dans le pays de Herve.

Ernst travaillait véritablement pour s'instruire et pour instruire les autres, sans aucune arrière-pensée. Une seule distinction vint le trouver dans sa retraite : l'institut des Pays-Bas lui envoya son diplôme en 1814. Il n'eut guère le loisir de contribuer à l'éclat de ce corps savant. Une affection nerveuse se compliqua d'une hydropisie de poitrine ; quelques semaines de souffrances, et tout fut dit. Il avait 73 ans.

Voici la liste de ses ouvrages :

I. POLÉMIQUE, ETC.

1^o *Le masque limbourgeois se lève*. Liège, 1791, in-4^o. (Écrit anonyme sur les troubles du duché de Limbourg.) — 2^o *Observations sur l'instruction en forme de catéchisme*, publiée par le professeur Eulogius Schneider, de Bonn, par un ami de la vérité. Cologne, 1791, in-8^o (en allemand). — 3^o Traduction en allemand de la *Lettre pastorale de S. A. l'évêque et prince de Liège*, en date du 7 septembre 1793. Cologne, 1794, in-8^o. — 4^o *Observations sur la déclaration exigée des ministres des cultes*, en vertu de la loi du 7 vendémiaire an iv. Maestricht, in-8^o (1^{er} juin 1797). — 5^o *Apologie des ministres des cultes qui ont prêté la déclaration exigée*, etc., contre les critiques de MM. Dedoyer et Van Hoeren, les *Motifs de Malines* et autres brochures. Maestricht, 1797, in-8^o (anonyme). 6^o *Réflexions sur la lettre de M. l'archevêque de Malines, relativement au serment exigé des ecclésiastiques*, par un ancien professeur de théologie. Liège, 1797, in-12. — 7^o *Entretien d'un curé et d'un laïque sur la question : Est-il permis d'assister aux messes des prêtres assermentés en vertu des lois du 7 vendémiaire an iv, et du 19 fructidor dernier, et quel est le sens de ces serments?* Maestricht, an v, in-8^o (anonyme). — Le même ouvrage en al-

lemand (Aix-la-Chapelle, in-8°). — 8° *Explanatio formulæ jurisjurandi de odio in regiam potestatem, etc., gallicè Parisiis editum latinum fecit, adjunctâ præfatione apologeticâ, adversus epistolam pastoris anonymi, S.-P. Ernst, etc.* Trajecti ad Mosam, ap. Nypels, an VI, in-8°. Le texte original de l'*Explanatio* est attribué à l'abbé de Malaret. — 9° *Réflexions sur le décret de Rome et la décision de quelques évêques, relativement au serment de haine, etc.*, par un ami de la vérité et de la paix. Maestricht, an VII, in-8°. — 10° *Examen de la seconde lettre du jurisconsulte français au ci-devant notaire des Pays-Bas, sur la communication, en fait de religion, avec les prêtres qui ont prêté le serment de haine à la royauté, etc.* Maestricht, in-8°. — Réponse à une censure assez vive publiée à Liège en 1798. — 11° *Pensées diverses d'un bon et franc catholique, à l'occasion du bref de N. S. P. le pape à M. l'archevêque de Malines, sur le serment de haine à la royauté.* Maestricht, an VII, in-8°. — 12° *Encore un mot sur le serment de haine, etc. et la rétractation ordonnée par les réponses de M. di Pietro, évêque d'Isaure, etc.*, par un homme de sang-froid. A Anvers (Maestricht) an VIII, in-8°. — 13° *Le triomphe de la vérité, ou le serment de haine à la royauté justifié par un bref de N. S. P. le pape Pie VI et par la déclaration du corps législatif, par le citoyen Astère.* Bruxelles (Maestricht), in-8°. — 14° *Trois lettres d'un homme à trois grands vicaires : Corneille Lemaigre, de Namur; J.-H. Landsheere, de Malines, et Titius, de Liège, pour les prêtres nommés fidèles, relativement au serment de haine, à la promesse de fidélité et au schisme.* Maestricht, an VIII, in-8°. — 15° *Réflexions pacifiques et catholiques sur l'instruction importante, par demandes et par réponses, relativement au serment de haine et à la promesse de fidélité.* Maestricht, an VIII, in-8°. — 16° *La mauvaise foi dévoilée ou réponses aux brochures intitulées : Notice sur l'abbé Sicard, etc., et Défense légitime, etc., relatives au serment de haine et au schisme, avec quelques observations sur*

les lettres pastorales de M. l'évêque de Liège. Maestricht, an IX (1800), in-8°. — 17° *Le serment de haine et le schisme, considérés dans une lettre de M. le nonce de Cologne, du 2 janvier 1801, à quelques prêtres sermentés.* En Europe, an IX (1801), in-8°. — 18° *Observations pacifiques sur quelques écrits anonymes contre le catéchisme, à l'usage de toutes les églises de l'empire français (juillet 1807).* — Manuscrit perdu.

II. HISTOIRE NATIONALE.

19° *Mémoire sur la question : Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des Etats de Brabant? Quels furent ces ecclésiastiques et quelles ont été les conditions de leur admission? Bruxelles, de l'imprimerie académique, 1783, in-4°. Ouvrage couronné en 1783 par l'Académie I. et R. des sciences et belles-lettres de Bruxelles (voy. le *Journal des savans* du mois d'octobre 1784).*

20° *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux Etats de Brabant, vers l'an 1383, par M****.* Maestricht, 1786, in-4°.

21° *Ordines apud Brabantos ejusdem eorum principibus esse ætatis... Traj. ad Mosam, Lekens, 1788, in-8°.* — 22° *Histoire abrégée du Tiers-Etat de Brabant, ou Mémoire historique dans lequel, après un coup d'œil sur la constitution des villes en général au moyen âge, on voit l'origine des communes en Brabant, l'époque et les causes de l'intervention de leurs députés aux assemblées de la nation, etc.* Maestricht, 1788, in-8°.

23° *Examen impartial des observations sur la constitution primitive et originaire des trois Etats de Brabant, publiées par les commissaires de la Société des (soi-disant) amis du bien public, établie à Bruxelles.* A Maestricht (Bruxelles), 1791, in-8° (anonyme). — La bibliothèque de l'université de Liège possède un manuscrit (n° 755) contenant deux mémoires d'Ernst, rédigés pour l'Académie, en réponse à des questions de concours. Le premier, reçu le 13 août 1783, fut renvoyé à l'auteur le 27, ainsi qu'il

conste d'une note signée Jos. Ghesquière. Le second parvint six jours après l'expiration du délai fatal et conséquemment ne fut point admis à concourir. Ils sont respectivement intitulés : 24^o *Mémoire historique sur les comtes de Hainaut de la première race*, pour servir de réponse à la question proposée par l'Académie I. et R. des sciences et belles-lettres de Bruxelles en 1783. — 25^o *Dissertation historique et critique sur la maison royale des comtes d'Ardenne*. — 26^o *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liège*, etc., où l'on a joint des notices sur l'origine des maisons religieuses... dans la ville et la banlieue. Liège, 1806, un vol. in-8^o. — Ouvrage très-curieux, abondant en renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. — 27^o Collaboration à l'*Art de vérifier les dates* (publié à Paris, par les bénédictins de Saint-Maur), notamment des articles sur les comtes de Louvain, sur les comtes et les ducs de Limbourg, les sires de Heinsberg et de Fauquemont, les comtes, puis ducs de Clèves, les comtes et ducs de Berg, les comtes de la Marck, les comtes et ducs de Gueldre, etc. (au t. III, in-folio). — 28^o *Des comtes de Durbuy et de La Roche*, par M. S.-P. Ernst, curé d'Afden, publ. par M. Ed. Lavalleye, agrégé à l'université de Liège. Liège, 1836, in-8^o. — 29^o *Mémoire sur les comtes de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu*, par M. S.-P. Ernst. *Ouvrage posthume*, publié par M. Ed. Lavalleye, etc., Liège, 1837, in-8^o. — Quelques passages de cet opuscule ont été insérés dans l'*Art de vérifier les dates* (voy. n^o 27); les *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, t. III, en contiennent une édition complète, due aux soins du baron de Reiffenberg. Ce dernier personnage avait des idées à lui sur la propriété littéraire : il dit simplement en note que le mémoire en question est tiré des papiers de S.-P. Ernst, ce qui induit le lecteur à croire que l'éditeur aurait eu le mérite de coordonner des documents épars. Il n'en est rien : c'est littéralement le mémoire d'Ernst, tel qu'il a été écrit, à

part quelques changements de mots, qui figure dans les *Archives historiques*. M. Ed. Lavalleye, acquéreur des manuscrits de l'auteur en 1836, ne découvrit le plagiat qu'au moment d'achever l'impression de sa propre édition. Cette affaire fit grand bruit; cédant aux conseils de ses amis, M. Lavalleye résolut d'attendre, pour se plaindre tout haut, la publication du tome Ier, alors sous presse, de l'*Histoire du Limbourg* (n^o 33). Il ne donna pas suite à son projet. Quéward se chargea plus tard du rôle de grand justicier. — 30^o *Chronologie historique des sires de Salm Reifferscheid en Ardenne*, publiée par le baron de Reiffenberg dans les *Nouvelles Archives*. Encore un ouvrage d'Ernst. — 31^o *Mémoire sur les sires de Cuyck*, présenté par ledit baron à l'Académie de Bruxelles le 7 mai 1829 et inséré dans les *Nouveaux Mémoires*, t. VI (1830), in-4^o. Même observation. — 32^o *Supplément à l'Art de vérifier les dates* et aux recueils diplomatiques, ou Mémoires sur quelques anciens fiefs de la Belgique (*Nouv. Mémoires de l'Acad.*, t. VIII, 1833, in-4^o). — Œuvre, non du baron, mais de S.-P. Ernst et du P. Nép. Stephani (voy. la *France littéraire*, t. XII, p. 73, et surtout les *Supercheries littéraires* de Quéward, t. III, col. 360 et suiv.). — 33^o *Histoire du Limbourg*, suivie de celle des comtes de Daelhem et Fauquemont, des annales de l'abbaye de Rolduc, par M. S.-P. Ernst, curé d'Afden, etc., publiée avec notes et appendices et précédée de la vie de l'auteur, par M. Ed. Lavalleye, agrégé à l'université de Liège. Liège, 1837-1852, 7 vol. in-8^o. — C'est l'ouvrage capital d'Ernst, et l'on peut en dire justement : *prolem sine matre creatam*. Le baron de Reiffenberg écrivait les lignes suivantes dans sa notice sur Ernst (*Biogr. Michaud*, suppl., t. LXIII, Paris, 1837, in-8^o) : « En 1828, le gouvernement « des Pays-Bas et les administrateurs « de l'imprimerie normale nous avaient « invité à revoir et à publier l'*Histoire « du Limbourg*. La révolution de 1830 « s'opposa à ce dessein, que nous re- « primes avec le libraire Lacrosse en

« 1834 ; mais il ne parut qu'un pro-
 « spectus de cet ouvrage où il y a plus
 « de savoir que de talent, plus de labeur
 « que d'idées. » On appréciera la déli-
 « catesse et l'opportunité de ce jugement ;
 voici en tous cas les faits, d'après le
 journal liégeois l'*Espoir*, bien informé
 (voy. Quérard, *Supercheries*, t. III,
 col. 361) : « Après la mort de M. Ernst,
 « M. Terwagne, héritier de celui-ci, se
 « trouva propriétaire des manuscrits de
 « ce savant religieux et chargea M. Ritz,
 « conseiller municipal à Aix-la-Cha-
 « pelle, de les mettre au jour. M. Ritz
 « n'ayant pu, probablement par des
 « circonstances indépendantes de sa vo-
 « lonté, publier lui-même ces manu-
 « scrits, les envoya, sans le consente-
 « ment de M. Terwagne, au ministre
 « Van Gobbelschroy, pour être publiés
 « par la Commission royale d'histoire,
 « mais sous le nom de M. Ernst : c'était
 « la condition de la cession. M. de Reif-
 « fenberg fut chargé de la correction de
 « ces manuscrits, qui lui furent remis
 « en six volumes reliés. Dans le nombre
 « des pièces se trouvaient quelques co-
 « pies dont M. Ritz avait gardé les ori-
 « ginaux. La Commission ayant été
 « dissoute par la révolution, M. de Reif-
 « fenberg, au lieu de restituer les ma-
 « nuscris à M. Ritz, dont il les tenait,
 « les remit directement aux héritiers du
 « défunt. Pourquoi? Parce que M. de
 « Reiffenberg, ayant envie de tirer parti
 « du VI^e volume, ne leur remit que les
 « cinq premiers, et que les héritiers,
 « n'ayant jamais eu connaissance des
 « six volumes envoyés à Louvain, ne
 « pouvaient s'apercevoir de l'absence
 « du sixième. » Le baron s'appropri-
 « effectivement le bien d'autrui, et ses
 « premiers plagiats n'ayant pas été ré-
 « marqués, il s'enhardit. Mais il avait
 « compté sans les originaux restés dans
 « les mains de M. Ritz : la mine fut tout
 « d'un coup éventée, et Reiffenberg dut
 « signer, en présence de deux témoins,
 « une déclaration qui rappelle la fable du
 « Geai paré des plumes du paon. La leçon
 « lui profita si peu, qu'en 1845 il publia
 « sous son nom un ouvrage important de
 « M. Edm. De Busscher (*Études sur les*

loges de Raphaël) ; mais passons. —
 L'*Histoire du Limbourg* est précédée
 d'une description détaillée et d'une sta-
 tistique du pays et de ses ressources.
 Elle commence aux temps les plus recu-
 lés et s'arrête à l'année 1427. L'éditeur
 se proposait de la continuer jusqu'en
 1795 ; il abandonna ce projet et ne
 rédigea pas même la biographie qui de-
 vait figurer en tête du premier volume.
 Le tome V contient l'histoire des comtes
 de Daelhem et des seigneurs de Fau-
 quemont ; le VI^e, le *Codex diplomaticus*
 de Fauquemont et celui du Limbourg ;
 le VII^e enfin, les *Annales Rodenses*,
 poursuivies jusqu'en 1700. Le tout
 forme un monument d'érudition sé-
 rieuse, un peu lourdement écrit, mais
 solide et instructif comme tous les tra-
 vaux qui se ressentent de l'influence de
 l'école bénédictine. M. Lavalleye y a
 joint des dissertations qui sont loin
 d'être sans prix, ce qui peut se dire éga-
 lement des notes dont il a parsemé tout
 l'ouvrage.

Le baron de Reiffenberg rapporte
 qu'avant l'invasion française, on avait
 engagé Ernst à écrire l'histoire ecclé-
 siastique du pays de Liège, mais qu'il
 n'accepta pas ce fardeau et se contenta
 de recherches partielles. Nous n'avons
 pu vérifier cette assertion.

Alphonse Le Roy.

*Kurze Biographie des verstorbenen Herrn SIMON
 PETER ERNST, Pfarrer zu Afsden, etc. Aix-la-
 Chapelle, M. Weiss, 1818, in-12. — Maitzinger,
 Gelehrten und Schriftsteller Lexicon der Teut-
 schen catholischen Geistlichen. Landshut, 1822,
 t. III, p. 423. — Namur, Bibliogr. académique.
 — Beedelievre. — Biogr. Michaud, Suppl.,
 t. LXIII (art. du baron de Reiffenberg). — Note
 (de Reiffenberg dans l'introduction du t. 1^{er} de la
Chronique rimée de Ph. Mouskès. Bruxelles,
 1836, in-40, p. LXXVI. — France littéraire, t. XII.
 — *Supercheries littéraires dévoilées* (Quérard),
 2^e édit., t. III. — Daris, *Hist. du diocèse de Liège*
 (1724-1832), t. III et IV. — Renseignements par-
 ticuliers.*

ERP (Gérard VAN) ou VAN HERP.
 Ce peintre, sur lequel on ne possède jus-
 qu'à présent que des renseignements
 incomplets, naquit à Anvers et y fut
 baptisé dans l'église de Saint-Jacques,
 le 5 octobre 1605. Il était fils de Jean
 van Erp et d'Elisabeth Gelders. Par
 son père, il appartenait à une famille
 alliée à celle de P.-P. Rubens, et qui

avait produit plusieurs artistes dont le *Liggere* de la confrérie de Saint-Luc d'Anvers nous a conservé les noms.

D'après la tradition, Van Erp fut admis dans l'atelier de Rubens, ce qui, en vertu des privilèges accordés au grand peintre, l'exempta d'entrer dans la gilde de Saint-Luc; mais cette dispense eut pour effet de nous priver de renseignements détaillés sur ses faits et gestes. L'église de Saint-Augustin à Anvers possède de lui un tableau représentant un épisode de la vie du célèbre évêque d'Hippone. Au musée de Berlin, on voit les *Paysans soufflant le chaud et le froid*; d'autres tableaux se trouvent disséminés dans les cabinets de plusieurs amateurs de notre pays.

Ce maître resta fidèle à la grande école de Rubens; il avait la composition facile, le style noble, le dessin correct, le coloris brillant et harmonieux. Nagler donne à notre artiste le nom de *Van Harp*. Kramm, dans ses *Vies des peintres néerlandais*, lui consacre deux articles différents, sans cependant pouvoir percer le mystère qui enveloppe sa carrière.

P. Génard.

Notés personnelles et *Aanteekeningen over P.-P. Rubens*. — Th. Van Lerijs et Ph. Rombouts, *Liggere der St Lucas gilde*.

ERP (*Henri D'*), écrivain mystique, né à Erp, vers le commencement du xv^e siècle, mort à Malines le 22 février 1478. Voir HENRI D'ERP.

ERPE (*Jean VAN*) ou HERPE, dessinateur et enlumineur, à Gand, au xv^e siècle, né, d'après les biographes hollandais Immerseel frères, en 1432; mort en 1486. *Jean van Erpe* ou *Herpe*, et non Jérôme, comme le nomme le chevalier Dierix dans ses *Mémoires sur la ville de Gand*, fut l'un des premiers enlumineurs affiliés à la corporation gantoise des peintres, sculpteurs et verriers. Il était fort habile dessinateur à la plume et peintre à l'aquarelle, rehaussant ses travaux estimés d'or et d'argent, sur papier, parchemin et ivoire. Jusqu'en 1463 les dessinateurs à la plume (*verlichters met de penne*), rubricateurs et enlumineurs d'images, exerçaient librement leur modeste talent; mais, lors-

qu'ils en vinrent à empiéter sur le domaine des miniaturistes, leurs productions éveillèrent la jalousie de ceux-ci, la miniature étant une des branches du métier privilégié des peintres. Aussi, par suite de leurs réclamations, et pour mettre un terme à cet exercice illégal et non affranchi de la miniature proprement dite, M^{re} Daniel De Rycke, doyen de la corporation, avec ses jurés ou sous-doyens, eut recours à la magistrature communale de Gand. Par une ordonnance du haut-bailli et du collège échevinal de la Keure, en date du 13 juin 1463, les enlumineurs au pinceau (*verlichters met den pencheele*), qui étaient, en effet, devenus de véritables miniaturistes interlopes, furent forcés d'entrer dans le métier plastique et d'y acquérir la franchise professionnelle, en payant le quart de la rétribution et des droits afférents à la section picturale. Ils obtinrent ainsi, pour eux et leurs descendants mâles, le droit d'avoir des apprentis et de pouvoir enluminer au pinceau toutes images non destinées à des missels ou à d'autres livres; ce dernier genre de peintures ne pouvait s'exécuter que par des miniaturistes passés francs-maîtres peintres, ou jouissant de l'entier affranchissement de profession. Toutefois, l'enlumineur déjà partiellement affranchi avait la faculté d'acheter la franchise complète, en suppléant les trois quarts restants de l'imposition habituelle payée par les peintres (1). — C'est ce que fit, en juillet 1463, Jacques Van der Guchte, à Gand; mais *Jean van Erpe*, Henri van Bueren et Alexander Bening, de qui Hugues Van der Goes fut le garant, ne pratiquèrent à cette époque que l'enluminure et non la miniature, ni la peinture. Ils eurent dans leur spécialité artistique beaucoup de succès et de réputation.

Edm. De Busscher.

C.-L. Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*, 1815. — Immerseel frères, *Levens en werken der holl. en vl. Schilders*, etc., 1842. — E. De Busscher, *Recherches sur les peintres gantois aux xiv^e et xv^e siècles*, 1858. — *Messenger des sciences historiques*, Gand.

(1) Cette réunion des enlumineurs aux peintres avait eu lieu à Venise en 1441, à Bruges en 1454.

ERRAR (*Jean*), graveur à l'eau-forte du XVII^e siècle, qui a signé du monogramme I. E. f. un paysage d'après Antoine Waterloo, décrit par Bartsch (*Le Peintre-Graveur*, t. II, p. 43, n^o 35), sous le titre : *Le Troupeau de moutons traversant l'eau*. « Nous ignorons, dit « Brulliot, quel fondement il y a dans « l'interprétation de ces lettres, n'ayant « pas vu d'autres ouvrages de cet ar- « tiste, que Malpé nomme graveur lié- « geois du XVII^e siècle, et auquel il « attribue la suite entière d'après Wa- « terloo. » Ajoutons que Malpé, quant à l'interprétation des initiales, n'a fait que reproduire ce que Roland le Virlois avait avancé longtemps avant lui.

Il ne sera pas sans intérêt peut-être de rappeler que le monogramme dont Errar s'est servi appartient également à Jean-François Ermels, peintre de paysages et graveur à l'eau-forte, né en 1641 dans les environs de Cologne. On trouve ce monogramme sur une estampe de ce dernier maître, représentant un bâtiment en ruine.

Emile Tasset.

Roland le Virlois, *Dict. d'architecture*, 1770, t. I, p. 350. — Malpé, *Notice sur les graveurs*, 1807, t. I, p. 244. — Brulliot, *Dict. des monogrammes*, t. I, p. 220 et t. II, p. 184. — Kramm, *Levens der Kunstschielders*, t. II, p. 439.

ERRARD (*Gérard - Léonard*) ou **ERARD**, sculpteur et graveur liégeois du XVII^e siècle. Voir **HÉRARD** (*Gérard-Léonard*).

ERREMBAUT (*Louis*), président du conseil de Flandre, président à mortier du parlement de Tournai. Il appartenait à une ancienne famille noble de nom et d'armes du Tournaisis qui se flattait de compter parmi ses ancêtres deux lieutenants généraux de la prévôté de Montreuil en 1390 et un grand bailli de la prévôté de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Il était seigneur de Dudzeele, du Breucq, de Fermont, qu'il acquit par acte du 26 mars 1664, de Coolkerke, de Ramscapelle, de Sablens, du Coultre, etc., et portait, comme ses ancêtres depuis plusieurs générations, le titre de maréchal héréditaire du Boulonnais. Il était fils de Gilles, écuyer, greffier cri-

minel de Tournai, et de Jeanne Desmons, et naquit à Tournai le 7 mai 1625. Il fut admis à la bourgeoisie de cette ville, le 9 février 1650 et épousa, en la paroisse de Saint-Michel, à Gand, le 5 août suivant, Marie vander Beken, fille de messire Denis vander Beken, conseiller au conseil de Flandre, et de dame Marie Hovinnes.

Errembaut fut nommé conseiller au bailliage de Tournai, par lettres patentes du roi Philippe d'Espagne, le 28 janvier 1651, puis le 19 mai 1657, conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines. Le 4 décembre 1667, il fut chargé, avec deux autres commissaires, par le marquis de Castel-Rodrigo, de se rendre dans la Gueldre, pour y entendre les plaintes des états, en apprécier la valeur, et, le cas échéant, porter remède aux maux que l'on dénonçait et ramener la paix et la tranquillité dans la province.

Il s'acquitta avec honneur de ces divers mandats et, fort de la satisfaction du gouvernement, n'hésita pas à briguer le poste de président du conseil de Flandre, lorsqu'il devint vacant par la mort du titulaire, Jean-Baptiste della Faille d'Assenede. Le roi, considérant « les sens, prudence, littérature et expé- « rience en fait de justice, de même que les grands et notables services « d'Errembaut, le nomma à ce haut emploi par patentes du 7 mars 1668, et, par un autre diplôme de la même date, conseiller-trésorier et garde des chartres de Flandre. Les deux charges furent à partir de ce moment tenues par une seule et même personne. En 1668, Errembaut fut chargé par le marquis de Castel-Rodrigo, en 1669 et 1670, par le comte de Castille, de procéder au renouvellement de la loi de la ville de Gand et il lui fut spécialement recommandé de choisir « dextrement et secrètement les plus gens de bien, idoines, catholiques et zéleux du service de Sa Majesté et du bien public ». Le 25 juillet 1668, le roi Charles ayant promulgué un règlement pour « apporter le remède convenable aux désordres assez connus au fait de la milice, tant

pour le regard des places fortes, payement de la milice, monstres, pain de munition, faits et oppressions de ses bons sujets et ruines de leurs biens et commerce " nomma encore, par patentes du 28 juillet suivant, Errembaut " commissaire intendant général de la province de Flandre pour veiller à l'exécution dudit règlement ". Le président devint, en cette dernière qualité, inspecteur des troupes hispano-belges et les passa plus d'une fois en revue.

Ses talents, la haute fortune à laquelle il arriva à un âge peu avancé, la justice sévère qu'il fit régner en Flandre " en y réprimant les voleries et les abus d'autorité ", lui suscitèrent de nombreux et de puissants ennemis et l'impliquèrent dans des difficultés sur lesquelles il est difficile de se prononcer aujourd'hui et qu'il faut dès lors se borner à exposer simplement. Il eut des démêlés éclatants presque à la fois avec le nouveau gouverneur général, comte de Monterey, avec le conseil privé, avec le conseil de Flandre, avec les ecclésiastiques et membres de la province. Monterey lui était moins favorable que Castel-Rodrigo et il semble avoir écouté avec complaisance ceux qui étaient hostiles à Errembaut. Celui-ci fut arrêté à Bruxelles; mais le connétable de Castille mit l'affaire en surséance et leva son arrêt par décret du 5 juillet 1670. A peine libre, Errembaut, fort irrité, attaqua avec vivacité le conseil privé et le conseil de Flandre dans une brochure : *Remarques sur les abus*, etc., qu'il leur adressa. Il fut aussitôt ajourné devant l'un et l'autre corps, sous le prétexte qu'il les avait à diverses reprises injuriés et calomniés, et qu'il avait, en violation de ses arrêts, quitté les Pays-Bas. Le conseil de Flandre condamna, par un arrêt rendu le 18 juillet 1671, " la brochure à être déchirée; le défendeur (Errembaut), pour l'avoir publiée et produite au procès, à comparoir en chambre secrète du conseil, portes closes, à demander pardon à Dieu tout-puissant et à ladite cour au nom de la justice, à déclarer au surplus qu'il se repent de tout cœur de la chose; le condamne, en

oultre, à l'amende de 2,000 florins carolus au profit de Sa Majesté et aux frais et mises de justice, au taux de la cour ". Le même jour, coïncidence au moins singulière, le conseil privé rendit un arrêt analogue, rédigé également dans les termes les plus durs, imposant une rétractation humiliante à Errembaut et le condamnant à une amende de 6,000 florins, aux dépens et frais du procès et au bannissement pendant six ans.

Le président n'avait pas attendu cette double condamnation pour se mettre hors d'atteinte. Quittant furtivement le pays, il s'était rendu en Espagne en prenant les précautions nécessaires pour n'être pas reconnu. Admis devant Charles II, il se jeta à ses pieds, défendit sa cause avec éloquence et demanda " avec l'accent respectueux de l'innocence que sa tête soit portée sur un échafaud si la plus petite des calomnies portées contre lui étoit seulement apparente et qu'il demandoit des juges pour en connoître ". La reine-régente fit examiner l'affaire à nouveau par le président et le conseil suprême à Madrid, à l'intervention de trois conseillers du conseil royal de Castille, qui trouvèrent que les charges alléguées contre Errembaut " étaient l'œuvre de la calomnie, enfantée par ses ennemis, envieux de son mérite et de son austère et ferme impartialité ". Par un décret du 18 septembre 1673, Errembaut fut rétabli dans tous ses emplois, honneurs et biens et, par un autre du 7 mars 1675, il lui fut enjoint de retourner promptement aux Pays-Bas pour reprendre ses fonctions. On raconte que son retour " porta la joie dans tous les cœurs honnêtes : une tradition constante porte que les Gantois célébrèrent le jour de son arrivée de Madrid par des feux de joie ". Il est probable que les esprits étaient partagés et que si le président avait de redoutables adversaires, il comptait aussi de chauds partisans. Quoi qu'il en soit, sa disgrâce avait fait du bruit à l'étranger; son retour de fortune y fit de l'éclat. La *Gazette d'Amsterdam* (25 juillet 1675, n° 30) en parla à ses lecteurs. Elle

raconta qu'à son arrivée dans le pays, Errembaut se rendit à l'armée où se trouvait alors le duc de Villa-Hermosa, le nouveau gouverneur général, avec les seigneurs de la cour qui tous félicitèrent le président de sa rentrée en faveur et de ce " qu'une personne de tant de mérite et de tant de réputation se soit si bien défendue contre les fausses accusations de ses ennemis qui, quelque puissants qu'ils puissent être, ne laissent pas d'avoir bien de la confusion de voir sa vertu triompher des calomnies auxquelles ils avaient trop légèrement ajouté foi contre la bonne conduite de ce digne ministre qui a toujours été sans reproche ". La *Gazette* ajoute que, le lendemain de son retour à Gand, le 11 juillet 1675, le président alla au conseil de Flandre où il reprit sa place ordinaire et qu'il y fut reçu par les applaudissements " tant des conseillers que des avocats et autres gens de pratique et d'une foule extraordinaire d'autres personnes qui s'étaient rendues dans la grande salle du conseil, pour le complimenter et voir le rétablissement de ce ministre qui n'avait été traversé que pour avoir tâché de remettre les choses en leur premier état et de faire reflourir la justice; comme les députés des ecclésiastiques, de la noblesse et du commerce de la même ville l'ont aussi hautement avoué lorsqu'ils ont été complimenter le ministre dont ils ont reçu toute la satisfaction qu'on pouvait attendre d'un homme qui sait la donner à chacun " .

Bien qu'il eût obtenu justice et réussi à confondre ses accusateurs, Errembaut n'en garda pas moins un ressentiment amer des avanies qu'il avait subies et, lorsqu'il dut choisir entre les Espagnols et les Français, il n'hésita pas à se prononcer en faveur de ces derniers. On connaît les événements de la guerre de Hollande. Le 1^{er} mars 1678, Louis XIV mit le siège devant Gand et la ville se rendit le 9 suivant. Le conseil proposa au maréchal d'Humières, chargé des négociations, une capitulation particulière dont le principal article stipulait que les président, conseillers, etc., seraient

libres de continuer à séjourner à Gand pendant deux ans et y tenir leurs délibérations, et qu'en cas de départ, ils pourraient le faire librement et quand bon leur semblerait. Mais le monarque français entendait les choses autrement. Il exigea que les membres du conseil déclarassent dans les quinze jours s'ils voulaient " demeurer ses officiers ou non ". Au cas qu'ils demeureraient, ils seraient maintenus dans leurs charges, dignités et privilèges; au cas contraire, ils jouiraient des délais accordés par Sa Majesté aux bourgeois de Gand qui voudraient s'en aller. Cette alternative fit naître un grave dissentiment dans la haute assemblée. Le conseil se composait à cette époque de vingt-deux membres. Le président Errembaut et dix conseillers se décidèrent à accepter les offres de la France et prêtèrent serment à Louis XIV le 23 mars; les onze autres, à la tête desquels se trouvait le conseiller De Rop, leur ancien, avertirent le même jour le maréchal d'Humières de leur intention de rester au service de Sa Majesté Catholique et se retirèrent à Bruges. Peu de temps après, le 11 mai, Louis XIV nomma Errembaut le troisième des commissaires royaux pour le renouvellement du magistrat de la ville. Lorsque, en vertu de la paix de Nimègue, Gand, Courtrai et Audenarde furent rendues à l'Espagne, la fraction du conseil qui résidait à Bruges fut rappelée à Gand. Le gouvernement de Bruxelles rendit hommage au principe de l'inamovibilité en maintenant en fonctions tous les membres du conseil aussi bien ceux qui étaient restés à Gand que ceux qui s'étaient transportés à Bruges. Seul, le président Errembaut ne profita point de la mesure, et il demeura au service de la France. Louis XIV ne négligea rien, du reste, pour se l'attacher. Par un acte du 12 janvier 1680, Sa Majesté " désirant lui donner des marques de son affection et lui témoigner le gré qu'elle lui savait de son zèle et de sa fidélité ", ordonna que, en attendant que vint à vaquer une charge de président dans le conseil souverain de Tournai ou dans le conseil provincial

d'Artois, Errembault jouit de toutes les exemptions, prééminences, privilèges et franchises dont jouissaient les présidents de ces conseils. Presque en même temps Errembault obtint des « exécutoires » en France pour faire sortir ses effets au décret de 1673 touchant le rétablissement dans sa charge, et les dommages et intérêts qu'il fit monter à 84,000 florins. Ces lettres furent adressées au gouverneur général des Pays-Bas, duc de Villa-Hermosa. Un autre acte, du 15 juin 1681, signé Louis XIV et contre-signé Letellier, rappelle les services rendus par Errembault à la France et lui confère le titre et le rang d'un président honoraire. « Mettant en considération, y est-il dit, les bons et fidèles services que M. Louis Errembault, cy-devant président du conseil de Flandre nous auroit rendus après la réduction du château de Gand en notre obéissance et pendant le temps que nous avons été en possession de ladite place et l'affection qu'il a depuis témoigné vivre en cet état, ayant mieux aimé, après la restitution que nous avons faite de ladite ville et château de Gand au Roi Catholique en conséquence du traité de paix de Nimègue, abandonner saditte charge de président au conseil de Flandres et se retirer dans les terres de notre obéissance avec sa famille que de demeurer au service dudit Roi Catholique, et désirant lui témoigner la satisfaction qui nous est demeurée, nous avons estimé ne pouvoir pour cette fin rien faire ni qui réponde mieux à ce qu'il nous a témoigné désirer et à la dignité qu'il a eue dans ledit conseil de Flandre qu'en lui en donnant une en notre conseil souverain de Tournay, le faisant servir en qualité de président honoraire en iceluy où même nous espérons que n'y ayant dans ledit conseil que deux conseillers flamands, il nous y servira d'autant plus utilement et le public qu'outre l'expérience consommée qu'il a de toutes les affaires de judicature, il a l'intelligence de la langue et une connaissance particulière des coutumes dudit pays de Flandres... » Errembault devait avoir « entrée, voix et opinion délibérative

tant aux audiences qu'au conseil, assemblées de chambre et en toutes autres séances » y « tenir rang après les deux présidents et devant les chevaliers d'honneur » y « jouir des mêmes honneurs, prérogatives, prééminences et libertés dont jouissent les officiers dudit conseil », mais il ne pouvait point « avoir part aux épices dudit conseil ni prendre aucuns gages, droits et émoluments quelconques ». Errembault ne fut mis en possession effective de sa charge que le 31 octobre 1689. Il devint aussi conseiller du roi en ses conseils. Il reçut une dernière faveur de Louis XIV en 1693. Le monarque français avait créé trois charges de président à mortier héréditaires au parlement de Tournai qu'il avait institué en 1668. Le taux de chacune était de 45,000 livres. Errembault en obtint une au prix de 37,500 livres. Mais il n'en jouit pas longtemps. Il décéda le 14 juillet 1694. Sa veuve, qui mourut le 25 septembre 1712, céda la charge à M. d'Hermaville, qui obtint les provisions royales après les formalités accoutumées. L'opinion commune est que Louis Errembault fut un magistrat de mérite, instruit, impartial et droit; mais l'obscurité qui entoure une période intéressante de sa vie empêche de porter un jugement définitif sur son compte.

Ses armes étaient : *de sable à la fasce d'or accompagné en chef de deux fleurs de lys d'argent au pied coupé.* Il fut enterré, ainsi que sa femme, dans le chœur de la cathédrale de Tournai avec l'épithaphe suivante :

« Icy gisent noble messire Louis Errembault cy devant chevalier, seigneur de Dudzeele, conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines, intendant et président de la province de Flandre, et à sa mort, arrivée le 14 juin 1694, président de la cour du parlement de Tournay, âgé de soixante neuf ans, deux mois, douze jours, et dame Marie vander Beken, son épouse, dame dudit Dudzeele, décédée le 25 septembre 1712, âgée de quatre-vingt-trois ans, onze mois, huit jours. »

« Requiescant in pace. »

Archives de la famille Errembault de Dudzele. — *Archives du conseil de Flandre*, nos 293, 294, 408, 410, et *Resolutien van den Hove*, 1663-1678, MS. de la Bibliothèque de l'Université de Gand, n° 44, *Register van Sententien.* — Gaillard, *Archives du Conseil de Flandre.* — Ganser, *Le Conseil de Flandre.* — Hoyerlant de Bauwelaere, *Histoire de Tournai*, t. 73. — Des Janneaux, *Histoire du parlement de Tournai.* — Le Maistre d'Anstain, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, I.

ERTBORN (*Florent-Joseph*, chevalier **VAN**), né à Anvers en 1783, mort à La Haye en 1840. Cet homme remarquable, vrai philosophe, voua toute sa vie à la culture des lettres et des beaux-arts. Il fut à la fois le protecteur et le conseiller des artistes, et sut faire le plus noble usage de sa fortune.

Il avait été bourgmestre de sa ville natale, quand le gouvernement des Pays-Bas le fit gouverneur de la province d'Utrecht. Guillaume Ier le nomma son chambellan, et bientôt après, membre de l'Institut néerlandais. Les mérites de cet administrateur distingué ne furent pas reconnus seulement par ses compatriotes : son nom eut du retentissement à l'étranger : nous le voyons successivement chevalier de l'ordre de Malte, de l'Eperon d'or, de la Légion d'honneur et du Lion néerlandais. Quoique Belge, il avait suivi la fortune du monarque qui avait régné quinze ans sur la Belgique.

Il n'oublia pas pourtant sa ville natale. Sa belle collection de tableaux, presque tous datant du xve siècle, fut éguée à la ville d'Anvers, qui l'a placée dans son muséum et dans une salle spéciale, connue sous le nom de *Musée van Erthborn*.

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving.* — Immerseel, *Levens der Schilders.* — Kramm, *Levens der Kunstschilders.*

ERTBORN (*Joseph-Charles-Emmauel*, baron **VAN**), né à Anvers en 1767, mort en 1823. Il fit ses études d'humanités au collège de Juilly et, de là, passa au collège des Anglais (collège français) à Liège, d'où ses parents l'envoyèrent achever ses hautes études à Munster, capitale de la Westphalie.

Revenu dans sa patrie peu de temps après la conquête de nos provinces par les Français, il fut nommé par le nou-

veau gouvernement secrétaire général du département des Deux-Nèthes. Plus tard, lorsque l'Académie de peinture fut fondée à Anvers, il devint membre du conseil, et en même temps, secrétaire de cette institution, puis il rempli successivement les fonctions d'auditeur au conseil d'Etat, et de sous-préfet à Audenarde. C'est vers cette époque qu'on lui conféra le titre de baron.

Dès 1814, il était membre de la commission des finances instituée à Bruxelles, et il devint, lorsque le royaume des Pays-Bas fut définitivement constitué, inspecteur général des finances, puis directeur des contributions indirectes pour la partie méridionale du nouveau royaume.

Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Recherches historiques sur l'Académie d'Anvers.* — 2° *Rederykkamers van Antwerpen.* — 3° *Dissertation sur la gilde de Saint-Luc à Anvers.*

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving.* — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.*

ERTVELT (*André VAN*) ou ARTEVELT. La carrière de ce peintre remarquable est peu ou pas connue. D'après les registres baptismaux de l'église Notre-Dame à Anvers, il y fut baptisé le 25 mars 1590. Il était fils d'André van Ertvelt et de Claire Borrewater. Son parrain fut André De la Fontaine; sa marraine, Marie Vervoort.

Admis en 1609 à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc, sous le décanat du peintre Henri van Balen et du graveur Théodore Galle, Van Ertvelt acquit bientôt une grande réputation comme peintre de marine; ses œuvres ont un aspect grandiose.

Ayant contracté mariage avec Catherine De Vlieger, il perdit sa femme en 1626-1627, ainsi que le constate le paiement de la dette mortuaire fait, à cette époque, à la gilde de Saint-Luc.

Notre peintre était en relations avec les premiers maîtres de son siècle; il eut l'honneur de voir son portrait exécuté par Antoine van Dyck, et cette œuvre d'art fut reproduite en gravure par Scheltema à Bolswert.

Van Ertvelt forma plusieurs élèves;

le *Liggere* nous apprend qu'en 1622-1623, il reçut dans son atelier Guillaume Van den Metere et en 1625-1626, Gaspard van Eyck.

En 1642-1643, probablement à la suite d'une contestation entre vendeur et acheteur, une de ses œuvres fut prise, officiellement, par les doyens et les délégués de la gilde de Saint-Luc.

Suivant les comptes de la même confrérie et ceux de la cathédrale, André van Ertvelt mourut à Anvers vers le 11 août 1652.

Le musée de Gand possède un tableau de ce maître, dont les œuvres paraissent être devenues rares.

P. Génard.

Notes personnelles. — Ph. Rombouts et Th. van Lieriu, *Liggere der St-Lucas gilde*.

ES (*Jacques VAN*) ou VAN ESSEN. Certains auteurs font naître ce peintre en 1556 et d'autres en 1570; le fait est qu'il vit le jour à Anvers le 15 octobre 1606 et y fut baptisé le même jour dans la cathédrale. Son père Jean van Es fut admis à la maîtrise de Saint-Luc en 1609. Sa mère s'appelait Jeanne de Winckeleurs. Inscrit en 1620 dans la gilde de Saint-Luc comme élève d'Omer van Ommen, Jacques van Es n'y fut reçu, en qualité de fils de maître, qu'en 1647-1648 sous le décanat de Mathieu Musson. Ce fait semble indiquer qu'il quitta pendant quelque temps le pays et perfectionna probablement son talent à l'étranger. Le peintre Jean Meyssens fit son portrait, qui fut gravé par Wenecslas Hollar et publié en 1649. L'inscription placée sous la planche donne à Van Es le titre de « peintre excellent » en fruits, poissons, oiseaux et fleurs, « lesquelles il fait extrêmement bien » au naturel; — il demeure à Anvers, « y estant né ».

Il fut lié d'amitié avec les premiers peintres de l'époque, surtout avec Jacques Jordaens, et travailla quelquefois avec lui. Au musée de Vienne, on voit deux grands tableaux de sa main ornés de figures par Jordaens.

Jacques van Es mourut, suivant le *Liggere*, en 1666; d'après les recherches de M. le chevalier Léon de Burbure, cet événement eut lieu entre le 18 septem-

bre 1665 et le 17 du même mois 1666. Le portrait de notre maître, accompagné de vers élogieux, parut dans le *Gulden cabinet* de Corneille De Bie. La plupart de nos musées possèdent de ses œuvres.

P. Génard.

Notes personnelles. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*. — Van Lerijs et Ph. Rombouts, *Liggere der St-Lucas gilde*. — Catalogue du musée d'Anvers.

ESIUS (*Richard*), professeur de langues anciennes, né à Maestricht en 1546, décédé à Plaisance en 1629, entra dans la compagnie de Jésus en 1588. Ses supérieurs l'envoyèrent dans la province de Venise, où il s'occupa de l'enseignement des humanités pendant quarante-deux années. Les bibliographes de l'ordre des jésuites lui attribuent les ouvrages suivants : 1° *Institutiones grammaticæ latinæ*. — 2° *Institutiones linguæ græcæ*. — 3° *Compendium linguæ græcæ ex Nicolao Clenardo*. — 4° *Compendium linguæ latinæ ex Emmanuele Alvaro*. — 5° *De quantitate syllabarum*. — 6° *Simæ Rhodii bipennem quæ Theocrito addi consuevit, e græco latine reddidit*. — 7° *Prosodie rudimenta ex Emmanuele Alvaro, illustrata*. Parmæ, typis Anthæi Viothi, 1624, in-16.

J. J. Thonissen.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — J. Blancanus, *Loci Mathematici Aristotelis ad questiones Mechanicas, quest. XIX*.

ESNE (*Michel D'*), poète, écrivain, évêque, né en 1540, mort le 1er octobre 1614. On le croit natif de Tournai; quelques biographes cependant lui assignent la ville de Cambrai comme lieu de naissance. Son père était seigneur de Betencourt et de Servin-Villers; Michel d'Esne signait presque tous ses ouvrages de son titre nobiliaire : de Betencourt; sa mère était également de race aristocratique et se nommait Bonne de La-laing. Il fit ses humanités au collège de Houdain, à Mons, et, à peine âgé de quinze ans, fut admis comme page à la cour du roi Philippe II; il embrassa ensuite la carrière des armes, et servit pendant près de six ans en Flandre et en Espagne. De retour dans son pays, son attachement à son archevêque et à son souverain lui suscita beaucoup

d'embarras, surtout lorsque Baudouin de Gavrè eut livré la ville de Cambrai aux États et que le duc d'Alençon se fut rendu maître de la ville et de la citadelle. Il renonça alors au service militaire pour s'adonner à l'étude de la théologie, à la culture des lettres et particulièrement à celle de la poésie; il entra dans les ordres, fut ordonné prêtre le 5 janvier 1589, et vécut à Douai sans y jouir d'aucun bénéfice et en s'y occupant à *mettre en français* des ouvrages de piété et des histoires édifiantes. On trouvera la nomenclature complète des œuvres de Michel d'Esne, dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1861, p. 281 (article biographique par Lecouvet). On cite onze de ses ouvrages, dont dix ne sont que des traductions; la seule œuvre en vers qui ait été publiée est intitulée : *Les quinze mystères du rosaire de la sacrée vierge Marie, mis en vers français par le sr de Betencourt, en quinze estampes coloriées*. Anvers, Plantin, 1588, in-4°. En 1595, il traduisit la vie de saint François de Borgia qu'il dédia au roi d'Espagne. Ce monarque pour le récompenser de sa fidélité le proposa pour occuper le siège épiscopal de Tournai, dignité qu'on eut de la peine à lui faire accepter. Il s'y décida enfin et sa nomination ayant été confirmée par le pape le 29 novembre 1597, il gouverna son diocèse pendant l'espace de dix-sept années. La fondation d'un grand nombre d'établissements utiles, la création ou l'augmentation des bibliothèques des jésuites à Tournai, à Douai, à Comines, à Lille, furent des preuves de ses judicieuses libéralités. En 1600, il tint, dans sa cathédrale, un synode diocésain, dont il publia les statuts avec ceux de ses prédécesseurs. Ce fut lui aussi qui introduisit dans la prélature l'usage de s'habiller en violet : jusque-là les évêques et chanoines portaient chape et chapeçon noirs. En 1599, il reçut dans sa cathédrale les archiducs Albert et Isabelle, qui y prêtèrent le serment accoutumé d'observer les droits, privilèges et libertés de l'Église. Il fonda, en mourant, un office en l'honneur de saint Michel, archevêque, son patron, fit plu-

sieurs dons à la cathédrale, lui laissant par testament tout ce qui lui venait de l'Église, et en stipulant que ses biens patrimoniaux retourneraient à sa famille. Généreux, compatissant et fort judicieux, il apporta le plus grand soin dans le choix des membres du clergé et il n'appela dans le chapitre que des hommes aussi doctes que vertueux. Sa devise était : *Virtute non sanguine*.

Aug. Vander Meersch.

Buzelinus, *Gallo-Fland.*, p. 615. — Sweertius, p. 567. — Raissius, *Belg. Christ.*, p. 277. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. III, p. 288. — DuThilœul, *Bibliographie douaisienne*. — Le Maître d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 416.

ESPEN (Félix VAN), peintre paysagiste, né à Herent lez-Louvain, le 25 novembre 1817 et mort dans la même ville le 13 mai 1857.

Issu d'une famille de riches cultivateurs et élevé dans une ferme située au milieu d'une vaste plaine (*het lang veld*), le futur artiste fut tout naturellement amené, dès sa plus tendre enfance, à observer les différents aspects de la nature et s'essaya bientôt à les reproduire. De la plume avec laquelle il avait griffonné ses devoirs d'écolier, il griffonnait aussi, et souvent sur les mêmes pages, d'informes croquis. Sa vocation se manifestait et ses parents, loin de la contrarier, lui laissèrent une libre expansion. Il fut autorisé à se rendre aux cours de l'académie des beaux-arts établie dans la ville voisine; il les suivit assidûment, y obtint le premier prix d'après la figure antique, et s'y lia d'amitié avec un jeune peintre, Charles Vander Eycken, qui l'avait précédé de quelques années dans la carrière des arts et qui devint son maître. Celui-ci s'était formé par l'étude des chefs-d'œuvre réunis dans la célèbre galerie Vanden Schriek, et ses premières productions semblaient inspirées par Ruysdael; moins impressionnable ou moins enthousiaste, son élève manifesta au contraire, dès son début, un sentiment très-personnel dans sa manière d'interpréter la nature, sentiment qui s'accrut davantage, surtout après ses voyages en Suisse et en Italie. Van Espen ne

reproduisit cependant qu'exceptionnellement les sites grandioses de ces deux contrées; il s'attacha de préférence à peindre les paysages boisés, rocailleux, parsemés d'eaux vives qui abondent dans les Ardennes, le pays de Liège et la province de Namur. En les reproduisant, il leur prêtait en même temps l'aspect sombre, mystérieux, en harmonie avec les sentiments mélancoliques qui l'animaient habituellement. La prédominance de ses idées noires ne fit qu'augmenter avec l'âge, et, bien qu'il n'eût à se plaindre ni des critiques d'art, ni des conditions matérielles de son existence, un si complet désenchantement s'empara de lui, que certain jour, après avoir relu la vie de Léopold Robert, il se coupa la gorge, ainsi que l'avait fait le célèbre peintre français. Il n'avait pas encore atteint l'âge de quarante ans et promettait de devenir un maître plus indépendant de la tradition et plus varié dans ses œuvres que bon nombre de paysagistes contemporains.

Van Espen avait débuté à Bruxelles, au salon de 1836, par une *Vue prise aux environs de Louvain*; il fit ensuite plusieurs envois aux expositions ouvertes en Allemagne; enfin il prit part, non sans succès, aux expositions nationales de 1842, 1845 et 1854, en y envoyant successivement une *Etable avec moutons*, — un *Site de la vallée de Horenbergs*, — et une *Vue prise en Toscane, à Buonconvento*. Quelques-uns de ses plus importants tableaux sont restés dans la possession de son frère, M. Jean van Espen.

Félix Stappaerts.

Renseignements particuliers.

ESPEN (*Zeger-Bernard VAN*), célèbre juriconsulte et canoniste, né à Louvain le 9 juillet 1646, mort à Amersfoort le 2 octobre 1728. Son savoir et son caractère lui valurent une réputation européenne; ils inspirèrent une si haute estime que les tribunaux, les évêques, les princes firent, parfois, appel à son jugement et se montrèrent disposés à s'y soumettre. Les persécutions qu'il subit augmentèrent encore sa renommée; et, bien que les conflits religieux dans les-

quels il intervint n'excitent plus guère d'intérêt, le prestige de sa célébrité subsiste. « Van Espen, a dit un éminent juriconsulte, M. Dupin, est le plus savant, le plus judicieux, le plus exact de tous les canonistes. »

Les premières études de Van Espen se firent à Tamise, chez les pères de l'Oratoire. Il étudia ensuite la philosophie au collège du Porc, à Louvain, et fut élevé à la dignité sacerdotale après avoir, en 1673, obtenu le grade de licencié et de docteur en droit. Dès 1674, le magistrat de Louvain l'appela à donner, à l'université, la *leçon dite de six semaines*, dénomination due à ce que cette leçon était donnée pendant la durée des vacances afin de retenir les élèves au travail. Le professeur, dont la célébrité devait s'étendre dans le monde entier, voulut conserver ce cours jusqu'à la fin de sa carrière, bien qu'il ne lui rapportât que trente écus par an.

Après avoir occupé aussi, pendant quelque temps, la chaire de droit canon, Van Espen résolut, en 1677, de se retirer au collège du Pape afin de s'y vouer entièrement à l'étude. Il y composa un livre qui suffirait, à lui seul, pour le rendre illustre : *Jus ecclesiasticum universum*, ouvrage qui eut onze éditions, publiées successivement à Louvain, à Cologne, à Venise, à Rouen, à Lyon et à Madrid (1).

La plupart des écrits de Van Espen traitent de la discipline de l'Eglise, des questions purement canoniques, et de l'intervention du pouvoir civil dans les affaires religieuses. Le régime politique actuel, si dissemblable de celui qui existait lors de la publication de ces écrits, leur a enlevé toute utilité usuelle : ils ne reflètent plus que l'image d'une société qui a cessé d'être. Cependant Van Espen s'élève bien au-dessus du niveau intellectuel de ses contemporains par l'ampleur de ses vues et par un esprit de tolérance, d'autant plus remarquable qu'il était fort rare, il y a deux siècles. Les troubles que le jansénisme avait excités en France agitèrent

(1) L'une des éditions les plus répandues est celle de Louvain, 1753, 5 vol. in-folio.

aussi notre pays; un prélat plein de passion les fit naître, alors qu'on paraissait être entré, déjà, dans la phase paisible des transactions. L'archevêque de Malines, Humbert de Précipiano, était à peine investi depuis trois mois de la dignité épiscopale, quand il commença à dépouiller de leurs bénéfices bon nombre de prêtres, sous prétexte qu'ils étaient jansénistes. L'université de Louvain protesta contre cette iniquité; elle en référa au saint-siège et le pape défendit de reproduire d'aussi vagues accusations; mais l'archevêque ne tint nul compte de ce bref et les persécutions continuèrent. Les ecclésiastiques dépouillés durent en appeler aux tribunaux et les États de Brabant, par une consulte adressée à l'empereur (1708), signalèrent, à leur tour, les abus commis. Loin d'écouter, en cette circonstance, les conseils d'une prudente réserve, Van Espen, bien qu'il appartint au clergé, intervint immédiatement dans ce conflit.

« On traite impunément de janséniste qui on veut, écrivait-il, et malgré le bref d'Innocent XII, on exclut des degrés théologiques, des ordres sacrés, de tout office ou bénéfice ecclésiastique, un grand nombre de sujets capables, qu'on ne peut accuser d'avoir soutenu aucune des cinq fameuses propositions; mais qui ont de la peine à affirmer avec serment que ces cinq propositions se trouvent dans le livre de Jansénius (1). »

Ce n'étaient pas les excitations mesquines de l'esprit de parti, mais le souci de la vérité, l'amour de ce qui lui paraissait rationnel et juste, qui poussèrent Van Espen à se déclarer aussi ouvertement. Bien avant que ces contestations violentes n'eussent éclaté, il s'exprimait avec non moins de netteté. « Après tout qu'importe à l'Église et à l'État, disait-il, qu'on croie ou qu'on ne croie pas que Jansénius ait enseigné cinq hérésies, pourvu que tout le monde les déteste et les anathématise? Le formulaire est inconnu dans les églises d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne,

« sans qu'elles en soient moins catholiques et moins heureuses. » Rien de plus judicieux que cette appréciation, mais les suggestions du bon sens ne sauraient être écoutées quand l'intolérance parle, et l'épiscopat de notre pays, comme celui de France, se plut toujours à confondre la question de fait et la question de principe.

Sans s'émouvoir des attaques réitérées que lui suscitaient, tout à la fois, son savoir, sa célébrité et, surtout, son indépendance de caractère, Van Espen s'attacha pendant la plus grande partie de sa carrière à répandre les véritables notions du droit et à déterminer les limites dans lesquelles devaient se renfermer l'exercice du pouvoir civil et celui du pouvoir religieux. Rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César, telle était sa règle. C'est afin de l'observer qu'il publia, en 1700, la *Concordance de l'immunité ecclésiastique et du pouvoir civil*; qu'il défendit les mêmes principes dans un mémoire écrit en 1707, pour le curé de la paroisse de Sainte-Catherine à Bruxelles; qu'il écrivit son *Traité du droit d'asile*; qu'il fit réimprimer, en 1712, son ouvrage sur le droit ecclésiastique universel; et qu'enfin, parvenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, il fit paraître son *Traité sur le recours au prince (De recursu ad principem)*.

L'énergie de son intelligence persistait pendant que les infirmités de la vieillesse commençaient à l'assaillir. Une cataracte l'avait privé depuis longtemps de la faculté d'écrire, mais sa prodigieuse mémoire suppléait en quelque sorte à son manque de clairvoyance et lui permettait d'indiquer tous les documents qu'il voulait consulter. Il résistait non moins énergiquement aux attaques de ses ennemis. Rien ne paraissait pourtant lasser leur haine, et le torrent de calomnies, d'invectives qu'ils déversaient, loin de les calmer, inspira, peut-être, à l'un d'eux, l'idée d'un crime. On représenta Van Espen comme l'instigateur d'une conspiration aussi préjudiciable à l'État qu'odieuse au clergé: il s'agissait de réclamer la pro-

(1) *Causa Espeniana*. Mém. litt. O, n° 463 et 471.

tection des Provinces-Unies, d'expulser les envoyés de la cour de Rome, et d'enseigner publiquement le jansénisme. Pour donner de la vraisemblance à une telle accusation, un moine augustin, le père Désirant, contrefit la signature de Van Espen et le dénonça au recteur de l'université de Louvain. Il en résulta d'abord un conflit de juridiction entre l'université et le conseil de Brabant, puis un procès célèbre, qui ne se termina qu'après quinze mois de procédure par la condamnation de l'accusateur (1). On déclara faux, supposés, scandaleux et séditieux, les écrits incriminés; ils furent brûlés le 15 juin 1708, en place publique à Bruxelles, et, en exécution du même jugement, le père Désirant fut banni « à perpétuité de tous les pays de l'obéissance de Sa Majesté »; ce qui ne l'empêcha point de rester en faveur à la cour pontificale.

Van Espen fit une guerre incessante aux abus, aux privilèges, aux immunités que prétendait maintenir le clergé, tout en respectant ce qu'il jugeait être conforme aux lois et à l'équité. Cette résistance aux empiétements, de quelque côté qu'ils vinsent, transforma sa vie en un long combat. Mais son influence augmentait en même temps que le nombre de ses ennemis; elle était puissante dans les tribunaux; elle se manifestait même dans les mesures prises par le gouvernement, témoin le placet royal exigé en 1722, pour tous les actes émanés du saint-siège. Le grand conseil de Malines donna aussi une preuve de la haute estime que lui inspirait Van Espen en condamnant la critique de ses ouvrages publiée par un de ses membres (2). Ce fut la phase la plus brillante de la carrière du célèbre canoniste.

Après être sorti victorieux de tant de luttes, il devait succomber à son tour et

son intervention dans un conflit, dont rien n'annonçait d'abord l'extrême gravité, devint la cause de son exil. Comme d'autres docteurs de Louvain, il avait approuvé l'élection par le clergé d'Utrecht d'un archevêque, Corneille Steenoven, élection et ordination non admises par le saint-siège et dont Van Espen, consulté par le chapitre, maintint cependant, au point de vue juridique, la validité (3). L'écrit publié par lui à cette occasion, la *Réponse épistolaire*, ayant été dénoncé au conseil d'Etat par l'internonce, la laceration en fut ordonnée sans que l'auteur fût même admis à se défendre. Il crut alors devoir porter ses « remontrances » jusqu'au pied du trône impérial et elles y furent indirectement appuyées par la faculté de médecine de l'université de Louvain, qui, en s'adressant au médecin de l'empereur, affirma que Van Espen, « aussi pieux que sa » vant, était la gloire de l'université ». Ses ennemis n'en persistèrent pas moins à arracher au corps universitaire une condamnation. Le vice-recteur, le célèbre docteur Rega, fut chargé d'instruire le procès et de former une commission, qui, bien que défaite et refaite par la cour, eût encore donné gain de cause au prévenu si on lui eût permis de prononcer un jugement définitif. On s'y opposa afin d'attendre la venue d'un recteur mieux disposé à violer toutes les garanties académiques. En effet, dès que le rectorat fut changé, Van Espen se vit suspendu de ses fonctions et sommé de rétracter son écrit (1^{er} février 1728). Ce n'était pas assez : l'archevêque vint en aide aux persécuteurs en exigeant une profession de foi. Cette exigence à l'égard d'un prêtre, d'un docteur qui enseignait depuis cinquante ans, sans que son orthodoxie eût été suspectée, constituait une injure gratuite. Le conseil souverain d'abord, les Etats du

(1) Ce procès est ordinairement désigné sous le nom de la *Fourberie de Louvain*, qualification devenue historique et qui s'attache comme une flétrissure à la mémoire du père Désirant.

(2) Le père Govaerts qui, dès 1699, avait attaqué Van Espen sur la liberté de l'Eglise et qui, après avoir fait une critique hargneuse du grand ouvrage sur le droit ecclésiastique universel, fut

condamné à laisser biffer de cette critique tout ce qu'elle renfermait d'injurieux. Arrêté du 22 février 1722.

(3) On contestait au chapitre d'Utrecht le droit d'élire son évêque et l'église de Hollande revendiquait l'exercice de ce droit en se fondant sur d'antiques privilèges. Van Espen émit un avis favorable à cette prétention.

Brabant ensuite, s'en émurent et signalèrent cet abus de pouvoir à la gouvernante des Pays-Bas; mais celle-ci et le président du conseil privé étaient alors complètement dominés par les membres de la compagnie de Jésus. Van Espen n'avait plus de justice à attendre : il ne lui restait d'autre alternative que de fuir ou de démentir lui-même les convictions qu'il avait hautement affirmées pendant un demi-siècle. Il ne pouvait hésiter : il se réfugia, en premier lieu, à Maestricht, puis à Amersfoort, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans et huit mois.

Comme l'avait déclaré l'illustre octogénaire peu de temps avant de mourir, il s'était expatrié, non par crainte des tribulations et des souffrances, mais parce que, vu le déclin de ses forces, il redoutait que ses persécuteurs ne parvinssent par violence à lui arracher un désaveu de ses principes; et c'est sans doute grâce à cet acte de prudence que rien n'est venu altérer la glorieuse unité de sa carrière.

Félix Stappaerts.

Du Parc de Bellegarde, *Vie de Van Espen*, par un licencié en droit. Louvain. 1767. — De Bavay, *Van Espen jurisconsulte et canoniste belge*, Bruxelles, 1846. — F. Laurent, *Van Espen, étude historique sur l'Eglise et l'Etat*, Bruxelles, 1860.

ESPEREN (*Pierre-Joseph*), né à Gand le 29 janvier 1780, mort à Malines le 13 août 1847. Engagé volontaire, en 1803, dans le 112^e de ligne, il fut blessé à Wagram et nommé, sur le champ de bataille, lieutenant de voltigeurs; il prit part aux campagnes d'Allemagne et de Russie. Blessé de nouveau, le 23 août 1813, à Goldsberg, en Silésie, il put se rétablir assez promptement pour faire la campagne de Toscane. Il obtint sa pension en 1817, mais sa rentrée au service, pendant les événements de 1830-1831, lui valut le titre de major. Le major Esperen est une des notoriétés de la pomologie à laquelle il s'est adonné sans relâche de 1817 à 1847. Emule de Van Mons, il fut plus réservé et plus judicieux que lui. Son jardin était situé à Duffel. Son nom est attaché à plusieurs fruits très-estimés, la Bergamotte Esperen, le Bezy Esperen, etc., mais il en produisit quantité d'autres et des meil-

leurs, par exemple, la Joséphine de Malines et le Soldat laboureur. Il n'a pas composé de livres, mais ses productions sont plus durables et ont plus ajouté au bien-être de l'humanité que beaucoup d'écrits.

Ed. Morren.

L. Berchmans, dans les *Annales de la Soc. de bot. et d'agric. de Gand*, 1848, p. 183. — J. Decaisne, dans le *Jardin fruitier du Muséum*, article Esperen « Poire Esperen ».

ESPIENNES DU FAY (*Jean D'*), chanoine, poète latin, né à Mons en 1592 ou 1593, mort à Namur, le 21 décembre 1640. Voir D'ESPIENNES DU FAY (*Jean*).

ESPINOSA (*Antoine-Alard* ou *Everard DE*), religieux capucin, missionnaire, prédicateur, douzième évêque d'Anvers. Il naquit à Termonde à la fin du mois de décembre 1659, fut ondoyé le 28 du même mois et baptisé le 10 octobre de l'année suivante. Son père, qui appartenait à une famille espagnole très-distinguée, fixée depuis quelque temps en Belgique, était don Diégo Gomez, comte de Espinosa, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, conseiller du conseil suprême de guerre de Sa Majesté Catholique, mestre de camp général de ses armées aux Pays-Bas, et successivement gouverneur des forts de la Bassée, d'Ostende, de Gand, de Termonde et d'Anvers. Sa mère était Marie-Marguerite d'Aubermont, fille de Gaspard-Antoine, seigneur de Ribaucourt et de Grimberghe, mestre de camp d'un tercio d'infanterie wallonne, conseiller du conseil suprême de guerre, gouverneur et grand-bailli de Termonde, et de Marie-Lambertine d'Enghien de Kesterigate. Issu d'une famille essentiellement militaire, Antoine-Everard fut destiné d'abord à la carrière des armes. Il devint capitaine d'un escadron de cavalerie; mais ses goûts le portaient ailleurs. A peine âgé de dix-huit ans, il se voua à l'état ecclésiastique et fut nommé chanoine de la collégiale de Sainte-Gudule, le 29 juillet 1677. Il obtint en même temps l'autorisation de faire les hautes études théologiques à l'université de Louvain. Un peu plus tard, il se sentit irrésistiblement attiré vers le cloître et

prit l'habit de capucin, à Louvain, le 3 avril 1681, sous le nom de *frère Charles de Termonde*. Il devint successivement « gardien » à Tirlemont et vicaire à Tervueren, fut, pendant huit ans, curé et missionnaire au fort d'Ysendyke et nommé, en 1711, en la même qualité à Sambeeck, près Boxmeer, en Gueldre, où il demeura douze ans. Son mérite comme prédicateur, son zèle de missionnaire et ses éminentes vertus lui acquirent un tel renom que le cardinal d'Alsace, alors archevêque de Malines, demanda qu'il devint son coadjuteur. Cette proposition fut agréée à Rome et Espinosa fut préconisé au siège de Tricala, dans la Turquie d'Europe, *in partibus infidelium*, le 23 septembre 1722. Sa famille lui fit à cette occasion une pension de 4,000 florins. Le conseil d'État éleva d'abord des objections au sujet de cette nomination, prétextant que l'installation d'évêques coadjuteurs était tombée en désuétude; mais il ne persista pas dans cette manière de voir et Espinosa fut sacré à Malines le 29 septembre 1723, par le cardinal d'Alsace, assisté des évêques d'Anvers et de Bruges. Il fut en même temps nommé confesseur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth qui avait l'habitude de l'appeler « mon évêque ». Bien que, modeste et humble, Espinosa ne recherchât aucune sorte de dignité, il ne tarda pas à être présenté pour le siège épiscopal d'Anvers, devenu vacant par la mort de Mgr. Pierre-Joseph de Francken-Sierstoff, décédé le 19 octobre 1727. Le pape Benoît XIII le préconisa le 23 juin 1728, et il prit possession de son nouveau diocèse le 15 juillet de la même année. Son administration, qui dura quatorze ans, fut tout entière occupée par des œuvres de piété et de charité dont les archives de la cathédrale de Notre-Dame d'Anvers contiennent les nombreux témoignages. Il mourut le 31 juillet 1742, pleuré et regretté de tous. Son testament reflète les sentiments de profonde humilité qui l'animèrent pendant toute sa vie. Il voulut être enterré sans aucune pompe, défendit que son écusson fût exposé et qu'aucun discours fût prononcé sur sa tombe. Il

résulte d'un extrait des comptes de la cathédrale que les frais de ses funérailles se montèrent à peine à 143 florins. Il fit de grandes largesses aux pauvres en même temps que des legs pieux et institua un certain nombre de bourses d'études en faveur de jeunes gens hollandais, en souvenir des douze ans qu'il avait passés aux Pays-Bas. Il fut inhumé, à sa demande expresse, dans le cimetière de la cathédrale, au pied de la croix. On lisait sur le mausolée l'épithaphe suivante, qu'il avait composée lui-même :

F. CAROLUS DE ESPINOSA
EX ORDINE CAPUCINORUM, EPISCOPUS TRICALENSIS,
SUFFRAGANEUS EM^{MI} CARDINALIS DE ALSATIA,
ARCHIEPISCOPI MECHLINIENSIS,
DEMUM EPISCOPUS ANTVERPIENSIS
HIC JACEO,
ULTIMUM JUDICII DIEM EXPECTANS.
SORS MEA, QUAE TE LATET, LECTOR,
MIHI MODO NOTA EST;
AUT BENIGNISSIMUM REDEMPTOREM,
AUT ÆQUISSIMUM JUDICEM EXPEJOR,
HIC STA
ET ENIXO VOTO MEO ANNUE.
TU HUNC ET ILLUM EX NUNC
IN ÆTERNUM LAUDA.
IDEM ENIM DEUS EST, SANCTUS ET JUSTUS
IN OMNIBUS OPERIBUS SUIS.
ORA PRO ME, UT ÆTERNA
R. I. P.
OBIIIT 31 JULII, ANNO 1742.

Par suite de l'érection de la statue de Rubens sur la Place Verte, où était autrefois le cimetière de Notre-Dame, les restes d'Espinosa furent exhumés, le 13 mai 1843, et solennellement transportés à l'église où on les plaça provisoirement dans le caveau du chapitre. Ils furent déposés définitivement dans le caveau des anciens évêques d'Anvers, sous le maître-autel.

Espinosa portait : écartelé aux 1 et 4 d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, accosté de deux loups affrontés de sable et rampants contre l'arbre; bordé d'une bordure de gueules à huit étoiles, à six rais d'or; aux 2 et 3 de sable au lys éployé d'argent; l'écu des 1 et 4 brochant sur le tout. Devise : *Arce lupos*.

Émile de Borchgrave.

F. Perier, *A. E. de Espinosa*, etc., Dendermonde, 1872. — De Ram, *Synodicum Antverpiense*. — Vande Velde, *Synopsis*. — Piron, *Levensbeschryving*. — Goethals, *Dict. généalogique et héraldique*. — *Journal historique et littéraire de Liège*, juin 1843. — MS. no 21139 de la Bibliothèque de Bourgogne : *Levens der zeer doort. en*

hoogw. *Bischoppen van Antwerpen*, etc., par Vander Straelen. — *Inscriptions funéraires d'Anvers*, p. 56.

ESPINOY (Charles DE L'), magistrat, mort à Douai en 1585. Voir DE L'ESPINOY (*Charles*).

ESPINOY (Philippe DE L'), hérauldiste et généalogiste, né vers 1552, mort à Gand vers 1633. Voir DE L'ESPINOY (*Philippe*).

ESSCHE (Nicolas VAN), ESSCHIUS ou ESCHIUS, théologien, né à Oosterwyck, près Bois-le-Duc (ancien Brabant), en 1507, mort le 19 juin 1578. Elevé pieusement, il manifesta dès son enfance une ferveur extraordinaire. Après avoir suivi les basses classes de l'école des Clercs de la vie commune à Bois-le-Duc, il étudia, à Louvain, d'abord la philosophie, puis la théologie, y obtint le baccalauréat, fut sacré prêtre à Liège et partit pour Cologne, où il s'occupa de l'éducation d'un assez grand nombre de jeunes gens. Plusieurs hommes éminents sortirent de son école, entre autres Pierre Canisius, jésuite, et Laurent Surius, chartreux. Son savoir et sa piété lui valurent l'offre honorable de se charger de l'éducation du jeune duc de Juliers; les désordres qui régnaient parmi les gens de la cour l'empêchèrent d'accepter cette mission. Lui-même vivait de plus en plus avec austérité et avait un désir extrême de se faire chartreux; mais la faiblesse de sa constitution ne lui permettant point d'observer la discipline sévère de cet ordre, il dut se borner à imiter la vie solitaire de ces moines et il obtint une cellule à la Chartreuse de Cologne, où il se retirait assez souvent.

En 1538, il fut nommé curé du béguinage de Sainte-Catherine à Diest; mais il renonça à cette fonction pour retourner à la Chartreuse de Cologne. Ce fut pour peu de temps. Le prêtre qui le remplaçait ayant abandonné la cure, les supérieurs du béguinage élurent Van Eschen une seconde fois pour leur pasteur; il dut obéir, et ce fut alors qu'il introduisit et fit observer de nombreuses et judicieuses réformes dans la communauté. Plus tard il fonda une maison

semblable à Oosterwyck, lieu de sa naissance. La ville de Diest lui doit aussi deux collèges destinés à de jeunes garçons: l'un, nommé de Saint-Sauveur, fut fondé près de la maison pastorale, l'autre reçut le nom de collège des *Personnes* ou curés. Enfin il rebâtit près du béguinage de Diest un couvent de sœurs grises, dit le Val de Sainte-Anne et dont les religieuses se vouaient au service des malades.

Malgré ses vertus, on osa dénoncer Eschius aux inquisiteurs. Ruard Tapper, doyen de Louvain, et Michel Driutius, official de Liège, firent les perquisitions les plus minutieuses et proclamèrent hautement l'innocence de l'accusé. Sa renommée de vertu devint même si grande, que Maximilien Morillon, vicaire général de Malines et plus tard évêque de Tournai, le chargea de réformer diverses maisons religieuses où la discipline s'était relâchée. Après avoir rencontré quelque résistance, il réussit dans cette tâche difficile, et le cardinal de Granvelle, appréciant ses services, le nomma archiprêtre du doyenné de Diest.

Ce fut dans l'exercice de ces diverses fonctions que Van Eschen termina sa carrière remplie de bonnes œuvres. Son tombeau se trouve au bas du maître-autel des Béguines de Diest, avec son épitaphe, rapportée par Paquot. Sa vie a été écrite par Arnould de Jean, son successeur à Diest, et son portrait se voit dans la même église sous un crucifix, avec une inscription flamande. Il existe encore d'autres portraits de Nic. Eschius, dont un gravé par J. Berterham, reproduit dans Foppens, placé en tête de sa vie.

On a de lui: 1^o *La Perle de l'Evangile*, traduit du saxon en flamand. Anvers, 1539, in-12. *Ibid.*, 1629, in-12. Outre cette traduction, Eschius a fait celle de *Margarita Evangelica*, in *libros quatuor divisa*. Colonæ, 1545, in-12; l'auteur de ce traité est, paraît-il, une religieuse allemande. Sa *Margarita* a été souvent réimprimée en latin, en français, en flamand et en allemand. — 2^o *Templum animæ*. Antv., 1543, in-12;

raité dû au même auteur que le précédent. On trouve en tête de ce volume : *Isayoge, sive introductio ad vitam controversam capescendam*. — 3^o D. Joannis Thauleri *De Vita et passione Saluatoris nostri Jesu Christi, nunc demum ex idiomate germanico reddita latine. Adjuncta sunt ejusdem ferme argumenti alia quædam exercitia auctore D. Nicolao Eschio*. Coloniae, 1548, 2 vol. in-12. Plusieurs fois réimprimé et traduit. Paquot donne de longs détails à ce sujet. Dans l'édition flamande de ces exercices de piété, on trouve la vie d'Eschius, traduite aussi en flamand. — 4^o *Règlement de vie*, dressé pour lui-même et que le père Van Essche s'efforça de suivre; opuscule, apparemment écrit en latin par l'auteur, mais qu'on trouve rédigé en flamand à la suite de sa vie, p. 135-142. Il laissa encore d'autres ouvrages restés manuscrits.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius. *Athenæ belgicae*, p. 575. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 905. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XII, p. 83. — De Feller, *Lictionnaire historique*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Glasius, *Biographisch woordenboek*. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

ESSCHËN (*Pierre-Josse VAN*), médecin et poète, né à Bruxelles le 5 mai 1805, mort à Louvain le 18 janvier 1838.

Le titre de poète est dû à Van Eschen, car non-seulement il a laissé un recueil de poésies inédites, mais il a remporté le prix dans un concours qui a eu un grand retentissement : il s'agissait de célébrer, en vers, le *Triomphe de l'indépendance nationale et les destinées de la patrie*. Le ministre, M. Charles Rogier, avait institué, en 1834, ce concours à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution de 1830. Soixante-seize concurrents prirent part à la lutte pour la poésie française. Le jury était composé des hommes les plus compétents; c'étaient MM. le baron de Stassart, le baron de Reiffenberg, Ph. Lesbroussart, J.-B. Vautier, André van Hasselt, Baron et Bergeron. Le jugement unanime du jury a été ratifié par l'opinion publique. Les vers de Van Eschen sont d'une facture sage,

les pensées sont élevées, le sentiment est d'un patriotisme ardent.

Dans un travail intéressant et spirituel, un de nos plus féconds écrivains spécialistes, feu le docteur Broeckx, a relevé quarante-six noms de médecins qui se sont fait connaître comme poètes. Pour arriver à ce chiffre, il a dû remonter jusqu'au xv^e siècle. On rencontre dans la liste vingt-neuf docteurs-poètes ayant écrit en latin, onze ayant employé l'idiome flamand, cinq le français et un la langue grecque. Il résulte de cette statistique que la qualité de poète se trouve rarement unie à celle de médecin, en Belgique du moins. Van Eschen a prouvé que s'il a cultivé les muses, celles-ci ne lui ont pas fait négliger les études et les devoirs de sa profession. C'est ce qui ressortira de l'analyse des travaux qui ont rempli sa trop courte carrière.

Il avait fait, à l'athénée royal de Bruxelles, de fortes études d'humanités et c'est à l'université de Gand qu'il étudia la médecine et prit ses grades, subissant tous ses examens *summa cum laude*. Sa dissertation pour l'obtention du doctorat a eu lieu le 25 août 1828. Elle est intitulée : *Specimen inaugurale physiologico-medicum de animi pathematum in corpus humanum agendi modo*, 31 pages in-40.

Immédiatement après avoir été reçu docteur, il fut nommé répétiteur de la faculté de médecine de la même université, fonctions qu'il remplit durant deux ans. Il devint, en 1831, docteur en chirurgie et en accouchements, après avoir subi, à cet effet, ses examens *avec la plus grande distinction*. La législation n'exigeait pas alors la réunion des trois doctorats pour pouvoir pratiquer l'art de guérir.

En cette même année 1831, il fut nommé professeur et bibliothécaire à l'école spéciale de médecine de Bruxelles. Il reçut alors du gouvernement le titre de membre de la commission nationale des récompenses, et c'est en cette qualité qu'il procéda à l'examen des blessés de 1830.

Lorsque l'université libre fut érigée,

en 1834, l'école de médecine devint une des facultés de la nouvelle institution académique. Van Esschen figura dès lors sur le programme comme professeur ordinaire des cours de *médecine légale* et d'*histoire de la médecine*. Il ne conserva point longtemps cette position. Le corps épiscopal avait, de son côté, érigé à Malines une université catholique, qui ne reçut son entier développement que lorsque la loi de 1835 sur l'enseignement supérieur ayant supprimé l'université de l'État établie à Louvain en 1817, l'université catholique quitta Malines pour occuper les locaux abandonnés par celle de l'État. Van Esschen fut une des recrues de la nouvelle institution : il vint y occuper les chaires de *pathologie interne* et de *médecine légale*, mais ne les conserva que durant trois années.

A l'époque où l'on commençait à s'occuper sérieusement des projets de lois ayant pour objet la réorganisation de l'instruction publique, après la crise de 1830, Van Esschen avait adressé à M. Ph. Lesbroussart, administrateur général de l'instruction publique, une lettre sur l'état actuel de l'enseignement médical en Belgique, et sur les moyens de l'améliorer. Cette lettre parut en une brochure de 56 pages in-8°. Van Esschen a publié en outre les opuscules suivants : *Du choléra-morbus asiatique*, mémoire couronné par la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1833, 180 pages in-8°). A l'apparition de la redoutable épidémie, il avait été envoyé par la régence de Bruxelles à Gand et à Tournai pour y étudier la maladie avant qu'elle eût fait invasion dans la capitale. C'est lui qui, en 1833, avait organisé, en qualité de commissaire du gouvernement, les services sanitaires dans les communes de Willebroeck, de Blaesvelt, de Puers, de Hingene, de Bosschen, de Tamise, de Rupelmonde et de Basel. Il fut requis, à la même époque, par l'administration communale de Molénbeek-Saint-Jean pour donner ses soins aux cholériques. Aussi fut-il compris au nombre des médecins auxquels le gouvernement décerna une médaille en souvenir des services rendus à l'hu-

manité dans ces tristes conjonctures.

La *Bibliographie médicale* peut encore citer comme sorties de la plume féconde de Van Esschen les productions suivantes :

Analyse du mémoire sur l'ophtalmologie qui règne dans l'armée belge, par le docteur Jungken, professeur à l'université de Berlin; réflexions sur les maladies épidémiques et sur la contagion. Ces deux écrits ont été insérés dans l'*Observateur médical belge*. Il avait, quelques mois auparavant, donné au *Recueil encyclopédique belge* plusieurs articles, parmi lesquels on peut citer, comme se rapportant à ces mêmes questions, celui qui a pour titre : *De la difficulté de constater les causes des épidémies*.

Lorsque le *Recueil encyclopédique* cessa de paraître, c'est l'*Observateur médical* qui recueillit sa succession, remise entre les mains de Van Esschen. Il poursuivit la publication de ce dernier jusqu'à ce que ce recueil lui-même et l'*Abeille*, à laquelle le Dr Lequime collaborait aussi, firent place aux *Annales de médecine belge et étrangère*, dont la carrière a été moins éphémère que celle de ses devanciers.

Au nombre des écrits de Van Esschen on doit encore citer le discours qui servit d'introduction à son cours d'histoire de la médecine et qui fut prononcé en décembre 1835 à l'université libre de Bruxelles (15 pages in-8°). Ces travaux, déjà considérables eu égard à l'âge de leur auteur, avaient valu à celui-ci d'honorables et flatteuses distinctions de la part de nombre de sociétés savantes du pays et de l'étranger. Il avait été élu membre de la *Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, le 7 juin 1833, de la *Société polytechnique de Paris*, le 5 mai 1834, de la *Société royale médico-chirurgicale de Berlin*, le 29 mai, de la *Société de médecine de Gand*, le 2 septembre, de l'*Institut historique de Paris*, le 12 décembre de la même année, de la *Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut*, le 5 février, de la *Société de médecine de Caen*, le 10 mars, et de la *Société des sciences, des lettres et des arts d'Anvers*,

le 12 mai 1835. La mort prématurée de Van Esschen produisit une douloureuse impression, dont le recteur magnifique de l'université catholique de Louvain se fit l'éloquent organe lors des obsèques du savant et regretté professeur. Ce discours a été reproduit dans l'*Annuaire de l'université catholique de 1839*, avec de précieuses notes où l'on peut voir que, parmi les manuscrits délaissés par le défunt, se trouvaient : un recueil de poésies françaises qui n'ont point vu le jour ; les cahiers des cours dont il était chargé tant sur la pathologie que sur l'histoire de la médecine ; des lettres sur l'électisme ; des notes sur le système nerveux, le somnambulisme, le magnétisme animal, le suicide, la folie ; un écrit intitulé : *Un mot sur l'action du gouvernement en fait d'instruction et sur les effets probables de la concurrence*. On peut dire sans exagération que cette courte carrière a été bien remplie et que Van Esschen a bien mérité de la science.

L. Alvin.

ESTIEVENART (*Jean-Baptiste-Fulgence*), médecin, né à Dour le 30 mars 1765, y décédé le 1^{er} juin 1839. Il étudia la médecine à l'université de Louvain, obtint le doctorat le 31 mars 1788 et se fit connaître par l'ouvrage suivant : *De præcipuis ab ira in corpore humano productis effectibus*. Lovanii, 1788, in-8°. Une seconde édition en fut publiée dans la même ville en 1796, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, *Biographie montoise*, p. 304. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

ESTRIX (*Egide*), ou ESSCHERIX, polémiste, né à Malines le 5 septembre 1624 et mort à Rome le 23 avril 1694. Il était fils de Melchior et de Barbe Neeffs. Après être entré le 30 septembre 1641, au noviciat de la compagnie de Jésus à Malines, il alla à Courtrai achever ses humanités, sous la direction de Sidronius Hosschius, et étudia la philosophie dans la maison de son ordre à Louvain. Il se voua ensuite à l'enseignement pendant quelques années, au bout desquelles ses supérieurs l'envoyèrent à Rome pour faire sa théologie. Il

y fut ordonné prêtre en 1657. Revenu dans sa patrie, Estrix occupa la chaire de philosophie au collège des jésuites d'Anvers. Plus tard il donna le cours de théologie scolastique au collège de Louvain, dont il devint préfet des études, puis recteur. Pendant qu'il remplissait cette dernière charge, il fut nommé provincial de la province Flandro-belge, le 27 avril 1684, fonction qu'il conserva jusqu'en 1687. Peu de temps après, il partit pour Rome, où il décéda.

Le P. Estrix composa quatorze ouvrages théologiques, la plupart relatifs au concile de Trente : les uns sont signés de son nom, les autres ont paru sous le pseudonyme *François Simonis*. Ces écrits sont dirigés contre certains docteurs de l'université de Louvain, qui, par leurs enseignements, rendaient presque inaccessible le tribunal de la pénitence. Estrix attaqua en ce même point d'autres théologiens, tels que le chanoine Van Buscom de Gand et un curé de Bruges, Pierre Moens. Le P. De Backer a donné la liste de ces divers ouvrages, dont quelques-uns ont été traduits en d'autres langues. Le portrait d'Egide Estrix a été gravé sur cuivre par A. Op de Beeck de Malines, aux frais du chroniqueur Azevedo.

Emmanuel Neeffs.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Sources manuscrites diverses.

ESTRIX (*Jean*) ou ESSCHERIX, écrivain ecclésiastique, né à Malines le 8 septembre 1602, décédé le 3 août 1665. Cousin germain du précédent Egide Estrix, il était fils de Corneille et d'Anne Van den Hove, nièce de l'archevêque Hovius. Il fut différentes fois prieur et maître des novices chez les Augustins, dans diverses villes, et devint visiteur provincial de la province de Cologne, qui comprenait les provinces belges.

En 1632, le chapitre des Augustins, réuni à Bruxelles, désigna le P. Estrix pour introduire des réformes au couvent de Waldringe (Sarrelouis). Il s'acquitta de cette mission avec tant de succès, qu'en 1641 le général de l'ordre l'envoya en Autriche, en qualité de com-

missaire général, dans les couvents des Augustins, afin de les rappeler à une plus sévère observance. Estrix traduit en flamand : *La Vie de saint Thomas de Villeneuve*, publiée en espagnol par Michel Saloniüs, ouvrage imprimé à Anvers chez Henri Haertssens, 1660; — *la Vie de saint Thomas de Jésus*, d'après le même auteur, — et *Ærumnæ Christi*. Mais ce dernier ouvrage ne fut pas livré à l'impression; on sait seulement que le couvent de Saint-Augustin, à Gand, en possédait autrefois le manuscrit.

Emmanuel Néeffs.

Chronicon conventus Eremum S. Augustini Mechliniæ ab anno 1232 per Fratrem Lambertum à S. Joanne. MSS. — De Tombeur. MSS. sur les Augustins belges. Tome I, p. 405. Tome III, p. 486. Tome IV, p. 584 et 598. — De Tombeur, *Belgica Augustiniana*, Lovanii, 1727, p. 416.

ESTRUEN (*Jean*), trouvère, né à Tournai. XIII^e siècle. Voir JEAN D'ESTRUEN.

ETIENNE, XXXVIII^e évêque de Liège (dixième successeur de saint Hubert, qui transporta en cette ville le siège de l'ancien diocèse de Tongres), mourut le 19 mai 920, après un règne d'environ dix-huit ans. Il était de race noble, allié à la famille royale de France, ainsi que le témoigne en termes formels un diplôme de Charles le Simple. Les historiens liégeois le qualifient de comte de Salm (de Sain, selon Jean d'Outremeuse?); saint Gérard de Brogne (voir ce nom) était son neveu du côté maternel. Il étudia d'abord à Metz, puis à l'*Ecole du Palais*, où il eut pour maître le philosophe Mannon; Radbod et Mancion, qui devinrent dans la suite évêques, l'un d'Utrecht, l'autre de Châlons-sur-Marne, y furent ses condisciples. Trithème et Launoï, d'après Sigebert et des chroniqueurs plus anciens, le représentent comme doué d'une grande facilité de parole, particulièrement habile à interpréter l'Écriture sainte, aussi familier avec la littérature profane qu'avec la littérature sacrée, pourvu de connaissances toutes spéciales en musique et en liturgie. Peu soucieux cependant des avantages que pouvaient lui procurer son savoir, sa naissance et le séjour de la

cour, il alla vivre dans la retraite à Metz, simple chanoine de la cathédrale. Il eut beau faire, son mérite ne pouvait rester méconnu : il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Mihel en Lorraine, probablement dès 888, si l'on doit admettre avec les Bénédictins que l'abbé Etienne qui assista (seul de ce titre) au concile de Metz tenu cette année, ne saurait être autre que notre personnage. Quoiqu'il en soit, l'évêque de Liège Francon (voir ce nom) étant mort en 903, Etienne fut choisi pour le remplacer. Il commença par aider à la restauration de Moustiers-sur-Sambre et de quelques autres monastères dévastés par les Normands; avec Dodilon, évêque de Cambrai, il fit la dédicace de l'église renouvelée de l'abbaye de Lobbes, alors déjà réunie à l'évêché de Liège (904). Le roi Louis de Germanie lui confirma cette possession en 907, ainsi que celle de Fosses, le fisc de *Tectis* (Theux), le tonlieu et la monnaie de Maestricht, enfin l'abbaye de *Heribotesheim* (Eberstein-Munster en Alsace?). En outre Charles le Simple lui fit don (915) de la forêt de Theux et lui assura des droits sur Malines. Ce dernier point est moins bien établi : en tous cas, les prétentions de Liège à l'égard de Malines furent confirmées ultérieurement par Othon Ier et Othon III. Tout en veillant ainsi à l'accroissement et à la prospérité de son domaine ecclésiastique, Étienne s'acquitta des charges du saint ministère avec le plus grand zèle; il suivit notamment ses prédilections naturelles en s'adonnant à l'enseignement, tant à Liège qu'à Lobbes (qui le compte au nombre de ses abbés). C'est à Liège qu'il eut pour disciple Hilduin, qui faillit devenir son successeur et parvint en revanche à l'archevêché de Milan; c'est à Lobbes qu'il fit l'éducation littéraire de Rathère, dont on racontera plus loin la vie agitée, de Scamin et de Theoduin. Non-seulement il enseigna, mais il écrivit et fit écrire. Il refondit la *Vita et passio S. Lamberti* du diacre Gottschalek, dont les lettrés tournaient en ridicule le langage grossier : on possède encore cet ouvrage, ainsi que l'épître dédicatoire adressée

par Etienne à son métropolitain Heriman, archevêque de Cologne, pour le lui soumettre. A vrai dire, cette épître est elle-même assez peu élégante; le reste est plus tolérable, mais d'un ton affecté en rapport avec le goût de l'époque; le récit, par parenthèse, est souvent entrecoupé de vers de la façon du digne évêque. C'est sur l'ordre d'Etienne, d'autre part, que Hucbald de Saint-Amand, l'un de ses admirateurs, composa la vie de sainte Rictrude. On attribue encore à notre prélat différents offices, entre autres celui de l'*Invention de saint Etienne*, dont la musique a été très-vantée, un *Bréviaire* dédié à Robert, évêque de Metz, et quelques traités également perdus : les curieux en trouveront l'indication dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 170-172. Etienne mourut paisible et respecté, au commencement du règne d'Henri l'Oiseleur; il fut enterré dans la crypte de l'église de Saint-Lambert de Liège.

Alphonse Le Roy.

Surius. — Chapeauvillé. — Wanters, *Table chronol. des diplômes imprimés*, t. I. — Mabillon, *Ann. S. Bened.*, t. VII. — Les Bibliothèques des écrivains ecclésiastiques. — Fisen et les autres historiens de Liège.

* **ÉTIENNE**, évêque de Tournai, né à Orléans en 1128, mort en 1203.

Ce prélat, qui prit une part très-active aux actes accomplis par le roi Philippe-Auguste pendant les premières années de son règne, fut évidemment placé sur le siège épiscopal de Tournai pour seconder la politique de ce monarque en Flandre et dans les contrées voisines. Né à Orléans le 19 février 1128, comme l'a établi l'un des savants rédacteurs de l'*Histoire littéraire de France* (et non en 1132 ou en 1135), il reçut ses premières leçons d'un professeur qu'il ne désigne, dans une de ses lettres, que par l'initiale de son prénom, A. Il abandonna ensuite les écoles de l'église Sainte-Croix d'Orléans, pour aller étudier le droit à Bologne, sous le célèbre Bulgarus, et il compta parmi ses condisciples le cardinal Gratien, l'évêque de Césarée Hétraclius, le pape Urbain III, ainsi qu'en témoignent divers passages de sa cor-

respondance; il semble même qu'après s'être raillé des devoirs de sa profession d'avocat, il l'exerça pendant quelque temps.

Vers 1155, il prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Evurce ou Euvverte, dont il devint le supérieur huit ans plus tard. Pendant les premières années après sa profession, il avait recommencé à se livrer à l'étude et se rendit à Chartres pour y fréquenter les écoles; il mettait tant de zèle à compléter son instruction que son abbé, Roger, qui abdiqua plus tard en sa faveur, dut lui écrire à trois reprises pour le faire revenir au monastère. À peine occupait-il le siège abbatial qu'un incident mit en relief l'énergie de son caractère et ses capacités. Le doyen de l'église Sainte-Croix, Jean de la Chaîne, ayant été assassiné, il fut chargé de prononcer, dans un synode qui se tenait à Sens, un discours ayant pour but d'émouvoir l'assemblée et de la déterminer à sévir contre les meurtriers. Mais, soit qu'il ait, en cette occasion, méconnu les droits de l'autorité suprême, soit pour une autre cause, ce fut contre lui que se tourna l'indignation du roi Louis VII, et il en aurait ressenti les effets, sans l'intervention bienveillante de Guillaume de Champagne, alors évêque de Chartres et grand protecteur des lettres.

Après avoir signalé son administration par la restauration des bâtiments de l'abbaye, Etienne fut appelé à diriger le célèbre monastère de Sainte-Geneviève, de Paris, au grand regret de sa communauté, qui lui témoigna sa reconnaissance pour son habile gestion en lui assignant une pension viagère. A Paris, le nouvel abbé se montra également à la hauteur de sa mission : il fit prospérer le monastère en même temps qu'il maintenait chez ses religieux une discipline sévère et développait parmi eux le goût de l'étude. Il semble avoir été très-peu sympathique aux études qui se faisaient à l'université ou, pour mieux dire, dans les grandes écoles de Paris, car il en écartait ses subordonnés. « Si c'est votre intention », écrit-il à Absa-

lon, archevêque de Lund, en Suède, « de faire de votre neveu un homme du « monde, vous pouvez choisir pour son « instruction une autre ville que Paris, « car je ne pourrais souffrir que, sous « mes yeux, il se livrât au verbiage et « aux détours de la dispute; cela tournerait à ma confusion. »

Philippe-Auguste avait, dès cette époque, choisi Etienne pour l'un des hommes aptes à remplir des missions délicates et importantes. On peut être assuré que Guillaume de Champagne, devenu archevêque de Reims et l'un des prélats les plus puissants de France, ne resta pas étranger à son élévation. Le monarque l'envoya, en 1181, vers Henri, évêque d'Albano, légat du saint-siège, qui parcourait alors le Languedoc, où la guerre avait multiplié les ruines; il dut se rendre ensuite auprès du pape Lucius III, en remplacement de l'archevêque Guillaume, dont le roi jugeait la présence indispensable en France; mais au moment où il allait partir, Philippe-Auguste, à ce qu'il paraît, changea d'avis. Un fils, qui fut appelé Louis comme son aïeul Louis VII et son bisaïeul Louis VI, étant né au roi en 1187, Etienne fut son parrain.

En 1191, le siège épiscopal de Tournai vint à vaquer par la mort d'Everard d'Avesnes. Pierre, chantre de la cathédrale de Paris, ayant été élu pour le remplacer, l'archevêque de Reims, qui gouvernait le royaume en l'absence du roi, alors en Palestine, se refusa à ratifier ce choix, bien qu'il fût « légal et canonique », ainsi qu'Etienne le lui déclara dans une de ses lettres. Ce fut ce dernier que le gouvernement français préféra; le clergé tournaisien se soumit à la volonté du souverain, mais le pape Celestin III fit quelques difficultés, bientôt résolues. A en juger par une lettre adressée à Barthélemy de Vendôme, archevêque de Tours, la consécration épiscopale fut donnée au nouveau prélat, en 1192, pendant les octaves de la Résurrection; un acte du 31 mai 1139 est daté de l'an premier de son ordination. Jean, neveu de l'abbé de Hautvilliers, lui succéda le jour de la Concep-

tion, pour diriger le monastère de Sainte-Geneviève.

A partir de cette époque, Etienne, que l'on appelle souvent *de Tournai*, parut se dévouer complètement à ses devoirs épiscopaux : sa correspondance nous le montre absorbé par les multiples devoirs de son ministère. Il ne cesse, il est vrai, de recommander l'un ou l'autre, de donner des consultations, etc., mais ce qui le préoccupe surtout, c'est l'état dans lequel se trouvent les communautés religieuses et les églises du diocèse. Il assista au couronnement de la reine Ingeburge de Danemark et s'intéressa à cette princesse infortunée, que Philippe-Auguste avait bientôt repoussée de sa couche et reléguée à Cysoing, près de Tournai.

Etienne offre le premier exemple d'un évêque de Tournai luttant pour le maintien de ses droits contre la commune de cette ville. Avant lui, les bourgeois y avaient conquis des franchises très-étendues, et ses prédécesseurs s'étaient contentés, paraît-il, d'un reste de pouvoir. Etant influent auprès du monarque, Etienne voulut employer au profit de son autorité la faveur dont il jouissait et il fut, en effet, soutenu par Philippe-Auguste qui très-souvent humilia les bourgeois au profit du clergé.

A son avènement, les Tournaisiens avaient refusé de lui prêter serment de fidélité, en prétextant l'obéissance à laquelle ils étaient tenus envers le roi; il fallut que celui-ci leur enjoignît formellement d'observer l'ancienne coutume et de se lier par un serment envers le prélat. De nouveaux sujets de contestation n'ayant pas tardé à éclater, le roi chargea l'évêque d'Arras, Pierre, et Jean, châtelain de Lille, de s'interposer en son nom entre le prélat et les bourgeois; mais ces arbitres n'obtinrent aucun résultat, les Tournaisiens ayant déclaré qu'ils entendaient soumettre leurs doléances au roi lui-même. L'archevêque de Reims leur proposa alors de choisir la coutume de l'une des six villes : Beauvais, Senlis, Amiens, Noyon, Soissons et Laon, qui servirait dorénavant de base aux rapports existants entre la cité et le clergé.

Les Tournaisiens, obligés par le roi à désigner l'une de ces villes (18 août 1196), se déterminèrent enfin pour Senlis (en 1200).

Une guerre venait de prouver à Etienne combien sa position était difficile. La Flandre, sous la conduite de son jeune comte, Baudouin, dit depuis de Constantinople, s'était déclarée contre la France et avait contracté alliance avec Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Philippe-Auguste fit jeter l'interdit sur la Flandre, mais le bailli du comté, Bernard de Robais ou Roubaix, appela au saint-siège de la décision du légat, et le clergé du diocèse de Tournai, (dans lequel la Flandre était comprise en partie) profita de cet appel pour se refuser à exécuter la sentence d'interdit. Accablé de menaces par ses subordonnés, Etienne se vit bientôt assiégé dans sa ville épiscopale, dont il représente les bourgeois comme maniant à la fois l'épée et la truelle, l'épée pour se défendre, la truelle pour augmenter leurs fortifications. Malgré leur ardeur, Tournai dut se rendre et n'obtint la conclusion d'une trêve que moyennant le paiement de 3,000 marcs (20 juillet 1197), somme dont le chapitre de Notre-Dame et l'abbaye de Saint-Martin ne voulurent payer leur part que moyennant un acte de non-préjudice.

L'évêque Etienne a attaché son nom à la construction d'un édifice d'une certaine importance au point de vue archéologique. Malgré les réclamations des bourgeois de Tournai, il fit bâtir entre son palais et l'église Notre-Dame la chapelle dite de Saint-Vincent, qu'il fit consacrer le 23 mai 1198 et par laquelle il pouvait se rendre, en secret, de sa résidence dans sa cathédrale. Cet oratoire étant construit dans le style de la transition romano-byzantine, renverse complètement l'opinion d'après laquelle le chœur de l'église, cette belle production du style ogival, daterait des premières années du XI^e siècle.

L'évêque eut à lutter pour habituer le clergé régulier et le clergé séculier à respecter son autorité. Il soutint des contestations aussi bien contre son cha-

pitre et celui de Seclin que contre les puissantes abbayes de Saint-Bertin à Saint-Omer, de Saint-Amand, de Saint-Martin de Tournai. Et néanmoins il n'oubliait ni le monastère de Sainte-Euverte, où il avait passé une partie de sa jeunesse, ni celui de Sainte-Genève, de Paris. Il entretenait une correspondance active avec un grand nombre de personnalités de pays parfois très-éloignés; ainsi il fit présent à l'un de ses amis d'un flacon de thériaque du Levant, qu'il avait reçu de l'archevêque de Mopsueste ou Mamistra, dans l'Asie Mineure. Il en résultait que les fonctions de son chancelier, remplies en 1203 par un nommé Gisein, ne constituaient pas une sinécure.

Il donna 17 bonniers de terres et 100 livres parisis au réfectoire du chapitre de Notre-Dame, à charge de constituer son anniversaire par l'achat de rentes. Outre qu'il fit cadeau à l'église d'objets précieux en argent, tels que deux encensoirs, un pot à laver, une table pour le maître-autel, il lui légua afin d'achever la voûte (non du chœur, mais des transepts), le produit du quart du winage ou tonlieu de Tournai, quart qu'il avait acquis du châtelain Baudouin, pour un terme de dix ans. A sa mort, arrivée en 1203, il eut pour successeur un ecclésiastique nommé Gosuin.

L'évêque Etienne était polygraphe, c'est-à-dire qu'il cultivait différents genres de littérature. Indépendamment de ses lettres, qui constituent la majeure partie de son œuvre, il a écrit quelques sermons, un commentaire sur le décret de Gratien et des poésies. Les sermons ont été composés, soit pour lui-même, soit pour l'un de ses protecteurs, Barthélemy de Vendôme, archevêque de Tours. Leur valeur est médiocre, à en juger par le passage suivant de l'*Histoire littéraire* : « Ils sont bien différents des » belles homélies des saints Pères et » de leur manière d'expliquer l'Écriture » sainte. On n'y trouve pas cette morale » substantielle qui nourrit et ravive les » âmes. Ce sont des allusions froides ou » de petites pointes selon le goût du » temps. »

On n'a publié que des fragments de ces sermons et le commentaire est encore inédit. Quant aux poésies, elles se réduisent à peu de chose, quoique Etienne eût, de son temps, la réputation d'un versificateur habile. Dans sa jeunesse il en avait composé de profanes, qu'on n'a pas daigné recueillir. A la demande de l'abbé et des religieux de *Selva-Majour*, il écrivit l'office de leur fondateur, saint Gérard, qui venait d'être canonisé (en 1197); ce travail, dont Papebroch a publié des fragments dans les *Acta Sanctorum* (*Aprilis* t. I, p. 410), donne une assez pauvre idée du poète.

On lit avec intérêt les lettres, qui sont pleines de détails sur les événements et les hommes du dernier tiers du XIII^e siècle. L'évêque met souvent du feu dans son style et raille parfois avec agrément. On a publié plusieurs éditions des lettres d'Etienne. Jean-Baptiste Masson en fit imprimer 240, à Paris en 1611, à la suite de la correspondance de Gerbert et de Jean de Salisbury; son travail, qui était fort défectueux parce que Masson s'était servi d'un mauvais manuscrit, a été reproduit dans la *Bibliotheca patrum*, de Lyon (t. XXI, p. 1 à 53). Pierre-Claude De Molinet, chanoine régulier de la congrégation de France, les édita de nouveau en 1679; il a donné 286 lettres, mais Baluze, qui en avait revu et préparé le texte, fut si peu content du travail de De Molinet, qu'il en prépara un autre, où le nombre des lettres fut porté à 319 et que l'on a utilisé dans la publication intitulée *Notice des manuscrits de la bibliothèque royale* (t. X, p. 66 et suiv.) et dans la dernière édition des lettres, celle qui fait partie de la *Patrologie* de Migne.

Alphonse Wauters.

Histoire littéraire de France, t. XV, pp. 524 et suiv. — Cousin, *Histoire de Tournai*. t. III, p. 302, et l. IV, p. 2. — Wauters, *Table chronologique des diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, t. III, *passim.*, etc.

ETIENNE II ou **STEPELIN** (1), musicien et écrivain ecclésiastique, naquit vers le milieu du XI^e siècle et mourut à

Liège le 24 janvier 1112, après avoir gouverné pendant dix-sept ans la célèbre abbaye de Saint-Jacques. Possevin s'est gravement trompé en le reportant au VIII^e siècle, puisque ledit *Cœnobium* de Saint-Jacques ne fut fondé qu'en 1014 par l'évêque Baldéric II (voy. ce nom), immédiatement après la bataille de Hougaerde, en exécution d'un vœu. Les études y étaient très-florissantes lorsque Etienne y entra; il acquit un savoir peu commun et se fit estimer en outre par ses qualités personnelles, si bien qu'il fut désigné pour succéder à l'abbé Robert (1095). L'un de ses premiers actes fut l'adoption des règlements de Cluny, qui ne tardèrent pas, par son influence, à être également introduits dans l'abbaye de Saint-Trond (1103). Les deux monastères étaient en relations intimes : c'est à Saint-Jacques que Rodulphe de Saint-Trond et ses moines, déposés par un intrus, cherchèrent un refuge en 1107; Etienne les accueillit généreusement et se fit même leur champion : il siégea en pacificateur dans l'assemblée qui fut convoquée à Liège par l'empereur, venu tout exprès en cette ville pour terminer le différend.

Etienne était fort habile musicien : on cite de lui un répons commençant par les mots *Florem mundi*, en l'honneur de saint Benoît, et un autre en l'honneur de l'apôtre saint Jacques le Majeur. Il laissa nombre d'autres compositions estimées; elles ne sont point arrivées jusqu'à nous. Etienne compte aussi parmi les écrivains ecclésiastiques : un seul de ses écrits a été publié par Surius et par les Bollandistes : la *Vie de saint Modoald*, archevêque de Trèves, mort en 640. Le couvent de Helmershausen, au diocèse de Paderborn, avait obtenu de l'archevêque Brunon les reliques de ce personnage, qu'on suppose frère d'Iduberge, femme de Pepin d'Héristal. Pour édifier le monde sur l'importance de ce présent, l'abbé Tietmar résolut de faire composer une vie du saint. Un moine ayant été chargé de recueillir des mémoires et des traditions, la renommée d'Etienne l'attira jusqu'à Saint-Jacques, et là seulement sa mission put aboutir : Etienne

(1) Ne pas le confondre avec le moine Stepelin de Saint-Trond, que les bénédictins font vivre à la fin du XI^e siècle (*Hist. lit.*, t. VIII, p. 418, 419).

entreprit lui-même des recherches et rédigea en trois livres l'ouvrage désiré. C'est un écrit assez prolix, en style fleuri, mais passable pour l'époque. Pour en remercier l'auteur, la communauté allemande lui dédia un récit de la *Translation* des reliques de saint Modald de Trèves à Helmershausen, récit digne d'être mentionné à cause des curieux détails, tant géographiques qu'historiques, dont il abonde. En dépit de l'épître dédicatoire, on est fondé à croire que la dernière partie de ce morceau a été écrite ou tout au moins révisée par Etienne : on y reconnaît, à ne pas s'y méprendre, sa phraséologie. Notons en passant que la *Gallia christiana* attribue la *Vie de saint Modald* à Etienne III, abbé de Saint-Jacques : c'est une erreur manifeste.

Alphonse Le Roy.

Acta sanctorum, 12 mai. — *Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 522 et suiv. — Bedelièvre, etc.

ÉTIENNE DE LIÈGE, troisième abbé de Saint-Airy à Verdun, écrivain ecclésiastique, né à Liège au commencement du XI^e siècle et mort à Verdun en 1076. Il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye bénédictine qui venait d'être fondée nouvellement à Verdun en l'honneur de saint Airy, et y fut formé sous la direction habile de Baudry, premier abbé de ce monastère. Il devint lui-même le troisième abbé de cette maison après le décès de Baudry et d'Encelin, le successeur de celui-ci. Il fit fleurir dans l'abbaye de Saint-Airy la discipline monastique et le goût des belles-lettres, au point qu'on tira de ce monastère jusqu'à douze religieux pour les mettre à la tête de diverses maisons de l'ordre de Saint-Benoît. Etienne de Liège mourut avec la réputation d'un saint; aussi plusieurs de ses biographes, entre autres dom Calmet, n'ont-ils pas craint de lui donner le titre de bienheureux.

Il a laissé une *Vie de saint Airy*, ouvrage bien écrit, mais où la critique fait un peu défaut, chose d'ailleurs peu étonnante pour le siècle où Etienne écrivait.

E.-H.-J. Reusens.

Histoire littéraire de la France, VIII, p. 39.

ÉTIENNE DE WALCOURT ou ÉTIENNE WALCOURT, grammairien et poète du XVII^e siècle. On a bien peu de renseignements sur ce singulier poète. On le croit natif de la petite et pittoresque ville de Walcourt, faisant partie de l'ancien comté de Namur. La date de sa naissance est placée vers 1540. Il fut, paraît-il, maître d'école à Anvers et se lia avec Pierre Heyns, autre poète et maître d'école aussi, auquel il adressa un sonnet. On connaît de lui les deux publications suivantes, qui sont d'une rareté extraordinaire : 1^o *Nouvel A, B, C, contenant plusieurs sentences très-utiles pour l'instruction de la jeunesse, en rimes françaises*. Anvers, H. Hendricx, 1576, petit in-8^o. — 2^o *Recueil et eslite de plusieurs chansons joyeuses, honnestes et amoureuses, partie non encore veües, colligées des plus excellens poètes françois, par J. W.* Anvers, chez Jean Waesberge, 1576, in-16 ou petit in-12, contenant 12 ff. prélim. non chiffrés, 304 ff. chiffrés et 8 ff. pour la table et la souscription. Le titre de ce recueil, extrêmement recherché, porte *livre premier*, et l'on voit par le privilège que l'éditeur avait l'intention d'en publier un second, ce qu'il n'aura pas fait, car on n'en connaît aucun exemplaire. Etienne de Walcourt dit qu'il y a *de son labeur* dans ce recueil, qu'il y a *mis le tout en ordonnance*, et qu'il est l'auteur de la table. Ce volume a été vendu successivement 2 livr. st. 2 sh. Rich. Heber, 715 fr. Pichon et 760 fr. Potier.

Etienne de Walcourt se trouvait aussi en relations avec le poète Jean Van der Noot, patrice d'Anvers. On trouve dans les œuvres de ce gentilhomme anversoïis une pièce de vers flamands adressée : *aen Mr Steven van Walcourt*, et un sonnet français de Walcourt adressé à Van der Noot.

H. Helbig.

Paquet, *Mémoires*, édit. in-folio, t. II, p. 242. — *Oeuvres poétiques de Vander Noot*. — Brunet, *Manuel*, t. V, col. 1402. — Catalogue d'Arm. Congne, Paris, 1861, p. 215, n^o 1206. — Catal. Pichon, Paris, 1869, p. 156, n^o 644. — Catal. L. Potier de 1870, p. 214, n^o 4070.

ÉTIENNE WARELLE ou DE WARELLE, écrivain ecclésiastique, trente-troisième abbé de Saint-Ghislain près

de Mons, né vers 1280 et mort à Saint-Ghislain le 27 février 1365. Il était issu d'une famille distinguée et gouverna son abbaye pendant un demi-siècle environ, car, en 1316, il avait succédé à l'abbé Philippe.

Paquot lui attribue : *Martyrium S. Ursulae et sociarum*, commençant par les mots *Regnante Domino* et publié par Surius, *De probatis sanctorum vitis*, V, pages 327 et suiv. Les Bollandistes, dans les *Acta SS. Octobris*, IX, pages 78 et suiv., traitent *ex professo* de l'auteur de cette vie ou homélie et prouvent qu'elle fut écrite entre les années 900 et 1100. Il est étonnant qu'ils ne mentionnent pas l'attribution que Paquot fait de cette vie à l'abbé Etienne de Warelle, d'autant plus que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas* dit qu'un manuscrit de cette vie, attribuée à l'abbé Etienne, existait de son temps à l'abbaye de Saint-Ghislain, et il ajoute que ce travail est « précédé d'une » lettre adressée de Cologne à l'auteur, « commençant : *Domine reverende, domine abba S. Guisleni, noveris*, etc. » Etienne de Warelle écrivit sans doute « cette histoire quand on apporta à son » monastère le chef de sainte Salamène, « qu'on dit être l'une des onze mille » compagnes de sainte Ursule. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 17.

EUCHARIUS (*Eligius*), poète latin, né à Gand. XVI^e siècle. Voir **HOECKLAERT** (*Elói*).

EUCHAIRE I^{er} (Saint), XVII^e évêque de Tongres, résidant à Maestricht (voir l'art. **DÉSIGNAT**), vécut très-certainement, selon Fisen, sous le règne de Thierry I^{er}, roi de Metz, l'un des fils de Clovis. Les chroniqueurs liégeois, entre autres Jean d'Outremeuse, rapportent son avènement à l'année 521; ce dernier annaliste dit qu'il ne gouverna son église que pendant deux ans. Le *Florarium SS.* assigne à son épiscopat la même durée, mais le fait mourir en 526; d'après Placentius, au contraire, il aurait régné huit ans et ne serait mort en consé-

quence qu'en 529; enfin les *Acta Sanctorum* le reportent au *ve* siècle et fixent à 495 la date de son décès. Nous entreprendrons d'autant moins de trancher la question, qu'ici la fable se mêle à l'histoire: Jean d'Outremeuse, par exemple, affirme sérieusement qu'Euchaire était, du côté de sa mère, petit-fils d'un *comte de Namur*! On lui attribue, avec plus de vraisemblance, une origine romaine. En tous cas, ce qu'on sait de ce personnage se réduit à fort peu de chose. Le fait de sa canonisation détermine les hagiographes à glorifier ses vertus: rien de plus logique, mais rien de plus banal que cette induction. Fisen ajoute que l'église de Tongres, sous Euchaire, fut exempte de troubles et ne connut pas les scandales qui commençaient à désoler les pays voisins; aussi le souverain temporel s'abstint-il de s'immiscer dans ses affaires. Euchaire eut pour successeur son frère germain Falcon, qui mourut en 529 (en 512 selon les Bollandistes), fut également béatifié et inhumé, comme son prédécesseur, en l'église Saint-Servais (?) de Maestricht.

Alphonse Le Roy.

Les chroniqueurs liégeois (Chapeauville). — *Acta Sanctorum*, 20 février, t. III, p. 180. — Placentius, *Catal. antistitum*. — Fisen, etc.

EUCHAIRE II (Saint), XIX^e évêque de Tongres, succéda en 530 à Falcon (en 512 d'après les Bollandistes). Boucher, et sur ses indications Miræus et la *Gallia christiana* soutiennent qu'il occupa le siège épiscopal de 532 à 538; Placentius le fait vivre jusqu'en 549. Ces assertions sont évidemment erronées, puisque saint Domitien (voir ce nom) assista en 535, en qualité de chef de l'Eglise tongroise, au concile de Clermont en Auvergne. On possède un éloge d'Euchaire II par Harigère: c'est un document insignifiant que Placentius résume en deux mots: *hominem avitæ nobilitatis ac solidæ perfectionis*. Jean d'Outremeuse dit que notre prélat, décedé à Maestricht en 530, y fut enterré à Saint-Pierre, dont il était « une preistre canon ». Nous marchons à tâtons, comme on voit, en plein chaos.

Alphonse Le Roy.

Acta Sanctorum, 27 février, t. III, p. 686.

EUGÈNE DE BRUGES, célèbre polémiste de la fin du XVII^e siècle qui, selon toute probabilité, vit le jour à Bruges. Il appartenait à l'ordre des capucins et habitait, en 1679, au couvent de cet ordre à Louvain. On ne possède guère de détails sur sa jeunesse ; on sait seulement qu'arrivé à l'âge mûr, il fit beaucoup parler de lui par l'exaltation de ses convictions, et par la manifestation d'un antagonisme excessif contre la compagnie de Jésus. Pour comprendre aujourd'hui l'ardeur de ces controverses religieuses, il faut se rappeler les persécutions qu'eurent à subir les hommes éminents de l'école de Port-Royal. Arnauld et Nicole avaient dû prendre le chemin de l'exil, tandis que les idées de Jansenius s'étaient répandues dans toute la chrétienté, en dépit de la lutte que soutenaient contre elles les jésuites. Ceux-ci n'hésitèrent même pas à accuser de jansénisme le pape Innocent XI, et osèrent ordonner des prières publiques pour sa conversion. D'autre part la morale des jésuites était signalée au saint-siège comme mondaine, relâchée et prête à tous les accommodements. Le père Eugène se jeta dans la mêlée provoquée par ces dissensions ; il y fit entendre sa voix, dans un sermon prononcé à Louvain, en comparant Jansenius à David « vainqueur de Goliath ; le fier « ennemi de la grâce victorieuse avait « choisi dans les livres de saint Augustin, comme dans un ruisseau d'eau « pure, cinq pierres très-nettes pour « frapper et renverser le nouveau Goliath ». Dans ce fougueux sermon, il s'éleva, paraît-il, à une éloquence si entraînante, que ses auditeurs, en dépit de la sainteté du lieu, se mirent à l'applaudir bruyamment.

Le père Eugène trouva bientôt, à Gand, une nouvelle occasion de manifester ses sentiments. Un jeune homme, nommé Joseph Vande Walle, ayant été accueilli, en 1684, dans la compagnie de Jésus contre le gré de sa mère, qui s'en plaignit au père Eugène, celui-ci publia un *Motif de droit* sous le titre de *Den verleyden en wegh gevoerden Joseph*. Il y soutenait que les PP. jésuites avaient

entièrement défiguré la morale, banni la bonne foi, introduit la fraude et l'injustice : il prétendit, en outre, les convaincre d'avoir trahi Philippe IV, et brouillé Innocent XI avec la France en suscitant la querelle sur les Régales. En un mot, il ne leur épargna ni injures, ni insultes, ni accusations, si violentes qu'elles fussent. Ce pamphlet fit encore plus de bruit que son sermon ; il exaspéra ses ennemis, et le Père Eugène ne tarda guère à recueillir les fruits amers de ses violences. Ce libelle, secrètement imprimé, fut enlevé par les agents du pouvoir et remis entre les mains de ceux qui devaient en juger. L'auteur, loin de se décourager, publia aussitôt un petit travail, pour rendre compte de l'ouvrage saisi, offrant de le défendre et de le justifier en justice. A la suite de ce nouveau trait d'audace, il fut suspendu des fonctions sacerdotales, confiné au couvent de Maeseyck et invité à rétracter ses écrits ; il fit comprendre qu'il n'y était nullement disposé.

Le 18 juillet 1686, la famille Vande Walle, qui avait fait presque tous les frais de l'édition du *Motif de droit*, se vit condamnée à payer quinze cents livres d'amende, l'imprimeur fut banni pendant trois ans des Pays-Bas espagnols et l'ouvrage supprimé. Il s'en fallut de peu même qu'il ne fût livré aux flammes par la main du bourreau.

Les écrits du P. Eugène furent envoyés à Rome, dénoncés au saint-office et soumis à l'examen du P. Michel van Hecke, augustin flamand. L'accusé lui écrivit trois lettres de justification ; mais on lui fit sentir que le jansénisme répandu dans ses ouvrages empêchait de l'absoudre.

Le P. Arsène de Fontibus étant arrivé dans les Pays-Bas, comme visiteur apostolique et commissaire général des capucins, ordonna d'enfermer étroitement le P. Eugène (3 juillet 1687), mesure qui, loin d'abattre notre moine, ne fit que l'exalter davantage. Il trouva le moyen de s'échapper de sa prison, se mit en lieu sûr dans la ville de Maeseyck, sans toutefois abandonner l'habit religieux, et écrivit deux lettres à son provincial et une troisième au père Arsène. On com-

prit alors qu'il fallait ruser avec lui : le père Arsène l'exhorta avec beaucoup de douceur à rentrer dans son devoir; il s'y détermina, fut bientôt relégué dans la clôture du couvent de Hasselt et eut à y subir des corrections disciplinaires les plus blessantes. Vainement persista-t-il à vouloir se justifier, on l'enferma plus étroitement, et resta si bien surveillé que sa fuite devint impossible. Il en appela cependant encore au pape dans un ouvrage plein de violence, resté inédit, et qui portait pour titre : *Molinomachia inter capucinos provincia Flandro-Belgica per jesuitas et jesuiticos excitata*. Ce fut, en effet, comme le libelle l'indique, le dernier cri d'indignation poussé par le père Eugène. Après cela on n'entendit plus parler de lui : il disparut, quoique vivant encore, et l'on ignore absolument l'année de sa mort et le lieu où il expira.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVIII, p. 116. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. III, p. 111.

EUPEN (*Pierre-Jean-Simon VAN*), né à Anvers le 12 novembre 1744, commença ses études au collège de sa ville natale et les compléta à l'université de Louvain. Il y prit le grade de licencié en théologie, embrassa l'état ecclésiastique et fut successivement professeur au séminaire épiscopal d'Anvers et curé du village de Cumptich; il devint en 1775 chanoine gradué de l'église de Notre-Dame (d'Anvers), puis doyen rural du district, censeur ecclésiastique de la librairie et enfin, en 1776, grand pénitencier. Il fut un des membres du clergé qui se prononcèrent avec le plus d'énergie contre les innovations de Joseph II et qui prirent la part la plus active au soulèvement des Belges contre la domination autrichienne. Membre du *Comité patriotique* de Bréda, il exerçait sur ses collègues un empire que ceux-ci subissaient sans murmure; il était le conseiller, l'inspirateur d'Henri Van der Noot. Ce tribun vulgaire et incapable s'étant fait nommer, par les doyens des métiers de Bruxelles, *agent plénipotentiaire du peuple brabançon*, Van Eupen, sous prétexte qu'il aidait son ami à

rédiger les dépêches diplomatiques, prit le titre de *secrétaire des Etats-Unis*. Il fit rejeter les propositions d'accommodement transmises au comité de Bréda par le gouvernement impérial, et, après la délivrance de Gand, il fut le promoteur de l'union du Brabant et de la Flandre. L'acte, signé le 30 novembre 1789, stipulait l'engagement, pris de part et d'autre, de n'entrer jamais que de commun accord dans des pourparlers avec le ci-devant souverain. Les Impériaux ayant évacué Bruxelles, les membres du comité de Bréda firent, le 18 décembre, une entrée triomphale dans la capitale du pays; Van Eupen était avec Van der Noot en tête du cortège dans un phaéton ouvert.

Les mandataires de toutes les provinces, à l'exception du Luxembourg, conclurent, le 11 janvier 1790, le célèbre acte d'union par lequel elles se confédéraient sous la dénomination d'*Etats belgiques unis*. Van Eupen fut alors confirmé dans les hautes fonctions qu'il s'était déjà attribuées au comité de Bréda; secrétaire d'Etat de la nouvelle république, il exerça la plus grande influence sur les destinées de celle-ci. Il avait la direction des affaires extérieures et puisait sans contrôle, pour cet objet, dans les coffres de l'Union; il eut à sa disposition, comme fonds secrets, jusqu'à 800,000 florins à la fois. A l'intérieur, il se montra un des plus implacables adversaires des progressistes ou voucistes; non-seulement il prétendait maintenir l'ancienne organisation politique du pays, mais, selon les expressions de l'époque, il aurait voulu faire rétrograder la Belgique de deux siècles. Quoique intelligent et habile, Van Eupen fut longtemps dupe des promesses équivoques du cabinet de Berlin et de la cour stathoudérienne. D'autre part, il repoussait l'appui de la France; il rejetait avec dédain les propositions alors très-modérées que faisait au gouvernement de Bruxelles le ministère français sous l'influence de La Fayette. Il avait horreur d'une *assemblée nationale* comme celle de France; il s'efforçait de maintenir l'oligarchie qui s'était emparée du

pouvoir après la déchéance de Joseph II, et ne voulait pas « d'une représentation libre et élective choisie dans les trois ordres, au gré de la nation. » — « Gardez-vous de parler de ces propositions au public », dit-il à celui qui en était porteur, « si vous ne voulez pas recevoir des coups de bâton. »

Van Eupen finit pourtant par résister aux exagérés qui, après avoir vaincu les progressistes, voulaient les mettre hors la loi; il comprit que la désunion, si elle se prolongeait, perdrait la république. Le 31 mai, il eut à Douai une entrevue avec quelques-uns des principaux vonckistes. Il confessa que « le navire ne pouvait voguer de la façon dont il était conduit »; il reconnut enfin que l'appui de la Prusse était plus que douteux et qu'il fallait se tourner vers la France. En même temps il émit l'avis qu'il fallait faire cesser les dissensions civiles, relâcher les citoyens détenus pour leurs opinions vonckistes, rappeler ceux qui étaient fugitifs, s'efforcer de concilier les deux systèmes, rétablir enfin l'union qui avait présidé au soulèvement de 1789. Il s'engagea à faire approuver ces préliminaires par le congrès. Mais il ne put tenir sa parole; il ne put dominer les fureurs du parti réactionnaire, qui confondait dans la même haine la France et les adhérents de Vonck. De nouvelles persécutions furent dirigées contre les démocrates, et ceux-ci finirent par désirer le retour de la domination autrichienne. Quelques semaines après, la Prusse et les Provinces-Unies abandonnaient formellement les insurgés belges et se joignaient à l'Angleterre pour garantir au successeur de Joseph II, par la convention de Reichenbach, la restauration de son autorité dans les Pays-Bas.

Van Eupen se rendit à La Haye, afin de tenter auprès du grand pensionnaire de Hollande (M. Van de Spiegel) un dernier effort ayant pour but de faire déclarer l'indépendance de la Belgique par les puissances médiatrices. L'entrevue eut lieu le 11 août. M. Van de Spiegel tâcha de faire comprendre au conseiller de Van der Noot que les

changements survenus dans la situation de l'Europe depuis la mort de Joseph II nécessitaient le retour des Pays-Bas à la maison d'Autriche; que, s'il eût éclaté une guerre générale, ou même une rupture entre l'Autriche et la Prusse (ce qui serait probablement arrivé si Joseph avait vécu plus longtemps), une des suites d'un pareil événement aurait pu être la reconnaissance de l'indépendance de la Belgique; mais qu'à présent que les bases de la paix étaient posées, il ne restait plus rien de possible qu'une soumission, et, pour commencer, une prompte entrée en négociation avec les ministres des puissances alliées qui prendraient le plus grand soin de la « sûreté publique et particulière » des Pays-Bas. — Il ne faut pas croire à une soumission, répondit Van Eupen, et nous préférons attendre les événements; les Belges ne craignent rien; leur armée s'élèvera bientôt à quarante mille hommes, qui empêcheront bien les Autrichiens de passer la Meuse; nous sommes résolus de nous défendre jusqu'au dernier soupir. — Le grand pensionnaire proposa de commencer une négociation; mais Van Eupen soutenait qu'il fallait reconnaître préalablement l'indépendance des Belges. Malgré toutes les objections de son interlocuteur, il persista à dire qu'il fallait commencer et finir par la reconnaissance de l'indépendance de la Belgique, et que, si les négociations étaient superflues dans ce cas, elles l'étaient bien plus dans le cas contraire. En résumé, on ne put s'entendre.

Trois mois s'écoulèrent encore dans de stériles tentatives pour prolonger la résistance. Le 13 novembre, à l'ouverture d'une assemblée extraordinaire des représentants du pays, Van Eupen prit le premier la parole et rappela avec force les devoirs de tous envers la religion et la liberté menacées; il proposa ensuite de jurer sur le crucifix de ne point accepter les offres de l'Autriche. Cette proposition, qu'inspirait l'impuissance et le désespoir, fut accueillie froidement par la majorité. Quelques jours après, les troupes impériales, sous

le commandement du maréchal Bender, s'avancèrent du Luxembourg vers Namur et, le 30 novembre, Bruxelles était sommé de se rendre. Déjà le maréchal Bender avait son quartier général à l'abbaye de la Cambre lorsque le congrès souverain prononça sa dissolution; de leur côté, Van der Noot, Van Eupen et les autres chefs du parti oligarchique s'étaient empressés de quitter la ville menacée et cherchaient un asile dans les Provinces-Unies. En 1794, lors de la seconde invasion française, Van Eupen crut pouvoir rentrer dans son pays. Il y revint effectivement, mais les conventionnels, maîtres des anciens Pays-Bas autrichiens, le firent bientôt arrêter comme otage, et il fut successivement détenu à Lille, à Paris et à Bicêtre. En 1795, remis en liberté, il se retira de nouveau en Hollande et s'établit à Zoutphaas (près d'Utrecht), où il mourut le 14 mai 1804.

Th. Juste.

EUSTACHE LE FRANCHOMME.

Beclidièvre et les biographes qui l'ont copié se sont trompés, en prenant ce titre ou ce surnom pour un nom de famille. Ils appellent Eustache DE Franchomme le personnage qui fait l'objet de cette notice : c'est *Eustache LE Franchomme* de HOGNOUL, HOLGNOUL ou HOLLENGNOUL qu'il faut lire. Eustache le Vieux, son grand-père maternel, avait eu pour marraine la dame de Haneffe, dite la Franche-Dame; de là lui vint la qualification de *Franchomme*. Nous ne trouvons nulle part le nom du père de notre Eustache; les chroniqueurs rapportent seulement qu'il prit les armoirs de sa mère, mariée au village de Hognoul (1). C'était un vaillant chevalier, l'un des chefs du parti des Awans dans la fameuse guerre privée qui ensanglanta la Hesbaye pendant trente-huit ans, de 1297 à 1335. Il ne se distingua pas seulement par ses exploits parmi les champions de cette lutte presque épique. De son mariage avec la fille de Jacques de Coir (voir BLANKENHEIM), naquirent quinze enfants des deux sexes; ses fils

vécurent comme lui l'épée au poing et perpétuèrent à leur tour une race de preux; le plus en renom fut Humbert Corbeau, que l'on doit se garder de confondre avec le seigneur d'Awans qui alluma la guerre. Eustache ne vit pas la fin des hostilités. Au commencement du règne d'Adolphe de la Marck, la dame de Warfusée intenta contre lui une grave accusation : il l'avait arrêtée sur le grand chemin, dépouillée de ses bijoux (*jocalia*) par violence, débarrassée même des chevaux de son carrosse. Mandé devant l'évêque, le prévenu avoua le fait, mais prétendit qu'il avait tout simplement usé du droit de représailles : tout récemment, au combat de Waremme, le mari de la plaignante lui avait volé ses harnais et ses chevaux. Le prélat, tout dévoué aux Waroux, ne fit guère attention à la défense d'Eustache et le livra au sire de Hermalle, son plus cruel ennemi. Celui-ci s'empressa de le faire décapiter à Moha (1315). Les Awans furent exaspérés : soutenus par les *Petits* de Liège, ils firent irruption dans la cité et reprochèrent hautement au prince l'arbitraire de sa conduite. Vainement Adolphe leur proposa d'en référer à des arbitres; se voyant sérieusement menacé, il prit le parti de quitter sa capitale. La guerre recommença plus furieuse que jamais; enfin, de part et d'autre, on consentit à ouvrir des négociations. Telle fut l'origine ou l'occasion de la célèbre *Paix de Feche* (18 septembre 1316), regardée par les anciens Liégeois comme la garantie la plus sacrée de leurs droits et de leurs libertés.

Alphonse Le Roy.

Hocsem. — Hemricourt. — Beclidièvre. — Les historiens de Liège (v. notamment F. Henaux, t. I, p. 336 et suiv.).

EUSTACHE DE LENS, écrivain ecclésiastique, né pendant la dernière moitié du XII^e siècle et décédé en 1225, entra dans l'ordre de Prémontré, à l'abbaye de Vicogne, et, plus tard, devint successivement abbé de Val-Chrétien et de Valsery dans le diocèse de Soissons. Ses principaux écrits, restés tous manuscrits, sont : 1^o *Cosmographia Moysis, libri III*; — 2^o *Seminarium verbi Dei*, encyclopédie théologique classée par

(1) Vairé d'argent et d'azur, à un lambel à cinq pendans d'or.

ordre alphabétique; — 3^o *Commentarius in regulam S. Augustini*, travail dédié à Gervais, primat de Prémontré; — 4^o *Commentarius in hymnos ab ordine Præmonstratensi receptos*; — 5^o *De metris liber I*; — 6^o *De tropis et schematibus liber I*; — 7^o *De significationibus nominum et qualitatibus rerum ex D. Gregorio*; — 8^o *De mysteriis S. Scripturæ liber I*. Il travaillait à un traité sur le mystère de la très sainte Trinité lorsque la mort vint le surprendre en 1225. On lui attribue aussi des commentaires sur la Genèse, l'Exode, le Deutéronome et les livres des Paralipomènes. La plupart de ces ouvrages étaient conservés autrefois à l'abbaye de Vicogne.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1, p. 273.

EVAIN (*Louis-Auguste-Frédéric*, baron), homme d'Etat et homme de guerre, né à Angers (France), le 14 août 1775, naturalisé belge par la loi du 13 mai 1832 et mort à Bruxelles, le 25 mai 1852. Le baron Evain, après avoir suivi les cours de l'école d'artillerie de Châlons, fut nommé sous-lieutenant le 1^{er} juin 1793; il était parvenu au grade de général de brigade le 13 avril 1813 et avait fait les campagnes de 1793 à 1796, celles de 1800 et de 1801, à l'armée du Rhin, et celle de 1803, en Hanovre. Sous la restauration, il parvint au grade de lieutenant général et fut pensionné en 1824. Réadmis dans l'armée française après la révolution de juillet 1830, il fut envoyé en Belgique au mois d'août 1831, à la demande du roi Léopold I^{er} et admis dans l'armée belge, en qualité de lieutenant général, inspecteur général d'artillerie, attaché au ministère de la guerre. Le 21 mai 1832, il fut nommé ministre directeur de la guerre, ensuite ministre de la guerre, puis démissionné, sur sa demande, le 19 août 1836, après avoir occupé ces importantes fonctions pendant quatre ans et trois mois.

Le baron Evain était un administrateur expérimenté. Il avait pris part, en France, à tous les travaux d'organisation militaire de l'empire et de la restauration. Napoléon I^{er} avait dans ses talents une grande confiance; aussi le chargea-t-il

de créer une nouvelle armée pour la France, après les désastres de la retraite de Russie. L'entrée du baron Evain au ministère de la guerre de Belgique fut donc accueillie avec satisfaction; il continua l'œuvre de réorganisation qu'avait énergiquement entreprise M. Charles de Brouckere, après les désastres du mois d'août 1831; il compléta les cadres, les épura, améliora les détails du service et parvint, en peu de temps, à porter l'effectif de l'armée à plus de cent mille hommes. C'est sous son administration qu'ont été élaborées les lois organiques de l'armée, notamment les lois de 1836 sur la position des officiers et sur l'avancement; c'est lui aussi qui organisa l'artillerie et créa l'école militaire, qu'il dota généreusement de sa riche bibliothèque d'artillerie.

Le baron Evain fut pensionné le 18 mars 1849; il reçut, en même temps que sa retraite, le titre de ministre d'Etat. Il était grand officier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre. — Thonissen, *La Belgique sous Léopold I^{er}*.

EVE (*Alphonse D'*), musicien, instrumentiste et compositeur, né vers le milieu du XVII^e siècle, aux environs de Courtrai. Il étudia la musique dans cette ville et embrassa ensuite la carrière sacerdotale. Le chœur de l'église Saint-Martin à Courtrai fut confié à sa direction. Il y resta longtemps attaché. Mais la place de maître de chapelle de l'église Notre-Dame d'Anvers étant devenue vacante, il ambitionna ce poste où il pouvait mieux déployer ses talents pour la composition musicale. Un concours fut ouvert: d'Eve obtint la palme le 5 novembre 1718. L'année suivante, il fit exécuter, comme don de joyeuse entrée, une messe solennelle composée dans le style large des maîtres de l'époque; elle était à neuf voix en deux chœurs, accompagnés pour toute symphonie des instruments suivants: deux violons, viole-alto, viole-ténor, basse de viole, violoncelle, deux hautbois, basson et basse continue pour l'orgue. D'Eve la dédia au chapitre de l'église Notre-

Dame où on la trouve en manuscrit. En 1725 le chapitre lui accorda sa retraite : il avait environ soixante-quinze ans, et telle était sa verve et son dévouement à son art qu'il semblait vouloir mourir sur la brèche. Les violences de son successeur, Guillaume de Fesch, firent regretter la douceur du vieux maître et honorer sa mémoire. Ses œuvres, restées en manuscrit dans les archives musicales de l'église Sainte-Walburge à Audenarde, mériteraient d'être publiées. On y verrait combien il importe de comprendre la langue sacrée à ceux qui se vouent à la musique d'église. D'Ève se distinguait par un style tout imprégné de la majesté du plain-chant et rempli d'une véritable onction religieuse. Voici les titres de ses compositions : 1^o trois motets en solo avec deux violons, basse de viole et orgue. — 2^o Motet à deux voix avec orgue. — 3^o Un motet à quatre voix, avec deux violons, viole et orgue. — 4^o Motet à cinq voix avec deux violons, viole-alto, viole-ténor, basse de viole et orgue. — 5^o *Dies iræ*, à quatre voix, sans instruments. — 6^o Motet pour voix de contralto, avec cinq instruments.

Ferd. Loise.

Fêtes, *Biographie des musiciens.*

EVERAERT (*Cornelis*), poète dramatique, né à Bruges vers 1480, mort dans la même ville le 14 novembre 1556. Dans le manuscrit qui appartient à la bibliothèque de Bourgogne (n^o 19036), il s'intitule clerc ou secrétaire des *Archiers* de Bruges. Il était fils de *Cornelis*, teinturier et foulon. En sa qualité de *facteur* ou poète attitré des *Drie Sanctinnen* (les trois Saintes), confrérie de rhétorique brugeoise, Everaert fut quelquefois obligé d'improviser des pièces. Il avait le travail facile, le style abondant, sans aller toutefois jusqu'à l'exubérance des *rederijkers*. Quelquefois il se permettait des plaisanteries qui n'étaient que trop dans le goût de l'époque ; mais c'était, comme il disait, pour mieux faire passer le sérieux de la morale. Dans ses *Esbatementen* ou farces, Everaert avait gardé la naïveté et l'esprit prime-sautier des *Soternien* du moyen

âge. En revanche, dans ses moralités ou *Spelen van Sinne*, il était moins amusant, et l'on dirait quelquefois qu'il veut propager une sorte de luthéranisme. Selon l'usage de ses confrères, il prenait pour devise l'anagramme de son nom : *So reine verclaert* (c'est-à-dire si nettement expliqué). Parfois il remplaçait sa signature par ces mots significatifs : *ic come om leeren* (je viens pour l'instruction).

Dans le *Pronckzael der doorluchtige ende gheleerde mannen, de welke zoo tot Brugge als in het landt van vryen hebben gebloeyt* (door S. P. van Male) on trouve l'épithète d'Everaert dont voici le passage principal :

Elck mensche moet sterven by natuerlicke Zeden, Maer t' es clagelick, hy die was vul wetenheden Claer, reyn, lustigh, rhetoricael Minerviste, Als vader met zyn consten es overleden ; Die upgequeect heeft menigh aerdigh artiste, Rhetorica vul spetien hy zuwer wiste, Vry, vranck van twiste ; In morale spelen en goede storatien Den inghesturten gheest liet niet gaen te quiste Maer met neersteghen liste Ghebruyckte hy, alst pas gaf, in recreation.

Ces mauvais vers *rhétoricaux* nous apprennent qu'Everaert eut beaucoup d'amis, forma quelques élèves, et s'attacha à instruire autant qu'à égayer. Le plus souvent il terminait ses pièces les plus libres en invoquant le *Saint-Esprit* qui était le patron des *Drie Sanctinnen*.

Sa plus ancienne composition est de 1509 : *Maria hoedeken*, une sorte de miracle dramatique en l'honneur de la sainte Vierge. En 1511, il fit son premier *waghen-spel* ou pièce à jouer sur un chariot. L'année suivante, il eut le premier prix des *Batementen* (esbatementen) à Nieuport. En même temps il faisait jouer un *tafelspeilken* (espèce de proverbe dialogué) au banquet de Saint-Sébastien des archers de Bruges. En 1525, en l'honneur de la bataille de Pavie, il composa une moralité : *Tspel van den hooghen wint* (François I^{er}). Quelques mois plus tard, il fut chargé par la nation des marchands aragonais de Bruges de célébrer la victoire de Charles-Quint dans une pièce allégorique. En 1526, il fit le jeu de bienvenue, *Tspel van den willecome*, pour le chapitre provincial

des Dominicains. En 1527, sous le titre *Stout en ombescaemt* (Hardi et effronté), Everaert fit jouer par sa confrérie une farce devenue célèbre et souvent réimprimée. Il n'eut pas moins de succès par le joli dialogue intitulé *De Visscher* (le Pêcheur). Mais on lui défendit de reproduire une pièce sur la guerre, *Tspel van den Crygh*, et une autre sur l'inégalité de la monnaie (*donghelycke munte*), parce que, comme dit l'auteur, la vérité y était trop franchement exposée. Les allégories d'Everaert, qui nous paraissent aujourd'hui languir, avaient alors le piquant des allusions transparentes. Tel était le jeu de *Tillegghem*, à propos d'une foire célèbre des environs de Bruges, — ou l'esbatement de *Trybulatie* contre Anvers et sa terrible concurrence. Au reste, comme on le voit pour la pièce destinée au *Scietspel* (grand tir) de Ghiselles, et pour celle qui fut jouée à Ypres par une gilde de Furnes, les allégories étaient souvent imposées au poète officiel. Comme il travaillait quelquefois sur commande, il devait se conformer non-seulement à la circonstance (un jubilé, une paix, etc.), mais au goût des ordonnateurs de la fête. Le savant Willems, qui a particulièrement étudié les farces et les moralités d'Everaert, fait le plus grand éloge de ce digne contemporain de Roger de Colleye, surnommé Roger Bontemps. On trouve au sixième volume du *Belgisch museum* une liste détaillée de trente-cinq pièces, telle qu'elle a été rédigée par le dramatiste brugeois lui-même.

J. Stecher.

De Dietsche Warande (1855, n° 4). — Dr Jan van Vloten, *Het Nederlandsch Kluchtspel*. — *Belgisch Museum*, II et VI. — *De Eendragt*, 1859. — Dr De Meyer, *Jaerboek der koninklyke gilde van Sint Sebastiaen* (p. 151), Bruges, W^om Deschryver-Van Haecke, 1859.

EVERAERTS (*Embert*) ou EVERARDI, écrivain ecclésiastique, né à Arendonck vers 1543; décédé à Louvain le 23 juillet 1604. Le nom d'*Everaerts*, c'est-à-dire *fils d'Everard*, n'est pas celui de la famille d'Embert, mais lui a été donné, selon l'usage reçu autrefois, pour rappeler le nom de baptême de son père. Embert étudia la philosophie à l'université de Louvain, comme élève de la

pédagogie du Porc, et y obtint, en 1561, la 13^e place, entre 153 concurrents, à la promotion générale de la faculté des arts. Dix ans plus tard, lorsqu'il eut fait son cours de théologie, il fut nommé président du collège de Savoie. Après avoir rempli ces fonctions pendant environ une année, il les abandonna pour devenir curé de Saint-Jacques à Louvain. En 1588, il obtint la plébanie du chapitre de Saint-Pierre dans la même ville, à laquelle était attachée une chaire de théologie de l'université.

Embert Everaerts collabora à l'édition des œuvres de saint Augustin, publiées à Anvers, chez Plantin, par les soins des théologiens de Louvain; il fut chargé de la révision du tome IV.

À la mort de Molanus, Embert Everaerts avait succédé à celui-ci dans le personnel de l'église de Goyce (Brabant).

E.-H. Reusens.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, I, p. 129, manuscrit n° 17567 de la bibliothèque royale à Bruxelles. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, I, p. 259.

EVERAERTS (*Gilles*), médecin, né, selon Valère André, à Berg-op-Zoom (ancien Brabant) et qui (d'après le même auteur) exerça la médecine avec distinction à Anvers pendant la seconde moitié du xv^e siècle. Cependant d'après Manget, (*Bibliotheca scriptorum medicorum*, p. 241) et Everaerts lui-même, dit de Reiffenberg (*Biographie universelle*), il était né à Anvers. Il a écrit un livre sur le tabac, *Commentarium de herba panacea, quam alii Tabacum, alii Petum, aut nicotianum vocant*. L'ouvrage eut trois éditions : la première, imprimée à Anvers en 1583, en 16^o; la seconde également à Anvers en 1587; la troisième à Utrecht en 1644. Ce traité est suivi des opuscules suivants : *Compendiosa narratio de usu et praxis radicis mechoacanæ ex Hispania nova Indiæ occidentalis nuper allatæ*. — *De pestis præservatione libellus ad S. T. Q. Antverpiensem*, 1565. — *Galenii pergameni libellus de Theriaca ad Pisonem, interprete et commentatore Joanne Juvene medico iprensi*. — *Ejusdem de antidotis libri II, ab Andrea Lacuna in compendium redacti*. — *Joannis Juvenis opuscu-*

lum de medicamentis bezoardicis, quorum usus a peste preservat. — *De consultationibus medicorum, et methodicæ Februm curiationis, 1583.* — *De mechiaca radice, 1583.*

P.-J. van Beneden.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 29 et 345. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 106. — *Biographie universelle*, publiée par Michaud, t. LXIII. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

EVERAERTS (*Martin*), médecin et mathématicien, né à Bruges. Il vivait vers la fin du XVII^e siècle et publia à Anvers, en 1582, une espèce d'almanach sous le titre : *Ephemeridæ meteorologicæ anni 1583*, Antv., in-16. La suite de cet ouvrage parut à Heidelberg en 1600, in-4^o et fut continuée jusqu'en 1615.

Martin Everaerts a traduit de l'allemand un ouvrage de A. T. Paracelse, ayant pour titre : *La petite chirurgie et le livre de l'hôpital*. Cette traduction en flamand fut imprimée à Anvers en 1568, petit in-8^o, et dans la préface qu'il y écrivit à la hâte le 15 octobre 1567, il se montre grand admirateur et défenseur de Paracelse. *Le livre de l'hôpital, Tgasthuys boec* est imprimé comme le précédent à Anvers en 1567.

Everaerts traduisit encore un livre de Jacob Ruffen, médecin de la ville de Zürich, sur les accouchements, qu'il fit imprimer à Amsterdam, 1668, in-4^o (1). Il en existe trois éditions 1591, 1604 et 1668.

Il a traduit également du latin 1^o la *Falitia* de Justus Lipsius, pendant qu'il habitait Leyde (1590). — 2^o La description du royaume de Congo, *Congi regni christiani in Africa nova descriptio*, en italien par Philippe Pigafetta, a été faite également par lui à Amsterdam en 1596, in-4^o, non d'après le texte original, mais d'après le Portugais Odoard Lopez. — 3^o Une partie de Plutarque, *Tleven ende vrome daden van de Doortuchtige Griecsche ende Romeynsche mannen de Darius Tibertus*, traduction du latin en flamand, imprimée à Leyde en 1601. Serrure fait remarquer, à propos de ce dernier ouvrage, qu'on y a traduit le nom

(1) La première édition de Ruffen est imprimée à Francfort en 1580.

de Galli (les Gaulois) par de *Walen*, les Wallons.

Ainsi que le remarque Serrure, Everaerts vivait, sans doute, encore en Hollande non-seulement en 1596, lorsqu'il fit imprimer sa traduction de la description du royaume de Congo, mais en 1601, quand il publia une nouvelle édition de Plutarque. Il y a lieu de supposer que ces diverses traductions furent entreprises probablement pour pouvoir à des moyens d'existence qu'il ne trouvait que très-insuffisamment par l'exercice de la médecine.

P.-J. van Beneden.

Biographie de la Flandre occidentale. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. II, p. 453; t. III, p. 130. — *Biographie générale.* — Foppens, t. II, p. 854. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 549. — Eloy, *Dictionnaire de médecine.* — De Meyer, *Analecetes médicaux*, p. 87 et 271. — Piron, *Levensbeschryving*, byvoegsel.

EVERARD, neveu du premier duc bénéficiaire de Lotharinge, Rainier ou Renier au Long Col, est le plus ancien avoué connu de l'abbaye de Stavelot. Son nom doit être rayé de la liste des chefs de ce célèbre monastère, où il figure à titre de vingt-huitième abbé (10^e abbé commendataire); on ne possède du moins aucun diplôme justifiant cette prétention. Renier, à la poursuite des Normands, avait trouvé bon, en 898, de déposséder l'abbé Richaire et de le remplacer par lui-même; d'autre part, dans des documents antérieurs à son décès, arrivé en 913, son fils Gislebert est déjà qualifié de « glorieux abbé de Stavelot ». Il n'y a point place ici pour Everard; rien ne porte à croire que ce personnage ait jamais été autre chose que leur auxiliaire : Everard aura, sans doute, été chargé, dès l'an 901, de la défense des intérêts temporels de l'abbaye. Il mourut avant 924, puisqu'un acte de cette année mentionne un certain Burgeric comme avoué de Stavelot.

J.-S. Renier.

MS. Villers. — Ernst. — Courtejoie. — A. de Note, *Etudes hist. sur l'ancien pays de Stavelot et de Malmédy*, Liège, 1848, in-8^o.

EVERARD ou **EVARD**, évêque de Tournai, florissait pendant la dernière moitié du XI^e siècle, et mourut dans sa ville épiscopale le 28 septembre 1191.

Il eut pour père Walter, seigneur d'Avesnes, et pour mère Ide, fille du châtelain de Mortagne et Tournai. Avant sa promotion à l'évêché, qui eut lieu à Tournai vers la fin de 1173 ou au commencement de l'année suivante, il était archidiacre de Tournai et prévôt du chapitre de Condé, d'autres disent de Nivelles. Il fut un des grands bienfaiteurs du chapitre cathédral de Tournai. Il légua successivement à cette institution, pour la table des chanoines (car, à cette époque, les membres des chapitres vivaient encore en communauté), les autels ou églises de Zwyn-drecht, Berlaere près Termonde, Herseaux, Luigne, Huerne, Waereghem, Deerlyk et Moorslede. Il fonda l'abbaye Cistercienne de Ter Doest, à Lisseweghe près Bruges, consacra la chapelle de Saint-Macaire, à Gand, approuva l'érection du béguinage de Bruges, et rendit la dignité de chancelier du chapitre inamovible de révocable qu'elle était. Ce fut sous cet évêque que Philippe-Auguste, roi de France, vint à Tournai, et usurpa la juridiction sur les habitants de la ville, soumis auparavant à l'autorité épiscopale.

E.-H.-J. Reusens.

Le Groux, *Summa statutorum synodaliū*, p. LXXXII. — Le Maître d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Tournai*, II, p. 48. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, IV, p. 265-275.

EVERARD ou **EBERARD DE BÉTHUNE**, grammairien et controversiste du XIII^e siècle. Le lieu de naissance de cet écrivain n'est pas douteux, car lui-même se qualifie, au commencement de son traité intitulé *Anti-Heresis*, de *Ebrardus, natione Flander, Bethuniæ oriundus* (Ebrard, Flamand de nation, originaire de Béthune), et, à ce propos, il n'est pas inutile de remarquer que Béthune resta à la Flandre, tandis que l'Artois était annexé à la monarchie française par Philippe-Auguste. Les expressions dont Everard se sert semblent une protestation affirmant sa nationalité. On n'est pas d'accord sur le sens véritable de ce distique que rapporte un écrivain du X^e siècle, Arnoul de Rot-

terdam, dans un ouvrage resté manuscrit et intitulé : *Vaticanum*.

*Anno milleno centeno bis duodeno
Condidit Ebrardus Græcismum Bethuniensis.*

La Monnoye et Paquot s'en servent pour fixer en l'année 1124 la rédaction de l'ouvrage intitulé *Græcismus*; d'autres, et en particulier Du Cange, Oudin, Daunou, traduisent *millenus centenus bis duodenus* par 1214 et, il faut le dire, apportent à l'appui de leur opinion des preuves de nature à convaincre, et dont nous aurons occasion de parler. La vie d'Everard de Béthune nous reste complètement inconnue; seulement, on peut supposer, avec Paquot, qu'il appartenait au clergé séculier; s'il avait été religieux, ses confrères auraient certainement revendiqué son nom comme l'une des gloires de leur ordre. On ne le connaît que par ses deux principaux ouvrages: le *Græcismus* et l'*Anti-Heresis*.

Le premier, intitulé *Græcismus, de Figuris, et octo partibus orationis; seu Grammaticæ regulæ, versibus latinis explicata*, est, ainsi que ce titre l'indique, une sorte de grammaire versifiée. Comme on l'a dit ailleurs, « on pourrait croire qu'il s'agit d'une grammaire grecque; » ce n'est réellement qu'un traité de la langue latine, mais de cette langue considérée quelquefois dans ses rapports avec celle dont elle a emprunté plusieurs éléments et plusieurs formes. Le *Grécisme*, qui se compose seulement de 2,200 vers, a été refondu par Conrad de Muri, chantre de l'église de Lyon, mort le 30 mars 1281, dont l'œuvre, intitulée *Novus Græcismus*, ne comporte pas moins de 10,560 vers. Le premier de ces deux écrits est d'ordinaire accompagné d'une *Expositio* ou commentaire fort obscur, écrit par un professeur qui enseignait à Poitiers, Jean-Vincent Metulin; c'est avec ce commentaire que le livre d'Everard fut imprimé en 1483 et 1490 à Lyon, et vers le même temps, dans d'autres villes françaises. A cette époque et au commencement du XVII^e siècle, le *Græcismus* était fort en usage dans les écoles, au delà comme en deçà du Rhin;

mais les travaux philologiques de l'époque de la renaissance le firent alors tomber dans un oubli mérité. Erasme avait puisé à cette source ses premières notions de grammaire, et il n'était pas resté inconnu à Rabelais, qui parle quelque part d'Hébrard-Grécisme.

Du temps d'Everard, le catholicisme avait à combattre des doctrines hétérodoxes qui gagnaient du terrain tous les jours. Les Albigeois, dans le Languedoc, les Sladingues, au nord de l'Allemagne, entraînaient en lutte ouverte avec l'Église, et dans la plupart des villes des Pays-Bas, des hérésies diverses comptaient de nombreux sectateurs. L'*Anti-Hæresis* d'Everard fut l'une des œuvres littéraires par lesquelles on essaya de combattre ces défections. L'œuvre est dirigée en vingt-huit chapitres, dont les vingt-quatre premiers sont dirigés contre les *Pyhles*, dont il combat les principes et les tendances; le vingt-cinquième est dirigé contre les *Xabathates* ou Vaudois, qu'il accuse en particulier d'hypocrisie et d'orgueil et qui menaient une vie à la fois austère et oisive, c'est-à-dire une existence contemplative, dont le vide n'était pas racheté par des privations sans but. Au vingt-sixième chapitre, Everard donne une sorte d'énumération des différentes catégories d'hérétiques; au vingt-septième, il argumente contre les juifs; enfin, dans le dernier, il essaye, sans beaucoup de succès, de résoudre 86 difficultés théologiques. En 1614, le travail de notre auteur fut publié, avec deux autres écrits du même genre, par Gretser, à Ingolstadt en Bavière, d'après un manuscrit dont Jacques de Bruges; et que Héribert Rosweyde envoya à Gretser. Le volume (in-4^o) de celui-ci est intitulé : *Trias scriptorum adversus Waldensium sectam; Ebrardus Bithuniensis, Bernardus abbas Fontis calidi, Ermengardus*. Il a été réimprimé depuis dans la collection des œuvres de Gretser et dans la *Bibliotheca patrum* (voir notamment l'édition de Lyon, t. XXIV, p. 1525-1584).

On a voulu mettre en doute l'identité des auteurs des deux ouvrages dont nous

venons de parler. Mais on a constaté que, dans l'*Anti-Hæresis* il est plus d'une fois fait mention des poètes de l'antiquité, tels que Virgile, Horace, Ovide, Perse, Claudien; on y cite aussi la Bible et les vers sibyllins et, parmi les auteurs ecclésiastiques, Raban Maur; par ses goûts littéraires, le théologien se rapproche donc du grammairien versificateur. Disons ici que tout contribue à placer l'existence de notre auteur dans la seconde moitié du XIII^e siècle et la première du XIV^e siècle. La mention qu'il fait de Gilbert de la Porée, célèbre théologien qui florissait vers l'an 1150, ne permet pas de supposer qu'il serait mort à une époque plus reculée; deux de ses vers,

*Qui sunt qui pugnant audaciter, Andegavenses;
Qui sunt qui parcent superatis, Andegavenses,*

témoignent que sa jeunesse a été frappée des exploits et de la générosité des princes de la maison d'Anjou. Or, cette dernière atteignit l'apogée de sa fortune vers l'an 1150, lorsqu'une alliance matrimoniale donna l'Angleterre et la Normandie à la race des Plantagenets.

On attribue encore à Everard un poème en 3,000 vers, intitulé *Laborinthus* (le *Labyrinthe*), essai moitié poétique, moitié grammatical, dont il existait trois manuscrits à la bibliothèque d'Helmstaedt; il y est question du *Græcisme* et on y parle d'Alexandre de Ville-dieu et de Gautier de Vinisau, qui vivaient vers l'an 1200. Vers la fin du poème on trouve ces vers :

*Lector condoleas, Eberardi carminis ulla
Si cariem videas....*

Enfin, on attribue encore à notre auteur : *Epistolæ, secundum artem dictatæ*, recueil qui se trouvait à l'abbaye des Dunes, dit Sanderus (*Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 119), identique sans doute aux Épîtres manuscrites dont parle Montfaucon; — *Proverbia Senecæ, in poesim versa*, qui existaient en manuscrit, d'après Padin, au collège de Ganville et Canis à Cambridge; — *Summa aurea* et *Aurea summa*, traités qui se conservaient aussi en Angleterre, et dont le second était consacré à l'alchimie; — *Everardi opus quadrupartitum in illud*

Joannis Evangelistæ : In principio erat Verbum, manuscrit des dominicains de Cologne; — *De duodecim abusibus seculi*, travail d'Everard, cité par Goldast.

Il semble étonnant que l'existence d'un écrivain aussi laborieux soit aussi peu connue; mais, si l'on se rappelle que le XIII^e siècle vit fleurir des théologiens d'un ordre plus élevé, des polémistes infiniment plus sérieux et redoutables, on concevra que leur réputation ait totalement effacé celle d'un écrivain d'un mérite inférieur, mais dont les écrits ne furent cependant pas sans importance.

Alphonse Wanters.

Henri de Gand, c. 60 (édit. de Fabricius). — La Monnoye, *Menagiana*, t. I, p. 175. — Sweertius et Valère André. *Bibliotheca belgica*. — Du Cange, préface du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latininitatis*, § 45. — Oudin, *De scriptoribus ecclesiasticis antiquis*, t. III, p. 37. — Le Duchat, *Remarques sur Rabelais*, t. I, p. 90, et surtout Paquot, t. III, p. 41-43, et Daunou (*Histoire littéraire de France*, t. XV, p. 129-139).

* **EVERARDI** (*Nicolas*), dont le vrai nom était Everts, magistrat et jurisconsulte, né en 1462, à Grypskerke (Zélande). Des auteurs disent qu'il était le fils d'un batelier. Selon d'autres, il descendait d'une famille noble, originaire de Bavière. Smallegange prétend le rattacher à une ancienne famille du nom de Grypskerke, connue en Zélande dès l'année 1250. Cet auteur raconte que dans sa jeunesse on lui montra souvent le lieu où naquit Everardi, près de Middelbourg. Une chose certaine c'est que ce savant jurisconsulte fut inscrit, en 1479, dans la matricule de l'université de Louvain, faculté des arts, sous le nom de Nicolas Everardi, fils de Pierre, de Middelbourg. Il y eut pour maîtres deux hommes dont il a vanté lui-même le profond savoir : Arnoul de Beka et Pierre de Thenis ou de Tirlemont. Le 11 juin 1493 il fut proclamé docteur en droit civil et en droit canon, à l'âge de vingt ans, dit M. Britz; mais c'est là une erreur, comme on vient de voir (1). Il fut ensuite recteur magnifique de l'université, et, après y avoir enseigné quelque temps le droit, il remplit les

fonctions d'official, c'est-à-dire de juge ecclésiastique, représentant l'évêque de Cambrai, à Bruxelles. Il devint ensuite doyen du chapitre de Saint-Pierre, à Anderlecht, près de la même ville, et puis du chapitre de Sainte-Gudule, selon quelques auteurs; mais c'est encore une erreur, croyons-nous. N'étant pas engagé dans les ordres sacrés, Everardi poursuivit la carrière où l'appela son talent. En 1505, Philippe le Beau lui conféra la charge de conseiller et maître aux requêtes au grand conseil de Malines. Pendant qu'il siégeait dans cette haute cour, Everardi fut délégué, avec son collègue Philippe Wielant, pour prendre des informations sur les excès commis en Zélande par des mandataires ecclésiastiques de l'évêque d'Utrecht (1507). Sa grande science et sa réputation de magistrat habile et intègre lui valurent la charge de président du conseil de Hollande (1509). Mais cette position élevée le mit dans le cas de devoir s'occuper d'affaires politiques et administratives, et, malgré l'estime dont il jouissait, il finit par s'attirer la haine du peuple. Aussi, lorsque, en 1510, les troupes du duc de Gueldre firent irruption dans La Haye, Everardi, voyant les habitants soulevés, crut devoir se mettre en sûreté. Il reprit bientôt ses fonctions de président du conseil de Hollande. En 1515, à l'inauguration de Charles-Quint à Dordrecht, comme comte de Hollande et seigneur de Frise, ce fut le président Everardi qui prit la parole au nom du jeune prince. Treize ans après (1528), ce monarque le nomma président de la haute cour où, en 1505, il avait débuté comme conseiller. Il n'occupa cette charge éminente, la première dans la magistrature des dix-sept provinces, que pendant peu de temps. Il mourut à Malines le 9 août 1532 et y fut inhumé dans l'église de Notre-Dame. Son épitaphe, due à sa veuve et à ses enfants, était des plus simples. Nicolas Everardi, que ses contemporains citaient comme un magistrat que rien ne pouvait détourner de ses

probable, à moins qu'on ne se trompe sur l'année de la naissance.

(1) Peut-être la date du 11 juin 1493 que donnent ses biographes est-elle fautive. C'est même

devoirs, fut un des jurisconsultes les plus remarquables de son temps. Au grand conseil il régnait en prince, suivant l'expression de Godefroi, qui affirme qu'Everardi fut un novateur dans la science du droit. Dans un savant mémoire, M. Britz a donné un aperçu de ses œuvres. « L'ouvrage, dit-il, qui a établi la réputation d'Everardi, ce sont ses *Consilia sive responsa juris*, édités par ses deux fils à Louvain, en 1554, et réimprimés et augmentés en 1577 par le jurisconsulte Jacobus Molengravius. Lui et son contemporain, le professeur Heems (*de Bruxelles*), sont les premiers dans le pays auxquels revient l'honneur d'avoir créé cette nouvelle source si féconde, si précieuse du droit civil et du droit public. Dans cette nouvelle voie, ils eurent de nombreux et brillants successeurs. Les *Consilia* d'Everardi ont conservé de l'autorité jusque dans les derniers temps; De Ghewiet, au XVIII^e siècle, les met encore souvent à profit. On aimait à regarder ces *Responsa s. Consilia* comme des interprétations en quelque sorte souveraines des lois et coutumes existantes. »

Le président Everardi était lié avec la plupart des hommes remarquables de son temps, avec Erasme entre autres, qui lui adressa deux lettres. Dans l'une d'elles, ce dernier dit que l'amitié qu'il a pour Everardi, alors président du conseil de Hollande, le ferait aller au bout du monde. Dans une autre, le savant hollandais raconte ce qu'il a à souffrir de quelques moines ignorants et emportés. Suivant Moreri, Erasme ne se fiant pas à ses seules forces pour la publication des lettres de saint Jérôme, consulta Everardi, qui avait fait une étude particulière de ce Père de l'Eglise. Dans un autre ordre d'idées, nous trouvons dans l'*Histoire de la Gueldre* par Slichtenhorst un trait qui paraît sinon contraire à la vérité, au moins fort exagéré. Un chanoine d'Utrecht, écrivant à son frère au sujet du président, le dépeignit comme un des plus fameux émeutiers (*roervinken*), issu de bateliers de Zélande, comme un homme qui se

plaisait à opprimer les nobles et les gens honorables, ayant fait condamner à la peine de mort deux braves gentilshommes Broersel et Broekhuysen, en 1528, lors d'une invasion de Martin van Rossem. Qualifier d'émeutier un tel magistrat, tout dévoué à Charles-Quint, voilà qui est au moins étrange.

De son mariage avec Elisabeth de Bladele, de Malines (quelques-uns la nomment de Blioul) Everardi eut, selon Foppens, cinq fils et trois filles. Toutefois, nous lui connaissons un sixième fils (François) qui est mentionné par Grudius (voir plus loin). Ce dernier dans une lettre datée de Tolède, le 25 mars 1534 et adressée à Marius (*ibid.*), exprime le désir que les papiers de feu maître François, leur frère, soient rassemblés, afin qu'il les examine à son retour. Cette qualification de *maître* indique que François Everardi, sur lequel nous manquons de renseignements, était revêtu d'une charge quelconque. Quant à ses frères (1), ils se firent tous une grande réputation par leur talent. Chose remarquable, une des trois filles du président Everardi, Isabelle, qui prit le voile, était versée dans les langues grecque et latine. Outre cela, elle peignait à merveille. Aussi, jamais peut-être ne vit-on, dans une seule famille, une réunion plus heureuse d'hommes distingués. Il n'est pas jusqu'à l'une des filles, cette même Isabelle, la seule que nous connaissions, qui n'ait été douée des plus belles qualités. Nous ajouterons à ces détails qu'un portrait du président Everardi se trouve dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens. Everardi y est vu de profil.

Galesloot.

Biographie manuscrite des conseillers du grand conseil. — Scriverius, *De gente Nicolaia.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Valère André, *Bibl. belg.* — *Dict. de Moreri.* — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge.*

EVERARDI (*Everard*), surnommé *Nicolaï*, fils du précédent, jurisconsulte et magistrat, né à Louvain en 1498. Il fit

(1) Evrard, dit *Nicolaï*, Nicolas (*Grudius*), Adrien (*Marius*, et Jean (*Secundus*). (Voy. à ces noms.) Pierre-Jérôme, un autre fils, religieux premontré, savant docteur en droit civil et canon, devint abbé de Notre-Dame, à Middelbourg.

ses études de droit à l'université d'Ingolstadt, en Bavière, et y obtint le bonnet de docteur. Il débuta comme avocat au conseil de Hollande, présidé alors par son père. Charles-Quint ayant institué, en 1527, le conseil provincial (de justice) de Frise, qui siégeait à Leeuwarden, il conféra à Everardi une place de conseiller. Après le décès de son père, Everardi passa au grand conseil de Malines (25 janvier 1533, n. st.), et s'étant fait apprécier par son grand savoir, il ne tarda pas à entrer au conseil privé en qualité de conseiller et maître des requêtes. Puis l'Empereur le nomma président dudit conseil de Frise (juillet 1541). Enfin, la brillante carrière d'Everardi dans la magistrature fut couronnée par sa nomination à la présidence du grand conseil (février 1557 n. st.), charge qu'il remplit avec éclat, assurent ses biographes. Everardi mourut en mai 1561; il fut inhumé dans la même église que son père et non loin de celui-ci. Grudius, son frère, lui composa une épitaphe en vers. Sa carrière y est sommairement retracée. Il avait épousé dame Geneviève Van der Goes, dont il eut deux fils et trois filles. Chose digne de remarque, toutes trois épousèrent des conseillers, et les deux fils furent également des conseillers. Arnoul, fut le dernier président catholique du conseil de Hollande. Il mourut en 1592. Charles, le second, fit partie du grand conseil de Malines, en qualité de conseiller et de maître des requêtes. Nommé le 7 juin 1601, il mourut dans l'exercice de ses fonctions le 13 mars 1616. Une nièce du président, nommée Geneviève Deyn, possédait son buste en marbre, qu'elle offrit, en 1656, à Pierre Cuypers, désigné, dit-elle dans l'inscription dédicatoire, pour remplir une place de conseiller au grand conseil. Ce buste a été gravé au trait pour un ouvrage dont nous ignorons le titre. Nous possédons un exemplaire de la gravure. Everardi est représenté avec la robe de magistrat. Il avait la figure pleine et les traits accentués. Il n'a pas laissé d'ouvrages que nous sachions, mais il publia, en 1554, en collaboration avec son frère

Marius, les *Consilia sive responsa juris*, du président, leur père. En outre, il donna une nouvelle édition des poésies de Jean Second, car Everardi n'était pas seulement un savant jurisconsulte, mais il cultiva avec succès les muses. Dans une élégie, Jean Second vante le talent qu'il possédait comme poète et comme musicien.

Galesloot.

Biographie manuscrite des conseillers du grand conseil. — Scrivierius, *De gente Nicolai.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Valère André, *Bibl. belg.* — *Dict. de Moreri.*

EVERARDI (Nicolas), dit NICOLAÏ et plus connu sous le nom de GRUDIUS, fils du président Nicolas Everardi, cité plus haut. Il naquit à Louvain. De là le surnom de *Grudius*, cette ville ayant été, suivant certains auteurs, la demeure des *Grudii* dont parle Jules César dans ses commentaires sur les guerres des Gaules. Grudius, qui s'est fait une belle réputation comme poète latin, remplit différentes fonctions publiques. Dans le titre d'une pièce de vers qu'il composa à propos de la mort de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas (1532), il se qualifie de secrétaire de l'empereur Charles-Quint. Le fait est qu'en 1545, il était à la fois secrétaire du conseil privé, greffier de l'ordre de la Toison d'or et receveur général des aides du duché de Brabant. Voilà certes un cumul d'emplois bien divers. Mais si Grudius, dont le nom officiel était Nicolaï, brilla comme poète, on ne peut pas en dire autant du fonctionnaire, tant s'en faut. En 1554, la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le fit arrêter. Une bien grave accusation pesait sur lui : celle d'avoir détourné de sa caisse la somme, énorme pour le temps, de 104,000 florins. Le procureur général du conseil de Brabant le poursuivit de ce chef devant cette cour souveraine. Nicolaï, prétendant qu'il n'était pas son justiciable, en qualité de greffier de l'ordre de la Toison d'or, présente une requête à l'Empereur pour être renvoyé devant les juges de cet ordre. Charles-Quint, après avoir pris l'avis du chancelier dudit conseil de Brabant et celui du conseil d'Etat et de la reine de Hongrie, rejeta

sa demande. Nous n'avons pas pu constater comment le prévenu se tira de ce pas difficile. Il est certain qu'il conserva sa place de greffier de l'ordre. Mais ici encore, les choses tournèrent mal pour lui. Accablé de dettes, Nicolai vint le pays et se rendit à Venise. Ses biographes lui font faire ce voyage comme s'il avait fait partie d'une mission diplomatique. Il en fut tout autrement, ainsi qu'on vient de le voir. Pendant qu'il était à Venise, le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, l'invita à se démettre de ses fonctions de greffier, moyennant une somme de 2,000 florins. Nicolai s'empressa d'accepter cette offre. Ceci se passait en 1572. Or, ses biographes prétendent qu'il mourut à Venise en 1571. Il est évident qu'ils sont dans l'erreur, puisque les détails qui précèdent proviennent d'une source authentique : l'inventaire des archives de l'ordre dont il s'agit. Ces biographes ajoutent que Nicolai fut regretté de tous et que la république de Venise lui fit faire de belles funérailles. Il n'y a là rien d'in vraisemblable, si l'on tient compte de la célébrité, européenne en quelque sorte, dont jouissaient les différents membres de la famille d'Everardi. D'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, cité par M. Camille Picqué, Grudius aurait été inhumé dans la chapelle de Sainte-Croix, en l'église d'Alseberg, près de Bruxelles. Évidemment, c'est là une autre erreur. En remontant dans le passé de Grudius, on constate qu'il a dû être envoyé en pays étranger, soit comme secrétaire du conseil privé, soit pour les affaires de l'ordre de la Toison d'or. En mission en Espagne, il eut la douleur d'y perdre sa femme, Anna Cobella ou Coebels, de La Haye. Il a exhalé sa peine dans une de ses *Nénies*. Burman a publié de lui une lettre datée de Tolède, le 25 mars 1534. Elle est adressée à Marius. Tout en s'occupant des poésies de ce dernier, son frère, comme on sait, Grudius exprime le désir de retourner dans son pays. Il ne tarda pas à y revenir. Deux autres de ses lettres, des années 1536 et 1537, témoignent qu'il

était alors à La Haye. Un peu plus tard nous le retrouvons à Bruxelles, où il était domicilié. Grâce à son talent et à son savoir, le poète Grudius compta parmi ses amis des hommes d'élite. Scriverius en cite plusieurs, parmi lesquels le cardinal de Groesbeck, prince-évêque de Liège, admirateur de ses poésies religieuses. L'auteur publia à la suite de celles-ci ses lettres à différents savants espagnols. Comme poète, Peerlkamp compare Grudius à Catulle, à Properce et à Tibulle. Après avoir donné plusieurs extraits de ses vers, ce savant critique dit qu'il y a dans les élégies de Grudius tant de beautés, dignes du siècle d'Auguste, qu'il serait trop long de les mentionner. Au nombre de ses élégies, il signale celle à Anne Cobella, l'épouse du poète. Celui-ci l'écrivit pendant qu'il était malade en Espagne. Grudius s'y est inspiré de l'esprit de Tibulle. Enfin Peerlkamp cite encore comme un modèle du genre un passage d'une élégie où le poète, toujours en Espagne, invoque la muse, afin qu'elle se rende dans sa patrie et visite la demeure paternelle. Dans ses épigrammes, Grudius, d'après Peerlkamp, est inférieur à Jean Second, mais il l'emporte sur ses frères. Ainsi que le dit M. Picqué, il était avant tout homme d'esprit : bon nombre de ses poésies finissent par des pointes heureuses. A le lire, on apprend à connaître l'humeur peu portée au vague et à la mélancolie des littérateurs du temps. On trouve dans son recueil de grosses joyusetés, après de bien gros pleurs. On a de Grudius : *Nænia in obitum illust. principis Margareta Austriacæ*; Louvain, 1532. — *Epigrammata Arcuum triumphalium Valentianis Carlo V in ejus adventu exhibitorum*; Louvain, 1540. — *Apotheosis in obitum Maximiliani ab Eg-mundo, comitis Buroni*; Louvain, 1549. — *Negotia sive poemata sacra*; Anvers, 1566. — *Otia sive poemata profana*, comprenant : *Elegiarum libri III*; *Epigrammatum lib. III*; *Hendecossyllaborum liber I*; *Funerum libri II*; *Silvæ et epistolæ*; Leyde 1612.

Galesloot.

Scriverius, *De gente Nicolaia*. — Foppens, *Bibl. belg.* — Pierre Hofman Peerlkamp, *Vita*

Belgarum qui latina carmina scripserunt. — Inventaire des archives de l'ordre de la Toison d'or, manuscrit des Archives du royaume. — C. Picqué, Revue de la numismatique belge.

EVERARDI (*Adrien*), dit NICOLAÏ, et surnommé MARIUS, né à Malines. Il était fils du président Nicolas Everardi, mentionné plus haut. Il nous apprend dans une épigramme pourquoi il avait adopté le surnom de Marius : ce fut en l'honneur de la Vierge, dont la fête de la Nativité (8 septembre) coïncide avec celle de saint Adrien. Les poésies qu'il a laissées prouvent qu'il étudia le droit à Bourges et qu'il y eut pour maître Cujas, et à Milan, Marc-Antoine Caimus et Jérôme Monti. Après avoir pratiqué quelque temps comme avocat, il fut nommé conseiller ordinaire au conseil provincial d'Utrecht (1^{er} septembre 1540), et peu de temps après conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines (26 octobre 1541). Enfin, Charles-Quint lui conféra, en 1547, la charge de chancelier du conseil souverain du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, institué par ce monarque en la ville d'Arnhem. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, le duc d'Albe l'appela à Bruxelles pour faire partie de ce tribunal abhorré appelé le conseil des troubles. Everardi eut le triste courage d'y siéger. Il mourut à Bruxelles le 21 mars 1568 et fut inhumé, comme son père et son frère, dans l'église de Notre-Dame, à Malines. Son épitaphe, conçue en langue flamande, rappelle qu'il était chevalier, sans que nous puissions dire quand et dans quelles circonstances il obtint ce titre honorifique. Il résulte aussi de cette épitaphe que le chancelier Everardi avait épousé dame Elisabeth Blox de Duvenede, qui le suivit dans la tombe le 23 octobre 1579. C'est surtout comme poète latin et sous le nom de Marius qu'Everardi s'est fait une réputation dans les lettres. Ses *poemata* se composent de deux livres d'élégies ; le premier de dix pièces, le second de sept ; d'un livre d'épigrammes dont plusieurs traduites de l'Anthologie grecque ; d'un livre d'épîtres : elles sont au nombre de sept ; d'une satire et d'un chant funèbre

(*nævnia*) en vers alexandrins, sur la mort de son frère Jean Second. Les élégies de son premier livre sont toutes dans le genre érotique : la dernière est une fiction ingénieuse intitulée *Cymba amoris*. Elle semble avoir établi la célébrité de Marius et a été traduite en plusieurs langues. Cats l'a imitée de main de maître en hollandais. Telle est l'appréciation que nous lisons dans la Biographie universelle de Michaud. D'autre part, Peerlkamp cite de notre poète une pièce de vers auxquels, ajoute-t-il, Tibulle n'aurait rien eu à reprendre.

Galeslout.

Biographie manuscrite des conseillers du grand conseil de Malines. — Scriverius, De gente Nicolaia. — Foppens, Bibl. belg. — Valère André, Bibl. belg. — Biographie universelle.

EVERARDI (*Jean*), surnommé *Secundus*, poète, graveur, peintre et sculpteur, fils du président Nicolas Everardi. Il fut surnommé *Secundus* pour n'être pas confondu avec un oncle, frère de son père, et qui portait le même prénom de Jean. C'était, d'après la remarque de Foppens, un surnom d'un heureux présage. Second, c'est ainsi qu'il est connu dans les lettres, naquit à La Haye le 14 novembre 1511. Il eut pour précepteur dans les langues savantes, Jacques Volkaert, homme des plus instruits, et Rombaut Steynemolen dont le poète Marius a vanté le talent. Son père, savant jurisconsulte, lui enseigna les premiers éléments du droit et l'envoya ensuite à Bourges, pour y achever ses études. La chaire de droit y était occupée par le célèbre André Alciat, avec lequel le disciple se lia intimement. Ses progrès furent si rapides, qu'il ne tarda pas à obtenir le bonnet de docteur sans avoir pour cela négligé ses études littéraires et les arts. Il eut pour condisciples, à Bourges, des hommes remarquables, tels que Salmon Macrin, poète latin de Loudun, surnommé l'*Horace français*, contemporain de Marot et l'un des familiers de François I^{er}, Corneille Musius, Hollandais célèbre, Le Clercq, auquel il a adressé la neuvième élégie du livre premier, etc. Le 4 mars 1533, Second reprit le chemin de Paris pour

retourner aux Pays-Bas. Son professeur et ses nombreux disciples, tous émerveillés du jeune et brillant docteur, l'accompagnèrent. Ils lui donnèrent, en le quittant, des témoignages des plus vifs regrets qu'ils éprouvaient de son départ. Arrivé à Malines, où habitaient ses parents, le 30 avril suivant, Jean Second quitta cette ville le 28 mai de la même année. « Ici, dit le poète Tissot, son traducteur et son biographe, je suis arrêté par une contradiction assez singulière entre Jean Second et ses historiens. Foppens rapporte, dans sa *Bibliothèque Belgique*, qu'au sortir de Bourges notre auteur partit pour l'Italie, où il devint secrétaire du pape Paul IV. Après Foppens, d'autres érudits ont répété la première de ces assertions. Cependant Jean Second lui-même dans le récit de ses voyages, publiés par Daniel Heinsius, trace presque jour par jour son itinéraire de Bourges à Malines, et de cette dernière ville en Espagne. Si je consulte les deux touchantes élégies d'Adrien Marius et de Nicolas Grudius sur la mort de leur frère, je vois dans la première un récit circonstancié du voyage d'Espagne, et pas un mot sur celui d'Italie; la seconde, plus précise encore, dit seulement que Jean Second avait la confiance de Charles-Quint, qui se servait de lui pour écrire les choses les plus secrètes aux grands de Rome et au souverain pontife. Je crois donc qu'il est hors de doute que Jean Second n'a point visité l'antique maîtresse du monde. » Second s'étant rendu en Espagne, passa au service du cardinal Tavera, archevêque de Tolède, en qualité de secrétaire. Le bruit de ses talents parvint aux oreilles de Charles-Quint, qui l'attacha à sa personne. Second suivit l'empereur dans son expédition de Tunis; mais il tomba malade et fut contraint de revenir. L'air du sol natal, les soins que lui prodiguèrent sa mère et ses sœurs le rétablirent. Il se fixa ensuite auprès de Georges d'Egmont, abbé de Saint-Amand, à Tournai, qui en avait fait son secrétaire. A peine avait-il pris posses-

sion de ce nouvel emploi, qu'il fut emporté par une fièvre maligne, au bout de quatre jours (8 octobre 1536). On prétend que sa passion pour le sexe ne fut pas étrangère à cette fin prématurée. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Amand, où sa famille lui érigea un tombeau en marbre. Son épitaphe rappelait la célébrité qu'il s'était acquise comme poète, comme peintre et graveur. Le tombeau de Second fut détruit en 1566, par les iconoclastes. Ch. de Par, successeur de Georges d'Egmont dans la dignité d'abbé de Saint-Amand, le fit rétablir par respect, disait l'inscription, pour la mémoire d'un si heureux génie.

Jean Second a laissé des épigrammes, des odes, des pièces funèbres, des sylves, deux livres de lettres, trois livres d'élégies, un livre de *Baisers*, sorte de composition dont il est l'inventeur, quelques fragments de vers et une relation en prose de ses voyages. « Jean Second choisit très-bien son sujet, dit Tissot, compose avec sagesse et ne sort point du cadre qu'il s'est tracé; mais quelques-uns de ses baisers manquent de sens, première qualité des grands comme des petits ouvrages, ou de chaleur d'âme, grave défaut dans un poète et dans un amant. Des baisers froids ne se pardonnent guère. Quelquefois encore il est obscur et recherché, et son style offre des mignardises non moins réprochées par le goût que par la passion. En récompense, avec quelle chaleur, quel coloris, quelle variété de tons et de pensées il a peint le transport et l'ivresse de l'amour! Tous les amis des lettres admirent ce brûlant Catulle loué par Fénelon; je n'aurai pas la témérité de comparer Jean Second à ce poète, mis avec raison au nombre des classiques; mais si mon auteur a quelquefois surpassé son modèle en l'imitant, ne me sera-t-il pas permis de le regarder comme le plus brillant élève de ce grand maître? » Le même auteur fait remarquer, à propos des *Baisers* de Second, que ce sont là le plus brillant de ses titres de gloire. « La poésie en

« est gracieuse, ajoute-t-il, pleine
 « d'images, souvent passionnée jusqu'au
 « délire, et naturelle toutes les fois
 « qu'elle est vraiment passionnée. Son
 « style, quoique éloigné d'atteindre à la
 « pureté des écrivains du siècle d'Au-
 « guste, surtout à leur admirable clarté,
 « sent l'antiquité, annonce partout un
 « homme qui en est rempli. L'oreille
 « retrouve quelquefois avec un vif plai-
 « sir, dans ses poésies, l'harmonie pres-
 « que musicale des vers de Virgile et de
 Tibulle. » Le savant critique Peerlkamp
 fait un éloge non moins enthousiaste du
 poète, tout en relevant çà et là des dé-
 fauts. Ajoutons qu'un de ses contempo-
 rains fit contre Second une épigramme,
 où il le qualifiait de lascif, se livrant au
 culte de Vénus, alors que saint Jean,
 son patron, adorait la Vierge.

Les œuvres de Jean Second ont aussi
 été traduites en français par Dorat (1786),
 Mirabeau (1790) et Loraux (1812). En
 Hollande, son pays natal, il compte de
 nombreux traducteurs et imitateurs.
 Ses œuvres y eurent différentes éditions,
 parmi lesquelles celles de Marius, son
 frère, et de Pierre Scriverius. En 1821
 parut l'excellente édition de Pierre
 Bosscha, avec les notes restées inédites
 de Pierre Burmann. Un portrait de ce
 célèbre poète de la renaissance se trouve
 en tête de la première édition due à Scri-
 verius (1619) et de la seconde (1631).
 Foppens l'a reproduit. Ce portrait fut
 peint par Jean van Schoorl, le maître
 du poète, auquel il enseigna l'art de
 graver des médailles; Second y excella.
 On connaît quelques-unes de ses œuvres.
 Telles sont le buste de Julie, sa maî-
 tresse, jeune Malinoise qu'il a chantée
 dans ses vers, et ceux de Grudius et de
 sa femme. L'exécution de ces médailles
 est remarquable. Comme sculpteur et
 peintre, on ne peut l'apprécier, ses œu-
 vres n'étant pas parvenues jusqu'à
 nous.

Foppens donne l'indication suivante
 des ouvrages de Second : *Elegiarum*
libri III; — *Funerum lib. I*; *Epigram-*
matum lib. I; *Basiorum lib. I*; *Episto-*
larum lib. II; *Odarum lib. I*; *Silvarum*
lib. I; *Regia pecunia*; — *Itineraria III*,

Belgicum, Gallicum et Hispanicum.

Galesloot.

Scriverius, *De gente Nicolaia*. — Foppens,
Bibl. belg. — Valère André, *Bibl. belg.* —
 P.-F. Tissot, *Baisers, et élégies de Jean second*
avec le texte latin. — Pierre Hofman Peerlkamp,
Vita Belgarum qui latina carmina scripserunt. —
 C. Picqué, *Jean second, poète et médailleur*, dans
 la *Revue de la numismatique belge*.

EVEREN (*Gilles VAN*), peintre, né à
 Anvers. ^{xv}e siècle. Voir GILLES VAN
 EVEREN.

EVERGHEM (*Henri VAN*), archi-
 tecte, né probablement à Bruxelles vers
 l'an 1450; mort vers 1495 ou 1500.
 Ce constructeur appartenait, selon toute
 apparence, à une famille bruxelloise
 dont une des branches, distinguée par
 le surnom de Van Coeckelberghe, faisait
 jadis partie des lignages ou familles pa-
 triciennes. Son père, Jean van Ever-
 ghem (et non pas Van Herveghem ou
 Van Herneghem), était également un
 architecte habile : il commença, en
 1478-1479, les travaux de construc-
 tion de la tour de l'église de Sainte-
 Walburge, d'Audenarde, dont la masse
 imposante s'éleva à la hauteur de 70 mè-
 tres, fortifiée à chacun de ses angles
 par un contre-fort orné de panneaux et
 de pinacles, et percée, sur chaque face,
 de deux étages de fenêtres en ogive.

Jean Van den Berghe dit Van Ruys-
 broek, le célèbre architecte bruxellois
 du ^{xv}e siècle, étant arrivé à un âge où il
 ne pouvait plus exercer les fonctions de
 maître ouvrier des maçonneries ou ar-
 chitecte du prince en Brabant, Henri
 van Everghem fut appelé à le rem-
 placer, le 31 mars 1483-1484, et prêta
 serment en cette qualité le 9 avril sui-
 vant. Van Ruysbroeck avait disposé de
 son emploi en faveur de son fils Guil-
 laume, qui avait été architecte du roi
 de France Louis XI; mais, pour des rai-
 sons que l'on devine aisément, la cour
 de Bruxelles se montra peu disposée à
 favoriser un homme qui avait été l'un
 des serviteurs de l'ennemi mortel de la
 famille ducale de Bourgogne. Le trans-
 fert de l'emploi à Guillaume fut donc
 annulé « pour des raisons majeures à
 nous connues », dit l'acte de nomina-
 tion d'Henri van Everghem. Toutefois,

celui-ci fut astreint à abandonner à son prédécesseur, sa vie durant, son traitement d'architecte. C'est en cette qualité que nous le voyons visiter : le 18 octobre 1486, le château et les moulins du domaine à Jodoigne; le 29 octobre 1487, les moulins et les ponts de Tirlemont; le 16 septembre 1488, le château de Genappe; en 1488-1489, les bâtiments du domaine à Tirlemont, Haelen, etc. Dans ces occasions, Henri recevait des honoraires qui s'élevaient à 3 sous et 4 deniers de gros par jour. Peu de temps après, probablement parce qu'il avait adhéré au soulèvement d'une partie des Brabançons contre Maximilien d'Autriche, il fut remplacé par maître Antoine Kelderman.

Depuis l'année 1479, Jean van Everghem avait remplacé Van Ruysbroeck dans la direction de la reconstruction de l'église d'Anderlecht. Lorsqu'il mourut, à la Saint-Martin ou 11 novembre 1485, ce fut son fils qui le remplaça, mais bientôt, en 1489, l'emploi d'architecte de l'église précitée fut supprimé, probablement parce que les guerres, et la pauvreté générale qui en résultait, obligèrent la fabrique de l'église à suspendre les travaux; mais l'architecte de la ville de Louvain, Jean De Mesmaeker, étant mort le 20 août de la même année, Van Everghem fut nommé pour lui succéder. Il avait déjà aidé son prédécesseur dans les changements que l'on effectuait à la chapelle de la sainte Croix dans l'église de Saint-Jacques, de Louvain; il restaura encore, en 1491, le tabernacle de ce temple.

Là s'arrête ce que nous savons de notre artiste. Sa mère s'appelait Marguerite Suels, dite Van Vroenhoven; lui (ou du moins un personnage de son nom) se fiança, le 12 novembre 1486, dans l'église de Sainte-Gudule, de Bruxelles, à Gillette van Haecht. D'après le peu que nous connaissons de ses œuvres, il resta fidèle, comme son père, à cette architecture ogivale flamboyante qui atteignait alors son apogée dans nos provinces.

Alphonse Wauters.

Histoire des environs de Bruxelles, t. 1, p. 45.
— Van Even, *Louvain monumental*, passim. —

Notes de M. Vander Meersch, d'Audenarde, dans l'ouvrage de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. II, p. 397.

EVERGISLE (Saint) ou **EVERGESILE**, évêque de Cologne, né à Tongres dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, se distingua, dès son adolescence, par sa piété et son ardeur pour l'étude des lettres sacrées. S. Séverin, évêque de Cologne, qui était probablement son parent, se chargea de son éducation, lui conféra la dignité de diacre, l'attacha à sa personne et lui accorda une large part dans l'administration de son diocèse, où une grande partie de la population était restée attachée aux superstitions du paganisme. Evergisle s'acquitta si bien de ces fonctions que, peu de temps après la mort de son vénérable prédécesseur, il fut lui-même appelé au siège épiscopal de Cologne, par un vote unanime du clergé et du peuple. C'était l'époque où l'invasion générale des barbares avait jeté la désolation dans les Gaules et couvert de ruines les provinces voisines du Rhin. Evergisle, luttant courageusement contre tous les obstacles, prêchait l'évangile, convertissait les païens, raffermis-sait la foi des fidèles et relevait les églises et les monastères renversés par les envahisseurs. Il ne borna pas même son zèle aux limites de son vaste diocèse, et il fit plus d'une fois le voyage de Tongres pour y travailler à la conversion de ses compatriotes. Ce fut dans un de ces voyages que, logé au couvent de la Sainte-Vierge, il fut, vers l'an 434, assassiné par des brigands. Ses restes mortels furent inhumés dans la cathédrale de Tongres; mais, au 9^e siècle, S. Bruno les fit transporter à Cologne et déposer dans l'église de Sainte-Cécile. L'endroit où il fut assassiné reçut et porte encore le nom de *Grauwel-Steeg* (Chemin du crime).

J.-J. Thonissen.

Lecoite, *Annales ecclesiastici Francorum*, p. 69. — Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii selecta*, t. 1, p. 441 et 442. — Butler, *Vie des Saints*, t. V, p. 615; édit. De Ram.

EVERHELME, nommé aussi Everlin ou Everhelin, écrivain ecclésiastique, florissait pendant la première moitié du 11^e siècle, et mourut probablement en 1069. Il était neveu du bienheureux

Poppon, abbé de Stavelot, et originaire vraisemblablement du nord de la France. Il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye. A la mort de son oncle, arrivée en 1048, il succéda à celui-ci comme abbé de Hautmont près de Maubeuge. Everhelme ne suivit pas les exemples vertueux de son oncle, mais se laissa aller à un grand relâchement. Le 25 janvier 1059, il obtint par simonie l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin, à Gand, dont il dissipa les biens et maltraita les religieux confiés à ses soins, au point d'être accusé auprès du souverain pontife Alexandre II. Celui-ci renvoya l'affaire à l'examen de l'archevêque de Reims, métropolitain du diocèse de Tournai, dont la ville de Gand faisait partie à cette époque. On ne connaît pas l'issue de l'enquête instituée par l'archevêque : elle fut, sans doute, interrompue par la mort d'Everhelme, arrivée peu de temps après.

On a de lui une vie du bienheureux Poppon, publiée sous le titre de *Vita B. Popponis*, 1^o d'une manière incorrecte, par Surius, *Vitæ sanctorum*, édit. de 1571, I, pp. 626-646; 2^o plus fidèlement, par Bollandus, *Acta Sanctorum januarii*, II, pp. 638-652; 3^o avec de nouvelles observations par Mabillon, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, VI, I, pp. 569-596; et enfin 4^o par Wattenbach, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, scriptorum tomus XI*, pp. 291-316, d'après trois manuscrits anciens conservés à Malmedy, Arras et Bruxelles. Cette vie est bien écrite pour l'époque où elle a été composée.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 607. — Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, p. 887.

EVERLANGE-WITRY (Louis-Hyacinthe **D**²), fils de Théodore-Ignace d'Everlange-Witry, seigneur de Witry, membre du siège des nobles du duché de Luxembourg, et de Marie-Catherine-Claude, comtesse de Gévigny de Pointe, né au château de Witry, baptisé le 2 août 1719, mort le 17 décembre 1791, physicien et minéralogiste.

Après avoir achevé ses premières études, il fut admis par les cardinaux

au collège flamand à Rome, distinction réservée aux jeunes gens les plus aptes aux études. Ensuite il embrassa l'état ecclésiastique, en manifestant toutefois un goût très-prononcé pour les études de la physique et de la minéralogie. Cette circonstance engagea le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, à le nommer directeur de son cabinet de curiosités. Il continua à remplir ces fonctions jusqu'après la mort du prince. En 1780, le gouvernement autrichien se décida à faire vendre en grande partie les belles collections trouvées dans la succession du gouverneur général, et entre autres les objets d'histoire naturelle. D'Everlange fut chargé d'en dresser le catalogue, qui se distingue par une bonne méthode de rédaction.

Pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, le titre de chanoine de la cathédrale de Tournai était sollicité par les ecclésiastiques appartenant aux familles les plus distinguées du pays ou par des personnes d'un mérite scientifique reconnu. D'Everlange fut nommé à une prébende de ce chapitre en 1757.

Les études de la physique et de la minéralogie lui ouvrirent les portes de l'Académie royale des sciences et lettres à Bruxelles. Il en fut nommé membre le 13 avril 1773.

Ses publications sont :

Mémoire sur l'électricité, relativement à la quantité de fluide moteur dans les végétaux et dans le corps humain. (Mém. de l'Acad., t. I, p. 181.) — *Mémoire sur les eaux minérales du Sauchoir.* (Ibid., p. 249.) — *Extrait d'un Mémoire sur les glossopètes et les buffonites.* (Ibid., t. II, p. 111.) — *Extrait d'un Mémoire lu à la séance du 21 mai 1776, sur un poêle économique plus propre à échauffer les appartements que ceux inventés jusqu'ici.* (Ibid., t. IV.) — *Mémoire sur les fossiles du Tournaisis, et les pétrifications en général, relativement à leur utilité pour la vie civile.* (Ibid., t. III, p. 15.) — *Mémoire sur les recherches hydrauliques et minéralogiques dans le Tournaisis et le Hainaut autrichiens.* (Ibid., p. 140.) — *Remarques sur les géodes aqueuses.*

(Ibid., t. V., p. xxvi.) — *Précis des observations faites sur l'électricité médicale depuis 1784 à 1788, par le moyen de la machine électrique simplifiée, à l'usage de la médecine.* (Ibid., p. LXXVIII.) — *Mémoire pour servir de suite à l'histoire des fossiles belgiques.* (Ibid., p. 84.) — *Observations faites à Tournay sur le degré du froid des 30 et 31 décembre 1783.* (Ibid., p. 435.) Ces Mémoires ont été réimprimés dans un volume intitulé : *De Witry, Recueil de divers mémoires lus à l'Académie relativement aux sciences et aux arts utiles*, Tournai, 1789, in-8°.

Ch. Piot.

Namur, *Hist. et bibliographie de l'Académie royale de Belgique* — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Ch. Piot, *Notice hist. et géométr. de la maison de Straten*. — Archives du conseil des finances et de la mortuaire du prince Charles de Lorraine. — Papiers de la famille d'Everlange-Witry.

EVERLANGE-WITRY (*Robert-Joseph D'*), fils d'Ernest-Guillaume d'Everlange-Witry, et de Marie-Anne-Aldegonde de Hamal de Brialmont, né au château de Witry, le 6 avril 1754, mort à Odessa le 14 mai 1815, propagateur de l'ordre de Malte et de l'instruction en Russie. Le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, l'admit en 1761 au nombre des pages de sa cour. Il prit ensuite du service en France, dans le régiment Royal suédois, sous les ordres du comte de Steeding; le 21 septembre 1780, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il partit pour Malte, où il ne resta pas longtemps. Bientôt il reprit sa place d'officier dans le régiment Royal suédois. Entraîné dans le tourbillon de la révolution, il demeura en France, malgré les démarches faites par sa famille afin de le faire rentrer chez lui. Enfin il quitta Paris en 1796, pour se rendre à Saint-Petersbourg. Là il retrouva d'anciens amis, entre autres le comte de Steeding, devenu ambassadeur de Suède près de la cour de Russie, et de Litta, envoyé de l'ordre de Malte près de la même cour. Il fut adjoint à ce dernier à titre de chevalier dudit ordre.

Paul Ier, en guerre avec la Turquie, avait intérêt à s'attacher l'ordre de

Malte, l'ennemi séculaire de la Porte. Après avoir rétabli en Volhynie un prieuré polonais de Saint-Jean de Jérusalem, l'empereur accepta en 1789, la croix et le protectorat de cette institution. A la suite de la prise faite par les Français de l'île de Malte, le grand-maître Hompesch reçut la pension que lui offraient les vainqueurs. Déclaré traître par le prieuré de Russie, Hompesch perdit tous ses titres et fut remplacé en qualité de grand-maître par le czar. D'Everlange ne fut pas étranger à ces changements : il remplissait dans l'ordre les fonctions de chevalier-secrétaire. Dans une lettre adressée à sa famille, il donne la description complète des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de l'admission du nouveau grand-maître. Le 27 octobre 1798, il fut nommé commandeur du chapitre, et le czar lui confia la charge de trésorier du prieuré de Russie. Après l'assassinat de Paul Ier, Alexandre, plus porté que son père à favoriser les intérêts de la Russie, ne se soucia guère de l'ordre de Malte. De Litta et d'autres chevaliers renoncèrent aux hautes fonctions qu'ils occupaient. D'Everlange résolut aussi, en février 1804, de quitter Saint-Petersbourg, et le 10 mars suivant, il entra dans l'ordre des Jésuites à Dunebourg, sous le nom de père Everlingen. Le duc de Richelieu, nommé par le czar gouverneur de la Crimée, voulut associer à l'œuvre de la réorganisation de ce pays le père Everlingen, qu'il avait connu aux cours de Versailles et de Saint-Petersbourg : il lui confia la direction de l'instruction publique à Odessa. Pendant la peste de 1812, d'Everlange se dévoua en secourant les pestiférés à Odessa, et continua à y résider jusqu'à sa mort.

D'Everlange ne publia jamais rien ; mais ses lettres, restées inédites, renferment un grand nombre de faits observés pendant ses pérégrinations.

Ch. Piot.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — De Backer, *Les Ecrivains de la compagnie de Jésus*. — Tannenbergh *Leben Pauls I.* — Le comte de Maistre, *Lettres et opuscules, inédits*. — Ch. Piot, *Notice, hist. et géométr. de la maison de Straten*. — Archives de la famille,

EVERS (*Charles-Joseph*, baron), homme de guerre, né à Bruxelles le 8 mai 1773 et mort au château de Jambes, près de Namur, le 9 août 1818. Il s'engagea à l'âge de quinze ans parmi les volontaires de Bruxelles (cavalerie) et obtint bientôt le grade de sous-lieutenant dans le régiment de dragons de Namur. Ces corps, auxquels la révolution brabançonne avait donné naissance, firent la campagne de 1790 contre les troupes autrichiennes; mais la restauration du pouvoir autrichien dans notre pays ayant amené la dissolution de l'armée belge, les militaires qui en avaient fait partie s'expatrièrent dans les pays voisins et finirent la plupart par s'enrôler dans les armées de la république française. Evers entra dans un régiment de cavalerie, se signala dans nombre d'affaires et gagna chacun de ses grades par des actions d'éclat. Il déploya surtout la plus audacieuse bravoure à la prise de Menin, où il entra à la tête de l'avant-garde, et au combat qui eut lieu sur les bords de la Lys, le 6 septembre 1792 : suivi d'un petit nombre de Liégeois et d'autres Belges qui, comme lui, s'étaient enrôlés dans l'armée française, il se jeta à la nage pour aller délivrer des prisonniers qui étaient tombés aux mains des Autrichiens, et fut blessé d'un coup de sabre à la tête. Il était alors capitaine. Echappé comme par miracle aux dangers au milieu desquels il s'était audacieusement jeté, il parvint à se réfugier dans Lille qui se trouvait assiégée. Les nombreuses sorties que la garnison de cette place effectua, fournirent à Evers plusieurs occasions de se distinguer : un jour il se précipita au milieu d'un retranchement ennemi où flottait un drapeau qui avait été enlevé aux Français, dans un combat précédent; un coup de feu l'atteint à la jambe droite sans l'arrêter; il s'empare du trophée et le rapporte dans la ville.

Après avoir servi successivement dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, Evers fit les campagnes du Rhin, de Suisse, du Hanovre et d'Italie. Partout il se distingua par des actions d'éclat dont l'énumération serait trop

longue. En 1803, il fut chargé de l'organisation d'une légion hanovrienne, dont il conserva le commandement et à la tête de laquelle il fit la campagne de Naples, et prit, par escalade, la citadelle de Civitella del Tronto, après avoir placé lui-même les premières échelles et reçu trois coups de feu, dont un lui avait cassé le bras, sans l'empêcher d'accomplir son audacieux fait d'armes. Envoyé en Espagne et en Portugal avec sa légion hanovrienne, il s'y couvrit de gloire et obtint le grade de général comme récompense de sa brillante conduite dans une série de combats où il avait encore plusieurs fois été blessé.

Au début de la campagne de Russie, Evers eut la mission d'escorter, avec 3,000 hommes, le trésor de l'armée (11 millions). Vivement harcelé par les Cosaques, il défendit vaillamment le précieux convoi confié à sa garde et parvint à le faire entrer à Smolensk. Ce fut lui qui, à la tête de 5,000 cavaliers, fut chargé aussi de protéger la retraite de l'empereur à travers l'ennemi. Il rouvrit les communications entre Wiesma et Kalouga et rétablit les ponts brûlés par les Prussiens. Napoléon le nomma baron de l'empire. Exténué de fatigue, couvert de blessures, il dut s'arrêter à Königsberg, où les Russes le firent prisonnier.

Pendant sa captivité, les événements se succédèrent rapidement en France. La chute de l'empire Napoléonien et le démembrement de la France impériale étaient des faits accomplis lorsque le général Evers fut rendu à la liberté, à l'intervention du prince royal de Suède. Il rentra alors dans sa patrie et fut nommé lieutenant général inspecteur général de la cavalerie (18 septembre 1814). Il organisa immédiatement la cavalerie du nouveau gouvernement et la mit en état de se distinguer à Waterloo.

En 1815, le baron Evers fut appelé au commandement dont Namur était le quartier général et ce fut dans ces hautes fonctions que ce guerrier illustre termina sa glorieuse carrière, à l'âge de quarante-cinq ans.

Le général Evers était membre de la

Légion d'honneur depuis la création de l'ordre; en 1809, il avait été promu officier. Après Waterloo, le roi des Pays-Bas le nomma commandeur de l'ordre de Guillaume.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre de France et des Pays-Bas.

EVARD (*Guillaume*), sculpteur, né dans les environs de Liège au commencement du XVIII^e siècle. Il était berger quand ses premiers essais de sculpture appelèrent sur lui l'attention du grand prévôt Van Soule et lui valurent la protection de ce personnage. Il ne tarda guère à justifier les flatteuses prévisions qu'on avait eues de son avenir; ses œuvres le prouvent et constatent son mérite; elles seules aussi nous fournissent quelques indications sur sa carrière.

Le mausolée du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, commandé vers 1743, est considéré comme l'une de ses plus importantes productions. Placé primitivement à la cathédrale de Saint-Lambert, il se trouve actuellement dans le réfectoire du grand séminaire et l'on y découvre l'habileté du maître à travers le style maniéré de l'époque. Ce monument funèbre se compose de plusieurs figures allégoriques: on y voit la Renommée indiquant d'un geste expressif le portrait en bas-relief du défunt, tandis que deux génies, placés symétriquement de droite et de gauche, symbolisent, par leurs attributs, l'un le pouvoir sacerdotal, l'autre le pouvoir temporel exercés par le prince décédé.

Le même style, le même goût, et des qualités analogues ont été signalés dans deux autres mausolées, l'un érigé à la mémoire du cardinal Jean-Théodore de Bavière, mort en 1765; l'autre fait en l'honneur de Charles d'Oultremont, prince-évêque, décédé en 1772. Après la destruction de l'église Saint-Lambert, où ces tombeaux se trouvaient placés, la famille d'Oultremont veilla à ce que les cendres d'un des siens ne fussent point profanées, et elle fit transporter le mausolée du prince Charles dans la cha-

pelle de Lexhi, où il se trouve encore.

Une chronique de l'abbaye de Saint-Hubert nous signale d'autres productions encore: d'abord une statue de saint Sébastien percé de flèches, placée dans la chapelle de l'abbé de cette abbaye; production importante, que le statuaire se plut à reproduire dans une gravure à l'eau-forte (son premier et peut-être son unique essai en ce genre) et au bas de laquelle se trouve une inscription italienne digne d'être rapportée, car elle prédispose à croire qu'Evard avait étudié en Italie:

Statua posta nella capella dell' Ecco e Revmo signore D. Celestino Dejonc Abbate de S. Uberto a cui viene dicata, e per primo assagio in acqua forte da Guglielmo Evrard scultore et autore.

Notre artiste enrichit, en outre, l'église de Saint-Hubert de quatre statues des évangélistes et de stalles fort remarquables, achevées en 1733, et représentant, d'un côté, les principaux événements de la vie de saint Benoît, de l'autre côté, les actes de la vie de saint Hubert (1).

La réputation acquise par Evard lui permettait d'attribuer un prix assez élevé à ses œuvres. Les comptes de la ville de Liège en témoignent: on y voit qu'en 1746-1747, une somme considérable pour cette époque, huit cent quatre-vingts florins lui furent attribués pour la sculpture des armoiries municipales placées sur la porte Saint-Léonard et pour la livraison d'une statue de saint Jean Népomucène. Celle-ci se voit encore, croyons-nous, à l'église de Saint-Denis, ainsi qu'une autre, due au même ciseau, représentant saint Ambroise.

On doit également à Evard les anges placés aux deux côtés du tabernacle à l'église de Saint-Martin; — le beau *Christ à la Colonne* de l'église Sainte-Croix; — le groupe d'*Hérode et de saint Jean-Baptiste* à l'église de Saint-Jean; — et enfin, à la cathédrale de Saint-Paul, les statues de Marie et de Jésus, productions inférieures aux pré-

(1) *Histoire chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, en Ardenne*, par F.-A. Mouzon. Liège, H. Dessain.

cédentes et qui se ressentent, dirait-on, de la vieillesse du statuaire.

Félix Stappaerts.

Nagler, *Kunstler Lexicon*. — Ed. Marchal, *Les Sculpteurs des Pays-Bas*. — Renseignements fournis par M. N. Henrotte.

EVRARD (*Jacques ou Perpète*), peintre miniaturiste de beaucoup de talent, mais dont la biographie est peu connue. On le croit né à Dinant et décédé en 1727. Plusieurs auteurs hollandais en parlent avec grand éloge et disent avoir vu de lui à La Haye de très-jolies miniatures datées de 1707. On sait qu'il fut appelé en Espagne pour y peindre la famille royale. De là il se rendit à Vienne, puis revint s'établir à La Haye, où il mourut. Plusieurs de ses portraits ont été gravés. Y a-t-il eu deux Evrard, père et fils, ou deux frères ? C'est ce que l'on n'est point encore parvenu à élucider.

Ad. Siret.

EXAERDE (*François de Kerchove*, baron d'), littérateur, né à Gand, mort en 1850. Voir KERCHOVE (*François DE*), baron d'Exaerde.

EYCK (*Hubert, Jean et Marguerite VAN*). Malgré l'obscurité qui enveloppe encore l'histoire de la famille Van Eyck, on est parvenu à établir certains faits, à poser certaines dates, qui sont des jalons précieux. Si la biographie des frères Hubert et Jean n'a pas ses phases bien déterminées, elle peut du moins sortir des hypothèses ; elle se présente à nous, d'abord avec ses côtés précis et bien constatés, ensuite avec des probabilités et des conséquences découlant directement des faits acquis. Ce qui a été le plus contraire à l'élucidation de l'histoire biographique des Van Eyck, c'est la spéculation qui, depuis un siècle et plus, s'est attachée à la vente de leurs œuvres. En effet, tout tableau du xv^e siècle, peint dans le style des Van Eyck ou par leurs élèves, ou par leurs imitateurs, ou même simplement copié par ceux-ci, a été présenté au public comme œuvre originale. Or, celle-ci portant presque toujours, soit une date commémorative, soit une indication armoriée, soit une inscription en forme d'ex-voto, de don, de souvenir, soit enfin une signature

rarement originale, il en est résulté que, pour affirmer l'authenticité du tableau produit, une foule de contestations et de controverses sont nées qui ont fourni l'occasion à plusieurs écrivains de renchérir encore sur ce désordre et de le rendre en quelque sorte inextricable. Bien plus, le fanatisme de la discussion a été poussé si loin, qu'on a vu des gens falsifier les dates qui annihilèrent les théories pour y substituer des dates fausses qui les justifiaient. Il serait impossible d'énumérer toutes les fraudes auxquelles on s'est livré, surtout dans notre siècle, pour créer des tableaux des Van Eyck et rendre ainsi à peu près impossible le rétablissement de la vérité.

Cependant quelques écrivains s'en rapportant uniquement aux réponses données à leurs savantes et infatigables interrogations, sont parvenus, sinon à établir une chronologie exacte de la vie de nos illustres peintres, du moins à redresser beaucoup d'erreurs et à provoquer des lueurs dont la clarté peut augmenter avec le temps. Nous allons suivre pas à pas nos prédécesseurs en apportant nous-même dans ce travail les résultats d'une persévérante étude. Nous ne nous occuperons point, comme on a essayé de le faire, du père des Van Eyck et d'un troisième frère du prénom de Lambert, sur lequel on a vainement essayé d'échafauder une vie hypothétique. Il faut se borner à croire avec Van Mander que l'esprit des arts régnait dans la famille des Van Eyck et que peut-être le père lui-même fut peintre. Renfermons-nous donc dans la donnée officielle concernant Hubert et Jean, et subsidiairement Marguerite, sur le compte de laquelle l'histoire balbutie quelques mots dont il faut tenir compte.

Hubert van Eyck, l'aîné des frères, est né probablement à Eyck-sur-Meuse, ou Maeseyck. Van Mander dit, pour autant que cela est présumable, qu'il naquit en 1366 : c'est la date communément adoptée. Tout ce que l'on sait d'absolument certain sur Hubert, c'est la date de sa mort, arrivée le 18 septembre 1426 à Gand, où ils'était établi en 1420. S'il faut en croire l'abbé Carton, se ba-

sant sur un document qui n'a pas été retrouvé, il fut en 1422, le jour de la fête de saint Bavon, reçu membre de la confrérie de Notre-Dame-aux-Rayons. Dans cette même année, on inscrivit d'office les deux frères dans la corporation des peintres et sculpteurs de Gand. L'original du registre étant perdu et la copie ne datant que de l'année 1584, on a émis des doutes sur l'exactitude de ce renseignement; pour notre part, nous le croyons exact, attendu que rien ne saurait justifier l'inscription subreptice des frères Van Eyck dans la corporation dont il s'agit. Hubert fut enterré dans la crypte de l'église de Saint-Bavon à Gand, dans la cinquième chapelle, placée exactement sous celle qui, dans l'église, renferme l'*Adoration de l'Agneau*. On croit que la dépouille de Marguerite van Eyck se trouve dans le même tombeau. Le poète Marc van Vaernewyck déclare avoir vu dans cette église la pierre sépulcrale d'Hubert et avoir copié lui-même l'épithaphe flamande, gravée sur une plaque de cuivre, tenue par un squelette sculpté en pierre blanche. Voici cette épithaphe :

*Spiegelt u aen my, die op my treden,
Ick was als ghy, nu ben beneden,
Begraven doot. Alst is aen schyne,
My en help raet, Const, noch medecyne;
Const, heer, wysheit, macht, ryckheit groot,
Is onghespaert, als comt die doot.
Hubrecht van Eyck was ick genaemt
Nu Spyse der wormen, voormaels befaemt
In Schilderje seer hooghe geëert:
Cort na was yet in niete verkeert.*

*In 'tjaer des heeren, des zyt ghewes,
Duyssent, vier hondert, tuuntich en ses,
In de maent September achtien daghen viel
Dat ik met pynen Godt gaf myn siel
Bidt God voor my, die Const minnen,
Dat ick Zyn aensicht moet ghewinnen,
En vliet sonde, keert u ten besten,
Want ghy my volgen moet; ten lesten.*

(Traduction.) « Prenez exemple sur moi vous qui marchez sur moi, j'étais comme vous, maintenant je suis sous la terre, mort. Ni conseils, ni science, ni médecine n'ont pu me sauver. L'art, l'honneur, la sagesse, la puissance, la richesse, la grandeur sont inutiles quand vient la mort. Mon nom était Hubert van Eyck; aujourd'hui la proie des vers, autrefois connu et très-hautement honoré pour

« mes tableaux, peu après réduit à rien.
« Dans l'année de Notre Seigneur
« mille quatre cent vingt-six, le dix-
« huit du mois de septembre, au milieu
« des douleurs, je rendis mon âme à
« Dieu. Priez Dieu pour moi vous qui
« aimez l'art afin que je puisse le voir
« face à face. Fuyez le péché, tournez-
« vous vers le bien, car à la fin vous
« devrez me suivre. »

Van Vaernewyck nous apprend en outre qu'il a vu, dans le cimetière de l'église de Saint-Jean (Saint-Bavon), l'os du bras d'Hubert attaché à un anneau de fer. C'est en 1420, que Josse Vyd, seigneur de Pamele, allié à la famille de Borluut, fonda une chapelle dans cette église. Pour l'orner dignement, il commanda à Hubert le célèbre retable de l'*Adoration de l'Agneau* que le peintre ne put achever, bien qu'il y ait travaillé jusqu'à sa mort; c'est son frère Jean qui le termina.

Comme on le voit, ce que l'on sait se réduit à peu de chose, mais ces renseignements sont authentiques. La commande de l'*Adoration de l'Agneau* est prouvée par l'inscription qui se trouve sur le cadre du tableau ou du moins cette inscription constate le travail d'Hubert, la circonstance de sa mort, la prière de Josse Vyd à Jean et aussi le placement de l'œuvre à la date du 6 mai 1432.

Voici cette inscription :

PICTOR HUBERTUS È EYCK, MAJOR QUO NEMO RE-
PERTUS
INCEPIT : PONDUS, QUOD JOHANNES ARTE, SECUNDUS
FRATER, PERFECTUS, JUDOCI VYD PRÆCE FRETUS.
VERSU SEXTA MAI VOS COLLOCATA ACTA VERI.

On a avancé sans preuves qu'Hubert faisait partie de la confrérie de Notre-Dame de Gand dès l'année 1412, et Marguerite en 1418.

M. De Busscher, archiviste de la ville de Gand, a découvert, dans les archives de cette ville, deux notes où il est question d'une visite du magistrat de Gand à l'atelier d'Hubert van Eyck en 1424 pour y inspecter un ouvrage que ce dernier exécutait. Il est permis de supposer que cet ouvrage était une commande officielle, à laquelle se rapporterait éga-

lement la note suivante, plus explicite et extraite des comptes communaux gantois de 1424 :

Ghegheven meester Huberecht over syn moyte van ij bewerpen van eenre taeffele die hy maecte ter bevelene van scepenen, VI s. gr. (six escalins de gros).

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'opinion peu sérieuse émise par M. Wornum, qu'Hubert ne serait pas le frère utérin de Jean, mais le fruit d'un premier mariage (*The essays of painting, etc., by R. N. Wornum, Londres, 1864*).

Quant à l'époque où les Van Eyck vinrent à Bruges, puis s'établirent à Gand, nous ne pouvons rien préciser : on ne saurait s'en rapporter qu'aux dates fixées par les comptes pour déterminer leur séjour tantôt à Gand, tantôt ailleurs. Il est certain qu'après la mort d'Hubert et de Marguerite, décédés à Gand, Jean alla s'établir à Bruges. Nous supposons que la famille quitta cette ville vers 1420, car c'est vers cette année qu'ils durent être inscrits sur le livre de la corporation des peintres gantois. Cette inscription était exigée pour permettre d'exercer un art quelconque dans la commune.

On ne connaît aucune œuvre authentique d'Hubert, si ce n'est la partie supérieure de l'*Adoration de l'Agneau* dont il sera question plus loin. On n'a pas manqué de lui attribuer une assez grande quantité de tableaux, mais jusqu'ici rien n'est venu confirmer ces attributions. Hubert et Jean ont travaillé le plus souvent ensemble, et l'on reconnaît, ou du moins on croit reconnaître la part de collaboration d'Hubert dans les parties les mieux traitées. On donne à l'aîné une somme de talent plus grande qu'à Jean, et cela serait exact si la part du premier était vraiment celle qu'on suppose. On pense qu'Hubert méditait et arrangeait les compositions, qui ont pour la plupart un sens chrétien allégorique et symbolique. A partir de sa mort, on remarque que les œuvres de Jean sont dépourvues de ce caractère : elles revêtent un sentiment plus humain. C'est ce qui a permis de déterminer,

dans une certaine mesure, la part respective des deux frères.

Il faut donc se montrer très-réservé quant aux tableaux que dans certains musées on n'a pas hésité à croire d'Hubert et ne considérer comme étant de lui que les parties de l'*Adoration de l'Agneau* qui seront indiquées plus loin.

La question de l'invention de la peinture à l'huile attribuée aux Van Eyck ne doit pas non plus être tranchée d'une manière absolue. Il a été démontré péremptoirement par des comptes communaux, d'églises, de communautés, etc., que la peinture à l'huile existait en Flandre avant les frères Van Eyck, et qu'elle était appliquée à des écussons, des bannières, des statues et même à des panneaux avec personnages, ce qui entraîne évidemment l'idée de tableaux lorsqu'il ne s'agit point de panneaux à reliefs. Seulement il n'est guère douteux qu'ils y aient apporté des améliorations de nature à faire subir à leur art une transformation tellement éclatante, qu'elle éblouit l'Europe artiste et qu'elle émut l'Italie qui s'appropriait avec rapidité les procédés nouveaux. On connaît l'épisode d'Antonello de Messine accourant chez les Van Eyck afin d'apprendre leur secret et, retournant en Italie où un jaloux l'assassine, sans doute dans l'espoir de profiter seul du nouveau mode de peindre apporté de Flandre.

Les frères Van Eyck, ce fait est prouvé, étaient des hommes studieux à qui certaines sciences n'étaient pas étrangères. Ils s'occupaient probablement, au point de vue de la peinture, d'un peu de chimie, et c'est ainsi que l'idée put leur venir de fondre leurs couleurs dans une matière plus susceptible de liant et d'éclat. On a prétendu que l'honneur de cette découverte ou, pour parler plus exactement, de cette amélioration, était due plutôt à Jean qu'à Hubert. C'est possible, quoique celui-ci, étant le plus âgé d'environ quinze à vingt ans, dût être doué de plus d'expérience, mais c'est là, semble-t-il, un détail peu important, et l'histoire se contente d'attribuer aux deux frères, sans distinction, l'emploi judicieux et intelligent d'un

procédé qui ouvrit à l'art les plus magnifiques horizons.

La caractéristique du talent d'Hubert, telle qu'elle apparaît dans l'*Adoration de l'Agneau*, est facile à déterminer. Dans l'ensemble, on remarque l'influence de l'époque, l'art byzantin et les traditions de l'école rhénane fondus et dominés par l'incontestable personnalité de l'artiste. Une certaine raideur sculpturale pleine de majesté est imprimée à ses personnages et, dans leurs yeux comme sur leurs physionomies, éclatent une ardeur et une conviction si pénétrantes qu'elles troublent le spectateur. C'est une impression à laquelle depuis plus de quatre siècles personne n'a échappé et qu'aucun peintre contemporain n'a su provoquer avec une telle puissance. Ainsi se révèlent la réelle grandeur et la supériorité de l'aîné des frères Van Eyck ; le reste peut encore émerveiller, mais l'âme règne au-dessus de tout dans l'œuvre matérielle de l'artiste. C'est évidemment dans la Foi, dans l'extase de ses pensées, dans la profondeur de son idéalisme qu'il a été puiser les types admirables qu'il nous a laissés et ce sens élevé et pondérateur qui caractérise sa composition. Nous devons insister ici sur ce que nous disons de son idéalisme, qu'un certain nombre d'écrivains modernes ont contesté en s'appuyant sur cette circonstance que les parties anatomiques de son œuvre révèlent un sentiment réaliste, plus particulièrement accentué dans l'*Adam* et dans l'*Eve* de l'*Adoration*. En admettant que ces deux personnages soient de lui (ce qui n'est pas prouvé), nous n'y verrions qu'une preuve de plus de la science de l'artiste et nullement de ses tendances réalistes, démenties du reste par l'examen attentif de son œuvre. Comme coloriste, il est un des plus forts de son temps ; il surpasse les Italiens et a tiré un magnifique parti du procédé qu'il découvrit. Le résultat de ce procédé le porta à revêtir ses personnages d'une masse blouissante de pierres fines, de bijoux et d'ornements d'une richesse inouïe, le tout traité avec une entente, un aplomb, une intelligence, un goût qui seront

toujours l'objet d'un inépuisable étonnement et d'une admiration sans réserve.

Le dessin chez Hubert est digne du reste. On peut en admirer l'ampleur, la pureté, la finesse, la force et l'expression, surtout dans le visage et les mains des personnages qui surmontent l'*Adoration*. Il semble ici se dérober à l'influence rhénane, influence manifeste dans la partie du tableau sortie des mains de son frère.

Il est impossible de conjecturer comment Hubert dirigea ses études et chez qui il travailla. La beauté et la noblesse de ses types ainsi que sa manière ne rappellent aucun maître, ni même aucune école, si ce n'est par quelques détails, l'école byzantine, qu'il semble avoir étudiée avec l'idée préconçue de ne lui demander que le bénéfice de certaines traditions. Il nous paraît impossible qu'Hubert n'ait pas voyagé ; il se dégage de son œuvre, quoique restreinte, une expérience, une synthèse si puissante, si extraordinaire, qu'elles semblent résumer les beautés picturales de l'époque, non-seulement de l'Allemagne, mais également de l'Italie. Le voisinage de Liège, où il aurait pu se rendre pour étudier, ne saurait suffire pour expliquer un talent si complet et qui doit s'être perfectionné dans des conditions restées jusqu'à présent un mystère.

Il existe au musée de la Trinité à Madrid un admirable tableau connu sous le titre : *Fons Vitæ*, qui rappelle dans plusieurs de ses parties, non moins que dans la conception, le retable de Gand. On a cru pouvoir l'attribuer tout entier à Hubert, mais sans preuves. Il n'est aucunement douteux qu'il soit sorti de la main de l'un des deux frères, ou, peut-être, des deux. Les hypothèses analytiques qui ont été formulées sur ce point ne renferment aucun argument bien décisif.

Il faut consigner ici, pour mémoire, la mention qui se trouve faite dans l'inventaire des objets précieux délaissés par l'archiduc Ernest en 1595 dans les termes suivants : *Sainte Marie et l'enfant Jésus : près d'eux se tiennent un ange*

et saint Bernard, par Rupert (Hubert) van Eyck.

Il existe de nombreuses reproductions, en tout genre, du retable de Gand. La plus utile au point de vue de l'art est celle qui a été publiée en neuf planches dans l'ouvrage d'Ernest Forster (*Monuments d'architecture, de sculpture et de peinture, etc., publiés par Ernest Forster; traduction par M. M. De Suckau*. Paris, A. Morel, 1865). Le même ouvrage a donné une gravure excellente du *Fons Vita* de Madrid. On lira avec intérêt les deux dissertations de M. Forster sur ces incomparables chefs d'œuvre.

Van Vaernewyck, puis Van Mander ont avancé que deux personnages du retable de Gand représentaient les deux frères et, sur la foi de cette assertion, on a répandu dans le monde, et par toutes sortes de procédés, ces deux portraits. On les retrouve plus ou moins exactement reproduits dans le tableau de Madrid. Jusqu'à preuve du contraire il faut admettre l'exactitude de l'assertion de Van Vaernewyck.

Nous ne saurions terminer ce qu'il nous reste à dire d'Hubert sans relever une opinion émise par quelques rares écrivains, notamment par un des annotateurs de Crowe et Cavalcaselle (1) : elle consiste à affirmer qu'il n'est pas assez prouvé qu'Hubert doive être considéré comme ayant été supérieur à son frère. On semble inférer du silence gardé par les auteurs sur l'aîné des deux frères, que rien n'est moins prouvé que sa supériorité, et on part de là pour nier son talent.

Il convient de protester contre cette allégation. Les auteurs et les documents n'exaltent point Hubert, c'est une vérité explicable de plus d'une façon, ne fût-ce que par cette circonstance qu'on n'a parlé de la gloire des frères que vers l'année 1432, lors de l'exposition de l'*Adoration de l'Agneau*, c'est-à-dire six ans après la mort d'Hubert. Il est fort possible qu'aucune œuvre grandiose des deux frères, ou de l'un d'eux, n'ait été exposée aux regards du public avant le

retable de Gand. Remarquons cependant que déjà l'épithape flamande du tombeau d'Hubert établit d'une manière indiscutable sa renommée comme peintre : *voormaels befaemt in schilderye seer hooghe geëert...* Il faut aussi ne pas oublier que la position officielle et élevée que Jean occupa à la cour du duc de Bourgogne a exercé une influence considérable sur la popularité de son nom.

L'inscription de l'*Adoration de l'Agneau* permet de supposer avec raison que la commande en fut faite à Hubert. Or, il fallait que ce dernier fût un peintre de valeur pour être chargé d'une besogne si considérable, si compliquée, si onéreuse, car on pense bien que, vu la richesse de l'œuvre, celle-ci dut coûter une somme élevée. Josse Vyd n'eut point traité avec un artiste secondaire, comme il en existait tant à Gand vers cette époque. S'adressa-t-il aux deux frères? Ce n'est point probable, car alors l'inscription n'eût point relaté ce détail que ce fut à la prière de Josse Vyd que Jean continua le travail. C'est donc bien Hubert qui obtint la commande et, nous le répétons, il devait être célèbre pour la mériter.

L'éloge contenu dans l'inscription nous occupera peu, car on pourrait n'y voir que l'expression exagérée de l'amitié fraternelle. Cependant le *major quo nemo repertus* semblerait bien outrepassant s'il n'était vrai. Il en est tout autrement de l'épithape flamande dont nous venons de transcrire un passage : il suffirait, à lui seul, pour trancher la question. Van Vaernewyck dit avoir vu, au cimetière Saint-Jean, le bras droit d'Hubert, qu'on montrait au public dans une gaine de fer. Nous le demandons, ce suprême témoignage d'admiration et de vénération ne décide-t-il point du mérite de l'artiste? Eût-on songé à procéder ainsi s'il se fût agi d'un mort vulgaire? Cette exposition publique d'une relique de l'artiste, auteur de tant de chefs-d'œuvre, n'est-elle pas une consécration éclatante de l'admiration contemporaine? Ce n'est peut-

(1) Les anciens peintres flamands, leur vie et leurs œuvres par J.-A. Crowe et Cavalcaselle.

Traduit de l'anglais, etc., annoté par MM. A. Pinchart et Ch. Ruelens. Bruxelles, 1862.

être qu'un siècle après la mort du grand peintre que Van Vaernewyck a vu ce bras. Donc, cette relique avait résisté déjà pendant ce laps de temps à la destruction et devait avoir conservé aux yeux du peuple un glorieux prestige.

La visite du magistrat de Gand à l'atelier d'Hubert en 1424 pour y inspecter un ouvrage que ce dernier exécutait, plaide aussi en faveur du talent supérieur du peintre; elle semble impliquer une commande importante faite, officiellement, à l'artiste par la commune. N'oublions pas que le compte de 1424 mentionne une commande du magistrat de Gand. Enfin un des arguments les plus énergiques à invoquer en faveur d'Hubert c'est l'examen même de l'*Adoration de l'Agneau*. En effet la comparaison des différentes parties de l'œuvre établit la ligne de démarcation qui sépare le génie des deux frères. On arrive à la tracer, plus ou moins nettement, par une analyse patiente pourvu que l'on soit au courant de la technique de l'art, que l'on s'assimile dans la mesure du possible le sentiment intime des deux artistes, et que l'on sache tenir compte des dépréciations subies par l'œuvre depuis quatre cent cinquante ans.

Jean van Eyck naquit aussi, suppose-t-on, à Maeseyck, après l'année 1381. Il fut l'élève de son frère et mourut en 1440. Cyriaque d'Ancône est le premier auteur qui ait parlé de lui, à propos d'un tableau qu'il vit, le 8 juillet 1449, chez Lionel d'Est, marquis de Ferrare; ce tableau était une *Descente de Croix* avec volets peints par Roger de Bruges (Vander Weyden). *Après l'illustre peintre Brugeois Jean, la gloire de la peinture, Roger, à Bruxelles, peut être considéré comme un peintre remarquable de notre époque.* Ainsi s'exprime Cyriaque. Barthélemy Facius, qui écrivait son *De viris illustribus* en 1454 (publié seulement en 1745), dit que « Jean est regardé comme le prince des peintres de notre siècle; qu'il est quelque peu instruit en littérature, mais surtout savant en géométrie et dans les arts qui contribuent au rehaussement de

« la peinture. C'est ce qui lui a fait découvrir, croit-on (*putatur*), par rapport aux propriétés des couleurs, beaucoup de choses dont il s'était inspiré dans la lecture de Pline et d'autres auteurs (1). »

Le père de Raphaël, Giovanni Santi, dans la *Chronique rimée des ducs d'Urbino*, écrite vers l'année 1485, parle aussi de Jean et de Roger, « qui excellèrent tellement dans la peinture qu'ils dépassèrent souvent la vérité ».

Nous avons cru utile de rappeler le témoignage de trois auteurs presque contemporains de notre artiste, afin de montrer combien sa réputation était répandue dans cette Italie, si féconde elle-même en grands peintres. Nous bornons là nos citations.

En 1425, le duc de Bourgogne s'attachait Jean van Eyck en qualité de valet de chambre et de peintre. Déjà il avait été honoré des mêmes titres par le duc Jean de Bavière qui résidait en Hollande. Cette dernière circonstance ne doit-elle pas faire admettre l'idée que Jean van Eyck travailla pendant quelque temps au milieu d'artistes hollandais parmi lesquels son goût se forma. Ainsi s'expliqueraient certaines ressemblances de tendance et de manière qui caractérisent les gothiques de ce pays si on les compare avec le peintre de Maeseyck. De 1426 à 1428, il résida à Lille, s'il faut en croire des comptes de loyer de maison qui reposent aux archives de cette ville. En 1426, le duc lui confie deux missions secrètes; l'année suivante, il lui octroie des gratifications; en 1428, l'artiste fait partie de l'ambassade que le duc envoie à Jean Ier, roi de Portugal, pour lui demander la main de sa fille; en janvier 1429, Jean peint à Aviz le portrait de l'infante Isabelle, portrait qui est immédiatement expédié au duc de Bourgogne; le 25 décembre 1429, l'ambassade rentre à l'Ecluse; en 1431, Jean est appelé à Hesdin par le duc pour des travaux restés inconnus; en 1435, il doit s'être plaint au duc du non-paiement de sa

(1) Traduction d'Alexandre Pinchart, annotations du livre de Crowe et Calvacaselle sur les anciens peintres flamands, 1862.

pension, car il existe une lettre de celui-ci qui réprimande son personnel du chef de cette inexactitude; en 1432, il achète une maison à Bruges. Du 24 juin 1432 au 24 juin 1440, il paye une rente hypothéquée sur cette maison; en 1432, le duc va voir dans l'atelier de son peintre l'*Adoration de l'Agneau* mis en place la même année au mois de mai; vers cette époque, le magistrat de Bruges fait aussi une visite à l'atelier; en 1432 ou 1433 Jean se marie; en 1434 Philippe le Bon donne six tasses d'argent à son peintre à l'occasion du baptême de son enfant. Est-ce un garçon? Est-ce une fille? On ne sait. La circonstance que le duc fut parrain de l'enfant ne résout pas la question. Toujours est-il qu'en 1449 le duc Philippe fit à une fille de Jean, nommée Liévine, un don d'argent pour lui permettre de se faire religieuse au monastère de Maeseyck. En 1436, Jean est payé pour de grands voyages faits au nom du duc; on ne sait où, mais ils durent avoir une certaine importance puisqu'il lui fut compté de ce chef 720 livres de 40 gros de Flandre la livre; même année nouveau don du duc consistant en six tasses d'argent.

C'est en 1439, qu'il est question une dernière fois de Jean van Eyck, dans un compte assez insignifiant du receveur des finances du duc, mais il n'y est plus qualifié de valet de chambre ou de peintre du duc. Le 9 juillet 1440, Jean van Eyck meurt et est inhumé dans le pourtour extérieur de Saint-Donatien. En 1442, on l'exhume et on le place près des fonts baptismaux; il y reposa jusqu'au jour où des révolutionnaires furieux, jaloux de toute gloire humaine, crurent éteindre la sienne en jetant sa poussière au vent.

Jean a subi l'influence rhénane. Ce point ne semble pas contestable. La plupart de ses modèles sont raides; ses personnages ont, en général, des poses forcées; le haut du corps contourné; les visages de femmes sont gras et pleins; l'expression des physionomies n'est jamais extatique, mais humaine, sinon réaliste, comme on l'a soutenu en admettant, bien entendu, que le réalisme

soit l'exagération du naturalisme. Jean n'a pas, dans les idées, l'élévation et l'esprit de son frère, ni la finesse de l'observation, ni la conscience de l'âme. Il a les mêmes procédés, mais le souffle intérieur lui fait défaut. Il drape ses étoffes avec raideur et monotonie; sous ce rapport encore Hubert lui est incomparablement supérieur, il avait la poésie du mouvement dans les plis et possédait le goût inné des élégances auxquelles on peut soumettre la matière. Jean n'a rien de cela. En résumé, on se fera une idée des mérites d'Hubert si l'on considère que le talent de Jean, déjà si remarquable, n'est qu'un rappel affaibli de celui de son frère.

Jean est un admirable coloriste, surtout dans les demi-teintes de ses portraits, où on lui trouvera difficilement un égal. Hubert avait moins de légèreté dans la touche. Jean déploie dans les détails une délicatesse exquise. Les yeux de ses personnages sont pleins de vie, d'éclat: ils regardent, mais ne pensent point. Il montre, dans l'exécution des rides du visage et des autres accidents qui s'y peuvent rencontrer, une observation de physionomiste très-expert. Il connaît en anatomiste l'ossature de la tête. Il ne poétise rien, au contraire. En un mot il a l'expression et non le sentiment. Il est rare de rencontrer de lui un modèle de femme qui attire et retienne, comme le font les Vierges d'Hubert et presque toutes les femmes sorties du pinceau de Memling. Ses vierges sont, en général, lourdes et massives; on les a inconsidérément appelées des vierges *flamandes*. Hubert et Memling ont prouvé que les vierges flamandes pouvaient posséder l'idéalisme et la grandeur inhérentes à leur nature. Dans cette partie de son œuvre, Jean se sauve par son dessin serré, facile et expressif et surtout par l'incontestable beauté de son coloris, dont rien ne surpasse la limpidité, la ténuité et la solidité. Hubert fut l'initiateur de Jean, et nous estimons que ces deux grands maîtres ont été les premiers phares de notre école: l'un éclairant les voies du spiritualisme, l'autre celles du naturalisme.

Il y a quatre cent cinquante ans que ces phares ont été allumés : à l'heure actuelle, ils servent encore de guides.

Des travaux spéciaux ont démontré que Jean s'est occupé de la peinture sur verre et qu'il a fait accomplir à cet art un progrès marqué. Il a également exécuté les dessins pour tapisseries de haute lisse et broderies. Sa devise était *Als ick kan* (comme je puis), devise pleine d'espérance et de modestie que son talent a toujours dépassée.

Toutes les nations de l'Europe ont tenu à posséder des œuvres de Jean van Eyck et il faut s'étonner que l'on ait pu en réunir un ensemble aussi considérable, à ne parler, bien entendu, que de ce qui est authentique. Après avoir mis de côté ce que la fraude, la spéculation et l'ignorance n'ont pas manqué de présenter comme œuvres originales, il reste encore un contingent magnifique, que nous allons présenter à nos lecteurs en leur faisant observer que, dans la nomenclature suivante, les noms des deux frères seront souvent mêlés.

En Allemagne, le musée de Berlin possède les six panneaux originaux de l'*Adoration de l'Agneau* dont Gand n'a que les copies faites par Michel Coxcie en 1559, sur les ordres de Philippe II. Ces panneaux, dont nous ferons l'histoire plus loin, sont : 1^o *Les juges* ; 2^o *Les champions du Christ* ; 3^o *Les saints ermites* ; 4^o *Les pieux pèlerins* ; 5^o *Les anges qui chantent* ; 6^o *Les anges jouant des instruments*.

Au revers de ces panneaux sont peints : 1^o *Le donateur Josse Vyd* ; 2^o *Saint Jean-Baptiste* ; 3^o *Saint Jean l'Évangéliste* ; 4^o *La femme du donateur : Elisabeth Borluut* ; 5^o *L'ange Gabriel* ; 6^o *Marie à genoux*.

Le même musée renferme une *tête du Christ* signée et datée de 1438.

La participation d'Hubert à la confection des six panneaux est difficile à déterminer. En supposant qu'il y ait mis la main, ce ne pouvait être que pour quelques figures où l'expression est plus caractérisée et le style plus élevé. Pour ce qui concerne les draperies, on y voit manifestement le style et la main de

Jean. La *tête du Christ* n'est point un de ses meilleurs ouvrages.

A Dantzig figure un de ses chefs-d'œuvre : le *Jugement dernier*, auquel il convient de s'arrêter. L'histoire de ce tableau se réduit à ceci : En 1473, il appartenait à Thomas Portinari, conseiller de Charles le Téméraire. Dans le cours de cette année, il expédia le *Jugement dernier* pour l'Angleterre sur un navire qui fut capturé par le capitaine d'un vaisseau parti de Dantzig, alors en guerre avec la Hollande. Le vaisseau revint à Dantzig et le tableau fut, dès lors, placé sur l'autel Saint-Georges, dans l'église où il est encore. Depuis plus de quatre cents ans, il n'a quitté sa place que pendant les guerres de Napoléon. L'empereur Rodolphe II en offrit quatre mille florins d'or. Pierre le Grand fit également des propositions qui ne furent point acceptées. Un jour vint cependant où on faillit perdre le chef-d'œuvre : en 1807, Napoléon le fit enlever et transporter à Paris.

En 1815, on le restitua à l'Allemagne. Berlin voulut le conserver et fit, dans ce but, des offres magnifiques que refusa la municipalité de Dantzig. Bref, en 1816, après avoir été restauré très religieusement par un peintre nommé Bock, il remonta sur l'autel Saint-Georges.

Le *Jugement dernier* de Dantzig rappelle beaucoup celui de Beaune, dont il sera question plus loin. On y retrouve quantité de motifs presque semblables qui font croire qu'il a été peint dans le même atelier ; ce dernier semble être en quelque sorte la préparation de celui de Dantzig.

De l'aveu de tous, ce retable frappe d'admiration non moins que le retable de Gand, auquel il a été souvent comparé pour la beauté des types. On croit que la collaboration d'Hubert n'y est pas étrangère. On peut tout au moins conjecturer que si c'est l'œuvre de Jean, il s'est modelé, dans beaucoup de parties, sur les travaux de son frère.

Le *Jugement dernier* est disposé de la manière suivante : la pièce du milieu représente Jésus trônant sur un arc-en-ciel ; à sa gauche rayonne un ange, à sa

droite un lis. Derrière figurent les douze apôtres; à gauche, la sainte Vierge; à droite, saint Jean-Baptiste. Sous le Christ sont placés trois anges sonnant de la trompette. Dans le bas du tableau s'opère la résurrection générale au milieu de laquelle apparaît saint Michel tenant la balance. Le panneau de droite représente l'entrée du paradis. Le panneau de gauche figure l'enfer. L'extérieur des volets représente la Vierge et l'enfant Jésus. Le donateur est à genoux. Le volet de gauche reproduit saint Michel terrassant le démon; la donatrice est agenouillée dans le bas. Sur la première marche de l'escalier du paradis se lit cette inscription, qui aurait dû être placée ailleurs : *Restauré en 1718, le 29 juillet. Christophe Krag.*

A Vienne, au musée du Belvédère, se voit *La Vierge et l'enfant Jésus* dans une sorte d'arcature gothique. Deux petites statuettes figurent dans le haut à droite et à gauche; elles représentent Adam et Eve, souvenir du retable de Gand. Le vrsiage de la Vierge est gras et plein, l'enfant d'un dessin peu élégant, la draperie du vêtement de la Vierge admirable. Ce tableau passe pour être apocryphe. Mais Forster ne le considère pas comme tel; il en fait un grand éloge et en donne une excellente gravure.

A Dresde, on voit au musée une *Vierge avec l'enfant Jésus* dans une chapelle gothique, avec sainte Catherine et saint Michel placés sur les volets. Ici encore on suppose la collaboration d'Hubert.

Le musée de Munich ne possède qu'une *tête du Christ*, copie de celle du musée de Berlin, copie ancienne, attribuée à Jean. Les autres tableaux de la pinacothèque attribués à Jean ne sont pas de lui, mais, vraisemblablement, de Roger Vander Weyden.

A Francfort-sur-Mein on voit la *Madone de Lucques*, provenant de la galerie de Guillaume II, roi de Hollande.

En Angleterre, la galerie nationale possède le précieux *Mariage d'Arnolfini* avec la belle-sœur de Jean van Eyck. Il porte la date de 1434 et cette

inscription peu compréhensible : *Johannes de Eyck fuit hic. 1434.* On doit l'explication du sujet à la perspicacité de M. James Weale. M. De Laborde, dans les *Ducs de Bourgogne*, avait donné de ce tableau une description inexacte et ridicule. De plus, l'explication du sujet constituait un outrage à la mémoire de Jean. M. De Laborde intitulait ce tableau *La Légitimation* et supposait que l'auteur s'était représenté lui-même régularisant une situation anormale vis-à-vis du monde et vis-à-vis de celle qu'il prenait pour femme légitime.

La même galerie renferme un portrait d'homme coiffé d'un turban avec l'inscription : *Als ick kan. Johes de Eyck me fecit anno MCCCC 33 21 octobris*, ainsi qu'un autre portrait d'homme dont l'authenticité n'est pas généralement reconnue. Ce portrait porte l'inscription suivante, dont le premier mot est figuré en caractères grecs : *THIMOTHEOS leal sovenir. Actum ano dñi 1432 10 die octobris a ioh de Eyck.*

A Inceblundel Hall, existait en 1865 une *Vierge assise sous un dais et portant l'enfant Jésus*, avec l'inscription : *Als ick kan. Completum anno domini MCCCCXXXII per Johannem de Eyck, Brugis.*

A Burleigh House, existait aussi en 1865 une *Vierge debout dans une église gothique* avec l'enfant Jésus bénissant un moine agenouillé. On attribue ce merveilleux petit panneau à Hubert et à Jean.

Nous ne parlerons pas d'autres tableaux qui existent en Angleterre, mais sur l'authenticité desquels règnent des doutes que le temps dissipera peut-être. Nous userons de la même réserve quant aux compositions disséminées çà et là en Europe, nous bornant strictement à ce qui est reconnu l'œuvre du maître.

En Autriche, le musée du Belvédère renferme le portrait de Jean De Leeuw, daté de 1436 et accompagné d'une inscription flamande. La même galerie possède le portrait d'un homme qu'on a dit être Josse Vyd, le donateur du retable de Gand; nous ne le croyons pas, le personnage du retable de Gand ayant

le crâne complètement dénudé et celui du musée du Belvédère portant quelques touffes de cheveux. La Société Viennoise pour la propagation des gravures en a donné (1873) une magnifique reproduction en chromolithographie.

La Belgique possède d'importants tableaux des deux frères. En voici l'énumération en procédant par ordre alphabétique de villes :

A Anvers, le musée en compte trois : 1^o *Sainte Barbe* avec signature et date 1437 ; 2^o *Une sainte Vierge avec l'enfant Jésus*, signé et daté 1439. Ce tableau provient du curé du village de Dickelvenne en Flandre, auquel il fut acheté en 1830 ; 3^o *La sainte Vierge, saint Georges et saint Donatien*. Ce panneau est presque une répétition de celui de l'académie de Bruges. L'un et l'autre étaient autrefois placés dans l'église de Saint-Donat de cette ville. Plus tard celui du musée d'Anvers orna l'église de Watervliet, près d'Eecloo (Flandre). Celui du musée de Bruges fut peint en 1436.

Il existe aussi au musée d'Anvers une copie ancienne du retable de Gand.

Bruges possède deux productions de Jean. C'est d'abord la *Vierge du chanoine de Pala* (Vander Paele), tableau réaliste, d'un aspect peu agréable, dans lequel on ne saurait guère admirer que la figure de Pala, puis le portrait de la femme de Jean van Eyck, peinture d'une grande finesse. Ce portrait, qui représente un visage assez disgracieux, porte sur le cadre l'inscription suivante : *Conjux meus Johannes me complevit anno 1439, 17 junii. — Aetas mea triginta trium annorum — als ick kan*. Nous ne parlerons pas de la *tête du Christ*, œuvre peu digne de Jean et qu'on a eu tort de lui attribuer.

Le musée de Bruxelles a acquis de la fabrique de l'église de Saint-Bavon, à Gand, les deux panneaux originaux, croit-on, d'*Adam et Eve*, que, par convenance, cette administration avait cachés aux yeux du public. Ces panneaux sont désormais à l'abri de toute déprédation.

Adam et Eve sont de grandeur naturelle. Adam a une figure ignoble, sauvage. Les parties du corps chevelues et poilues accusent une forte organisation. Eve n'a pas la moindre grâce, c'est un modèle peu heureux, mais non invraisemblable. Le coloris offre une intensité et une force admirables. Le dessin est plus serré que correct, surtout dans les jambes.

Les revers des panneaux représentent des sibylles ; elles sont trop médiocres pour croire qu'elles sortent de la même main qui a brossé l'intérieur. C'est évidemment un élève qui a exécuté cette partie de l'œuvre. Dans la partie inférieure des volets fermés, on remarque d'un côté une perspective de rue de ville (celle de Gand ?) et de l'autre, des ustensiles, le tout dessiné et peint très-habilement. On ne comprend pas très-bien que le génie inventif des deux frères n'ait rien trouvé à substituer à ces deux motifs d'une insignifiante apparence.

Le cabinet de M. Nieuwenhuis renferme une *Vierge dans une chapelle gothique*.

Gand possède le joyau des frères Van Eyck dans le tableau de l'*Adoration de l'Agneau*, à l'église de Saint-Bavon. Placé sur l'autel de la chapelle de Josse Vyd, il y est exposé depuis quatre cent cinquante ans à l'admiration du monde. Il convient de nous arrêter quelques instants devant ce chef-d'œuvre.

Le polyptyque se compose de douze panneaux principaux, plus deux petits panneaux surmontant les deux ailes. La composition se divise horizontalement en deux parties. La partie supérieure offre sept panneaux en hauteur. Celui du milieu représente *Dieu le Père* bénissant. A la gauche du spectateur, la *Vierge lisant*, à droite *saint Jean l'Évangéliste* le visage tourné vers Dieu le Père, la main droite levée et ayant un livre sur les genoux. A droite et à gauche, des anges célèbrent par leurs chants et leurs accords le triomphe de l'Agneau pascal ; aux extrémités de la partie supérieure sont placés Adam et Eve surmontés de

deux petits sujets, figurant, au-dessus d'Adam, le *Sacrifice d'Abel*, et au-dessus d'Eve, le *Meurtre de Caïn*. Le grand panneau, représentant l'Agneau mystique, occupe le point central de la partie inférieure. Les panneaux de côté figurent les juges, les pèlerins, les martyrs, les ermites.

En se fermant, le polyptyque montre des sujets qui, presque tous, ne sont pas moins admirablement peints, savoir : *L'Annonciation, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, la Sibylle de Cumès, la Sibylle d'Erythrée, le prophète Zacharie, le prophète Michée, Josse Vyd et Isabelle Borluut*.

La composition du panneau central est allégorique : le sujet, pris de l'Apocalypse de saint Jean, chapitre XIV, montre l'Agneau personnifiant Jésus et rachetant de son sang les péchés des hommes. L'Agneau est au milieu du tableau et autour de lui sont figurées, par des groupes, les cent quarante-quatre mille voix dont parle saint Jean. Rien de comparable à l'exécution de ce morceau où le sentiment, l'expression, la technique fascinent et éblouissent le regard. Ce n'est qu'en présence de ce chef-d'œuvre que l'on peut apprécier le génie vraiment extraordinaire de Van Eyck et c'est en vain que l'on consulte les temps modernes, si fiers de leurs progrès; ils n'offrent rien de comparable à ce retable prodigieux qui, après quatre siècles et demi, excite encore l'admiration.

Voici le résumé des vicissitudes qu'a subies ce célèbre retable : on le suppose commandé par Josse Vyd en 1420; il est mis en place en 1432; en 1530 il est restauré par les peintres Lancelot Blondeel et Jean Schoreel; en 1559, Michel Coxcie en fait une copie pour Philippe II qui n'avait pu obtenir l'original; en 1566, pour le préserver des iconoclastes, il est transporté par les chanoines dans la nouvelle citadelle; on le replace, croit-on, en 1567; en 1578, les calvinistes le décrochent et le font porter à l'hôtel de ville avec intention de le donner à la reine d'Angleterre, mais le sire de Lovendeghem, Josse

Triest, fait valoir ses droits sur l'œuvre. Il gagne sa cause. Le tableau reste à l'hôtel de ville jusqu'en 1584; la même année on le remet en place; un incendie éclate dans le toit de l'église en 1641, le retable est déposé en lieu sûr; en 1663, il est nettoyé par le peintre Antoine Vanden Heuvel; en 1791, l'administration de l'église fait enlever les panneaux représentant Adam et Eve; les commissaires français, en 1794, emportent les panneaux du milieu; les autres restent cachés à Gand; en 1799, les panneaux enlevés sont exposés à Paris, dans la grande galerie du Louvre; en 1815, ces panneaux reviennent dans le pays et en 1816, ils sont remis en place, mais sans ceux qu'on avait cachés en 1784; en 1816, les volets non remplacés sont vendus à M. Nieuwenhuis pour trois mille florins; il les revend à M. Solly pour cent mille francs. Le roi de Prusse les achète pour quatre cent mille francs. En 1822, un incendie éclate dans les toits de l'église; on sauve à grand-peine le retable au milieu d'une pluie de plomb fondu. Les panneaux sont détériorés. En 1826, un peintre nommé Lorent restaure le retable; ce travail, terminé en 1828, coûte huit cent vingt-cinq francs; en 1834, on signale à la fabrique d'église l'état fâcheux dans lequel se trouvent les panneaux d'Adam et Eve, reposant aux greniers de la cathédrale. Il est fait droit à ces observations en 1858. Enfin, en 1861, le gouvernement belge achète ces panneaux et les remplace par des copies peintes par M. Lagye, qui a dû recouvrir de peaux de bête certaines nudités. De plus, le gouvernement donne à la fabrique d'église les panneaux copiés par Michel Coxcie, lesquels remplacent les originaux qui sont à Berlin.

Le Triomphe de la foi nouvelle ou le *Fons Vita* se trouve en Espagne au musée de la Trinité de Madrid. C'est une pensée identique à celle qui inspira la conception du retable de Gand et un chef-d'œuvre que les critiques attribuent assez généralement à Hubert, du moins pour ce qui concerne la composition. Le retable est disposé à peu près comme

celui de Gand. Au milieu de la partie supérieure, on voit Dieu le Père bénissant ; à sa droite, la Vierge lisant ; à sa gauche, saint Jean l'Évangéliste, fixant les yeux sur un livre ouvert sur ses genoux. Ils sont, à peu de chose près, posés comme à Gand. Sous la Vierge et saint Jean se tiennent des anges musiciens. Aux pieds de Dieu le Père est couché l'Agneau, et de dessous le trône de Dieu le Père sort un ruisseau dont l'eau tombe dans la fontaine formant le centre de la partie inférieure. La fontaine contient une vasque renfermant l'eau où surnagent des hosties. A droite de la fontaine, sont les représentants de la foi nouvelle, à gauche ceux du mosaïsme.

A droite et à gauche de la composition, se trouvent des tourelles gothiques, dans lesquelles des anges chantent des cantiques. Dieu le Père est surmonté d'un dais orné de pinacles, d'arcatures, de contre-forts, de statuettes d'animaux symboliques, etc. On retrouve dans ce tableau les deux têtes qui sont dans l'*Adoration* de Gand et qui passent, comme on sait, pour être les portraits des deux frères. Nous estimons qu'ici encore la partie supérieure est le travail d'Hubert, à qui l'on doit aussi quelques têtes de la partie inférieure. Certaines figures rappellent la manière de Jean de façon à ne pouvoir s'y méprendre.

L'histoire de ce retable n'est pas connue. Un écrivain espagnol, Antoine Pous, le décrit dans son *Voyage en Espagne*. Il l'a vu, en 1785, dans une chapelle de l'église de Palencia. Primitivement il figurait au monastère de Parsal, près de Ségovie.

Le musée du Louvre, à Paris, possède de Jean van Eyck une *Madone avec l'enfant Jésus*, devant laquelle est agenouillé Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne. Cette œuvre remarquable était autrefois à l'église Notre-Dame, à Autun, patrie du chancelier. Au fond, dans une perspective charmante, on voit la ville de Maestricht.

M. le baron de Rothschild a dans sa collection une *Vierge avec l'enfant Jésus bénissant un dominicain*. Au fond, une ville. Ce panneau, d'une couleur admi-

nable, renferme des détails d'un fini et d'un charme qu'on ne peut se lasser d'admirer.

La France possède encore, d'après M. Alfred Michiels, un retable de Jean van Eyck, placé à Beaune, à l'hôpital St-Antoine; il figure le *Jugement dernier*, et serait, en quelque sorte, une ébauche préparant le *Jugement dernier* de Dantzig, avec lequel celui de Beaune a de frappantes similitudes.

Le musée de Naples montre un *Saint Jérôme avec le lion*, attribué jadis à Colantonio del Fiore, puis à Hubert van Eyck et maintenant à Jean. On suppose, avec apparence de raison, que c'est le *Saint Jérôme* de Laurent de Médicis, mentionné par Vasari. Dans la même ville, la chapelle du Castel-Nuovo montre aux voyageurs une *Adoration des Mages*. C'est, selon M. Alfred Michiels, avec le *Mariage d'Arnolphini*, le plus beau morceau peint par Jean van Eyck. Cette *Adoration* fut expédiée par le peintre à Alphonse Ier, roi d'Aragon et de Sicile; elle enthousiasma tellement Antonello de Messine qu'après l'avoir vue, il se rendit immédiatement à Bruges.

Au palais de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, Jean van Eyck est représenté par une belle *Annonciation*, provenant de la collection de Guillaume II. On prétend que Philippe le Bon commanda cette œuvre à l'artiste pour une église de Dijon.

Quelques tableaux importants des Van Eyck sont perdus. On en trouve la désignation dans des comptes, dans des relations de voyage, dans des documents contemporains. Il ne sera pas inutile d'en désigner quelques-uns : *Marie avec l'enfant Jésus, un ange et saint Bernard*, par Hubert. Cette indication figure dans un inventaire de l'archiduc Ernest, mort en 1595. — Un triptyque de Jean, signalé par Barth. Facius ayant appartenu à Alphonse le Magnanime, et représentant au centre l'*Annonciation*; sur les volets, *Saint Jean-Baptiste et Saint Jérôme*. — Le portrait d'*Isabelle de Portugal*, fait à Aviz pour Philippe le Bon. — Le *portrait de Jean*

van Eyck, existant autrefois à Saint-Donat, à Bruges, et qui formait le pendant du portrait de sa femme. — *Le Globe du monde*, fait par Jean pour Philippe le Bon. — *Adoration des mages*, par Jean, autrefois à Venise, à Santa-Maria-dei-Servi. — *Femmes sortant du bain*, par Jean, ayant appartenu à un cardinal nommé Octavien. — *Une peinture de Notre-Dame et du duc Philippe qui est venu de Maillarde, couvert de satin... Fait de la main de Johannes*. (Inventaire de Marguerite d'Autriche, 1516.) — *Une Vierge*, par maître Jehan le peintre. (Id.) — *Monseigneur De Ligne*, par maître Jehan le peintre. (Id.) — *Nicolo De Lampognano, négociant milanais, comptant avec son facteur*, personnage à mi-corps, daté de 1440, par Jean. — Paysage peint sur toile : des pêcheurs venant de prendre une loutre. Deux personnages sont près d'eux, par Jean. — *La Vierge avec l'enfant Jésus*, commandé à Jean van Eyck pour l'église Saint-Martin, à Ypres. M. Alfred Michiels dit que ce tableau n'a disparu qu'en 1864.

Une remarque essentielle à faire ici c'est que les Van Eyck, ou tout au moins Jean, ont traité l'histoire religieuse et profane, le portrait, le genre, le paysage, la nature morte et les intérieurs, avec une supériorité qui ne se dément nulle part. La perspective leur était parfaitement connue, ainsi que le prouvent les délicieux lointains de ville et l'architecture gothique, qu'ils ont traitée, comme tout le reste, de main de maître. L'anatomie du corps humain ne leur était pas étrangère; si quelques-uns de leurs nus laissent à désirer, ce n'est jamais sous le rapport scientifique, mais dans le choix des formes, ainsi qu'on peut s'en assurer en analysant les deux panneaux d'Adam et Eve.

Nous n'avons point à nous occuper des attributions qui sont le fait d'erreurs, d'exagérations ou d'illusions de la part des amateurs, mais nous croyons bon d'indiquer les œuvres des Van Eyck qui, dans quelques établissements publics, ont usurpé leur nom. A Dijon, signalons un *portrait* du musée ainsi

qu'un autre *portrait* sur fond vert. — A Paris, au Louvre, quelques dessins. — A Vienne, dans la galerie impériale : *Une Sainte Catherine, Marie et l'enfant Jésus* et un *Christ descendu de la croix*, tous trois attribués à Jean. — A Bruges, la tête de *Christ* de l'Académie, attribuée au même. — A Bruxelles, au musée, une *Adoration des mages*, provenant en dernier lieu de la collection Van Rotterdam et antérieurement de celle de M^{me} Maertens-Van Rotterdam. — A Madrid, deux volets dont l'un est daté de 1430 et signé *Henri Werlis*. — A l'hôtel de ville de Rouen, une *Vierge sur un trône avec l'enfant Jésus*, entourée de plusieurs saintes.

Marguerite van Eyck a, dans l'histoire de l'art, une place dont il est impossible de constater l'importance, mais on peut croire que si elle n'a pas eu de célébrité effective, elle était digne de la posséder. En effet, voici les mots élogieux qui, du XVII^e siècle, sont venus jusqu'à nous pour affirmer son mérite; ils sont concluants. C'est le poète-peintre Lucas De Heere qui les exprime par deux vers dans le panégyrique suspendu autrefois à Saint-Bavon, en face de l'*Adoration de l'Agneau* :

*Hy rust begraven hier, de suster hem omtrent,
Die met haar schildery oock menich heeft verwonderi.*

En français :

« Il repose ici enterré près de sa sœur, qui a aussi beaucoup étonné par ses peintures. »

Il n'est donc pas douteux qu'elle eut du talent, puisque, après un siècle, un poète le rappelle encore publiquement, mais aucune œuvre ne porte la trace de son nom et jusqu'à présent on est livré aux conjectures les plus fantaisistes : certains auteurs en ont fait une brodeuse célèbre, et d'autres une savante miniaturiste. Toujours est-il qu'on aime à se reporter par la pensée dans cet atelier mystérieux où Hubert dominait par l'austérité de ses pensées et la gravité de son âge; où Jean, plus jeune, plus réaliste, essayait, sans doute, d'amener son frère à ses idées, et où Marguerite formait le trait d'union entre l'ascétisme

de l'un et le naturalisme de l'autre. Et combien l'imagination ne s'exalte-t-elle pas encore quand on voit, mentalement, les deux frères expérimenter, dans le silence et l'anxiété, leurs merveilleuses préparations chimiques, destinées à faire éclore sous leurs doigts tant d'inappréciables chefs-d'œuvre!

Le burin se prête peu à la reproduction des tableaux gothiques, aussi ne pouvons-nous consigner ici l'existence d'aucun travail remarquable de ce genre, fait d'après les Van Eyck. La pointe sèche et l'eau-forte, systèmes mieux adaptés au talent des deux frères, ont popularisé, dans tous les formats, leurs travaux. La société anglaise, *Arundel*, a reproduit très-magnifiquement, par des chromolithographies, le retable de Gand dans les pièces principales. D'autres reproductions du même genre ont été livrées au public. La lithographie aussi, surtout en Belgique, a servi à vulgariser l'œuvre des chefs de la peinture flamande. Parmi les eaux-fortes au trait renforcé de quelques hachures pour indiquer les jeux de lumière, les meilleures sont celles que M. Forster a publiées dans le livre cité plus haut. Depuis une vingtaine d'années, la photographie a puissamment aidé à vulgariser les productions des Van Eyck; enfin, tous les arts de reproduction ont été employés, sans que jusqu'ici une œuvre vraiment supérieure soit à mentionner. Les deux portraits signalés par Van Vaernewyck ont été également reproduits de toutes façons, mais rien de spécialement beau ne s'est imposé au public, comme cela a eu lieu pour des artistes bien inférieurs à ceux dont nous nous occupons.

Les catalogues de Rudolphe Weigel donnent l'indication de beaucoup de reproductions des Van Eyck. Les curieux feront bien de les consulter.

La biographie des frères Van Eyck est considérable. Cependant beaucoup d'audace et beaucoup d'ignorance se sont fait jour depuis Cyriaque d'Ancone jusqu'à l'heure présente. Ce n'est que depuis une trentaine d'années que des travaux sérieux ont paru. Il faut enre-

gistrer ici parmi les meilleurs, au point de vue historique, les recherches de M. James Weale et de M. Alexandre Pinchart. Après eux, on citera les livres de MM. Waagen, Passavant, Crowe et Cavalcaselle, comte de Laborde et Alfred Michiels. Pour la partie esthétique, MM. Otho Rathgeber et Forster entre autres, ainsi que M^{me} Schopenhauer occupent une place importante. Il faut dire toutefois que ces auteurs se sont parfois laissé entraîner à des divagations métaphysiques exagérées et souvent obscures. Waagen, dans ses attributions, s'est plus d'une fois trompé, déjugé et même compromis. Le volume de M. A. Michiels, consacré aux Van Eyck, est le meilleur de son œuvre sur l'*Histoire de la peinture flamande*. Ce volume sera lu avec fruit par ceux qui voudront trouver réunis tous les documents concernant cette famille d'artistes, ainsi que les opinions émises sur le talent de chacun de ses membres. On peut également consulter le livre verbeux de Kramm. Nous ne parlerons pas de Luc De Heere, Fiorillo, Van Mander, Weyerman, Descamps et d'autres, venus après eux et qui n'ont fait que répéter les récits de leurs devanciers, non moins que la masse considérable d'auteurs, allemands et belges surtout, qui dans les revues locales ont traité la question des Van Eyck. Parmi ces derniers, MM. Heris, Carton, Van Hasselt, Ruelens ont produit des dissertations où l'on rencontrera de la science, de l'observation et des opinions souvent contestables, mais raisonnées. En France on s'est peu occupé des Van Eyck. En Angleterre, on ne peut guère citer que des travaux mis au jour pour justifier l'apparition d'un Van Eyck nouveau, ou pour appuyer une vente, ou enfin pour exalter quelque galerie particulière.

A l'époque de la Renaissance, lorsque l'art gothique était tombé en un tel discrédit que Rubens lui-même le qualifiait avec mépris d'*art barbare*, les tableaux des Van Eyck devaient se vendre à très-bas prix. Cette défaveur, qui honore peu nos ancêtres sous le rapport du

goût, dura longtemps, car vers la fin du siècle dernier, en 1761, une *Adoration des mages* d'Hubert se vendit à La Haye nonante-six florins; en 1740, une *Sainte famille* du même, quinze florins! C'est vers le commencement de ce siècle que les choses changèrent de face et que justice fut rendue, après plusieurs siècles d'ingratitude, d'oubli et d'ignorance, à ces puissants chefs d'école. Depuis lors, les tableaux des Van Eyck ont été avidement recherchés et conservés avec le plus grand soin. On en rencontre rarement dans les ventes. En 1850, l'*Annonciation* de la collection Guillaume II fut adjugée à onze mille deux cent quatre-vingts francs, et la *Madone de Lucques* à six mille francs. (Le panneau mesure 64 centimètres sur 47.) — A la vente Stalberg, à Hanovre, en 1859, la *Vierge avec l'enfant Jésus entouré de trois personnages* fut payée quatre mille six cent trente-quatre francs. — L'*Adam* et l'*Eve* du musée de Bruxelles ont coûté au gouvernement cinquante mille francs, sans compter les conditions qui augmentent considérablement ce prix. A l'heure qu'il est, le moindre Van Eyck authentique de petite dimension acquiert une valeur inestimable. Des panneaux de vingt à trente centimètres sont prisés loyalement à quinze et vingt mille francs. Que doivent donc valoir le retable de Gand, le *Jugement dernier* de Dantzig, et le *Fons vitæ* de Madrid!

Ad. Siret.

EYCK (*Gaspard VAN*), peintre de marine et de batailles maritimes. Né à Anvers au commencement du XVII^e siècle; mort en 1673. Cet artiste adopta un genre spécial d'un caractère bien tranché: presque tous ses tableaux représentent des combats sur mer entre chrétiens et Turcs.

En 1632, Van Eyck fut reçu à la gilde de Saint-Luc à Anvers, ce qui rend impossible la date de 1625, adoptée jusqu'ici comme étant celle de sa naissance. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il était bon dessinateur et qu'il peignait facilement. Dans les ventes qui ont eu lieu en Hollande et en Belgique au XVIII^e siècle, on rencontre de lui des

marines qui se sont vendues à des prix indiquant qu'elles étaient recherchées.

Ad. Siret.

EYCK (*Nicolas VAN*), peintre de scènes militaires. Naquit à Anvers en 1627 et mourut en 1677. On le croit frère de Gaspard. Corneille De Bie, dans son *Guiden cabinet*, nous fait connaître qu'il était capitaine de la garde bourgeoise. Les *Liggeren* d'Anvers mentionnent un Nicolas van Eyck II qui fut reçu en 1670, et inscrit comme fils de maître. Ce que l'on connaît du peintre qui fait l'objet de cette notice est une *Halte militaire dans un village*, tableau qui figure au musée de Vienne et qui est signé. Il y avait autrefois du même maître, au musée de Dresde, une halte qui ne s'y trouve plus aujourd'hui.

Les œuvres de Nicolas van Eyck étaient recherchées au XVIII^e siècle; comme on n'en rencontre plus guère, on suppose avec raison qu'elles sont attribuées à des maîtres plus méritants ou plus en vogue.

Ad. Siret.

EYCKEN (*Jean-Baptiste VAN*), peintre d'histoire, de portraits, etc., né à Bruxelles le 16 septembre 1809, décédé à Schaerbeek lez-Bruxelles, le 19 décembre 1853. Il était fils de Corneille van Eycken et d'Elise Cordemans, qui l'employèrent, malgré ses répugnances probables, à leur métier de boulanger. En 1829, il perdit son père: dès lors, il put se livrer exclusivement au précoce instinct qui le poussait vers l'art. Ses progrès furent rapides. En 1830, il entra à l'Académie de Bruxelles; en 1835, il en sort lauréat du grand prix de dessin d'après nature avec la plus grande distinction, et, quatre ans après, il y rentre avec le titre de professeur de dessin et de peinture.

Ses premières études datent d'août 1831.

Encouragé, en 1837, par un subside de neuf cents francs qui lui fut alloué par le gouvernement et la ville de Bruxelles, il partit pour Paris. L'année étant écoulée, il voulut, par un scrupule de désintéressement et de dignité, se suffire à lui-même, et pria le ministre de

l'intérieur de disposer du subsidé en faveur de jeunes confrères moins favorisés.

En 1838, il gagna l'Italie. Schnetz et De la Roche à Paris, Ingres à Rome, pressant sans doute son avenir, l'honorèrent de leurs conseils.

Il consacra tout son temps, en Italie, à des études. Fra Beati Angelico et Raphaël lui inspirèrent surtout un culte d'admiration, et il semble même qu'il leur a dérobé, plus tard, la grâce onctueuse et la sensibilité presque féminine de sa *Passion de Notre-Seigneur*.

En 1839, il revint en Belgique. La première œuvre qui devait éclore de ses inspirations classiques, c'était la *Clémence divine*. Ce grand tableau, où se révèlent de nouvelles tendances dans l'interprétation des sujets religieux, reçut la consécration d'un prompt succès : il valut à Van Eycken sa nomination de professeur à l'Académie de Bruxelles, celle de membre correspondant de la Société des Beaux-arts de France (1er juillet 1840), et une médaille d'or, qui lui fut décernée au nom de la province de Brabant.

En 1840, il obtint la médaille d'or à l'exposition de Paris.

Le 4 juin de cette année, il épousa Julie-Anne-Marie Noël, doublement digne de lui par le cœur et par l'intelligence. Mais les jeunes époux, à qui il ne manquait plus pour être heureux que le temps de l'être, furent bientôt séparés par la mort : Julie Noël s'éteignit de langueur, le 11 février 1843. Dans l'intervalle, l'artiste avait cherché dans ses pinceaux une consolation. Il peignit deux grands tableaux pour l'église de la Chapelle : le *Rachat des captifs chrétiens* et *Saint Boniface*, commandés par M. le curé Willaert.

Par une dernière illusion, l'homme croit respirer quelque chose encore de son bonheur près de ceux qui en furent témoins. C'est ce qui attachait intimement Van Eycken à M. Willaert, et c'est à cette amitié, dont le vénérable ecclésiastique profita dans l'intérêt de l'art, que sont dus les quatorze tableaux de la *Passion de Notre-Seigneur*, qui ornent

l'église de la Chapelle. Détail peu connu, l'artiste, comme pour sceller sa douleur dans son œuvre, y a tracé le portrait de sa femme à côté du sien.

En septembre 1847, ces tableaux furent exposés pendant huit jours au musée de Bruxelles, et valurent à Van Eycken la décoration de l'ordre de Léopold.

L'exposition de 1848 accrut encore la renommée de son talent. Il exposa, entre autres œuvres, la *Femme du prisonnier* et le *Dernier Chant de sainte Cécile*, où respire la mélancolie habituelle de ses pensées et qui comptent parmi ses principales productions. Mais aucune d'elles n'atteignit au succès de vogue de son tableau allégorique : l'*Abondance*, dont il a raconté lui-même l'origine. « Se promenant un jour dans les » champs aux environs de Bruxelles, » que couvraient, en 1847, de magnifiques récoltes, il cueillit un épi doux, et ce fut cet épi qui lui donna » l'idée de représenter une jeune mère » figurant la bonne terre, contemplant » ses deux jumeaux couchés au milieu » des produits de la terre. »

La reine des Belges, Louise-Marie, offrit ce tableau à la reine d'Angleterre laquelle, preuve flatteuse d'admiration, chargea Van Eycken d'en faire une copie pour le cabinet du prince Albert.

C'est à cette époque que Van Eycken fut élu membre de l'Académie de Belgique.

En 1849, parut son fameux tableau : la *Chute des feuilles*, élégie picturale d'une grâce exquise et d'une mélancolie pénétrante. Il y a, dans ces deux amants, autour desquels tombe la pluie des feuilles comme une auréole de mort, le souvenir évident de son bonheur brisé.

En 1846, Van Eycken avait proposé à l'Académie de Belgique de mettre au concours la peinture murale ; sa proposition figura au programme, mais les concurrents firent défaut.

L'artiste, qui espérait (comme il le disait lui-même) que la peinture murale ferait s'épanouir en nombreux chefs-d'œuvre la peinture d'histoire en Bel-

gique, ne se découragea pas. Non content de ses recherches et de ses essais, il partit pour l'Allemagne afin d'étudier par lui-même les procédés et la manière des maîtres qui ont illustré l'école germanique. Il en reçut l'accueil le plus flatteur : Cornelius lui expliqua ses merveilleux cartons ; Kaulbach lui communiqua le procédé allemand dit *Wasserglass*. A son retour, le gouvernement engagea Van Eycken à introduire la peinture murale en Belgique et à faire choix d'un emplacement pour l'exécution (10 décembre 1850). L'artiste, fidèle à son amitié pour M. le curé Willaert, choisit une chapelle dans son église. Abordant de front, avec la hardiesse du talent, toutes les difficultés, il usa des différents procédés, la fresque, le *Wasserglass*, l'encaustique. A la voûte gothique de la chapelle, les huit béatitudes, personnifiées par huit figures s'élançant vers un centre lumineux, furent peintes d'après un procédé de son invention. Ce procédé, il le communiqua à la classe des beaux-arts de l'Académie de Belgique le 3 juin 1852, veille de l'inauguration de son œuvre.

Ces premiers essais de peinture murale, achevés en dix-huit mois, accurent encore le retentissement de son nom.

Ces travaux terminés, la gravure en devait reproduire l'ensemble, et lui-même guidait de son expérience un jeune artiste, M. Campotosto, à qui ce travail avait été confié. Mais Van Eycken ne devait pas voir l'achèvement de cette publication ; les sources de la vie étaient taries en lui. Toutefois le mal qui minait l'homme n'abattait pas l'artiste : il entreprit pour l'église de la Chapelle, sur les murs de laquelle il avait écrit les plus belles pages de son talent, un grand carton, représentant l'*Assomption de la Vierge*.

Cependant la maladie s'aggravait. En vain avait-il demandé remède aux distractions des voyages ; il finit par quitter la ville et alla s'isoler aux portes de Bruxelles, dans le calme et l'atmosphère plus salubre de la campagne. Bientôt même il dut abandonner ses pinceaux ; mais fidèle, jusque dans la mort, aux

deux religions de sa vie, l'amitié et l'art, il modelait, avec un talent délicat de sculpteur, les médaillons de ses amis : c'est dans cette pieuse occupation qu'il s'endormit en Dieu le 19 décembre 1853.

Nous donnons ici la liste des principales œuvres de Van Eycken.

Les *Saintes Femmes au tombeau* (1835), dans l'église de Molenbeek-Saint-Jean. — *Jeune Mère avec son enfant mort* (1837), musée de Lisieux. — Le *Christ au tombeau* (1837), musée de Liège. — *Saint Boniface implorant le secours de la Vierge pour les malheureux* (1841), dans l'église de la Chapelle. — *Descente de croix* (1841), dans l'église de Thourout. — *Rachat des captifs chrétiens* (1841), dans l'église de la Chapelle. — Le *Christ pleurant sur Jérusalem* (1844), au Vatican. — Peintures murales commandées par le gouvernement pour l'église de la Chapelle (1851).

Ses plus célèbres toiles sont : L'*Abondance* (1848), acquise par la reine d'Angleterre. — *Réverie* (1848), gravée à la manière noire par Calamatta et Lelli. — La *Chute des feuilles* (1849), gravée à la manière noire par Lelli. — Le *Parmesan* (1849), gravé au burin, par M. Franck. — L'*Espagnole* (1849), achetée par la commission de l'exposition nationale (gravée à la manière noire par Calamatta et Lelli).

Les tableaux de Van Eycken, qui touchent, comme on voit, à divers genres, sont empreints d'un cachet personnel très-net. Toute son âme est dans son œuvre : élévation, grâce, sensibilité. On lui reconnaît généralement un coloris puissant dans sa sobriété, et un mérite de dessin dont déjà on pourrait chercher l'indice dans son précoce triomphe de 1835. En outre, artiste consciencieux, il avait compris qu'à la hauteur où le plaçait son talent, l'art n'est plus un métier, mais une mission : aussi dessinait-il avec une scrupuleuse sévérité même les cartons de son œuvre.

L'homme en lui était égal à l'artiste. Il y avait dans cette âme douce, aimante, sensible même jusqu'à la maladie, comme un reflet de l'âme de Fra

Beati Angelico et de Raphaël qu'il avait jadis aimé d'une si tendre prédilection. Il n'échappa toutefois pas à la calomnie, cette gloire douloureuse du mérite. On ne lui pardonna pas la confiance qu'inspiraient son talent et son caractère droit, et qui, lui attirant de nombreuses commandes, l'élevèrent à une condition aisée. On oublia l'usage généreux qu'il fit de sa fortune ; il sauva de jeunes artistes de leurs detresses d'argent, avec cette délicatesse discrète qui semble inconsciente du bienfait, et se fit remplacer par eux dans les commandes de travaux que lui valait sa renommée.

Sa mort imposa silence à l'envie. Malgré un froid excessif, un concours énorme de monde de tous rangs, ses anciens élèves, les artistes de la capitale, ses collègues de l'Académie royale de Belgique, se pressèrent à ses funérailles, qui furent comme le triomphe funèbre d'un artiste éminent et d'un homme de bien.

Émile van Arenbergh.

EYCKENS. Voir les artistes de ce nom au mot YKENS.

EYEN (*Gilbert VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort en 1283. Voir GILBERT VAN EYEN.

EYNATTEN (*Arnold, D'*), Hiéronymite, enseignait les humanités au collège de son ordre, à Liège, au commencement du XVII^e siècle. Il compta parmi ses élèves, vers 1521, Jean Sturm de Schleiden, et exerça sur cet éminent philologue, professeur et polygraphe, une influence durable (*Arnoldum Eynattensem quem Leodii audivi in collegio Hieronymitano ita amavi, ut adhuc in visceribus et medullis hæreat*. Sturm, *Epist. class.*, I, 88). La famille d'Eynatten était très-ancienne et illustre au pays de Liège (voy. Loyens). — Le nom d'Arnold a échappé à Delprat et aux autres écrivains qui se sont occupés, après lui, de l'histoire des *Frères de la vie commune*. Le passage de Sturm, reproduit ci-dessus, a été relevé par M. de Raumer (*Geschichte der Pädagogik*, Stuttgart, 1846, in-8°, t. I, p. 231).

Alphonse Le Roy.

EYNATTEN (*Maximilien D'*), théologien, né en 1574, mort en 1631. Cet écrivain appartenait à une ancienne famille d'Aerschot, qui possédait, entre autres biens, le manoir de Schoonhoven, situé à peu de distance de cette ville, vers l'est. Maximilien naquit, d'après l'opinion commune, à Aerschot, ou à Bruxelles si l'on en croit Paquot, qui étaye son opinion sur un cahier manuscrit dont il avait eu communication. Il était fils d'Arnoul d'Eynatten, seigneur de Schoonhoven, qui mourut en 1613, et de Philippine de Schore, qui survécut onze ans à son mari. Après avoir fait sa philosophie au collège du Pore, à Louvain, il étudia la théologie et reçut le grade de licencié. En 1607, il obtint un canonicat du chapitre de Notre-Dame d'Anvers, dont il devint l'écolâtre en 1619 et le garde des sceaux en 1616. Il mourut, comme nous l'apprend son épitaphe, le 29 juin 1631, âgé de cinquante-six ans, laissant la réputation d'un prêtre qui alliait à la vertu une grande politesse.

Maximilien d'Eynatten a laissé un livre qui a joui d'une certaine renommée, puisqu'il en a été publié jusque trois éditions successives. L'approbation ecclésiastique donnée à la première par l'évêque d'Anvers, Jean Malderus, est datée du 23 juin 1618 et l'octroi des archiducs qui accorde à l'imprimerie plantinienne le droit exclusif de le publier, du 7 août suivant. Il parut en 1619 (in-8°) et fut édité une deuxième fois à Anvers en 1648 (in-12), et encore à Bruxelles en 1713 (in-16). Il est intitulé : *Manuale exorcismorum, continens instructiones et exorcismos ad ejiciendos et corporibus obsessis spiritus malignos et ad quævis maleficia depellenda et ad quascumque infestationes dæmonum reprimendas*. Un travail pareil pouvait être de quelque utilité à une époque où l'on croyait aux sorcières, aux possessions diaboliques ; de notre temps il ne rappelle plus que le souvenir des aberrations de l'esprit humain.

Alphonse Wauters.

Sweetius, p. 561. — Valère-André, p. 664 et 869. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 882. — Paquot, t. III, p. 463.

EYNHOUDTS (*Romain ou Rombaut*) et non EYNHOEDTS ou EYNHOUEDTS, comme il est parfois nommé. Né à Anvers en 1605 et mort en 1679; élève d'Adam van Noort en 1626; franc-maître de la Gilde anversoise en 1636-1637. Il peignit des portraits, mais il est plus connu comme graveur. On cite de lui les planches suivantes : *La Vierge assise sous un berceau*, par Rubens. — *La Vierge assise sur le trône et entourée de plusieurs saints*, du même. — *L'Adoration des mages*, du même. — *Le Christ mort*, d'après Palma, le Jeune. — *Jésus-Christ sortant du tombeau*, d'après Rubens. — *Le Christ ressuscité*, d'après Palma, le Vieux. — *Le Christ mort et trois anges*, d'après Palma, le Jeune. — *L'Assomption de la Vierge*, d'après C. Schut. — *La Trinité*, d'après C. Schut. — *Saint Christophe*, d'après Rubens. — *Le Martyre de saint George*, d'après C. Schut. (Le tableau est au musée d'Anvers.) — *Saint Grégoire et plusieurs autres figures*, d'après Rubens. — *Saint Jean-Baptiste*, d'après Palma, le Vieux. — *Saint Pierre et saint Paul*, d'après Rubens. — *Sainte Anne*, d'après C. Schut. — *Les docteurs de l'Eglise*, d'après Rubens. — *La paix et la prospérité*, d'après Rubens. — *Le Jugement de Cambyse*, d'après Rubens. Nous citons ses planches d'après Basan, Gori, Huber et Rost, Nagler et Le Blanc, mais nous croyons que l'œuvre de ce graveur est plus considérable. C'était un dessinateur plus spirituel que correct; son burin était facile et il s'entendait particulièrement aux effets du clair-obscur.

Ad. Siret.

EYSCHEN (*Georges von*), écrivain ecclésiastique, né à Arlon le 19 février 1592, mort le 19 février 1664. Il fit ses humanités à Louvain et sa philosophie à Trèves; s'adonna ensuite à l'étude du droit et de la théologie; puis étant devenu licencié en ces sciences, il obtint la prêtrise et fut pourvu de la cure de Saint-Jean *in curia* à Cologne, ainsi que d'un canonicat dans la collégiale de Notre-Dame *ad Gradus* qui y était annexé.

Dans l'exercice de ces fonctions, il sut si bien se faire remarquer par son assiduité, son zèle et sa science, que le duc François de Lorraine, doyen du chapitre métropolitain de Cologne, le choisit pour son aumônier, son chapelain, son conseiller intime. Le duc ayant été nommé évêque de Verdun, bien qu'il n'eût reçu aucun ordre, Eyschen l'aida à conduire le diocèse et pendant plus de quarante années qu'il fut attaché à sa personne, lui rendit d'éminents services que récompensèrent des honneurs et des dignités ecclésiastiques. Plus tard, l'évêque le dota d'un fief considérable et se fit accompagner par lui quand il alla faire la reprise de la principauté de Verdun des mains de l'empereur Ferdinand II. Von Eyschen assista à l'entrevue qu'il eut, en cette circonstance, avec l'empereur, et sut si bien captiver les bonnes grâces de ce dernier qu'il en reçut des lettres de noblesse avec octroi d'armoiries, pour lui, ses collatéraux et leurs descendants (1627).

Von Eyschen fit un noble usage des revenus que lui donnaient ses prébendes et ses biens. Les églises et les pauvres reçurent de lui de grandes libéralités. Il fonda entre autres, pour les PP. Récollets, le couvent de Boppard, dans le diocèse de Trèves, et pourvut pendant toute sa vie aux besoins de ces religieux. Il employa huit mille florins pour l'établissement des PP. de l'Oratoire dans sa paroisse de Cologne. A Arlon, sa ville natale, il bâtit une chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire et fit encore un grand nombre de fondations, parmi lesquelles, par acte autographe du 1^{er} mars 1639, deux bourses au collège dit *Montanum*, pour deux enfants de sa famille ou, à leur défaut, pour deux écoliers d'Arlon ou du pays de Luxembourg. Ces bourses subsistent encore et ont été transférées aux universités prussiennes depuis la suppression de celle de Cologne.

Georges von Eyschen fut inhumé devant les marches de l'autel de Saint-Etienne qu'il avait fondé et doté, dans la cathédrale de Cologne, où l'on voit son épitaphe.

On a de lui : 1^o *Leben des H. Ley-schwester Maria von der Menschwerdung, stiffterin des carmeliter-ord. in Frank-reich*. Cologne, 1630. — 2^o *Passio D. N. Jesu Christi secundum IV Ecan-gelistas descripta*. Coloniae, 1656, in-4^o. Ces deux ouvrages sont dédiés par l'au-teur à son bienfaiteur, le prince Fran-çois de Lorraine. Aug. Vander Meersch.

Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Paquot, *Mé-moires littéraires*, t. V, p. 63. — Neyen, *Biogra-phy luxembourgeoise*.

EZELON ou HEZELON, hagiographe et architecte, fleurit au commencement du XIII^e siècle. D'abord chanoine de Liège, il prit la résolution d'embrasser la vie monastique et choisit pour lieu de sa retraite l'abbaye de Cluny, alors dans toute sa splendeur. Pierre le Vénérable vante son savoir et son éloquence; *vir amplioris litteraturæ*, dit Hildebert du Mans. Avec la collaboration du moine Gilon, plus tard évêque de Tusculum,

Ezelon composa une vie de saint Hugues, mort en 1109 après avoir gouverné pen-dant soixante-trois ans, au rapport d'Albéric, le célèbre monastère bour-guignon. Des extraits de cette biogra-phy ont été insérés dans les *Acta Sanc-torum*, 29 avril, tome III, page 655 ; il semble que Hugues n'était pas mort depuis longtemps lorsqu'elle fut rédigée. On sait que l'église de Cluny, l'un des monuments les plus purs et les plus grandioses du style roman, fut construite ou du moins commencée en 1089 sous Hugues, à l'aide des libéralités d'Al-phonse IV, roi de Castille. La direction de ce grand travail, qui ne reçut son entier achèvement qu'en 1130, échet à Ezelon ; nous avons lieu de croire qu'il n'en vit pas la fin.

Alphonse Le Roy.

Petri Venerabilis Epist., III, 2. — *Biblioth. Cluniac.* — *Acta Sanctorum.* — Fabricius, *Bibl. latina mediæ ævi*, lib. VII. — *Hist. lit. de la France*, t. X. — Viollet-Leduc, *Di-t. de l'architec-ture*, t. I, p. 123. — Lemayeur, *la Gloire belgeque*, t. II.

F

FABER

FABER (*Egidius*) ou **FABRI**, théologien, historien, homme d'Etat, né à Bruxelles vers 1440, mort en 1506. Voir **DE SMEDT** (*Gilles*).

FABER (*Frédéric-Théodore*), peintre et graveur, né à Bruxelles en 1782, mort en 1844. Elève de son père, puis d'Ommeganck, dans l'atelier duquel il se rendit à l'âge de dix-sept ans, devint un peintre d'animaux et de paysages remarquable. Faber érigea une fabrique de porcelaine et se mit à peindre des petits chefs-d'œuvre sur la pâte. Il fit, pour le roi de Hollande, un service de table sur lequel se trouvaient reproduits, de sa main, les plus beaux châteaux du pays. En 1820, lors d'une exposition de produits de l'industrie nationale, il obtint une médaille d'or; il avait abandonné la peinture sur toile pour la peinture sur porcelaine. On lui doit aussi 108 gravures à l'eau-forte, qui ont été cataloguées à Paris par Hillemecher en 1843. Sa première eau-forte, qui est son portrait, date de 1807. La dernière est de janvier 1844. Beaucoup de ses gravures sont faites d'après Ommeganck. On lui doit aussi quelques tableaux de genre et quelques portraits.

Ad. Siret.

FABER (*Jacques*), écrivain ecclésiastique, né à Tourcoing (ancienne Flandre.) Voir **LEFEBVRE** (*Jacques*).

FABER (*Jean-Adam-Joseph*), compositeur de musique du XVIII^e siècle, et chantre à l'église Notre-Dame d'Anvers. En 1720, étant encore imberbe [comme il le dit lui-même dans sa dédicace au chapitre des chanoines], il composa une messe à huit voix et orchestre. Faber entra dans les ordres et devint chanoine de Notre-Dame, où il chantait encore en 1759. Il composa une seconde messe à cinq voix et orchestre, en 1726. Ces deux compositions, les seules que l'on connaisse de notre artiste, existent en manuscrit dans la collection de Notre-Dame d'Anvers.

Alph. Goovaerts.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. III, p. 173.

FABER (*Jean*) ou **FABRE**, surnommé d'OMALIUS, du nom de son lieu de naissance, Omal, dans le pays de Liège, né en 1540, mort en janvier 1622; jurisconsulte renommé. Il écrivit de nombreux traités sur le droit, qui ne furent pas imprimés, mais qui devaient cependant avoir quelque valeur, puisque, au dire de Foppens, qui en donne les titres, il en existait un certain nombre de copies.

Faber a laissé, d'abord, un recueil d'arrêts; puis des traités sur les devoirs d'un proconsul, d'un trésorier, d'un capitaine des gardes, d'un prêteur, d'un bailli; enfin sur le divorce, la répudiation, le cens, les impôts, les étangs, les viviers, les fleuves, les forêts et la chasse.

Il existe un portrait de Faber, gravé par L. Fines, dans les *Délices du pays de Liège*, t. V.

Jules Delecourt.

Foppens, *Bibliotheca belgica. — Délices du pays de Liège*. — Beedelievre, v° *Omalius*.

FABER (Jean), juriconsulte, né à Malines vers la fin du xvii^e siècle, mort à une époque inconnue. Il laissa les ouvrages suivants, dont le premier est une réfutation d'une opinion énoncée par Alciat : 1° *Utrius juramentum servandum sit, si jurans alienare fundum dotalem, postea cum jurejurando contraveniat*. Coloniae, 1569; — 2° *Breviarium in Justiniani imperatoris codicem*. Lugduni, 1579; — 3° *Progymnasmata juris canonici*. Lovanii, typis Rutgeri Velpii, 1566, in-8°. Foppens loue sa science et son style.

Jules Delecourt.

Foppens. — Sweetius.

FABER (Martin-Herman), peintre et orfèvre, né à Bruges ou à Embden. Il traita l'histoire et le portrait sous la direction de son ami Finsonius, qu'il connut à Aix et avec lequel il se lia d'une vive affection. C'est grâce à cette circonstance que l'on doit de connaître Faber, dont les productions jouissent de beaucoup d'estime en Provence, où il passa toute sa vie. Comme Finsonius, il peignit dans le genre du Caravage. Quelques-unes de ses œuvres sont datées de 1613.

Ad. Siret.

FABER (Salomon), humaniste et poète latin, né et mort à Ypres au xvii^e siècle. Son père, Petrus Faber (Pierre De Smedt?), était un érudit de Courtrai, qui s'établit à Ypres, où il obtint le droit de bourgeoisie en épousant la fille de Gaspard Vanden Steene, un des plus notables citoyens. Salomon fut envoyé à l'université de Louvain pour y faire ses études de jurisprudence. Il est certain qu'il y résidait en 1563 et en 1564, puisqu'on possède des lettres de cette date, échangées entre l'étudiant et le latiniste Sluper, chapelain à Boesinghe, près d'Ypres. En 1567, Petrus Faber, sa femme et le frère cadet de Salomon, Jacques, ayant embrassé le calvinisme, s'enfuirent en Angleterre, à l'arrivée du duc d'Albe. Ils résidèrent successivement

à Sandwich et à Norwich, en compagnie d'un grand nombre d'Yprois émigrés. M. Diegerickx a trouvé dans les archives d'Ypres des lettres fort curieuses, tour à tour en flamand familier et en latin élégant. Le père exilé s'adresse à son fils Salomon, revenu de Louvain et demeurant à Ypres pour y surveiller les intérêts de la famille et défendre la mémoire de son père. Salomon paraît avoir été un humaniste libéral plutôt qu'un calviniste décidé, à en juger d'après ses relations avec Sluper, Antoine Meyer et d'autres amis de la renaissance, qui habitait la Flandre et l'Artois.

Notre auteur signait ordinairement *Faber Tynophanus Yprensis*. Nous croyons avec M. Diegerickx que *Tynophanus* est un mot composé à la mode pédantesque du temps et qu'il signifie *de l'église de Notre-Dame des Thunes*, dont on célébrait la fête au *Tuin-dag* (jour de l'enceinte, du *town*, du *tuun*). Les principaux écrits de Salomon Faber sont : *Paroensin de institutione morum puerilium sive de legibus scholasticis diversorum carminum Προγυμναστικῶν sylvam. — Famulitium Lud. Vivis carmine elegiaco Παρραχαστικῶς reddidit*. On trouve aussi quelques pièces de Salomon Faber parmi les *Poemata* que son ami Jacques Sluper fit imprimer à Anvers, en 1563, chez Joh. Withagius.

J. Stecher.

J. Diegerickx, Lettres à M. Carton (*Annales de la société d'émulation de Bruges*, IX, 40, 32, 253. Cf. 2^e série, XIII, 107).

FABIUS (Amand), écrivain ecclésiastique, né à Louvain. xviii^e siècle. Voir BOONE (*Amand*).

FABIUS (Aug.), écrivain ecclésiastique, né à Beeringen, mort à Tongres en 1612. Voir BOONE (*Aug.*).

FABIUS (Guillaume), helléniste, né à Hilvarenbeek (ancien Brabant). xvii^e siècle. Voir BOONAERTS (*Guillaume*).

FABIUS (Nicaise), antiquaire, né à Beaumont (Hainaut). xviii^e siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, fit ses études universitaires et obtint le grade de licencié *in utroque jure*; peu après il devint chanoine à Comines, puis au chapitre de la cathédrale de Tournai.

Nicaise Fabius, dans son temps, jouissait d'une grande réputation; on lui attribuait des connaissances étendues, surtout en ce qui concernait les antiquités du pays, objet de ses études favorites, et sur lesquelles il composa quelques ouvrages intéressants restés manuscrits, mais dont parle avec éloge Sanderus dans son *Tornacum illustratum*.

Aug. Vander Meersch.

Le Maître d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 297.

FABRI (Gilles), homme d'Etat, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers 1440, mort le 19 février 1506. Voir DE SMEDT (*Gilles*).

FABRI DE CARVINIO (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Carvin-l'Espino (ancien Hainaut). xve siècle. Voir LE FEBVRE (*Jean*).

FABRI (Jérôme), prédicateur, écrivain, né à Gand en 1585, mort en 1641. Voir TEMMERMANS (*Jérôme*).

FABRICIUS (André), philosophe, poète, théologien, prédicateur, né à Hodeige vers 1520, mort en 1581. Voir LEFEVRE (*André*).

FABRICIUS (François), médecin et poète, naquit à Ruremonde, vers 1510. Il étudia les belles-lettres à Cologne et acquit une connaissance approfondie des langues grecque et latine. Il étudia ensuite la médecine et, en 1533, on le trouve exerçant l'art de guérir à Deventer. On doit supposer que le succès ne répondit pas à son attente. Toujours est-il qu'il quitta Deventer pour aller s'établir à Aix-la-Chapelle. Ici il se distingua par les cures qu'il opérait au moyen des eaux thermales de cette ville. Il analysa ces eaux célèbres, étudia leurs effets et en régla l'usage dans un livre qui obtint trois éditions et jouit d'une grande autorité parmi les médecins de son siècle. Dans ses heures de loisir, il se plaisait à cultiver la poésie, et on lui doit une traduction en vers latins de la tragédie grecque intitulée le *Christ souffrant* (*Χριστός πασχων*), qu'on a longtemps attribuée à saint Grégoire de Nazianze. Les vers sont médiocres et n'ont d'autre mérite que la correction du style. Tout

ce qu'on sait avec certitude des incidents de la vie de Fabricius, après son départ de Deventer, c'est qu'il exerçait, fructueusement, sa profession de médecin à Aix-la-Chapelle en 1545 et 1552. L'année de son décès n'est pas connue. Ses ouvrages sont : 1° *Thermæ aquenses, sive de Balneorum naturalium, præcipue earum quæ sunt Aquisgrani et Porceti, naturæ et facultatibus, et quæ notione illis utendum sit, liber perutilis*. Coloniae, Jaspas Gennepeus, 1546, in-4°. *It. ib.*, Maternus Cholinus, 1564, in-12. *It., ibid.*, Joannes Kirchius, 1617, in-8°. — 2° *Consilia de arthridite*, dans l'ouvrage de Henricus : *Consilia de arthriditis præservatione et curatione*. Francofurti, 1592. — 3° *Divi Gregorii Nazianzeni theologi Tragedia Christus patiens, latino carmine reddita, per Franciscum Fabricium, Ruremondanum, medicum aquisgranicum*. Antverpiæ, Strelius, 1550, in-8°.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Hoffman-Peerlkamp, *De vita ac doctrina Belgarum qui latina carmina composuerunt*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*.

FABRICIUS (Jean), poète latin du xv^e siècle, né à Bolland, près de Herve, localité faisant partie de l'ancien duché de Limbourg et actuellement de la province de Liège. Son vrai nom était peut-être Lefèvre ou Fabry. On n'a guère de renseignements sur sa vie, et les bibliographes du pays ne font aucune mention de lui. Né, probablement, pendant les premières années du xv^e siècle, il paraît avoir passé une grande partie de sa vie à Cologne, ville où parurent toutes ses œuvres poétiques. Le savant jésuite Hartzheim n'a pu néanmoins recueillir aucun renseignement sur notre poète, et se contente de copier les deux lignes que lui a consacrées Conrad Gesner, le père des bibliographes. On connaît de Fabricius : 1° *De motu monasteriensis, elegiaci carmine scripti, libri X*. Coloniae, apud Gymnicum, 1541, in-8°. — 2° *Psalterium Davidis, lyrico carmine redditus*. *ibid.*, in-8°. — 3° *Duæ orationes panegyricæ elegiacis versibus scriptæ, quarum prior mista partim conti-*

net reginæ Mariæ ad Leodium urbem adventum et tractationem, partim ejusdem civitatis descriptionem, altera vero pura Mariæ ejus familiæ laudes variis exornata locis communibus complectitur, etc. Colonia, ex officin. typogr. Antonii Cæsarii, 1552, petit in-8°. Ces ouvrages sont extrêmement rares; du dernier, qui intéresse notre histoire, on ne connaît qu'un exemplaire très-incomplet, duquel il ne reste que les pièces liminaires.

H. Helbig.

Bibliotheca Con. Gesneri, à Jos. Simlero aucta. Tiguri, 1874, in-fol., p. 364. — Hartzheim, *Biblioth. Coloniensis*, p. 169. — *Messenger des sciences hist.*, année 1864, p. 141.

FABRY (François-Louis), médecin, né probablement à Dinant vers 1655, mort à un âge fort avancé. Il remplit les fonctions de médecin des pauvres de la ville de Dinant, où il pratiqua, pendant un grand nombre d'années, les diverses branches de l'art de guérir. On lui doit : *Traité instructif et familier des accouchements*. Dinant, 1736, in-12. C'est un traité élémentaire, fruit de cinquante années de pratique. « Eclairer les sages-femmes », dit Ul. Capitaine (*Biographie liégeoise*), « dévoiler leur incurie et leur charlatanisme, enseigner aux femmes enceintes les soins et le traitement que réclame leur position, tel est le but que l'auteur s'est proposé à une époque où l'art des accouchements, dans nos campagnes surtout, n'avait fait aucun progrès sur le moyen âge. »

Aug. Vander Meersch.

FABRY (Jacques-Hyacinthe), juriconsulte et homme politique, naquit à Liège le 13 décembre 1758 et y mourut le 13 janvier 1851, c'est-à-dire plus que nonagénaire. Il était fils de JACQUES-JOSEPH (voir l'article suivant); l'exemple et les leçons d'un tel père, autant que ses propensions naturelles, le portèrent de bonne heure à s'intéresser aux affaires publiques. Reçu licencié en droit le 4 septembre 1780, il fut nommé *mayeur en feauté* dès le mois de mars de l'année suivante, avec une dispense d'âge : Fabry père avait obtenu du prince Velbruck la faculté de résigner cette place en sa faveur. Le jeune magistrat s'acquitta de

ses fonctions, au rapport d'un contemporain cité par M. Capitaine, « avec une intelligence et un zèle auxquels ses devanciers n'avaient pas habitué le public ». Rien n'y fit : le 22 mars 1786, il fut inopinément destitué, sans avertissement préalable, sans prétexte coloré, sans motif apparent. Mais on était alors en pleine réaction : Velbruck avait fait place à Hoensbroeck, et Jacques-Joseph Fabry, en communauté d'opinions avec les philosophes français, n'était pas, tant s'en faut, en crédit auprès du nouveau prince : l'attitude qu'il avait prise dans l'affaire de Spa, quelques résistances administratives, enfin le fait que Hoensbroeck, prêtant l'oreille à des insinuations malveillantes, le regardait comme l'auteur d'un pamphlet violent intitulé : *Cri général du peuple liégeois* (1), c'en était trois fois plus qu'il ne fallait pour le mettre mal en cour. Pourquoi cependant frapper le père dans la personne du fils? On répondra qu'il ne convenait pas de laisser un fonctionnaire dans une position fautive, obligé peut-être de poursuivre son propre père ou ses amis les plus chers; il y aurait eu lieu, néanmoins, selon la judicieuse remarque de l'historien Borgnet, d'aviser à une compensation, et, en tout cas, de ne point imprimer à la sentence le caractère d'une disgrâce injurieuse. L'opinion publique en jugea ainsi, puisque les *Seize chambres*, dont la majorité n'était certes pas imbue d'idées révolutionnaires, s'empressèrent d'élire Hyacinthe Fabry, à la presque unanimité, en avril 1787, *rentier* ou receveur général de la Cité : ses concurrents avaient même eu la délicatesse de se désister volontairement. Il faut rendre cette justice au prince, qu'il s'abstint ici de toute intervention (Borgnet).

La révolution liégeoise éclata le 18 août 1789 (2). Chestret parut au peron de l'hôtel de ville et invita la foule qui encombra le marché à élire de nouveaux magistrats. Chestret et J.-J. Fabry

(1) L'auteur de cette brochure était le peintre Léonard Defrance.

(2) V. y. Chestret. Il faut lire col. 63, l. 1, 18 au lieu de 17 août.

furent acclamés bourgmestres; Hyacinthe fut investi du mandat de conseiller. Il siégea au *Comité chargé de la formation d'une généralité municipale*, puis fut délégué par la ville de Visé à l'assemblée générale du pays de Liège, où les *bonnes villes* renouvelèrent leur pacte d'alliance. Dès le 22 août, il prit une part sérieuse à la rédaction du *Journal patriotique* fondé par Bassenge, Reynier et Henkart, ses amis d'enfance; il y développa en toute franchise la profession de foi politique dont il ne s'écarta jamais dans la suite.

Une brochure qu'il publia en 1790 (*Réflexions d'un vrai patriote sur la formation de la garde nationale liégeoise*) mérite d'être mentionnée en passant. La déchéance du prince avait été prononcée; on se croyait à la veille d'une guerre. L'auteur proposa tout un système. Il s'élevait d'abord avec force contre le remplacement militaire; il voulait que tout citoyen fût appelé au service actif de vingt à cinquante ans, n'admettant d'exemptions que pour les ministres du culte, les infirmes et les indigents. Les magistrats et les ecclésiastiques autres que les curés et les vicaires pourront obtenir une dispense, ajoutait-il, mais à condition de payer une prime qui variera selon la gravité des circonstances; enfin les fonctionnaires électifs seront déchargés du service pendant la durée de leur mandat. De cette manière, Liège aura toujours de 9,000 à 10,000 hommes sous la main; et si toutes les communes du pays suivent l'exemple de la capitale, on disposera de 50,000 hommes, force relativement supérieure à celle de la France, si l'on a égard au peu d'étendue des frontières liégeoises. Quelques-unes de ces idées furent utilisées dans le *Règlement de la garde nationale liégeoise*, approuvé par la commune le 29 août de la même année (Ul. Capitaine).

On peut admettre qu'Hyacinthe dut à cette excursion sur le terrain militaire d'être appelé au poste de colonel provisoire des chasseurs liégeois. Il n'accepta du reste cet honneur qu'à son corps défendant : colonel *postiche*, disait son père; et véritablement ce chef improvisé

n'avait rien du soldat : par bonheur il pouvait compter sur l'expérience de son lieutenant-colonel Lonhienne, ancien major dans le régiment de Fyon. Ils débütèrent par une excursion d'un jour à Aix et dans les villages voisins, puis assistèrent à l'affaire indécise de Sutendael (1). Le colonel provisoire ne resta pas longtemps sous les armes; on l'adjoignit à Bassenge et à Chestret pour aller négocier à Berlin. Il s'agissait de parer un coup terrible : la Prusse se rapprochait visiblement de l'Autriche; la restauration de Hoensbroeck était imminente. Les députés essayèrent de gagner du temps; toute leur diplomatie fut inutile : la Prusse, après avoir encouragé, enhardi les Liégeois, les délaissa brusquement quand elle jugea que leur révolution ne pouvait plus la servir. On crut habile, à Liège, de s'adresser directement à l'Autriche : les deux Fabry partirent pour Vienne; ils ne furent point reçus. Jacques-Joseph, au retour, fit halte à Wezel, où son fils alla le rejoindre. C'en était fait : le 13 janvier 1791, Liège ouvrait ses portes aux troupes autrichiennes, précédant une commission exécutive. Les premières mesures de réaction atteignirent Hyacinthe, qui fut dépouillé de sa charge de *rentier* (2) et porté, en octobre 1791, sur une liste de proscription. Il rejoignit à Bouillon son père, exilé l'un des premiers. Le 13 janvier suivant, ils partirent pour Paris, où ils n'arrivèrent que le 20, mais à temps pour prendre part aux travaux du *Comité des Belges et des Liégeois réunis*. Vonck, alors à Lille, était entré en rapport avec le Comité; pas plus que les Fabry, il ne put s'entendre avec les *avancés* du parti. De guerre lasse, Hyacinthe regagna Bouillon; mais, sur ces entrefaites, la France avait rompu avec l'Autriche. Les Fabry allèrent voir à Givet le général Lafayette pour le mettre en garde contre leurs adversaires. Ces pourparlers ne conduisirent à rien. Lafayette franchit la frontière, mais se replia aussitôt. Dumouriez

(1) Voy. l'art. Chestret.

(2) Il fut remplacé par l'ex-bourgmestre Mélotte-Nizet.

lui succéda ; on sait comment il « brusqua » l'invasion de la Belgique. Méan, qui venait de succéder à Hoensbroeck, quitta sa capitale : ce fut le signal d'une explosion. Le conseil municipal proscrit fut provisoirement réinstallé ; Hyacinthe y retrouva sa place, puis fut élu, le 20 décembre 1792, député à la *Convention nationale liégeoise*.

L'idée d'une réunion à la France se faisait jour parmi les patriotes ; les Fabry s'y rallièrent ; cependant Jacques-Joseph n'y adhéra que sous certaines réserves, ce qui déplut aux sans-culottes et le fit considérer comme une sorte de Girondin ; néanmoins ses conseils prévalurent (voir l'article suivant). Hyacinthe alla sonder, dans la partie flamande du pays, les dispositions des habitants ; il y trouva peu d'enthousiasme, surtout à Saint-Trond. A ce moment même les Autrichiens reparurent. Les commissaires français plièrent bagage ; les administrateurs de la Cité se résignèrent à les suivre, Hyacinthe, entre autres, mais sans perdre courage. Son premier acte, dans l'exil, fut de coopérer à la rédaction d'une adresse des Liégeois à la Convention, pour réclamer la réunion. Mais ici lui et ses amis eurent encore à compter avec les *montagnards* franchimontois, qui firent ouvertement scission et finirent par les dénoncer comme *douteux*. Les Fabry se retirèrent à Versailles, attendant avec anxiété le rapport du Comité révolutionnaire ; Hyacinthe parvint à obtenir un petit emploi dans l'administration départementale. Bassenge fut arrêté ; les réfugiés flottèrent ainsi entre l'inquiétude et un vague espoir jusqu'au 9 thermidor. Alors ce fut un cri de délivrance ! Fabry père put écrire à un ami : « La farce est finie. Je suis libre. Liège à présent doit être libre aussi ! »

Ils revirent en effet la terre natale. Hyacinthe avait perdu sa confiance dans le succès d'une révolution purement liégeoise. D'autre part, il avoua dans une lettre à Henkart que la perte de sa nationalité lui paraissait préférable à un retour à l'ancien régime : il en était venu à craindre que la république fran-

çaise ne renonçât à un agrandissement de territoire.

Méan, rentré à Liège à la suite des Impériaux, signala son retour par des actes de violence (1). Son règne devait être éphémère. La bataille de Fleurus livra aux Français la Belgique et le pays de Liège : *pays conquis* ! Ils furent littéralement traités comme tels. L'administration liégeoise fut renouvelée et épurée : Hyacinthe en fit partie avec une majorité modérée. Voulant ensuite rompre l'*unité* de l'ancienne principauté, la république institua des administrations d'arrondissement : Hyacinthe entra dans celle de Liège, mais n'y resta que peu de temps, ne voulant pas se prêter aux exactions des proconsuls (le maintien du *maximum* sur les denrées, aboli à Paris). Il eut l'occasion, dans des circonstances difficiles, de faire preuve de courage civil ; bientôt de nouvelles fonctions lui furent confiées. Bassenge ayant été nommé procureur de la commune, Henkart et Hyacinthe Fabry devinrent ses substituts. En 1795, peu avant la division des provinces belges en départements, ce dernier fut député avec Lesoinne à Bruxelles, pour régler des questions de territoire. Le 18 novembre, nous trouvons son nom sur la liste des administrateurs du département de l'Ourthe ; enfin, en 1797, les Liégeois l'envoyèrent au conseil des Cinq-Cents, où l'inflexibilité de son caractère, sa haute impartialité et la netteté de ses idées le firent bientôt remarquer. « Pendant toute la durée de son séjour à Paris, dit Ul. Capitaine, le député de la nation liégeoise fut une véritable providence pour ses compatriotes, qu'un pouvoir inquiet et ombrageux exposait à chaque instant à des dangers imminents. »

De 1799 à 1802, Hyacinthe siégea au Corps législatif. L'attitude du premier consul lui parut incompatible avec ses instincts d'indépendance et le respect qu'il devait à ses serments : il se retira sans bruit et n'hésita pas à refuser la

(1) Voy. l'art. Chapuis, où nous signalerons une distraction. C'est Méan et non Hoensbroeck, qui fit exécuter le *martyr* verviétois.

préfecture de l'Ain, que le sénateur Lambrechts lui fit offrir. La période des orages était passée; il ne songea plus qu'à se rendre paisiblement utile. Nommé juge au tribunal criminel de la Meuse-Inférieure, le 23 germinal an XI (1803), il devint conseiller à la cour de Liège le 4 août 1807. Là, comme ailleurs, il se fit estimer et respecter. En accordant sa retraite au vénérable veillard, le 16 octobre 1830, le gouvernement provisoire belge lui confia le titre de président honoraire.

Homme public, Hyacinthe Fabry n'écoula jamais que la voix de sa conscience. Il se distingua non-seulement par sa fermeté et sa sincérité, mais par une dialectique serrée et par une grande clairvoyance en matière économique et financière, ami du progrès sage, mais inexorable pour les vaines utopies. Il n'était pas indifférent aux délassements des muses, partageant en cela le goût de beaucoup de ses contemporains, même de ceux qui étaient le plus engagés dans les grandes affaires. En 1823, il fut l'un des éditeurs des *Loisirs de trois amis* (avec N. Ansiaux et P. Destriveaux : voir l'article *Bassenge*). Hors de là, il ne publia qu'un petit nombre d'écrits politiques de circonstance; on en trouvera la liste à la fin de la notice d'Ul. Capitaine. Dans la vie privée, le magistrat sévère devenait un modèle d'urbanité et de bonté véritable; aussi s'était-il concilié des affections qu'il rendait avec usure, n'étant pas de ceux qui ne sont dévoués qu'en paroles. Il eut le bonheur de conserver ses facultés jusqu'aux dernières limites d'une vie presque séculaire.

Alphonse Le Roy.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise de 1789*. — Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, t. II et III. — F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, 3^e éd., t. II. — Ul. Capitaine, *Notice sur Hyacinthe Fabry*, Liège, 1851, in-12.

FABRY (*Jacques-Joseph*), homme politique éminent, naquit à Liège le 3 novembre 1722 et y mourut le 11 février 1798. Il appartenait à une ancienne famille dont le nom se rencontre fréquemment dans les fastes consulaires de la cité. Nous manquons de renseigne-

ments sur son éducation, qui dut être brillante, et sur sa jeunesse : il n'apparut sur la scène que dans un âge déjà mûr; mais alors son activité patriotique se déploya si énergiquement et le mit dans un tel relief, que l'histoire de la révolution liégeoise pourrait se résumer tout entière dans sa biographie. En attendant l'heure des combats, nous le voyons se complaire dans la société des gens de lettres et des artistes. C'est ainsi qu'il était très-assidu au salon du trésorier De Harlez, poète et musicien, à qui, par parenthèse, Grétry dut ses premiers encouragements. Le pittoresque idiome du pays de Liège jouissait alors d'une grande faveur : De Harlez, De Cartier, Vivario et Fabry surent l'élever presque à la hauteur d'une langue littéraire, sans lui faire rien perdre de son originalité, de sa verdure, de sa franche gaieté gauloise. Ils composèrent d'abord un petit opéra, *Li voyage di Chaudfontaine*, une perle en son genre, dont la musique fut écrite par J.-N. Hamal, maître de chapelle de la cathédrale; ensuite Fabry versifia seul le *libretto* du *Ligeois égagé* (1757), qui obtint également un succès du meilleur aloi dans les concerts de l'hôtel de ville, et plus tard au palais de Seraing, où Velbruck voulut le faire entendre au stathouder de Hollande (1). Mais c'étaient là des délassements passagers; Fabry dirigea bientôt toute son attention sur les graves questions qui commençaient à émouvoir les esprits : n'oublions pas que nous sommes à l'époque où les encyclopédistes français firent pour ainsi dire invasion dans la principauté, qu'ils avaient choisie pour centre de leur propagande. Fabry épousa résolument leurs idées et les professa sans hésiter, soit dans la presse, soit plus tard dans les discussions philosophiques et politiques qui se renouelaient chaque jour à la *Société d'Emulation*, fondée par Velbruck en 1779,

(1) La musique de cette pièce est aussi de Hamal. Les compositions de Fabry et de ses collaborateurs ont été réunies, dès le siècle dernier, en un volume intitulé : *Théâtre Ligeois*, souvent réimprimé depuis, et encore populaire. La meilleure édition est celle de F. Bailleux, Ul. Capitaine, J. Stecher et J. Helbig (Liège, Carmanne, 1854, in-12).

pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Pendant cette même période, il élabora un grand nombre d'articles pour le *Dictionnaire* de J.-J. Robinet (1) et donna une édition, considérablement augmentée, du *Voyage d'un amateur des arts en Flandre, dans les Pays-Bas*, etc., par M. de la R.... (J. de la Roche), Amsterdam (Liège) F. Desoer, 1783, 4 vol. in-12. Le prince Charles d'Oultremont, d'autre part, octroya, le 16 avril 1764, à l'imprimeur Desoer, le privilège de la *Gazette de Liège*, journal officiel; le 28 avril 1766, une convention nouvelle, intervenue entre Fabry et Desoer, fut approuvée par l'autorité. Le premier devait diriger et composer la *Gazette*; le second se chargeait de l'impression et de la distribution, sauf à percevoir le produit des abonnements et des annonces. Les choses marchèrent ainsi pendant douze ans : tout d'un coup Hoensbroeck, jugeant les principes de Fabry trop indépendants, trouva bon de lui retirer sa confiance et de remettre à H.-F.-M. Colson, mayeur en féauté, le soin d'écrire des articles sur les affaires du pays (18 mars 1788). Desoer conserva son mandat jusqu'au 1er janvier 1791; dépossédé à son tour pour cause de libéralisme, il résolut de créer un journal non officiel. Non sans avoir subi de nombreuses vicissitudes, cette feuille a traversé toutes les révolutions et n'a cessé de grandir en format et en importance. Elle appartient encore à la famille Desoer : nous avons nommé le *Journal de Liège*.

Tout en se livrant aux labeurs absorbants du journalisme, Fabry prenait rang parmi les hommes publics. Ses débuts remontent à l'épiscopat de Jean-Théodore de Bavière : nous le trouvons successivement conseiller de la Chambre des comptes (15 novembre 1762) et mayeur en féauté (9 avril 1764); il ne résigna ces dernières fonctions qu'en mars 1781, au profit de son fils aîné (voir l'art. précédent). Conseiller intime

de l'électeur de Cologne (titre purement honorifique), nommé conseiller actuel de Velbruck le 3 janvier 1773 (2), deux fois bourgmestre de la cité, en 1780 et 1783, il se vit honoré des princes autant qu'aimé du peuple jusqu'au commencement du règne de Hoensbroeck. Mais des nuages allaient bientôt s'amonceler sur sa tête. A propos de l'affaire de Spa, il osa contester au chef de l'État le droit d'édicter en matière de police; d'un autre côté, la hardiesse de ses idées avait offusqué certaines personnes, qui ne manquèrent pas de chercher à le faire tomber en disgrâce : bref, il passa aux yeux du prélat pour un homme dangereux, une sorte de philosophe révolutionnaire. Le fait est que Fabry en vint peu à peu à considérer la puissance temporelle du clergé comme un véritable malheur pour sa patrie. Les mandements publiés au sujet des jeux, le décret de prise de corps lancé contre Redouté et ses adhérents (voir l'article J.-R. DE CHESTRET), le tribunal des XXII menacé dans son indépendance, autant de mesures violentes ou arbitraires dont gémissaient avec lui les patriotes attachés à l'ancienne constitution liégeoise. La chambre impériale de Wetzlar tardant à se prononcer sur l'appel dont elle était saisie, ils eurent quelque raison de ne pas se croire en sûreté. Reynier et Bassenge se réfugièrent à Cologne; Fabry, sans quitter Liège, se tint prêt à tout événement. Ses premières relations avec Dohm, représentant de la cour de Berlin auprès du Cercle de Westphalie, datent de cette période critique (1787). Les Pays-Bas autrichiens étaient en ébullition : Joseph II, d'autre part, en prenant fait et cause pour la Russie, brouillée avec la Porte, s'exposait à de graves embarras en Orient, embarras qui s'accroitraient encore si une insurrection éclatait à Liège; pouvait-on répondre, en effet, que Brabançons et Liégeois ne finiraient pas par s'entendre? La Prusse au contraire devait se réjouir, semblait-

(1) *Dictionnaire universel des sciences morales*. Londres (Neuchâtel), 1777-1783, 30 vol. in 4°.

(2) Velbruck n'ignorait pas cependant que Fabry avait patronné la candidature de son compétiteur, le vicair général Ch.-Hyac. de Rougrave (Borgnet, I, 19).

il, de voir Hoensbroeck aux prises avec ses sujets. Attentive à contrecarrer les Habsbourg, elle avait d'autant plus d'intérêt à soutenir l'opposition liégeoise, que l'évêque, de même que les autres princes ecclésiastiques de l'Empire, gravitait forcément dans l'orbite de la politique autrichienne. Frappé de toutes ces considérations, Fabry tourna donc ses regards du côté de Frédéric-Guillaume; son désir était « d'amener les choses au point que S. M. Prussienne en fût l'arbitre ». Avances dangereuses, qu'il eut sans doute à regretter plus tard; mais en ce moment où la corde était tendue à se rompre, lui et ses amis n'avaient qu'une idée fixe : « délivrer leur pays du joug des prêtres »; on verrait après. Fabry, cependant, répugnait aux moyens extrêmes : résistant aux impatients qui, dès lors, ne projetaient rien de moins que l'enlèvement du prince et la révolution ouverte, il jugea plus sûr et plus opportun de se tenir sur le terrain des négociations. Il aurait bien voulu être chargé de représenter officiellement la Prusse à Liège, ne fût-ce que pour jouir des immunités diplomatiques; mais ici son espoir fut déçu : un autre *observateur*, le baron de Senfft de Pilsach arriva de Berlin. Le candidat évincé en conçut du mécontentement; une explication nette rendit cette impression passagère.

Quelques mois s'écoulèrent en pourparlers avec Berlin et Wetzlar, tandis que Hoensbroeck, persistant dans son système de compression et s'obstinant à maintenir un impôt qui passait pour vexatoire, mettait le comble à son impopularité. Tout à coup la nouvelle de la prise de la Bastille éclata comme un coup de foudre : « Faiseurs d'enquêtes, oppresseurs de l'innocence, osa écrire Bassege dans l'*Avant-coureur*, voyez Paris et tremblez ! » L'évêque eut peur en effet; le 13 août 1789, il annonça l'intention de convoquer les Etats et de se prêter à une transaction. Les patriotes répondirent, par l'organe du même publiciste, qu'avant tout il fallait rendre à la nation liégeoise les garanties qui lui manquaient, c'est-à-

dire abolir le règlement de 1684. Le 17 août, la cocarde rouge et jaune des Liégeois, la cocarde verte et blanche de ceux de Franchimont se montrèrent dans les rues de la cité; le lendemain, Fabry et Chestret étaient acclamés bourgmestres par la foule assemblée sur le Marché. Le soir même du 18, Hoensbroeck, mandé de Seraing à l'hôtel de ville, approuvait l'élection du nouveau magistrat et signait, la cocarde sur l'habit, l'abrogation du règlement de Maximilien-Henri. Le 26, il quitta furtivement le château de Seraing pour se retirer à l'abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves. Le peuple triomphait; mais le grand danger à craindre, c'était que le but ne fût dépassé. Deux ans plus tard, Fabry écrivait mélancoliquement à un de ses amis de Verviers : « Ils ont raison ceux qui disent que notre révolution a été trop hâtive. Je ne la voulais pas au moment où on l'a faite. J'avais su apprécier nos têtes, qui la voulaient alors. Je l'avais dit un an auparavant à Mirabeau, qui en avait jugé comme moi, et qui ne s'attendait pas lui-même, dans ce temps-là, à la révolution française. L'exemple des Français échauffa nos têtes; on se hâta le 18 août, et je fus entraîné comme les autres (1). »

Des dissidences se produisirent dès les premiers jours au sein des Etats, réunis le 31 août. Le Tiers, avide de réformes radicales, se sépara des deux premiers ordres, sauf à être bientôt laissé en arrière par les ultra-avancés de Franchimont. De son côté, la chambre de Wetzlar, presque gagnée à la cause des patriotes en présence des fautes de Hoensbroeck, changea brusquement d'attitude sous l'impression des événements de Liège. Par sa sentence du 27 août, elle enjoignit aux princes directeurs du Cercle de Westphalie (2) de prêter aide et assistance à l'évêque, de rétablir les choses telles qu'elles étaient avant le 18, enfin de poursuivre crimi-

(1) Lettre à Lonhienne, du 22 juillet 1791 (ap. Borgnet, I, 148).

(2) Le roi de Prusse comme duc de Clèves, l'électeur-palatin comme duc de Juliers, l'électeur de Cologne comme prince-évêque de Munster.

nellement les auteurs de la sédition. Des députés liégeois partirent aussitôt pour Wetzlar, partageant la confiance de Fabry, qui tenait pour assuré que ni Frédéric-Guillaume, ni le palatin ne prêteraient la main à l'exécution. Des démarches furent tentées en même temps auprès de Hoensbroeck, mais sans aboutir. On s'adressa directement à la Prusse : c'était le seul moyen d'obtenir du répit. Fabry se rendit lui-même à Berlin, où il proposa un accommodement : Hoensbroeck resterait souverain, mais rendrait aux Liégeois, sans réserve, les garanties constitutionnelles pour lesquelles ils s'étaient soulevés. Ces ouvertures déplurent aux démocrates : le député fut hautement accusé de vendre son pays à la Prusse. Une décision était cependant urgente ; enfin les Etats consentirent à la transaction proposée ; mais on avait compté sans le prince, qui intervint à son tour auprès du roi, déclarant que la violence seule avait pu lui arracher des concessions. Dans ces conjonctures, Frédéric-Guillaume, voyant les Autrichiens sur le point d'être expulsés de la Belgique, jugea que le moment était venu pour lui d'occuper une position qui lui ouvrait l'entrée des Pays-Bas (1). Le 30 novembre, ses troupes prirent possession de la citadelle de Liège. Leur présence eut en tout cas pour effet de contenir les partisans de l'évêque, qui nourrissaient toujours l'espoir d'une restauration pure et simple. Mais une nouvelle sentence de Wetzlar (4 décembre), proclamant nulles et non avenues les concessions arrachées le 18 août, ordonnant l'exécution du premier décret sans délai, etc., vint compliquer les difficultés. La Prusse agit sur Hoensbroeck et parvint à l'intimider ; le chapitre cathédral vint alors à la rescousse et repoussa tout arrangement. Se sentant encouragé, l'évêque ne voulut plus rien entendre. Les patriotes furent exaspérés ; la Prusse, de guerre lasse, considéra son œuvre de médiation comme terminée : le corps d'occupation quitta Liège le 16 avril 1790. Craignant pour sa sûreté, le cha-

pitre crut prudent de se retirer à Aix-la-Chapelle : il n'y eût plus dès lors d'Etat primaire sérieux. Cette circonstance contribua, on peut le croire, à envenimer les haines des partis.

Les patriotes franchirent le Rubicon. Dès le 17 avril, la déchéance de Hoensbroeck comme prince de Liège fut proclamée, le conseil privé suspendu, la mense épiscopale confisquée. Les réformes se succédèrent : la suppression des corporations de métiers, regardées comme des oligarchies municipales, consacra l'établissement d'une démocratie pure. Puis, considérant que la dernière rénovation magistrale n'avait pas été très-régulière, on prépara un système électoral provisoire : le 26 juillet, Fabry fut reporté au pouvoir avec l'avocat Donceel pour collègue : on évinça Chestret, commandant des troupes, sous prétexte d'incompatibilité (voir l'art. CHESTRET).

Tout en partageant l'enthousiasme de la première heure, les chefs du mouvement ne pouvaient se dissimuler que leurs chants de victoire ne désarmeraient pas les puissances. Ils songèrent à se rapprocher des Belges, toujours dans la conviction que la Prusse verrait d'un bon œil l'union des deux révolutions. Fabry se mit donc en rapport avec Van Eupen ; il fallut bientôt reconnaître qu'on poursuivait une chimère : les *secularisateurs* de Liège n'avaient rien de commun avec les adversaires d'un monarque philosophe.

Le péril était imminent, la chambre de Wetzlar se montrant inexorable. Bon gré, mal gré, on se vit mis en demeure de songer à la défense. Fabry eut toute la peine du monde à contenir les exaltés : dans ces instants difficiles, il fit preuve d'autant de prudence que d'énergie. Improviser une armée et surtout la solder, ce n'était pas chose aisée. On entra en campagne tant bien que mal et l'on eut à se féliciter d'un premier succès. Les chances se balancèrent ensuite (à Sutendaël) ; le grand résultat fut que les électeurs se découragèrent et s'adressèrent à l'Autriche. Le successeur de Joseph II ne demandait pas mieux que de

(1) Borgnet, I, 177.

saisir une occasion qui lui permettrait peut-être de recouvrer les Pays-Bas ; mais à ce moment même, d'autres convoitises absorbaient ses préoccupations : il résolut de faire d'une pierre deux coups. La tournure que prenait la révolution française commençait à inquiéter Frédéric-Guillaume, si bien que ce potentat en vint à prêter tout doucement l'oreille à des offres séduisantes de l'Autrichien. Celui-ci lui laissa entrevoir qu'il pourrait s'entendre avec la Prusse et la Russie pour un second partage de la Pologne, si la première de ces deux puissances consentait à abandonner les Belges et les Liégeois. La coalition fut préparée au congrès de Reichenbach le 27 juillet 1790, juste le lendemain de la réélection de Fabry comme bourgmestre de Liège.

Les patriotes ne s'étaient attendus à rien de semblable. Dans leur ignorance de la véritable situation, ils avaient visé droit à leur but : refondre leur gouvernement sans s'inquiéter de la politique générale de l'Europe, des rapports de Liège avec l'empire, de qui ou de quoi que ce fût. Une régence de onze membres devait présider à l'administration du pays ; ce corps ne pouvant marcher sans tête, on résolut d'établir un *mambour*, conformément aux anciennes traditions (1). Leur choix tomba sur le prince Ferdinand de Rohan-Guéméné, archevêque de Cambrai et trésorier de Liège. Mesure imprudente s'il en fut une ! C'était en quelque sorte défier les princes de ramener Hoensbroeck à Liège. Une vague inquiétude s'empara tout d'un coup des patriotes. Ils crurent un instant que la France épouserait leur cause : l'Assemblée constituante reçut gracieusement leurs députés, ne leur épargna pas les beaux discours (2), mais les laissa partir comme ils étaient venus. On ouït parler, sur ces entrefaites, des préliminaires de Reichenbach : stupeur

(1) Herzberg lui-même, ministre de Prusse, leur avait donné ce conseil, mais antérieurement au rapprochement des deux puissances allemandes.

(2) « Vous avez vu, messieurs, resplendir sur la France le soleil de la liberté, et vous, ses antiques sectateurs, vous vous êtes levés avec elle pour l'adorer, etc., etc. »

générale. Un congrès allait s'ouvrir à Francfort : des envoyés liégeois y furent mandés. Ils y apprirent qu'une restauration était devenue inévitable, moyennant des conditions à régler de concert avec la cour de Berlin. Dohm apporta aux Liégeois des propositions aussi raisonnables que le comportaient les circonstances : Hoensbroeck remonterait sur son trône, mais le règlement de 1684 serait définitivement aboli, en ce sens qu'il serait stipulé que les représentants du Tiers-état seraient désormais élus librement par le peuple, *sans aucune influence ni concurrence du prince*. Les Etats eussent peut-être accepté, à ce prix, une réconciliation avec l'Empire ; mais la bourgeoisie, au comble de l'effervescence, ne voulut rien entendre : *Plus de Hoensbroeck !* Tel était son cri unanime de ralliement. Fabry perdit alors ses dernières illusions : il était évident que les Liégeois allaient rester isolés, et alors...

Ce fut un douloureux épisode de sa vie. Quand on sut que les princes allemands, fatigués d'attendre, avaient envoyé un ultimatum aux Etats de Liège *existant de fait* ; quand on apprit que l'Autriche, parvenue à pacifier les Pays-Bas, était décidée à ne pas tolérer une révolution à leurs frontières, on tomba littéralement en démeance. Fabry put apprécier alors combien la popularité est chose fragile. Il s'entendit maudire par ceux qui s'étaient habitués à voir en lui le premier soutien de l'indépendance nationale. Les amis de Hoensbroeck ne manquèrent pas d'attiser le feu, bien convaincus, de leur côté, qu'en déconsidérant Fabry ils frapperaient la révolution au cœur. Ils le poursuivirent avec un acharnement incroyable, d'autant plus injuste que celui qu'ils traitaient ainsi avait tout fait pour prévenir la crise. L'émigré français Sabatier de Castres (3) trempa de nouveau dans le fiel la plume qu'il avait déjà, l'année précédente, exercée contre le bourgmestre. Dans la *Valise décosue*,

(3) Personnage assez équivoque, à qui les raileries de Voltaire avaient fait une certaine réputation.

quelques formes avaient encore été observées ; dans les *Observations amicales aux Liégeois*, plus de retenue, plus de pudeur. « Jamais peut-être, dit Ad. Bor-
 « gnet, la haine ne fit entendre d'aussi
 « sauvages accents ; tous les hommes de
 « la révolution y sont dépeints sous les
 « traits les plus hideux, attaqués avec
 « une grossièreté dont il est difficile de
 « se faire une idée. » Fabry eut le tort
 de daigner relever le gant ; Hoensbroeck
 lui-même regretta les violences de Sabatier. De quels reproches n'accablait-on pas Fabry ? L'historien cité ne peut contenir son indignation : « Lui qui avait
 « sacrifié ses intérêts à la défense de son
 « parti, lui qui n'avait retiré de la ré-
 « volution que les inquiétudes et les
 « soucis de la vie politique, dont la
 « vieillesse n'avait en perspective que
 « l'exil et les douleurs qui l'accompa-
 « gnent, se vit accusé d'avoir criminelle-
 « ment spéculé sur les troubles de sa
 « patrie ! Il avait à son profit dilapidé le
 « trésor public, lui qui ne cessait de
 « crier à l'économie ; volé l'argent de
 « l'État pour acquérir une propriété en
 « France, lui qui bientôt allait se trou-
 « ver sans un asile pour abriter ses
 « cheveux blancs ; accaparé les emplois
 « dans sa famille, lui à qui son opposi-
 « tion au gouvernement de Hoensbroeck
 « avait fait perdre une position avanta-
 « geuse, pour ne lui donner en définiti-
 « ve que la charge honorable, mais
 « stérile, de chef de la Cité ; lui dont le
 « fils aîné, chargé provisoirement de
 « l'organisation d'un régiment, tâche
 « que personne ne voulait entrepren-
 « dre, avait, par délicatesse et pour ne
 « pas être accusé de cumul, résigné les
 « fonctions lucratives de *rentier* (rece-
 « veur) de la cité ; lui dont le fils cadet,
 « par délicatesse toujours et pour ne
 « pas fournir une arme aux ennemis de
 « son père, avait refusé une compagnie
 « dans un autre régiment, quoique, par
 « son expérience dans le service mili-
 « taire, il fût plus apte à commander
 « que beaucoup d'autres ! Et quel ave-
 « nir l'attendait ? Aujourd'hui poursuivi
 « par le prince comme un révolution-
 « naire endurci, demain attaqué par les

« ardents de son parti comme coupable
 « de *modérantisme* ! Ah ! s'il est vrai
 « que de cruels déboires sont la récom-
 « pense souvent réservée aux services
 « de l'homme d'État, nul ne l'éprouva
 « d'une manière plus sensible que le
 « patriote honorable dont le nom n'a
 « pas cessé d'être populaire à Liège.
 « Car il convient d'ajouter que s'il
 « resta, comme toujours, quelque chose
 « de la calomnie, Fabry néanmoins
 « resta soutenu par la majorité de ses
 « concitoyens ; que ceux mêmes dont
 « la confiance avait été ébranlée ne tar-
 « dèrent pas à lui revenir, et surtout
 « que la plupart de ses collègues, aux
 « États comme au conseil de la cité,
 « mieux placés que les autres pour
 « apprécier ses vertus et son dévoue-
 « ment, ne le délaissèrent jamais. »

A la fois harcelé par les contre-révo-
 lutionnaires et en butte aux suspensions
 des exaltés, qui l'accusaient de s'être
 laissé jouer par la diplomatie prussienne
 et de vouloir maintenant se jeter dans
 les bras de l'empereur, Fabry se trouva
 dans la situation la plus fausse et la
 plus pénible, jusqu'au moment où la
 population, saturée de désordres, se prit
 à désirer la paix, ou reconnut qu'il y
 aurait folie à résister davantage. Le
 23 décembre 1790, le conseil et les États
 s'entendirent pour *s'en remettre entière-
 ment à la volonté suprême de l'empereur*.
 Mais quelle serait la conduite de Léopold ?
 En présence des résistances de
 Hoensbroeck et de ses chanoines, qui
 ne voulaient s'en rapporter qu'à la
 Chambre impériale, accepterait-il la
 mission d'arbitre ? On se remit à négocier :
 l'ambassade de Fabry à Vienne
 n'aboutit pas même à une audience ;
 enfin l'Autriche fit savoir qu'elle ne
 pouvait plus retarder le départ de ses
 troupes, lesquelles appuieraient immé-
 diatement, avec celles des électeurs,
 l'exécution des sentences de Wetzlar.
 Le 11 janvier 1791, le conseil de la cité
 passa la nuit à composer une adresse de
 protestation : telle était la panique,
 qu'il ne se trouva pas un imprimeur
 pour la publier. Le lendemain 12, les
Kaiserlicks entraient à Liège ; la com-

mission d'exécution y arriva le 18; le 19, le chapitre reparut.

Réaction complète : rétablissement du conseil privé, des métiers, du magistrat tel qu'il était avant le 18 août 1789 (1). Hoensbroeck revint le 12 février; le 22, il proclama une amnistie *pour les actes qui le concernaient personnellement*, restriction menaçante. Personne n'y fut pris : les émigrations se multiplièrent; la cour de Vienne fut la première à s'impatier de l'aveuglement du prince, qui laissait échapper une si belle occasion de se refaire des partisans. Fabry, resté à Wezel en revenant de Vienne, passa de cette ville à Venloo, puis à Givet et finalement à Bouillon, proscrit et dépouillé de ses biens. De la terre d'exil, il lança une proclamation fulminante où Hoensbroeck, les chanoines et les juges *vendus* qui prêtaient leur appui à la restauration par leurs sentences *iniques et sanguinaires*, étaient déclarés ennemis de la patrie; le temps de l'expiation, ajoutait-il, n'était pas éloigné. En attendant, Bouillon, où sa famille l'avait rejoint, devint le poste d'observation des patriotes liégeois.

Ceux-ci n'avaient plus rien à espérer de la Prusse : Dohm et Herzberg avaient perdu leur crédit. Par l'organe de Fabry, les exilés sollicitèrent de nouveau la médiation de l'Autriche, faisant entendre qu'il serait difficile de contenir la population liégeoise, si la rigueur des mesures réactionnaires n'était pas tempérée. Les avancés, Levoz en tête, n'y tenaient plus : ils voulaient rompre tout simplement en visière avec Léopold et tançaient vertement l'attitude expectante du négociateur. Fabry avait obtenu de Metternich une promesse d'intervention : le diplomate autrichien s'entremet en effet auprès de Hoensbroeck, mais sans succès. Livré à ses propres inspirations, l'évêque se fût peut-être montré accommodant; il était par malheur à la dévotion de son chapitre, opiniâtrément décidé à effacer jusqu'à la dernière trace de la révolution. Une amnistie *limitée* fut publiée le

20 octobre : elle imposait à la masse des patriotes une soumission déshonorante et déclarait, en termes formels, que les chefs *fauteurs ou moteurs des troubles passés* n'avaient point de grâce à attendre. Alors Fabry laissa un libre cours à son indignation; la chambre de Wetzlar elle-même s'émut. Metternich ne cacha pas son dépit; mais que faire? Se disant qu'un seul mot de blâme contre le chapitre suffirait pour rejeter Liège en pleine révolution, il recula devant un parti extrême, se contenta de travailler au rappel de la commission exécutrice et de réclamer des tréfonciers, au nom de son gouvernement, des explications nettes et précises.

Pendant ce temps, les bannis, sans se rendre compte des difficultés qu'éprouvait Metternich, publiaient une *Adresse à l'empereur* rédigée par Bassenge, c'est-à-dire brûlaient leurs vaisseaux, en signifiant à la cour de Vienne qu'ils ne comptaient plus sur elle. Démarche non moins hasardeuse : sans être sûrs que la France se brouillerait avec l'Allemagne, ils se persuadèrent que l'Assemblée constituante, au point où les choses en étaient arrivées, se déciderait enfin à leur prêter son secours. Fabry, entraîné par l'enthousiasme, se mit à combiner des plans. « La coalition des *despotes* est « imminente (ainsi s'exprimait-il dans « une note destinée au comité diploma- « tique); le gouvernement français ne « doit pas attendre qu'elle soit définiti- « vement formée; les Belges et les Lié- « geois sont mécontents; ceux-ci n'at- « tendent, pour se soulever de nouveau, « que la certitude d'un appui; au « moment où éclatera leur insurrection, « que vingt ou trente mille Français se « jettent sur Namur, sur le Luxem- « bourg, sur Liège; les Belges se sou- « lèveront aussi et les Impériaux seront « refoulés sur le Rhin. — L'Assemblée, « ajoutait-il, ne voudra peut-être pas « prendre l'initiative d'une attaque : « tout au moins qu'elle permette d'en « régimenter les réfugiés, pour en « former un corps qui restera sur la « frontière, préparé à tout événe- « ment. » Reconnaît-on le sage tem-

(1) Moins cinq membres du conseil, qui s'étaient déclarés pour les patriotes.

porisateur dans l'homme qui proposait ainsi, sans prévoyance du lendemain, d'attirer sur son pays les fléaux de la guerre? Les souffrances de tant de proscrits réduits à la misère expliquent, si l'on veut, mais ne justifient pas suffisamment un tel acte. Dans tous les cas, ces projets échouèrent : les affaires ne prirent une autre tournure que quand l'Assemblée législative eut remplacé la Constituante.

Il eût fallu aussi, pour réussir, être bien assuré avant tout de l'accord des Belges et des Liégeois. Or dans les deux camps on était divisé. Comment les patriotes de Liège se seraient-ils entendus avec les conservateurs brabançons? Avec les vonckistes, soit; mais Vonck, de son côté, n'eût pas légèrement pactisé avec les Franchimontois. Un projet de république fédérative, comprenant le pays de Liège, fut, à la vérité, formulé : il ne put tenir devant les scrupules de Vonck et les aménités de Levoz à l'endroit de Fabry, qui n'avait jamais voulu la *liberté du peuple* et n'était qu'un ambitieux égoïste et vindicatif, un ex-agent de la Prusse, etc. Ces débats et ces récriminations cessèrent momentanément lorsqu'on apprit que la France avait déclaré la guerre à l'Autriche. Lafayette fut mis à la tête de l'armée; Levoz et ses amis du *Comité révolutionnaire* le suivirent avec quelques centaines d'hommes, qui manifestèrent leurs intentions en rattachant les caisses publiques dans l'entre-Sambre-et-Meuse et en abattant partout les écussons aux armes du prince-évêque. Hoensbroeck se plaignit à bon droit de ces déprédations, car, en définitive, c'était à l'Autriche et non à l'Empire que la France avait envoyé un cartel; Lafayette, au surplus, le savait si bien, que, malgré l'avis du ministre Dumouriez, il n'avait point permis à ses soldats de se rendre complices des bandes liégeoises. Disons que Fabry avait eu soin de se rendre à Givet pour recommander au général de se défier des avancés. On en était là quand Hoensbroeck vint à mourir, dans la nuit du 3 au 4 juin; en désignant Méan pour lui succéder, le chapitre prouva qu'il était

aussi tenace que jamais : ce serait un combat à outrance. Ces changements précédèrent de peu la grande crise du 10 août, la déposition de Louis XVI, la coalition prévue des puissances du Nord contre la France. Lafayette, compromis par son dévouement au malheureux monarque, se retira du pays, mais fut arrêté et livré à l'Autriche. Prussiens et Autrichiens envahirent en même temps la frontière française. Dumouriez, qui avait pris le commandement des troupes, les rencontra en Belgique et remporta la victoire de Jemmapes. Méan n'eût que le temps de quitter Liège avec sa cour; Fabry se hâta de publier une proclamation pour recommander à ses compatriotes la plus grande modération; sa voix fut écoutée. Dès le 3 décembre, il rentra en ville et fut nommé *président* du conseil municipal, avec Bassenge pour secrétaire (le titre de bourgmestre avait été supprimé). Dumouriez, reçu par les Liégeois comme un sauveur, invita le peuple souverain à nommer les membres d'une *Convention nationale liégeoise* : Fabry fut élu des premiers, avec Bassenge, Lesoinne et Levoz. Les liens qui unissaient la principauté à l'empire germanique se trouvèrent ainsi formellement rompus; mais on n'en resta pas là : on vota la *réunion à la France*. Fabry, ne voyant plus d'autre issue, n'y fit pas opposition; seulement il proposa certaines réserves quant à l'arrangement des affaires intérieures. Ses ennemis lui firent un grief de ce dernier effort patriotique : ils lui reprochèrent d'avoir osé dire en pleine assemblée provinciale :
 « Nous souhaitons tous de devenir
 « Français; mais, pour mériter cette
 « adoption, faut-il absolument oublier
 « qu'on est Liégeois? — Oui, s'était
 « écrié un sans-culotte, il le faut
 « oublier. Et! vous perdriez au change
 « peut-être? Dites que le nom français
 « va vous avilir! » Il n'en est pas moins vrai, comme l'écrivait Bassenge, qu'en se ralliant aux propositions de Fabry, la municipalité liégeoise avait fait son devoir.

Mais la fièvre révolutionnaire était arrivée à son paroxysme : les nouveaux

gouvernants ne surent pas garder la mesure. On s'acharna sur les monuments religieux ; les églises servirent de casernes et de magasins ; la démolition de la magnifique cathédrale de Saint-Lambert fut décrétée (1) ; d'autre part, on se hâta de mettre sous séquestre les bien des partisans du prince et ceux des émigrés français qui avaient acquis des immeubles dans le pays. On accumulait ainsi des ruines sans réflexion, et en même temps il fallait subir les exigences des commissaires de la république, qui cependant manquèrent leur but lorsqu'ils essayèrent d'obtenir la circulation des assignats au pair, et ne furent pas plus heureux dans le prélèvement d'un impôt pour l'entretien de l'armée. Dumouriez, aux abois, ne put contenter ses troupes qu'en vidant la caisse de la cité et en empruntant 114,000 livres aux collégiales.

Le 17 février 1793 avait été constituée une *Administration générale provisoire*, sous la présidence de Fabry, qui se faisait vieux : heureusement il pouvait compter sur Bassenge, son vice-président. Ils eurent à peine le temps de se séger : les Autrichiens avançaient à grandes marches. Liège tressaillit encore une fois et connut de près l'anarchie ; enfin les sans-culottes s'enfuirent en désordre, non sans avoir signalé leurs adieux par le massacre de quelques prêtres émigrés. Cobourg prit possession de la ville, rétablit aussitôt l'ancienne magistrature et décréta une forte contribution de guerre ; il manda d'autre part à l'évêque fugitif que son retour devait être ajourné. Méan dévora son déplaisir ; il ne reparut que le 21 avril, et il est triste d'avoir à constater que ses dispositions étaient fort éloignées de celles d'Auguste disant à Cinna : Soyons amis. Les patriotes liégeois se replièrent sur Paris, faisant fond sur la Convention. C'est alors que les Franchimontois se séparèrent nettement des *Fabriciens*, qu'ils qualifiaient de Girondins : Fabry en particulier fut dénigré avec une

véritable rage, ce qui surexcita son caractère naturellement irritable. Urban, l'ancien éditeur de l'*Avant-coureur*, paya les services que le chef de la révolution lui avait rendus, en lançant contre lui une *dénonciation* : après le 31 mai, c'était une terrible épée de Damoclès. Fabry se retira à Versailles avec son fils Hyacinthe et se hâta d'adresser au ministre une protestation très-digne, où il se contentait d'invoquer son passé. La lumière se fit enfin et la terreur eut son terme, au moment même où les hostilités recommençaient dans le Nord. Le 9 thermidor (27 juillet 1794), jour de la chute de Robespierre, les Français, vainqueurs à Fleurus, opérèrent leur rentrée dans Liège ; Méan s'était de nouveau éclipsé dès le 20 juillet. Les Autrichiens se maintinrent cependant à la Chartreuse, d'où ils bombardèrent le quartier d'Amersœur ; ils ne délogèrent qu'après la bataille d'Esneux (16 septembre). La famille de Fabry ne lui permit de quitter Versailles qu'après leur départ : aussi bien le vénérable vieillard, décidé à ne plus se mêler des affaires publiques, n'était pas impatient de se mettre en route.

Tandis que les Liégeois paisibles, traités en peuple conquis par leurs *libérateurs*, s'avouaient douloureusement qu'ils n'avaient fait que changer de servitude, les partisans de la Montagne ne connaissaient point de borne à leur insolence : les Fabry, les Bassenge, les Chestret étaient signalés en termes grossiers à l'animadversion publique. On eut à traverser de mauvais jours, signalés par des persécutions et des actes de vandalisme, des jours assombris encore par les exactions des agents français. Les exaltés n'obtinrent qu'un résultat : le pays de Liège perdit, sans réserve et sans conditions, son antique indépendance. Le 1^{er} octobre 1795, la principauté reçut le nom de département de l'Ourthe.

Fabry vécut encore trois ans. Il avait beaucoup souffert ; mais il eut du moins, dit justement Ad. Borgnet, la satisfaction de voir, par l'élection de son fils (2)

(1) Les événements retardèrent d'un an l'exécution de cet arrêté stupide : on en chargea le peintre Defrance.

(2) Au conseil des Cinq-Cents (voy. l'art. précédent).

et de trois de ses meilleurs amis (1), que ses concitoyens n'avaient « ni cédé aux clameurs de l'envie acharnée contre lui, ni reniés les opinions du parti dont il avait été si longtemps le chef respecté. »

Bassenge, envoyé à Eupen et à Malmedy pour y calmer une révolte d'ouvriers, ne put faire acte de présence à ses obsèques. A son retour, il pria l'administration d'écrire une lettre de condoléance à Hyac. Fabry. « Celui, ajouta-t-il, celui qui le premier fit retentir parmi nous le mot sacré de souveraineté du peuple en signalant aux Liégeois les usurpateurs de leurs droits, celui dont toute la vie, toutes les facultés furent consacrées à préparer la chute des tyrans et le triomphe des hommes libres, celui qui ne respira que pour le bonheur et la gloire de ses concitoyens, Fabry n'est plus ! Il n'est plus ! Il n'y a rien à ajouter à ces mots. Vous vous êtes empressés de jeter des fleurs sur sa tombe, de la couvrir de palmes civiques. Vos larmes, celles de ses concitoyens l'ont arrosée et la voix de la vérité, de la sensibilité, de la justice a rendu un dernier hommage à ses mânes. Cette scène touchante, à laquelle je n'ai point assisté, honore à la fois et celui qui en fut l'objet et ceux qui lui offrirent le tribut de vénération et de reconnaissance. C'est un nouveau serment, prononcé sur la tombe de l'homme de bien, de suivre ses généreux exemples, d'adorer et de servir comme lui, jusqu'au tombeau, la liberté et la République. » Il va sans dire que Bassenge reçut mission de rédiger lui-même la lettre de condoléance (2).

Fabry fut enterré, selon son désir, dans le jardin d'une villa qu'il possédait aux *Taves*, derrière la citadelle de Liège. Il paraît que ses restes mortels ont été transportés depuis au cimetière de *Robertmont*.

Alphonse Le Roy.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852, t. I, II et III. — X. de Theux, *Supplément au Recueil héraldique de Loyens et d'Ophoven*. — Henaux, *Histoire du pays de Liège*, t. II (3^e édition). — Ul. Capitaine, *Recherches sur*

FABRY (*Jean-Philippe DE*), juriconsulte, fils de Jean, l'un des maîtres et commissaires de la cité de Liège, né en cette ville dans la première moitié du XVII^e siècle, fut élevé trois fois à la dignité de bourgmestre, en 1663, 1668 et 1673, sous le régime du règlement de 1649, modifiant le rescrit impérial de 1603 (voir les art. BEECKMAN et FERDINAND DE BAVIÈRE). A sa deuxième magistrature se rattache la publication d'un document important pour l'histoire du droit public liégeois, les *Vindiciæ libertatis, jurium et exemptionum DD. commissariorum inclytæ civitatis Leodiensis*; on aura l'occasion d'y revenir ailleurs. En février 1674, avant l'expiration de son troisième mandat, De Fabry fut envoyé (3) en ambassade auprès de l'empereur, pour le prier d'obtenir de Louis XIV le respect de la neutralité du pays. La députation liégeoise reçut le plus gracieux accueil et, à la suite de sa démarche, le roi de France promit d'évacuer Maeseyck, si, de leur côté, les Impériaux renonçaient à pénétrer dans la principauté. Les négociations avec l'Espagne furent alors reprises par Mathias de Graty (voir ce nom). Nous n'avons pu trouver la date de la mort de Jean-Philippe.

Alphonse Le Roy.

Loyens, *Recueil héraldique*. — Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège au XVII^e siècle*, t. II, p. 60 et suiv.

FACON (*Elloi*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de *BASSÆUS* ou de *DE LA BASSÉE*, parce qu'il naquit dans la petite ville d'Artois de ce nom vers l'année 1585, mourut à Lille le 25 novembre 1670. Il prit d'abord l'habit religieux chez les chanoines réguliers de saint Augustin à l'abbaye de *Cysoing*. Plus tard, mû par le désir de mener une vie plus austère, il entra chez les capucins, et y fit sa profession le 31 novembre 1630. Il fut chargé d'enseigner la théologie et remplit ces fonctions bril-

les *journaux liégeois*. — *Théâtre liégeois*, éd. Bailieux. — Documents inédits.

(1) Bassenge au conseil des Cinq-Cents; Hazeur et Lesoinne au conseil des Anciens.

(2) Daris, t. III, p. 174.

(3) Avec l'official Walter de Liverloz et le baron d'Oultremont, grand bailli de Moha.

lamment pendant de longues années. Il exerça aussi, dans l'entre-temps, plusieurs emplois dans la direction de la province belge de l'ordre. Il mourut au couvent de Lille, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : 1^o *Flores totius theologiæ practicæ tum sacramentalis tum moralis*. Duaci, 1639, 1 vol. in-fol., réimprimé avec des additions à Anvers, par Bellère en 1643 (1 vol. in-fol.), et à Lyon en 1653 (1 vol. in-fol.). Dans cet ouvrage l'auteur s'applique à résoudre bon nombre de cas de conscience, et s'y pose (chose rare pour son temps) comme le défenseur du probabilisme. — 2^o *Supplementum theologiæ practicæ*. Lugduni, 1658, in-fol. réimprimé à Lyon en 1663, et à Venise en 1690. Le père Grégoire de Salamanque a, sous le titre de *Compendium summæ R. P. Eligii Bassæi*, donné un abrégé des *Flores* de Bassæus, imprimé à Lyon en 1674 et 1678, 1 vol. in-fol.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, Mémoires, éd. in-fol., II, p. 382.

FAES (*Pierre*), peintre, né à Meir (province d'Anvers) en 1750, mort en 1814. Elève de l'académie d'Anvers, il s'adonna à la peinture des fleurs et des fruits, genre dans lequel il se fit une réputation légitime. Marie-Christine, qui affectionnait particulièrement le talent de cet artiste, fit transporter du château de Laeken plusieurs de ses tableaux à Vienne. Il fut intimement lié avec Van Spaendonck, Van Dael et Ommeganck et devint parent par alliance du peintre André-Corneille Lens. Beaucoup de ses tableaux existent dans des collections particulières. Une grande finesse de touche caractérise le talent de Pierre Faes, dont le coloris très-harmonieux manque souvent de force.

Ad. Siret.

FAIETA (*Jean*), LIII^e abbé de Saint-Bavon à Gand, prédicateur, écrivain ecclésiastique. Voir JEAN DE SAINT-AMAND.

FAIGNIENT (*Noé* ou *Noël*), célèbre compositeur de musique dont la biographie est restée très-obscur jusqu'ici. Fétis a dit avec raison qu'il vécut à An-

vers vers 1570. Faignient acquit le droit de bourgeoisie dans cette ville le 23 janvier 1561; il fut inscrit sous le nom de *Noé le Ménestrel*, fils de Sébastien, né à Cambrai, musicien (*Noe Menestriers Bastiaenssone geboren van Cameruyck speelman*). Cette inscription, que nous sommes heureux d'avoir découverte dans les *Poortersboecken* déposés aux archives de la ville d'Anvers, et dont l'importance n'échappera à personne, nous apprend donc le lieu de naissance d'un artiste réputé un des meilleurs de son temps et dont Fétis a dit « qu'imitateur du style de Roland » de Lassus, il a presque égalé ce maître » par la douceur de son harmonie. » Déjà avant de s'établir à Anvers, notre artiste avait contracté mariage, car deux mois et demi seulement après son arrivée dans cette ville, le 10 avril 1561, il lui naquit une fille dont nous avons retrouvé l'acte de baptême sur les registres paroissiaux de Notre-Dame. Cette enfant fut nommée Lucrèce; sa mère est simplement désignée dans l'acte sous le nom de *Jeanne*. Notre artiste publia à Paris, en 1567, sa collection d'*airs, motets et madrigales à trois parties*, et à Anvers, en 1568, chez la veuve de Jean de Laet, un recueil de *chansons, madrigales et motets à quatre, cinq et six parties*.

Faignient doit, pensons-nous, s'être remarié quelques années après, car nous avons encore découvert, sur les registres paroissiaux de Notre-Dame d'Anvers, les actes de baptême de deux fils de maître *Noé Faignient* et d'une femme nommée *Anne*, son épouse. Le premier de ces enfants, Michel, fut baptisé le 22 décembre 1575 et eut pour parrain maître *Michel de Backere*; le second, appelé Barthélemi, le fut le 8 décembre 1577 et fut tenu sur les fonts par Barthélemi Froeminger, peut-être un artiste de nationalité allemande. Il faut que Noé Faignient ou son épouse ait exercé à Anvers un commerce, les comptes de la ville nous ayant appris que de 1575 à 1580, celle-ci lui donna à loyer la boutique n^o 53, sous l'hôtel de ville, le premier terme de trois années à cinquante-quinze livres d'Artois et le se-

cond terme à cinquante. M. le chevalier Léon de Burbure a bien voulu nous signaler ce détail.

En 1569, Faignient publia à Anvers son troisième recueil de musique sous le titre de *Motetti e Madrigali a quattro, cinque e sei voci*, qui ne fut suivi qu'en 1595 d'un volume intitulé : *Madrigali a cinque, sei, sette et otto voci*, également imprimé à Anvers.

Les typographes musicaux, Pierre Phalèse le vieux, de Louvain, et Jean Bellère d'Anvers, associés depuis plus de vingt ans pour la publication d'œuvres musicales, donnèrent en 1574, un volume composé en grande partie de compositions de Faignient, qu'ils nommèrent : *La Fleur des chansons à trois parties, contenant un Recueil, produit de la divine musique de Jehan Castro, Severin Cornet, Noé Faignient, et autres excellens auteurs*; ce volume contient quinze chansons françaises de notre compositeur.

Il nous reste à dire dans quels recueils de musique des XVI^e et XVII^e siècles on trouve des compositions de Faignient : cette petite liste donnera une idée de la vogue dont les motets, les madrigaux, les chansons et les psaumes de Faignient ont dû jouir pendant la vie de leur auteur et durant le siècle suivant. On trouve donc : 1^o Cinq compositions sur paroles françaises dans le *Tiers livre du recueil des fleurs produictes de la divine musique*. Louvain, Pierre Phalèse, 1569. — 2^o Trois sur textes flamands dans le volume *Een duytsch musyck boeck*, publié en 1572, par Pierre Phalèse de Louvain et Jean Bellère d'Anvers. — 3^o Cinq morceaux dans le premier livre, et quatre dans le second du *Meslange des psaumes et cantiques à trois parties, recueillis de la musique d'Orlande de Lassus, et autres excellens musiciens de nostre temps*, publié en 1577.

— 4^o Deux compositions italiennes dans la *Musica divina di XIX autori illustri*, dont des éditions furent faites à Anvers, chez Phalèse et Bellère, en 1583, 1591, 1594 et 1595. — 5^o Deux italiennes aussi dans le recueil d'André Pevernage, intitulé *Harmonia celeste di diversi*

eccellentissimi musici et publié par les mêmes en 1583, 1589 et 1593. — 6^o Des œuvres dans le *Pratum musicum* d'Emmanuel Adriaensen qui parut chez les mêmes éditeurs en 1584 et en 1600. — 7^o Un psaume *Laudate Dominum* à 8 voix, dans les *Sacræ Cantiones* de Lindner. Nuremberg, Catherine Gerlach, 1585. — 8^o Une composition italienne dans le *Liber secundus Gemmæ musicalis* de Lindner, publié chez la même en 1589. — 9^o Une chanson allemande dans *Brechtel's Teutschen Liedlein*. Nuremberg, 1590. — 10^o Plusieurs compositions dans la *Melodia Olympica* de Pierre Philips, publiée à Anvers chez Phalèse, en 1594. — 11^o Un psaume à six voix : *On a beau sa maison bastir (Nisi Dominus)* dans la collection de *Cinquante Psaumes de David, avec la musique à cinq parties, d'Orlande de Lassus. Vingt autres Psaumes à cinq et six parties, par divers excellents musiciens de nostre temps*, imprimés en 1597, par Jérôme Commelin. — 12^o Trois chansons françaises dans *Le Rossignol musical des chansons*. Anvers, Pierre Phalèse, 1597 et 1598. — 13^o Quelques compositions dans les *Flores musicæ* de J. Rude. Heidelberg, Vögel, 1600. — 14^o Une composition italienne dans *Nervi d'Orfeo di Eccellentissimi Autori*. Leiden, Haestens, 1605. — 15^o Deux motets latins dans le *Hortulus musicalis* du père Michel Herrerus. Munich, Adam Berg, 1609. — 16^o Trois chansons dans le *Livre septième des Chansons vulgaires de divers auteurs*, publié à Anvers, chez Pierre Phalèse en 1613 et réédité en 1636, par ses héritiers. — 17^o Des compositions dans l'édition allemande de J. Woltz : *Nova musices organicae Tabulatura*. Bâle, Johann Jacob Genath, 1617.

Finissons en signalant ce fait que M. Robert van Maldeghem vient d'insérer, dans le volume pour 1877 du *Trésor musical*, deux madrigaux italiens, pleins de charme, de Noé Faignient.

Alph. Goovaerts.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. III, p. 177. — Becker, *Die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts* — R. van

Maldeghem, *Trésor musical*, 1877. *Mus. Prof.*, p. 15-19 — Robert Eitner, *Bibliographie der musik-sammelwerke des XVI und XVII jahrhunderts*. — Alph. Goovaerts, *Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse, imprimeur de musique à Anvers au XVII^e siècle, suivie du catalogue chronologique de ses impressions*.

FALLE (*Jean-Baptiste DELLA*), chevalier, seigneur d'Assenede, Eecloo, Maria-Lierde, Hermes, Galathas, Saint-Pol, Nieubourg, etc., magistrat, né à Gand, mort le 28 août 1666. Il descendait d'une ancienne et opulente famille, qui, d'après une tradition constante, était originaire de l'Italie; elle aurait eu pour auteur Jean Della Faille ou Della Faglia, chef de la cavalerie sous le pape Alexandre VI, pendant la guerre contre Virginie des Ursins, en 1492, et plus tard conseiller laïque de l'Église sous Paul III. Celui-ci lui donna une marque particulière de sa bienveillance, en l'autorisant à augmenter ses armes de trois fleurs de lis, que ce pape portait dans les siennes. Cette opinion est confirmée par un diplôme concédé à François-Albert Della Faille et portant la date du 11 février 1736. Quelques généalogistes supposent les Della Faille originaires de Constantinople, d'autres de la France, d'autres enfin leur donnent la Belgique pour berceau. Il n'y a pas lieu ici à discuter ces questions généalogiques. Il suffit de dire que le personnage qui fait le sujet de cette notice était fils de Jean, seigneur de Rymenam, et de dame Marie Van de Wouvere, et frère de Vincent, seigneur dudit Rymenam. Il obtint la mercede de chevalier, par lettres patentes du 5 juillet 1644 et fut d'abord conseiller ordinaire du conseil de Flandre, par commission du 28 mai 1632, à la place de Schrevel van Driel qui, à cause de son grand âge et de ses infirmités, venait de donner sa démission. En 1650, le profond savoir et les éminentes qualités du conseiller Jean-Baptiste Della Faille l'élevèrent à la présidence du même conseil, devenue vacante par la mort de messire Philippe-Guillaume de Steenhuyse. Ce fut sous sa présidence que s'introduisit la coutume, observée par les président et con-

seillers, de donner un festin annuel à tout le corps du conseil, le 19 du mois de mai, le jour de saint Ivon, patron des avocats et des hommes de loi. Il mourut à Gand, dans l'exercice de ses fonctions et fut inhumé devant le maître-autel de l'église paroissiale de Saint-Michel à Gand, où son arrière-petit-fils a fait restaurer magnifiquement sa sépulture.

Aug. Vander Meersch.

Théâtre de la noblesse du Brabant, p. 280. — *Héraut d'armes*, t. I, p. 236. — Vander Vynckt, *Recueil des recherches historiques et chronologiques du conseil provincial ordonné en Flandre*. Manuscrit conservé aux archives de l'Etat à Gand, p. 66 et 251.

FALLE (*Jean-Charles DELLA*), mathématicien, né à Anvers en 1597, mort à Barcelone le 4 novembre 1652. Il fit brillamment ses humanités au collège de sa ville natale et embrassa, quoique l'aîné d'une famille noble et opulente, la vie religieuse. Il entra (16 septembre 1613) dans la compagnie de Jésus, au noviciat de Malines, faisant ensuite sa philosophie à la maison professe d'Anvers, où il rencontra deux mathématiciens renommés : le P. d'Aiguillon et le P. Grégoire de Saint-Vincent. Ses relations avec ces deux savants si distingués stimulèrent son ardeur. Il s'adonna, avec passion, pendant trois ans, à l'étude des mathématiques, sous la direction de Grégoire de Saint-Vincent, avec lequel il eut longtemps des rapports intimes. Ses supérieurs l'ayant envoyé à Dôle pour s'initier à la théologie, il y enseigna, en même temps, avec supériorité les mathématiques. Plus tard, il professa ces hautes sciences, à Louvain, aux étudiants de la compagnie, en instruisant aussi, mais séparément, d'autres jeunes gens; le système de leçons particulières était alors imposé aux jésuites, afin de ne pas éveiller la jalousie de l'université.

Le collège impérial de Madrid ayant été fondé, on s'empressa d'y adjoindre le P. Della Faille, afin qu'il donnât le cours de mathématiques; il alla, le 23 mars 1629, prendre possession en Espagne de la chaire nouvellement créée. Tout en s'occupant des devoirs de son professorat, il donna

des leçons particulières à quelques grands personnages, parmi lesquels on cite deux neveux du nonce à Madrid, l'ambassadeur de Gênes, le comte de Grajal, le marquis d'Aytona, et plusieurs autres. Ses nombreux élèves ne pouvaient se lasser de l'entendre et tous admiraient ses profondes connaissances. Sa réputation parvint aux oreilles du roi : Philippe IV fit appeler le jeune maître à la cour, et il eut bientôt le P. Della Faille en si haute estime, qu'il recourut fréquemment à ses lumières pour la défense ou pour la construction des places fortes de son royaume. Deux ans plus tard, il lui conféra le titre de cosmographe du conseil des Indes, le chargeant au surplus d'instruire ses pages dans l'art militaire et celui des fortifications. Un carrosse du palais venait le prendre chaque soir et le ramener au collège à l'issue de ses leçons.

En 1641, il fut envoyé avec les troupes sur les frontières du Portugal et placé sous les ordres du duc d'Albe. De retour à Madrid, le roi le nomma professeur de mathématiques de son fils don Juan d'Autriche. Ce fut probablement à cette occasion qu'il reçut le titre de conseiller de Sa Majesté qu'on lit au bas d'une gravure contemporaine, exécutée d'après son portrait, peint par Van Dyck. La conversation et les manières du savant religieux plurent tellement au jeune prince, que celui-ci ne voulut plus s'en séparer. Au milieu des dissipation de la cour, le P. Della Faille conserva ses goûts modestes : le roi, à diverses reprises, le proposa pour des sièges épiscopaux en Espagne et toujours l'humble religieux refusa, disant qu'il ne saurait trouver de relâchement dans ses travaux, s'il fallait s'y livrer ailleurs que dans une pauvre cellule de sa bien-aimée compagnie.

Les relations du prince avec le P. Della Faille devinrent des plus intimes. Lorsque, en 1647, éclata l'insurrection de Sicile et de Naples, le roi d'Espagne fit armer une flotte, placée sous le commandement de don Juan, nommé généralissime; le P. Della Faille fit partie de l'expédition. Il accom-

pagna le même prince au siège de Porto-Longone, forteresse de l'île d'Elbe. Ce fut là que, lors d'une épidémie, en soignant les malades et les blessés, il contracta les germes de la maladie qui l'emporta au bout de onze jours. Malgré la malignité de l'épidémie, le prince ne cessa pas de visiter son ami, plusieurs fois par jour. Don Juan fut inconsolable; pendant trois journées entières, il ne voulut recevoir personne; le roi aussi pleura cette mort. Il fit faire des obsèques magnifiques et consacra l'expression de ses regrets par un monument funéraire, avec épitaphe, rapportée par Foppens (*Bibliotheca belgica*) et par Ad. Quetelet (*Histoire des sciences mathématiques et physiques*). Non content de lui témoigner sa vénération par ces témoignages publics, le prince fit dire quinze mille messes pour le repos de son âme.

Le P. Della Faille fut un mathématicien célèbre; quand il quitta le collège d'Anvers, il avait déjà dans ses notes, dit le P. Grégoire de Saint-Vincent, de véritables trésors de science, fruits précieux de ses lectures ou de ses recherches personnelles. Le mathématicien brugeois avait une si haute opinion du talent et des connaissances du P. Della Faille que, lorsqu'il eut terminé l'ébauche de son ouvrage sur la quadrature du cercle, qui lui fit faire de si ingénieuses découvertes, sans l'amener à résoudre un problème insoluble, il envoya son important travail au P. Della Faille à Madrid, le conjurant de le revoir et d'y ajouter ses propres observations.

Le P. Della Faille étant professeur à Dôle avait fait défendre par ses élèves des thèses, dont il publia quelques-unes, sous le titre de : *Theses Mechanicæ*. Dole, 1625. Elles contenaient des théories toutes nouvelles, qui frappèrent vivement l'attention de son ancien maître; celui-ci les soumit au jugement du P. Paul Guldin, qui enseignait alors en Autriche et qui lui répondit qu'il approuvait de tout point les théories du P. Della Faille, que même pour les développer, il avait préparé un livre. Wantant empêcher qu'un étranger ne

recueillit le bénéfice d'une invention due tout entière à un Belge, j'écrivis sur-le-champ, raconte-t-il lui-même, en Espagne, engageant le P. Della Faille à prendre les devants de son collègue. Pour toute réponse, il fit savoir qu'il lui paraissait peu équitable qu'un élève devançât son maître. Le P. de Saint-Vincent ne se paya pas de cette excuse, il insista plus vivement et parvint à décider le modeste religieux à faire imprimer son livre, qui parut sous le titre de *Joannis Della Faille, Antverpiensis, e societate Jesu, in Academia Matritensi collegii imperialis regii matheseos professoris, theoremata de centro gravitatis partium circuli et ellipsis*. Antverpiæ, 1632, in-4°. L'ouvrage fut accueilli par un véritable succès et le P. Guldin lui-même, après avoir lu le livre, écrivit au P. de Saint-Vincent : Vraiment nous avons un nouvel Archimède, et, quand trois ans plus tard, il édita son ouvrage sur le centre de gravité, il y fit le plus grand éloge de celui de son savant concurrent. Le célèbre Chrétien Huygens, ayant examiné les deux publications, écrivit au P. de Saint-Vincent : J'ai lu attentivement les deux ouvrages, composés l'un par votre ancien élève, l'autre par votre ancien condisciple ; mais, croyez-m'en, l'élève l'emporte beaucoup sur le condisciple. Le même savant, dans la préface de son écrit sur la quadrature du cercle de Grégoire de Saint-Vincent (t. II, p. 312, Leyde, in-4°), parle de la manière la plus honorable du P. Della Faille. On doit remarquer que l'ouvrage de ce dernier a précédé celui du P. Guldin, que l'on regarde communément comme l'auteur de la théorie de la gravitation. Il ne sera pas inutile cependant de faire connaître aussi l'appréciation de deux autres juges compétents, Montucla et Adolphe Quetelet : « Ce géomètre, digne d'éloges, dit le premier, y assigne, à la vérité, d'une manière fort prolixie et embarrassée, les centres de gravité des différentes parties, tant du cercle que de l'ellipse ; il y fait surtout voir la liaison qui existe entre cette détermination et celle de la quadrature de ces courbes,

ou leur rectification et, comment l'une des deux étant donnée, l'autre l'est aussi nécessairement. » « Il nous a paru, dit à son tour Ad. Quetelet dans son ouvrage précité, que les énoncés du P. Della Faille sont, en général, si spécieux, qu'il est douteux qu'on puisse jamais en faire usage ; d'autre part, la démonstration, dans plusieurs cas, se ferait d'une manière beaucoup plus directe et plus claire, en employant la simple théorie des projections, au lieu de la méthode suivie par l'auteur, dont les idées paraissent, du reste, ingénieuses sous plusieurs rapports. »

Le P. Della Faille a laissé beaucoup de manuscrits, dont une partie fut conservée par don Juan dans une chambre à Barcelone ; on avait le projet d'en faire imprimer quelques-uns. On ignore ce qu'ils sont devenus. Le nombre doit en être immense, puisque, au dire du P. de Saint-Vincent, dès 1632, au lieu d'éditer un seul volume, l'auteur eût pu en publier une trentaine.

Celui-ci était en relation avec la plupart des savants du pays et de l'étranger, entre autres avec le célèbre humaniste Erycius Puteanus ; quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans les deux volumes des centuries de ce savant. Il était surtout en correspondance assidue avec Michel van Langren, cosmographe du roi ; cette correspondance fait partie de la bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 19676 de la section des manuscrits, et contient une foule de détails biographiques concernant le P. Della Faille.

Aug. Vander Meersch.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 604. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. II. — *Précis historiques*, année 1874.

FAILLY (*Etienne-Auguste* baron de) homme de guerre et ministre, né à Bruxelles le 17 avril 1789, mort dans la même ville le 24 avril 1853. Le baron de Failly, fit ses études à l'école militaire de Fontainebleau et en sortit le 11 novembre 1806 avec le grade de sous-lieutenant au 4^e régiment d'infanterie légère. Il fit les campagnes de

1806 et de 1807 en Pologne, se distinguait à la bataille d'Eylau et fut blessé d'un coup d'obus à l'épaule gauche au siège de Dantzig le 15 avril 1807. Il passa à l'armée d'Espagne, fit avec elle les campagnes de 1808 et de 1809, et ayant été promu lieutenant le 8 novembre 1809, il passa à l'armée d'Allemagne. Bientôt après, il retourna en Espagne et prit part aux campagnes de 1810, 1811 et 1812. Sa conduite à la prise de Lambier, le 17 février 1811, où il fut blessé d'un coup de feu à la tête, et au combat de Lerma, où il reçut une nouvelle blessure à la jambe droite, lui valut le grade de capitaine au 15^e régiment d'infanterie légère. Rentré en France, il y fit encore les campagnes de 1813 et de 1814 et obtint l'étoile de la Légion d'honneur par un décret impérial du 7 février 1813.

Rentré dans sa patrie après la chute de l'empire, le baron de Failly fut admis dans l'armée des Pays-Bas le 16 décembre 1814 avec le grade de colonel commandant le 5^e bataillon de chasseurs, à la tête duquel il assista à la bataille de Waterloo. Le 27 janvier 1826, il fut nommé colonel commandant la 5^e division d'infanterie et, en 1829, le roi Guillaume lui conféra la décoration du Lion belge.

Après les événements de 1830 et après qu'il eut obtenu sa démission du service des Pays-Bas, le baron de Failly se mit d'abord dans les rangs des volontaires, puis entra dans l'armée belge avec le grade de général-major commandant la province d'Anvers. Peu de mois après, le régent l'appela aux difficiles fonctions de ministre de la guerre (18 mai 1831).

La funeste issue de la campagne du mois d'août 1831 contre les Hollandais a été attribuée en grande partie à la mauvaise administration du général baron de Failly. Les reproches qu'on lui a adressés ont même été tellement graves que devant la réprobation générale qui s'est manifestée, il a dû donner sa démission de ministre de la guerre et s'expatrier pour quelque temps. Un examen impartial de la conduite du général de Failly donne la conviction

que le jugement porté contre lui, sous l'influence des passions qui, à cette époque, agitaient les masses, a été, sinon injuste, au moins trop sévère. On n'a pas assez tenu compte des difficultés qu'a rencontrées ce ministre de la guerre aussi inexpérimenté en fait d'administration militaire que presque tous ceux qui l'avaient précédé et qui s'étaient succédé presque de mois en mois depuis l'affranchissement de la Belgique. Aucun des services de son administration n'était sérieusement organisé; les magasins étaient vides; l'esprit public égaré par les succès de septembre 1830, croyait qu'il ne fallait, pour faire la guerre, que des volontaires en blouse; une presse dévergondée attaquait sans relâche toutes les mesures prises par l'autorité; elle avait des échos jusque dans le Congrès, qui refusa aux demandes instantes du ministre de la guerre les ressources qu'il déclarait être indispensables; qui lui refusa même l'argent nécessaire pour acheter des armes! En relisant les comptes rendus de certaines séances du Congrès, on constate qu'alors déjà des gens qui affectaient un grand patriotisme, mais qui en réalité ne recherchaient qu'une vaine popularité, s'indignaient de ce qu'ils appelaient les *ruineuses profusions* de l'administration de la guerre, et foudroyaient ces *déplorables budgets* au moment où l'ennemi passait la frontière.

Il n'est que juste de tenir compte au général de Failly, en jugeant sa conduite, des résistances qu'il a rencontrées dans l'accomplissement de sa mission difficile.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre. — Thonissen, *la Belgique sous le règne de Léopold 1^{er}*. — Huytens, t. III et IV. — *Moniteur* du temps.

* **FALCK** (*Antoine-Reinhard*, baron), homme d'Etat, né à Utrecht le 19 mars 1776, mort à Bruxelles le 16 mars 1843. Il fit ses premières études à l'*Athenæum illustre* d'Amsterdam et les compléta à l'université de Leyde. En 1795 et en 1796, il visita la Belgique et la France. Les lettres qu'il écrivait à cette époque révélaient déjà toute la finesse et la sagacité du futur diplomate. Repré-

nant ensuite ses études à l'université de Leyde, il les couronna en 1799 par une dissertation doctorale sur le mariage : *De matrimonio*. Le lauréat de Leyde possédait admirablement l'antiquité et connaissait la plupart des langues modernes. Il perfectionna encore son instruction dans le séjour qu'il fit en Allemagne en 1799 et en 1800. En 1802, il se rendit en Espagne comme secrétaire de la légation entretenue par la république batave à Madrid. Le chef de cette légation ayant été rappelé, Falck revint aussi en Hollande, qu'il retrouva érigée en royaume pour Louis Bonaparte. Très-apprécié du nouveau roi, qui le considérait comme « un jeune homme très-instruit et d'une grande espérance », Falck remplit successivement les fonctions de secrétaire du ministère des affaires étrangères et du département des colonies. Mais lorsque Napoléon Ier eut décrété la réunion effective de la Hollande à l'empire français, Falck refusa tout concours. Il devint même très-suspect à la haute police et plus d'une fois, surtout au déclin de l'empire, il eut à craindre les conséquences d'une surveillance persévérante. Capitaine de la garde nationale d'Amsterdam, membre de l'Institut de Hollande, il avait d'ailleurs acquis une véritable importance. En 1813, il fut un des promoteurs du soulèvement national contre la domination étrangère. Il remplit un rôle éminent pendant cette grande crise. Le prince d'Orange, qui devint bientôt après le roi Guillaume Ier, le récompensa en se l'attachant comme secrétaire d'Etat. En cette qualité, Falck prit une part considérable à la fondation du royaume des Pays-Bas et déploya une admirable activité dans le cabinet de La Haye et dans les missions dont il fut chargé à Paris et à Vienne. Il participa largement à la fondation des trois universités de Liège, de Louvain et de Gand, et présida à la pose de la première pierre de cette dernière; il termina son discours d'ouverture par ces mots mémorables : *Perpetua esto!* Les vues qu'il préconisait étaient larges et impartiales. En 1820, il avait été

nommé ministre du commerce, des colonies, de l'instruction publique et des beaux-arts. Il tenait surtout à ces dernières attributions, et il n'épargna aucun effort pour justifier les sympathies que son administration éclairée et conciliante faisait naître. On lui dut aussi le rétablissement de l'Académie fondée par Marie-Thérèse. Falck était le plus avisé et le plus prévoyant des conseillers de Guillaume Ier. En 1824, vers l'époque où la politique du roi des Pays-Bas allait prendre une direction exclusive et dangereuse, Falck quitta le ministère pour représenter son souverain à Londres. Il n'avait point désiré ce changement; l'initiative venait du roi. Il résida en Angleterre jusqu'en 1832, très-bien vu des principaux hommes d'Etat et consacrant ses loisirs à la lecture de Plutarque dans l'original et à une nouvelle étude des poètes latins. Lorsque, vers la fin de 1829, il entreprit un voyage en Italie, il ne se dissimulait plus l'état inquiétant des esprits dans les provinces belges. Les événements qui se pressaient, en justifiant ses prévisions, le rappelèrent à son poste. Les Belges se soulèvent et, dès le 11 septembre 1830, Falck considère la séparation du nord et du midi des Pays-Bas comme un fait à peu près accompli. Après l'insuccès de l'expédition du prince Frédéric contre Bruxelles, il se prononce énergiquement contre toute nouvelle tentative de dompter les Belges par la force. Ambassadeur de Guillaume Ier à Londres, il protestait, en acquit de son devoir, contre les protocoles de la conférence; mais il ne croyait plus ni à la reconstitution de l'ancien royaume des Pays-Bas, ni à la restauration de l'ancienne dynastie en Belgique. Pour la sécurité même de son pays, il désirait réellement la fondation, dans les anciennes provinces méridionales, d'un Etat monarchique, que l'Europe pût reconnaître et qui fût capable de servir de boulevard à la Hollande. « Je ne puis « désirer autre chose, disait-il, que « l'établissement de cet *avant-mur* « comme nous l'avons eu longtemps « dans les Pays-Bas espagnols et autri-

« chiens. » Guillaume I^{er} avait des vues tout à fait opposées. Aussi, au mois d'avril 1832, Falck fut-il rappelé de Londres et momentanément affranchi de tous devoirs politiques. Il passa l'hiver à Nice, puis, au mois de juillet 1833, il s'établit dans une modeste maison de campagne près de La Haye. Elle s'appelait *Het huis ter noot*; sur la porte on lisait : *Deus nobis hæc otia fecit*. Ce fut peut-être l'époque la plus heureuse dans la vie de Falck; il pouvait donner maintenant libre carrière à ses goûts, reprendre ses lectures favorites, correspondre activement avec les savants, redevenir enfin homme de lettres lui-même. M. Cousin, qui le vit en 1836 dans sa retraite, le dépeignait en ces termes : « Il est, à mes yeux, du très-petit nombre de véritables hommes d'Etat qu'il y ait aujourd'hui en Europe, et il ne serait déplacé à la tête des affaires d'aucun pays. C'est l'homme qui a le plus servi le roi à son retour en Hollande. Il a été d'abord secrétaire d'Etat, puis ministre de l'instruction publique, ensuite ambassadeur à Londres. Il occupait ce poste à la révolution de 1830; il l'a quitté depuis quelques années, à la fin de la conférence, et il vit maintenant à La Haye, en qualité de ministre d'Etat très-considéré, mais non employé. M. Falck est profondément Hollandais; il possède les qualités de sa nation à un degré éminent. Celles que je lui ai d'abord reconnues sont la rectitude et la fermeté du jugement, plus de force que de souplesse, avec un grand gouvernement de soi-même... En politique, il m'a paru libéral à la façon de Niebuhr et de Savigny, à la fois patriote et aristocrate dans le sens le plus élevé de ces deux mots; en philosophie, il est de l'école d'Hemsterhuis et de Wyttenbach; en religion, antiméthodiste. » — Après la ratification du traité de paix du 19 avril 1839, Guillaume I^{er} s'adressa de nouveau au dévouement de son sincère et fidèle conseiller; il le nomma envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-

Bas à Bruxelles. Falck accepta cette position délicate, mais à la condition expresse qu'on le laisserait dans l'ignorance absolue des efforts que l'on pourrait faire secrètement, d'accord avec le parti orangiste, afin de recouvrer le trône perdu. Il avait de sa mission une idée très-haute et très-sensée. Il voulait, comme il le disait, détruire des préjugés, éteindre des méfiances, fortifier même en Belgique, par ses conseils, l'indépendance nouvelle et la neutralité. Falck reçut la récompense de sa droiture. Il fut dignement apprécié à Bruxelles et y retrouva de vives amitiés. Le savant obtint autant de succès que l'homme d'Etat. Promoteur, le 17 mai 1816, du rétablissement de l'Académie des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, membre honoraire de la compagnie, Falck vint plus d'une fois s'asseoir parmi ses collègues. Les sympathies des Belges le suivirent dans la tombe. De 1839 à 1843, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il avait noblement représenté son pays dans la Belgique indépendante. Les dépouilles mortelles de cet homme éminent furent transportées à Utrecht pour être déposées dans le caveau de sa famille.

Falck avait épousé une dame belge, la baronne de Roisin.

Th. Juste.

Brieven van A. R. Falck (1793-1843), La Haye, 1857, 1 vol. in-8°. Ces lettres ont été publiées par M.-O.-W. Hora Sicama, qui fut attaché à Falck en la double qualité de neveu et de secrétaire. — *Ambis-Brieven van A. R. Falck, 1802-1842*. La Haye, 1878, 1 vol. — Notice sur Falck par Quelelet, dans son ouvrage *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du XIX^e siècle*, p. 702-726.

FALCOMONT (*Thiery III DE*), homme de guerre, né au château de Fauquemont, dans le Limbourg, vers la fin du XIII^e siècle, mort en 1346. Voir FAUQUEMONT (*Thiery DE*).

FALENS (*Charles VAN*), peintre, né à Anvers en 1683, mort à Paris en 1733. Elève de Constantin Francken, en 1696, il s'adonna à l'étude du paysage, des animaux et des figures en petit. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, où il réussit à se faire une réputation, non-seulement comme peintre, mais aussi

comme restaurateur de tableaux. Il acquit en cette qualité une notoriété si considérable que d'importants travaux au Louvre lui furent confiés; ce qui ne l'empêcha pas de peindre de nombreux tableaux dans le genre de Wouwerman. Il poussa l'imitation si loin qu'il pourrait à bon droit passer pour un copiste de ce maître. Sa vogue se soutint et le conduisit à l'Académie, dont il fut reçu membre en 1720. Il devint peintre du roi de France et épousa en 1706 Marie Slodtz, fille du sculpteur des bâtiments du roi, et sœur des artistes de ce nom. On connaît de lui, au musée du Louvre, un *Rendez-vous de chasse* et une *Halte de chasseurs*, qui ne manquent pas de charme. Ce furent ses morceaux de réception à l'Académie. Ils ont été gravés par Moyreau en 1736. On voit de lui, au musée de Stockholm, des *Personnages à cheval*; à Dresde, le *Départ pour la chasse au héron*; au musée de Berlin, un *Paysage* enrichi de figures. Lebas, Aveline et Filleul ont gravé d'après lui. La touche de Van Falens est généralement molle, mais il a su emprunter à Wouwerman la coloration argentée de ses meilleurs tableaux. Son pinceau est habile, et il met du soin à son exécution. A la vente Dubois, qui eut lieu en 1861, on vendit de lui un *Départ pour la chasse* au prix de 425 francs. Quelques-uns de ses travaux ont été tellement bien imités de Wouwerman, qu'il n'est pas rare de rencontrer des collections où ils sont portés sous le nom de leur illustre modèle.

Ad. Siret.

FALLIZE (*Jean MOTTE*, dit), chirurgien et naturaliste, né à Liège le 28 août 1719, y mourut vers 1790. Sa famille était d'origine française. Paul Motte, la Motte ou de la Motte ayant épousé en 1625 Marie Fallize, une Liégeoise, l'usage substitua le nom de Fallize à celui de Motte. Les descendants de Paul se distinguèrent comme chirurgiens pendant quatre générations; notre Jean, qui représente la quatrième, reçut sa licence du collège des chirurgiens de Liège le 30 octobre 1741. Il se signala particulièrement dans la pra-

tique obstétricale, ce qui lui valut d'être choisi par le prince Velbruck, le 2 janvier 1783, pour diriger une *Ecole gratuite sur l'art de l'accoucheur*, dont la surveillance fut confiée à la Société d'Emulation. Une institution semblable avait été ouverte à Stavelot l'année précédente, et déjà le bienfait en était apprécié; l'école de Liège ne rendit pas moins de services. Il fut décrété que les sages-femmes ne seraient plus admises à l'avenir par le collège des médecins, que sur la production d'un certificat constatant qu'elles avaient suivi assidûment et avec fruit le cours de Fallize, assesseur dudit collège. Malheureusement Hoensbroeck n'imita point le zèle de son prédécesseur: l'école ne survécut guère à Velbruck. Fallize a laissé quelques écrits: 1^o Des *Observations météorologiques* tenues de 1736 à 1783, dépouillées plus tard par Thomassin et mises à profit par R. Courtois, dans le t. I de sa *Statistique de la province de Liège*; — 2^o un *Essai sur l'analyse de l'eau minérale de la Grande-Flémalle sur Meuse, entre Liège et Huy*. Liège, Ev. Kints, 1750, in-8^o; 2^e édit., 1754. L'auteur a répété les expériences faites par le docteur de Presseux sur les eaux de Spa: il croit « qu'ayant démontré la » ressemblance des principes des eaux » de Spa et de Flémalle, il est naturel » de conclure que les effets et les vertus » de ces fontaines doivent être semblables ». Ul. Capitaine a relevé, dans l'*Esprit des journaux*, une intéressante *Lettre de M. W. Blakey à M. Fallize, chirurgien et savant naturaliste, sur le mémoire de M. Perret relatif à l'acier*.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Étude sur les médecins liégeois*. Bull. de l'Institut archéol. liégeois, t. III, p. 493 et suiv.). — A. Body, *Bibliographie spadoise*.

FALLON (*Jean-Baptiste-Isidore-Ghislain*), juriconsulte et administrateur, né le 28 mars 1780, mort le 22 janvier 1861.

Ainsi que deux autres hommes qui ont parcouru une brillante carrière: le général et géographe Fallon, dont feu le général Guillaume a écrit la biographie, et Théophile Fallon, l'ancien président

de la cour des comptes, Isidore Fallon naquit à Namur de Louis-Augustin, avocat-pensionnaire des États de Namur, et de Marie-Françoise Stiénon. Il fit de bonnes études et embrassa la profession d'avocat, dans laquelle il se fit remarquer par les qualités essentielles du jurisconsulte : un jugement sûr, une vaste érudition, une grande application au travail.

Non-seulement il devint l'un des membres les plus distingués du barreau de sa ville natale, mais il y rendit de grands services en acceptant des fonctions pénibles et presque toujours ou gratuites ou peu lucratives, mais dans lesquelles il put s'initier à la science de l'administration et se préparer à occuper avec honneur des positions plus importantes. Il avait à peine atteint sa majorité et terminé son stage quand le gouvernement français utilisa ses capacités. Un arrêté du préfet du département de Sambre-et-Meuse, du 14 thermidor an XII (2 août 1804), le désigna pour faire partie de la commission administrative des hospices de Namur et, le 24 avril 1811, un décret de Napoléon I^{er} le nomma premier substitut du procureur impérial près le tribunal de la même ville. La chute de l'empire n'eut pas pour résultat de l'éloigner des positions officielles ; au contraire, il prit alors aux travaux administratifs une part plus active. Tandis qu'un arrêté royal du 18 décembre 1815 le nommait membre de la régence namuroise, et qu'il entra, le 1^{er} juin 1818, par la voie de l'élection, au conseil provincial, il ne renonçait pas à ses anciennes occupations judiciaires. Il devint, le 16 décembre 1815, juge suppléant près du tribunal de première instance de Namur ; le 8 février 1817, l'avocat des domaines dans la province de ce nom, et, le 28 août suivant, l'avocat, près des tribunaux de Namur et de Dinant, des administrations des impositions indirectes et des convois et licences.

La révolution de 1830 le trouva jouissant d'une grande réputation, et l'on ne doit pas s'étonner si ses concitoyens le choisirent, le 4 novembre, comme dé-

puté suppléant au Congrès national, où il entra définitivement le 24 février 1831, comme remplaçant le baron de Stassart, démissionnaire. Son mandat législatif lui fut continué par ses concitoyens jusqu'en 1848 que, mis en demeure d'opter, en vertu de la loi sur les incompatibilités, il donna la préférence à sa position de président du conseil des mines. A la chambre des représentants, Fallon joua un rôle actif, mais plus réel que brillant. Il ne prit jamais place parmi les orateurs qui attirent et commandent l'attention ; mais il se fit distinguer par des qualités sérieuses. On le vit, en plusieurs circonstances, exprimer son opinion avec une grande franchise : c'est ainsi qu'en 1831-1832 il critiqua l'état de siège imposé à la ville de Gand ; en 1832-1833, il accusa le gouvernement d'avoir manqué de déférence envers la chambre et, à la session suivante, il proposa un amendement qui impliquait un blâme de la conduite du ministère. Nourri des grandes idées de liberté qui avaient inspiré les rédacteurs de la Constitution et qui dominaient encore la plupart des membres des deux chambres, il aurait voulu asseoir notre régime municipal sur des bases plus larges que celles qui sont inscrites dans la loi communale. Il refusait une voix délibérative au bourgmestre qui serait choisi hors du sein du conseil de la commune et prétendait que les échevins devaient être élus par leurs concitoyens, comme cela s'était pratiqué en 1830, et non désignés par le roi parmi les conseillers ; ces deux points furent adoptés par la chambre les 7 et 8 mai 1835, contrairement à ce que le sénat avait décidé ; mais, au deuxième vote de la loi, un système contraire prévalut, malgré l'opposition de Fallon. Il y eut alors de nouveaux débats, auxquels il participa moins qu'aux premiers, mais il s'occupa beaucoup de la loi sur les naturalisations, du projet de loi sur les mines, du traité des vingt-quatre articles. Son influence était devenue si grande qu'il fut élu vice-président en 1832 et qu'il ne quitta ce poste (sauf de 1833 à 1835) que pour devenir président, le 18 novembre 1839 ;

en 1842 (dans la séance du 8 novembre), il alléguait des motifs de santé pour décliner cet honneur; en réalité, il n'était plus en complète harmonie d'idées avec ses collègues de la droite qui constituaient alors la majorité.

Un homme tel que Fallon ne pouvait passer inaperçu dans un gouvernement constitutionnel, où le talent a mille occasions de se produire et se met franchement et naturellement en relief. Le roi Léopold Ier l'appela, le 12 novembre 1831, à occuper le poste de ministre de l'intérieur, ce poste si important auquel on n'avait pas alors enlevé la direction des travaux publics et celle de l'instruction publique; une trop grande défiance de ses forces engagea Fallon à décliner cette position éminente et difficile, pour laquelle d'ailleurs il n'avait peut-être pas l'aptitude nécessaire; son esprit studieux et tranquille se pliait mieux aux paisibles travaux de cabinet qu'aux occupations délicates et multiples d'un homme politique. Cependant, en 1832, lorsque les ministres, peu de temps avant le siège de la citadelle d'Anvers, présentèrent au roi leur démission collective, il fut chargé de former une nouvelle administration, mais cette honorable mission resta sans objet, les ministres ayant consenti à reprendre leurs portefeuilles.

Originaire d'une province où les mines entrent pour une large part dans la richesse publique, Fallon n'avait eu garde de négliger les lois qui se rattachent à leur exploitation, et chaque fois qu'il en était question à la tribune nationale, il avait pris une part importante à la discussion. Lorsque le Conseil des mines fut organisé, il en devint le président et le resta depuis le 27 mai 1837 jusqu'au 20 mai 1858, qu'il fut admis à prendre sa retraite. La législation relative aux mines avait été négligée du temps de l'administration hollandaise et un grand nombre de gîtes houillers et métallifères n'étaient ni explorés, ni utilisés. Sous l'influence du mouvement extraordinaire que la révolution de 1830 imprima aux esprits, les demandes de concessions affluaient de plus en plus;

les examiner et y répondre réclamait un travail ardu et considérable. Le nouveau président du conseil y prit la plus large part, feuilletant les dossiers, discutant les questions de droit les plus épineuses avec une attention minutieuse, et l'on peut dire que si les richesses du sol belge sont mises à profit dans des proportions infiniment plus fortes qu'elles ne l'étaient autrefois, on le doit surtout à l'activité qu'il imprima au service dont la direction lui était confiée.

Fallon fut encore chargé, en 1838, de concert avec Dujardin, depuis honoré, comme lui, du titre de baron, de réclamer de la conférence de Londres des modifications au partage de la dette de l'ancien royaume des Pays-Bas, et, en 1839, après la conclusion de la paix, de régler, à Utrecht, avec des délégués de l'administration hollandaise, des intérêts nombreux et compliqués. Chaque fois il s'acquitta avec conscience de la tâche qu'on lui avait imposée. Lors de la discussion qui s'engagea à la chambre, en séance secrète, du 28 au 31 janvier et le 1^{er} février 1843, au sujet de l'exécution du traité conclu avec la Hollande le 3 novembre précédent, Fallon rendit compte de la part qu'il y avait prise; ses explications parurent si satisfaisantes, que la chambre ordonna l'impression de son discours. Le gouvernement ne lui marchandait pas les récompenses: nommé d'emblée officier de l'ordre de Léopold le 12 août 1839, il devint grand-officier le 1^{er} juin 1845; il fut, à la fois, décoré de la croix de fer et nommé commandeur du Lion Néerlandais. Enfin, le 15 juin 1858, le roi lui accorda une distinction qu'il convoitait ardemment, plus pour les siens que pour lui-même: il fut créé baron, et ce titre fut déclaré transmissible à ses petits-fils puînés, Anatole-Jules-Louis et Félicien-Frédéric-Marie, pour être laissé par eux à leurs descendants par ordre de primogéniture.

Fallon ne survécut pas longtemps à sa retraite des affaires publiques. Il mourut à Namur, où il avait conservé sa résidence habituelle, à l'âge de qua-

tre-vingt-un ans. Après avoir reposé dans l'ancien cimetière de cette ville, qui est devenu un magasin de bois, ses restes ont été transférés, en 1866, au nouveau lieu d'inhumation, à la Plante, où sa tombe attend encore une inscription. Il a laissé les plus honorables souvenirs dans l'administration qu'il a si longtemps dirigée, et où l'on se rappelle encore la bienveillance de son caractère, l'étendue de ses connaissances, son activité et son intégrité.

Alphonse Wauters.

Renseignements officiels. — Hymans, *Histoire de la Belgique*, passim. — *Le Livre d'or de l'ordre de Léopold*, p. 340. — Discours (resté manuscrit) prononcé par M. Vinchent, successeur de Fallon en qualité de président du Conseil des mines.

FALLON (*Louis-Auguste*), homme de guerre et géographe, né à Namur en 1776, mort à Vienne le 4 septembre 1828, fit ses études à l'Académie des ingénieurs militaires de Vienne, d'où il sortit le 1^{er} septembre 1796. Il entra dans l'armée autrichienne en qualité de sous-lieutenant du génie, et dès le 1^{er} août de l'année suivante, il obtint le brevet de lieutenant. Lorsque, au commencement de l'année 1799, une nouvelle guerre éclata entre l'Autriche et la France, le lieutenant Fallon fut attaché à l'état-major de l'armée commandée par l'archiduc Charles et il assista aux batailles de Stockach et de Zurich. Nommé capitaine le 15 janvier 1803, il passa, en cette qualité, à l'état-major du quartier-maître général lorsque en 1805 l'Autriche, de concert avec la Russie, entra de nouveau en lutte avec la France; il assista à plusieurs combats de cette immortelle campagne et notamment à la bataille d'Austerlitz, où il fut blessé après s'être vaillamment conduit. Le 18 août 1808, il fut élevé au grade de major, et en 1809 il devint aide de camp de l'archiduc Jean, chef d'une des trois grandes armées que l'Autriche mit sur pied contre la France. Les services distingués que le major Fallon rendit dans ces nouvelles fonctions lui valurent le grade de lieutenant-colonel qu'il obtint le 27 septembre, un an seulement après

sa nomination de major. Le 13 octobre 1813, il reçut le brevet de colonel et après l'évacuation de l'Italie par l'armée autrichienne, il fut appelé à la direction générale du bureau topographique à Vienne.

Dans cette position, le colonel Fallon rendit de grands services à sa patrie d'adoption; il rédigea plusieurs ouvrages fort estimés, fit dresser la carte de la monarchie autrichienne et associa son nom à toutes les grandes entreprises scientifiques qui s'exécutèrent à cette époque, notamment à la triangulation exécutée, de concert, entre la France, l'Autriche et plusieurs Etats italiens pour déterminer la longueur de l'arc du parallèle moyen compris entre Bordeaux et la ville de Fiume, en Istrie. Ce fut le général Fallon (il avait été nommé général le 15 juillet 1825) qui, par la méthode des feux à poudre, détermina l'amplitude astronomique de l'arc compris entre la tour de Saint-Justin de Padoue et celle de Fiume. Ces observations délicates, qui furent insérées dans les *Ephémérides de Milan* pour l'année 1829, se composaient de quatre-vingt-dix feux à poudre, groupés de dix en dix et donnés, pendant neuf jours sur le Monte Maggiore par les officiers de l'état-major autrichien. Ces feux étaient observés simultanément dans la tour de Saint-Marc à Venise par les officiers autrichiens, à l'Observatoire de Padoue par le professeur Santini et par le général Fallon dans le jardin Scarpa, près de Fiume, au point précis où M. Biot de l'Institut de France avait fait, en 1825, des observations azimuthales et de longueur de pendule simple. Les résultats de ces neuf séries de feux à poudre, obtenus dans l'intervalle du 15 août au 3 septembre 1827, présentaient, dit le colonel Broussaud dans son remarquable travail sur *la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur*, une exactitude qui doit inspirer une grande confiance, puisque, en admettant que ces observations ne sont pas affectées d'une erreur constante, le calcul des probabilités fait voir que l'erreur probable du résultat moyen ne surpasse

point huit centièmes (0,08) de seconde de temps.

Parmi les ouvrages que publia le général Fallon, le plus considérable est sans contredit la carte en neuf feuilles de l'empire d'Autriche à l'échelle de 1,864,000. Elle porte le titre suivant : *Das österreichische Kaiserthum mit betrachtlichen Theilen der angrenzenden Staaten*. Cette carte est gravée sur cuivre et elle fut publiée pour la première fois en 1822. Dès son apparition, ce remarquable travail fut rangé au nombre des plus parfaits qu'on eût possédés jusqu'alors ; c'était, en effet, un véritable monument.

Le général Fallon est encore auteur d'un ouvrage intitulé : *Hypsometrie von Oesterreich mit Karten*. Ce livre fut publié à Vienne en 1825, après la mort de l'auteur ; il est chaque jour consulté avec fruit.

Général baron Guillaume.

Archives militaires de Vienne. — *Ephémérides de Milan pour 1829*. — Biot, *Traité élémentaire d'astronomie et de physique*. — Broussaud, *la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur*. — Puissant, *Nouvelle description géométrique de la France*. — Guillaume, *Notice biographique sur le général Fallon*. — Papiers de famille.

FALLOT-LAURILLARD (*Charles-Guillaume-Antoine*), officier du génie, écrivain stratéliste. Le nom de Fallot est celui sous lequel ont été généralement connus en Belgique deux frères qui y ont laissés les plus honorables souvenirs. Leur nom patronymique était Laurillard. Les familles Laurillard et Fallot, victimes de la révocation de l'édit de Nantes, s'étaient réfugiées en 1685 en Hollande, et c'est là qu'elles s'unirent, et de cette alliance naquit le 10 février 1787, à La Haye, Charles-Guillaume-Antoine, lequel mourut à Bruxelles le 18 septembre 1842. Son père était médecin. Le soin de sa clientèle absorbait tous ses moments et ne lui laissait point le loisir de s'occuper de l'éducation de ses enfants ; mais il était suppléé dans cette tâche par une épouse douée d'autant d'intelligence que de vertus et qui s'appliqua à faire germer dans le cœur de ses enfants le sentiment religieux en même temps

qu'elle ornait leur esprit. Le jeune Charles ne jouit pas longtemps de ce précieux enseignement ; il n'avait que dix ans quand la mort lui enleva cette institutrice que nous donne la nature et que rien ne remplace. La suite de ses études s'en ressentit, et c'est à l'influence d'un parent, officier d'artillerie, qu'il dut de pouvoir aborder, dans d'assez bonnes conditions, la carrière des armes. Il fut admis, à l'âge de treize ans (le 17 août 1800), comme élève d'artillerie, et fit, muni du grade d'élève sous-officier, la campagne de Hanovre, en 1806. Nommé sous-lieutenant dans les armes du génie et de l'artillerie de l'armée hollandaise en 1807, il fit partie de la division envoyée en Espagne. Les premiers faits d'armes auxquels il prit part sont le combat sanglant de Durango (appelé aussi de Zornoso) le 31 octobre, et la prise de Bilbao, le 1er novembre 1808. Employé, durant l'hiver qui suivit, à l'établissement des fortifications de Madrid, il rejoignit l'armée active au mois de mars et assista aux batailles de Medellin, le 28 mars, et de Talavera, le 28 juillet 1809. S'étant particulièrement distingué à cette occasion, il fut proposé pour la Légion d'honneur, et pour le grade de lieutenant ; mais il n'obtint que l'avancement et non la décoration.

Rappelé dans sa patrie vers la fin d'août de cette même année, il se trouvait de retour à La Haye le 4 octobre. Il fut alors attaché au bureau de la guerre pour les travaux géodésiques. Le royaume de Hollande ayant été supprimé et incorporé dans le vaste empire français, C. Fallot fut envoyé, en qualité d'officier d'état-major du génie, à La Rochelle, en mai 1811. Il ne demeura pas longtemps dans cette situation relativement peu active. Le 14 juillet, il reçut l'ordre de rejoindre l'armée de Catalogne commandée par le maréchal Macdonald. Il trouva en arrivant le brevet de capitaine, et c'est en cette qualité qu'il prit part au siège de Figuières et pénétra dans cette place, qui capitula le 19 août. Les travaux extraordinaires qu'il avait acceptés pendant ce

siège, bien que ses forces fussent affaiblies par la fièvre, l'obligèrent, dès le lendemain, de se faire transporter à l'hôpital de Perpignan. On peut attribuer les fièvres intermittentes, qui le tourmentèrent à maintes reprises pendant tout le reste de son existence, aux fatigues et aux privations qu'il avait supportées durant cette campagne.

Dès qu'il put reprendre son service, il fut envoyé à l'île d'Oléron qu'on craignait de voir attaquée par les Anglais. Fallot fut chargé de mettre cette île en état de défense.

L'année 1813, qui vit s'aggraver les désastres de l'empire français, offrit à Fallot un nouveau théâtre. Une armée d'observation se réunissait à Udine, sous les ordres du prince Eugène de Beauharnais; il y fut envoyé et prit une part importante aux opérations qui signalèrent la savante retraite du vice-roi dans le Tyrol inférieur. A la journée de Bassano, il mérita d'être mis à l'ordre du jour de l'armée. Il avait été chargé de reconnaître les positions de l'ennemi et, sous le feu des tirailleurs tyroliens, il avait levé tous les points occupés par les troupes autrichiennes. L'étoile de la Légion d'honneur qui, pour la seconde fois lui était promise sur un champ de bataille, lui fut enfin décernée; il en reçut le brevet le 3 décembre. Ses services ne furent ni moins importants ni moins appréciés aux combats de Caldiero, le 15 novembre, de Castagnero, le 4 décembre 1813, et de Minao, le 8 février 1814. Fallot pouvait donc croire qu'un brillant avenir allait s'ouvrir devant lui. Capitaine à vingt-sept ans, et décoré, que ne pouvait-il pas espérer dans une armée toujours en mouvement et où la mort faisait tant de vides! La chute de l'empire vint interrompre une carrière si bien commencée. Dégagé de son serment par l'abdication de Fontainebleau, il reentra dans sa patrie, mais ne fut incorporé à l'armée des Pays-Bas que le 8 décembre 1815. Il n'eut donc point la douleur de combattre ses anciens frères d'armes dans les plaines de Waterloo.

Son grade lui avait été conservé; mais

il n'avait pas reçu d'avancement lorsque, en 1826, il quitta le service. Il avait pourtant été activement employé; c'est lui qui avait étudié et fait exécuter les fortifications de la ville de Menin. La croix de l'ordre militaire de Guillaume lui avait été décernée en 1823. Lorsque cette grande entreprise fut terminée, il aurait voulu prendre sa retraite, mais le prince Frédéric, alors ministre de la guerre, qui avait pour Fallot beaucoup d'estime, lui accorda la jouissance du traitement de non-activité. Il n'avait que trente-neuf ans; mais il payait de sa personne depuis l'âge de treize ans, il avait bien le droit de jouir enfin du repos. Il se retira à Namur où il se maria en février 1828. C'est dans cette situation que le trouva la révolution qui eut pour conséquence la séparation des deux parties constituant le royaume des Pays-Bas.

Ce qui avait décidé son choix en faveur des bords de la Meuse, c'est d'abord la présence à Namur de son frère aîné, Louis, le docteur, qui s'y était marié en 1817, et ensuite la prédilection qu'il a toujours montrée pour les sites pittoresques du fleuve qui baigne les remparts de cette forteresse.

Durant la nouvelle interruption de ses services militaires, il ne demeura point oisif. Il occupa ses loisirs par des travaux scientifiques et littéraires et, ne pouvant se passer d'activité physique, il remplit les fonctions d'ingénieur civil et construisit plusieurs routes, notamment celle de Dinant à Neufchâteau.

Devenu Belge après la séparation des deux parties qui avaient constitué le royaume des Pays-Bas, le capitaine Fallot ne fut cependant rétabli sur les cadres de l'armée qu'en février 1834 et n'obtint que l'année suivante le grade de major. Il était entré comme professeur du cours d'*art militaire et de fortification* dans le personnel enseignant de l'école militaire nouvellement créée à Bruxelles, Il conserva cette fonction jusqu'à sa mort. Les autorités les plus compétentes ont rendu hommage à l'excellence de ses leçons dont on peut d'ailleurs apprécier le mérite au moyen des

écrits que l'habile professeur a laissés. Ses travaux théoriques s'appuyaient encore, même durant cette période, de l'expérience pratique. A la demande du ministre de la guerre, il avait accepté de s'occuper des projets de fortification de Diest. Lorsque le ministre Desmazières proposa au roi d'organiser la commission chargée de publier les *Annales des travaux publics*, le professeur eut sa place marquée dans cette commission, dont il fut nommé secrétaire par arrêté royal du 8 novembre 1841. Il ne devait pas conserver longtemps ces fonctions, dans lesquelles il déploya pourtant un zèle et une activité qui ne cédèrent que devant la maladie, forcé qu'il fut, dès l'été suivant, d'aller demander aux eaux de Wiesbaden le rétablissement de sa santé.

La croix de l'ordre de Léopold vint se joindre sur sa poitrine à la Légion d'honneur et à l'ordre militaire de Guillaume, témoignage des services qu'il avait rendus à sa patrie sous les trois régimes auxquels elle avait été soumise pendant les quarante dernières années. Voici le relevé des travaux scientifiques et littéraires qui ont été le produit de l'activité intellectuelle de Charles Fallot : 1^o *De l'application de la vapeur à la défense des places fortes*. Ce mémoire, divisé en six chapitres, rédigé vers 1833, avait attiré l'attention de l'autorité sur le savant officier et déterminé le gouvernement à lui confier un cours à l'école militaire. Il ne fut toutefois imprimé qu'en 1843, après la mort de l'auteur, dans les trois premières livraisons du tome troisième de la *Revue militaire belge*. — 2^o *Cours d'art militaire, ou leçons sur l'art militaire et les fortifications*. Les deux premières parties, publiées en 1837, traitent de la tactique et de la fortification de campagne; la troisième (1839), de l'histoire de la fortification permanente; la quatrième (1841), de l'application des principes de la fortification aux terrains accidentés. La cinquième partie pose d'une manière spéciale les règles de l'attaque et de la défense des places. Cette partie a été publiée, après la mort de

l'auteur, par les soins du capitaine Lorange. Ce livre eut un grand succès auprès des principales puissances militaires de l'Europe. — 3^o *De la neutralité de la Belgique et de l'armée*, brochure in-8^o, qui parut en 1839, chez Demat, à Bruxelles, avait pour épigraphe ce dicton populaire : *Qui se fait brebis, le loup le mange*, indiquant suffisamment dans quel esprit elle était écrite.

On ne peut omettre une autre publication, d'un caractère tout différent, et qui témoigne de la variété des aptitudes et de l'enjouement que cet esprit sérieux savait quelquefois manifester. Le petit volume in-18, imprimé en 1835 chez Collardin, à Liège et portant le titre de *Canzonière*, range Ch. Fallot parmi les meilleurs chansonniers de notre pays. Le baron de Stassart, qui a consacré à C. Fallot, dans les *Annales des travaux publics*, une notice aussi élégante par la forme que véridique pour le fond, apprécie ce petit volume en ces termes :

« Sous la modeste forme de chansons,
 « s'y trouvent fondus, avec un talent
 « fort remarquable, la malice et la
 « bonhomie; l'esprit et le naturel; la
 « philosophie la plus élevée, la sensi-
 « bilité la plus exquise et la gaieté la
 « plus franche, la plus expansive. Je
 « n'ai rien vu dans les meilleurs chan-
 « sonniers français, de plus attachant
 « que la *Dédicace, la Belgique, le Pont*
 « *aux ânes, les Consolations, la Fin du*
 « *monde, la Crémallière, le Départ, En*
 « *avant, l'Arc de triomphe de l'Étoile,*
 « *l'Aveugle, les Revenants...* Je n'hésite
 « pas à le dire, Désaugiers et Béranger
 « ne désavoueraient point ces char-
 « mantes pièces et vingt autres que je
 « pourrais citer. J'ai besoin toutefois
 « d'ajouter, pour être bien compris,
 « qu'elles ne brillent pas de cet admi-
 « rable coloris poétique de trente à
 « quarante chefs-d'œuvre qui font de
 « l'auteur du *Dieu des bonnes gens* un
 « homme à part et le placent au pre-
 « mier rang de nos poètes lyriques. »

Ce petit volume, qui compte 280 pages, n'est pas tout entier de Charles. Il contient plusieurs pièces de Louis, le frère aîné, le docteur que l'Académie royale

de médecine de Belgique a compté parmi ses illustres présidents. C'est ce que nous apprend un passage de la courte préface. « Toutes ces chansons, cependant, ne sont pas de moi; mais celles qui ne me sont pas propres partent d'une main si chère, si étroitement unie à la mienne qu'on peut les confondre sans inconvénient. Si l'on rend contre quelques couplets dont la pensée est plus délicate, la tournure plus vive, l'expression plus heureuse, on peut les attribuer à mon frère; ni l'un ni l'autre, nous n'aurons droit de nous plaindre. »

Charles Fallot a laissé plusieurs travaux inédits qui ne sont pas sans importance et qui présentent au moins un certain intérêt anecdotique. De 1806 à 1814, il a tenu un journal de ses voyages, de ses relations de service et de société, des événements auxquels il a participé. Ayant contracté l'habitude de tenir note de l'impression qu'il ressentait de ses lectures, il a écrit un énorme volume in-folio dans lequel est consignée l'analyse de plus de cinq cents ouvrages sur toute sorte de matières : histoire, politique, voyages, œuvres scientifiques, poésies, romans, beaux-arts, etc. Ce manuscrit renferme en outre de piquantes anecdotes parmi lesquelles son biographe, M. le baron de Stassart, a exhumé celle qui a rapport à l'offre de la couronne de Belgique que M. J. Lebeau aurait faite au général La Fayette.

C. Fallot s'est aussi essayé dans le roman et dans l'art dramatique. On a trouvé après sa mort, parmi ses papiers une nouvelle intitulée : *Les Deux Comtesses*, et quatre vaudevilles : *La Croisade ou le Départ pour la Grèce*; *À bon chat bon rat*; *L'Avoué comédien*, et *La Sensibilité ou l'Homme des métaphores*.

Charles Fallot, aussi bien que son frère Louis, a montré que les hommes les plus éminents peuvent allier à l'étude sérieuse des sciences le goût de la poésie et que, pour être un illustre médecin et un ingénieur excellent, il n'est pas absolument nécessaire d'avoir fait divorce avec les lettres et les arts.

L. Alvia.

* **FALLOT DE BEAUMONT** (*Etienne-André-François de Paule*), évêque de Gand, né à Avignon le 1^{er} avril 1750, mort à Paris le 26 octobre 1835. Il descendait d'une ancienne et noble famille, embrassa l'état ecclésiastique, devint successivement vicaire général de Blois, coadjuteur de l'évêque de Vaison dans le comtat d'Avignon, puis évêque en titre, mais il vit supprimer son siège par la *Constitution civile du clergé*, fut forcé de chercher un asile dans les États pontificaux en Italie, et de donner sa démission en 1801, lorsque Pie VI la demanda à tous les évêques français. L'année suivante, Napoléon le nomma évêque de Gand; il reçut sa nomination canonique le 15 mai 1802, vint résider dans sa ville épiscopale dès le mois suivant et s'occupa immédiatement de l'organisation de son vaste diocèse, qui comprenait alors les départements de l'Escaut et de la Lys avec une population de plus de 1,200,000 âmes. Le 15 juillet suivant, il institua, pour l'administration diocésaine et, particulièrement, pour le district de Gand, qu'il s'était réservé, un conseil épiscopal, érigé, pour la partie soumise autrefois aux États de Hollande, quatre cures secondaires qu'il pourvut d'églises, et obtint, grâce à ses vives instances, le décret du 30 novembre 1802, créant plusieurs nouvelles paroisses et succursales. La même année, en vertu des pleins pouvoirs reçus du cardinal légat, il organisa son chapitre cathédral et érigea vingt nouveaux doyennés. Le concordat ayant aboli tous les privilèges et usages des anciens chapitres, l'évêque dressa de nouveaux statuts, qui reçurent l'approbation du cardinal-légat et du gouvernement impérial. Il formula les instructions pour les confesseurs et les prédicateurs ainsi que sur les cas réservés; cette matière difficile fut éclaircie, par ordre du prélat, dans un petit ouvrage publié en 1805, où tous les doutes sont levés par l'explication authentique de l'ordinaire.

Pour parvenir à s'entourer d'un clergé instruit, il remit en pratique les examens et les concours. C'est dans le

même but qu'il travailla avec tant de zèle à l'établissement de son séminaire, où il créa un cours de philosophie, y réunissant, en même temps, un collège ou petit séminaire, transféré plus tard à l'ancien couvent de Sainte-Barbe, que le séminaire venait d'acquérir par donation. L'évêque avait aussi établi un petit séminaire à Roulers. On lui doit encore plusieurs instructions pastorales, destinées à inculquer au prêtre l'obligation d'édifier le peuple par ses œuvres, ses paroles, son maintien, et d'utiliser ses talents; il encouragea particulièrement la pratique des retraites ecclésiastiques. C'est de la Flandre que ces réunions sacerdotales, consacrées au recueillement, furent étendues, longtemps après, à d'autres diocèses de la Belgique.

On sait que, par suite de la suppression des couvents et des corporations religieuses, le pape avait soumis le clergé régulier à la juridiction de l'ordinaire. Mgr de Beaumont adressa, le 28 novembre 1803, aux religieux demeurant dans son diocèse, une instruction paternelle, afin de les assurer de sa bienveillance; il ne pouvait d'abord les placer tous; mais pour leur faciliter la vie commune, il érigea en succursales l'église des Augustins et celle de Sainte-Anne à Gand, comme il avait érigé en oratoires publics les églises des Dominicains, des Carmes chaussés et déchaussés; il en avait confié l'administration aux religieux respectifs. Il en fit de même dans d'autres endroits du diocèse.

En 1807, Mgr. Fallot de Beaumont fut transféré au siège de Plaisance et eut pour successeur à Gand le prince de Broglie. Ici nous entrons dans une nouvelle phase de la carrière de De Beaumont. Lors du concile de 1811, il compta parmi les prélats les plus dévoués à la politique de Napoléon; aussi fit-il partie de la députation envoyée à Rome, au mois d'août, pour obtenir du pape quelques concessions. En 1813, il fut nommé au siège archiepiscopal de Bourges, dont il prit possession, sans cependant recevoir des bulles d'institu-

tion. Lors des cent jours (mars 1815), Napoléon le nomma son premier aumônier et le fit entrer ensuite à la chambre des pairs. Ce fut lui qui, à la cérémonie du Champ de Mars, présenta le livre des évangiles à l'empereur pour faire le serment. Enfin, en 1816, il renonça à son évêché de Plaisance, dont il était encore titulaire, obtint une pension de l'archiduchesse et se retira à Paris, où il mourut.

Aug. Vander Meersch.

Journal historique et littéraire de Liège, t. II, p. 427.

FANNIUS (Guillaume) ou FANIUS, chanoine de Saint-Materne « dans la cathédrale de Liège », dit Abry, naquit vers le milieu du XVII^e siècle; il vivait encore en 1608. Jean de Rieux (Rivius), docteur en théologie et moine augustin à Louvain, possédait les manuscrits autographes de trois ouvrages de la composition de Fannius, savoir : *Chronicon universalis, potissimum hujus patriæ*; — *De vita S. Julianæ* (Sainte Julienne de Cornillon) et *institutione Ven. Sacramenti*; — *Vita S. Annæ*. Le P. Bertholet cite Fannius dans la préface de son *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*.

Alphonse Le Roy.

Abry. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. I.

FANTON-LEKEU (H.-J.-Ferdinand), paysagiste, né à Liège vers 1791, y mourut le 28 juin 1838. Vivroux fut son professeur de dessin; Hennequin et ensuite Eug. Verboeckhoven lui apprirent à manier le pinceau. L'influence de ce dernier maître est sensible dans ses meilleures compositions, celles où figurent des moutons. On connaît de lui, outre quelques tableaux, un assez grand nombre de dessins à la mine de plomb, d'une touche élégante et délicate, qui lui valurent une médaille au salon de la Société d'Emulation. Il dessinait aussi à l'encre de Chine; la collection de l'université de Liège renferme quelques intéressants spécimens de son talent, entre autres une *Vue des ruines de la cathédrale de Saint-Lambert*, une *Scène de buveurs*, etc.; comme peintre, il a laissé une *Vue prise aux environs de Chaudfontaine*, des *Paysages avec bes-*

tiaux, un *Clair de lune*, des *Effets de soleil couchant*, etc. Fanton était d'une modestie excessive; moins défiant de lui-même, avec un peu plus d'initiative, il eût certainement obtenu mieux que des succès d'estime. Ses dessins n'ont pas cessé d'être recherchés.

Alphonse Le Roy.

Bedelièvre. — Piron, *Byvoesjel*. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* (1858). — Ad. Siret, *Dict. des peintres*. — Renier, *Catalogue des dessins de la collection de Liège*. — Souvenirs personnels.

FARABERT ou PHARABERT, XLI^e évêque de Liège et abbé de Lobbes, fut élevé à cette double dignité en 947 et mourut le 28 août 953. Jean d'Outremeuse le dit fils d'un comte de Saint-Pol et, par sa mère, petit-fils d'un comte de Namur : on sait à quoi s'en tenir sur les généalogies fantaisistes du bon chroniqueur. Ce qu'il y a de positif, c'est que Farabert fut tiré du monastère de Prüm et qu'il ne brilla guère, lorsqu'il se vit appelé à diriger celui de Lobbes, par son zèle à y faire observer la discipline et la frugalité : il est vrai qu'au milieu de ce malheureux x^e siècle, l'anarchie et le relâchement régnaient un peu partout, dans les cloîtres comme dans les cours. En 948, notre prélat fut appelé à siéger au concile d'Ingelheim, où fut excommunié Hugues, comte de Paris, « usurpateur du siège de Reims ». Rentré dans son diocèse, il consacra ses soins à l'agrandir et à en régulariser l'administration. C'est ainsi que, d'une part, il obtint de l'empereur Othon, en 949, à la demande du duc Conrad, l'annexion du monastère d'Eyck (près Maeseyck) à l'église de Liège, et que, d'autre part, il divisa en paroisses sa ville diocésaine et fit bâtir plusieurs nouveaux temples. Fisen rapporte que saint Gérard, obligé de se rendre en France, alla le voir pour le prier de prendre sous sa protection l'abbaye de Brogne aussi longtemps qu'il resterait absent; nous croyons qu'il y a ici confusion (voir de Marne, *Hist. de Namur*). De même que ses prédécesseurs, Farabert s'attacha fermement à la politique des empereurs et contribua, pour autant qu'il fut en lui, à réprimer les tentatives

d'insurrection des seigneurs lotharingiens. Sa mort coïncide à peu près avec l'avènement de Brunon le Grand au duché de Lotharingie; il eut pour successeur à Liège le célèbre Rathère.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois. — Wauters, *Table des diplômes*, etc.

FARCIN (*Jacques DE*), écrivain ecclésiastique, né dans la partie wallonne de l'ancien duché de Brabant, vers 1570 ou 1580, mort le 22 août 1633. Il prit l'habit des frères mineurs ou récollets, s'appliqua particulièrement au ministère de la chaire et s'acquît un certain renom comme prédicateur. La théologie morale, dont il fut assez longtemps lecteur, était l'objet de ses études favorites. Son mérite l'éleva aux emplois et lui procura plusieurs fois la charge de gardien. Il connaissait parfaitement plusieurs langues étrangères. Envoyé à Maestricht pour le service des malades, il y contracta les germes d'une maladie qui l'emporta au tombeau, au couvent de Weert, dans le Limbourg. On lui doit, indépendamment d'autres opuscules, l'ouvrage suivant : *Traité de la vraie manière de servir Dieu*, composé en espagnol par le R. P. Alphonse de Madrid, traduit en latin par le R. P. Hentenus, docteur de Louvain, et mis en flamand par le P. Jacques de Farcin, récollet. On ignore la date et les autres particularités relatives à cette version.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgiæ*, p. 361. — Waddingius, *Scriptores ordinis Min.* — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. XVIII, p. 24.

FARDE (*Pierre*) ou FARDET, voyageur, missionnaire, naquit à Gand en 1651 et mourut à Aix-la-Chapelle le 16 juin 1691, épuisé par les chagrins et les fatigues, après les aventures les plus étonnantes. Il entra jeune dans l'ordre des récollets où il fit sa profession en 1671. Vers 1680, il obtint de ses supérieurs l'autorisation de partir pour la Terre Sainte; après avoir séjourné à Jérusalem jusqu'en 1683, il fut renvoyé dans son pays afin de quêter pour la délivrance des chrétiens retenus prisonniers en Palestine, et se rendit à cet

effet en Hollande et en Angleterre. En 1686, il fut de nouveau envoyé en Palestine et s'embarqua à Amsterdam. Le navire qui le portait, après avoir failli être capturé par des pirates algériens à la hauteur des Açores, finit par être pris en entrant dans la Méditerranée. Fardé et trois de ses compagnons furent vendus à un riche Arabe qui les emmena à Agades en Nigritie. Notre récollet parvint à s'insinuer dans la confiance de son maître, grâce à ses connaissances en architecture, et lui construisit une maison de campagne. Poussé par son zèle religieux, il convertit deux cents des ouvriers employés aux travaux. L'autorité, ayant eu connaissance du fait, le condamna à recevoir cent coups de bâton, à être conduit autour de la ville et battu de verges dans l'intervalle. Son maître nommé Soura Belya ayant payé deux cents rixdalers pour le crime de son esclave et promis de le renvoyer hors du royaume aussitôt que la maison serait achevée, Fardé en fut quitte à bon marché, mais Soura Belya entendait être remboursé avant de le mettre en liberté. Le récollet écrivit alors à ses supérieurs, et en avril 1688, il apprit, par l'intermédiaire d'un négociant hollandais nommé Calk, établi à Saint-Georges sur les côtes de Guinée, que la somme était à sa disposition. Il put alors partir et se mit en route pour Saint-Georges à travers les plaines et les montagnes; deux Maures le conduisirent jusqu'à Ouber; plus loin il fut attaqué et dépouillé par des Arabes, et quelques jours après, empoisonné par des fruits vénéneux que, poussé par la faim, il avait mangés sans en connaître les propriétés. Heureusement pour lui, une caravane le recueillit et le conduisit presque expirant à Congo. De là il partit avec une autre caravane pour Angora, où il s'embarqua pour Saint-Georges. En passant près de l'île de Sainte-Hélène, le navire fut assailli par une tempête et abîmé dans les flots. Fardé s'accrocha à une planche et parvint seul à se sauver; il fut jeté mourant sur un îlot désert après avoir été ballotté durant trois jours et quatre nuits. Il séjourna là depuis cent qua-

rante-trois jours, ne se nourrissant que de poisson et d'eau, quand il aperçut un navire qui envoya un canot pour le prendre. Parmalheur ses sauveurs étaient des pirates qui le conduisirent à Salé, où il dut travailler à réparer les navires; il y lia connaissance avec un marchand de Hambourg qui l'aida à se racheter, quitta l'Afrique et arriva à Hambourg en décembre 1690; de là il se rendit à Gand. Afin de rétablir sa santé ébranlée, il alla prendre les eaux à Aix-la-Chapelle, où il mourut. Fardé a laissé des lettres d'où sont extraits les renseignements contenus dans cette notice. Ces lettres sont d'une lecture attachante et témoignent de l'énergie et du courage de cet homme qui était maigre, blond et fort frêle en apparence. Elles ont été imprimées à Gand chez Aug. Graet, à l'Ange, en 1720 en un in-12 de 92 pages et en 1778 à Bruges, chez la veuve Beernaerts en un in-8° de 125 pages. Elles portent le titre de ; *Copie van de brieven van den godvruchtigen religieus broeder Peeter Fardé, minderbroeder recollet van de provincie van S. Joseph, in het graefschap Vlaenderen, en andere brieven van diversche personen, die schryven wat hem overkomen is onderwege, als hy voor de tweede mael zoude gaen naer Jerusalem, waerom hy deze reyze aenveerde, en hoe hy gevangen werd door de algiersche zeeroevers, enz.*

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent*. — Baron Jul. de Saint-Genois, *Les voyageurs belges*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Lettres de Fardé.

FARIAUX (Jacques DE), vicomte de Maulde, né à Mons le 8 janvier 1627, mort à Ath le 26 avril 1695, entra au service dans les armées espagnoles, et après s'être fait remarquer au siège de Valenciennes en 1656, pendant l'expédition du Portugal en 1662 et au siège de Villa-Viciosa en 1667, il devint successivement colonel d'un régiment d'infanterie et général de bataille en 1673. Lorsque Louis XIV, préludant à la conquête des Provinces-Unies et cédant aux sollicitations de l'électeur de Cologne qui voulait se débarrasser du voi-

sinage des troupes hollandaises, vint en personne assister au siège de Maestricht, le premier de ces grands sièges qui tiennent dans l'histoire militaire de ce temps une place importante, il trouva le général Fariaux à la tête de la garnison de cette place. Il fallut le génie de Vauban et la perfection que ce grand homme de guerre avait introduite depuis peu dans la conduite de l'attaque des fortifications pour vaincre le courage héroïque que Fariaux sut inspirer à ses soldats qui luttèrent pendant vingt et un jours de tranchée ouverte et ne capitulèrent que lorsqu'ils y furent contraints par la bourgeoisie de la ville. Louis XIV ne put refuser d'honorer la valeur de son ennemi.

Fariaux qui, pendant sa carrière, avait assisté à trois grandes batailles et à dix-neuf sièges, fut nommé, par Charles II, chevalier de la Toison d'or, membre du conseil de guerre et gouverneur de la ville d'Ath en 1690. Sa terre de Maulde avait été érigée en vicomté en 1679. Ce guerrier fut inhumé dans l'église de Saint-Julien, d'Ath, mais la foudre détruisit son mausolée le 10 août 1817.

Général baron Guillaume.

Boussu, *Histoire de Mons*. — Rousset, *Histoire de Louvois*. — Baron de Stassart, *Biographie de Fariaux*.

FARINART (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Chièvres (Hainaut), en 1560, mort le 3 juin 1635. Ayant terminé ses humanités au collège d'Ath, il résolut d'embrasser la vie monastique et entra, le 2 juillet 1577, à l'abbaye de Cambron, de l'ordre de Cîteaux. Ses supérieurs l'envoyèrent à Douai pour y étudier la théologie; il y obtint le grade de bachelier et plus tard (14 octobre 1598) celui de docteur. Le père Farinart remplit successivement diverses charges : d'abord directeur de l'abbaye des Prés à Douai, de 1590 à 1595, il fut ensuite prieur et abbé de celle de Cambron (16 janvier 1614). Il devint enfin vicaire général de son ordre pour les monastères des Pays-Bas et de la principauté de Liège et assista, en 1626, comme définitiveur au chapitre général de

Cîteaux, où il eut l'occasion de prononcer des harangues.

Pendant son administration il effectua de notables améliorations au monastère, à ses dépendances, ainsi qu'à la bibliothèque; grâce à ses soins, l'église fut aussi enrichie de diverses reliques.

Il mourut à Cambron et fut enterré sous une tombe de marbre, où l'on voit son effigie en bronze et son épitaphe rapportée par Paquot (*Mémoires littéraires*, t. VII, p. 36). On lui doit : *Liber de statu religioso*, recueil manuscrit de ses leçons à Cambron; ce livre y était conservé en manuscrit, ainsi que le suivant : *De Institutione novitiorum*. S'il faut en croire le père Ch. De Visch, le biographe de l'ordre de Cîteaux (qui en possédait pareillement un exemplaire), l'ouvrage est excellent et plein d'éclaircissements précieux.

Aug. Vander Meersch.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, p. 218. — Ant. le Waite, *Hist. Cambron*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 637. — Brasseur, *Sydera Hannonie*.

FARNESE (*Henri*), philosophe, moraliste, professeur, né à Liège à la fin de la première moitié du XVII^e siècle, mort à Pavie en 1609. Voir Du Four (*Henri*).

FARVACQUES (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Lille en 1622, décédé à Louvain le 30 juillet 1689. Après avoir terminé ses humanités, il embrassa la vie religieuse chez les ermites de Saint-Augustin dans le couvent de sa ville natale, où il fit sa profession. Il enseigna, pendant quelque temps, la philosophie au collège du Roi, à l'université de Douai. Envoyé au couvent de Louvain en 1655 pour s'y perfectionner dans l'étude de la théologie, il prit, le 23 septembre 1657, le grade de docteur en cette science. Il donna ensuite un cours de théologie aux jeunes religieux de l'abbaye noble de Sainte-Gertrude, à Louvain, et continua ces leçons jusque'en 1680 environ, tout en remplissant les fonctions de régent des études dans son propre monastère. Son séjour à Louvain lui fit faire la connaissance de son confrère Chrétien Lupus, religieux augustin

et professeur à la faculté de théologie de l'université. Celui-ci lui inspira le goût des antiquités chrétiennes et des études historiques. A la mort du Père Lupus, qui arriva le 10 juillet 1681, le père Farvacques fut choisi pour lui succéder comme professeur de théologie à l'université et comme membre de la stricte Faculté. Une maladie lente et rebelle à tous les soins épuisa ses forces et le mena au tombeau à l'âge de soixante-sept ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église des Augustins à Louvain; on lui plaça l'épitaque suivante : D. O. M. P. M. ADM. R. AC. EXIMII P. MAGISTRI FRANCISCI FARVACQUES, ORD. S. AUGUSTINI, IN ALMA HAC UNIVERSITATE S. THEOLOGICÆ DOCTORIS ET PROFESSORIS ORDINARIÏ, CHARITATIS AUGUSTINIANÆ ET VERITATIS VINDICIS MITISSIMI. OBIT 30 JULII 1689. R. I. P.

Le P. Farvacques était un théologien érudit, qui possédait à fond les pères latins; il fut aussi un des zélés défenseurs de l'infailibilité du souverain pontife dans les matières dogmatiques. Il a laissé plusieurs ouvrages très-remarquables : 1^o *Disquisitio theologica an peccata dubia sint in sacramentali confessione explicanda, in qua Lutheri negantis dogma refertur et confutatur*, etc. Lovanii, Cyprianus Coenestein, 1665; vol. in-4^o de 156 pages. Ce travail est dirigé spécialement contre les opinions larges du P. Caramuel. — 2^o *Quæstio quodlibetica de attritione, seu quæ fuerit mens concilii Tridentini de sufficienti attritionis servilis in sacramento Pœnitentiæ*. Lovanii, vidua Bernardini Masii, 1666; vol. in-4^o de 66 pages. L'auteur nie, ce qui est communément admis aujourd'hui par les moralistes, que l'attrition dite servile soit suffisante pour le sacrement de pénitence. — 3^o *Appendix ad quæstionem quodlibeticam, etc., in qua proponuntur testimonia tum antiquæ sacræ facultatis theologicæ Lovaniensis . . . tum celeberrimorum ejusdem facultatis theologorum*, etc. Lovanii, hæredes Bernardini Masii, 1666; vol. in-4^o de 14 pages. — 4^o *Xenium theologicum, in quo dilectionis Dei in sacramento Pœnitentiæ necessitas*

per quæstionem quodlibeticam asserta stabilitur et confirmatur, etc. Lovanii, hæredes Bernardini Masii, 1668; vol. in-4^o de 60 pages. — 5^o *Apologia pro Xenio dilectionis, in qua dilectionis Dei in sacramento Pœnitentiæ necessitas rursus propugnatur*, etc. Lovanii, Cyprianus Coenestein, 1669; vol. in-4^o de 48 pages. — 6^o *Opuscula theologica ad veritatis et charitatis stateram expensa*. Ces opuscules, au nombre de trois, portent chacun un titre spécial : le premier, *Opusculum in quo de sacramentis Novæ Legis generatim agitur*. Leodii, Guil. Streel, 1680; vol. in-12 de 403 pages; le second, *Opusculum de sacramento baptismi. Pars secunda*. Leodii, G. Streel, 1683; vol. in-12 de 403 pages; le troisième, *Opusculum de sacramento confirmationis. Pars tertia*. Leodii, G. Streel, 1683; vol. in-12 de 185 pages. L'auteur se proposait de continuer cette série d'opuscules, mais il fut empêché de le faire par une maladie de langueur dont il fut atteint vers la fin de ses jours.

Le P. Farvacques fit aussi défendre, sous sa présidence, plusieurs thèses où il développa ses opinions théologiques. Nous avons les suivantes : 7^o *Veritas et charitas, seu mens concilii Tridentini, sess. XIV, cap. 4, de attritione ex metu gehennæ concepta*. Lovanii, 1669. — 8^o *Vindiciæ veritatis et charitatis*. Lovanii, 1669, défendue le 26 août de cette année. — 9^o *Disceptationes apologeticæ pro veritate et charitate*. Lovanii, 1670, défendue le 18 mars de cette année. La fin de l'épitaque que nous avons rapportée ci-dessus fait allusion à ces deux thèses. — 10^o *Charitas christiana in moribus et amoribus christianis ordinata*. Lovanii, Martinus Hullegerde, 1680; vol. in-12 de 88 pages. Ces dernières thèses furent défendues sous la présidence de Farvacques le 21 mai de cette année à l'occasion de la célébration du chapitre général de la province à Louvain. — 11^o *Oratio in funere eximii Patris Christiani Lupi*. Foppens dit que cette oraison funèbre a été imprimée.

E.-H.-J. Reusens.

FARVACQUES (*Robert DE*), **FERVACUS**, **FERVACIUS** ou **FERVAQUIUS**, naquit à Lille (ancienne Flandre) vers la fin du *xvii*^e siècle. Eloy déduit de ce que Georges Matthias lui donne la qualification de : *in Pharmaceutis clarus*, qu'il n'était qu'apothicaire; et, d'après Manget, il n'en cite qu'un seul ouvrage : *Disquisitio medica : num pilulæ dejectoriæ cum cæna recte exhibeantur*. Patavii, apud Livium Pasquatium, 1637, in-4^o. Or Farvacques était un médecin d'une haute science : il était archiatre de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, Philippe IV, et du prince don Juan d'Autriche; plus tard il devint le médecin de Charles II, roi d'Espagne, qui, en 1662, l'éleva à la noblesse pour son mérite comme praticien et comme écrivain (il portait un écu d'argent à trois papillons de gueules, écartelé de même). A Bruxelles, où il pratiqua pendant cinquante-sept ans, il fut l'un des principaux fondateurs du collège médical. Il publia les statuts de ce collège sous le titre : *Statuta collegii medici Bruxellensis et amplissimo senatu sancita*, etc. Bruxellæ, ex off. Joannis Mommarti, 1650, in-8^o. Il publia encore entre autres ouvrages, un volumineux commentaire de la pharmacopée en usage à cette époque : *Medicina therapeutica, of groot algemeene schat-kamer der droogbereidende geneeskunst door den heer Robertus de Farvacques, eerste lyfmedicus van Zyne Majesteit Karel den tweede*, enz. Tot Brussel, by Fr. Foppens, in de Gasthuysstraet, 1681, in-fol. Une nouvelle édition de cet ouvrage fut imprimée en 1741 à Leyde par Isaak Severinus. Farvacques succomba le 17^e octobre 1689 à Bruxelles, victime de l'épidémie dyssentérique qui régnait dans cette ville. Docteur Victor Jacques.

Eloy, *Dictionnaire historique de la méd. anc. et mod.* — Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*. — Journal de méd., de chirurg. et de pharmac. de Bruxelles, octob. 1878, p. 392. — Ouvrages cités.

FASSEAU (*Paul*), écrivain ecclésiastique, né dans les environs de Mons, vers 1635, mort le 9 avril 1691. Il

entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Mons, où il prononça ses vœux le 9 septembre 1653; il étudia la philosophie et la théologie au collège de Saint-Thomas à Douai, prit le grade de licencié en 1671 et enseigna lui-même quelque temps ces deux sciences. Le père Fasseau remplit diverses charges dans son ordre : successivement premier régent d'étude au collège de Douai, définitif de la province de la Basse-Allemagne, puis définitif général, il assista en cette dernière qualité au chapitre tenu à Rome en 1677, et fut trois fois prieur du couvent de Mons, où il mourut. On a de lui : *Authoritas Germani Philaletis Eupistini contra Præmotiones Physicas pro scientiâ mediâ, exauthorata pro Præmotionibus Physicis contra scientiam mediam*. Duaci, 1670, in-12, Le P. Fasseau publia cet écrit à l'occasion de l'ouvrage rédigé par le P. Charles de l'Assomption (Charles de Bryas) sous le nom de Germanus Philaletes Eupistinus.

Aug. Vander Meersch.

Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 728. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 361 et 429. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. VII, p. 404.

FASSIGNIES (*Emm. DE*), homme de guerre, né à Mons en 1718, mort le 17 mai 1772. Voir GAILLARD DE FASSIGNIES (*Emm. DE*).

FASSIN (*Christophe*), écrivain ecclésiastique, né à Stembert près de Verviers, et décédé à Liège en 1794, vivait pendant la dernière moitié du *xviii*^e siècle. Il était récollet au couvent de Liège et enseigna pendant de longues années la théologie aux jeunes religieux de son ordre. Il fut tué dans la rue du Pont-d'Amersœur, atteint par une balle partie des rangs des Autrichiens, pendant qu'il portait le saint viatique à un malade. Le P. Fassin était très-versé dans l'herméneutique sacrée. On a de lui : *Epitome chronologo-theologo-geographica historiæ sacræ a creatione mundi usque ad mortem S. Joannis evang., ex sacro textu juxta Vulgatam collecta*. Leodii, S. Bourguignon, 1750-1751, 4 vol.

in-8o, avec gravures par Demeuse et Jacoby.

E.-H.-J. Reusens.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, I, p. 514.
— De Theux, *Bibliographie liégeoise*, I, p. 248.

FASSIN (*Nicolas-Henri-Joseph DE*), peintre de paysage et d'animaux, né à Liège le 20 avril 1728, mort le 21 janvier 1811. Fassin appartenait à une famille de notables du pays de Liège. Son père avait rempli, entre autres dignités, celles d'échevin de la cour souveraine, de bourgmestre et de ministre du prince Georges-Louis de Berghes. La carrière de Fassin est pleine de péripéties. Malgré le goût prononcé qui l'entraînait vers l'étude des beaux-arts, il ne put s'y consacrer entièrement qu'après un rude apprentissage de la vie. Son père désirait qu'il devînt magistrat et lui fit commencer ses études au collège de Laheys. Fassin était bien doué au point de vue de la mémoire; il avait en outre l'esprit prompt, le jugement sûr. Cependant la vocation artistique perçait déjà chez lui et il délaissait volontiers l'étude des auteurs pour s'appliquer à dessiner des animaux. Son père, ne voulant pas contrarier entièrement ses aptitudes précoces, lui permit de passer ses heures de récréation chez le peintre Coelers. Il semble que dès lors il ne pouvait plus y avoir pour lui d'obstacles graves à surmonter. Il n'en fut rien cependant, et divers événements imprévus vinrent encore retarder l'éclosion de son talent. Le principal empêchement vint, toutefois, de Fassin lui-même, dont le caractère ardent était porté vers une vie aventureuse.

A l'âge de vingt ans il fit un voyage à Paris; c'était pendant la guerre de Sept ans et Fassin s'engagea dans les mousquetaires gris du roi de France; il ne tarda pas à passer officier, puis en 1754, il abandonna les mousquetaires et organisa une compagnie dans le régiment de cavalerie créé par ordre du maréchal de Belle-Isle, devenu ministre. Il eut à cette époque une cruelle épreuve à subir: les officiers l'accusèrent d'avoir voulu passer à l'ennemi; une commission spéciale ayant été nommée pour examiner l'affaire, l'innocence de Fassin

fut bientôt reconnue et proclamée par elle. Ce grave événement eut une heureuse influence sur sa destinée: la calomnie à laquelle il venait d'être en butte le remplit de dégoût et le décida à abandonner le métier des armes. Revenu en Belgique, Fassin reprit ses travaux d'artiste et alla à Anvers étudier les chefs-d'œuvre de l'école flamande. Il se trouvait pour la première fois en présence des productions des grands maîtres et leur étude lui révéla toute sa médiocrité. Loin de s'en décourager, il se remit bravement au travail et les malheurs qui vinrent atteindre sa famille ne firent que stimuler son ardeur.

Par suite du décès de son père, tous les biens de la famille échurent; en 1766, à son frère aîné; dans de telles conditions, il ne devait plus compter que sur lui-même; parvenu à l'âge de trente-quatre ans, il comprit que sa ténacité au travail pouvait seule lui faire espérer d'arriver à une position indépendante; et plein d'ardeur il se rendit à Anvers pour y entreprendre de nouvelles études à l'Académie. Il y dessina durant plusieurs années, étudia les maîtres et copia celles de leurs œuvres qui lui étaient le plus sympathiques. Ce n'est qu'à quarante ans qu'il put entreprendre le voyage d'Italie. Il séjourna à Rome et à Naples; y fit encore bon nombre de copies et visita ensuite la Suisse. Ces deux voyages durent agir favorablement sur son imagination, par le mélange des beautés de l'art et des beautés de la nature qu'il avait eu l'occasion d'admirer. Il séjourna assez longtemps à Genève et y commença sa réputation en y faisant la connaissance de Tronchu, amateur célèbre et possesseur d'une remarquable collection de tableaux, dans laquelle notre artiste copia quelques-unes des plus belles toiles de Both et de Berghem, deux maîtres vers l'étude desquels il se sentait attiré et qui donnèrent en quelque sorte un pli décisif à son talent.

Fassin eut l'occasion de voir Voltaire à Ferney. Le philosophe l'accueillit très-bien et lui permit même de faire son portrait. Fassin retourna ensuite à

Rome, demeura quelque temps à Marseille, puis, fit encore quelques paysages en Savoie.

Ce n'est qu'en 1770 qu'il revint à Liège. Il venait y voir les quelques parents qui lui restaient. Malgré sa longue absence, sa réputation était faite dans le pays et quand il vint résider à Bruxelles et à Anvers, il fut reçu à bras ouverts par les artistes et par les amateurs. Il ne laissa pas échapper l'occasion, il se mit résolument au travail, et comme il avait une rare facilité, il acheva un grand nombre de tableaux. Fassin retrouva à Liège un de ses anciens amis le peintre Defrance; ils renouvelèrent leur ancienne intimité et conçurent le projet de doter Liège d'une académie de dessin, de peinture et de sculpture. Ce projet obtint un solide et puissant appui, celui du prince Velbruck, qui l'accueillit avec enthousiasme et affecta à sa réalisation une partie des biens des jésuites, dont l'ordre avait été récemment supprimé.

Fassin s'était établi à Spa quand éclata la révolution liégeoise. Par suite de cet événement ses travaux furent interrompus; mais on se souvint que le peintre avait été soldat au commencement de sa vie et on lui confia le commandement de la milice locale.

Quand l'ancien pays de Liège fut réuni à la France, Fassin vint se fixer définitivement à Liège. Son activité, loin de décroître, ne fit qu'augmenter avec l'âge. Quant à son caractère, il resta en ses vieux jours tel qu'il avait été dans sa jeunesse, affable, gai et vif d'intelligence; seulement, selon la manie habituelle des vieillards et surtout des vieux militaires, il aimait à raconter souvent ses aventures d'autrefois.

La manière de peindre de Fassin était souple, élégante et ferme. Il est cependant à remarquer qu'il ne put se livrer à la peinture qu'à un âge où les autres artistes sont déjà arrivés au point culminant de leur talent et en possession d'une renommée. Pour réussir aussi tardivement qu'il l'a fait, il fallait être doué d'un heureux tempérament, d'une imagination fortement accentuée

et surtout d'un caractère virilement trempé.

Le grand défaut de Fassin, c'est l'absence d'originalité et un système de coloris un peu mou. Il a trop mis ses facultés naturelles au service des œuvres qu'il copiait. On trouve dans ses tableaux les idées de Berghem et de Both, ce qui prouve qu'il peut y avoir un danger dans l'excès de ce genre d'études, même quand il s'agit des œuvres des grands maîtres. Les ouvrages de Fassin se trouvent en Allemagne et en Angleterre. Quelques collectionneurs de Liège possèdent aussi des tableaux très-estimés, notamment les *Quatre Points du jour* qu'il peignit pour Henkart. On rencontre dans les ventes publiques des paysages de son meilleur temps qui se vendent moins bien maintenant que de son vivant. A la vente Verhulst (1799) un *Paysage avec animaux et figures* se vendit 200 florins.

On doit à M. Helbig (*Histoire de la peinture dans le pays de Liège*, 1873) une notice intéressante sur notre artiste. Nous y avons puisé les principaux éléments de cet article.

Paul Siret.

FASTRADE, l'une des femmes de Charlemagne, morte en 794.

Quelques auteurs admettent que le grand empereur eut à la fois plusieurs épouses et qu'il vivait en même temps avec elles; cette thèse, que Capefigue, entre autres, a soutenue (*Histoire de Charlemagne*, t. II, p. 166), ne se concilie pas avec le témoignage des biographes du monarque, qui distinguent nettement ses épouses légitimes de ses concubines ou favorites. Les premières se succédèrent régulièrement, et il est facile de comprendre qu'il aurait été dangereux de les froisser publiquement par une sorte de polygamie, réprouvée à la fois par la religion et par la morale. Charlemagne était le plus puissant des souverains de l'Europe, mais ses compagnes appartenaient à de frères tribus germaniques. S'il put répudier Désirade ou Désirée, qui était lombarde, issue, par conséquent, d'une nation ennemie; il n'aurait osé, sans les plus graves

motifs, agir de même avec celles qui partagèrent ensuite son trône et son lit.

Après la mort d'Hildegarde, qui lui avait donné trois fils et trois filles et qui expira le 30 avril 783, Charlemagne se remaria avec Fastrade, dont il n'eut que deux filles : Théoderade et Hiltrude. Tandis que Hildegarde était Suève ou Souabe, Fastrade naquit de Rodolphe, l'un des comtes du pays des Francs orientaux ou transrhénans, c'est-à-dire de la Franconie. Cette nouvelle union ne subsista que pendant neuf années; Fastrade mourut à Francfort-sur-Mein en 794, pendant que l'on tenait un concile dans cette ville. Ses restes furent transportés à Mayence et ensevelis dans l'église Saint-Aubin, où on lit encore une inscription rappelant le souvenir de la reine, mais qui date d'une époque moins reculée que le VIII^e siècle.

Charlemagne paraît avoir eu une prédilection marquée pour les belles filles de la vallée du Rhin, car ce fut de l'Allemagne, qui se confond d'ordinaire avec la Souabe, que vint Luitgarde ou Lutgarde, dont la présence devait le consoler de la perte de Fastrade et dont la vie se termina dès 800, sans que la nouvelle souveraine eût eu d'enfants. De toutes les femmes que Charlemagne aima, aucune n'exerça sur lui, paraît-il, autant d'influence que Fastrade. On a conservé une lettre qu'il lui écrivit en 791, probablement au mois de juillet ou d'août, pendant une guerre en Hongrie. Son fils Pepin, dit le roi, avait vaincu les Avars et il avait ordonné des prières publiques pour le jour des nones (ou 5 de septembre); il insiste auprès de la reine pour qu'elle ne reste plus aussi longtemps sans lui donner de ses nouvelles. C'est, dit-on, pour Fastrade que Charles fit composer les litanies dans lesquelles on prie pour lui et pour ses fils « très-sacrés » : Charles, Pepin et Louis.

Il semble que l'influence de cette épouse du grand homme a été plutôt fâcheuse qu'favorable; mais nous sommes si peu instruits des détails de

l'histoire interne de l'empire franc à cette époque, qu'il est difficile de se former sur ce point une opinion bien arrêtée. L'élévation de Fastrade fut presque immédiatement suivie de troubles dans le pays d'où elle était originaire. Peut-être la reine traita-t-elle avec partialité des voisins ou des rivaux de ses proches. En 785, une conjuration éclata parmi les Francs orientaux ou Franconiens, sous la direction du comte Hardrade; elle fut bientôt découverte et fut déjouée sans peine; on traita sévèrement les coupables, qui furent les uns aveuglés, les autres envoyés en exil. Bientôt s'élevèrent des plaintes violentes contre la cruauté de Fastrade; en 792, il se forma une nouvelle ligue de mécontents, à la tête de laquelle se plaça Pepin, fils de Charlemagne et d'une de ses concubines nommée Himiltrude. On avait, dit-on, l'intention de tuer le roi, mais peut-on accepter légèrement cette accusation, qui impliquait, chez le prince, l'intention de commettre un parricide? Le projet, vrai ou supposé, échoua, et celui qui le révéla, le Lombard Pardulphe, fut récompensé par le don de l'abbaye de Saint-Denis près de Paris; Pepin fut enfermé dans un monastère et ses complices pendus ou décapités. La plupart des écrivains attribuent à Fastrade les actes de cruauté par lesquels le restaurateur de l'empire d'Occident souilla son règne, mémorable sous tant de rapports.

Alphonse Wauters.

Einhardi *Annales*, passim. — Einhardi *Vita Karoli Magni*, ch. XVIII. — *Recueil des historiens de France*, t. V, p. 623, etc.

FASTRAETS (*Christian*), religieux de l'ordre de Saint-Dominique à Louvain, né à Saint-Trond vers la fin du x^e siècle. C'est à Louvain qu'il composa un miracle dramatique dont le professeur Mone fit connaître les premiers vers. Il s'agit d'une biographie dramatisée de saint Trudo ou saint Trond dont le manuscrit original figure au n^o 247 de la bibliothèque de l'université de Liège (Fiess et Grandjean, *Catalogue des manuscrits, Liège, 1875*). La vie du saint hesbignon nous est transmise ici en deux pièces de théâtre en

vers flamands. C'étaient, sans doute, deux *journalées*, à la mode des anciens mystères et miracles. Chacun de ces deux drames légendaires est précédé d'un prologue dans lequel figure Lucifer, siègeant en enfer, entouré de ses acolytes. Le prologue de la première pièce est en vers à écho.

Sous le titre *Het leven van sint Truyden, in rhetorycsche dichte*, c'est toute la légende de saint Trond découpée en scènes naïves. Les vers sont très-variés, quelquefois même strophiques. On s'aperçoit que le poète avait encore tout l'instinct du rythme du moyen âge. Quoique le manuscrit annonce que les deux pièces ont été composées selon les règles de la *rhetorique*, il y règne encore assez de naturel, surtout dans les *diableries* qui sont nombreuses et développées. Les dialogues entre Lucifer, Léviathan et Baalberith (le démon des colères, *duyvel der gramschapen*) sont très-vifs et d'un style franchement populaire. Presque toujours ils sont coupés par stichométrie, c'est-à-dire qu'au lieu de couplets ou de tirades, on a constamment des acteurs qui se répondent vers pour vers. Celui que Fastraets emploie pour les diableries est très-court; il n'a que trois accents toniques. Ce rythme achève de donner une tournure burlesque à ces personnages qui rappellent les badins ou *sinnekens* d'autres pièces flamandes. On dirait des duos comiques destinés à faire ressortir, par contraste, la mysticité des grandes scènes où figurent Trudo, son père Wilbold, les évêques Remacle et Glodulphe, les chevaliers, Jizabel, le peuple, la Divinité, les anges, les théologiens, etc. C'est une cohue d'acteurs comme dans les drames les plus touffus de l'Espagne. Au milieu de la pièce s'avance le factor ou poète pour remercier la dévote assistance : « Demain nous représenterons le reste; le soir nous tombons; amusez-vous en paix!... » Dans la seconde partie, il y a une scène d'ordination et de consécration mystique qui, par l'accumulation des détails, rappelle l'ampleur naïve du premier tableau du Cid de Guillem de Castro. C'est, au reste, à cette abondance con-

crète et minutieuse que se reconnaissent dans toute l'Europe les drames encore inspirés par le moyen âge. La bibliothèque de Liège possède également une traduction latine de ce double drame flamand; elle atténue considérablement la grossièreté de quelques expressions, et semble avoir été composée pour une représentation patronale du couvent de Gembloux (*in usum frat. Trud. de Gemblaco in Gallo-Brabantia*, dit une note du manuscrit liégeois).

J. Stecher.

Mone, *Ubersicht de Nederland volkslietatur.* — Université de Liège (Manuscrit n° 247). — J. Stecher (*Patria Belgica*, III, 517).

FAUDACQ (*Corneille-François*) naquit à Namur, dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste, le 6 mars 1697, de Jean Faudacq et de Catherine Machoux. Quelques écrivains lui attribuent à tort le prénom de Charles : ses ouvrages et les actes de l'état civil qui le concernent portent celui de Corneille. Sa vocation pour les études médicales et chirurgicales auxquelles il devait consacrer sa vie, lui vint alors qu'il était encore bien jeune; puisque à l'âge de seize ans on le voit déjà fréquenter assidûment l'hôpital de Namur. Mais il comprit bientôt que l'enseignement donné dans sa ville natale était bien incomplet, et il partit, vers 1720, pour Paris dans l'intention de suivre les leçons de Petit et de Morand. Son séjour à Paris se prolongea pendant onze ans, dont six furent passés à l'Hôtel-Dieu. Il revint à Namur vers 1731; il y avait déjà acquis une certaine réputation quand, en 1735, il publia son premier ouvrage intitulé : *Réflexions sur les playes, ou la méthode de procéder à leur curation suivant les principes modernes; la structure naturelle des parties et leurs mouvemens mécaniques, fondée sur l'expérience la plus certaine, avec des remarques des plus grands Maîtres de l'art, et leurs observations les plus curieuses et les plus instructives, touchant les playes des trois Ventres, par C.-F. Faudacq, chirurgien*; à Namur, chez Ch. Lahaye, 1735, in-8°. Ce livre vit le jour à la suite d'une querelle survenue entre Faudacq et ses confrères, à propos d'un *Essay de chirurgie*, traité

qu'il avait fortement critiqué comme n'étant plus en rapport avec les progrès de la science. Mais l'idée d'appuyer ses théories sur une publication uniquement destinée à combattre celles de ses adversaires ne lui suffisait pas; il visait plus haut : ce qu'il avait retenu des leçons de ses maîtres, ce qu'il avait appris pendant ses longues années de travail à l'Hôtel-Dieu de Paris, il voulait l'enseigner à son tour. Aussi modifia-t-il le plan et l'ordre de son ouvrage, comme il le dit dans son avertissement, " en faveur des jeunes chirurgiens pour lesquels j'essaie de donner une théorie succincte sur les principes des Playes, avec la pratique fondée sur l'expérience la plus certaine ". Dans cet avertissement il donne aussi le plan de son ouvrage : il s'occupera d'abord " des principes sur les Playes, c'est-à-dire de tout ce qu'il est indispensable de savoir pour en avoir une connoissance claire et méthodique (ch. 1 à 10); puis du traitement (ch. 11 à 12); il passera ensuite successivement en revue les plaies de tête, les plaies de poitrine et les plaies de l'abdomen. L'avertissement se termine par la promesse d'une suite prochaine à ce premier ouvrage.

Beaucoup de biographes, se répétant les uns les autres, ont trouvé que dans ce traité Faudacq s'est trop répandu en raisonnements : il serait beaucoup plus exact de dire que le chirurgien namurois se montre à la hauteur d'un professeur qui veut se faire comprendre, et qu'il ne se contente pas de rapporter ce qui avait cours dans la science à cette époque, mais encore qu'il y joint en maint endroit des observations qui lui sont personnelles. C'est ainsi, par exemple, qu'appréciant l'insuffisance et l'inexactitude du *mécanisme*, de l'*humorisme* et du *vitalisme*, il prend à chacune de ces théories ce qui lui semble le plus rationnel et tâche de ne laisser aucun point sans une explication physiologique aussi claire que possible. Faudacq avait l'ambition d'enseigner à son tour, de fonder en quelque sorte une école de médecine à Namur. Aussi, peu de temps après,

adressa-t-il au magistrat une requête afin d'obtenir une chambre à l'hôpital Saint-Jacques pour y enseigner l'anatomie et la médecine opératoire. Le magistrat, par résolution datée du 23 décembre 1735, voulut bien " se conder le bon dessein du suppliant " tendant au bien public de cette ville ", et lui accorda " par forme d'essai " une salle à l'hôpital. Mais dans cette ville les ressources des anatomistes devaient être bien précaires, puisque les démonstrations ne pouvaient être faites, à cette époque, que sur le cadavre des suppliciés, et encore une autorisation spéciale était-elle chaque fois exigée : ce que l'on peut voir dans une demande d'autorisation de ce genre datée du 18 juin 1738 et signée Piron, doyen des chirurgiens, et Faudacq, maître chirurgien, " promettant de ne distraire du corps aucune partie, mais de le remettre en entier après ladite démonstration finie, même de le faire inhumer avec un service et quantité de messes qu'ils feront célébrer pour le repos de son âme, etc. "

Cependant la réputation de Faudacq s'étendait non-seulement dans le pays, mais encore à l'étranger, et plusieurs villes lui avaient fait les propositions les plus brillantes pour l'attirer chez elles. Il les refusa, mais il s'en prévalut toutefois pour obtenir la survivance de l'emploi de chirurgien pensionnaire de la ville, alors occupé par Hubert Muniez. Cette survivance lui fut accordée par le magistrat, et la décision ratifiée par le gouverneur le 10 décembre 1738. Il reçut sa commission quatre ans après, à la mort de Muniez. Cette pièce existe encore : elle donne de curieux détails sur ce qu'était cette charge, sur les émoluments qui y étaient attachés, sur les obligations auxquelles le titulaire était astreint : c'est ainsi qu'entre autres choses, il était défendu au pensionnaire de sortir de la ville pour plus d'un jour sans l'autorisation expresse du magistrat.

Un congé dut donc lui être accordé dès le début de son entrée en fonctions, puisque au mois d'octobre de cette

année, il était attaché en qualité de chirurgien au régiment du prince d'Arenberg, et suivait les armées anglo-autrichiennes confédérées contre Louis XV. A la bataille d'Ettingen ou de Dettingen (26 juin 1743), le prince d'Arenberg reçut une balle dans la poitrine. Faudacq fut assez heureux pour sauver les jours de l'illustre blessé qui le prit dès lors en grande amitié et l'attacha spécialement à sa personne. Le prince lui ayant demandé à plusieurs reprises d'écrire un traité sur les maladies et les accidents les plus fréquents en campagne, le modeste chirurgien s'excusa d'abord, alléguant « son insuffisance » ; mais il finit par se rendre aux désirs de son protecteur. Il fut interrompu dans son travail par des affaires de famille qui le rappelèrent à Namur, où il retrouva sa place de chirurgien pensionnaire, et il se remit, un peu plus tard, à ses études afin de publier le livre qu'il avait promis. Mais Faudacq n'était plus alors le théoricien qui se laissait entraîner à des querelles d'école : d'un jugement plus rassis, il voulait ne rien publier avant d'être complètement satisfait de son œuvre. Craignant de succomber à une « émulation mal entendue » comme il le dit, il pensa un instant abandonner l'ouvrage commencé, se félicitant de ce que son rappel à Namur lui avait fourni « un prétexte spécieux » et honnête pour dégager sa parole, « et du même coup sauver sa réputation naissante d'un écueil assuré. » La guerre se rapprochant des frontières vint lui rappeler l'utilité de son entreprise ; il reprit l'œuvre délaissée et peu après parut le *Nouveau traité des plaies d'armes à feu, avec des remarques et observations sur différentes maladies du ressort de la chirurgie par Faudacq, chirurgien juré et pensionnaire pour les pauvres de la ville de Namur et de ses hôpitaux* ; à Namur, chez J. d'Etienne, 1746, in-8°.

Ce traité avait, comme le premier, un but didactique et était destiné aux jeunes chirurgiens « non initiés dans les principes de la matière ». Les observations personnelles sont ici bien

plus nombreuses encore que dans son premier ouvrage, et l'auteur reçut l'approbation et les félicitations unanimes de ses confrères. Ce n'est pas que l'on y trouve beaucoup de théories nouvelles, ce n'est pas que l'auteur y brille par son style, mais il y fait preuve d'expérience ; et, s'il a consulté « Ambroise Paré, « Beloste et particulièrement M. Le « Dran, dont l'ouvrage est le meilleur « que nous ayons en ce genre », il a su également les critiquer quand sa pratique personnelle s'est trouvée en opposition avec leurs théories. Il ne brille pas par son style, disions-nous, mais, comme l'auteur l'avoue lui-même, « si « le stil n'est pas poli et fleuri, je prie « le lecteur de faire attention que je « suis d'un pays où le patois est natu- « rel ». Dans ce second ouvrage Faudacq traite surtout des plaies par armes à feu ; mais il fait suivre les considérations intéressantes qu'il émet à leur sujet, de dix-neuf observations dans lesquelles il passe en revue diverses maladies du ressort de la chirurgie et qui prouvent une fois de plus que leur auteur était aussi habile chirurgien qu'écrivain instruit. Enfin il promet de continuer ses publications pour peu que son livre soit bien accueilli du public. Il avait fait, il est vrai, la même promesse en publiant son premier ouvrage ; on n'en possède toutefois de lui aucun autre.

En 1748, il donna sa démission de chirurgien pensionnaire et fut remplacé par le chirurgien Lahaut. Depuis cette époque jusqu'en 1768, il se présente dans la biographie de Faudacq une lacune : il est cependant probable qu'aucun événement de quelque importance ne vint interrompre cette longue période de sa vie laborieuse. Il existe une pièce datée de cette année 1768 prouvant que le maître chirurgien n'avait pas, malgré son âge, abandonné complètement l'idée de reprendre la plume. Cette pièce, qui fut affichée à Namur par les soins du magistrat, informe le public que Faudacq a l'intention de publier un nouvel ouvrage ; après avoir indiqué les diverses parties que l'auteur se propose de

traiter, elle se termine par cette phrase curieuse : « Cependant comme ledit Corneille Faudacq, avant de mettre cet ouvrage en lumière et de le produire en public, souhaite d'avoir sur ces différents sujets les observations et réflexions concursives au bien général, de ses confrères et autres experts dans l'art, afin de les insérer dans le corps de son ouvrage avec les noms de ceux qui auront bien voulu l'aider de leur secours et de leurs connaissances particulières dans ces différentes parties qui s'annoncent comme si intéressantes; mesdits sieurs en vue de seconder les bonnes intentions dudit Corneille Faudacq, invitent tous les curieux à bien vouloir se prêter à cet avantage général par leurs remarques et observations sur ces différentes matières et de les faire remettre d'eux signées sous cachet au greffe de cette cour le plus tôt possible, pour les faire parvenir ensuite en toute sécurité à l'auteur.

« Fait au magistrat à Namur le 20 juillet 1768, par ordonnance : Motteau, 1768. »

Dans la bonne ville de Namur, était-ce l'usage au siècle dernier de faire collaborer les curieux aux publications savantes? Il est en tous cas regrettable que Faudacq n'ait donné aucune suite à son projet : l'histoire de la médecine et des médecins y a perdu un monument qui eût été intéressant à plus d'un titre.

Faudacq mourut à Namur dans la paroisse de Notre-Dame, le 27 novembre 1771, et l'acte de décès porte qu'il fut enseveli « in templo ». On ignore s'il a été marié et s'il eut des enfants, car l'acte de décès n'en fait aucune mention. M. Borgnet dit que les Faudacq, encore nombreux à Namur à la fin du XVIII^e siècle, n'existent plus aujourd'hui.

Un dernier détail pour finir : il est emprunté à la notice que M. Borgnet a consacrée à son modeste compatriote. En 1803, on jugea le vieil édifice de Notre-Dame caduc, et, selon une règle généralement observée à Namur, au lieu de le réparer, on l'abattit. Les nom-

breux ossements que huit ou neuf siècles avaient accumulés dans l'antique collégiale et les enclôîtres, furent jetés ignominieusement dans la Meuse du haut de la tour du Doyen. Ceux que les flots n'emportèrent pas à la première débâcle servirent à rehausser le chemin de halage. Et c'est ainsi, termine l'historien namurois, qu'après avoir servi utilement sa patrie, notre pauvre Faudacq ne put même reposer en paix sous le vieux pavement où il avait élu sa dernière demeure.

Docteur Victor Jacques.

Messenger des sciences historiques, etc., 1849, p. 454. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, t. II, p. 199. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*, t. I, p. 377. — Piron, *Algemeene levens beschryving*, enz. (byvoegsel). — *Biographie médicale*, t. IV, p. 147. — Archives de la société archéologique de Namur, t. II, p. 353. — *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie de Bruxelles*, t. XV, p. 31 et 120.

FAUKEEL (*Herman*), FAUCKEL, FOEKEL, FAUKELIUS, théologien protestant, né à Bruges vers 1560, mort à Middelbourg en 1625. Ses parents ayant embrassé la réforme voulurent que leur fils se préparât à la mission de prédicateur par des études complètes. En 1580, Faukeel quitta sa ville natale pour suivre à Gand les cours de l'université calviniste que les échevins venaient d'y établir. Il y trouva des maîtres de latin, d'éloquence et de philosophie, C'est là qu'il rencontra, pour l'étude approfondie de la théologie, le ministre Jacques Kimedonck et le docteur Lambert Daneau ou Danœus de Beaugency près d'Orléans. On admira la facilité de sa parole et la vivacité de sa dialectique lorsque, le 2 mars 1583, il défendit publiquement, sous la présidence de Daneau, dix-huit propositions tirées de la deuxième partie du catéchisme de Heidelberg.

Peu de temps après, son maître préféré ayant quitté définitivement l'université de Gand pour retourner en France, Faukeel s'en alla en Hollande et fut inscrit comme élève de l'université de Leyde, le 23 juin 1583. Il s'y attacha particulièrement aux leçons de Drusius, le grand orientaliste d'Audenarde. En 1585, appelé à Cologne par

une communauté secrète, il en devint le ministre, et la dirigea pendant quatorze ans avec courage et prudence. Dès 1594, Middelbourg voulut l'avoir comme prédicateur; elle ne l'obtint que le 27 juin 1599, après l'avoir longtemps disputé à Cologne et à Amsterdam, qui le réclamaient avec la même instance. Le savant pasteur fut pendant vingt-cinq ans l'idole des fidèles de Middelbourg. Dès les premiers jours ils avaient admiré sa voix puissante, sa diction soignée, sa logique claire, ses mouvements naturellement oratoires, et surtout son dévouement, sa loyauté chevaleresque et son activité infatigable. Ces qualités ne furent pas moins appréciées dans les nombreuses assemblées religieuses où il figura. Lors du mouvement ecclésiastique de 1618-1619, le synode provincial de Zélande le délégua au synode national de Dordrecht. Il fut aussitôt proclamé assesseur, déploya une activité sans égale, et contribua, par son éloquence, aux plus importantes décisions de l'assemblée. Adversaire des remontrants, il sut concilier le rigorisme calviniste avec la tolérance chrétienne. C'est, en somme, une des plus nobles figures du groupe des ardents gomaristes. Après ces rudes controverses, Faukeel s'estima très-heureux de pouvoir retourner à sa communauté de Middelbourg. Mais sa réputation était trop grande pour qu'on l'oublîât. En 1621, il dut présider l'administration des églises des Indes orientales. En même temps, on l'invoquait pour tous les grands débats théologiques, si nombreux alors en Hollande. L'ardeur de la dispute ne lui fit jamais oublier sa mansuétude évangélique.

Faukeel n'était pas moins remarquable comme philologue. Sa traduction du Nouveau Testament grec, publiée en 1617 et sa version littérale des livres hébreux (manuscrit de la chambre consistoriale de Middelbourg) le désignèrent aux suffrages du synode de Dordrecht. Il fut un des plus célèbres membres du comité des traducteurs officiels. C'était, avant Schultens, un des exégètes les plus estimés. Parmi les travaux suscités par le synode, on cite

sa comparaison des diverses traductions de la confession de la foi et divers écrits de doctrine religieuse. En 1620, il composa contre les anabaptistes qui se multipliaient en Zélande, son traité *Babel, dat is, verwervinghe der wederdooperen onder malkanderen, over meest alle de stukken der christelycke leere*.

Le 7 mai 1625, il discutait encore avec la plus grande ardeur dans une assemblée de théologiens. Deux jours après il était mort. N'ayant plus de parents, il avait légué sa bibliothèque au consistoire de Middelbourg où elle est encore. Faukeel avait pour devise : *honor, onus; fasces, fasces*. On publia à Middelbourg, après sa mort, le *Bruiloftslied ter eeren van J.-C.* (1628) et *Jesuah Jehovæ* (1633), deux recueils de ses meilleurs sermons.

J. Stecher.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, V. (1862). — W. Te Water, *Kort verhaal der hervormde kerk en doorluchtige school te Gent*. — J. Borsius, *H. Faulkelius in zyn leven, karakter en letterkunde*. — P. Fredericq, *Note sur l'université calviniste de Gand*.

FAULBECKER (*Jean-Baptiste*), écrivain classique, né à Luxembourg le 9 mars 1764, mort le 10 mars 1846. Il fit ses humanités au collège de sa ville natale, puis entra en 1788, à l'abbaye de Wadgasse, de l'ordre de Prémontré, où il reçut la prêtrise. Son séjour ne fut pas long dans ce paisible monastère : les lois républicaines françaises venant de supprimer les couvents, il dut fuir de son abbaye et fut poursuivi pendant plusieurs années comme réfractaire, refusant de prêter le serment de haine à la royauté. Arrêté, enfin, et amené devant le tribunal révolutionnaire, il y fut acquitté et déclaré citoyen. Il obtint plus tard une cure aux environs de la Moselle et devint en 1804, secrétaire du vicaire général de Luxembourg, fonction qu'il occupa pendant huit ans, cumulant en même temps celles de vicaire de la paroisse de Saint-Pierre et d'aumônier du monastère de la congrégation de Notre-Dame, dite de Sainte-Sophie.

Prêtre instruit, Faulbecker se distingua par ses efforts persévérants pour propager et populariser l'instruction

publique. Sa ville natale lui doit beaucoup à cet égard : il fut, en effet, l'un des premiers de ceux qui s'associèrent en 1820 pour fonder l'école normale de Luxembourg, destinée à former des instituteurs primaires; de plus, il contribua à la fondation de cette école, non-seulement de sa bourse, mais de sa personne, en y donnant des cours gratuits et publics. A cette occasion, il mit au jour, avec le professeur Duchêne, un ouvrage ayant pour titre : *Calcul intuitif d'après la méthode de Pestalozzi*, 1 vol. in-8°, dont il existe une seconde édition, imprimée à Luxembourg en 1829.

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

FAULCONNIER (Pierre), historien, né à Dunkerque, mort dans cette ville en septembre 1735.

Cet auteur de la *Description historique de Dunkerque* appartenait à une famille noble qui a rendu de grands services à la France depuis que cette puissance est devenue maîtresse de la ville où Faulconnier vit le jour. Cet ancien port de la Flandre fut, comme on sait, pris par le prince de Condé vers 1650; Pierre Faulconnier, le père de notre écrivain, y était bourgmestre, fonctions auxquelles le jeune roi Louis XIV, ou plutôt son premier ministre, joignit celles de grand bailli. Dunkerque ayant été repris par les Espagnols, une armée franco-anglaise vint en faire le siège et, après la sanglante bataille dite *des Dunes*, força le gouverneur à capituler une seconde fois. A cette époque, le célèbre Cromwell gouvernait la Grande-Bretagne avec le titre de lord protecteur; il voulut procurer à sa nation une possession sur le continent et exigea que Dunkerque fût remis entre ses mains. Mais, plus tard, le roi Charles II consentit à vendre ses droits à Louis XIV, à l'insu et malgré le vœu du parlement. La garnison traversait la mer du Nord pour revenir en Angleterre, lorsqu'elle rencontra un bateau sur lequel était un messenger porteur de la défense au gouverneur de Dunkerque de livrer cette ville aux généraux français. La chambre des communes avait été jouée

et il était trop tard; la convention était signée et exécutée. C'était Faulconnier père qui avait avancé l'argent au moyen duquel on avait levé les scrupules des officiers anglais. Aussi ne faut-il pas s'étonner que lors de l'entrée du roi de France dans sa nouvelle possession, le 2 décembre 1662, il accueillit fort bien ce serviteur dévoué, que le maréchal d'Estrades lui présenta et à qui il fit présent d'une chaîne d'or, ornée d'un médaillon.

Pierre, le fils du bailli et de Madeleine Hendricxsen, fit ses premières études chez les jésuites de Dunkerque, puis étudia la philosophie à Douai et le droit à Paris. Lorsque son père mourut, en 1674, Pierre était trop jeune pour profiter des lettres de survivance des fonctions de grand bailli qui lui avaient été délivrées; mais, deux ans après, on l'autorisa à en jouir. Il est vrai qu'en 1692, pour faire face aux énormes dépenses que la guerre entraînait, toutes les charges municipales furent déclarées réunies au domaine royal et les titulaires ne purent les conserver qu'en les payant largement. Malgré d'actives démarches, malgré ses longs services, Faulconnier dut subir la loi commune.

Le gouvernement de Louis XIV ne respecta pas longtemps les usages chers à la population de Dunkerque et les privilèges qu'elle avait obtenus. C'est ainsi qu'un édit du 26 mai 1664 enjoignit au magistrat de ne plus se servir pour les procédures que de la langue française. De nombreuses atteintes furent portées aux franchises du port. Enfin, la destruction de ce dernier et des travaux entrepris à Mardick, destruction exigée par l'Angleterre à la suite de la conclusion du traité d'Utrecht, menaça de tarir dans sa source la prospérité de Dunkerque. Faulconnier, accompagné de l'échevin de Meulebeque, se rendit à Paris afin d'obtenir pour cette ville des compensations à ses pertes, et ses actives démarches ne restèrent pas sans fruit. Elles lui valurent sans doute sa nomination au poste de président de la chambre de commerce, qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Faulconnier consacra ses loisirs à l'ouvrage auquel son nom est resté attaché. La *Description historique de Dunkerque, ville maritime et port très-fameux dans la Flandre occidentale*, parut en 1730 à Bruges, chez Pierre Van de Cappelle et André Wydts. Elle forme deux volumes in-folio, ornés de quelques planches gravées par Krafft et, pour la plupart, imprimées dans le texte même. Le frontispice nous offre, dans le haut, la Renommée tenant le portrait du « célèbre » auteur.

L'ouvrage est dédié au bourgmestre, aux échevins et au conseil, formant le magistrat de Dunkerque. Il s'arrête en 1718. C'est une compilation estimable, où l'on rencontre une foule de détails intéressants, mais assemblés avec peu d'art. Faulconnier déclare qu'il n'a avancé aucun fait qui ne soit tiré des archives; on ne peut néanmoins le suivre qu'avec défiance, surtout pendant les époques les plus reculées. Ainsi il place à Dunkerque le port *Iceius*, lui attribue la fondation de la ville à saint Eloy qui y serait venu prêcher l'évangile à un peuple nommé les *Diabintes*, c'est-à-dire, *die Hapinden, navigantes in portu securis formæ*, navigant dans un port qui a la forme d'une hache (les *Diablintes*, sans doute, de César, qui, en réalité habitaient près de Jablentz, dans le département de l'Aveyron) et fonda sur leur territoire un temple chrétien, qui de sa situation s'appelait l'*Eglise des Dunes (Duyn Kerke)*; il admet que le comte de Flandre Baudouin III entoura d'un mur les habitations bâties en cet endroit, etc. Dunkerque, dit-il, peut s'appeler une ville moderne, l'époque de sa fondation étant le *x^e* siècle: il aurait dû dire, pour être exact, la seconde moitié du *xiii^e* siècle.

Faulconnier a laissé, dit-on, huit volumes in-folio d'observations manuscrites sur des sujets d'histoire; ce recueil ne se compose sans doute que des matériaux à l'aide desquels il a rédigé ce livre. Il serait utile de rechercher en quoi cette collection consiste, et quelle en est la véritable valeur. Notre écrivain fut enterré dans le chœur de l'église con-

ventuelle des Récollets, ainsi que plusieurs autres membres de sa famille. Il avait épousé, en 1677, Anne de Boistel, fille d'un commissaire de guerres, morte en 1733, après avoir donné le jour à 16 enfants, dont 3 seulement lui survécurent: deux filles, mortes célibataires, et un fils, Pierre-Jean-Joseph Faulconnier, qui succéda aux charges de son père et laissa de la postérité.

Alphonse Wauters.

Paquet, *Mémoires*, t. III, p. 398-400. — *Biographie ancienne et moderne* de Michaud, t. XIV, p. 494.

FAUQUEMONT (*Thierry*, sire de), homme de guerre, né au château de Fauquemont, dans le Limbourg, vers la fin du *xiii^e* siècle, mort à Vottem, dans le pays de Liège, en 1346. Il était fils puîné de Renaud sire de Fauquemont, de Montjoie, de Saint-With, de Bulgenbach, de Heinskercke, etc., qui avait eu des démêlés avec le duc de Brabant et dont l'historien De Hemricourt dit que c'était « le plus brave et le plus courageux des Flamands ». Son fils aîné Waleram ayant été tué en 1329 à la défense du château de la famille, Thierry succéda à son père dans les domaines patrimoniaux et, comme son père, il se fit une grande réputation de capitaine habile et courageux.

En 1332, le duc de Brabant ayant refusé d'obtempérer aux injonctions du roi de France, qui voulait que Robert d'Artois, réfugié à la cour de Jean III, lui fût livré ou tout au moins fût expulsé des États du duc de Brabant, vit se former contre lui, à l'instigation du roi de France, une ligue de tous les princes ses voisins, lesquels espéraient s'enrichir des dépouilles du duc de Brabant dont la perte leur semblait assurée. Thierry de Fauquemont, qui avait à venger les griefs de son père Renaud et la mort de son frère Waleram, était l'âme et le chef de cette confédération à laquelle le comte d'Eu, connétable de France, vint se joindre, avec un corps de troupes françaises. Le duc de Brabant montra une grande fermeté dans ces circonstances critiques; il chercha à attirer à un combat ses ennemis qui se conduisaient

non en soldats ni en chevaliers, mais en véritables brigands, pillant et brûlant les domaines de leur ennemi, mais fuyant la bataille. Grâce à l'intervention du comte de Hainaut et au départ volontaire de Robert d'Artois pour l'Angleterre, le roi de France s'apaisa et la ligue des princes se rompit.

Thierry de Fauquemont, à qui le repos était insupportable et qui recherchait les occasions de faire la guerre, s'empressa de promettre son concours à Edouard III d'Angleterre, lorsque ce prince imagina de revendiquer la couronne de France, et il s'allia dans ce but avec ce même duc de Brabant que peu de temps auparavant il cherchait à dépouiller de ses Etats. En attendant que les armements d'Edouard III fussent terminés, il secourut le duc Jean contre l'évêque de Liège.

Enfin les forces militaires au moyen desquelles Edouard III espérait réaliser ses vues ambitieuses se trouvèrent réunies en 1339, et on débuta par le siège de Cambrai, place fortifiée qui, à cette époque, était considérée comme la clef de la France. Thierry de Fauquemont se distingua dans toutes les rencontres. Edouard III lui avait confié un commandement; il fut tellement satisfait de ses services qu'il lui accorda une rente de 1,200 écus d'or.

Depuis lors, le sire de Fauquemont semble s'être attaché à Edouard III, ce qui ne l'empêcha pas d'intervenir dans les querelles des princes des Pays-Bas. C'est ainsi qu'on le voit figurer à la tête de l'armée de l'évêque de Liège lors des démêlés de ce prince avec les habitants de Huy et d'autres villes révoltées de ses Etats. Dans cette circonstance la fortune trahit la valeur du sire de Fauquemont : l'armée épiscopale éprouva une défaite complète à Vottem, dans le pays de Liège, et son chef fut retrouvé sur le champ de bataille parmi les morts.

Général baron Guillaume.

Ernst, *Histoire du Limbourg*. — Perreau, *Notice historique sur les sires de Fauquemont* (Revue belge, 1836). — Neyen, *Biog. luxembourgeoise*. — Becdelièvre, — Piron, — Michaud, — Lemaître, *Gloire Belgique*.

FAVELET (*Jean-François*) naquit le 18 avril 1674 au fort de la Perle, commune de Calloo, près d'Anvers. Il était fils de Jean Favelet, enseigne au service du roi d'Espagne et d'Ursule Cays, qui appartenaient l'un et l'autre à de très-bonnes familles. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli à l'âge de sept ans par l'un de ses cousins, N. Hernandès, curé de Londerzele, qui voulut bien se charger de son éducation. C'est cet homme vénérable qui sut inspirer au jeune Favelet cette charité sans bornes, cet amour profond de ses semblables, qui ont fait le bonheur de toute sa vie. Jean Favelet commença ses humanités au collège de Moll (Campine), puis peu de temps après, il alla les continuer à Malines chez les pères de l'Oratoire. Les succès qu'il y obtint firent dès lors prévoir à ses maîtres et à son protecteur l'avenir brillant auquel il était destiné : aussi fut-il envoyé à Louvain pour y étudier la philosophie. Il fut reçu dans la maison de Standonck, et suivit pendant quinze mois les leçons du collège du Porc. Mais la philosophie n'avait que peu d'attraits pour lui, et il fut heureux d'abandonner ces études abstraites pour suivre les leçons de Péeters, de H. Somers et de Ph. Verheyen, qui représentaient, à cette époque, la faculté de médecine. De nouveaux succès et de nouveaux triomphes l'attendaient dans ses nouvelles études. A l'âge de vingt-trois ans, ses maîtres lui conférèrent le titre de fisc et de doyen des bacheliers. Cette charge et ce titre étaient accordés à Louvain, à ceux qui, après avoir soutenu pendant trois mois les exercices de l'école dans les disputes publiques, avaient présidé à douze thèses pendant ce temps (Eloy, *Dict. hist. de la médecine anc. et moderne*, Mons, 1778; t. II). Favelet subit ces épreuves de la manière la plus brillante.

L'enseignement de l'Ecole étant plus théorique que pratique, il accepta avec empressement la proposition qui lui fut faite d'aller à Malines diriger, en qualité de médecin, l'hôpital royal des militaires. Puis, en 1701, il retourna à Louvain pour se faire recevoir licencié. Il obtint

ce grade le 5 septembre de cette année, avec un succès si éclatant, que, moins de quatre ans après, l'ancien élève devenait professeur à son tour. Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière et gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne Philippe V, le nomma, au nom de Sa Majesté, à la chaire de botanique devenue vacante par le décès du professeur Guillaume van Limborch. Il siégea pour la première fois au conseil de la faculté de médecine le 1^{er} octobre 1705. Cette même année, la régence de Louvain lui confia la direction de l'hôpital civil dont G. van Limborch avait été également chargé. En 1710, à la mort de l'anatomiste Philippe Verheyen, il fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie, laissant la chaire de botanique à son ancien condisciple, Narez (3 mars 1710). Ses remarquables leçons attiraient autour de lui un auditoire nombreux, que charmaient, tour à tour, son éloquence pénétrante et la puissance de sa dialectique. Aussi devait-il être un rude adversaire pour ceux de ses collègues ou pour les savants de son époque qui prêtaient l'oreille aux théories nouvelles que Stahl et Hoffmann, d'un côté, et Boerhaave, d'un autre, tentaient d'introduire dans la science.

Le 19 février 1718, Favelet qui, ainsi que ses collègues Narez et Rega, n'était encore que licencié en médecine, reçut le bonnet de docteur, et huit jours après, le 26 février, il fut appelé à remplacer à l'une des deux premières chaires de médecine, son ancien professeur, Henri Somers, qui venait de mourir. Depuis cette époque, Favelet, arrivé à l'apogée de sa gloire, fut considéré comme le premier médecin du pays. Non-seulement la noblesse du Brabant, mais encore tous les personnages importants des provinces voisines tenaient à honneur de le consulter et de lui prodiguer des preuves d'amitié. En 1735, quand la sérénissime archiduchesse Marie-Elisabeth arriva dans les Pays-Bas pour en prendre le gouvernement au nom de son frère, l'empereur Charles VI, elle honora le célèbre professeur de Louvain du titre de son conseiller archiatre et de pre-

mier médecin de sa cour. L'érudition de Favelet n'était pas seulement appréciée dans notre pays, mais sa réputation était même parvenue en France : en 1729, l'Académie des sciences de Paris le nomma au nombre de ses associés étrangers. L'année suivante, il se rendit à Paris, et dans la séance du 9 août de la même Académie, il prononça un discours de remerciement qui fut imprimé et qui nous est parvenu sous le titre : *Gratiarum actio panegyrica instituta per J.-F. Favelet primū quā Illustrissimæ ac Regiæ Parisiensium Academiæ comitiis intererat vice 9 aug. 1730. Parisiis ex typog. Langlois, 1730, in-4^o.*

Favelet revint ensuite à Louvain où il reprit ses cours à l'université. A sa mort, le professeur Narez reçut la chaire de médecine et la place de directeur de l'hôpital de Louvain.

Paquet (*Mém. pour servir à l'hist. littéraire des dix-sept provinces, etc., etc.*, Louvain, 1764, t. III, p. 337) nous apprend que Favelet fut marié trois fois : il épousa, à l'âge de vingt ans, Marie Wimmers, veuve d'un médecin nommé Adrien Regnault (25 oct. 1697). Cette union ne fut pas longue et il épousa une autre veuve, nommée Anne Le Febvre, qui mourut au commencement du mois de décembre 1722. Enfin il se maria une troisième fois avec une demoiselle noble, Catherine van Hove. Cette dernière lui survécut jusqu'au 20 juillet 1791.

Voici maintenant un court aperçu des ouvrages de Favelet. L'illustre professeur n'était pas un écrivain : sa réputation eut uniquement pour base l'érudition dont il faisait preuve dans ses leçons, et, s'il a été amené à écrire, ce n'est en quelque sorte qu'à la suite des circonstances spéciales dans lesquelles il s'est trouvé placé. Ce qui donne une grande importance à ses écrits, c'est que les querelles d'école auxquelles il a été mêlé étaient le procès fait à l'ancienne médecine, avec son cortège de polypharmacie, par de hardis novateurs. Une fièvre d'expérimentation et d'observation agitait alors les savants. Les progrès de la physique et de la chimie devaient forcément conduire à une révolution pro-

fonde dans les sciences médicales dès que l'on aurait tenté d'appliquer à celles-ci les découvertes nouvelles qui émerveillaient et qui passionnaient les esprits. Cette révolution eut ses partisans et ses adversaires acharnés dans tous les pays ; chez nous, c'est surtout à l'université de Louvain que la division fut profonde entre les défenseurs de la *chimiatrie humorale* et leurs antagonistes, partisans de l'*iatromécanisme* et du *solidisme*. Favelet compte au nombre des premiers, De Villers au nombre de ces derniers.

Déjà en 1721, Favelet s'en prit à un célèbre médecin de Paris, Ph. Hecquet, doyen de la faculté de médecine, qui avait publié un livre intitulé : *De la digestion des aliments et des maladies de l'estomac, suivant les systèmes de la trituration et du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé et en maladie*. Paris, Fournier, 1712. Le professeur de Louvain combattit cette doctrine en publiant : *Prodromus apologiæ fermentationis in animantibus, instructus animadversionibus aliquot in librum de Digestione, nuper editum per Cl. virum D. Philippum Hecquetium, medicinæ in illustri Parisiensium universitate doctorem, professorem*. Lovanii, Petr. Aug. Denique, 1721, in-12, 228 p.; et son argumentation serrée sut tellement bien découvrir les points faibles de son adversaire que, de tous les ouvrages faits sur cette matière, le sien, de l'aveu des médecins de l'époque, est celui où Hecquet est réfuté avec le plus de force et de solidité : c'est du moins l'opinion du *Journal des savaus* (édit. d'Amsterdam, février 1723, p. 176).

Mais voici qu'un des anciens élèves de Favelet, Augustin De Villers, entre à son tour dans le conseil de la faculté de médecine de Louvain, chargé du cours des institutions médicales (physiologie et hygiène). Au bout de peu de temps, De Villers s'aperçoit que les ouvrages classiques, qu'il est obligé d'expliquer à ses élèves, ne sont plus à la hauteur de la science, et il annonce la publication de ses *Institutionum medicarum libri duo,*

complectentes physiologiam et hygieinem, veterum placitis, legibus hydraulicis, principis mechanicis, recentiorum inventis, nec non solidis ac demonstrativis inde deductis ratiociniis innixi. Lovanii, 1736, in-4^o, p. 420). A cette nouvelle, Favelet s'empporte contre son collègue, qu'il accuse de venir jeter le trouble dans la faculté et de montrer la plus noire ingratitude envers son ancien protecteur; enfin, il charge, le 15 juillet 1735, l'un de ses élèves de soutenir une thèse contre ces théories audacieuses. Lui-même prend la défense de cette thèse dans un écrit publié peu de temps après : *Animadversiones aliquot in medico criticas Institutiones Cl. D. Serv. Aug. de Villers, med. doct. et profess., uti et in ejusdem examen Theseos cujuspiam de Bile quas eruditorum examini, simul et medicinæ studiosis pro strenâ et antidoto sistit J.-F. Favelet. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1735*; suivi à quelques jours de là d'un autre écrit : *Ventilabrum examinis cujuspiam Theseos de Bile, instituti per Cl. D. de Villers, med. D. et professorem, præmissis tamen et subsequentibus nonnullis ad ejusdem Cl. viri medicinæ fundamenta salutaribus notis et animadversionibus*. Cela n'empêcha pas De Villers de répondre par de nouvelles brochures et de publier, l'année suivante, le traité annoncé. Ce traité fut loué publiquement par le professeur Rega, qui avait également, à Louvain, reconnu la nécessité d'une transformation dans les cours de médecine. Favelet ne se tint pas pour battu : dans *Examen quorumdam impertinentium et absonorum quæ in Cl. D. de Villers... ventilationibus et epistola iis adjuncta occurrunt*, il accusa les partisans du solidisme d'abandonner les théories humérales par ignorance de la chimie. Sans nier que les solides ne puissent éprouver des mouvements de contraction sous l'influence des liquides, il est impossible, dit-il, que ces solides aient une influence quelconque sur la digestion par suite d'oscillations triturant les aliments; les liquides seuls sont altérés dans les diverses maladies; vous ne pouvez rejeter mes preuves : les liquides jouent seuls un rôle certain

dans la nutrition par la fermentation qu'ils font subir aux aliments pour les transformer en chyme. De Villers, avec les solidistes, allait jusqu'à nier l'acidité du suc gastrique et l'alcalinité de la bile. Favelet a facilement raison de ces contre-vérités. Enfin De Villers prétend à tort que ses théories sont exactement les mêmes que celles d'Hoffmann et de Boerhaave : ces savants ont admis en partie la fermentation, et vous ne pouvez vous appuyer sur leur autorité, dit Favelet. Mais ici il semble que son entêtement lui ait fait méconnaître la véritable doctrine de ces auteurs.

Pourquoi fallait-il qu'au milieu d'ouvrages qui étaient la preuve de sa grande érudition, Favelet ait cru devoir introduire des critiques acerbes et des attaques personnelles à l'adresse de son adversaire et des partisans de celui-ci à l'université? Parvenu à la position prépondérante qu'il occupait, il négligea sans doute de se mettre au courant des progrès de la science, il continua à suivre les sentiers battus, et il crut que sa dignité et sa réputation lui faisaient un devoir d'imposer son opinion à un collègue qui avait été son élève. Rega, qui avait donné toute son approbation à De Villers, ne fut pas plus ménagé. A la suite de son dernier ouvrage, Favelet fit imprimer : *Appendix epistolaris ad experimentissimum et Clariss. D. Rega, med. D. et prof., etc., etc., qui se præmissis disputationibus vano admodum conatu immiscuit*. Cette lettre est loin d'avoir la valeur des travaux qui l'ont précédée : la critique sage et mesurée y est remplacée par un emportement sans bornes et même par des divagations incohérentes.

Tous ces ouvrages furent réunis en un seul volume et publiés avec un avant-propos et une conclusion sous le titre de *Nocturnarum quæ in medicina a paucis annis repullarunt hypotheseon lydius lapis, quo mediante ostenditur, quantum et quousque sit hypothesibus novis in medicina fidentum, authore J.-F. Favelet, etc.* Aquis-grani, Joan. Org. Const. Muller, 1737, in-12, pp. 520.

Si, comme savant, Favelet fut enfin vaincu sur le terrain de la science,

comme homme de cœur, il ne fut jamais vaincu sur le terrain de la charité. Dans son auditoire aux Halles, il avait fait placer le texte suivant de l'Écriture : *Beatus ille qui intelligit super egenum et pauperem : in die mala liberabit eum Dominus*. Ce fut là sa règle de conduite, et il emporta dans la tombe le regret des pauvres qui n'avaient jamais en vain réclamé le secours de son art, et pour lesquels sa bourse était toujours ouverte.

Il mourut le 30 juin 1743 à huit heures du matin, épuisé par des vomissements continuels et incoercibles, après avoir été incommodé pendant quelques temps de la goutte.

Docteur Victor Jacques.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littéraire des dix-sept provinces, etc.*, etc. Louvain, 1784. t. III. Piron, *Algemeene Levensbeschryving, etc.* — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Eloy, *Dict. historique de la méd. anc. et mod.* — *Annuaire de l'université de Louvain, 1841*. — *Biographie médicale, t. IV*. — *Biographie générale de Didot*.

FAYD'HERBE (*Antoine*), sculpteur, frère puîné d'Henri; né à Malines, y décédé le 8 octobre 1653. Il devint franc-maître de la gilde malinoise de Saint-Luc le 11 juillet 1605 et occupa plus tard, en 1621 et en 1628, les fonctions de doyen de cette association.

Il vendit à l'hôpital d'Hulst une statue de la *Sainte Vierge*, deux *Anges*, une statue de *Sainte Elisabeth* et une autre de *Saint Augustin*, images qui avaient été polychromées par son frère Henri.

En 1623, il exécuta, à raison de sept florins, pour compte de l'église de Saint-Jean à Malines, la statuette de *Notre-Dame de Montaigu*, qu'on y voit encore. En 1627, il toucha septante florins pour une statue représentant *Notre-Dame des Sept Douleurs*, destinée à l'église Notre-Dame au delà de la Dyle. Cette œuvre est perdue. Pendant le courant de la même année, il fournit aussi cinq figures destinées à être placées sur le buffet d'orgue de l'église d'Anderlecht. Les comptes communaux de Malines de 1634-1635 consistent encore divers autres travaux, moins importants, dont le sculpteur s'occupa à

l'occasion de l'entrée du prince cardinal. Il eut pour élève François Verstraeten.

Antoine Fayd'herbe eut de sa femme Charlotte van Castele six filles dont une, portant le prénom de Marie, cultivait l'art de la sculpture et dont on trouvera plus loin la notice.

Emmanuel Neeffs.

E. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. T. II, p. 158 et suiv.

FAYD'HERBE (*Henri*), enlumineur, doreur et sculpteur de figurines en albâtre, né à Malines en 1574, y décédé le 30 avril 1629. Il était fils d'Antoine, brasseur, et entra, dès l'âge de quatorze ans, dans la gilde de Saint-Luc, en commençant son apprentissage chez Melchior d'Assonville, étoffeur brugeois établi à Malines. Devenu franc-maître le 17 juillet 1599, il ouvrit un atelier; mais il dut, vers 1604, par suite de revers de fortune, se retirer momentanément à Anvers. Dans l'*Histoire des sculpteurs malinois*, nous avons fait connaître quelques œuvres de cet artiste; nous rappellerons ici les travaux de dorure qu'il fut chargé d'appliquer à un tableau appartenant à l'infante d'Espagne, ainsi que le constate une dépêche du duc d'Havré, qui l'appelle, à cet effet, à la cour de Bruxelles. Henri Fayd'herbe donna les premières leçons d'art à son fils Luc; il fut aussi le maître de Philippe Rael, Rombaut van Avont, Antoine Vermeulen (1599), Jean Ceulemans (1619), Jacques Lauwers (1620), Gérard Vander Meulen (1622), et de Antoine de Helt (1623).

Henri Fayd'herbe jouissait, en outre, d'une certaine réputation comme poète flamand; plusieurs de ses productions sont insérées dans le recueil *Schadtkiste der filosofphen ende poeten*. Mechelen, H. Jaye, 1621, grand in-4^o; elles sont signées de la devise *Groote lust, selden rust*. L'épithaphe inscrite sur sa tombe, placée au cimetière de Saint-Rombaut, est également de sa composition.

Emmanuel Neeffs.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. T. II, p. 147.

FAYD'HERBE (*Jean-Luc*), sculpteur et architecte, baptisé à Malines à Saint-Rombaut le 28 août 1654, décédé en cette ville le 29 juillet 1704. Il était fils de Luc. D'abord élève de son père, il alla plus tard à Anvers, où il pratiquait librement dès 1673-1674. Revenu dans sa ville natale, il adressa en 1684 une supplique à l'autorité communale afin d'y obtenir l'érection d'une académie libre de beaux-arts, vœu qui ne fut pas accueilli. L'historien De Bie nous apprend que J.-L. Fayd'herbe reproduisit au ciseau une peinture, *la Nativité du Sauveur*, d'après A. van Dyck. C'est la seule œuvre sculpturale dont la mention nous soit parvenue. Comme architecte, il produisit le plan de la façade du monastère de Leliendael, du côté de la rue du Brul, à Malines (1687), et celui du local de la gilde la Jeune Arbalète, au Marché aux grains. Ces édifices sont conçus dans le style qu'affectionnait le père de l'artiste; ils se distinguent par un caractère élégant.

Emmanuel Neeffs.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. T. II, p. 188 et suiv.

FAYD'HERBE (*Marie*), sculpteur, née à Malines le 22 janvier 1611, fille d'Antoine et de Charlotte van Castele. Convaincue de la valeur de son talent, elle adressa, le 20 décembre 1632, une requête au magistrat de Malines, afin d'être agrégée à la corporation de Saint-Luc. A l'appui de sa demande, elle fit valoir que son ciseau n'était pas inférieur à celui des plus adroits sculpteurs de Malines, et elle pria l'autorité de lui permettre d'entrer en concours avec ceux-ci. Huit artistes répondirent au défi : nous ignorons quel fut le résultat de cette lutte artistique, et même si elle eut réellement lieu. Quoi qu'il en soit, c'est à la proposition hardie faite par elle, que Marie Fayd'herbe doit sa notoriété, car aucune de ses œuvres ne paraît être parvenue jusqu'à nous.

Emmanuel Neeffs.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. T. II, p. 155 et 191.

FAYD'HERBE (*Luc*), architecte et sculpteur, baptisé à Saint-Rombaut à

Malines le 19 janvier 1617; mort en cette ville le 31 décembre 1697; fils d'Henri Fayd'herbe et de Cornélie Franchois. Il reçut, par l'enseignement paternel, les premières notions d'art; son père étant mort lorsqu'il n'avait que douze ans, il continua ses études sous la direction de Maximilien Labbé, second époux de sa mère. En 1636, il entra dans l'atelier de P.-P. Rubens à Anvers. Le grand peintre s'attacha par les liens d'une étroite amitié à son élève; celui-ci ne quitta Anvers qu'en 1640, année où son illustre maître mourut; il vint alors acquérir la franche-maîtrise à Malines. La séparation de Rubens et de Fayd'herbe avait été pénible, ils avaient en cette circonstance échangé des productions d'art: Rubens reçut du sculpteur plusieurs statuettes en ivoire, qui passèrent dans la suite dans les collections de l'électeur palatin. Le grand peintre remit en outre à son disciple, le 5 avril 1640, un certificat constatant son talent en termes très-élogieux.

Le 1^{er} mai de la même année, Fayd'herbe épousa à Malines Marie Snyers, union qui fut si longue, qu'elle permit aux époux de célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage et qu'elle donna le jour à douze enfants. Notre statuaire, emporté par une maladie de langueur, reçut la sépulture à l'église de Saint-Rombaut dans la tombe de ses beaux-parents. Gonzales Coquès nous a laissé son portrait, gravé ensuite par De Jode; il y apparaît doué de traits expressifs, d'une complexion nerveuse et d'une taille peu élevée; le musée de Malines possède une autre reproduction des traits du statuaire par Pierre Franchois; J.-A. Coxie, dans un tableau de famille, représenta aussi Luc Fayd'herbe entouré de ses parents les plus proches; enfin la ville de Malines fit exécuter en 1854 par J.-J. De Bay une statue monumentale rappelant la mémoire du grand sculpteur.

Luc Fayd'herbe se livra spécialement à l'étude de l'architecture et à celle de la sculpture. Comme architecte, il produisit des monuments remarquables, parmi lesquels nous citerons, à

Malines: les bâtiments claustraux, la tour et l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, qui est couronnée par une coupole hardie mesurant sous la clef de voûte 117 pieds de hauteur (1663); l'hôtel de la commanderie teutonique de Pitzembourg (1664), démoli en 1836; l'église du prieuré de Leliendael (1674) et plusieurs habitations particulières. Le maître-autel de l'église de Saint-Rombaut peut être compté parmi ses œuvres architecturales, en raison de ses proportions colossales; ce travail, érigé en 1665, fut achevé d'après un plan général d'ornementation adopté pour le chœur, mais dont, actuellement, il ne reste que les portiques latéraux surplombant des tombes; encore l'une de celles-ci n'est-elle point conforme au projet primitif.

Une des œuvres les plus considérables de l'architecte malinois est l'église abbatiale d'Averbode (1664); il fournit également, tant pour des édifices religieux de Malines, que de Bruxelles, d'Anvers, de Louvain, etc., plusieurs modèles d'autels et de tombeaux. Le style de Fayd'herbe rappelle dans toutes ses parties l'époque de P.-P. Rubens; l'on y trouve les ornements rustiques, les pilastres et les colonnes à bossages, les chapiteaux corinthiens, les frontons rompus, les consoles renversées, en un mot tous les détails caractérisant l'art flamand du XVII^e siècle.

Les œuvres sculpturales de L. Fayd'herbe étant pour ainsi dire innombrables, nous devons nous borner à en indiquer les principales. Celles-ci se trouvent réunies dans sa ville natale, bien qu'il ait laissé aussi des traces de talent à Bruxelles, à Anvers, à Lierre, à Audenarde et dans plusieurs villages.

Les productions les plus importantes que Malines conserve de lui sont: à l'église de Notre-Dame d'Hanswyck: les deux grands bas-reliefs de la coupole, représentant la *Nativité de Jésus* et le *Portement de la Croix*. Hauteur 4 mètres 50, longueur 7 mètres. Ces œuvres, les plus grandes en ce genre que l'on connaisse en Belgique, déno-

tent le plus beau talent, cependant la composition pêche par trop de minuties. Les bustes, en pierre, de *Saint Augustin* et de *Saint Ambroise*, sous le dôme; dans le chœur les bustes en marbre de la *Sainte Vierge* et de *Saint Augustin*.

A l'église métropolitaine de Saint-Rombaut les groupes en pierre de *Sainte Anne accompagnée de la Sainte Vierge* (1670), de *Saint Joachim accompagné d'un Ange* (1672); les statues en pierre de *Saint Charles Borromée* (1675), de *Saint Joseph* (1672); les statues colossales de *Saint Constant debout* et de *deux meurtriers couchés*, au-dessus du maître-autel (1665), pierre. Les morceaux si remarquables dans ce temple sont le groupe de *Saint François Xavier agenouillé devant la Sainte Vierge assise et tenant son divin fils sur les genoux*, pierre; et celui qui surmonte le tombeau de *l'archevêque Cruesen*, marbre.

A l'église de Notre-Dame, au delà de la Dyle : un petit bas-relief, terre cuite, *l'Erection de la croix*; statues de la *Sainte Vierge ayant l'enfant Jésus sur les bras*, pierre; de *Notre-Dame des Sept Douleurs*, bois (1642).

A l'église du Grand-Béguinage : dans la façade l'on remarque deux statues en pierre : *Dieu le Père*, haut-relief, et *Sainte Catherine*. A l'intérieur : *Mater dolorosa* (1640), *Salvator mundi*, pierre. Au-dessus de l'autel, la *Sainte Vierge* et *l'Enfant Jésus*, marbre (1671). L'église de Saint-Jean renferme quelques œuvres décoratives et un bas-relief en pierre de notre artiste. Enfin le musée de Malines possède, outre plusieurs pièces d'importance secondaire, une statue de la *Sainte Vierge ayant son fils sur les bras*. Hauteur 2 mètres 90, pierre.

Les statues de L. Fayd'herbe, ses bas-reliefs ainsi que les ornements qu'il tailla dénotent une grande vigueur, de la hardiesse et de la largeur d'exécution : toute sa manière révèle l'influence de P.-P. Rubens.

Fayd'herbe forma plusieurs élèves qui se signalèrent dans la statuaire, les principaux sont : les Malinois J.-F. Broeckx-stuyens, Nic. Van der Vekene, Fr. Lan-

ghemans, et le Bruxellois J. van Delen.

Emmanuel Neefs.

Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. T. II, p. 457 et suivantes.

FAYN (*Etienne*), architecte et graveur, né à Liège au XVIII^e siècle. Il fut un des membres fondateurs de la société libre d'Emulation de Liège, dont il grava le diplôme, l'année même de la fondation (1779), ainsi que la planche des reçus (1783). En 1780, il signait architecte de S. A. C. — M. le chevalier Edmond Marchal (*Mémoire sur les sculpteurs aux Pays-Bas*) le range, par erreur, au nombre des sculpteurs liégeois et cite à l'appui un passage de De Feller (*Voyages*), ne s'apercevant pas que cet auteur, parlant du grand autel du monastère de Saint-Remy, près de Rochefort, vrai chef-d'œuvre dû à Fayn, cite celui-ci comme architecte. Il est étonnant que De Feller, en s'occupant de l'abbaye d'Orval, ne signale pas la collaboration de Fayn. En effet, dans l'ouvrage de Jean Antoine, publié en 1768, on lit que ce fut Fayn, architecte à Liège, qui a continué, en 1763, la maison d'Orval, en corrigeant le goût trop ancien du Sr Dewez. Parmi les travaux de Fayn, mentionnons un plan de la rectification des jardins du château de Seraing de S. A. C. le prince-évêque de Liège. Ce plan est conservé par un des descendants de l'auteur, M. J. Fayn, ingénieur à Liège, qui possède en outre plusieurs dessins dus à sa plume. D'abord nous apprend, dans ses notes, que Fayn est l'auteur de l'église et du beau monastère du Val-Saint-Lambert, démoli, et que le prince-évêque Velbruck lui demanda le plan d'un hôpital général, considéré comme un chef-d'œuvre, d'après l'avis des artistes. Devenu ardent patriote, il grava, en 1790, le portrait de Fabry, bourgmestre de Liège, et dédia des dessins à la plume au citoyen Rensonnet, à madame Rensonnet et au citoyen Bassenge, son ami, avec lequel il fut en correspondance suivie. Au nombre des estampes sorties de son burin, on connaît encore le portrait de *Jacques de Hubin*, prince-abbé de Stavelot et de Malmédy (1782), et celui de

Benjamin Franklin; une *Vue d'une partie de la ville de Liège, prise sur le pont de Meuse*, et celle du *Château de Hez*, toutes deux de 1783, et un frontispice : *Campement dans le pays des Grands Namaquois*. Il a laissé un dessin au crayon noir : la *Mort de Cléopâtre*, d'après le Corrège, et plusieurs dessins à la plume avec dédicace, dont la variante n'est pas sans intérêt : *Vue prise sur la Meuse* (Chokier), dédiée à monsieur de Paix, trésorier, conseiller privé et des finances de S. A. C. le prince-évêque de Liège, *par son très-humble et très-obéissant serviteur* Fayn, architecte et graveur (1785); *Vue prise aux environs de Liège* (Vaux-sous-Chèvremont), même dédicace, même date; *Vue de Chèvremont*, prise sur le chemin de Chaudfontaine, au citoyen Rensonnet, général de brigade, *par son concitoyen* Fayn; *Vue de la ville de Liège*, prise du moulin de Herstal, à madame Rensonnet, *par son concitoyen* Fayn; *Vue du grand pont de Meuse et de la citadelle de Liège*, dessinée en 1790, au citoyen Bassenge, député au conseil des Cinq Cents, *par son ami* Fayn; *Vue des bains de Chaudfontaine*, département de l'Ourthe, même dédicace. La plupart de ces pièces et beaucoup d'autres ont figuré aux diverses expositions organisées par la société d'Emulation de 1781 à 1788. On présume que Fayn se proposait de publier une suite de vues des environs de Liège; en effet, nous voyons, par le catalogue de 1784, qu'il exposa : 1^o une estampe N^o 1 *de la collection des*

vues du Pays de Liège; 2^o un dessin, au crayon noir rehaussé de blanc, représentant une Vue des environs de Chaudfontaine, *servant de suite à cette collection*; 3^o un dessin à la plume représentant une Vue du Val-Saint-Lambert et du paysage qui l'avoisine, *servant de suite à la même collection*, etc.

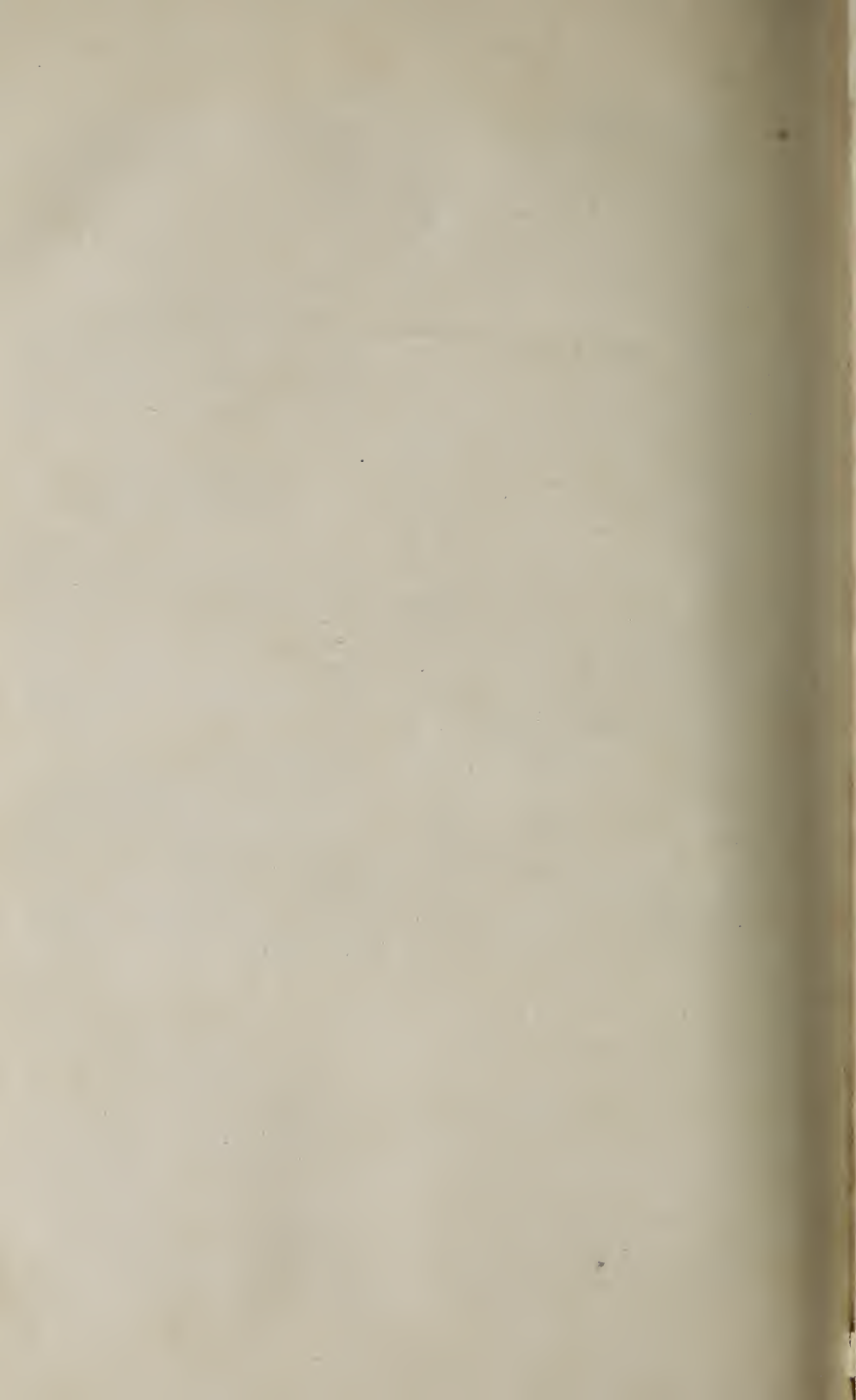
Le burin de Fayn est assez rude, surtout dans le portrait; quant à ses *Vues*, elles ont le mérite de reproduire *avec beaucoup de vérité*, paraît-il, le site choisi. Ce qui fait dire à D.-D. Malherbe :

Fayn a dessiné nos plus charmans rivages
Avec beaucoup de vérité :
En voyant ces frais paysages,
Tout Liégeois s'y trouve transporté.

Les *Extraits des comptes de la cité*, ainsi que la *Table des registres aux recès de la cité de Liège*, publiés par M. Stan. Bormans, mentionnent plusieurs paiements faits à Fayn, architecte, entre autres celui de deux *carlins*, pour son dessin à l'occasion de l'illumination (14 septembre 1764).

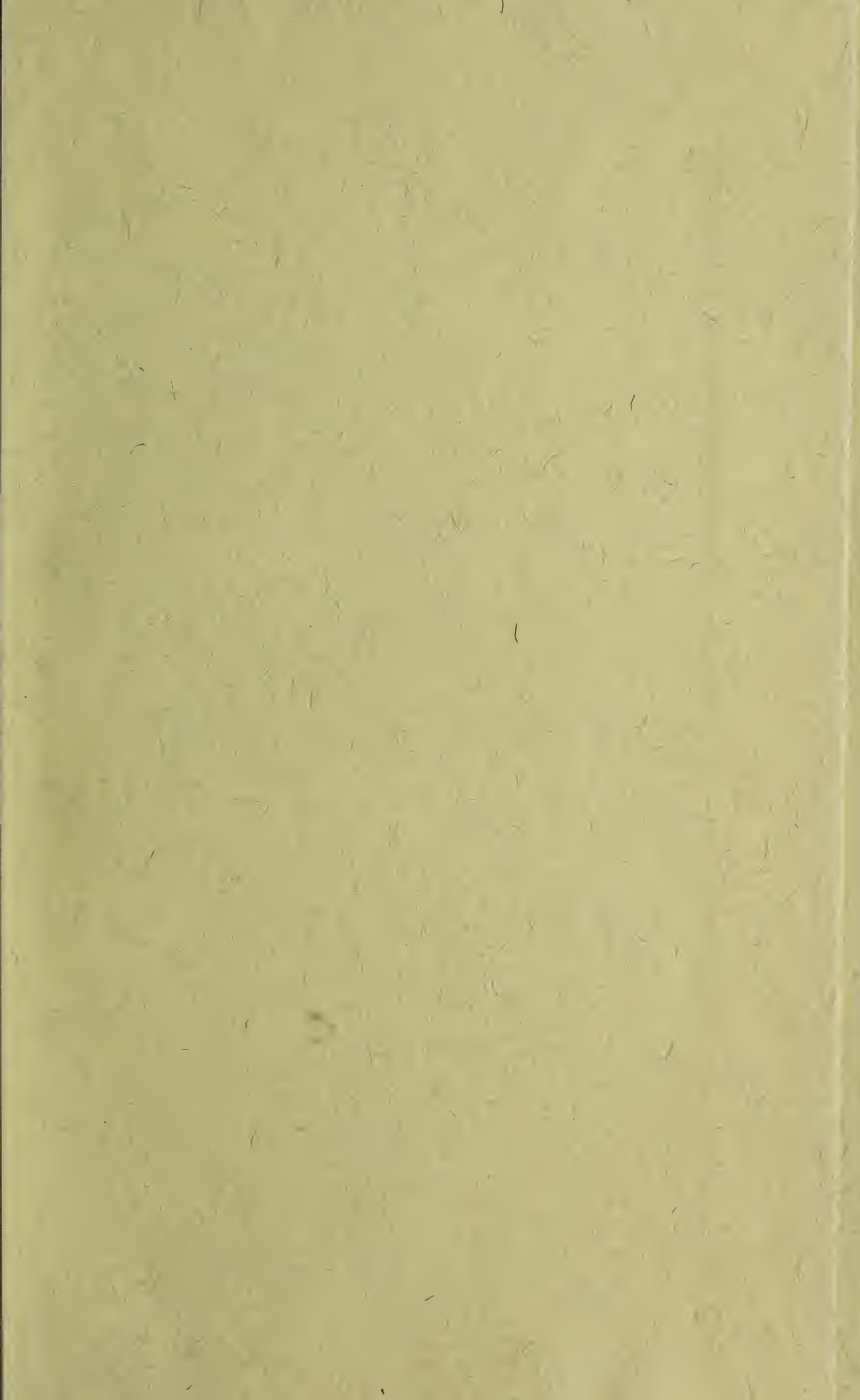
Emile Tasset.

Jean Antoine, *Traité d'architecture* (Voy. au *Dictionnaire des architectes*, pages non numérotées). Trèves 1768. — D.-D. Malherbe, *Hommage à la société d'Emulation*, Liège, 1802. p. 46. — De Feller, *Itinéraire ou Voyages*, ouvrage posthume, Paris et Liège, 1820, t. II, p. 176. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 415, 421; t. VIII, p. 237. — Emile Tasset, *Catalogue de l'Exposition de gravures de 1869*, publié dans les *Annales de l'Union des artistes liégeois*, t. IV, p. 74, 84. — Helbig et Grandjean, *Catalogue des collections Capitaine*, Liège, 1872, t. III, p. 53, 86, 116.









84-B3491
61326

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00623 2868

